00053924

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

52

TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

II

APPENDICE

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOÎT, 7

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

---

TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

II

APPENDICE

B 2465
53924
9Xa-d-52
LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1885

00053924

TABLE

GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS

LES ŒUVRES DE VOLTAIRE.

(Les chiffres romains indiquent les tomes, et les chiffres arabes, les pages.)

L

Labadie (Jean), jésuite, puis janséniste, puis protestant. Auteur de trente et un volumes de fanatisme; voulut faire une secte; notice, XIV, 32. — Réponse qu'il reçut d'Antoinette Bourignon, à laquelle il voulait s'unir, *ibid.*

La Balme (de), gentilhomme savoyard. Voltaire recommande son fils au marquis de Chauvelin, ambassadeur à Turin, XLIII, 306, 324.

Laban, père de Lia et de Rachel. Commentaire sur son marché avec Jacob, XXX, 46 et suiv.

Labanof (le prince). Communique à Beuchot une copie du *Sottisier;* lettre qu'il écrit à ce sujet, XXXII, 486.

La Barre (chevalier de). Son origine, son éducation, XXV, 504. — Sacrilège que lui impute un sieur Belleval, son ennemi, 505. — Scandale de son procès devant le tribunal d'Abbeville, 507. — Sentence de mort rendue contre lui, 511. — Il en appelle; elle est confirmée et exécutée, malgré les mesures prises contre ce dénoûment, 512, 513; XLIV, 312, 325. — Réflexions à ce sujet; XXV, 515. — Précis de la procédure contre cet infortuné, et autres réflexions sur son supplice; en quoi ce procès fut plus atroce que celui des Calas, I, 117, 118, 257; VII, 184; XX, 458, 534; XXV, 547; XXIX, 382; XXX, 555; XLIV, 312, 325; XLV, 199; XLIX, 147, 150, 167, 210. — En quels termes l'auteur en parle dans sa Correspondance, XLIV, 339, 347, 348 et suiv., 353, 372, 396, 399, 441. — Sa mort courageuse, et détails anecdotiques sur ses derniers moments, 345, 356, 362, 365. — Sorties, à son sujet, contre la jurisprudence du fanatisme, XVIII, 274 et suiv.; XLV, 108. — Extrait d'une lettre d'Abbeville contenant la relation de cette affaire, et des manœuvres des ennemis du chevalier, XLIV, 348 et suiv. — Extrait de la consultation de ses avocats, 363 et suiv. — N'avait à se reprocher que les folies d'un page, et est mort comme Socrate, 365; XLVI, 420. — Fausses inculpations auxquelles ce procès donna lieu contre les philosophes, XLIV, 329, 391. — Jugement qu'aurait prononcé le roi de Prusse contre lui et ses camarades, et lettres de ce prince à l'occasion de leur procès, 379, 385, 395, 397. — Démarches

faites pour la révision de son procès. (Voyez Étallonde.) — Difficultés de le faire réhabiliter au parlement même, XLIX, 130, 160, 177. — Résumé du procès, avec les réponses de l'auteur, 161. — Ses interrogatoires, 164 et suiv. — Jugement porté sur cette affaire par Mme du Deffant, 195.

Labarum (le). Son apparition ; quel cas il faut faire de ce prodige, XI, 235 ; XVIII, 248 ; XXXI, 91. — Voyez Constantin.

La Bastide. L'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99.

La Bastide (de), avocat à Nîmes. Lettre qui lui est adressée, en 1765, sur l'aventure des Calas, XLIII, 559.

La Bastide, auteur de *Réflexions philosophiques sur la marche de nos idées*. Ce qu'on dit de cet ouvrage, XLVI, 336, 346.

La Bastide. — Voyez Chiniac-la-Bastide-Duclaux.

Labat, missionnaire dominicain. Passage curieux de ses *Voyages*, au sujet des clous de la sainte croix, XVIII, 203. — Tombe rudement sur les reliques et les miracles des autres moines, mais parle avec une noble assurance de tous les prodiges et de toutes les prééminences de son ordre, *ibid.* — Était un de nos plus effrontés convertisseurs, *ibid.* — Comment traite le voyageur Misson et le P. Martène, *ibid.*

La Bat, baron de Grandcourt, banquier à Genève. Français réfugié à Genève ; s'est enrichi par son industrie, IX, 548. — Emprunt négocié auprès de lui par l'auteur pour le compte de la duchesse de Saxe-Gotha, XXXIX, 461, 468, 473, 478, 491, 508, 518 ; XL, 19, 164. — Épilogue de cette affaire, 338. — Ce qu'on en dit, L, 170.

La Bat, fils ou parent du précédent. Recommandé au cardinal de Bernis ; ce qu'en dit ce prélat, L, 93, 193.

La Baume, depuis maréchal de Mont-Revel. — Voyez Mont-Revel.

La Baume-Desdossat (J.-F.). Auteur d'une *Christiade ;* ce qu'on en dit, XX, 32 et suiv. ; XXXVIII, 193.

Labbe (Philippe), jésuite. A rendu de grands services à l'histoire ; notice qui le concerne, XIV, 81.

La Beaumelle. Commence sa célébrité par un plagiat, XX, 333. — En 1752, part de Gotha avec une servante qui avait volé sa maîtresse ; lettres et détails à ce sujet, XLV, 310, 325, 332, 368. — Vient chercher un asile à la cour de Berlin, et, à l'instigation de Maupertuis, y suscite des tracasseries à Voltaire, I, 232. — En 1753, forcé de quitter Berlin, vient à Paris, 234. — Publie une édition du *Siècle de Louis XIV* avec des notes critiques, et travestit en libelle diffamatoire un ouvrage entrepris pour l'honneur et l'encouragement de la nation française, XV, 90, 91 ; XVI, 386 ; XXIV, 49 ; XXVI, 133, 191 ; XXVIII, 340 ; XXIX, 258 ; XXXVIII, 384 ; XLV, 369 ; XLVII, 376. (Voyez les lettres adressées à Roques en 1752 et 1753, et à La Condamine en 1771.) — Y calomnie la famille royale, le duc d'Orléans, les ministres et les hommes du royaume les plus respectables, XIX, 364 ; XXIX, 258, 259, 264. — Réponse de Voltaire à ce libelle, XV, 97 et suiv., 111 ; XXIX, 258 et suiv. — Obligations qu'il avait à l'auteur, et par qui fut excité contre lui, XV, 90 ; XXXVII, 452 et suiv. — Impertinence des *Mémoires* par lui publiés sous le nom de Mme de Maintenon, X, 432 ; XXVI, 161 et suiv. — Anecdotes extravagantes qu'on en relève, XIV, 2, 100. — Accusé d'avoir volé les lettres de cette dame chez Racine, XXXVII, 521, 541, 556. (Voyez Maintenon.) — De son livre intitulé *Mes Pensées*, ou le *Qu'en dira-t-on?* ouvrage où il insulte tous les souverains, et où il se fait le panégyriste de Cromwell et de Cartouche, XV, 90, 100, 349 ; XX, 327 ; XXIV, 49 ; XXVI, 133 ; XXIX, 265 ; XXXVII, 452, 541, 556. — Mis à la Bastille en 1753, pour ce libelle, I, 234 ; XV, 87 ; XXXVIII, 24, 36. — Termes dans lesquels l'auteur en parle, XXXIX, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 61, 62, 65, 71, 74, 75, 80, 101 ; XLVIII, 506. — Prôné par Mme Geoffrin, XXXIX, 99. — En 1756, mis de nouveau à la

Bastille pour un libelle contre la cour de Vienne, 84, 116. — Éditeur d'une *Pucelle* en dix-huit chants, farcie d'un millier de vers de sa façon, dans le dessein de nuire à l'auteur, IX, 15; XXXIX, 133, 134, 136, 141, 142 et suiv.; XLI, 119. — Nouveau grief que l'auteur a contre lui en 1766, XLIV, 515. — Son ingratitude envers Voltaire, qu'il accable de nouveaux outrages et de lettres anonymes, XLV, 303 et suiv. — Dénoncé par lui au ministère, 304, 308, 316, 319, 323, 324, 325. — Lettre qu'il écrit au lieutenant de police au sujet de ces plaintes, 308. — Texte du Mémoire adressé par Voltaire au ministre, XXVI, 355. — En 1767, séduit et épouse la sœur du jeune Lavaysse, impliqué dans l'affaire des Calas, XLV, 303, 316, 352. — Lettres que lui fait écrire la duchesse de Saxe-Gotha, en 1767, 325, 367. — Que cette princesse peut lui pardonner, mais l'auteur non, 349, 350. — Menaces que lui fait le marquis de Gudane, 321, 323, 333, 352, 359, 369. — Calomnie le duc de Bourbon, qu'il accuse d'avoir fait assassiner Vergier, XV, 126; XXIX, 264; XLV, 319, 320, 369. — De sa critique de l'*Histoire de Henri IV*, par Bury, remarquable par un style audacieux et tranchant; sous quel nom se débitait, XXIX, 265; XLVI, 115. (Voyez BÉLESTAT.) — Vers satiriques et notes qui le concernent, IX, 293, 294; X, 432; XLVI, 116. — Autres vers sur une estampe où le portrait de Voltaire était placé entre le sien et celui de Fréron, X, 593. — Sarcasmes contre lui, XXI, 348; XLI, 119. — Infamies qu'on lui reproche, IX, 293, 294; X, 185, 433; XLV, 369, 370; XLVII, 376. — S'appelait *Angliviel;* pourquoi s'est surnommé *de La Beaumelle,* XX, 332. — Est chassé du Temple de la Renommée dans la *Pucelle,* IX, 119. — Exemples du style dont il croit qu'il faut écrire l'histoire, XV, 122, 123; XXIX, 259. — Réfuté sur ce qu'il avance au sujet de Christine de Suède et du czar Pierre Ier, XIV, 217. — Sur Dupas, 264. — Sur les prétendues réunions des chambres de Metz et de Besançon, 285. — Sur une prétendue lettre de Louis XIV au prince d'Orange, 286. — Sur Jacques II, roi d'Angleterre, le pape Innocent XI, Guillaume III, prince d'Orange, et le comte d'Avaux, 296, 297. — Sur une prétendue réponse de Louis XIV à l'ambassadeur d'Espagne, qui lui apportait les dernières volontés de Charles II, 338. — Sur un propos attribué au marquis de Nangis, 347. — Sur un discours du duc de La Roche-Guyon au marquis de Liancourt, *ibid.* — Sur le maréchal de Villeroi, 349. — Sur un prétendu propos de Charles XII à Marlborough, 382. — Sur la prétendue intelligence supposée par des historiens entre la reine Anne et son frère le Prétendant, 384. — Sur le duc de Bourgogne, au sujet de la prise de Lille, 386; XXVI, 360; XXIX, 261. — Sur Heinsius, pensionnaire de Hollande, XIV, 393. — Sur la conduite du maréchal de Villars à Malplaquet, 396. — Sur une apostrophe du même aux courtisans après la prise de Denain, 409. — Sur l'accueil fait par Louis XIV à milord Bolingbroke, envoyé pour négocier la paix d'Utrecht, 411. — Sur le discours prononcé par le roi au parlement de Paris, où il entra en grosses bottes, 424. — Sur le duc de Lorraine, la duchesse de Montpensier et le duc de Lauzun, 451. — Sur un prétendu mot de Mme de Maintenon à Mme de Montespan, 463; XXVI, 163. — Sur l'acte de célébration du mariage de Mme de Maintenon avec le roi, XIV, 466. — Sur ce qu'il donne à cette dame un même lit avec Ninon de Lenclos, 468. — Sur le propos qu'il lui fait tenir à la vue du Château-Trompette, 469; XXVI, 163. — Sur les couplets satiriques qu'il attribue à J.-B. Rousseau contre le duc de Noailles, XIV, 470. — Sur ce qu'il avance que Louvois craignait que le roi ne l'empoisonnât, 471, 492; XXIX, 261. — Sur le discours qu'il prête à Louis XIV à l'occasion de la mort de ce ministre, du maréchal de La Feuillade et du marquis de Seignelai, XIV, 472; XXVI, 361; XXIX, 262. — Sur Racine, à l'occasion de la tra-

gédie d'*Esther*, XIV, 475. — Sur Monseigneur, Mlle Chouin, le duc du Maine, le duc et la duchesse de Bourgogne, 477, 479. — Sur ce qu'il dit que Louis XIV voulait faire le duc du Maine lieutenant-général du royaume, 481. — Sur ce qu'il accuse Philippe V d'un souper scandaleux avec la princesse des Ursins, le lendemain de la mort de sa première femme, 490. — Sur une prétendue lettre du cardinal de Noailles à Louis XIV, XV, 55. — Sur la manière dont il prétend que la régence absolue fut déférée au duc d'Orléans, 154. — Sur ce qu'il avance que le traité de Rastadt avait exclu ce prince du trône, *ibid.* — Sur un mot qu'il attribue à Louis XIV, donnant un bénéfice à l'abbé Dubois, depuis cardinal, 170. — Sur une prétendue réponse du même prince au lord Stairs, à l'occasion du port qu'il voulait faire à Mardick, 115. — Sur le prétendu mariage de Mlle Chouin avec le Dauphin, XIV, 477. — Sur ses calomnies contre la maison d'Orléans, 478. — Et contre le colonel Diesbach, XV, 349. — Ce qu'on dit de son *Commentaire sur la Henriade*, ouvrage posthume publié par Fréron, X, 418; XLIX, 364. — A trouvé le vrai secret d'être lu et d'être méprisé, XV, 126. — Son portrait, XXXVII, 541. — Avait fait une tragédie à la Bastille en 1753; note à ce sujet, XXXIX, 82. — Recherches faites par l'auteur pour connaître son protecteur à Toulouse, XLVII, 245, 249. — Voltaire lui attribue d'abord les *Trois Siècles* de Sabatier, XLVIII, 85. — Enterré la même année que Fréron, L, 18.

Labid. — Voyez Lébid.

Lablache (le comte de). Envoie son mémoire contre Beaumarchais à l'auteur, XLIX, 200, 296.

La Bletterie (l'abbé de). Auteur d'une *Vie de l'empereur Julien;* ce qu'on en dit, XXIX, 244, 245. — N'est, dans cet ouvrage, qu'un déclamateur de mauvaise foi, XXVIII, 4, 6. — Mérite pourtant des éloges; pourquoi, XXXIII, 487. — A calomnié l'empereur Julien, XVII, 317, 320. — En a fait un supersticieux, XXXIII, 484. — Pourquoi le roi de Prusse aurait voulu que l'auteur le ménageât davantage, XLIV, 485. — Se met au rang des persécuteurs de Voltaire, et l'outrage dans la Préface de sa traduction de Tacite, XLVI, 31, 55, 67, 77, 88. — Autres torts qu'on lui reproche, 207, 214. — S'est mis à la place de Tibère et de Tacite, en donnant de sa tête la lettre de l'empereur au sénat contre Séjan, XXVII, 251, 252. — Épigrammes et sarcasmes dont il est l'objet, IX, 545; X, 396, 405, 583; XV, 434; XLVI, 31, 67, 72, 96. — Protégé par le duc et la duchesse de Choiseul; Mme du Deffant reproche à l'auteur les coups de pattes qu'il lui donne, 74, 93, 239. — Outrage le président Hénault; reproches que fait l'auteur à la duchesse de Choiseul de lui accorder sa protection, 207, 220. — Méchant homme qui en abuse, 221. — Disculpé par Mme du Deffant, *ibid.*, 239. — A quelle condition Voltaire consent à faire la paix avec lui, 201, 207. — Locutions vicieuses qu'il s'est permises, XIX, 195. — Notice, XXXIX, 360.

La Boissière. L'un des deux fils que Ninon eut de M. de Villarceaux, XXIII, 509. — Mort commissaire de marine à la Rochelle, *ibid.*

La Borde, l'un des juges de Calas. Son indigne conduite dans ce procès, XXIV, 403.

La Borde (Jean-François de), fermier général. Son procès, en 1768, avec Claustre, précepteur de ses enfants, XXVIII, 77 et suiv.

La Borde (Jean-Benjamin de), fils aîné du précédent, premier valet de chambre du roi. Notice, XLIV, 98. — Homme d'un vrai mérite, XL, 151. — Lettre qui lui est adressée, en 1765, au sujet de l'opéra de *Pandore*, qu'il se proposait de mettre en musique, XLIV, 98. — Sa réponse à l'auteur, signalée, 113. — Vient à Ferney en 1766; ce que Voltaire pense de sa musique, XLIV, 435, 437, 439, 441; XLV, 459; XLVI, 400; XLVIII, 368, 369. — Lettres que l'auteur lui écrit en 1767, XLV, 246, 287. — Invité à venir à Ferney, *ibid.*

— Auteur d'un opéra d'*Amphion* avec Thomas, 423; 434. — Lettre qui lui est adressée (et non à Bordes) en 1768, au sujet de cet opéra, et des agissements de Moncrif à son égard, XLVI, 45. — Sa musique recommandée au maréchal de Richelieu et à Mme du Barry, 401, 410, 421, 434. — Quatrain pour son portrait, 91. — Nouvelles lettres au sujet de *Pandore*, que l'auteur lui écrit en 1773, XLVIII, 368, 379. — En 1773, passe par Ferney avec son frère, pour aller à Rome; recommandé par l'auteur au cardinal de Bernis, 411, 413, 414. — Fait exécuter sa *Pandore* à Ferney, 419. — Figure dans l'estampe le *Déjeuner de Voltaire*, de Vivant Denon, XLIX, 504. — De l'entreprise faite par lui, en 1777, d'une *Description de la Suisse*, avec un grand nombre d'estampes, L, 198, 240.

La Borde (Jean-Joseph de), banquier de la cour. L'un des premiers et des plus généreux protecteurs de la petite-nièce de Corneille, XLI, 377, 413. — Lettre que lui écrit Voltaire en 1770, au sujet des opérations de finances de l'abbé Terrai, et de la colonie naissante de Ferney, XLVII, 50. — L'auteur lui a les plus grandes obligations, 327.

La Borde-Desmartres (Pierre-Joseph de), neveu de Jean-François. Son mariage avec la nièce de Claustre; procès que celui-ci lui fait intenter à sa famille, XXVIII, 77 et suiv. — Lettre de Voltaire à sa femme, au sujet de ses réclamations contre le *Supplément aux causes célèbres*, qui en contient l'histoire détaillée, XLVI, 453. — Réflexions dont Grimm fait précéder cette lettre dans sa correspondance, *ibid.*

La Bourdonnaie (Mahé de). Négociant et guerrier, XV, 325. — Gouverneur des îles de Bourbon et de Maurice, 330. — Disperse une escadre anglaise; assiège et prend Madras, *ibid.* — Rançon qu'il exige de cette ville, où il met l'ordre, *ibid.* — Éloge de sa conduite dans cette expédition, *ibid.*; XXIX, 93. — Dupleix, jaloux de lui, casse la capitulation, et fait signer contre lui des Mémoires outrageants, XV, 331. — Sa réponse à l'un des directeurs de la compagnie des Indes, *ibid.*; XXIX, 93. — Il est enfermé trois ans et demi à la Bastille, où il contracte une maladie mortelle, XV, 331; XLIII, 283. — Est reconnu innocent, *ibid.* — Fut le vengeur de la France et la victime de l'envie, XXVIII, 337; XL, 179. — Fut le Duguai-Trouin de son temps; notice qui le concerne, XXIX, 92 et suiv. — Ses qualités, 97. — Réflexions sur la conduite de Dupleix à son égard, XLIII, 415 et suiv.

La Bourlie (l'abbé de), fils du marquis de Guiscard. Réfugié en Hollande pour un crime, va exciter les Cévennes à la révolte, XV, 34, 35. — Passe à Londres et trahit le ministère anglais; est arrêté et prévient son supplice par un suicide, *ibid.*

La Brosse, barbier et chirurgien de saint Louis. Fait par lui son chambellan, donc anobli, XII, 69, 137. — Est pendu, 112.

La Bruère, ami de Voltaire. Sa comédie *les Mécontents*, XXXIII, 460. — Vers qui lui sont adressés sur son opéra des *Voyages de l'Amour*, X, 514; XXXIV, 68. — Auteur de l'opéra de *Dardanus*, et l'un des directeurs du *Mercure*, en 1745; éloge de son goût et de ses talents, XXIV, 32; XXXIV, 450; XXXV, 18, 66; XXXVI, 337. — Emploi que Voltaire cherche à lui procurer auprès du roi de Prusse, XXXVI, 168, 175.

La Bruyère, lieutenant particulier. L'un des membres de la faction des Seize, du temps de la Ligue, VIII, 122; XV, 531.

La Bruyère (Jean de). Peignit, dans ses *Caractères*, des personnes connues et considérables, XIV, 81. — Son livre, production d'un genre unique, a fait beaucoup de mauvais imitateurs, *ibid.*, 545. — Pourquoi ne sera jamais oublié, *ibid.* — Erreur de ce misanthrope forcé sur le luxe, XXII, 364. — Son parallèle de Corneille et de Racine critiqué, VII, 255; XXX, 325; XLI, 409. — Est au-dessous des théologiens quand il parle de théologie, XIV, 81. — Vante le *Testament* du cardinal de Richelieu, XLIII, 387.

La Bruyère (de), évêque d'Orléans. — Voyez Jarente.

La Cadière (Mlle). Son histoire avec le R. P. Girard. — Voyez Girard.

La Caille. Pseudonyme de Voltaire pour son roman de *Jenny*, XXI, 523.

La Caille (Mme de), jeune femme de qualité, exécutée parce qu'elle n'était pas catholique, XXVII, 49, 65. — Comment elle inspira au conseiller Anne Dubourg son héroïque constance, *ibid.*

La Calprenède (Gautier Costes de). Ses romans appréciés; notice, XIV, 48. — Auteur d'une tragédie du *Comte d'Essex*, qui eut un grand succès, XXXII, 324. — Voltaire lui emprunte son sujet d'*Olympie*, VI, 93. — Analyse de sa tragédie *la Mort des enfants de Brute*, II, 302.

La Carte (marquis de). Tué à la journée de Château-Dauphin, XV, 212. — Regret que le prince de Conti témoigne au roi de la perte de cet officier, 213; XXIII, 275.

La Casa, archevêque de Bénévent. Auteur burlesque qui a souvent sacrifié la décence à la plaisanterie, XVIII, 27. — A contribué, par son génie et son goût, à la renaissance de l'art dramatique en Italie, XLIV, 160.

La Cerda (Louis), prince d'Espagne, fils de celui qui perdit le trône. Nommé roi des îles Fortunées par Clément V, qui le couronne dans Avignon, XII, 355. — Aime mieux rester dans la France, son asile, que d'aller dans son royaume, *ibid.*

La Cerda (don Charles), prince d'Espagne, fils du précédent. Favori de Jean le Bon, qui le fait connétable de France, XXIV, 568. — Ce roi dépouille en sa faveur Charles de Navarre, dit *le Mauvais*, *ibid.* — Celui-ci le fait assassiner, *ibid.*; XII, 24, 112.

La Chaise (le P.), jésuite, confesseur de Louis XIV. Est à la tête de l'Église gallicane, XV, 51. — Son caractère, 53. — Consulté par le roi sur les *Maximes des Saints* de Fénelon, parle favorablement de ce livre, 68. — Ensuite n'osa plus le soutenir contre Bossuet, 69. — Rendit Racine suspect de jansénisme auprès du roi, et le fit mourir de chagrin, XXVI, 412. — Fut accusé de soutenir la secte papiste en Angleterre, XIII, 87. — Conseilla au roi son mariage secret avec Mme de Maintenon, et y assista, XIV, 466. — Mis en scène dans le roman de *l'Ingénu*; XXI, 271. — Mot qu'on en cite sur le mariage secret de Bossuet avec Mlle Desvieux, XIV, 43. — Traité comme il le mérite par Fénelon dans sa lettre à Louis XIV, L, 335.

La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne. Éloge de ses *Discours*, XV, 430. — Et de son *Essai d'un plan d'études* pour les collèges, en 1763, XLII, 404, 432, 506. — Lettres qu'il écrit à l'auteur en 1762 et 1763, signalées, 101, 422. — Pourquoi enlevé, enfermé dans la citadelle de Saint-Malo, et transféré à la Bastille, XLIV, 370. — Mission de Duclos auprès de lui en 1770, XLVII, 33, 48. — Son Mémoire ou *Compte-rendu des constitutions des Jésuites*, en 1762, regardé par d'Alembert comme l'ouvrage le plus philosophique qui ait été fait jusqu'alors contre leur société, XLII, 63, 81. — Autres éloges par Voltaire, 280. — Des Mémoires justificatifs écrits pendant sa détention; anecdote y relative, et mot de Voltaire à leur sujet, XLIV, 376, 377, 381, 382. — De l'odieuse procédure qui fut intentée contre lui, 383, 404. — De son *Mémoire sur l'origine et l'autorité du parlement*, qui fut brûlé par arrêt de 1732, XXVIII, 404; XLII, 432. — Lettres qui lui furent adressées de 1762 à 1764. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLII et XLIII.) — Traîné en prison en 1774, et en quel état; ce qu'en dit l'auteur, XLVIII, 578, 590. — Note qui lui est relative, XLIV, 510.

La Chambre (Marin Cureau de). L'un des premiers membres de l'Académie française, et ensuite de celle des sciences; notice, XIV, 81.

La Chambre (Pierre Cureau de), fils du précédent, curé de Saint-Barthélemy, et académicien. Notice qui le concerne, XIV, 82.

La Chapelle (Jean de), receveur général des finances. Auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps, XIV, 82. — Était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine, *ibid.* — Son *Téléphonte* inconnu à Voltaire, XXXIV, 375. — Ce qu'on dit de sa *Cléopâtre*, IV, 181. — Critique de sa *Mérope*, qu'il a remplie d'un épisode d'amour, et dans laquelle il a outré tous les défauts du théâtre français, *ibid.*, 184. — Auteur d'un mauvais roman intitulé *les Amours de Catulle et de Tibulle*, X, 76. — Vers satiriques contre lui, *ibid.*; XVII, 228; XXXII, 525.

La Charce (Mlle de). Héroïne qui repoussa les Barbets du Dauphiné en 1692, XVII, 129; XXVIII, 267. — Comment fut récompensée, *ibid.*

La Chartonnière, avocat de Voltaire dans son affaire contre Travenol, XXXVI, 477.

Lachassaigne, commis au bureau des *Affiches*. Réponse de l'auteur à sa demande de secours, XLIV, 31.

La Chassaigne (Mlle), de la Comédie française. Donne l'idée de couronner le buste de Voltaire à la sixième représentation d'*Irène*, I, 424.

La Châteigneraie. Son duel juridique avec Jarnac, qui fut ordonné par Henri II, XII, 149. — Ce qui le motiva, *ibid.*; XV, 501.

La Chatre (Pierre de). Élu évêque de Bourges, malgré Louis le Jeune, met en interdit les domaines royaux de son évêché, XI, 413, 414; XX 606.

La Chatre, un des maréchaux de la Ligue, qu'on appelait des *Bâtards*. Fait sa paix avec Henri IV, VIII, 108, 198. — A quel prix met sa soumission, XV, 563. — Soutient la ligue protestante en Allemagne, XIII, 555.

La Chatre-Nançay (Edme, comte de). Ses *Mémoires*; notice, XIV, 53.

La Chau (l'abbé Gérard de). Lettre en vers et en prose qui lui est adressée, en 1776, au sujet de sa *Dissertation sur Vénus*, XLIX, 562. — Note qui le concerne, *ibid.*

La Chaussée (Pierre-Claude Nivelle de), auteur dramatique. Un des premiers après ceux qui ont eu du génie; son principal mérite, XIV, 141. — Qui donna lieu à son *Préjugé à la mode*, XVII, 420. — Ce qu'on dit de lui à propos de la *Fausse Antipathie*, XXXIII, 384. — Sa comédie de l'*École des amis*, XXXIV, 282. — Ce qu'on dit à l'occasion de sa tragédie de *Maximien*, 410, 424, 429, 445. — Faisait de très bons vers dans le genre didactique, XXXIII, 384. — Loué comme bon versificateur, XXXIV, 46, 425, 426. — Son épître de *Clio*, appréciée, 55. — Quatrain qui lui est adressé, 56; X, 512. — Voltaire, en 1736, lui présente *Alzire*, et lui cède les suffrages dont il dispose pour une place vacante à l'Académie française; lettre qu'il lui adresse à ce sujet, XXXIV, 70. — Facétie sur ses comédies larmoyantes, XXIII, 486. — Vers qui ont le même objet, X, 108, 158. — Quatrain épigrammatique sur sa *Gouvernante*, III, 254. — Sa *Paméla*, V, 3.

La Chausseraie (Mlle de), amie subalterne de Mme de Maintenon. Confidence que lui fit Louis XIV au sujet de la mort de madame Henriette d'Angleterre; ce qu'elle en raconte, XIV, 455.

La Chétardie, ministre de France à la cour de Prusse. Épie tout ce qui concerne Voltaire dans ses relations avec Frédéric, encore prince royal, XXXIV, 222. — Frédéric veut faire parler par lui au cardinal de Fleury en faveur de Voltaire, XXXV, 273, 276. — Notice, 273.

La Chétardie, curé des Invalides. Célèbre par ses sermons et par le procès qu'on lui fit pour avoir séduit et volé ses pénitentes, XXIII, 551; XXIV, 240. — Soutenait que Julien le Philosophe était la bête de l'*Apocalypse*, XVII, 290.

La Clède, ami de Voltaire, auteur d'une *Histoire de Portugal*, XXXIII, 473. — Regrets sur sa mort, XXXIV, 4. — Comment Voltaire dispose d'une somme que cet ami lui devait, 31.

La Combe, barnabite. Directeur de Mme Guyon, voyage avec elle; sottises qu'il lui fait faire, XV, 63, 64, — Est expulsé d'Annecy avec elle, *ibid.* — Puis enfermé comme séducteur, 65. — Meurt fou, 64.

Lacombe (Jacques), avocat, et depuis libraire à Paris. Les prétendues *Lettres secrètes de la reine Christine* lui sont attribuées à tort, XLII, 497; XLIV, 463. — Auteur de l'*Histoire des Révolutions de l'empire de Russie*, XL, 381. — Ce qu'en dit Voltaire, I, 351. — En 1765, publie une espèce de *Poétique*, extraite des ouvrages de Voltaire, XLIV, 300; XLV, 204. — Ce que l'auteur lui écrit sur cet ouvrage et sa préface, XLIV, 251, 261, 300, 326. — Autre recueil que Voltaire lui propose de faire, 262, 283, 326, 336. — L'auteur lui donne à imprimer le *Triumvirat*, 283, 335, 336, 365, 443, 463, 500, 505, 506, 523, 536. — Puis les *Scythes*, 536, 559; XLV, 205, 229, 241, 242, 244. — Ce qu'en dit Voltaire au sujet de ses liaisons avec Fréron, qu'il ignorait, 204, 205. — Lettres qui lui sont adressées de 1760 à 1770. (Voyez *Tables particulières* des tomes XL, XLII, XLIV à XLVII.) — Notice, XL, 381.

Lacombe (François), d'Avignon. Auteur des prétendues *Lettres secrètes de la reine Christine*, attribuées à tort à Lacombe, l'avocat devenu libraire, XVII, 219; XXIV, 479; XLII, 497; XLIV, 463.

La Condamine (Charles-Marie). S'occupait à mesurer un degré du méridien au Pérou, lorsque Voltaire faisait *Alzire*; vers à ce sujet, X, 511. — Autres vers sur ses voyages, 296; XXXII, 401; XXXVII, 401. — Lettres qui lui sont adressées de 1734 à 1771. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII, XXXVI, XXXVII, XLVII.) — Il prend, en 1753, le parti de Maupertuis contre Koënig et Voltaire, XXXVII, 501; XXXVIII, 131. — Quatrain épigrammatique sur sa réception à l'Académie, fait par lui-même, et refait par Piron, XLI, 271. — Question posée à son sujet, XLII, 507. — Son *Catéchisme* et son *Chinois*, petits poèmes contenant sa profession de foi, XLVIII, 423, 424. — Anecdotes qui le concernent, XVIII, 308; XXVII, 341; XLVII, 537. — Autre lettre que lui écrit Voltaire en 1771, au sujet de La Beaumelle, X, 432; XLVII, 376. — Réflexions sur sa mort, XLVIII, 566, 570, 576, 581. — Détails donnés par Condorcet sur sa dernière maladie et ses derniers jours, 576. — Notice, XXXVI, 334.

Laconisme (le). Est langue des élus, IX, 256.

La Coré, intendant de Franche-Comté. Favorable à l'affranchissement des serfs de Saint-Claude, XLVII, 479.

La Coste (l'abbé Emmanuel-Jean). Son crime de faux, et châtiment qu'il subit, XXX, 538. — Quatrain sur sa mort aux galères de Toulon, XLI, 310. — Vers satiriques et notes qui le concernent, IX, 293; X, 567; XLI, 310.

Lacoste. Fait la musique de *Biblis*, opéra, XXXIII, 306.

Lacotte (Mlle), comédienne. Anecdote qui la concerne, XXXIII, 306.

Lacour (James de). *Billets que Voltaire lui écrit à Francfort*, XXXVIII, 91, 98. — Envoie à la *Gazette* de Bâle une relation des incidents de Francfort, 96.

La Cour (Mme de). Lettre que l'auteur lui écrit en 1759, XL, 179.

Lacouture, fou de Louis XIV. Mot qu'on en cite au sujet des sermons, XLIII, 404; XLVIII, 233.

Lacroix, jésuite, théologien de Cologne. Éditeur d'un ouvrage de Busembaum, autre jésuite, où l'on prêche la doctrine la plus monstrueuse du parricide et du régicide, XII, 559. — Ses principes politico-papistes, XXIV, 98.

Lacroix (P.-F. de), avocat à Toulouse. Auteur d'une *Lettre de J.-J. Rousseau, qui contient sa renonciation à la société*, XLII, 536. — Protecteur et défenseur des Sirven devant le parlement de Toulouse, XLVI, 283, 495, 510, 554; XLVII, 307. — Lettres que l'auteur lui écrit en 1770 et 1771, au sujet de la mort de l'abbé Audra et de l'affaire Sirven, 257, 307, 566.

Lacroix (Jacques-Vincent Le Jeune de), avocat à Paris. Lettres qui lui sont adressées en 1772, sur son *Spectateur français*, XLVIII, 48. — Cru l'auteur d'un libelle infâme contre Voltaire et le comte de Morangiès; notes contradictoires à ce sujet, XXIX, 33; XLVIII,

315, 318, 323, 325 et suiv. — Auteur de mémoires pour la famille Véron, XXVIII, 472. — En 1773, lettre qui lui est adressée au sujet de l'affaire Morangiès, XLVIII, 327. — Démenti qu'il donne à Linguet dans son mémoire, 425. — Autre lettre qui lui est adressée sur l'idiotisme, XLVIII, 406. — Et en 1775, sur ses *Mémoires*, XLIX, 201. — En 1776, Turgot lui recommande un protégé de Voltaire, 524. — Auteur d'un mémoire contre Turgot, *sur l'existence des six corps et la conservation de leurs privilèges;* ce qu'on en dit, 538, 540. — Notice, XXVIII, 479; XLVIII, 48.

Lacroix, auteur d'un *Abrégé de l'Histoire de Turquie*, publié en 1768. Éloge de cet ouvrage, XLVI, 58.

Lacroix (M.-A.). Son parallèle entre l'œuvre de Shakespeare et celui de Voltaire, II, 490; III, 82; IV, 540.

Lacroix (*M.* Paul). Retrouve une lettre de Pimpette Dunoyer à Voltaire, XXXIII, 19. — Ce qu'il écrit sur la violation des tombeaux de Voltaire et de Rousseau, I, 498.

La Croze (Mathurin Veyssière de). Érudit célèbre, qui de bénédictin s'était fait luthérien, et était devenu bibliothécaire du roi de Prusse, XX, 38. — Pourquoi quitta son ordre et sa religion, XIV, 82. — Sa mémoire prodigieuse, *ibid.* — Est l'auteur du *Christianisme des Indes;* ce qu'on dit de cet ouvrage, *ibid.* — Critiques hardies sur le *Deutéronome*, qui lui sont imputées, XXX, 114. — Apologiste de Vanini, XVII, 471, 472. — Sa mort, et notice qui le concerne; cas particulier qu'en faisait Frédéric, XX, 38; XXXV, 277. — Bon mot qu'on en cite, au sujet des *Actes sincères* de dom Ruinart, XX, 38. — *Sa Vie*, par Jordan, XIV, 82.

Lactance. Ce qu'il était, XXXI, 88. — Cas qu'il faut faire de ce qu'il raconte au sujet de l'abdication de Dioclétien, *ibid.* et suiv. — Regardé comme un Père de l'Église, 89. — Comment a prétendu faire connaître la nature de Dieu, *ibid.* — A recueilli presque tous les vers attribués aux sibylles, XVIII, 169; XXVI, 239. — Et les a regardés comme des preuves convaincantes, XVII, 314. — Argument pressant qu'il met dans la bouche d'Épicure sur l'origine du mal, et faible réponse qu'il y fait, 582, 583. — Son opinion ridicule sur le ciel matériel et sur les antipodes, XVIII, 185, 190. — Comment explique le mystère de l'Incarnation, XI, 497. — Vers latins qu'on lui attribue sur la naissance de Jésus dans une étable, XXVII, 91. — Comment s'exprime sur la Trinité, XX, 538, 539; XXVI, 261. — A quelle époque place le prétendu voyage de saint Pierre à Rome, XX, 595. — N'a fait aucune mention de la vision de Constantin, 583.

Lacueva, cardinal. — Voyez Bedmar.

Lacurne de Sainte-Palaye (Jean-Baptiste de). Ce que dit l'auteur de son *Glossaire*, XXXIX, 85, 100. — Élu, en 1758, à l'Académie française; complimenté à ce sujet, XXXIX, 455. — Notice, *ibid.*, 85.

Ladislas Ier, roi de Hongrie. N'était que duc; le titre de roi lui fut donné par Frédéric Barberousse, XIII, 319.

Ladislas II ou Lancelot, roi de Hongrie et de Naples. — Voyez Lancelot.

Ladislas III, roi de Hongrie. Tué par les Tartares Cumins, qui ravagent ce pays, XIII, 374.

Ladislas IV, roi de Hongrie. — Voyez Venceslas V.

Ladislas V, ou Ladislas-Albert, roi de Bohême et de Hongrie. Fils posthume de l'empereur Albert II d'Autriche, XII, 235; XIII, 208, 447. — Élevé à la cour de Frédéric III, son tuteur, 448. — Mouvements en sa faveur contre Frédéric, qui refuse de le rendre à ses peuples, 451. — Il leur est rendu, 452. — Fuit à Vienne, lors du siège de Belgrade, 453. — Fait périr un des fils de Jean Huniade; est chassé du trône de Hongrie, XII, 235. — Meurt haï et méprisé, XIII, 208, 453.

Ladislas V, premier des Jagellons, et grand-duc de Lithuanie. Élu roi de Pologne, à condition d'y incorporer la Lithuanie et de se faire chrétien, XII, 223.

Ladislas IV ou VI, roi de Pologne, fils du précédent, connu sous le nom d'Uladislas. Élu roi de Hongrie, XII, 95, 223; XIII, 449. — Jure avec Amurat II une paix solennelle, XII, 95; XIII, 449. — Se laisse entraîner à la rompre, *ibid.*; XII, 95. — Est battu et tué à la bataille de Varnes, 96, 223, 235; XIII, 450. — Amurat le fait enterrer avec pompe, XII, 96.

Ladislas VI (Jagellon), fils de Casimir IV. Est élu roi de Pologne, XIII, 456. — Dispute la Bohême à Mathias Huniade, qui la lui laisse, *ibid.* — Épouse sa veuve Béatrix, et est élu roi de Hongrie, 461. — Eut à lutter contre les prétentions de l'empereur Maximilien, XII, 235. — Traité par lequel il reconnut celui-ci pour son successeur, XIII, 461.

Ladislas-Sigismond, roi de Pologne, fils de Sigismond III. Voit diminuer son royaume par la défection des Cosaques, XIII, 127. — Vainqueur des Turcs; envoie, en 1645, une ambassade magnifique à la cour de France pour épouser par procureur la princesse Marie-Louise de Gonzague de Nevers, XIV, 14. — Meurt sans postérité, *ibid.*; XIII, 127. — Comment fut sur le point de monter sur le trône de Russie, 134; XVI, 428. — Protégea un faux Démétri, qui fut ensuite livré à la Russie par le duc de Holstein, XIII, 134.

La Dixmerie (Nicolas Bricaire de), littérateur. Lettre en réponse à des vers qu'il avait adressés à Voltaire sur son retour à Paris en 1778, L, 368. — Notice, *ibid.*

Ladoga. Lac, ville, canal, près de la Néva, XVI, 482, 595.

Ladoule, négociant à Bordeaux. Victime d'un incendie; Voltaire demande à Turgot et au duc de Richelieu leur protection pour lui, XLIII, 98.

La Drevetière (de). Son *Essai sur l'amour-propre*, poème, XXXIV, 436.

Ladvocat (l'abbé), bibliothécaire de la Sorbonne. L'un des plus sages et des plus modérés littérateurs, comme des plus savants; éloge de son *Dictionnaire historique*, XXIX, 279. — Erreurs qu'on y relève, XIV, 86, 120, 122; XXVI, 522.

Lænas (Popilius). — Voyez Lœnas.

La Fare (Charles-Auguste, marquis de). Connu par ses *Mémoires* et par quelques vers agréables; notice, VIII, 573; XIV, 82. — A quel âge il devint poète, et pour qui il composa ses premiers vers, *ibid.* — Comment apprécié dans le *Temple du Goût*, VIII, 573. — Son éloge, X, 260. — Ses *Mémoires* réfutés au sujet de la conduite qu'il impute à la cour depuis la mort de madame Henriette, XIV, 476. — N'a presque écrit qu'une satire; comment l'homme aimable devint un historien injuste, *ibid.* — Vers dont il est l'auteur cités, XXXII, 519, 524, 550. — Première édition de ses poésies, XXXIII, 121. — C'est son esprit qui anime Villevieille, L, 457.

La Fare (Philippe-Charles de), fils du précédent. Officier dans la guerre de 1701, et depuis maréchal de France, XIV, 17. — Prend Charleroi en 1746, XV, 257.

La Fare (Étienne-Joseph de), frère puîné du précédent, et évêque de Laon. Ses tracasseries avec le parlement de Paris en 1731, XXXIII, 228.

La Fare de Montclar (Mme de). Fâchée de voir imprimer les poésies de La Fare, XXXIII, 121.

La Fargue (Étienne de), littérateur. Lettre qui lui est adressée en 1761, XLI, 399. — Autre en 1765, XLIII, 428.

La Faye (Jean-Élie Lériget de), capitaine aux gardes, géomètre. Insulté par les couplets attribués à J.-B. Rousseau, le maltraite publiquement, XIV, 125. — Bassesse de ce dernier, qui en reçoit de l'argent pour arrêter les poursuites de cette affaire, *ibid.* — Mourut membre de l'Académie des sciences, 88; XXII, 333. — Autres détails de sa querelle avec J.-B. Rousseau, 342; XXXIV, 133.

La Faye (Jean-François Lériget de), frère cadet du précédent, de l'Académie française. Éloge de ses vers en faveur de la rime, II, 57. — Vers de Voltaire en lui adressant la dernière préface de sa tragédie d'*Œdipe*, X, 486. — Heureux et sage emploi qu'il fit de sa fortune, VIII, 594. — Son portrait en vers, X, 224, 489. — Lettre en prose et en

vers qui lui est adressée en 1716, XXXIII, 43. — Ses vers sur Abeille, XXXII, 524. — Son épigramme contre Boindin, XIV, 93; XXXII, 526. — Autre contre J.-B. Rousseau, XXII, 336. — Quatrain à l'occasion de sa mort en 1731, XXXIII, 225. — Vers de Voltaire qu'on lui a attribués, X, 521. — Note qui le concerne, XIV, 88.

La Faye (Jean-François Lériget de), secrétaire du cabinet du roi, neveu du précédent. Lettre en vers et en prose qui lui est adressée en 1736, XXXIV, 135. — Tué au siège de Gênes; son éloge, *ibid.*; XXIII, 256.

La Fayette (Mlle de), femme d'honneur d'Anne d'Autriche, et maîtresse de Louis XIII. Pourquoi le jésuite Caussin, confesseur du roi, favorise cette liaison, XIII, 26. — Intimidée par Richelieu, est obligée de se jeter dans un couvent, *ibid.*

La Fayette (Marie-Madeleine de La Vergne, comtesse de). Est auteur de la *Princesse de Clèves* et de *Zaïde*, mis sous le nom de Segrais, VIII, 571. — Place qu'elle occupe dans le *Temple du Goût*, 570. — Ses romans furent les premiers où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce, XIV, 83. — Son *Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, citée au sujet de la mort soudaine de cette princesse, 453.

La Fayette (marquis de). Tué, en 1757, à la bataille de Rosbach, XV, 349.

La Ferrière (Jean de), vidame de Chartres. Condamné à mort comme protestant, et pendu en effigie avec l'amiral Coligny, XV, 525.

La Ferté (maréchal de). Repoussé par Condé devant Arras, XIV, 208. — Fait prisonnier par le même au siège de Valenciennes, 212.

La Ferté. Vers dont il est l'auteur cités, XXXII, 532, 537.

La Ferté-Imbault (de), marquis d'Étampes. Auteur, à dix-huit ans, d'une tragédie dont les vers sont très harmonieux, VIII, 600.

La Ferté-Imbault (Mme de), fille de Mme Geoffrin. Vendue à la cabale dévote; comment se conduit dans la dernière maladie de sa mère, L, 103, 134. — Lettre curieuse qu'elle écrit à d'Alembert, *ibid.* — Saillie épigrammatique contre elle, 338.

La Ferté-Sennectère (Henri, duc de), maréchal de France. Se distingue à Hesdin et à Rocroi; notice, XIV, 17. — Anecdote qui le concerne, XVIII, 392.

La Feuillade (François d'Aubusson, depuis maréchal de). En 1664, suit le comte de Coligny, envoyé en Hongrie contre les Turcs, XIV, 231. — Son caractère entreprenant, *ibid.* — En 1669, mène près de trois cents gentilshommes au secours de Candie, à ses propres dépens, 245. — Commande, sous Louis XIV, au siège de Valenciennes, 276. — Construit à ses dépens la *place des Victoires* à Paris, et y érige une statue à Louis XIV, 14. — Ce qu'il dépensa, pour ce monument, de grandeur d'âme et de reconnaissance, 494. — Sa mort, 14.

La Feuillade (Louis d'Aubusson, duc de), fils du précédent, et comme lui maréchal de France. Notice qui le concerne, XIV, 14. — Gendre de Chamillart; son portrait, 373; XXXIII, 54. — Perd la bataille de Turin contre le prince Eugène, XIV, 374. — Conte populaire à ce sujet, *ibid.*; XXIII, 433. — Saillie singulière de ce seigneur à une représentation de *Cinna*, XXXI, 362; XLI, 566. — Vers à sa louange, dans la *Fête de Belébat*, II, 294. — Épître en vers, qui lui est adressée par l'auteur, sur son peu de tempérament, X, 254. — Cité au sujet du *Masque de fer*, XIV, 428.

Laffichard (Joseph), littérateur. Pseudonyme de Voltaire pour la satire *le Temps présent*, X, 207. — Mis en scène dans le *Supplément du discours aux Welches*, XXV, 252 et suiv.

Lafitau, jésuite. Ses absurdités pour prouver d'où sont venus les premiers habitants d'Amérique, XI, 24 et suiv. — Raisons curieuses qu'il donne de la couleur des Caraïbes et de celle des Nègres, *ibid.*; XXVI, 404. — Ouvrages qu'il a publiés, XI, 24.

La Follie (Louis-Guillaume de). Lettre qui lui est adressée, en 1775, au sujet de son *Philosophe sans prétention*, XLIX, 467. — Notice, *ibid.*

Lafond (les époux), anciens domestiques de la marquise du Châtelet. Accusés d'avoir dérobé une partie des manuscrits de l'auteur; mémoire et lettres de Mme Denis au lieutenant de police sur cette infidélité domestique, XXXVII, 266, 269, 271, 274. — Ce que Longchamp écrit à ce sujet à Voltaire, 396.

Lafontaine, valet de Calvin. Dénonciateur de Servet, XII, 307; XXX, 579.

La Fontaine (Jean). Ses *Fables* et ses *Contes* appréciés; beautés et défauts qu'on y remarque, XIV, 83 et suiv. — Est incorrect, peu châtié, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, 550. — Était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables, *ibid.* — Celles d'entre elles qu'on pourrait lui appliquer, 551. — Est le seul des grands hommes de son temps qui ne fut ni connu ni protégé de Louis XIV, 83, 550. — Et pourquoi, XXX, 326. — *Instinct* divin qui le caractérise, XXXVI, 336. — Réflexions de Vauvenargues sur l'emploi de ce mot pour caractériser son génie, 341 et suiv. — Couleurs fortes dont La Bruyère s'est servi pour le peindre, XXX, 327. — Pourquoi, de tous les auteurs, est celui dont la lecture est d'un usage plus universel, XXIII, 379. — Fit de mauvaises satires contre Lulli, XXX, 328. — Sa *Psyché*, roman aimable, beaucoup trop allongé, XXIII, 123. — Ses *Amours de Mars et de Vénus*, pièce qui ne se trouve que dans l'édition de 1750, XXX, 318. — Observations critiques sur son *Ode au roi* pour Fouquet, sur ses *Comédies*, ses *Opéras*, et sur l'édition de ses œuvres par d'Olivet, 321 et suiv. — Est presque égal, dans ses bonnes fables, aux grands hommes de son mémorable siècle, 323. — Est celui qui, dans ce genre, a le mieux enchâssé l'esprit des autres, 328. — Est celui qui a traité les fables d'Ésope avec le plus d'agrément : comment il a eu, en France, plus de réputation que l'inventeur même, XIX, 61. — Qu'il n'y a pas une seule de ses bonnes fables qui ne vienne du fond de l'Asie, XXX, 347. — Jugement qu'on en porte, XXIII, 377 et suiv. — Observations critiques y relatives, XIX, 61 et suiv.; XX, 528, 529; XXV, 242 et suiv. — N'en sont pas moins un ouvrage immortel, 244. — En quoi est inférieur à Phèdre, XIX, 64. — En quoi lui est supérieur, X, 197. — Ses *Contes* sont les meilleurs que nous ayons; quel est leur grand défaut, XXV, 244. — D'où il en a tiré la plupart, XLIX, 356. — Observations critiques y relatives, *ibid.*; XXX, 329. — Son aventure avec le fanatique Pouget à leur occasion, 331; XIV, 550, 551. — N'a pas embelli tout ce qu'il a imité, XLIX, 356. — Y a surpassé Boccace et Rabelais, mais est resté au-dessous de l'Arioste, XIV, 83; XXV, 244, 245; XXX, 329; XLIX, 120. — Insolente préface de l'édition qui en fut publiée en 1743, sous la rubrique de Londres, XXX, 332. — Ce qui peut excuser Boileau de ne l'avoir jamais compté parmi ceux qui faisaient honneur au siècle de Louis XIV, XIX, 62. — Fautes qu'on lui reproche contre la langue et contre la correction du style, *ibid.* et suiv. — Homme unique dans les nombreux et excellents morceaux qu'il nous a laissés, et qui conviennent à tous les hommes comme à tous les âges, 64. — Sa question singulière à un docteur, au sujet de Rabelais et de saint Augustin, X, 143. — Vers qui le caractérisent, VIII, 578. — Examen de ses vers sur l'amitié, XXIII, 330. — C'est le seul poète de son temps qui l'ait célébrée, *ibid.* — Autres éloges, VIII, 568; X, 385. — Ce qu'il retranche de ses ouvrages dans le *Temple du Goût*, VIII, 578. — De son Éloge par La Harpe et Chamfort, XLIX, 119 et suiv. — Vers dont il est l'auteur, cités, XXXII, 532.

La Force (Jacques Nompar de Caumont, maréchal de). Comment, n'étant encore qu'enfant, échappe au massacre de la Saint-Barthélemy, VIII, 83, 272. — Par-

ticularités curieuses qu'il raconte lui-même sur cette journée et sur son étonnante aventure, 83. — N'étant encore que marquis, chasse l'armée royale devant Montauban, où il commande, XII, 583. — Est créé maréchal de France pour prix de sa soumission au roi, 585. — Fait arrêter le maréchal de Marillac, d'après l'ordre de Richelieu, XIII, 13. — Ses *Mémoires*, VIII, 83; XIV, 17. — Sa mort; notice qui le concerne, *ibid.*

La Force (mademoiselle de). Connue à la cour de Louis XIV par ses galanteries, IX, 330. — Son aventure avec l'acteur Baron, *ibid.*, 341.

Lafosse (Charles de), peintre célèbre; notice, XIV, 149.

Lafosse (Antoine de), auteur dramatique. Sa tragédie de *Manlius* est la meilleure de son théâtre, XIV, 84. — Il en a pris le sujet dans la *Venise sauvée* d'Otway, II, 316. — Notice, XIV, 84. — Voyez *Manlius*.

Lafosse (la femme). Prétendu miracle de la façon des jansénistes, opéré sur elle dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, XV, 61. — Part qu'y prend Voltaire, XXXIII, 141, 144.

La Frenaie, conseiller. Se tue chez Mme de Tencin pour lui faire pièce, XLV, 316; XLVII, 482.

La Galaisière, chancelier du roi Stanislas. L'auteur est très touché de la mort de sa femme, XLI, 498.

La Galaisière (Mlle de). Vers que lui adresse Voltaire sur ce qu'elle jouait le rôle de Lucinde dans l'*Oracle*, X, 555.

La Galaisière. — Voyez Le Gentil.

La Galissonière (marquis de). Défait la flotte de Port-Mahon, XV, 339. — Comment était maître des signaux de l'amiral Byng, 340.

La Garde (baronne de), maîtresse de l'abbé Terrai. Anecdote qui la concerne, XLVII, 539.

Lagercron, général Suédois. Égare l'armée de Charles XII dans les marais de l'Ukraine, XVI, 238.

La Grange (le cardinal). Donne à Urbain VI un démenti dans son premier consistoire, XI, 544; XIII, 422. — Porte à Avignon ses trésors amassés comme ministre de Philippe de Valois, XII, 56.

La Grange, traducteur élégant et judicieux de Lucrèce, XVIII, 374. — S'est laissé surprendre par les prétendues expériences de Needham, *ibid.*; XLVI, 105, 111; XLVII, 176.

La Grange. — Voyez Truchis.

La Grange-Chancel. Son *Épître à Voltaire sur OEdipe*, et les Dissertations qui la suivent; passages critiques qu'on en cite, II, 10, 41, 92; XXI, 189. — Son *Amasis* est le sujet de *Mérope*; éloge de cette pièce, et son succès, IV, 181. — Jugement porté sur cet ouvrage, XXXIV, 375. — Sa tragédie de *Sophonisbe*, VII, 32. — Critique de son *Athénaïs*, V, 85. — Sa pièce d'*Érigone* appréciée, XXXIII, 242. — Ses *Philippiques* contre le régent, libelle diffamatoire dont les injures seules ont fait tout le succès, X, 285, 431. — On lui a pardonné, 285, 431.

Lagros, bourgeois à Seigny. Lettre que le président de Brosses lui écrit en 1776, dans laquelle il critique les arrangements pris par les états du pays de Gex avec la ferme générale, et l'ingérence de Voltaire dans les affaires de cette province, L, 145, 146.

La Guesle, procureur général du temps de la Ligue. Conduit Jacques Clément à Saint-Cloud, VIII, 138. — Soupçons qu'il conçoit contre lui, *ibid.* — Sa déposition dans le procès criminel fait au cadavre du meurtrier, XII, 537; XV, 541.

La Guette, ministre. Est appliqué à la question sous Charles le Bel, et meurt dans les tortures, XII, 112.

La Guiche, commandant à Mâcon. Refuse d'obéir aux ordres de la cour, qui, à l'époque de la Saint-Barthélemy, avait ordonné le massacre des protestants dans toutes les provinces, VIII, 87; XII, 511.

La Harpe. Fait la tragédie de *Warwick* en 1763; ce que lui écrit Voltaire à ce sujet, XLIII, 56. — Vers de cette pièce qui sont imités de *Brutus*, II, 363. — Vient à Genève en 1765; générosité de l'auteur à cette occasion, XLIII, 496. — Son séjour à Ferney en 1765; il y

veut faire une tragédie tirée de l'histoire de France (*Pharamond*); réflexions à ce sujet, XLIV, 3, 9, 10, 14, 16, 21. — Remporte le prix de poésie à l'Académie de Rouen, 56. — Voltaire l'exhorte à suivre la carrière des vers, et lui présage des succès, *ibid.* — Son nouveau séjour à Ferney avec sa femme, en 1766 et 1767; y travaille à une nouvelle tragédie, 523, 531. — Ce qu'en dit Voltaire, XLV, 58, 111, 165, 235, 289, 324, 390, 397. — Remporte divers prix à l'Académie française, XLIV, 384, 434, 546, 560, 563; XLV, 100, 165, 320, 367; XLVII, 494; XLVIII, 449; XLIX, 358. — Lui et sa femme, acteurs excellents, XLV, 42, 76, 77, 92, 146, 165, 236. — Démarches faites par l'auteur pour lui faire accorder moitié de la pension qui lui est dévolue, 79, 80. — Anecdotes relatives à son intimité avec l'auteur à Ferney, I, 363, 364. — Ce que Voltaire écrit de lui en vers et en prose à Mme du Boccage, XLV, 492. — Phrases de son *Éloge de Charles V*, tronquées ou supprimées par les censeurs théologiens, 320, 334. — S'est trompé dans son *Gustave*, 113. — Éloge de son *Épître à l'abbé de Rancé*, et préface que Voltaire mit en tête de cette pièce de vers, XXVI, 567; XLV, 168, 171, 172; XLVI, 541. — Comment cette épître est appréciée par Mme du Deffant, XLVII, 45. — Considéré comme devant être un des piliers de l'Église philosophique, XLV, 356. — Voltaire se plaint de n'avoir pas reçu de ses nouvelles depuis son départ de Ferney, 439, 447. — Auteur d'une épigramme sanglante contre Dorat, qu'il met sous le nom de Voltaire, et mécontentement qu'en exprime celui-ci, 152, 155, 180, 460, 467, 469, 470, 525, 542. — Accusé d'avoir pris, en 1768, dans la bibliothèque de l'auteur, le second chant de la *Guerre de Genève*, qui ne devait jamais paraître, et de l'avoir indiscrètement répandu dans Paris, 545, 546, 547. — Imputations contre lui, au sujet de sa retraite précipitée de Ferney; Voltaire les déclare calomnieuses dans le *Journal encyclopédique* et le *Mercure*, XXVII, 17. — Motifs qu'avait l'auteur de prendre publiquement sa défense, quoiqu'en particulier il l'accusât indirectement d'avoir violé l'hospitalité, en lui emportant des manuscrits, I, 6; XLV, 547; XLVI, 8, 23, 389, 404, 410. — Autres soustractions faites à la même époque, qui lui ont été reprochées depuis par Wagnière, I, 6. — Ce que dit l'auteur de sa tragédie de *Mélanie*, qu'il appelle *la Religieuse*, XLVII, 13. — Cette tragédie appréciée par Mme du Deffant, 45. — Loué à l'occasion de cet ouvrage, VII, 243, 244; XLVI, 540; XLVII, 7, 8, 22, 26, 55, 100; L, 229. — Comment la représentation en est empêchée à Genève, XLVII, 294. — Éloges donnés à sa *Traduction de Suétone*, 84, 154, 209. — Recommandé par l'auteur à la duchesse de Choiseul, 209. — On lui impute des vers contre le maréchal de Richelieu, 364. — Justifié à ce sujet, XLVIII, 84. — Son *Éloge de Fénelon*, couronné en 1771 à l'Académie française, XLVII, 494, 503. — Et supprimé par un arrêt du conseil; détails sur les tracasseries qu'il éprouve à ce sujet, 517, 518, 521. — De son *Épître d'Horace à Voltaire*, en réponse à celle de l'auteur au poète romain, XLVIII, 230. — De son *Éloge de Racine*, et des notes judicieuses qui l'accompagnent, 262, 284 et suiv. — Il semble à Voltaire le seul auteur capable de relever un peu le siècle, qui dégringole, VII, 171; XLVIII, 262, 330, 345. — De sa *Traduction du Camoëns*, 449; L, 94. — Est assisté par l'auteur dans une situation pressante, XLVIII, 534. — Réflexions sur les persécutions qu'il éprouve, *ibid.* — Intérêt que Voltaire et d'Alembert prennent à lui, à raison de cette injustice, 564, 566; L, 22. — Opinion que Voltaire a de ses talents et de son style, XLIX, 37; L, 94, 144, 158. — Ses vers sur l'édit du 31 mai 1774, XLIX, 35. — Condamné pour avoir loué dans le *Mercure* l'écrit sur l'*Abolition des corvées*, 495, 496. — Reçoit une pension du grand-duc de Russie, 169. — Loué sur *Menzikof*, 280, 281. — Sur son *Éloge de Catinat*, 354, 373, 382, 385. — En 1775, les augustins portent con-

tre lui une plainte qui soulève l'indignation de l'auteur, 361, 362. — Voltaire le voudrait voir de l'Académie; démarches pour l'y faire entrer, 526, 535; L, 15, 20. — Il y est admis en 1776, 20, 26, 29. — Détails relatifs à sa réception, 51. — Loue dans son discours Voltaire, 53. — Qui lui conseille d'abréger la *Pharsale*, 51. — Son *Journal de politique et de littérature* n'a pas le succès qu'il mérite, 167, 168, 188, 342. — Note relative à sa tragédie de *Virginie*, XLIV, 9. — Se trompe lorsqu'il avance que Voltaire s'est rendu à Baireuth en quittant Berlin, XXXIX, 17. — Épître en vers qui lui est adressée, X, 408. — Réponse à un compliment en vers qu'il avait prononcé sur le théâtre de Ferney, avant une représentation d'*Alzire*, 575. — Sur des vers qu'il avait faits à l'occasion de saint François, patron de Voltaire, 582. — Des *Anecdotes sur Fréron*, qui lui ont été faussement attribuées, XL, 517; XLI, 196, 256; XLVII, 110, 164, 167; L, 191, 212, 213. — Lettre qui lui est adressée, en 1772, au sujet d'une Dissertation sur l'Ode, qu'il avait insérée dans le *Mercure*, XLVIII, 73. — Autre, sur diverses pièces qu'on attribuait à Voltaire, 117. — Autres, faisant partie de la Correspondance générale, de 1763 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIII, XLIV, XLVI à L.) — Critique qu'il fait de *Zulime*, après la mort de l'auteur, et note à ce sujet, IV, 4. — Anecdote qu'il rapporte sur Voltaire, à qui l'on conseillait d'abandonner le théâtre, II, VIII. — Jugement et anecdote sur *Zaïre*, 534, 535, 581. — Sur *Adélaïde du Guesclin*, III, 75. — Sur *la Mort de César*, 297. — Sur *Alzire*, 370. — Sur le mot de Voltaire à Louis XV, après la représentation du *Temple de la Gloire*, IV, 347. — Sur *Oreste*, V, 75. — Sur l'origine de *Tancrède*, V, 489. — Critique la versification de cet ouvrage, 491. — Rapporte l'effet produit à la première représentation, 534. — Jugement sur *Olympie*, VI, 93. — Critique et analyse des *Lois de Minos*, VII, 164. — Sur la première représentation d'*Irène*, 320. — Sur le couronnement de Voltaire, 323. — Jugement sur *Agathocle*, 390. — Sur la supériorité de Voltaire dans le roman philosophique, XXI, III. — Texte de son *Éloge de Voltaire*, lu en 1780 à l'Académie française, I, 145 et suiv. — Variante inédite de la *Loi naturelle*, rapportée par lui, IX, 462. — Sa notice sur d'Argental, L, 389 et suiv. — En 1802, Beuchot lui propose de donner une édition des *OEuvres choisies de Voltaire*, I, IX, XXIX.

La Haye, ville de Hollande. Séjour de trois mois qu'y fait le czar Pierre dans son second voyage en Europe, XVI, 562. — Ce que l'auteur dit des agréments de cette ville, XXXIII, 74; XXXVI, 229. — Vers sur le palais délabré qu'y avait le grand Frédéric, XXXV, 518.

LA HEUZE (M^me^ DE). S'y prend mal pour la défense de Lally, XLVIII, 430.

LA HIRE, grand capitaine du temps de Charles VII. Rôle qu'il joue dans la *Pucelle*, IX, 33.

LA HIRE (Philippe de), savant mathématicien. A beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France; notice, XIV, 84, 536.

LA HODE. — Voyez LAMOTTE, ex-jésuite.

La Hogue (bataille navale de). Premier échec que reçut sur mer la puissance de Louis XIV, XIV, 305; XXXII, 493. — Pertes que fit la France dans cette journée, XIV, 512.

LA HOULIÈRE (MARCHAND de), commandant à Salles, neveu de Voltaire. Recommandé par lui auprès du duc de Choiseul, XLII, 64, 86, 282; L, 458, 459, 460. — Lettres qui lui sont adressées en 1770, XLVII, 216, 231; L, 458, 459. — En 1772, l'auteur lui envoie une montre de la fabrication de Ferney, L, 461. — Derniers devoirs qu'il rend à l'auteur, I, 431, 436, 439, 452. — Notes qui le concernent, XXXVI, 212, 223.

LAINÉ ou LAINEZ (Alexandre). Poète singulier dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux, XIV, 84. — Ceux qu'il fit pour M^me^ Martel, cités comme les plus délicats, 85.

LAINET (Pierre). — Voyez LENET.

Lainez, général des jésuites. Puérilités qu'il débite au collège de Poissy; son audace avec la reine Catherine de Médicis, XII, 503, 504. — Au concile de Trente, ne reconnaît de droit divin que dans le pape, 522. — Compose avec Ignace de Loyola les lois de son ordre, 342. — Autres notes qui le concernent, 503, 504; XV, 512.

Laïs, courtisane grecque. Vers à son sujet, imités de l'*Anthologie*, XVIII, 559.

Laître (de), chancelier sous Charles VI. Accompagné de plusieurs magistrats, va demander, au nom de la ville de Paris, la protection de Henri V, roi d'Angleterre, qui ravageait alors la France, XV, 466.

La Jonchère (le trésorier général). Accusé de malversations avec le ministre de la guerre Le Blanc, XXXIII, 88. — Mis à la Bastille et à Vincennes, 89.

La Jonchère. Auteur d'un *Projet de finances*, en quatre volumes : misérable qui avait la prétention d'enrichir l'État, et qui demandait l'aumône, X, 180. — Son ouvrage, attribué mal à propos à un trésorier général du même nom, XV, 168; XIX, 31; XXVI, 140, 361; XXXVIII, 148. — Auteur d'un libelle contre Voltaire; à quel prix offre de lui en céder tous les exemplaires, *ibid.*; XXIII, 58, 437; XXVI, 140; XXXV, 466.

La Jonquière (marquis de), chef d'escadre. Perd la bataille navale du Finistère, XV, 324. — Hommage rendu par les Anglais à sa bravoure et à ses talents, *ibid.*

Lalain (comte de), général de Charles-Quint. Prend Térouane avec le comte de Reuss, et la rase, XIII, 528.

Lalande (Jérôme de), de l'Académie des sciences. Notice, XLVI, 132. — Ses talents en astronomie, XX, 208. — Comment, en 1773, répand la frayeur dans les esprits; XLVIII, 377. — Invité à venir à Ferney, 470. — Lettres qui lui sont adressées, de 1768 à 1775. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVI, XLVIII, XLIX.) — Vénérable de la loge des Neuf-Sœurs; reçoit Voltaire à l'initiation maçonnique, I, 426. — Allocution qu'il lui fait, 427. — Son allocution à Mme Denis lors de la fête funèbre donnée en l'honneur de Voltaire, 461.

Lalane, missionnaire jésuite. Sur quel fondement singulier a accusé les brames d'idolâtrie, XXIX, 110.

Laleu, notaire à Paris. — Voyez Delaleu.

La Ligerie, chirurgien. Auteur du remède appelé *Poudre des Chartreux*, XIV, 471. — Cité à l'occasion de la mort de Louvois, *ibid.* — A une représentation de *Phèdre*, XLVIII, 530.

La Lindelle, personnage imaginaire. Sa prétendue lettre adressée à Voltaire sur la *Mérope* de Maffei, et réponse de l'auteur, IV, 192, 196.

Lallemand, jésuite. L'un des fabricateurs de la bulle *Unigenitus*, XVI, 53; XVIII, 47; XXIV, 338; XXV, 350; XXVI, 149.

Lally (Thomas-Arthur, comte de). Sa belle conduite à Fontenoy, où il est fait brigadier par le roi sur le champ de bataille, XV, 359, 360; XXIX, 99. — Peu de temps après, devient l'âme de l'entreprise dirigée contre les Anglais en faveur du prince Édouard, *ibid.*; XV, 293, 360. — Son origine, son caractère; il est envoyé comme lieutenant général dans l'Inde, et y manque de ressources à son arrivée, 359 et suiv.; XXIX, 99 et suiv. — Y obtient cependant des succès, 130 et suiv. — Prend Arcate, assiège Madras; commencement de ses malheurs, 134 et suiv. — Comment il se fait des ennemis de tous ceux qui sont sous ses ordres, 137. — Lettres de plaintes et de menaces qu'il écrit au gouverneur de Pondichéry, 137; XV, 360. — Prend la Ville-Noire; le pillage met le désordre dans son armée, 361 et suiv. — Révolte et désertion parmi ses troupes, *ibid.*; XXIX, 140. — Son courage opiniâtre, malgré ses pertes, XV, 362. — Il se retire dans Pondichéry assiégée; comment y encourt la haine publique; ses plaintes et ses emportements, *ibid.* et suiv.; XXIX, 144 et suiv. — Sa tête paraît dérangée par les outrages dont on l'abreuve, 145; XV, 363. — Ses cruautés sur les Indiens, 361. — Pourquoi abandonné dans sa détresse, 362.

— Sommé par ses officiers de capituler, livre Pondichéry aux Anglais à discrétion, 364; XXIX, 145, 146. — Les habitants veulent le tuer; les Anglais le prennent sous leur sauvegarde, l'emmènent prisonnier à Madrid, et de là à Londres, 147 et suiv.; XV, 364. — On écrit en France contre lui, et il écrit contre ses adversaires, *ibid.;* XXIX, 149. — Relâché sur sa parole, vient à Fontainebleau, et de là se rend volontairement à la Bastille, où il reste quinze mois sans être interrogé, *ibid.* et suiv.; XV, 365. — Un Mémoire, trouvé dans les papiers du jésuite Lavaur, sert contre lui de témoignage, *ibid.* — Son procès, sa condamnation; réflexions sur la teneur de son jugement, *ibid.* et suiv.; XXIX, 157 et suiv. — Son indignation à la lecture de son arrêt; il tente de se détruire, charge ses juges d'injures et d'opprobres; est conduit au supplice avec un bâillon dans la bouche, *ibid.;* XV, 366. — Détails sur son exécution, XVI, 106. — Autres réflexions sur son procès et sur les accusations portées contre lui, XXVIII, 337; XXIX, 151 et suiv., 154, 155, 158, 159; XLVIII, 404. — Notice historique qui le concerne, 160 et suiv.; XL, 360. — Sur l'ancienneté de sa maison, XXIX, 150; XLVIII, 404, 430. — Lettre au comte d'Estaing à son sujet, XLIV, 415. — En quels termes Voltaire et d'Alembert en parlent dans leur correspondance, 308, 317. — Ce qu'en dit M^me^ du Deffant, XLVIII, 431. — Autres détails sur son compte, XLVI, 243; XLVIII, 362. — Cassation de l'arrêt qui l'avait condamné, I, 450, 451; XXIX, 161; XXX, 579; L, 397.

Lally-Tolendal (chevalier de), fils du précédent. Travaille, en 1773, à la réhabilitation de la mémoire de son père; lettres qu'il reçoit de Voltaire à ce sujet, XLVIII, 362, 387. — Voltaire le prend pour le neveu et non pour le fils du comte, 404. — Lui conteste le droit de demander la revision du procès de son père, *ibid.* — Pourquoi l'auteur ne peut faire usage de ses mémoires, 429, 470. — Obtient la revision du procès de son père; Voltaire lui renvoie à cette occasion les mémoires qu'il lui avait confiés, L, 222. — Éloge de son caractère et de ses talents, 272. — Il réussit dans son entreprise; billet de félicitation que lui écrit, en 1778, l'auteur mourant, 397; I, 434, 451. — Notice, XLVIII, 362.

La Loubère (Simon de), jésuite envoyé à Siam. On a de lui des Mémoires sur ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes, XIV, 85.

La Loubère (Antoine), autre jésuite. Savant mathématicien, qui voulut partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde, XIV, 86.

Lalourcé, avocat. *Mémoire à consulter et Consultation* qu'il dresse pour Lioncy et Gouffre dans leur affaire contre les jésuites Sacy et La Valette, XLI, 272.

La Luzerne (chevalier de). A ses habits brûlés par le tonnerre, sans éprouver lui-même aucun mal; plaisanterie à ce sujet, XL, 399.

La Luzerne (de). Son procès; défendu par Élie de Beaumont et considéré comme innocent par l'auteur, XLV, 552; XLVI, 394, 419, 533.

Lama (le grand-). Idole vivante des Tartares, XI, 179. — Origine de l'opinion populaire que sa personne est immortelle, XXIX, 490. — Précautions que prend ce pontife pour ne point mourir, 492. — Sa chaise percée distribuée à ses adorateurs, X, 420. — Vers et autres détails sur les singulières reliques que l'on en conserve, *ibid.;* XXIX, 488. — Voyez *Dalaï-Lama.*

Lamande, poète genevois. Anecdote qui le concerne, XLVI, 156, 158.

La Marche (comte de), fils aîné du duc d'York. Est reconnu roi sous le nom d'Édouard, XII, 208, 209. — Avait fait l'apprentissage de la guerre civile sous Warwick, 206. — Voyez Édouard IV.

La Marche (comtes de). — Voyez Adolphe et Engelbert.

La Marche (Claude-Philippe Fyot, marquis de), condisciple de Voltaire au collège Louis-le-Grand, premier président du parlement de Bourgogne. Lettres qui lui sont écrites en 1711,

XXXIII, 1 à 9. — Veut se faire religieux avec Voltaire, 7. — Lié avec Pont-de-Veyle, XLI, 553. — En 1756, malade, va consulter la Faculté de Montpellier, XXXIX, 73. — Son voyage et séjour à Ferney, en 1761, XLI, 400, 429. — Ce qu'en dit Voltaire, 438. — Le fait renoncer à donner *le Droit du Seigneur* sous le nom de Legouz, 400. — Prêt considérable que Voltaire lui fait, et réflexions à ce sujet, XLII, 302. — Cette créance de l'auteur constituée en dot à Mlle Corneille, *ibid.*, 305, 313, 351, 380. — A un différend avec son fils, qui inquiète Voltaire pour sa créance, XLII, 313. — Se soumet au jugement d'arbitres; réflexions de l'auteur à ce propos, 340, 341, 362. — Fonde, à Mervans, un hôpital transféré aujourd'hui à Châlon-sur-Saône, XLIII, 108. — Loué pour ses chansons, 201. — Auteur d'une *Histoire des impôts*, XLI, 154. — Couplets de Voltaire sur des vers que ce magistrat avait faits pour sa fille, X, 574. — Lettres qui lui sont écrites de 1761 à 1766. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLI à XLIV.) — Sa mort; lettre de l'auteur à ce sujet au président de Ruffey, et au fils du président de La Marche, XLVI, 61, 68. — Notice qui le concerne, XXXIII, 1.

La Marche (Jean-Philippe Fyot de), premier président du parlement de Bourgogne, fils du précédent. Lettres que Voltaire lui écrit en 1760, XL, 400, 427. — En 1761. (Voyez *Table particulière* du tome XLI.) — Choisi comme arbitre dans le différend entre l'auteur et le président de Brosses, XLI, 485. — Note dressée pour lui dans cette affaire, par Mme Denis et Wagnière, et suivie de commentaires par l'auteur, 513. — Son sentiment dans cette affaire, 504. — En 1763, vient à Ferney, XLII, 559, 563; XLIII, 17. — Voltaire lui recommande Clément de Dijon comme précepteur de ses enfants, XLII, 567. — Lettre de condoléance que lui écrit l'auteur en 1764, à l'occasion de la mort de sa femme, XLIII, 426. — Autre lettre de l'auteur au président de Ruffey sur le même sujet, *ibid.* — Ce que le duc de Praslin et l'auteur lui écrivent, en 1763, relativement aux dîmes revendiquées par les curés du pays de Gex, 9, 17, 46, 94. — Lettre que Voltaire lui écrit, en 1768, au sujet de la mort de son père, XLVI, 68. — L'auteur le choisit comme arbitre de son nouveau différend avec de Brosses, 103. — Renonce à la terre de La Marche, ce qu'on dit de cette famille, 542. — Ouvrage dont il est l'auteur, XLVII, 503.

La Marche-Conti (le prince de). Signale ses premières armes à Hastembeck, XV, 346. — Engagiste du pays de Gex, XL, 16. — Ses difficultés avec l'auteur, à propos de la terre de Ferney, 9, 69, 87, 122, 133, 145, 156, 301, 321, 322, 323, 330, 345, 346. — Notice, 156.

La Marck (comte de). Défend le poste du village d'Anthoin, à la bataille de Fontenoy, VIII, 389; XV, 243.

La Marck (duchesse de). Mentionnée, XXXIX, 137. — Part qu'elle prend à la petite guerre de Palissot contre les philosophes, XL, 385, 406.

Lamare (Nicolas de), commissaire au Châtelet. Son *Histoire de la Police*, ouvrage meilleur à consulter qu'à lire, XIV, 86. — Comment il en fut récompensé, *ibid.*

La Mare, gentilhomme français, colonel au service de Saxe. Part qu'il prend aux intrigues contre Charles XII pendant son séjour à Bender, XVI, 289.

Lamare (l'abbé de), élève de Voltaire, et auteur de quelques opéras. En 1736, Voltaire lui abandonne le profit de son *Enfant prodigue*, I, 78. — Obligé par l'auteur, en est soupçonné d'ingratitude, XXXIII, 512; XXXIV, 96. — Voltaire le charge de publier *la Mort de César*, et lui en abandonne le profit, XXXIII, 555. — Conseils qu'il lui fait donner pour la Préface de cette pièce, dont il retranche lui-même les éloges exagérés, 574, 577. — Se loue de ce jeune homme, XXXIV, 19, 25. — Lettre qu'il lui écrivit au sujet de quelques idées hasardées dans sa Préface, 49. — Texte de ce morceau sous la

forme d'*Avertissement*, III, 307. — Observations critiques y relatives, XXXIV, 49 et suiv. — Peu de soin qu'il apporte à la publication de cet ouvrage, 51. — Voltaire se propose de lui faire quelque bien, 68. — Secours en argent qu'il lui fait donner, 155. — Son ingratitude pour l'auteur, 124, 135, 139, 154. — Il lui escroque de l'argent, 65. — Autres plaintes de sa conduite, 345, 530, 535; XXXV, 58, 68, 72, 74. — Voltaire craint ses indiscrétions, par rapport à la comédie de l'*Enfant prodigue*, dont il ne veut pas s'avouer l'auteur, XXXIV, 65, 135, 143. — Et à la tragédie de *Mahomet*, dont il a extorqué le secret, et dont il était censé l'éditeur en 1742, IV, 100; XXXV, 324. — Présent qu'il lui fait de la comédie de l'*Envieux*, longtemps perdue et depuis retrouvée, III, 523; XXXV, 61. — Nouveaux secours qui lui sont donnés, *ibid.*, 68, 74. — Réflexions sur son peu de reconnaissance, 68, 74, 83. — Passage d'une lettre de M^me^ de Graffigny qui le concerne, 61. — Voltaire lui attribue le *Préservatif*, XLVII, 36. — Placet en vers adressé pour lui à la reine, XXXII, 410. — Auteur de la *Police sous Louis XIV*, 434. — Sa mort, XXXVI, 433. — Notice, XXXIV, 530; XXXIII, 574.

LA MARK (Charlotte de), princesse de Sedan. Mariée par Henri IV au vicomte de Turenne, VIII, 204.

LA MARQUE, chirurgien à Toulouse. Son ignorante déposition dans le procès de la famille Calas, XXIV, 388, 390, 396. — Inconséquences de son rapport sur l'autopsie du fils Calas; polémique qu'elles soulèvent, XLII, 137.

LA MARTINIÈRE (BRUZEN de), auteur d'un *Dictionnaire géographique*. Contes absurdes qu'on y relève, XVI, 126; XXIX, 116, 117. — Fautes nombreuses qu'il a corrigées dans l'édition de Puffendorf, XXXVI, 282. — A continué l'*Histoire de Louis XIV*, par le jésuite Lamotte, XIV, 389. — Calomnie qui déshonore cet ouvrage, 414. — Voltaire, en 1744, lui fait présent de son carrosse; lettre à ce sujet, XXXVI, 273. — Notice, *ibid.*

LA MARTINIÈRE-BENOIST (M^me^ de). Voltaire lui écrit une lettre que nous n'avons pas, XLIV, 152.

LAMBALLE (Aimé de), général des capucins à Rome. Envoie, en 1770, à Voltaire, un brevet de père temporel de son ordre, XLVI, 552, 565.

LAMBERG (Maximilien-Joseph, comte de), auteur du *Mémorial d'un Mondain*. Lettre qui lui est adressée en 1777, L, 182. — Notice, *ibid.*

LAMBERT, duc de Spolette. Joué par le pape Jean VIII, qui lui avait promis l'empire, entre dans Rome, et se saisit du pontife, qu'il est ensuite forcé de relâcher, XI, 303; XIII, 256. — Dévaste une grande partie de l'Italie, *ibid.*

LAMBERT, autre duc de Spolette. Après la défaite de Gui, son père, à Pavie, est sacré empereur par le pape Jean IX, XIII, 263. — Voyez GUI.

LAMBERT, habile sacramentaire. Dispute à Westminster avec le roi Henri VIII, qui lui donne le choix à la fin d'être de son avis ou d'être pendu, XII, 316, 317. — A le courage de choisir le dernier parti, et le roi, la lâche cruauté de le faire exécuter, *ibid.*

LAMBERT, un des anciens généraux de Cromwell. Battu et pris par les troupes de Monck, XIII, 83.

LAMBERT, auteur de quelques airs insipides, eut de la célébrité avant Lulli, X, 385.

LAMBERT (marquise de). Auteur de quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable, XIV, 86. — A fait un *Traité sur l'Amitié*, qu'elle mettait au rang des premiers devoirs; examen de ce qu'elle en dit, *ibid.*; XXIII, 331. — Quatrain inédit sur sa *Métaphysique d'Amour*, X, 476; XXXIV, 42. — Calomniée par La Beaumelle, XXVI, 162.

LAMBERT (C.-Fr.), auteur très fécond. Note qui le concerne, XXXVII, 357.

LAMBERT (Michel), le libraire. Note de police qui lui est relative, I, 319. — Lettre que Voltaire lui écrit en 1750, XXXVII, 93. — En 1754, entreprend une édition de ses œuvres, I, XVI. — L'auteur le blâme de l'avoir entreprise, XXXVIII, 237. — Et fait suspendre le

débit de son édition de l'*Essai sur l'Histoire universelle* ; lettre à ce sujet, 236, 237. — Voltaire lui fait présent de son privilège de l'*Orphelin de la Chine*, 388. — Lettre qu'il lui écrit à ce sujet, 460. — Ouvrages divers qu'il le blâme de réimprimer, XXXIX, 99.

Lambert. Rapporteur du conseil qui, en 1778, fit casser l'arrêt du parlement de Paris contre le général Lally, XXIX, 161.

Lamberti. Sa réputation comme historien, XXXVII, 356; XLI, 515. — Accusations consignées dans ses *Mémoires* contre Catherine Ire, au sujet de la mort du czar Pierre et de son fils Alexis, *ibid.* et suiv.; XVI, 588 et suiv. — Leur réfutation par Voltaire, 589.

La Meilleraye (Charles de La Porte, duc de), grand-maître de l'artillerie sous Louis XIII, et depuis maréchal de France. Se distingue sur la brèche de Hesdin, XIV, 19. — Surintendant des finances sous Louis XIV; notice sur son administration, 25. — Sa mort en 1664; fut le meilleur général de son temps pour les sièges, 19, 25. — Autres notes qui le concernent, XLV, 535.

La Meilleraye (duc de), fils du précédent, qui épousa Hortense Mancini, et prit depuis le nom et les armes de Mazarin. — Voyez Mazarin (duc de).

La Menardaye, prêtre. Auteur de l'*Examen des Diables de Loudun*, où il prétend prouver qu'il existe des possédés, IX, 64; XXIV, 475; XXX, 551. — Apologiste des meurtriers d'Urbain Grandier, XXV, 524.

La Mettrie. Son caractère, son portrait, I, 37; XXXVII, 194, 195, 319. — Le meilleur commentateur de Boerhaave, XXVI, 510. — Son *Homme-Machine*, *ibid.* — Plaisante anecdote avec Haller au sujet de cet ouvrage, qu'il lui avait dédié, XXXVII, 482; XL, 46, 61. — Autres réflexions sur son caractère et ses ouvrages, XXXVIII, 2, 3. — Son *Homme-Plante* et sa *Vie heureuse*, livres détestables, X, 125. — Poursuivi par la Faculté de médecine de Paris, se retire à Berlin, devient lecteur du roi Frédéric, et membre de son Académie, I, 37, — Mot de ce prince qu'il rapporte à Voltaire, et qui donne à l'auteur une idée du caractère du roi, 38, 230; XXXVII, 320, 321. — Lettre en vers et en prose, qui lui est adressée en 1751 sur ses goûts et sa gaieté, 287. — Autres vers sur une maladie, X, 548. — Causes de sa mort, et détails y relatifs, XXXVII, 338, 341, 391. — Mot du roi de Prusse sur ses derniers moments, 349. — Mourut comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins, I, 38. — Son éloge funèbre composé par Frédéric II, et réflexions à ce sujet, *ibid.*; XXXVII, 363. — Son livre contre les médecins apprécié, *ibid.* — Quelle mémoire il a laissée, *ibid.* — N'avait point les vices de sa profession; cherchait seulement à être athée, XL, 163. — Sa brochure de la *Vie heureuse*, ressuscitée, et faussement attribuée aux philosophes encyclopédistes, 415, 434. — Athée vertueux, honoré pendant sa vie et après sa mort, XXVI, 328, 510.

Lamy (Bernard), oratorien. Comment composa ses *Éléments de mathématiques*, XIV, 86. — Notice, *ibid.*

La Michodière, intendant d'Auvergne en 1757. Lettre qui lui est adressée sur la population de cette contrée, XXXIX, 267. — Intendant de Rouen en 1763, il en reçoit une autre au sujet du mariage de sa fille et de l'affaire des Calas, rapportée par M. de Crosne, son gendre, XLII, 387. — De ses *Recherches sur la population* des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume, XXI, 312; XLV, 423.

La Mina (marquis de), général espagnol. Combat en Piémont en 1744, sous l'infant don Philippe, XV, 211 et suiv. — Est envoyé pour sauver les débris de l'armée après la défaite de Plaisance, 266. — Se retire vers la Savoie, 268. — Seconde le maréchal de Belle-Isle, pour chasser les Autrichiens de la Provence, 269. — Marche qu'il propose avant le combat d'Exiles, 276.

Lamoignon (président de). Ce que lui dit Louis XIV en lui donnant cette place, XIV, 484. — Travaille, par ordre de ce

prince, à la réforme des lois, 506. — Et les nettoie de la rouille ancienne de la barbarie, XXVIII, 332. — S'oppose, dans le conseil, à la cruauté des procédures, XV, 420, 426; XXV, 576. — Dresse, pour l'abolition du droit de mainmorte, un projet qu'on a négligé, XV, 428; XLIX, 496. — Défend, au nom du parlement, la représentation du *Tartuffe;* ce qu'on raconte à ce sujet, XXIII, 117.

LAMOIGNON DE BLANCMESNIL (Guillaume de), chancelier à l'époque de l'attentat de Damiens; sa conduite dans ce procès, XVI, 94. — Faiblesse que l'auteur lui reproche au sujet des poursuites du parlement contre l'*Encyclopédie*, I, 58. — Lettre de Mme Denis, en 1761, pour lui demander de réprimer les injures déversées par Fréron sur elle, sur Voltaire et sur Mlle Corneille, XLI, 181. — Autre que lui écrivit Donat Calas, en lui adressant une requête au roi sur les malheurs de sa famille; pièce rédigée par Voltaire, XXIV, 379. — Notices qui lui sont relatives, XLII, 101; XLIII, 201.

LAMOIGNON-BAVILLE. Persécuteur des protestants en Languedoc; son mémoire sur leur dénombrement dans cette province, XIV, 513; XV, 30. — Conspiration contre lui à Nîmes; supplice des conjurés, 37. — Fut le principal instigateur de la révocation de l'édit de Nantes, 109; XXIII, 245. — Barbaries qui furent commises sous son administration, XXX, 394. — Était d'ailleurs un magistrat très éclairé et plein de grands talents, *ibid.;* XIV, 513.

LAMOIGNON-MALESHERBES. — Voyez MALESHERBES.

LA MOLLIÈRE, libraire à Lyon. Commence en 1791 une édition des œuvres de l'auteur en cent volumes, I, XXII; L, 587.

LA MONNOYE (Bernard de). Fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française, XIV, 86. — Son poëme du *Duel aboli;* ses *Noëls bourguignons*, *ibid.* — A augmenté et rectifié le *Ménagiana*, 104. — Cité à l'appui de l'opinion de Voltaire sur le prétendu *Testament politique* de Richelieu, XXIII, 454, 455; XXIV, 583; XXV, 282, 284. — Vers dont il est l'auteur, cités, XXXII, 531, 543.

LA MONTAGNE (Mlle). Épigramme sur son mariage avec un vieux président, XX, 489.

LA MONTAGNE (Étienne de), médecin. Lettres que l'auteur lui écrit en 1748, XXXVI, 528, 535.

LA MORLIÈRE (chevalier de). Auteur d'une *Analyse de l'Orphelin de la Chine*, V, 293. — Motifs de plainte que l'auteur a contre lui, XXXVIII, 457, 458. — Nom sous lequel il vend le manuscrit des *Campagnes de Louis XV*, XV, 151, 152. — Rôle que Fréron lui assigne dans sa *Relation d'une grande bataille*, XL, 479. — Notice, XXXVIII, 458.

LA MOTHE-HOUDANCOURT (Louis-Charles, comte de), petit-neveu du précédent, aussi maréchal de France; notice, XIV, 19. — Blessé à Dettingue, XV, 217.

LA MOTHE-LE-VAYER (François de), historiographe de France, et précepteur de Monsieur, frère de Louis XIV. Son pyrrhonisme, XIV, 87. — Ses ouvrages appréciés; notice, *ibid.* — Pourquoi les jansénistes se déchaînèrent contre lui, XXVI, 499. — Sa répartie célèbre à Saint-Sorlin, qui l'accusait de n'avoir point de religion, *ibid.;* IX, 467; XLVI, 488. — Est le premier qui ait écrit en prose, dans notre langue, des dialogues supportables, XXIII, 367. — Ce qu'en disait Balzac, XXXI, 119. — Quelle était sa devise, XIV, 87. — Pseudonyme de Voltaire pour les *Idées sur la religion*, XXIII, 489.

LA MOTTE, évêque d'Amiens. — Voyez ORLÉANS DE LA MOTTE.

LA MOTTE, capitaine de vaisseau. — Voyez DUBOIS DE LA MOTTE.

LAMOTTE, ex-jésuite, réfugié en Hollande sous le nom de LA HODE. Auteur de *Mémoires* continués par La Martinière, XIV, 386, 527; XVI, 380. — Moine apostat qui a pris Louis XIV pour objet de sa satire, 386. — A fait un libelle et non pas une histoire, 387;

XXIII, 435. — Fautes dont fourmille son livre, XIV, 386, 389, 414, 456, 479, 527.

LA MOTTE-FOUQUÉ, général prussien. Défait à Landeshut, XL, 419.

LA MOTTE-GÉFRARD (de). Lettres qui lui sont adressées en 1762, sur des Lettres manuscrites de Henri IV, XLII, 149, 184. — En 1763, sur Bonneval devenu pacha, 429, 462. — En 1764, sur les *Commentaires* de Corneille, XLIII, 73. — En 1768, au sujet d'une inscription du comte de Muy, pour une statue de Louis XV dans l'île de Ré, XLVI, 112. — En 1774, XLIX, 38.

LAMOTTE-HOUDARD (Antoine de), philosophe et poète. Notice sur sa personne et ses ouvrages, XIV, 87 et suiv. — Approuve l'*OEdipe* de Voltaire, dont la Préface est écrite contre lui-même, I, 196, 197; II, 7; XXIII, 49. — Cette approbation, qui l'honore, lui attire une épigramme de Chaulieu, I, 222; II, 7. — Est lui-même auteur de deux *OEdipe*, l'un en vers et l'autre en prose. (Voyez *OEdipe.*) — Autre épigramme de Voltaire contre lui, au sujet du prix de poésie décerné par l'Académie française à l'abbé Du Jarry, et anecdote à ce sujet, X, 470; XXXIV, 127. — Réfutation de ses opinions sur les unités théâtrales, II, 48 et suiv.; XXXII, 347. — Et contre les vers, II, 53. — Auteur ingénieux et fécond, qui a écrit contre son art même, *ibid.* — Sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, XIV, 87. (Voyez *Inès.*) — Réflexions contre ses tragédies en prose, XXXI, 361. — En réduisant en prose les vers de Racine, l'a loué, croyant le critiquer, II, 55; XXIX, 321. — Allusion à sa malheureuse tentative d'odes en prose, IX, 256. — Comment il contribua à la décadence des lettres, après les beaux jours de Louis XIV, XIX, 6. — Crut embellir Homère, en lui prêtant des ornements, 7, 12, 22. — A travesti l'*Iliade;* trait satirique contre lui à ce sujet, IX, 26. — Comment a mutilé la belle peinture des *Prières*, VIII, 319; XVIII, 569. — Observations critiques sur la description d'un assaut, qu'il a traduite, XXIII, 346. — Ses Dissertations sur Homère appréciées, VIII, 317. — A ôté beaucoup de défauts à ce poète, mais n'a conservé aucune de ses beautés, 319. — Traduisit très mal l'*Iliade*, mais l'attaqua fort bien, XVIII, 570. — Tort qu'eut avec lui Mme Dacier dans cette dispute littéraire, *ibid.* — Comment a soutenu le parti des Modernes, et ce qu'on pouvait lui répondre, XVII, 227, 228. — A prêté plus d'une fois le charme des vers à la philosophie; belles stances qu'on en cite, XVIII, 286; XLVIII, 75. — Critiqué avec amertume par J.-B. Rousseau, XVIII, 287. — Comparé à ce poète, XXII, 334; XXXIII, 45. — Observations critiques sur ses vers relatifs à Caton d'Utique, VI, 209; XVIII, 89. — Jugement sur ses *Fables*, X, 489; XXIII, 379. — Anecdote sur le cas que quelques littérateurs en faisaient, XXV, 304; XLVIII, 119. — Réfutation de son assertion que les langues n'ont point de génie, XXIII, 208. — Autres réflexions sur son nouveau système de poésie, ainsi que sur les défauts de ses divers ouvrages, XXII, 10, 11. — Écrivait bien en prose, mais ne parlait plus français quand il faisait des vers, XXXIII, 253. — Quel rang lui est assigné dans le *Temple du Goût*, VIII, 564, 566, 584. — Satire contre lui, ouvrage de la jeunesse de l'auteur, X, 75. — Impromptu sur sa correspondance avec la duchesse du Maine, 484. — Est auteur des Discours du marquis de Mimeures et du cardinal Dubois, lors de leur réception à l'Académie française, XXXIII, 81, 83; XIV, 87. — Ainsi que du manifeste de la guerre de 1718, et du discours du cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun, *ibid.;* XV, 158. — Sa mort en 1731; comment caractérisé, XXXIII, 242, 243. — Fut délaissé par ses nombreux amis dans ses derniers moments, XIV, 87. — Mémoire injurieux publié contre lui vingt ans après sa mort, et dans lequel on l'accuse presque juridiquement d'être l'auteur des horribles

couplets qui perdirent J.-B. Rousseau, XIV, 88 et suiv. — Détails sur sa querelle avec ce poète, XXII, 337 et suiv. — N'a jamais déshonoré son talent par la satire, XIV, 91. — Injures atroces qui lui sont prodiguées par un prétendu *Dictionnaire des hommes illustres*, XVIII, 353, 354. — Distingué au second rang des gens de lettres, XIV, 551. — A usurpé, en son temps, une réputation de passade, XLI, 373. — Anecdote qui le concerne, XLVI, 472.

La Motraye. A eu tort de critiquer l'*Histoire de Charles XII* par Voltaire; graves erreurs dans lesquelles lui-même est tombé, XVI, 129, 277, 302, 510, 529, 530; XXXV, 507. — Notes sur ses *Remarques historiques*, XVI, 355 et suiv.; XXXIII, 382.

La Moussetière. Tue l'amant de sa femme, qui en meurt de douleur; réflexion de Condorcet sur la mort de celle-ci, XLVIII, 548.

Lampride. Contes ridicules qu'il fait sur Héliogabale, XXVII, 265. — Et sur Alexandre Sévère, XXIX, 551.

Lamure, médecin à Montpellier. — Ce qu'on en dit au sujet de la maladie de la deuxième Mme de Florian, XLVIII, 540, 546, 582.

Lancastre (duc de), petit-fils d'Édouard III. Exilé du royaume, y revient; la nation se déclare pour lui, XII, 35. — Richard II, son cousin, condamné par le parlement, lui remet les marques de la royauté, avec une renonciation signée de sa main, *ibid.*, 36. — Règne sous le nom de Henri IV, *ibid* — Voyez Henri IV, roi d'Angleterre.

Lancelot ou Ladislas, roi de Naples, fils de Charles Durazzo. Élu roi de Hongrie, XIII, 430. — Obligé de retourner à Naples révoltée, *ibid.* — Est chassé de Hongrie par Sigismond, 434. — Protège le pape Corrario, XI, 547. — Est battu par Jean XXIII, qui ensuite le reconnaît roi, *ibid.* — Laisse échapper Corrario, qu'il avait promis de livrer, *ibid.* — Se rend maître de Rome, 548; XIII, 434. — Meurt subitement à trente ans; est cru empoisonné, 435; XI, 548.

Lancelot (Claude). Eut part aux ouvrages utiles que les solitaires de Port-Royal firent pour l'éducation de la jeunesse; notice, XIV, 94.

Lancize (la comtesse de). Mise arbitrairement à la Bastille; réflexion au sujet de l'indemnité qu'Élie de Beaumont lui fait obtenir, XLVII, 58.

Lancre (Pierre de), conseiller au parlement de Bordeaux. Détails curieux qu'il donne sur les sorciers, XVII, 561; XXX, 553.

Lancret (le peintre). Son portrait de Mlle Sallé, XXXIII, 257. — Vers pour ce portrait, 264.

Landais, ministre de François II, duc de Bretagne. Voulut livrer le duc de Richmond au tyran Richard III, XII, 214. — Comment ce prince, qui fut depuis Henri VII, échappa à ses poursuites, *ibid.*

Landau (ville de). Prise par le prince de Bade, XIV, 358. — Par le maréchal de Tallard, 359. — Investie de nouveau et reprise par le prince de Bade, 367. — Et enfin par le maréchal de Villars, 411. — Reste à la France par la paix de Rastadt, 412.

Landon, pape. Son exaltation, XIII, 197. — Dut son élection à l'influence des deux sœurs Marozie et Théodora, ses maîtresses, XI, 338.

Landrecies (ville de). Assiégée par le prince Eugène, XIV, 407. — Dégagée par Villars, 409.

Landriano, nonce du pape auprès de la Ligue. Décrété de prise de corps par le parlement de Chalons, XV, 548.

Landulphe, cardinal. L'un des commissaires du pape pour le jugement des templiers, XV, 460.

La Neuville, jésuite et sermonaire. — Voyez Neuville.

La Neuville, envoyé de Pologne en Russie. Éloge qu'il fait du prince Galitzin (Basile), XVI, 439. — Ce qu'il rapporte des projets de la princesse Sophie, sœur de Pierre le Grand, 441. — Et de la catastrophe qui s'ensuivit, 442.

La Neuville (comtesse de). Lettres qui lui sont adressées en 1734 et 1735. (Voyez *Table part.* du tome XXXIII.) — Vers en lui envoyant l'épître sur la

Calomnie, XXXIII, 446. — Autres, pour excuser auprès d'elle la témérité de Linant, qui lui avait fait une déclaration d'amour, 507. — Notice à son sujet, 440.

LANFRANC, antagoniste de Bérenger. Comment défend contre lui la doctrine de la présence réelle, XI, 382, 383.

Langage (le). Ce qu'il fut probablement dans les premières sociétés, XI, 9, 23. — Comment a dû se former, *ibid.*; XLI, 166. — Pourquoi les expressions en deviennent plus mesurées à mesure que les mœurs se dépravent davantage, IX, 499. — Ce qu'il faut entendre par les défauts du langage, XLI, 168, 169. — Voyez *Langues* et *Style*.

LANGALLERIE (le marquis LE GENTIL de). Fait construire dans sa propriété de Mon-Repos un théâtre dont Voltaire était le directeur et le fournisseur dramatique, I, 335. — Tragédies qui y sont représentées; rôles qu'y joue l'auteur, *ibid.* — La tragédie des *Scythes*, représentée chez lui, VI, 271. — Lettre que l'auteur écrit à Paris-Duverney pour négocier son retour en France, XL, 276.

LANGE (Laurent). Résident du czar Pierre à la Chine, XVI, 558. — Pourquoi en est renvoyé, 599.

LANGE (docteur). Traite d'athées Wolf et les jésuites missionnaires à la Chine, IX, 466. — Pourquoi persécute le premier, *ibid.*; XVIII, 156 et suiv. — Voyez WOLF.

LANGEAC (l'abbé de). Remporte le prix de poésie à l'Académie française, en 1768, XLVI, 111. — Ce que dit d'Alembert au sujet de sa pièce couronnée, 117.

LANGEAI, commandant en Piémont. Fait surseoir à l'exécution de l'arrêt du parlement de Provence contre les Vaudois, XII, 331.

LANGEAIS (marquis de). Son fameux procès pour cause d'impuissance, XIX, 449. — Marié de nouveau, malgré l'arrêt, fait sept enfants à sa seconde femme; est réhabilité par la cour, 450. — Autres détails, XXII, 67.

L'ANGELI, fou de Louis XIV. Bouffon qui ne manquait pas d'esprit, XIV, 439. — Mot qu'on en cite, *ibid.*

LANGERON, commandant à Marseille. Sa belle conduite pendant la peste de 1720, VIII, 430.

LANGLADE, gentilhomme. Meurt aux galères, XXVIII, 497; XXX, 576, 582. — Son innocence est reconnue après sa mort, *ibid.* — Autres détails et réflexions sur cette procédure, XVIII, 117.

LANGLOIS, échevin de Paris. Réconcilie cette ville avec Henri IV, XII, 547; XV, 556, 557.

LANGLOIS, capucin du diocèse de Toul. Suborné pour assassiner Henri IV; son supplice, XVI, 3.

Langue anglaise. Comparée avec la langue italienne, XXXVI, 339, 340. — Ce qui l'a rendue propre à tout exprimer, XLII, 88. — Dosée d'expressions énergiques abandonnées par la langue française, *ibid.*

Langue arabe. Fixée avant Mahomet, ne s'est point altérée depuis, XI, 215.

Langue espagnole. Au commencement du XVII^e^ siècle, était la langue des cours de l'Europe, XXXI, 203. — Ses terminaisons nobles et mélodieuses, XLI, 167.

Langue française. D'où naquit, et quand commença à prendre quelque forme, XIX, 182. — Ses origines celtiques, latines et allemandes, *ibid.* — A quelle époque on y introduisit des termes de philosophie, 183. — Quand s'enrichit du grec et tira des secours de l'italien perfectionné, *ibid.* — Acquit de la naïveté sous la plume d'Amyot, et de la vigueur sous celle de Montaigne, 184. — Gâtée par Ronsard, fut rétablie un peu par Malherbe, *ibid.* — Comment devint noble et harmonieuse, et acquit enfin la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres, *ibid.* — Quel en est le génie, *ibid.* et suiv. — Catalogue sommaire des mots qu'elle paraît avoir retenus de la langue celtique, 186 et suiv. — Autres qui peuvent être originairement dérivés de la langue grecque, 313. — Ses sons et terminaisons désagréables; ses bizarreries et ses défauts, 188, 189. — Qu'il importe de ne pas donner une signification nouvelle aux termes employés

par les bons auteurs, 188, 189 et suiv. — Et de n'en pas substituer de ridicules à ceux qui existent pour exprimer une idée, 8, 188 et suiv. — Expressions gothiques du XIVe siècle, que l'on a conservées à tort dans le barreau et dans les conseils d'État, 191, 192; XXII, 265. — Abus d'employer des termes étrangers pour exprimer ce qu'ils ne signifient pas, XIX, 192, 568. — Phrases obscures, termes impropres, fautes de syntaxe qu'il faut éviter dans la poésie et dans la prose, 193 et suiv. — Emploi abusif des expressions poétiques dans les écrits qui exigent un style simple, 196. — Qu'il y faut bien discerner les mots qui appartiennent à la prose de ceux qui appartiennent à la poésie, XXXIV, 359. — Devient trop négligée au théâtre, II, 3. — Pourquoi on en doit scrupuleusement observer les règles, *ibid.* — Son génie est la clarté et l'élégance, 56. — Elle comporte peu d'inversions, 312. — Manque de précision, de force et d'abondance, V, 80. — Pèche par l'uniformité, X, 444. — Fait les délices des étrangers, II, 3. — Son vrai mérite et sa réputation ont commencé à l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, VII, 329; XXIII, 210. — Est devenue presque une langue universelle; à qui en est due l'obligation, XXV, 236; XXXV, 413. — Pourquoi, de toutes les langues de l'Europe, doit être la plus générale, XIV, 555; XIX, 566. — Comment est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie, 567. — Des usages que l'ignorance ou la mode y a introduits, 569 et suiv. — De ses irrégularités et des termes nombreux éloignés de leur origine, XLV, 340; XLVI, 288. — Expressions et locutions vicieuses, X, 407; XIX, 569, 570; XXII, 264, 265, 266; XXIII, 329, 485; XXV, 237; XXXIV, 2; XLV, 11. — Singularités qu'elle offre, XXXII, 588. — Observations sur le son désagréable de notre *e* muet en musique, XIV, 145; XLV, 16. — Autres, contradictoires, XLI, 167. — Autres, sur la manière d'écrire notre *ois*, d'après les différentes prononciations, II, 555; XXV, 251; XLV, 17, 340. — Comparée à une gueuse pincée et dédaigneuse, qui se complaît dans son indigence, XXXVII, 56. — Et qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône, XLV, 492. — Comment tend à se corrompre; plaintes à ce sujet, VII, 326; XV, 434; XXIII, 214. — De quelle source lui viendra cette altération, XXII, 265; XLV, 511. — Comment est devenue une langue de commerce, XXXVIII, 201. — Difficultés qui lui sont particulières, *ibid.* — Comparée à la langue italienne, XLI, 166 et suiv. — Et à la langue anglaise, XLII, 88. — Pourquoi devrait être employée dans nos monuments, XIV, 53; XXXVI, 82. — Comment on pourrait à jamais fixer sa pureté; projet plusieurs fois renouvelé et approuvé, mais qu'on a toujours négligé, XXII, 186 et suiv. — Quel est le moyen le plus sûr, et presque le seul, d'acquérir une connaissance parfaite de ses finesses, XXIII, 383. — Réponse au reproche qu'on lui fait de n'être pas assez féconde, XIX, 8, 9. — Devenue celle de l'Europe, XLV, 398. — Voyez *Connaissance des Beautés*, etc.

Langue grecque. Sa richesse, sa précision, sa mélodie, V, 80; XLI, 166, 167. — Difficulté d'en rendre les expressions en français, V, 80. — Beautés qui lui sont propres, et qu'il serait ridicule de vouloir transplanter parmi nous, 86. — Quand elle se corrompit, XII, 108. — Est le plus beau langage de l'univers, tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce, et pourquoi, XIX, 566. — Pourquoi est moins étendue que l'arabe, et même que le turc, *ibid.* — Observations sur son anéantissement à Marseille, 312. — Expressions que la colonie qui fonda cette ville put introduire dans les Gaules, 313.

Langue hébraïque. Ses difficultés insurmontables, XXV, 78. — Comparée à la grecque, *ibid.* — Éloge de l'article à son sujet dans l'*Encyclopédie*, XLIV, 271.

Langue italienne. Commençait, au XIIIe siècle, à se former de la langue romance et du latin, XI, 434; XII, 57. —

Vers de l'empereur Frédéric II dans cette langue, *ibid.* — Quand elle se perfectionna, 58. — Fille de la langue latine et mère des langues de l'Europe, XXXVI, 399. — Monotonie de ses désinences continuellement répétées, XLI, 167. — Son extrême abondance, 168. — Ses diminutifs, 171. — En quoi supérieure à la langue française, XLIV, 174. — Comparée avec la langue anglaise, XXXVI, 339, 340. — Voyez Tovazzi.

Langue latine. Pendant six siècles était la seule langue qu'on parlât, de l'Euphrate au mont Atlas, XIII, 220; XVII, 514. — Pourquoi est plus propre que la française aux inscriptions, XIX, 558; XXIII, 209; XLVIII, 365. — Le latin macaronique, par qui inventé, XXX, 381. — Parlée communément en Pologne, XVI, 180. — Comment introduite dans ce pays; confusion qui en est résultée, 181. — Langue véritablement harmonieuse, XLI, 166, 167.

Langue romance. Époque de sa formation, et de quelles autres langues a été l'origine, XI, 277; XII, 57; XIX, 182. — Monument de 842 qu'on en cite, XIII, 248. — Et vers faits en 1100 sur les Vaudois, XII, 57.

Langues. S'établissent comme les lois, XXXIV, 359. — Que tout idiome commençant a dû être composé de monosyllabes, et pourquoi, XI, 23. — Comparées aux gouvernements, XLV, 340. — Qu'il n'y eut jamais de langues primitives dont toutes les autres soient dérivées, XVII, 15; XIX, 553. — Des mots les plus communs et les plus naturels à chaque langue, *ibid.* — D'un système sur les langues, 554. — De leur génie, 557. — De leur harmonie, 562. — Qu'il n'en est aucune de complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations, 564. — Quelles sont les moins imparfaites, les plus complètes, les plus anciennes, 565. — Quelles sont celles auxquelles on a donné le nom de *langue mère*, et observation à ce sujet, 566. — Ce que sont les langues modernes en comparaison de la grecque et de la latine, XXXVIII, 219. — Quand on peut dire qu'une langue est fixée, XIX, 570. — Chacune d'elles a son génie bien marqué, XXIII, 208. — Et qui dépend en grande partie de celui des nations, XIX, 332. — Trois choses qui sont nécessaires pour bien écrire dans toutes les langues, 561. — Il n'y en a que deux dans le monde qui soient véritablement harmonieuses, la grecque et la latine, 558; LXI, 166. — Quelle est la première de toutes, 171. — Exemples divers des beautés et des hardiesses particulières à différentes langues, VIII, 309 et suiv. — Celles que doit savoir un bon journaliste, XXII, 261. — D'un projet de réforme dans les langues de l'Europe, XLVI, 59. — Que tout ce qui contribue à rendre une langue plus douce sans affectation doit être admis, II, 555. — Qu'on ne peut se flatter de connaître une langue qu'à proportion du plaisir qu'on éprouve en lisant, XXIII, 328. — Différence entre en apprendre plusieurs et être éloquent dans la sienne, XXXII, 552.

Languedoc (croisades dans le). — Voyez Albigeois.

Languet de Gergy (Jean-Joseph), évêque de Soissons, et depuis archevêque de Sens. Condamné à une amende par le parlement de Paris; pourquoi le régent ne voulut pas qu'il la payât, XV, 58. — Auteur d'une histoire ridicule de *Marie Alacoque*, VIII, 563; IX, 271; XVI, 69; XXXIV, 281. — Comment dupe du cardinal Dubois dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, XVI, 69. — Persécuteur de Dumarsais, XVII, 7. — Et de Voltaire, XXXVI, 190.

Languet de Gergy (Jean-Baptiste), curé de Saint-Sulpice et frère du précédent. Voulut, et il bâtit, sans aucun fonds, ce vaste édifice, XXIII, 303. — Refusa la sépulture à mademoiselle Lecouvreur, qui avait légué mille francs à son église, XLI, 422.

Lannoy (comte de), célèbre général au service de Charles-Quint, XII, 257. — Vice roi de Naples, XIII, 488. — Vient en bottes faire signer à François Ier, prisonnier à Madrid, la promesse

d'épouser la sœur de l'empereur, XII, 260 ; XIII, 490.

LANNOI (comte de), gouverneur de Bruxelles pour Marie-Thérèse. Assiégé dans cette ville par le maréchal de Saxe, XV, 256. — Mentionné, XXXIV, 110.

LANOUE (Jean SAUVÉ de), comédien, auteur de *Mahomet II*. Vers de Voltaire, en lui adressant sa tragédie de *Mahomet le Prophète*, X, 526. — Sa troupe représente cet ouvrage à Lille, IV, 93. — Est chargé, en 1740, de lever une troupe comique pour Berlin, XXXV, 516; XXXVI, 16. — Son entrevue à Lille avec Voltaire en 1741, 28. — Son talent comme acteur, 53, 68. — Appelé en Prusse par Frédéric en 1742, 114 ; L, 404. — Son admission au Théâtre-Français à Paris, XXXVI, 125. — Déclame contre la *Sémiramis* de Voltaire, 530. — Sa comédie de la *Coquette corrigée ;* ce qu'on en dit, XXXIX, 6. — En vole le sujet à Mme Denis; ce que celle-ci en dit, XXXVIII, 537. — Pourquoi avait déclaré une haine mortelle à Voltaire, XLII, 12. — Pourquoi celui-ci craint qu'il ne fasse siffler sa tragédie de *Rome sauvée*, XXXVII, 372. — Lettres qui lui sont adressées de 1739 à 1748. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXV et XXXVI.)

Lansquenets (les). Étymologie de ce mot, XIII, 483.

LANTIN, de Dijon. Pseudonyme de Voltaire pour sa tragédie de *Sophonisbe*, VII, 34, 37 ; XLVII, 120. — Est auteur du conte de *la Fourmi*, VII, 35.

LAOKIUM. Secte fanatique qu'il a introduite en Chine, XI, 178.

LA PALUD (Madeleine), religieuse ursuline. Rôle qu'elle joue dans le procès du curé Gaufridi, XXX, 551.

LA PARISIÈRE (Jean-César ROUSSEAU de), évêque de Nîmes. Auteur d'une fable allégorique, imprimée sous le nom de mademoiselle Bernard, XIV, 40.

LA PEYRONIE, habile chirurgien. Note qui le concerne, II, 293.

LA PIVARDIÈRE. Cru assassiné ; étrange procès qu'il soutient, XXX, 577.

LA PLACE (Pierre-Antoine de), auteur du *Mercure*. Lettre en réponse à des vers qu'il avait adressés à Voltaire en 1735, XXXIII, 550. — Autre en 1746, XXXVI, 472. — Autre en 1761, sur *Zulime*, XLI, 333. — Trait épigrammatique contre sa *Venise sauvée*, imitée d'Otway, III, 254. — Traducteur d'une *Vie de madame de Pompadour*, écrite en anglais, XL, 273, 284. — N'a pas traduit un mot de Shakespeare, I, 390 ; XLII, 128. — Est bien loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais, 221; XXIV, 208. (Voyez SHAKESPEARE.) — Son *Adèle de Ponthieu ;* ce qu'on en dit, XXXIX, 208, 214.

LA PLACETTE (Jean de), ministre protestant à Copenhague et en Hollande. Estimé pour ses divers ouvrages; notice, XIV, 95.

LA POLE, cardinal. Fils de la dernière princesse de la maison des Plantagenets, XXV, 171. — Voyez POLUS.

LA PONCE (de), secrétaire du duc de Choiseul. Lettre qui lui est adressée en 1771, XLVII, 399. — Note qui le concerne, L, 130.

Laponie (la). A commencé d'être connue au XVIe siècle, XII, 222. — Par où mérite notre attention, *ibid.* et suiv. — Description de la Laponie russe, XVI, 399.

Lapons (les). Appelés par Strabon *Pygmées septentrionaux*, XII, 222. — Sont une race d'hommes particulière, et qui paraissent faits pour le climat qu'ils habitent, *ibid.* — Étaient confusément connus de l'antiquité sous le nom de *Troglodytes*, XVI, 399. — Leur manière de vivre, 400. — Leur affinité avec les Samoïèdes, 409. — D'une ode laponne rimée, II, 54. — Quête en vers pour deux Laponnes qui se trouvaient à Paris en 1738 ; et détails à leur sujet, IX, 402; X, 121; XXI, 114; XXXV, 75; XXXVIII, 199.

LA POPELINIÈRE (de), fermier général, auteur du roman de *Daïra*, XLI, 205. — Vers de Voltaire, en lui adressant un exemplaire de *Sémiramis*, X, 538. — Surnommé *Mécénas* et *Pollion*, XXXIII, 505, 506, 511, 543; XXXIV, 116; XXXV, 56. — Ce qu'on dit de sa munificence

et de ses romans, XXXIX, 217; XL, 505; XLI, 204, 205, 226. — Critique qu'il fait des *Discours en vers sur l'Homme*, et contre-critique de l'auteur, XXXV, 56, 57. — Pensait tout différemment de Voltaire sur la poésie; anecdote à ce sujet, 471. — Lettre qui lui est adressée en 1761, XLI, 205. — Notice, XXXIV, 43.

LA POPELINIÈRE (madame de). Auteur d'un petit ouvrage sur les principes de Rameau, XXXIV, 100, 338. — Vers en son honneur, 351. — Anecdotes qui la concernent, XXXIX, 37, 86. — Sa mort, 129. — Voyez DESHAYES.

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de la reine mère, et quelque temps de Louis XIV. Pourquoi persécuté par le cardinal de Richelieu, XIV, 95. — Ses *Mémoires* appréciés; anecdote qu'il y inséra légèrement sur l'enfance de Louis XIV, et qui le perdit, *ibid.* — Cité au sujet de l'aversion de ce prince pour Mazarin, 422.

LA PORTE (l'abbé Joseph de). L'auteur demande au lieutenant de police sa protection contre lui, XXXVII, 112, 116. — Épître que lui adresse Voltaire, dont il avait, en 1759, pris la défense contre Fréron, X, 370. — Cité au sujet du procès de ce folliculaire avec sa sœur, XXIV, 188. — Rôle que Fréron lui assigne dans sa *Relation d'une grande bataille*, XL, 480. — Lettre de remerciement qui lui est adressée en 1761, au sujet de son *Observateur littéraire*, XLI, 186. — Notice qui le concerne, *ibid.* — Auteur d'un *Almanach des gens de lettres* en 1766, fait demander à Voltaire son propre article, XLIV, 421, 430. — Fut l'un des coopérateurs de l'*Année littéraire*, XXIV, 185 et suiv.

LA PRÉVERIE (de). Lettres que l'auteur lui écrit en 1732 et 1733 pour recouvrer l'argent prêté sur ses instances à l'abbé Mac Carthy, XXXIII, 252, 398.

LAPUCHIN ou LAPOUCKIN, colonel russe. Beau-père de Pierre le Grand, XVI, 442, — Voyez EUDOXIE.

LAPUCHIN (comte), frère d'Eudoxie. Impliqué dans le procès du prince Alexis, son neveu; a la tête tranchée par ordre du czar, XXIII, 292.

LA QUEUE (de), gentilhomme des environs de Versailles. Épouse une fille de Louis XIV, non reconnue par ce prince, XIV, 496.

LA QUINTINIE (Jean de). A créé l'art de la culture des arbres et celui de leur transplantation; notice, XIV, 95, 153. — Magnifiquement récompensé par Louis XIV, 95.

LARCHANT, capitaine des gardes de Henri III. Cité à l'occasion de l'assassinat du duc de Guise, VIII, 99.

LARCHER (Jean), docteur de l'Université. Accuse devant le parlement le Dauphin, depuis Charles VII, du meurtre du duc de Bourgogne, XII, 46; XV, 467.

LARCHER (Claude), conseiller aux enquêtes, du temps de la Ligue. Pendu par la faction des Seize; vers qui caractérisent son dévouement, VIII, 125; XV, 546.

LARCHER, traducteur d'Hérodote. Sarcasmes contre lui au sujet de son opinion sur la prostitution des dames de Babylone, IX, 313; X, 429; XXI, 348, 432. — Et sur l'amour socratique, XVII, 180. — Est chargé par ses confrères du collège Mazarin d'écrire contre la *Philosophie de l'Histoire*, XI, 1. — Publie un *Supplément* à cet ouvrage; ce que dit Voltaire du libelle et de son auteur, *ibid.*; XXVI, 367, 370, 371, 375, 381; XXIX, 255 et suiv.; XLV, 295, 298. — Absurdités qu'on y relève, XX, 325. — Discute sérieusement sur les contes débités par Hérodote, XVII, 513; XVIII, 393 et suiv. — Anecdote qui le concerne, racontée par d'Alembert, XLVIII, 255. — En quels termes on en parle, XXVI, 386, 393, 400.

LA RENAUDIE. — Voyez BARRY (du).

LA REYNIE. L'un des présidents de la chambre ardente de 1680, XIV, 458. (Voyez duchesse de BOUILLON.) — Était l'âme damnée de Louvois, XLV, 462.

LA REYNIÈRE, fermier général des postes de France. Lettres que l'auteur lui écrit en 1745, XXXVI, 407, 409. — Ce

qu'on en dit, 490, 491. — Voltaire lui fait demander la révocation du commis Janin, à propos de l'affaire Lejeune, XLV, 1, 22, 25, 36, 39, 61, 63, 80. — Ne reçoit pas les lettres et paquets relatifs à l'affaire d'Étallonde, envoyés par l'auteur, XLIX, 328, 329, 340, 344, 360.

LARGILLIÈRE, peintre. A fait un portrait de Voltaire dans sa jeunesse, donné d'abord à Mlle de Livry, et ensuite à la marquise de Villette, X, 270.

LARIA, interprète de l'ambassadeur de Turquie à Paris. Apprécié par l'auteur, XXXVI, 139.

LARIBARDIÈRE. Auteur du *Serrurier*, XLIII, 457.

LARIVE, acteur de la Comédie française. Son début, en 1770, dans le rôle de Zamore; ce qu'en dit Grimm, XLVII, 276, 279. — Mention de ses talents, 296. — Vers qui lui sont jetés avec une couronne à une représentation d'*OEdipe*, à Lyon, II, 108. — Joue le rôle de Brutus dans *la Mort de César*, III, 304.

LA RIVIÈRE (l'abbé de). Ses prétentions au cardinalat, du temps de la Fronde, bien qu'il fût sans naissance et sans mérite, XIV, 194.

LA RIVIÈRE (MERCIER de). Son livre de l'*Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, par qui mis au-dessus de l'ouvrage de Montesquieu, XLV, 341, 349. — Comment apprécié par Voltaire, 406, 466. — Appelé en Russie en 1774, pour travailler au Code de Catherine; en quels termes on en parle, XLIX, 112, 169. — Note qui le concerne, XLV, 341.

LA RIVIÈRE (Henri-François de). Esprit aimable, mais qui n'a jamais bien écrit que contre Bussy-Rabutin, son beau-père; note qui le concerne, XXXVII, 414.

LA RIVIÈRE, évêque de Troyes. — Voyez PONCET-LA-RIVIÈRE.

LA RIVIÈRE (Charles). — Voyez DUFRESNY.

Larmes. Pourquoi sont le langage muet de la douleur, XIX, 571. — On ne peut les affecter sans sujet, 572. — Pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événements les plus atroces, et qui même aura commis des crimes de sang-froid, pleurera au théâtre, à la représentation de ces événements et de ces crimes, *ibid.* — Voyez *Pleurs*.

LAROCHE (Alain de). Passage curieux de son Traité sur la *Dignité des Prêtres*, XL, 509. — Notice sur ce religieux, *ibid.* et suiv.

LA ROCHE-AYMOND (cardinal de). Il ne lui manquait rien que de savoir lire et écrire; anecdote qu'en raconte d'Alembert, L, 120. — Jugé par Condorcet, 191.

LA ROCHEFOUCAULD (comte de). — Voyez MARSILLAC.

LA ROCHEFOUCAULD (cardinal de), neveu du précédent. Notice et anecdotes qui le concernent, XV, 568.

LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de). Aide la princesse de Condé, réfugiée à Bordeaux du temps de la Fronde, à soulever cette ville et à armer l'Espagne, XIV, 195. — Blessé à la bataille du faubourg Saint-Antoine, 192, 202. — Pourquoi fit pendre un gentilhomme du parti du roi, *ibid.* — Manière gracieuse dont Louis XIV l'aide à payer ses dettes, 483; XXIII, 240. — D'une prétendue lettre qu'il aurait reçue de ce prince, XIV, 483. — D'où sont tirés les vers qu'il citait au sujet de la duchesse de Longueville, dont il avait suivi le parti dans la guerre de la Fronde; et comment il les parodia après sa rupture, 193; XV, 112. — Ses *Mémoires* sont lus, et l'on sait par cœur ses *Pensées*, XIV, 95. — Son Recueil de Maximes ne présente qu'une seule pensée sous cent formes différentes, 541; XXX, 560. — Cet ouvrage est un de ceux qui ont le plus contribué à former le goût de la nation, XIV, 541. — Le livre de J. Esprit, de la *Fausseté des Vertus humaines*, n'en est que le commentaire, 70. — Ses *Mémoires* sur la régence de la reine Anne, cités au sujet des galanteries et des imprudences de cette princesse, 423.

LA ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre, duc

de), grand-maître de la garde-robe sous Louis XV. Le plus honnête homme de la cour, XVI, 96. — Est exilé, *ibid.* — Lettre que lui écrit Voltaire en 1775, au sujet d'Étallonde de Morival, XLIX, 216.

La Rochefoucauld (duc de), marquis de Surgères. Auteur d'une comédie intitulée *l'École du monde*, VIII, 599. — Vers à sa louange, *ibid.*; XXXIII, 344.

La Roche-sur-Yon (princesse de). Compliment en vers que Voltaire lui adresse sur le théâtre de Lunéville, X, 542.

La Rochelle (ville de). Appartenant à l'Angleterre, à quelles conditions se donne à la France, XII, 508. — Privilèges qu'elle obtient, *ibid.* — Principale place du parti protestant sous Charles IX, *ibid.* — Sous Louis XIII, commence à devenir une puissance, 582; XIII, 2. — Sa flotte bat celle des Hollandais, et en est battue à son tour, 3. — Liguée contre son souverain avec l'Angleterre et les calvinistes du royaume, et animée par le prince de Rohan, 6 et suiv.; XV, 20. — A quoi il a tenu qu'elle ne fût à jamais séparée de la France, XIII, 6. — Résiste au roi, quoique abandonnée à ses propres moyens, *ibid.* et suiv. — Assiégée par le cardinal de Richelieu, et réduite aux dernières extrémités, à quelles conditions capitule 9; XV, 20.

La Rochemondière (Le Royer de). Prétend à la main de Mlle Mignot (Mme Denis), XXXIV, 409, 429.

La Roque (Antoine de), auteur du *Mercure de France*. Lettre qui lui est adressée, en 1732, au sujet de *Zaïre*, XXXIII, 282. — Autre, en vers et en prose, sur les beaux-arts, en 1736, XXXIV, 28. — Autre, en 1742, sur les éditions contrefaites des Œuvres de Voltaire, XXXVI, 118. — Comment traité dans des lettres de Desfontaines à Voltaire, XXXIII, 569, 573.

La Roupilière. Pseudonyme de Voltaire pour l'écrit intitulé *Un Chrétien contre six Juifs*, XXIX, 582.

Larrey (Isaac de). Son *Histoire d'Angleterre* estimée avant celle de Rapin de Thoyras, XXXVII, 347; XIV, 95. — Son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais, *ibid.* — Tradition ridicule qu'il y a suivie au sujet de Henri de Condé, VIII, 49.

Larue (Charles de), jésuite. Poète latin, poète français et prédicateur; a fait plusieurs tragédies et comédies; notice, XIV, 95. — Était très lié avec le comédien Baron, et passe pour avoir beaucoup travaillé à son *Andrienne*, *ibid.* — Est considéré à tort comme l'auteur d'une tragédie de *Sylla*, faussement attribuée à P. Corneille; anecdote à ce sujet, *ibid.*; XLVIII, 228, 233, 251, 258.

La Sablière (Antoine Rambouillet de). Connu par ses madrigaux; notices, XIV, 126; XXVI, 161. — Cité, XIX, 11.

Lasalle (de), conseiller au parlement de Toulouse. Y élève inutilement sa voix courageuse contre les cris de la populace et contre les préjugés des magistrats dans le procès des Calas, XXIV, 402; XLII, 275. — Son mémoire intitulé *Observations pour le sieur J. Calas*, 276. — Obligé de se récuser au moment du jugement, *ibid.* — Vient à Paris; comment accueilli, 275, 276, 284. — Ce que l'auteur dit de ses *Observations*, 329, 347.

La Salle, fabricant de Lyon qui exécute sur le métier le portrait de Catherine II; vers que l'auteur lui donne à ce sujet, XLVII, 305, 465.

La Sauvagère (Le Royer de), auteur d'un *Mémoire sur la Végétation spontanée des coquilles fossiles*. Phénomènes qu'il a observés sur la formation des pierres et des coquillages, XXVII, 148; XLIII, 238. — Auteur d'un *Recueil d'antiquités romaines dans les Gaules*, XLVII, 202. — L'auteur lui envoie les *Singularités de la nature*, L, 112. — Lettres qui lui sont adressées de 1764 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIII, XLVII, L.) — Notice, XXVII, 148.

Lasbordes (de), conseiller au parlement de Toulouse. L'un des juges de Calas, comment il opine, XLII, 377, 397.

Lascaris (Théodore). Reprend Nicée, s'établit en Bithynie, et se donne le titre d'empereur d'Orient, XI, 462.

LASCARIS (Jean), empereur d'Orient. Privé de la vue et de la liberté par son tuteur Michel Paléologue, XI, 476; XII, 86.

LAS CASAS, moine et évêque de Chiappa. Plaide devant Charles-Quint et son fils Philippe la cause des malheureux Américains massacrés par ses compatriotes, XII, 384, 401. — Sa requête énergique à ce sujet, XXVI, 7 et suiv. — Ce qu'il rapporte, comme témoin oculaire, des cruautés et des tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales, XX, 597.

LASCY, Écossais, capitaine des gardes de Valstein. Est l'un de ses assassins, XIII, 577.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de), censeur royal. Préféré à Voltaire, par le garde des sceaux Chauvelin, pour un travail sur Molière, XXIII, 87; XXXV, 305, 311. — En quels termes on en parle, XXXIII, 347; XLI, 323.

LASS ou LAW, Écossais. — Voyez LAW.

LASSAY (marquis de). Sa réflexion critique et judicieuse sur les épreuves du temple de Trézène, dans la tragédie de *Phèdre*, XVIII, 593. — Extrait singulier de ses *Mémoires*, XXX, 507. — Éloge de son hôtel, dont lui-même avait dirigé la construction, VIII, 591, 595. — Ses libéralités ont soutenu Law dans sa détresse, XV, 165. — Vers sur son portrait et sur celui de Mme de Beaune, XXXII, 552. — Notice, XXX, 507.

LA SUZE (Henriette de COLIGNY, comtesse de). Célèbre dans son temps par son esprit et par ses *Élégies;* vers et notice, X, 273; XIV, 138. — Pourquoi et comment elle se sépara de son mari, et bon mot de la reine Christine à ce sujet, *ibid.*

LA TASTE (dom), bénédictin, évêque de Bethléem. De ses *Lettres théologiques*, adressées aux défenseurs des convulsions et autres miracles du temps, XXIV, 20.

LA THUILERIE, acteur et auteur tragique. N'a pas fait l'*Hercule*, ni le *Soliman*, qu'il a donnés sous son nom, XXXV, 236. — Épitaphe qu'on lui fit à ce sujet, *ibid.*

LA TOUCHE (le chevalier de), envoyé de France à Berlin. L'auteur se met sous sa protection comme Français et comme gentilhomme ordinaire du roi, XXXVII, 549 et suiv., 553. — Et le prie de faire demander son congé au roi de Prusse, 550. — Choisi par l'auteur pour arbitre dans ses démêlés avec Frédéric, après refus du congé, 551. — Voltaire prend congé de lui, XXXVIII, 9. — Lettres que Mme Denis lui écrit de Francfort, pour le prier d'intercéder pour elle et pour son oncle auprès de Frédéric, 65, 78, 87. — Autres que Voltaire et Mme de Fontaine lui écrivent dans le même but, 83 et suiv., 91. — Sa réponse aux différentes lettres que Voltaire et Mme Denis lui ont écrites de Francfort, 106. — Lettres que l'auteur lui écrit de 1752 à 1754. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII et XXXVIII.)

LA TOUCHE (de), officier français. Avec trois cents soldats seulement, disperse, dans l'Inde, une armée de plus de soixante mille hommes, XXIX, 95. — Cet exploit comparé et mis au-dessus de celui des Thermopyles, XV, 357.

LA TOUCHE.—Voyez GERVAISE DE LA TOUCHE.

LA TOUR (le P. de), jésuite. Lettre qui lui est adressée au sujet de l'inscription latine de l'auteur pour le portrait de Benoît XIV, et de la reconnaissance qu'il conserve aux jésuites qui l'ont élevé, XXXVI, 424.

LA TOUR (de), officier français très éclairé. Chargé de porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire de Fontenoy, XV, 248.

LATOUR (de), le peintre. Lettre que l'auteur lui écrit en 1738 au sujet de Bonneval, auteur d'un libelle contre Voltaire, XXXV, 23. — Vers que l'auteur lui adresse pour le portrait de d'Alembert, XXXII, 422. — Lettre qui lui est adressée en 1768, XLVI, 24.

LATOUR (le comte de). — Voyez SOLIMAN-AGA.

LA TOUR-D'AUVERGNE. — Voyez TURENNE.

LA TOUR-DU-PIN (comte de). Blessé au combat de Varbourg en 1759, XV, 353.

LA TOUR-DU-PIN (l'abbé de). Pourquoi mis

à la Bastille en 1764, XLIII, 161. — Comment s'était conduit avec la petite-nièce de Corneille, sa parente, *ibid.*; XLI, 47.

LA TOUR-FRANQUEVILLE (Mme de). Auteur de plusieurs écrits dans lesquels elle a pris constamment la défense de J.-J. Rousseau; trait satirique contre elle à ce sujet, XLIV, 412.

LA TOUR-TAXIS (Lamorald de). Homme de génie, à la tête des confédérés allemands en 1618, XIII, 560. — Fait la guerre avec avantage; ses partis vont jusqu'aux portes de Vienne, *ibid.* — Proscrit par Ferdinand II après la bataille de Prague, 562.

LA TOUR-TAXIS (Marie-Auguste de). — Voyez duchesse de WURTEMBERG.

LA TOURAILLE (Christophe, comte de). Lettres qui lui sont adressées, de 1760 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XL à XLVII, XLIX, L.) — Ce qu'il écrit à Voltaire, à l'occasion du voyage en France de l'empereur Joseph II, et du refus que fit ce prince de visiter Ferney, L, 255. — Réponse que fait l'auteur à cette lettre, 259. — Auteur d'un *Recueil anonyme de gaieté et de philosophie*, 255. — Et d'une épître en vers au duc de Choiseul, XLVI, 298. — Notice, XL, 326.

LA TOURRETTE (CLARET, comte, puis marquis de), fils du président de Fleurieu, X, 589. — Lettres qui lui sont adressées de 1760 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XL, XLV à XLVII, XLIX.) — L'auteur lui recommande Panckoucke, XLIX, 310. — Ce qu'il lui écrit au sujet de Mme Lobrau, directrice du théâtre de Lyon, 583. — Lettre qu'il écrit à Voltaire sur la souscription de J.-J. Rousseau pour sa statue, XLVII, 121. — Notice, XL, 327.

LA TOURNELLE (madame de), née Mailly. Prend le titre de duchesse de Châteauroux, en acceptant la place de maîtresse du roi, IX, 220. — Voyez CHATEAUROUX.

Latran (concile de), en 1215. Dépouille le comte Raymond de ses États de Toulouse, XIII, 534; XVIII, 218. — En 1512, un autre excommunie Louis XII, et met la France en interdit, 219. — Mais, à la mort de Jules II, ce dernier concile s'en va en fumée, 222. — Établit le droit commun en matière de dîmes, XLIII, 95, 121, 168.

LA TREMBLAYE (chevalier de). Sa visite à Ferney, en 1764, XLIII, 306. — Vers qui lui sont adressés sur la relation en vers et en prose de son *Voyage d'Italie*, X, 573. — Autres vers sur le lac de Genève, 574. — Question de d'Alembert à Voltaire à son sujet, et réponse de celui-ci, XLIII, 423, 430. — Notice, 306.

LA TRIMOUILLE (Gui de), surnommé *le Vaillant*. Portait l'oriflamme, et refusa l'épée de connétable sous Charles VI; son éloge, VIII, 177. — Comment figure dans *la Pucelle*, IX, 33, 127 et suiv.; 139, 233, 272, 303.

LA TRIMOUILLE (Louis de), grand général. Fait prisonnier à Saint-Aubin Louis XII, alors duc d'Orléans, révolté, XII, 153, 154. — Répare les fautes faites dans le Milanais par les Français, 186. — Est battu à Novare par les Suisses, 200; XIII, 475. — Gouverneur de la Bourgogne, ne peut les en faire sortir qu'à prix d'argent, 476; XII, 200.

LA TRIMOUILLE (Claude, duc de). Était à la bataille d'Ivry, VIII, 205. — Seigneur le plus considérable parmi les calvinistes; son grand courage; son ambition démesurée, *ibid.*; XII, 582 et suiv.

LA TRIMOUILLE (Charlotte de). Accusée de de la mort du prince Henri de Condé, son mari; sentence rendue contre elle, VIII, 49; XII, 533. — Elle en appelle à la cour des pairs, mais reste huit ans prisonnière à Saint-Jean-d'Angely; Henri IV fait enfin supprimer les procédures, *ibid.*, 565; XV, 534.

LA TRIMOUILLE (cardinal de), ambassadeur de France à Rome. S'interpose vainement entre le pape et Victor-Amédée, XXVII, 202. — Lettre que lui écrit Louis XIV, au sujet du cardinal-doyen de Bouillon, qu'il craignait alors de voir devenir pape, XV, 75.

LA TRIMOUILLE (Charles-René Armand de), premier gentilhomme de la chambre de Louis XV. Pourquoi exilé de la cour à l'âge de seize ans, XXXIII, 111. — Fut

depuis pair de France et membre de l'Académie française, *ibid.*

La Trimouille (le duc de). A Ferney, en 1764, XLIII, 309. — Va à Genève et n'y reçoit aucun honneur, XLIII, 322.

La Truaumont, gentilhomme normand. Sa conspiration, son supplice, XIV, 545.

Lattaignant (l'abbé Gabriel-Charles de). Vers et notice qui le concernent, XXXIII, 482. — Lettre en vers et en prose; qui lui est adressée en 1778, en réponse à des couplets, L, 393.

Laubardemont. Juge-commissaire délégué par Richelieu pour le procès des diables de Loudun, XXX, 550.

L'Aubépine. — Voyez Aubépine et Chateauneuf.

Laubesbin (la comtesse). Vient à Ferney solliciter l'auteur de la servir auprès de Turgot pour représenter ses droits sur la principauté de Dombes, XLIX, 329.

Laubinière. Fit enterrer clandestinement et par charité, aux bords de la Seine, la célèbre actrice Lecouvreur, à qui le clergé refusait la sépulture, II 544.

Laud (Guillaume), archevêque de Cantorbéry. Sacrifie à Charles Ier une partie de ses biens pour faire la guerre aux puritains d'Écosse, XIII, 59. — Est condamné comme traître par le parlement, XII, 420; XIII, 67. — Son échafaud servit à élever celui de Charles Ier, XII, 420. — Anecdote relative à son procès, XXIX, 158, 159.

Laudon, général autrichien. Est l'instrument de la justice divine, XXXIX, 518. — Battu par Frédéric à Liegnitz, XL, 521.

Lauder (William), Écossais. Entreprend de prouver que Milton n'est qu'un plagiaire, XVIII, 590. — Quel motif le portait à cette démarche, *ibid.* — Fraude qu'il emploie pour y parvenir, et qui ne lui réussit point, *ibid.*

Laufeldt (bataille de). Gagnée par Louis XV et le maréchal de Saxe, XV, 308 et suiv. — Épître en vers sur cette victoire, X, 338. — Vers faits en passant dans le village de ce nom, après la bataille, 546.

Laugeois, neveu du fermier général de ce nom. Ses paraphrases sur les Psaumes de David; comment on en parle, XLII, 322, 347.

Laujon (Pierre). Notice, L, 33. — Adresse à Voltaire le Recueil de ses chansons; lettre qu'il en reçoit à ce sujet en 1776, *ibid.*

Launay (de). Auteur de *la Vérité fabuliste*, comédie où Voltaire est attaqué, XXXIII, 239; X, 287. — Vers contre lui, *ibid.* — Sa comédie du *Paresseux;* mauvais succès de cette pièce, XXXIII, 338, 340. — Éditeur de Chaulieu; reproches que lui fait Voltaire à ce sujet, *ibid.*, 341. — Parodiste de *Zaïre*, XXXIV, 24. — Voltaire se venge de ses perfidies par des présents, 25, 35. — Nouveau tour qu'il joue à l'auteur, au sujet des *Lettres philosophiques*, 74, 85. — Impressions cruelles qu'il en veut donner, 481. — Mémoires contre lui, qu'il envoie à J.-B. Rousseau, XXXV, 49.

Launay (de). L'un des quatre officiers français qui, en 1746, prirent le fort Ballard en plein jour, XV, 258.

Launay (François de). Le premier qui enseigna le droit français à Paris; notice, XIV, 96.

Launay (Louis-Guillaume-René de), maître des requêtes. Auteur d'un *Panégyrique de la Pitié;* lettre qu'il reçoit de Voltaire à ce sujet en 1777, L, 328. — Notice, *ibid.*

Launay (mademoiselle de). — Voyez Staal (madame de).

Launoy (Jean de), docteur en théologie, surnommé le *Dénicheur de saints*. Savant laborieux, et critique intrépide; notice, XIV, 96. — Pourquoi le curé de Saint-Eustache le saluait toujours profondément, *ibid.*

Lauraguais (Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, duchesse de). L'une des maîtresses de Louis XV, XXXV, 315. — Part de Metz avec sa sœur madame de Châteauroux, chargées toutes deux de l'exécration publique, I, 32, 33. — Depuis, dame d'atours de madame la Dauphine, et protectrice de La Beaumelle, XXXVII, 556.

Lauraguais (comte de). Voltaire lui dédie *l'Écossaise*, V, 405. — Ses bienfaits ont permis de débarrasser la scène,

obstruée par les spectateurs, 406; XXXII, 164. — C'est à lui seul qu'on doit la décence et la beauté du costume qui règnent aujourd'hui sur la scène française, XXVIII, 303. — Sa générosité envers Dumarsais, pauvre et persécuté, V, 407; XVII, 7. — Bien qu'en dit l'auteur, XXXVIII, 478, 482; XLIII, 283. — Est auteur de *Mémoires sur la chimie*, XXXIX, 230. — Fait une tragédie d'*Oreste*, XLI, 253. — Et la dédie à Voltaire, 360. — Son séjour à Ferney, en 1761; éloges de ses talents et de ses connaissances, 464, 475. — Son procès avec sa femme, XLIII, 266. — Ingratitude du public, qui s'est plus souvenu de quelques-unes de ses fautes que de sa générosité et de son goût pour les arts, XLIV, 57.

Lauraguais (la duchesse de). Vers à la duchesse de Brancas sur sa mort, XXXII, 406.

Laurenci (chevalier de), Italien au service de la France. Trouve les signaux de l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Byng, contre la flotte française, commandée par de La Galissonière, XV, 340.

Laurencin (comte de). Lettre qui lui est adressée en 1767, XLV, 296.

Laurent (saint). Téméraire dont on a fait un saint, XXVIII, 110. — Doutes au sujet de son martyre, XXV, 47, 48. — Quelle fut la véritable cause de son supplice, XXVI, 265. — Action qui, selon le P. Labat, lui acquit le surnom de *civil Espagnol*, XVIII, 203.

Laurent, ingénieur, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Épître de l'abbé Delille à l'occasion du bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide, XLI, 327. — Lettre de l'auteur à l'abbé Delille sur ce sujet, *ibid.* — Lettre qui lui est adressée en 1771, au sujet des canaux navigables, XLVII, 564.

Laurent (veuve), cafetière. Sa maison était le point de réunion d'un grand nombre de gens de lettres, à l'époque des fameux couplets qui causèrent le bannissement de J.-B. Rousseau, XIV, 89; XXII, 333; XXIV, 352; XXXIII, 44.

Laurenzani. Fait la musique d'un opéra du duc de Nevers, XXXII, 518.

Laurès de Gignac (le chevalier de). Lettre en vers et en prose que l'auteur lui écrit, en 1744, en réponse à l'épître qu'il en avait reçue, XXXII, 620.

Laurière (Eusèbe-Jacob de), avocat. C'est à lui qu'on doit le *Recueil des ordonnances de Louis XIV*, XIV, 96. — Personne n'a plus approfondi que lui la jurisprudence et l'origine des lois, *ibid.*

Laus de Boissy. — Voyez Boissy.

Lausanne (ville et canton de). Ce que dit Voltaire de ce pays et de l'habitation qu'il s'y est faite, XXXVIII, 207, 210, 352; XXXIX, 195, 349, 351. — Voltaire connaît les tracasseries de cette ville, mais ne s'en mêle point, 20. — Il y polit les manières par son esprit et sa philosophie, I, 335.

Lautrec, gouverneur du Milanais. Y rend les Français odieux, XII, 255. — En est chassé, *ibid*; XIII, 485. — Le reprend, 494. — S'empare de l'Abbruzze, 496. — Meurt de la peste, *ibid.*

Lautrec (comte de). Son aventure avec Sabatier de Castres, IX, 292; XLVIII, 255.

Lauzun (duc de). Tantôt rival et tantôt confident de Louis XIV dans ses amours passagers, XIV, 446. — Enfermé dix ans au château de Pignerol, pour avoir épousé secrètement Mademoiselle, contre la volonté du roi, 449. — Ce mariage secret prouvé par les *Mémoires* de Mademoiselle, 450. — A quelles conditions il sortit de prison; sa conduite avec la duchesse, *ibid.* — Véritable cause de sa détention, 449. — Passé en Angleterre, il conduit en France l'épouse de Jacques II et son fils, 451; XXXII, 494. — Meurt âgé et oublié; XIV, 451.

Lavaisse. — Voyez Lavaysse.

Laval (marquis de). Arrête les Anglais, à la journée de Mesle, XV, 249. — Blessé dangereusement à Raucoux, 259.

Laval (Gilles de), maréchal de Retz. — Voyez ce nom.

Laval-Montmorency (comte de). Tué à la bataille d'Hastembeck, XV, 346.

Laval-Montmorency (Louis-Joseph de), évê-

que d'Orléans, depuis cardinal. Exilé lors des querelles du jansénisme, XVI, 88.

LAVAL-MONTMORENCY (comte de). Son séjour à Berlin en 1777; ce qu'en disent Frédéric et Voltaire, L, 332, 339.

LA VALETTE (cardinal de). Endosse la cuirasse, et marche à la tête des troupes françaises, XIII, 23. — Le pape Urbain VIII menace de le dépouiller du cardinalat, s'il ne quitte les armes; mais, réuni depuis avec la France, il le comble de bénédictions, XIV, 171.

LA VALETTE (Jean de), grand-maître de l'ordre de Malte. Siége glorieux qu'il soutient contre les Turcs, XIII, 115. — Fait bâtir dans cette île une cité nouvelle qui porte son nom, 116.

LA VALETTE (duc de). Accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé devant Fontarabie, XIII, 24. — Fugitif et condamné, *ibid.*

LA VALETTE, jésuite et supérieur des Missions à la Martinique. Génie vaste et entreprenant pour le commerce, XVI, 101. — Sa banqueroute et son procès; le général de l'ordre et tous les frères jésuites sont condamnés solidairement, *ibid.* et suiv.; XV, 398.

LA VALLIÈRE (mademoiselle, depuis duchesse de). Inspire de l'amour à Louis XIV, XIV, 429, 430. — Refuse avec indignation les offres de Fouquet, qui eut un goût passager pour elle, *ibid.* — Aimait le roi uniquement pour lui-même, 436. — Fête que lui donne ce prince, *ibid.* et suiv. — Intrigues de cour contre elle, 446. — Sa conversion, aussi célèbre que sa tendresse, 447. — Époque de son entrée aux Carmélites, de sa profession et de sa mort, 3. — Enfants naturels qu'elle eut de Louis XIV, et qui furent légitimés, *ibid.* — Vers qui la caractérisent, IX, 211.

LA VALLIÈRE (duc de), petit-neveu de la précédente. Sa plaisante repartie à la maréchale de Noailles, sa belle-mère, III, 443. — Voltaire lui dédie *Sophonisbe*, VII, 37. — Recueil curieux de pièces de théâtre qui existaient dans sa bibliothèque, *ibid.* — Voltaire lui adresse le conte de *Tlhélème et Macare*, X, 41. — Impromptu en lui demandant la romance de *Gabrielle de Vergy*, 537. — Épître en vers, 383. — Proposition singulière qu'il fit à l'auteur, en 1756, à l'instigation de Mme de Pompadour, I, 241; XXXIX, 1, 33; XL, 121. — Lettres qu'il écrit à l'auteur en 1756, XXXIX, 1, 32. — Autre, en 1761, au sujet d'*Urceus Codrus* et des prétendus *Sermons* du XVIe siècle, et réponse, XLI, 263, 275. — Lettres qui lui sont adressées par l'auteur, en 1755, XXXVIII, 350. — En 1759, XL, 130. — Employé par l'auteur pour présenter la veuve Calas à Mme de Pompadour, XLII, 142, 158, 169, 170, 209, 235. — — Trompé sur le nombre des juges de Calas, 264. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1763, XLIII, 57. — Billet que lui envoie Voltaire en 1764, 120. — Autres lettres qu'il en reçoit en 1766, XLIV, 419. — En 1767, XLV, 128. — Sa réponse à l'auteur, au sujet des prétendues *Lettres secrètes* qui furent publiées sous son nom, XXV, 582. — Notice, XXXVIII, 350.

LA VALLIÈRE (duchesse de), femme du précédent. Quatrain en lui envoyant une navette, X, 523. — Son portrait en vers, 530. — Notice, *ibid.* — Amie de Mme du Deffant, qui craint de la perdre, XLVIII, 483. — Elle professe un véritable culte pour l'auteur, 509.

LA VAQUERIE (Jean de), premier président du parlement de Paris pendant la minorité de Charles VIII. Sa réponse à Louis XII, alors duc d'Orléans, sollicitant un arrêt qui changeât le gouvernement, XII, 153; XV, 481.

LAVARDIN (marquis de), l'une des victimes de la Saint-Barthélemy, VIII, 81.

LAVARDIN (marquis de). Envoyé en ambassade à Rome par Louis XIV, pour y braver le pape Innocent XI, au sujet du droit de franchise; est excommunié par ce pontife, XIV, 293, 294.

LAVARDIN, évêque du Mans. Un des plus violents esprits forts du siècle de Louis XIV, XX, 150. — Institue un ordre de gourmets, *ibid.* — Espièglerie dont il s'avise à l'article de la mort, et

embarras où se trouvèrent tous les prêtres qu'il avait ordonnés, *ibid.* — Voluptueux qui rait de tout; autres détails qui le concernent, XXVI, 512.

La Varenne, serviteur de Henri IV. Mot de lui-même sur sa fortune, XXIX, 436. — Pourquoi ses crimes effacés par les jésuites, *ibid.*

La Varenne (J.-B.), moine défroqué, auteur du *Glaneur*, journal publié en Hollande en 1731 et années suivantes. Notes qui le concernent, II, 309; XIV, 88; XXXIV, 41, 205, 206.

Lavater. Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XL.

Lavau (l'abbé Louis Irland de), de l'Académie française. Auteur du fameux sonnet attribué à Des Barreaux, et preuve de ce fait, XIV, 63, 64. — Observations critiques y relatives, XLV, 510. — Épigramme abominable qu'il fit contre Lulli, XXVI, 499.

La Vauguyon (Antoine-Paul-Jacques de Quélen, duc de). Se distingue à Fontenoy, VIII, 389. — Gouverneur du Dauphin et de ses frères, qui ont régné depuis sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, XLVIII, 64. — Note qui le concerne, XL, 438.

Lavaur, jésuite français, supérieur de la Mission des Indes. Exhortations singulières qu'il adresse au comte de Lally, XXIX, 133. — Trahit ce général, 140. — Négocie la reddition de Pondichéry, et n'est point écouté, 146. — Revient en France, et sollicite une pension modique, 151. — Somme énorme trouvée dans sa cassette après sa mort, *ibid.*; XV, 365. — Ses Mémoires contradictoires sur Lally, *ibid.*; XXIX, 151. — L'un d'eux, trouvé parmi ses papiers, servit de témoignage contre ce général, *ibid.*; XV, 365. — Avait été secrétaire du marquis de Fénelon dans son ambassade de Hollande, XXXV, 526.

Lavaysse (David Gaubert), avocat à Toulouse, père du suivant. Son caractère, démarche qu'il fait auprès de son fils pour lui faire avouer l'assassinat du fils Calas, XLII, 148. — Lettre dans laquelle l'auteur le gourmande vigoureusement, et l'invite à quitter Toulouse pour venir à Paris, 151. — Ce que l'auteur ferait s'il était à sa place, 192. — La Beaumelle séduit et épouse sa fille, XLV, 303, 304, 316, 319, 352.

Lavaysse, de Vivou (Alexandre Gaubert), impliqué dans l'affaire des Calas, XXV, 19; XLII, 107. — Démarche que fait son père auprès de lui pour lui faire avouer l'assassinat du fils Calas, 148. — Abjure, mais ne persiste pas dans sa conversion, 158. — Change de nom et se tient caché à Paris, 170, 177. — Quelle doit être son attitude, 216. — *Factum* remarquable qu'il fit lui-même, XXIV, 366; XXV, 117; XLIII, 490. — Ce que lui écrit Voltaire, au sujet de la conduite de son beau-frère La Beaumelle, XLV, 304, 305. — Autres détails qui le concernent, XXIV, 367 et suiv., 370 et suiv., 386 et suiv. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1769, XLVI, 223. — En 1771, le premier président Niquet persiste à le croire coupable dans l'affaire Calas, pourquoi a été épargné, XLVII, 567.

Lavements. Comment on les prend en Angleterre, XXXIII, 172.

Lavenbourg (duc de). Prisonnier de Valdemar, margrave de Brandebourg, dans sa guerre contre Éric, roi de Danemark, XIII, 390. — A quel prix se rachète, *ibid.*

Laverdy (Charles-François de), contrôleur général des finances en 1763. Bien disposé en faveur des Calas, XLII, 200. — Ce qu'on en dit, XLIII, 54, 57, 58, 89, 103, 198, 210, 224, 282; XLIV, 13. — Lettre que lui écrit l'auteur en 1767, pour le prier de mandater la moitié de sa pension au nom de La Harpe, XLV, 79, 80. — Favorise Moreau de La Rochette dans la fondation d'une école d'horticulture avec des enfants trouvés, 269. — Défend d'écrire sur les matières de gouvernement, XLVI, 484, 485. — Sa retraite du ministère en 1768; injustice et ingratitude à son égard; bien qu'il a fait, XLVI, 148. — Comment il tira la France d'une misère profonde, XIV, 523. — Quatrain mis au bas d'un portrait de Sully, que lui donna madame de Pompadour, XLIII, 198.

— Notice qui le concerne, 224. — Couplet épigrammatique contre lui, XLVI, 148.

La Vergée, commissaire au Châtelet. Perquisitions qu'il fait en 1746, à la requête de l'auteur, XXXVI, 438.

La Verpillère (de), prévôt des marchands à Lyon en 1769. Refuse de laisser jouer en cette ville la tragédie des *Guèbres*, XLVI, 443, 444, 445, 482. — Lettre qui lui est adressée en 1771, au sujet de son portrait peint en émail par Pasquier, XLVII, 415.

La Verpilière (Mme de). Lettre que l'auteur lui écrit en 1775, pour lui présenter son neveu d'Hornoy, XLIX, 414.

La Vieuville (Charles, duc de), surintendant et ministre le plus accrédité sous Louis XIII. Prête la main au cardinal de Richelieu pour monter au ministère, XII, 587 et suiv. — Six mois après, est écrasé de son crédit, malgré le serment fait sur l'hostie d'une amitié et d'une fidélité inviolables, XIII, 1. — Avait lui-même fait disgracier le chancelier de Sillery, à qui il devait sa grandeur, *ibid.* — Enfermé dans le château d'Amboise, s'échappe et fuit en Angleterre; est condamné à mort par contumace, XIV, 26. — Sous le règne de Louis XIV, en 1651, est créé duc et pair et surintendant des finances, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Pourquoi le cardinal de Richelieu avait été obligé de briguer sa faveur, 25.

La Vieuville (Marie-Madeleine), maîtresse du régent. — Voyez Parabère.

La Vieuville (de). Comment et à qui il entend marier sa fille, XXXIII, 118, 119.

La Ville (l'abbé Jean-Ignace de), ministre de France à la Haye, sous Louis XV. Notes qui le concernent; ce qu'il dit à plusieurs seigneurs des États qui refusaient toute conciliation, XV, 247, 279; XXXV, 526; XXXVI, 228. — Élu membre de l'Académie sur les instances de Voltaire et de d'Argenson, XXXVI, 445, 456; XLVIII, 547. — Est nommé directeur des affaires étrangères en 1774, et évêque *in partibus*; réflexions à ce sujet, *ibid.*

Lavingen (bataille de). Gagnée en 1647, par Turenne, XIV, 181.

La Virotte (de). Lettre qui lui est adressée en 1753, au sujet du différend élevé entre Kœnig et Maupertuis, XXXVII, 561.

La Visclède (Antoine-Louis Chalamond de), secrétaire de l'Académie de Marseille. Auteur d'une ode couronnée, mais anonyme, que s'attribue La Beaumelle, XX, 333. — Pseudonyme de Voltaire pour le conte des *Filles de Minée*, X, 60; XLIX, 302. — Et pour la *Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie de Pau*, sur une édition des Œuvres de La Fontaine, XXX, 317 et suiv. — Notice qui le concerne, *ibid.*

La Vrillière (Mme de). Vers qui lui sont adressés sur une nuit blanche de Sully, XXXIII, 36; X, 472. — Autres sur le nom de *Moineau*, qu'on lui donnait dans la société de ce château, 473.

La Vrillière (les marquis et duc de). — Voyez Phélypeaux et Saint-Florentin.

Law (Jean), Écossais, presbytérien devenu catholique; par qui fut converti, XV, 60. — Histoire de son système, 163 et suiv. — Révolution qu'il produit en France, XXXIII, 53; XVI, 59 et suiv. — Décrété d'ajournement personnel et de prise de corps par le parlement, mais soutenu par le régent, 62. — Nommé contrôleur général des finances; ses opérations ruineuses pour l'État, XV, 165; XVI, 65. — En butte à la haine publique, il se démet de sa place et sort du royaume, XV, 165; XVI, 67. — Projet qu'eut le duc d'Orléans de le rappeler, XV, 170. — Comment figure dans le *Palais de la Sottise*, IX, 61. — Folie de son système, et vers à ce sujet, composés d'abord pour la *Henriade*, VIII, 196, 197; XXXIII, 154. — Autres sur le même sujet, X, 249, 399. — Il se dupa lui-même et fut victime de ses chimères, IX, 421; XXXIV, 547. — N'emporta que la gloire d'avoir rétabli la Compagnie des Indes fondée par Colbert, XVI, 67. — Meurt dans un état voisin de l'indigence, XV, 165. — Fausse idée

qu'il eut de la Louisiane, XII, 412. — Ce qui est resté des débris de son système, XV, 168; XXII, 360. — Comment il soutint la régence et l'État, qu'il semblait devoir ruiner, XV, 163. — Son système comparé avec celui de Descartes, X, 168. — Contenu dans de justes bornes, il aurait fait plus de bien qu'il n'a fait de mal, XXIII, 506.

Law (le chevalier), neveu du précédent. Se signale dans l'Inde contre les Anglais, XV, 357; XXIX, 96, et suiv., 126. — Justifié des accusations du gouverneur Dupleix par un brame centenaire, XV, 326; XXIX, 97.

Lawbrussel (le P.), jésuite. Notice, XL, 88. — Morceau que Voltaire appelle une *laubrusselleric*, *ibid.*

Lawrence (le capitaine). Auteur d'écrits historiques sur l'Inde; ce qu'on en dit, XLVIII, 398.

Le, la, les. Remarques grammaticales concernant ces pronoms relatifs, XXXI, 473; XXXII, 88; XLVII, 19; XLIX, 262.

Lear (*le Roi*), tragédie de Shakespeare. Observations critiques y relatives, XXX, 361, 362.

Le Bas, graveur. Lettre qui lui est adressée en 1775, sur son estampe d'*une Foire*, d'après Vernet, XLIX, 190. — Plaisanterie sur le *Temple de la Gloire*, IV, 348.

Le Bas (M^me^). Circonstance dans laquelle elle met Voltaire en fuite, V, 75.

Le Batteux (Charles). — Voyez Batteux.

Le Bault (le conseiller). Ce qu'il dit du procédé de Voltaire buvant en cachette d'autre vin que celui qu'il sert à ses convives, XL, 189. — Ce que l'auteur lui écrit, en 1761, au sujet de l'affaire Ancian-Decroze, XLI, 207, 230. — Lettre du jésuite Fessy sur le même sujet, 218 et suiv. — L'auteur lui demande sa protection contre son curé, au parlement de Bourgogne, XLIII, 22, 60. — Réflexions sur son admission à l'Académie de Dijon, XLV, 90. — Lettre que l'auteur lui écrit à ce sujet, 93. — Choisi par l'auteur comme arbitre de son différend avec le président de Brosses, XLVI, 108. — Notice, XXXVIII, 523. — Lettres qui lui sont adressées de 1755 à 1770. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIII, XLV à XLVII, L.)

Le Bault (M^me^), née Jeanne-Jacquette Burteur, femme du précédent. Notice, XLVI, 108.

Le Beau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*. En quoi l'a défigurée, XVII, 360; XXVIII, 6. — Étrange assertion qu'on trouve dans cet ouvrage, XX, 111.

Le Bègue de Vilaines, gentilhomme français. Fait prisonnier le roi de Castille don Pèdre, à la bataille de Tolède, XII, 31.

Le Bel (M^lle^), fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, femme du régent. A de celui-ci un enfant naturel, sous le nom de chevalier d'Orléans, XIV, 23.

Lébid, fils de Rabia. L'Homère des Arabes de la Mecque, XVII, 341; XXIV, 145. — Déchire ses vers par admiration pour ceux de *Mahomet*, *ibid.*; XI, 207.

Le Blanc (Jean), auteur d'un *Premier livre de la Henriade*, ignoré de l'auteur, XLIII, 70.

Le Blanc, secrétaire d'État, prisonnier à Vincennes sous la régence, y fait ensuite enfermer ses ennemis, VIII, 162. — Remplacé au département de la guerre par M. de Breteuil; anecdote à ce sujet, XXXIII, 94, 95. — Accusé faussement de malversation, 88. — Protège Beauregard contre les poursuites de Voltaire, 87, 88.

Le Blanc (l'abbé Jean). Son billet à M. de Saint-Martin, relatif à Voltaire, I, 305. — Lettre au président Bouhier en 1736 sur les difficultés de Voltaire avec ses libraires, 310, 311. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1738 au sujet de ses *Lettres sur l'Angleterre* et de Desfontaines, XXXV, 41. — Protégé par la duchesse du Maine, qui veut le faire entrer à l'Académie en 1749, XXXVII, 40. — A un peu travaillé au *Catilina* de Crébillon, 133. — Sa critique du rôle de Cicéron dans la *Rome sauvée* de Voltaire, et réponse de celui-ci, *ibid.* — Ce qu'il dit d'*Ériphyle*, II, 455. — Auteur d'*Abensaïd*, XXXIII, 499, 504.

— En quels termes on en parle à l'occasion de cette pièce, XXXIV, 58. — Lettre y relative, qui lui fut adressée en 1736, 31. — Pourquoi Voltaire aurait voulu le voir portier de l'Académie, XLI, 224. — Sa préface des *Lettres de Lamotte*, dont il fut l'éditeur, citée, XXXIX, 145. — Vers pour son portrait, XXXII, 593.

Le Blanc de Guillet (Antoine). Auteur de *Manco-Capac*, XLII, 500, 504, 518. — Et d'une comédie d'*Albert*, dont la représentation fut défendue en 1772, et que l'on attribuait à un sieur Dupont, XLVIII, 197, 198, 256. — En quels termes on en parle à l'occasion de ses *Druides*, 34, 35, 36. — Retranchements faits à cet ouvrage après la première représentation; l'impression et la représentation en sont défendues à la sollicitation de l'abbé Bergier, 68. — *Les Lois de Minos* passent pour en être une imitation, 103. — Notice 35.

Le Bœuf (l'abbé Jean). Regardé comme l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France; notice, XIV, 96.

Le Bossu (René), chanoine de Sainte-Geneviève. Règle bizarre qu'il a prétendu établir pour l'épopée, VIII, 322. — A voulu concilier Aristote et Descartes, au lieu de les abandonner l'un et l'autre, XIV, 96. — Son *Traité sur le Poème épique* ne fera jamais de poètes, *ibid.* — A écrit beaucoup plus pour les mœurs des anciens que pour les nôtres, VII, 37.

Le Bouthilier (Claude), surintendant des finances sous Louis XIV. Ce fut lui qui, le premier, fit imposer les tailles par les surintendants, XIV, 25. — Sa retraite, sa mort, *ibid.*

Le Bouthilier de Chavigny (Léon), fils du précédent. Secrétaire d'État au département de la guerre sous Louis XIV; notice, XIV, 28.

Le Bret, avocat général à la Tournelle. Voltaire le fait prier par d'Argenson de fermer la bouche à Mannory, avocat de Travenol, XXXVI, 494. — Sentence définitive rendue sur ses conclusions dans l'affaire Travenol, 495.

Lebreton (l'imprimeur). Comment procédait pour l'impression de l'*Encyclopédie*, réflexions de l'auteur à ce propos, XLII, 442, 443.

Le Brun (Charles), peintre célèbre du siècle de Louis XIV. Notice, XIV, 148. — Protégé par Fouquet; comparé aux plus grands maîtres, *ibid.* — Égala les Italiens dans le dessin et la composition, 556. — Caractère de son génie; éloge de sa *Famille de Darius*, VIII, 569. — N'a péché que par le coloris, 552, 569. — A excellé dans le genre noble, II, 168.

Le Brun (Antoine-Louis), poète du Marais. Auteur de l'opéra d'*Hippocrate amoureux*, et de la satire *les J'ai vu*, faussement attribuée à Voltaire, I, 195, 294; II, 12. — Mauvais poète, et père d'un plus mauvais, XLVII, 36.

Le Brun (Pierre), oratorien. Auteur d'une histoire critique des *Pratiques superstitieuses;* notice, XIV, 96. — Admet encore de vrais sortilèges, 537; XVIII, 537. — Son impertinent ouvrage contre l'art des Sophocle et les œuvres de nos grands hommes, XX, 236. — A qui en doit l'idée, XXII, 181.

Le Brun. Innocent condamné injustement, et qui mourut dans les tortures, XVIII, 117; XXX, 582.

Le Brun (Ponce-Denis Écouchard). Écrit à Voltaire, en 1760, pour l'engager à prendre chez lui la petite-nièce du grand Corneille; lettres qu'il en reçoit à ce sujet, I, 101. — Autres. (Voyez *Table particulière* du tome XLI.) — Autre, en 1763, sur le mariage de cette demoiselle, XLII, 357. — Sentiment sur l'ode qu'il avait adressée à l'auteur pour la lui recommander, XXIV, 159; XLI, 148, 179, 192. — Cette pièce, attaquée par Fréron, qui noircit son zèle et ses soins, 153, 362. — Pourquoi traité de bavard, 270. — Auteur de *l'Ane littéraire*, 196, 362. — En 1763, écrit contre Voltaire dans *la Renommée littéraire*, XLII, 337, 354, 355. — En est accablé de politesses, en punition de sa perfidie, 369. — Ce qu'en disent Voltaire et d'Alembert à cette occasion, 337, 346, 354. — Traits critiques et

sarcasmes dont il est l'objet, IX, 544; X, 429; XLII, 440; XLVII, 36. — En 1778, fait une ode sur le retour de Voltaire à Paris, qu'il publie dans le *Journal de Paris*, L, 375, 376. — Lettre qu'il écrit à Buffon sur sa visite à l'auteur en février 1778, 375 et suiv. — Notice, XLI, 54.

LE CAMUS (le cardinal), ancien évêque de Grenoble. Distribue de l'argent aux réformés pour opérer des conversions, XV, 23. — Anecdote singulière qui le concerne, XLIV, 362.

LE CAMUS, évêque de Belley. Auteur de l'*Apocalypse de Méliton*, satire contre les moines; passages qu'on en cite, XVII, 290, 291, 591. — A quel taux évaluait la dépense annuelle d'un seul ordre de mendiants, XX, 318.

LE CAMUS, président de la cour des aides. La harangue qu'il prononça à Versailles, en 1745, sur les conquêtes de Louis XIV, considérée comme un monument singulier de style, XX, 441.

LE CAMUS (Antoine), docteur en médecine. Auteur de *la Médecine de l'esprit;* ce qu'on dit de cet ouvrage, XX, 180.

LE CAT, de l'Académie de Rouen. A quoi attribue la couleur rouge du sang, XVII, 224. — De sa dissertation sur le fluide des nerfs, XIX, 120. — Bien qu'en dit Voltaire, XXXV, 203; XLVI, 145.

LECLERC (Jean), chancelier sous Charles VI. Part qu'il prend au procès intenté au Dauphin qui depuis fut Charles VII, XV, 467.

LECLERC (Jean). Cardeur de laine, qui le premier établit le calvinisme en France, XXVII, 119. — Tenaillé vif, sous François Ier, pour avoir parlé contre les images et contre les reliques, XII, 330.

LE CLERC (Jean), dit BUSSY-LE-CLERC. — Voyez ce nom.

LECLERC (Michel), de l'Académie française. Accepte pour de l'argent la paternité d'un opéra du duc de Nevers, XXXII, 518.

LE CLERC (Jean), savant. Sa *Bibliothèque universelle* appréciée, XIV, 96. — Comparé à Bayle, qu'il a combattu souvent, *ibid.* — Son opinion contre l'authenticité du *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, XXV, 282. — Et sur le *Pentateuque* attribué à Moïse, XIX, 239; XXVI, 200; XXX, 54.

LE CLERC (Sébastien). Graveur célèbre dont les estampes ornent le cabinet des curieux, XIV, 151.

LE CLERC, libraire de Nancy. Accusé par les jésuites, et enlevé; réflexions à ce sujet, XLV, 81, 84. — Ce qu'on en dit, 85, 96. — Lettre en sa faveur, 169.

LE CLERC (Nicolas-Gabriel). Auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme* considéré dans l'état de maladie, et de divers autres ouvrages, XLVI, 315. — Lettre qui lui est adressée, en 1769, en réponse à des vers envoyés à Voltaire, *ibid.*

LE CLERC DE MONTMERCY, avocat au parlement de Paris. Lettres qui lui sont adressées, de 1754 à 1771. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXVIII, XLIII, XLIV, XLVI, XLVII.) — Voltaire lui reprochait de faire trop de vers, XLIII, 214, 222; XLVII, 261. — Auteur des *Écarts de l'imagination;* ce que l'auteur en dit, XXXVIII, 170.

L'ÉCLUSE (l'abbé de) DES LOGES. Lâche flatteur des jésuites, a falsifié les *Mémoires de Sully*, XIV, 47; XVI, 561.

LÉCLUSE, chirurgien du roi de Pologne. Calomnié par Fréron, le poursuit criminellement, XXIV, 457; XLI, 148, 155, 156, 180 et suiv., 187. — Voltaire en fait l'éloge, et le présente à Marmontel aux Délices, I, 342, 346.

Lécluse (Lettres de M. de) à son ouré. Facétie de Voltaire contre Lefranc de Pompignan, XXIV, 457 et suiv.

LE COIGNEUX (François), président au parlement. Père de Bachaumont; anecdote qui le concerne, X, 181; XIV, 51.

LE COINTE (Charles), oratorien. Ses *Annales ecclésiastiques*, monument utile, XIV, 96. — Notice, *ibid.*

LECOINTE (Thomas), pasteur de l'Église française de Potsdam. Mentionné par Frédéric dans sa correspondance, XLIX, 241. — Notice, *ibid.*

LE COMTE (le P.), savant missionnaire. Atteste que les Chinois ont depuis longtemps connu le vrai Dieu, XI, 177;

XV, 78; XXIX, 468. — Ses louanges des Chinois dénoncées par l'abbé Boileau comme un blasphème; la Sorbonne les déclare fausses, scandaleuses et hérétiques, XV, 79. — Ouvrages qu'il a publiés, XI, 177.

Le Comte, lieutenant criminel. Poursuit Saurin dans l'affaire des couplets qui firent bannir J.-B. Rousseau, XIV, 91. — Est réprimandé à ce sujet par le chancelier, *ibid.*; XXII, 343.

Lecouvreur (Adrienne), comédienne. Vers à sa louange, II, 457; VIII, 591, 593. — Épître qui lui est adressée, X, 261. — Autres vers d'adieu, 476. — Voltaire lui dédie *l'Anti-Giton*, IX, 561. — Quatrain pour son portrait, X, 508; XXXII, 404; XXXV, 257. — Vers en lui envoyant une belle garniture de lit, XXXII, 404. — Ce que fut la déclamation théâtrale jusqu'à elle, XXII, 70; XXIV, 219. — Comment la perfectionna; ses qualités et ses talents; vers italiens à ce sujet, II, 548, 549; VIII, 591; XXIV, 220. — Ses succès à la cour, XXXIII, 153. — Ses liaisons avec le maréchal de Saxe, et bon mot qu'on cite à son sujet, XXVII, 167; XL, 444. — Fut privée de funérailles religieuses, II, 544; IX, 369. — Vers élégiaques sur sa mort, *ibid.* — Par quels sentiments dictés, XXXIII, 212, 213. — Autres à l'occasion du traitement qui lui est fait après sa mort, XXXII, 405. — Persécution que ces vers attirent à l'auteur, I, 204; XXXII, 213. — Avait légué mille francs à l'église de Saint-Sulpice, dont le curé lui refusa la sépulture, XLI, 422. — Où fut enterrée, VIII, 591; IX, 371; XXI, 189; XXII, 70; XXIV, 242; XLIV, 160. — Sa fille naturelle. (Voyez Daudet.)

Le Craqueur, voleur de la bande de Cartouche. Assassin de Vergier, XLV, 369.

Lecture (la). Fortifie l'âme, XXI, 352. — Réponse célèbre du duc de Vivonne à Louis XIV, qui demandait à quoi elle sert, XIV, 451. — *De l'Horrible Danger de la lecture*, facétie contre ceux qui prétendent que l'ignorance est la gardienne et la sauvegarde des États bien policés, XXV, 335. — Comment on est parvenu à nous en dégoûter, XXX, 325. — Réponse à une demoiselle qui avait consulté l'auteur sur les livres qu'elle devait lire, XXXIX, 59. — Pourquoi il conseille de se faire faire la lecture pendant les repas, ainsi qu'il le pratiquait lui-même, XLVI, 369, 441.

Leczinski, palatin de Posnanie et trésorier de la couronne de Pologne. Devait sa fortune au roi Auguste, XVI, 187. — Attaché secrètement au roi de Suède Charles XII, *ibid.* — Presse Alexandre Sobieski d'accepter la couronne de Pologne, 201. — Une brigue le met lui-même sur le trône, 202, 203. — Voyez Stanislas Leczinski et sa fille Marie Leczinska.

Le Dain (Étienne-Adrien Dains, ou), bâtonnier des avocats. De sa plaidoirie contre les comédiens, en 1761; en quels termes on en parle, XVII, 507; XXIV, 252; XLI, 300; L, 427. — Fait rayer du tableau un de ses confrères; trait satirique et notice qui le concernent, X, 134. — Son véritable nom était Dains, XVII, 507; XXIV, 239.

Ledet, libraire à Amsterdam. En 1737, fait une édition des Œuvres de Voltaire, et force l'auteur de loger chez lui, lors de son voyage en cette ville, XXXIV, 201. — Ce que l'on dit de son édition, XXIII, 231; XXXVI, 118, 496. — Lettre y relative, qui lui est adressée en 1738, XXXIV, 519. — Abuse des bienfaits de l'auteur, XXXV, 55. — Lui fait des difficultés, parce qu'il favorise Prault fils à son préjudice, 553.

Le Duc (la), courtisane. Mentionnée, XL, 336.

Leduc (M. Léouzon). Lettres et documents tirés de ses *Études sur la Russie* et de *Voltaire et la Police*, publiés dans la présente édition, XXXIII, IV, V.

Lee, poète dramatique anglais. Auteur d'une tragédie de *Brutus*, ouvrage ignoré, II, 311.

Lefèvre, doyen de la Faculté de théologie de Paris. Refuse de signer le décret de ce corps contre Henri III, VIII, 117.

Lefèvre (Tannegui), père de Mme Dacier. Notice, XIV, 96.

Lefèvre (Anne Tannegui). — Voyez Mme Dacier.

LEFÈVRE (Louis CHANTEREAU-). L'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; grande erreur qu'il a accréditée, XIV, 50. — Notice, *ibid.*

LEFÈVRE, jésuite. Indiqué par Voltaire comme l'auteur de l'ode du *Vrai Dieu*, qu'on lui a attribuée, I, 124; VIII, 415; X, 200.

LEFÈVRE, jeune poète de grande espérance, logé chez Voltaire, et mort à vingt-neuf ans. Réponse à des vers qu'il avait adressés à l'auteur, X, 500. — Lettre qu'il en reçoit sur les inconvénients attachés à la littérature, XXXIII, 292. — Fragment d'une autre sur la corruption du style, XX, 442. — Notes qui le concernent, XXXIII, 292, 384; XXXVIII, 147.

LEFÈVRE (Pierre-François-Alexandre). Auteur des tragédies de *Cosroès*, XLV, 338. — Et de *Zuma*, L, 228. — Notice, XLV, 338.

LEFÈVRE (le peintre). Mention faite de lui, XXXVI, 344.

LEFÈVRE, libraire à Versailles. Soupçonné d'être l'auteur de l'édition des Œuvres de Voltaire en douze volumes faite à Rouen avec le titre : *à Amsterdam*, XXXVI, 347, 548.

LEFÈVRE (le libraire). Fait entrer Voltaire dans sa collection des Classiques français, et confie la publication de ses œuvres à Beuchot, I, XXX, XXXIV.

LEFÈVRE D'ORMESSON, avocat général. — Voyez ORMESSON.

LEFÈVRE D'ORVAL, conseiller au parlement de Douai. Comment, par ses avis, contribua au salut de la France à Denain, XIV, 408.

LEFORT (François), homme de confiance de Pierre le Grand. Son origine, XVI, 444. — Va à Moscou, est agréé par le czar, 445. — Lève un régiment et l'exerce, 446. — Général sans armée, et amiral sans flotte, *ibid.* — Prend part à l'expédition d'Azof, 450. — Figure dans le triomphe de Pierre à Moscou, 453. — L'accompagne dans ses voyages avec le titre de son ambassadeur, 454. — Le czar tire l'épée contre lui, et lui demande ensuite pardon, 457. — Est en tiers dans l'entrevue de ce prince et du roi Guillaume, 458. — Sa mort; le roi l'honore d'une magnifique pompe funèbre, et assiste à son convoi, 464. — Autres détails qui le concernent, 159; XXIII, 281 et suiv.

LEFORT (Marc), petit neveu du précédent. Recommandé par Voltaire auprès de l'impératrice Catherine II, XLIX, 323, 409, 501.

LEFRANC DE POMPIGNAN (le marquis). En 1734, donne sa tragédie de *Didon* : observations critiques sur cette pièce, X, 104 et suiv.; XX, 563; XXII, 231; XXV, 242. (Voyez *Didon*.) — Sa comédie *les Adieux de Mars* appréciée, XXXIII, 530. — Vers qui le caractérisent, 531. — Autres observations sur sa traduction en vers de la *Prière universelle* de Pope, X, 114, 116, 124; XXIV, 112, 262. — Service qu'à l'occasion de cette pièce, Voltaire lui rend auprès du chancelier d'Aguesseau, XXIV, 112; XL, 417. — En 1735, les comédiens français veulent lui indiquer des corrections pour sa tragédie de *Zoraïde*; lettre qu'il leur adresse à ce sujet, III, 369; X, 105. — Cette pièce calquée sur *Alzire*, dont on lui avait dit le sujet, III, 372; XXXII, 460; XXXIII, 558, 572, 575, 579; XXXIV, 9. (Voyez *Zoraïde*.) — Loué dans la préface d'*Alzire*, III, 383. — Exilé en 1738; causes diverses assignées à son éloignement, XXXIV, 445, 451. — Intérêt qu'y prend Voltaire, et lettre qu'il lui écrit pour lui demander son amitié, XXXV, 26. — Autre lettre, en 1739, au sujet de son épître sur les gens que l'on respecte trop dans ce monde, 245. — De ses mémoires au roi en 1756 et en 1760, X, 124, 374, 375; XXIV, 131. — De son discours de réception à l'Académie française, contre les belles-lettres et contre l'Académie elle-même, XXIV, 141; XL, 430. — Il y insulte tous les gens de lettres de Paris, X, 415. — Allusion à ce singulier discours, XXIV, 131; XXVI, 124. — Facéties contre lui à ce sujet, XXIV, 111, 261 263, 455 et suiv., 461 et suiv.; XXV, 137; XLI, 498, 499, 501. — Autres facéties en vers : les *Non*, les

Oui, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, X, 560 à 566. — Sarcasmes contre ses *Cantiques sacrés*, IX, 513; XLIII, 55. — Strophes pitoyables qu'on en cite, XXIV, 126, 463. — *La Vanité*, satire contre lui, X, 114. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XL, 473. — Et l'auteur, 505; L, 432, 433. — Épigramme contre sa traduction de Jérémie, et note à ce sujet, X, 560. — Couplets satiriques contre lui, 567, 569. — *Lettre à son secrétaire par celui de Voltaire*, autre facétie, XXV, 137. — Service que Voltaire a rendu à l'Académie en le couvrant de ridicule, XLI, 195. — Mot du prince de Beauvau sur lui, XLII, 583. — Avait la prétention de faire l'éducation du duc de Berry (depuis Louis XVI), XLI, 485. — De son *Éloge historique* du duc de Bourgogne et de son Épître dédicatoire au Dauphin, pire que son Discours à l'Académie, *ibid.* — Auteur présumé de l'article Voltaire et du sien propre dans le *Dictionnaire des trois siècles*, XLVIII, 315.—Veut exterminer l'*Encyclopédie;* ce qu'on dit de lui et de son frère à ce sujet, XLIX, 347. — Notices diverses qui le concernent, I, 247; XXIV, 111. — Vers sur son portrait, 461. — Anecdotes, XLI, 86; XLVIII, 119, 120.

Lefranc de Pompignan (Jean-Georges), évêque du Puy-en-Velay. Sa glose curieuse d'un passage des *Proverbes* sur la virginité, XIX, 220. — Accuse Locke de sédition, XX, 452. — Son étrange méprise au sujet du comte de Schaftesbury, *ibid.* — Ses questions contradictoires sur l'incrédulité, XXV, 1. — Prend parti pour les impiétés des légendes, XI, 235. — Calomnie Fontenelle et Dumarsais, XXVI, 120. — Publie avec Caveyrac l'*Apologie de la révocation de l'édit de Nantes*, XL, 64. — Sa *Dévotion réconciliée avec l'esprit* qualifiée par d'Alembert et Voltaire, XLI, 119. — Son *Instruction pastorale* contre les philosophes lui attire, de la part de Voltaire, les *Lettres d'un Quaker*, ainsi que l'*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis*, XXV, 1, 5, 12, 141; XLIII, 25. — Plaisanteries au sujet de la même pièce, et correspondance singulière à laquelle elle donne lieu entre le prélat et d'Alembert, XXVI, 154; XLIII, 43, 62, 88. — Anecdote au sujet de la même pièce rapportée par Mme du Deffant, XLII, 583. — Pourquoi il refuse, en 1767, de faire l'oraison funèbre de Mme la Dauphine, pour laquelle il avait été nommé, XLV, 201. — Son *Oraison funèbre de la reine*, femme de Louis XV, en 1768, est un prodige de ridicule; anecdote y relative, XII, 562; XLVI, 113, 184. — Chansons contre lui, X, 569; XLIII, 55. — Traits satiriques dont il est l'objet, IX, 544. — En 1772, publie son livre de *la Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité même;* sarcasmes à ce sujet, XLVIII, 260. — Comment on en parle, XLIX, 347. — Condorcet rend compte de son attitude et de son discours à l'assemblée du clergé en 1775, 350. — En 1781, publie un mandement contre l'édition projetée à Kehl des Œuvres de Voltaire, I, 282. — Loué par Condorcet pour la conduite qu'il tint depuis aux états généraux de 1789, *ibid.;* XXV, 2.

Lefrançais, ancien officier de cavalerie. Lettre qui lui est adressée en 1770, XLVII, 104.

Légat de Furcy. Lettre que l'auteur lui écrit en 1763, XLIII, 42.

Légats a latere. Sorte de proconsuls des papes, XI, 362; XIII, 339. — En quoi diffèrent des simples légats et des légats-nés; note, XI, 362.

Légende (la). Regardée comme la Bibliothèque bleue du christianisme, XX, 41.

Légende dorée (*la*). — Voyez Voragine.

Légendes. Danger des fausses légendes, XXV, 56.—Si celles des premiers chrétiens ont nui à l'établissement de la religion, XI, 230. — Celles du moyen âge sont remplies des plus ridicules fables, VII, 251.

Le Gendre (Louis), auteur d'une *Histoire de France;* notice, XIV, 97. — Réfuté sur son opinion relative à la faction des Seize, VIII, 122.

Legendre (M. et Mme), frère et sœur de

Hennin. Mentionnés dans la correspondance, XLVII, 84, 89, 107, 109, 127, 128, 549.

Le Gentil de la Galaisière (Guillaume-Joseph), savant astronome. Comment a résolu le problème de la durée du monde, fixée par les anciens brachmanes, XXIX, 165, 166. — Lettre et questions qui lui sont adressées à leur sujet, L, 41. — Ce qu'il dit des brames et de l'antiquité des sciences dans l'Inde, XXIX, 108; XLVIII, 428. — Notice, L, 41.

Léger (de). Expression adverbiale employée par Voltaire pour *légèrement*, XVIII, 294, 531.

Légier (l'abbé). Bel esprit de province; en quels termes on parle de ses vers, XXXIX, 395, 413, 414. — Autres passages qui le concernent, 421, 427.

Légion thébaine. Histoire prétendue de son martyre, écrite deux cents ans après par l'abbé Eucher, XXIV, 487. — Reconnue pour une fable absurde que les ignorants ont voulu accréditer; ce qu'il en faut croire, IX, 534; XI, 229; XXIV, 487; XXV, 44, 56; XXVI, 142; XXIX, 240. — Où se trouve l'original de cette fable, XXVI, 571; XXVII, 409.

Législateurs. Ceux qui ont osé parler au nom des dieux furent blasphémateurs et traîtres, XI, 155. — De tous ceux qui ont fondé des religions, Mahomet est le seul qui ait étendu la sienne par des conquêtes, 206. — Que les législateurs créateurs sont bien au-dessus des héros, XL, 124. — La première place leur est assignée dans le temple de la Gloire, XLVI, 263.

Législation. Que la législation politique a été et qu'elle est encore presque partout un véritable chaos, et pourquoi, XXVII, 171. — En quels pays est la meilleure; entretien philosophique à ce sujet, 385. — Voyez *Lois* et *Jurisprudence*.

Le Gouz de Gerland (Bénigne), ancien bailli de la noblesse de Bourgogne. Voltaire voulut le faire passer pour l'auteur du *Droit du seigneur*, VI, 3; XLI, 246, 416, 419, 426, 429, 430. — Comment il y renonce, 400. — Compliment que lui fait l'auteur sur ses magnificences, XLV, 511. — Choisi par l'auteur comme arbitre dans son différend avec le président de Brosses, XLVI, 125, 161. — Lettre qui lui est adressée en 1770 au sujet de *Sophonisbe*, VII, 42. — Autre, en 1771, sur les difficultés de l'auteur avec le président de Brosses, XLVII, 312. — On lui doit un *Essai sur l'histoire des premiers rois de Bourgogne*, VII, 35. — Notes qui le concernent, XLIII, 289; XLV, 53.

Le Grand, de Dieppe, premier chef des flibustiers. Notice, XIV, 153.

Le Grand (Joachim). L'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. Notice, XIV, 97.

Legrand (Marc-Antoine), auteur et acteur. Notice, XXXIII, 328. — Apprécié, 144. — Sa comédie *le Triomphe du Temps* ne vaut pas le diable, 133.

Le Grand (le comédien). Modifications qui doivent embellir son rôle dans *Alzire*, XXXIV, 15. — Critique que lui fait l'auteur sur la façon dont il dit les vers de son rôle dans *Mahomet*, II, v. — Sa gaucherie dans le rôle de l'Ombre de *Sémiramis*, IV, 482, 483, 543.

Le Gris. Son fameux duel avec Carouge, ordonné par le parlement de Paris; ce qui le motiva, XII, 148; XV, 501.

Le Gros (Pierre), sculpteur célèbre. Notice, XIV, 151.

Le Gros (l'abbé). Excellent théologien et sorboniste raisonnable; sage conduite qu'il tint à l'occasion de la thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 22 et suiv.

Le Gros de Boze. — Voyez Boze.

Legs. Époque où l'on était forcé d'en faire un en faveur de l'Église, X, 426.

Leibax (Jacques), connu sous le nom de Montaigne. Croit découvrir un satellite à Vénus; plaisanteries de Voltaire et de d'Alembert à cette occasion, XLI, 338, 361.

Leibnitz. Son opinion sur l'espace et la durée, comme propriétés de Dieu; sa querelle avec Newton sur le mot *sensorium*, XXII, 408 et suiv. — Ses principes sur la liberté dans Dieu, poussés peut-être trop loin, 411. — Ses raisonnements séduisants; réponse, *ibid.* —

Partisan de la religion naturelle, 419. — Son opinion sur la formation des idées, 425. — Sa doctrine des monades développée et combattue, 426 et suiv., 433 et suiv. — Examen de ses idées métaphysiques, XXIII, 130 et suiv. — Son opinion sur le péché originel, XVII, 582; XX, 156. — Ses systèmes de l'harmonie préétablie et des monades, et plaisanteries y relatives, X, 174; XX, 115; XXI, 121, 213; XXX, 503. — Son système extravagant sur la formation de notre globe, 514. — L'éternité du monde en est la conséquence palpable, XXIII, 136. — Examen de son opinion sur la chaîne universelle des événements, IX, 472. — Grand et rigide observateur du droit naturel, reçut de ses pasteurs des réprimandes publiques et inutiles, XXVI, 492. — Accusé d'irréligion, ainsi que ses adversaires, VIII, 470. — Comment faillit à être victime de la superstition, XXXV, 560. — Grand génie, quoiqu'il ait été un peu charlatan, XLVIII, 162. — Le savant peut-être le plus universel de l'Europe, XIV, 563. — Comparé avec Newton, VIII, 566. — Passa quelque temps pour son rival, XIV, 563. — Mourut en sage, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes, *ibid.* — D'une lettre de ce philosophe prétendue forgée par Koënig, XXXVII, 487, 514 et suiv. — A fait d'assez bons vers latins, quoique physicien et géomètre, VIII, 566, 567. — Rang qu'il occupe au *Temple du Goût*, et notice, 566. — Quatrain pour son portrait, X, 517. — Surnommé le *Gascon de l'Allemagne*, XLVI, 202. — N'a songé qu'à avoir de l'esprit, XXXVIII, 557. — Comment la duchesse de Saxe-Gotha est embarrassée avec son système, XXXIX, 347.

Leicester (Robert Dudley, comte de). Favori d'Élisabeth d'Angleterre, XXXII, 325; XLVI, 83. — Envoyé par cette reine au secours des confédérés des Pays-Bas, prend le titre et le rang de gouverneur général; sa conduite désavouée, XII, 473.

Leide (marquis de). Son ingratitude envers Philippe V descendu du trône, XV, 160. — Le reproche qu'il en reçoit lorsque ce prince reprend la couronne cause sa mort, *ibid.*

Leipsick (ville de). Assiégée et prise par Torstenson, général suédois, XIII, 586. — Et par Frédéric II en 1756, XV, 343.

Le Jay, premier président du parlement de Paris. Sa conduite à l'occasion de la requête de Gaston d'Orléans contre le cardinal de Richelieu, XVI, 26. — Et de la résistance apportée par le parlement à l'établissement de l'Académie française, 32.

Le Jay (le P.), jésuite, l'un des professeurs de Voltaire. Lui prédit qu'il serait en France l'un des coryphées du déisme, I, 191. — Imitation d'une ode latine de lui sur sainte Geneviève, VIII, 403. — Tragédie et ballet qu'il fait représenter à une distribution de prix du collège Louis-le-Grand, XXXIII, 8. — Notice sur lui, *ibid.*

Le Jay, libraire. Vers sur une estampe qu'il mit à la tête d'un commentaire sur *la Henriade*, œuvre posthume de La Beaumelle, publiée par Fréron, X, 593.

Lejeune, valet de chambre de d'Argental. Commission qu'il donne à sa femme auprès des Cramer, XLV, 6. — Recommandation que lui fait l'auteur, XLIV, 532. — Passe pour être l'associé du libraire Merlin, XLV, 39.

Lejeune (la femme), épouse du précédent. Vient à Ferney, sous le nom de Doiret, pour faire la contrebande des livres philosophiques, XLIV, 530, 560. — Son aventure fâcheuse, tourments que cette affaire donne à Voltaire, 557, 561, 562; XLV, 1, 7, 21, 24, 25, 27, 32, 34, 35, 36, 38 et suiv., 41, 42 et suiv., 44, 45, 49, 57, 61, 63, 68, 77, 98. — Est en sûreté pendant que l'auteur intente un procès à une soi-disant femme Doiret, XLIV, 531, 559; XLV, 1, 7, 21, 25, 26, 27, 32, 35, 41, 43, 61, 77. — Termes dans lesquels en parle Mme Denis, L, 451. — Mémoire à l'occasion de son affaire adressé au vice-chancelier par Mme Denis, *ibid.* — Revient à Paris, XLV, 2, 6. — Moyen que l'auteur propose pour terminer cette affaire, 61, 62, 77. — Manière heureuse dont elle

se termine, 80, 81, 84, 85, 98, 105. — Chargée de vendre les montres de Ferney, XLVIII, 10, 31. — Sœur du brave Thurot, tué en Irlande, XLIV, 559, 560. — Continue son petit commerce, XLVIII, 123.

Le Jeune de la Croix, avocat. — Voyez Lacroix.

Lekain, comédien. Voltaire, épris de son talent, XXXVII, 122. — En 1750, lui fait obtenir son ordre de début; ce qu'il dit de son talent, 136. — Cherche à le placer à Berlin, 183. — En 1752, reçu à quart et demi de part à la Comédie, XXXVII, 227, 382. — Invité par l'auteur et par Mme Denis à venir aux Délices, XXXVIII, 353, 357. — Leçon qu'il reçoit du public dijonnais, 365. — Son séjour aux Délices en 1755, 363 et suiv. — Est recommandé par l'auteur à M. de Richelieu, *ibid.* — Joue dans *Zaïre* aux Délices, 365. — Met Voltaire en rage en lui récitant le rôle de Gengis dans *l'Orphelin de la Chine*, II, v, VI. — Recommandations que lui fait l'auteur en lui remettant le manuscrit de cet ouvrage, V, 292. — Son jeu dans *l'Orphelin de la Chine*, critiqué, V, 292; XXXVIII, 441, 443, 453, 486. — Ce que l'auteur lui écrit sur son rôle, 452. — Lettre de Mme Denis à d'Argental à son sujet, 453. — Ce qu'elle lui écrit, en 1756, au sujet de la *Coquette punie*, 537. — En 1756, sort du tombeau de *Sémiramis*, les bras ensanglantés; réflexions sur cette manière un peu anglaise, XXXIX, 82, 85. — Lettre que Mme Denis lui écrit en 1757, 165. — Jugé par Mme du Deffant, XL, 334. — Nouvelles démarches de Voltaire pour lui faire obtenir part entière, qu'il eut en 1758, XXXIX, 178, 218. — En 1758, gagnerait plus en province qu'à Paris; lettre de l'auteur sur l'injustice des gentilshommes de la chambre à son égard, L, 419. — Conseils que lui donne l'auteur en 1760, au sujet du rôle de *Tancrède*, XLI, 34, 100. — Dispute à Brizard le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée*, XLII, 11. — Vient à Ferney en 1762, et y joue sur le théâtre de l'auteur; ce qu'en dit celui-ci à cette occasion, 90, 91, 96. — Fait demander son congé par l'auteur; lettre que celui-ci lui écrit à ce propos, XLIII, 572; XLIV, 9. — Présent que Voltaire lui fait faire par l'imprimeur du *Triumvirat*, XLIV, 284. — En 1766, publie la première édition d'*Adélaïde du Guesclin*, avec une préface et un avertissement de lui, III, 76. — Conseils qui lui sont donnés, en 1767, pour le rôle d'Athamare dans *les Scythes*, XLV, 213, 240, 243. — Faux bruit de sa mort en 1770, et lettre à ce sujet, XLVII, 57. — Ce qu'en dit Grimm, 276. — Retourne à Ferney en 1772; Voltaire est dans l'extase de son jeu dans *Mahomet*, et surtout dans *Sémiramis*, VI, 268; XLVIII, 172, 174. — Son jeu dans le rôle d'Arsace, IV, 484. — Joue sur le théâtre de Genève et sur celui de Ferney, XLVIII, 116, 117, 138, 139, 145, 181. — Revient à Paris, 183. — Lit *les Lois de Minos* chez Mme du Deffant, 222. — Conseils que lui donne l'auteur pour le rôle de sauvage dans les *Lois de Minos*, 273. — De quoi soupçonné à tort, à l'occasion d'un manuscrit falsifié et tronqué de cette pièce, vendu au libraire Valade, 295, 306, 307, 308, 313, 322, 323, 324. (Voyez Marin.) — A la première représentation de *Sophonisbe*, 548. — La fait applaudir, VII, 33, 80. — Joue à Berlin en 1775; ce qu'en dit Frédéric, et vers à ce sujet, XLIX, 331, 332, 342, 343. — Son nouveau séjour à Ferney en 1776, et vers qui lui sont adressés, X, 596; L, 57, 63, 67, 78. — Démarches faites auprès de la reine pour lui permettre de jouer sur le théâtre de Saint-Géran, 53, 54, 58, 63, 66, 67. — Sa lettre à Rieu sur Voltaire en 1777, 192. — Reproche que lui fait l'auteur de n'aimer point à figurer dans un rôle lorsqu'il n'écrasait pas tous les autres, 58, 78. — Plaintes contre lui, 352. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1778 sur la distribution des rôles d'*Irène*, L, 349. — Réponse qu'il y fait, 359. — Lettres qui lui furent adressées de 1750 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII

à L.) — Vers à sa louange, X, 202. — En 1743, fit remettre *la Mort de César* au théâtre, mais sans succès, III, 304. — Projetait de mettre *Socrate* à la scène, V, 363. — Son jugement sur Voltaire jouant le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée*, V, 201. — Progrès qu'il a fait faire à la déclamation et à l'action théâtrale, VI, 268. — Ce n'est pas moi, disait Voltaire, qui ai fait mes tragédies, c'est lui, XLVIII, 174, 175. — Le seul acteur qui, selon le même, ait été véritablement tragique, XLIX, 516 ; L, 353. — Est l'acteur qui a le mieux joué le rôle d'Orosmane, II, 607. — Mot de Louis XV à son sujet, *ibid.* — Son succès dans *Amélie ou le duc de Foix*, III, 497. — Joue le rôle de Séide dans *Mahomet*, IV, 94, 162. — Note de lui sur ses relations avec Voltaire, et faits particuliers qu'il avait recueillis pour servir à son histoire, I, 414 et suiv. — Sa mort, VII, 318.

Le Laboureur (Jean), gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Ses ouvrages historiques ; notice, XIV, 97. — Écrivain exact ; fait singulier qu'il rapporte au sujet des indulgences, XII, 280.

Le Laboureur, frère du précédent. Auteur d'un mauvais poème de *Charlemagne*, XIV, 97.

Leleu. Dévot qui traitait Voltaire d'impie, et qui lui vola vingt mille francs, XLV, 435.

Lelièvre, débitant d'un baume de vie. Mentionné, XVII, 121 ; XLVIII, 50.

Le Long (Jacques), oratorien. Sa *Bibliothèque historique de la France*, ouvrage d'une grande utilité, regardé comme une partie des archives de la nation ; et notices qui le concernent, XIV, 97 ; XIX, 352 ; XXIII, 454 ; L, 276.

Le Maire, bourgeois de Paris sous le règne de Philippe Ier. — Voyez Eudes le Maire.

Le Maire, jésuite, directeur fanatique. — Voyez Maire.

Le Maître, premier président du parlement de Paris, au temps de la Ligue. Succède à Brisson, assassiné par la faction des Seize, XV, 547. — Prend place aux états de 1593, 551. — Fait déclarer par le parlement la loi salique inviolable, et protester de nullité contre toute élection d'un prince étranger, 552. — Négocie secrètement la reddition de Paris à Henri IV, 557.

Le Maître (Jean), avocat du roi au XVIe siècle. Arrêt au sujet de la succession, XII, 138.

Le Maistre de Sacy. — Voyez Sacy.

Lemarié, avocat de Travenol père dans son affaire contre Voltaire, XXXVI, 477.

Le Maure (Mlle), actrice de l'Opéra. Mention qu'en fait l'auteur, et note qui la concerne, XXXV, 406, 407 ; XXXVI, 53. — Comment figure dans le *Temple du Goût*, VIII, 590.

Lémery (Nicolas). Le premier chirurgien raisonnable, et le premier qui ait donné une fort bonne *Pharmacopée universelle ;* notice, XIV, 97 ; XXIV, 8. — Ses expériences sur la pesanteur du feu, XXXIV, 278.

Lemière. Loué, VI, 490. — Insulté dans l'*Année littéraire ;* ce que Voltaire en dit à ce sujet, XL, 279. — Sentiment sur son *Hypermnestre*, XXXIX, 513 ; XLI, 73. — Sur le mauvais succès de *Térée*, 307, 325. — Idée qu'il a manquée dans son *Guillaume Tell*, et question à ce sujet, XLIV, 542. — Ce qu'on dit de cette pièce, 520, 524, 525, 552, 558, 565 ; XLV, 363. — Est élu, en 1771, à l'Académie française ; comment on en parle à cette occasion, XLVII, 391, 395.

Le Moine, cardinal. Envoyé comme légat par Boniface VIII, pour mettre la France en interdit, XI, 519.

Le Moine (Pierre), jésuite. Aurait pu se faire un grand nom par sa *Louisiade ;* pourquoi ne réussit pas, XIV, 97. — Sa *Dévotion aisee* l'a rendu ridicule, *ibid.*

Le Moine (François), peintre célèbre. Ses principaux ouvrages, XIV, 150, 556. — Pourquoi se tua de désespoir, 150 ; VIII, 562.

Le Monier, ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle. Épouse la fille du président de Ruffey, XLVII, 470.

Le Monnier. Son voyage au pôle pour mesurer un degré du méridien, IX, 402, 406; X, 296. (Voyez Clairaut et Maupertuis.) — Éloges de ses *Institutions d'Astronomie*, XVII, 451.

Lenain de Tillemont (Louis-Sébastien). Élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal, XIV, 97. — Mérite de ses *Histoires*, *ibid.* — Critiqué sur ce qu'il a dit des manichéens, XX, 613. — Diverses liturgies dont il a démontré la fausseté, XVII, 306.

Lenclos. — Voyez Ninon de Lenclos.

Lendemains (les) d'une déclaration d'amour, IX, 128. — Des festins et des fêtes, X, 54. — D'un mariage de convenance, 283.

Lenet (Pierre), conseiller d'État, attaché au grand Condé. Sa conduite dans l'affaire entre Gaston d'Orléans et le cardinal de Richelieu, XVI, 26. — Exilé à ce sujet, 27. — A laissé des *Mémoires sur la guerre civile;* anecdocte remarquable qui s'y trouve, XIV, 85. — Son ouvrage, plus curieux que connu, cité à l'occasion de l'influence des prêtres à cette époque, 195; XVIII, 226. — Et au sujet des amours d'Henri IV avec la princesse, femme d'Henri II de Condé, XVI, 5.

Lenfant (Jacques), pasteur calviniste à Berlin. Auteur d'une bonne *Histoire du concile de Constance;* notice, XIV, 98. — Répandit les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne, *ibid.*

Lenglet-Dufresnoy (l'abbé). Sa traduction d'une épître dédicatoire de *la Henriade* à la reine d'Angleterre, écrite en anglais par Voltaire, VIII, 15. — Ses *Mémoires de Condé*, et reproche qu'on lui fait d'y avoir donné au misérable Ravaillac les complices les plus respectables, 286. — Absurdités ridicules qu'offrent ses *Tables chronologiques;* fables qu'il y a répétées, XVIII, 178; XIX, 350; XXIV, 38, 507; XXVII, 296. — Mis, à l'âge de soixante-dix ans, à la Bastille pour ses *Memoires* servant de supplément à l'Histoire du président de Thou, tandis que cet ouvrage aurait dû lui mériter des récompenses, I, 84; XXXVI, 198, 228. — Sortie contre lui au sujet d'imputations contre l'ex-garde des sceaux Chauvelin, dans ses *Lettres d'un pair de Grande-Bretagne*, 390. — Ce qu'on dit de son livre *sur les apparitions, les visions et les songes*, XVII, 337.

Le Nieps. Genevois banni de Genève, et mis à la Bastille, XLIV, 528.

Le Noir (Jean-Charles-Pierre), maître des requêtes en 1765, et l'un des meilleurs criminalistes de cette époque. Notice, XLIV, 446. — Voltaire veut le captiver en faveur des Sirven, *ibid.* — Depuis lieutenant général de police, *ibid.* — Turgot le fait renvoyer, L, 37.

Lenoncourt (cardinal de). Quoique Lorrain, se prononce en faveur de Henri IV, et contre les bulles d'excommunication du pape Grégoire, XV, 549. — Entre dans le dessein du président de Harlai de secouer enfin pour jamais le joug papal et de créer un patriarche, 550.

Le Normand, fermier général. Sert d'intermédiaire à l'auteur pour sa correspondance, XL, 483.

Le Normand de Tournehem. Comment traite les tableaux de Vanloo, XLIII, 555.

Le Normant, évêque d'Évreux, cousin de Pimpette Dunoyer. Voltaire le fait agir pour provoquer le retour de sa maîtresse en France, XXXIII, 22, 25, 27.

Le Nostre (André). A créé et perfectionné l'art des jardins pour l'agréable, XIV, 153. — Fausses historiettes à son sujet, *ibid.* — Mot qu'on en cite, XLVIII, 20.

Lenox (comte de), frère de Henri Stuart. Régent d'Écosse pendant la captivité de Marie, XII, 496.

Lens (bataille de), en Artois. Gagnée par le grand Condé, XIV, 180.

Lentulus (Robert-Scipion), général prussien. Mentionné dans une lettre de Frédéric, XLV, 254.

Léon Ier, pape. Connu dans les cloîtres sous les noms de *Saint Léon* et de *Léon le Grand*, V, 502. — Est le premier pape qui ait approuvé le supplice des hérétiques, *ibid.* — Plaisant miracle

que les légendaires racontent à son sujet, *ibid.* — Contes débités sur son entrevue avec Attila, XI, 242, 243. — Tableau y relatif, placé au Vatican, XX, 378. — Turpitudes dont il accuse les manichéens, 609. — Quel crédit mérite son témoignage, 613. — Suppositions et fraudes pieuses de ce pontife, au sujet des reliques, 363, 614. — Sage règlement qu'il prit au sujet des prises d'habit des religieuses, et que le fanatisme a toujours bravé, XII, 344, 431. — Fit livrer aux flammes les écritures apocryphes qui passaient sous le nom des apôtres, XXVII, 441. — Présida par ses légats au grand concile de Chalcédoine, XVIII, 215.

Léon III, pape. Notice qui le concerne, XIII, 195. — Attire au pontificat l'honneur du baisement des pieds, que Dioclétien avait arrogé à l'empire, *ibid.*, 227. — Lettre que lui écrit Charlemagne, à l'occasion de son élection, 236. — Irrite les Romains; est accusé, traîné en prison et accablé de coups, *ibid.*; XI, 263. — Implore la protection de Charlemagne, qui le fait juger et déclarer innocent, 264. — De concert avec lui, le proclame empereur d'Occident, *ibid.* — Fut l'organe du peuple, gagné par l'or et intimidé par le fer, XIII, 195.

Léon III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient. Son règne, malheureux pour lui et pour ses sujets, XI, 230. — Excès de son zèle pour détruire le culte des images, 255. — Conte que Maimbourg et autres compilateurs ont fait à son sujet, et qui est devenu l'origine de toutes les fables sur la souveraineté des papes, 256; XVI, 124; XXIII, 428; XXVII, 274.

Léon IV, pape. Sauve Rome des Sarrasins par son courage et sa générosité, XI, 318; XIII, 196, 249.—Fortifia cette ville à ses dépens, *ibid.*; XI, 324. — Mérite d'être appelé *Grand*, V, 502. — Autres éloges, XIII, 249 et suiv.

Léon V, pape. Son exaltation, XIII, 197.

Léon V, *l'Arménien*, empereur d'Orient. Brave guerrier, et ennemi des images; est assassiné à la messe comme hérétique, XI, 320.

Léon VI, *le Philosophe*, empereur d'Orient. Ainsi nommé parce qu'il était savant, XI, 322. — Son mariage condamné, quoique très légitime, 321. — Fit renaître des temps heureux, 437. — Passe pour avoir, le premier, ouvert un chemin aux Turcs, qui, si longtemps après, ont pris Constantinople, 322.

Léon VI et VII, papes. Leur exaltation, XIII, 197, 198.

Léon VIII, pape. Élu par l'influence d'Othon Ier, n'était, dit-on, ni ecclésiastique ni chrétien, XI, 342; XIII, 198, 274. — Déposé par son compétiteur Jean XII, 275; XI, 342. — A la mort de celui-ci, soutenu par l'empereur, lui confirme le droit de se choisir un successeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'investiture aux évêques, 343. — Abhorré des Romains, qui le mettent en prison, *ibid.*

Léon IX (Brunon), pape. Nommé par l'empereur Henri III, XI, 346.—Évêque de Toul, est le premier pape qui ait gardé son évêché avec celui de Rome, XIII, 292. — Conduit une armée contre les Normands conquérants de Naples, 293; XI, 346, 358. — Battu et mis en fuite, est fait prisonnier, *ibid.*; XIII, 293. — Traité humainement par ses vainqueurs, leur donne l'investiture de leurs conquêtes, XXIV, 559. — Pontife vertueux, pourquoi fut mis au rang des saints, XI, 358; XIII, 199.

Léon X (Jean de Médicis), pape à l'âge de trente-six ans. Son exaltation, XIII, 204. — Amateur des arts, magnifique et voluptueux, *ibid.*; XII, 278. — Frais de son couronnement, XXI, 473. — Met son frère Pierre à la tête du gouvernement de Florence, XII, 278. — Marie son autre frère, Julien le Magnifique, à la princesse de Savoie, duchesse de Nemours, *ibid.* — Conspiration de plusieurs cardinaux contre sa vie, et châtiment sévère qu'il en fait, 279.—Forme une ligue contre Louis XII, XIII, 475. — Fait vendre publiquement des indulgences dans tous les États de l'Europe, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs, 478, 479; XII, 283. — Rompt

les traités qu'il a faits par force avec François Ier, 251; XIII, 477. — Devient son allié, et en obtient le duché d'Urbin, XII, 253. — Son concordat avec ce prince, avantageux à tous deux, 327. — Cherche vainement à tenir la balance entre lui et Charles-Quint, 254. — Les traverse l'un et l'autre, XIII, 480. — Plus intrigant que politique, traite en même temps avec eux, 485. — Sa bulle contre Luther, XII, 285. — Ses querelles avec ce réformateur, *ibid.* et suiv. — Meurt de la vérole, XXI, 562. — Le marquis de Malaspina, attaché à la France, se justifie du soupçon de l'avoir empoisonné, XIII, 485. — Avait douze mille Suisses à son service, *ibid.* — Sous lui la religion chrétienne fut partagée en plusieurs sectes, 204. — A ressuscité la scène en Italie, IV, 488; XX, 234, 235; XXIV, 216; XLI, 113. — Singulière bulle qu'il publia en faveur de l'Arioste, XVIII, 579. — Beaux jours de son règne, XII, 278, 279. — Dissolution des mœurs de son temps, *ibid.*, 280.—Sa cour voluptueuse polica l'Europe, 281. — Il encouragea les études, étendit les progrès des sciences, et donna des armes contre lui-même, 282. — Ses délices furent punis des crimes d'Alexandre VI, 284. — Ce qui a rendu son pontificat à jamais célèbre, 218. — Mention qu'on en fait dans *la Pucelle*, IX, 211.

Léonard (le P.), gardien des cordeliers à Metz. Veut livrer cette ville à Charles-Quint; sa trahison reconnue et punie, XIII, 529.

Léonard (le poète). Où puise le sujet de son roman *Lettres de deux amants habitant Lyon*, XLVII, 159.

Léonce. Mutile et enchaîne Justinien II, dont il usurpe le trône; éprouve bientôt lui-même un semblable traitement, XI, 320.

Léontius, évêque de Tripoli. Vanité brutale avec laquelle il traite l'impératrice Eusébie, XIX, 544.

Léopol, capitale du grand palatinat de Russie. Prise d'assaut par Charles XII, XVI, 204. — Reprise par le czar Pierre, qui y convoque une diète, 222, 223. — Proposition faite à cette assemblée d'élire un troisième roi de Pologne; pourquoi il n'est pris à ce sujet aucune résolution, *ibid.* — Voyez *Lublin*.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne, fils de Ferdinand III. Élu roi de Hongrie et de Bohême; capitulation que les seigneurs lui font signer, XIII, 596. — Son avènement à l'Empire, 598; XIV, 218. — Secouru par Louis XIV contre les Turcs, 231. — Son traité secret avec ce prince pour dépouiller le roi d'Espagne à la mort de Philippe IV, et détails y relatifs, 234; XLIV, 294; XLV, 346. — Encourage secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande contre la France; mais ne prend aucunes mesures ouvertes, XIV, 241.— Se déclare contre Louis XIV, un crucifix à la main, XXXII, 492; XIV, 262. — A quelle occasion fait la guerre au sultan Mahomet, XIII, 147. — Sa retraite de Vienne assiégée par les Turcs, 148, 602; XIV, 288. — Comment y est reçu à son retour; est tout à la fois triomphant et humilié, 289; XIII, 604. — Se venge sur les Hongrois des craintes que les Turcs lui ont données, et lasse les bourreaux à immoler des victimes, 605. — S'unit avec Innocent XI contre l'élection du cardinal de Furstenberg à la principauté de Cologne, XIV, 294. — Entre dans la ligue d'Augsbourg, 295. — Ce qu'il répond à Jacques II d'Angleterre, sollicitant ses secours contre le prince d'Orange, 298. — Ses droits sur l'Espagne au même degré que Louis XIV, 328. — Il se refuse au traité de partage, croyant avoir la succession entière de la monarchie espagnole, 332. — Trompé dans son espoir, déclare la guerre à la France, 341, 344. — N'a point, comme on l'a prétendu, fait ériger de pyramide injurieuse aux Français dans les plaines de Bleinheim, 366. — Refuse à la reine Anne le titre de *majesté*, et ne lui donne que celui de *sérénité*, 368. — Refuse également ce titre à Louis XIV, XXXII, 499. — Érige la Prusse ducale en royaume, XV, 191, 192. — Son entrevue avec le czar Pierre Ier, à Vienne, XVI, 461, 462. —

Ses femmes, ses enfants; sa mort, XIV, 9; XIII, 207. — Fut le prince le moins guerrier de son temps, 598. — Ne risqua jamais rien dans les guerres qu'il fit, de son cabinet, à Louis XIV, 600. — Fut plus près de la monarchie universelle que ce prince, à qui on en imputa l'idée, 599. — Par quel concours de circonstances heureuses fut le plus puissant empereur depuis Charles-Quint, 606. — État de l'empire romain sous son règne, 607 et suiv.

Léopold II, empereur d'Allemagne depuis la mort de Voltaire. Note qui le concerne, XIII, 614.

Léopold, duc d'Autriche. Ses démêlés avec Richard Cœur-de-Lion XIII, 335. — Il le prend lâchement, à son passage sur ses terres, et le livre à Henri VI, *ibid.*; XI, 409, 458.

Léopold, duc d'Autriche, dit *le Glorieux*, opposé à l'empereur Louis de Bavière avec ses frères Henri et Frédéric; ceux-ci ayant été faits prisonniers, il continue en vain la guerre, XIII, 391. — Seul, et sans ressources, il renvoie à Louis la lance, l'épée et la couronne de Charlemagne, 393. — Sa mort, *ibid.*

Léopold, duc d'Autriche. Veut dompter les Suisses; vaincu par eux à Morgarten, perd la bataille et la vie, XI, 527; XIII, 424.

Léopold, archiduc d'Autriche. Soutient la ligue catholique en Allemagne, en 1640; est chassé de Juliers par le maréchal La Châtre, XIII, 555. — Va en Bohême faire subsister son armée de pillage, et y usurpe toute l'autorité de l'empereur, 556.

Léopold, fils de Charles V, duc de Lorraine. Rentre, à la paix de Ryswick, en possession des États de son père, XIV, 325. — Le bien qu'il fait à ses sujets prépare à son fils François Ier le chemin du trône impérial, 326. — Défense qu'il fit aux couvents de recevoir des dots, XXI, 344. — Vers de Voltaire à ce prince et à son épouse, en leur présentant *OEdipe*, X, 475.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, frère de Ferdinand III. Gouverneur de Flandre, XIV, 13. — Envoie un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin, *ibid.*, 191. — Assiège Lens en Artois; est vaincu par le duc d'Enghien, qui l'oblige à prendre la fuite, 180. — Sa mort, 13.

Le Paige (Louis-Adrien), avocat. Convulsionnaire en 1760; notice qui le concerne, XLI, 115. — Auteur d'un libelle contre l'*Encyclopédie*, *ibid.* — Et de *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement;* ce qu'on dit de cet ouvrage XLIII, 111, 129, 139; XLVI, 367.

Lépante (bataille de). Gagnée par les chrétiens sur les Turcs, XII, 454 et suiv.

Le Pelletier (Claude), contrôleur général des finances après Colbert. Fut d'abord président aux enquêtes, et prévôt des marchands, XIV, 30. — Pourquoi Le Tellier ne voulait pas qu'il fût mis à la tête des finances; et réponse du roi à ce sujet, *ibid.*, 524. — Funestes ressources qu'il employa, *ibid.*, 525. — Sa mort en 1711, 30. — Fut moins habile que vertueux, XV, 138.

Le Pelletier (Jean), de Rouen. Auteur d'une *Dissertation sur l'arche de Noé;* observations critiques, XVIII, 328; XXX, 16.

Le Pelletier de Morfontaine (Louis), intendant de Soissons. Notice, L, 303. — Lettre qui lui est adressée en 1778 par le marquis de Villette et par l'auteur, *ibid.*

Le Pelletier de Saint-Fargeau (Michel), avocat général au parlement de Paris. Son résumé dans le procès en banqueroute intenté aux jésuites en 1761, XVI, 103. (Voyez La Valette.) — L'un des héros d'une satire de Condorcet en 1769, XLVI, 474, 493. (Voyez *Michau* et *Michel.*)

Le Petit (Cyrille), pasteur de l'Église catholique française à la Haye. L'auteur dépose entre ses mains le manuscrit original de l'*Anti-Machiavel*, XXIII, 150. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1740, relative aux friponneries de Van Duren à propos de ce manuscrit, XXXV, 516 et suiv.

Lépide (le triumvir). Tyran subalterne; son portrait, VI, 185. — Proscrivit son

frère, 190. — Fut pontife, sot et fripon, et mourut oublié, 185, 190; XLIX, 75.

Lépine, horloger du roi. Ce que l'auteur dit de lui à propos de l'affaire Goezmann, XLVIII, 486, 502, 550, 557, 588. — Lettre qui lui est adressée, en 1774, au sujet de la colonie de Ferney, XLIX, 157. — A son comptoir et ses ouvriers à Ferney, L, 97. — A seize ans, son fils est fait capitaine d'artillerie et est envoyé aux îles, 177.

L'Épine-Danican, célèbre armateur. Fournit les moyens de transport du Prétendant en Écosse, XIV, 419.

Lèpre. Maladie déjà répandue du temps de Charlemagne, XI, 274. — Quelle en était la cause, *ibid.* — Fut le seul fruit que les chrétiens remportèrent de leurs croisades, 425. — Commentaire y relatif, XXX, 93. — Mal à propos confondue avec le mal vénérien, 94; XIX, 572. — Ce que c'était réellement, 574. — Comment on peut se la donner, 575. — Nous ne la connaissons plus, XXX, 565. — Combien on comptait de léproseries en France du temps de Louis VIII, XI, 426.

Le Prieur (le libraire). Achète le manuscrit des *Campagnes de Louis XV*, XV, 151.

Le Prince de Beaumont (M^me^). — Voyez Beaumont.

Leprotti, archidiacre pontifical. Lettre que l'auteur lui écrit en 1745, en lui envoyant le *Poème de Fontenoy*, XXXVI, 385.

Lequien (Michel), savant dominicain. A beaucoup écrit sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre; notice, XIV, 98.

Lequien (le libraire). Son édition des Œuvres de Voltaire, I, XXIV.

Le Ratz de Lanthénée, homme de lettres liégeois, auteur d'*Éléments de géométrie*. Secouru par Voltaire, et dans quelle circonstance, XXII, 398; XXXIV, 440, 566.

Lerber (Sigismond-Louis). Lettre en vers qu'il adresse à Voltaire, en 1752, au nom de MM. les avoyers de Berne, auxquels il avait fait une espèce de dédicace de *Rome sauvée*, XXXVII, 535. — Auteur d'un poème de *la Vue d'Anet;* cet ouvrage soumis à Voltaire et apprécié par lui, XXXVIII, 500.

Leresche (le ministre). — Voyez Lervèche.

Le Riche, directeur général des domaines à Besançon. Surnommé *le Beaumont de la Franche-Comté*, XLIV, 442. — Renseignements qu'il fournit à l'auteur sur Nonotte, XXVI, 151; XLV, 55, 56. — Son séjour à Ferney en 1767, 292. — Lettres qui lui sont adressées de 1766 à 1770. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à XLVI.)

Lérida, ville d'Espagne dans la Catalogne. En 1647, assiégée par le duc d'Enghien, qui est obligé de se retirer, XIV, 180. — Pourquoi son évêque aigrit les Espagnols contre les Allemands, 333. — Prise par le duc d'Orléans, depuis régent, 381.

Lériget. — Voyez Lafaye de Lériget.

Lerme (Sandoval, duc et depuis cardinal de). Gouverne longtemps Philippe III et l'Espagne, XIII, 34. — Sa magnificence singulière à l'égard de Gaston, frère de Louis XIII, réfugié à Bruxelles, 37. — Propos remarquable que lui tint le jésuite Nitard, 39; XXXII, 511. — Comment chassé de sa place; son fils lui succède, XIII, 34. — Accusé par un historien moderne du meurtre de Henri IV; invraisemblance de cette imputation, XVII, 201; XXVII, 289.

Leroi (Jean), moine. Assassine le commandant de Coutances, en Normandie, XII, 537. — Est jugé par Henri IV lui-même, qui le condamne à être mis dans un sac et jeté dans la rivière, *ibid.;* XV, 542.

Leroi, horloger. Son invention pour suppléer au défaut de connaissance des longitudes en mer, XV, 431.

Leroi (Charles-Georges). Ses *Lettres sur les animaux*, et son article *Instinct*, de l'*Encyclopédie;* ce qu'on en dit, XLVI, 262, 455; XLVIII, 96. — Ses *Lettres sur les animaux* lues par M^me^ du Deffant, XLVI, 257. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1769, au sujet de l'affaire Sirven, 417. — Autre qui lui est adressée au sujet de ses *Réflexions sur la Jalousie*, qu'il avait pu-

bliées sous le voile de l'anonyme, XXVIII, 489; XLVIII, 79, 83, 94, 96, 98, 162, 403.

Leroi, curé de Saint-Herbland, de Rouen. Sortie apostolique qu'il fait contre Voltaire, en 1762, dans la chaire de Saint-Eustache, à Paris, XLII, 80, 81. — Comparé à Garasse, 371.

Le Rouge (l'abbé), docteur de Sorbonne. Obsédé par les jésuites pour faire condamner par la Faculté la thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 20. — Auteur d'un *Traité dogmatique sur les faux miracles du temps*, *ibid.*

Le Rouge (Claudine). Procès criminel auquel sa mort donne lieu à Lyon, en 1768; conjectures à ce sujet, XLVI, 559; XLVII, 447. — Ce que Voltaire en écrit au rapporteur, 580. — Détails sur cette étrange procédure, XVIII, 276.

Leroux (Pierre). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLVI.

Lervèche. En 1758, fait insérer sans le signer, dans le *Journal Helvétique*, un article contre la mémoire de Joseph Saurin, XIV, XI; XXXIX, 527, 536; XL, 37. — Réfutation qu'en fit Voltaire, XXIV, 79 et suiv.

Le Sage, prêtre. Brûlé, en 1680, comme empoisonneur et familier du diable, XIV, 457 et suiv. — Lettre de Bussy-Rabutin à son sujet, 458.

Le Sage (Alain-René), auteur de *Gil Blas*. Pourquoi ce roman est resté; où l'auteur en a pris l'idée, XIV, 98. — Réfutation de cette opinion de Voltaire, qui d'ailleurs avait à se plaindre de lui, *ibid.* — Note sur le type du personnage de Sangrado, XX, 576. — Son *Turcaret* comparé au *Trimalcion* de Pétrone, XLIX, 355.

Lesage (Georges-Louis). Lettre à l'auteur, signalée, XXXVIII, 363.

L'Escale. — Voyez Scala.

Lescaro (Imperiale), doge de Gênes. Forcé par Louis XIV de venir, avec quatre sénateurs, implorer sa clémence à Versailles, XIV, 291. — Paroles remarquables qu'on en cite à cette occasion, *ibid.*; XXIII, 240.

Lescure (M. de). Lettres de ou à Voltaire tirées de sa *Correspondance complète de Mme du Deffant*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v.

Lesdiguières (maréchal duc de). Bat les troupes savoisiennes et celles du pape, opposées à Henri IV, XII, 543. — Surnommé l'*Heureux*, VIII, 205. — Était à la bataille d'Ivry, *ibid.* — Commença par être simple soldat, *ibid.* — Sous Louis XIII, lève une armée à ses dépens pour secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que la France abandonnait, et revient triomphant, XII, 581. — Appelé par les protestants au généralat de leurs armées, aime mieux les combattre que d'être à leur tête, 582. — Pourquoi les abandonne, après avoir été leur appui, *ibid.* — Sollicité par les huguenots de revenir à leur parti, se fait catholique pour devenir connétable, 585. — Est le seul de ce parti qui ait vendu sa religion, *ibid.* — Autres détails, XV, 19. — Mot qu'on en cite, XLVII, 483.

Lesdiguières (le fils du duc de). — Voyez comte de Sault.

Lesdiguières (Mme de). Maîtresse de Harlay de Chanvalon, archevêque de Paris, XXI, 284; XLVI, 464.

Lèse-majesté. — Voyez *Crimes* et *Trahison*.

Leseur (le P.), minime, l'un des commentateurs de Newton. De son *Éloge* académique par Condorcet, L, 134. — Condorcet envoie son *Éloge* à l'auteur, L, 190, 215.

Lesguis (les), montagnards de Perse. Leur origine, XVI, 613. — Dévastent la contrée de Derbent, 614.

Lesley, Écossais et jésuite. En quels termes on en parle, XLIV, 305.

Lesnau ou *Lesno* (bataille de). La première que le czar Pierre ait gagnée en personne sur les Suédois, XVI, 239 et suiv., 500.

Lespinasse (Mlle Julie-Jeanne-Eléonore de). Amie de d'Alembert; bruits répandus par Mme du Deffant au sujet de leur liaison, XLIV, 237. — Le président Hénault s'entête d'elle, XLVII, 309. — Sa mort, et lettres y relatives, XLIX, 596; L, 25. — Consolations que l'auteur adresse à d'Alembert, 30. — Ce que ce

dernier lui répond sur ce sujet, 47. — Notice, XLIV, 237.

Lessing (Gotthold-Ephraïm), critique allemand. Emporte en quittant Berlin le manuscrit du *Siècle de Louis XIV*, que le secrétaire de Voltaire lui avait prêté secrètement, XXXVII, 219. — Lettre que Voltaire lui écrit pour le lui réclamer, 220. — Réponse qu'il adresse à Richier, secrétaire de l'auteur, en lui renvoyant ce manuscrit, 219. — Inexactitudes de Voltaire sur Hill, relevées par lui, II, 550. — Jugement sur Orosmane, 591. — Sur les traductions de *Zaïre*, 617. — Si le sujet de *Mérope* n'a pas été mis à profit par les tragiques de l'antiquité, IV, 172, 177, 180. — Son appréciation d'une parodie de la représentation de *Mérope*, 174. — Jugement sur la *Dédicace de Mérope à Maffei* et sur la *Lettre de La Lindelle à Voltaire*, 191, 195. — Ses critiques de *Mérope*, 213, 214, 227, 232, 236, 241. — Critiques de *l'Écossaise*, V, 409, 439. — Compare la traduction italienne de *l'Écossaise* avec l'original, 479.

L'Estanduère (de). Commande, en 1747, les sept seuls vaisseaux de guerre qui restent à la France; est battu, et en perd six, XV, 324. — Lettre à Mme Dupuy, sa fille, qui avait réclamé contre l'inexactitude du récit de son combat, XLVI, 519.

L'Estoc, chirurgien de la princesse Élisabeth de Russie. Anecdote qui le concerne, XXXI, 118.

L'Estoile (Pierre de). Ses *Mémoires* ne sont qu'un recueil de contes populaires, VIII, 288; XVII, 193, 194. — Cité sur les barricades, XXIV, 507. — Et sur le siége de Livron, 509. — Rumeurs dont il se fait l'écho après l'assassinat de Henri IV, VIII, 299.

L'Estoile (Claude de), fils du précédent, et l'un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces indiquées par Richelieu. Vers qu'on en cite, et qui prouvent son mauvais goût, XIX, 274. — Fut pourtant l'un des juges de Corneille, *ibid.*; XXXI, 180, 205.

Le Sueur (Eustache), peintre célèbre du siècle de Louis XIV. N'eut d'autre maître que lui-même, et porta l'art de la peinture au plus haut point, XIV, 148, 556. — Manquait de coloris, VIII, 569. — Comment figure au *Temple du Goût*, *ibid.* — Notice qui le concerne, XIV, 148. — De lâches curieux ont gâté ses tableaux de saint Bruno, aux Chartreux, IX, 397.

Le Suire. Lettre prétendue de Voltaire, en 1761, au sujet de son poème du *Nouveau Monde*, XLI, 571. — Notice, *ibid.*

Le Tellier (Michel). Son origine, XV, 53. — Secrétaire d'État, et depuis chancelier, XIV, 24, 30. — Rival de Fouquet, fut un de ses plus implacables persécuteurs, 432. — Ce qu'on disait de lui et de Colbert, à l'occasion de leur acharnement contre le surintendant, VIII, 181. — Pourquoi et comment persécute les réformés, XV, 22, 23. — Son propos, en signant la révocation de l'édit de Nantes, 28. — Fausse idée qu'en donne Bossuet, XIV, 24; XV, 28. — Son véritable portrait, opposé à celui qu'en fait cet orateur sacré, *ibid.*; XXVI, 308. — Ne méritait pas les honneurs d'une oraison funèbre, XIV, 432; XXIII, 250. — Jugement qu'en portent l'abbé de Saint-Pierre et le comte de Grammont, XV, 28; XXVI, 308, 309.

Le Tellier (François-Michel), marquis de Louvois. — Voyez Louvois.

Le Tellier (Louis-François-Marie), marquis de Barbézieux, fils de Louvois. — Voyez Barbézieux.

Le Tellier, archevêque de Reims, oncle du précédent. Lettre que lui écrit Louis XIV, au sujet de la conduite de son neveu, fils et successeur de Louvois au ministère, XIV, 492; XXIII, 243, 244.

Le Tellier (le jésuite). Son origine, XV, 53. — Confesseur de Louis XIV, lui aliène les cœurs de ses sujets, XIV, 479. — Fourbe, insolent et factieux, remue toute l'Église de France contre Quesnel et le cardinal de Noailles; détails de ses manœuvres contre eux, XV, 53; XVIII, 47; XXIV, 338. — Causes de sa haine contre les jansénistes, XV, 53. — Persécuteur de Fontenelle,

qu'il déféra au roi comme athée, XIV, 74; XXVI, 120, 501. — Provocateur de la fameuse constitution *Unigenitus* et de tous les troubles qui s'ensuivirent, XV, 55; XXVI, 149. — Devient en horreur à la nation; à la mort de Louis XIV est exilé par le régent, XIV, 482; XV, 57; XVIII, 49; XXVIII, 282. — Ses persécutions contre Port-Royal ont rendu les jésuites exécrables à la France, XV, 399. — Et les ont perdus, XXIV, 103, 337, 338. — Lettre qu'il est supposé recevoir d'un bénéficier sur les moyens de délivrer les jésuites de leurs ennemis, et sur l'assassinat projeté de tout ce qui n'est pas papiste, XXV, 93. — Idée du nombre de personnes qu'il fit emprisonner sous prétexte de jansénisme, XXX, 401. — Question au sujet de l'abus qu'il fit de l'ignorance de Louis XIV en matières théologiques, XXIV, 256. — Pourquoi figure dans le *Paradis des sots*, IX, 61, 62. — Allusions qu'on a prétendu trouver contre lui dans la tragédie des *Guèbres*, VI, 500.

Le Texier (de Lyon). Joue seul, dans son fauteuil, des comédies à plusieurs personnages; ce qu'en dit M^me^ du Deffant, XLVIII, 594. — Mention qu'on en fait, et notice, XLIX, 113.

Lethinois, avocat. Son mémoire sur un prétendu dauphin de Timor; lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1768, XLVI, 209. — Voyez Tinois.

Le Tourneur. De sa traduction des *Nuits d'Young*, et lettre de Voltaire à ce sujet, XLVI, 353. — De sa traduction de Shakespeare, et de la prééminence qu'il lui attribue dans l'art tragique; maltraité à ce sujet, L, 57, 58, 64, 65, 67, 70, 72, 73, 77, 79, 80, 82, 85, 105. — Lettre à l'Académie française sur cette turpitude; principale intention de Voltaire, et vrai but de son travail, XXX, 350; L, 70, 80, 96. — Plaisanteries sur cet écuyer de Shakespeare, et sur sa querelle avec Voltaire, 72, 73, 83. — Perd sa place de secrétaire de la librairie, 98.

Le Tourneux (Nicolas). Son *Année chrétienne*, mise à l'index de Rome; pourquoi se trouve dans beaucoup de mains, XIV, 98. — Notice, *ibid.* — Ce qu'on en dit, L, 67.

Lettre. Voltaire a composé plusieurs ouvrages qu'il a intitulés *Lettres*. Voyez-en la liste, I, 516.

Lettre à M. Hume, XXVI, 29. — Ce qu'en écrit M^me^ du Deffant, XLIV, 497, 498, 499. — *Notes* sur la Lettre à M. Hume, XXVI, 35. — Notice bibliographique, L, 553.

Lettre au docteur Pansophe. — Voyez Bordes et Pansophe.

Lettre curieuse de Robert Covelle, à la louange de M. le professeur Vernet, XXV, 491. — Notice bibliographique, L, 551. — Voyez Covelle.

Lettre d'un ecclésiastique, sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris, en 1774, XXIX, 285 et suiv. — Désavouée par Voltaire, puis avouée, XLVIII, 560, 581, 584. — Notice bibliographique, L, 568.

Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des Trois siècles, ouvrage de Condorcet, qu'on attribue à Voltaire, XLIX, 60, 63 et suiv. — Celui-ci, qui en connaît l'auteur, détourne les soupçons sur du Vernet, 65, 66, 67, 74, 96. — Ce qu'il y condamne, *ibid.* — En quels termes il en écrivait à d'Alembert, 64, 87. — Voyez Condorcet.

Lettres. Remarques diverses, XXXII, 553. — Voyez *Belles-Lettres*, *Style épistolaire*.

Lettres (république des). Formée par les Académies de l'Europe, XIV, 563, 564. — Sa loi suprême, son empire; vers à ce sujet X, 427. — Voyez *Belles-lettres*, *Gens de lettres*.

Lettres anonymes. Quand ne seront pas criminelles, L, 335. — Voyez *Anonymes*.

Lettres au prince de Brunswick, sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, XXVI, 469 à 527. — Notice bibliographique, L, 557.

Lettres chinoises, indiennes et tartares, dédiées à M. Paw, XXIX, 451 à 499. — Notice bibliographique, L, 569. — Voyez Kienlong, *Inde*, *Chinois*.

Lettres choisies de Voltaire. Notice bibliographique, L, 580 et suiv.

Lettres confessionnales. Ce qu'on appelle ainsi, XX, 485.

Lettres d'Amabed, roman philosophique, XXI, 435 et suiv. — Publiées sous le pseudonyme de l'abbé Tamponnet, *ibid.* — Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XLVI, 344. — Lues par Mme du Deffant, 383.

Lettres de cachet. Mot de l'auteur à leur sujet, I, 240; II, 547. — Anecdotes y relatives, XVII, 390. — Réflexions de l'auteur sur les expressions dont Élie de Beaumont se sert à leur sujet, XLVII, 58. — Souvent forgées par des fripons, XLIX, 137, 138.

Lettres de change. Quand et par qui furent inventées, XIX, 526.

Lettres de condoléance. Ne sont que des surcroîts d'affliction, XL, 262.

Lettres de grâce. Montesquieu commenté à ce sujet, XXX, 430.

Lettres de Memmius à Cicéron, par Voltaire, XXVIII, 437 et suiv. — Regardées par Frédéric II comme un symbole de foi philosophique, XLVIII, 72. — Voyez Memmius.

Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais. Ouvrage de l'abbé Guénée, dirigé contre Voltaire; comment réfuté, XXIX, 500 à 581. — Autres réponses à diverses objections, XIX, 526 à 541. — Voyez Guénée et *Un Chrétien contre six Juifs.*

Lettres de Voltaire, anonymes, pseudonymes et autres, non comprises dans la Correspondance générale. En 1714, à M. D***, au sujet du prix de poésie donné à cette époque par l'Académie française, XXII, 1. — En 1719, contenant la critique des trois *OEdipe,* de Sophocle, de Corneille et de l'auteur, II, 11 à 47. — En 1725, à l'abbé Nadal, sous le nom de Thieriot, XXII, 13. — Notice bibliographique, L, 529. — En 1727, à M. ***, contenant des idées générales sur l'Angleterre et sur les mœurs de ses habitants, XXII, 17. — A M.***, sur les contradictions dans les usages et dans les lois en divers pays, 25. — En 1731, à Cideville, sur le *Temple du Goût,* VII, 551 et suiv. — En 1732, aux auteurs de la *Bibliothèque raisonnée* sur l'incendie d'Altena, XXII, 71. — En 1734, fragment sur la tragédie de *Didon,* 231. — En 1739, à M.***, sur le Mémoire de Desfontaines au sujet de la *Voltairomanie,* XXIII, 25. — Sur un usage très utile établi en Hollande, 127. — En 1745, lettre du roi à la czarine pour le projet de paix, 197. — D'une belle dame à un beau monsieur de Paris, sur le poème de *Fontenoy,* VIII, 397. — En 1749, à M. Rouillé, à l'occasion de l'impôt sur le vingtième, XXIII, 305. — Notice bibliographique, L, 536. — De l'auteur de la brochure intitulée *Connaissance des beautés,* etc., à M. Rémond de Saint-Albine, XXIII, 425. — En 1751, à MM. les auteurs des *Étrennes de la Saint-Jean* et autres beaux ouvrages, 485. — Sur mademoiselle Ninon de Lenclos, 507. — En 1753, à madame la duchesse de Saxe-Gotha, sur les *Annales de l'Empire,* XIII, 191, 617. — A un professeur d'histoire, sur la contrefaçon d'un manuscrit de l'auteur, publié en Hollande sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle,* XXIV, 29. — En 1760, à l'auteur malhonnête d'une *Critique de l'Histoire universelle* de M. de Voltaire, lettre civile et honnête, XXIV, 141. — Notice bibliographique, L, 541. — Fragment, sous le nom de lord Bolingbroke, sur la superstition, XXIV, 155. — En 1761, à l'auteur du *Mercure,* sur mademoiselle Corneille, 159. — En 1764, aux auteurs de la *Gazette littéraire,* divers extraits sous forme de lettres, XXV, 152 à 223. — Réponse à M. Panckoucke, libraire de l'*Année littéraire,* 254, 255. — En 1767, à M. D***, avocat à Besançon, au nom d'un membre du conseil de Zurich, XXVI, 105. — Notice bibliographique, L, 554. — Sur les panégyriques, sous le nom d'Irénée Alethès, XXVI, 307. — Notice bibliographique, L, 556. — Sur les auteurs de lettres anonymes, et sur La Beaumelle, XXVI, 191. — Notice bibliographique, L, 555. — En 1768, à l'évêque d'Annecy, sur ses manœuvres con-

tre Voltaire, sous les noms de madame Denis et de M. de Mauléon, XXVIII, 69, 71 et suiv. (Voyez Biord.) — En 1769, réponse à un anonyme, au sujet du siège de Livron, sous Henri III, et des critiques de Nonotte sur les détails qu'en a donnés Voltaire, XXVII, 401 et suiv. — Notice bibliographique, L, 560. — Sur les délations de Nonotte, sous le nom de Bigex, XXVII, 414. — A l'abbé Foucher, sous le même nom, sur le *Sadder* et *Zoroastre*, et sur ses critiques injurieuses de l'*Essai sur les Mœurs*, 431 à 439. — En 1770, à M. Le Gouz de Gerland, sur *Sophonisbe*, VII, 42. — Aux auteurs du *Journal encyclopédique* sur les *Guèbres*, XXVIII, 349. — En 1771, à La Condamine, sur La Beaumelle, X, 432. — En 1772, à un de ses confrères à l'Académie, sur Clément de Dijon, faisant contre lui des satires après l'avoir loué, XXVIII, 473 et suiv. — Notice bibliographique L, 564. — A M. Beccaria, sur le procès du comte de Morangiès, XXVIII, 477. — Sur un écrit anonyme dans lequel on l'accuse de jalousie, 489. — Notice bibliographique, L, 565. — En 1773, aux auteurs du *Journal encyclopédique*, au sujet d'une nouvelle *Épître de Boileau* à Voltaire, par Clément, XXIX, 19. — En 1773, aux mêmes, sur la prétendue comète qui, cette année, devait dissoudre la terre, 47. — Notice bibliographique, L, 566. — A MM. de la noblesse du Gévaudan, sur le procès du comte de Morangiès, XXIX, 65, 71, 78, 82. — Notice bibliographique, L, 566. — En 1775 et 1776, à M. Turgot, en faveur des habitants du pays de Gex, XXIX, 315, 397, 441, 449. — A M***, sur des anecdotes, 407; XXX, 345 et suiv. — Au secrétaire de l'Académie de Pau, sous le nom de La Visclède, sur une édition des Œuvres de La Fontaine, 317. — Notice bibliographique, L, 570. — En 1778, à l'Académie française, sur la traduction des Œuvres de Shakespeare, par Le Tourneur; et variantes inédites de cet opuscule, XXX, 350 à 371. — Notice bibliographique, L, 570. — A la même, sur la tragédie d'*Irène*, VII, 325.

Lettres de Voltaire adressées à des personnages anonymes. — Consultez les *Tables particulières* des tomes XXXIII à L.

Lettres des gens obscurs. Écrites en latin macaronique, et publiées au xv^e^ siècle par deux Allemands, XXVI, 475; XXX, 381. — Disposèrent les esprits à secouer le joug de la cour de Rome, et préparèrent la grande révolution qui a partagé l'Église, XII, 282; XXX, 381. — Recueil écrit avec autant de naïveté que de hardiesse, et que Rabelais a pris depuis pour modèle, XXVI, 475. — Passages qu'on en cite, *ibid.* et suiv. — Pourquoi Voltaire était émerveillé de cet ouvrage, XL, 286.

Lettres écrites de la Montagne. — Voyez J.-J. Rousseau.

Lettres édifiantes et curieuses. Ne sont ni l'un ni l'autre, XXI, 550; L, 157. — Des quatre figures de croix que leurs auteurs, les missionnaires jésuites, y firent graver, comme ayant paru dans les nues, sur l'horizon de la Chine, XV, 85. — Autres contes ridicules, XX, 93; XXIX, 117, 118.

Lettres facétieuses, pseudonymes, de Voltaire. Le docteur *Akakia à un natif de Saint-Malo* (Maupertuis), XXIII, 583. — Le même, *au secrétaire éternel* (Formey) de l'Académie dudit Malouin, 584. — *M. Demad* aux auteurs du *Journal encyclopédique*, sur *Candide*, XXIV, 91. — *M. Cubstorf à M. Kirkef*, où l'on fronde les théologiens et leur conduite, 151. — *M. Clocpicre à M. Eratou*, sur les juifs, 235. — Notice bibliographique, L, 543. — *Charles Gouju à ses frères*, contre les jésuites, XXIV, 255. — Notice bibliographique, L, 543. — *M. Formey*, sur sa querelle avec M. Boullier, où l'on imite le style de l'académicien de Berlin, XXIV, 433. — *Lettre de Paris*, au sujet de la terre de Pompignan que le sieur Lefranc voulait ériger en marquisat, 455. — *M. Lécluse à son curé*, contre le même, 457. — Notice bibliographique, L, 546. — *Un Quaker*, à J.-George Lefranc, XXV, 5, 141. — Notices bibliographiques, L, 546, 547. —

Le secrétaire de Voltaire au secrétaire de M. Lefranc de Pompignan, XXV, 137. — Notice bibliographique, L, 547. — Lettre pastorale à l'archevêque d'Auch, XXV, 469. (Voyez MONTILLET.) — A l'auteur des *Honnêtetés littéraires*, sur les Mémoires de Mme de Maintenon, publiés par La Beaumelle, XXVI, 161. — *Gérofle à Coger*, sur *Bélisaire*, 449. — Ce que l'auteur écrit à propos de cet opuscule, XLV, 395, 396. — Réponse catégorique à Coger, XXVI, 529. — *Un avocat de Besançon* à Nonotte, 569 et suiv. — *L'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, sur son Mandement contre *Bélisaire*, 577. — Notice bibliographique, L, 558. — *Aux RR. PP. Élie et l'Escarbotier*, sur les colimaçons, XXVII, 213 et suiv. — *Un jeune abbé*, au sujet des actes qui infirment le grand corps du parlement en 1771, XXVIII, 381. — Notice bibliographique, L, 563. — *Au R. P. en Dieu messire Jean de Beauvais*, sur son oraison funèbre de Louis XV, XXIX, 307. — *Le R. P. Polycarpe à l'avocat général Séguier*, sur les droits féodaux, XXX, 333. — *Un Bénédictin de Franche-Comté*, au même, 339. — *M. de La Rouplière*, à MM. les six Juifs, XXIX, 582.

Lettres familières. C'est là qu'on voit les véritables sentiments des hommes, IV, 100. — Seul fruit qu'on en puisse tirer, et pourquoi on les lit d'ordinaire, XXIII, 395. — Idée qu'on donne des divers recueils de ce genre, *ibid.* et suiv., 432.

Lettres juives, par le marquis d'Argens. Éloge de cet ouvrage, XXXIV, 187, 204. — Plate compilation, XLII, 126.

Lettres juives, chinoises, cabalistiques, etc. Peu de cas qu'il faut faire des ouvrages qui portent ces titres, XXIII, 399.

Lettres persanes, par Montesquieu. Appréciées, XIV, 106. — L'idée en est prise du *Siamois* de Dufrény et de l'*Espion turc*, mais leur style les distingue fort de ces deux originaux, *ibid.*; XXII, 175; XXIII, 399; XXX, 405. — Anecdote y relative, XIV, 106, 107. — Frivole imagination qui en fait le principal mérite, XXXVI, 204. — Citations diverses et observations critiques, XVIII, 253 et suiv.; XXXIII, 365. — Voyez MONTESQUIEU.

Lettres philosophiques, ou *Lettres sur les Anglais*, par Voltaire, XXII, 82 à 189. — Avertissement de Beuchot, 75. — Sont ecrites à Thieriot; traitent de la religion, de la philosophie et de la poésie des Anglais; mesures que prend l'auteur pour les faire imprimer secrètement à Rouen, XXXIII, 307, 310 et suiv. — Conseils qu'il donne à Thieriot pour leur impression à Londres, 326, 337, 357, 361. — Disgrâces qu'il éprouve à l'occasion de cet ouvrage, dont il avait ensuite voulu suspendre la publication, 364, 368 et suiv., 414, 421, 434 et suiv. — Attaquées par de superstitieux imbéciles, 431. — Personnages que le lieutenant de police doit consulter pour se faire une opinion sur cet ouvrage, *ibid.* — en 1734, Hérault les fait saisir dans l'appartement de la demoiselle Aubry, à Rouen, I, 309. — Sont brûlées par arrêt du parlement, I, 209; XXII, 77; XXXIII, 434. — Indigne critique de cet ouvrage, 533, 539. — Autres tribulations de l'auteur, XXXIV, 74 et suiv. — L'auteur s'efforce de les faire supprimer, XXXV, 71. — Comment il s'exprime à ce sujet dans sa correspondance, XXXIII, 417, 436 et suiv.; XXXVI, 84. — Appréciées par Condorcet, I, 207. — Réflexions du même sur les persécutions qu'elles attirèrent à Voltaire, 208 et suiv. — Notice bibliographique, L, 530.

Lettres provinciales, de Blaise Pascal. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées, XIV, 541. — Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières, et Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières, XV, 47. — Portaient sur un fondement faux, *ibid.* — Brûlées par arrêt du parlement de Provence, *ibid.* — Leur grand attrait périt avec les jésuites, XIV, 542; XXV, 241. — Sont une satire ingénieuse, mais cruelle et quelquefois injuste, VIII, 593; XXXVI,

428. — Voltaire les relisait sans cesse, XL, 171. — C'est par elles que le bon goût a commencé en France, XLI, 280 et suiv.

Lettres secrètes (prétendues) *de Voltaire.* Publiées en 1764 en Hollande; réflexions et plaintes à ce sujet, I, 125; XXV, 579; XLIII, 378. — Vers épigrammatiques y relatifs, I, 125; X, 200. — Autres *Lettres à ses amis du Parnasse,* publiées en 1766 à Amsterdam, sous la rubrique de Genève, et nouvelles plaintes en falsification, XXV, 579; XXX, 325; XLIV, 411, 413, 417, 431, 432, 442. — Autres *Lettres,* publiées à Avignon sous la rubrique de Lausanne, 466. — Voyez Robinet et Berger.

Lettres sur la Nouvelle-Héloïse, publiées sous le nom de Ximénès, et qui sont de Voltaire, XXIV, 165 et suiv. — Notice bibliographique, L, 542. — Voyez Héloïse et Ximénès.

Lettres sur les Anglais. — Voyez *Lettres philosophiques.*

Lettres toulousaines. Écrit sur la tolérance, publié en Suisse et à Genève, en 1763. — Voyez Court de Gébelin.

Leucius. Son Évangile, XXVII, 458.

Leudovalde, évêque de Bayeux au VIe siècle. Pourquoi met en interdit toutes les églises de Rouen, XX, 606.

Leuse (combat de), en 1691. Gagné par le maréchal de Luxembourg; action très singulière, XIV, 313.

Leuvigilde, roi visigoth en Espagne. — Voyez Herminigilde, son fils.

Levasseur (Marie-Thérèse). Rôle qu'elle joue dans la *Guerre civile de Genève,* sous le nom de Vachine, IX, 534 et suiv.

Levassor (Michel), oratorien, réfugié en Angleterre. Moine apostat, XVI, 386.— Son *Histoire de Louis XIII* appréciée; pourquoi on la recherche, XIV, 98. — Compilateur grossier, XVI, 32. — A fait un libelle en dix-huit volumes, et non pas une histoire, 32, 386. — Imputation ridicule qu'il fait au cardinal de Richelieu, au sujet de l'institution de l'Académie française, 32. — Cité contre l'authenticité de son *Testament,* XXV, 282. — A quelle occasion a calomnié Henri IV, XII, 554.

Levau (Louis). Grand artiste, trop peu connu; a fait avec Perrault la façade du Louvre, VIII, 576; XIV, 152, 505. — Embarras de l'auteur à son sujet, XXXIII, 347.

Le Vayer. — Voyez La Mothe Le Vayer.

Lève (Antoine de). L'un des meilleurs généraux de Charles-Quint, lui conserve l'Italie, XIII, 491. — A l'âge de soixante-treize ans, défait les Français auprès de Pavie, 497. — Accusation ridicule contre lui au sujet de la mort du Dauphin français, XX, 461.

Levenhaupt, l'un des généraux de Charles XII. Bat les Russes en Courlande, XVI, 485 et suiv. — Ne peut empêcher le czar de s'emparer de la citadelle de Mittau, 488. — Perd les troupes et les provisions qu'il amenait à Charles XII dans l'Ukraine, 236, 239, 240, 500. — Dispute la victoire de Lesnau pendant trois jours, 240, 499 et suiv. — Fuit vers le Borysthène après la défaite de Pultava, 249. — Forcé de recevoir la loi du vainqueur, est prisonnier avec tous les siens, 251, 507. — Montra plus de valeur que de prudence, 508. — Orne le triomphe du czar, 267, 512.

Levenhaupt (Adam, comte de), maréchal-de-camp au service de la France. Lettres qui lui sont adressées en 1768, XLV, 531. — En 1772, XLVIII, 176. — En 1774, XLVIII, 543; XLIX, 168. — Notice, XLVIII, 176.

Lévesque de Burigny, de Pouilly, et de Champeaux. — Voyez ces trois noms.

Lévi (Salomon), juif employé dans la diplomatie. Mémoire à son sujet, adressé par Voltaire au cardinal Dubois, XXXIII, 66.

Levier, libraire de la Haye. Publie les souscriptions à l'édition anglaise de *la Henriade,* XXXII, 454. — Traite avec Voltaire pour l'impression de ce poème, XXXIII, 78.

Lévite d'Éphraïm (le). Observations critiques sur son histoire et sur celle de sa femme, outragée par les Gabaonites, XXIV, 442; XXVI, 212 et suiv.; XXX,

150 et suiv. — Massacres qui s'ensuivirent, 152 et suiv.

Lévitique (le). Expliqué et commenté, XXX, 92 et suiv. — Étrange loi qu'on en rapporte, XXIX, 576.

Leyde (ville de). Son siège mémorable par les Espagnols; belle défense des Hollandais, qui la délivrent, XII, 468 et suiv.

LEYRIT-DUVAL, gouverneur de la Compagnie française des Indes à Pondichéry. Lettres remarquables que lui écrit le général Lally, XV, 360, 363; XXIX, 137.

LÉZEAU (ANGO, marquis de). Recherche la fille de M. de La Vieuville par l'entremise de Voltaire, XXXIII, 118, 119. — Ce qu'en dit Voltaire, qu'il veut séduire, 324, 352. — Et qui ne peut s'en faire rembourser les sommes qu'il lui a prêtées, 384; XXXIV, 4, 227, 237, 252, 255, 273, 274, 303; XXXV, 65, 79, 83, 91, 221, 234, 384, 402, 445; XXXVI, 69, 73. — Plaintes et sarcasmes contre lui à ce sujet, XXXIX, 514, 524, 528, 536; XL, 12, 340; XLV, 565. — Voulait que Voltaire allât à la messe, dans le cas où il viendrait passer quelque temps dans ses terres, XXXIII, 442, 443. — Tour que lui joue l'auteur, XXXIX, 536; XLIII, 210. — Note qui le concerne, XXXIII, 306.

L'HOSPITAL (Michel de), chancelier. Refuse de signer l'arrêt de mort du prince de Condé, XII, 501; XV, 509. — Grand législateur et philosophe intrépide, XII, 501. — Comparé à Cicéron, XLIII, 201. — Eut la principale part à la distinction établie aux états généraux d'Orléans, entre la robe et l'épée, XII, 502. — Ce qu'il pensait de la Saint-Barthélemy, 511. — Quelle était sa religion, *ibid.* — Pourquoi le pape Pie IV demandait à Catherine de Médicis de le faire enfermer, 521. — Fait rendre divers édits de tolérance en faveur des protestants, XV, 512, 513, 515, 517. — Son discours au parlement de Normandie pour l'acte de majorité de Charles IX, *ibid.* — Fait voyager ce prince dans tout son royaume pour opérer la paix, 521. — Auteur de la célèbre ordonnance de Moulins, *ibid.* — Comment par son inflexible sévérité il détruit lui-même son ouvrage, 523. — S'oppose inutilement à la bulle de Pie V pour l'extermination des huguenots, 524. — Se retire et se démet, *ibid.* — Fut accusé d'athéisme pour s'être déclaré contre les persécutions, XVII, 470. — Titre qu'il donna aux parlements, XV, 386. — Pourquoi Voltaire l'idolâtrait, XXXVI, 298. — De sa *Vie*, XLIII, 190. — De son *Éloge*, par Condorcet, L, 280. — De son *Panégyrique*, par Doigny du Ponceau, 293.

L'HOSPITAL (Louis de), seigneur de Vitry, l'un des chefs de la Ligue. A quel prix vendit Meaux à Henri IV, lors de sa soumission à ce prince, XV, 563.

L'HOSPITAL (Nicolas VITRY de), capitaine des gardes de Louis XIII. Fait maréchal de France pour avoir assassiné le maréchal d'Ancre; mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions, XIV, 18. — Autres détails, XII, 576; XVI, 19.

L'HOSPITAL (François, maréchal de), frère du précédent. Donné pour conseil et pour guide au duc d'Enghien, à son entrée dans la carrière militaire, XIV, 178. — Est forcé par lui de trouver nécessaire la bataille de Rocroi, qu'il ne voulait point hasarder, *ibid.*

L'HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine, marquis de). Le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela *les infiniment petits;* notice, XIV, 98.

L'HOSPITAL (Paul-François GALLUCCI, marquis de), ambassadeur de France à Naples. Sauve à Velletri le roi don Carlos, XV, 231.

L'HUILLIER, prévôt des marchands de Paris. Négocie secrètement la reddition de cette ville à Henri IV, XV, 557.

LIBANIUS, stoïcien. Son éloge, XXVIII, 6. — Le philosophe le plus entêté du paganisme, XXIX, 246.

Libelles. Pourquoi ainsi nommés; leurs divers genres, XIX, 577 et suiv. — Où prennent naissance; leurs effets pernicieux; vers à ce sujet, III, 554. — Observations sur les libelles diffamatoires,

XX, 332. — Ce que le baron de Haller entend par ce mot, XL, 61. — Différence de ceux contre les grands et de ceux contre les particuliers, XLVIII, 526. — En quoi diffèrent de la critique, VIII, 553. — Combien sont méprisables, III, 380; V, 418. — Et couverts de honte, X, 425. — Peine qu'on peut y attacher, XXX, 575.

Libellistes. Comment dépeints, III, 536, 545; VIII, 562, 563, 583; X, 103, 104, 109, 110. — Comparés à des malfaiteurs, III, 554. — A des voleurs de nuit, VIII, 469. — A des taupes, 480. — Aux harpies, X, 434. — A des moucherons, XXI, 190, 278. — Infamie de ce métier, 363; XXIII, 59, 417, 456. — Voyez *Folliculaires.*

Libéralité. Sa définition, XIX, 226. — Quand est une grande vertu, *ibid.*

Liberté de conscience. Petit dialogue philosophique qui y a rapport, XVIII, 238. — Fameux édit de Constantin à ce sujet, 249. — Sermon qui est supposé avoir été prêché à Bâle sur le même objet, XXVI, 581. — Loi remarquable de Penn en sa faveur, XXVII, 71. — Fléau dont elle délivre, XXXII, 512. — Voyez *Tolérance.*

Liberté de l'homme, ou *Libre arbitre.* Considérée comme faculté d'agir, a sa volonté dans Dieu, XXII, 411. — Dans l'homme, 412. — De la liberté de spontanéité, 414. — Doutes sur celle qu'on nomme d'indifférence, *ibid.*, 415, 417. — Son ridicule, XX, 212; XXVIII, 533. — Si l'homme jouit de la liberté, XXII, 215; XXVI, 55; XXXIII, 184. — Discours en vers sur la liberté, IX, 388. — Sans elle, nous serions des automates pensants, des machines, 389; XXI, 564. — Comment on la perd quelquefois, IX, 390 et suiv. — Ceux qui la combattent en paroles agissent comme en y croyant, 391. — Ses abus engendrent le mal moral, XXI, 564, 566. — Cette matière embrouillée par les philosophes, et rendue inintelligible par les subtilités des théologiens, XIX, 196. — Locke est peut-être le premier qui ait eu un fil dans ce labyrinthe, *ibid.* — Il l'a très bien définie *puissance;* et Collins est le seul qui ait bien approfondi cette idée, 578. — Dialogue philosophique à ce sujet, 579. — Principales objections faites contre elle; comment réfutées par l'auteur, XXXIV, 324 et suiv. — Opinion de Frédéric II sur le même objet; en quoi ce prince ne partage pas entièrement le sentiment de Voltaire, 368 et suiv. — Réponse de celui ci, 394 et suiv. — Réplique du prince, 412 et suiv. — Nouvelles idées de l'un et de l'autre, 432 et suiv., 454 et suiv. — L'*OEdipe* de P. Corneille offre une dissertation étendue sur cette matière; belle tirade qu'on en cite, XXIII, 402. — Fragment d'une épître de Voltaire contenant à peu près les mêmes idées, 403. — Autres vers du même, tirés de la *Henriade,* VIII, 179; XXIII, 404. — Autres, de Louis Racine, dans son poème de *la Grâce, ibid.* — Réflexions sur la liberté, XXXII, 592.

Liberté de penser et d'imprimer. Point de liberté chez les hommes, sans celle d'expliquer sa pensée, XXV, 418; XXVII, 359, 360. — On doit avoir le droit de tout dire sur le gouvernement et sur la religion, XXV, 419; XXVII, 362. — Ménagements qu'il convient d'employer dans l'usage de cette liberté, *ibid.*; XXV, 419. — Est le privilège de l'homme, XXI, 204. — Est un droit naturel du citoyen, XXIV, 418. — Donne à la langue de l'énergie, II, 311. — En donne aussi à l'âme, 538. — A rendu les Grecs le peuple le plus ingénieux de la terre, XI, 76. — Épître en l'honneur de la liberté de la presse, X, 421. — Que la liberté d'imprimer sa pensée n'est jamais dangereuse dans aucun État, XIX, 586 et suiv. — Difficile à établir en un pays, XLIX, 301, 302. — Qu'elle est en Angleterre une des prérogatives les plus inviolables, XIX, 593. — Par elle la nation anglaise est la plus éclairée de nos jours, VIII, 471; XI, 76. — La loi anglaise donne sagement la liberté sous condition de responsabilité, XXX, 560. — Qu'on punisse l'abus, mais l'usage est permis, X, 425; XXX, 352. — C'est la proscrire

que trop la gêner, 353. — Espèce d'apologue dialogué sur les entraves qu'y apporte certaine secte, XIX, 583. — Réflexions sur l'interruption du commerce des pensées, XLV, 49. — Qu'un peuple ne peut se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit, XLIV, 89. — Sorties contre les tyrans de la pensée, XXV, 473; XLI, 76; XLIII, 206. — Elle seule a introduit le mal d'après Haller, XL, 76. — Ce que doit être la liberté de la conversation, X, 278, 362. — Pourquoi une opinion qui ne s'est manifestée que par des raisonnements généraux, même imprimés, ne peut jamais être l'objet d'une loi, IX, 436. — Voyez CHRISTIAN VII, *Censeurs*, *Pensée*.

Liberté sociale et politique. Courage et grandeur qu'elle donne, II, 334, 433; IV, 515. — Les Grecs même apprendraient, dans nos pièces, à en parler dignement, 496. — Comment définie, X, 364. — Peuples chez qui elle a habité, *ibid.* et suiv. — Existe sous des lois équitables, 448; VIII, 544. — Consiste à ne dépendre que des lois, XV, 125; XXIII, 526. — Pourquoi elle est si rare, XX, 554. — Comment est sortie de l'anarchie féodale, XII, 68 et suiv. — Venise ne dut la sienne à personne, XX, 553. — A qui la dut Gênes, *ibid.* — A qui, l'Helvétie et les sept Provinces-Unies, 554. — Quelle est sa véritable charte, et pourquoi elle est si rare, *ibid.* — Des manières de la perdre et de la garder, entretien philosophique, XXVII, 342. — État d'un pays qui n'a qu'une liberté faible et mal assurée, V, 502. — De la lutte entre le pouvoir royal et la liberté, qui a longtemps agité l'Europe chrétienne, et de ses résultats, XIII, 268. — Ce que c'est en effet que d'être libre, XXV, 414. — Droit le plus sacré des mortels, V, 501. — Chœur à sa gloire dans l'opéra de *Samson*, III, 14. — Et qui fut chanté lors de la translation de l'auteur au Panthéon, 15. — Autres vers en son honneur, XXXIX, 290.

Libertin. Son portrait, IX, 381, 404. — Jeune libertin faisant son apologie, VI, 400. — Sortie contre les libertins, 414.

Libraires. Leur charlatanisme, XVIII, 141. — Leur ingratitude envers les auteurs, XXXIV, 188, 189. — Leur profession comparée à celle des marchandes de modes, XLI, 473. — En quoi ressemblent aux prêtres, XLII, 385. — De leur querelle avec les auteurs, en 1769, pour la vente de leurs ouvrages, XLVI, 477, 529, 541. — Doivent être des hommes instruits et attentifs, XLV, 226. — Privilège de ceux de Hollande, XXXV, 34. — Comment l'auteur procède lorsqu'il en veut favoriser un, *ibid.* — Comment caractérisés dans une ancienne édition du *Temple du Goût*, VIII, 582. — Plaintes contre quelques-uns, à l'occasion de mauvaises éditions des Œuvres de l'auteur, VI, 335; XXXVI, 118, 119, 312, 468. — Voyez DUCHESNE, LEDET, PRAULT, PRIEUR, CRAMER, etc.

Libre arbitre. — Voyez *Liberté de l'homme.*

LICHTENSTEIN (prince de). Ambassadeur de l'empereur Charles VI en France, XV, 264. — Général de Marie-Thérèse en 1745, gagne la bataille de Plaisance sur les Français et les Espagnols, *ibid.* et suiv. — Tente avec le cardinal de Fleury de pacifier la Corse, 411.

LICINIUS, empereur. Beau-frère de Constantin, qui le fait assassiner après lui avoir promis la vie, XX, 587; XXVI, 276. — Son fils a le même sort, XVII, 363; XVIII, 249; XX, 587; XXXI, 91.

LIÉBAUD, gentilhomme lorrain. Proposé à la margrave de Baireuth pour sa maison, XXXVII, 272, 277.

LIEBERKUHN, mécanicien célèbre. Ce qu'en dit le grand Frédéric, XXXV, 349.

LIÉGARD DU JONQUAY. — Voyez JONQUAY.

Liège (ville de). Guerre sanglante, en 1408, entre deux élus, pour la possession de son évêché, XIII, 451. — Est saccagée et presque réduite en cendres, *ibid.* — Mise à contribution par Frédéric II, I, 17.

Liège (bataille de). — Voyez *Raucoux.*

Lieux communs. En littérature, XIX, 589. — En morale et en controverse, 590. — Sont le plus grand écueil des arts dans le monde, XXXV, 117.

LIÉVEN, un des généraux de Charles XII. Est tué à ses côtés, XVI, 197.

Lièvre. Pourquoi regardé comme impur chez les juifs, XXX, 92.

Ligature (article), dans l'*Encyclopédie.* Critiqué, XLV, 406.

LIGNAC (l'abbé de). De ses *Lettres à un Américain* contre l'Histoire naturelle de Buffon, XXVI, 130.

LIGNE (Charles-Joseph, maréchal prince de). Auteur des *Lettres à Eugénie* sur les spectacles; ce qu'en dit Voltaire, XLIX, 103. — Épitre que lui adresse l'auteur, dont une gazette avait faussement annoncé la mort, X, 456. — Autres vers allégoriques, 597. — Lettres écrites de 1763 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIII, XLIV, XLVI, XLVIII à L.) — Son séjour à Ferney en 1763, I, 348 et suiv. — Notice, *ibid.*; XLIII, 131.

LIGNE (princesse de). Lettre qui lui est adressée en 1764, au sujet de M^me^ de Brionne, XLIII, 235.

LIGNIÈRES. — Voyez LINIÈRES.

LIGNY (comte de), bâtard de Vendôme. — Voyez Jean de LUXEMBOURG.

LIGONIER. Né Français, et officier général au service d'Angleterre; fait prisonnier à la bataille de Lawfelt, XV, 308. — Paroles que lui adresse Louis XV, qui le fait manger à sa table, *ibid.* — Le soldat français qui le fit prisonnier prit son nom, et fut depuis général sous la République, 309.

Ligue (la). Association contre les protestants, dont le projet, conçu par le cardinal de Lorraine et entamé par François de Guise, fut exécuté par son fils Henri le Balafré, VIII, 91, 275; XV, 530. — Où en fut faite la première proposition, comment elle se forma, et quel en fut le prétexte, XII, 530. — Approuvée par le pape et protégée par l'Espagne, prend chaque jour de nouvelles forces, *ibid.*; VIII, 275. — Efforts de Henri III pour la détruire, 277. — Le sang des Guises la fortifie, 278; XV, 536. — Après l'assassinat de Henri III, fait valoir la bulle fulminée par Sixte-Quint contre le roi de Navarre, XII, 532. — Refuse de le reconnaître, lui fait sentir sa haine et son mépris, et choisit pour roi un fantôme, le cardinal de Bourbon, sous le nom duquel elle règne, VIII, 280; XV, 542. — Grégoire XIV lui envoie des troupes, XII, 542. — Promesses que lui fait Philippe II, si elle veut reconnaître Claire-Eugénie, sa fille, pour reine de France, 543. — Sa fameuse procession pendant le blocus de Paris par Henri IV, VIII, 91, 121, 281; XV, 544. — Sa dissolution par arrêt du parlement, lors de l'entrée du roi dans sa capitale, 557. — Ce qu'il en coûta à ce monarque pour en réduire les restes, 563; XII, 548. — Voyez SEIZE (faction des).

Ligue (la), poème. Titre sous lequel parurent les premières éditions de la *Henriade*, VIII, 4, 150. — Avertissement de l'auteur, en 1725, sur une édition qu'il en préparait, et dans lequel il désavoue celle d'Amsterdam de 1724, II, 168.

Ligue d'Augsbourg. Formée contre Louis XIV en 1687, XIV, 295.

Ligue de Cambrai. Formée par toute l'Europe contre Venise, XII, 194 et suiv.; XIII, 472. — Et pourquoi, XIV, 249; XIII, 471. — Funeste à Louis XII, XII, 201; XIII, 473, 474. — A quoi elle aboutit, 478.

Ligue de la Haye. Tramée, en 1701, contre la maison de France, XIV, 339.

Ligue de Smalcade. Formée, en 1530, entre les princes protestants et les villes luthériennes, XIII, 500. — Ses effets et ses succès, 502, 510. — Comment signale son crédit, 517. — Favorisée par Henri VIII, roi d'Angleterre, *ibid.* — Défections d'Ulric de Vurtemberg et de Maurice de Saxe, 518, 519. — Est vaincue à Muhlberg, XII, 273; XIII, 519, 520.

Ligue de Souabe, au XV^e^ siècle. Formée pour prévenir les guerres particulières qui déchirent l'Allemagne, XIII, 460. — Comment se rendit recommandable, 481.

Ligue du bien public. Formée contre Louis XI, et pourquoi, XII, 116. — Comment désunie, *ibid.*

Ligue du Rhin. Organisée en 1658, par

Mazarin, pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire, XIV, 218.

Ligue sainte. Formée contre Charles-Quint en 1526; pourquoi fut ainsi nommée; ses suites, XIII, 491.

Ligues catholique et protestante, en Allemagne, au commencement du XVII^e^ siècle. Guerres civiles qu'elles occasionnent, XIII, 42, 44, 554 et suiv. — Comment sont dissipées, 557. — Quelles puissances les composaient, 579.

LILIENSTED (Jean), conseiller suédois, et l'un des plénipotentiaires au congrès de Neustadt. Signe le traité de paix, XVI, 638.

LILIO, médecin et philosophe. Appelé par Grégoire XIII pour la réforme du calendrier de Jules-César, XIII, 99; XX, 208.

Lille (ville de). Assiégée par Louis XIV, en 1669, capitule au bout de neuf jours, XIV, 236. — Fortifiée par Vauban, 237. — En 1708, assiégée et prise par le prince Eugène et Marlborough, 386. — Rendue à la France par la paix d'Utrecht, 411.

LILLO. Auteur anglais du *Marchand de Londres,* IV, 96. — Situation imitée de cette pièce dans le *Mahomet* de Voltaire, *ibid.*

Limaçons à coquille. — Voyez *Colimaçons.*

Limbes. Appelés autrefois le *Paradis des fous,* paradis des sots; étymologie de ce mot, IX, 61. — Espèce d'enfer mitigé; par qui furent imaginés, *ibid.*; XVII, 542; XX, 155.

LIMBORCH (Philippe), théologien hollandais. Précis de sa dispute honnête et polie avec le rabbin Orobio, XXVI, 519. — Il réfute aussi Uriel Acosta, 521.

Limbourg (ville de). Conquise par Louis XIV sur les Espagnols, leur est rendue à la paix de Nimègue, XIV, 281.

Limerick (ville de), en Irlande. Prend parti pour Jacques II; Louis XIV, qui soutient aussi ce prince, y envoie des troupes, XIV, 304. — Assiégée par Guillaume III, est obligée de se rendre, *ibid.*

LIMIERS, historien, XXXVII, 347. — Cité et réfuté au sujet du testament de Charles II, roi d'Espagne, XV, 105. — Compilateur de gazettes et de journaux, XLV, 451.

LIN (saint). Prétendu successeur de saint Pierre, XI, 224, 225; XVII, 325; XLI, 492.

LINANT (l'abbé Michel de). Vers de l'auteur sur l'hôtel tenu par sa mère, XXXIII, 209. — Voltaire s'intéresse à lui; ce qu'il en dit à Formont, 243. — Et à Cideville, 248. — Ne peut le placer auprès de M^me^ de Fontaine-Martel, et pourquoi, 270. — Lui croit le véritable talent de la poésie, 271. — Le recommande à Moncrif, *ibid.* — Le croit digne de toute la fortune qu'il n'a pas, 274. — L'encourage à faire une tragédie, 280. — Le propose comme lecteur de la duchesse du Maine, 302. — Ne peut réussir à le placer, 303. — Ce jeune homme retourne à Rouen auprès de Cideville, son protecteur; reproches aimables que lui fait Voltaire, 304, 339, 356. — Qui lui donne un beau sujet de tragédie, 369. — Reproches sur sa paresse et son ignorance, 372, 383, 389, 409, 411; XXXIV, 137. — Il renonce au théâtre, et fait perdre à Voltaire la haute opinion qu'il avait de lui, XXXIII, 404, 488. — Est excusé par lui auprès de la comtesse de La Neuville, à qui il avait envoyé une déclaration d'amour, 507. — Incapable d'être autre chose que précepteur, bien qu'il ne sache pas même l'orthographe, 532. — Voltaire lui abandonne le profit de son *Enfant prodigue,* I, 78. — Entre chez M^me^ du Châtelet comme précepteur de son fils, *ibid.*; XXXIII, 494, 508. — Son quatrain sur le château de Cirey, corrigé par Voltaire, XXXIV, 26. — Comment se conduit dans cette maison; plaintes à son sujet, 33 et suiv. — Fait une Préface pour une nouvelle édition de la *Henriade,* en 1736, 123. — Sa sœur, placée aussi à Cirey, 137. — Il se brouille avec M^me^ du Châtelet; sa déconvenue; pourquoi Voltaire en est fâché, 362, 364, 365, 366. — Reçoit des secours de l'auteur; son ingratitude, 155, 467;

XXXV, 68, 72, 74. — Son quatrain adressé à Voltaire sur le succès d'*Alzire*, III, 370. — L'auteur lui conseille de consulter Mlle Quinault, XXXIV, 421. — Il lui est recommandé, XXXV, 113. — Gagne le prix de l'Académie française en 1739, 323. — Et en 1741, XXXVI, 104. — Auteur supposé de la tragédie d'*Aménophis;* jugement porté par l'auteur sur cet ouvrage, XXXV, 257; XXXVII, 205. — Sa triste fin, *ibid.* — Vers qui lui sont adressés contre l'oisiveté, X, 498. — Autres vers de lui à Voltaire sur la santé, et réponse de l'auteur, 518. — Mis en scène dans l'*Envieux*, III, 531, 552. — Fait imprimer les Œuvres de l'auteur en Hollande en 1738; examen de cette édition, I, x, xi, xii, xiii. — Notices, X, 498; XXXIII, 243.

Linant, précepteur du fils de Mme d'Epinai. Aux Délices, XXXIX, 322, 359. — Mention qu'on en fait, 408. — Lettres qui lui sont adressées en 1758, 423. — En 1760, XL, 312, 467.

Linck (le sculpteur). Colini lui fait exécuter un médaillon de l'auteur, XLVII, 229.

Lindelle (de La), personnage imaginaire. Sa prétendue lettre à Voltaire sur la *Mérope* de Maffei, qu'il regarde comme un très beau sujet et une très mauvaise pièce, IV, 192. — Réponse de Voltaire, 196.

Lindsey, amiral anglais. Conduit une flotte devant la Rochelle, assiégée par Richelieu, et ne peut la secourir, XIII, 9.

Lindsey, Anglais et théologien, précepteur du jeune Poniatowski, neveu du roi de Pologne. Auteur d'un livre intitulé *le Partage de la Pologne*, satire en sept dialogues; jugement qu'on porte de cet ouvrage, attribué aussi au comte de Mirabeau, XLIX, 231, 258.

Lingam (le) des Indiens. Est l'origine du Phall ou Phallus des Égyptiens, et du Priape des Grecs et des Romains, XII, 372; XXIX, 103, 187. — Voyez *Phallus*.

Linge. Était encore peu commun au xiie siècle; faits à l'appui, XI, 274. — Au xive, on ne portait encore que des chemises de serge, et le linge de table était rare, XII, 55.

Lingendes (Jean de), évêque de Mâcon. Fut le premier orateur qui parla en France dans le grand goût, XIV, 540. — Fléchier en a copié plusieurs passages, *ibid.;* XIX, 6.

Linguet (Simon-Nicolas-Henri), avocat. Ce qu'en dit l'auteur, qui le compare à Jean-Jacques, XLVII, 233. — Défenseur du comte de Morangiès; son éloge à ce sujet, XXVIII, 501; XXIX, 58, 83. — De son plaidoyer dans cette affaire et de sa Philippique contre Cicéron, à qui il reproche de n'avoir plaidé que pour des coquins, XVIII, 178; XLVIII, 82. — Déchaîne un parti nombreux contre son client, 130, 201. — Sa conduite dans cette affaire critiquée, 424, 425, 435, 464. — Son Éloge de la police, beau morceau où l'on remarque une comparaison singulière, qu'il a empruntée à Fontenelle sans le citer, 82. — Défend Marthe Camp contre le vicomte de Bombelles, et perd son procès, 155. — Sa doctrine sur l'esclavage, XVIII, 602. — Sa profession de foi littéraire, XLV, 122. — Lettre et vers qu'il adresse à Voltaire, en 1767, en lui envoyant sa *Théorie des lois civiles*, 121. — Réponse qu'il en reçoit, 161. — Critique le *Tacite* de La Blettrie, XLVI, 96. — Observations critiques sur sa *Réponse aux docteurs modernes*, 202. — Sa lettre à Voltaire en 1769, pour lui proposer une réconciliation avec *cul-de-sac* et autres, 277. — Réponse à cette facétie, 288. — Exilé, XLVIII, 506. — Avait pris la défense des accusés dans le procès La Barre, XLIX, 130, 429. — L'auteur voudrait lui confier le projet de revision de ce procès, et lui fait demander son concours pour cette affaire, 142, 170, 199, 349. — Ce qu'il fait répondre, 428. — A un style excellent, mais une écriture détestable, 464. — Service important qu'il devrait rendre au pays, *ibid.* — Lettre qui lui est adressée en 1776, sur l'ancienne affaire du comte de Morangiès, L, 48. — Son *factum* en faveur des libraires qui voulaient empêcher

les auteurs de vendre ou d'échanger leurs ouvrages, XLVI, 477. — Ses querelles avec les économistes, X, 416. — Son opinion contre la liberté du commerce des grains, réfutée, XXIX, 344; XLIX, 196, 202. — Répond à Morellet par la *Théorie du libelle*, I, 380. — Parle de *Don Pèdre* avec avantage, XLIX, 245. — En 1775, se réfugie à Londres; ce qu'on en dit à ce sujet, L, 178. — De ses *Annales* politiques, civiles et littéraires, et de sa manie du paradoxe, 213. — Succès que son journal obtint, XLIX, 349; L, 168. — Loué par Voltaire devant Mme Suard; comment celle-ci répond à cet éloge, I, 380. — Vient voir Voltaire en 1776; puis se retire en Hollande, L, 177. — Notice, XLV, 121.

Linières, jésuite, confesseur de Louis XV. Vers satiriques contre lui dans l'édition de la *Pucelle* de 1756, IX, 57, 219.

Linna, moine d'Oxford. Habile astronome du XIVe siècle, XII, 356. — Pénètre jusqu'à l'Islande, et dresse des cartes des mers septentrionales, *ibid.*

Lion. Dompté, comparaison poétique dans la *Henriade*, VIII, 215. — Description en vers de ce roi des animaux, X, 142, 145 et suiv.

Lioncy et Gouffre, négociants à Marseille. Les jésuites La Valette et Sacy leur font banqueroute de quinze cent mille francs; suites de cette affaire, XVI, 101, 102, 103. — *Mémoire à consulter et consultation* dressés pour eux à cette occasion, XLI, 272.

Lionne (Hugues, marquis de), secrétaire d'État des affaires étrangères sous Louis XIV. Son caractère, ses mémoires, et notice qui le concerne, XIV, 29. — Fut envoyé, en 1656, en Espagne pour y solliciter la paix, et pour demander l'infante, 219. — Ses conférences avec Van Beuning, à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle, 242. — Fut chargé par Louis XIV de s'enquérir des savants étrangers qui devaient être l'objet de ses libéralités, 442.

Liotard (J.-Ét.), peintre. Notice, XL, 312. — Son portrait de Mme d'Épinai, *ibid.*

Lippe-Schombourg (comte de la). Envoyé par l'Angleterre au secours du Portugal, met ce royaume en sûreté, XV, 371.

Liria (duc de), fils du maréchal de Berwick. Au service du roi d'Espagne, où son père porte la guerre; recommandation que lui fait celui-ci de bien faire son devoir contre lui-même, XV, 158.

Lis (fleurs de). Origine de ces armoiries; quand commencèrent d'être en usage, XI, 422. — Ne sont pas des lis, *ibid.*; XII, 15.

Lisbonne (ville de), détruite par un tremblement de terre en 1755; réflexions à ce sujet, XV, 335; XXI, 147; XXXVIII, 511 et suiv.

Lisbonne (*Poème sur le désastre de*), par Voltaire, IX, 470 et suiv. — Est une réfutation de l'axiome *Tout est bien*, 434, 465. — Observations sur une lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire, à l'occasion de ce poème, 435. — Variantes du poème, 480. — Envoyé à la duchesse de Saxe-Gotha, XXXVIII, 530. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, 530, 531, 543, 546, 547, 549, 556; XXXIX, 6, 17, 21 et suiv., 27. — L'appelait, ainsi que le poème de la *Loi naturelle*, ses *Sermons* ou son *Petit Carême*, 5, 17, 29, 30, 37. — Ce qu'en dit le duc de La Vallière, 1. — Et Colini, 10. — Sentiment de Condorcet sur cet ouvrage, I, 240.

Lisette. Nom que l'auteur donne à son âme; apostrophe facétieuse qu'il lui adresse, XLIII, 209.

Lisle. — Voyez Delisle de Sales.

Lisle (le chevalier de), capitaine de dragons. Liberté qu'il prend en écrivant à l'auteur, I, 351. — Son séjour à Ferney en 1773, *ibid.* — Lettres qui lui sont adressées, de 1773 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVIII à L.) — Auteur de la *Prophétie Turgotine*, XLVIII, 415. — Bien qu'on en a dit, 520, 588. — Son *Avis aux princes*, 539. — Intermédiaire entre l'auteur et Mme du Deffant, 483, 499, 593, 594, 602; XLIX, 18, 35, 48, 305. — N'est pas du même avis que Voltaire sur les édits de Turgot; pourquoi, 564, 571.

Lisle-Adam. — Voyez Villiers de l'Isle-Adam.

LISTENAI (Mme de). Vers qui lui sont adressés dans une fête à Sully, XXXIII, 36; X, 472.

Lithuanie (la). Innocent IV tente vainement de l'ériger en royaume, XI, 434. — Partis qui la divisent, XVI, 186. — — Détails relatifs à la Lithuanie prussienne, XXXV, 307.

Lit de justice de 1776. Le premier, depuis le commencement de la monarchie, dans lequel on fait coucher le peuple, XLIX, 553, 566, 567, 571. — Voyez *Parlement*.

LI-TSÉ-TCHING, mandarin rebelle. Force Hoaitsong, le dernier empereur du sang chinois, à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvre l'empire de la Chine aux conquérants tartares, XIII, 140, 164. — Tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger l'empereur, 166.

Littérature. Définition et explication de ce terme, XIX, 590. — Que tous les genres en sont bons, hors le genre ennuyeux, III, 445; XLVI, 80. — N'est point un art particulier, mais une lumière acquise sur les beaux-arts, XIX, 591. — Ce qu'on appelle la *belle littérature*, 592. — Des inconvénients qui y sont attachés, XXXIII, 293 et suiv. — Lettre à J.-J. Rousseau sur le même objet, XXXVIII, 446 et suiv. — D'un fait singulier en littérature, XXIV, 469. — Quels torts lui font les jalousies et les haines, III, 376, 380. — Sera toujours troublée par les cabales, V, 496. — La basse littérature inonde une partie de l'Europe, VI, 338. — Utile dans toutes les conditions de la vie, la littérature console même des calamités publiques, XV, 435. — De la charlatanerie de la littérature, XVIII, 140. — Comment un journaliste doit en traiter, XXII, 256. — Des novateurs en littérature, X, 161. — Que, pour y réussir, il faut bien connaître le goût de son siècle et le génie de sa langue, XX, 414. — Boutade contre notre vieux code poétique, X, 307. — Tableau du Parnasse français vers la fin du XVIIIe siècle, 414 et suiv. — La décadence arrivée à son dernier période en France; sorties et réflexions à ce sujet, II, 544; X, 250; XV, 435; XXI, 418; XLV, 363, 366, 446, 447; L, 344. — Condorcet la croit perdue, en 1776, 29. — Voyez *Auteurs, Belles-Lettres, Écrivains, Gens de lettres, Goût, Livres*, etc.

LITTRÉ. Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLV.

Liturgie (l'article) dans l'*Encyclopédie*. Composé par le premier pasteur de Lausanne, XXXIX, 167. — D'Alembert est obligé de l'adoucir pour le faire passer, 199.

LIUVA, roi goth. Assassiné par un de ses capitaines, Vittéric, qui lui succède, XI, 312.

LIVAROT. L'un des mignons de Henri III, VIII, 44; XII, 152.

Livonie (la). Description de cette province; puissances qui s'en sont disputé la possession, XVI, 155, 397. — Détachée de l'Empire au XVIe siècle, pourquoi se donne à la Pologne, XIII, 533. — Cédée à la Suède par la paix d'Oliva, XVI, 155, 397, 470. — Ses habitants, comment traités par Charles XI, *ibid.* et suiv. (Voyez CHARLES XII et PATKUL.) — Conquise par Pierre Ier sur les Suédois, 397, 544. — Reste à la Russie par la paix de Neustadt, 611, 632.

Livre numéraire (la). Ses variations, XI, 275 et suiv.; XII, 34, 48, 73, 121; XIV, 171; XXII, 366.

Livres. Quels sont les plus anciens du monde, XVII, 571. — Que les mauvais sont aisés à faire, VI, 338. — Rien ne peut excuser les mauvais, rien ne peut tuer les bons, X, 423. — Ils ont tout fait, et les rois n'ont régné que lorsqu'on a su lire, 427. — Les premiers qui parurent imprimés à Paris, saisis et confisqués par le parlement comme œuvres de sorciers, XII, 248; XV, 480. — Cet arrêt cassé par Louis XI, qui en fait payer le prix aux Allemands inventeurs, *ibid.* — De la disette des bons livres et de la multitude énorme des mauvais, XXIV, 582 et suiv. — Beaucoup ont ennuyé; il n'en est point qui aient fait de mal réel, XIX, 586. — Tout l'univers connu n'est gouverné que

par eux, à l'exception des nations sauvages, 593. — Quand furent plus rares et plus chers que les pierres précieuses, *ibid.*—Combien sont multipliés aujourd'hui, et quelle en est la cause, XIV, 554; XIX, 595. — La plupart sont faits avec d'autres, *ibid.*— Qu'il est quelquefois bien dangereux de faire un livre, *ibid.* — Rois et princes en ont fait, XX, 381 et suiv. — Quels sont les plus utiles, XVII, 2. — Règles générales pour se précautionner contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siècle en siècle, XXIII, 438. — A quoi comparés pour la plupart, IX, 439. — Qu'il en est d'eux comme des hommes, dont le très petit nombre joue un grand rôle, et dont le reste est confondu dans la foule, XIX, 593. — Comment on doit les critiquer, XV, 133. — Qu'il ne faut pas les brûler s'ils sont dangereux, mais qu'il faut les réfuter, XXIV, 424. — Défendus, par là même accrédités, XXXII, 556. — Comparés au feu sur lequel on veut marcher, *ibid.* — Doivent être faits pour les besoins des hommes, 557. — Les livres rares ne le sont, pour la plupart, que parce qu'ils sont mauvais, XLI, 162; XLIV, 564. — En quoi ressemblent presque tous aux remèdes des charlatans, XLIII, 129. — Ce que les mauvais offrent encore de consolant, *ibid.* — Que dans les plus méchants il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit, XLII, 298; XLVIII, 500. — Qu'ils en produisent quelquefois d'utiles; vers à ce sujet, XLVII, 102. — Sont la peinture de la vie humaine; il en faut de solides et d'agréables, XXII, 257. — Les gros livres de pur agrément, à quoi comparés, XLVI, 258. — Pourquoi nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais du siècle de Louis XIV, XLVI, 441; XLVIII, 500. — L'auteur se défie de ceux qui annoncent quelque chose de parfait, XLII, 319. — Pourquoi les magistrats qui régissent la douane de la littérature ont tort de se plaindre qu'il y en a trop, XXXIII, 353.—Qu'il ne faut pas plus se plaindre de leur multitude que de celle des citoyens, XVII, 571. — Comment il faut en user avec eux, XXXIX, 565, 566; XLIII, 407. — Conseils aux auteurs à leur sujet, XVII, 498 et suiv. — Fureur qu'on a de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres, XLIV, 473; XLV, 525. — Que les *in-folio* ne feront jamais de révolution, et que les petits livres portatifs sont les seuls qui soient à craindre, XLIII, 520.— Qu'il n'importe guère de qui soit un livre, pourvu qu'il soit bon, XXV, 306. — Des contradictions apparentes dans les livres, et surtout dans les livres sacrés, XVIII, 259. — De l'inquisition exercée sur les livres, XLII, 493; XLIII, 532.— Qu'en fait de livres, il ne faut s'adresser aux tribunaux et aux souverains de l'État que lorsque l'État est compromis dans ces livres, XXX, 560. — Vers sur ce fatras de volumes nouveaux qui, faits en un mois, périssent dans un jour, IX, 119. — Qu'il en est des livres comme du feu de nos foyers, XXII, 175, 176.

Livres sibyllins. Leur nombre; comment périrent les premiers, et par qui les autres furent achetés, XX, 423. — Leur compilation informe; quand fut imprimée pour la première fois, 424. — Les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de leur supposition, *ibid.*, 425.

Livres supposés. Par les premiers chrétiens, pour accréditer leur secte, XXVI, 245, 247; XXVII, 39, 95 à 104; XXXI, 59, 60. — Quel en fut un des principaux auteurs, XVIII, 171; XXVI, 249. — Voyez *Apocryphes.*

Livry (abbé de), ambassadeur en Portugal, en Espagne et en Pologne. Ce fut lui qui fut chargé de prévenir la cour de Madrid du retour de l'infante qui devait épouser Louis XV, XV, 159, 173. — Compliment que lui adresse l'auteur, II, 295.

Livry (marquis de), frère du précédent. Description d'une fête donnée chez lui à Belébat, II, 279, 281 et suiv. — Complimenté, 295.

Livry (M^lle^ Julie de), depuis M^me^ de Gouvernet. Maîtresse de Voltaire, à qui elle fut soufflée par Génonville, X, 246,

251. — En quels termes il en parle, 258, 265. — Épître des *Vous* et des *Tu*, qui lui fut adressée, 269. — Vers que l'auteur lui adresse pendant une maladie, XXXII, 399. — Notices qui la concernent, X, 269, 270; XLII, 202. — Sa chance à la loterie des Indes, XXXIII, 135. — A fourni à l'auteur quelques-unes des plus jolies scènes de l'*Écossaise*, IX, 126. — Souhaits que lui fait l'auteur en 1775, XLIX, 408.

Livrôn, ville du Dauphiné. Par qui assiégée sous Henri III, XXIV, 508. — Belle conduite des habitants dans cette circonstance, 509. — Autres détails, XII, 528; XXIV, 509; XXVI, 146; XXVII, 402 et suiv. — N'est plus qu'un bourg sans défense, XXIV, 508.

Lixen (prince de), de la maison de Lorraine. Tué en duel par le duc de Richelieu, à l'occasion du mariage de ce dernier avec M^lle de Guise, XXXIII, 435.

Lobkovitz (prince). Général de Marie-Thérèse, XV, 228. — En 1744, conduit les Autrichiens sur le territoire de Rome; est poursuivi par le roi de Naples, *ibid.* — Son entreprise sur Velletri réussit d'abord; puis il en est chassé et poursuivi par don Carlos, 230 et suiv.

Lobreau (M^me), directrice du théâtre de Lyon. L'auteur voudrait lui voir mettre les *Guèbres* à la scène, XLVI, 443. — Démarches que fait l'auteur, en 1776, pour lui faire rendre le privilège qui lui avait été retiré avant son expiration, XLIX, 583, 584, 591, 592; L, 6.

Locke. Est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain, IX, 454, 455; XLVI, 80. — Est un grand exemple de la supériorité de notre siècle sur les beaux âges de la Grèce, XIV, 562. — Est l'homme le plus sage qui ait jamais été, XXXIII, 372. — Accusé d'athéisme, XXXII, 462. — Son *Christianisme raisonnable*, mauvais livre, *ibid.* — Son livre de l'*Entendement humain* est un ouvage parfait, XIV, 563. — A resserré l'empire de la science pour l'affermir, XXXVI, 65. — Pourquoi n'osait prononcer le mot de liberté, XXII, 416. — Exposé de sa doctrine, entièrement conforme aux faits et à la raison, XXVI, 74 et suiv. — D'autres ont fait le roman de l'âme; il en a fait modestement l'histoire, XVII, 152; XXII, 122. — De ses doutes à ce sujet, XVII, 135, 153. — A développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain, XXII, 123. — Accusé injustement de nier l'immortalité de l'âme et de détruire la morale, 124. — Loin d'être contraire à la religion, sa modeste philosophie lui servirait de preuve si la religion en avait besoin, 126. — Jugement sur ce philosophe, XIX, 600 et suiv. — A, le premier, prouvé la fausseté du système des idées innées, IX, 455; XX, 419. — Erreur dans laquelle il est tombé en les réfutant, 420. — Son opinion sur la mesure des idées qu'ont les animaux, 421. — Paraît le seul qui ait ôté la contradiction entre la matière et la pensée, 423. — A, le premier, appris à définir les termes, XI, 83. — Éloge de son style, XXII, 265. — Contes absurdes qu'il apporte quelquefois en preuve de ses raisonnements, et fausses inductions qu'il en tire, XXVI, 82 et suiv. — Ce qu'il raconte de la conversation d'un perroquet avec le prince Maurice, XXI, 552. — A donné des lois à la Caroline, 565. — Quel en fut le fondement, XII, 418; XXVI, 585. — En a exclu les athées, X, 199. — Était un théiste déclaré, XVII, 460. — Embrassa l'arianisme, 365. — Est bien supérieur à Platon, XI, 77. — Est le seul métaphysicien raisonnable; sa retenue sage, mais en même temps hardie, I, 21; XXXIX, 512. — Son naturel et sa candeur, X, 183. — Défense de son opinion que Dieu pourrait donner la pensée à la matière, IX, 455; XXI, 121; XXXIII, 436. — Est compté à tort parmi les ennemis de la religion chrétienne, XXVI, 483. — Ses dernières paroles, 484. — Vers d'Helvétius qui le caractérisent, XXIII, 8; XXXVI, 94. — Autres, de Voltaire, IX, 454, 455; X, 496.

Lockhart (lord), ambassadeur de Crom-

well. Louis XIV lui rend Dunkerque, XIV, 213. — Sa fermeté anglaise l'emporta en cette occasion sur l'habileté de Mazarin, *ibid.* — Se fait respecter encore en France, après la mort du Protecteur, 222. — Son aventure à Paris avec un habitué de paroisse, au sujet de laquelle il reçoit les excuses du cardinal, XXV, 510.

LOCKMAN, Indien. Ses *Fables* et celles de Pilpay furent longtemps les seuls livres de l'Asie, V, 296. — Le même qu'Ésope; où il né, XI, 198.

LOCKMAN, auteur anglais. Sa traduction en vers de la *Henriade*, VIII, 12.

LOCMARIA (Jean-Marie-François DU PARC, marquis de). Lettre qui lui est adressée au sujet d'une estampe de Maupertuis, XXXVI, 82.

Lods (les). En quoi consistait ce droit fiscal, XLV, 52.

LŒNAS (Popilius). Assassin de Cicéron, VI, 188. — Somme exorbitante qu'il reçut d'Antoine, en récompense de son crime, *ibid.*, 209. — Cicéron lui avait sauvé la vie, *ibid.;* XVIII, 180.

LOGNAC, gentilhomme gascon. Capitaine de la compagnie des *Quarante-cinq*, et l'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99; XII, 534; XXIV, 510.

Loi (la). Dépend toujours des temps et des lieux, IV, 28. — Est inexorable, V, 536. — Il faut lui être soumis, VI, 144. — A elle seule appartient la vengeance, 565. — Doit seule punir, XV, 417; XXIX, 295. — Injuste, doit être abolie, VII, 180. — On doit subir celle qu'on ne peut corriger, IX, 418. — Doit être universelle dans tout État, 459. — Doit être oubliée, quand il s'agit du salut de la patrie, V, 253. — Celle de l'État est toujours la première, VI, 567. — Quiconque lui résiste est indigne d'être citoyen, V, 386. — Mémorable édit de Louis XII sur l'observation due à la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque, XII, 203. — Voyez *Lois*.

Loi naturelle. Comment définie, XXII, 420, 421. — Gravée dans tous les cœurs, toujours la même, et toujours pure, VIII, 172. — La raison en est le fondement, les remords en sont les défenseurs, IX, 440, 444, 445. — Universalité de son empire, *ibid.* — Proscrite par d'ignorants persécuteurs, VIII, 464. — Combien s'élève au-dessus des lois de convention, XI, 307; XV, 430. — Que plus celles-ci s'en rapprochent, et plus la vie est supportable, XXVII, 351. — Différente des lois politiques, XXV, 560. — La défense, première loi, XI, 307. — Qu'on se réintègre dans le droit naturel contre l'usurpation, quand on a du courage, XXVII, 570. — Dialogue philosophique sur les éléments et sur l'essence de la loi naturelle, XIX, 604. — Autres réflexions, XXVII, 338. — Voyez *Droit naturel, Nature*.

Loi naturelle (*la*). Poème de Voltaire, IX, 441 et suiv. — Quel en est l'objet; où, quand et à quelle occasion fut composé, 433, 441. — Son but moral est la tolérance, I, 240; XXXVII, 469. — Pourquoi brûlé par le parlement de Paris, I, 240. — N'avait pas été fait pour être public; comment il l'est devenu, IX, 439. — Imprimé sous plusieurs titres, n'eut jamais, selon Colini, de l'aveu de Voltaire, que celui de *Religion naturelle*, XXXIX, 12. — Ce que dit l'auteur de l'époque où il fut entrepris, et des changements qu'il a subis, *ibid.* et suiv. — Il y a développé les principes de la loi universelle mise par Dieu dans tous les cœurs, XXIV, 223. — C'est l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poésie française, XLVI, 325. — S'il est vrai que ce poème, qui est adressé au roi de Prusse, le fut d'abord à la margrave de Baireuth, sa sœur, IX, 461, 462. — Fait rapporté à ce sujet par La Harpe, et note y relative, *ibid.;* XXXIX, 17. — Lettre et observations critiques de cette princesse sur cette composition, XXXVII, 509.

Loi salique. Prétendue écrite par les Francs, chimère absurde et ridicule, XIX, 176. — Ce que c'était, son origine, XXX, 457. — Quand et comment fut établie, 458; XIX, 607, 609. — Quand il fut permis et commun d'y dé-

roger, et formule usitée à cette occasion, XI, 292. — Exemples qui tournent un peu cette loi en ridicule, XLII, 370. — Grande querelle de Philippe de Valois et d'Édouard III à son sujet, XII, 16; XXX, 461, 462. — Si elle est indisputable et fondamentale, 464. — Discussion y relative, XII, 14 et suiv. — Attaquée par trois Espagnols qui dominaient dans les états généraux de Paris, en 1593; déclarée inviolable par le parlement, XV, 552. — Quand devint loi fondamentale, XII, 16.—Quand souffrirait exception, *ibid.* — Comment Jérôme Bignon en démontrait l'existence, XIX, 607. — Examen si, dans tous les cas, elle prive les filles de toute hérédité, 612.

Loi veimique. — Voyez CHARLEMAGNE et *Vestphalie.*

Lois. Chaque État a les siennes, qui tiennent à sa nature, II, 331. — Et qu'il change à son choix, *ibid.* — Il faut se conformer aux lois des nations, VII, 193. — A quoi comparées chez la plupart des peuples, XXII, 25; XLVII, 145. — Doivent changer avec les mœurs, III, 349; XXIV, 417. — Lesquelles viennent des dieux, et lesquelles des hommes, V, 318. — Les lois humaines sont fragiles et arbitraires, la loi naturelle est éternelle, IX, 446; XI, 155, 156. — Tous les citoyens doivent être égaux devant les lois, IX, 459. — Respect qui leur est dû, II, 343. — Les rois doivent les premiers leur obéir, 358. — Quelles sont les premières, V, 318. — Pourquoi la plupart ne valent rien, XXVII, 190. — Les lois doivent être simples et uniformes, XXVI, 444. — De leurs contradictions, XXII, 25 et suiv.; XXIV, 416; XXV, 577; XXX, 534. — Dialogue philosophique sur leur variété dans un même pays, XXIII, 493. — Autres réflexions sur le même sujet, XXVI, 98. — Qu'il n'y en a point pour la vengeance et pour l'autorité, XIII, 14. — Qu'il ne doit y avoir presque rien d'arbitraire, XXII, 225. — Qu'elles sont faites pour secourir les citoyens autant que pour les intimider, XXI, 46. — Que c'est le dernier degré de la perversité de les faire servir à l'injustice, XVIII, 278. — Qu'il n'en existe nulle part contre les mœurs, 301. — Quelles sont celles de la nature qui ne sont pas à la portée de l'homme, XXVII, 180. — Il en est peu chez les peuples de l'Europe, soit civiles, soit religieuses, qui aient subsisté telles qu'elles étaient dans le commencement, XV, 446. — L'opinion les a faites, XXIV, 573. — Ce qui les rend variables, fautives et inconséquentes, *ibid.* — Pourquoi la seule fondamentale et immuable qui soit chez les hommes est, de toutes, la plus mal exécutée, 574, 575. — Comment ont été établies dans presque tous les États, XIX, 613. — Pourquoi il n'en existe aucun bon code dans un pays, 619. — Celles du jeu sont les seules qui soient partout justes, claires, inviolables et exécutées, 620. — Qu'il en est des lois comme de nos vêtements, qui sont tous de convention, 623. — Des lois de la guerre, 624. — Des lois arbitraires et absurdes, *ibid.* et suiv. — Réflexions sur les lois civiles et ecclésiastiques qui méritent un peu d'examen, 625 et suiv. — Ce que furent les lois en France sous Louis XIV et Louis XV, XV, 419 et suiv.

Lois criminelles. Quelle est la plus douce, XI, 290. — De leur réforme en France sous Louis XIV, XIV, 506. — Nécessité de les réformer de nouveau, VII, 502 et suiv.; XV, 420 et suiv.; XXV, 572 et suiv. — Leur dureté vient de ce qu'elles ont été tirées presque toutes de la jurisprudence ecclésiastique, XV, 420. — Leur barbarie pendant l'anarchie féodale, 422. — L'ordonnance de 1670 établit une procédure trop rigoureuse, 424; XXV, 572. — Combien sont préférables celles d'Angleterre, XV, 423; XXX, 580. — De la procédure criminelle chez les Romains, XV, 424; XXV, 573. — Les lois doivent être fixes, XXIV, 424. — Trop rigoureuses, produisent des crimes, XXV, 567. — Vues de l'auteur sur un plan de législation criminelle, XXX, 534 et suiv. — Voyez *Procédure criminelle.*

Lois fondamentales. Ce qu'elles ont été et ce qu'elles sont devenues, entretien philosophique, XXVII, 379 et suiv. — En quoi consistent dans tout pays, 381; XIX, 608. — Sont souvent un aliment de troubles et de scandales; vers à ce sujet, VII, 280. — Qu'il n'y a point, en rigueur, de loi positive fondamentale, et que les hommes ne peuvent faire que des lois de convention, XII, 16. — Quelle est la seule loi fondamentale et immuable qui soit chez les hommes, XXIV, 574.

Lois politiques. En quoi diffèrent des lois naturelles, XI, 156; XXV, 560.

Lois romaines. Leur nombre immense et leurs contradictions, XV, 427. — Leur procédure criminelle était noble et franche, 424.

Lois somptuaires. Celles du temps de Philippe le Bel et de Charles VI, XII, 55. — Du temps de Louis XII, de François Ier, de Henri II et de Henri III, 244 et suiv. — Sont toutes injustes en elles-mêmes, *ibid.;* XXIV, 417 et suiv. — Sont une violation du droit de propriété, XX, 17. — Ne supposent pas de grandes vues dans le gouvernement, XII, 244.

Lois de Minos (les), tragédie de Voltaire, non représentée, VII, 163 et suiv. — Dédiée au duc de Richelieu, 167. — Composée en huit jours, *ibid.* — Avertissement du nouvel éditeur, 163. — Avertissement de Beuchot, 165. — Variantes, 234. — Sentiment de l'auteur sur cette pièce; observations et corrections, XLVIII, 10, 21, 29, 30, 33 et suiv., 36, 58, 71, 83, 95, 107, 113, 114, 115, 129, 130, 145, 161, 197, 198, 223, 228, 229, 230, 234, 249, 256, 257, 279, 300, 301, 309, 422, 461, 510. — A qui pouvaient s'appliquer les rôles de Teucer et du grand-prêtre, 60, 101, 110. — Voltaire propose d'en abandonner le produit à M. de Jonval, 50. — Édition tronquée et falsifiée qu'on en fit à Paris en 1772, et plaintes de l'auteur à ce sujet, VII, 168; XXIX, 39; XLVIII, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 306, 307, 308, 310, 311, 313, 322, 323, 324, 325, 342, 510. — Pourquoi il la retire aux comédiens, et la fait imprimer à Genève avec des notes relatives aux affaires du temps, 310, 329, 331, 333. (Voyez Lekain, Marin, Thibouville, Valade.) — Pièce faite dans la vue de rendre la superstition exécrable, 447. — Et de prouver qu'il faut abolir une loi quand il est reconnu qu'elle est injuste, VII, 180. — Lettre que Marin écrit à l'auteur en 1772 au sujet de cette tragédie, XLVIII, 103. — Ce qu'en écrit Mme du Deffant, 199, 222, 327. — L'auteur irait les voir jouer à Lyon si on les représentait sur le théâtre de cette ville, 343, 346, 370, 376, 380. — Notice bibliographique, L, 496.

Loiseau, avocat. — Voyez Loyseau.

L'Oiseleur (Nicolas), confesseur et l'un des juges de la Pucelle d'Orléans. A quel point abuse du sacrement pour la perdre, XXIV, 502.

Lombard (M. Alexandre), de Genève. Apporte son concours à la présente édition, I, VII. — On lui est redevable, pour la présente édition, de nombreuses lettres inédites, L, 461.

Lombards (les). S'établissent en Italie, XI, 244. — Étendue de leur royaume, 245; XIII, 222. — Sa fin, XI, 262; XIII, 231.

Lomellino, sénateur génois. Accompagne le doge qui venait faire réparation à Louis XIV, XIV, 291; XXXII, 490.

Loménie (les comtes de). — Voyez Brienne.

Londonderry, petite ville d'Irlande. Assiégée pendant quatre mois par Jacques II, et défendue par un prêtre presbytérien, qui contraint le roi à se retirer, XIV, 301.

Londres (ville de). Vers qui la caractérisent, VIII, 55. — Sa Tour, par qui bâtie, *ibid.* — S'enrichit par le commerce au XVIe siècle, XII, 219. — Ravagée par la peste sous Charles II, et presque totalement détruite par un incendie, XIII, 86; XIV, 233. — Rebâtie en trois années, plus belle, plus régulière et plus commode, XIII, 86; XXIII, 304. — Sa Bourse, XII, 486; XXII, 99. — Ses maisons lors du séjour du czar

Pierre, XXIII, 284. — Heureuse terre, rivale d'Athènes, IX, 370. — Inférieure à Paris pour les aisances et les commodités de la vie, et surtout pour l'art de la société, XXIII, 306. — Ses nombreuses maisons de bienfaisance, XVIII, 135. — Ville où l'on pense librement et où les arts sont honorés, XXXIII, 159, 467; XXXV, 41.

Longaunai (comte de), colonel des grenadiers à Fontenoy. Mort de ses blessures, VIII, 386; XV, 242.

Longchamp (Guillaume de). Seul chevalier français tué à la bataille de Bouvines, XI, 423.

Longchamp, valet de chambre, puis secrétaire de Voltaire. Accusé par l'auteur de lui avoir dérobé une partie de ses manuscrits de l'*Essai sur les mœurs*, XXXVII, 421, 422. — Notes et correspondance de M^me^ Denis avec le lieutenant de police Berryer, sur cette infidélité domestique, 266, 269, 271, 274. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1752, pour lui demander pardon et le rassurer sur le sort des manuscrits qu'il avait entre les mains, 395. — Ses *Mémoires* cités, XV, 305; XXIII, 295; XXXVII, 421.

Longecour (Nicolas-Philippe Berbis de). Sa visite à Ferney, XLIII, 265.

Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleine, baron de). Ses traductions en vers des poètes grecs; notice, XIV, 98. — Épigramme de Racine contre sa tragédie de *Sésostris*, qui n'a jamais été imprimée, 99. — Était très zélé pour l'antiquité, V, 85. — Dans quel esprit fit son *Électre*, et jugement sur cette tragédie, 86 et suiv. — Vers qui en sont imités dans l'*Oreste* de Voltaire, 96, 97. — Comment sa *Médée* peut valoir à la représentation, XXXI, 181. — Cette pièce bien supérieure à celle de Corneille, XIV, 99.

Longin, rhéteur grec. Critique d'un passage qu'il admire dans Sophocle, II, 26. — Et d'un autre de son *Traité du sublime*, sur les lois de Moïse, XXIX, 172.

Longtemps. Mot étrange si on parle de vivre, XLIX, 157.

Longueil, membre du parlement de Paris. Opprimé par la faction des Seize, VIII, 125, 132.

Longueil (René et Jean de), marquis de Maisons. — Voyez ce nom.

Longueruе (Louis Dufour, abbé de). Savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe, XIV, 99. — On prétend qu'il composa de mémoire sa *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, *ibid.*

Longueval (Jacques), jésuite. Auteur d'une *Histoire de l'Église gallicane*, continuée par Fontenoi; notice, XIV, 99.

Longueville (Henri d'Orléans, duc de). Offre ses services au parlement de Paris dans la guerre de la Fronde, XIV, 189, 190. — Abandonne ce parti, 193. — Est arrêté par ordre de la régente et de Mazarin, 194; XVI, 47. — Remis en liberté par l'influence des frondeurs, *ibid.*

Longueville (Charles Paris, duc de), fils du précédent. Son imprudence au fameux passage du Rhin, en 1672, cause sa perte dans cette journée, XIV, 254.

Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), sœur du grand Condé. Engage Turenne à faire révolter l'armée qu'il commande pour le roi, XIV, 192. — Vers pour son portrait, tirés d'une ancienne tragédie, et parodiés par le duc de La Rochefoucauld, 193; XV, 112. — Ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, cabale pour le jansénisme, 48 et suiv.

Longueville (Marie de). — Voyez duchesse de Nemours.

Lope de Véga, auteur dramatique espagnol. Son véritable nom de famille est Véga; *Lope* n'est qu'un prénom, II, 49. — A composé plus de mille pièces de théâtre, VII, 538. — Reconnaissait la barbarie du théâtre espagnol, 331. — Comparé à Shakespeare, 484 et suiv. — Son malheur était d'être comédien, VII, 538. — Fut subjugué par son siècle, qu'il était digne de corriger, XXIV, 216. — Se soumit aux extravagances qu'il trouva établies au théâtre, et dans quel but, XVII, 396. — Comment s'explique lui-même sur cette barbarie; passage cité et traduit en vers français, 397;

VII, 537, 538. — Autres vers tirés de sa *Comédie fameuse*, 495. — La langue espagnole lui doit sa noblesse et sa pompe, XXIII, 210. — A fourni à Corneille le sujet de sa comédie du *Menteur*, XXXI, 494. — Fut un composé de grandeur et d'extravagance, XXX, 364.

Loredano, doge de Venise. Cité devant Maximilien Ier, ne comparaît pas ; est mis au ban de l'Empire, XII, 194.

Lorenzi (comte de), de l'Académie de botanique, à Florence. Lettre qui lui est adressée en 1760, XL, 354. — Notice *ibid.*

Loret. Aussi mauvais historien que mauvais écrivain, XXXII, 488.

Lorette (Notre-Dame de). De la maison de la Vierge transportée là par un prétendu miracle, IX, 143, 144; XII, 64; XXXI, 80. — Vers y relatifs, IX, 142, 143. — Est une maison de vanité, et non de charité, XVIII, 135.

Lorges (Gui-Alphonse de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne, et maréchal de France. Commande, sous Louis XIV, au siège de Valenciennes, XIV, 276. — Se signale en Allemagne, 311. — Gagne le combat de Spirebach, 317. — Sa mort; notice, 18.

Lorges (comte, depuis duc de). Part qu'il prend à la bataille de Fontenoy, XV, 244. — Commandant de Guyenne en 1764; son séjour à Ferney à cette époque ; détails facétieux à son sujet, XLIII, 266, 294, 299, 306, 309, 320.

Lormel (la veuve), libraire. Mise en prison à la suite d'une perquisition faite à la requête de l'auteur, XXXVI, 438.

Lorrain (Claude Gelée, plus connu sous le nom de Le). L'un des premiers paysagistes de l'Europe, XIV, 149. — Son père voulait en faire un garçon pâtissier, *ibid.* — Son tableau le *Printemps*, XXXIV, 459.

Lorraine (la). Appelée d'abord *Lotharinge*, du nom de son roi Lothaire, fils de l'empereur du même nom, XI, 302; XIII, 251. — Ce qu'elle était au IXe siècle, *ibid.* — Et au Xe siècle, 266, 275. — Envahie par les armes françaises sur le duc Charles IV, XIV, 181. — Ce prince la recouvre par la paix des Pyrénées, 222. — A quelles conditions il la donne à la France après sa mort, 230. — Reprise sur Charles V, 252. — Rendue à Léopold par la paix de Ryswick, 325. — Sa réunion irrévocable à la France; observations politiques à ce sujet, XV, 189. — Description grotesque de la vie de ses habitants, XXXIII, 196. — Ses ducs. (Voyez Charles et François de Lorraine.)

Lorraine (maison de). Opprime la maison de Bourbon, VIII, 267. — Voyez les Guise.

Lorraine (cardinal de). — Voyez Charles de Lorraine.

Lorraine (chevalier de). Par quelle indiscrétion occasionne des dissensions dans la famille royale, XIV, 454. — Sa détention à Pierre-Encise, *ibid.* — Eut ensuite la permission de se retirer à Rome, XV, 119. — Justifié de l'imputation d'avoir fait empoisonner Mme Henriette d'Angleterre, XIV, 454.

Lorraine (Mlle de), fille de Mme de Brionne, et sœur du prince de Lambesc. Ses prétentions à la cérémonie du mariage du Dauphin (depuis Louis XVI), et requête de la noblesse française à ce sujet, XLVII, 214.

Lorry (chevalier de). Lettre qui lui est adressée en 1768, au sujet du dévouement de d'Assas, XV, 359 ; XLVI, 148. — Chabanon lui adresse une épître que Voltaire voudrait faire imprimer à Genève, 325, 326.

Loterie. Jeu établi entre le souverain et les sujets ; ressource des États obérés, XVIII, 464. — Opinion singulière d'un janséniste à son sujet, XLIV, 547. — Réflexions de l'auteur sur celles établies en 1757, XXXIX, 203.

Loteries de bijoux. Celles qui eurent lieu aux fêtes de la cour en 1685, XIV, 465. — Mises autrefois en usage par les empereurs romains, *ibid.*

Loth. Commentaire sur son aventure avec ses deux filles, XXIV, 439, 440; XXX, 28 et suiv. — Rapport de cette histoire avec celle de Myrrha et de Cyniras, XIX, 238; XXIV, 440; XXX, 31. — De la métamorphose de sa femme en statue de sel, XXIV, 440; XXX, 30.

(Voyez Édith.) — La ligue de quatre grands rois contre lui, pourquoi difficile à comprendre, XI, 48.

Lothaire Ier, empereur, fils aîné de Louis le Débonnaire. Notice qui le concerne, XIII, 196. — Associé par son père à l'empire, XI, 294; XIII, 241. — Couronné à Rome par le pape Pascal, 242. — Se révolte contre son père, 243. — Le met en prison dans les mains des moines, 244. — Lui demande pardon, *ibid.* — Révolté de nouveau, est soutenu par Grégoire IV, 245. — Enferme son père, ainsi que sa belle-mère et son frère Charles, *ibid.*; XI, 296. — Est présent à la pénitence publique de son père, 297; XIII, 245. — Est forcé par ses frères Pepin et Louis de le réhabiliter, 246. — Lui demande de nouveau pardon, 247. — Ce qu'il obtient dans le dernier partage fait par lui de ses États, *ibid.* — Est vaincu à Fontenai par ses frères Louis et Charles, unis contre lui à la mort de leur père, 248; XI, 299. — Donne aux Frisons et aux Saxons la liberté de conscience pour se les attacher, *ibid.*; XIII, 248. — Reste empereur au démembrement de l'empire de Charlemagne, commencé à la paix de Verdun par ses trois frères, et terminé à Coblentz, *ibid.*; XI, 300. — Couronne Louis, son fils, roi des Lombards ou d'Italie, XIII, 248. — Cède la Frise aux Normands, à condition d'hommage, 249. — Associe son fils Louis à son faible empire, 250. — Déposé et déclaré déchu par les évêques, reste empereur, *ibid.*; XI, 300. — Raccommodement des trois frères, 301; XIII, 250. — Se fait moine, et, au bout de six jours, meurt imbécile, après avoir vécu en tyran, 251; XI, 301, 302. — Partage de ses États entre ses fils, *ibid.*; XIII, 251.

Lothaire II, duc de Saxe, depuis empereur d'Allemagne. Est à la tête d'une faction contre Henri V, XIII, 308. — A la mort de celui-ci, est élu par dix électeurs, XI, 400; XIII, 310. — Ses compétiteurs, *ibid.* — Couronné par Innocent II, 311. — Est le premier empereur qui ait baisé les pieds du pape et conduit sa mule, *ibid.*; XI, 403. — Tableau où il était peint comme vassal du saint-siège, 404; XIII, 318. — Ses succès contre Roger, roi de Sicile, XI, 363. — Meurt en passant les Alpes du Tyrol, vers Trente, XIII, 312.

Lothaire II, roi de France, fils de Louis d'Outre-Mer. S'il assista au couronnement de l'empereur Othon Ier, XI, 341; XIII, 274. — Ses prétentions sur la Lorraine, 278, 280. — Sa mort, *ibid.*

Lothaire, roi de Lotharinge, depuis appelée Lorraine, fils de Lothaire Ier, XI, 302; XIII, 251. — Son divorce avec Teutberge pour épouser Valrade, sa maîtresse, 252; XI, 324. — Teutberge fait l'aveu de son adultère, mais se justifie par le jugement de Dieu; Lothaire, excommunié, va demander pardon au pape, qui l'oblige de la reprendre, 325, 326; XIII, 252. — Cette aventure est le premier scandale sur le mariage des têtes couronnées, XI, 326; XIII, 252. — Sa mort, 253; XI, 326.

Lothaire de Metternich, électeur de Trèves au commencement du 17e siècle. Entre vivement dans la ligue catholique, XIII, 211. — Sa mort en 1623, *ibid.*

Lothaire-Frédéric de Metternich, électeur de Mayence. Obligé de céder des terres à l'électeur palatin, XIII, 209. — Sa mort en 1675, *ibid.*

Lothaire-François de Schoenborn, coadjuteur de Mayence en 1694. Estimé de tous ses contemporains, XIII, 209. — Mort en 1729, *ibid.*

Louange. Celui-là seul sait louer qui loue avec restriction, VIII, 552; XLIX, 11. — Que tout le monde recherche la louange, X, 452. — Le sage dit qu'il la méprise, mais il ment, IX, 118, 119. — Que les louanges des esclaves ne sont d'aucun prix, XXIII, 267. — Que les caractères insensibles aux justes louanges n'en méritent d'ordinaire aucune, 243. — Que l'art de louer commença l'art de plaire, IX, 315. — Qu'il faut un tant soit peu de satire pour égayer la louange, XLVII, 165.

Louchard, commissaire. L'un des membres de la faction des Seize du temps de la Ligue, VIII, 122.

Loudun (Procès des diables de). — Voyez GRANDIER.

LOUET, conseiller au parlement. Son opinion sur la noblesse de robe, XII, 138.

LOUIS Ier, dit *le Débonnaire* ou *le Faible*, fils de Charlemagne. Baptisé et sacré roi d'Aquitaine par Adrien Ier, XIII, 233. — Son caractère, ses qualités, 240. — Son père lui ceint l'épée à l'âge de quatorze ans, 235. — Il entre en triomphe dans Barcelone, XI, 315. — Son père l'associe à l'empire, 266; XIII, 239. — Étendue de ses États à la mort de Charlemagne, 240. — Fait mettre au couvent toutes ses sœurs, et en prison tous leurs amants, *ibid.* — Partage qu'il fait entre ses trois enfants, et qui les mécontente, 241; XI, 294. — Fait la guerre à son neveu Bernard, et lui fait crever les yeux, *ibid.*; XIII, 241. — Fait moines trois de ses frères, XI, 294. — Des ecclésiastiques lui inspirent des remords, XIII, 241. — Et lui imposent une pénitence publique, 242. — Sa faute de ne pas établir le siége de l'empire à Rome, *ibid.* — Envoie des missionnaires dans le Nord, 243. — Fait tenir des conciles, et s'en trouve mal, *ibid.*; XI, 295. — Assigne un héritage à son dernier fils Charles, ce qui mécontente les trois autres, *ibid.*; XIII, 243. — Ils se révoltent contre lui, et sont soutenus par le pape, *ibid.*; XI, 295. — Il est mis en fuite par leur armée, XIII, 244. — Mis par son fils Lothaire en prison entre les mains des moines, est délivré par l'un d'eux, *ibid.* — Trompé par Grégoire IV dans un champ qui, depuis, a conservé le nom de *Champ du Mensonge*, 245; XI, 296. — Se rend prisonnier à ses fils rebelles, *ibid.* — Sa déposition; sa pénitence publique dans l'église Notre-Dame de Soissons, IX, 520; XI, 297; XIII, 245. — Reste enfermé un an au couvent de Saint-Médard, XI, 298; XIII, 246. — Rétabli sur le trône par deux de ses fils, n'y remonte qu'après avoir été absous par les évêques, *ibid.*; XI, 298. — Tombe malade; est effrayé de l'apparition d'une comète, XIII, 246. — Fait un nouveau partage qui mécontente ses enfants et petits-enfants, 247. — Meurt de chagrin, *ibid.*; XI, 298. — Son testament, vrai ou faux, confirme la donation de Pepin et de Charlemagne, *ibid.*; XIII, 247. — Fut le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs, XI, 326. — Sa charte, qu'il adressa au monastère nommé Anizola, citée, XV, 472. — Ses femmes, ses enfants, XIII, 196. — Son empire eut la destinée de celui d'Alexandre et de la grandeur des califes, 247, 248.

LOUIS Ier, roi d'Espagne, fils aîné de Philippe V. Comment marié à Mlle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, régent, XV, 159. — Abdication de son père en sa faveur; son règne passager, 160 et suiv. — Pourquoi fait renfermer son épouse, XXXIII, 113. — Sa mort, 121.

LOUIS Ier, dit *le Grand*, fils de Carobert, roi de Hongrie. Était de la maison d'Anjou, XI, 535. — Venge le meurtre de son frère André sur Jeanne Ire de Naples, veuve de ce prince, et sur ses complices, 536; XII, 233. — Sa vertu austère le fait élire roi de Pologne, XI, 536. — Il fit de sages lois et protégea les arts, XII, 233. — Régna heureusement en Hongrie et en Pologne, *ibid.* — Justement surnommé *le Grand* par ses peuples, pourquoi est presque ignoré en Europe, *ibid.*

LOUIS Ier, dit *le Germanique*, roi de Bavière. Troisième fils de Louis le Débonnaire, XI, 294; XIII, 241. — Se révolte contre son père, 243. — Fait sa paix à main armée, 244. — Se révolte de nouveau, et fait son père prisonnier, 245. — Le délivre et le réhabilite par mécontentement contre Lothaire, 246; XI, 298. — S'arme encore contre lui; mot de son père au lit de mort, *ibid.*; XIII, 247. — S'unit avec Charles le Chauve contre Lothaire, et le défait à Fontenai, XI, 299; XIII, 248. — Texte de leur fameux serment en langue romance, *ibid.* — Au démembrement de l'empire de Charlemagne entre les trois frères, a la Germanie, *ibid.*; XI, 300. — Obligé de combattre les Huns, les

Normands, les Bohêmes, XIII, 249. — Enlève l'Alsace à son neveu Lothaire, roi de Lorraine, puis la lui rend, 251, 253. — Défait son frère Charles le Chauve vers Orléans, 251, 252. — Révolte inutile de ses deux enfants contre lui, 253. — Bat les Moraves et les Bohêmes, *ibid.* — Partage avec Charles la Lorraine, *ibid.* — A la mort de son neveu sans enfants, quoique aîné, n'est pas nommé empereur, 254; XI, 302. — Se jette sur la France, pour se venger de l'élection de Charles le Chauve, XIII, 255. — A sa mort, ses États sont partagés entre ses enfants, *ibid.* — Premier roi de la seule Allemagne, d'où lui vint son surnom de *Germanique*, XI, 300.

Louis II, *l'Italique* ou *le Jeune*, empereur. Envoyé à Rome par Lothaire, son père, pour confirmer l'élection du pape Sergius II, y est couronné roi des Lombards ou d'Italie, XI, 301; XIII, 248. — Associé par son père à l'empire, 250. — Méprisé en Italie, *ibid.* — Empereur par la mort de son père, n'ose résider à Rome, 251 et suiv.; XI, 302. — Prend parti pour son neveu excommunié par le pape, 325. — Partage avec lui le royaume d'Arles, XIII, 253. — Est exclu du partage de la Lorraine, *ibid.* — Mis en prison par le duc de Bénévent, *ibid.* — Meurt à Milan, 254. — Notice, 196.

Louis II, roi de France, ou Louis III, empereur. Dit *le Bègue*, XIII, 197. — Sacré empereur à Troyes, après la mort de son père Charles le Chauve; sa mort, XI, 303; XIII, 256. — Ses femmes, ses enfants, 197.

Louis II, roi de Hongrie et de Bohême. Ose livrer bataille à Soliman; est vaincu et tué à Mohats, XII, 236; XIII, 208, 492.

Louis III, roi de France, fils de Louis le Bègue. Reconnu en cette qualité, XIII, 257.

Louis IV, *l'Enfant*, empereur. Bâtard d'Arnoul, est reconnu roi de Germanie et empereur, XI, 333; XIII, 263. — Paie les Huns pour les faire sortir de Germanie, 264. — Meurt à vingt ans; dernier prince du sang de Charlemagne, *ibid.*; XI, 333. — Déplorable état de l'Allemagne sous son règne, *ibid.* — Doutes à son sujet, XXIV, 37.

Louis IV, d'*Outre-Mer*, roi de France. S'allie aux seigneurs des grands fiefs de Germanie contre Othon le Grand, XIII, 269. — Les seigneurs de France appellent contre lui Othon, *ibid.* — Est fait prisonnier par les Normands, 270. — Cède la Lorraine à Othon, et lui demande sa protection contre Hugues le Grand, *ibid.* — S'humilie devant son protecteur dans un concile, 271; XI, 336.

Louis V, de *Bavière*, empereur d'Allemagne. Élu concurremment avec son neveu Frédéric le Beau, XIII, 389. — Le bat et le fait prisonnier, 391; XI, 534. — S'empare sur son frère du Palatinat, qu'il échange, mais vainement, avec le roi Jean contre la Bohême, XIII, 391. — Ses démêlés avec Jean XXII, pape, 392; XI, 532. — Rend la liberté à son rival Frédéric, XIII, 393. — Se fait couronner à Milan roi de Lombardie, 394. — Est couronné et sacré dans Rome, sans prêter aucun serment de fidélité, *ibid.* — Est déposé par le pape, *ibid.* — Dépose à son tour le pape et le condamne à mort, *ibid.*, 395; XI, 532. — Condamne également Robert, roi de Naples, qui le chasse de Rome, puis de Pise, XIII, 395. — Partage les terres du Palatinat avec son neveu Robert, fils de Rodolphe, *ibid.* — Veut se réconcilier avec Jean XXII, qui le refuse, 396. — Secouru par Jean, roi de Bohême, craint sa puissance, et lui suscite des ennemis, *ibid.* — Fait le roi d'Angleterre, Édouard, son vicaire en Allemagne, 400; XII, 17. — Lui ôte ce vicariat, et négocie avec Philippe de Valois, XIII, 401. — Donne des tournois dans Munich, *ibid.* — S'humilie vainement devant Clément VI, 402. — Bat Charles de Luxembourg, que le pape avait fait empereur, 404. — Meurt d'apoplexie; on l'a dit empoisonné, 405. — Est mort pauvre, XI, 533. — Ses femmes, ses enfants, XIII, 202. — Ce fut lui qui donna lieu à l'invention de l'aigle à deux têtes dans les armoiries de l'Empire, 405.

Louis V, *le Fainéant*, dernier roi de France du sang de Charlemagne. Faible domaine qui lui reste, XI, 348. — Meurt après un an de règne, 351; XIII, 280.
Louis VI, *le Gros*, roi de France. Peine qu'il eut à soumettre les seigneurs, XI, 411. — Pour les affaiblir, abolit la servitude dans ses domaines, XII, 68. — Se rend médiateur entre le saint-siège et l'Empire, dans la querelle des investitures, XIII, 309. — Sa veuve mariée à Matthieu de Montmorency, XII, 488.
Louis VI, électeur palatin, fils de Philippe III, de la branche de Simmeren. Mort en 1583, XIII, 212.
Louis VII, *le Jeune*, roi de France. Sacré à Reims par Innocent III, XI, 249. — Prend la croix des mains de saint Bernard, 450. — Pourquoi avait fait vœu de se croiser, *ibid.* et suiv. — Est battu, 452. — Enlève sa femme d'Antioche, et la conduit à Jérusalem, *ibid.* — Pourquoi, à son retour, fait casser son mariage avec Éléonore de Guyenne, 412, 453. — Donne des privilèges aux villes de son domaine pour se rendre indépendant de ses vassaux, 413. — Son royaume mis en interdit pour l'élection d'un évêque, *ibid.*, 414. — Pris pour arbitre entre le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry, 415. — Sa fille mariée à Alexis Manuel, empereur d'Orient, 460. — Il restreignit les duels, XII, 147. — Obligé de se faire couper la barbe, sur les remontrances d'un évêque de Paris, XXXII, 507.
Louis VIII, roi de France. Combat Jean, roi d'Angleterre, en Poitou, XI, 423. — De concert avec son père Philippe-Auguste, se fait reconnaître roi d'Angleterre, 424. — Est excommunié, *ibid.* — Obligé de quitter Londres et de rendre la couronne à Henri III, 425; XXII, 106. — Pénitences imposées à lui et à ses officiers et châtelains, XI, 425. — Se croise contre les Albigeois, *ibid.*, 498. — Achète une partie du comté de Toulouse du fils de Montfort, qui l'avait usurpé, 427, 499. — Conte ridicule sur ce qu'il aurait été, au lit de la mort, victime de sa chasteté, 426, 457; XIII, 174; XIX, 365; XXIV, 544. — Attention que mérite son testament, XI, 425.
Louis IX, dit *saint Louis*, roi de France. Tige de la maison des Bourbons, VIII, 47. — Refuse la couronne impériale offerte à son frère par Grégoire IX, 116; XI, 430; XIII, 352. — Refuse à genoux, aux moines de Cîteaux, l'entrée de ce pape en France, XI, 430. — Son portrait, 468. — Bat les Anglais à Taillebourg, *ibid.* — Son vœu d'entreprendre une croisade, 469. — Ses dépenses à cet effet, *ibid.* — Il va en Égypte, est défait et pris, 470 et suiv. — Fables des historiens à ce sujet, 471. — Paie sa rançon, et, délivré de sa captivité, demeure près de quatre ans en Palestine, 472. — Son retour en France et son gouvernement, *ibid.* — Comment il devint plus absolu, tout malheureux et tout appauvri qu'il était, XV, 453. — Pris pour arbitre entre le roi d'Angleterre et ses barons, XI, 472. — Et entre la comtesse de Flandre et son fils, XIII, 358. — Repart pour sa seconde croisade, XI, 473. — Contagion qui désole son camp de Carthage; il meurt devant Tunis avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme, *ibid.*, 474. — Est canonisé par Boniface VIII, 518. — Combien rendait la France heureuse, sans les croisades, 468, 503. — Entreprit celle de Tunis pour seconder les vues de Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, XXIV, 565. — Sa simplicité héroïque le rendit victime de l'ambition de ce frère, *ibid.* — Avait retiré des mains des Vénitiens les reliques de Jérusalem, mises en gage par Baudouin, et les avait placées dans l'église de la Sainte-Chapelle de Paris, XI, 476. — Contes ridicules faits à son sujet dans l'histoire de Joinville, 471 et suiv.; XVI, 125; XXIV, 544. — Et dans d'autres, XVII, 441. — Son panégyrique, par Voltaire, XXIII, 314. — Ne peut être l'auteur des lois et règlements, dignes de Dracon, que l'opinion commune lui attribue, XXVIII, 565. — Ce qu'il faut penser de ses croisades, XXIV, 564 et suiv. — Ne peuvent être considérées que comme de pieuses extravagances, XXVIII, 562 et suiv. — S'il est

probable que la couronne d'Égypte lui ait été offerte par les émirs mahométans, XI, 471; XVI, 125; XXIV, 544. — On ne voit pas qu'il ait reproché à son frère Charles d'Anjou ses barbaries, XI, 493; XIII, 365. — Il eut le malheur de laisser établir l'Inquisition, XI, 501. — Ses règlements sur les duels; il passe à tort pour avoir voulu en abolir l'usage, XII, 147. — Sa loi cruelle contre les blasphémateurs, XXV, 545. — Quelle exécution elle reçut, 546. — A quel titre il toucha les écrouelles et transmit cette prérogative à ses successeurs, XI, 365. — Son apparition à Henri IV, fiction poétique, VIII, 160, 161. — Il le transporte en esprit au ciel et aux enfers, 169 et suiv. — Autre fiction poétique qui le plaçait en enfer, dans une édition falsifiée de la *Pucelle*, et note à ce sujet, IX, 106. — De son panégyrique par l'abbé Maury, XXVIII, 559 et suiv. — Ce que disait d'Alembert de ce roi plus moine que roi, L, 162. — Apprécié par Condorcet, XLVIII, 377.

Louis X, *Hutin*, roi de France, fils aîné de Philippe le Bel. Profite des dépouilles des templiers, XI, 525. — Fait périr par le cordeau sa femme Marguerite de Bourgogne, XII, 14; XV, 462. — Joint, comme son père, la Navarre à la France, XII, 14. — Ses chartes pour l'affranchissement des serfs, 68. — Ne peut forcer les seigneurs à l'imiter, 69. — Ne laisse en mourant qu'une fille qui, en vertu de la loi salique, fut déclarée *inhabile à lui succéder*, 14; XXX, 461.

Louis XI, roi de France. Étant Dauphin, marche contre les Suisses, XIII, 448. — S'il est vrai qu'il ait remporté une grande victoire près de Bâle, 449. — Cause la mort de Charles VII son père, XII, 53, 116. — Ligue du bien public, formée contre lui par les seigneurs, *ibid.* — Battu à Montlhéry, viole le traité honteux de Conflans, *ibid.* — Ses cruautés envers des bourgeois de Paris, *ibid.* — Prisonnier de Charles de Bourgogne à Péronne, 117. — Fait empoisonner son frère, le duc de Berry, par un moine qu'on trouve ensuite mort dans son lit, *ibid.* — Achète la paix de l'Angleterre, 118, 211. — Ses confidents et ses ministres pris dans la fange, 118. — Supplice atroce qu'il fait subir aux princes de Nemours-Armagnac, *ibid.* et suiv. — Ses cruautés, XXVIII, 104. — Ses maîtresses et ses bâtards, XII, 120. — Sa superstition, 116, 120. — Il donne par contrat le comté de Boulogne à la sainte Vierge, *ibid.* — Comment il envisage la mort et cherche à prolonger sa vie, *ibid.* — Son imbécillité égale à sa tyrannie, 123. — Ses bonnes qualités avec tant de vices, 121. — Repeupla Paris désolé par une contagion, *ibid.* — Empêcha le parlement et l'université de poursuivre comme sorciers les premiers imprimeurs, *ibid.*, 248, 249; XV, 480. — Comment institua l'établissement des postes, XII, 121. — Des impôts sous son règne, *ibid.* — Il agrandit le royaume de France, 122. — Abaissa et opprima les seigneurs féodaux, 123, 128. — Institua l'ordre de Saint-Michel, 133. — Disait que là où est le profit, là est la gloire, 33. — Sa réponse à Gênes, qui voulait se donner à lui, XV, 409. — Sacrifia la Pragmatique à Pie II; remontrances du parlement à ce sujet, XV, 479 et suiv. — Sa loi terrible contre les non-révélateurs de conspirations, XIII, 29. — Premier roi absolu en Europe, depuis la décadence de la maison de Charlemagne, XII, 116. — Premier roi de France qui prit toujours le nom de *très chrétien*, 121. — Et auquel fut donné le titre de *majesté*, 122. — Faits qui prouvent que sa raison était supérieure, quand elle n'était pas aveuglée par ses passions, 248, 249. — Et qu'il savait faire le bien quand il n'était pas de son intérêt de faire le mal, 121; XV, 480. — Fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation, XIV, 158. — Combien fit passer de citoyens par la main du bourreau, XII, 118; XXIII, 529. — Maxime qu'on en cite, XLVII, 501.

Louis XII, roi de France. N'étant encore que duc d'Orléans, fait la guerre civile à son souverain pour être son tuteur, XII, 153; XV, 481. — Veut met-

tre le parlement dans ses intérêts; belle réponse que lui fait à ce sujet le président de La Vaquerie, *ibid.* — Fait prisonnier en Bretagne, est enfermé trois ans dans la tour de Bourges, XII, 154. — Par cette guerre, perd sa maîtresse Anne de Bretagne, *ibid.* — Délivré par Charles VIII, l'accompagne en Italie; est assiégé dans Novarre, et obligé d'en sortir, *ibid.*, 177. — Devenu roi, répudie sa femme Jeanne, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne, 183; XV, 483. — A quelle condition obtient d'Alexandre VI sa bulle de divorce, XII, 184. — Est forcé à un faux serment, XXX, 564. — Se prépare à descendre en Italie, en terminant ses différends avec Philippe le Beau, et en renouvelant les traités avec l'Angleterre, XII, 185; XIII, 465. — Diminue alors les impôts, mais vend plusieurs offices, XII, 185. — Conquêtes de son armée en vingt jours; il entre dans Milan, *ibid.* — Partage le royaume de Naples avec Ferdinand le Catholique, 186; XIII, 467. — Perd sa part par la perfidie de Ferdinand et du pape Alexandre VI, XII, 189. — Lié avec ce pape et son abominable fils, favorisait leurs crimes, *ibid.*; XIII, 467. — Faute qu'il commet en signant avec l'empereur l'incompréhensible traité de Blois, XII, 193; XIII, 468. — Nommé tuteur de Charles-Quint par le testament de son père, 470. — Autre faute qu'il fait d'entrer dans la ligue de Cambrai contre ses anciens alliés les Vénitiens, 470 et suiv.; XII, 194 et suiv. — A le malheur de les battre complètement à Agnadel, près de l'Adda, 195; XIII, 472. — Reçoit de Maximilien l'investiture de Milan; ce qu'elle lui coûte, *ibid.*, 474; XII, 197. — Punit Gênes avec faste, 194. — Est dupe du pape Jules II, qui veut chasser Français et Allemands de l'Italie, 196 et suiv.; XIII, 472 et suiv. — Se brouille avec les Suisses pour une augmentation de paye, XII, 197. — Attaqué par Jules II, convoque à Tours une assemblée d'évêques, *ibid.* — Et un concile à Pise, 198. — Médaille frappée à Paris à cette occasion, *ibid.* — Est excommunié par Jules au concile de Latran, qui met en outre la France en interdit, XVIII, 219. — Ligue formée contre lui à Malines par le pape Léon X, XIII, 475. — S'unit aux Vénitiens, *ibid.* — Battu par les seuls Suisses à Novare, perd l'Italie, *ibid.*; XII, 200. — Rançonné par eux dans leur invasion en France, comment il ne les paye pas, *ibid.* — Vaincu en Picardie par Henri VIII d'Angleterre, n'obtient la paix qu'en épousant sa sœur Marie, 202; XIII, 476. — Ses revenus et son économie, XII, 202. — Loi somptuaire qu'il a portée, puis révoquée, 244. — Son mémorable édit de 1499 sur l'obéissance à la loi, 203. — Fut malheureux au dehors, heureux au dedans, 202. — On ne peut lui reprocher que la vente des charges, *ibid.* — L'amour de ses peuples l'a consolé de ses malheurs, XXIII, 268. — Grands changements faits sous son règne, trop négligés par la plupart des historiens, XV, 484 et suiv. — Barrière éternelle qu'il mit entre la noblesse et la robe, *ibid.* — Ridicule de sa devise, XIV, 437. — Mémoire qu'on garde de ce bon prince, XVI, 130. — Vers qui le caractérisent, VIII, 177. — Le seul roi qui ait eu le surnom de *Père du peuple;* comment il l'avait mérité, *ibid.*; XII, 202. — Il eut des enfants bien malheureux, XLI, 282.

Louis XIII, roi de France. Sa minorité, XII, 572 et suiv.; XVI, 9. — Adopte pour favori Charles-Albert de Luynes; consent, à son instigation, à l'assassinat du maréchal d'Ancre, et à mettre en prison la reine sa mère, XII, 576; XVI, 18. — Surnommé *le Juste, ibid.*; XII, 576; XIV, 174. — Marie de Médicis et lui se réconcilient, puis se brouillent et se raccommodent de nouveau pour se faire encore la guerre, XII, 578 et suiv. — Fait la guerre aux protestants, 582. — Est obligé de lever le siége de Montauban, 584. — Défait Soubise, 585. — Achète des serviteurs et négocie avec des rebelles, *ibid.* — A quelles conditions entre dans Montpellier, 586. — Conclut la paix de Privas, *ibid.* — Causes de son éloignement pour Richelieu,

que Marie de Médicis voulait faire entrer dans le conseil, 587. — Il le voit, malgré lui, prendre part au ministère, *ibid.* — Lui est lié par la crainte et les intrigues domestiques, XIII, 4. — Assiste avec lui au siège de la Rochelle, 8. — Soutient ses alliés en Italie, s'empare de Suse, et chasse les Espagnols de Casal, 10. — Va rejoindre Richelieu en Italie; est attaqué en route d'une maladie contagieuse qui l'oblige de retourner à Lyon, 12. — Intrigues de cour pendant sa maladie, *ibid.* — Il accorde à Marie de Médicis la disgrâce de Richelieu, *ibid.*, 13. — Se remet par faiblesse entre les mains du cardinal, et lui abandonne ceux qui l'avaient perdu, *ibid.*; XVI, 29. — D'après ses insinuations et celles de son confesseur, fait arrêter sa mère à Compiègne, XIII, 15, 16. (Voyez MARIE DE MÉDICIS.) — Déclare criminels de lèse-majesté tous les amis et domestiques de son frère Gaston, qui l'ont accompagné dans sa retraite en Lorraine, XVI, 26. — Comment traite le parlement, au sujet de l'arrêt de partage dans cette affaire, 27. — A l'occasion du mariage de son frère avec la princesse Marguerite de Lorraine, rend un édit qui annule tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi, et leur défend d'en contracter à l'avenir sans son consentement, 31; XIII, 22. — Déclare la guerre à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie et en Espagne, 23; XVI, 33. — Met le royaume sous la protection de la vierge Marie, 35; XIII, 26. — Ses amours avec Mlle de La Fayette, *ibid.* — Richelieu l'humilie en le rendant puissant, 27. — Enhardit lui-même Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois d'assassiner le cardinal, 28. — Son propos au sujet du supplice de ce favori, *ibid.* — Combien sa vie fut malheureuse, 30. — Dans sa dernière maladie, met en musique le *De Profundis* que l'on doit chanter pour lui, XIV, 481. — Meurt déjà oublié, et laissant aux Français peu de respect pour le trône, 176. — Établit par son testament un conseil de régence, qu'Anne d'Autriche fait casser par le parlement, *ibid.* — Autres détails à ce sujet, XVI, 35. — Réponse qu'il fit à sa mère, au sujet de la conspiration de Chalais, dans laquelle elle voulait se justifier d'avoir trempé, II, 182. — Récit de ses démêlés avec sa mère, publié sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils*, et attribué soit à Richelieu, soit à Mézeray, XIV, 123. — Sa déclaration en faveur des comédiens, XLI, 453. — Fit grâce aux Rochelois rebelles, à la prière du roi d'Angleterre, XV, 301. — Affronta plus d'une fois la mort au siège de leur ville, 20. — Avait de la bravoure, mais nul courage d'esprit, XII, 585; XIII, 10. — Était cruel, XXIII, 529. — Vers qui le caractérisent, VIII, 180. — A son avènement à la couronne, n'avait pas un vaisseau, XIV, 157. — Fut le dernier de nos rois qui observa la coutume de déclarer la guerre par un hérault d'armes, 171. — Ode sur son vœu, accompli par Louis XIV, VIII, 407. — Son Histoire, par Levassor, n'est qu'un libelle en dix-huit volumes, XIV, 98; XVI, 32, 386. — Sonnet de P. Corneille à l'occasion de sa mort, qui suivit de près celle de Richelieu, XXXI, 273; XXXII, 548. — Autre épitaphe, *ibid.* — Noms et nombre des gentilshommes de la chambre sous son règne, 445.

LOUIS XIV, roi de France. Sa minorité; victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien, XIV, 176 et suiv. — Mené à l'âge de sept ans au parlement, pour l'enregistrement d'édits bursaux devenus odieux, XVI, 38. — — Paroles qu'il y prononce, 39. — Y est mené une seconde fois, 43. — Guerre civile, XIV, 182 et suiv. — Obligé de fuir de Paris avec la cour à Saint-Germain, après la journée des Barricades; y manque souvent du nécessaire, 189; XVI, 45. — Va au-devant de Mazarin revenant de son exil à Cologne, XIV, 197, 198. — Devenu majeur, interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise, 199. — Erre quelque temps en fugitif au milieu de son royaume, *ibid.*; XVI, 48. — Sauvé

à Gien par Turenne, et ramené auprès de Paris, est témoin de la bataille du faubourg Saint-Antoine, *ibid.*; XIV, 200 et suiv. — Rentre dans sa capitale, 205. — Rappelle Mazarin exilé de nouveau, *ibid.* — Tient un lit de justice au Louvre, XVI, 49. — Remontrances que lui fait le parlement à l'occasion d'un édit sur les monnaies, *ibid.* — Son premier acte d'autorité souveraine, quoiqu'il ne gouvernât point encore : il vient au parlement en bottes, et le fouet à la main ; son discours à cette compagnie, XIV, 424 ; XVI, 50. — Devient bientôt maître absolu de son royaume, XIV, 208. — Va à Calais, à l'occasion du siège de Dunkerque, 212, 213. — Y reçoit une ambassade de Cromwell, *ibid.* — N'entre dans Dunkerque que pour le rendre aux Anglais, *ibid.* — Mazarin ne le laisse paraître ni comme guerrier, ni comme roi, *ibid.* — Il tombe malade à Calais ; est guéri par un empirique, 214. — Mazarin veut essayer de le faire empereur, 218. — Sa passion pour Marie Mancini, nièce du cardinal, 219. — Marié en 1660 avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, 221. — Soumis aveuglément à Mazarin, n'ose pas secouer le joug de ce ministre, 223. — Porte son deuil, mais refuse la donation de ses biens, 224. — Gouverne par lui-même, 226. — Rétablit l'ordre partout, *ibid.* — Force la branche d'Autriche espagnole à lui céder la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction, 227 et suiv. — Achète Dunkerque et Mardick, 230. — Envoie des secours à l'empereur contre les Turcs, 231. — Secourt encore le Portugal et la Hollande, *ibid.* et suiv. — Devient le plus puissant prince de l'Europe ; rend son royaume florissant et redoutable, 233. — Après la mort de Philippe IV, revendique la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, *ibid.* et suiv. — Il marche à la conquête de la Flandre, 235 et suiv. — Et à celle de la Franche-Comté, 238. — Assiège Dôle en personne ; sa conduite dans son quartier ; son espèce de courage, 240. — La Hollande, l'Angleterre et la Suède, se liguent pour arrêter ses progrès, 241. — Il détourne l'orage en proposant lui-même la paix d'Aix-la-Chapelle, *ibid.* — Ses travaux, sa magnificence, 243. — Il secourt Candie, assiégée par les Turcs, 245. — Voyage avec pompe dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille, 247. — Signe un traité avec Charles II d'Angleterre contre la Hollande, *ibid.* — Fait en trois mois la conquête de presque tout ce pays, 250 et suiv. — Fautes qu'il commet en cette occasion, 260, 265. — Agite les cabinets de tous les princes par des négociations, 262. — L'empereur, l'Empire et l'Espagne lui déclarent la guerre, *ibid.* — Vient, en personne, assiéger Maestricht, 263. — Tient seul contre tous les ennemis qu'il s'est faits, 265. — Assiège en personne la place de Besançon, et se rend maître une seconde fois de la Franche-Comté, 265 et suiv. — Convoque la noblesse de son royaume, 273. — Prend en personne Condé, Bouchain, Valenciennes et Cambrai, 275 et suiv. — Prend Gand en quatre jours, et Ypres en sept, 277. — Secourt Messine et l'abandonne, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles, 280. — Presse ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre, *ibid.* — Devient le seul arbitre de la paix de Nimègue, et fixe les conditions du traité, 281. — Ne veut pas que son ambassadeur en Hollande cède le pas à un électeur, 282. — Est au comble de la grandeur, 283. — La ville de Paris lui décerne avec solennité le surnom de *Grand*, 284 ; XXIII, 241. — Il établit des juridictions sur les princes de l'Empire, et conquiert des pays par des arrêtés, XIV, 285. — S'empare de Strasbourg et veut Luxembourg, *ibid.*, 286. — L'Empire, la Hollande et la Suède se liguent de nouveau contre lui, *ibid.* — Sa puissance sur mer, *ibid.* — Il fait bombarder Alger, qui lui demande pardon et reçoit la paix, 287, 290. — Fait bombarder Luxembourg ; s'empare de Trèves, et en démolit les fortifications, *ibid.* — La république de Gênes

s'abaisse devant lui, *ibid.* et suiv. — Il reçoit une ambassade solennelle du roi de Siam, 292. — En envoie une à Rome, pour braver le pape Innocent XI, 293. — Veut donner un électeur à Cologne, 294. — Presque toute l'Europe se ligue contre lui, 295 et suiv. — Sa générosité envers Jacques II, réfugié en France, 299. — Ses efforts en faveur de ce malheureux monarque, 300. — Il est vainqueur des Anglais et des Hollandais sur mer, *ibid.* et suiv. — Malgré la défaite de la Boyne, s'obstine à secourir le roi Jacques, et tente une descente en Angleterre ; est battu au combat de la Hogue, 304 et suiv. — Ses prodigieuses armées en Allemagne et en Flandre, et nombreux ennemis auxquels il fait face, 307. — Il signe à Versailles, au milieu des plaisirs, l'ordre de tout réduire en cendres dans le Palatinat, 308. — Vient en 1691, au siége de Mons, 313. — Et, en 1692, à celui de Namur, *ibid.* — En 1694, cesse de paraître à la tête des armées, 317. — En 1697, conclut la paix de Ryswick, et fait des restitutions considérables, 324. — Reconnaît Guillaume pour roi légitime d'Angleterre, *ibid.* — Imagine un traité de partage de la monarchie espagnole, 331, 332. — Y renonce ensuite, et accepte le testament de Charles II, qui déclare le duc d'Anjou héritier de sa couronne, 337. — N'eut pas la moindre part à ce testament, ainsi qu'on l'a prétendu, XXIV, 47. — Anecdote au sujet du conseil tenu en France à cette occasion, XLI, 364; XIV, 337. — Traité secret de partage de la monarchie espagnole, qu'il fit avec Léopold dès les premières années du règne de Charles II, 234; XLIV, 294; XLV, 346. — Mesures qu'il prend pour faire valoir ce testament, XIV, 338 et suiv. — Ses premiers succès en Italie, *ibid.* — Il est fier de sa prospérité ; propos de lui, cité en preuve, *ibid.* — Il conserve au fils de Jacques II le titre et les honneurs de la royauté, malgré tout son conseil, et par là irrite les Anglais, 339, 340. — L'empereur, l'Angleterre, la Hollande et le Danemark se liguent contre lui, 339, 341. — Qui osa, après la défaite de Hochstedt, se charger de lui dire qu'il n'était plus invincible, 366. — Ce qu'il dit à Villeroi, pour le consoler de la défaite de Ramillies, 373. — Ses troupes chassées de l'Italie, 377. — Il essuie encore de plus grandes pertes, 379. — Pressé de tous les côtés en 1707, il fait face partout, *ibid.* — A peine échappé à une invasion, et malgré le dépérissement de ses forces maritimes, il tente lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, 383 et suiv. — Veut rétablir le fils de Jacques II sur le trône d'Écosse, *ibid.* (Voyez prince de GALLES.) — Son armée est sans succès et sans union, 385. — Épuisement des ressources ; murmures du peuple contre le roi, 388. — Il vend une partie de sa vaisselle, 389, 524. — Envoie, en 1709, à la Haye des agents pour traiter de la paix, et ne retire de ses avances que des humiliations, 392 et suiv. — Se justifie devant ses sujets, et se prépare à tenter de nouveau la fortune en Flandre, 393. — Après la journée de Malplaquet, continue à demander la paix et à se défendre ; ses offres sont reçues avec mépris, 397 et suiv. — Obtient enfin une suspension d'armes de l'Angleterre, et lui remet Dunkerque pour sûreté de ses engagements, 407. — Nouveaux désastres ; mortalité dans sa famille ; infortunes domestiques, *ibid.* ; XXIII, 246, 247. — Par le traité d'Utrecht, reçoit la loi de l'Angleterre et la fait à l'Empire, XIV, 412. — Fait combler le port de Dunkerque et élargit celui de Mardick ; réclamations à ce sujet, 413; XV, 115, 116. — Secourt Philippe V contre ses sujets révoltés, XIV, 415. — Près de succomber, s'était relevé par les brouilleries imprévues de l'Angleterre, 418. — Envoie secrètement le Prétendant en Écosse avec de puissants secours, en 1714, 419. — Sa mort, 420. — Ce que Charles XII fait répondre en l'apprenant, XVI, 328. — État où il laisse l'Europe, XIV, 420; XV, 153. — Son testament cassé par le parlement de

Paris *ibid.*, XVI, 54 et suiv. — Particularités et anecdotes de son règne, XIV, 421 et suiv.; XXXII, 488 et suiv., 508 et suiv., 594. — Ses premières amours, XIV, 422. — De son éducation et comment il se forma l'esprit et le goût, *ibid.* et suiv. — De son mariage avec Marie-Thérèse, et des fêtes et solennités à cette occasion, 426. — Ses intrigues avec sa belle-sœur, 435. — Sa passion pour Mlle de La Vallière, 436 et suiv. — Sa magnificence, ses libéralités, 437 et suiv. — Il dansa dans les ballets avec la cour jusqu'en 1660; comment Racine fut cause qu'il se réforma, 447. — Trois femmes se disputèrent son cœur, 451, 462. — Son mariage secret avec Mme de Maintenon, 466. — Quels en furent les témoins, *ibid.*; XV, 110; XXXVII, 502. — Mot en apprenant la mort de Mme de Montespan, XIV, 465. — Fut attaqué de la fistule, 473. — Vit mourir presque toute sa famille, 476. — Sa dernière maladie, 480. — Mourut avec courage et sans ostentation, 481. — Ses dernières paroles au Dauphin, *ibid.* — Fut moins regretté qu'il ne devait l'être, 482. — Sa réputation, *ibid.* — Sa conduite et ses paroles, 483. — Son bon goût, *ibid.* — Écrits de sa main, où il rend compte de sa conduite, 484. — Conseils qu'il donna à son petit-fils, roi d'Espagne, 487. — Sa politesse; amusements, agréments de son esprit, 490 et suiv. — Sa passion pour la chasse, et vers qu'il parodia de Quinault à ce sujet, 491; XXIII, 237; XXVIII, 255; XXXII, 492. — Idolâtrie dont il était l'objet, 491. Galanterie singulière que lui fit le duc d'Antin, XIV, 493. — Le maréchal de La Feuillade lui érige une statue, 14, 494. — De son gouvernement intérieur, de la justice, du commerce, des lois, de la discipline militaire, de la marine, 497 et suiv. — Des finances et règlements, 518. — Des sciences, 534. — Des beaux-arts, 539, 555, 558. — Des affaires ecclésiastiques, et des disputes mémorables, XV, 1, 14 à 71. — Il fit reconstruire le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, pour accomplir le vœu de Louis XIII, VIII, 407. — Ode de Voltaire à ce sujet, *ibid.* — Des lois sous son règne, XV, 419 et suiv. — Son ordonnance sur la procédure civile, 425; XXV, 574. — Ce qui est à reprendre dans son ordonnance sur la procédure criminelle, XV, 419, 425; XXV, 574. — De celles contre les blasphémateurs, 546. — Et sur la sorcellerie, XXX, 554. — Blâmé de l'importance qu'il a donnée aux querelles religieuses, IX, 458; X, 123. — Ses édits pour et contre la noblesse de robe, XII, 139 et suiv. — Comment lui fut décerné le surnom de *Grand*, XIV, 70. — Vers d'*OEdipe* qu'on lui appliqua, II, 67. — Et de *Bérénice*, XIV, 436; XXIII, 233; XXXII, 275. — Belle inscription de sa statue à Montpellier, IV, 191; XIV, 515. — Fut grand par la paix bien plus que par la guerre, VIII, 437, 453. — Choses principales dont il tirait sa gloire, XXIII, 242. — Il lui a manqué d'être philosophe, XXIX, 17. — Ode sur sa clémence dans la victoire, VIII, 453. — Deux jugements célèbres dans lesquels la voix de ce prince décida contre lui-même, XIV, 507. — Remarque relative à ses instructions au roi d'Espagne, son petit-fils, XXX, 395. — N'a pas fait la centième partie du bien qu'il pouvait faire, XXXII, 492. — Réflexions sur son siècle, 602. — Moyens employés par le Père Daniel pour le flatter et lui plaire, XXIX, 413, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 429, 436. — Combien a été encensé par la flatterie, X, 234. — Cruauté dont il usa envers Fouquet, XIV, 433. — De son panégyrique par Pellisson, et de douze éloges prononcés, du vivant de ce monarque, dans douze villes d'Italie, 444; XXVI, 310. — Heureux effets de la protection qu'il accordait aux beaux-arts, II, 541, 542. — Son éloge en vers à ce sujet, *ibid.* — Autres éloges, XVI, 130; XVII, 431, 432. — Protégea le *Tartuffe*, IV, 99; XIV, 440. — Pourquoi protégea Boileau, X, 397. — Et ne répandit aucun bienfait sur La Fontaine, XXX, 326. — Vers sur la police de son règne, XXXII, 434. — Ses dépenses, XIV, 528 et suiv.; XXIII,

299, 300, 309. — Dette qu'il a laissée, XIV, 528; XXII, 368; XXIII, 309; XXX, 400. — Autres anecdotes sur ce monarque, XXIII, 233 et suiv. — Journal de sa cour depuis 1664 jusqu'en 1715, et notes y relatives, XXVIII, 253 et suiv. — Maintient les gentilshommes ordinaires dans leurs privilèges, XXXII, 445. — D'une prétendue lettre de lui au prince d'Orange, XIV, 286. — Eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de la mort de Ruyter; belle réponse qu'il fit à ce sujet à des courtisans qui le félicitaient d'être délivré d'un ennemi dangereux, 280. — S'il est vrai qu'il ait eu l'idée de la monarchie universelle, XIII, 599. — Il l'obtint du moins par ses bienfaits, II, 543. — De ses enfants, tant naturels que légitimes et légitimés, XIV, 1 et suiv., 496. — Scandale de son convoi funèbre, et vers y relatifs, X, 285; XIV, 482. — Anecdotes absurdes qui lui sont imputées, 483; XVII, 195; XXIX, 257 et suiv. — Discours déplacé qu'on lui prête au sujet du comte de Stairs, XIV, 413; XV, 115, 116; XVII, 214; XXXVII, 303; XL, 444. — Des reproches qu'on lui a faits au sujet de la révocation de l'édit de Nantes, XXIII, 244. — Comment fut amené à le révoquer et à persécuter les protestants, 245; XV, 22 et suiv. (Voyez Baville.) — Autres détails, XXX, 393 et suiv. — Fait mettre les protestants aux galères, et défend de les libérer à l'expiration de leur peine, XLVI, 515. — Part qu'il prit dans les querelles des jansénistes avec les jésuites, XV, 50, 54. — Pourquoi sollicita la condamnation de Fénelon en cour de Rome; motif qu'il avait d'être piqué contre lui, 70. — Brûla lui-même, depuis, les manuscrits de ce prélat, conservés par le duc de Bourgogne, son élève, XIV, 70. — Fénelon lui envoie une lettre anonyme contre l'archevêque de Paris et le père La Chaise; réflexions de l'auteur et de Condorcet sur cette lettre, L, 296, 319, 320, 334 et suiv. — Sa lettre curieuse au sujet du cardinal de Bouillon, qu'il craignait de voir devenir pape, XV, 75. — Calomnies sur la perte de toute sa famille, XXIII, 247. — Anecdotes absurdes au sujet de ses amours et de celles du roi Guillaume, dont on aurait fait des comédies, XIV, 47; XVII, 195. — Et d'Algernon Sidney, XXV, 153. — Défendu contre les *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre, XIV, 130; XXIX, 267. — Contre les calomnies de La Beaumelle, XXVI, 161 et suiv.; 355 et suiv.; XXIX, 258 et suiv. — Contre l'auteur des *Éphémérides*, XXVIII, 327; XXIX, 266. — Mis en parallèle avec Henri IV, XXIX, 270. — Avec Pierre le Grand XVI, 606. — Avec Guillaume III, XIV, 342. — Avec toutes les têtes couronnées de son temps en Europe, 476; XXIII, 240. — Supériorité de Catherine II sur lui, XLIV, 566. — Ambitionnait la véritable gloire, et n'aimait pas les louanges grossières, XXIII, 241, 242. — Vers qui caractérisent ce prince et son siècle, VIII, 184. — On appelle de son nom le quatrième siècle des arts dans l'histoire du monde, XIV, 156. (Voyez *Siècle de Louis XIV.*) — L'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de ce prince, *ibid.* — De sa devise, dont on lui a tant reproché le faste, 437. — Comment figure dans une vision prophétique de *la Pucelle*, IX, 211, 218. — Comment en parle l'auteur dans sa Correspondance, XLIV, 39.

Louis XV, roi de France, petit-fils de Monseigneur. Sa naissance, XIV, 2. — Encore enfant, est amené au czar Pierre Ier, qui le prend dans ses bras; version ridicule faite à ce sujet, XVI, 566. — Présages sur son règne dans la *Henriade*, VIII, 187. — Paroles remarquables que lui adressa Louis XIV en mourant, XIV, 481. — Ses revenus comparés avec ceux de ce prince, 529. — Marié avec l'infante d'Espagne, comment la voit ensuite partir de France, XV, 172, 173, 175. — Libertés que prennent avec lui le comte de Clermont et M. de La Trémouille, XXXIII, 111. — Faveurs particulières qu'il accorde à M. d'Épernon, à M. de Maurepas et à ses courtisans, 146, 147. — Son mariage avec Marie Leczinska; détails y relatifs,

140, 142, 147, 148; XV, 174 et suiv. — Avait fait le duc de Bourbon son premier ministre, 171. — Ascendant que prend sur lui l'abbé de Fleury, son précepteur, 175. — Il le redemande vivement lors de sa retraite par une intrigue de cour, *ibid.* — Oblige M. le Duc à lui écrire, et à le prier, en son nom, de revenir, *ibid.* — Use de dissimulation envers ce dernier pour le disgracier, 176. — Accorde toute sa confiance à Fleury, *ibid.* — Ses vues après la guerre de 1734, 187. — En 1740, aurait pu prétendre à la succession de la maison d'Autriche; il lui convenait plus d'être arbitre, 191. — S'unit avec la Prusse et la Pologne pour faire empereur Charles-Albert de Bavière, 194 et suiv. — Désastres qui suivent les premiers succès de ses armées, 203. — A la mort de Fleury, il prend la résolution de gouverner lui-même, *ibid.* — Sa position était la même que celle de Louis XIV lors de l'autre guerre de la Succession, *ibid.* — Déclare la guerre à Georges II et à Marie-Thérèse, 211. — Équipe une flotte au fils aîné du Prétendant, 220. — Sa première campagne en Flandre; ses succès, *ibid.* et suiv. — Vers sur cette campagne, IX, 424; X, 330. — Il interrompt ses conquêtes pour secourir l'Alsace, XV, 223. — Tombe dangereusement malade à Metz, 224. — Chasse sa maîtresse, Mme de Châteauroux, I, 32. — Ce qu'il fait dire au maréchal de Noailles, étant à l'extrémité, XV, 226. — Désolation que cause sa maladie, et joie du peuple à sa convalescence, 225; XXIII, 268. — Comment surnommé alors *le Bien-Aimé*, 268, 269; I, 33; XXIX, 293; XLIX, 76. — Vers à ce sujet, IX, 430. — Encore convalescent, il entreprend le siège de Fribourg, XV, 226. — S'en rend maître, 228. — Épître à lui présentée au camp devant cette place, X, 330. — Son retour à Paris, XV, 232. — Il va reprendre en Flandre la guerre offensive, 236. — Se rend avec son fils au siège de Tournai, 237; XXIII, 271. — Sa gaieté la veille de la bataille de Fontenoy, et part qu'il prend à cette journée, VIII, 385; XV, 237 et suiv.; XXIII, 271. — Voltaire lui dédie son poème y relatif, VIII, 375. (Voyez *Fontenoy*.) — Quoique vainqueur, il demande la paix et n'est point écouté, XV, 247; XXIII, 273. — Ode sur sa clémence dans la victoire, VIII, 453. — Il assiège et prend Gand, XV, 248 et suiv. — Revient à Paris, 251. — Abandonné du roi de Prusse, qui avait fait sa paix particulière avec l'Autriche et la Saxe, il continue ses conquêtes en Flandre, 255. — Marche en personne sur Anvers, et y fait son entrée, 257. — Victorieux, propose seul la paix au congrès de Bréda, 278. — Refusé de nouveau, s'empare de la Flandre hollandaise, 279. — Envoie secrètement des secours à Charles-Édouard, 285, 288. — Se déclare en faveur de ce prince contre le roi d'Angleterre; son manifeste à ce sujet, 293; XXIII, 203. — Intercède en vain pour ce prince après la défaite de Culloden, XV, 301. — Comment ses démarches en faveur du Prétendant sont appréciées à la cour de Berlin, XXXVI, 450. — Continue ses conquêtes en Hollande, XV, 306 et suiv. — Gagne, avec le maréchal de Saxe, la bataille de Laufelt, 308. — Vers sur cette victoire, X, 338. — Paix d'Aix-la-Chapelle; il ne veut rien pour lui, et fait tout pour ses alliés, XV, 333; XXIII, 271. — Sa conduite sur les prétentions des Anglais à l'empire de la mer, XV, 336 et suiv. — Désastres de sa marine, et perte de ses colonies, 321, 324, 367 et suiv. — Il s'allie avec Marie-Thérèse contre le roi de Prusse, 342. — Beau rôle qu'il aurait à jouer, en 1757, en renouvelant l'époque de la paix de Westphalie, XXXIX, 283. — Forcé d'emprunter pour faire la guerre, 437. — Dans la détresse de la France, envoie sa vaisselle à la Monnaie, XV, 373. — Paix de Paris, en 1763, déshonorante, mais nécessaire, 375. — Suite funeste de cette paix; cruautés envers ses officiers en Amérique, *ibid.* — Sa modération et sa conduite paternelle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, 378 et suiv. — Il exile le parlement, 381. —

Ruis les membres les plus obstinés du clergé, 383. — Demande l'avis du pape, 385. — Ce qu'il dit du clergé et du parlement, 886. — Des difficultés sur l'enregistrement de l'impôt des deux vingtièmes se mêlent aux querelles ecclésiastiques, 384, 387. — Il tient un lit de justice à Versailles pour l'enregistrement des édits, 384. — Autre lit de justice à Paris, pour la réforme du parlement, 387. — Il y est reçu par le peuple avec un morne silence, *ibid.* — Au milieu de ces agitations un attentat est commis contre ses jours, 389. (Voyez DAMIENS.) — Relations de l'attentat de Damiens adressées par d'Argenson à l'auteur, XXXIX, 152, 165. — Sérénité que conserve le roi, XXIX, 293. — Il veut réformer paternellement les jésuites; Clément XIII s'y oppose, XV, 398. — Par édit de 1764, il abolit leur société en France, 399. — Marie le Dauphin, son petit-fils, avec la fille de Marie-Thérèse, 417; XXIX, 293. — Exile et casse le parlement, XV, 418. — Institue les conseils supérieurs, XVI, 108. — Abolit la vénalité des charges de la magistrature, *ibid.* — Est attaqué de la petite vérole; fatalités étranges à l'occasion de sa mort, et circonstances y relatives, XV, 418 et suiv.; XXIX, 297. — En quels termes il est regretté par le roi de Prusse, XLIX, 19. — Ce qu'en dit l'auteur à la même époque, 33. — Observations de Frédéric à ce sujet, 45. — Et comment ce prince explique son faible pour le clergé, 192. — Douceur du caractère de Louis; sa modération, sa simplicité, XXIX, 293, 294, 295, 296. — Qu'il a trop facilement ordonné des exils, XV, 417; XXIX, 295. — Qu'il a trop changé de ministres, *ibid.* — Loué dans les poésies de Frédéric, mais dans des vers de la plume de l'auteur, XL, 293. — Comment fut maltraité de son vivant par Frédéric, dans sa correspondance et dans ses vers, I, 59 et suiv.; XV, 242; XL, 435, 431. — D'un libelle de La Beaumelle, où il est désigné sous le nom de Sha-Abbas, XX, 330; XXIX, 265; XLVI, 115. — La France, sous son règne, s'est augmentée de la Lorraine et de la Corse, XV, 416. — Des lois sous ce prince, 419 et suiv. — État des progrès de l'esprit humain pendant son siècle, 430 et suiv. — Revenus de l'État à cette époque, XXII, 368 et suiv. — Mis en parallèle avec Louis XIV, XXIII, 216. — A fondé l'École militaire, XV, 176; XXIX, 295. — Est l'auteur d'un petit livre intitulé *Cours des principaux fleuves*, publié d'après le géographe Delisle, dont il était l'élève, XIV, 62; XXIX, 292. — Termes dans lesquels l'auteur en parle en 1746, XXXVI, 417. — Requête que Voltaire lui adresse par d'Argenson sur les incidents de Francfort, XXXVIII, 85. — Autre, en 1760, relative à ses droits à la justice de la Perrière, XLI, 92. — Son panégyrique fondé sur les faits, par Voltaire, et plaintes de celui-ci sur l'insouciance du prince à cette occasion, I, 91; XXIII, 263; XXVI, 310. — Lettre qu'il fait écrire à l'auteur en 1768, pour le blâmer de l'exhortation qu'il a faite dans l'église de Ferney le jour de Pâques, XLVI, 67. — Voltaire consulte le maréchal duc de Richelieu pour savoir s'il doit lui présenter le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, 375. — Moyen employé par l'auteur pour lui faire parvenir cet ouvrage, 401, 434. — Ce qu'écrit Voltaire à l'occasion de sa dernière maladie, XLIX, 1, 3, 4, 5, 8, 9, 48. — Son *Éloge* funèbre, XXIX, 291. — Sa mémoire vengée des insultes de Jean de Beauvais, évêque de Senez, 307 et suiv. — Pourquoi elle sera chère à la France, 296. — Stances à sa louange, VIII, 516. — Inscription pour une porte élevée à Nevers en son honneur, XLII, 575, 577. — Autres pour sa statue, X, 572; XLII, 537, 560, 576, 577; XLVI, 90, 91. — Ordonnance qu'il rend pour encourager les auteurs dramatiques, XXXIX, 378. — Fait jouer devant lui à Compiègne l'*Héritier ridicule* de Scarron, XXXV, 306, 309. — Mot sur Lekain, II, 607. — Mot que lui dit l'auteur après la représentation du *Temple de la Gloire*, IV, 347. — Son portrait dans les *Guèbres*, VI, 560. — Sa lettre à la

reine Élisabeth de Russie, en 1745, rédigée par Voltaire, XXIII, 197 et suiv. — L'auteur lui avait adressé dans sa jeunesse une dédicace de la *Henriade*, qui ne fut point acceptée; fragments de cette pièce, et détails y relatifs, VIII, 1 et suiv. — Vers de la *Pucelle*, exprimant d'une manière piquante les sentiments divers des Français pour ce prince, IX, 251.

Louis XVI, roi de France. Marié, étant Dauphin, à Marie-Antoinette d'Autriche, XV, 417. — Catastrophe survenue aux fêtes données à l'occasion de son mariage; d'Argental y est blessé, XLVII, 105, 113, 128. — Son avènement, vœux et pronostics, XXI, 519 et suiv.; XLIX, 60. — Ce qu'on dit de son renoncement au don de joyeux avènement, 12. — Se fait inoculer avec ses frères, 18; XV, 419. — De son sacre, en 1775; des écrouelles qu'il y toucha, et reflexions à ce sujet, XLIX, 302, 313, 322, 327. — Ce qu'en dit Frédéric II, à l'occasion des premiers actes de son règne, 20, 375. — Et de la composition de son ministère, 352. — Autres éloges, 20, 32, 368, 390, 550, 551, 569. — Loué pour la suppression des jurandes, XXX, 583. — Et pour les lois sur la désertion, 585. — Bien disposé pour les protestants, XLIX, 23. — Fait mettre en liberté les deux derniers *forçats pour la foi*, XLVI, 515. — Sa réponse à ceux qui lui signalaient Turgot comme un encyclopédiste, XLIX, 54. — Rappelle le parlement, et le rétablit avec quelques modifications, XV, 418. — Ce que dit Voltaire de son discours à la réinstallation du parlement, XLIX, 141. — Réflexions sur la confiance qu'il accorde à Turgot, 303. — Fait son lecteur de de Vaines, 396. — Ce qu'en dit Condorcet, à propos des réformes proposées par Turgot, 453. — Comparé à Augias, 479. — Le conte en vers de *Sésostris*, allégorie au sujet de ce prince, 555; X, 68. — Autres vers sur son édit d'abolition de la corvée, 208. — Sa réponse aux remontrances du parlement sur l'édit d'abolition des corvées, XLIX, 550, 551. — Prend Boncerf et son ouvrage sous sa protection, 550, 551, 561. — Ce qu'il dit de Turgot en apprenant les remontrances, 593. — A quelle occasion Turgot lui est dénoncé, par Maupeou et Maurepas, comme un ennemi de la religion et de l'autorité royale, L, 38. — Ébranlé par les dénonciations de ces deux personnages, *ibid.* — Machinations ourdies par Maurepas pour perdre Turgot dans son esprit et l'obliger à la retraite, 39. — Remontrances que lui fait Turgot, et qu'il eut la faiblesse de ne pas écouter, *ibid.* — Refuse de voir Turgot, qui se retire du ministère, *ibid.* — Vers tirés de *Brutus*, affichés dans Paris le lendemain de sa fuite à Varennes, II, 332.

Louis, fils du *Germanique*. Veut détrôner son père; sa révolte n'aboutit qu'à demander grâce, XIII, 253. — États de Germanie et de Lorraine, dont il est en possession à sa mort, 255. — Se ligue avec son frère Carloman contre son oncle Charles le Chauve, 256. — Et avec le roi de France contre Bozon, nouveau roi d'Arles, 257. — Meurt sans postérité, *ibid.*

Louis, fils d'Othon, électeur palatin au XIII^e siècle. Mort en 1285, XIII, 212.

Louis, fils de Philippe, électeur palatin. Mort en 1544, XIII, 212.

Louis, Dauphin, fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, dit Monseigneur, ou le Grand-Dauphin. Sa naissance, XIV, 2. — Envoyé en 1686 en Allemagne, à la tête de cent mille hommes; paroles que lui adressa son père à son départ, 308; XXIII, 240; XXXII, 493. — Suscription des lettres que lui écrivait le roi, XXXII, 494; XIV, 308. — Se distingue au siége de Philisbourg, *ibid.* — Prend et saccage Heidelberg, 317. — Son mariage avec Marie-Anne de Bavière, et enfants qu'il en eut, 2, 462. — Un parti hollandais pénètre jusqu'à Versailles pour l'enlever, 387. — Père de Philippe V, roi d'Espagne; veut qu'on fasse le procès au duc d'Orléans, qui tentait de le remplacer sur le trône, 400. — Sa mort en 1711, 407, 477. — Proverbe qui

courait sur lui longtemps avant qu'elle n'arrivât, 2. — Livres scandaleux et anecdotes ridicules sur la vie privée de ce prince, *ibid.* — A laissé une fille naturelle; anecdote à ce sujet, 4. — Conte populaire de son prétendu mariage avec Mlle Choûin, 2, 477; XXIX, 261. — Vers qui lui sont présentés par un invalide, et que Voltaire composa à l'âge de douze ans, I, 71, 72; X, 213.

LOUIS, Dauphin, fils de Louis XV. Son mariage avec la seconde infante d'Espagne, et fêtes y relatives, IV, 273. — Prologue de la *Princesse de Navarre*, composée pour ces fêtes, 275. — Vers sur son second mariage avec Marie-Josèphe de Saxe, X, 336. — En 1745, il accompagne le roi en Flandre, XV, 236. — Part qu'il prend à la bataille de Fontenoy, 237 et suiv. — Loué dans le poème sur cette journée, VIII, 388. — Protection qu'il accordait aux arts, X, 332. — Donne le premier signal de la persécution contre Helvétius, I, 341; XL, 31. — Sa réponse à Laverdy sur le rétablissement des finances, XLIII, 57. — Anecdotes qui le concernent, XLIV, 445. — Autre qui lui est relative au sujet de l'*Encyclopédie*, XLIX, 73. — Cite un vers sur Pompignan, XLI, 86, 95. — Sa mort; *Épître à Henri IV* à ce sujet, X, 387; XLIV, 157, 165, 167, 168, 169, 171, 189, 191, 203, 226. — Trêve que l'auteur en espère, XLIV, 152. — Service célébré à sa mémoire dans la chapelle du résident de France à Genève, 222. — Petit commentaire sur son *Éloge*, composé par Thomas; belles paroles qu'on en cite, XXV, 471; XLIV, 259, 260, 261. — Son portrait, distique, X, 581.

LOUIS, duc d'Orléans. — Voyez ORLÉANS.

LOUIS (don), fils aîné de Philippe V, prince des Asturies. — Voyez LOUIS Ier, roi d'Espagne.

LOUIS prince de Bade. — Voyez BADE.

LOUIS D'ANJOU, frère du roi de France Charles V. Adopté par Jeanne Ire de Naples, XI, 537. — Arrive trop tard pour la défendre, *ibid.* — Dissipe les trésors de son frère pour tenter inutilement de venger sa mort, et pour recueillir son héritage, 538; XII, 34, 36, 37, 260. — Ses exactions pendant la minorité de Charles VI, 36, 37. — Meurt dans la Pouille, sans succès et sans gloire, XI, 538.

LOUIS D'ANJOU, petit-fils du précédent. Combat et triomphe pour Jean XXIII, qui le trahit et le dépossède, XI, 547. — Adopté par Jeanne II, reine de Naples, 10. — Sa mort, *ibid.*

LOUIS DE BAVIÈRE, duc d'Ingolstadt. Tyran de ses vassaux, en horreur à ses voisins, est mis au ban de l'Empire, XIII, 444. — Obtient sa grâce en donnant de l'argent à l'empereur Sigismond, *ibid.*

LOUIS DE BAVIÈRE-LANDSHUT. Ses prétentions sur Donawerth; sa ligue contre tous les princes de sa maison, avec Ulric, comte de Vurtemberg, XIII, 454. — Bat Albert l'Achille, que lui opposait l'empereur, 455. — Prend le parti de Podibrade contre Paul II, qui l'excommunie et le prive du royaume, et opine pour qu'on lui donne la couronne de l'Empire, 455, 456.

LOUIS, ducs de Bourgogne ou de Bretagne. — Voyez BOURGOGNE et BRETAGNE.

LOUIS DE TARENTE (le prince). Accusé par la voix publique de l'assasinat d'André, épouse sa veuve, Jeanne Ire de Naples, XI, 536. — Sa mort, 537.

LOUIS-EUGÈNE. — Voyez prince de WURTEMBERG.

LOUIS *l'Ancien*, margrave de Brandebourg, fils de Louis V de Bavière. Son mariage avec Marguerite *la Grande-Bouche*, et guerre qu'il occasionne, XIII, 399. — Dispute la couronne à Charles de Luxembourg, 405. — Puis lui cède ses droits, n'étant pas assez fort pour les vendre, 406. — Porte le sceptre à son couronnement, 407.

LOUIS *le Barbu* et *le Pieux*, électeur palatin. Mort en 1436, XIII, 212.

LOUIS *le Maure*. — Voyez Ludovic SFORCE.

LOUIS *le Sévère*, comte palatin, duc de Bavière. Élève et secourt en vain son neveu Conradin, et Frédéric, duc d'Autriche, XIII, 362 et suiv. — Pris pour arbitre par les électeurs partagés entre divers concurrents, nomme em-

pereur Rodolphe de Habsbourg, 367. — Soutient contre lui, et lui abandonne ensuite ses droits sur l'Autriche, 370, 372.

Louis *le Vertueux*, électeur palatin. Mort en 1449, XIII, 212.

Louisbourg. Distance de cette place à l'île du même nom, autrefois appelée le *cap Breton*, XV, 320. — Importance de cette possession pour la France, *ibid.* — Est prise, en 1746, par les Anglais, qui amènent à Brest la garnison et les habitants, 321. — Comment cette perte est fatale à notre commerce, *ibid.* et suiv. — Vaines tentatives pour la reprendre aux Anglais, qui s'en étaient emparés de nouveau en 1758, et à qui elle est définitivement cédée par la paix de 1763, 368, 374. — Autres détails, XII, 411 et suiv.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Régente du royaume pendant la captivité de ce monarque, XV, 487. — Procès inique qu'elle suscita au connétable de Bourbon, qui avait refusé de l'épouser, 490 et suiv.; XII, 256.

Louise, fille de François Ier. Fiancée au berceau à l'archiduc Charles, devenu roi d'Espagne, XIII, 478.

Louise-Élisabeth de Bourbon, fille de Louis XV. Mariée, en 1739, à don Philippe, fils de Philippe V, roi d'Espagne, XXXV, 324.

Louise Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne. — Voyez Orléans.

Louise-Marie de Bourbon, quatrième fille de Louis XV. Quitte la cour pour le couvent, XXIX, 310. — Sa mort; anecdoctes qui la concernent, *ibid.*

Louisiane (la). A quelle contrée de l'Amérique on a donné ce nom, et pourquoi, XII, 411. — A quelle condition concédée par Louis XIV au négociant Crozat, 412. — Perdue pour la France dans la guerre de 1756, lui est rendue à la paix, puis cédée à l'Espagne, *ibid.* — Note sur sa rétrocession à la France et sur la vente qu'elle en a faite aux États-Unis, *ibid.* — Préférée au Canada par l'auteur, XXXIX, 440. — Imbécillité que raconte le jésuite Marest au sujet des naturels de ce pays, XXX 423.

Loup. Poursuivi par des chiens, comparaison poétique, IX, 163. — Rôdant autour d'un bercail, autre, 191. — Altéré de carnage et ravageant une bergerie, autre, 31.

Loup moraliste (*le*), fable. Désavouée par Voltaire, à qui on l'attribue; note y relative, I, 124; X, 468.

Loups et les Renards (*les*), fable, XLII, 505.

Lourdet. Véritable auteur de la *Moisade*, attribuée à J.-B. Rousseau, I, 193; XXII, 329; XXXIV, 128.

Loustig, mot allemand qui signifie *joyeux*. Introduit dans la langue française par Voltaire; exemples, XXIV, 92; XL, 103.

Louvay de La Saussaye, auteur d'*Alcydonis*, tragédie; ce qu'on en dit, XLVIII, 269, 274, 279, 287.

Louvet (le président), ministre d'État sous Charles VII. Rôle qu'il joue dans la *Pucelle*, IX, 33. — Amours de sa femme avec Talbot, et suites qu'elles eurent, 329 à 338, 340 et suiv.

Louvet, père de l'auteur de *Faublas*. Mentionné dans la Correspondance, XLVIII, 95.

Louville (chevalier de), astronome. Ses observations sur l'obliquité de l'écliptique, XXIII, 224.

Louville (marquis de). Chargé d'accompagner Philippe V en Espagne. Portrait qu'il fait de ce prince, dont il était le favori, XXX, 399.

Louvois (François-Michel, marquis de), fils du chancelier Michel Le Tellier, XIV, 24. — Secrétaire d'État, ministre de la guerre sous Louis XIV; notice qui le concerne, 30. — Fait d'immenses préparatifs pour la campagne de Flandre, 235. — Introduit la méthode de faire subsister les armées par magasins, *ibid.*; XXXII, 491. — Y rend la discipline plus sévère, XIV, 235. — Fait offrir de l'argent à tous les commandants des places ennemies avant de les assiéger, XXXII, 508. — Conseille de mettre des garnisons dans les villes prises, et de les fortifier, 237. — Jaloux de la faveur de Turenne auprès

du roi, cherche à l'éloigner et à le rendre inutile, 238, 239. — Achète des Hollandais les munitions de guerre qui doivent servir contre eux; conte que l'on fait à ce sujet, 251. — Raillerie insultante avec laquelle il reçoit leurs députés demandant la paix, 257. — Comment il étend le pouvoir de son ministère, 261. — Sa dureté envers un brave officier français, 264. — Il se plait à contredire Turenne et Condé, et fait ainsi manquer à Louis XIV la conquête entière de la Hollande, 261. — Traverse Turenne, qui résiste à ses ordres, 268. — Est accusé par la voix publique de s'être réjoui indécemment de la mort de ce grand homme, 271. — Comment valait au roi plus qu'un général, 275.— Par quels moyens prend possession de Strasbourg, 285. — Fait fortifier ou élever plus de cent citadelles, 288. — Sa fierté avec le doge de Gênes à la cour de Versailles, 291. — Donne à Louis XIV le conseil d'incendier le Palatinat, et en signe l'ordre, 309. — Sa mort; quelle en fut la vraie cause; bruit populaire de son empoisonnement, 317, 471; XXVI, 361; XXIX, 261; XXXII, 495, 503. — Insolent outrage qu'il fit à un ministre étranger, XIV, 392. — Égards et considération qu'il témoigna au Masque de fer, dans une visite qu'il lui fit aux îles Sainte-Marguerite, 427. — Sa maîtresse; ce que le roi fit pour elle, 448. — Sa haine pour le maréchal de Luxembourg, et son indigne procédé envers lui lorsqu'il fut accusé devant la chambre ardente, 459, 460. — S'opposa au mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, 471. — Raisons qui l'avait rendu odieux à ce prince, 472. — Pourquoi et comment persécuta les réformés; ses rigueurs contre eux, et fragment d'une lettre de lui à ce sujet, XV, 22, 23, 27; XXIII, 246; XXX, 393. — Son intolérance, XXVIII, 106. — Le siège de Gand, dans la campagne de 1689, fut une des opérations militaires qui lui firent le plus d'honneur, XV, 248. — Sa petitesse et sa vanité; anecdotes, XVIII, 111, 115. — Son prétendu *Testament politique;* quel en est l'auteur, XIX, 31, XXV, 279. — Mis en scène dans l'*Ingénu,* XXI, 269. — Son fils lui succéda dans sa charge de secrétaire d'État de la guerre, XIV, 30. (Voyez Barbésieux.)

Louvre (palais du). Ses fondements jetés par François Ier, XII, 272. — Bâti par Henri IV, 552. — Continué par Louis XIV; quels artistes y furent employés, XIV, 153, 505 et suiv. — Sa belle façade construite par Perrault; mot de Bernini à ce sujet, IX, 398. — Stances sur ce monument laissé imparfait, VIII, 520. — Mot de Dufresny à Louis XIV sur le nouveau Louvre, XX, 317.

Lovat (lord), pair écossais. Moteur de l'entreprise pour le prince Édouard, périt à quatre-vingts ans sur l'échafaud, XV, 304.

Lowendal (comte de), Danois, lieutenant-général des armées françaises. Étendue de ses connaissances XV, 309. — Se distingue à Fontenoy, VIII, 391; XV, 245. — Commande un corps au siège de Gand, 248. — Prend Oudenarde, 250. — Prend Ostende en quinze jours, *ibid.* — Et Berg-op-Zoom d'assaut, 309; XXIII, 278. — Est fait maréchal de France, XV, 310. — Autres détails qui le concernent, XXIII, 278.

Lowositz (bataille de), en Bohême. Entre le roi de Prusse et les Impériaux, XV, 343.

Lowth, professeur à l'université d'Oxford. Auteur de divers discours latins *sur la poésie des Hébreux;* examen critique qu'on fait de cet ouvrage, XXV, 201.

Loyseau de Mauléon, avocat. Son *Mémoire* pour les fils Calas, XXV, 25; XLII, 290, 301, 312. — N'a pas dans son mémoire assez pesé sur le caractère de la servante, 363. — Son désintéressement, XXV, 25; XLII, 301, 306, 372. — Son plaidoyer contre Berne par-devant l'Europe; ce qu'on dit de lui à cette occasion, XLV, 342.

Lubersac (abbé de), vicaire général de Narbonne. Lettre qui lui est adressée, en 1775, au sujet de son *Discours sur les monuments publics,* XLIX, 463.

Lubersac (François-Louis, comte de), frère du précédent et maréchal-de-camp. Loué, XLIX, 464.

Lubert, président des enquêtes sous Louis XIV. De sa prétendue opposition à la régence du duc d'Orléans, XXVI, 166. — Anecdote qui le concerne, XLII, 407.

Lubert (Marie-Madeleine de), fille du précédent. Épître en vers sur son surnom de *Muse et Grâce*, X, 272. — Autre, à l'occasion d'un mariage manqué, 298. — Lettre qui lui est adressée, et notice biographique, XXXIII, 296.

Lublin (ville de). Une diète y est convoquée par le roi Auguste, après la défaite de Clissau ; ses résultats, VII, 195 et suiv. — Le czar Pierre y transfère la diète de Léopol, qui ne reconnaît ni Auguste ni Stanislas pour rois de Pologne, mais qui n'ose en élire un autre, 223.

Lubomirski (les), famille polonaise. Leur secret attachement au roi de Suède Charles XII, XVI, 187. — Intrigue du cardinal-primat pour porter un Lubomirski au trône de Pologne, déjouée par l'élection de Stanislas, 203.

Luc (saint). En contradiction avec saint Matthieu sur la généalogie de Jésus-Christ, XVIII, 261; XIX, 217; XXIV, 307; XXVI, 233; XXXI, 57. — Absurdité qu'il raconte au sujet du dénombrement fait par Auguste, XVIII, 344, 345; XXVI, 185, 237; XXVII, 121. — Preuve que l'évangile mis sous son nom n'est pas de lui, XXVI, 237. — De sa prédiction non encore accomplie sur la fin du monde et le jugement dernier, XI, 92; XIX, 143; XXIV, 532, 533; XXVI, 242, 542; XXVII, 122; XXVIII, 216, 217.

Luc (comte du). Protecteur de J.-B. Rousseau, lui donne un asile à Soleure, XXII, 347, 349.

Luc, pseudonyme sous lequel Voltaire désigne Frédéric II dans la correspondance générale. Quelle est l'origine de ce surnom, XXXIX, 101, 232.

Lucain. Le seul poète parmi les anciens où l'on trouve des idées fortes, des discours d'un courage philosophique et sublime, XVIII, 572. — Notice historique sur sa personne et ses ouvrages, VIII, 326 et suiv. — Beautés et défauts de sa *Pharsale*, et fragments qu'on en cite d'après la traduction en vers de Brébeuf, 327, 343; XVIII, 572. — Ses vers sur l'idée de la fin du monde, cités et traduits, XIX, 142. — Passage qui en est imité dans *Sémiramis*, IV, 519. — Pourquoi est si inférieur à Virgile, VIII, 327. — De l'Abrégé de son poème par La Harpe, L, 51. — Vers que Corneille en a traduits ou imités dans la *Mort de Pompée*, XXXI, 423, 424, 425, 426, 428, 440, 441, 442, 443, 444, 449, 450, 451, 452, 454, 457, 458, 460, 461, 469, 471, 479.

Lucas (Paul). Choses merveilleuses recueillies de ses *Voyages* sur le démon Asmodée, la tour de Babel, et la statue de sel d'Édith, femme de Loth, XVII, 510; XXIX, 457.

Lucas (M. Hippolyte). Son résumé de l'*Orphelin de Tchao*, V, 291, 292. — Critiques de l'*Orphelin de la Chine*, 345, 356. — Critique de *Tancrède*, 519.

Luchet (marquis de). Son *Histoire* curieuse *de l'Orléanais*, XXVI, 148. — Sa manie de fouiller des mines pour y trouver de l'or; l'auteur n'entre pas dans son entreprise, XLVI, 333, 335. — Son désastre; séjour qu'il fait à Ferney, en 1775, avec sa femme, XLIX, 266, 275, 292, 298, 317. — Ce qu'en disait Frédéric, landgrave de Hesse, L, 25. — Ce prince l'attache à sa cour, et en fait le directeur de ses spectacles, *ibid.*

Luchet (Mme de). A Ferney en 1775, en même temps que Mme Suard, I, 385.

Luci (Melchior), député des cantons suisses catholiques au concile de Trente. Y menace de son épée et du feu tous les ennemis de l'Église, XII, 520.

Lucianus. Son évangile, XXVII, 458.

Lucien. Son *Ane* devient l'*Ane d'or* entre les mains d'Apulée, XVII, 240. — Comment parle des chrétiens et de leurs tours d'adresse, XXVI, 229, 271. — Son entretien philosophique supposé avec Érasme et Rabelais sur leurs ouvrages et sur leurs facéties, XXV, 339. — Éloge de ses *Dialogues*, XXXVII, 284; XLIV, 433.

Lucien, prêtre et curé des environs de Jérusalem. Ce qu'il raconte de la découverte miraculeuse des reliques de saint Étienne, XX, 360 et suiv.

Lucifer. Observations sur ce mot et sur sa signification; pourquoi on en a fait l'application au diable, XI, 141, 184; XVII, 565; XXVIII, 139; XXIX, 174, 482.

Lucius II, pape. Marche contre les Romains, qui veulent rétablir la république; est tué au pied du Capitole, XI, 401; XIII, 200; XXVII, 279.

Lucius III, pape. Son exaltation, XIII, 200. — Chassé et poursuivi par les Romains, qui, en reconnaissant l'évêque, ne veulent pas reconnaître le prince, *ibid.*, 329. — Retiré à Vérone, refuse de couronner Henri, fils de Frédéric, et se brouille avec l'empereur pour l'héritage de Mathilde, 330. — Meurt presque dépouillé de tout, *ibid.*

Lucrèce, poète latin. Ce qu'il dit de l'arc-en-ciel, de la lumière et de la vision, XXII, 490. — Ignorait les raisons de ces phénomènes, *ibid.* — Vers de lui cités et traduits sur la reproduction des êtres, et sur les préjugés erronés auxquels a donné lieu cette opération de la nature, XXVII, 160. — Avait raison en ce point de physique, quelque ignorant qu'il fût d'ailleurs, 161. — Presque tout est absurde dans ses observations sur la nature; citations à ce sujet, 163 et suiv. — Ses objections contre l'immortalité de l'âme, IX, 478. — Reconnaît dans le *Temple du Goût* les erreurs de ses systèmes, VIII, 567, 589. — Grand poète dans ses descriptions et dans sa morale, mais bien petit en philosophie, XVIII, 368; XXVIII, 310, 439; XXXI, 166. — Tableaux admirables qui feront passer son livre à la dernière postérité, XL, 193. — Vers de lui, cités et traduits, sur le bonheur de la retraite, III, 376; XVIII, 306. — Imitation de son *Invocation à Vénus*, IX, 230; XIX, 66. — Autres vers où il trace l'image des désirs que nous donne la curiosité, III, 376; XVIII, 306. — Autres, sur les fables des enfers, XVIII, 542. — Sur la crainte de l'avenir, XVIII, 541, 542; XIX, 402. — Contre la Providence et l'immortalité de l'âme, XX, 262. — A la louange de l'antiquité, XVII, 225. — Sur les sentiments qui entrent dans celui de l'amour, 173. — Le troisième chant de son poème est un chef-d'œuvre de raisonnement; Polignac ne l'a réfuté qu'en cardinal, XX, 233. — Projet qu'avait Voltaire de traduire ce chant en vers, et nouvel éloge qu'il en fait, XL, 193. — Réflexions sur la vente publique de son cours d'athéisme, imprimé à l'usage du Dauphin, XX, 261; XXII, 26; XXX, 561. — Que la lecture en est sans danger, *ibid.* — Sa doctrine sur les atomes combattue, XXVIII, 441 et suiv. (Voyez Memmius.) — Cité au sujet d'une manière singulière de tuer les serpents, XX, 421.

Lucrezia, fille du pape Alexandre VI. Infamies reprochées au père et à la fille, XII, 183; XXVII, 208. — Épitaphe épigrammatique que lui fit Pontanus, IX, 211.

Lucullus. Vers pour sa statue, XXXII, 550.

Ludlow, colonel dans l'armée de Cromwell, fut l'un des juges de Charles Ier, XIII, 73. — Ce qu'il dit dans ses mémoires au sujet de ce procès, *ibid.* — Lettre singulière du roi, qu'il assure avoir été trouvée dans ses papiers lorsque le parlement s'en fut emparé, 7, 8. — Enthousiaste de la liberté plutôt que fanatique de religion, eut plus de haine pour Cromwell que pour Charles Ier, XIX, 85.

Ludolphe ou Lutholf, fils d'Othon le Grand, XIII, 198. — Nombreux États que lui donne son père, 271. — Il conspire contre lui, et appelle les Hongrois à son secours, 272. — Est contraint deux fois à lui demander pardon, *ibid.* — Envoyé en Italie contre Bérenger; sa mort, *ibid.*

Lugeac (marquis de). Blessé à la bataille de Raucoux, XV, 259. — Se distingue à la prise d'assaut de Berg-op-Zoom, 310. — Notice, XXXV, 555.

Luillier (Claude-Emmanuel.) — Voyez Chapelle.

Luines (Charles-Albert Cadenet, créé duc de). Son origine; comment il devint le favori de Louis XIII encore jeune, XII, 575, 576; XVI, 18. — Lui conseille de régner par lui-même, de faire emprisonner sa mère et assassiner le maréchal d'Ancre, son bienfaiteur, *ibid.*; XII, 576. — Recueille les dépouilles de celui-ci, 577. — Est nommé connétable, *ibid.* — Fait renvoyer le jésuite Arnoulx, confesseur du roi, 578. — Commande l'armée contre les réformés, 582. — Échoue devant Montauban, 584. — Meurt haï du peuple et de son maître, *ibid.* — Assassinats juridiques qui lui sont imputés, XVI, 20 et suiv. — Obligation qu'il impose aux gentilshommes de la chambre pendant sa connétablie, XXXII, 445.

Luines (le duc de). Extrait de ses Mémoires sur le *Temple de la Gloire*, IV, 347.

Luines (le cardinal de). Voltaire voudrait le voir remplacé à l'Académie par Condorcet, XLIX, 523.

Luiscius, ambassadeur de Frédéric-Guillaume à la Haye. Son désastre, et quelle en fut la cause, I, 10; XXXV, 518, 521.

Luiscius, fils du précédent. Recommandé par Voltaire à Frédéric II, qui le prend à son service, XXXV, 518, 521.

Lujeai (de). Ce que l'auteur en dit, XXXIX, 403.

Lulli (Jean-Baptiste), célèbre compositeur. A part aux libéralités de Louis XIV, XIV, 444. — Fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues, 555. — Obtient l'établissement de l'Opéra, XVII, 52. — Perrin lui vend son privilège, XXXII, 516. — Ses essais pour ce théâtre, XVII, 422. — Il s'associe Quinault, *ibid.* — Analyse de leurs premiers chefs-d'œuvre, 423 et suiv.; XLV, 455, 458. — De son récitatif, XVII, 424. — Fut le père de la vraie musique en France, XIV, 146 et suiv.; XXVIII, 330. — Comparé à Rameau, qui est venu après lui, XIV, 147. — En quoi la mélodie consista jusqu'à lui, XXXII, 174. — A embelli la musique française, au lieu de la changer, VIII, 560. — Quelques-uns de ses airs sont froids, 594. — Il s'est négligé parce qu'il manquait de rival, XXXII, 144. — A son récitatif près, ne peut plus être chanté aujourd'hui, XIV, 117, 147; XLIV, 98. — Sera toujours pour l'auteur le seul dieu de la déclamation, XLVIII, 296. — Mauvaise satire de La Fontaine contre lui, XXX, 328. — Il lui pardonne; mot plaisant qu'on en cite à ce sujet, *ibid.* — Autre qu'il tint à un page pendant qu'il tonnait, XLVI, 460. — Se confesse et obtient l'absolution; son valet, non, XXXII, 517. — Se brouille avec Quinault, *ibid.* — Épigramme sur le mausolée en son honneur dans l'église Saint-Eustache, XXVI, 499. — Son tombeau de marbre aux Petits-Pères, XXIV, 243. — La cour de France a dansé sur son théâtre, II, 549; VIII, 554.

Lullin (M^me^). Vers de Voltaire en lui envoyant un bouquet en 1759, le jour qu'elle avait cent ans accomplis, X, 559. — Avait trois enfants sourds et muets, XL, 494. — Était encore, à cent trois ans, de la meilleure compagnie du monde, et le conseil de toute sa famille, XLI, 463. — Se tira, à cet âge, d'une hydropisie, 476. — Plaisanterie au sujet de sa longévité, XLII, 44, 45.

Lullin (M^me^), parente de la précédente. Stances qui lui sont adressées en 1773, VIII, 539. — Note y relative, *ibid.* — Appréciées par M^me^ du Deffant, XLVIII, 538.

Lullin de Chateauvieux (Michel), secrétaire d'État de Genève. Notice, XLIV, 200. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1765, au sujet des affaires de Genève, L, 448. — Autre qui lui est adressée, en 1766, au sujet de J.-J. Rousseau, XLIV, 200. — Anecdote concernant sa fille, qui voulait épouser un jeune homme aveugle, XLVIII, 518.

Lumière. Recherches sur la manière dont elle vient à nous; erreurs de Descartes à ce sujet, XXII, 439 et suiv. — De son mouvement progressif; erreur de Pluche, 441. — Sa propagation et sa pro-

gression prouvées par la découverte de Roëmer, 442. — Et par celle de Bradley, 443. — Système de Malebranche, aussi erroné que celui de Descartes, 446. — Quelle est sa matière élémentaire, *ibid.*, 447. — Sa rapidité, 448. — Petitesse de ses atomes, *ibid.* — Sa progression, preuve de l'impossibilité du plein, 449. — Émane du soleil, *ibid.* — Abus de l'Écriture sainte contre l'autorité de la raison, 450. — La propriété qu'elle a de se réfléchir n'était pas connue alors, 451 et suiv. — N'est point réfléchie par les parties solides des corps, comme on le croyait, 452. — Expériences qui le prouvent, *ibid.* et suiv. — Se communique en raison de la petitesse des pores; mauvaises raisons et mauvaises plaisanteries à ce sujet, 454 et suiv. — Comment ses rayons se brisent en passant d'une substance à une autre, 456, 476. — Cet effet produit par une loi générale de la nature, inconnue avant Newton, 478. — Lumière brisée avant d'entrer dans les corps, 479. — Inflexion de la lumière auprès des corps qui l'attirent, 481. — — Suite des merveilles de sa réfraction, 483. — Anatomie de la lumière, 485. — Action mutuelle des corps sur elle, 499. — Analogie de la lumière et du son, 503. — Théorie de la lumière en rapport avec celle de l'univers, 502. — Paraît une substance mitoyenne entre la matière et d'autres êtres, IX, 455. — Les lois de sa gradation trouvées par Bouguer, XV, 432. — Comment décomposée par Newton, XXII, 141 et suiv. — Éclaircissement sur les prétendues contradictions de l'auteur à son sujet, 267 et suiv.

Luna (comte de), ambassadeur d'Espagne au concile de Trente. Ses prétentions, XII, 521.

Luna, pape. — Voyez Pierre de Luna.

Lune (la). Pourquoi ses rayons ne donnent aucune chaleur sensible au foyer d'un verre ardent, quoiqu'ils donnent une assez grande lumière, XXII, 447. — Pourquoi paraît plus grande à l'horizon qu'au méridien, 473. — Inégalités de son cours, toutes causées par l'attraction du soleil et par celle de la terre combinées ensemble, 530, 560. — Pourquoi étant plus attirée par le soleil, ne tombe pas dans cet astre, 532. — Théorie de la lune; sa révolution, ses divers mouvements, sa pesanteur, 566 et suiv. — Vers sur sa révolution, IX, 417; X, 275, 276, 301. — Observations sur cette expression : Faire un trou à la lune, XLVIII, 521. — Vers satiriques et plaisants sur ce qu'on y trouve, XXXVII, 401.

Luneau de Boisjermain (Pierre-Joseph-François). Notice, XLVI, 477. — De son projet de mettre en action sur le théâtre la catastrophe d'*Iphigénie*, qui n'est qu'en récit dans Racine, XVII, 414 et suiv. — Examen de sa remarque sur les épreuves de Trézène, XVIII, 593. — Ses *Commentaires* sur le théâtre de cet auteur, XLV, 534. — Avait acheté cet ouvrage de Blin de Sainmore, qui en est le véritable auteur, XLIII, 469. — Son procès avec les libraires de Paris, qui s'opposaient à ce qu'il vendît ou échangeât lui-même ses ouvrages, XLVI, 477, 529. — Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1769, 477.

Lunettes achromatiques. Idée d'Euler, qui les a produites, XV, 432; XXII, 489. — Voyez *Besicles*, *Télescopes*, *Vision*.

Lupé (de). Élie de Beaumont envoie à l'auteur ses mémoires sur son affaire; ce qu'on en dit, XLVII, 23, 58.

Lusignan (Gui de), roi de Jérusalem. Prisonnier de Saladin, qui le traite généreusement, XI, 454. — Jure de ne plus porter les armes contre lui, et viole sa parole, 455, 456, 457.

Lusignan (Emery de), roi titulaire de Jérusalem. De qui reçut la couronne de Chypre, XIII, 337. — Marié à la reine Isabelle, *ibid.* — Sa mort, XI, 463.

Lustrac, traducteur français des *Pastorales* de Pope. Singulière bévue qu'on en relève, XXV, 207.

Luther (Martin), moine augustin. Pourquoi prêche contre les indulgences et décrie le pouvoir des papes, XII, 283; XIII, 479. — Protégé par Frédéric le Sage, électeur de Saxe, *ibid.*; XII, 285

— Cité à la diète d'Augsbourg, se retire, et prépare, sans le savoir, la plus grande révolution qui se soit faite en Europe dans la religion, depuis l'extinction du paganisme, XIII, 480. — Léon X anathématise solennellement ses propositions, XII, 285. — Méprisé à Rome, il ne garde plus de mesures, et exhorte tous les princes à secouer le joug de la papauté, *ibid.* — Ses premiers écrits sont livrés aux flammes; il fait brûler à son tour la bulle du pape et les décrétales, 286. — Nie le libre arbitre, que ses sectateurs ont admis dans la suite, *ibid.* — Demande l'abolition des vœux monastiques et le mariage des prêtres, *ibid.* — Plaisante éloquence de ce réformateur, 287. — Le roi Henri VIII écrit contre lui, *ibid.*, 288. — Sommé de venir rendre compte à la diète impériale de Worms, il y soutient sa doctrine avec courage, 289. — On y confère avec lui sans s'entendre, et il retourne paisiblement en Saxe détruire la religion romaine, XIII, 484. — Édit de Charles-Quint contre lui et ses adhérents, *ibid.* — Il refuse toute conciliation avec les sacramentaires, 500. — Il fortifie et étend son église naissante, XII, 289. — Abolit la messe privée, *ibid.* — Se marie à une religieuse, 290. — Abolit les exorcismes, *ibid.* — Devient l'apôtre du Nord, et jouit en paix de sa gloire, 296. — Permet la polygamie, 298. — Premier principe des emportements des anabaptistes, n'en est pas moins le prophète de sa patrie, 300. — Comparé à Calvin; son caractère, 304. — Meurt avec la satisfaction d'avoir soustrait la moitié de l'Europe à l'Église romaine, XIII, 516. — En quoi seulement était d'accord avec elle, XII, 286. — Vers qui le caractérisent, X, 404.

Luthéranisme (le). Ses progrès en Allemagne, XIII, 517. — S'établit sans contradiction en Suède et en Danemark, XII, 296.

Luthériens. Leur doctrine; en quoi diffère de celle des sacramentaires, XIII, 494, 495. — Leurs querelles avec eux, 500. — Voyez *Protestants.*

Lutteaux (de), premier lieutenant général de l'armée française à Fontenoy. Y est blessé à mort, VIII, 387; XV, 241. — Supplié de se faire panser, sa belle réponse, *ibid.*; XXIII, 255.

Lutzelbourg (comtesse de). Notice et anecdote qui la concernent, XXXIII, 150. — Inscription pour le portrait d'un de ses parents, en 1754, X, 556; XXXVIII, 277. — Lettre de condoléance sur la mort de son fils en 1762, XLII, 44. — Demande à Voltaire une épitaphe; réponse qu'elle en reçoit, 86. — Autres lettres qui lui sont adressées de 1753 à 1764. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIII.)

Lutzen (bataille de). Gagnée par les Suédois sur les Impériaux; Gustave-Adolphe y est tué, XIII, 48, 574; XVI, 149. — Charles XII campe auprès de cette plaine, et visite le lieu où tomba ce grand homme; paroles mémorables qu'on en cite à cette occasion, 215.

Luxe. Ce que c'est; son apologie, X, 81, 89, 90; XXI, 9; XXII, 363. — Ses charmes puissants, stances, XXXIV, 232. — Son goût entre dans tous les rangs, X, 92. (Voyez *le Mondain.*) — Des ouvrages et des déclamations à son sujet, XIV, 531; XX, 15. — Ce qu'il faut entendre par cette expression, 18. — Toujours né des misères publiques, VIII, 152. — Est une fort bonne chose, lorsqu'il ne va pas jusqu'au ridicule, XLVIII, 334. — Inconvénient de le diminuer dans un royaume rempli de manufactures, XIV, 525. — Ce qu'il était aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, XII, 54 et suiv. — Celui des prélats et des seigneurs à cette époque, 55, 56. — Ce qu'il était au XVI^e^, 244 et suiv., 504. — Quels sont, pour la plupart, ceux qui crient contre lui, XXXIV, 200. — Quel est le seul moyen permis de l'attaquer par les lois, et le seul qui soit vraiment efficace, X, 81; XII, 245.

Luxembourg (Jean de), comte de Ligny, bâtard de Vendôme. Prend la Pucelle au siège de Compiègne, et la vend aux Anglais, XXIV, 499, 500.

Luxembourg (François-Henri de Montmorency-Bouteville, maréchal duc de),

élève et ami du grand Condé. Notice, XIV, 18. — Lui fut constamment attaché dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, 208, 238. — Est son principal lieutenant général dans la première conquête de la Franche-Comté, *ibid.* — Commande sous lui et sous Turenne dans la guerre de la Hollande, 250, 253, 260. — Marche sur la glace avec douze mille fantassins vers Leyde et la Haye; danger qu'il court dans cette occasion, et comment la fortune sauve son armée, 261. — Deux bourgs pillés et brûlés par ses soldats furent tout le fruit de cette entreprise, 262. — Après la mort de Turenne, soutient en Flandre la fortune de la France, 274. — Commande sous Louis XIV au siège de Valenciennes, 276. — Secourt en vain Philisbourg contre le duc de Lorraine, 277. — Commande sous Monsieur à la bataille de Mont-Cassel, dont il décide le gain, 278. — Est attaqué par le prince d'Orange, malgré la paix signée à Nimègue, 283. — Est choisi pour remplacer en Flandre le maréchal d'Humières; paroles que lui adresse Louis XIV à cette occasion, 310. — Son caractère, *ibid.* — Gagne la bataille de Fleurus sur le prince de Valdeck, 312. — Assiège et prend Mons, 313. — Victorieux au combat de Leuse, *ibid.* — Gagne la bataille de Steinkerque, *ibid.* et suiv. — Et celle de Nerwinde, 315. — Surnom que lui font donner ses victoires, 317; XXXII, 556. — Sa mort, XIV, 317. — Heureux à la guerre, fut malheureux à la cour; vers qui le caractérisent, VIII, 185. — Regardé comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées, XIV, 311. — Procès qu'on lui fit, en 1679, devant la chambre ardente; sa réponse aux accusations de sortilége et d'empoisonnement, 458 et suiv. — Harangue ridicule qu'on lui fait tenir à ses troupes, dans la guerre de Hollande, XVII, 214. — De ses *Mémoires*, XLV, 423.

LUXEMBOURG (Christian-Louis de MONTMORENCY), fils du précédent, aussi maréchal de France. Fait, en 1693, ses premières armes sous les yeux de son père; se met au-devant de lui à la bataille de Nerwinde, et reçoit le coup qu'on lui portait, XIV, 346. — Se distingue dans la guerre de 1701, 18. — Aide le maréchal de Boufflers à faire la retraite de Malplaquet en 1709, 396. — Part qu'il prend à la bataille de Dettingen, XV, 217.

LUXEMBOURG (Marie-Sophie COLBERT-SEIGNELAY, duchesse de). Impromptu à cette dame, qui devait souper avec le duc de Richelieu, X, 481. — Envoi que l'auteur lui fait, en vers, de la *Henriade*, 482. — Surnommée *Belle et bonne*, XXXVI, 291. — Sa mort en 1747, *ibid.*

LUXEMBOURG (Madeleine-Angélique, duchesse de BOUFFLERS, et depuis maréchale de). Jean-Jacques sollicite auprès d'elle la grâce de Morellet, XL, 470. — Elle accorde sa protection à Rousseau et à l'impression de son *Émile*, XLII, 145. — Perd son mari; M^me^ du Deffant demande à Voltaire des consolations pour elle; conseils qu'il lui donne, XLIII, 230, 233. — Comment reçus, 244. — Lettre de plaintes qui lui est adressée, en 1765, au sujet de J.-J. Rousseau, à qui elle accordait sa protection, XLIII, 431. — Notice, 10. — Voyez BOUFFLERS.

LUXEMBOURG (maison de). D'où a pris ce nom, XIII, 275.

Luxembourg (ville et principauté de). Érigée en duché par l'empereur Charles IV en 1354, XIII, 408. — Ce duché vendu par Venceslas à Josse, qui le revend ensuite au duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, 430. — Réclamé par divers princes, reste enfin à la maison de Bourgogne, 453. — Bloqué par Louis XIV en 1682, XIV, 286. — Bombardé et pris, reste à la France par la trêve de vingt ans, 290. — Rendu à l'Espagne par la paix de Ryswick, 324.

Luxembourg (palais du), à Paris. Élevé par Marie de Médicis, XIII, 16; XIV, 555. — Bâti par Des Brosses, VIII, 577.

Luzara (bataille de). Pour laquelle des *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris, XIV, 353.

Luzy (Mlle), actrice de la Comédie française. Notice, XLIII, 365, 394.

Lycanthropie. Ce que c'est, et ce qu'il en faut penser, XVIII, 538.

Lyon, colonel et secrétaire du duc de Croi. Massacré à Narva, et pourquoi, XVI, 473.

Lyon. Ville impériale au XIe siècle, mais protégée par la France, XI, 431; XIII, 291, 354. — Droits régaliens attribués dès lors à son archevêque, XI, 431; XIII, 319. — Un concile y dépose l'empereur Frédéric II, et attire ses vengeances, XI, 431; XIII, 354, 534. — De ses manufactures au XVIe siècle, XII, 219. — De la conspiration qui eut lieu en 1560, de la part des protestants, pour livrer cette ville au prince de Condé, XV, 508. — Dominée, en 1572, par les Guises, qui y font massacrer les protestants à l'époque de la Saint-Barthélemy, VIII, 87; XV, 528. — Son grand et célèbre hôpital fut longtemps un des mieux administrés de l'Europe, XVIII, 136; XXVI, 448. — De son beau théâtre construit en 1756, et le plus beau de France à cette époque, XXXIX, 4, 6. — Ce qu'en dit d'Alembert, et inscription qu'il propose d'y mettre, 79, 80. — Lettre que l'auteur écrit à un académicien de cette ville, à propos de La Beaumelle et de ses ouvrages, 80. — Étrange procès criminel qui a eu lieu dans cette ville, XVIII, 276. (Voyez Le Rouge.) — Vers adressés en 1754 à ses habitants, X, 555. — Réflexions sur les exécutions capitales faites dans cette ville, XLVII, 495, 504, 507. — En 1766, l'auteur a le dessein de venir s'y établir, L, 450.

Lyonne (marquis de). — Voyez Lionne (Hugues, marquis de.)

Lyttelton (milord George). Lettre que lui écrit Voltaire en 1760, pour relever diverses erreurs qui le concernent dans ses nouveaux *Dialogues des morts;* et réponse qu'il y fait, XL, 534; XLI, 44. — Notice, XL, 534.

M

Mabillon (Jean), bénédictin. A fait de profondes recherches sur les anciens titres, XIV, 99. — Notice et anecdote, *ibid.*

Mably (l'abbé de), frère de Condillac. Notice qui le concerne, X, 441. — Reproche qu'on lui fait de l'humeur qu'il a montrée quelquefois contre Voltaire, *ibid.* — A protégé quelque temps Clément de Dijon, 442; XLVIII, 40. — Sarcasmes contre lui à ce sujet, X, 178. — Son *Parallèle des Romains et des Français,* apprécié, XXXV, 392. — En quoi sa haine contre les philosophes paraissait étrange à d'Alembert, XLVIII, 40.

Mably (de). Question à son sujet, XLI, 84.

Maboul, censeur royal. Ce qu'on en dit, XXXVII, 214; XLIII, 110.

Macaire (saint), sectateur d'Athanase. Conte qu'on en rapporte au sujet de la mort d'Arius, XVII, 363; XVIII, 174; XXVI, 281; XXXI, 94.

Macanaz, fiscal du conseil de Castille. Persécuté par l'Inquisition pour un mémoire courageux remis au roi Philippe V, sur la nécessité de diminuer les énormes abus des immunités ecclésiastiques, XV, 158. — Est forcé de s'enfuir, 159.

Macao (ville de). Bâtie par les Portugais dans une petite île sur les confins de la Chine, XII, 361. — Les Chinois n'y ont jamais violé les privilèges des Portugais, XV, 317.

Macare et Thélème, conte en vers. — Voyez *Thélème.*

Macbeth, tragédie de Shakespeare. Ob-

servations critiques y relatives, XXX, 354; XXXI, 197; XLI, 564.

MAC-CARTHY (l'abbé), Irlandais. Notice, XXXIII, 130. — Se présente pour suivre le duc de Richelieu dans son ambassade à Vienne, *ibid.* — Emprunte à Voltaire une somme considérable, et va se faire mahométan, I, 77; VIII, 423; IX, 527. — Lettres que l'auteur écrit pour rentrer en possession de son argent, XXXIII, 252, 398. — Ses divers changements de religion, IX, 527; XXI, 586. — Il est circoncis à Constantinople, et finit par être empalé, XXXIII, 130, 458. — Voltaire demande à Falkener des renseignements sur son séjour à Constantinople, XXXIV, 37.

MAC-CARTNEY, gentilhomme anglais. Recommandé au duc de Praslin, à Helvétius et à d'Alembert, XLII, 463, 465.

MACCHABÉES (les frères). De l'histoire prétendue de leur supplice et de celui de leur mère, XXX, 275. — Considérations sur eux et sur leurs descendants, 280 et suiv. — Commentaires sur les livres qu'on leur attribue, et raisons alléguées contre leur authenticité, XX, 308; XXX, 270 et suiv. — Ces livres regardés comme des romans dont un juif d'Alexandrie serait l'auteur, XLIII, 12. — Historiette qui est extraite du troisième, XXX, 279.

MACDONALD (les). Personnes de cette famille qui s'attachent à la cause du prince Édouard en Écosse, XV, 283, 284.

MACDONALD (M^lle^). Reçoit en Écosse le prince Édouard fugitif, XV, 298 et suiv. — Le fait déguiser et le suit dans l'île de Skye, 299, 300. — Est arrêtée, *ibid.*

MACDONALD (le baronnet James). Notice, XLIII, 511. — Ce qu'on en dit, *ibid.*; XLIV, 85, 93.

MACÉ (Jean-Baptiste). Peintre renommé par l'élégance de ses miniatures, II, 256; X, 354.

MACÉDONIUS, arien devenu évêque de Constantinople. Comment se venge des catholiques, XIX, 337. — Et de leur protecteur Constance, qui l'avait déposé, *ibid.*

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Louis-Charles de). Surnommé *Coupe-tête*, à cause de la sévérité qu'il exerça dans ses commissions de magistrature, XXV, 556. — La nature l'avait fait naître pour être bourreau, *ibid.*

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste de), fils du précédent, contrôleur général des finances. Système de crédit qu'il voulut fonder par l'établissement du *vingtième;* lettre de l'auteur et notes à ce sujet, XXIII, 305, 308, 466. — Fait ordonner que le clergé et les religieux donneront un état de leurs biens, XV, 376, 377. — Non-réussite de cette entreprise, qui lui fait perdre sa place, mais qui lui acquiert la reconnaissance de la nation, *ibid.* — Il passe au ministère de la marine, *ibid.* — Est nommé depuis garde des sceaux; cruautés qui lui sont reprochées par Damiens à son égard, XV, 392; XVI, 94. — Créature et conseil de madame de Pompadour, s'accorde avec le comte d'Argenson pour la faire renvoyer de la cour, 95. — Est exilé au retour de la favorite, 96. — Autres notes qui le concernent, XV, 418; XXV, 556.

MACHAULT (de), évêque d'Amiens. Publie, en 1781, un mandement contre l'édition projetée des Œuvres de Voltaire, XXIX, 389. — Y insulte à la mémoire du chevalier de La Barre, *ibid.*

MACHIAVEL. Apprit à l'Europe l'art de la guerre, quoiqu'il ne fût pas militaire, XVII, 552. — Jugement sur cet homme étrange, 553. — Est le docteur de ceux qui n'ont que de la politique, XII, 281. — Aurait été bon général d'armée, XXXII, 501; XL, 511. — Sa politique infernale, XXXIV, 478. — Ce qu'il dit du parlement ne serait plus juste aujourd'hui, XXXII, 500. — Regardé par Frédéric comme indigne de figurer sur la liste des grands hommes, XXXIV, 446, 497. — Réfuté par ce prince. (Voyez *Anti-Machiavel.*) — Cité au sujet de César Borgia, XII, 191. — Des indulgences et des crimes de la cour d'Alexandre VI, 281. — Sa comédie de la *Mandragore*, espèce d'Apocalypse comique, contenant la satire de ses

contemporains, XVII, 243. — Fragment qui en est imité en vers français, *ibid.* et suiv. — Cette pièce vaut peut-être mieux que toutes celles d'Aristophane, XII, 246. — Quel en est le sujet, XXI, 473. — On ne lui reproche que des mœurs un peu trop licencieuses, XVII, 394. — Remarque générale sur ses ouvrages, 553.

Máchicoulis, terme de fortification; ce que c'est, IX, 190.

Machine infernale. Son explosion; description poétique, IX, 246.

Machine pneumatique. Par qui inventée, et par qui perfectionnée, XXII, 509; XXV, 235.

MACLOU (saint). Ses prétendus miracles, XXIX, 240.

MACROBE. Ses *Saturnales* appréciées, XIX, 591.

MADAME, première épouse de *Monsieur*, frère de Louis XIV. — Voyez *Anne* HENRIETTE d'Angleterre.

MADAME, seconde épouse de *Monsieur* et mère du régent. — Voyez CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE.

MADAME, femme du régent. Voltaire lui dédie la première édition d'*OEdipe*, II, 8.

MADAME, fille de Louis XV. — Voyez Anne HENRIETTE.

MADELEINE. — Voyez MAGDELÈNE.

MADEMOISELLE, fille de Gaston d'Orléans. — Voyez MONTPENSIER.

Madère (île de). Connue des Carthaginois, et retrouvée par les Portugais; pourquoi fut ainsi nommée, XI, 5; XII, 356. — Qui y fit planter des vignes de Grèce et des cannes de sucre apportées des Indes, *ibid.*

Madianites (les). De leur massacre par les Israélites, d'après les livres saints; réflexions et commentaires à ce sujet, VII, 181; XI, 105, 113, 114; XXV, 68, 70; XXVII, 63; XXX, 111. — Idée du fertile désert qu'ils habitaient, XIX, 536.

MADIÈS. Chef des Scythes qui s'emparèrent de la haute Asie et vainquirent le roi des Mèdes Cyaxares, XI, 195; XVI, 412.

Madras (ville de). Établissement anglais dans l'Inde, XV, 325; XXIX, 121. — Assiégée et prise par La Bourdonnais, XV, 329 et suiv. — Sa rançon évaluée à neuf millions, 330. — Dupleix casse la capitulation, 331. — Autres détails, XXIX, 93 et suiv. — Assiégée inutilement par Lally, XV, 361 et suiv.; XXIX, 135 et suiv.

Madrid (traité de), entre Charles-Quint et François Ier. Ses principales dispositions, XII, 260; XIII, 490.

Madrigal. En quoi consiste ce genre de poésie, XXIII, 376. — Madrigaux de La Sablière et de Bertaut cités comme modèles, XIX, 11. — Madrigaux de Voltaire. (Voyez les noms des personnes auxquelles ils sont adressés, et la table particulière des *Poésies mêlées*, au tome X.)

Maduré (le) Dans les Indes. Assiégé par Dupleix, défendu par les Anglais, XV, 359.

MAFFEI, ambassadeur de Sicile auprès du pape Clément XI. Belle repartie qu'on en cite, XVII, 338, 339; XXVII, 202.

MAFFEI (le marquis Scipion). Auteur d'une *Mérope* italienne, IV, 179, 185. — Loué par Voltaire, qui lui fait hommage de sa pièce sur le même sujet, 179 et suiv. — Sa réponse à la dédicace de l'auteur, 197. — Réussit prodigieusement avec sa *Mérope*, XXXIV, 374. — Faits historiques ou mythologiques sur lesquels il a fondé sa pièce, IV, 172 et suiv. — A observé les unités théâtrales, II, 49. — Traits de sa tragédie qui ne seraient pas admis sur notre théâtre, IV, 185. — Premiers vers de la traduction que Voltaire en avait commencée, 186 et suiv. — Indication de plusieurs passages qui en sont imités dans la *Mérope* française, 215, 225, 250. — Critique de sa pièce par M. de La Lindelle, et réponse de Voltaire, 192, 196. — Jugement porté sur cet ouvrage, XXXIV, 375. — Parallèle entre cette pièce et celle de l'auteur, 375, 376. — Statue élevée à Maffei à Vérone, sa patrie, IV, 191. — Sa pièce, beau monument du siècle, eut en Italie le sort que le *Cid* de Corneille eut en France, XIV, 564; XXV, 192. — Traductions diverses qui en ont été

faites, IV, 173, 179. — Clément de Genève le consulte sur sa *Mérope*, IV, 171. — Surnommé le *Varron* et le *Sophocle de Vérone*, XXXIII, 364.

Magdebourg. Description de cette ville et de ses campagnes, XXXVII, 145. — Sa prise d'assaut par les Impériaux en 1631, et sa réduction en cendres, XIII, 51, 572.

MAGDELÈNE (sainte-MARIE-). Pécheresse et pénitente ; vers qui la caractérisent, IX, 155. — Fondatrice prétendue de la Sainte-Baume, 156. — Histoire de sa retraite et de son vœu, d'après la *Fleur des saints*, X, 147. — Ne vint jamais en Provence, XV, 13. — Ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, XX, 32. — Celui de la *Christiade*, espèce de poème en prose, 33. — Et Massillon, dans un sermon qu'on lui attribue, 34. — Couplets à M^me^ de Boufflers, qui l'avait pour patronne, X, 532. — En 1774, un homme est puni de mort pour avoir dit qu'elle était une putain, XLIX, 40.

MAGDELÈNE DE SAVOIE, femme du connétable de Montmorency. Aussi bigotte que son mari était ignorant, le détermine à s'unir avec le duc de Guise contre le parti protestant, XV, 511.

MAGELLAN. Son voyage autour du monde, dans lequel il découvre le détroit qui porte son nom, XII, 403. — Notes qui le concernent, *ibid.* et suiv., 422.

Mages (les). Pourquoi furent ainsi nommés, XX, 284. — Leur religion, XI, 210. — Leur théologie respectée dans l'Orient sous tous les gouvernements, 202. — Leur puissance en Égypte, III, 43. — Leur domination remplacée par celle des rois pasteurs, *ibid.* — Ce que sont devenus les mages de la Perse, après la conquête d'Omar, XI, 210. — Mahomet a pris dans leur *Jannat* l'idée de son paradis, 218 et suiv.

Mages (les trois). Commentaire sur leur aventure, XXX, 302. — Questions et réflexions à leur sujet, XVIII, 562 et suiv.; XXXI, 58 et suiv.

MAGHMUD, l'un des chefs de la révolution de Perse. — Voyez MAHMOUD.

Magiciens. Livres de Salomon, dont on les suppose munis, IX, 90. — Voyez *Sorciers*.

Magie. Origine et signification de ce mot, XI, 100 ; XXX, 554. — Elle fut en usage dans tous les temps et chez tous les peuples, XI, 101. — Les Germains, les Francs, les Tartares y ont cru, 480. — On y croyait depuis l'Euphrate et le Nil jusqu'au Tibre, XXVIII, 109. — Quelles furent les sources de cette croyance, XXXII, 173, 174. — Particulièrement pratiquée par les Juifs, VIII, 141, 148 ; XI, 101. — Pic de la Mirandole l'admet dans ses thèses, XII, 182. — Procès auxquels elle donne lieu, XXXII, 487. — Jurisprudence fondée sur les décisions des conciles, XI, 102. — Punie comme une hérésie, XXX, 552. — Que tous les Pères de l'Église eux-mêmes y ont cru, XVIII, 485 ; XXV, 521 ; XXVIII, 109, 110. — Édit de Louis XIV à son sujet, XXX, 554. — Science plus plausible que l'astrologie et que la doctrine des génies, XX, 18. — Vers qui la caractérisent, VIII, 141, 148. — Voyez *Sortilèges*.

Magistrat. C'est peu qu'il soit équitable, il faut encore qu'il soit bienfaisant, IX, 423. — Autres qualités qu'il doit avoir, XXVIII, 426.

Magistrature. En 1771, l'auteur espère la voir non anéantie, mais réformée, XLVII, 502. — Composée autrefois de l'élite des esprits, n'en est plus que la lie, XLIX, 593.

MAGNUS, roi de Suède. Demande au pape la Scanie et d'autres terres, XI, 505.

MAGNUS, duc de Brunswick. Sa guerre sanglante avec l'évêque de Hildesheim, XIII, 418.

MAGON, banquier du roi. Vol fait en 1770, par le contrôleur général des finances, de tout l'argent mis en dépôt chez lui par des particuliers, I, 109 ; XLVII, 230, 481, 563 ; XLVIII, 29. — Vers à ce sujet, IX, 557 ; XLVII, 563.

MAHAMAD-SHAH ou MAHMOUD, grand-mogol, petit-fils d'Aurengzeb. Vaincu par Thamas Kouli-kan, qui lui parle en maître et le traite en sujet, XIII, 158. — Est traîné à sa suite, et renfermé dans une tour, 159. — Remonte sur le

53924

trône à la mort de ce prince, *ibid.* — Sa destinée fut d'être opprimé par des voleurs, soit rois, soit voulant l'être, XXIX, 113. — Il livre bataille à Abdala, aux portes de Delhi, *ibid.* — Est étranglé par les Omras, commandants de ses troupes, lesquels font courir le bruit qu'il s'est empoisonné lui-même, *ibid.* — Son petit-fils lui succède. (Voyez SHA-AMED.)

MAHMOUD (Myr) ou MAGHMUD, chef de la milice des aguans, en Perse. Assassine son oncle Myri-Veis, usurpateur du Candahar, XIII, 154; XVI, 614. — Veut devenir un conquérant, et marche dans le cœur de la Perse, à la tête de cent mille hommes, *ibid.* — Refuse satisfaction à Pierre Ier, pour l'égorgement des marchands russes établis à Shamachie, 615. — Poursuit le cours de ses conquêtes, *ibid.* — Ne peut empêcher la prise de Derbent par le czar, 617. — Cherche à soulever contre lui la Porte-Ottomane, 618. — S'avance aux portes de Derbent, et ravage les pays voisins, *ibid.* — Se saisit d'Ispahan et de la personne de son maître, Sha-Hussein, dont il épouse la fille, *ibid.* — Assassine toute la famille de ce prince, 620. — Fait égorger les familles des principaux citoyens, et mêle les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés, XIII, 154. — Tombe en démence, et, après avoir désolé la Perse, est lui-même assassiné par son neveu Asraff, *ibid.*; XVI, 620. — Ce conquérant de la Perse et de l'Inde n'est presque connu aujourd'hui des Occidentaux que par le mot célèbre d'une pauvre femme qui lui demanda justice, XII, 435.

MAHMOUD, ou MAHOMET VI, fils de Mustapha II. Empereur des Turcs par l'abdication forcée de son oncle Achmet, XIII, 149. — Offre sa médiation à l'Europe en 1745, XV, 253.

MAHOMET (le prophète). Son origine, XI, 203. — Son enfance, 204. — Son mariage, et commencement de sa fortune, *ibid.* — Son caractère, *ibid.* — Il s'érige en prophète; précis de sa doctrine, *ibid.*, 205. — Ses disciples, *ibid.* — Sa fuite à Médine, *ibid.* — Ses conquêtes, 206. — Ses progrès, *ibid.* — Sa mort, 207. — Il prétendait rétablir le culte simple d'Abraham, et rappeler les hommes à l'unité d'un Dieu, 205; XVII, 104. — Pourquoi fit de beaucoup plus grandes choses que les Juifs, XI, 208. — De quoi loué par M. de Boulainvilliers et par M. Salle, XXXV, 560. — Ce que nul homme ne peut excuser en lui, *ibid.*; XVII, 105. — Est le seul législateur qui ait étendu sa religion par des conquêtes, XI, 207, 221. — A été accusé à tort d'avoir établi une religion toute sensuelle, 216; XXIV, 545. — Dissertation sur sa personne et sur sa mission, 555 et suiv. — S'il est probable qu'il ne sut ni lire ni écrire, XVII, 104; XXIV, 145, 479. — Loin d'être un ignorant, comme on l'a prétendu, était très savant pour sa nation et pour son temps, XI, 207, 217. — Quand il écrivit son Koran, 216, 217. — Semble n'avoir formé un peuple que pour prier, pour peupler et pour combattre, 220. — Conte sur la colombe qu'il aurait instruite, XII, 103. — Ce qu'il est inutile d'en savoir, et réponses à quelques critiques qui le concernent, XXIV, 141 et suiv. — Était astronome, et réforma le calendrier des Arabes, 146. — Fut un grand homme, *ibid.* — Avait le courage d'Alexandre avec l'esprit de Numa, XXVI, 546. — N'a pas traité les femmes aussi durement qu'on le dit; son règlement à leur sujet, XVII, 100 et suiv. — Ses lois civiles sont bonnes, son dogme admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre, mais les moyens en sont affreux, 105. — En quoi lui-même est admirable, 106. — En quel état on a prétendu qu'il fut trouvé après sa mort, *ibid.*; XXXII, 515, 574. — Actions et propos ridicules qu'on lui reproche à tort, XVII, 384 et suiv. — De son charlatanisme, XVIII, 139. — De sa généalogie, dont aucune autre n'approche, XIX, 222. — Faussetés débitées sur lui par Gagnier, XVII, 383. — Contrastes à son sujet, XVIII, 259. — Que l'établissement de sa religion est le

plus grand changement que l'opinion ait produit sur le globe, XXIV, 555. — Remarques qui lui sont relatives, XXXII, 545, 574.

MAHOMET Ier, fils de Bajazet Ier. Triomphe de Musa, son frère, fait sultan par Tamerlan, XII, 91. — Père d'Amurat II, 94.

MAHOMET II, *Bonyouk* ou *le Grand*, fils et successeur d'Amurat II, qui lui résigne l'empire, XII, 95. — Prend deux fois le trône à son père sans exciter de troubles, 99. — Épouse la fille d'un prince de Turcomanie, 91. — Assiège et prend Constantinople, 100 et suiv.; XIII, 452. — Convertit Sainte-Sophie en mosquée, XII, 102. — Ses égards pour les Grecs et leur patriarche, 103 et suiv. — Repoussé par Huniade devant Belgrade, 106. — Ses conquêtes, XIII, 453. — Sa fortune échoue contre Rhodes, 459; XII, 106. — Menace Venise, l'Égypte et Rome; la mort l'arrête au milieu de ses desseins, 108. — Contes atroces et absurdes débités contre ce grand prince par les moines et répétés par les historiens, 99; XIII, 453; XVI, 127; XXIII, 429; XXIV, 545; XXX, 567; XXXV, 240, 284. — N'eut jamais de maîtresse connue des chrétiens sous le nom d'Irène, 240. — Ses qualités, ses talents; témoignage favorable qu'en rend Philippe de Commines, son contemporain, XII, 100. — Fait étrange de l'usage qu'il fit d'une partie de ses navires pour la prise de Constantinople, *ibid.*

MAHOMET III, sultan, fils d'Amurat III. Barbaries qu'il commet à son avènement, XIII, 136. — Gouverne avec splendeur, et maintient la grandeur ottomane, *ibid.* — Dévaste la Hongrie et prend Agria en personne, *ibid.*, 549. — Meurt à la fleur de son âge et au milieu de ses conquêtes, 551.

MAHOMET IV, sultan, fils d'Ibrahim. Son grand-vizir prend Candie, XIII, 140 et suiv. — Comment force le prétendu messie Sabatei-Sevi à se faire musulman, 145. — Ses conquêtes en Pologne, 146. — Donne quatre couronnes à des princes chrétiens, 147. — Ses armes malheureuses devant Vienne, *ibid.*, 148. — Suite de disgrâces, *ibid.* et suiv. — Est contraint d'abdiquer l'empire en faveur de son frère Soliman, 149. — Vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail, *ibid.* — Autres détails relatifs à sa déposition et à sa mort, XIV, 8.

Mahomet ou le Fanatisme, tragédie de Voltaire, IV, 107 et suiv. — Crébillon en refuse l'approbation, 95. — D'Alembert la donne, *ibid.* — Ce qui est imité du *Marchand de Londres*, de Lillo, 96. — Protecteurs et ennemis de cette tragédie, 97 et suiv. — Autres détails sur les difficultés que l'auteur éprouva, et sur les manœuvres qui eurent lieu pour la faire interdire, I, 82. — Anecdote sur la première représentation qui eut lieu à Lille en 1741, 216. — Pourquoi retirée après la troisième représentation, IV, 99. — Remise au théâtre et reçue avec enthousiasme, *ibid.*; I, 82, 216. — Lettre de l'auteur au roi de Prusse à son sujet, XXXV, 557. — Éditions faites clandestinement, IV, 100; XXXVI, 165, 171, 172, 173. — L'auteur en fait faire une édition par les soins de César de Missy, 172, 176, 177, 180, 183, 186. — But de l'auteur dans cette composition, IV, 99; XXXV, 331; XXXVI, 157. — Fut persécutée en France et protégée à Rome, II, 2. — Dédicace au pape Benoît XIV, IV, 101. — Réponse du pape, 102. — Remerciement de Voltaire, 104. — Variantes de la pièce, 163 et suiv. — Envoi qui en est fait à Lanoue, auteur de *Mahomet II*, X, 526. — Changements et corrections qu'y fait l'auteur, et observations y relatives, XXXVI, 9, 10, 85, 86, 92, 93. — Ce qu'il en dit lui-même dans sa correspondance, XXXV, 256, 257, 324, 325, 331, 333, 344, 345, 354, 356, 376, 379, 380, 382, 385, 438, 444, 477, 479, 557 et suiv.; XXXVI, 1, 16, 156, 157, 165, 171. — Sentiment de Condorcet sur cette tragédie, I, 215, 216. — Avertissement, IV, 93. — Autre, des éditeurs de Kehl, 95. — Avis de l'éditeur (Voltaire) en 1743, 97 et suiv. — Opuscules critiques et paro-

dies auxquels cette pièce a donné lieu, 95. — Traduction qui en a été faite en italien par Cesarotti, XLIV, 174. — Comment l'auteur en distribue les rôles en 1740, XXXV, 382, 438. — Acteurs qui ont joué dans cet ouvrage, IV, 93, 94, 106. — Vers retranchés par ordre sous la Terreur, 139. — Notice bibliographique, L, 490.

Mahomet II, tragédie de Lanoue. Ce qu'en dit Voltaire, XXXV, 231, 235. — Voyez LANOUE.

Mahométans (les). — Voyez *Arabes*, *Maures*, *Musulmans* et *Turcs*.

Mahométisme. Était une religion très ancienne, XI, 216. — S'appela islamisme, 220. — Ses diverses sectes, 221. — S'est élevé plus haut que la religion chrétienne, XXVI, 546. — Réflexions sur cette religion, XXXII, 515, 574. — Voyez *Religion musulmane*.

MAI ou MAY, poète médiocre de la fin du XVIIe siècle. Vers et note qui le concernent dans la *Fête de Belebat*, II, 286. — C'est lui que Legrand, dans son *Roi de Cocagne*, a traduit sur la scène sous le nom de LA FARINIÈRE, *ibid.*

MAIGNAN (Emmanuel), minime. Professa les mathématiques à Rome; les avait apprises sans maître, XIV, 99. — Notice, *ibid.*

Maigre. Remarque sur ce nom donné à des poissons plus gras que des poulardes, XVIII, 53; XXV, 123; XXVI, 537. — Voyez *Carême* et *Jours gras*, *Jours maigres*.

MAIGROT, prêtre des Missions étrangères. Choisi par le pape pour présider à celle de la Chine, est nommé évêque de Conon, XV, 78. — Comment se comporte; absurdités de ses décisions, *ibid.* et suiv. — Son entretien avec l'empereur Kang-Hi, qui, pouvant le faire mourir de mort, se contente de le bannir, 80. — Calomnia Confucius et le traita d'athée, XI, 58.

MAIGROT, chancelier du duché de Bouillon. Lettres qui lui sont adressées sur quelques points du siècle de Louis XIV en 1767, XLV, 469. — En 1768, 530; XLVI, 186. — En 1771, XLVII, 323.

MAILLA, missionnaire jésuite. Ce qu'il rapporte au sujet de la triste fin de l'empereur de la Chine Hoaitzong et de toute sa famille, XIII, 165.

MAILLARD, cordelier prédicateur du XVIe siècle. Indécence de ses sermons; citations en preuve, XVII, 592; XLI, 276.

MAILLARD (Thomas), vicaire apostolique en Chine. — Voyez TOURNON.

MAILLÉ (Armand de), marquis de BRÉZÉ. Grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France sous Louis XIV, XIV, 22. — En 1646 est tué sur mer d'un coup de canon, *ibid.*

MAILLÉ DE BREZÉ (Urbain, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu. Maréchal de France et vice-roi de Catalogne; notice, XIV, 15.

MAILLÉ DE BREZÉ (Clémence), nièce du cardinal de Richelieu. Mariée au grand Condé; notice, XIV, 6.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François DESMARETS, marquis de). Se distingue dans la guerre de 1701, XIV, 18. — En 1739, dompte la Corse en trois semaines, XV, 412. — A la tête d'une armée en Westphalie, en impose à l'Angleterre et à la Hollande dans la guerre de 1741, 197. — Est fait maréchal de France, XIV, 18. — Passe d'Allemagne en Italie, XV, 235. — Y commande l'armée française pour l'infant don Philippe, 261. — Ses succès rapides, 262 et suiv. — Grands désastres dont ils sont suivis, parce que ses conseils ne sont pas écoutés, 264 et suiv. — Sa retraite en Provence avec les débris de l'armée française, 268. — A Anet en 1747, I, 315. — Notice, XIV, 18.

MAILLEBOIS (comte de), fils du précédent. Succès d'un expédient qu'il imagine pour chasser le roi de Sardaigne d'un retranchement, XV, 262. — Envoyé à Turin avec un traité d'armistice; arrive trop tard, XXXVI, 416. — Sa belle retraite après la défaite de Plaisance, XV, 266. — Il seconde le maréchal de Richelieu pour la prise de Port-Mahon, 339. — L'aide à faire échouer, en Hanovre, les projets du prince de Brunswick, 350. — Est rappelé, *ibid.* — Ce qu'en écrit l'auteur en 1776, L, 54.

MAILLET (Benoît de), consul au grand Caire. Auteur de *Lettres sur l'Égypte*, fort instructives, et de l'ouvrage intitulé *Telliamed;* notice, XIV, 99. — Son étrange imagination sur la formation des montagnes, XXIII, 225; XXVII, 140. — A prétendu que les hommes ont été des poissons, 141, 156. — D'où lui venait cette opinion, *ibid.* — A raison quelquefois; ce qu'il dit des Américains et des Canadiens, 184, 185. — Son système tourné en dérision, XXX, 517. — Plaisanteries y relatives, tant en vers qu'en prose, X, 174, 175, 424; XXI, 186. — Autres, sur l'anagramme de *Telliamed*, 331.

MAILLET DU BOULLAY (Nicolas-Charles), secrétaire de l'Académie de Rouen. Lettre qui lui est adressée en 1768, au sujet du grand Corneille, XLVI, 144. — Notice, *ibid.*

MAILLET-DUCLAIRON (Antoine). — Voyez DUCLAIRON.

MAILLY-NESLE (Louise-Julie, comtesse de). Sœur aînée de Mmes de Vintimille, de Lauraguais et de Châteauroux, et maîtresse, comme elles, de Louis XV, en 1739, XXXV, 315, 324; XXXVI, 141, 211. — Lettre qui lui est adressée en 1742, au sujet d'une lettre de l'auteur au roi de Prusse, qui courait alors, et dont toutes les expressions étaient falsifiées, 141.

MAILLY (François de), archevêque de Reims. Partisan de Rome dans les querelles du jansénisme, fait chanter un *Te Deum* à l'occasion de l'arrêt du parlement qui fait brûler par le bourreau deux de ses écrits, XV, 58. — Est fait cardinal, *ibid.*

MAIMBOURG (Louis), jésuite. Auteur de quelques histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Notices, XI, 256; XIV, 100. — Fut renvoyé des jésuites pour avoir écrit en faveur du clergé de France, *ibid.* — Couleurs fades dont il a enluminé les princes des temps passés, XVI, 388; XXIII, 352. — A fait des portraits recherchés et fleuris de héros qu'il n'a pas vus, XV, 122. — Fable absurde qu'il débite sur Léon l'Isaurien, XI, 256; XVI, 124. — Autre qu'il met sur le compte de l'empereur Othon III et d'une Marie d'Aragon, sa prétendue femme, XI, 385; XIII, 281; XXIV, 507. — Réfuté au sujet de l'assassinat du duc de Guise, XII, 534. — Ses calomnies contre les Vaudois persécutés, 332. — Repris sur ce qu'il dit de la prétendue intolérance de la Hollande à l'égard des seuls catholiques, XIII, 129. — Et au sujet des prétendus marchés secrets qui eurent lieu pour l'élection de Charles IV à l'empire, 403 et suiv. — Discours abominable qu'il prête à François Ier, au sujet du supplice des réformés, XV, 498, 499.

MAÏMONIDES, rabbin. Écrivit, au XIIIe siècle, contre la religion chrétienne; eut une très grande réputation, XII, 163; XXVI, 516. — A prétendu que ni Moïse ni Josué n'ont pu écrire les livres qui leur sont attribués, XI, 115.

Mainmorte (droit de). En quoi consistait et par quels moines fut exercé, XVII, 593; XVIII, 605, 606. — Origine du mot, et détails relatifs à cette sorte d'esclavage, I, 266 et suiv.; XV, 427; XXVIII, 355 et suiv., 371; XXIX, 361. — Prétendu de droit divin par ceux qui l'exerçaient; comment s'est établi, XLVII, 578 et suiv. — Tentatives en France pour abolir cette honteuse coutume, XV, 428. — Abolie en Savoie, *ibid.* — Requêtes de Voltaire à Louis XVI; mémoires et remontrances y relatifs. (Voyez *Mont Jura* et *Servitudes.*)

Maine (le). Incorporé par Louis XI à la monarchie française, XII, 123.

MAINE (Louis-Auguste de BOURBON, duc du). Enfant naturel et légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, XIV, 3. — De son éducation par Mme de Maintenon, 469. — Et par M. de Malézieu, V, 79, 80. — Son mariage avec une petite-fille du grand Condé, XIV, 464. — Général des galères de France, se démet de cette charge en 1694, 22. — Édit de 1714 qui le déclare héritier de la couronne à défaut des princes du sang, 480. — Dispositions qui le concernaient dans le testament de son père, cassé par le parlement, XVI, 55. — Arrêt de ce corps qui le nomme sim-

plement surintendant du roi, 56.—Édit rendu sous la régence, qui lui ôte le titre et les privilèges de prince du sang, 57. — Il entre dans le parti opposé au duc d'Orléans, 59. — Est dégradé, et privé de la surintendance et de l'éducation du roi, 63.— Honneurs et prééminence qui lui avaient été accordés, XXXII, 497.

MAINE (Louise-Bénédicte de BOURBON, duchesse du), petite-fille du grand Condé, épouse du précédent. Son mariage, XIV, 464. — Célèbre par son esprit et par son goût pour les arts, *ibid.*; III, 375. — Fut élevée par M. de Malézieu, V, 79, 80. — Fut l'âme d'un parti contre la régence du duc d'Orléans, XV, 156; XVI, 59, 62. — A joué le principal rôle dans l'*Iphigénie en Tauride* traduite d'Euripide, V, 81.— Séjour que Voltaire et la marquise du Châtelet font à son château d'Anet en 1747, I, 315 et suiv. — *L'Échange*, comédie de Voltaire, y fut représentée pour elle; prologue à ce sujet, *ibid.* et suiv., III, 253. — Ce qu'étaient les nuits blanches de Sceaux, XXI, 1. — Voltaire y fait représenter la *Prude;* prologue qui lui est adressé, IV, 392. — *Rome sauvée* est également jouée chez elle, V, 100. — Mot que lui dit Volaire sur Lekain, 201. — Vers que l'auteur lui écrit au nom du duc de *** sur un dîner manqué où elle devait assister, XXXII, 402. — Épître par laquelle *Oreste* lui est dédié, V, 79. — Autre en vers, sur la victoire de Louis XV à Laufelt, X, 338. — Impromptu sur sa correspondance avec Lamothe-Houdard, qui était aveugle, 484. — Madrigal sur ce que Voltaire occupait à Sceaux la chambre de Sainte-Aulaire, que la duchesse appelait son *berger*, 535. — Autres vers inédits du même, pour lui demander sa protection, *ibid.* — Joli impromptu composé pour elle, dans un souper, par Sainte-Aulaire, alors âgé de quatre-vingt-quinze ans, XIV, 126. — Pourquoi cette princesse excita Voltaire à faire la tragédie de *Rome sauvée*, I, 228; XXXVII, 42, 52. — Chanson qu'elle composa sur les prétendus miracles du diacre Pâris, IX, 63; XVIII, 268. — Couplet d'une chanson dont elle est l'auteur, cité par Mme du Deffant, XLIV, 93. — Lettre en vers et en prose qui lui est adressée en 1727, XXXIII, 176. — Autres, de 1749 à 1751, au sujet des pièces de *Catilina* et de *Sémiramis* de Voltaire. (Voyez *Table* du tome XXXVII.) — Notices qui la concernent, V, 79; XXXIII, 176; XXXVII, 42. — Autres détails, XXVIII, 307; XXXVII, 544.

MAINFROI, ou MANFREDI, ou MANFREDO. Bâtard de l'empereur Frédéric II, XIII, 201. — Fut peut-être son fils légitime, XI, 489. — Institué par son père prince de Tarente, et régent pour son frère Conrad, *ibid.*; XIII, 358. — Étouffe une révolte suscitée contre lui par Innocent IV, XI, 490. — Soupçonné d'avoir empoisonné Conrad, *ibid.*; XIII, 360.— Tuteur de son neveu Conradin, se déclare roi des Deux-Siciles, *ibid.*, 362; XI, 490.— Croisade publiée contre lui, 491. — Il insulte aux excommunications et aux entreprises d'Alexandre IV, XIII, 363. — Est dépouillé par Urbain IV, *ibid.*— Se soutient contre trois papes, XI, 492. — Tué à la bataille de Bénévent contre Charles d'Anjou, est privé de la sépulture des chrétiens, à l'instigation du légat du pape, *ibid.*; XIII, 364. — Sa veuve et son fils périssent en prison, 365. — Fut accusé d'incrédulité et d'hérésie, XI, 431.

MAINISSIER (chevalier de), secrétaire du général de Brux, Écossais au service de l'impératrice de Russie. Son voyage à Ferney en 1773; il est recommandé à Voltaire par le prince Henri de Prusse, XLVIII, 310. — Est auteur de la *Politique morale*, 335.

MAINTENON (Mme de). Détails de sa naissance et de ses aventures, XIV, 467.— Son premier mariage avec Paul Scarron, *ibid.* — Comment elle le définit, *ibid.* — Est chargée du soin des enfants naturels de Louis XIV, 468. — Ses lettres au roi sont l'origine de sa fortune, 469. — Commencement de sa faveur, 462.— Art qu'elle met dans sa conduite, 463. — Son prétendu rêve raconté à Mme de Montespan, *ibid.* — Ascendant qu'elle

prend sur Louis XIV; son mariage secret avec le roi; quels en furent les témoins, 466; XV, 110; XXXVII, 502.— Réflexions sur la singulière destinée de cette dame, XIV, 467; XXIII, 244 et suiv. — Son désintéressement dans son élévation, XIV, 470. — Seule distinction publique qu'elle se permit, 472. — Inspire de la dévotion au roi, *ibid.* — Fonde Saint-Cyr, dont elle fut elle-même la supérieure, *ibid.*, 473. — Lettre remarquable qu'elle écrivit à Mme de la Maisonfort, et qui peut servir à détromper de l'ambition, *ibid.* — Sa retraite à Saint-Cyr après la mort du roi; pension dont elle jouissait, *ibid.*— Sa mort, 473. — Fut malheureuse, au faîte de la grandeur, par cette grandeur même; mot d'elle à ce sujet, XV, 135. — Appuya auprès de Louis XIV les représentations et les larmes de Marie de Modène en faveur de son fils le prince de Galles, XIV, 340. — Contribua à faire reconnaître le Prétendant, *ibid.* — C'est un problème à résoudre que de savoir si, en cette circonstance, elle ne pensa pas mieux que tout le conseil du prince, 341. — Avec les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un État, 345. — Vers satiriques contre elle, insérés dans une édition falsifiée de *la Pucelle*, IX, 217, 218. — Fut faible et bigotte autant qu'ambitieuse, XIV, 469 et suiv. — Protégea la Guyon contre l'archevêque de Paris, XV, 65. — Lui défendit ensuite le séjour de Saint-Cyr, où elle l'avait admise, 66. — Abandonna Fénelon, 69. — N'osa pas soutenir le cardinal de Noailles contre le P. Le Tellier, XIV, 471; XV, 54. — Son indiscrétion fatale à Racine, XIV, 471. — Le P. Daniel cherche à lui plaire, XXIX, 418, 419. — Elle toléra les persécutions contre les protestants, mais n'eut certainement aucune part à la révocation de l'édit de Nantes, XXXVII, 557. — Assertion contradictoire sur ce fait, XXX, 394. — Avait vécu dans l'intimité avec Ninon; elles eurent toutes deux le même amant, et ne se brouillèrent pas, XXIII, 509. — Proposition qu'elle fit à son amie quand elle fut devenue toute-puissante, et réponse qu'elle en reçut, 510. — Singulière lettre d'elle à sa sœur, Mme d'Aubigné, sur l'économie domestique, XVIII, 456; XXI, 308. — Sa visite au couvent de Moret, pour voir une religieuse qui se disait fille de Louis XIV, XIV, 496. — Était née calviniste, et changea de religion, XXIII, 245. — Qui l'avait présentée à la cour, 244. — Visite qu'elle reçut du czar Pierre Ier, lors de son voyage en France, XVI, 568. — Singulière épigraphe d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui lui fut dédiée par l'abbé de Choisy, et note à ce sujet, XIV, 54. — Sonnet sur elle, XXXII, 550. — Sa devise, XXIX, 416. — Ses *Lettres* comparées à celles de Mme de Sévigné; en quoi elles en diffèrent, XIV, 100. — Et à celles de Mme de Montague, XXV, 163. — Par qui furent volées chez Racine, XXXVII, 521, 541. — Ses *Mémoires*, publiés par La Beaumelle, sont remplis de faussetés, XIV, 100. — Ne sont qu'un libelle contre elle et contre la maison de Noailles, XXIX, 259; XLVII, 377. — Ne contiennent que des choses triviales, des anecdotes entièrement défigurées ou controuvées, XXVI, 161 et suiv.; XXXIX, 52, 55, 56, 61, 65, 69, 70, 74, 80. — Mensonges absurdes qu'on relève dans cette compilation, XVII, 198; XIX, 363. — Dialogue philosophique où elle figure avec Ninon de Lenclos, XXIII, 497.

Mairan (Dortoüs de), secrétaire de l'Académie des sciences de Paris. Esprit subtil, IX, 392. — Occupe une place dans le *Temple du Goût*, VIII, 566. — Analyse de son mémoire touchant les forces motrices, XXXIV, 111. — Dispute sur les forces vives, entre lui et Mme du Châtelet, XXXVI, 22, 26, 31, 38. — En quoi avait raison contre Maupertuis, qui le maltraita, XX, 115. — Manœuvre de celui-ci contre lui, XXIV, 1. — Prétend que les Chinois descendent des Égyptiens, XXIX, 475; XLIII, 443. — Lettres qui lui sont adressées de 1724 à 1765. (Voyez

Tables particulières des tomes XXXIII à XXXVII, XL, XLI, XLIII.) — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1762, signalée, XLII, 195. — Sa mort en 1771, XLVII, 364, 372. — Notice, XXXIII, 407. — Possédait en profondeur ce que Fontenelle avait en superficie, XLVI, 357.

MAIRE (Charles-Antoine), jésuite. Directeur fanatique de l'évêque de Marseille, Belzunce, affaibli par l'âge, XV, 376. — Auteur d'un mandement contre les déistes, publié sous le nom de ce prélat, XXXIX, 229. — Ce qu'en dit Voltaire, auquel il avait donné ce mandement, *ibid.*

MAIRE (Jean). Lettres qui sont adressées à Dupont et à lui en 1769, au sujet des fonds placés par l'auteur chez le duc de Wurtemberg, XLVI, 379, 422. — Réponse que lui fait l'auteur à une demande d'emprunt, en 1772, XLVIII, 198. — Autre lettre en 1773, pour lui rappeler les engagements pris au nom du duc de Wurtemberg, 388.

Maires du palais. Quand commença leur autorité, XI, 270; XIII, 226.

MAIRET. Lutta longtemps contre le mauvais goût; est parmi nous le premier qui ait composé une tragédie régulière, IV, 493; V, 6; VII, 37; XXIV, 217; XXXI, 181; XXXII, 344, 369. — Sembla perdre cette gloire en écrivant contre Corneille des personnalités odieuses, XXXI, 208. — Lettre que lui fit écrire Richelieu pour terminer cette querelle, 208. — Fut supérieur, dans sa *Sophonisbe*, aux auteurs de son siècle, VII, 30 et suiv., 38; XIX, 45; XXIV, 217. — C'est contre lui que paraît avoir été fait le fameux sonnet de Corneille qui est appliqué communément à Scudéri, XXVI, 116; XXXI, 271.

MAIROBERT (Mathieu-François PIDANSAT de). Auteur d'une brochure sur la querelle de Voltaire et de Maupertuis, XXIII, 535. — Son affaire avec le marquis de Brunoi; son suicide, et note curieuse à ce sujet, XXXVIII, 179.

MAISONFORT (Mme de LA). Favorite de Mme de Maintenon, XV, 65. — S'emploie pour obtenir la liberté de la dame Guyon, sa parente, *ibid.* — Lettre remarquable que lui écrivit Mme de Maintenon sur l'ennui qu'elle éprouvait au sein des grandeurs, XIV, 473.

MAISONS (René de LONGUEIL, marquis de), surintendant des finances sous Louis XIV. Notice, XIV, 26.

MAISONS (Claude de LONGUEIL, marquis de), fils du précédent, président à mortier. Ce fut lui qui arrangea tout le plan de la régence, XXVIII, 339. — Avait parole d'être garde des sceaux, lorsqu'il mourut subitement, XV, 154; XXVI, 166.

MAISONS (Jean-René de LONGUEIL, marquis de). Président au parlement de Paris et petit-fils de René. Ses liaisons avec Voltaire, I, 212; XIV, 26. — Soins généreux qu'il prend de lui pendant sa petite vérole, X, 257; XXXIII, 100 et suiv. — Sa mort; regrets sur sa perte, 230. — Était ami de tous les arts; son admission dans le *Temple du Goût*, VIII, 574, 595. — Anecdote qui le concerne, XXXI, 3.

Maisons religieuses. Qu'en tout temps le prince est en droit de prendre connaissance de leurs règles, de les réformer ou de les abolir, et d'inspecter leurs biens et acquisitions, XVIII, 437. — Voyez *Couvents*, *Moines*, *Religieuses*, *Ordres monastiques*.

Maisons souveraines. Qu'il n'y en a pas une seule dont on puisse fixer l'origine, VII, 252.

Maisons-sur-Seine (château de). Voltaire y tombe malade, I, 198. — Incendie qui le consume, XXXIII, 104. — Anecdote singulière sur sa construction, qui fut le coup d'essai et le chef-d'œuvre de F. Mansard, XIV, 26, 505.

MAISTRE (J. de). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLVIII.

Maîtres (les). La violence et l'habileté ont fait les premiers; les lois ont fait ceux qui leur ont succédé, XX, 23. — Apologues indiens à ce sujet, 21, 22. — Qu'un esprit ferme est maître chez soi, V, 57. — Que le maître le plus dur est le plus suivi, XII, 305.

Maîtresse (une). Conduite que doit tenir avec elle un amant lorsqu'elle est in-

fidèle ou cruelle, IX, 126, 127. — Entretenue; sa vie, ses folles dépenses, X, 111. — Que les maîtresses des rois ont fait bien moins de mal à l'Europe que leurs confesseurs, XII, 539. — Épître de consolation à un ami sur la mort de sa maîtresse, X, 220.

Maîtrises. Leur suppression en 1775. — Voyez *Jurandes.*

Majesté (titre de). N'appartenait anciennement qu'à l'empereur, XIII, 547; XVIII, 113. — Était plutôt une épithète qu'un nom d'honneur affecté à la dignité impériale, XIII, 299. — Louis XI fut le premier roi de France à qui on le donna quelquefois, IX, 197; XII, 122; XVIII, 113. — Les états d'Orléans le refusèrent à Catherine de Médicis, *ibid.*; XII, 501; XV, 511. — Quand on commença à le donner aux rois d'Espagne, XVIII, 113. — Au XIV^e^ siècle, l'empereur Charles IV le donna au cardinal Colombier, XI, 541. — Fut affecté par tous les rois au XVI^e^, XII, 243. — La cour de France eut de la peine à le donner au grand Gustave, XIII, 591. — Ce n'est que depuis 1741 qu'il est donné à tous les rois par la chancellerie impériale dans le protocole de l'Empire, XV, 112.

MAJORIEN, empereur. Sage loi de l'Église dont il fit une loi de l'État, XII, 344.

Mal. Du mal dans l'animal appelé homme, XXVIII, 535. — Des romans inventés pour en deviner l'origine, 537; XXXVIII, 556. — De ces mêmes romans imités de quelques nations barbares, XXVIII, 538. — Des principaux dogmes des brachmanes y relatifs, XXIX, 170 et suiv. — Fables de l'antiquité sur le même sujet, XI, 17, 202. — Divers systèmes, XVII, 576 et suiv. — L'existence du mal physique et du mal moral est incontestable, 578; XXXVIII, 556. — Difficulté de la justifier, XXI, 135. — N'est pas nécessaire, IX, 471, 475; XXVIII, 450. — Ne prouve pas contre la bonté de Dieu, XXI, 564; XXVI, 319; XXX, 473. — Question si Dieu a pu l'empêcher, XX, 296, 299; XXVIII, 446. — Qu'il n'est pas de mal dont il ne naisse un bien, XXI, 90. — Que souverain mal est une chimère, XVII, 575, 579. — Qu'on recherche en vain l'origine du bien et du mal, IX, 473; XXIX, 170. — Observations sur une lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire à ce sujet, IX, 435 et suiv. — Examen des causes du mal sous un Dieu bienfaisant, 474 et suiv. — Qu'il y en a sur la terre infiniment moins qu'on ne dit et qu'on ne le croit communément, XX, 56. — Autres réflexions sur le mal physique et le mal moral, qui n'ont d'existence que par rapport à nous, XX, 226 et suiv.; XXIX, 341. — Quel est le plus grand des maux au physique comme au moral, XVII, 580.

Malabar (côtes de). Leur description, XXIX, 103 et suiv. — Les veuves malabares se brûlant sur le corps de leurs maris, XI, 188. (Voyez *Indes.*) — Le pain et le vin sont ignorés dans ce pays, XII, 370.

Malade imaginaire (le), comédie de Molière. Notice y relative, XXIII, 125 et suiv.

Maladies. Si la nature y agit plus que la médecine, pour guérir ou pour tuer, XIX, 52; XX, 26. — D'une maladie contagieuse qui désola l'Europe au XII^e^ siècle, XIII, 310. — Des effets physiques et moraux de la maladie, X, 246. — Danger du même remède appliqué à la même maladie dans divers individus, XXXIII, 103. — Que la maladie pédiculaire est une chimère, XIII, 262. — Longues maladies sont une espèce de mort, XXXIII, 122. — Ce qu'est la vie lorsque les maladies se joignent aux maux de l'âme, XXXVIII, 145. — Ce que la maladie a de bon, 220. — Des maladies dans la vieillesse, XLVI, 429. — De la ridicule charlatanerie de deviner les maladies par les urines, XLVIII, 537.

MALAFER ou MALAFAIRE, marchand bijoutier. Accusé faussement d'avoir ourdi avec Saurin la trame qui perdit J.-B. Rousseau, XIV, 88 et suiv.; XXIV, 354 et suiv.

Malaga (combat naval de). Fut la dernière époque de la puissance maritime de Louis XIV, XIV, 369; XV, 210.

MALAGRIDA, jésuite. Décide, avec les casuistes Alexandre et Mathos, que tuer le roi de Portugal Joseph Ier n'était pas même un péché véniel, XV, 396.— Ce prince ne peut le faire punir avec ses assassins, et sollicite vainement de Rome la permission de les juger, 397. — L'Inquisition condamne Malagrida au feu, non comme parricide, mais comme auteur d'un livre hérétique sur sainte Anne, mère de Marie, *ibid.* et suiv. — Réflexions relatives à cet arrêt, et autres détails, XX, 457; XXI, 586; XXIV, 278; XLI, 499, 542.

Malandrins. Bandes de brigands qui désolent la France au XIVe siècle, XII, 30. — L'empereur Charles IV obligé de marcher contre eux sur le Rhin, XIII, 416. — Du Guesclin s'en fait reconnaître chef, et les emmène en Castille, XII, 30 et suiv.

MALASPINA (George, marquis de). Accusé d'avoir empoisonné Léon X, est arrêté et se justifie, XIII, 485.

MALATESTA (marquis de). Défend Bologne assiégée par Barnabo Visconti, qu'il force à la retraite, XIII, 415.

MALAUSE (marquise de), attachée à la duchesse du Maine. Lettre qui lui est adressée en 1750, XXXVII, 127. — Sa mort, 283.

Malavilla, ville chrétienne de Hongrie. Prise et saccagée par les premiers croisés, XI, 442.

MALCRAIS DE LA VIGNE (Mlle), pseudonyme de DESFORGES-MAILLARD. — Voyez ce nom.

MALEBRANCHE (le P. Nicolas), de l'Oratoire. Est un grand rêveur, X, 267. — L'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit, XIV, 100. — Retombe, sans le vouloir, dans le système de Spinosa, X, 173. — A montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination, mais s'est perdu en voulant sonder la nature de l'âme, XIV, 101; XXVIII, 329. — La première partie de sa *Recherche de la Vérité* est un chef-d'œuvre, X, 206; XXI, 274. — Critique de sa vision en Dieu, 121. — Vers sur le même sujet, X, 267. — Ses petits tourbillons mous pour expliquer la lumière et les couleurs, 206; XXII, 446. — Ce que son système à ce sujet a d'erroné, *ibid.*, 473, 476. — Sa dispute célèbre avec Régis, 473. — Comment définissait l'homme, 190. — Ce qu'il pensait de la perception de nos idées, et à quoi se réduit son système à ce sujet, 205, 424. — Commentaire sur le développement qu'il a voulu donner à cette grande vérité que tout est en Dieu, XXVIII, 92. — Autres réflexions y relatives, XIX, 396; XXII, 205; XXVIII, 319. — Pourquoi son roman métaphysique a trouvé des lecteurs, XIX, 601. — Vers qui le caractérisent, X, 496. — Son opinion sur le péché originel, XX, 156. — Comment prouve la résurrection, 367. — Entrevit la philosophie des qualités occultes, mais ne sut pas s'arrêter sur le bord de l'abîme, XLVI, 205. — Comparé à Descartes, XIV, 101. — Par qui accusé d'athéisme, VIII, 471; IX, 466; XVII, 472. — Était peu connaisseur en poésie, 375. — Vers ridicules qu'on lui impute à tort, V, 208. — Peu de cas qu'il faisait de l'histoire, XXX, 393. — Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il a imaginé, XXXVI, 92. — Romancier subtil, XXXIII, 372. — A traité la philosophie avec une éloquence et une dignité de style qui le font regarder comme un modèle en ce genre, XXII, 265.

Maléficiés. Réputés ensorcelés, étaient exorcisés ou démariés, XIX, 446. — Grande question à leur sujet dans le droit canon, *ibid.* — Procès auquel leur état donnait lieu, 448 et suiv.

MALESHERBES (Guillaume LAMOIGNON de). Loué par l'auteur, VII, 247. — En 1754, Voltaire le prie de faire connaître au roi son désaveu de l'*Abrégé de l'Histoire universelle,* publié par Jean Néaulme, XXXVIII, 177, 178. — Réponse qu'il fait à cette lettre, I, 330. — Torts que Voltaire lui reproche à son égard, XXXVIII, 458, 464, 467, 471; XLI, 258. — Autres reproches sur ce qu'il soutenait les feuilles de Fréron, 214, 224. — A rendu service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en avait jamais eu,

XLIII, 15. — Réponse aux *Remontrances de la cour des aides*, rédigées par lui en 1771, XXVIII, 385; XLVII, 383. — Nommé ministre de la maison du roi; réflexion de l'auteur à ce sujet, XLIX, 329. — Félicité par Voltaire, qui lui demande sa protection pour Desprez de Crassy, 331. — Son portrait par Condorcet, L, 38, 39. — Confie son dessein de se retirer du ministère à Maurepas, qui le fait remplacer par Amelot, 39. — Suites auxquelles sa retraite donne lieu, *ibid.* et suiv. — Ce que dit le landgrave Frédéric de Hesse-Cassel, à propos de sa démission et de celle de Turgot, 25. — Lettres qui lui sont adressées de 1753 à 1775. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII, XLIX.) — Notice, XLIX, 190. — Voyez LAMOIGNON.

MALESPINA, historien napolitain. Ce qu'il rapporte à l'occasion des Vêpres siciliennes, XI, 493, 494.

MALET (Jean-Roland), de l'Académie française. Notice qui le concerne, XXXIII, 92.

MALEVILLE (Guillaume). De son *Histoire critique de l'Éclectisme*, où il a réfuté deux pages par deux tomes, XIX, 393.

MALÉZIEU (Nicolas de), instituteur du duc de Bourgogne, du duc et de la duchesse du Maine, V, 79. — Son éloge, *ibid.* — Ses connaissances profondes dans les arts de la Grèce, 80. — Éloge et représentation de sa traduction en prose de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, 81. — Ce qu'il blâmait dans l'*OEdipe* de Voltaire, *ibid.* — Homme d'une grande imagination et d'une immense littérature, VIII, 363. — Disait que les Français n'ont pas la tête épique, *ibid.* — Notice qui le concerne, V, 80; XIV, 101. — Les *Éléments de Géométrie de M. le duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince, *ibid.* — Ce qu'il disait à La Bruyère sur son livre des *Caractères*, 545. — Cité au sujet d'un entretien de Louis XIV avec Fénelon sur les principes politiques de ce prélat, XV, 70. — Autre éloge en vers, XXXIII, 177.

MALHERBE. Le premier des poètes français qui fut élégant, XXIII, 211. — Sa belle traduction de la strophe d'Horace, *Pallida Mors*, etc., 329. — Observations critiques sur quelques vers d'une de ses odes, XX, 460. — Vers ridicules et plats qu'on en cite, XIX, 148; XXXII, 181. — Obligation que lui eut la langue française, XIX, 184.

Malheur (le), grand maître de l'homme, II, 331. — Avantage que le sage sait en tirer, 571. — Est de toutes les conditions, IV, 215, 330; V, 346; IX, 382; XLVII, 542. — Qu'il n'y en a dans la vie qu'un seul, selon M^me^ du Deffant, XLIII, 197, 215. — A droit à nos bienfaits, IV, 215, 320. — On confie aisément les malheurs qu'on surmonte, II, 340. — Que le malheur extrême est au-dessus des lois, V, 353.

Malheureux (les). Sans peine exhalent leurs douleurs, II, 540. — S'unissent aisément, V, 128; IX, 285. — Quand leur courage égale leur infortune, V, 347. — N'ont point d'amis, IV, 399, 400; XXI, 241. — Qu'il est impossible d'être malheureux par la privation des biens dont on n'a pas d'idées, XXII, 469. — Qu'on l'est moins quand on ne l'est pas seul, et pourquoi, XXI, 75.

Malice. Vers qui la caractérisent, VIII, 229; IX, 572.

MALIJAC (de). Intermédiaire entre l'auteur et le marquis de Caumont, XXXIII, 387, 392, 401.

Malines (ville de). Troubles et guerres au sujet de sa propriété, entre le duc de Brabant et le comte de Flandre; elle reste à ce dernier, XIII, 398.

MALLARD, avocat à Paris. Soulève tout le corps d'avocats en faveur des Calas, XLII, 220.

MALLET (David), Écossais. Secrétaire et disciple de lord Bolingbroke, XXX, 222. — Note qui lui est attribuée, XXVI, 300. — Éditeur des OEuvres de son maître, XXIII, 547.

MALLET (l'abbé Edme), l'un des coopérateurs de l'*Encyclopédie*. Observations critiques sur son article *Enfer*, XVIII, 540 et suiv.; XXXIX, 211. — Éloge de son article *Figure* en arithmétique et en algèbre, XIX, 125.

MALLET (Paul-Henri). Jugement porté sur des vers dont il est l'auteur, XXXVII, 269. — Recommandé par Voltaire, en 1752, auprès de l'Académie de Lyon, 467. — Y est admis, 486, 490. — Recommandé, en 1764, auprès de l'électeur palatin, XLIII, 171. — Auteur d'une *Histoire du Danemark, ibid.* — Ce qu'en écrit encore Voltaire à Mme la margrave de Bade-Dourlach, et réponse de cette princesse, *ibid.*, 253. — Notice, XXXVII, 467.

MALLET (le conseiller), de Genève. Vend à l'auteur la propriété des Délices, XXXVIII, 337, 340. — Difficultés qu'il suscite à l'auteur à propos de l'église de Ferney, XLI, 302.

MALLET (Mme), à Ferney. Quatrain pour un portrait que la nièce de cette dame envoyait à sa famille, X, 592.

MALLET, avocat à Genève. Lettre de lui, regardée comme un monument de liberté, XLVI, 336. — Y proposait à d'Alembert d'établir le déisme sur la ruine de la superstition, 346.

MALLET DE BRESME. Auteur d'une tragédie de *Sylla;* ce qu'on en dit, XLVIII, 228, 233, 251, 258.

MALLET DU PAN (Jacques). Recommandé en 1769, par Voltaire auprès de l'avocat général Servan, XLVI, 423. — Et du landgrave de Hesse; ce qu'en dit ce prince, XLVIII, 32. — Professeur de littérature et d'histoire à Cassel, 79. — Auteur d'un *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres;* fragment cité, 120, 137. — Lettres qui lui sont adressées en 1772, 79, 137. — Autre en 1774, XLIX, 5. — Autre en 1777, L, 178. — Quitte la cour du landgrave de Hesse-Cassel, XLIX, 412.—Notice, XLVI, 423.

MALLEVILLE (Claude de), l'un des premiers académiciens français. Le seul sonnet de *la Belle matineuse* en fit un homme célèbre, XIV, 101.

MALMIGNATI (Jean). Auteur d'une *Henriade* italienne en vingt-deux chants, publiée en 1623, VIII, 10. — Son dénoûment est le même que dans celle de Voltaire, qui lui est postérieure d'un siècle, *ibid.*

MALOTRU (l'abbé). Ce qu'on en dit, XLII, 465.

Malplaquet (bataille de). Perdue, en 1709 par Villars et Boufflers contre Marlborough et le prince Eugène, XIV, 394. — Combien d'hommes y périrent, *ibid.* et suiv.; IX, 79.

Malte (île de). Donnée par Charles-Quint aux chevaliers que Soliman avait chassés de Rhodes, XIII, 115, 499. — Jadis florissante, n'était alors qu'un rocher stérile où l'on trouvait quelques restes de grandeur, 115. — Assiégée par trente mille Turcs, est défendue pendant quatre mois par sept cents chevaliers qui les forcent à se retirer, *ibid.* — Par qui rendue imprenable, 116. — Inscription en vers pour cette île, faite par l'auteur en examinant le plan des fortifications, XLIX, 405.

Malte (chevaliers de). Institution de cet ordre, XI, 449; XII, 133.

MALTOS ou MATHOS, jésuite et confesseur du roi de Portugal. Impliqué, en 1758, dans la conspiration contre ce prince, XV, 396; XXIX, 286; XL, 34.

MALVAUX (l'abbé de). Auteur de l'*Accord de la religion et de l'humanité*, libelle en faveur de l'intolérance, XXV, 42, 109, 111; XLII, 318. — Cet ouvrage jugé par Moultou, *ibid.*

MALVEZZI, nonce du pape à Bruxelles. Donne de l'argent à un jacobin d'Avesnes qui s'offrait à assassiner Henri IV, XVI, 3.

MAMAKI. Pseudonyme de Voltaire pour la publication du *Taureau blanc*, XXI, 483.

Mamelucks, milice de Circassie. Par qui instituée, XI, 471. — Ce que signifiait ce nom, XII, 445. — Maîtres de l'Égypte depuis nos dernières croisades, quel gouvernement ils y établissent, XI, 477; XII, 445. — Ce gouvernement leur est enlevé par Sélim Ier, 447.

MANASSÉ, roi de Juda. Fait périr le prophète Isaïe par le supplice de la scie, XI, 123.

MANCHESTER, général parlementaire opposé à Charles Ier. Entraîné dans la fuite de son corps, comment est ramené par Cromwell au combat, XIII, 68. — Pourquoi abdique le généralat, 69.

Manchon (un) brûlé par une dame, parce

qu'il n'était plus à la mode. Vers à ce sujet, X, 506. — Voyez Flamarens.

Mancini. — Voyez cardinal Mazarin et duc de Nevers.

Mancini (Mlle), l'une des cinq nièces du cardinal Mazarin. Mariée au duc de Mercœur, XIV, 219.

Mancini (Olympe), seconde nièce de Mazarin. Mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène, XIV, 347. — Voyez comtesse de Soissons.

Mancini (Marie), troisième nièce du cardinal. L'un des premiers goûts de Louis XIV, XIV, 422. — Conférence à son sujet entre la reine mère et le cardinal, 219. — Avait été refusée en mariage à Charles II, roi d'Angleterre, *ibid.* — Réponse touchante qu'on cite d'elle à Louis XIV, XXXII, 282. — Sa rupture avec le roi, sujet d'allusion dans la tragédie de *Bérénice*, XIV, 436. — Mariée depuis avec le connétable Colonne, IX, 211; XIV, 422. — D'une lettre au roi qui lui est faussement attribuée dans les Mémoires de Mme de Maintenon, XVII, 198.

Mancini (Hortense), quatrième nièce du cardinal, mariée au duc de La Meilleraye, qui prit depuis le nom et les armes de Mazarin. — Voyez duc de Mazarin.

Mancini (Marie-Anne), cinquième nièce du cardinal, mariée au duc de Bouillon. — Voyez Bouillon.

Manco-Capac. Passait au Pérou pour fils du Soleil, XI, 11, 12, 15. — Tragédie française dont il est le héros, XLII, 500. — Voyez Le Blanc du Guillet.

Mandarin (un) discutant avec un jésuite. Sa profession de foi, XXVII, 32.

Mandat-Grancey (M. Charles de). Les *Lettres de Voltaire au conseiller Le Bault*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v.

Mandelot, gouverneur de Lyon sous Charles IX. Sa correspondance avec ce prince, lors des massacres de la Saint-Barthélemy, et note y relative, XV, 529.

Mandements. Ce que les évêques ne manquent jamais d'y mettre, XVII, 497. — D'un singulier mandement de l'archevêque d'Arles, en 1763, qui contenait une chanson contre le parlement de Paris, lors des querelles du jansénisme, XVI, 76.

Mandement du R. P. en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande. Facétie faisant allusion aux querelles du clergé et du parlement en 1765; et. Avis du nouvel éditeur, XXV, 345 et suiv. — Notice bibliographique, L, 549.

Mandeville, auteur de la *Fable des Abeilles.* Est le premier qui ait voulu prouver que l'envie est une fort bonne chose, XVIII, 557. — Précis en vers de sa fameuse fable, XVII, 29. — Traits divers qu'elle a fournis à Voltaire pour sa satire intitulée *le Marseillois et le Lion*, X, 140.

Mandeville (histoire de lady *Julie*). Le meilleur roman peut-être qui ait paru en Angleterre, depuis *Clarisse* et *Grandisson*, XXV, 181.

Mandog. Créé par Innocent IV roi de Lithuanie, relevant de Rome, XI, 434.

Mandragore (*la*), comédie de Machiavel. Ce qu'on en dit, XII, 246; XVII, 243, 394; XXI, 473.

Mandragores. Leur prétendue propriété prolifique, XXX, 47. — Comment sont peut-être la première origine des Priapes, 48.

Mandrin. Le plus magnanime des contrebandiers, XXX, 545. — Son prétendu Testament, attribué à Voltaire, est du chevalier Goudar, XIX, 31. — Mention que l'auteur en fait dans sa Correspondance, XXXVIII, 316, 319, 321, 328. — Comment de voleur passe conquérant, *ibid.*, 320. — Près de Prangins en 1755, 334. — De prétendus voleurs conduits par sa sœur sont supposés infester le pays de Gex en 1765, XLIII, 450, 451, 452, 455, 461. — Note qui le concerne, XXXVIII, 316.

Manès. Religion nouvelle qu'il forma dans Alexandrie, XVIII, 246. — Voyez *Manichéens* et *Manichéisme.*

Manfredi (la famille). Avait droit de réclamer Faenza sur le saint-siège, XXVII, 209. — Infâme traitement que César Borgia fit éprouver au jeune

Astor, qui en était membre, *ibid.*; XII, 188.

MANFREDI ou MANFREDO. — Voyez MAINFROI.

Manichéens. Secte composée des anciens principes des Persans et de quelques dogmes du christianisme, XVIII, 246. — Tolérés d'abord, puis proscrits par Dioclétien, *ibid.* — Édit qu'il rendit contre eux, à la sollicitation des chrétiens, XXVI, 273. — Accusés de profanations sacrilèges par saint Cyrille et par saint Augustin, XIX, 222; XX, 609. — Justifiés par Athénagore et par saint Fortunat, *ibid.*, 610. — N'ont jamais rendu de culte au mauvais principe, XI, 192. — Vaine hypothèse par laquelle ils expliquent la cause du bien et du mal, XVII, 577. — Massacrés par milliers par ordre de l'impératrice Théodora, se joignent aux Sarrasins et ravagent l'Asie Mineure, XI, 321; XIX, 339; XXVI, 294. — Quand ce nom a été donné à tous les hérétiques, 295; XI, 379. — Ceux brûlés à Orléans au XI^e^ siècle, 380; XV, 497.

Manichéens (les trois évangiles des). Rapportés, XXVII, 458.

Manichéisme (le). Son origine, XI, 202; XVIII, 246. — En quoi consiste toute sa théologie, XXVIII, 322. — Pourquoi il a eu un si grand parti, XX, 297. — De son *Histoire*, par Beausobre, XIV, 39.

Manières (les Trois), conte en vers par Voltaire, X, 30. — Apprécié par M^me^ du Deffant, XLIII, 153, 163.

Manifeste en faveur du prince Charles-Édouard. Composé, en 1745, par Voltaire au nom du roi de France, XXIII, 203.

Manille, capitale des îles Philippines. Prise par les Anglais, malgré la protection des saints et saintes qui devaient la défendre, XV, 373.

Manlius, tragédie de La Fosse. Comparée avec la *Venise sauvée* d'Otway, II, 316. — Pièce digne de Corneille, XXII, 250. — Observations critiques y relatives, XXXVII, 295.

Manneken-pisse. Une des fontaines de Bruxelles; ce qu'on en dit, XXIX, 187.

MANNORY (Louis), avocat. Auteur d'une apologie d'*Œdipe*, II, 9. — Lettres qu'il écrit à Voltaire, en 1744, pour lui exposer sa misère et en solliciter des secours, XXXVI, 294, 329. — Avait été obligé par l'auteur, et fit contre lui un libelle, IX, 427; XXII, 76; XXIV, 119; XXXVI, 294, 479, 495; XXXVIII, 148. — Plaide contre Voltaire dans son affaire avec Travenol, XXXVI, 462, 477. — Réimprime dans son plaidoyer les libelles condamnés à être lacérés, 479, 482. — Moyen employé par l'auteur pour lui fermer la bouche à l'audience, 494. — Lettre qu'il écrit à Voltaire, en 1747, en réponse à un mémoire dans lequel il était représenté comme son obligé, 480 et suiv. — Sortie contre lui, au sujet du recueil de ses plaidoyers, IX, 555.

MANSARD (François). L'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, XIV, 505. — Le château de Maisons fut son coup d'essai et son chef-d'œuvre, 26, 152, 505. — Choisi d'abord pour la construction du Louvre, pourquoi depuis en fut exclu, *ibid.*

MANSARD (Jules-Hardouin), neveu du précédent, et surintendant des bâtiments sous Louis XIV. A fait une fortune immense, XIV, 152. — A construit la belle chapelle des Invalides; n'a pu déployer tous ses talents dans celle de Versailles, *ibid.*

MANSFELD. — Voyez JEAN, comte de MANSFELD.

MANSFELD (Pierre, comte de), gouverneur de Luxembourg. Comment faillit à prendre Metz, XIII, 529.

MANSFELD (Ernest, comte de), fils naturel du précédent. L'un des soutiens de la maison Palatine et des protestants contre la maison impériale, XIII, 2, 46, 561. — Proscrit par Ferdinand après la défaite de Prague, 562. — Conserve sa petite armée malgré la puissance autrichienne, 563. — Fait la guerre en partisan habile, *ibid.* — Ravage l'Allemagne sans faire de bien à l'électeur, *ibid.* — Était un homme extraordinaire; son caractère, 564. — Pressé par l'électeur lui-même de l'abandon-

ner, passe en Lorraine et en Alsace, *ibid.* — Secrètement appuyé par les princes protestants, reparaît dans l'Allemagne, 566. — Attaque l'empereur en Hongrie; les maladies détruisent son armée; il meurt de la contagion, *ibid.* — Aventurier qui ne servit qu'à désoler une partie de l'Allemagne, et auquel le cardinal de Richelieu fournit de l'argent, 2, 46.

MANSFELD (Agnès de), religieuse. Son mariage secret avec Gebhard de Truchsès, archevêque de Cologne, XIII, 544. — L'épouse ensuite publiquement, et se retire avec lui à la Haye, 545. — Par qui cette union est traitée de sacrilège, 210.

MANSTEIN (général). Poméranien devenu Russe, et qui quitta depuis le service d'Élisabeth pour celui de Frédéric, XXXIX, 529. — Voltaire, étant à Potsdam, corrige ses *Mémoires de Russie*, I, 94; XXXIX, 529; XL, 50; XLVII, 249. — Il attribue à l'auteur un propos de Maupertuis sur le roi de Prusse; notice qui le concerne, XL, 50. — Autres détails, XXXIX, 294, 529.

MANTEL, commandant de la brigade des invalides de Ferney. Ce qu'en dit l'auteur, qui demande pour lui la croix de Saint-Louis, L, 387.

MANTOUAN (Baptiste), général des carmes au XV^e^ siècle, et poète latin. Ses vers sur l'avidité du clergé, cités et traduits, XX, 491.

MANTOUE (duchessse de), vice-reine du Portugal. Chassée de Lisbonne, lors de la révolution en faveur de la maison de Bragance, XIII, 35.

Mantoue (ville de). Passe, de tyrans en tyrans, jusqu'à la maison de Gonzague, qui s'y établit au XIV^e^ siècle, XII, 8; XIII, 463. — Érigée en duché par Charles-Quint, XII, 262; XIII, 499. — Surprise et saccagée par les troupes de Ferdinand II, 47, 569. — Devient patrimoine autrichien, XV, 180. — Ses ducs. (Voyez CHARLES et GONZAGUE.)

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. Alarmes que lui inspirent les croisés, XI, 451. — Dispute théologique dans laquelle il ménage les musulmans, 460. — Son fils. (Voyez ALEXIS II.)

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur de Constantinople. Donné en otage à Amurat par son père Jean I^er^ Paléologue; sert contre les chrétiens, XII, 87. — Devenu empereur, implore les rois de l'Europe contre Bajazet, 88. — Séjourne deux ans à Paris, tandis que sa capitale est bloquée, *ibid.* — Appelle Tamerlan à son secours, 89. — Lui envoie des ambassadeurs à Samarcande, 92.

MANUEL, intendant général de la république de Berne. Lettre que l'auteur lui écrit en 1776, au sujet des négociations du pays de Gex pour la fourniture du sel, XXXII, 618.

Manufactures. Leur état en France sous Louis XIII, XIII, 31. — Leur accroissement sous Colbert, malgré les règlements ridicules et tyranniques de ce ministre, XIV, 501 et suiv. — Manufactures des glaces des Gobelins, de la Savonnerie, de Beauvais, Sedan, Lyon, etc., 502.

MANZON (J.). Traduit l'ouvrage de Pilati de Tassulo, *di una Riforma d'Italia*, XLVI, 134.

Maquereau (un). Comment s'appelle à la cour, IX, 27.

MARANA (Jean-Paul), Génois. Principal auteur de l'*Espion du Grand Seigneur*, plus connu sous le nom de l'*Espion turc*, XIV, 106; XXVI, 122.

MARAT (Jean-Paul), auteur d'un livre intitulé *De l'Homme*, où il traite des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme. Observations critiques sur cet ouvrage, XXX, 382 et suiv.

Marathon (bataille de). Notice historique y relative, X, 436. — Comparée à celle de Poitiers, *ibid.*

Marâtre (une). Ce dont elle est capable, IV, 200, 201. — Plaintes d'une marâtre contre sa belle-fille, VI, 18.

Marattes (les), peuple de l'Inde. Y sont presque seuls libres, XV, 328; XXIX, 114. — Ainsi que les Suisses, se vendent à ceux qui les achètent, *ibid.*; XV, 328. — Sont employés tour à tour par chaque parti dans tout le Mogol, 355; XXIX, 96. — Promettent à Lally un secours qu'ils ne lui envoient point parce qu'il

manquait d'argent, XV, 364. — En 1771, chassent Abdalla de Delhi, et pillent à leur tour cette ville, XXIX, 205. — Détrônent Sha-Géan, 206.

MARAVIGLIA, ministre secret de François Ier auprès de François Sforze, qui lui fait trancher la tête, XII, 269; XIII, 502.

MARBEUF (marquis de). Aide le comte de Vaux à soumettre la Corse, XV, 415.

Marbres de Paros ou d'*Arundel*. — Voyez *Arundel*.

MARC-ANTONIN, empereur. Sa loi humaine concernant les suicides, XXV, 569. — Querelle importante à son sujet, XXI, 357 et suiv. — Sublimité de sa morale et de ses maximes, X, 155. — En quoi supérieur à Épictète, XXVI, 90. — Comment traité par les théologiens, XX, 574.

MARC-AURÈLE, empereur. Son opinion sur la Divinité, XIX, 414, 415. — Son raisonnement philosophique sur les fables des enfers, XVIII, 541. — Calomnie des légendaires, qui l'ont faussement accusé de persécutions contre les chrétiens, XI, 227; XX, 40. — Bien qu'on en dit, IX, 449; X, 303; XXI, 564. — Mis en scène dans les *Trois Empereurs en Sorbonne*, X, 151 et suiv. — Dans la *Paix perpétuelle*, XXVIII, 111 à 119. — Dans un Dialogue philosophique sur Rome ancienne et Rome moderne, XXIII, 479.

Marc-Aurèle et un Louangeur. Pièce de vers, XXXVII, 327.

MARC-PAOLO, Vénitien. Fameux par ses voyages dans la Chine, dont le nom était alors ignoré, et qu'il appelle le *Catai*, XI, 484. — Connut le Japon dès le XIIIe siècle, mais on ne crut point les vérités qu'il annonçait, XII, 362. — Impression que fit sur Christophe Colomb la relation de ce voyage, *ibid.* — — Ce qu'il raconte des anthropophages de Tartarie, 389; XVII, 265. — Observations et détails qui le concernent, XXIX, 458. — Singulière description qu'il donne de la prétendue ville de Kinsay, 459. — Édition récente de la relation de son voyage, XI, 484.

Marc d'argent. Sa valeur successive sous Louis XIII, XIV, 171. — Sous Louis XIV, 526. — Sa valeur intrinsèque, 519. — Voyez *Marques* et *Monnaies*.

MARCA (Pierre de), archevêque de Paris. Auteur de la *Concorde de l'Empire et du Sacerdoce*, XIV, 101. — Était veuf et avait plusieurs enfants lorsqu'il entra dans l'Église, *ibid.*

MARCASSUS, fils de Pierre, auteur de l'*Histoire grecque*, et ami de P. Corneille et de Molière. Anecdotes qu'il raconte à Voltaire à leur sujet, XXIII, 108; XLI, 427.

MARCEL, centurion. Séditieux dont on a fait un saint, XXVIII, 110. — Fut puni pour délit militaire, et non pas comme chrétien, XVIII, 386; XXVI, 142, 265. — En quoi son zèle ne fut pas sage, XXIV, 485.

MARCEL. Sa Relation des choses merveilleuses et des Actes des apôtres Pierre et Paul, ainsi que des prestiges de Simon le Magicien, XXVII, 542 et suiv. — A répété les impostures d'Abdias; particularités qu'il y a ajoutées, XXVI, 250, 545; XLVI, 568.

MARCEL II (Cervin), pape. Son exaltation, XIII, 205. — Ne siége que vingt et un jours, *ibid.*

MARCEL (Étienne), prévôt des marchands de Paris. Parle au nom du tiers état, aux états généraux de 1355, XII, 25. — — Ses massacres, à l'instigation de Charles le Mauvais, 26.

MARCEL (Guillaume), avocat. De son *Histoire de la Monarchie française*, XLVI, 116.

MARCEL, le maître à danser. Sa *Lettre à J.-J. Rousseau*, XLII, 499. — Cité par Helvétius dans son livre de l'*Esprit*, XLVIII, 247.

MARCHAND (Jean-Henri), avocat. Auteur d'un prétendu *Testament politique de Voltaire*, XLVII, 404; XLVIII, 118, 119. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XLVII, 258. — Voltaire lui envoie sa médaille pour son cabinet, XLVI, 328. — Auteur de la *Requête du curé de Fontenoy*, libelle, VIII, 372; XXXVI, 372, 375. — Ce qu'on en dit, XLVII, 404, 407; XLVIII, 37, 118, 119.

MARCHANT. — Voyez LA HOULIÈRE.

MARCHANT, fermier général. Parent et débiteur de Voltaire, qui exerce des poursuites contre lui, XLIX, 176; L, 175. — Ce qu'on en dit, 459.

MARCHANT DE VARENNE, cousin issu de germain de Voltaire. Derniers devoirs qu'il lui rend, I, 431, 436, 439, 452.

MARCHETTI, poète italien. Notice, XXXVI, 338.

Marchiennes (ville de). Dépôt des magasins de l'armée du prince Eugène en 1712, XIV, 408. — Assiégée et prise par Villars, 409.

MARCILLY, docteur en Sorbonne. Approbation qu'il donne à l'ouvrage de dom Calmet sur les vampires, XX, 547.

MARCION (évangile de). Ce que c'était, XXVII, 459.

Marcionites (les), l'une des premières sociétés chrétiennes. Pratiquait le baptême des morts; détails à ce sujet, XVII, 541.

MARCULFE, moine français du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. Citation de ses célèbres *formules*, XI, 282, 292. — Éditions de son Recueil des formules de tous les actes publics et privés, 282.

MARCY (de), de Cernay-la-Ville. Lettre que l'auteur lui écrit en 1771 pour le prier de rapporter l'affaire des serfs de Saint-Claude, XLVII, 443.

Mardick. Vendu par Charles II d'Angleterre à Louis XIV, et à quel prix, XIV, 230. — Ce roi y fait construire un port que le gouvernement anglais l'oblige ensuite à démolir, 413 et suiv.

MARDOCHÉE (le Juif). Son histoire avec Aman et réflexions critiques à ce sujet, XXX, 258 et suiv.

MARDONIUS, chef de l'armée persane à Platée. Qu'un Perse n'a jamais pu s'appeler ainsi, X, 436.

MARÉCHAL (George KEITH, plus connu sous le nom de milord), Écossais, ministre de Prusse en France en 1751. Notices qui le concernent, XXXVII, 307; XXXVIII, 46. — M^me^ Denis lui écrit pour réclamer ses bons offices en faveur de Voltaire arrêté à Francfort; sa réponse, XXXVIII, 46. — Autre lettre qu'elle lui écrit au sujet du contrat d'engagement réclamé par Frédéric, 48. — Son séjour aux Délices en 1756, XXXIX, 135. — Sa mission en Italie en 1759, XL, 25, 28. — Lettre que l'auteur lui écrit à l'occasion de la mort du maréchal Keith, son frère, 185. — Dans quels termes Frédéric en parle, XLIX, 353, 388. — Anecdote plaisante à son sujet, 591.

Maréchaux de France. Liste de ceux qui sont morts sous Louis XIV ou qui ont servi sous lui, XIV, 13 et suiv. — Quand ils commencèrent à entrer dans le corps de la marine, 512. — Qui leur fit donner le titre de *Monseigneur*, XVIII, 145.

Marées. Quelle en est la seule cause évidente, XXII, 562 et suiv. — Réfutation de ceux qui prétendent en assigner la cause finale, 565; XVIII, 20, 50, 102; XXVII, 138. — Expériences qui ont fondé l'opinion ancienne et vraie que la lune est une principale cause du flux et reflux, XIX, 423 et suiv.; XLVI, 203. — Éclaircissement sur cette matière, XXII, 274.

MARENZI (Jean), auteur de traductions italiennes de *Zaïre* et de la *Henriade*. Lettres qui lui sont adressées en 1769 et 1770, VIII, 11; XLVI, 516, 554.

MAREST, jésuite. Imbécillité qu'il raconte au sujet des naturels de la Louisiane, XXX, 423.

MARET (Hugues), docteur médecin et secrétaire perpétuel de l'Académie à Dijon. Auteur d'un *Éloge* de Le Goux de Gerland, XLIX, 194. — Lettres qui lui sont adressées de 1772 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVIII à L.)

Marfée (bataille de *la*). Gagnée par le comte de Soissons, près de Sedan, contre les troupes du roi, XIII, 27.

MARGAT, jésuite. Auteur de *Tamerlan*, libelle infâme contre le régent, XXXV, 288.

MARGENCY (Adrien QUIRET de), l'un des auteurs du *Voyage d'Éponne*, en vers et en prose. Lettre qui lui est adressée en 1758, XXXIX, 459.

Marginer. Mot expressif que Voltaire juge à propos d'introduire dans la langue, XLIII, 387.

MARGITÈS. Calomniateur d'Homère, II, 14.
MARGON (l'abbé). Auteur des faux *Mémoires de Berwick*, XIV, 14. — A fabriqué aussi les deux derniers volumes des *Mémoires de Villars*, 142; XXXIII, 475.
Margouillistes. Secte composée de la plus basse canaille du parti janséniste, dont Damiens aurait fait partie, XXXIX, 179, 181.
MARGUERITE D'ANJOU, fille de René, roi de Naples. Mariée au roi d'Angleterre Henri VI, XII, 204. — Se souille, pour régner, de l'assassinat du duc de Glocester, 205. — Délivre son mari prisonnier du duc d'York, 206. — Générale de son armée, est battue par Warwick et obligée de fuir avec son fils, *ibid.* — Rassemble une armée et bat le duc d'York, 207. — Bat Warwick et délivre le roi son prisonnier, *ibid.* — Ne peut être reçue dans Londres, qui tient pour le parti opposé; se retire dans le nord pour fortifier le sien, *ibid.* — Apprend que son mari est déposé, et réunit ses efforts contre Warwick; est battue par lui et abandonnée, 208. — Fuit en Écosse, repasse en France, obtient des secours et, après une nouvelle défaite, se sauve chez René d'Anjou, son père, qui ne peut que la plaindre, 209. — Dix ans après, repasse en Angleterre et se ligue avec Warwick, qui faisait alors la guerre à Édouard IV, 210. — Défaite par ce prince, est conduite à la Tour de Londres, *ibid.* — On lui laisse la vie; elle est rachetée par Louis XI; sa mort, 211. — Avait combattu dans douze batailles pour son mari et pour son fils, *ibid.* — Mise au rang des plus célèbres héroïnes françaises, 206; XVII, 129.
MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien. Élevée à la cour de Charles VIII, roi de France, auquel son père espérait la marier, XIII, 204, 462. — Mariée à Jean, fils de Ferdinand, roi d'Espagne, et depuis à Philibert, duc de Savoie, 204. — Nommée gouvernante des Pays-Bas, 470. — On a encore la lettre que lui écrivit l'empereur Maximilien, quand il voulut se faire pape, 474. — Fit la ligue de Cambrai et celle de Malines, 475.
MARGUERITE DE BOURGOGNE, femme de Louis le Hutin. Accusée d'adultère, est jugée en cour des pairs, et périt par le cordeau, XII, 14; XV, 462, 463.
MARGUERITE DE CARINTHIE, dite *la grande Bouche*, femme du jeune Jean de Luxembourg. Accuse son mari d'impuissance; guerre qu'occasionne la rupture de son mariage, et accommodement singulier qui le termine, XIII, 399 et suiv. — Ridicules accusations contre elle, au sujet du prétendu empoisonnement de Louis de Bavière, 405. — Après la mort de son mari, ennemie de la maison où elle était entrée, donne à Rodolphe, duc d'Autriche, tous ses droits sur le Tyrol et ses dépendances, 415. — Grande division qu'elle occasionne entre les maisons de Bavière et d'Autriche, *ibid.*
MARGUERITE D'ÉCOSSE. Vers sur le baiser qu'elle donna à son poète Alain, pendant qu'il dormait, II, 294.
MARGUERITE DE HOLLANDE (la comtesse). Mariée à l'empereur Louis V, de Bavière, XIII, 202, 392. — Sœur de Jean de Brabant, hérite de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, *ibid.*, 402.
MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Phalsbourg, sœur du duc Charles IV. Épouse à Nancy Gaston, duc d'Orléans, XVI, 29. — Est décrétée par le parlement de Paris comme coupable de rapt, 30. — Son mariage, d'abord annulé par une loi civile que promulgue l'assemblée du clergé, puis enfin reconnu, 31. — Autres détails, XIII, 17, 21 et suiv.
MARGUERITE DE NAVARRE, sœur de François Ier. Aïeule de Henri IV, VIII, 76. — Toute sa cour était calviniste, XII, 332.
MARGUERITE DE PARME, bâtarde de Charles-Quint. Mariée d'abord à Alexandre de Médicis, XIII, 504. — Puis à Octave Farnèse, 507. — Gouvernante des Pays-Bas à l'époque de la fondation de la république des Provinces-Unies, XII, 466.
MARGUERITE DE SAVOIE. Anecdote sur cette

princesse, promise à Louis XIV, XXVI, 359.

MARGUERITE DE VALDEMAR, reine de Danemark et de Norwège, surnommée *la Sémiramis du Nord*. Conquiert la Suède, et fait un seul royaume de ces trois vastes États, XII, 226; XIII, 424; XVI, 147.

MARGUERITE DE VALOIS, sœur de Charles IX. Mariée à Henri IV, VIII, 34, 75, 270. — Difficultés que fit le pape à cette occasion, 75. — Sauve la vie à plusieurs gentilshommes lors des massacres de la Saint-Barthélemy, 86, 272. — Se déclare contre son époux, lors de la bulle fulminée par Sixte-Quint, XII, 532. — Veut s'emparer de l'Agénois; en est empêchée par lui, *ibid.* — Est enlevée du château d'Usson par Guise le Balafré, XV, 556. — Son divorce, et détails y relatifs, XVI, 1 et suiv. — Anecdote qui la concerne, XVII, 212. — Vers sur elle, XXXII, 550.

MARGUERITE D'YORK, sœur d'Édouard IV et veuve de Charles le Téméraire. Reconnait pour son neveu le fourbe Perkin, XII, 216.

MARGUERITE-LOUISE, femme de Côme de Médicis. Abandonne son mari, et se retire en France, XIV, 5.

Mariage. Le plus grand des maux ou des biens, XIII, 460. — Vers sur sa célébration, X, 283, 289. — Suites trop ordinaires d'un mariage peu réfléchi, V, 51. — Cantatille sur ses dangers, IV, 300. — Que se marier par amour est une folie, VI, 43. — Épître à Mlle Lubert, à l'occasion d'un mariage manqué, X, 298. — Des lois juives en ce qui le concerne; ce qu'en disent le *Lévitique* et le *Deutéronome*, XII, 313. — Des frères qui ont épousé leurs sœurs ou belles-sœurs, XXVI, 538. — Des mariages contractés entre des personnes de différentes sectes, et des prohibitions à ce sujet, XX, 27 et suiv.; XXVIII, 555; XXX, 566. — Des mariages entre cousins germains, 567. — Singuliers cas de conscience à l'occasion du mariage, XXIV, 98, 99; XXVI, 126, 127. — Dispenses de divers degrés, comment tarifées par la cour de Rome, XVIII, 446. — Abus qu'elle en a fait, XXVII, 566. — Taxes que l'on payait à l'Église pour en obtenir la consommation; arrêts du parlement de Paris intervenus à cet égard, XX, 488. — Tarif des droits exigés par le clergé pour la célébration, 489 et suiv. — Arrêt du parlement de Paris sur la nécessité de deux testicules apparents pour pouvoir le contracter, 503. — Débats au concile de Trente sur son indissolubilité, XII, 523. — Mémoire sur ce que l'indissolubilité de ce lien a d'absurde, XVII, 68. (Voyez *Divorce*.) — Ne doit être qu'un simple contrat civil, XVIII, 442; XX, 27 et suiv. — Quand la cérémonie religieuse fut mise au rang des conditions nécessaires, 28. — Fut longtemps en usage pour les prêtres chrétiens, XXI, 532, 533 et suiv. — Pratiqué par eux jusqu'au temps de Grégoire VII, XVIII, 196. — Est encore en usage dans l'Église grecque, 197. — Pourquoi presque tous les papes et les évêques, au XVIe siècle, ayant publiquement tant de bâtards, s'obstinèrent à proscrire le mariage des prêtres, tandis que l'Église grecque a continué d'ordonner que ses curés eussent des femmes, XX, 261. — Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage, 26. — Est un contrat du droit des gens, dont les catholiques romains ont fait un sacrement, 27. — Édit de Louis XIV où le sacrement est confondu avec la loi civile, 28. — Autre édit de l'archiduc Albert, qui prohibe le mariage entre les catholiques et les hérétiques, 29. — Notre jurisprudence en contradiction avec les décisions de l'Église et avec elle-même sur la validité des mariages des protestants entre eux, *ibid.* — Notre législation non moins obscure sur cette matière importante, 31. — Des mariages en Russie avant Pierre le Grand, et des réformes qu'il fit à ce sujet, XVI, 468; XXIII, 286. — Procès célèbre d'une protestante mariée à un catholique, XXVIII, 553 et suiv. (Voyez Mlle CAMP.)

Mariage forcé (*le*), farce de Molière. Notice y relative, XXIII, 107.

Mariamne, tragédie de Tristan. A quoi l'on attribue le prodigieux et long succès de cette pièce, VIII, 361; XIV, 140; XXXI, 246. — Citation d'un passage déplacé sur les songes, 248.

Mariamne, tragédie de Voltaire, jouée en 1724, II, 171 et suiv. — Est le même sujet qu'*Artémire*, sous des noms nouveaux; ces deux pièces comparées, I, 198; II, 121. — Préface de l'auteur, 161. — Réfutation d'une critique sur le choix du sujet, 167. — Fut reçue mal d'abord, mais bien ensuite, 161, 162. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXIII, 84, 87, 91, 97, 98, 99, 101, 105, 107, 108, 118, 124, 129, 139, 142, 143, 144, 146, 148. — Anecdote relative à la première représentation, et mot d'un plaisant du parterre qui la fit interrompre, I, 75; II, 163. — C'est contre son goût que Voltaire a mis en récit la mort de Mariamne, qui était d'abord en action, II, 164. — Imprimée sans l'assentiment de l'auteur, XXXIII, 142, 143. — Variantes des premières éditions, II, 220. — Autres, contenant les changements occasionnés par la substitution du rôle de Sohême à celui de Varus, 227. — Épître à la reine en la lui présentant, X, 259. — Quatrain d'envoi à M. Couet, grand-vicaire, qui avait adressé à l'auteur un mandement de l'archevêque de Paris, 486; XXXIII, 145. — Autres détails sur les changements faits à cette pièce, XLII, 181. — Avertissement sur les tragédies de *Mariamne*, II, 157. — Noms des acteurs qui jouèrent dans cette pièce, 170. — Ouvrages publiés à son occasion, 169. — Notice bibliographique, L, 485. — Voyez ROUSSEAU (J.-B.).

MARIANA, jésuite espagnol. A propagé la doctrine du régicide, XII, 558. — Comment s'exprime au sujet de Jacques Clément, 537. — Fragment de son *Histoire d'Espagne*, qui prouve que le sujet du *Cid* est un fait historique, XXXI, 212.

Mariannes (îles). Par qui découvertes, XII, 403. — Attention particulière qu'elles méritent; caractère, mœurs et religion de leurs habitants, *ibid.* — Pourquoi nommées *îles des Larrons* par les Portugais, *ibid.* — L'usage du feu y était inconnu, 370.

Mariés (les nouveaux). Exempts de la collecte du sel pendant un an, XX, 26.

MARIE, mère de Jésus. Trois évangiles de sa naissance, XXVII, 459. — Traduction de l'un d'eux d'après saint Jérôme, 462 et suiv. — Des *Livres de sainte Marie et de sa sage-femme*, 459. — De ses *Interrogations*, grandes et petites, *ibid.* — Du *Livre de son trépas*, 457, 459. — Les Juifs ne lui donnent point le même époux que les Évangiles, XXVIII, 196. — Le grand-prêtre lui fit boire l'eau de jalousie, XI, 292; XVIII, 170. — Sa virginité n'était pas généralement reconnue au commencement du IIIe siècle, XIX, 220. — Saint Augustin, le pape Félix et Grégoire le Thaumaturge disent expressément qu'elle devint enceinte par l'oreille, 221. — Question singulière agitée par Sanchez au sujet de l'incarnation du Christ, *ibid.* — Discussion au concile de Trente sur la question de savoir si elle naquit soumise au péché originel, XII, 515. — Opinion affirmative des dominicains à ce sujet, que le pape Paul V n'ose contredire ouvertement, XIII, 109. — Et qui n'est permise aujourd'hui qu'à eux seuls, XXIV, 497. — Étrange imposture employée à son sujet à Berne, qui contribue à faire haïr les moines et à proscrire la religion romaine, XII, 292 et suiv.; XXV, 529. — Insinuations contre la naissance de son fils par application à la mythologie, XI, 82 et suiv. — Autres allusions, XXI, 506. — Plaisanteries à son sujet sur le juif Panther, X, 283. — Par qui comparée à Léda, XIX, 221; XXVII, 444. — Disputes sur sa maternité, XXI, 531. — Ne fut déclarée mère de Dieu qu'au concile d'Éphèse, en 451, XVIII, 175, 211, 215, 220; XXIV, 497; XXVI, 290. — On proposa depuis de l'admettre dans la Trinité, ce qui parut plus difficile, XXVIII, 228. — Sa *Réponse à une lettre d'Ignace le martyr*, pièce apocryphe, XVII, 311. — Le sang humain a coulé pour elle

mille fois plus que pour les dieux païens, XLVIII, 357. — La France mise sous sa protection par Louis XIII, XIII, 26; XVI, 35. — Grande solennité à ce sujet, *ibid.* — Ode sur l'accomplissement de ce vœu par Louis XIV, VIII, 407. — La Corse se met sous sa protection, XV, 409.

MARIE, sœur de Moïse. Pourquoi couverte de lèpre; commentaire à ce sujet, XXX, 99.

MARIE, fille de Charles-Quint, et femme de l'empereur Maximilien II. Régente d'Espagne conjointement avec son mari, XIII, 204, 205, 522.

MARIE, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre. Promise à Charles-Quint, puis mariée à Louis XII, XIII, 476. — A quel prix, XII, 202. — Veuve de ce prince, et reine douairière de France, épouse le chevalier Brandon, qui fut créé depuis duc de Suffolk, 488.

MARIE, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne. Promise aussi à Charles-Quint, XIII, 486. — Est déclarée bâtarde par l'annulation du mariage de ses parents, XII, 314, 318; XIII, 497. — Avait été reconnue légitime par le parlement, XXXVI, 282. — Son frère Édouard VI, en mourant, déclare Jeanne Gray héritière du trône à son préjudice, XII, 323. — Son parti et son droit l'emportent; elle fait périr sur l'échafaud sa rivale et toute sa famille, *ibid.*; 488. — Met en prison sa propre sœur Élisabeth, *ibid.*, 323. — Mariée à Philippe II, roi d'Espagne, ne se gouverne que par ses inspirations, 462; XIII, 528, 529. — Convoque une chambre des communes toute catholique, XII, 323. — Persécute et fait brûler les protestants, *ibid.*; XXI, 126. — On compte huit cents personnes livrées aux flammes sous son règne pour cause de religion, XII, 324. — Aussi cruelle que son père, eut un autre genre de tyrannie, 323. — Déshonora et livra ensuite au bûcher l'archevêque Cranmer, *ibid.* — Donna des secours à Philippe II contre la France, 461. — La perte de Calais acheva de la faire détester des Anglais, 324, 462. — Mourut paisible, mais méprisée de son mari Philippe II et de ses sujets, 324, 462; XXI, 551.

MARIE, sœur du czar Pierre le Grand. Impliquée dans le procès d'Alexis, XVI, 580. — Comment abusée par les fourberies d'un évêque, 591 et suiv. — Renfermée à Schusselbourg, 592.

MARIE, fille de Jacques II, mariée à Guillaume III, prince d'Orange. Règne sur l'Angleterre, conjointement avec son époux, XIV, 298. — Fait secrètement une pension à son père, détrôné par elle, 306.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille du premier roi de Sardaigne. Mariée au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, XIV, 2, 322, 380. — Voyez duchesse de BOURGOGNE.

MARIE ALACOQUE. Son *Histoire* ridicule, IX, 271. — Vers qu'on y met dans la bouche de Jésus-Christ, X, 130. — Épigramme contre ce livre, VIII, 563. — Voyez LANGUET, évêque de Soissons.

MARIE-AMÉLIE DE SAXE. Mariée, en 1738, à don Carlos, roi des Deux-Siciles, XXXVI, 497. — Auteur d'une tragédie en vers français; ce qu'en dit Voltaire, XXXVII, 108. — Vers à sa louange, *ibid.*

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière. — Voyez BLOIS.

MARIE-ANNE D'AUTRICHE. Seconde femme de Philippe IV d'Espagne, qui épouse en elle sa nièce et la fiancée de son fils l'infant Philippe-Balthazar, XIV, 1. — Devient veuve; sa régence pendant la minorité de Charles II, XIII, 38. — Pourquoi s'attire la haine des Espagnols, 39. — Prévient la guerre civile en chassant, malgré elle, son confesseur et premier ministre, le jésuite Nitard, *ibid.*

MARIE-ANNE, femme de Charles II, roi d'Espagne. — Voyez BAVIÈRE-NEUBOURG.

MARIE-ANNE DE BAVIÈRE, femme de Monseigneur. — Voyez BAVIÈRE.

MARIE-ANNE DE SAXE. Mariée en 1747 à Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, XXXVI, 497.

MARIE-ANNE-VICTOIRE, fille de Philippe V. — Voyez INFANTE.

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, reine de France, épouse de Louis XVI. Son mariage, XV, 417. — Divertissement pour une fête qui lui fut donnée à Brunoy, en 1776, par Monsieur; vers et détails y relatifs, VII, 309; X, 596; L, 89, 93, 100, 101. — Voltaire recherche sa protection, VII, 307. — Moyens employés par Maurepas pour se réconcilier avec elle en 1776, L, 40. — Elle continue à le traiter avec mépris, *ibid.* — Voyez LOUIS XVI.

MARIE D'AGRÉDA, visionnaire célèbre d'Espagne. Sa canonisation sollicitée en cour de Rome par l'université de Salamanque, dans le temps même qu'elle est poursuivie en Sorbonne, XV, 67. —

MARIE D'ARAGON, prétendue femme d'Othon III, empereur d'Allemagne. Fable absurde que Maimbourg et d'autres historiens rapportent au sujet de cette princesse, XXIV, 507. — Doutes sur son adultère et son supplice, même sur son existence, XI, 385; XIII, 198, 281.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de Charles le Téméraire. Dépouillée par Louis XI du tiers de ses États, XII, 126. — Ce roi veut l'avoir pour bru, *ibid.* — Est forcée par ses sujets d'épouser Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, *ibid.*; XIII, 458. — Ce mariage, source de guerres entre la France et l'Autriche, *ibid.*; 462; XII, 127. — Se défend en France contre Louis XI, XIII, 458. — Sa mort, 460.

MARIE DE BRABANT, femme de Philippe le Hardi. Est accusée d'adultère; béguine consultée à ce sujet, IX, 161; XII, 65.

MARIE DE HONGRIE, femme de Charles le Boiteux, roi de Naples. Plaide sur ses prétentions au royaume de Hongrie devant Boniface VIII, qui le lui adjuge par défaut, XI, 505. — L'obtient pour Carobert son petit-fils, XII, 233.

MARIE DE HONGRIE. A la mort de Louis le Grand, son père, arrière-petit-fils de la précécente, est élue par les états de Hongrie sous le titre de *Marie-Roi*, XII, 233. — Gouvernée par Élisabeth du Bosnie, sa mère, 234; XIII, 425. — Fait égorger Charles de Durazzo, élu roi par les seigneurs, XII, 234; XIII, 425. — Est jugée et mise en prison par arrêt du ban de Croatie, XII, 234. — Épouse l'empereur Sigismond, *ibid.*; XIII, 203, 425.

MARIE DE LORRAINE, mère de Marie Stuart. Régente d'Écosse à la mort de Jacques V, son mari, XII, 237. — Comment y établit la réforme qu'elle voulait empêcher, 326.

MARIE DE MÉDICIS, épouse de Henri IV. Soupçons mal fondés contre elle au sujet de la mort de ce prince, VIII, 286; XII, 561; XVI, 8. — Elle ne l'aimait point, et l'accabla de chagrins domestiques, XII, 562. — Nommée régente de France; sa mauvaise administration, 572; XVI, 8, 9. — Pourquoi fait casser un arrêt du parlement qui assurait tous les droits de la couronne, 13. — Perplexité où elle se trouve; ses favoris sont assassinés par ordre de son fils Louis XIII, qui l'envoie elle-même au château de Blois, 18, 19; XII, 576. — Est délivrée par d'Épernon, qui la conduit à Angoulême, 577; XVI, 16. — Traite ensuite avec le roi de couronne à couronne, XII, 578; XVI, 16, 18, 19. — Se réconcilie avec son fils, XII, 578. — De nouveau brouillée avec lui, est en Anjou à la tête d'une petite armée, *ibid.* — Richelieu, son favori, ménage entre eux un accommodement, *ibid.* — Elle obtient pour lui le chapeau de cardinal, et réussit ensuite à le faire entrer au conseil, 579, 587 et suiv. — Commence à voir son ouvrage d'un œil jaloux, XIII, 3. — Aigrie de plus en plus contre le cardinal, lui ôte la surintendance de sa maison, 11. — Obtient du roi son renvoi du ministère, 13. — Arrêtée à Compiègne par ordre de son fils, influencé par le cardinal, s'échappe, fuit à Bruxelles, et s'y met sous la protection du roi d'Espagne, 15, 16; XVI, 26. — Demande justice aux tribunaux du royaume, XIII, 16; XVI, 27. — Le parlement, qu'elle implore, n'ose recevoir ses lettres ni ses requêtes, *ibid.* et suiv. — Ses partisans sont condamnés dans une chambre de justice, XIII, 17. — Ses biens et son douaire sont confisqués; lettre qu'elle écrit au roi à ce

sujet, *ibid.* — Elle meurt à Cologne dans la pauvreté, 30. — Manqua souvent du nécessaire dans son exil, 16. — Embellissements que lui dut Paris, *ibid.* — Elle fit élever le palais du Luxembourg et n'en jouit jamais, XIV, 555. — Comment a traité le cardinal de Richelieu dans ses Mémoires, XXVII, 268. — Son portrait, son caractère, XVI, 28. — Voyez Mézerai.

Marie de Modène, épouse de Jacques II, roi d'Angleterre. Fugitive en France avec ce prince dépossédé, XIV, 298, 299. — Manière dont elle fut accueillie par Louis XIV; présents et attentions qu'elle en reçut, *ibid.* — Comment, après la mort de Jacques II, elle détermina ce prince à traiter en roi son fils, le prince de Galles, 340; XV, 106.

Marie de Montpellier, veuve de Pierre II, roi d'Aragon. Retirée à Rome, plaide devant Innocent III la cause de son fils, depuis Jacques Ier, XI, 510. — Promesse que son mari avait faite en l'épousant, XXIV, 489.

Marie de Portugal, première femme de Philippe II, XII, 459. — Mère de don Carlos. (Voyez ce nom.)

Marie-Élisabeth-Lucie d'Autriche (l'archiduchesse), gouvernante des Pays-Bas autrichiens. Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XXXV, 501. — Son éloge, XV, 225.

Marie-Josèphe d'Autriche, reine de Pologne. En 1757, expire de douleur sur les ruines de sa capitale, XLII, 205.

Marie-Josèphe de Saxe, fille du roi de Pologne, électeur. Son mariage avec le dauphin Louis, fils de Louis XV, en 1747, et vers y relatifs, XXXVI, 471, 478, 497; X, 336. — Voltaire, pendant sa maladie, suspend chez lui les représentations des *Scythes*, XLV, 166, 167, 168. — Sa mort, 168. — Ses enfants, XXXVI, 498.

Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne. Abandonnée à l'âge d'un an dans une auge, au fond d'une écurie, XVI, 205. — Son mariage avec Louis XV, et détails y relatifs, XV, 174; XXXIII, 140, 142, 148. — Chagrin qu'elle éprouve de la brouillerie de M. le Duc avec le cardinal de Fleury, et son démêlé avec le roi à ce sujet, XV, 175. — Comment elle accueille Voltaire, XXXIII, 151, 152. — Louée dans la *Fête de Betébat*, II, 282. — Épître que lui adresse l'auteur, en lui présentant la tragédie de *Mariamne*, X, 259. — Vers qu'il lui présente, en 1733, au sujet de la seconde élection du roi Stanislas au trône de Pologne, X, 499. — Placet qui lui est adressé par l'abbé de Lamare, qui sollicitait une grâce, XXXII, 410. — Lettre que Voltaire lui écrit, en 1748, au sujet d'une parodie satirique de sa *Sémiramis*, XXXVI, 531. — Réponse qu'elle y fait, et réflexions y relatives, 539. — Anecdote sur la demande en mariage qu'en avait faite le comte d'Estrées, XV, 174. — Autre, au sujet d'un ouvrage du roi son père, XXXVII, 164. — Boit à la santé de la veuve Calas, XLIII, 508. — Sa mort en 1768, XII, 562; XLV, 545; XLVI, 24, 112.

Marie-Louise, femme de Ladislas et ensuite de Casimir, tous deux rois de Pologne. — Voyez Gonzague.

Marie-Louise, femme de Charles II, roi d'Espagne. — Voyez Orléans.

Marie-Madeleine (sainte). — Voyez Magdelène.

Marie Stuart, reine d'Écosse. Mariée à François II, roi de France, VIII, 267. — Maîtresse absolue de son jeune époux, est elle-même gouvernée par le duc de Guise son oncle, *ibid.*; XV, 507. — Efforts des Guises pour la mettre sur le trône d'Angleterre, XII, 491. — Veuve de François II, est renvoyée en Écosse sans appui, et forcée par Élisabeth de renoncer au titre de reine d'Angleterre, 492. — Rivalités et querelles entre ces deux princesses, 494. — Épouse Henri Stuart, comte de Darnly, son parent, et catholique comme elle, *ibid.* — Amoureuse de David Rizzio, que son mari tue sous ses yeux, 495. — Enlevée par Bothuel, assassin de celui-ci, l'épouse publiquement, *ibid.* — Est obligée de se rendre aux confédérés soulevés contre elle, et de céder la couronne à son fils, 496. —

Se sauve de sa prison, lève une armée, et se réfugie en Angleterre, *ibid.* — Devient prisonnière d'Élisabeth, *ibid.* — Partis dans Londres en sa faveur; on veut la secourir et on la perd, *ibid.*, 497. — Est jugée par une commission; irrégularités de cette procédure, *ibid.* — Est exécutée après dix-huit ans de prison, 498. — Ne fut pas, comme on l'a prétendu, martyre de la religion, *ibid.* — Ses fautes et ses infortunes comparées à celles de Jeanne de Naples, *ibid.*

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille unique de Philippe IV d'Espagne. Sa naissance en 1638, XIV, 1. — Son mariage avec Louis XIV en 1660, *ibid.*, 221. — Sa renonciation, et circonstance sur laquelle s'appuyèrent les casuistes et les jurisconsultes appelés par Charles II pour décider que les descendants de cette infante étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne, *ibid.*, 234. — Paroles singulières que lui ont prêtées quelques historiens, 1. — Portrait qu'en fait Bossuet, cité, XXIII, 351. — Fêtes et solennités à l'occasion de son mariage et de son entrée à Paris, XIV, 426 et suiv. — Assista au carrousel de 1662, et aux fêtes données à Mlle de La Vallière, 437. — Intrigue de cour, et lettre supposée écrite par le roi d'Espagne son père, au sujet des amours du roi et de la Duchesse, 446. — Sa mort en 1683, 1, 477.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille aînée de l'empereur Charles VI. Prétend à la succession de son père, XV, 191. — Se met en possession de ses domaines et reçoit les hommages des états, 192. — Sa popularité, 193. — Couronnée à Presbourg, partage ses couronnes avec François de Lorraine, grand-duc de Toscane, son époux, qu'elle veut porter à l'empire, *ibid.* — Refuse d'acheter l'appui du roi de Prusse par la cession de la Basse-Silésie, *ibid.* — État désespéré où ce prince et ses alliés la réduisent; son courage dans le malheur, 197 et suiv. — Chassée de Vienne, elle se jette entre les bras des Hongrois; discours qu'elle leur tient en leur présentant son fils encore au berceau, 198. — Ce qu'elle mandait, dans cette situation, à la duchesse de Lorraine sa belle-mère, *ibid.* — Elle refuse un don de cent mille livres sterling que lui offrent les dames de Londres, *ibid.* — Semble accablée de tous côtés, 200. — Ardeur désespérée de ses troupes, qui reprennent tout le terrain envahi, et reportent la guerre du Danube au Rhin, 201 et suiv. — Elle fait imprimer deux lettres du cardinal de Fleury, qui produisent le plus mauvais effet pour les négociations entamées par la France, 202. — S'unit avec le roi de Sardaigne, 207. — Déclare la guerre à Louis XV, 211. — Se fait prêter serment de fidélité par les états de Bavière et du Haut-Palatinat, 219. — Fait une paix particulière avec le roi de Prusse, 220. — Est bientôt abandonnée par celui-ci, qui se réunit à la France, 223. — A en Flandre une armée formidable, 229. — Continue la guerre après la mort de Charles-Albert, compétiteur au trône impérial, 233, 234. — Vaincue à Fontenoy, élude, par l'influence de l'Angleterre, l'offre que Louis XV lui faisait de la paix, 247. — Fait couronner son mari à Francfort, 252. — Son triomphe à cette occasion, *ibid.* — Perdait pendant ce temps une bataille contre la Prusse, 253. — Est obligée, par la paix de Dresde, de renoncer à la Silésie, 254. — Veut inutilement se dédommager de cette perte sur la France, 255. — Fait passer des troupes en Italie, 263, 264. — Accablée en Flandre, est victorieuse dans les Alpes, 268. — Contributions qu'elle lève sur Gênes, après la victoire de Plaisance, 267. — Ses troupes pénètrent en Provence, 268. — Sont obligées de quitter Gênes, 272. — Subsides qu'elle reçoit de l'Angleterre pour entreprendre le siége de cette place, 275. — Se ligue contre le roi de Prusse avec la France, la Russie et la Pologne, 342. — La Russie abandonne cette alliance, 351. — Pourquoi ne pourra continuer la guerre à la Prusse en 1756, XXXIX, 126. — Mot qu'elle prononce après la mise à contribution de Berlin par le général Had-

dick, 293. — Sa fille, Marie-Antoinette, épouse le Dauphin qui fut depuis Louis XVI, XV, 417. — A fondé une école militaire, 384. — Et introduit, par son exemple, l'inoculation en Allemagne, XXIX, 300. — Ode que lui adressa Voltaire en 1742, VIII, 450. — Épître en vers sur l'inauguration faite par elle de l'Université de Vienne, X, 367. — Quatrain à sa louange, 567. — Autres éloges, XXIII, 270. — Anecdote qui la concerne, XXIV, 241.

MARIE-THÉRÈSE D'ESPAGNE, seconde infante, première femme du Dauphin, fils de Louis XV. Fêtes célébrées pour son mariage, IV, 273. — La *Princesse de Navarre*, comédie à cette occasion, et prologues, 275, 279, 281 et suiv. — Sa mort, XXXVI, 465. — Avait demandé à Voltaire la tragédie de *Sémiramis*, IV, 485; XXXVI, 468.

Marienbourg, petite ville sur les confins de la Livonie et de l'Ingrie. Prise par les Russes, XVI, 478. — Quoique détruite, est encore plus célèbre que toutes les autres villes du même nom, et pourquoi, 479.

Mariendal (bataille de). Perdue par Turenne contre le général Merci, XIII, 588; XIV, 179.

Marienverder. Conférences dans cette ville entre le czar Pierre Ier et l'électeur de Brandebourg Frédéric Ier, roi de Prusse, XVI, 511. — Traité d'alliance contre la Suède, *ibid.*

MARIETTE, avocat au conseil. Chargé par l'auteur des intérêts de la famille Calas, XLII, 149, 154, 157, 158, 161, 170, 203, 320, 400, 428, 434, 534. — Rédige la requête contre le parlement de Toulouse; son désintéressement, XXV, 25; XLII, 154, 161, 221, 222, 572; XLIII, 240. — Son mémoire pour les Calas critiqué, XLII, 226, 324, 363. — Billet que l'auteur lui écrit en 1763, 551. — Démarches que l'auteur lui donne mission de faire pour la conservation des dîmes attachées à sa terre de Ferney, XLIII, 25, 26, 27, 33, 34, 37.

MARIGNAN (marquis de), général de l'armée de Cosme, premier duc de Florence. — Voyez MEDICHINO.

Marignan (bataille de). Détails sur cette journée, XII, 252. — Comment qualifiée par le maréchal de Trivulce, *ibid.* — Fut disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, XIV, 178.

MARIGNY (Enguerrand de). — Voyez ENGUERRAND.

MARIGNY (Pierre), avocat général au parlement de Paris. Prend des conclusions contre le Dauphin, qui fut depuis Charles VII, accusé du meurtre de Jean, duc de Bourgogne, IX, 30; XII, 46; XV, 467.

MARIGNY, bel esprit du temps de la Fronde. Comment tourne en ridicule l'arrêt de proscription du parlement contre Mazarin, XIV, 198.

MARIGNY (de), frère de Mme de Pompadour, intendant des bâtiments du roi. Traits épigrammatiques contre lui, XLII, 304; XLIII, 196.

MARILLAC (de), garde des sceaux. Ligué contre Richelieu, XIII, 12. — Est arrêté et conduit prisonnier à Châteaudun, où il meurt de douleur, 13.

MARILLAC (maréchal de). Ligué contre Richelieu, à qui il devait sa fortune, XIII, 12. — Dans la disgrâce de ce ministre, reçoit pouvoir du roi de faire la guerre ou la paix dans le Piémont, 13. — Le cardinal, rentré en faveur, le fait arrêter au milieu de l'armée qu'il allait commander seul, et résout de le faire mourir ignominieusement par la main du bourreau, *ibid.* — Imputations dirigées contre lui; son procès, où sont violées les formes de la justice et toutes les bienséances, 14. — Sa condamnation à mort, *ibid.* — Fut jugé à Rueil, dans la propre maison du cardinal de Richelieu, et par des commissaires qui étaient ses esclaves, *ibid.*; XVI, 28. — Réflexions à ce sujet, XIII, 14; XX, 457; XXVI, 324; XLIII, 387.

MARIN (François-Louis-Claude), secrétaire de la librairie et censeur royal. Auteur d'une *Histoire de Saladin;* ce que l'auteur en dit, XXXIX, 419, 425. — Embastillé pour quatre vers de *Théagène* qu'il avait approuvés, XLII, 437. —

Lettres qui lui sont adressées de 1764 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIII, XLV à L.) — Qualifié par d'Alembert, XLIII, 180. — Tentative de Voltaire pour le faire entrer à l'Académie française en 1770, XLVII, 279, 302. — Rédacteur de la *Gazette de France*, XLVIII, 44. — Sa lettre à l'auteur en 1772, au sujet des *Lois de Minos*, 103. — Voltaire en est fort piqué, 107. — Avait vendu au libraire Valade une copie tronquée et falsifiée des *Lois de Minos;* plaintes de l'auteur à ce sujet, VII, 168; XXIX, 39; XLVIII, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 306, 307, 308, 310, 311, 313, 322, 323, 324, 325, 342, 510, 567. — Déclaration à ce sujet, XXIX, 39. (Voyez LEKAIN, THIBOUVILLE, VALADE et *Lois de Minos.*) — Il s'était même permis d'ouvrir sa correspondance, dont il était intermédiaire, XLVIII, 533, 534, 566, 567, 569. — Compromis dans l'affaire Goezmann par Beaumarchais, 470, 486, 505, 506, 517, 533, 545, 550, 571, 588; XLIX, 296. — Jugé par Condorcet, XLVIII, 576, 581. — L'auteur continue à lui accorder sa confiance, malgré sa trahison, 587, 588, 599, 602, 604. — La *Gazette* lui est retirée, et donnée à l'abbé Aubert, XLIX, 71, 75, 78. — En 1775, se propose de se retirer à Ferney; lettres que l'auteur lui écrit à ce sujet, 296, 349, 362, 465. — Invité à passer par Ferney, 385. — Notice, XXV, 277.

MARINA (dona), Américaine. Maîtresse et conseil de Fernand Cortès dans sa célèbre expédition, XII, 391. — Employée par lui pour catéchiser Montézuma, 395.

Marine anglaise. — Voyez *Angleterre.*

Marine française. Pourquoi, dans tous les temps, fut inférieure à celle des Anglais, XV, 370. — Ce qu'étaient les forces navales de Charlemagne, XI, 274. — De saint Louis, 469. — De Charles VI, XII, 37. — Louis XIII, à son avènement, n'avait pas un vaisseau, XIV, 157. — Rétablie un peu par Richelieu, fut ruinée sous Mazarin, 171. — En 1646, bat la flotte espagnole sur la côte d'Italie, 181. — N'avait pas dix vaisseaux de 50 pièces de canon, à l'époque de la paix de Westphalie, 208. — Louis XIV entreprend de réparer ses ruines, 232. — En 1673 est déjà perfectionnée, 262, 263. — En 1682 est supérieure à celles de l'Angleterre et de la Hollande, 286, 511. — En 1690 a l'empire de la mer, 301. — La bataille de la Hogue est son premier échec, 305. — Elle se soutient, mais décline dans la guerre de la succession d'Espagne, 512. — Son état à la mort de Colbert, L, 8. — En 1705 rentre presque dans l'état d'où Louis XIV l'avait tirée, XIV, 369. — En 1707 comptait à peine trente-cinq vaisseaux, 378. — Ce qu'elle dut à Law, XXII, 360. — Négligée par le cardinal de Fleury, XV, 203, 324. — Vers sur ses pertes, VIII, 187. — Ce qui lui restait de forces, détruit en 1747 par les Anglais, XV, 324. — Ses désastres de 1746 à 1757, 320 et suiv. — Et de 1758 à 1763, 369 et suiv. — Facétie, en 1762, sur les dons que les moines devaient faire à l'État pour la relever, XXIV, 291.

MARINI (J.-B.), poète italien du XVI^e siècle, connu en France sous le nom de cavalier Marin. Son faux bel esprit, XIX, 275; XXXI, 228.

MARINI (l'abbé), éditeur du Dante en 1761. Sortie contre lui, XLI, 252.

MARINVAL, commis aux finances. Passe-droit que fait Bertin à Damilaville en sa faveur, XLII, 135, 142, 158.

MARION DELORME. — Voyez DELORME.

MARIOTT, avocat général d'Angleterre. Lettres qui lui sont adressées en 1766, XLIV, 250. — En 1767, XLV, 135.

Maris (les). Toujours bernés, jaloux et sots, IV, 446. — Que celui qui veut surprendre est fort souvent surpris, 591. — Les bons ne savent jamais rien, IX, 338. — Sarcasmes contre eux, X, 371.

MARIUS, consul. Ses proscriptions, XXVI, 3. — Proscrit à son tour, se concilie ceux qui viennent pour l'assassiner à Minturnes, VI, 227. — Ose ensuite paraître à Rome et y lever des troupes, *ibid.*

Marius (salon de), découvert à Rome. Collection unique dans l'Europe, VIII, 591. — Acquisition qu'en fait Frédéric II, roi de Prusse, et vers à ce sujet, XXXVI, 166, 170, 176. — Voyez Polignac.

Marivault (comte de), lieutenant général sous Louis XIV. Son caractère un peu brutal; anecdote qui le concerne, XIV, 491; XXIII, 239; XXXII, 496.

Marivaux, royaliste du temps de la Ligue. Son combat singulier avec Claude de Marolles, ligueur, en présence du peuple et de l'armée, VIII, 248; XIV, 101.

Marivaux (Carlet de). Sa comédie des *Serments indiscrets*, XXXIII, 260, 273, 278. — Sa *Vie de Marianne*, 407. — Sentiment sur sa personne et sur ses ouvrages, XXXIV, 21. — Compose un gros livre contre Voltaire, qui l'en fait remercier, 44. — Comment en est traité, 45. — Trait satirique contre ses drames bourgeois, XLIV, 14. — Autres traits épigrammatiques contre lui, XXXIII, 407; XXXVI, 266. — Phrases et expressions qu'on en critique, XXIII, 485. — Plaisanterie dont il est l'objet de la part de Danchet, XXXII, 544.

Marlborough (Jean Churchill, duc de). Favori de Jacques II et sa créature, l'abandonne et passe dans le camp du prince d'Orange, XIV, 298. — Forme ensuite le projet de le rétablir en lui imposant des conditions plus dures que celles que l'on avait forcé Guillaume d'accepter, 305. — Maître de la cour de la reine Anne et du parlement, grand capitaine et habile négociateur, 354, 355. — Son intelligence avec le prince Eugène contre la maison de Bourbon, *ibid.* — Commande les armées confédérées en Flandre; ses marches savantes, ses succès, 356. — Revient à Londres, est créé duc par la reine et complimenté par le parlement, *ibid.* — Gagne avec le prince Eugène la bataille de Hochstedt, 361 à 364. — Palais immense bâti à sa gloire par la reine et le parlement, 366. — L'empereur Léopold le fait prince de l'Empire, 367. — Forcé à décamper d'auprès de Trèves par le maréchal de Villars, ce qu'il lui écrit, *ibid.* — Gagne la bataille de Ramillies contre Villeroi, 372. — Entre victorieux dans Anvers et dans Bruxelles; prend Ostende et Menin, *ibid.* — Autres succès en Flandre, 385. — Assiège et prend Lille, *ibid.* — Entame des négociations, puis s'oppose de toutes ses forces à la paix qu'il avait désirée; motifs de cette contradiction, 386, 387. — Fait conclure, en 1709, avec les États-Généraux de Hollande, le célèbre traité de la Barrière, 390. — S'oppose à la paix demandée par la France, 393. — Prend Tournai, 394. — Gagne la bataille de Malplaquet avec le prince Eugène, *ibid.* et suiv. — Sa puissance et son crédit en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, 401 et suiv. — Ses grandes richesses, 402. — Commencement de sa défaveur, *ibid.* — Il presse encore la France, tandis qu'il est disgracié dans sa cour, 404. — Ses progrès en Flandre; il s'avance au Quesnoy et vers Paris, 405. — Revient en Angleterre, où il est privé de tous ses emplois, 406. — Détails sur son ambassade auprès de Charles XII, au camp d'Alt-Randstadt, et sur la conversation qu'il eut avec ce prince, XVI, 225. — Heureux guerrier, adroit courtisan, habile négociateur, 224. — Il est faux qu'il ait acheté Piper, 226. — Belle conduite qu'il tint à l'égard de Fénelon lors de la prise de Cambrai, X, 194; XV, 71. — A été enterré à Westminster, IX, 370. — Mot remarquable de milord Bolingbroke à son sujet, XXII, 117, 118.

Marlborough (Sara Jennings, duchesse de). Une des plus belles personnes de son temps, XIV, 402. — Favorite de la reine Anne, qu'elle gouverne impérieusement, 401. — Comment perd son ascendant sur cette reine, 402. — Cette brouillerie, première cause de la paix d'Utrecht, XXXIV, 546. — Assemble les principales dames de Londres, et s'engage avec elles à soutenir Marie-Thérèse par un don de cent mille livres sterling, XV, 198. — Anecdote qui la concerne, XVIII, 60. — Autre, au sujet de ses *Mémoires*, XV, 122, 123.

MARLIÉ, prédicant. Pendu avec ses trois enfants, dans la guerre des Cévennes, XXIV, 571.

Marly (château de). Bâti par Louis XIV, XIV, 442, 506. — Ses fêtes; luxe et profusions qui y furent introduits par ce prince, 442, 465.

MARMONTEL. Sa préface pour *la Henriade* en 1746, VIII, 13 et suiv. — Tribulation qu'il éprouve au sujet de l'*Observateur littéraire*, XXXVI, 439. — Sa tragédie de *Denys le Tyran*, et conseils que Voltaire lui donne à ce sujet, 503, 508. — Éloge de cette pièce, 552. — Sa *Cléopâtre*, XLVIII, 209. — L'auteur demande à assister à la première représentation de cet ouvrage, XXXVII, 124. — Comment apprécié par Baculard d'Arnaud à propos de cette tragédie, 129. — Parodie de la grande scène de *Cinna*, qui lui est faussement attribuée, XXXVII, 33; XL, 281, 293. — N'avait pas la moindre part à cette infamie, pour laquelle il fut mis à la Bastille, 419; XLIII, 39. — Ce que dit de lui Voltaire, qui l'en croyait l'auteur, XL, 293. — Rôle que Fréron lui assigne dans sa *Relation d'une grande bataille*, 480. — Son séjour aux Délices en 1760, I, 341 et suiv.; XL, 400, 419. — En 1763 est admis à l'Académie française, XLIII, 36, 44. — Ce qu'on dit de son Discours de réception, 72, 77. — Condamné, en 1768, par la Sorbonne, pour avoir dit que Dieu pourrait bien avoir fait miséricorde à Titus, à Trajan et à Marc-Aurèle, X, 154. (Voyez *Bélisaire.*) — Loué pour sa *Poétique*, I, 403; XXXII, 299; XLII, 411, 465, 484, 504. — Et pour ses *Contes moraux*, XLIII, 107, 505. — Observations critiques sur ses *Incas*, L, 211. — Loué comme coopérateur de l'*Encyclopédie*, XVIII, 284, 506; XX, 203. — Broche une comédie mêlée d'ariettes sur le sujet de l'*Ingénu*, XXI, XIII. — Rajeunit le *Venceslas* de Rotrou, XLV, 491. — Épître en vers qui lui est adressée, X, 448. — Appréciée par Mme du Deffant, XLVIII, 474. — Mention d'une autre épître de lui à Voltaire, où il loue Vauvenargues, XXIII, 259, 261; XXXVI, 552. — Trait épigrammatique au sujet du *Roland* de Quinault, retouché par lui, X, 601. — En 1772, donne à Clairon l'idée d'une fête en l'honneur de Voltaire, et compose une ode à ce sujet, XLVIII, 178, 195. — De son épître sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1773, 311. — Demande le transfèrement de l'Hôtel-Dieu hors Paris, XVII, 96. — Son mariage, en 1777, avec une nièce de l'abbé Morellet, L, 283. — Avait obtenu, en 1758, le brevet du *Mercure de France;* lettre qu'il écrivit à l'auteur à ce sujet, et réponse qu'il en reçut, XXXIX, 443, 446. — Lettres qui lui sont adressées de 1745 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVI, XXXVII, XXXIX à L.) — Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XXXVII. — Notice qui le concerne, XXXVI, 407; VIII, 13.

Maroc (ville de). Quand furent jetés ses premiers fondements, XI, 314.

Maroc (royaume de). Son étendue; culture du pays, sa fertilité, sa beauté, XII, 456. — Fut, sous les premiers califes, le séjour de la gloire et des arts; est tombé maintenant dans la plus épaisse barbarie, *ibid.* — Ancienne coutume qui a contribué à faire de ses habitants des sauvages fort au-dessous des Mexicains, 456. — Les empereurs y sont les premiers bourreaux, XI, 465; XII, 456; XXI, 131. — Grand nombre de renégats qui s'y sont réfugiés, XII, 457.

MAROLLES (Claude de), ligueur. Son combat singulier contre Marivaux, alors royaliste, qui eut lieu en présence du peuple et de l'armée, VIII, 248; XIV, 101.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin, fils du précédent. Auteur de traductions très utiles dans leur temps, XIV, 101.

MARON (Mme de), baronne de MEILLONAZ. Est auteur de huit tragédies et de deux comédies en vers; pourquoi n'a point voulu les publier, ni un grand nombre de lettres que Voltaire lui avait adressées, XLVI, 143; XLIX, 114, 220. — Question de d'Alembert à son sujet,

XLVI, 572. — Mentionnée, XLIX, 114.

MAROT (Clément). Incrédule qui prôna la sainteté, X, 215. — Ses *Psaumes;* ce qu'on en dit, XV, 22. — A fait quelques épigrammes où l'on retrouve toute l'aménité de la Grèce, et d'autres qui ne sont que des naïvetés dégoûtantes; exemples divers qu'on en donne, XVIII, 560 et suiv. — Autre, citée comme modèle dans le goût noble, XXIII, 376. — Observations critiques sur son fameux rondeau : *Au bon vieux temps,* XVIII, 561. — Madrigal de lui, imité par Voltaire, X, 536. — Pointes et jeux de mots qu'on lui reproche, XIX, 16. — Pourquoi ne réussit jamais dans le genre sérieux, 184. — N'a presque jamais été connu hors de sa patrie; pourquoi on l'a goûté parmi nous, XXIII, 210; XXXII, 556. — Remarque sur le jugement qu'en a porté Boileau, XXIII, 210, 211. — Réduit à huit ou dix feuillets dans le *Temple du Goût,* VIII, 577. — Critique de l'*Épître à Clément Marot* de Jean-Baptiste Rousseau, XXXIII, 44.

Marotique (style). Critique de ce jargon, IX, 395, 425; XXXIV, 360; XXXV, 60. — Pourquoi il est très propre aux contes cyniques, ainsi qu'à l'épigramme, XXII, 254, 382; XXIII, 54. — L'introduire dans les sujets nobles, c'est revêtir un prince des habits d'un farceur, 214.

MAROY, négociant à Lyon. Fait la contrebande des montres au préjudice de la fabrique de Ferney, XLVII, 127, 128.

MAROZIE, fille de Théodora et femme de Guido. Fait élire pape Landon, un de ses favoris, XI, 338. — Conspire contre Jean X, amant de sa sœur Théodora, qui est mis aux fers et étouffé entre deux matelas, 339. — Fait élire Léon V, qu'elle fait ensuite mourir en prison, *ibid.* — Fait élire son fils Jean XI, né de son adultère avec Sergius III, *ibid.*; XIII, 197, 198, 267; XXIV, 37. — Empoisonne son mari, dont elle épouse le frère, XI, 339. — Est renfermée dans le môle Adrien par un autre de ses fils, *ibid.*

MARQUEMONT, ambassadeur de France à Rome. Fameuse lettre que lui adressa Richelieu, au sujet de la Valteline, XIII, 2.

Marques. Prises souvent pour des marcs par les historiens; leur valeur, XI, 305, 458; XIII, 335.

Marquette ou *Markette* (droit de). — Voyez *Cuissage, Culage.*

Marquis. Leur institution remonte à Charlemagne; ce que signifiait ce nom dans l'origine, XIII, 234. — La *Mère coquette* de Quinault est la première comédie où l'on ait peint les marquis, XIV, 549.

MARROS (Joaquin DEGUIA, marquis de). Correspondant de l'auteur à Bayonne, XLIII, 539.

MARS (le dieu). Surpris avec Vénus par Vulcain; description poétique, X, 62, 63; XXX, 318 et suiv. — Comparaison sur le même sujet, IX, 318.

Mars (planète de). Sa distance du soleil, sa grosseur, XXIII, 569.

Marsaille (bataille de la). Gagnée par Catinat, en 1690, sur Victor-Amédée, duc de Savoie, XIV, 312.

Marsal. Forte ville donnée à la France par Charles IV, duc de Lorraine, XIV, 230.

MARSAN (comte de), de la maison de Lorraine. Pourquoi exilé par Louis XIV, XIV, 454.

MARSCHALL (le baron de). Lettres que l'auteur lui écrit en 1751, XXXVII, 226, 248, 262, 268, 273, 291, 333. — Lettre qu'il écrit à l'abbé Danès, relative à l'affaire de Voltaire avec Hirschell, 251.

Marseille (ville de). Fondée par une colonie grecque, XI, 159. — Noble cité; ses tours; trésor qu'elle possède, IX, 155. — En quel temps on y nourrissait un pauvre qu'on immolait ensuite, couvert de fleurs et de malédictions, XI, 161. — N'a conservé aucun vestige de sa langue primitive, XIX, 312 et suiv. — De son commerce au XVI^e^ siècle, XII, 219. — De la franchise de son port, et de l'avantage qui en résulte, XIV, 498. — De la peste qui a désolé cette ville en 1720, VIII, 430; XV, 166. (Voyez BELSUNCE.)

Marseillois (le) et le Lion. Pièce anecdo-

tique et satirique, où l'auteur prouve que, de tout temps, le faible a été sous la main du fort, X, 141 et suiv. — Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XLVI, 149. — Apprécié par Mme du Deffant, 177.

Marsham, savant anglais. A percé dans les ténèbres de l'ancienne Égypte, XIV, 561; XXX, 104.

Marsigli (comte de). Son opinion sur le gouvernement turc, XII, 112; XIII, 137; XXIV, 429; XXVII, 318. — Et sur sa facile destruction, XXVIII, 467.

Marsillac (La Rochefoucauld, comte de), l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Mot de Charles IX, dont il était le favori, et qui avait eu quelque envie de le sauver, VIII, 81, 272.

Marsilly (MM. de). Chanson faite contre eux, XXXII, 568.

Marsin (Ferdinand, comte de), depuis maréchal de France. Passe du service de la maison d'Autriche à celui de la France, XIV, 19. — Succède à Villars dans son commandement en Allemagne, 361. — Son caractère, 363. — Perd la seconde bataille de Hochstedt, en 1704, contre Marlborough et le prince Eugène, et fait la retraite dans cette déroute, 364. — A quel titre s'oppose à l'avis du duc d'Orléans, lors du siége de Turin en 1706, 375. — Blessé et fait prisonier à la bataille donnée auprès de cette ville; sa mort; ses dernières paroles adressées au chevalier Méthuin sur cette bataille, 376.

Marsollier (Jacques), génovéfain. Auteur de plusieurs histoires bien écrites, XIV, 102.

Marsy (le P. F.-M. de), jésuite. Notice, XLIII, 492. — Son *Histoire moderne des Chinois*, etc., critiquée, XXIX, 199. — Son *Analyse de Bayle*, brûlée en 1756 par arrêt du parlement, IX, 477; XXXIX, 36, 37. — En quels termes on parle de ses ouvrages et de ses fredaines, XIX, 500; XXVI, 377; XLIII, 491, 492, 507.

Martanza. — Voyez Ruis.

Martel (Mme). Célébrée par le poète Lainez, XIV, 85.

Martel, lieutenant du vice-amiral Jean d'Estrées. Se distingue dans trois batailles navales consécutives, entre la flotte hollandaise et celles de France et d'Angleterre, XIV, 263.

Martel (Mme). — Voyez Fontaine-Martel.

Martelli, poète italien. S'est servi, mais sans succès, d'une nouvelle espèce de vers rimés, qu'il avait imaginée d'après nos vers alexandrins, III, 315; XXV, 191. — Son opinion sur la *Mort de César*, tragédie de Voltaire, III, 315.

Martène (Édouard). Ses recherches sur les anciens rites de l'Église, écrites en latin; notice, XIV, 125; XXIX, 251.

Martheile de Bergerac. Protestant mis aux galères, qui a laissé des mémoires, XLVI, 515.

Martial, auteur latin. Son épigramme contre le triumvir Antoine, citée et traduite en vers français, XVIII, 181, 182.

Martialo. Auteur du *Cuisinier français*, ce qu'on en dit, X, 84.

Martian ou Marcien, vieux sénateur. Élevé à l'empire par Pulchérie, qui l'épouse, XXXII, 291, 292. — A quelle condition, XVIII, 215.

Martignac (Étienne de). Le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc.; notice, XIV, 102.

Martin (saint), évêque de Tours. Ne veut pas communiquer avec les évêques qui ont demandé le sang de Priscillien comme hérétique, XI, 380; XX, 615. — Avait sollicité sa grâce, *ibid.*; XXV, 542, 543; XXX, 547. — Véritable homme de bien, XXV, 543. — Faillit être condamné lui-même comme hérétique, XIX, 333, 334. — Église érigée à Tours sous son invocation; Louis XI l'orne d'une grille d'argent, que François Ier prit depuis pour sa malheureuse expédition d'Italie, XV, 489.

Martin II, pape. Son exaltation, XIII, 197. — Son décret pour l'élection des papes sans attendre les ordres de l'empereur, 258.

Martin III, pape. Son exaltation, XIII, 198.

Martin IV (Brion), pape. Son exaltation, XIII, 201. — Pourquoi se fait élire sénateur de Rome, *ibid.*, 371. — Dépose

le roi d'Aragon, et donne ses États au roi de France, XI, 504. — Puis à Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, 514. — Pourquoi sa bulle ne put être mise à exécution, *ibid.*; XIII, 383. — Autorisa un duel entre Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, XII, 150.

MARTIN V (Othon COLONNE), pape. Élu par le concile de Constance, XI, 551; XIII, 203, 438. — Pompe de son inauguration, XI, 551. — Publie quelques constitutions, 552; XIII, 439. — Fait prêcher une croisade contre les hussites, 440. — Indique plusieurs conciles, 442; XII, 81. — Ses qualités, ses vertus, XI, 551. — Pacifia Rome, et recouvra beaucoup de domaines du saint-siège, XIII, 203. — Est le premier pape qui soit représenté sur les monnaies avec une triple couronne, XXIV, 561.

MARTIN (frère), vicaire général de l'Inquisition en France, sous le règne de Charles VII, XXIV, 499. — Part qu'il prend au procès de la Pucelle d'Orléans, *ibid.* et suiv.; XXVI, 112; XXIX, 12.

MARTIN, jésuite missionnaire. Contes ridicules qu'il rapporte dans les *Lettres édifiantes*, au sujet des Indiens, XXIX, 118.

MARTIN, prêtre de l'Oratoire. Fait faire le testament de Charles VII, roi d'Espagne, XXXII, 499.

MARTIN (MERGUE). Mathématicien du XV^e^ siècle, fameux pour son temps, XXIV, 555. — Méprise singulière à laquelle a donné lieu son tombeau, *ibid.*

MARTIN, fameux vernisseur. Vers où il est célébré, IX, 381; X, 271.

MARTIN, capitaine anglais, depuis amiral. Sommation singulière qu'il fait au roi de Naples, pour forcer sa neutralité dans la guerre de 1741, XV, 208.

MARTIN, cultivateur d'un village du Barois. Pourquoi et comment est condamné à la roue, XXVIII, 416, 427. — Reconnu innocent huit jours après son supplice, 428. — Autres détails et observations sur cet assassinat juridique, XVIII, 118; XXVIII, 416, 427, 498; XLVI, 415, 419, 437; XLIX, 391.

MARTINE, impératrice d'Orient. Empoisonne Constantin III, XI, 320. — A la langue arrachée, tandis qu'on coupe le nez à son fils Héracléonas, *ibid.*

MARTINEAU. Nom pris par l'auteur, XLVI, 399.

MARTINELLI (Vincent), éditeur du Dante. Sottises qu'il a imprimées contre Voltaire, XXIX, 495.

MARTINET. Discipline l'infanterie française sous Louis XIV, XIV, 251. — Met la baïonnette en usage dans quelques régiments, *ibid.* — Imagine des pontons de cuivre, *ibid.* — Et des ponts de bateaux pour le passage du Rhin, 253.

Martinique (île de la). Prise sur les Français par les Anglais en 1759, XV, 369.

MARTINOT (l'horloger). Écrasé par le carrosse du prince de Conti, XXXIII, 148.

MARTINOZZI (Anne), nièce du cardinal Mazarin. Mariée au premier prince de Conti, XIV, 6, 206.

MARTINUSIUS, évêque de Varadin, depuis cardinal. Porte la reine de Hongrie à céder la Transylvanie à Ferdinand I^er^, qui l'en déclare vaivode, XII, 525. — Gouverne avec autorité et courage, 526. — Ferdinand, entré en défiance de lui, le fait assassiner, *ibid.*; XII, 519. — Ce meurtre mis au nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine, 520.

MARTORILLO (Francesco). — Voyez FRANÇOIS DE PAULE.

Martyrs. Signification de ce mot, et ses acceptions diverses, XX, 36. — Ce nom respectable prodigué à une foule d'inconnus, 37. — Erreur de ceux qui comptent l'ère des martyrs du règne de Dioclétien, 46; XI, 227 et suiv. — Sous les premiers Césars, aucun ne fut condamné pour sa seule religion; examen des causes de leurs proscriptions, XVIII, 486 et suiv.; XXV, 47 et suiv. — Des martyrs faux ou supposés, et des faux miracles, XI, 229; XXV, 368 et suiv.; XXVI, 265 et suiv.; XXIX, 238 et suiv. — Source de toutes ces fables de tant de chrétiens tourmentés par les bourreaux pour le divertisse-

ment des empereurs romains, XXXI, 83. — Vers sur leur intrépidité, VIII, 139. — Que les martyrs font des prosélytes, XII, 333. — Que la religion chrétienne en a fait mille fois plus que tous les païens, XXVII, 51, 67. — Que le nombre en a été bien moins grand qu'on ne l'a dit, XXXI, 82, 83. — Équivoque sur ce mot, XXV, 51.

MARVEL, fameux poète anglais qui faisait fort bien des vers latins, XVIII, 296. — Son inscription pour le portrait de Cromwell envoyé à la reine Christine de Suède, 297.

MARVILLE (Claude-Henri FEYDEAU de), lieutenant de police. Lettre qui lui est adressée en 1738, au sujet des *Éléments de Newton*, et notice qui le concerne, XXXIV, 538. — Autres lettres en 1742, au sujet de *Mahomet*, XXXVI, 147, 173. — Plainte que Voltaire lui adresse contre les libraires Didot et Barrois, au sujet de libelles publiés par eux contre la marquise du Châtelet, L, 406 et suiv. — Autres plaintes de l'auteur en 1744, au sujet d'une ode imprimée sous son nom, 408, 409. — Lettre que Roi lui écrit en 1746 pour protester contre les accusations de Voltaire, XXXVI, 437. — L'auteur lui demande la liberté de deux colporteurs inculpés dans l'affaire Travenol, L, 410.

Mascarades amoureuses (les), comédie de Guyot de Merville, XXXIV, 147.

MASCARON (Jules), évêque de Tulle, puis d'Agen. Médiocre et célèbre prédicateur, XX, 150. — Ses *Oraisons funèbres* appréciées, XIV, 102. — Elles ont balancé d'abord celles de Bossuet; à quoi servent aujourd'hui, *ibid.* — Pourquoi ce prélat se fit ordonner une seconde fois, et détermina un grand nombre de prêtres manceaux à imiter son exemple, XX, 150.

MASÉNIUS (le P.), jésuite. Auteur de *la Sarcotis*, poème latin dont la conformité avec le *Paradis perdu* fit accuser Milton de plagiat, XVIII, 590. — Vers qu'on en cite comme dignes du siècle d'Auguste, 591. — Son poème apprécié, *ibid.*, 592.

MASHAM (milady), favorite de la reine Anne. Cause la disgrâce de la duchesse de Marlborough, XIV, 402.

Masque de fer (l'homme au). Conjectures et anecdotes sur cet étrange captif, si illustre et si ignoré, XIV, 427 et suiv.; XVII, 204. — Époque de sa mort, et lieu de sa sépulture, XIV, 428; XV, 108. — Des personnes qui ont été du secret à son égard, *ibid.* — Logea au château de Palteau près de Villeneuve-le-Roi, XXIV, 481. — La Beaumelle réfuté à son sujet, XV, 107 et suiv. — Ce qu'il y a de plus probable dans ce qu'on en raconte, XVII, 207 et suiv. — Lettre écrite à son sujet par l'auteur à un gentilhomme d'Avignon, XLIII, 30.

Massacre. Origine de ce mot, sa signification, et emploi divers qu'on en fait, XX, 48.

Massacre des innocents. — Voyez *Innocents.*

Massacres religieux. De ceux commis au nom du Seigneur, d'après les livres hébreux, IX, 259; XXIV, 442 et suiv.; XXIX, 510, 511, 519. — Relevé de ceux qui eurent lieu parmi les chrétiens sous Décius, XXVIII, 232 et suiv. — Sous Constantin, *ibid.* — Dans le schisme des donatistes en Afrique, 233. — Pour le seul mot *consubstantiel*, *ibid.* — Dans la querelle des iconoclastes et des iconolâtres, *ibid.* — Sur les manichéens, par les ordres de Théodora, *ibid.* — Dans les disputes excitées par les prêtres pour les chaires épiscopales, 234. — Dans les diverses croisades, *ibid.* — Dans le grand schisme d'Occident, *ibid.* — Dans la guerre des hussites, *ibid.* — Dans les boucheries juridiques de Mérindol et de Cabrières, *ibid.* — Dans la Valteline, XXV, 525; XXVII, 51. — Dans les persécutions contre ceux qu'on a appelés hérétiques ou huguenots, depuis Léon X jusqu'à Clément IX, en France, en Angleterre, en Irlande, XIII, 61 et suiv.; XXVI, 295; XXVIII, 235. — Par la sainte Inquisition, *ibid.* — Dans la conquête de l'Amérique par les Espagnols, 236. — Dans la guerre du Japon

excitée par les jésuites, *ibid.* — Comment on a prétendu justifier toutes ces horreurs, 237. — Les chrétiens et les Juifs sont les peuples qui s'en sont le plus souillés, XX, 343. — Réflexions y relatives, *ibid.;* XLVI, 108. — Ont plus contribué que les combats à dépeupler la terre, XIII, 62. — Que partout et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent persécutés et livrés aux supplices, XXIV, 570 et suiv.

Massillon (J.-B.), évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde; de plus, philosophe, modéré et tolérant; notice, XIV, 102. — A répandu dans ses discours des grâces, des peintures fines et pénétrantes des mœurs du siècle, 542. — Étrange parité qu'il a voulu établir entre l'adulation et la révolte, XVII, 489. — Anecdocte relative à son fameux sermon *sur le petit nombre des élus,* XVIII, 517. — Fragment qu'on en cite, et qui excita un transport de saisissement dans tout l'auditoire, *ibid.* — Ce sermon est un chef-d'œuvre d'éloquence, et un modèle presque inimitable en ce genre, VIII, 175. — Usage heureux qu'il y a fait de la métaphore, XXIII, 407. — Est le seul prédicateur qui ait osé dire quelques mots contre le fléau et le crime de la guerre, qui contient tous les autres, XIX, 321; XXVII, 374. — Pourquoi le théatin Boyer lui fut préféré par le cardinal de Fleury pour l'éducation du Dauphin, I, 222. — Fragment d'un sermon *sur la Magdeleine,* qui lui est attribué, XX, 33, 34. — Comparé avec Tillotson, X, 405. — Regardé comme le *Racine de la chaire,* XLI, 278. — A quelquefois déguisé les vers de ce poète dans sa prose pieuse, 280. — A formé son style sur le sien, VII, 328, 329. — Éloge de ses sermons, qui sont l'un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue, XXVIII, 329; XLVI, 369. — Ne convertit pas Mme du Deffant, XLIV, 154. — Vers sur lui, XXXII, 533, 538.

Mastricht (ville de). Se rend à Louis XIV après huit jours de siège, XIV, 264. — Restituée aux Hollandais par le traité de Nimègue, 281. — Reprise par le maréchal de Saxe, XV, 311, 332; XXIII, 279.

Matéof, ambassadeur du czar Pierre Ier à Londres. Y est emprisonné pour dettes; satisfaction qu'obtient le czar à ce sujet, XVI, 512 et suiv.

Matérialistes (les). Leurs raisonnements sur l'existence de Dieu, et conséquences nécessaires de leur opinion, XX, 466; XXII, 403 et suiv.

Matteucci, archevêque. Commissaire général de l'armée papale de la Ligue, XV, 545.

Matha (Jean de). Fonde, au XIIe siècle, les trinitaires de la rédemption des captifs, XII, 344.

Mathématiciens. Déclarés infâmes sous les empereurs romains, XLIV, 209. — Qui l'on entendait désigner alors par ce mot, *ibid.*

Mathématiques. Sont le bâton des aveugles; ce qu'il y a de certain en physique est dû à elles et à l'expérience, XXXV, 219. — Des méprises en mathématiques, XXVII, 168.

Mathias (saint). De son élection à la place de Judas, et de son martyre en Éthiopie, XLVI, 259. — Abbaye célèbre fondée par lui auprès de Trèves, 260. — Son évangile, XXVII, 460. — De sa *Vie,* écrite au XIIe siècle, XVII, 327.

Mathias, comte de Buchek, électeur de Mayence au commencement du XIVe siècle. Notice qui le concerne, XIII, 208.

Mathias, fils de Maximilien II et empereur d'Allemagne. N'étant encore qu'archiduc, est appelé par les seigneurs du Brabant et de la Flandre pour être gouverneur des Pays-Bas, en concurrence avec don Juan, XII, 469; XIII, 543. — Se démet de son gouvernement équivoque, moyennant une pension, 544; XII, 470. — Commande l'armée de son frère Rodolphe II contre les Turcs, les Hongrois et les Transylvains, XII, 551 et suiv. — Marche vers Prague, fait la loi à Rodolphe; concessions qu'il en obtient, 553, 554. — Le force à prier les états de le couronner, 556. — Est sacré roi de Bohême *ibid.* — A la mort

de Rodolphe, est élu unanimement à l'empire, *ibid.* — Trésors que lui laissa son frère, *ibid.* — Conclut avec Achmet Ier un traité qui augmente sa puissance, 137, 558. — Ménage les princes protestants pour perpétuer l'empire dans la maison d'Autriche, *ibid.* — Sa conduite politique; comment il dispose de ses couronnes, *ibid.* et suiv. — Meurt sans postérité, 206, 560.

Mathias Corvin. — Voyez Huniade.

Mathilde (la grande comtesse), fille de la duchesse, sœur de l'empereur Henri III. — Origine de sa haine contre la maison impériale, XI, 368; XIII, 298. — Ses domaines et ses prétentions, *ibid.*; XI, 388, 395. — Ses relations avec Grégoire VII, qu'on a soupçonné d'avoir été son amant, 392; XIII, 299. — Donation qu'elle fait de ses États au saint-siège, *ibid.*; XI, 395. — Nullité de cet acte, XV, 401; XXVII, 210 et suiv. — Fournit à Victor III des troupes contre l'empereur Henri IV, XIII, 304. — Se remarie avec le jeune Guelfe, 302; XI, 396. — Demande justice contre l'empereur au concile de Plaisance, XIII, 303. — Se brouille avec son mari, *ibid.* — Renouvelle sa donation à l'Église romaine, *ibid.* — Sa mort, 308. — Ses terres deviennent un éternel sujet de discordes, XI, 395. — Doutes et difficultés à ce sujet, XVIII, 417; XIX, 316.

Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre. Mariée à l'empereur Henri V, XIII, 199, 306. — Quelle fut sa dot, *ibid.*

Mathos, jésuite. — Voyez Maltos.

Mathurins. Nom donné à leur ordre, XXXII, 503.

Matière (la). Si le mouvement lui est essentiel, XXVI, 316. — Si elle pense ou non; probabilités qui peuvent conduire à une démonstration, XXXIII, 373; XXXIV, 8. — Propriétés incontestables que Newton y a découvertes, 9. — Et dont le principe ne sera jamais connu de nous, XX, 579. — Dissertation et lettres diverses sur cette question : *Si la matière pensante est une contradiction*, XXXIII, 518, 522, 559; XXXIV, 8, 11. — Comment Locke ôte la contradiction entre elle et la pensée, XXII, 423. — Défense de son opinion à ce sujet, IX, 454 et suiv.; XXI, 121. — Ne peut être infinie, XIX, 457; XXII, 409; L, 75. — Examen de la matière première, 428. — De la nature de ses éléments, ou des monades, 432. — Que la gravitation, l'attraction, est dans toutes ses parties également, 534. — Dialogue poli à son sujet entre un philosophe et un énergumène, XX, 49. — Que tous les anciens ont cru à son éternité, et que cette croyance n'a nui chez aucun peuple au culte de la Divinité, XI, 179; XX, 51 et suiv.; XXVI, 52; L, 74, 75. Difficultés de cette question, XXI, 557.

Matières d'or, d'argent et de cuivre. Édit barbare de Philippe IV, roi d'Espagne, contre leur exportation, XXX, 537. — Voyez *Or et Argent.*

Matignon (Jacques de), maréchal de France. Siége aux états de Rouen en 1596, XV, 564.

Matignon (Charles-Auguste Goyon de Gacé, maréchal de). Commande, en 1708, les troupes données au fils de Jacques II pour pénétrer en Écosse, XIV, 383. — Est fait maréchal de France à cette occasion, *ibid.* — Sa mort, 19.

Matrone d'Éphèse (la). Ce conte, écrit originairement en Chine, XXX, 345; XXXII, 518. — Se trouve dans les plus anciens livres orientaux, XXIX, 186. — Autre conte moins plaisant que Steele oppose à celui-là, XVII, 196.

Matthews, amiral anglais. Commande à la bataille de Toulon en 1744, XV, 210. — Faillit à être prisonnier au pas de Villefranche, 212.

Matthieu (saint). Son évangile hébreu dont se servaient les Nazaréens, XXVII, 460. — Ses *Gestes*, livre apocryphe, XVII, 305. — Notice qui le concerne, 327. — En contradiction avec saint Luc sur la généalogie de Jésus-Christ, XVIII, 261; XIX, 217, 473; XXIV, 307; XXVI, 232; XXXI, 57 et suiv. — Est le seul des évangélistes qui parle du massacre des innocents, XXX, 303. — Son témoignage, unique à cet égard, plus fort que le silence de toute la terre, XIX, 473. —

Pourquoi présumé n'être pas l'auteur de son évangile, XXX, 304; XXXI, 62. — Preuve évidente qu'il a été écrit longtemps après lui, XXVI, 233. — Méritait un meilleur historien qu'Abdias, XVII, 327.

MATTHIEU (Pierre), conseiller et historiographe de France sous Henri IV. Son entretien avec Ravaillac, et ce qu'il en raconte, XII, 560. — Prétendu auteur d'une tragédie de *la Ligue*, dont Racine a imité quelques vers; note à ce sujet, XVII, 416. — Cité sur la part de Charles IX à la journée de la Saint-Barthélemy, XXIV, 506.

MATTHIEU (Claude), jésuite, surnommé le *Courrier de la Ligue*. Procure des bulles et des soldats contre Henri IV, XII, 541. — Envoyé par la faction des Seize auprès de Philippe II, pour le supplier de leur donner pour reine sa fille Claire-Eugénie, XV, 547.

MATTHIEU. L'un des prophètes des anabaptistes, XII, 301.

MATTHIEU-PARIS, chroniqueur anglais. — Voyez PARIS.

MATY (le docteur), coopérateur du *Journal britannique*. Son fils, recommandé par d'Alembert auprès de Voltaire, XLVI, 413. — Ce qu'en dit celui-ci, 439.

MAUBERT DE GOUVEST (J.-H.), ex-capucin réfugié en Hollande. Ce que l'auteur en dit, XLI, 522. — Éditeur et falsificateur de *la Pucelle*, IX, 15, 20, 327; XXXVIII, 417, 426, 432, 488; XXXIX, 140. — Auteur-éditeur du *Testament* du cardinal Albéroni, XXIV, 11; XXXVIII, 438. — Et de celui attribué au maréchal de Belle-Isle, XLI, 522, 542. (Voyez CHEVRIER.) — Notes qui le concernent, IX, 327; XXXVIII, 417.

Maubeuge (ville de). Prise aux Espagnols par Louis XIV, reste à la France par le traité de Nimègue, XIV, 281.

MAUCHERAT DE LONGPRÉ. Auteur de la réponse de Ninon de Lenclos à l'épître du comte de Schouvalof, XLVIII, 595, 597, 601.

Mauclerc, vieux mot, synonyme d'*ignorant*. Son origine, XV, 457.

MAUCROIX (François de), historien, poète et littérateur. Vers qu'on en cite, XIV, 102.

MAUDAVE (chevalier de), commandant sur la côte de Coromandel. Sa visite à Voltaire, à qui d'Alembert le recommande, XL, 547; XLI, 10. — Lui donne des commentaires sur le *Veidam* et un *Phallum*, XI, 192; XLI, 12, 464. — Traducteur présumé des *Mémoires historiques sur l'Espagne*, par Saint-Philippe, XXXIX, 120. — A laissé en manuscrit la relation d'un *Voyage aux Indes orientales*, XL, 547.

MAUGIRON (Louis de), baron d'AMPAS, l'un des mignons de Henri III. Part qu'il eut à sa faveur et à ses débauches, VIII, 44. — S'était distingué au siége d'Issoire, et y avait perdu un œil; vers latins composés à ce sujet, 45. — Fut tué en duel, *ibid.* — Tombeau qui lui fut élevé par le roi; son épitaphe, 46.

MAUGIRON (marquis de). Vers qu'il fit en 1767, une heure avant sa mort, XLV, 191.

MAULÉON (M^lle^). — Voyez DESVIEUX.

MAULÉON (de), officier. Auteur supposé d'une *Lettre à l'archevêque d'Annecy* (Biord), à l'occasion des calomnies de ce prélat contre son parent Voltaire, XXVIII, 71. — Allusion à cette démarche, XXV, 274.

MAULÉVRIER-LANGERON (Jean-Baptiste-Louis ANDRAULT, marquis de), maréchal de France. Notice, XIV, 19.

MAULEVRIER (M^me^ de), fille de M. d'Estaing. Débitrice de Voltaire; transaction qu'il lui fait proposer, XXXIV, 378, 380.

MAUPEOU (René-Charles.) Premier président du parlement de Paris, lors de la querelle des jansénistes avec les constitutionnaires, XVI, 84. — Porte au roi les remontrances du parlement sur le danger du schisme, 82. — Est exilé avec le parlement, et ensuite rappelé, 86, 88. — Fait connaître au roi tous les excès de l'archevêque de Beaumont, *ibid.* — Question qu'il adressa à Damiens dans son procès, 98. — Bien qu'en dit l'auteur, XLIII, 550.

MAUPEOU (René-Nicolas), fils du précédent. Vice-chancelier en 1767, XLV, 89, 98. — Consulté sur la prise à partie

des juges et capitoul de Toulouse dans l'affaire Calas, XLIII, 516. — Démarches que l'auteur fait faire auprès de lui à l'occasion de l'affaire Lejeune, XLIV, 559, 562; XLV, 7, 21, 25, 32, 34, 36, 38, 40, 61. — Fait tout le contraire de ce que l'auteur espérait, 35. — Obligation que lui a l'auteur dans cette circonstance, 89, 91, 98. — Chancelier sur la démission de son père, en 1768, XVI, 107; XLVI, 347. — Bien qu'en dit l'auteur, *ibid.* — Abolit la vénalité des offices de judicature, et supprime les épices, XH, 203. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1770, en lui envoyant *Dieu*, réponse au *Système de la nature*, XLVII, 182. — Collaborateur occulte de l'*Histoire du Parlement*, XV, 440. — Cet ouvrage est la préface de son coup d'État, 441. — Établit un nouveau parlement en 1771, XLVII, 360, 375 et suiv., 434, 459. — Institue six conseils supérieurs, XVI, 108; XXVIII, 397; XLVII, 366, 367, 374, 375, 387. — Entreprenant et audacieux, venge la France de l'opprobre dont Duprat l'avait souillée, XVI, 107, 108. (Voyez *Parlement Maupeou.*) — Lettre qui lui est adressée en 1771, en faveur des serfs du mont Jura, XLVII, 425. — Autre que l'auteur lui écrit en 1772, relative à la réforme de la magistrature, au partage de la Pologne, et à l'abbé Mignot, XLVIII, 214 et suiv. — Autre, en 1773, sur l'affaire Bacon, 493. — Autres, en 1774, sur un libelle de Clément de Dijon contre ce ministre et l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, 525. — Sur la ferme de Jong et le pays de Gex, 591. — Sur le chevalier d'Étallonde sollicitant la revision de son procès, XLIX, 57. — Ce que l'auteur dit de lui à propos de cette affaire, 85, 86, 88. — Vers à sa louange, X, 588. — Comment ils furent parodiés, *ibid.*

MAUPEOU (Charles-Guillaume), évêque de Lombez en 1720. Grand philosophe et très savant, XLV, 89. — Son amitié pour Voltaire, *ibid.*

MAUPERTUIS (MOREAU de). De son voyage au pôle avec plusieurs savants pour mesurer un degré du méridien, IX, 402, 403, 406; X, 121, 296. — Ode en l'honneur de ce voyage, VIII, 439. — Pourquoi Voltaire substitua depuis des plaisanteries à l'éloge exagéré qu'il en avait fait, IX, 406. — Procès criminel qui lui est intenté pour avoir enlevé de Tornéo deux jeunes Laponnes, X, 121; XXI, 114. — Sa liaison avec Mme du Châtelet, et vers à ce sujet, X, 280. — En 1738, il refuse une pension du gouvernement, et par quel motif, XXXIV, 402. — Vers qui lui sont adressés à l'occasion de son ouvrage sur la *Figure de la terre*, 484. — Cet ouvrage apprécié, 490. — Est recommandé par l'auteur au prince royal de Prusse comme propre à établir à Berlin une bonne académie, 503, 550. — Son séjour à Cirey, XXXV, 114, 130, 227. — Va à la cour de ce prince en 1740, 492. — Pension que lui fait Frédéric pour le retenir, 549; XXXVI, 101, 380. — Est pris et dépouillé par des housards en 1741, à la journée de Molwitz, où il s'était mis à la suite de Frédéric, 46. — Autres détails, 59; I, 20. — Ses inégalités d'humeur dans sa correspondance, XXXVI, 60, 79. — Quatrain pour son portrait, 82. — Impromptu qui lui est adressé en 1750, à la toilette du roi de Prusse, X, 548. — Son despotisme académique à Berlin comme à Paris; son caractère insociable, XXXVII, 166, 194, 271, 388. — Comment dépeint par Condorcet, I, 231. — Sa conduite avec Voltaire à la cour, et plaintes de celui-ci à ce sujet, XXXVII, 306, 425. — Comment cherche à le perdre, et motifs de la haine qu'il conçoit contre lui, I, 38, 231 et suiv.; XXXVII, 451, 463, 493, 500. — Intente un procès à Koenig et le fait condamner comme faussaire, I, 39, 232 et suiv.; XXXVII, 425, 452, 492. — Sujet de cette querelle, dans laquelle il soutient une méprise par une persécution; fait condamner et flétrir un honnête homme sans l'entendre, et lui ordonne ensuite de ne point se défendre et de se taire, I, 93; XXXVII, 517. — Protestations de plusieurs membres de l'Académie de Berlin contre une conduite si

criante, 488. — Frédéric le soutient dans ses persécutions, 492, 493, 503 et suiv. — Dévoué au ridicule pour ses idées folles, 545, 546. (Voyez pour de plus grands détails les articles *Akakia*, *Diatribe*, FRÉDÉRIC, KOENIG et VOLTAIRE.) — Lettre qu'il écrit à l'auteur, à Leipzig, pour le provoquer en duel et le menacer de sa vengeance, XXXVIII, 10. — Comment celui-ci répond à sa rodomontade antiphilosophique, I, 234; XXIII, 181 et suiv. — Réflexions de Frédéric à ce sujet, dans une lettre qu'il écrit à l'auteur, XXXVIII, 17. — Lettre que Frédéric lui écrit après sa rupture avec Voltaire, XXXVII, 535. — Ce que l'auteur écrit à Falkener de sa querelle avec lui, 555, 556. — Condamné par l'Académie des sciences de Paris dans son procès avec Koenig, XXXVIII, 2. — Conversation de l'auteur avec Frédéric à son sujet, 12. — Lettre que Frédéric lui fait écrire par l'abbé de Prades, 15. — Publie, en 1754, des libelles sur la cour de Berlin, qu'il attribue à l'auteur, 181. — Ce que Voltaire écrit à Frédéric à cette occasion, et ce que Frédéric répond à Voltaire, *ibid.*, 194. — Rencontré à Lyon par Mme du Boccage; ce qu'elle en dit, XXXIX, 465. — Sa dévotion mise par Frédéric en parallèle avec celle de Voltaire, XXXVIII, 287. — Meurt entre deux capucins; quelle fut la cause de sa mort, et réflexions y relatives, XL, 157, 159, 160, 162, 163, 300; L, 456. — Quatrain épigrammatique contre lui, XVIII, 50. — Autres détails et réflexions sur le motif de ses persécutions contre Koenig, XV, 92 et suiv. — Ce fut lui qui poussa La Beaumelle à donner un commentaire injurieux du *Siècle de Louis XIV;* lettre de celui-ci dans laquelle ces manœuvres sont constatées, 90, 93. — *Mémoire* de Voltaire sur ses menées et sa conduite dans toute cette affaire, 95. — Autre sur le même sujet, XXIV, 1 et suiv. — Reproches que Frédéric fit depuis à l'auteur à son sujet, XL, 79, 227, 230, 342; XLIV, 118; XLIX, 214. — Calomnie que Voltaire ne pouvait lui pardonner, XLVII, 176, 177; XLIX, 194. — Ridicule de sa *Vénus physique*, XXI, 338; XXV, 155; XXVII, 158; XXX, 510. — Son rêve sur le phénomène de l'*Anneau de Saturne*, XVII, 261. — Il a fourni des armes à la philosophie athéistique, 467; XLVI, 105. — Sorties ou plaisanteries contre lui, et ses systèmes étranges, X, 159, 174, 206; XXI, 333; XXIII, 561, 569, 572, 582, 583; XXVI, 409; XXXVII, 517, 518, 545, 546. — Lettre qui lui fut adressée, en 1738, sur les *Éléments de la philosophie de Newton*, XXXV, 2. — Autres, de 1732 à 1750. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII à XXXVII.) — Examen de ses Œuvres, article extrait de la *Bibliothèque raisonnée*, et attribué à Voltaire, XXIII, 535 et suiv. — Aventure que celui-ci en racontait en 1759, XL, 51, 70.

MAUREGAT. Les historiens lui ont donné le titre de roi des Asturies, XI, 315. — Payait tribut à Abdérame, et fournissait cent filles par an pour son sérail, *ibid.*

MAUREPAS (Jean-Frédéric PHELIPEAUX, comte de). Notice, XLIX, 27. — Nommé secrétaire d'État à quatorze ans; surnommé à cette occasion *milord Colifichet*, XXXIII, 94. — Faveur singulière que le roi lui accorde, 146. — Lettres que Voltaire lui écrit de Chatenay, après sa sortie de la Bastille, 47, 48, 49. — Ses ordres au lieutenant de police à l'occasion de l'affaire du chevalier de Rohan avec Voltaire, I, 306, 307. — Ordre qu'il adresse à De Launay pour rendre l'auteur à la liberté, 308. — Ses autorisations à Voltaire, en 1727 et 1729, de revenir à Paris et d'y demeurer, 308, 309. — Ordre qu'il envoie, en 1734, de le faire conduire au château d'Auxonne, 309. — Intervient dans l'affaire de Voltaire avec Jore, 311. — Ordre qu'il envoie à l'Imprimerie royale pour l'impression du *Poème de Fontenoy*, 344. — Sert Voltaire dans sa querelle avec Desfontaines, XXXV, 144. — L'empêche de succéder au cardinal de Fleury à l'Académie; sa conversation avec lui à ce

sujet, et note y relative, I, 24, 222; XXXVII, 214. — Avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, I, 24. — Ennemi de Mme de Châteauroux, fut chargé par le roi de la prier de reprendre ses places à la cour, 32; IX, 220. — Exilé par le crédit de Mme de Pompadour, XVI, 96. — Ennemi du maréchal de Richelieu, XLIX, 27, 107. — En 1774, rentre au conseil en qualité de ministre d'État; ce qu'en dit Voltaire à cette occasion, 77, 134, 139. — Ce que dit Mme du Deffant de son avènement au pouvoir, 71. — Voltaire demande d'être renseigné sur son attitude à son égard, 16. — Et fait rechercher sa protection pour d'Étallonde, 196, 203, 223. — Il fait arrêter à la poste la correspondance et les paquets de l'auteur relatifs à l'affaire d'Étallonde, 328, 329, 340, 344, 360. — Fait malgré lui Turgot contrôleur général, L, 37. — Chanson faite contre lui en 1775, lors de la révolte des blés, *ibid.* — Regarde Turgot comme un rival dangereux, 38. — Le dénonce au roi comme un ennemi de la religion et de l'autorité royale, *ibid.* — Profite de la retraite de Malesherbes pour perdre Turgot dans l'esprit du roi; ses machinations pour arriver à ce résultat, 39, 40. — Fait faire duc le comte de Guines, espérant par là se réconcilier avec Marie-Antoinette, qui continue à le traiter avec mépris, *ibid.* — Corrompt le roi, 190. — Ce qu'on en dit, 437. — Célèbre par ses bons mots; était le premier homme du monde pour les parades, XLIX, 29. — Mot qu'on en cite sur l'abbé Terrai, 193. — Pourquoi n'aimait pas Voltaire, I, 222; XLIX, 361, 371. — Épître par laquelle celui-ci essaya inutilement de le désarmer, I, 222. — Texte de cette pièce, d'où son nom fut effacé depuis, X, 314. — Ne protégea jamais les lettres ni les arts, *ibid.*

Maures (les). Quand et par qui furent appelés en Espagne, XI, 313. — Ce qu'ils y possédaient aux Xe et XIe siècles, 373. — Leur politique, leurs alliances et mariages avec les chrétiens, 374 et suiv. — Leurs incursions dans ce pays aux XIIe et XIIIe siècles, 509 et suiv. — Ils en sont expulsés, 511. — Deviennent les fermiers des Espagnols, après la prise de Grenade, XII, 159. — Persécutions exercées alors contre eux, 161. — Ils sont forcés de recevoir le christianisme, *ibid.*, 349, 350. — Nation cruelle et esclave, qui déshonore la nature humaine, 456. — Pourquoi n'ont pu être subjugués par les chrétiens, 457. — Leur grande émigration sous Philippe III; leur dispersion, XIII, 33 et suiv.

Maures blancs. — Voyez *Albinos.*

Maurevert. Assassin de l'amiral Coligny, avant la saint Barthélemy, XV, 527; XLVI, 412.

Maurice, empereur d'Orient. Détrôné par Phocas, XI, 203. — Son sang et celui de ses cinq fils coule sous la main du bourreau, *ibid.*, 320.

Maurice de Nassau, prince d'Orange. Étant gouverneur de Clèves, embellit le pays, XXXVII, 143. — Déclaré stathouder, affermit l'édifice de la liberté, fondé par son père Guillaume, XII, 473; XIII, 546. — S'immortalise en combattant Alexandre Farnèse, XII, 473. — Envoie des secours au roi de Portugal, contre Philippe II, 474. — Et à Henri IV, 481. — Trêve de douze ans qu'il conclut avec Philippe III, XIII, 33. — Il se met à la tête des gomaristes, 118. — Veut s'attribuer le pouvoir souverain; poursuit le parti des arminiens, contraire à sa puissance, et fait périr Barnevelt, qui les favorise, 119. — Son ambition et sa cruauté sont en horreur aux Hollandais, 120. — Réponse remarquable que lui fait un négociant qu'il réprimandait à l'occasion de la vente de munitions faite par lui à la France, et qui devaient être employées contre son propre pays, XIV, 251.

Maurice de Saxe, neveu de George, et marquis de Misnie et de Thuringe. Déshérité par le testament de son oncle, pour cause de religion, XIII, 510. — Jean-Frédéric de Saxe et Philippe de Hesse, ses parents, lui conservent ses États, en lui fournissant des troupes

contre ses sujets catholiques, *ibid.* — Il oublie ce qu'il devait à ses proches, et se range du parti de Charles-Quint contre la ligue de Smalcalde ; était pourtant un protestant très zélé, 518. — Jean-Frédéric est obligé de renoncer en sa faveur à la dignité électorale, moyennant une pension qu'il en reçoit, 520. — Chargé par l'empereur de réduire Magdebourg, ne fait nul effort contre cette ville, et pourquoi, 524. — Songe à se faire chef du parti protestant, et à se servir de son nouveau pouvoir pour balancer celui de l'empereur, *ibid.* — Soumet Magdebourg pour lui-même, quoiqu'il la prenne au nom de Charles-Quint, *ibid.* — Forme une ligue contre lui, *ibid.* et suiv. — Le chasse du Tyrol, 526. — Après avoir fait triompher sa religion et humilié l'empereur, jouit encore de la gloire de le défendre, 527. — Ses terres ravagées par Albert de Brandebourg, 528. — Il gagne contre lui la bataille de Hildesheim, mais il y est tué; son frère Auguste lui succède, *ibid.* — Autres détails qui le concernent, XII, 273; XIII, 213.

MAURICE (le comte), depuis maréchal de Saxe. — Voyez SAXE.

MAURICE, prince d'Anhalt. — Voyez ANHALT.

MAURIENNE (maison de), d'où descendent les ducs de Savoie. Son origine, son agrandissement, XI, 371.

MAURIER (André), procureur de Voltaire. Notice sur lui et son fils, *Honoré-François*, L, 295. — Chargé des intérêts de Voltaire et de Mme Denis, *ibid.*

MAURY (l'abbé). Dans son *Panégyrique de saint Louis*, donne presque envie de voir une croisade, XXVIII, 559.

Mausolées. — Voyez *Tombeaux.*

MAUVILLON, auteur d'une Histoire de Pierre Ier. En quels termes on en parle, XVI, 590.

MAXENCE, fils de Maximien-Hercule. Élu empereur à Rome par le Sénat et le peuple, XI, 230. — Vaincu par Constantin, XXXI, 92. — Appelé tyran et usurpateur parce qu'il fut malheureux, XI, 230. — Ne persécuta personne, *ibid.*; XVIII, 248. — Pourquoi calomnié par nos historiens, *ibid.*

MAXIME, empereur. Compétiteur de Théodose Ier, XXX, 547. — Détrône et assassine Gratien; se rend maître de l'Angleterre, des Gaules et de l'Espagne, XXVI, 289. — Fait condamner à mort Priscillien et sept de ses partisans, *ibid.*; XXVIII, 123. — Tyran qui introduisit parmi les chrétiens la méthode de livrer au bourreau les hérétiques, XII, 276; XIX, 333; XXV, 542; XXVIII, 123; XXX, 547. — Sa mort, XXV, 542. — Pourquoi ne fut pas canonisé, *ibid.*

MAXIME DE MADAURE. Hommage rendu par ce philosophe païen à un Dieu, père commun de tous et existant dans tous les temps, XVIII, 361; XIX, 414; XXV, 49, 459. — Sa liaison et sa correspondance avec saint Augustin, XVIII, 364 et suiv.

MAXIME DE TYR. Eut Marc-Aurèle pour disciple, et Daniel Heinsius pour commentateur, XXV, 459. — Hommage rendu par lui à l'existence d'un Dieu unique, qui est le père de tous, XVIII, 361. — Ce qu'il dit au sujet des prières qu'on lui adresse, XX, 275.

MAXIME *le Magicien.* Favori de l'empereur Julien, XXV, 459.

MAXIME (Mlle). Joue le rôle d'Aménaïde de *Tancrède*, V, 491.

Maximes. Celles qu'on ne doit jamais étaler sur le théâtre, X, 430; XIX, 194; XXIV, 358; XXVI, 80; XXXI, 426; XXXII, 162, 182; XLI, 410; XLIX, 30.

Maximes des Saints. — Voyez FÉNELON.

MAXIMIEN-GALÈRE. — Voyez GALÈRE.

MAXIMIEN-HERCULE, césar du temps de Dioclétien. De l'imputation qu'on lui a faite d'avoir envoyé au martyre une légion entière de six mille six cents chrétiens, au milieu des Alpes, XI, 229 et suiv. — Méprise qu'il commit en voulant se venger de Constantin, son gendre, VI, 233. — Est assassiné par ordre de celui-ci à Marseille, XXVI, 276. — Autres détails qui le concernent, XVIII, 385; XX, 587.

Maximien-Hercule, tragédie de Thomas

Corneille. Ce qu'on en dit, XXXIV, 422, 424 et suiv., 429.

MAXIMILIEN Ier D'AUTRICHE, empereur d'Allemagne. Étant archiduc, est appelé par les Gantois pour épouser Marie de Bourgogne, XII, 126. — N'est que le mari de sa souveraine, 127. — Ce mariage, source de guerres entre la France et l'Autriche, *ibid.;* XIII, 458. — Défait les Français à Guinegaste, 459; XII, 239. — Ses cruautés, et représailles de Louis XI, 117. — A la mort de Marie, gouverne ses États au nom de Philippe, son fils, 155; XIII, 460. — Son père, Frédéric III, le fait élire roi des Romains, *ibid;* XII, 155. — Puis reconnaître héritier présomptif de Ladislas Jagellon en Hongrie et en Bohême, XIII, 461. — Mis en prison par les habitants de Bruges pour avoir violé leurs privilèges, XII, 127; XIII, 461. — Épouse Anne de Bretagne par procureur, *ibid.* — Est en guerre avec Charles VIII, roi de France, qui l'avait épousée réellement; se couvre de gloire et fait une paix avantageuse, 462; XII, 154, 176. — Son avènement à l'Empire, XIII, 463. — Il va en Italie, et ne peut s'y faire couronner, 465. — Son irruption inutile du côté de la Bourgogne, *ibid.* — Défait par les Suisses, fait la paix avec eux, 466; XII, 184, 185. — Ton d'autorité avec lequel il écrit aux états de Suède, 227; XIII, 468. — A quelles conditions donne à Louis XII l'investiture de Milan, 467, 472; XII, 197. — Traité de Blois, tout à son avantage, XIII, 468. — Obtient avec peine la régence des Pays-Bas, pendant la minorité de son petit-fils Charles-Quint, 470. — Résistance des Vénitiens à ce qu'il aille à Rome se faire couronner, *ibid.;* XII, 194. — Fait mettre au ban de l'Empire leur doge et tout le Sénat, 195. — Lutte contre eux dans la ligue de Cambrai, 196; XIII, 471. — A tout le fruit des victoires de Louis XII, 472. — N'aurait pas eu de crédit en Italie sans cette ligue, XII, 239. — S'unit avec le pape et Ferdinand contre la France, XIII, 473. — Veut être coadjuteur du pape Jules II, ou son successeur; témoignage qui subsiste à cet égard, XII, 251; XIII, 474. — Sa mort, 480. — Ses femmes et ses enfants, 204. — Surnom qui atteste sa pauvreté, XII, 155. — Reçut de Henri VIII d'Angleterre une solde de cent écus par jour, 239; XIII, 476. — Introduisit dans les armées l'usage des piques, XII, 242. — Abolit la cour veimique, XIII, 445; XXV, 558; XXIX, 247. — Proposa de céder pour de l'argent l'Empire et le duché de Milan à Henri VIII; lettre de ce prince qui atteste cette singulière démarche, XIII, 478.

MAXIMILIEN II D'AUTRICHE, fils de Ferdinand. Épouse Marie, fille de Charles-Quint, dont il eut quinze enfants, XIII, 205. — Sont conjointement régents d'Espagne, 523. — Est élu roi des Romains, 533. — Son avènement à l'Empire, 535. — Dès la première année de son règne, soutient la guerre contre les Turcs, 536. — Mauvais succès de ses armes; secours qu'il obtient, *ibid.* — Les états de Bohême et d'Autriche lui demandent la liberté de conscience, qu'il leur refuse, 537. — Faiblesse de son gouvernement, 539. — Il brigue inutilement le trône de Pologne, 541. — Parvient enfin à se faire élire; sanglant affront qu'il reçoit d'une faction opposée, *ibid.* — Meurt sans avoir pu soutenir cette élection, 542. — Fut encore moins souverain que son père Ferdinand; autres détails qui le concernent, 41.

MAXIMILIEN (l'archiduc), fils du précédent et frère de l'empereur Rodolphe. Élu roi de Pologne par une faction, est défait par son compétiteur Sigismond, XIII, 126, 547. — Vaincu une seconde fois et prisonnier, n'obtient sa liberté que par une renonciation, *ibid.* — Gouverneur de la Carinthie et de la Croatie, au nom de l'empereur son frère, vient le secourir contre les Turcs, 548. — Est battu et défait par Mahomet III, 549. — Privé de son héritage par son frère Mathias, 556.

MAXIMILIEN, duc-électeur de Bavière. Dispute l'empire à Ferdinand, archiduc

de Gratz, et le lui cède, XIII, 44, 560. — Aux dépens de son sang et de ses trésors, affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne, 44. — Gagne la bataille de Prague contre son parent Frédéric, électeur palatin; est investi de son électorat, 45, 46, 562, 565. — Aspire à se faire élire roi des Romains, 570. — Exige de Ferdinand la déposition de Valstein, *ibid.* — Pourquoi mécontent de l'empereur, 571. — Ne se rapproche de lui que comme un prince qui le ménageait, et non comme un ami qui le défendait, 573. — Chassé du Palatinat par les Suédois, obtient avec peine que Valstein se joigne à lui, 574. — A quoi tenu, par le traité de Prague, envers la veuve du palatin Frédéric, 580, 594. — En 1647, abandonne l'empereur Ferdinand III, et signe un traité de neutralité avec la France, 590. — Revient à la maison d'Autriche, *ibid.* — Chassé de la Bavière par Turenne, se réfugie à Salzbourg, *ibid.* — Sa mort en 1651, 214.

MAXIMILIEN DE BAVIÈRE (Henri), électeur et archevêque de Cologne. Soudoyé par Louis XIV pour conspirer à la destruction de la Hollande, XIV, 248. — Y commande un corps de troupes, 250. — Abandonne le parti de la France, 265. — Mort en 1688, est remplacé par Joseph-Clément, 294; XIII, 210. — Recueillit le cardinal Mazarin dans sa retraite, *ibid.*

MAXIMILIEN-EMMANUEL, appelé aussi *Maximilien-Marie*, duc-électeur de Bavière, et frère de Joseph-Clément, archevêque de Cologne. Sert beaucoup à délivrer Vienne des Turcs, XIII, 214, 603. — Se distingue aux sièges de Bude et de Bellegrade, 605. — Gouverneur des Pays-Bas au nom de Charles II, se lie à la France dans la guerre de la succession d'Espagne, en 1701, XIV, 13, 338. — S'empare de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte, 358. — Ses ministres forment une intrigue pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combat pour lui, 359. — Manière fière et hardie avec laquelle lui parle le maréchal de Villars, *ibid.* — Est obligé de combattre malgré lui à Hochstedt en 1703, *ibid.* — Se rend maître d'Augsbourg, *ibid.* — Demande, pour son malheur, un autre maréchal de France que Villars, 360. — Se rend maître de Passau, 361. — Est défait à Bleinheim en 1704, 366. — Se réfugie à Bruxelles, et voit tous ses États passer sous le joug de l'empereur Léopold, *ibid.* — Est mis au ban de l'Empire par Joseph Ier, en 1706, et dépouillé de son électorat, 378; XIII, 608. — Ses enfants mis en prison, XIV, 378. — Il va traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas, *ibid.* — En 1712, Philippe V lui cède toute la Flandre espagnole, *ibid.* — Son manifeste contre l'empereur, *ibid.* — Il est rétabli dans son électorat par les traités de Rastadt et d'Utrecht, 411, 412. — Sa mort, 13; XIII, 214.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LORRAINE, électeur de Cologne, fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse. Notice, XIII, 211.

MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, électeur de Cologne. Se vend aux Anglais, et sacrifie les intérêts de Charles VII, son frère, aux siens propres, XV, 229. — Notice qui le concerne, XIII, 211.

MAXIMILIEN-HENRI. — Voyez MAXIMILIEN DE BAVIÈRE.

MAXIMILIEN-JOSEPH, fils de l'empereur Charles VII. — Voyez CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH.

MAXIMILIEN-JOSEPH, duc de Deux-Ponts. Protecteur des Frérons, XLIII, 269; XLIV, 317. — Notices, XIII, 212; XLVI, 307. — Joue l'élection du pape aux trois dés avec l'auteur, XLVI, 307.

MAXIMIN, empereur romain. Les chrétiens, persécutés par lui, égorgent, après sa mort, sa veuve et ses enfants, XI, 238; XXIV, 572; XXVIII, 120.

MAYANS Y SISCAR (Grégoire), bibliothécaire du roi d'Espagne à Valence. Éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, XLI, 567. — Découvre et envoie à l'auteur *la Famosa Comedia*,

XLII, 95. — Lettre qui lui est adressée en 1762, XLI, 136. — Notice qui le concerne, *ibid.*

Mayence (ville de). Ses archevêques, au xᵉ siècle, deviennent archichanceliers de l'empire et princes, XIII, 276. — Réduite en cendres par les croisés au xiᵉ siècle, 303. — Ses électeurs depuis la fin du xiiiᵉ, 208, 209. — Son château, bâti par Ditrich au xvᵉ, 209. — Brûlée au xviᵉ par un prince de Brandebourg, *ibid.* — Son palais rebâti, au xviiᵉ, par Damien Hartard, *ibid.* — Reprise sur les Français par les Impériaux en 1689; belle défense de cette place par le maréchal d'Uxelles, XIV, 310.

Mayenne (duc de). Soupçonné, avec peu de fondement, de l'assassinat de Saint-Mégrin, VIII, 46. — Succède à la puissance de son frère le duc de Guise, tué à Blois; portrait de cet ambitieux, 35, 100, 278. — Comment traite Henri III, qui le priait par écrit d'oublier l'assassinat de ses frères, XII, 536. — Il arme pour les venger, XV, 536. — A la mort de Henri III, se fait déclarer lieutenant général de l'État et royaume de France par la partie du parlement qui lui est dévouée, 541, 544; VIII, 198. — Fait publier et enregistrer un édit par lequel on reconnaissait pour roi le cardinal Charles de Bourbon, alors prisonnier d'État à Chinon, XV, 542. — S'empare de toute l'autorité royale sans usurper le titre de roi, VIII, 153, 280. — Est battu par Henri IV à Arques et à Ivry; mot du monarque à son sujet, *ibid.*; XII, 540; XV, 543, 544. — Son aventure avec Potier de Blancménil, VIII, 125. — Près d'être accablé par la faction des Seize, fait pendre quatre de ces séditieux, XII, 543; XV, 547. — Convoque les états généraux de Paris, 551. — Remontrances concertées que lui adresse le parlement en faveur de la loi salique, dans le but d'empêcher que l'infante d'Espagne Claire-Eugénie ne fût reconnue pour reine de France, XII, 544. — Indignation simulée avec laquelle il les reçoit, XV, 552. — Le parlement lui ordonne d'obéir, sous peine de lèse-majesté, à Henri IV converti et maître de la capitale, 558. — Il se réconcilie avec ce monarque, qui lui donne le gouvernement de l'Isle-de-France, XII, 548, 549. — Rôle qu'il joue dans la *Henriade*, et vers qui le caractérisent, VIII, 139, 153, 158, 198, 205, 214, 217, 258. — Autres réflexions sur sa conduite au parlement de la Ligue, XXV, 483.

Mayenne (duc de), fils du précédent. Uni aux mécontents contre Marie de Médicis, XVI, 18.

Maynard (François), président. L'un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents, XIV, 102. — Ses vers au cardinal de Richelieu, et réponse dure qu'il en reçut, 103. — Sonnet épigrammatique qu'il fit contre ce ministre, et ce qu'il dit de lui après sa mort, *ibid.* — Épitaphe qu'il se fit à lui-même, 104. — Vers dont il est l'auteur appliqués au comte d'Argenson et attribués à l'auteur, XXXIX, 109, 120.

Maynon d'Invault, contrôleur des finances. — Voyez Invault.

Mazarin (Pierre), père du cardinal. Sa mort à Rome, et anecdote y relative, XLII, 345.

Mazarin (Jules), cardinal. Ministre du pape dans l'affaire de Mantoue; dextérité heureuse de ses négociations, XIII, 16. — Comment jette, sans le prévoir, les fondements de sa fortune, *ibid.* — Son caractère, ses commencements; son empire sur Anne d'Autriche, régente du royaume, XIV, 23, 182 et suiv. — Devenu premier ministre, il use d'abord avec modération de sa puissance, 182. — Gouverne ensuite despotiquement la reine et le royaume, XVI, 36. — Édits bursaux qui le rendent odieux et ridicule, *ibid.*, 38, 40; XIV, 184. — Il fait emprisonner le duc de Beaufort, son rival en crédit, XVI, 44. — Fait enlever plusieurs membres du parlement, *ibid.*; XIV, 185. — Fugitif avec la reine mère à Saint-Germain, après la journée des Barricades, 189; XVI, 45. — Est déclaré par le parlement ennemi de l'État et pertur-

bateur du repos public, *ibid.* — Ramené par le roi à Paris, fait arrêter les princes de Condé et de Conti, qui l'avaient servi, ainsi que le duc de Longueville, 47 ; XIV, 194. — Les fait transférer au Havre-de-Grâce ; est ensuite obligé d'aller lui-même les délivrer, 196 ; XVI, 47. — Les frondeurs contraignent la reine à le chasser du royaume, XIV, 196. — Il gouverne la cour du fond de son exil à Cologne, 197. — Rentre dans le royaume avec une armée de sept mille hommes, à qui il fait porter ses livrées, *ibid.* — Le parlement le proscrit de nouveau, et met sa tête à prix, 198 ; XVI, 47. — Ses meubles et sa bibliothèque sont vendus à l'encan par un nouvel arrêt, XIV, 198 ; XVI, 47 ; XXV, 514. — On informe contre son armée, XIV, 198. — Il erre avec le roi et la cour dans le royaume, 199. — Est spectateur de la bataille du faubourg Saint-Antoine, avec la cour ramenée à Paris par Turenne, 201. — Ce qu'il dit à l'occasion de la démarche imprudente de Mademoiselle, fille de Gaston, 202. — Les deux parlements de Paris et de Pontoise s'accordent à demander son expulsion, 204. — La cour est obligée de le sacrifier encore, et il sort une seconde fois du royaume, *ibid.* — Le roi victorieux le fait revenir à Paris ; il y rentre tout-puissant et tranquille, aux applaudissements de ses habitants, et le même parlement qui l'avait proscrit vient lui demander sa protection, 205 ; XVI, 48, 49. — Il conclut la paix de Westphalie, 46 ; XIV, 206. — S'attribue l'honneur de la bataille d'Arras, dont le succès fut dû à Turenne, 209. — Devient maître absolu de la France et du jeune roi, *ibid.* — Refuse Charles II d'Angleterre, qui lui demandait une de ses nièces en mariage, 211. — Brigue l'alliance de Cromwell ; comparé au Protecteur, 210 et suiv. — Ne laisse paraître Louis XIV ni comme guerrier, ni comme roi, 209, 212. — Se brouille avec Turenne, qui refuse de lui céder l'honneur de la bataille des Dunes, 213. — Une cabale se forme contre lui pendant la maladie du roi à Calais, 214. — Après la mort de Cromwell, il veut essayer de faire Louis XIV empereur, 218. — Se détermine à le marier, 219. — Pressent Anne d'Autriche sur la passion de ce prince pour sa nièce Marie Mancini, *ibid.* — Réponse fière qu'il en reçoit, *ibid.* — Arrête, avec don Louis de Haro, la paix des Pyrénées et le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, 220. — Fameuse lettre qu'on en cite, et dans laquelle il paraît persuadé que la France pouvait aspirer à la succession d'Espagne, *ibid.* — Sa fierté depuis cette époque ; sa puissance absolue, 223. — Ne fait de bien qu'à lui et à sa famille, *ibid.* — Ses déprédations, ses grands biens, dont il fait, en mourant, une donation à Louis XIV, qui la lui remet, *ibid.*, 224. — Le roi et la cour portent son deuil, *ibid.* — Son ministère apprécié ; monument qui l'immortalise, *ibid.* — Anecdote qui prouve l'aversion que le roi avait pour lui, 422. — A quoi il borna sa science en finance, XVI, 36. — Vers qui le caractérisent, VIII, 180. — Comment il avait amassé des biens immenses ; particularité à ce sujet, XIV, 223, 224, 432, 433. — Il n'est aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous son ministère, 19. — Réponse que lui fit Fabert, à qui il proposait de lui servir d'espion dans l'armée, 17. — Depuis son retour, en 1653, s'était fait donner par le surintendant vingt-trois millions pour les dépenses secrètes, 27. — N'eut jamais de lettres patentes de premier ministre, 23. — D'une anecdote sur l'enfance de Louis XIV, rapportée dans les Mémoires de La Porte, et d'un crime honteux que l'on y impute au cardinal, 95, 422. — Pourquoi souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières, 423. — Louanges outrées que lui a données Corneille, XXXI, 419 et suiv. — A ressuscité la scène en France, XLI, 113. — Y introduisit l'opéra italien, XIV, 425 ; XLIV, 160. — Comment fut récompensé d'avoir voulu plaire à la nation, XVII, 421. — Avait possédé l'évêché de Metz avant d'être sous-diacre, XV, 1. — Mot qu'on en

cite, XLIV, 224. — Pourquoi méprisé par l'auteur, XXXII, 511. — Vers faits contre lui, 537. — N'avait qu'un défaut, selon Louis de Haro, 579.

MAZARIN (duc de), mari d'Hortense Mancini. Manière singulière dont il distribuait les emplois dans sa maison, X, 346. — Propos qu'il tient après le refus de Louis XIV de lui donner un régiment, XLVIII, 97. — Voyez MANCINI.

MAZEL, officier français. Lettre qu'on en cite au maréchal de Turenne, XIV, 255.

MAZEPPA, gentilhomme polonais. Comment devenu prince de l'Ukraine et hetman des Cosaques, XVI, 237. — Irrite le czar Pierre, qui le menace, prend la résolution d'être indépendant, et se ligue secrètement avec Charles XII contre le czar, *ibid.* et suiv., 498. — Prévenu par les Moscovites, le rejoint moins en allié qu'en fugitif, 238, 500. — Fait cependant subsister l'armée suédoise; son traité à ce sujet avec les Zaporaviens, 242, 503. — Refuse de rentrer sous la domination du czar, et reste fidèle à son nouvel allié, 242. — Ses trésors lui sont enlevés; il est excommunié et pendu en effigie, 501. — Fuit avec Charles XII après la défaite de Pultava, 250. — Meurt à Bender, sur le point d'être livré au czar par le grand-vizir, 260.

MAZIÈRE, fermier général qui fait détenir injustement Garnier, officier d'office du comte d'Artois; ce qu'on en dit, XLIX, 326.

MEAD, célèbre médecin de Londres. Y fait les premières expériences de l'inoculation, XXIX, 301, 303. — Était versé dans la connaissance des poisons, XVIII, 530; XXI, 576; XXXVIII, 411.

MÉCÈNE, ami d'Auguste. Son portrait en vers, XXXIII, 33. — Mots qu'on en cite, XLII, 549; XLIV, 468.

Méchant (*le*), comédie de Gresset. Appréciée, X, 106.

Méchants (les). Sont hardis, VII, 110. — Sont toujours malheureux, XXI, 90. — Ne sont jamais ni gais, ni tendres, XXXIV, 184. — La prudence leur est surtout nécessaire, mais souvent on la trompe, VI, 201.

MECKLENBOURG (duc de), l'un des chefs de l'union protestante. Mis au ban de l'Empire, et dépossédé au profit de Valstein, XIII, 46, 567. — Rétabli dans ses États par Gustave-Adolphe, 48, 572. — Ce qu'il gagne par la paix de Westphalie, 593.

MECKLENBOURG (Charles-Léopold, duc de). Marié par Pierre Ier à sa nièce, XVI, 558, 608. — Les alliés du czar prennent et abandonnent au roi de Danemark Vismar, qui devait lui revenir; indignation qu'en témoigne l'empereur, 559. — Protégé par lui contre la noblesse du pays, 562. — Sa mort, 571.

Mecklenbourg (le), pays de Vandales. Un duc de Saxe s'en empare au XIIe siècle, et y transplante des colonies d'Allemands, XIII, 322.

MECKLENBOURG (les princes de). Ce que l'auteur en dit, XXXIX, 473, 479.

Méconnaître. Terme employé pour *ne pas connaître*, II, 112.

Mécontents (*les*), comédie de La Bruère, XXXIII, 460.

Médailles. Les Français y ont égalé les anciens, XIV, 557; XXXII, 491. — Quel fut le premier, parmi eux, qui tira cet art de la médiocrité, XIV, 557. — Quand deviennent des témoignages irréprochables, XIX, 361. — Pourquoi les médailles juives sont si rares, et presque toutes fausses, 521. — Qu'il faut quelquefois se défier de celles frappées même dans le temps d'un événement, XIII, 175. — Celle que fit frapper Grégoire XIII, pour perpétuer la mémoire de *l'heureux carnage* de la Saint-Barthélemy, 100; XV, 529. — Celle où Catherine de Médicis est représentée toute nue entre deux constellations, XII, 527. — De celle que firent frapper les ennemis du prince de Condé pour le perdre, et dans laquelle il était représenté avec cette légende : *Louis XIII roi de France*, VIII, 71. — Celles frappées à Stockholm, en commémoration de la victoire des Suédois sur les Russes à Narva, XVI, 176. — Et de celle d'Hollosin, 234. — Celle frappée en Hollande pour le prophète huguenot Jurieu, XV, 33. — Celle pour la prise

d'Azoff, la première qui fut frappée en Russie, XVI, 176. — Celle qui fut publiée en Angleterre au sujet de la prétendue prise de Carthagène par l'amiral Vernon, XIII, 175; XV, 206. — Celle en mémoire de l'arrivée en France de la première ambassade moscovite, XV, 179; XVI, 440. — Celle des États-Généraux de Hollande, exprimant ce que leur république a fait de glorieux dans les premières guerres contre Louis XIV, XIV, 249. — Autre fabriquée par des particuliers, à l'occasion de la bataille d'Hochstedt, *ibid.*; XXIII, 242. — Celle frappée en Hollande, au sujet de la destruction du port du Havre par les Anglais, XIV, 318. — Celle à l'honneur de Pierre le Grand, lors de son voyage en France, XVI, 567; XXIII, 290. — Celle de Henry IV, commandée par M. Dupaty, XLVI, 243, 296. — Celle au sujet de la victoire navale du Finistère, XV, 324. — Celle de l'amiral Anson, XLVI, 357. — Celles de Voltaire, frappées par Waetcher, VIII, 116; XLVI, 297, 478; XLVII, 190. — Anecdote y relative, XLVI, 478.

MÉDARD (saint). Prétendus miracles dans l'église qui lui a été érigée à Paris, X, 109; XV, 61. — Défense du roi à ce sujet, et vers plaisants y relatifs, IX, 63; XVI, 77; XVIII, 268. — Voyez PARIS, diacre, et *Convulsionnaires*.

MÉDAVI (les comtes de GRANCEY et de), maréchaux de France. — Voyez GRANCEY.

Médecin (le) malgré lui, comédie de Molière. Notice y relative, XXIII, 111. — Joué au mariage de Louis XV, XXXIII, 148.

Médecine (la). Quel est son pouvoir; dialogue à ce sujet entre un médecin et une princesse, XX, 24. — Fut exercée d'abord par des esclaves, 57. — Interdite aux moines par plusieurs conciles, *ibid.* — En quoi consiste cet art, XLVIII, 537. — La charlatanerie de deviner les maladies et les tempéraments par les urines en est la honte, *ibid.* — Des charlatans en médecine, XVIII, 138. — Son état en France sous Louis XIV, XIV, 558. — Est partout un art conjectural, XII, 433; XXXVII, 405. — La médecine utile, sur quoi fondée, XVII, 224.

Médecins. Quand s'introduisirent à Rome, XX, 57. — Pendant plus de cinq cents ans nos rois n'eurent que des médecins arabes ou juifs, XLIX, 278. — Quand devinrent des personnages considérables, XX, 57. — Quand sont ce qu'il y a de plus respectable au monde, 58. — Que Molière a eu raison de se moquer de ceux de son temps, 56. — Leur querelle avec les apothicaires, sujet d'un poème burlesque en Angleterre, XVIII, 28. — Depuis quand ils ont cessé d'être ridicules et ont acquis une véritable considération, XXII, 59; XXXI, 30. — Étaient encore inconnus en Suède à la fin du XVI^e siècle, XIII, 123. — Voltaire n'y croit pas plus qu'aux théologiens, XXXVIII, 140. — Et ne trouve rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse, XLV, 426.

Médée, tragédie de P. Corneille. N'était pas de son bon temps, XIV, 99. — N'est qu'une déclamation, XXIV, 217. — Commentée par Voltaire, XXXI, 180 et suiv. — Pourquoi n'eut qu'un médiocre succès, 181. — Est la première pièce dans laquelle on trouve quelque goût de l'antiquité, 183. — Le style en est vicieux presque d'un bout à l'autre, 190. — Le rôle de Médée, bien inférieur à celui de Roxane dans *Bajazet*, 196.

Médée, tragédie de Longepierre. Bien supérieure à celle de Corneille, XIV, 99. — Voyez LONGEPIERRE.

MEDICHINO, marquis de MARIGNAN, général de Côme de Médicis. Remporte auprès de Sienne une victoire sur les Français et leurs alliés, XIII, 529.

MÉDICIS (les). Aucune maison dans le monde n'a acquis la puissance par des titres si justes, XII, 168. — Appelèrent à Florence les savants que les Turcs chassaient de la Grèce, XIV, 155, 156. — On a donné leur nom au troisième siècle des arts dans l'histoire du monde, 155. — Quels grands hommes l'ont illustré, XII, 170. — Voyez CATHERINE, MARIE, et les articles ci-après.

MÉDICIS (Côme de), duc de Florence. Son origine; immenses richesses qu'il ac-

quit par le commerce, et noble usage qu'il en fit, XII, 52, 168. — Il arma pour l'empereur Charles-Quint; emprunts que lui fit ce prince, et avantages qu'il en obtint, 274; XIII, 527. — Institua l'ordre de Saint-Étienne, à l'occasion d'une victoire remportée sur les Français et leurs alliés, 529. — Tua l'un de ses enfants qui avait assassiné l'autre, XII, 46. — Mot qu'on en cite, XXXVI, 282. — Inscription dont Florence orna son tombeau, et où il est qualifié du nom de *Père de la patrie*, XII, 168. — Ses petits-fils eurent le sort des enfants de Pisistrate, auquel on peut le comparer, *ibid.* — Sous quel nom son fils administra la Toscane, *ibid.*

MÉDICIS (Alexandre de), neveu du pape Clément VII. Créé, en 1530, duc de Toscane par Charles-Quint, qui lui donne en mariage sa bâtarde Marguerite, XII, 262; XIII, 498. — Se reconnaît vassal de l'Empire, 499.

MÉDICIS (Jean de), général de Charles-Quint. Chasse les Français du Milanais, XIII, 487, 488. — Grand homme, grand capitaine, 487; XII, 257. — Passe au service de François Ier, 259.

MÉDICIS (Julien de), petit-fils de Côme. Assassiné dans une église, au moment de l'élévation de l'hostie, XII, 168, 169. — Par qui cette conspiration fut tramée, *ibid.*

MÉDICIS (Laurent de), frère du précédent. Assassiné avec lui dans une église, n'est que blessé, XII, 168, 169. — Vengé par les Florentins, *ibid.* — S'est fait aimer; est surnommé le *Père des Muses*, 170.

MÉDICIS (Pierre de), fils de Laurent. Gouverne la Toscane, mais avec moins de crédit que ses prédécesseurs et ses descendants, XII, 170. — Contraint d'implorer la protection de Charles VIII, est chassé de la république pour l'avoir demandée, 174. — Se retire à Venise, d'où il n'ose sortir, et pourquoi, *ibid.*

MÉDICIS (Jean de), arrière-petit-fils du grand Côme. Créé cardinal à quatorze ans, devient pape à l'âge de trente-six, et prend le nom de Léon, XII, 278. — Voyez LÉON X.

MÉDICIS (Pierre de), frère du précédent. Mis à la tête du gouvernement de Florence, XII, 278.

MÉDICIS (Julien de), dit *le Magnifique*, frère des deux précédents. Épouse la duchesse de Savoie, princesse de Nemours, et devient un des plus puissants seigneurs d'Italie, XII, 278.

MÉDICIS (Léopold de), cardinal. Établit à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, XIV, 535.

MÉDICIS (Alexandre de), légat du pape Clément VIII en France en 1596. Est introduit dans l'assemblée des notables à Rouen, et y a voix délibérative, XV, 564.

MÉDICIS (Jean-Gaston de), grand-duc de Toscane. Mort en 1737 sans enfants; mot plaisant qu'on en cite au sujet de son héritage, XV, 188.

Médime, tragédie de Voltaire. — Voyez *Fanime* et *Zulime*.

MÉDINE, juif condamné en Hollande et réfugié à Bruxelles. Lettre, en 1737, où il se plaint de l'ingratitude de J.-B. Rousseau, auquel il a donné asile, et qu'il accuse de l'avoir fait arrêter, I, 79; XXXV, 22. — Autres détails à ce sujet, XIV, 125; XXII, 354; XXIV, 354. — En 1738, emprunte de l'argent à Voltaire, XXXIV, 440. — Ce que celui-ci en dit à ce sujet, 449, 463, 464.

MÉDINI (comte de). Auteur d'une traduction de *la Henriade* en vers italiens. Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1774, VIII, 11; XLIX, 153.

Médisance (la). Fille de l'amour-propre et de l'oisiveté; son portrait satirique, X, 282.

Méditerranée (la). D'un singulier système de sa formation, XXIII, 228.

MEDLEY, amiral anglais. Commande au blocus de Gênes en 1745, XV, 273 et suiv.

MÉGRET, ingénieur français. Conduit le siège de Frédérichshall, XVI, 349. — Y est témoin de la mort de Charles XII; ce qu'il dit à cette occasion, 350.

MÉHÉGAN (l'abbé de). Rôle que Fréron lui assigne dans sa *Relation d'une grande bataille*, XL, 479. — Employé pour découvrir l'auteur d'une lettre attribuée à Voltaire, XLII, 268. — Notice, *ibid.*

Méhémet-Bahadir, kan des Usbecks. — Son ambassade au czar Pierre, XVI, 554.

Mehemet-Baltagi. — Voyez Baltagi.

Meillan. — Voyez Sénac de Meillan.

Meilleraye. — Voyez La Meilleraye.

Meillonaz. — Voyez Mme Maron, baronne de Meillonaz.

Meiningen (le duc de). Relations de Voltaire avec lui pendant son séjour à Francfort, XXXVIII, 40, 72, 79, 81, 96.

Meister (H.), de Zurich, auteur de l'*Origine des principes religieux*. Éloge de cette brochure, qui doit être un jour le catéchisme des honnêtes gens, XLVI, 390. — Jeune sage persécuté par de vieux fous, XLVIII, 211. — Son éloge funèbre de Voltaire, I, 431.

Mélac, général français. Défend Landau pendant quatre mois contre le prince de Bade, XIV, 358.

Mélanchton, l'un des fondateurs du luthéranisme. Opposé à Luther sur quelques points de doctrine, XIII, 489. — Refuse toute conciliation avec les sacramentaires, 500. — Engagé par François Ier à venir à sa cour, XII, 265; XV, 499. — Pourquoi également soupçonné d'irréligion par les catholiques et par les protestants, XXVI, 492. — Surnommé *le Protée de l'Allemagne*, *ibid.* — A autorisé la polygamie, XII, 297; XIII, 511.

Mélanges historiques et littéraires, de Voltaire. Sont compris dans les tomes XXII à XXXII. — Voyez à leur sujet la Préface générale de la présente édition, I, III; la Préface générale de Beuchot, IX, et les avertissements du tome XXII, pages III et VII. — Bibliographie, L, 529.

Mélanie, drame de La Harpe. Sentiment de Voltaire sur cette pièce, VII, 243; XLVI, 540; XLVII, 7, 22, 25, 55. — Regardée par lui comme un des meilleurs ouvrages que nous ayons dans notre langue, L, 229.

Melchiori. Voltaire, dans une lettre à Albergati, l'invite à venir à Ferney, XLV, 550.

Melchtal. L'un des trois fondateurs de la liberté helvétique, XI, 527; XIII, 384.

Mélec-Sala, soudan d'Égypte, neveu de Mélédin. Son humanité envers des chevaliers français prisonniers, XI, 466. — Demande la paix à saint Louis, qui la lui refuse, 470.

Mélec-Séraph, soudan d'Égypte. Prend sur les chrétiens Ptolémaïs, Tyr et Sidon, XI, 475.

Mélédin, soudan d'Égypte. Attaqué par les croisés, XI, 464. — Traite avec bonté saint François d'Assise, *ibid.* — Oblige les croisés à capituler, 465. — Traite avec l'empereur Frédéric II, 466; XIII, 348.

Mélicerte, pastorale héroïque de Molière. Notice y relative, XXIII, 111.

Meliorati, cardinal. Élu pape pendant le grand schisme, sous le nom d'*Innocent VII*, bannit l'Inquisition du Portugal, XIX, 479. — Est chassé de Rome, XI, 546.

Mélite, comédie de P. Corneille. Son premier ouvrage; ce qu'on en dit, XXXII, 348.

Méliton, évêque de Sardes au IIe siècle. Passa pour prophète, XVII, 291. — De l'*Apocalypse* (satire contre les moines), publiée sous son nom, *ibid.* — Sa lettre à Marc-Aurèle, opposée aux calomnies des légendaires, XX, 40.

Mellan (Claude). Graveur célèbre dont les estampes ornent les cabinets des curieux; notice, XIV, 151.

Melle (journée de). — Voyez *Mesle*.

Mello, prince de Barri. Arme, avec un prince de Salerne, contre les Grecs, maîtres d'une partie de la Pouille et de la Calabre, XIII, 287. — Demande du secours à l'empereur Henri II, *ibid.*

Mello de Asumar (le marquis don Francisco de), gouverneur de Flandre. Général des Espagnols vaincus à Rocroi par le grand Condé, XIV, 12, 177. — Démis en 1644, 12.

Melon (Jean-François), économiste et secrétaire du régent. Esprit systématique, très éclairé, mais chimérique, XV, 171. — Inspirait au duc d'Orléans le dessein de rappeler Law lorsque ce prince mourut, *ibid.* — Auteur d'un *Essai politique sur le commerce*, ou-

vrage excellent, qui contient quelques erreurs, XVIII, 7; XXII, 360 et suiv. — Ce qu'on dit de son Histoire de *Mahmoud*, XXXIII, 476. — Impliqué par Boindin dans l'affaire des couplets qui firent bannir J.-B. Rousseau, XIV, 88. — Lettre qu'il est censé écrire à la comtesse de Verrue, au sujet du *Mondain*, X, 89. — Réflexions y relatives, XXII, 361.

Mélopée théâtrale. Ce qu'elle était chez les anciens; quand fut introduite en France, et quand y périt, XVIII, 131 et suiv. — En quoi consista jusqu'à Lulli, XXXII, 174. — Le récitatif italien est précisément la mélopée des anciens, IV, 489.

Melun (Louis, duc de). Particularités sur sa mort, XXXIII, 115. — Son caractère, *ibid.*

Memmius Gemellus, élève de Lucrèce, et meilleur philosophe que son maître, XXVIII, 437. — Lettres qu'il est supposé avoir écrites à Cicéron, 438 et suiv. — Petit traité où il est censé combattre l'opinion d'Épicure et de Lucrèce sur les atomes, et soutenir l'existence d'un Dieu, 442 et suiv.

Memnon, ou la Sagesse humaine. Conte philosophique en prose, par Voltaire, XXI, 95 et suiv. — Quatrain moral servant d'avertissement, *ibid.* — Ce fut sous le titre de *Memnon* que parut d'abord *Zadig*, IX. — Notice bibliographique, L, 525.

Mémoire (la). Où elle habite; ses effets, IX, 444. — Définition de cette faculté, XXVIII, 316; XXX, 488. — Divinisée par les poètes, qui en ont fait la mère des Muses, XXIX, 339. — Distincte de l'âme, XLVII, 569. — Comparée à l'aimant, XXXII, 555.

Mémoire (*Aventures de la*). Conte philosophique de Voltaire, XXI, 479. — Est une allusion aux arrêts du parlement, aux censures de la Sorbonne, aux libelles des jansénistes, ainsi qu'aux intrigues des jésuites en faveur des idées innées, que tous avaient combattues dans leur nouveauté, *ibid.* et suiv.

Mémoires. De ceux qui compilent les Mémoires des autres, et des choses qu'ils doivent s'interdire, XXXIX, 110.

Mémoires de Voltaire : en 1738, sur l'édition faite par Ledet des *Éléments de Newton*, XXII, 389. — En 1739, sur les calomnies et libelles dont il était l'objet (première version inédite de l'ouvrage qui suit), XXIII, 27. — Voltaire le fait imprimer par le chevalier de Mouhy, XXXV, 96, 98, 99. — Sur la satire, XXIII, 47. — Notice bibliographique, L, 534. — Sur un ouvrage de Mme du Châtelet, XXIII, 65. — En 1759, sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de *Guerre de M. de Voltaire*, XXIV, 85 et suiv. — En 1762, au nom de Donat Calas pour son père, sa mère et son frère, 383. — Dans quel sens et pour qui l'auteur l'a rédigé, XLII, 183, 202, 203. — Notice bibliographique, L, 545. — En 1767, au ministère contre La Beaumelle, au sujet du *Siècle de Louis XIV*, et lettres y relatives, XXVI, 355; XLV, 307, 309, 312, 316, 319, 334, 352, 356, 359, 361. — Notice bibliographique, L, 556. — En 1775 et 1776, à Turgot et à divers, en faveur des habitants du Jura et du pays de Gex, XXIX, 351, 391, 393, 403, 439. (Voyez *Gex* et *Mont Jura.*)

Mémoires justificatifs. Sur quel principe tant de ministres et de généraux en ont écrit, XXIII, 41.

Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire. Écrits par lui-même; quand furent composés, I, 246. — Avaient été condamnés à l'oubli; comment furent conservés, *ibid.* — Refondus en partie dans le *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade*, 6. — Lettre du marquis de Villette à leur sujet, 5. — Texte qu'on en donne, 3 à 65. — Note qui leur est relative, écrite par le lieutenant de police Berryer en 1751, 319. — Notice bibliographique, L, 540.

Mémoires secrets. Que ceux des contemporains sont toujours suspects de partialité, XIV, 422.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse. Libelle contre la cour de

Louis XIV, cité à tort parmi les historiens; à qui on l'attribue, XV, 107.

MÉNAGE (Gilles). Notre langue doit beaucoup à ses recherches, XIV, 104. — Ses vers italiens sont estimés, même en Italie; il y a mieux réussi que dans les vers français, *ibid.*; II, 313; XXXVI, 422. — Sa *Requête des Dictionnaires* l'empêcha d'entrer à l'Académie, XIV, 104. — A quelle occasion injuria le parlement de Paris, dans une pièce de vers latins adressée au cardinal Mazarin, *ibid.*; XVI, 50. — Affaire qu'il se fit à ce sujet avec cette cour, *ibid.* — Le *Ménagiana*, revu par La Monnoye, est le meilleur des recueils de ce genre, XIV, 104; XVII, 195.

MÉNAGE (Mme). Allusion à son aventure avec le maréchal de Richelieu à Ferney, XLVIII, 251, 258.

MENAND (de). L'auteur lui envoie *l'Homme aux quarante écus*, XLVI, 42, 47.

MÉNANDRE, comique grec. Mot qu'en rapporte Plutarque sur la composition de ses comédies, VII, 256.

MÉNANDRE, disciple de Simon le Magicien. Enthousiaste et charlatan comme son maître, XVII, 65. — Se dit envoyé de Dieu et sauveur des hommes, *ibid.*

MENAR, jésuite. Désigne Voltaire dans ses sermons à l'occasion de l'*Histoire universelle*, L, 412. — Le dénonce à l'évêque de Porentru; suites de cette affaire, 413.

MÉNARD, premier commis du ministre Saint-Florentin. L'auteur recherche sa protection pour la famille Calas, XLII, 157, 169.

MÉNARDAIE. — Voyez LA MÉNARDAYE.

Mendicité. C'est un vice dans un gouvernement qu'elle y existe, XVI, 594; XXIII, 504. — On en distingue deux sortes, *ibid.* — Est une preuve de richesse et de négligence, non de barbarie, XXII, 361. — Des moyens d'extirper ce fléau, XXVI, 447. — Voyez *Gueux et Mendiants*.

MENDOZA (le licencié). Parle longuement contre la loi salique aux états généraux de 1593, tenus à Paris par des Espagnols et des Italiens, XV, 552.

MENDOZA. — Voyez GONZALÈS.

MÉNESTRIER (le P. Claude-François). A beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes et des devises; notice, XIV, 104. — Son *Traité des Ballets*, cité sur les danses usitées dans quelques cérémonies de l'Église, XX, 62.

MENG (dynastie des), à la Chine. — Voyez MING.

Ménippée (*la Satire*). Par qui composée; et s'il est vrai qu'elle aplanit le chemin du trône à Henri IV, XXV, 483, 484; XXX, 381. — N'est qu'un ouvrage médiocre, XXII, 170, 171.

MENOT (le P.), cordelier prédicateur sous François Ier. A fait le plus d'honneur au style allégorique, XVII, 120. — Ses étranges sermons contre les évêques et les gros bénéficiers, 592.

MENOU (M. de). Lettre que l'auteur lui écrit en 1771, XLVII, 398. — A une représentation de *Brutus* en 1790, II, 306.

MENOUX (le P.), jésuite. Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1754, XXXVIII, 173. — Cette lettre désavouée, 200. — Son portrait, son caractère, I, 34; XL, 247. — Ce portrait reconnu exact par Mme de Mirepoix, 297. — Trame qu'il ourdit contre la marquise de Boufflers, maîtresse du roi Stanislas, et voyage qu'il fit à Cirey, en 1748, pour en assurer le succès, I, 34. — Comment cette intrigue fut déjouée, 35. — Comment attrape un million au roi Stanislas, dont il était le confesseur, et un bénéfice à Benoît XIV, 34; XL, 247. — Auteur présumé d'un livre contre l'incrédulité, publié sous le nom de Stanislas, 515, 516, 517, 520. — Lettres qui lui sont adressées en 1754, XXXVIII, 170. — Et en 1760, XL, 455. — Plaisanterie à son sujet, XXVII, 84. — L'auteur se refuse à croire qu'il ait été condamné aux galères par le parlement de Nancy; plaisanteries à ce propos, XLI, 417, 418. — Notice, XXXVIII, 170.

Mensonge (le). Dans quelles occasions devient une action héroïque, XXII, 227; XXXIV, 153. — Personnifié dans *la Henriade*, VIII, 115. — On est de feu pour l'appuyer, mais de glace pour le détruire, X, 285.

Mensonges historiques. Ce qui les fait in-

venter; réflexions à ce sujet, XVI, 391.
Mensonges imprimés (des), et principalement des faiseurs de *Testaments* et d'*Anecdotes* : opuscule de l'auteur, XXIII, 427 et suiv. — Notice bibliographique, L, 537.
Menteur (le), comédie de P. Corneille. Commentaire y relatif, XXXI, 481 à 509. — Corneille convient l'avoir traduite de l'espagnol, 481, 495. — Comparée avec l'imitation qu'en a faite Goldoni, 494. — Succès qu'elle obtint, 511.
Menteur (la Suite du), autre comédie de Corneille. Commentaire y relatif, XXXI, 509 et suiv. — N'a point réussi; mais, avec quelques changements, ferait au théâtre plus d'effet que *le Menteur* même, *ibid.*, 516.
MENTZEL, partisan fameux par ses férocités et ses brigandages. En 1742, fait capituler Munich, XIX, 624. — Devenu colonel de housards, charge d'injures l'empereur Charles VII dans ses désastres de la campagne de 1744, XV, 214. — Ses manifestes insolents au nom de Marie-Thérèse, 220. — Avait commencé par être comédien, XXXVI, 238.
MENZIKOFF (le prince), favori du czar Pierre. Son origine, XVI, 277; XXIII, 288. — L'accompagne à Novogorod, XVI, 471, 472. — Se distingue au siège de Schlusselbourg; en est le premier gouverneur, 480. — Son élévation au titre de prince; il a le gouvernement de toute l'Ingrie, 486. — Hâte les travaux de la nouvelle ville de Pétersbourg, 487. — Gagne la bataille de Calish, la première où les Russes aient battu les Suédois, 217, 492. — Nouveaux succès sur les rives du Boristhène et dans l'Ukraine, 239 et suiv. — Autres détails, 499, 501 et suiv. — Commande la gauche de l'armée du czar à Pultava, 506. — Sa belle conduite dans cette journée, 243, 246. — Il poursuit les Suédois, fait prisonnier le général Levenhaupt et les siens, 251, 507. — Va commander en Pologne, 510. — Est mis à la tête des affaires à Pétersbourg, pendant la guerre contre les Turcs, 519. — Entre dans Stettin, qu'il remet ensuite avec tout le territoire au roi de Prusse, 550. — A besoin de la clémence du czar, 571. — Ses prétendues intrigues secrètes et illégitimes avec l'impératrice Catherine, 588. — Ses démarches pour la faire monter sur le trône, après la mort de son époux, 625. — A connu les plus extrêmes vicissitudes de la fortune, 277. — Meurt en Sibérie dans la misère et le désespoir, *ibid.*
Menzikoff, tragédie. — Voyez LA HARPE.
Mépris (le). Est peut-être le plus grand frein que la nature ait mis aux injustices des hommes, XXII, 229.
Méprise d'Arras (la), écrit sur le procès criminel du sieur Montbailly et de sa femme, XXVIII, 425, 498; XXIX, 219, 389; XLVII, 540; XLVIII, 86. — Notice bibliographique, L, 564. — Voyez MONTBAILLY.
Méprises. Citées, XXXII, 568.
Mer (la). Éclaircissement sur son flux et reflux, XXII, 274. — Il n'est point de rivage dont elle ne se soit approchée ou éloignée avec le temps, XI, 3. — A couvert de ses eaux, pendant une prodigieuse multitude de siècles, les terres les plus belles, les plus fertiles de l'Europe occidentale, 163; XXIII, 223. — Voyez *Marées*.
MÉRAT (le P.), jésuite à Colmar. Sujets de plaintes de Voltaire contre lui, XXXVIII, 170 et suiv. — Réponse du P. de Menoux à ces plaintes, 173. — S'excuse auprès de l'auteur, 200.
MERCATOR (Isidore), Espagnol. Annoncé comme celui qui aurait digéré les *Décrétales*, depuis reconnues fausses, XI, 281. — Quel fut son objet dans cette fabrication, XVIII, 319.
MERCATOR (Nicolas), dans le Holstein. Fut en géométrie le précurseur de Newton, XIV, 563; XXII, 143.
MERCI, général autrichien. Défait Rantzau à Dutlinge en Souabe, XIII, 586. — Est vaincu par le jeune duc d'Enghien à Fribourg, 588; XIV, 179. — Bat Turenne à Mariendal, *ibid.*; XIII, 588. — Est battu et tué à Nordlingue, en 1645; son épitaphe, XIV, 179. — Était con-

sidéré comme un des plus grands capitaines, *ibid.*

MERCI, autre général autrichien. Chargé, en 1709, de pénétrer en Alsace, est arrêté et complètement battu près de Neubourg par le général Dubourg, XIV, 397.

MERCIER (Sébastien). Trait satirique contre ses drames, L, 155.

MERCIER DE LA RIVIÈRE. — Voyez LA RIVIÈRE.

MERCIER (l'abbé), ancien bibliothécaire de Sainte-Geneviève. Lettre que M. de Burigny lui écrit sur les démêlés de Voltaire avec Saint-Hyacinthe, I, 465.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel, duc de). Ne peut défendre, ni reprendre aux Turcs la forte place de Canise, XIII, 550, 551. — Leur prend Albe-Royale, *ibid.* — Seconde l'archiduc Mathias dans le siège de Bude, *ibid.*

Mercure (planète de). Idée de Newton sur sa densité, XXII, 541.

Mercure Trismégiste. Du mérite et de l'authenticité du livre qui porte ce nom, XIX, 340. — Est vraisemblablement un ouvrage égyptien, 341. — Sa doctrine, *ibid.* — Paraît fort antérieur à Timée de Locres, XLV, 348. — Voyez HERMÈS.

Mercure (*le*), journal. Avis et déclarations de Voltaire qui y sont insérés, en 1748, sur les éditions de ses *Œuvres* en pays étranger, XXIII, 231. — En 1752, sur le *Siècle de Louis XIV*, 555, 557. — Lettre adressée à ses auteurs, en 1761, au sujet de l'ode et des lettres de Lebrun sur Mlle Corneille, XXIV, 159. — Et de la tragédie de *Zulime*, XLI, 333. — Avis, en 1762, sur l'édition des Œuvres de Corneille commentées, XXIV, 289. — Autre, en 1768, sur des calomnies contre La Harpe, au sujet de ses procédés avec l'auteur à Ferney, XXVII, 17. — Article de Voltaire qui en est extrait (1775) sur la satire de Clément, intitulée *Mon dernier mot*, XXIX, 371. — Autre lettre, en 1776, au sujet des Œuvres posthumes de Piron, XLIX, 587.

Mère. Rien n'affaiblit ses droits, VI, 144, 169. — C'est quelquefois un malheur de l'être, VII, 112. — De l'influence des passions des mères sur leur fœtus, XIX, 465.

Mère coquette (*la*), comédie de Quinault; pièce de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue, XIV, 549; XXIII, 34. — La première comédie où l'on ait peint ceux que depuis on a appelés les *marquis*, XIV, 549.

MERGUE MARTIN. — Voyez MARTIN.

MÉRIAN (Jean-Bernard), de l'Académie de Berlin. Prend parti pour Maupertuis dans le procès intenté à Koenig, XXXVII, 565; XXXVIII, 12. — Ce qu'on dit de sa traduction des ouvrages philosophiques de David Hume, XL, 193.

Méridienne. Tracée pendant le siècle de Louis XIV; savants employés à ce beau monument d'astronomie, XIV, 536; XXII, 546. — Autres détails y relatifs, XXVII, 168.

Mérindol (bourg de). Proscription juridique de ses habitants, et massacres qui y furent commis, XII, 331; XV, 499 et suiv.; XXVI, 8.

Mérite (le) modeste est souvent obscurci, IX, 383. — Souvent caché, X, 317. — Personnifié; son portrait, 507. — En quoi il consiste, XXVI, 24.

MERLE (dom), bénédictin bourguignon. Attaque vivement *l'Histoire de Bourgogne* de Mille, XLVI, 542. — Comment Mille lui répond; réflexions de l'auteur à ce propos, XLVII, 508.

MERLE D'AUBIGNÉ (M.), de Genève. Apporte son concours à la présente édition, I, VII.

Merlettes. Armoiries placées sur les poteaux du duché de Lorraine, IX, 40. — Quand furent supprimées, *ibid.*

MERLIN, libraire à Paris. Pourquoi Voltaire en veut faire le libraire des philosophes, XLII, 471. — Peut imprimer la *Lettre de Géroste à Cogé*, XLV, 395.

MERLIN-COCAIE, inventeur du latin macaronique, XXX, 381.

MERMET (L. BOLLIOUD), secrétaire de l'Académie de Lyon en 1746. Lettre qui lui est adressée, XXXVI, 462.

MERMET (Claude). Traduit la *Sophonisbe* de Trissino, VII, 30.

MÉRODE (Louis de). — Voyez ISSENGHIEN.

Mérope, tragédie italienne. — Voyez MAFFEI.

Mérope, tragédie de Voltaire. Texte de cette pièce, IV, 199 et suiv. — Éloge qu'en fait le P. Tournemine, 177. — Dédiée à Maffei, 179. (Voyez MAFFEI.) — Diverses tragédies composées sur le même sujet, 181 et suiv. — C'est le plus intéressant et le plus tragique qu'il y ait, 180, 192. — Faits historiques ou mythologiques qui ont servi de fondement à cet ouvrage, 172 et suiv. — Voltaire voulait d'abord traduire la *Mérope* italienne, 185, 189. — Temps où sa pièce fut achevée, *ibid.* — Variantes, et scène supprimée par l'auteur le jour de la première représentation, 254. — Fut refusée par Mlle Quinault, XXXIV, 374 et suiv. — L'auteur se rend à ses observations et à celles de d'Argental au sujet de cette pièce, *ibid.* — Refusée par les comédiens, puis reçue sur les instances de Voisenon, XXXV, 242. — Mlle Dumesnil en fit le succès, XXIV, 220. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, IV, 174, 175, 198. — Tournée en ridicule par Mme du Châtelet, XXXV, 406. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXIV, 357, 374 et suiv., 408, 420, 451, 465; XXXV, 116. — Jugement qu'en porte le grand Frédéric, XXXIV, 382. — Mise en opéra français par ce prince, XXXVIII, 530, 543, 546, 547, 549, 555. — Par qui mise en prose dans ces derniers temps, IV, 176. — Traduite en vers hollandais par Feitama, V, 361. — Et en vers italiens, par A. Conti, XXXIII, 551. — Jouée sur le théâtre de Tournay, XLI, 484; L, 421, 422. — Ce que l'auteur en écrit à Algarotti, 427. — Sentiment de Condorcet sur cette pièce, I, 221. — Enthousiasme sans exemple qu'elle excita lorsqu'elle parut, *ibid.*, 83 et suiv.; XXXVI, 197, 198. — Avertissement du nouvel éditeur, IV, 171. — Avertissement de Beuchot, 17 — Parodies de cette pièce et autres écrits publiés à son occasion, *ibid.* — Proscrite pendant la Révolution, 175. — Notice bibliographique, L, 490.

MERSENNE (le P.), minime. Colporteur des rêveries de Descartes, XXIX, 171. — Combien il comptait d'athées dans Paris, *ibid.* — Absurdité qu'il avance sur Vanini, XVII, 471. — Jugement qu'il porte du livre de Des Perriers, qu'il n'a pas lu, XXVIII, 361.

MÉRY (Jean). L'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie en France; notice, XIV, 104.

Mesle (journée de), où les Anglais furent défaits par les Français, XV, 249 et suiv.

MESLIER (Jean), curé d'Étrépigny. Abrégé de sa vie, XXIV, 294. — *Extrait de ses Sentiments* sur une partie des erreurs et des abus en général et en particulier, et *Avant-propos* qui le précède, 296. — Première preuve de la fausseté de la religion, tirée des motifs qui ont porté les hommes à en établir une, 297. — Deuxième preuve, tirée des erreurs de la foi, 298. — Des prétendus miracles rapportés dans le Vieux et dans le Nouveau Testament, 312. — Leur conformité, 315. — Troisième preuve, tirée des prétendues visions et révélations divines, 320. — Des prétendues prophéties contenues dans l'Ancien Testament, 324. — Et dans les Évangiles, 325. — Quatrième preuve, tirée des erreurs de la doctrine et de la morale, 329. — Sa critique de l'histoire de Gédéon, XXX, 137. — Et celle de Samson, 145 et suiv. — Autres détails de son opinion sur les miracles et la personne de Jésus-Christ, XX, 89. — En quoi est un merveilleux apôtre, XLII, 490. — A demandé pardon à Dieu, en mourant, d'avoir enseigné le christianisme, XXVI, 108; XLII, 259. — Comment fut amené à cette détermination, XVIII, 264. — Épitaphe que d'Alembert proposait de mettre sur sa tombe, XLII, 80. — Détails anecdotiques sur ce prêtre singulier, et sur son plus singulier testament, XXVI, 510. — Voulait anéantir toute religion, et même la naturelle, 512. — Impression que son livre fit sur les esprits, *ibid.* — Les abrégés qu'on en a faits sont heureusement purgés de l'athéisme, *ibid.* — Voyez l'article ci-après.

Meslier (*Extrait du Testament du curé*). Répandu et recommandé par Voltaire, XLII, 47, 123, 236, 410. — Poids que cet ouvrage peut mettre dans la balance de ceux que d'insolents fanatiques traitent de libertins, XXIV, 336; XLII, 43, 51, 298, 446, 464. — Devrait être dans la poche de tous les honnêtes gens, XLIII, 276, 339.

MESMER. Trait satirique contre lui, L, 80.

MESMES (Claude de), surintendant des finances sous Louis XIV. — Voyez comte d'AVAUX.

MESMES (Jean-Antoine de), premier président. Remontre à Louis XIV les conséquences d'un édit dressé par le chancelier Voisin au sujet de la bulle *Unigenitus*, XV, 57. — Épigramme, tirée de ses manuscrits, contre Antoine de Navarre, VIII, 70. — Autre, contre Henri III, traduite du latin, 98. — Autre, contre lui-même par Chaulieu, à propos de son élection à l'Académie française, en 1710, XXXIX, 230.

MESPHAM, Anglais, doyen de Lincoln. Déposé par Innocent IV au concile de Lyon, pour lui avoir reproché de rançonner l'Église, XI, 432.

MESSANCE (de), receveur des tailles en Forez. Ses calculs sur les probabilités de la durée de la vie; et lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1777, L, 249. — Loué pour ses recherches sur la population, XXI, 312.

Messe (la). D'où vient son nom, et surnoms différents qu'on donne à cette cérémonie, selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée, XI, 285; XX, 58. — Changements nombreux qu'elle a éprouvés, XI, 285. — Quand ce mot commença à signifier la célébration de l'eucharistie, XX, 59. — Pourquoi l'Église institua l'élévation de l'hostie, XI, 383. — Ce qu'était la messe du temps de Charlemagne : il n'y avait point alors de *messe basse*, XVII, 495; XXIV, 490; XXIX, 249. — Quand furent introduites les *messes particulières*, XI, 285; XII, 285. — *Messe sèche*, ce que signifiait cette expression, XX, 58. — Préjugé dans l'Église latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules, 368. — Proposition qui fut faite, sous la minorité de Louis XIV, de mettre un impôt sur les messes, XLI, 278.

MESSIE (lé). D'où vient ce nom, et ce qu'il signifie, XX, 64; XXVIII, 117. — Titre qui se donnait aux rois, aux prophètes et aux grands-prêtres des Hébreux, XX, 65. — Contrastes inconciliables dans les divers oracles qui sont ordinairement appliqués au Messie, 66. — Pourquoi les Juifs n'ont pas voulu le reconnaître dans la personne de Jésus, 68. — Comment un prédicateur hollandais a démontré que Jésus est le vrai Messie, 67. — Sentiments de divers rabbins qui contrarient cette opinion, 69. — Des faux messies, ou des imposteurs qui, dans divers temps, ont cherché à abuser la nation juive, 72; XIII, 142 et suiv. — Les jansénistes disent que le Messie n'est venu que pour plusieurs, IX, 62.

Messie (l'article) dans l'*Encyclopédie*. Par qui composé, et à qui attribué, I, 121; XX, 62; XXVII, 282; XLIII, 345, 347; XLVIII, 119. — Rétabli dans toute son intégrité, XX, 64.

Messine (ville de). Guerre civile allumée, en 1675, par ses magistrats contre leurs gouverneurs, XIV, 279. — Assiégée par les Espagnols, est ravitaillée par Valbelle et délivrée par Vivonne, *ibid.* — Les Français sont ensuite obligés de l'évacuer après des victoires inutiles, 280. — Bataille de Messine, gagnée, en 1718, par l'amiral Byng, XV, 340.

MESSITH PALÉOLOGUE, chrétien renégat et de la race impériale, devenu grand-vizir de Mahomet II. Échoue dans le siège de Rhodes, XII, 107.

Métamorphoses. D'où leur doctrine est dérivée, XVII, 211. — Origine de cette opinion si extravagante et si générale, 242. — Figure dans la plupart des religions, XI, 82. — De celles des Grecs, recueillies par Ovide, *ibid.*; XX, 75. — Mention de quelques-unes, XXI, 496. — Métamorphoses dans la *Pucelle*, IX, 47, 90, 104. (Voyez *Ane*.)

Métaphores. Définition de cette figure, XXIII, 405. — Avec quels ménagements doivent être employées; exemples et observations critiques, *ibid.* et suiv. — Abus qu'en ont fait les Orientaux, 407. — Lesquelles doivent seules être introduites dans le discours, XXIX, 318 et suiv.; XXXI, 234. — Doivent être une image qu'on puisse peindre, 424, 581; XXXII, 5, 99, 127, 196, 199.

Métaphysiciens. A qui ressemblent pour la plupart, XXXV, 51.

Métaphysique. Comment définie, XX, 76. — Quels sont les objets de ses recherches, *ibid.* — Tous les arts de la main ont dû la précéder de plusieurs siècles, XI, 10, 11. — Ce qu'elle a été jusqu'à Locke, XXVIII, 221. — On n'y raisonne guère que sur des probabilités, XVIII, 377. — Réflexions de Mme du Deffant sur les raisonnements métaphysiques, XLVII, 182. — Est le champ des doutes, et le roman de l'âme, XXXV, 319; XLVII, 177; L, 75. — Ne contient que deux choses : tout ce que les hommes de bon sens savent, et tout ce qu'ils ne sauront jamais, XXXIV, 249. — Jointe à la superstition, ne sert qu'à faire des athées, XLII, 409. — Ce que ses systèmes sont pour les philosophes, XXIII, 194. — Autre définition qu'en donnait le grand Frédéric, XXXIV, 498. — Vers sur les disputes métaphysiques, X, 526. — A quoi comparées, XXI, 552. — Lettre sur des questions métaphysiques, L, 74.

Métaphysique de Newton, ouvrage de Voltaire refondu dans les *Éléments de la philosophie de Newton*, XXII, 398, 403 et suiv.

Métaphysique (*Traité de*). Composé par Voltaire pour Mme du Châtelet, XXII, 189 à 231. — Ce que l'auteur dit du plan sur lequel il est écrit, XXXIV, 323.

MÉTASTASE. Innovation heureuse et hardie dans ses *Fêtes* pour Charles VI, IV, 349. — Régularité et élégance de ses tragédies-opéras, 490. — A quelques ariettes comparables aux plus belles strophes d'Horace, *ibid.* — Scènes admirables de sa *Clémence de Titus*, 491. — Rapprochées de *Cinna*, XXXI, 345. — A aussi composé un *Orphelin de la Chine*, V, 298; XXXVIII, 377. — Ses ouvrages dramatiques sont un beau monument du siècle de Louis XIV, XIV, 564. — A pris la plupart de ses opéras italiens dans nos tragédies françaises, XXII, 175. — Ses tragédies-opéras traduites en français, XXXVIII, 377.

Métaux. A quoi est due l'augmentation de poids qu'ils acquièrent par la calcination, XXII, 289 et suiv.; XXXIV, 277, 278, 285, 286, 293.

Métempsycose. Par qui a été imaginée, et ce que signifie ce mot, XXIX, 332. — Ce qu'il faudrait pour qu'elle pût être admise, XXVIII, 460. — Dogme spécieux et un peu philosophique, XXIX, 177. — Les Indiens en sont les inventeurs, XI, 50; XXIX, 177. — Simple raisonnement sur lequel il s'établit, XVII, 242. — Le dogme en est faux, mais il n'est pas du tout absurde ni inutile d'y croire, XXVIII, 140; XXIX, 490. — Ne répugne ni au cœur humain ni à la raison humaine, 491. — Pourquoi cette doctrine de la transmigration des âmes ne fut reçue ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni même en Égypte, ni en Chaldée, *ibid.* — Charité universelle qui en résulte, XI, 51. — Il y a, dans cet antique système, de l'esprit et de l'équité, XXVIII, 140. — D'où en vint la doctrine chez les brachmanes, XVIII, 35.

Météores lumineux. Leur vapeur maligne et passagère, fatale aux voyageurs; vers descriptifs, VIII, 232.

MÉTÉZEAU, ingénieur français. Cité au sujet de la fameuse digue de Richelieu à la Rochelle, XIII, 8.

MÉTHON, philosophe grec. Ses observations sur l'état du ciel avant la guerre du Péloponèse, et conséquence qu'en a tirée Newton, XXII, 147, 555. — Son *Cycle* ou *Nombre d'or*, XX, 208. — Mécompte qu'on y reprend, XIII, 98 et suiv.

MÉTHUIN (chevalier), ambassadeur d'An

gleterre auprès du duc de Savoie. Combat toujours auprès de ce souverain; son éloge, XIV, 376. — Aveu que lui fait, en mourant, le maréchal de Marsin, *ibid.*

Métiers (l'Origine des), conte en vers par Voltaire, X, 48.

Métra. Sur Gilbert, au couronnement de Voltaire, VII, 323.

Métromanie (la), comédie de Piron. Sentiment de Voltaire sur cette pièce, où il est tourné en ridicule, XXXIV, 401, 436; XLIX, 537.

Métropolitains. Quand les évêques des grandes villes prirent ce titre, XXVI, 453; XXVII, 103.

Metternich. — Voyez Lothaire de Metternich.

Mettius (Jacques), Hollandais. Inventeur des télescopes, XXV, 234.

Metz (ville de). Prise par Louis V de Bavière; somme qu'elle paye à ses vainqueurs, XIII, 392. — Prise par Henri II à Charles-Quint, soutient un siége long et glorieux contre cet empereur, qui ne peut la réduire; est depuis lors restée à la France, XII, 274; XIII, 528, 529.

Metz (juridiction de). — Voyez *Brisach.*

Meubles d'argent massif. Portés à la Monnaie par ordre de Louis XIV, qui donne l'exemple, XIV, 524.

Meunier (Jean-Nicolas de), auteur de l'*Esprit des usages des différents peuples.* Lettre qui lui est adressée en 1776 au sujet de cet ouvrage, L, 59. — Notice qui le concerne, *ibid.*

Meursius. Sa raillerie au sujet des clefs de saint Pierre, XX, 214.

Meurtre. S'il doit être puni de mort, XXX, 538. — Les divers meurtres comment tarifés en cour de Rome, XII, 280. — Et par la loi salique, XI, 269, 290; XXX, 459. — Voyez *Assassin, Assassinat.*

Meurtres juridiques. Commis par la tyrannie, le fanatisme, l'erreur et la faiblesse, XVII, 388. — Énumération des plus notables, XXIX, 160.

Meurtri. Observation grammaticale sur ce mot, détourné de son origine, IX, 259.

Meurtriers. Imprécations contre eux, IV, 139.

Meuse (marquis de). Presse, à Fontenoy, Louis XV et le Dauphin de se retirer du poste qu'ils occupent; réponse que lui fait le roi, XV, 241.

Mexicains (les). Leurs sacrifices humains, XII, 388, 392. — Leur police, leur éducation, leurs connaissances, 393. — Ce qu'ils éprouvèrent à la vue des Espagnols, et comment ils les reçurent, *ibid.* et suiv. — Mangeaient les victimes humaines immolées, XVII, 264.

Mexique (le). Sa conquête par les Espagnols, XII, 391. — Description de Mexico, sa capitale, *ibid.*, 409.

Mey (l'abbé). Auteur des *Maximes du droit public des Français;* ce qu'on en dit, XLVIII, 163.

Meyerfeld, général suédois. Perd la bataille de Calish contre Auguste et Menzikoff, XVI, 217, 492. — Gouverneur de Stettin, refuse de rendre cette place au roi de Prusse, 549. — Comment y est forcé, 550.

Meynier d'Oppède (Jean). — Voyez Oppède.

Meynières (le président de). Représentations que l'auteur le charge de faire au lieutenant de police, dans son différend avec Desfontaines, XXXV, 230, 243. — Ses remarques critiques à l'occasion de l'*Essai sur les mœurs*, réfutées par Voltaire, XLII, 467, 475, 478, 480, 482. — Notice, XXXV, 136.

Meynières (M^me^ Belot, depuis présidente de). Complimentée par l'auteur en 1772, au sujet de son union avec le président, XLVIII, 465. — Lettres qui lui sont adressées de 1759 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XL à XLII, XLVIII, L.) — Note qui lui est relative, XL, 67. — Voyez Belot (M^me^).

Mézerai (François), historien. Notice qui le concerne; quel était son véritable nom de famille, XIV, 105. — Plus hardi qu'exact, et inégal dans son style, *ibid.* — Est partial contre les Espagnols, VII, 252. — Ce qu'il conte d'une prétendue apparition de saint

Michel à la Pucelle d'Orléans, VIII, 178; XXIV, 498. — Cité et combattu sur la loi salique, XII, 14, 15. — Sur l'origine de la peste du XIVe siècle, 21. — Meilleur Français que le jésuite Daniel, et historien très supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, 510; XXIV, 511. — But du père Daniel en écrivant ses *Observations* sur son *Histoire de France*, XXIX, 413. — Remarques de Voltaire sur ces *Observations*, 414 et suiv. — Absurdités qu'on relève dans son *Histoire de France*, XVI, 124 et suiv. — Observations critiques, XXI, 566; XXV, 170. — En quel endroit s'y est montré au moins égal aux anciens, XVIII, 518. — Perdit ses pensions pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité, XIV, 105. — Est probablement l'auteur de l'*Histoire de la Mère et du Fils*, récit infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère, que d'autres ont attribuée au cardinal de Richelieu, 123. — Notes des divers éditeurs au sujet de cette histoire, *ibid.*; XVI, 21. — On a cru à tort qu'il avait eu part à l'*Histoire de Henri IV*, par Péréfixe, XIV, 39.

MÉZIÈRE, peintre des Gobelins. Lettre qui lui est adressée, en 1774, au sujet de son tableau représentant l'Histoire qui arrête le Temps dans sa course, XLIX, 52.

MÉZIÈRES (de), officier d'état-major. Blessé à Fontenoy, VIII, 386; XV, 242.

MICAULT (le chevalier). Joue dans *Fanime*, sur le théâtre de Tournay, XLI, 33. — Au nombre des patients de Tronchin, à Genève, XLII, 315.

MICHAS (femme de). Son histoire, celle de ses dieux et de son lévite, et commentaire à ce sujet, XIX, 532; XXV, 73; XXVIII, 164; XXX, 147 et suiv.

MICHAU DE MONTARON DE MONBLIN, conseiller au parlement. Ce qu'en dit Condorcet, XLIX, 40. — Satire dirigée contre lui. (Voyez l'article suivant.)

Michau et Michel. Satire attribuée à Voltaire, puis à Turgot, et qui est de Condorcet, XLVI, 474, 482, 483, 486, 493, 525, 529; XLVII, 3. — Quels en sont les héros, 474, 493. — Fragment qu'on en cite, relatif au conseiller Pasquier, XLIV, 356.

MICHÉE, prophète. Soufflété par le prophète Sédécias, IX, 526; XI, 123; XXIV, 302. — Choses abominables et ridicules, qu'il attribue à Dieu, XXX, 223.

MICHEL Ier, *Curopalate*, empereur d'Orient, contemporain de Charlemagne. Finit ses jours dans un cloître, XI, 320.

MICHEL II, *le Bègue*, empereur. Officier condamné à mort, est tiré de la prison et revêtu de la pourpre, XI, 321. — Épouse une religieuse, 317, 321. — Consacre les images, puis les abat, *ibid.*

MICHEL III, *le Jeune*, empereur. Sa mère Théodora gouverne pendant sa minorité, XI, 321; XLVIII, 56. — Trésors qu'elle lui amasse, XI, 323. — Dépose le patriarche Ignace, et le remplace par Photius, 327. — Est assassiné par Basile, qu'il avait associé à l'empire, 322.

MICHEL VII, *Ducas*, empereur. Marie son fils Constantin à la fille de Robert Guiscard, XI, 360. — Détrôné par Nicéphore Botoniate, *ibid.*

MICHEL VIII, *Paléologue*, empereur. Prive l'empereur Lascaris, son pupille, de la vue et de la liberté, et monte sur le trône à sa place, XI, 476; XII, 86. — Se fait absoudre solennellement de cette cruauté; son hypocrisie, sa superstition, XI, 476. — Reprend Constantinople sur les Latins, *ibid.* — Concession qu'il fait à l'Église romaine pour en obtenir une croisade contre les Turcs, 329; XII, 86. — Son fils Andronic n'osa ou ne voulut pas lui donner la sépulture chrétienne, *ibid.*

MICHEL (Charles-François), receveur général. Voltaire place une partie de sa fortune entre ses mains, XXXIV, 236, 253, 373, 381, 399, 448, 463, 542, 554; XXXV, 233. — Sa banqueroute, dans laquelle Voltaire perd une bonne partie de son bien, 481 et suiv.; XXXVI, 95, 102. — Quatrain épigrammatique à ce sujet, XXXV, 481.

MICHEL-ANGE. — Voyez BUONAROTTI.

MICHEL CORIBUT, roi de Pologne. Succède à Jean-Casimir, qui avait abdiqué, XIII, 128. — Provinces qui lui sont enlevées par les Turcs, dont il devient tributaire, *ibid.*

MICHEL FÉDÉROWITZ, fils du patriarche Fédor Romanow. Est élu czar à dix-sept ans, XIII, 134. — Fait noyer l'un des faux Démétri et sa mère, la palatine de Sandomir, *ibid.* — Faussement accusé par Oléarius d'avoir relégué en Sibérie un prétendu ambassadeur du roi de France Henri IV, XVI, 420. — Titres qu'il prenait, 421.

MICHEL ROMANO ou ROMANOW, czar de Russie, aïeul du czar Pierre. Était fils d'un archevêque et d'une religieuse. XVI, 428. — Son élection en 1613, à l'âge de quinze ans, *ibid.* — Son mariage singulier, 429. — Sa mort, en 1645, 430. — Autres détails qui le concernent, XIV, 12.

MICHEL, roi de Pologne, contemporain de Louis XIV. — Voyez VIESNOVIESKI.

MICHELET. Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LIV.

MICHON (Pierre). L'un des commissaires chargés par le parlement d'informer contre les auteurs de l'assassinat des Guises, aux états de Blois, XII, 536; XV, 537; XXIX, 12.

MICISLAS, grand duc de Pologne. Converti au christianisme par sa femme, XI, 370; XVI, 422.

Micromégas, roman philosophique de Voltaire, XXI, 105 à 123. — Allusions qu'il contient au sujet de Fontenelle, XI. — Regardé comme une imitation d'un des *Voyages de Gulliver*, *ibid.* — Apprécié par Littré, I, XLV. — Notice bibliographique, L, 525.

MIDDLETON, Anglais. Auteur d'une excellente histoire de la *Vie de Cicéron*, VI, 210; XXV, 177; XXXVI, 292; XLIII, 375. — Vers sur la nation française, que Voltaire en cite et traduit, XXVI, 159 et suiv. — Comment y caractérise Boileau et le grand Condé, 160. — A composé aussi un traité célèbre *sur les miracles*, XXXI, 78; XLIII, 375. — A fortifié le sentiment que ni Moïse, ni Josué, ne purent écrire les livres qui leur sont attribués, XI, 115. — Cité au sujet de la protestation d'un grand nombre d'évêques contre la décision du grand concile de Nicée, XXVI, 281. — Notice qui le concerne, XXV, 177.

Mieux (le). En quoi est l'ennemi du bien; vers à ce sujet, X, 50; XVII, 428.

MIGER (P.-A.-M.), Éditeur des *Œuvres de Voltaire* en 42 vol.; notables améliorations et additions qu'il y a faites dans la *Correspondance*, I, XXIV; XLII, 513. — Observation critique et notes diverses qu'on en cite, II, 92; XXIX, 311. — Mentionné pour sa première *Table analytique* des Œuvres de Voltaire, I, XXIV.

MIGNARD (Pierre), peintre célèbre du siècle de Louis XIV. Rivalise avec Le Brun aux yeux de ses contemporains, mais non pas à ceux de la postérité, XIV, 149.

MIGNOT (Marie). Fille d'une blanchisseuse; veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, et du second maréchal de L'Hospital, XIV, 244. — On prétend qu'elle épousa secrètement Casimir, roi de Pologne, après son abdication; mais rien n'est moins sûr que cette anecdote, *ibid.*

MIGNOT (les demoiselles), nièces de Voltaire. Projets de l'auteur pour leur établissement, XXXIV, 352, 361, 362, 378, 409, 410. — L'aînée, mariée à M. Denis, 429. — La cadette, mariée à M. de Fontaine, 486, 490. — Voyez mesdames de FONTAINE et DENIS.

MIGNOT (l'abbé), neveu de Voltaire, et conseiller au parlement de Paris. Protège la veuve Calas à Paris, XLII, 188. — Son zèle et son activité dans l'affaire Calas, *ibid.*, 227, 265. — Remercié pour ses démarches lors de l'affaire Lejeune, XLV, 50. — Auteur de l'*Histoire de l'impératrice Irène*, XLII, 311. — De celle de *Jeanne Ire de Naples*, XLIII, 34. — De celle de *Ferdinand et Isabelle*, XLIV, 169, 191. — De celle des *Turcs*, XLV, 150, 195; XLVI, 58; XLVII, 460. — De celle de la *réception du concile de Trente dans les États ca-*

tholiques, XLV, 78. — Lettre facétieuse au sujet de cette dernière, *ibid.* — Autres qui lui sont adressées en 1771, sur les affaires du parlement, XLVII, 459. — En 1772 et 1773, sur le procès du comte de Morangiès, XLVIII, 134, 446. — Libelle de Clément de Dijon contre lui, 526. — Partage son bien avec le fils de son intime ami, 215. — L'auteur demande qu'il lui soit accordé quelque bénéfice, 216. — Ce qu'en dit Condorcet, 377. — Lettre que l'auteur lui écrit, en 1777, au sujet de ses débiteurs, L, 217. — Pension que l'auteur lui sert, L, 329. — Notice sur sa famille, et sur les services qu'elle a rendus à l'État, XLVIII, 525. — Derniers devoirs qu'il rend à Voltaire; ses soins et démarches pour son inhumation à l'abbaye de Scellières, I, 430, 438 et suiv., 446 et suiv. — Legs que lui a fait l'auteur, 408. — Il dépose le testament de son oncle au rang des minutes de Me Dutertre, 437. — Proteste par devant notaire contre la distraction faite par le marquis de Villette du cœur de Voltaire, 441 et suiv. — Acte de notoriété établissant sa qualité d'héritier, 443. — Ses démarches pour conserver la bibliothèque de Voltaire en France, 455. — Lettre par laquelle il détruit divers bruits ridicules répandus au sujet de l'inhumation de l'auteur, 452.

Mignot, correcteur des comptes. Neveu de Voltaire, qui le charge de rechercher les imprimeurs des libelles faits contre lui, L, 403.

Milan (ville de). La plus puissante de la Lombardie dès le XIIe siècle, XIII, 319. — Assiégée par Frédéric Barberousse, capitule, et, de libre qu'elle était, est gouvernée en ville sujette, 320. — Ses habitants recouvrent un peu de liberté; sont déclarés déserteurs et ennemis de l'Empire, leurs biens livrés au pillage, et leurs personnes à l'esclavage, 321. — Nouvelle révolte; la ville est prise; ses portes, ses remparts, ses édifices publics, tout est démoli, *ibid.* — Rebâtie sous les yeux de l'empereur, et malgré lui, 324. — Autres détails, XI, 406. — Prise par Louis XII, qui fait son duc prisonnier, XII, 186. — Envoie toujours présenter ses clefs à quiconque a passé le Tésin, XV, 261.

Milanais (le). Son état sous la puissance des Visconti, XI, 532; XII, 7; XIII, 390, 407. — Passe des Visconti aux Sforce, XII, 167. — Prétentions de Louis XII sur ce pays, 184. — Et de François Ier, 251, 264; XIII, 502. — Prétentions de la France et de la Sardaigne en 1734, XV, 188. — Reste à l'empereur lors de la paix, *ibid.* et suiv. — Est réclamé par l'Espagne, à la mort de Charles VI, 206. — Marie-Thérèse paie l'alliance du roi de Sardaigne par la cession qu'elle lui fait d'une partie du Milanais, 334.

Milices (régiments de). Établis sous Louis XIV, étaient fournis et équipés par les communautés, XIV, 509. — Note des éditeurs à ce sujet, *ibid.* et suiv. — Méthode prise, en 1724, pour leur maintien, XV, 115.

Militaire philosophe (*le*). A qui cet ouvrage est attribué, XXVII, 117, 285; XLV, 475. — Jugement qu'on y porte de la religion chrétienne, et passage qu'on en cite, XXVII, 285. — Éloges qu'en fait Voltaire, 115; XLV, 432, 437, 475, 521, 525; L, 455.

Mille (Antoine-Étienne), avocat au parlement de Paris. Auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*, qu'il envoie à l'auteur; ce qu'on en dit, XLVI, 542. — Par qui cet ouvrage est attaqué, *ibid.* — Lettre qui lui est adressée à ce sujet, en 1771, XLVII, 508. — Notices, *ibid.*; XLVI, 542.

Mille ans (règne de). — Voyez l'article ci-après.

Millénaires (secte des). Ce que c'était, XI, 65, 66. — Sur quelle prophétie se fondait, 92. — De la doctrine du règne de mille ans, qui fut en grand crédit chez les gentils, et longtemps reçue chez les chrétiens, XVII, 287. — Quel en fut le premier auteur, XIX, 335.

Millet (l'abbé). Conduite de ce délateur pour faire proscrire l'*Encyclopédie* et la thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 19, 26.

MILLETOT (Bénigne). Auteur de l'*Homme du pape*, attribué à Silhon, XXXV, 244.

MILLOT (l'abbé Claude-François-Xavier). Inconnu de l'auteur, XLIX, 564, 592. — Ses *Mémoires de M. de Noailles*, XIV, 19; XXX, 392 et suiv. — Loué de sa manière philosophique et prudente d'écrire l'histoire, *ibid.* — Apprécié comme historien; sa réception à l'Académie française, L, 337, 338, 355. — Notice, XLIX, 592.

MILLY (Nicolas-Christiern de THY, comte de), de l'Académie de Lyon. Lettres qui lui sont adressées, en 1768, au sujet du *Siècle de Louis XIV*, XLVI, 85, 199. — Autre en 1771, XLVII, 470. — Autre en 1773, au sujet de l'*Homme aux quarante écus*, XLVIII, 506.

MILON, légat du pape. Ce qu'il exige de Raimond, comte de Toulouse, et avanie à laquelle il le soumet, XI, 496.

MILTON. Secrétaire d'Olivier Cromwell, a composé en latin un livre entier pour justifier l'exécution de Charles Ier, VIII, 354; X, 288; XXVI, 119. — Ce libelle scandaleux regardé comme le dictionnaire des assassinats, XXX, 134. — Échantillon qu'on en donne, XVIII, 587. — Il réfuta Saumaise comme une bête féroce combat un sauvage, XIV, 133. — Des invraisemblances reprochées à son poème du *Paradis perdu*, IX, 184. — Impertinences qu'il y a débitées sur l'enfer et sur le diable, XIV, 559. — Vers au sujet de la guerre que s'y font les anges, X, 288; XXVI, 119. — Pourquoi l'auteur ne l'a pas rimé, XVIII, 580; XXV, 175; XLVI, 83. — Il composa d'abord une tragédie sur ce sujet ; traduction en vers du monologue qui la commençait, et qu'il a reporté dans son poème, VIII, 353, 354; XVIII, 589. — L'apostrophe de Satan au Soleil, traduite en vers par L. Racine et par Voltaire, *ibid.*; XXIII, 420. — Analyse sommaire de son poème, VIII, 357. — Quand sa réputation fut fixée, 356. — Causes du succès qu'il aura toujours, 357. — Détails historiques et littéraires sur l'auteur, 352 et suiv. — Où il puisa les idées générales de son poème, 356. — Ses imaginations bizarres, et amas de folies désagréables qu'on y fait remarquer, 357 et suiv. — Dissertations et opinion de l'abbé Gédoyn contre cette composition, XIV, 76. — Ce qu'en aurait pu dire Boileau, s'il l'avait connue, XVIII, 580. — Examen des beautés et des défauts de ce poème, dont le Tasse a fourni le sujet, *ibid.* et suiv. — Défauts qu'il a de communs avec ce poète, XXXVI, 338, 340. — Nous croyons en avoir une traduction exacte, et nous n'en avons point; citations en preuve, XVIII, 583, 588. — Pourquoi fut longtemps ignoré en France, ainsi que le nom de son auteur, 587. — Malgré ses défauts, reste encore la gloire et l'admiration de l'Angleterre, VIII, 306, 308; XIV, 560; XVIII, 592. — Son *Paradis reconquis*, qu'il fit depuis, n'est que le roman du Nouveau Testament, XX, 35. — Du reproche de plagiat fait à Milton, XVIII, 590. — De ceux que l'on fait, en général, à ses compositions, XIV, 559. — Est auteur d'une tragédie de *Samson Agoniste*, XX, 396. — Zélé républicain qui fut le serviteur d'un tyran, VIII, 354. — Vers qui le caractérisent, 505. — Jugement critique qu'en porte le signor Pococurante dans *Candide*, XXI, 204. — Son *Paradis perdu* parodié par George Gray; ce qu'écrit l'auteur à ce sujet, XLVII, 138. — Ce que les Anglais ont fait pour sa fille, Voltaire le fait pour la petite-nièce de Corneille, XLI, 341.

Mimes. Dans l'ancienne Rome, n'étaient que des bateleurs méprisables, XLIV, 232.

MIMEURE (Jacques-Louis VALON, marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. Auteur de quelques poésies estimées, XIV, 105. — Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original, *ibid.* — Son discours de réception à l'Académie française, composé par Lamotte-Houdard, 87. — Notice, XXXIII, 28.

MIMEURE (marquise de). Lettres qui lui sont adressées de 1715 à 1719, XXXIII, 28, 35, 50, 54. — Note qui la concerne,

28. — Opération cruelle qu'elle subit; l'auteur, brouillé avec elle, se raccommode à cette occasion, 125, 134.

MINA (marquis de LA). — Voyez LA MINA.

MINARD, président aux enquêtes. L'un de ceux qui poursuivirent la mort d'Anne Dubourg, XV, 505.

Minden (bataille de). Perdue pour les Français en 1759, XV, 352.

Minée (les Filles de), conte en vers par Voltaire, X, 60. — Ovide et La Fontaine ont chanté ce sujet, 67.

Mines (art des). Par qui inventé au XVIe siècle, XII, 189. — Peinture poétique de leurs effets, VIII, 157.

MINET, souffleur et copiste de la Comédie française. Sujet de plainte qu'il donne à l'auteur; est accusé par lui de faire des copies des manuscrits de ses pièces, et de les vendre aux comédiens de campagne, XXXV, 325, 380; XXXVI, 533; XXXVII, 27.

MING (dynastie chinoise des). Règne deux cent soixante-seize ans après l'expulsion des Tartares, et succombe sous leurs descendants, XII, 431. — Avait dépossédé la dynastie des Yven, XIII, 163.

MINGARD, élève de l'école militaire de Berlin. Vers qui lui sont adressés, en réponse à la demande d'un billet pour voir *Nanine* au spectacle de la cour, X, 553.

Mingréliens (les). Coutume barbare qu'on leur impute, XXVI, 84.

Minimes, religieux. De la fondation de leur ordre, et observation au sujet de la règle qui leur prescrivait de manger tout à l'huile, XII, 339; XXIX, 518. — Prédits dans la *Genèse*, XIX, 140; XXIX, 539.

Ministre du département de Paris. Lettre que l'auteur lui envoie de la Bastille, au sujet du guet-apens que lui a tendu le chevalier de Rohan, XXXIII, 156.

Ministres. Quand un ministre est excusable du mal qu'il fait, et quand il est coupable du bien qu'il ne fait pas, XIV, 223. — Qualités qu'il doit avoir pour être bon, 225; XXXII, 501. — Comparés à la femme d'un cocu, 508. — On ne peut juger de leur génie et de leurs vues que dans le calme des affaires, 511. — Ont, de loin, un prodigieux mérite; mais de près sont fort médiocres, 515. — Sur leur utilité selon les régimes, 602. — Ce qu'il faut pour juger un ministre, VIII, 181. — Ses audiences, sa vie, X, 348; XXI, 14. — Quel est toujours le plus sage, XLIII, 115. — Et le plus aimé, X, 316. — Quel a été souvent le sort des ministres en France, XVI, 96. — De la fréquence de leurs déplacements, et des maux particuliers qui en résultent, XLVIII, 562. — Ce qui tue les ministres disgraciés, XIII, 36. — Tour à tour oppresseurs et opprimés, VIII, 162. — Ministres insolents et conseillers corrupteurs des lois, comment punis dans l'autre vie, 174. — Que les ministres avalent la calomnie comme du vin de Champagne, et rendent ensuite leur vin sur le visage du calomnié, XLII, 263. — Ce n'est point avec des livres qu'on obtient leur protection, XLIII, 158. — Que les promesses des ministres hors de place ne sont pas une recommandation auprès de leurs successeurs, XLV, 443. — Des éternels censeurs des ministres en France, X, 233. — Des accusations de trahison portées légèrement contre des ministres, XVI, 528. — Que ceux qui sont persécutés sous un gouvernement despotique doivent souffrir et se taire, VI, 283. — Liste des ministres du règne de Louis XIV, XIV, 23 et suiv. — Voyez *Hommes d'Etat* et *Hommes en place*.

Minorque (île de). Prise sur l'Espagne par les Anglais, XIV, 379. — Leur est laissée par la paix d'Utrecht, 410. — Reprise sur eux par la France, XV, 338 et suiv. — Rendue à l'Espagne par la paix de 1763, 373. — S'appelait autrefois l'*île de Vénus*, XXXIX, 28, 42, 76.

MINOS, législateur de la Crète. Contemporain de Moïse, et cru le même personnage par Huet, évêque d'Avranches, XI, 74. — Son existence prouvée par les marbres d'Arundel, *ibid.* — Apporta les mystères en Crète, VI, 98. — Ce

qu'en disent Aristote et Platon, VII, 193. — Vers qui le caractérisent, *ibid.* — Fable qui lui attribue l'institution des sacrifices de sang humain, 180. — Aventure du cheveu fatal de Nisus, roi de Mégare, qui lui fut présenté, dit-on, par la fille de ce prince, XX, 497.

Minos (les Lois de), tragédie de Voltaire. — Voyez *Lois de Minos.*

Minotaure (le). Ce que c'était que ce monstre prétendu, VII, 180. — Vers sur ses aventures avec Pasiphaé, IX, 318.

MINUTIUS FÉLIX, auteur chrétien du IIIe siècle. Citation d'un passage énergique contre les temples, VII, 223; XVII, 494. — Autre, sur les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens, XIX, 470.

MIOSSENS (comte de), le même que le maréchal d'Albret. Fausse anecdote à son sujet, XIV, 194. — Voyez ALBRET.

MIRABAUD, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Plat traducteur du Tasse et de l'Arioste, dont il a rendu sérieusement les plaisanteries, XVIII, 576; XL, 191. — N'était pas capable d'écrire une page du *Système de la Nature*, qu'on lui a attribué, XVIII, 98; XLVII, 240.

MIRABEAU (Victor RIQUETTI, marquis de). Auteur de l'*Ami des hommes*, a fort encouragé l'agriculture par cet ouvrage, X, 205. — En quels termes on en parle, XXXIX, 537; XLIII, 111. — Son opinion erronée sur la population d'Espagne du temps de Jules César, XX, 249. — Détenu à Vincennes en 1760, comme auteur de la *Théorie de l'impôt;* ce qu'on en dit à cette occasion, XLI, 123, 126, 129, 145, 148. — Ce dernier ouvrage n'est qu'un roman, XXV, 11; XLI, 154. — Sa proposition étrange sur l'utilité des moines pour la population d'un État, XXI, 345; XXIV, 562. — Fou qui avait beaucoup de bons moments, XLI, 129, 154.

MIRABEAU (Honoré RIQUETTI, comte de), fils du précédent. Le *Partage de la Pologne*, satire en sept dialogues, qu'on lui attribue, XLIX, 231. (Voyez LINDSEY.) — A une représentation de *Brutus* en 1790, II, 306.

MIRABEL, ambassadeur d'Espagne en France. Ligué contre le cardinal de Richelieu avec les deux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, XIII, 2, 12.

Miracles. Ce qu'on entendit d'abord et ce que nous entendons par ce mot, d'après nos préjugés, XX, 77, 82. — Font une contradiction dans les termes, *ibid.* — Pourquoi Dieu en ferait-il? 78. — Les histoires anciennes en offrent autant que d'événements naturels, *ibid.* — Comment les philosophes chrétiens croient aux miracles opérés dans leur religion, 79. — Espèce de ceux dont ils doutent, *ibid.* — Ceux qu'ils voudraient avoir vus, 80. — Ce qu'il faudrait pour qu'un miracle fût bien constaté, 81; XXVIII, 214. — On n'en voit plus chez les Juifs depuis le commencement des temps historiques, XX, 85. — De ceux qui ont nié absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ, 86. (Voyez BOLINGBROKE, MESLIER, WOOLSTON.) — Considérations philosophiques sur cette infraction aux lois de la nature, XI, 93; XXIV, 527, 536. — De ceux rapportés par les anciens poètes et historiens, XI, 95 et suiv. — Idée des rapports des miracles du paganisme avec ceux du christianisme, XXIV, 300 et suiv. — Des prétendus miracles rapportés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, 313 et suiv.; XXVI, 543 et suiv. — Conformité des anciens et des nouveaux miracles, XXIV, 315. — Époque où ils sont devenus rares chez les nations éclairées, XI, 347. — Bêtises injurieuses à la Divinité, rapportées comme des miracles, XXVI, 271; XXVII, 231 et suiv., 239; XXVIII, 214. — Le sens de ce mot est contraire à son étymologie, XI, 93. — Objections sur les miracles permis par Dieu aux faux prophètes, XXX, 117. — Des miracles faux ou supposés, XXVI, 271; XXIX, 238 et suiv.; XXXI, 78. — De ceux prétendus opérés par les jansénistes de Port-Royal, XV, 45, 46. — Autres par les jésuites, en opposition aux précédents, *ibid.* — De ceux des convulsionnaires, IX, 422;

XV, 61 et suiv. — Du prétendu miracle opéré, en 1771, à Paimpol, XX, 448 et suiv.; XLVII, 506; XLVIII, 123. — De ceux de Dijon et de Dôle, cités par Nonotte, I, 222; XI, 331. — Dès que la raison vient, les miracles s'en vont; prédiction à ce sujet, XXV, 316 et suiv. — Ce qui vaut mieux que les miracles, IX, 423. — Remarques diverses, XXXII, 558.

Miracles (*Questions sur les*), ou Collection de Lettres supposées écrites sur cet objet à Genève et à Neufchâtel, XXV, 358 et suiv. — De ceux de Jésus-Christ qui ont manifesté sa puissance ou sa bonté, 359. — De ceux appelés typiques, parce qu'ils sont le type ou le symbole de quelque vérité morale, 364. — De ceux promis par Jésus-Christ, 365. — De ceux des apôtres, 366. — De ceux de leurs disciples après eux, 368. — Grande objection des incrédules, combattue, 370. — Comment les philosophes peuvent admettre les miracles, 372. — De ceux de l'Ancien Testament, 373. — Et du Nouveau, 375. — Série de lettres et répliques, aussi supposées, sur la même matière, 378 et suiv. — Notice bibliographique, L, 549. — Voyez Covelle, Needham, et l'article qui précède.

Miramolins (les), ou empereurs du Maroc. Se disaient descendants de Mahomet, XI, 465. — Pourquoi faisaient eux-mêmes l'office de bourreaux, *ibid.* — Cette ancienne coutume établie n'a pas peu contribué à faire des habitants de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains, XII, 456.

Miramont (André), conseiller au parlement de Toulouse. L'un des juges de Calas; comment il opine, XLII, 397.

Miranda (marquis de), camérier du roi d'Espagne. Lettre qui lui est adressée, en 1767, sous le nom d'un amtmann de Bâle, XLV, 344. — Comparé à un aigle enfermé dans une grande cage, et gardé par des hiboux, 345.

Mirandole (prince de La), contemporain des Médicis. — Voyez Pic de La Mirandole.

Mirandole (duc de La). Dépouillé par Joseph Ier de ses États en Italie, XIV, 399.

Mirbeck (Ignace-François de), avocat au conseil et secrétaire du roi. Lettre qui lui est adressée, en 1777, au sujet d'un Mémoire pour les habitants du Jura contre les chanoines de Saint-Claude, L, 172. — Autre, sur un Mémoire pour la liberté du commerce des cuirs, et contre toutes les tyrannies qui le ruinent, 184. — Notice qui le concerne, 172.

Mirepoix (l'évêque de). — Voyez Boyer.

Miriveys ou Mirivitz. — Voyez Myr-Veitz.

Miroirs. Les Vénitiens seuls en eurent le secret au XIIIe siècle, XII, 54. — Démonstration des effets du miroir plan, XXII, 463 et suiv. — Du miroir convexe, 464. — Du miroir concave, *ibid.* et suiv. — Voyez *Glaces*.

Miroménil (Armand-Thomas Hue de). Nommé garde des sceaux en 1774, XLIX, 71. — L'auteur compte sur sa protection pour d'Étallonde, 85, 86, 94. — Ce qu'en dit Frédéric, 94, 95. — Sa lettre au président de Brosses pour l'engager à s'en rapporter à des arbitres dans son différend avec l'auteur, 266. — Réponse de de Brosses à cette lettre, 270. — Comment jugé par Condorcet, L, 38. (Il ne s'agit pas, dans ce passage, du chancelier Maupeou, bien que son nom soit indiqué en note.) — En hostilité avec Turgot, lors de l'édit contre les corvées; ses manœuvres contre Turgot, *ibid.* — Comment refuse le privilège pour l'impression de la Lettre de Voltaire à l'Académie sur Shakespeare, L, 94, 96, 99, 102. — Corrompt le roi, 190.

Miron, évêque d'Angers. Dispute la préséance aux obsèques de Henri IV, XVI, 10. — Prononce son oraison funèbre dans l'église de Saint-Denis, *ibid.*

Mirziflos, parent du jeune Alexis l'Ange, empereur d'Orient. L'étrangle de ses propres mains, et s'empare de l'empire, XI, 460. — Est condamné par Baudouin à être précipité du haut d'une colonne, 462.

Misanthrope (*le*), comédie de Molière. Regardé comme le chef-d'œuvre du haut

comique, mais plus propre à être lu qu'à être joué, XXIII, 109. — Notice y relative, *ibid.* et suiv. — Vers de cette pièce qui s'élèvent au ton de la tragédie, V, 9. — Avec quel succès a été transporté sur la scène anglaise, XXII, 156. — Examen des défauts de langage qu'elle présente, XXIII, 384 et suiv.

MISEM. *Bacchus* chez les Arabes, et *Moïse* chez les Hébreux, XI, 80; XXVIII, 152.

Missels. Duel et épreuve du feu, qui eut lieu en Espagne au XI^e^ siècle, pour le choix du mosarabique et du romain, XI, 386; XXII, 64.

Missionnaires. De leurs querelles dans la Chine, et de leur expulsion de ce pays, XIII, 167; XV, 77; XVIII, 152 et suiv. (Voyez *Jésuites.*) — Pourquoi les missionnaires en pays étranger ont trouvé parmi nous tant d'incrédules, XXIII, 441. — Abus indignes des missions de jésuites dans l'intérieur du royaume, XIX, 504; XXIX, 288, 289. — Dialogue sur les missions religieuses entre M. Audrais et un jésuite, XX, 94. — Des relations écrites par nos premiers missionnaires dans l'Inde, XVII, 122. (Voyez *Lettres édifiantes.*) — Réponse remarquable d'un jésuite missionnaire qui ne croyait pas en Dieu, XX, 616.

Mississipi (le), pays compris dans la Nouvelle-France. D'où est ainsi nommé, XII, 411. — Connu depuis sous le nom de *Louisiane, ibid.* (Voyez ce mot.)

MISSON. Voyageur judicieux et très plaisant, XVIII, 203. — Comment maltraité par le P. Labat, missionnaire dominicain, *ibid.*

MISSY (César du), chapelain de l'église française de Saint-James à Londres. Lettre en prose et en vers qui lui est adressée en 1739, XXXV, 322. — Autres lettres qui lui sont adressées en 1741, XXXVI, 83. — En 1742, 156, 171, 176, 177, 179, 181, 183. — En 1743, 186. — Imprime une édition de *Mahomet.* (Voyez *Mahomet.*)

MISSY. — Voyez ROUSSET.

MITCHELL, ministre d'Angleterre. Sa conversation prétendue avec Frédéric II, au sujet de l'entreprise de la flotte anglaise sur nos côtes en 1757, XXXIX, 350, 353, 386.

MITHRIDATE, roi de Pont. Ordonna un massacre général des Romains dans l'Asie Mineure, XXVI, 2. — Se donna la mort à Panticopée, X, 438.

Mithridate, tragédie de Racine. La première scène, tournée en prose par Lamotte, a résisté à cette épreuve, II, 55; XXIX, 321. — L'intrigue est la même que celle de l'*Avare*, de Molière, II, 167. — Beaux vers qu'on en cite, XIX, 48. — Pourquoi ces paroles : *Seigneur, vous changez de visage*, font un grand effet, II, 553. — Ruse comique de Mithridate, V, 82. — Pourquoi l'on est tenté d'excuser son amour, XXXII, 188, 296. — Est, de toutes les tragédies françaises, celle qui plaisait le plus à Charles XII dans sa retraite de Bender, et pourquoi, XVI, 259.

Mitouche (sainte). Expression corrompue de *sainte n'y touche*, IX, 97.

Mittau, capitale de la Courlande. Assiégée et prise par Charles XII, XVI, 180. — Par le czar Pierre, 489.

MITTELESKI, czar de Géorgie. Chassé de son royaume par ses propres sujets, se jette entre les bras de l'empereur de Moscovie Pierre I^er^, XVI, 177. — Son fils, prisonnier des Suédois à la bataille de Narva, meurt à Stockholm, *ibid.*, 473.

MODAVE (de). — Voyez MAUDAVE.

Mode (la). Portrait de cette déesse, X, 506. — Son pouvoir en France; vers à ce sujet, II, 271.

MODÈNE (comte de). Ses amours prétendus avec Marie d'Aragon, et son prétendu supplice, XI, 385; XIII, 198, 281; XXIV, 507.

MODÈNE (Marie de), épouse de Jacques II, roi d'Angleterre. — Voyez MARIE DE MODÈNE.

MODÈNE (duc de), marié à la fille du duc d'Orléans, régent. Se déclare neutre lors de la guerre de 1743 en Italie, XV, 208. — Est surpris dans Velletri avec le roi de Naples, 231. — En 1745, poursuit les Autrichiens en Italie, 261. — Après la défaite de Plaisance, se retire à Gênes, 266. — Puis à Aix en

Provence, 269. — Est remis, par la paix d'Aix-la-Chapelle, en possession de son pays qu'il avait perdu, 334.

Modène (chevalier de). Recommandé à Louis XV par le prince de Conti, pour sa belle conduite à l'attaque de Château-Dauphin, XV, 213.

Modène (de), capitaine au régiment Dauphin. Sa traduction en vers latins d'un madrigal de Voltaire, X, 528.

Modération (*Discours en vers sur la*) en tout : dans l'étude, l'ambition, les plaisirs, etc., IX, 401 et suiv. — Correction apportée à cet ouvrage, XXXV, 69. — Autres vers, X, 94.

Modestie. Quatrain sur cette vertu, VIII, 546. — Son éloge, 457. — Il est aisé, mais il est beau d'être modeste, quand on est grand, IX, 238. — Que c'est peu d'être modeste, et qu'il faut encore avoir de quoi pouvoir ne l'être pas, IV, 328. — Comment la modestie peut faire trembler l'impudence et l'orgueil, VI, 30.

Moens (curé de). — Voyez Ancian.

Moens de La Croix, chambellan de Catherine Ire. Pourquoi condamné à mort par le czar Pierre, XVI, 622. — Sa sœur, dame d'atours de l'impératrice, condamnée au knout, est rappelée et rentre en faveur après la mort de Pierre, 623.

Mœurs. Doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique, XIII, 96. — Qu'il n'y a que deux espèces d'ouvrages qui puissent nuire aux mœurs, IX, 16. — Pourquoi l'on attache tant d'importance à leur austérité, 18. — Que leurs fautes ont toujours été exagérées par les prêtres, et pourquoi, *ibid.* et suiv. — Combien elles ont changé dans presque toute la terre, depuis les inondations des Barbares jusqu'à nos jours, XIII, 175. — — Que les lois doivent changer avec elles, III, 349. — Celles d'Asie comparées aux nôtres, XIII, 178 et suiv. — Celles d'Europe vers le temps de Charlemagne, XI, 267 et suiv. — Vers les XIIIe et XIVe siècles, XII, 53 et suiv. — En France, depuis Henri IV jusqu'à la mort de Louis XIII, 576 et suiv.; XIII, 30. — Changements notables qu'elles éprouvèrent sous Louis XIV, XIV, 515 et suiv. — Que nulle part il n'existe de lois contre elles, XVIII, 300. — Qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir un dessein formé de les corrompre, XI, 524; XV, 47. — Voyez *Essai sur les Mœurs*.

Mogol (le Grand-). Ses richesses; solennité par laquelle on le pèse dans des balances d'or en présence du peuple, XIII, 158. — Présent considérable qu'il reçoit ce jour-là, *ibid.* — Il est faux que toutes les terres lui appartiennent, et que son peuple soit serf, XII, 371. — Sur quoi on se l'est imaginé 437; XXIX, 101. — En quel sens il est le maître, XIII, 159 et suiv.

Mogol (le). Soumis aux Tartares, XII, 436. — Quelle religion y domine, *ibid.* — Relations contradictoires de cet empire, 437 et suiv. — Opinions et pratiques superstitieuses, 438 et suiv. — On y compte environ 110 millions d'habitants, XXIX, 102. — Son gouvernement féodal, tel à peu près que celui de l'Allemagne, 91.

Mohammed, sultan de la race des Carismins. Étendue de ses États, XI, 478. — Sa tentative pour abolir le califat, 481. — Battu par Gengis, il meurt errant et abandonné, 482.

Mohammed-Ben-Joseph, miramolin de Maroc. Grande bataille où il est défait par les chrétiens d'Espagne, XI, 510.

Mohats (bataille de), gagnée par Soliman II sur les Hongrois, et dans laquelle périt Louis II, leur roi, XII, 236; XIII, 492. — Autre bataille perdue par Mahomet IV contre Charles de Lorraine et Maximilien de Bavière, 605.

Moinel ou Moisnel, jeune homme de quatorze à quinze ans. Impliqué dans l'affaire du chevalier de La Barre, a démenti depuis les témoignages qu'on lui avait arrachés, XXV, 507, 509; XXIX, 384, 385, 386; XLIV, 349. — Est le seul qui ait fait une déposition grave contre d'Étallonde, XLIX, 132, 161. — Ses interrogatoires, 163 et suiv. — L'auteur cherche à écarter son témoignage à propos de la revision du procès, 177, 179.

Moines. Milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernements, XLII, 433. — Perdus pour l'État, en dévorent la substance, 106. — Les Grecs et les Romains n'en connurent point, XII, 334, 335. — Parurent en Orient au IVe siècle, et en Occident au VIe, *ibid.* — Quand commencèrent à disputer l'autorité aux évêques, XI, 282. — Gain qu'ils tirèrent de l'attente de la fin du monde, *ibid.* et suiv.; XIX, 144. — Puissance de leurs abbés sur eux : aux VIIIe et IXe siècles, ils les conduisent à la guerre, XI, 284. — Richesses des monastères de cette époque, 257, 283, 289. — Aux XIIIe et XIVe, ils remplissent les chaires papales, XII, 336. — Factions qui les divisent, XI, 506. — Comment deviennent princes en Allemagne, et seigneurs suzerains en France, XXIX, 361. — Coutumes ridicules qu'ils établissent, XIII, 176. — Leur fanatisme à Paris au temps de la Ligue, VIII, 121, 250, 255, 281. — Les États chrétiens en étaient inondés au XVIe siècle, XII, 336. — Leurs inimitiés scandaleuses, 337. — Bénédictins, *ibid.* — Carmes, chartreux, prémontrés, franciscains, *ibid.* et suiv. — Dominicains, 339. — Augustins, *ibid.* — Minimes, *ibid.* — Jésuites, *ibid.* et suiv. — Oratoriens, 343. — Observations et détails sur la première institution de moines, XVII, 23. — Preuve de leur richesse en France et en Allemagne, 26. — Leurs menées et leurs intrigues; vers à ce sujet, IX, 332, 333. — Pourquoi se font chasser de la Grande-Bretagne, *ibid.* — Et de Venise, au commencement du XVIIe siècle, XIII, 108 et suiv. — Dissolutions et débauches découvertes dans les couvents de Genève et de Lausanne à l'époque de la réforme, XII, 304. — Fraudes découvertes en Angleterre lors de l'abolition des couvents par Henri VIII, 315; XX, 137 et suiv. — Combien on en comptait en France vers la fin du XVIIe siècle, XXI, 341. — Combien on en compte en Russie, XVI, 419. — Règlement et ordonnance du czar Pierre à leur sujet, 160, 466, 602 et suiv.; XXIII, 286. — Loi de Léon Ier, qui fixe à l'âge de quarante ans leur prise d'habit, et qui a toujours été bravée par le fanatisme, XII, 344, 431. — Conciles qui leur défendent l'exercice de la médecine, XX, 57. — Les seuls moines qui soient utiles, non comptés parmi les ordres, *ibid.* — Idée de cette profession, XXI, 200; XXV, 340, 341. — Leurs vertus et leurs vices, VIII, 134. — Pourquoi comparés aux vampires, XX, 550. — Et aux singes, X, 102. — Se détestent tous, 139; XXI, 341. — Nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires, 342; XXIV, 563. — C'est l'opinion qui les a faits, 562. — Combien sont dangereux, *ibid.* — Sont hors du genre humain, et ont voulu le gouverner, 563. — Comment ont perverti les hommes, XXV, 531. — Sorties contre eux, XXI, 477; XXVI, 441; XXIX, 287. — Satire à leur sujet, par un évêque du XVIIe siècle, XVII, 290, 591. — Comment dépeints et caractérisés par Jean Trithème, *ibid.* — Paroles prophétiques sur leur destruction, XXV, 275; XXXI, 106. — En quoi ont rendu service aux arts, XXV, 456. — Considérations sur ceux qui avaient des serfs ou mainmortables, XVII, 593; XVIII, 606. — Facétie supposée extraite de la *Gazette de Londres*, en 1762, sur les dons qu'ils doivent faire à l'État pour relever notre marine, XXIV, 291. — La France a moins besoin d'eux que de cultivateurs, XLII, 435. — Nés persécuteurs, XXXVIII, 177. — De ceux qui se mêlent en France d'élever la jeunesse, XLIX, 14. — Comment leurs généraux sont traités en Espagne, XXXII, 497, 514. — Horrible abus de leur juridiction secrète, XII, 345. — Cette usurpation du droit du souverain impunie jusqu'en 1763, *ibid.* — Nombre effrayant de couvents et de cloîtres à cette époque en France, en Espagne, en Portugal, en Italie, 346. — Leur réforme entreprise par Joseph II, en Allemagne, *ibid.* — C'est un malheur pour notre police européenne que, destinés par leur institut à être ignorés, les moines aient fait

autant de bruit que les princes, XV, 395.

Moire, sorte d'étoffe. Origine et signification de ce mot, XX, 473. — Ce qui constitue la véritable, *ibid.*

Moïsade (la), pièce de vers que Voltaire attribuait à J.-B. Rousseau, et que celui-ci attribuait à Voltaire. Quel en est le véritable auteur, I, 193; XXII, 329; XXXIV, 129.

Moïse, législateur hébreu. Postérieur à Sanchoniaton, qui n'en a point parlé, VII, 180; XI, 42; XXVI, 418; XXVII, 244, 391. — Doutes élevés sur son existence, XI, 114; XX, 95 et suiv.; XXVI, 201; XXVIII, 177. — Paraît être un personnage fantastique; sa ressemblance étonnante avec Misem, le Bacchus des Arabes, XI, 80, 81; XX, 95; XXVI, 202, 428; XXVIII, 152, 184. — Jusqu'où l'on a étendu ce parallèle, XVII, 516. — Multitude d'anciens personnages que Huet a prétendu être les mêmes que lui, *ibid.*; XI, 74, 80. — Son histoire examinée suivant les seules règles de la critique, XX, 102. — Examen des livres qu'on lui attribue, 103; XXIV, 439 et suiv., 444 et suiv.; XXV, 67 et suiv.; XXVI, 199 et suiv. — Quand furent écrits, XX, 96. — Recherches et questions à ce sujet, 98 et suiv. — Qu'ils n'ont pu être écrits de son temps, XI, 115. — Raisons de ceux qui prétendent qu'il n'a pu écrire le *Pentateuque, ibid.*; XX, 99; XXVIII, 175; XLIII, 113. — Ni la *Genèse*, XIX, 239. — Ni aucun des livres dont on le prétend l'auteur, XXX, 114 et suiv. — De sa prétendue *Cosmogonie* et de son Déluge, XXVIII, 185. — Lui et sa nation, comment regardés par Tacite et quantité d'autres célèbres historiens, XXIV, 302. — Considéré simplement comme chef d'une nation, XI, 112 et suiv. — Des contradictions à son sujet dans les livres saints, XVIII, 259 et suiv. — Réflexions critiques sur les miracles que Dieu fit en sa faveur, XXV, 373; XXX, 77 et suiv. — Sur le *Cantique* qu'on lui attribue, 81. — Sur sa marche dans le désert, XI, 111; XXX, 82. — Sur son serpent d'airain, 106; XI, 85, 135. — Sur ses cruautés et sa colère féroce contre les Madianites, 113; XXIX, 510, 511; XXX, 111 et suiv. — Autres questions à son sujet, XXVI, 177 et suiv. — Son histoire à la fois absurde et barbare, 203. — Aucun historien, ni grec, ni syrien, ni égyptien, n'a dit un seul mot de ses miracles, 543. — Sa vie entière n'est qu'un tissu d'aventures fabuleuses, XXVIII, 11. — Il a été vraisemblablement supposé par les Juifs, 12. — D'une Vie de lui écrite en hébreu, livre apocryphe de la plus haute antiquité, et qui n'a point été insérée dans le canon judaique, XVII, 294; XXVI, 207; XXVIII, 179; XXX, 71. — Deux relations de sa mort, plaisantes et curieuses, XVII, 298 et suiv.; XXVIII, 183 et suiv. — De son silence sur l'immortalité de l'âme, dont il n'a point enseigné le dogme aux Juifs, XI, 75, 114; XVII, 167; XXV, 79; XLIII, 13. — Ce qui, selon Warburton, prouve la divinité de sa mission, VI, 98. — *Livre des choses par lui omises*, seul ouvrage de plaisanterie qui nous soit venu des anciens Juifs, XXX, 103. — De ceux qui ont prétendu en faire un grand physicien, XVIII, 189; XXII, 450; XXVI, 122.

Moïse, faux Messie qui, au dire de l'historien ecclésiastique Socrate, parut dans l'île de Candie au v^e^ siècle, XX, 73.

Moissac officier des mousquetaires. Part qu'il eut, en 1677, à la prise de Valenciennes, XIV, 277.

Molai (Jacques de), grand-maître des templiers. Refusa de racheter sa vie en se reconnaissant coupable; fut brûlé vif, XI, 523, 524; XIII, 385. — En mourant, cita le roi et le pape au jugement de Dieu, XV, 400.

Moland (M. Louis), éditeur des *Œuvres complètes de Voltaire*. Sa préface générale pour la présente édition, I, 1. — Introduction au théâtre de Voltaire, II, 1 et suiv. — Avertissements sur les tragédies de *Mariamne*, 157. — Sur *l'Indiscret*, 243. — Sur *Brutus*, 301. — Sur *Ériphyle*, 455. — Sur *Zaïre*, 533. Sur *Adélaïde du Guesclin*, III, 75. — Sur *la Mort de César*, 297. — Sur *Alzire*

ou les Américains, 369. — Sur *Mahomet*, IV, 93. — Sur *Mérope*, 171. — Sur *la Princesse de Navarre*, 271. — Sur *le Temple de la Gloire*, 347. — Sur *Sémiramis*, 481. — Sur *Nanine*, V, 3. — Sur *Oreste*, 73. — Sur *Rome sauvée*, 199. — Sur *l'Orphelin de la Chine*, 291. — Sur *l'Écossaise*, 399. — Sur *Tancrède*, 489. — Sur *Olympie*, VI, 93. — Sur le *Triumvirat*, 175. — Sur les *Scythes*, VI, 261. — Sur *Charlot ou la Comtesse de Givry*, 341. — Sur *le Dépositaire*, 391. — Sur les tragédies de *Sophonisbe*, VII, 29. — Sur *les Pélopides*, 101. — Sur *les Lois de Minos*, 163. — Sur *l'Hôte et l'Hôtesse*, 307. — Sur *Irène*, 317. — Sur *Agathocle*, 389. — Sur *la Henriade*, VIII, III. — État des recherches historiques sur l'assassinat de Henri IV jusqu'en 1877, 292 et suiv. — Avertissement sur *l'Essai sur les mœurs*, XI, I. — Sur le *Siècle de Louis XIV*, XIV, III. — Sur l'*Histoire du Parlement*, XV, 439. — Sur l'*Histoire de Charles XII*, XVI, 113. — Sur l'*Histoire de Russie*, 371. — Sur le *Dictionnaire philosophique*, XVIII, III. — Sur les *Romans*, XXI, III. — Sur les *Mélanges*, XXII, III. — Sur la *Lettre au docteur Pansophe*, XXVI, 19. — Son avertissement en tête du *Sottisier*, XXXII, 485. — Sur différentes poésies attribuées à l'auteur, 439. — Son avertissement pour la *Correspondance* de Voltaire, XXXIII, III.

Moldaves (les). Sont les anciens Daces, XVI, 273, 520. — Aiment la domination turque, 274.

Molé (Édouard), conseiller au parlement. Opprimé par la faction des Seize, VIII, 124. — L'un de ceux qui négocièrent la reddition de Paris à Henri IV, XV, 557.

Molé (Matthieu). Procureur général en 1620, lors de l'affaire du maréchal de Marillac, veut agir pour le maintien des lois indignement violées; est décrété d'ajournement personnel au conseil, et interdit des fonctions de sa charge, XVI, 28. — Premier président du parlement de Paris en 1641, et depuis garde des sceaux, XIV, 24. — Il n'est pas vrai que le peuple voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il imposa toujours aux factieux par son courage tranquille, *ibid.*

Molé (Matthieu-François), premier président du parlement de Paris, beau-frère du banqueroutier Bernard. Ce qu'on en dit à l'occasion de la banqueroute de ce dernier, XXXIX, 444; XLIII, 103.

Molé (M^me^), née Bonne-Félicité Bernard, femme du précédent. Veut enlever à Voltaire la petite-nièce de Corneille; traits mordants contre elle à ce sujet, XLI, 86, 110.

Molé, acteur de la Comédie française. Allusion à la chanson faite sur lui par Boufflers, XLV, 167. — L'auteur lui voudrait voir jouer le rôle d'Indatire des *Scythes*, XLV, 167, 233, 240, 241. — Lettres que l'auteur lui écrit en 1778 au sujet d'*Irène*, L, 365, 367, 372, 373, 378, 384. — Billet que lui envoie le maréchal de Richelieu sur le même sujet, 369. — Voltaire se plaint d'avoir été mutilé par lui, 374.

Molé (M^me^), actrice de la Comédie française. Ce qu'on en dit, L, 367, 384. — L'auteur lui donne d'abord le rôle de Zoé d'*Irène*, 367. — Elle y renonce; lettre que lui écrit l'auteur à ce propos, 370. — Voyez Épinay.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin). Dans ses bonnes pièces, est au-dessus des comiques de toutes les nations anciennes et modernes, XIV, 105; XVII, 418. — Génie à la fois comique et philosophique, XIV, 105. — Loin de s'asservir au détestable goût de son siècle, il l'a forcé à prendre le sien, VII, 538. — A fondé parmi nous l'école de la vie civile, XXXIII, 354. — Et porté le seul vrai genre comique à sa perfection, XLVI, 265. — Est vrai dans tout ce qu'il dit, XXIII, 422. — Était philosophe dans la théorie et dans la pratique, XIV, 105. — Fut en quelque sorte un législateur des bienséances du monde, III, 374; XIV, 549. — N'a pas trouvé cependant le théâtre dénué de bonnes comédies, *ibid.* — Il conduit à la vertu en se jouant des mœurs du temps,

II, 458. — Justifié du choix de ses personnages et de ses sujets, XXXVI, 336. — N'a joué, dans ses *Femmes savantes*, que l'abus et l'affectation de la science et de l'esprit, comme dans son *Tartuffe* il n'a diffamé que l'hypocrisie, III, 374. — Pourquoi a rarement donné aux amants une passion vive et touchante, V, 7. — Reproche que lui fait Boileau au sujet de ses pièces bouffonnes, et considérations qui le justifient, XVIII, 25; XXIII, 122. — Reproches qu'il se fait dans *le Temple du Goût*, VIII, 579. — Vice de la plupart de ses dénoûments, XXXII, 354; XLVI, 265. — De quelques critiques qui ont voulu décrier ses vers en faveur de sa prose, XIV, 106. — Pourquoi, après sa mort, on a été obligé de mettre en vers ses comédies composées en prose, II, 314. — Fut calomnié par Montfleury, 13, 14. — A pris des scènes entières dans Cyrano de Bergerac; ce qu'il disait pour son excuse, 28; VII, 536; XVIII, 592; XXIII, 122. — A pu traiter les mêmes sujets que Racine, en prenant des voies différentes, II, 167. — Rapprochement de quelques passages où Voltaire s'est rencontré avec lui, 566. — Fut aimé et protégé par Louis XIV, IV, 99. — Consultait Ninon sur tout ce qu'il faisait, VI, 393. — C'est peut-être à lui que la France doit Racine; anecdote à ce sujet, XXIII, 94. — Mot de lui sur Corneille, XXXII, 213. — Circonstances de sa mort; épitaphe que lui fit le père Bouhours, XXIII, 96, 97. — Obtint à peine une sépulture, II, 543; XIV, 105; XXIV, 242. — Comment fut traité de son vivant; libelles imprimés contre lui, XXIII, 119. — Pourquoi le spectacle est désert quand on joue ses comédies, 126; XLVI, 265. — Sa *Vie* et petits sommaires de ses pièces, destinés pour une édition de ses Œuvres, XXIII, 88 et suiv. — Qui fut préféré à Voltaire pour ce travail, 87. — De son éloge académique par Chamfort, XXVIII, 329; XLVI, 464. — Son portrait, XXIII, 93. — Vers qui le caractérisent, X, 128, 158. — Anecdotes qui le concernent, XXIII, 95 et suiv. — Les Anglais ont pris, déguisé et gâté la plupart de ses comédies, XXII, 158. — Voyez les titres de ses diverses pièces.

Molière (François). Auteur d'une tragédie ou d'un roman de *Polixène*, XXIII, 90.

Molières. — Voyez Privat de Molières.

Molina, jésuite espagnol. Son système absurde sur la grâce suffisante et versatile, IX, 61. — Celui sur la science moyenne et le congruisme, déféré à la cour de Rome, XV, 40. — Procès qu'on lui intente pour ses visions, 41. — Propagateur de la doctrine du régicide, XII, 558. — Comment figure dans le Paradis des Sots, IX, 61.

Moline (Pierre-Louis), avocat et littérateur. Lettre qui lui est adressée, en 1773, au sujet de la *Galerie française*, XLVIII, 505. — Fait le portrait du maréchal de Richelieu dans sa *Galerie française*, 505, 506. — Notice, 505.

Molineux. Inventeur d'une machine pour trouver la parallaxe des étoiles fixes; sa description, XXII, 444. — Perfectionnée par Bradley, *ibid.* — Mentionné, XXXIV, 178.

Molinistes. Ridicule de leurs querelles avec les jansénistes, VIII, 469; X, 123, 400; XV, 39; XXIV, 481. — Ce qu'il eût fallu faire des uns et des autres, XLI, 293, 296. — Monstres à étouffer, XLII, 16, 25.

Molinos, prêtre espagnol. Condamné à Rome pour son opinion en faveur du quiétisme, XV, 68.

Mollesse (la). Est douce, mais sa suite est cruelle, II, 562. — Vers descriptifs, VIII, 175, 193, 228, 239. — Le cœur d'un soldat la sait dompter, II, 341.

Molmire (chevalier de). Pseudonyme de Voltaire pour les *Étrennes aux Sots*, X, 136; XLII, 23.

Moloch. Divinité adorée par les Juifs, qui lui sacrifiaient leurs enfants, VII, 181; VIII, 136; XX, 531. — D'où tire son nom, *ibid.* — Salomon lui bâtit un temple, 532.

Molucco, roi de Maroc. Périt, ainsi que son neveu, dans une bataille gagnée contre celui-ci, qui lui disputait son royaume, XII, 475. — Sa mort est une

des plus belles dont l'histoire fasse mention, *ibid.*

Moluques (les). Iles découvertes par les Portugais, qui en font la conquête, XII, 361. — C'est là que croissent les plus belles épiceries, *ibid.*, 404. — Enlevées à l'Espagne par les Hollandais, XIII, 33.

Molwitz (bataille de). Gagnée par Frédéric II sur les Impériaux, I, 20; XV, 194. — Devient le signal d'un embrasement universel, *ibid.*

MONACO (chevalier de), fils du duc de Valentinois. Est blessé à Fontenoy, VIII, 390; XV, 242. — Et à Raucoux, 260.

Monades (système des). Développé et combattu, XXII, 425, 432 et suiv.; XXIII, 136 et suiv. — Observations y relatives, X, 174; XXVI, 72.

MONALDESCHI, écuyer de Christine de Suède. Assassiné à Fontainebleau par ordre de cette reine, XIV, 217 et suiv.; XXIII, 525. — Voyez CHRISTINE.

MONALDESCO (Ludovico). Écrit, à 115 ans, l'histoire de son temps, XI, 532.

Monarchie. Son origine présumée, XXVII, 343. — Nature et effets de cette forme de gouvernement, II, 343, 347. — Vers à sa louange, 343. — Comment est le meilleur ou le pire des gouvernements, 360; XII, 241. — Révolutions auxquelles il est sujet, et apologue politique y relatif, XX, 239. — Que, dans un État monarchique et sous un bon maître, il y a tout autant de vertus que dans les républiques, XIV, 394. — Montesquieu réfuté à ce sujet, *ibid.*; XV, 138; XIX, 33; XXIII, 531 et suiv.; XXVII, 322; XXX, 414. — Quel est l'état monarchique le plus parfait, XIX, 618. — Ce qu'on doit entendre par suprême pouvoir dans ce gouvernement, et comment il est tempéré par les lois, VII, 232. — Que le plus grand bonheur d'un État monarchique est que le prince soit éclairé, XXV, 471 et suiv. — Que *despotisme* et *monarchie* sont la même chose, L, 236. — Que, dans une monarchie, c'est de la cour seule que partent les intrigues qui excitent les factions ou les ordres violents qui soulèvent les peuples, XV, 395. — Comment, dans son intérêt, doit se conduire le gouvernement monarchique, XXIII, 532.

Monarque. Signification originaire de ce mot, XXX, 409.

Monastères. Sont onéreux à l'État; devraient être changés en asiles nécessaires, XXIV, 564. — Voyez *Couvents, Moines.*

Moncontour (bataille de). Gagnée par Henri III contre Coligny, VIII, 269; XII, 509; XV, 525.

MONCORNILLON, religieuse de Liège. Fut cause, par ses révélations, de l'institution de la fête du Saint-Sacrement, XI, 506; XLVIII, 521.

MONCRIF (de). Remercié par l'auteur de ce qu'il veut bien recevoir les souscriptions à *la Henriade*, XXXIII, 80. — Remplace Caumartin, évêque de Blois, à l'Académie, 311. — Fait les paroles du ballet l'*Empire de l'Amour*, 328. — Précautions que l'auteur lui conseille de prendre pour la première représentation, 333, 334. — Vers à l'occasion de son opéra de *Zélindor*, XXXVI, 349. — Traits satiriques contre lui, XXXVII, 384, 422; XXXVIII, 186; XLI, 39; XLIX, 56. — Refusa d'approuver l'opéra de *Samson*, XLV, 497, 508. — Ce que Voltaire lui écrivit en 1734, au sujet des persécutions que lui attirait la publication des *Lettres anglaises* ou *philosophiques*, XXXIII, 417. — Et, en 1751, sur les motifs de sa retraite à la cour de Berlin, XXXVII, 285. — Autres lettres qui lui furent adressées, de 1722 à 1757. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII, XXXIV, XXXVI à XXXIX.) — Notes qui le concernent, XLVI, 26. — Dessert l'auteur et La Borde auprès du roi et de la reine, 45, 46. — Son *Histoire des Chats*; plaisanterie à ce sujet, XLVIII, 521.

MONCU (Mme de). Mot facétieux qu'on en cite, au sujet du village dont elle était dame, XLIX, 266.

Mondain (*le*). Satire en vers, X, 83. — *Défense du Mondain*, ou l'apologie du luxe, autre satire, 90. — Envoi au comte de Saxe, par une lettre en prose et en vers, XXXIV, 232. — Sur l'*Usage*

de la vie, autres vers en réponse aux critiques qu'on avait faites du *Mondain*, X, 94. — Plaisanteries de l'auteur à ce sujet, XXXIV, 171, 185. — Persécution que lui attire cet ouvrage, 171 à 198; I, 218; X, 88. — Ressentiment qu'il en a conservé, XXXVII, 163.

Monde (le), ou la société humaine. Conséquence du premier pas qu'on y fait, II, 247. — Sa fausseté, IV, 399, 465. — Tableau de ses plaisirs, 410. — Ses illusions, VI, 39. — Sa frivolité, X, 344. — Le fuir est bien, le servir est mieux, IX, 422. — Que, pour en jouir, il le faut effleurer, IV, 469. — Est une guerre continuelle, XLI, 242, 380. — Et un vaste temple dédié à la Discorde, XXXVII, 425. — Vains efforts des moralistes pour le réformer, XLI, 52 et suiv. — Son ennui, VIII, 517. — Comparé à une loterie, III, 528; V, 31. — A un tourbillon, X, 344. — A un tableau mouvant, 444. — A un grand jeu de bassette, XXV, 413. — A un vaste amphithéâtre, XXIII, 498. — A un grand Bedlam, XXV, 267. — A un grand bal, IX, 379; XLVI, 152. — A un grand naufrage, XXXVII, 495; XXXVIII, 160; XXXIX, 210; XLII, 166. — A un orage, XXXIX, 148. — A un fagot d'épines, XLI, 332. — A une grande foire, XLVI, 118. — A un vaste théâtre où la même tragédie se joue sous des noms différents, XII, 430. — A un camp assiégé où il faut vivre en sentinelle, III, 560. — Se partage en factions; chaque peuple a sa folie et son usage, X, 420. — Tableau de sa corruption, et avis aux mortels à ce sujet, IX, 110. — Théâtre d'orgueil et d'erreur, 477. — Qu'il n'est permis de l'aimer qu'à celui qui ne le connaît pas, X, 344, 345. — Est en proie à de plats tyrans, 438. — Comment est rappelé par la vie de campagne, 449. — Qu'on doit se plier à souffrir tout le monde, VI, 398. — Qu'il n'est pas de la dernière importance que tout le monde pense de même, XLIV, 182. — Peuples d'oisifs qu'on appelle le *beau monde*, X, 284, 345, 346, 347. — Voyez *Hommes* et *Genre humain*.

Monde (*fin du*). Quelle était, à ce sujet, l'opinion de quelques poètes et philosophes de l'antiquité, XIX, 141 et suiv. — De ce dogme joint au platonisme, XXXI, 72. — Annoncée par Jésus-Christ, fixée par ses apôtres saint Luc et saint Paul, et non encore arrivée, XI, 92, 283; XIX, 143; XXV, 365; XXVI, 243, 542; XXVII, 122; XXVIII, 119, 120, 217. — L'avait été par les Égyptiens et par l'ancien Orphée, XIX, 144, 145. — Avantages que son attente a produits aux moines pendant plus de dix siècles, XI, 283; XIX, 144; XXIX, 51.

Monde (*le*) *comme il va*, ou *Vision de Babouc*, conte allégorique, XXI, 1 à 17. — Note de l'éditeur sur les imitations diverses de cet opuscule, que la Révolution française a fait naître, VII.

Monde matériel (le). Comment tiré du chaos; vers à ce sujet, XXXII, 435. — Préjugés populaires sur sa formation, auxquels se sont conformés les écrivains sacrés, XI, 134. — Pourquoi Dieu le fit en six jours, selon saint Clément d'Alexandrie, XXVI, 258. — De ceux qui prétendent savoir le secret de Dieu à ce sujet, comme s'ils avaient été dans son laboratoire, XXI, 330; XXIII, 226. — Présumé éternel par les philosophes, XXVII, 390 et suiv. — Des systèmes de Platon et d'Aristote à ce sujet, 394; XXX, 492 et suiv. — Opinion de ceux qui en attribuent la formation aux causes occasionnelles, XXVII, 394. — Réflexions de Jean-Jacques Rousseau sur ce sujet, XXXIX, 96. — Pourquoi éternel, XXVIII, 310. — Recherches sur la cause de ses imperfections, 320. — A qui l'on doit la découverte de son vrai système, XX, 470; XXX, 504. — Qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde, XIV, 46. — Sa théorie, XXII, 538 et suiv. (Voyez *Planètes*.) — Comment on a résolu le problème de sa durée, fixée par les anciens brachmanes, XXIX, 165. — Son ancienneté, VII, 213. — Est un peu plus vieux qu'on ne dit; fait qui le démontre, XXXIV, 451, 452. — Autres

réflexions sur le même objet, XI, 22. — Fiction apologique où l'homme et diverses sortes d'animaux fatiguent Dieu de leurs *pourquoi* à son sujet, IX, 416 et suiv.

Monde (le *Nouveau-*). Massacres qui y furent commis par les Espagnols, et ce que cette proscription est à l'égard de toutes les autres, XII, 384, 401; XXVI, 7. — Pourquoi moins peuplé que l'ancien, XI, 25; XII, 390. — Différences spécifiques entre eux, 385 et suiv. — Voyez *Amérique*.

Mondes (*le meilleur des*). Pourquoi le nôtre est tel, malgré les maux qu'on y endure et les injustices qu'on y éprouve, XXVI, 71 et suiv. — Les femmes en sont la plus belle preuve, XXXIX, 239. — Bien vilain, 224.

Mondes (*les*). — Voyez FONTENELLE.

MONDONVILLE (M^me^ de). — Voyez TURLE.

MONDONVILLE, compositeur-musicien. Mention et notice, XXXIX, 426.

MONDORY (le comédien). Joue le personnage d'Hérode dans la *Mariamne* de Tristan, II, 158.

MONGAULT (Nicolas HUBERT, abbé de). Auteur de la meilleure traduction qu'on ait faite des *Lettres de Cicéron*, XIV, 106. — Précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume; ce qui occasionna sa mort, *ibid.* — Mot qu'on en cite, V, 315. — Notice qui le concerne, XIV, 106.

MONINS, commandant de Bordeaux sous Henri II. Massacré par les séditieux, XV, 502. — Les officiers du corps de ville sont obligés de le déterrer avec leurs ongles, et cent bourgeois passent par les mains du bourreau, *ibid.*

Monitoire. Définition de cette procédure extraordinaire, XLV, 189. — Ses résultats, *ibid.* — Repoussée par le parlement de Besançon dans l'affaire Fantet, *ibid.*, 190.

MONK, officier général sous Cromwell. Comment forma et exécuta le dessein de rétablir la famille royale en Angleterre, XIII, 83 et suiv.

MONMOUTH (duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre. — Voyez MONTMOUTH.

Monnaie (article), dans le *Dictionnaire encyclopédique*. Morceau curieux et bien fait sur l'argent des différents pays, par le chevalier de Jaucourt, XVII, 358.

Monnaies. La première monnaie d'or fut frappée sous Darius, fils d'Hystaspe, XXIX, 555. — Des anciennes monnaies d'or et d'argent frappées en Chine, XI, 171. — Des monnaies frappées à Rome au VIII^e^ siècle, XIII, 231. — Ce qu'étaient les monnaies du temps de Charlemagne et après lui, XI, 275 et suiv. — Leur valeur en France, au XIII^e^ siècle, 426, 469. — Sous Charles V, XII, 34, 73. — Altérées par Philippe le Bel, Jean le Bon et Philippe de Valois, 24, 73, 74. — La livre numéraire baissée par Charles VII, 48. — Première monnaie d'or au coin du roi d'Angleterre, 73. — Origine des livres sterling, XIII, 323. — Refonte funeste des monnaies, qui eut lieu en 1718, sous la Régence, XVI, 60 et suiv. — Des diverses opérations y relatives, soit pour préparer le métal à un titre donné, soit pour le réduire en pièces de monnaie, XIV, 171 et suiv. — Qu'on ne doit point changer leur valeur numéraire; que l'argent et l'or, gages d'échanges, doivent être des mesures invariables, XVI, 345, 346; XIV, 526. — Autres réflexions sur leurs altérations, XII, 73; XXII, 365 et suiv. — Nécessité de faire attention à leurs variations, quand on lit l'histoire, XI, 275, 276. — Leur prix est le pouls d'un État, 426. — Remarques sur le mot *Domnus* qui y a été quelquefois employé, XXIV, 560. — Comment devrait être puni le crime de fausse monnaie, XXII, 566; XXX, 545. — Voyez *Numéraire*.

Monnaies fictives. Sauvent quelquefois les républiques, mais ruinent les monarchies, XVI, 346. — Monnaie de cuir, en France, sous le roi Jean, XII, 27. — Voyez *Papier public* ou *de crédit*.

MONNIER (Louis-Gabriel), graveur. Notice, XLI, 441. — Auteur d'estampes pour l'édition de *Corneille*, XLII, 230.

Monologues. Qualités qu'ils doivent avoir

au théâtre, XLI, 19, 20. — Leur éloquence froide, 111. — Furent longtemps à la mode, XXXI, 189; XXIV, 219. — Quand font un bel effet, XXXI, 360. — Doivent fournir de grands mouvements, XLV, 252. — Sont presque toujours du remplissage, 259. — Jaloux du dialogue, XLVIII, 391. — Voltaire ne pardonne pas au monologue de vouloir décrier le dialogue, XLV, 403.

Monothélites (secte des). N'attribuaient à Jésus-Christ qu'une seule nature et qu'une seule volonté, XI, 254. — Leurs disputes furent sur le point d'ensanglanter le troisième concile de Constantinople, XIII, 534. — Voyez HONORIUS Ier.

Mon Repos. Théâtre établi à Lausanne, dont Voltaire était acteur, directeur et fournisseur dramatique, I, 335.

MONREPOS (la marquise de). Lettre qu'elle écrit à l'auteur en 1765, XLIII, 500.

MONS, premier magistrat de Jutland. Porte à Christiern II sa sentence de déposition dans son palais de Copenhague, XII, 229. — Disait que son nom devrait être inscrit sur la porte de tous les méchants princes, 230.

Mons (ville de). Assiégée et prise, en 1691, par le maréchal de Luxembourg, XIV, 313. — Rendue à la paix de Ryswick en 1697, 324. — Assiégée et prise par les Hollandais en 1709, 396. — Prise par le prince de Conti en 1746, XV, 257.

Monseigneur (titre de). Ne se donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers, XII, 140. — Pourquoi les évêques n'ont aucun droit de se l'arroger, XLIII, 82. — Débats y relatifs en France, XVIII, 114 et suiv. — Voyez *Étiquette*.

MONSEIGNEUR, fils de Louis XIV. — Voyez LOUIS, dauphin.

Monsieur. De l'emploi de ce mot comme marque de politesse à l'égard des auteurs vivants ou morts, XXXIII, 217.

MONSIEUR (Philippe, dit), frère unique de Louis XIV, et père de Philippe d'Orléans, régent de France. Notice qui le concerne, XIV, 5. — Va, avec le roi, au devant de Mazarin revenant de son exil, 198. — Erre avec lui et la cour dans le royaume, 199. — On cabale à Paris, en sa faveur, pendant la maladie du roi à Calais, 214. — L'accompagne en 1672 dans son expédition contre la Hollande, 250. — En 1674, au siège de Besançon, 266. — Et à celui de Valenciennes, 276. — Gagne la bataille de Mont-Cassel contre le prince d'Orange, 278. — Le roi, jaloux de sa gloire dans cette journée, ne lui laisse plus commander d'armées, *ibid.* — Rumeurs odieuses contre ce prince, à l'occasion de la mort de Mme Henriette, sa femme, 247, 454. — Remarié à la princesse Palatine, 321, 461. — Élève des prétentions sur la succession de Simmeren, à l'extinction de la branche réformée des électeurs palatins, XLV, 420.

MONSIEUR, comte de Provence, frère de Louis XVI. En 1776, donne une fête, à Brunoy, au roi et à la reine Marie-Antoinette; part qu'y prend l'auteur, VII, 308; L, 100, 107, 115. — Se fait inoculer, XV, 419.

MONSIEUR LE DUC, petit-fils du grand Condé, et père de celui qui fut ministre sous Louis XV. Notice qui le concerne, XIV, 6. — Voyez Louis, duc de BOURBON.

MONSIEUR LE PRINCE. — Voyez Henri-Jules, prince de CONDÉ.

MONSIGNY, célèbre musicien. Loué par Voltaire, X, 449. — Notice, *ibid.*

MONSIVRY, l'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99.

MONSTRELET, historien. Ce qu'il rapporte sur la Pucelle d'Orléans, dans son histoire contemporaine, VIII, 178; XII, 48. — Moyen qu'il emploie pour connaître la vérité sur les amours de Charles VII et d'Agnès Sorel, XXXVIII, 481.

Monstres. On en ignore encore l'origine, XXVII, 183. — Leurs différentes espèces, XX, 108. — Pour quels animaux il en faut réserver le nom, *ibid.* — S'il a pu en provenir de l'accouplement de bêtes avec l'espèce humaine, VII, 194; XXV, 70. — Du point de monstruosité auquel il faut se fixer, pour ne pas confondre l'espèce humaine avec l'animale, XVII, 147; XX, 109.

Montagne qui accouche d'une souris. Pourquoi elle ne doitpas être sifflée, XX, 110.

Montagnes. Leur nécessité, XXVII, 137. — Systèmes et opinions sur leur formation, 140 et suiv. — Nommées par Platon les os de ce grand animal qu'on appelle la terre, XI, 163; XLVIII, 401. — N'ont pas toutes été couvertes par les mers, XI, 163. — Ni formées par elles, XV, 433; XXI, 331; XXX, 516.— Sont arrangées avec un art infini d'un bout de l'univers à l'autre, XXIII, 226. — Raisons opposées par l'auteur au système de Buffon, XXVI, 405 et suiv.

MONTAGU, ministre de Charles VI. — Voyez MONTAIGU.

MONTAGUE (milady Marie WORTLEY), femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Ses *Lettres* semblent faites pour toutes les nations qui veulent s'instruire, XXV, 163. — Elle a rectifié la plupart de nos idées sur les mœurs turques, 164. — Son erreur au sujet de la préférence qu'elle donne à Shakespeare sur Corneille, VII, 329 et suiv. — Ce qu'elle condamne dans la perfection de Racine, et réponse à cette critique, 331. — Sa prédilection pour Euripide, et son estime pour Brumoy son traducteur, 332. — Ses *Lettres* mises en parallèle avec celles de M^me^ de Sévigné, XXV, 163. — Ce qu'on en dit encore, XLII, 585. — C'est à elle que l'on doit l'introduction de la vaccine en Europe, XXII, 113, 114; XXIX, 303; XLII, 582.

MONTAIGNE (Michel). Rapporte une chanson américaine rimée, II, 54.— Passage de lui, cité en faveur des spectacles, V, 411.— Autres passages cités, XXXII, 516. — A vécu paisiblement; vers qui le caractérisent, X, 351. — Est le moins méthodique des philosophes, mais le plus sage et le plus aimable, XXV, 308. — Pourquoi sera toujours aimé, XXII, 49. — Donna quelque vigueur à la langue française, XIX, 184. — Qualités et défauts de son style; c'est moins son langage que son imagination qu'il faut regretter, XXIII, 210. — Mérite de cet auteur; son apologie, XXXVI, 466. — Ce qu'en dit M^me^ du Deffant, XL, 204.

MONTAIGNE (Jacques LEIGAX, connu sous le nom de). — Voyez LEIBAX.

MONTAIGU, grand-maître de la maison de Charles VI, roi de France, et surintendant des finances. Pourquoi condamné à mort par commissaires; son corps porté au gibet de Montfaucon, XII, 112; XV, 463. — Réponse d'un moine de Marcoussis à François I^er^ à son sujet, *ibid.*

MONTAIGU (le chevalier). Envoyé par Charles I^er^ d'Angleterre à Louis XIII, en obtient la grâce des Rochelois rebelles, XV, 301.

MONTAIGU (comte de), ambassadeur de France à Venise. Extrait des lettres écrites contre lui à M. du Theil par J.-J. Rousseau, son secrétaire, XXVI, 33, 41 et suiv.

MONTAL (marquis de). En 1744, conduit les Français à l'attaque des lignes de Veissembourg, XV, 222.

MONTALEMBERT (de). En 1745, à la journée de Mesle, prend cent cinquante Anglais avec cinquante soldats, XV, 249.

MONTALTO, médecin juif. Appelé d'Italie à Paris par la maréchale d'Ancre; est accusé de magie, XVI, 19.

MONTAMPUY, ancien recteur de l'Université. Anecdote qui le concerne, XXV, 345. (Ce nom paraît supposé.)

Montanistes (secte des). Leur morale austère, leurs convulsions sacrées, XVIII, 496. — Horrible infamie qu'on leur reproche, 497.

Montauban (ville de). Assiégée inutilement par Louis XIII, XII, 583; XV, 19. — Inondé en 1766; réflexions de l'auteur à ce propos, XLIV, 547.

MONTAUBRICQ, ancien procureur général à Poitiers. Ce qu'il a écrit au sujet de la violation des tombeaux de Voltaire et de Rousseau, I, 496.

MONTAUDOIN (DE LA TOUCHE-), négociant à Nantes. Donne à l'un de ses bâtiments le nom de *Voltaire;* lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1768, XLVI, 55. — Voyez *le Voltaire.*

MONTAUBON (Étienne DU PUGER de), obscur trésorier de l'épargne sous Louis XIII.

P. Corneille lui dédie *Cinna*, et le compare à Auguste, XXXI, 315. — Observations critiques à ce sujet, 316; XVII, 488; XVIII, 111.

MONTAUSIER (duc de). Sa vertu austère, XIV, 394; XV, 138. — On lui persuade que c'était lui que Molière jouait dans *le Misanthrope*, XXIII, 111. — Ce qu'il dit à ce sujet, *ibid.*

MONTAZET (MALVIN de), archevêque de Lyon. Modération d'une pastorale publiée par lui contre l'incrédulité, X, 452. — Sa *Lettre* à l'archevêque de Paris, XLI, 125, 145. — Pourquoi ne peut se refuser à laisser jouer les *Guèbres* à Lyon, XLVI, 443. — En quels termes en parle l'auteur dans sa correspondance, XLVI, 427, 443. — Notice, XL, 519.

MONTBAILLI (les époux). Procès criminel qu'on leur fait pour un prétendu parricide, XXVIII, 429. — Faits qui constatent leur innocence, 430. — D'abord acquittés à Saint-Omer, puis condamnés par le conseil supérieur d'Arras, 432. — Réflexions philanthropiques à cette occasion, *ibid.* — Montbailli subit son arrêt, 434. — Un sursis est accordé à sa veuve, *ibid.* — Revision du procès, et part qu'y eut Voltaire, I, 105, 265; XXX, 577. — Leur innocence est reconnue; la veuve est ramenée en triomphe dans sa patrie, XXVIII, 498. — Autres détails et observations sur cet assassinat juridique, moins excusable encore que celui des Calas, XXIX, 219, 222; XLVIII, 86.

MONTBAREY (comte de). Sa valeur au combat de Varbourg, où il est blessé, XV, 353.

MONTBAREY (prince de). Ce qu'on en dit, L, 187.

MONTBAZON (duc de), ami de Gaston, duc d'Orléans. Mot remarquable qu'on en cite au sujet du caractère de ce prince, XIV, 4. — Pourquoi mit l'épée à la main avec ses gardes dans l'église Notre-Dame, XVI, 35.

MONTBAZON (duchesse de). Ce que lui écrivit le maréchal d'Hocquincourt lors de la prise de Péronne, XIV, 192.

Montbéliard (MM. de la Régence de). Lettres que l'auteur leur écrit en 1773, 1774 et 1775, au sujet des quartiers de rente payés pour le duc de Wurtemberg, XLVIII, 528; XLIX, 128, 230.

MONTBLIN (Michau de MONTARON de), membre du parlement. L'un des héros d'une satire de Condorcet, qui courut en 1769. — Voyez MICHAU.

MONTBRUN, chef des protestants du Dauphiné. Condamné à mort par le parlement de Grenoble, VIII, 78. — Au passage de Henri III dans cette province, avait pillé les équipages de sa petite armée; sa réponse au reproche qu'on lui fit de cette action, XII, 528. — Autres détails à son sujet, XXVII, 402.

MONTBRUN (Mlle de). Ce qu'en dit l'auteur, et note à ce sujet, XXXIII, 29.

MONTBRUN-SAINT-ANDRÉ (DU PUI, marquis de), officier français. S'illustre au siége de Candie en 1667, XIII, 141.

MONTBRUN-VILLEFRANCHE (Mme de). Épître que Voltaire lui adresse, X, 220.

MONTCALM-GOZON (Louis-Joseph de), général français. Tué en 1759, à la journée de Québec, XV, 368.

MONT-CASSEL (bataille de). Gagnée par Monsieur, frère de Louis XIV, sur Guillaume, prince d'Orange, XIV, 277.

Mont-Cassin (abbaye du). Quand et par qui fondée, XVII, 18. — Privilége singulier dont Dieu gratifie ses moines, *ibid.*, 23. — Titres et prééminences accordés à ses abbés, 20. — Lieu de leur résidence, et hospitalité qu'ils exercent, *ibid.* et suiv. — Pillée par les Sarrasins au IXe siècle, XIII, 258.

MONTCHAL, archevêque de Toulouse. Ses *Mémoires* cités au sujet de La Vieuville et du cardinal de Richelieu, XII, 587. — Du titre de *monseigneur* donné au cardinal, XVIII, 114. — Et du prétendu Testament politique de celui-ci, XXV, 288.

MONTCHESNE (de), grand disputeur. Vers qui lui sont adressés dans la *Fête de Bélébat*, II, 293. — Autres, à sa femme, 294.

MONTCHEVREUIL, l'un des premiers valets de chambre de Louis XIV. Fut témoin de son mariage secret avec Mme de Maintenon, XIV, 466; XXXVII, 502.

MONTCHRESTIEN, sieur de VASTEVILLE. Sa tragédie de *Sophonisbe*, VII, 30.

MONTGIVREY (de). L'auteur lui fait proposer de mettre *les Deux Tonneaux* en musique, XLVIII, 161.

MONTCLAR (J.-P.-Fr. RIPPERT de), procureur général et l'oracle du parlement de Provence. Notice, XLVIII, 358. — Loué pour ses éloquents discours, XV, 430. — Comment insulté par les jésuites, XIX, 502. — Ce qu'on dit de son *Compte rendu des Constitutions* des jésuites. XLII, 166. — Ouvrage publié en réponse à ce *Compte rendu*, XLIII, 137. — Détails relatifs à sa prétendue rétractation, XLVIII, 358, 366, 367; XXV, 93. — Relation exacte et authentique de sa mort, XLVIII, 366 et suiv.

MONTEAGLE, pair d'Angleterre sous Jacques Ier. Comment échappe à la mort et fait avorter la conspiration des poudres, XIII, 53 et suiv.

MONTECUCULLI (comte de), échanson du Dauphin, fils de François Ier, mort à Lyon. Écartelé comme empoisonneur de ce jeune prince, XII, 267; XIII, 505; XXVII, 292; XXIX, 160. — Doutes sur ce crime, qu'il n'avait aucun intérêt à commettre, XXVII, 293. — Réflexions sur son supplice, mis au rang des condamnations qui ont déshonoré la France, *ibid.*; XIII, 506; XX, 459; XXX, 581. — Ne fut condamné ni par le parlement ni par les commissaires, mais par le conseil du roi; ce qui est fâcheux pour la mémoire de François Ier, XLVI, 54.

MONTECUCULLI (comte de). En 1593, commande un corps de Hongrois contre les Turcs, qu'il défait dans plusieurs combats, XIII, 548.

MONTECUCULLI (Raymond, comte de), l'un des plus grands capitaines du XVIIe siècle. Envoyé par l'empereur Léopold contre les Turcs, les défait à la célèbre bataille de Saint-Gothard, XIII, 147; XIV, 231. — Trêve honteuse qui fut le prix de cette victoire, beaucoup trop vantée, XIII, 600. — Envoyé au secours de la Hollande envahie par Louis XIV, XIV, 265. — Est mis à la tête des Impériaux opposés en Allemagne à Turenne, 270. — Pénètre en Alsace après la mort du maréchal, 272. — Le grand Condé arrête ses progrès, 274. — Se retire du service de l'empereur; cause prétendue de sa retraite, et conte ridicule à ce sujet, 275.

MONTEFELTRO (maison de). Perfidie d'Alexandre VI et de son bâtard Borgia, qui lui enlèvent le duché d'Urbin, XXVII, 209.

MONTEIL, évêque du Puy. Légat du pape dans l'armée des croisés, veut qu'on assiège Constantinople, XI, 445; XXVIII, 561.

MONTÉLÉON, ministre d'Espagne en Angleterre. Proteste, avec tous les ambassadeurs, contre l'arrestation des ministres de Suède Goertz et Gyllembourg, XVI, 342.

MONTÉMAR (le duc de), général espagnol. Gagne la bataille de Bitonte, dont il prend le nom, XV, 187.

MONTENERO (duchesse de), fille de Mme du Châtelet. Son mariage, XXXVI, 198. — Lettre qui lui est adressée en 1746, 418. — Démarches de Voltaire pour la faire recevoir dame du palais de la reine de Naples, 464.

MONTEREI (comte de), grand d'Espagne et gouverneur de la Flandre. Fait passer secrètement des secours à la Hollande, lors de l'invasion par Louis XIV, XIV, 13, 259, 261. — Pourquoi empêche le prince d'Orange de livrer bataille aux Français, à Bouchain, 275. — Comment sert la cour de France, pour la succession à la monarchie d'Espagne, 335. — Sa mort, 13.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs de ROCHECHOUART-MORTEMAR, marquise de), maîtresse de Louis XIV. Remplace la duchesse de La Vallière, XIV, 447. — Sa beauté et celle de ses deux sœurs, 451. — Son triomphe éclate dans un pompeux voyage que le roi fait en Flandre, 452. — S'il est vrai qu'elle ait contribué à la disgrâce du comte de Lauzun, 449. — Et qu'elle fit écrire ses lettres au roi par Mme Scarron, 452. — Elle commence à cesser de plaire, 462. — Son dernier triomphe; sa retraite de la cour, 464. — Sa mort en 1707, 465. —

Mot de Louis XIV en l'apprenant, *ibid.* — Carrosse de deuil bizarre que se fit faire son mari, XXVIII, 296. — Enfants naturels et légitimés qu'elle eut de Louis XIV, XIV, 3. — Vers qui la caractérisent, IX, 211. — Note qui la concerne, XXXVII, 557.

MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de). Notice raisonnée sur sa personne et sur ses divers ouvrages, XIV, 106 et suiv. (Voyez *Esprit des lois*, *Grandeur et décadence de l'empire romain*, et *Lettres persanes*.) — Seul homme d'un véritable mérite que la robe ait produit depuis le XVIe siècle, XLIX, 593. — Méprises de ce philosophe-citoyen, XXX, 432 à 439. — Est respectable jusque dans ses chutes, parce qu'il se relève pour monter au ciel, 441. — A combattu pour la liberté des esclaves de toute espèce, 445. — Réfuté sur ce qu'il a avancé que l'honneur est le mobile des monarchies, et que la vertu n'est point le principe de cette sorte de gouvernement, VI, 209 et suiv.; XIV, 394 et suiv.; XV, 138; XXIII, 531; XXVII, 322; XXX, 414 et suiv. — Sur les raisons physiques qu'il donne des gouvernements, XIII, 179; XXIII, 533. — Sur ce qu'il dit de la nécessité de porter quelquefois la guerre chez ses voisins, XIX, 322. — Sur la prétendue dépopulation de l'Europe depuis le temps des anciens Romains, XIII, 183; XXI, 363. — Ses imputations injustes contre le gouvernement de la Chine, XI, 174; XXV, 557. — Tort qu'il a eu de compter le despotisme parmi les formes naturelles du gouvernement, XXIII, 530. — A repoussé à tort cette pensée de Bayle, qu'une société de vrais chrétiens pourrait vivre heureusement ensemble, mais qu'elle se défendrait mal contre les attaques d'un ennemi, XIX, 29. — Paradoxes étranges dont il a déshonoré son ouvrage, XX, 2 et suiv. — De sa grande querelle avec l'abbé Dubos, 11. — A exagéré la population du monde au temps de César, 248. — Niaiserie qu'il cite sérieusement au sujet des dames nobles de Calicut, XXIX, 117. — N'estimait que les tragiques et méprisait les autres poètes; pourquoi chercha à rabaisser des talents qu'il ne pouvait atteindre, XVII, 375, 430; XX, 561; XLVI, 212. — Comment réveillé par l'auteur à une représentation de *l'Orphelin de la Chine*, V, 292. — Réflexions à l'occasion de sa réception à l'Académie française, XVIII, 254. — Défendu par le maréchal d'Estrées contre une cabale de prêtres qui voulait l'en exclure, IX, 427. — Libelle dans lequel Crévier s'efforce de prouver qu'il n'est pas chrétien, X, 134. — Accusé d'athéisme et de déisme tout à la fois, IX, 467; XX, 14, 323; XXX, 406. — Défendu par Voltaire contre la *Gazette ecclésiastique*, qui l'avait souvent outragé et traité d'athée, VIII, 478; XXIII, 456 et suiv. — Mourut en philosophe, comme il avait vécu, XLIII, 316; XIV, 108. — Détails sur ses derniers moments, troublés par le jésuite Routh, *ibid.*; XIX, 503; XXI, 360; XXVII, 299. — Reproche qu'on lui fait d'avoir souvent dénaturé les textes dont il a fait usage, XVIII, 604; XXX, 422; XLV, 162. — Manque souvent d'ordre, et n'est pas exact dans ses citations, mais pense toujours et fait penser, XXXVII, 176; XL, 6; L, 233, 236. — Génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paraissant tout effleurer, XXIII, 213. — N'a écrit que pour montrer de l'esprit; courage dont il a cependant fait preuve, XLV, 487. — Fut le plus modéré et le plus fin des philosophes, XXVI, 509. — Ce qui lui fit tant de partisans et tant d'ennemis, 510. — Ce qui contribua le plus à faire respecter son nom dans l'Europe, XX, 14. — Sa noble hardiesse doit plaire à ceux qui pensent librement, XXXVII, 176. — Son livre devrait être le bréviaire de ceux qui sont appelés à gouverner les autres, XL, 6. — Dénigré par Denina, XXI, 366. — Combien, malgré ses défauts, est au-dessus de Grotius et de Puffendorf, *ibid.*; XXX, 406. — Autre jugement qu'on en porte, XXVII, 311 et suiv. — De son éloge par d'Alembert, XXXVIII, 551. — Contradictions à son

sujet, XVIII, 254. — Apprécié par Mme du Deffant, XLVI, 239. — L'auteur fait entre lui et Chastellux un parallèle qui ne nous est pas parvenu; ce qu'en écrit Condorcet, L, 237. — A fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts, XLV, 12. — Quel fut son principal mérite, XLVI, 212.

Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, depuis Henri III. Assassine Louis de Condé à Jarnac, XII, 508. — Vers qui le caractérisent, et détails de sa barbare action, VIII, 71, 72, 270.

Montesquiou d'Artagnan (Pierre de), maréchal de France. Commande sous Villars à Denain, XIV, 408. — Sa mort, 19.

Montesquiou (marquis de), un des grands officiers de Monsieur, frère du roi, en 1775. Termes flatteurs dans lesquels l'auteur en parle dans sa Correspondance, XLIX, 380, 382, 384.

Montesson (de), lieutenant général. Commande la maison du roi à Fontenoy, VIII, 388; XV, 244.

Montessu (Durand de), conseiller aux enquêtes. Anecdote qui le concerne, XXXIII, 306.

Monteynard (Louis-François), marquis de), nommé ministre de la guerre en 1771, XLVII, 317. — Sollicité en faveur des habitants de Saint-Claude contre les chanoines de cette ville, 467, 479, 494. — Ce qu'on dit de son administration, et comment il rendit honorable la profession de soldat, XX, 430; XLVIII, 543. — Son déplacement en 1774, 562. — Un des rares ministres de Louis XV qui furent honnêtes, XX, 430. — Discussion avec l'abbé Terray, à la suite de laquelle il donne sa démission, 431. — Lettres que lui écrit l'auteur en 1773 et 1774 au sujet de Dupuits, XLVIII, 485, 544. — Notice, XLVII, 317.

Montézuma, empereur du Mexique. Ses moyens de défense contre l'invasion de Cortez, XII, 391. — Nombre d'ennemis qu'on a prétendu avoir été sacrifiés par lui dans ses guerres, 392. — Reçoit Cortez à Mexico comme son maître, 393. — Le fait attaquer secrètement, *ibid.* — Est emmené par lui prisonnier, et lui paye un tribut immense, 394. — Tentative des siens pour le délivrer, *ibid.* — Dans un de ces combats, il est blessé malheureusement de la main de ses sujets, 395. — Cortez lui proposait de mourir dans le christianisme; il meurt en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs, *ibid.* — Ce que sont aujourd'hui à Mexico même les descendants en ligne directe de ce puissant empereur, *ibid.*

Montézume, tragédie de Ferrier. N'offrit de beau que la nouveauté et la magnificence du spectacle, II, 320.

Montfaucon (Bernard de), bénédictin. L'un des plus savants antiquaires de l'Europe; notice, XIV, 108. — Ne répondait pas de l'authenticité de cent bonnes chartes, sur plus de mille produites par les moines, XXIX, 361.

Montfaucon de Villars (l'abbé). — Voyez Villars.

Montferrat (Boniface, marquis de). Se croise, XI, 459, 460; XIII, 314. — Dans le partage de l'empire d'Orient, prend la Thessalie, XI, 462.

Montferrat (marquise de). Son séjour aux Délices en 1757; portrait qu'en fait l'auteur, XXXIX, 271, 289, 313. — Madrigal qui lui est adressé, X, 589.

Montferrat (François-Jean-Baptiste de Barral de), président au parlement de Grenoble. Sa générosité avec Claude-Étienne Corneille, XLII, 417.

Montfleuri, comédien. Auteur de *la Femme juge et partie*; se croyait égal à Molière, XXIII, 118. — L'a calomnié, II, 13, 14.

Montfort (Simon, comte de). Après avoir cherché en vain un État en Grèce et en Syrie, se croise contre les Albigeois, XI, 462. — Pourquoi on lui donna le surnom de *Machabée*, 496. — Envahit et dévaste le Languedoc, *ibid.* et suiv.; XIX, 476. — Défait le roi d'Aragon et le comte Raymond; conte absurde au sujet de cette victoire, XI, 498; XVI, 126. — Est obligé par Innocent III de rendre aux Aragonais leur jeune roi, XI, 511. — Est tué d'un coup de pierre au siège de Toulouse en 1218, 499.

MONTFORT (Amaury, comte de), fils du précédent. Vend à Louis VIII les pays conquis en Languedoc par son père, XI, 427, 499.

MONTFORT (comte de). Sa grande querelle avec Charles de Blois, XV, 476. — Ses droits sur la Bretagne soutenus par Édouard III, roi d'Angleterre, XII, 18. — Surpris dans Nantes, est amené prisonnier à Paris, *ibid.* — Sorti de prison, livre bataille à son compétiteur Charles de Blois, qui est tué en 1364, 28.

MONTFORT (comtesse de), fille du comte de Flandre, épouse du précédent. Son héroïsme au siège d'Hennebon, XII, 18. — Son portrait tracé par d'Argentré, XVII, 129.

MONTFORT (chevalier de), officier d'artillerie à Florac. Lettre qui lui est adressée en 1770, au sujet du voyage prétendu de saint Pierre à Rome, XLVI, 568.

MONTGERON. — Voyez CARRÉ de MONTGERON.

MONTGLAS (Mme de), femme d'un président de la chambre des comptes à Montpellier. Anecdote et notice qui la concernent, XLVIII, 578.

MONTGOMERY (comte de). Condamné à mort comme protestant, est pendu en effigie à la même potence que le cadavre de l'amiral Coligny, XV, 525.

MONTGON (l'abbé de). Ses *Mémoires*, écrits par lui-même; ce qu'on en dit, I, 54; XVI, 385; XXXIII, 239; XXXVII, 434.

Montguls (les). Quel est ce peuple, XI, 479.

MONTHON (le baron de). Lettre que l'auteur lui écrit en 1760, XL, 428.

MONTHOU (Mme de). Débitrice de l'auteur, XLVI, 93, 94, 96.

MONTILLET (Jean-François de), archevêque d'Auch. Analyse du mandement qu'il publia en 1764 contre les parlements, et en faveur des jésuites, IX, 553. — Cette pièce, considérée comme un libelle diffamatoire composé par l'ex-jésuite Patouillet, *ibid.*; XX, 280, 323; XXVI, 155. — L'archevêque est condamné à dix mille écus d'amende pour l'avoir signé, et le mandement brûlé par la main du bourreau, IX, 553; XXVI, 155. (Voyez PATOUILLET.) — Lettre pastorale qui lui est adressée à ce sujet par Voltaire, contre lequel il s'était permis des personnalités, XXV, 469. — Autre lettre qui lui est écrite par le même, sous le nom d'un de ses parents, XLIII, 231. — Tour honnête que lui joue l'auteur, XLIV, 219. — En 1774 dénonce au roi les réformés de son diocèse; réflexions à ce sujet, XLIX, 22. — Remplacé par Juigné, évêque de Châlons, à l'archevêché d'Auch, 513.

Mont Jura (habitants du). Esclavage dans lequel ils étaient réduits par les moines de Saint-Claude, I, 266; XV, 427; XXVIII, 353 et suiv., 371; XXIX, 361. — Ce qu'on attend pour présenter requête en leur faveur; précautions que l'auteur propose de prendre pour la réussite de cette affaire, XLVI, 545. — Requête au roi, en 1770, pour réclamer leur liberté, XXVIII, 353. — Nouvelle requête, 369. — *Coutume de Franche-Comté;* dissertation de 1771 contre l'esclavage qui leur est imposé, 371. — Supplique au chancelier Maupeou en leur faveur, 407. — *La Voix du curé*, écrit de 1772 sur le procès qui leur est intenté, 567 à 577. — Extrait d'un Mémoire de 1775 pour l'entière abolition de la servitude en France, XXIX, 403. — Projet d'affranchissement, 405. — En 1776, supplique à M. Turgot, 443. — Lettre facétieuse du R. P. Polycarpe à M. l'avocat général Séguier, XXX, 333. — Autre d'un bénédictin de Franche-Comté, au même, 339. — Autres requêtes au roi, en 1777, 375, 446. — Voyez CHRISTIN, *Mainmorte*, et moines de *Saint-Claude*.

Montlhéry (bataille de). Perdue par Louis XI contre la *Ligue* dite *du bien public*, et composée des seigneurs attachés à son père, XII, 116.

MONTLUC (Jean de), conseiller au parlement sous Philippe le Bel. Imagine de tenir un registre des ordonnances royales, usage qui a donné naissance à l'enregistrement des édits, XV, 478; XLIX, 569.

MONTLUC (Jean de), évêque de Valence.

Ambassadeur de France en Pologne; mouvement qu'il s'y donna pour l'élection du duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, VIII, 44. — Pourquoi le pape Pie IV demande à Catherine de Médicis de le faire enfermer, XII, 521.

MONTMARTEL. — Voyez PARIS-MONTMARTEL.

Montmartre (Pensées philosophiques d'un citoyen de). — Voyez SENNEMAUD.

MONTMIREL (MONDION de), ami d'Helvétius, XXXV, 330. — Remporte le prix de l'Académie française en 1741; ce qu'en dit Voltaire à ce sujet, 336; XXXVI, 95.

MONTMOLIN (le pasteur). Ses différends avec J.-J. Rousseau; à quel sujet, XXV, 423. — Pourquoi veut l'excommunier, 424. — Ameute contre lui tous les petits garçons de Moutiers-Travers, *ibid.* — Lettre plaisante qu'il est supposé avoir écrite à M. Needham, papiste irlandais, au sujet des miracles et des querelles excitées par Jean-Jacques, 425.

MONTMORENCY (Charlotte-Marguerite de), mère du grand Condé, XIV, 5.

MONTMORENCY (Matthieu de). Épouse la veuve de Louis le Gros, XII, 488.

MONTMORENCY (Anne de), depuis connétable. Sauve la Provence et le Dauphiné attaqués par Charles-Quint, XII, 266. — Cause prétendue de sa disgrâce, 269. — Fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 461. — Comment traite la garde que les Guises avaient mise dans Orléans à la mort de François II, 500. — A une faction séparée, à la minorité de Charles IX, 503. — Gouverneur du Languedoc, comment venge l'assassinat du commandant de Bordeaux, Monins, par des séditieux, XV, 502. — Part qu'il prend au procès d'Anne Dubourg, 505 et suiv. — Réduit à recevoir les ordres du duc de Guise, et à briguer sa faveur lors de la conspiration d'Amboise, 508. — S'unit avec lui contre les calvinistes, 541. — Est enveloppé et pris à la bataille de Dreux, comme il l'avait été à celle de Saint-Quentin, 516; XII, 505. — Chasse les Anglais du Havre-de-Grâce, 506. — Ennemi des Lorrains, conserve son pouvoir et partage la cour, 507. — Mortellement blessé à la bataille de Saint-Denis, ce qu'il dit à son confesseur; honneurs funèbres qu'on lui rendit, VIII, 69; XII, 507. — Fut le plus malheureux général de son temps, VIII, 69. — Figure au rôle des gentilshommes ordinaires, mais n'est pas premier gentilhomme de la chambre, XXXII, 442, 443. — Le premier gentilhomme français qui fut duc et pair, XV, 474. — Difficultés qu'il éprouva au sujet de cette dignité, 483. — L'homme le plus ignorant de la cour, et qui à peine savait signer son nom, 511. — Mot qu'on en cite au sujet de l'Aubépine, secrétaire d'État sous Charles IX, XII, 460.

MONTMORENCY (Henri de), duc et pair. Assiste aux états de Rouen en 1596, XV, 564.

MONTMORENCY (Henri, duc de), petit-fils du connétable. Avec des vaisseaux hollandais et anglais, bat la flotte de la Rochelle, XIII, 3. — Privé de sa place d'amiral par le cardinal de Richelieu, devient son ennemi irréconciliable, *ibid.* — Soutient la guerre en Languedoc contre le duc de Rohan, et cherche à rendre sa fortune indépendante, 6. — Remporte une victoire signalée au combat de Vegliane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens; blesse et prend lui-même le général Doria, 12. — Lettre flatteuse que lui écrit Louis XIII à ce sujet, *ibid.* — Croit pouvoir braver la fortune du cardinal, et lève à ses dépens une armée dans son gouvernement de Languedoc, 18. — Encouragé dans ce dessein par Gaston d'Orléans, à la vue duquel il est fait prisonnier à Castelnaudary sans en être secouru, *ibid.* et suiv. — Sa triste fin, son supplice, 19. — Bracelet qu'on lui trouva avec le portrait d'Anne d'Autriche, et ce que rapporte à ce sujet Mme de Motteville, *ibid.* — Legs qu'il fit au cardinal avant d'aller à la mort, *ibid.*

MONTMORENCY (Louis de MÉRODE et de), de la maison de Gand. — Voyez ISSENGHIEN.

MONTMORENCY (François-Henri de). — Voyez maréchal de LUXEMBOURG.

MONTMORENCY (duc de), fils du précédent. — Voyez LUXEMBOURG.

MONTMORENCY (comte de). — Voyez LAVAL-MONTMORENCY.

MONTMORENCY (Mlle de). En 1776 meurt à Genève et est enterrée par le curé de Voltaire, XLIX, 225.

MONTMORIN, gouverneur d'Auvergne. Refuse d'obéir aux ordres de la cour pour le massacre des protestants; sa lettre à Charles IX à ce sujet, et note contradictoire y relative, VIII, 274.

MONTMORIN, évêque de Langres. Loué pour sa noble charité, XXXVI, 429.

MONTMOUTH (duc de), fils naturel de Charles II. Envoyé contre les presbytériens d'Écosse, les met en déroute et les traite avec humanité, XII, 90. — Pris à tort pour l'Homme au masque de fer, XVII, 204, 205, 207.

MONTOLIEU (marquis de). Comment se trouve possesseur d'un manuscrit falsifié du poème de *la Pucelle*, XXXVIII, 432, 433. — Autres mentions de lui, XXXVI, 547, 541, 548; XXXVIII, 169.

Montpellier (ville de). Acquise à la France par Philippe de Valois, XII, 22. — Assiégée par Louis XIII; à quelles conditions le roi y entre, 586. — Le présidial de cette ville fait saisir les mémoires juridiques d'Élie de Beaumont et autres en faveur des Calas, XLII, 360, 363.

MONTPENSIER (Henri de BOURBON-) Tué dans un tournoi, XII, 145.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de LORRAINE, duchesse de), sœur du duc de Guise et de son frère le cardinal. Ses propos sur Henri III, VIII, 98. — Elle anime les Parisiens à soutenir le siége de leur ville contre ce prince et contre Henri, roi de Navarre, XV, 541. — Sa réponse à la menace de la faire brûler vive, *ibid.* — Accusée d'avoir accordé ses faveurs à Jacques Clément pour l'engager à assassiner son roi; cette anecdote est hasardée, 542; XVII, 200; XXVII, 288.

MONTPENSIER (Anne-Louise-Marie, duchesse de), fille de Gaston d'Orléans, surnommée *la Grande Mademoiselle*, XIV, 4. — Prend le parti de Condé dans la guerre de Flandre, et fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille, 202. — Bon mot du cardinal Mazarin à ce sujet, *ibid.* — Suscription singulière d'une lettre que lui écrivait son père à cette époque, 193. — Fut la seule à la cour qui refusa de porter le deuil de Cromwell, 215. — Son mariage secret avec le comte de Lauzun; suites malheureuses qu'il eut pour tous deux, 448 et suiv. — Sa mort, 450. — Ses *Mémoires* appréciés, 100; XXXIII, 194. — Remarques sur ses *Mémoires*, XXXII, 594. — Est aussi auteur de quelques romans qu'on ne lit guère, XIV, 109.

MONTPENSIER (duchesse de), fille du Régent, mariée au prince des Asturies, depuis roi d'Espagne. — Voyez ORLÉANS (Louise-Élisabeth d').

MONTPERNY (marquis de), chambellan de la margrave de Baireuth. Aventure plaisante qu'on en cite, XXXVII, 160, 180 et suiv.

MONTPÉROUX, résident de France à Genève. Vers que l'auteur adresse à lui et à sa femme, en 1756, XXXIX, 119. — Lettre qui lui est adressée en 1758, XXXIX, 420. — Emprunt qu'il fait à Voltaire, 539. — Se marie, en 1760, au château de Ferney, XL, 540, 550. — Pourquoi l'auteur se plaint de lui, XLIII, 356, 360, 363. — Sa mort, XLIV, 61. — Par qui l'auteur propose de le remplacer, 50, 59, 61. — Notice, XXXIX, 420.

MONTPEZAT, archevêque de Toulouse. Part qu'il prend aux disputes ecclésiastiques dans l'affaire de de la régale, XV, 10.

MONTRÉSOR. Cité au sujet de la réception faite dans les Pays-Bas à Gaston par le duc de Lerme, XIII, 37.

MONTREUIL (Matthieu de), écrivain du siècle de Louis XIV. A réussi dans le genre médiocre; notice, XIV, 109.

MONTREUX (Nicolas de), connu sous le nom de *Olenix de Mont-Sacré*. Sa tragédie de *Sophonisbe*, VII, 30.

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de LA BAUME, marquis de), maréchal de France. Commandait à Dôle pour les Espagnols

lors de sa prise par Louis XIV en 1668; éloge de sa bravoure et de sa fidélité, XIV, 240. — Envoyé contre les fanatiques des Cévennes; barbaries qu'il y déploie, XV, 35. — Sa mort, et notice, XIV, 19.

Montrevel (Mme de), sœur de Mme du Châtelet. Lettre d'affaires qui lui est adressée en 1749, XXXVII, 80. — Notice sur cette dame et sur le comte son mari, *ibid.*

Montrol (de). Ce qu'il a écrit au sujet de la violation des tombeaux de Voltaire et de Rousseau, I, 496.

Montrose (marquis de), général de Charles II. Célèbre par son attachement à la famille des Stuarts et par sa valeur, XIII, 75, 76. — Condamné à mort par le parlement d'Écosse; son héroïsme, *ibid.*

Monts-de-piété. Leur établissement, XXVII, 204.

Montsauge (de), administrateur des postes. L'auteur se sert de son intermédiaire pour envoyer ses paquets, L, 353.

Montsorau (dame de), maîtresse du duc de Berry, frère de Louis XI. Empoisonnée avec lui par le confesseur de ce prince, XII, 117.

Montyon (Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de). Lettre qui lui est adressée en 1767, sur une contestation de l'auteur avec la compagnie des Fermes générales, XLV, 32. — L'auteur a recours à lui dans l'affaire Lejeune, XLV, 27, 35, 36, 40, 41, 43, 49, 81. — Notice, 32. — Voyez Lejeune.

Monuments. Sont nécessaires pour connaître avec un peu de certitude quelque chose de l'histoire ancienne, XIX, 348. — Les trois seuls qui existent par écrit, et qui soient incontestables, *ibid.* et suiv. — Pourquoi il faut se défier de presque tous les monuments anciens, XXIX, 224 et suiv. — Ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés, XIII, 174. — Ceux érigés longtemps après l'action ne prouvent que des erreurs consacrées, 175. — Il faut même se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement, *ibid.* — De l'usage de représenter des esclaves dans les monuments élevés aux rois, XIV, 495; XXIII, 241.

Monvel, acteur de la Comédie française. En 1778, l'auteur lui écrit, au sujet d'*Irène*, une lettre qui ne nous est pas parvenue, L, 351. — Réponse à cette lettre, signalée, 358. — Ce qu'on en dit, 351. — Notice, *ibid.*

Monza, petite ville d'Italie. On y garde la couronne de fer des rois lombards et de Charlemagne, XI, 263; XIII, 231, 455.

Moore (John), médecin et littérateur anglais. Ses visites à Ferney en 1776, I, 401.

Mora (marquis de), fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris. Recommandé auprès de Voltaire par d'Alembert, XLVI, 11, 28. — Son séjour à Ferney en 1768; ce qu'en dit l'auteur 37, 39, 137, 158.

Moracin (de). Ses querelles avec MM. de Lally et de Leyrit dans l'Inde, XV, 361; XXIX, 138 et suiv.

Morale (la). Est commune aux hommes de tous les temps et de tous les lieux, IX, 444; XI, 54; XV, 15; XXVI, 78. — Et malgré la différence des opinions et des idées sur les principes des choses, 85, 86. — Le peuple la connaît-il? XLIV, 182. — Réponse aux objections contre les principes d'une morale universelle, et preuve de cette vérité, IX, 446 et suiv. — Qu'il n'y en a qu'une pour les citoyens comme pour les souverains, XXIII, 319. — Qu'elle est une, parce qu'elle vient de Dieu; que les dogmes sont différents parce qu'ils viennent des hommes, XX, 507; XXVI, 444; XXVIII, 127. — La religion l'enseigne à tous les peuples sans exception, XIII, 181. — Est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison, XX, 112. — Réunit le genre humain, que les rites divisent, XI, 54; XII, 370. — Quelle en est la base fondamentale, XXII, 50; XXVI, 85. — Est la principale partie de la religion, XXVIII, 136. — Jamais législateur n'en enseigna une mauvaise;

preuve qu'on en donne, XX, 390. — A été négligée pour la controverse ; malheurs qui en sont résultés, XXIV, 573. — Des vices et des vertus du monde moral, XLI, 52 et suiv.

MORAND (Pierre). Auteur d'une tragédie de *Childéric*, et d'une autre de *Childebrand* ; ce qu'on en dit, XXXIV, 282 ; XLV, 366. — Correspondant littéraire du roi de Prusse, XXXVII, 120, 463. — Plaintes contre lui, 478.

MORAND, chirurgien-major de l'hôtel des Invalides. Lettre que l'auteur lui écrit en 1750 pour l'informer de la conduite tenue par d'Arnaud à son égard, XXXVII, 199. — Ami et partisan de Fréron ; ce qu'on en dit, *ibid.* ; XL, 510 ; XLI, 144.

MORANDE (THÉVENEAU de). Auteur du *Gazetier cuirassé* ; notice, XX, 331.

MORANDI (M. Luigi), de Rome. Apporte le concours de ses lumières à la présente édition, I, VII.

MORANGIÈS (comte de), maréchal de camp. Précis de son procès contre la famille Véron, XXIX, 53. — *Fragment sur la Justice*, à l'occasion de ce procès, 213. — Examen de cette affaire, et consultation y relative adressée au marquis de Beccaria, professeur en droit public à Milan, XXVIII, 477. — Déclaration de Voltaire à son sujet, XXIX, 25. — Des probabilités qu'elle présente, XXVIII, 577 et suiv. — Réponse à l'écrit d'un avocat qui contestait à l'auteur le droit d'écrire en faveur de cette cause, XXIX, 33. — Lettres de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan, qui avaient pris la défense du comte, 65, 71, 78, 82. — Autres notes sur cet étrange procès, XXX, 578. — Lettres adressées au comte en 1772, XLVIII, 123, 201. — Autres à diverses personnes sur la même affaire, XLVIII, 127, 130, 133, 134, 135, 145, 148, 159, 196, 203, 216, 223, 315, 318, 323, 325, 327, 331, 344, 373, 395, 397, 398, 424, 435, 446, 464, 481, 497, 550. — Arrêt du parlement en sa faveur, et intrigues pour le faire casser, XLVIII, 480, 487, 550 ; XLIX, 8, 16, 29. — Considéré comme un fripon par Mme du Deffant, XLVIII, 157, 431. — Réflexions de la même sur l'événement de ce procès, 473.

Morat (bataille de). Gagnée par les Suisses sur Charles le Téméraire, XII, 125 ; XIII, 457. — De l'ossuaire construit par eux près de cette ville en mémoire de leur victoire, XXIX, 200.

Moravie (la). Envahie au Xe siècle, devient une annexe de la Bohême, XIII, 276.

Moraves (secte des). Par qui fondée, XIX, 418.

MORDAUNT (Philippe). Son suicide singulier ; vers qu'il fit avant de mourir, XVIII, 92.

MOREAU (J.-N.), avocat au conseil. A beaucoup écrit pour les fermiers généraux et contre la philosophie, X, 135. — Auteur du *Catéchisme des Cacouacs*, libelle contre l'*Encyclopédie*, *ibid.* ; XXXIX, 352, 390, 399, 410. — De l'*Observateur hollandais*, autre libelle contre le roi de Prusse, 399. — Et d'un *Radotage sur la richesse de l'État*, XLII, 540. — Pensionné de la cour de France pour son *Observateur*, XL, 41, 45. — A altéré et déguisé les monuments de nos anciennes annales, dans ses livres sur l'*Histoire de France*, X, 135. — A fait quelques jolis couplets dans le genre flagorneur, *ibid.*

MOREAU, avocat du roi au Châtelet. Lettres et mémoire que l'auteur lui adresse en 1746, pour obtenir de Rigoley de Juvigny le désaveu d'un libelle fait pour Travenol contre lui, XXXVI, 473, 474, 475, 476. — Jugement prononcé dans cette affaire par le lieutenant criminel Nègre, 477. — Autres lettres qui lui sont adressées par l'auteur en 1747, à la suite de cette affaire, 479, 480, 482, 489.

MOREAU, procureur du roi au Châtelet. De son opposition à la représentation de la tragédie des *Guèbres* en 1769, VI, 484 ; XLVI, 326, 328, 359, 393, 404, 451.

MOREAU (Jean-Michel), dit le *Jeune*. Son dessin du couronnement de Voltaire, I, 424 ; VII, 322. — Dessine deux suites de gravures pour l'édition de Kehl, I, XXI, XXIV.

MOREAU DE LA ROCHETTE (François-Thomas), directeur des pépinières du roi.

Lettres qu'il écrit à l'auteur en 1767, au sujet de son école d'agriculture, XLV, 269, 404, 520. — Réponses de Voltaire, 280, 327, 394, 424, 499. — Autres lettres qu'il écrit à l'auteur en 1768, et qu'il en reçoit, XLVI, 7, 33.

MOREAU DE MAUPERTUIS. — Voyez MAUPERTUIS.

MOREAU DE NASSIGNY, président au parlement. Exilé sous Louis XV, lors des querelles du jansénisme, XVI, 85.

MOREAU DE SAINT-ELLIER (l'abbé de), frère de Moreau de Maupertuis. Auteur des *Songes physiques;* ce qu'on en dit, XXVIII, 214.

MOREAU DE SÉCHELLES. — Voyez SÉCHELLES.

MOREL, maître d'hôtel de Monsieur, frère de Louis XIV. Soupçons contre lui au sujet de la mort de Mme Henriette d'Angleterre, XIV, 454, 455.

MORELLET (l'abbé). En 1758 est recommandé auprès de Voltaire, par d'Alembert, comme philosophe et comme théologien de l'*Encyclopédie*, XXXIX, 474. — Auteur de l'article *Figure* dans cette vaste entreprise, XLII, 22. — Des *Remarques sur la Prière du Déiste*, XXIV, 127; XL, 421. — De la *Vision*, brochure contre Palissot, 412. — Des *Si* et des *Pourquoi*, publiés avec les Facéties de Voltaire contre Lefranc de Pompignan, 421; XXIV, 127. — En 1760 est mis à la Bastille pour insultes contenues dans la *Vision* contre la princesse de Robecq, XL, 412, 421, 460, 465. — Jean-Jacques Rousseau sollicite sa grâce de Mme de Luxembourg, 470. — Démarches de Voltaire dans le même but, 476. — Il recouvre sa liberté, 489, 491. — Nom philosophique que lui donne d'Alembert, 420, 483. — Voltaire le croit auteur de l'*Oracle des anciens Fidèles*, en réponse à l'*Oracle des nouveaux Philosophes*, XLI, 86, 95, 139. — En 1762 publie le *Manuel des Inquisiteurs;* éloge de cet ouvrage, XXV, 105; XLII, 15, 20, 38, 43. — Personne n'était plus que lui dans le cas de rendre service à la raison, XLI, 68. — Son séjour à Ferney en 1766; ce qu'on en dit à cette occasion, XLIV, 315, 318, 319, 321. — Éloge de sa traduction du *Traité des Délits et des Peines*, par Beccaria, 316. — En 1769 entreprend le *Dictionnaire du Commerce*, XLVI, 377. — Écrit contre le privilège exclusif de la Compagnie des Indes, XXIX, 162. — Son *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes;* ce qu'on en dit, XLVI, 411. — A Ferney en 1775, XLIX, 315. — L'auteur a recours à lui pour affranchir le pays de Gex des vexations des commis, 397, 398, 415. — Pourquoi l'auteur le voudrait voir de l'Académie, 533. — Lettres qui lui sont adressées de 1766 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à XLVI, XLIX.) — Avait projeté la traduction des *Dialogues* de Lucien; grande idée que Voltaire avait de ce travail, qu'il n'a pas continué, XLIV, 433.

MORÉRI (Louis). Auteur du *Pays d'Amour;* et traducteur de *Rollriguex*, XLV, 109. — Entrepris le premier *Dictionnaire* de faits qu'on eût encore vu, et qui lui coûta la vie, *ibid.* — L'ouvrage, réformé et augmenté, porte encore son nom, mais n'est plus de lui, *ibid.* — Opprobres scandaleux dont on en a chargé les *Suppléments*, 134. — Erreur qu'on relève dans son Dictionnaire, 142; XIX, 415. — Autres éloges qu'on en fait, XXIV, 8. — Notice, XXXIX, 474.

MORET (comte de), bâtard de Henri IV et de Mlle de Beuil. Tué à la journée de Castelnaudary en défendant le duc de Montmorency, XIII, 18, 19. — On l'a fait revivre depuis, et l'on a prétendu qu'il avait été longtemps ermite, *ibid.* — Question à ce sujet, XVII, 212.

MORET (comte de). — Voyez BEC-CRÉPIN.

MORET (abbaye de). Anecdote relative à une religieuse de cette maison, soupçonnée d'être fille naturelle de Louis XIV, XIV, 496.

MOREUIL. Ses vers sur le portrait de M. le Prince, XXXII, 519.

MORFONTAINE. — Voyez LE PELLETIER DE MORFONTAINE.

MORGAN, Anglais, chef de flibustiers. Son origine; ses entreprises audacieuses, XII, 415. — Pouvait se faire un royaume dans l'Amérique, et meurt en prison à Londres, *ibid.*

Morgante (il), poème italien. — Voyez Pulci.

Morgarten (bataille de), gagnée par les Suisses sur les Autrichiens. Comparée au combat des Thermopyles, XI, 527; XIII, 424; XVII, 36.

Morillon, grand vicaire à Louvain. Comment porte Michel Bains à se rétracter, XV, 40.

Moris, procureur. Un des membres de la faction des Seize, du temps de la Ligue, VIII, 122.

Morin (Michel-Jean-Baptiste), médecin, mathématicien et astrologue. Savant, malgré sa charlatanerie; notice qui le concerne, XIV, 109. — Tire l'horoscope de Louis XIV à sa naissance, *ibid.*, 174, 457.

Morin (Jean). Savant dans les langues orientales et dans la critique; notice, XIV, 109.

Morin (Simon). Fanatique, accusé et condamné à être brûlé par d'autres fanatiques, XIV, 109. — Précis de son Histoire, XXV, 352.

Morland. Député par Henri IV auprès d'Élisabeth, après son abjuration; son entretien avec cette reine, XII, 547.

Morland, ministre d'Angleterre à la cour de Turin, en 1655. Sa relation des massacres religieux commis dans les vallées du Piémont, XXVII, 51.

Mornay (Duplessis). Époque de sa naissance; ses qualités, ses talents, VIII, 50. — Pourquoi surnommé le *Pape des huguenots, ibid.* — Caractère de philosophie qui n'appartient qu'à lui, *ibid.*, 157, 207, 235, 236. — Pourquoi, dans la *Henriade*, est donné pour confident à Henri IV, de préférence à Sully, 62; XXXIV, 128. — Sa conduite à la bataille d'Ivry, VIII, 207. — Y eut deux chevaux tués sous lui, *ibid.* — Ce qu'il écrivit à Henri IV blessé à Aumale, 213. — Autres vers qui le caractérisent, 50, 54. — Inutiles remontrances qu'il fit à Louis XIII, à l'âge de quatre-vingts ans, pour le détourner de la guerre civile, XII, 584.

Moro, officier portugais. Espèce de consul d'Espagne au Japon, XIII, 170. — Y trame une conspiration contre l'empereur; est brûlé publiquement et juridiquement, *ibid.*; XIX, 496.

Morosini (Francesco), Vénitien, capitaine général à Candie. Sa belle défense contre les Turcs; sa capitulation, XIII, 144 et suiv. — Accusé de trahison en plein sénat, comment se justifie, 142. — Fait sur les Turcs la conquête du Péloponèse, aujourd'hui la Morée, et meurt doge de Venise, laissant après lui une réputation durable, *ibid.*, 148. — Surnommé le *Péloponésiaque*, XV, 154; XVI, 450.

Morosow, favori et vizir d'Alexis Michaelowitz. Épouse la belle-sœur du czar, XVI, 430. — Sa naissance, sa fortune, *ibid.*

Morsan. — Voyez Durey de Morsan.

Mort (la). Dialogue philosophique sur la mort et la dissolution de notre individu, XXV, 461. — Est nécessaire dans l'univers, IX, 418, 476. — Ses hasards dans les combats, X, 319. — Quel genre de mort est le moins fâcheux, III, 352. — Laquelle est affreuse, 397. — Mort du vrai chrétien, 434. — Le coupable la craint, le malheureux l'appelle, le brave la défie, le sage l'attend, V, 309, 310. — Le lâche la fuit en vain, le brave l'évite en la défiant, VI, 232; XLIII, 251. — Qui la cherche bien est sûr de la trouver, III, 125, 187. — Qui ne la craint pas est sûr de la donner, V, 131. — De la mort des guerriers et de celle d'une jeune femme, VIII, 465; XL, 72. — Quand elle est un devoir, IV, 220. — Qu'elle n'est point un moment douloureux, mais que l'appareil en est horrible, XLIII, 207-223, 310, 323. — Autres réflexions sur le grand voyage dont tout le monde parle sans connaissance de cause, XLVIII, 357. — Que quiconque a beaucoup de témoins de sa mort meurt toujours avec courage, XIV, 481. — Des morts fastueuses, XXI, 302. — Que la manière dont on meurt ne prouve pas grand'chose, XLIII, 316. — La mort personnifiée, vers qui la caractérisent, VIII, 171; IX, 97; X, 446. — Autres, sur le trouble qu'excitent ses approches, VII, 50. —

Tableau d'un homme se débattant contre elle, V, 226. — L'instant où nous naissons est un pas vers elle, II, 286. — Idées désespérantes à ce sujet, tirées de l'*Ecclésiaste*, XXV, 462, 463. — Idées de Cicéron, 463; XLVI, 188. — Et de Sénèque, XXV, 43; XXVIII, 155; XXIX, 336, 522. — Vers de Chaulieu sur le même sujet, XLVI, 189. — Autres réflexions de Voltaire, L, 294. — Réflexions de Mme du Deffant, XLVIII, 186. — Vers qui la caractérisent, applaudis à la représentation de l'*Orphelin*, XXXVIII, 500. — Pourquoi respecte les membres de l'Académie, XLV, 86.

Mort (peine de). Devrait être très rare, XXV, 555 et suiv. — La sentence en est signée, en Chine, de l'empereur, en Allemagne et en Angleterre, du souverain, 557; XLIV, 73. — Son inutilité, XXX, 539, 540. — Est sans proportion avec les délits, XXI, 347 et suiv.; XLVII, 495. — Ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux, XV, 425; XXV, 555.

Mort de César (la), tragédie de Voltaire. — Voyez *César*.

Mort de mademoiselle Lecouvreur, pièce de vers de Voltaire, IX, 369.

Mort de Louis XV (de la), et de la Fatalité, opuscule en faveur de l'inoculation, XXIX, 299 à 305. — Notice bibliographique, L, 568.

Mortagne (comte de), lieutenant général de l'empereur Charles VII. Sa bravoure à l'attaque de Veissembourg, XV, 222.

Mortels. — Voyez *Homme, Genre humain*.

Mortemar (les). Ce qu'on appelait l'esprit de cette famille, XIV, 451. — Voyez Montespan, Rochechouart, Vivonne.

Mortifications. — Voyez *Austérités, Flagellations*.

Mortimer, comte de La Marche. Amant d'Isabelle de France, se met à la tête des troupes de cette reine contre Édouard II, son mari, XII, 12. — Édouard III le fait saisir sous les yeux mêmes de la reine sa mère, 13. — Et le fait condamner à la potence pour concussions, *ibid.*

Morton (épître d'un prétendu chevalier de). Étrange mépris du comte de Tressan, qui l'attribue à Voltaire, et qui la fait imprimer avec une réponse. (Voyez Cubières-Palmézeaux.)

Morts (les). Leur évocation était, chez les anciens, un des plus sublimes mystères de la magie, XVIII, 536. — Comparaison poétique à ce sujet, VIII, 254. — Comment elle s'opérait, et nom qu'on lui donnait, XVIII, 536. — Quand les morts furent baptisés, XVII, 541. — La *Fête des morts*, par qui instituée, son origine, XI, 383; XX, 309. — Tarif de la chancellerie romaine pour leur absolution, *ibid.* — Comment on a prétendu prouver que les morts buvaient et mangeaient, 550. (Voyez *Vampires*.) — Des titres brillants dont l'orgueil des vivants pare le tombeau des morts, VIII, 155.

Morus ou More (Thomas), grand chancelier d'Angleterre. Refuse de prêter à Henri VIII le serment de suprématie, XII, 316. — Condamné par le parlement à perdre la tête, meurt en plaisantant, *ibid.* — Représenté par les historiens comme un homme vertueux, n'était qu'un superstitieux et un barbare persécuteur; cruautés qu'on lui reproche, *ibid.*

Morvilliers (Fleuriau, comte de), ambassadeur et ministre sous Louis XV. Sa réception à l'Académie française en 1723, XXXIII, 92. — Chevalier de la Toison d'or, 135. — Lettre qui lui est adressée, et note qui le concerne, 169.

Morvilliers (de), président du parlement de Paris, sous Charles VI. Député auprès de Philippe de Bourgogne après le meurtre de Jean sans Peur, XV, 466. — Fait prêter serment aux principaux bourgeois de reconnaître pour roi Henri V d'Angleterre, *ibid.*

Morza (de). Pseudonyme de Voltaire pour les notes de divers ouvrages poétiques, VIII, 467; X, 167, 177 et suiv., 195 et suiv. — Et pour la *Réponse à une Lettre sur les Dictionnaires satiriques*, XXIX, 4.

Moscou (ville de). Ce qu'elle était au XVIe siècle, XVI, 401. — Au XVIe, XII,

221. — Au XVIIe, XVI, 401 et suiv. — Par qui fut d'abord policée, 402. — Réformes qu'y fit Pierre le Grand, 480 et suiv. — Maladie contagieuse dans cette ville en 1771, XLVII, 526, 541, 545, 555, 561, 568.

Moscouse, gentilhomme breton. Catherine de Médicis accusée d'avoir eu des intrigues avec lui, VIII, 68.

Moscovie et *Moscovites*. — Voyez *Russie* et *Russes*.

Mosul, ville de Syrie, qu'on prétend être l'ancienne Ninive, XII, 369.

Motassem, calife abasside. Compose sa garde d'une milice de Turcs qui fut l'origine de la puissance ottomane, et devint fatale à ses maîtres, XI, 436.

Motets. Pourquoi nous en chantons, XXXII, 552.

Mots. Quels sont les plus communs et les plus naturels en toute langue, XIX, 553. — Sont nécessairement l'image des sensations, 565. — Les Anciens pensaient qu'il y en avait de magiques; vertu qu'ils leur attribuaient, XVII, 16 et suiv.; XXX, 75. — Des abus de mots, XVII, 48. — Exemple le plus singulier de ces équivoques volontaires, 50. (Voyez *Equivoque*.) — Que les *jeux de mots*, dans toutes les langues, sont la pire espèce du faux bel esprit, IX, 271; XIX, 12. — Ce que Boileau appelait des *mots trouvés*, XVIII, 356; XXXII, 249; XXVIII, 329. — Que les mots ne sont point indifférents, puisqu'il n'y a point de synonymes, XXII, 157. — Les nouveaux mots, quand sont pardonnables, XIX, 8; XXII, 264; XXIII, 214. — Des mêmes mots adaptés à cent idées différentes, XIX, 568. — De ceux que l'on a détournés de leur acception primitive, 569; XLV, 340; XLVI, 288. — Mots composés dont le simple n'existe plus, *ibid.* — Mots diminutifs, XLI, 171. — Comment discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose, de ceux qui sont consacrés à la poésie, XXXIV, 359. — *Bons mots*, vers qui les caractérisent, X, 17. — Que la plupart des bons mots sont des redites, XXXII, 585; XII, 379. — Des esprits dédaigneux et frivoles qui croient, par des bons mots, acquérir une espèce de supériorité dans le monde, XXIII, 257. — Qu'un bon mot, quand on ne peut écrire, vaut bien un beau livre, XLV, 365. — Bons mots cités, XXXII, 561 et suiv., 565 et suiv., 571 et suiv., 587.

Motteville (Françoise Bertaut de), nièce de Jean Bertaut, évêque de Séez, et confidente de la reine Anne d'Autriche. Ce qu'elle dit, dans ses *Mémoires*, de l'inclination de Henri de Montmorency pour cette princesse, XIII, 19. — Ce qu'on y remarque particulièrement, XIV, 110. — Cités au sujet des outrages faits à la reine, 189. — De Marie Mancini, que Mazarin fut tenté de placer sur le trône, 219. — De l'émulation que Charles II d'Angleterre inspira à Louis XIV pour gouverner par lui-même, 226. — De l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, 424. — Et des paroles outrageantes de la reine contre le parlement, à l'occasion du refus des édits burseaux, XVI, 42. — Ces Mémoires sont curieux, mais ils offrent peu d'instruction pour l'histoire, 139.

Mouchards. Origine de ce sobriquet, inventé pour désigner les espions, XV, 504.

Mouchy, surnommé *Démocharès*. Recteur de l'université et inquisiteur en France, sous Henri II, XV, 503. — Comment son nom est devenu une injure, 504. — Fut l'un des juges d'Anne Dubourg, 505; XII, 333; XXVIII, 470.

Mouchy (Charles de), maréchal d'Hocquincourt. Tué, en 1658, devant Dunkerque, XIV, 18. — Voyez Hocquincourt.

Mouhy (le chevalier de). Services pécuniaires que lui rend l'auteur, XXXIV, 124, 159, 165, 170; XXXV, 234, 258, 445. — Devient son correspondant littéraire, XXXIV, 535, 541, 554, 559; XXXV, 59. — Services qu'il lui rend dans son procès avec l'abbé Desfontaines en 1739, en se faisant l'éditeur du *Préservatif* et d'autres mémoires, XXII, 371; XXXV, 96, 98, 99, 123, 138, 142, 151, 172, 193, 196, 258, 264. — Précautions prises avec lui, 99, 121

(Mémoire contre Desfontaines), 138, 271. — Voltaire lui envoie le désaveu du *Préservatif*; anxiété de Mme du Châtelet à cette occasion, 264. — En 1750, écrit dans la *Bigarrure* contre l'auteur, dans le même temps qu'il sollicite de lui sa protection auprès de Frédéric, XXXVII, 205. — Notice, XXXIV, 124.

Moukden. Poème composé par l'empereur de la Chine Kien-Long, XXIX, 167 et suiv., 452 et suiv.

MOULINES. Traducteur français des Histoires d'Ammien-Marcellin; ce qu'on en dit, XLIX, 459, 499.

Moulins (ville de). Assemblée des notables qui y fut convoquée par Charles IX, XV, 522. — Sages lois qui y furent rendues, 521. — Pourquoi surnommée la mère aux gaines, XXXIV, 26; XLII, 416.

Moulins à vent. Connus en Italie au XIVe siècle, XII, 54. — Et longtemps auparavant chez les Grecs et les Arabes, *ibid.*; XXX, 522.

MOULTOU (Paul), ministre évangélique à Genève, philosophe, et très aimable quoique prêtre, XLIII, 435, 452, 459. — Aimant la comédie à la fureur, *ibid.* — Conseiller de la famille Calas, XLII, 102. — Lettres qui lui sont adressées par l'auteur de 1762 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLII à L.) — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1762, XLII, 312. — Son appréciation d'une brochure de l'abbé de Caveyrac, destinée à réfuter l'*Accord parfait* du chevalier de Beaumont, 318. — Ses réflexions sur ce que dit l'auteur qu'en présence des excès du fanatisme on serait tenté de se débaptiser, 330. — En 1765, fait demander un passeport au duc de Praslin par l'entremise de Voltaire, XLIII, 435, 452, 459. — Difficultés de l'obtenir avec le titre de ministre du Saint-Évangile; lettres de Voltaire à ce sujet, L, 442 et suiv. — Félicité par l'auteur de ce qu'il veut avoir une maison de campagne à Ferney, XLIX, 441. — En 1778, vient rendre visite à Condorcet, L, 397.

MOUNET-SULLY (M.), de la Comédie française. Comment joue le rôle d'Orosmane, II, 535.

MOURET, musicien. Fait la musique des *Grâces*, ballet de Roi, XXXIII, 494. — Anecdote qui le concerne, III, 78. — Mort fou, XXVI, 92.

Mousquetaires (corps des). Son institution, XIV, 508.

Mousquets. Ne furent d'un fréquent usage que du temps de Louis XI, XII, 52.

MOUSSINOT (l'abbé). Pourquoi choisi par l'auteur pour intendant, XXXV, 456. — Lettres qui lui sont adressées de 1736 à 1741. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIV à XXXVI.) — Son gallicanisme, et son mépris pour les convulsionnaires, XXXIV, 357. — Gratification que lui donne l'auteur, XXXVI, 4. — Note qui le concerne, XXXIII, 166.

MOUVANS (seigneur de). Brave les princes de Lorraine victorieux et tout-puissants, et demeure en armes dans la Provence, XV, 507, 508.

Mouvement. Manière de le mesurer et de le calculer, d'après différents philosophes, XXII, 435. — S'il est essentiel à la matière, XVII, 90; XX, 112; XXVI, 346. — Principes mécaniques qui lui sont relatifs, XX, 114.

MOUZA-FERZINGUE, soubab ou roi indien. Protégé par Dupleix, gouverneur de Pondichéry, contre les Anglais, XV, 357; XXIX, 95. — Ses libéralités envers la Compagnie des Indes, XV, 357, 358. — Est tué dans une sédition de son armée, *ibid.*

Muhlberg (bataille de). Gagnée par Charles-Quint contre les confédérés de la ligue de Smalcalde, XII, 273; XIII, 519.

Mule du pape (la), conte en vers par Voltaire, IX, 573. — Autre version imprimée dans les Œuvres de Grécourt, à qui ce conte a été faussement attribué, 575. — Voyez *Pape*.

MULEI-ASSEM, roi de Tunis. Chassé par Barberousse, XIII, 503. — Rétabli par Charles-Quint, se déclare, lui et ses successeurs, vassal du roi d'Espagne, *ibid.*, 504. — Autres détails, XII, 263.

MULEI-MEHEMED, roi maure. Dispute le royaume de Maroc à son oncle Molucco, XII, 474. — Tous deux périssent dans la même bataille, 475.

Muletier. Son mérite en amour, IX, 43. — Portrait de celui qui subjugua la belle Corisandre, 228.

Mulets. Des disputes vaines sur leur génération, XVII, 223, 224.

Muller, chancelier de Charles XII. Traverse avec lui le Borysthène, après la défaite de Pultava, XVI, 250. — Ce qu'en disait ce prince, à propos de ses comptes, 258. — Prend part au combat de Bender, 297. — Y est fait prisonnier, 304. — Suit le roi dans sa retraite de Demotica, et y fait les fonctions de cuisinier, 312.

Mozart (Jean-Wolfgang). Vient à Genève; regrets qu'exprime l'auteur de n'avoir pu le voir, XLIV, 452, 493. (Beuchot a écrit ce nom : *Mazar*.)

Muller (Georges-Ignace), avocat général à Colmar. Y porte son exemplaire du Dictionnaire de Bayle sur la place publique, et l'y brûle lui-même, XXXVIII, 172, 175, 185.

Muller (Gérard-Frédéric), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Lettre qui lui est écrite en latin, XXXVI, 456. — Traduite en français, 457. — Envoie à Voltaire des remarques critiques et des Mémoires sur l'histoire de Russie; ce qu'on en dit à ce sujet, XVI, 374, 375; XLI, 346, 349, 456, 545.

Muller, gentilhomme anglais. Visite Voltaire à Ferney, et va de là à Rome; anecdote plaisante au sujet du grand inquisiteur, XLVII, 552, 554.

Muncer, apôtre des anabaptistes en Saxe. Y prêche l'égalité les armes à la main, XIII, 489. — Ses succès, *ibid.* — Conduit son armée en qualité de prophète, 490. — Défait et prisonnier, est condamné à perdre la tête; adjure sa secte avant de mourir, *ibid.* — Autres détails qui le concernent, XII, 299 et suiv.

Munch (le baron), chancelier électoral de Trèves à Worms. Prête son carrosse à Freytag pour rattraper Voltaire quittant Francfort, XXXVIII, 71.

Munich (comte, maréchal de), général russe. Met à prix la tête du roi Stanislas à Dantzig, XV, 185. — Relégué quelque temps après en Sibérie, y vit vingt ans dans la misère, puis reparaît avec éclat, 186; XXXIX, 294, 529, XLII, 198.

Munster (paix de), en 1647. Avantageuse à la Hollande, qui la conclut indépendamment de la France son alliée, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter, XIII, 27; XVI, 39. — Voyez *Vestphalie*.

Muralt (de). Sage et ingénieux auteur des *Lettres sur les Anglais et sur les Français*, XXII, 156; XXIII, 32.

Murat (Mme la comtesse de). Vers qu'on en cite sur les épithalames, XXXIII, 413.

Muratori. Ses travaux littéraires; les Italiens ont dégénéré jusqu'à lui, VIII, 472; XXXVIII, 124. — Contes historiques dont il a démontré la fausseté, XIII, 282.

Muret (Marc-Antoine). De son *Éloge* par l'abbé de Vitrac, XLIX, 460.

Murphy, comédien anglais, auteur d'un *Orphelin de la Chine*. Critique celui de Voltaire, auquel il adresse une lettre à ce sujet, V, 293. — Critique de sa pièce elle-même par un Anglais, faussement attribuée à Voltaire, *ibid.*

Murray (comte de), frère naturel de Marie Stuart, reine d'Écosse. Est à la tête des protestants du royaume opposés à cette princesse, XII, 494. — Se raccommode avec elle, 495. — Nommé par elle régent lorsque les confédérés l'obligèrent à céder la couronne à son fils, 496. — L'accuse de la mort de son mari, dont elle prétend qu'il est l'auteur; *ibid.* — Est assassiné par les partisans de Marie, *ibid.*

Murray (le lord George). Prête serment en Écosse au prince Édouard, XV, 285. — Commande à Preston dans la droite de son armée, 287.

Murray (John), secrétaire du prince Édouard. Rachète bassement sa vie en découvrant les secrets de son maître, XV, 303. — Vend son parti, *ibid.*

Murville (P.-N. André, plus connu sous le nom de). Concurrent de La Harpe à l'Académie française en 1773. Embrasse et félicite son vainqueur, XLVIII, 449. — Notice, *ibid.*

Musa, fils de Bajazet Ier. Prisonnier de

Tamerlan à la bataille de Césarée, XII, 90. — Fait sultan par ce conquérant, ne peut, malgré sa protection, se soutenir contre ses frères Mahomet et Soliman, 91.

Muses (les). Pourquoi appelées *Filles de Mémoire*, XIX, 427; XXV, 246; XXVI, 422; XXIX, 389. — Le Loisir est leur père; les Affaires en sont les ennemies, et l'Embarras les tue, XLI, 330. — Sont des sœurs sans jalousie; vers à ce sujet, XXXIII, 200. — Que tous les cœurs ne peuvent sentir le prix de leurs charmes, IV, 357. — Nous en eûmes longtemps neuf; la saine Critique est la dixième, XX, 221.

Musiciens. Liste de ceux du siècle de Louis XIV, et notices, XIV, 145 et suiv.

Musique. Preuve que les Grecs, par ce mot, entendirent d'abord tous les beaux-arts, XXX, 420. — Que la musique d'une nation doit être conforme à sa langue, VIII, 560. — Et s'asservir à son génie, 559, 582. — Des différents goûts des peuples à son sujet, VIII, 307. — Celle qu'on attribue à saint Grégoire n'était pas sans mérite, XI, 277. — Par qui les nouvelles notes furent inventées, au XI^e^ siècle, XII, 60. — De leurs rapports avec les sept couleurs primitives, XXII, 503. — Des querelles sur la musique, X, 178 et suiv. — Pourquoi la musique française n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation, XIV, 145. — Comment notre prosodie lui est peu favorable, *ibid.*; XXXIII, 575; XLV, 15. — Ce qu'elle était en France avant Lulli, XIV, 555. — N'est plus que l'art d'exécuter des choses difficiles, XXI, 202. — La musique italienne supérieure à la grecque, XII, 247. — Comparée à la française, XXXVII, 158. — N'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape, XLV, 509. — Ce qu'en dit M^me^ du Deffant, XLIX, 195. — Genève, pendant plus de cent ans, depuis sa réforme, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique, XII, 305; XX, 235.

Musique d'église. Ce que c'est, XXXII, 577.

Musus, écrivain lombard au XIV^e^ siècle. Regardait la vaisselle d'argent comme un grand luxe pour le temps où il écrivait, XII, 56.

Mustapha, fils de Bajazet I^er^. Tué à ses côtés, à la bataille de Césarée, en 1401, XII, 90.

Mustapha I^er^, sultan, frère d'Achmet I^er^. Deux fois élu par les janissaires, et deux fois déposé par eux, XIII, 137. — Traité avec ignominie, puis étranglé, *ibid.*

Mustapha II, sultan, fils de Mahomet IV. Vainqueur à Temiswar, et depuis vaincu par le prince Eugène à la bataille de la Zenta, XIV, 8, 327. — Est obligé à la paix de Carlovitz, XVI, 469, 470. — Juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople, XIII, 149; XVI, 255. — Enfermé dans le sérail par Achmet III, son frère et son successeur, *ibid.* — Sa mort, XIV, 8.

Mustapha III, sultan, fait enfermer le plénipotentiaire de Russie, XXVIII, 365, 467. — Vers sur la guerre que lui fait Catherine II en 1768 et années suivantes, VIII, 489, 491, 533; X, 438. — Détails y relatifs. (Voyez les *Lettres* de Catherine.) — Naturel farouche et sanguinaire de ce prince; traits divers qu'on en cite, XLVI, 266, 270, 533; XLVII, 301. — Battu de tous côtés, négocie et rompt deux congrès consécutifs, XLVIII, 168, 409. — Abdoul-Achmet, son frère, lui succède, XLVII, 301.

Mustapha, grand-vizir. — Voyez Kara-Mustapha.

Musulmans. Leur puissance en Asie et en Europe, aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, XI, 317 et suiv. — Bâtissent Candie, *ibid.* — Désolent la Sicile, *ibid.* — Sont près de se rendre maîtres de l'Italie; leurs divisions sauvent Rome, *ibid.* — Reviennent l'assiéger de nouveau; sont repoussés par le pape Léon IV, 318. — La tempête disperse leurs vaisseaux; ceux qui échappent au naufrage sont mis à la chaîne, et employés à fortifier et à embellir la ville qu'ils venaient détruire, *ibid.*; XIII, 250. — Ravages qu'ils commirent dans la première

expédition, 249; XI, 317. — Maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie, de l'Afrique, de l'Espagne, 318, 319. — Ne forment pas une nation comme les Romains, *ibid.* — Vont tous en pèlerinage à la Mecque, *ibid.* — Voyez *Maures, Sarrasins, Turcs.*

Muy (du), ministre de la guerre. Sa mort, XLIX, 409.

Muyart, avocat. L'un des huit signataires d'une consultation en faveur de La Barre et de ses coaccusés, XXV, 504; XXIX, 381. — Voyez Vouglans.

Muza, sophi en Perse. Les eunuques, sous son règne, gouvernaient le sérail et l'empire, XIII, 153.

Muzza, vice-roi du calife Almanzor. Fait la conquête de l'Espagne, XI, 314.

Myr-Veitz, chef des aguans, milice de Perse. Usurpateur de Candanhar et destructeur de la dynastie des sophis, XIII, 153; XVI, 614. — Meurt assassiné, *ibid.*

Mystère (le). Dieu des Normands; vers qui le caractérisent, VIII, 228; IX, 176, 186; XXXIII, 40.

Mystères et *Expiations* chez les Anciens. Quelle nation les inventa, VI, 97; XI, 69. — But des législateurs qui les établirent, VI, 97; XI, 109. — L'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme en étaient les dogmes fondamentaux, VI, 97; XI, 69, 108. — D'où reçurent leur nom, VI, 98. — La confession y était pratiquée, 99, 115. — Ce qui se passait dans leurs célébrations, *ibid.*; XI, 108, 109. — Nom qu'on donnait à ceux qui y étaient admis, VI, 99. — Passage de Sanchoniaton, et vers d'Orphée qu'on y récitait, 98, 99; XI, 99, 107; XX, 141, 148. — Les parricides en étaient exclus, VI, 99. — Néron et Constantin ne purent y assister, *ibid.*; XI, 109. — Furent inconnus presque seulement chez les Juifs, VI, 98. — Ceux de Cérès Éleusine imités de ceux d'Isis; peinture qu'en offre l'*Énéide*, XI, 107. — Comment ont dégénéré, 109. — Ont été révélés par Claudien tout au long; pourquoi Voltaire rétracte ce qu'il avait dit de Virgile à ce sujet, XIX, 468. — Voyez *Expiations, Initiation,* et *Initiés.*

Mystères (les), pièces de théâtre que faisaient représenter nos ancêtres; quelle en fut l'origine, XII, 61; XXIV, 213 et suiv. — Ce que c'était que ces sortes de drames, XXX, 357 et suiv.; XLIV, 211.

Mystères chrétiens. De l'abus étonnant qu'on en a fait, XXXI, 75 et suiv. — Calomnies mutuelles des premières sociétés chrétiennes à ce sujet, XIX, 470 et suiv. — Voyez Épiphane, *Gnostiques.*

Mystifier. Observation critique sur l'emploi de ce mot, XLV, 11.

Mythologie. De l'ancienne mythologie philosophique avérée, XXIX, 170 et suiv. — Les fables allégoriques inventées par les Grecs, bien préférables aux inventions atroces de la mythologie chrétienne, XVII, 118; XXVIII, 24, XXXI, 115. — Ne conviennent plus à notre poésie, et pourquoi, X, 307. — Que la mythologie indienne est la source de toutes les mythologies de notre hémisphère, L, 42.

N

Nabonassar ou Nabon-Assor. Embellit et fortifia Babylone, XI, 30. — Ère qui porte son nom, *ibid.*

Nabuchodonosor, roi des Chaldéens. Ses songes, sa métamorphose; notes et vers qui le concernent, IX, 90. — Plaisanterie à son sujet, XXIX, 538. — De sa destruction de Jérusalem, et commentaire y relatif, XXX, 246. — Mis en scène dans *le Taureau blanc,* XXI, 486 et suiv.

NADAL (l'abbé). Lettre que lui écrit Voltaire, en 1725, sous le nom de Thiriot, XXII, 43. — Épigramme contre lui, X, 483. — Fait représenter une tragédie de *Mithridate*, II, 159. — Voltaire la fit-il siffler par ses amis? 160.

NADASTI (François). L'un des seigneurs hongrois ligués, en 1671, pour la défense de leur liberté contre le Turc, et de leurs privilèges contre l'autorité de Léopold Ier. Est condamné à mort, XIII, 600.

NADASTI, général hongrois au service d'Autriche en 1744, prend la place de Veissembourg, XV, 222.

NADIR (Sha). — Voyez THAMAS-KOULI-KAN.

Naerden, ville de Hollande. Prise par les Français en 1672, XIV, 255. — Se rend au prince d'Orange, 264.

NAIGEON. Le *Supplément au Discours de Julien*, publié sous son nom par Voltaire, XXVIII, 64. — Est auteur du *Militaire philosophe*, XXVII, 117. (Voyez cet article.) — Et de l'article *Unitaire* dans l'*Encyclopédie;* ce qu'on en dit à ce sujet, XLIV, 243, 250. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1775, XLIX, 240. — A dirigé l'édition stéréotype des Œuvres de Voltaire, publiée par Didot, VII, 102.

Naïres, caste à Patane, sur la côte du Malabar. Ce qu'en rapporte Montesquieu, et observations critiques à ce sujet, XIX, 102.

Naissance. Ce n'est pas elle, c'est l'éducation qui met de la différence entre les hommes, XXIII, 288. — Voyez *Hommes*, *Noblesse*, *Égalité*.

Naïvetés citées, XXXII, 568, 571 et suiv., 575, 584.

Namur (ville et citadelle de). Assiégée et prise par les Français en 1692, XIV, 313. — Reprise, en 1695, par le roi Guillaume, 318. — Assiégée, en 1746, par le maréchal de Saxe, capitule; le fort Ballard est pris en plein jour par quatre officiers seulement, XV, 258. — De l'ode de Boileau sur la prise de cette place sous Louis XIV, et dans laquelle il a indiscrètement raillé Guillaume III. (Voyez BOILEAU-DESPRÉAUX.)

NANCEY, cordelier à Dijon. Lettre qui lui est adressée, en 1766, au sujet de ses vers, XLIV, 426.

NANGIS, homme d'un grand mérite, sous Henri III. Conseille à ce prince de ne point faire assassiner le duc de Guise, mais de le juger selon les lois, VIII, 204. — Se distingue à la bataille d'Ivry; vers qui le caractérisent, 202.

NANGIS (Guillaume de), historien. Son opinion erronée sur la croisade de saint Louis, XVII, 442; XXIV, 566. — Cité sur la messe sèche, XX, 58. — Manière romanesque dont il a écrit l'histoire, XXIV, 566.

NANGIS (Louis-Armand de BRICHANTEAU, marquis de), maréchal de France sous Louis XV; notice, XIV, 19. — Servit avec distinction sous le maréchal de Villars dans la guerre de 1701, *ibid.* — Propos qui lui est faussement attribué par La Beaumelle, 347.

NANI (le procurateur). Historien célèbre de la république de Venise, XIX, 371. — Cité au sujet de la conspiration de Bedmar, XIII, 114; XXXIX, 378. — A justifié la mémoire du maréchal d'Ancre, XII, 576.

Nanine, ou le Préjugé vaincu, comédie, V, 13 et suiv. — Quand représentée pour la première fois, 5. — Préface de cette pièce, *ibid.* et suiv. — Avertissement du nouvel éditeur, 3. — Avertissement de Beuchot, et notice des écrits auxquels elle a donné lieu, 4. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, 12, 50. — Le manuscrit en est volé à l'auteur, et imprimé clandestinement, XXXVII, 75, 76. — Lettre du roi de Prusse sur ce genre de comédie, XXXVII, 94. — Notice bibliographique, L, 492.

NANTES (Louise-Françoise de BOURBON, dite Mlle de), fille naturelle et légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan; notice, XIV, 3. — Mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, *ibid.*, 464.

Nantes. — Voyez *Édit de Nantes*.

NANTEUIL (Robert). Graveur célèbre dont les estampes ornent les cabinets des curieux, XIV, 151.

NAPIER (Jean). Obligation qu'on lui a, XXV, 235.

Naples (ville et royaume de). Sa conquête par les Normands, XI, 355 et suiv.; XXVII, 196. — Passe sous la domination allemande à la fin du XII^e siècle, XI, 409; XIII, 336, 337. — Appartient successivement à la maison de Souabe et à la maison d'Anjou, XI, 488 et suiv. — Sa décadence après les Vêpres siciliennes, XII, 9. — Son état au XV^e siècle, 172. — Sa conquête par Charles VIII, 176. — Reprise par Frédéric III, aidé de Gonsalve de Cordoue, 177, 178. — Partagée entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, 186. — Révoltée contre Philippe IV en 1645, se donne à un duc de Guise, XIV, 181. — Prise par les Impériaux sur Philippe V, 381. — La donation de sa suzeraineté aux papes, sur quoi fondée, XIII, 295; XVIII, 418. — Examen de cette vassalité, 420. — Comment on prouve qu'ils n'y ont aucun droit, XXVII, 196. — Des trois miracles qui s'y font à jour nommé, XIII, 97. — Voyez *Sicile*.

NAPOLÉON I^er. Compliment que lui adresse l'empereur Alexandre à une représentation d'*OEdipe*, II, 64. — Vers d'*OEdipe* qui lui est appliqué en 1801, 87. — Vers de *Tancrède* dont on lui fait l'application, V, 556. — Préfère l'*Histoire de Charles XII* d'Adlerfelt à celle de Voltaire, XVI, 115. — Analogie de situations et de caractère entre lui et Charles XII, 253, 320, 353. — Rétablit l'appel comme d'abus, XVII, 47. — Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLII.

NAPOLÉON III. Ordonne des fouilles au Panthéon pour vérifier si les cendres de Voltaire y sont encore, I, 497.

NARISKIN (princesse de). Seconde femme d'Alexis et mère de Pierre le Grand, XVI, 432, 435. — Sédition excitée contre cette czarine douairière et les Nariskin; massacre de plusieurs d'entre eux, *ibid.*

Narration. Doit être simple et sans ornement; vers à ce sujet, IX, 159.

NARSÈS. Délivre Rome du joug des Goths, XI, 244. — Le seul eunuque qui ait été grand capitaine, XII, 538.

Narva (ville de). Assiégée par Pierre I^er en 1700, et secourue par Charles XII, XVI, 173. — Bataille célèbre gagnée par les Suédois auprès de cette ville, et qui en a retenu le nom, 174 et suiv. — Médaille qui en a perpétué la mémoire, 176. — Prise d'assaut par le czar en 1704; humanité de ce prince en cette occasion, 210. — Autres détails sur les sièges soutenus par cette place, 470 et suiv., 484 et suiv. — Reste à la Russie par la paix de Neustadt, 632.

Naseby (bataille de), où l'armée royale de Charles I^er fut entièrement défaite par l'armée parlementaire, XIII, 69.

NASSAU (princes de). — Voyez ADOLPHE, GUILLAUME, HENRI-FRÉDÉRIC, JEAN, MAURICE et PHILIPPE.

NASSAU (comte de). Fondé de procuration par Maximilien I^er, épouse en son nom Anne de Bretagne, XII, 154; XIII, 461.

NASSAU (comte de). Commissaire impérial de Ferdinand II, pour mettre en séquestre le Mantouan et le Montferrat, XIII, 568.

NASSER, calife de Bagdad. Attire Gengis dans la Perse, XI, 481.

NATALIE, princesse russe, sœur du czar Pierre I^er, auteur de tragédies russes dans le goût de celles de Shakespeare, XXIII, 287.

NATHAN (le prophète). Reproches qu'il fait au roi David, au sujet de son adultère avec Bethsabée, XXX, 192. — Fait une brigue avec elle, pour mettre Salomon sur le trône, à l'exclusion de son frère Adonias; réflexions à ce sujet, 202; XX, 383.

NATHAN. Rabbin qui se donne pour le prophète Élie, XIII, 143. — Rôle qu'il joue à Jérusalem et à Damas, *ibid.* et suiv.

Nation. Qu'une nation qui connaît les arts, et qui n'est subjuguée ni transportée par les étrangers, sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours, XIII, 184. — Qu'il ne faut pas toujours juger des lois et des mœurs d'une nation par celles des autres, XVI, 583. — Ni par ses usages et par ses superstitions populaires, XXIV, 548. — Cas où ils influent sur elle, 550. — Du goût particulier d'une nation, XIX, 278. — Où réside son esprit, XII, 434. — Si

l'on peut conjecturer son caractère d'après les prières qu'elle fait à Dieu, XI, 128. — Sa supériorité dépend de ceux qui la conduisent, XII, 34. — Comment on pourrait gouverner une nation considérable sans le secours de la superstition, XXIV, 155 et suiv. — Quand une fois une nation se met à penser, il est impossible de l'en empêcher, XLI, 40. — Que toute nation a toujours été malheureuse jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été établis sans contradiction, XII, 66. — Que les divisions y sont toujours funestes, X, 448. — Que l'histoire d'une nation ne peut jamais être écrite que fort tard, XI, 151. — Quelle est la preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, 215. — Que ce sont les souverains, et non pas le climat, qui font le caractère et les mœurs d'une nation, X, 437. — Que chaque nation, en fait de goût, a eu son siècle brillant et dix siècles de turpitude, XLV, 446.

Nation française. De quels peuples composée dans son origine, XIX, 178. — Comprise sous le nom de *Francs*, tant que la monarchie réunit la Gaule et la Germanie, *ibid.* — Ce qui constitue son caractère dominant, 179 et suiv.; XXX, 454. — Sa gaieté inaltérable, XLVII, 169. — Frivole, et quelquefois très cruelle; pourquoi n'est pas trop digne d'être libre, XX, 535; XLII, 79; XLV, 276; XLVII, 433. — Il n'y a guère eu de nation plus diffamée qu'elle par les assassinats et les grands crimes, XV, 420. — Comment dépeinte par Midleton, XXVI, 159, 160. — Du droit qu'elle a d'élire un roi à l'extinction de la race régnante, VIII, 151. — Vers à sa louange, 184, 185. — Quelle nation! si on voulait, XXI, 347. — Comparée à l'Euripe, qui a plusieurs flux et reflux sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause, XLVIII, 111. — Est la seule qui élève des monuments à la gloire des grands hommes qui ne sont pas nés dans son sein, XXXVI, 488. — Rit sottement de tout ce qui n'est pas dans ses mœurs, ou plutôt dans ses modes, XXXVIII, 482. — Est presque toujours la dernière à recevoir les vérités et les usages utiles qui lui viennent des autres pays, XV, 419; XXXVIII, 145, 211.

Nations. Observations sur leur antiquité, le temps et les circonstances qu'il leur a fallu pour se civiliser, XI, 8, 11; XVI, 415. — Usages et sentiments communs à presque toutes les nations anciennes, XI, 15. — Obscurité de toutes leurs origines, XVI, 383; XIX, 353; XXX, 441. — Pourquoi sont presque toujours très mal gouvernées, XVI, 40. — A quoi doivent leur caractère, X, 437; XXX, 456. — De l'esprit, des mœurs et des lois des nations conquérantes, XI, 271 et suiv.; XXVII, 371. — Que les nations commerçantes ne devraient jamais se faire la guerre, XXXVIII, 355.

Natoire (Charles), peintre. Notice, XXXIX, 221.

Natolie (la). Ce mot écrit ainsi mal à propos, au lieu d'*Anatolie*, et pourquoi, XXX, 301.

Nature (la). Nom abstrait inventé pour signifier l'universalité des choses, XXX, 471. — Par qui employé pour signifier Dieu, *ibid.* — Est inépuisable; vers à ce sujet, XIX, 331. — Est un grand opéra dont les décorations font un effet d'optique, XXIX, 456. — Est le grand tout, XX, 115. — Est tout art; développement de cette idée, 116; XX, 554, 578; XXX, 562. — Question sur son existence, XX, 116, 117. — Est toujours semblable à elle-même, XXVI, 85. — Ses lois, XIX, 397; XXVIII, 92. — Que Dieu en est inséparable, 98. — Ses singularités, XXVII, 125 et suiv. — Se conçoit mieux bornée qu'infinie, L, 75. — Comment personnifiée dans les premières éditions de la *Henriade*, VIII, 192. — Est la même dans tous les hommes, II, 319; IX, 379. — N'est composée que d'êtres malheureux, XLVIII, 59. — Épand partout ses bienfaits, X, 95; XXXVII, 145. — N'est rien que l'habitude, IV, 144; VI, 386. — On la conduit, on ne la change pas, VIII, 544. — L'homme est trop faible pour la dompter, V, 313. — Nous inspire seule

des idées utiles qui précèdent toutes nos réflexions, XI, 22. — Parle à tous les humains, mais sur des tons divers, VIII, 559.

Nature des choses (Poème de la). — Voyez LUCRÈCE.

NATURÉ, (Étienne). Sa déposition dans l'affaire du chevalier de La Barre, XXIX, 382; XLIX, 161.

NAUBLAC. — Voyez GAI de NAUBLAC.

NAUDÉ (Gabriel), médecin, et encore plus philosophe que médecin. Auteur de l'*Apologie des Grands Hommes* accusés de magie; notice, XIV, 110.

NAVAILLES (Philippe de MONTAULT-BÉNAC, duc de), maréchal de France. Commande à Candie sous le duc de Beaufort et après lui, XIII, 141; XIV, 19. — Bat les Espagnols dans le Lampourdan, 278. — Est sacrifié, ainsi que son épouse, au ressentiment de Louis XIV trompé, 446. — Notice, 19.

Navarette (bataille de). Gagnée par le prince Noir contre du Guesclin, VII, 259; XII, 31. — Voyez NAVARRÈTE.

Navarre (la). Divisée de l'Aragon, et devenue un royaume particulier; à qui elle appartint successivement, XI, 509. — Usurpée sur Jean d'Albret par Maximilien, reconquise passagèrement par François Ier, et réunie définitivement à la monarchie d'Espagne, *ibid.*; XII, 201, 254; XIII, 475.

Navarre. — Voyez *Princesse de Navarre*, comédie.

NAVARRÈTE, archevêque espagnol. A traduit en cette langue un auteur chinois, V, 299. — Écrivain sage, XI, 178, 180. — Cité sur les anthropophages dans les îles de la mer des Indes, XVII, 269. — Ouvrage qu'il a publié, XI, 178.

NAVARRO (don Joseph). Commande l'escadre espagnole à la bataille de Toulon en 1744, XV, 209 et suiv.

NAVAU. Auteur du *Financier-citoyen*, XVII, 82. — Critique de son ouvrage, XXI, 328.

Nazaréens. Nom donné aux chrétiens dans les deux premiers siècles de l'Église, XIX, 334.

Ne, particule négative. Observations grammaticales sur l'emploi qu'on en fait, XXXII, 98, 101, 103.

Néant (le). Doit nous engloutir, IX, 545. — Est le but de la vie, VIII, 541. — Personnifié; son portrait en vers, X, 72. — Ce qu'il a de bon, XLIII, 207, 222; XLVI, 491. — Aucun état ne lui est préférable au dire de Mme du Deffant, XLIII, 197, 215. — Impossible de l'aimer, malgré ses bonnes qualités, 207. — Préféré à tout par Mme du Deffant, XLIV, 231, 232.

NÉAULME (J.), libraire à la Haye. Donne, en 1728, la première édition des œuvres de Voltaire, I, IX. — Publie une contrefaçon de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* sur un des manuscrits informes de l'auteur; note à ce sujet, XI, IX. — Avis qu'il avait placé en tête, I, 327. — Comment Voltaire y répond, XXXVIII, 151; L, 483. — Lettres de reproches qui lui sont adressées en 1753 à ce propos, XXXVIII, 151; L, 483, 484. — Trompe l'auteur sur l'origine du manuscrit qu'il a imprimé, XXXVIII, 489. — Suites désagréables de cette contrefaçon (*Essai sur l'Histoire universelle*) pour l'auteur, 153, 162, 163, 164, 167, 172, 175, 178, 202, 225, 234, 490; L, 483, 484. — Procès-verbal qui en constate les défectuosités, I, 327 et suiv. — Autres détails y relatifs, XXIV, 32, 44, 51; XXXVIII, 175, 178, 202.

Nécessaire. S'il est vrai que tout l'est dans l'univers, IX, 471, 472. — Dialogues à ce sujet, XX, 117; XXVII, 396; XLVI, 300. — Que ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour tous les hommes, en tous les temps et en tous les lieux, n'est nécessaire à personne, XLVII, 247. — Autres raisonnements, XX, 296 et suiv.; L, 74. — Voyez *Choses humaines*.

Nécessité. Souveraine des lois; sa voix impérieuse, IV, 211; VII, 70. — Ses lois sont les premières, *ibid.* — Fait plus que sagesse, IX, 549. — Est l'excuse des tyrans, IV, 130; VIII, 253. — Du système de la nécessité des choses; où peut en conduire l'abus, XXIX, 171.

NECKER (Charles-Frédéric), père des

suivants. Mentionné dans la correspondance, XXXIX, 452.

NECKER, professeur à Genève en 1760. Anecdote scandaleuse qui le concerne, XLI, 123, 141, 161.

NECKER (Jacques), frère du précédent. Lettre qui lui est adressée en 1770, XLVII, 210. — De son *Éloge de Colbert*, couronné à l'Académie en 1773; sentiment à ce sujet, X, 453; XLVIII, 450, 451, 454, 490, 499. — Ce même *Éloge* apprécié par Horace Walpole, 473. — Et par Mme du Deffant, 499. — Son livre *contre la liberté du commerce des blés*, publié en 1775, XLIX, 257. — Ce que dit Voltaire au sujet de cet ouvrage dirigé contre Turgot, 296, 299, 303, 304, 305, 309, 338. — Condorcet lui répond par la *Lettre d'un laboureur de Picardie*, 346, 348. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1776 au sujet de sa Lettre à l'Académie sur Shakespeare, L, 96, 97. — Qu'il fait oublier, bien que shakespearien, 113, 129. — Était, en 1776, résident de Genève près la cour de France, 114. — Remplace Turgot, en 1776; en quels termes Condorcet annonce cette nouvelle à l'auteur, 113. — Ce qu'il en écrit encore, 129, 190, 200. — Expressions tirées de ses ouvrages citées pour leur ridicule; nom que Condorcet et l'auteur lui donnent, 116, 117, 129. — Voltaire est toutefois obligé à la reconnaissance envers lui, *ibid.* — Directeur général des finances en 1777; vers qui lui sont adressés X, 598. — Réflexions de Condorcet à ce propos, et comment Voltaire y répond, L, 129, 133. — En quels termes on en parle, 125. — Entretien de Mme Suard et de l'auteur à son sujet, I, 376. — Sortie faite sur lui; par quoi il indispose le plus l'auteur, 411.

NECKER (Mme). Voltaire lui attribue l'honneur de sa statue, XLVIII, 35; L, 121. — Elle en conçut effectivement l'idée la première, en 1770, pour le venger des libelles et des calomnies accumulées contre lui, I, 111. — Se plaint à lui de ce que Pigalle veut le faire absolument nu; réponse qu'elle en reçoit, XLVII, 396. — Stances sur le même sujet, VIII, 537. — Épître en vers, X, 453. — Lettres qui lui sont adressées, en 1767, au sujet de Dorat, XLV, 470. — En 1770, au sujet de Galiani et de ses *Dialogues sur le commerce des blés*, XLVII, 40. — Sur la statue projetée de l'auteur, 83, 115. — Sur le pays de Gex et sur un arrangement pris par Dupuits, 149. — Sur d'Alembert, Thomas, et le *Système de la Nature*, 203. — En 1771, sur la réfutation qu'il a faite de ce dernier ouvrage, 323. — Autres, sur divers sujets, en 1772, 1773 et 1777, XLVIII, 177, 211, 357, 450, 517; XLIX, 311; L, 289. — Craint que l'auteur n'ait offensé le roi de Prusse dans sa *Tactique*, XLVIII, 509, 539. — Ce n'est pas à elle, d'après Condorcet, que revient l'honneur d'avoir songé à élever une statue à l'auteur, quoi qu'en dise Voltaire, L, 99, 106. — L'auteur toutefois se croit obligé à la reconnaissance envers elle, 117, 121.

Nécromancie. — Voyez *Évocation* des morts.

NEEDHAM, jésuite. Inepties qu'il a débitées au sujet des Chinois, XXIX, 107. — Aussi mauvais raisonneur que mauvais chimiste; extravagance et danger de son système sur les anguilles prétendues formées par la farine en fermentation et par le jus de mouton, IX, 518; X, 159, 184, 425; XVIII, 372; XXI, 333, 538; XXVI, 408; XXVII, 159, 219; XXX, 509. — Sa réponse aux *Questions sur les Miracles* faites par un Proposant, et notes critiques qui l'accompagnent, XXV, 386 et suiv. — Ses réflexions curieuses sur la manière dont saint Patrice chauffait un four, 403. — Autres, sur le miracle de la transfiguration de Jésus, 404. — Ignorance qu'on lui reproche, 438 et suiv. — Lettres qui lui sont adressées dans les *Questions sur les Miracles*, sous différents noms, 393, 425, 441. — Comment il a fourni des armes à la philosophie athéistique, XLVI, 104. — Notice, XVIII, 392.

Négociants. Leur profession honorée en Angleterre, II, 537, 547. — Dédaignée en France, 537; XXII, 111. — Plus

capables de conduire les finances qu'un maître des requêtes, XL, 94.

Nègre (le lieutenant criminel). Voltaire assigne les Travenol devant lui, XXXVI, 438. — Texte du jugement qu'il rend dans cette affaire, 477 et suiv. — Ce jugement apprécié par l'auteur, 479.

Nègres. Leurs différentes espèces, XII, 358, 380, 422. — Ne paraissent faits ni pour les avantages ni pour les abus de notre philosophie, 357. — Différence de cette espèce d'hommes avec la nôtre; d'où vient leur couleur, XI, 5. — Absurdité du P. Lafitau à ce sujet, 24 et suiv. — Leur ignorance en général, XXI, 462. — Phénomène d'une négresse poète, XLVIII, 595. — Comment les Anglais en faisaient la traite à Porto-Bello, XV, 204. — Réflexions philanthropiques sur le commerce qu'on en fait, ainsi que sur l'esclavage des blancs en Afrique, XII, 416, 417; XXI, 180.

Neiges. C'est par elles que les Burates comptent leurs années, XVI, 411.

Nemond. Signale son courage et son habileté dans le combat livré par Tourville aux flottes anglaise et hollandaise réunies, XIV, 301.

Nemours (Jacques d'Armagnac, duc de). Descendant reconnu de Clovis, XII, 118. — Son procès, son supplice; ses enfants mis sous l'échafaud par l'ordre de Louis XI, pour recevoir son sang, 119. — Ses biens partagés par ses juges, *ibid.* et suiv.

Nemours (Louis, duc de). Appelle en duel Gonsalve de Cordoue, qui le défait à Cérignole, où il est tué, XII, 189.

Nemours (Gaston de Foix, duc de), neveu de Louis XII. Bat les Suisses, chasse le pape de Bologne, et gagne la bataille de Ravenne, où il est tué, XII, 199; XIII, 474. — Ce qu'on dit à sa louange, VIII, 177.

Nemours (Charles-Emmanuel, duc de), frère utérin du duc de Mayenne. L'un des chefs de la Ligue, VIII, 108, 198. — Proposé pour roi par l'Espagne aux états de Paris, XV, 552.

Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de). Ligué avec Condé contre la cour, XIV, 200. — Était plus brave et plus aimable qu'habile, *ibid.* — Sa querelle avec son-beau frère le duc de-Beaufort, qui le tue en duel, 203.

Nemours (Marie de Longueville, duchesse de). Particularités qu'offrent ses *Mémoires* sur les temps malheureux de la Fronde, et citations qu'on en fait, XIV, 110, 191, 195; XVI, 46.

Nemours (Isabelle de), princesse de Savoie. Mariée à Alfonse VI, roi de Portugal, le fait déclarer impuissant, puis enfermer; et se remarie à don Pèdre son beau-frère, XIV, 9, 243; XIX, 449.

Nenci. A traduit également en vers italiens plusieurs chants de la *Henriade,* VIII, 17; XXXV, 341; XLVIII, 514.

Neper (milord). — Voyez Napier (Jean)

Népomucène (Jean), moine du XIVe siècle. Noyé dans la Moldau par Venceslas, auquel il avait refusé de révéler la confession de l'impératrice sa femme, XIII, 426.

Neptune, dieu de la mer. Ses occupations; vers à ce sujet, X, 62.

Nerfs. Plaisanteries sur diverses opinions à leur sujet, XVII, 224. — Du sentiment de Le Cat sur leur fluide, XIX, 120.

Néron, empereur romain. N'osa point assister aux mystères d'Éleusine, VI, 99; XI, 109. — A été accusé injustement de l'incendie de Rome, 223; XXV, 46. — Doutes sur quelques horreurs qu'en rapportent Tacite et Pétrone, XXVII, 258, 261. — Quatrain sur sa mort, X, 468.

Nerva (bataille de). — Voyez *Narva.*

Nervinde (bataille de). Gagnée sur le roi Guillaume, en 1693, par le maréchal de Luxembourg, XIV, 315.

Nesle (de), capitaine. Tué à la bataille d'Ivry, VIII, 205, 211, 219.

Nestesuranoi, prétendu boyard par qui a été compilée l'*Histoire de Pierre le Grand* qui lui est attribuée, XVI, 379 et suiv., 508, 581; XXXIX, 241.

Nestorius, patriarche de Constantinople. Sa conduite intolérante avec les ariens, XI, 149; XIX, 338. — Ses querelles avec saint Cyrille, au sujet de Jésus et

de la vierge Marie, XXVI, 290. — Il est déposé au concile d'Éphèse, XVIII, 215, 220; XXVI, 290; XXVIII, 228.

Neuf-Sœurs (la loge des). Extrait de la planche à tracer relatif à l'initiation maçonnique de Voltaire, I, 426 et suiv. — Fête funèbre qu'elle donne en son honneur, 459 et suiv.

NEUFVILLE-MONTADOR (le chevalier). Auteur de *la Petite-Nièce d'Eschyle*, XLI, 153.

NEUILLY (président de). Prend place aux états généraux de Paris de 1593, XV, 551. — Ligueur outré qui massacra beaucoup de réformés dans la journée de la Saint-Barthélemy, XII, 568.

NEUPERG, général autrichien. Vient au secours de la Silésie envahie par le roi de Prusse, XV, 194. — Perd la bataille de Molvitz, *ibid.*

Neustadt (ville de). Congrès qui s'y rassemble en 1721, XVI, 611. — Paix qui s'y conclut entre la Suède et la Russie, et pièces originales y relatives, *ibid.*, 630 et suiv.

NEUVILLE (Charles FREY de), jésuite sermonaire. Traits satiriques contre lui, X, 135; XXXVI, 237. — Notices, *ibid.*; X, 135; I, 350. — Recommandé par l'auteur au prince de Ligne, *ibid.*; XLIII, 488.

NEUVILLE (comtesse de). — Voyez LA NEUVILLE.

NEVERS (Charles de GONZAGUE, duc de). Prend possession du duché de Mantoue. — Voyez GONZAGUE.

NEVERS (Frédéric de GONZAGUE, duc de). L'un des auteurs de la Saint-Barthélemy, VIII, 80. — Était de la maison de Mantoue, *ibid.*

NEVERS (Louis de GONZAGUE, duc de), ambassadeur de Henri IV auprès de Clément VIII, lors de son abjuration, XV, 559. — Uni aux mécontents contre Marie de Médicis, XVI, 18; XII, 575. — Son duel avec le cardinal de Guise, fils du duc assassiné à Blois, 580.

NEVERS (Philippe-Julien MAZARIN-MANCINI, duc de), neveu du cardinal. Sa mission à Londres auprès de Cromwell, XIV, 213. — Auteur de poésies d'un goût très singulier, 110. — Racine et Boileau furent injustes envers lui, *ibid.* — Ses vers contre l'abbé de Rancé, le réformateur de la Trappe, cités, *ibid.* — Autres pour la princesse de Conti, et réponse qu'y fit son beau-frère, XXVIII, 305. — Auteur d'un opéra intitulé *Orontée*, XXXII, 518. — Ses vers sur l'abbé de la Trappe, 523.

Nevers (ville de). Inscriptions de Voltaire, en vers français, pour la porte qu'on y a élevée en l'honneur de Louis XV, X, 532.

NEWCASTLE (duc de), secrétaire d'État d'Angleterre. Lettre qu'il reçoit au sujet du prince Édouard, de la part de l'ambassadeur des Provinces-Unies, que les états obligent à des excuses envers lui, XV, 301.

NEWTON. Quelle idée il avait de Dieu, et ce qu'il entendait par ce mot, XXII, 403. — Preuves qu'il apportait de son existence, 404. — Son opinion sur l'espace et la durée; sa dispute avec Leibnitz sur le mot *sensorium*, 407 et suiv. — Partisan de la religion naturelle, 419. — Ne croit pas aux idées innées, *ibid.* — Ce qu'il pense sur la mesure de celles qu'ont les animaux, 421. — Croit que l'âme est une substance incompréhensible, 422. — Admet des atomes, 431. — Son opinion sur la matière première et sur ses éléments; sa méprise, 284, 428, 432; XXVII, 178. — Découvre que la réfraction appartient à tous les corps de la nature, et n'est pas seulement une propriété particulière à la lumière, XXII, 478. — Son expérience, et démonstration sur les couleurs, 485. — Importante découverte qu'il dut à un divertissement d'enfant, 497. — Découvre les principes de la gravitation, 520. — Son calcul hardi et admirable sur la pesanteur des corps dans d'autres globes que le nôtre, 536. — Son idée sur la densité du corps de Mercure, 541. — Son système de chronologie, sur quoi fondé; découverte qui lui est peu favorable, 556. — Ses idées sur les comètes, 574. — Comment fut entraîné à penser que les éléments pouvaient se changer les uns dans les autres, XVII, 479. — Pensait que le *Pentateuque* ne peut avoir

été écrit par Moïse, X, 145; XI, 115. — A qui l'attribue, XIX, 239; XXV, 69; XXVI, 347. — Écart de ce grand philosophe, qui crut trouver dans l'*Apocalypse* l'histoire présente de l'Europe, XIX, 87. — De son commentaire y relatif, XVII, 289; XX, 121; XXVI, 301. — N'échappe pas à la manie des discussions théologiques, XX, 230. — A évalué à vingt-deux ans la durée moyenne des règnes de tous les rois, XI, 166; XIII, 613; XXII, 145, 146. — Éloge de ses découvertes, VIII, 441; XX, 470. — Les Français qui ont écrit contre elles en rougissent, II, 554. — Nous sommes tous ses disciples, VII, 335. — Épître sur sa philosophie, adressée à Mme du Châtelet, X, 299. — Ce que dit l'auteur à ce sujet, XXXIV, 153, 157. — Comparé avec Leibnitz, VIII, 566. — Son opinion sur la forme de la terre, X, 120. — Comment crut pouvoir expliquer la création, XIX, 3. — De l'opposition singulière dans laquelle il se trouve avec Descartes, XXII, 128. — Comment a démontré le grand principe de l'attraction, 133 et suiv. — Reproche singulier qu'on lui a fait à ce sujet, 138. — De son *Optique* et de ses démonstrations sur la lumière, 140 et suiv. — Bizarre méprise d'un Anglais qui, à l'occasion d'un télescope inventé par lui, le prit pour un lunetier, 143. — Sa générosité envers Clarke, qui avait traduit son *Optique* en latin, *ibid.* — On lui a disputé longtemps l'invention du calcul de l'infini; mais l'honneur de la première découverte lui est demeuré, 144; XIX, 461, 462. — Sur quoi sont fondés ses principes mathématiques, XIV, 561. — Ce que disait de lui le savant Halley, 562. — Supérieur à Archimède et à Corneille, XXXVI, 206. — Ennemi des systèmes, ne jugeait de rien que par analyse, et savait s'arrêter lorsque ce flambeau lui manquait, XXII, 423. — Fut d'abord théologien; notice qui le concerne, XX, 120 et suiv. — Embrassa l'arianisme, XXII, 100. — Accusé d'athéisme, XXXII, 462. — Considération dont il jouissait, II, 543. — Honoré de son vivant, l'a été après sa mort comme un roi qui aurait fait du bien à ses sujets, XXII, 128, 130, 180. — A été enterré à Westminster, *ibid.*; IX, 370. — Est le plus grand homme qui ait jamais été, XXXIV, 149. — Mépris avec lequel il est traité d'abord par les mathématiciens français, XX, 121; XXII, 143; XLIX, 566, 567. — Profonde vénération professée pour lui par l'auteur, I, 394. — Son épitaphe, XIV, 559. — *Vers* à sa louange, XXX, 506; XLIX, 577.

Newton (*Philosophie de*). — Voyez *Éléments*.

Nice (ville de). Assiégée en 1523 par les Français et les Turcs, est secourue par les Génois, XII, 269; XIII, 514. — Prise par Catinat en 1691, XIV, 312. — Prise par les Français et par les Espagnols réunis en 1744, XV, 211. — Et, en 1747, par le maréchal de Belle-Isle, 275.

Nicée (ville de). Prise au XIe siècle par les croisés, XI, 446. — Pourquoi un grand concile y est convoqué par Constantin; miracles qu'y firent les athanasiens, et qui déterminèrent sa décision sur quelques livres canoniques, XVIII, 173, 220; XXVII, 441; XXVIII, 227; XXXI, 92. — Profession de foi de ce concile, XXVI, 281; XXVIII, 227. — Second concile pour l'abolition de l'adoration des images; querelles qui le troublèrent, XI, 278 et suiv.; XIII, 236, 534; XVIII, 212, 221; XXIV, 493. — Voyez IRÈNE.

NICÉPHORE Ier, empereur d'Orient, successeur d'Irène. Perd l'île de Chypre, XI, 317. — Est pris par les Bulgares; sa fin tragique, 320; XVIII, 39.

NICÉPHORE II (*Phocas*). Avait repris Candie avant d'être empereur, XI, 437. — Trompe Othon Ier, qui lui prend la Pouille et la Calabre, XIII, 276. — Est détrôné et assassiné par Jean Zimiscès, *ibid.*; XI, 437.

NICÉPHORE III (le *Botoniate*). Détrône Michel Ducas, XI, 360.

NICÉPHORE, auteur du XIVe siècle. — Voyez CALISTE.

NICERON (Jean-Pierre). Savant utile; ses *Mémoires sur les Hommes illustres dans les lettres*, XIV, 111.

NICÉTAS CONIATES. Ce qu'il rapporte de la prise de Jérusalem par Omar, XI, 439. — Et de celle de Constantinople par les croisés, 461.

NICHOLS (John). Observations critiques sur son livre des *Avantages et Désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*, par rapport au commerce et aux autres sources de la puissance de l'État, XVII, 83.

NICOD, notaire à Versoy. Recommandé par l'auteur à Turgot, XLIX, 149, 153, 185.

NICODÈME (Évangile de). Le seul qui parle du péché originel et de la descente de Jésus aux enfers, XIX, 549; XXVII, 460. — Version qu'on en donne, 508. — Des prétendus actes de Pilate qu'on y a insérés, XXVI, 245. — En quoi mérite une plus grande attention que tous les autres évangiles, XVIII, 170. — Ce qu'on y raconte de Judas, XXVIII, 198. — Cité par plusieurs Pères de l'Église, et reconnu pour authentique par le grand Théodose, *ibid.*

Nicodème et Jeannot. Satire contre les ennemis des philosophes, X, 162.

NICOLAÏ (le président de). L'auteur lui fait savoir les pertes qu'il éprouve dans la banqueroute Michel, XXXV, 482, 494, 495. — Recherche sa protection pour la famille Calas, et l'obtient, XLII, 156, 169, 210, 216, 235. — Fait la satire de l'administration de Turgot en complimentant Clugny, L, 41.

NICOLAÏ (le marquis de), fils du précédent. Promet son concours à la famille Calas, XLII, 138.

NICOLAÏ (l'abbé de), trésorier du clergé. Promet à Voltaire le désaveu par Rigoley de Juvigny de son libelle contre lui, XXXVI, 473, 476. — Arraché à la mort par Tronchin, XXXIX, 293.

NICOLAÏ, imprimeur de Berlin. Publie la *Bibliothèque universelle allemande*, XX, 192.

NICOLAS (saint). Patron des Russes; prières singulières qu'ils lui adressent, XVI, 177, 474. — De son portrait et de ses miracles, XLVIII, 521.

NICOLAS Ier, pape. Dépose Gonthier, archevêque de Cologne, XI, 325. — Excommunie Lothaire et Valrade, sa seconde femme, *ibid.* — Excommunie le patriarche Photius, 327. — En est excommunié à son tour, XVIII, 503. — De son temps commence le grand schisme, XIII, 196. — Lettre remarquable qu'il écrivit à tous les évêques des Gaules, au sujet de l'excommunication prononcée contre Rotade, évêque de Soissons, par un concile provincial, XVIII, 320. — Autres détails de sa conduite dans l'affaire de Lothaire, et de l'autorité jusqu'alors inouïe qu'il exerça sur les conciles, XIII, 252.

NICOLAS II, pape. Exalté à main armée, chasse son compétiteur Benoît, XIII, 199. — Rend un décret sur l'élection des papes, XI, 400; XIII, 295. — Excommunie les conquérants normands, qui deviennent ensuite ses protecteurs et ses vassaux, XI, 359; XIII, 295. — Pièce fausse sur l'hommage à lui rendu par Robert, duc de la Pouille et de la Calabre, XXVII, 198.

NICOLAS III (*Ursini*), pape. Obtient de l'empereur Rodolphe la cession des terres données par la comtesse Mathilde, XIII, 370. — Dignités qu'il fait ôter à Charles d'Anjou, *ibid.* — Anathématise les tournois, XII, 144. — Conseille les Vêpres siciliennes, *ibid.* XIII, 201. — Sa mort, 371.

NICOLAS IV, pape. Juge solennellement les démêlés du roi de Portugal et de son clergé, XI, 504. — Donne la Hongrie à Charles Martel d'Anjou, XII, 232; XIII, 375. — Sous lui, les chrétiens furent entièrement chassés de la Syrie, 202.

NICOLAS V (*Sarzane*), pape. Sa basse extraction, XIII, 101. — Créé pape par l'empereur, XI, 533. — Auteur du concordat avec l'Empire, XV, 485; XIII, 203, 450. — Fonde la bibliothèque du Vatican, XII, 67.

NICOLAS, jésuite que l'on prétendit s'être déclaré roi du Paraguay, en 1755. Épigrammes à ce sujet, XII, 429; XXXVIII, 484, 509, 532; XXXIX, 24.

NICOLAS-ANTOINE, prêtre à Pont-à-Mousson. — Voyez ANTOINE.

NICOLAS L'OISELEUR, confesseur et juge de

la Pucelle d'Orléans. — Voyez L'Oiseleur.

Nicole (Pierre). Un des meilleurs écrivains de Port-Royal; ses *Essais de Morale* appréciés, XIV, 111. —. Son opinion sur le péché originel, XX, 156. — Étrange idée qu'il avait de l'amour-propre, XVII, 178. — Écrivit contre le théâtre, dont il n'avait pas la moindre teinture, 375. — Par qui accusé d'athéisme, 472; VIII, 471.

Nicomède, tragédie de P. Corneille. Commentée par Voltaire, XXXII, 93 à 143. Genre auquel elle appartient, 93. — Est une des plus fortes preuves du génie de Corneille, *ibid.*, 94. — Le plan de cette pièce était impraticable, 140. — Il fallait l'appeler *comédie*, 126. — Les caractères bas et faibles, comme celui de Prusias, ne peuvent pas figurer dans la tragédie, 112, 126, 127. — Combien Acomat, dans *Bajazet*, est supérieur à Flaminius, 121. — Observations sur la politique grossière de cet ambassadeur, 133. — Et sur son caractère artificieux parfaitement soutenu, 137. — Bassesse du rôle d'Arsinoé, 124, 138. — Défauts de caractère de Nicomède, 141. — Défauts du sujet et de l'intrigue, 123. — Des discussions politiques qui refroidissent l'action, 121. — Vers de cette pièce, corrigés par les comédiens, 113, 123. — Autres, qui manquent d'harmonie, XIX, 189. — Autres, qui sont de beaux éclairs de génie, XXII, 249.

Nicon, patriarche de Russie. Veut élever sa chaire au-dessus du trône; est déposé, XVI, 424, 465.

Niécamp, auteur de l'*Histoire de la mission de Tranquebar*. Mauvais compte qu'il rend des missionnaires portugais, XI, 196. — Son livre est la seule bonne relation qu'on ait de la presqu'île de l'Inde, XXIV, 148.

Nieuport. Assiégé en 1745, XV, 251. — Se rend aux Français, 256.

Nieuwentyt (Bernard), médecin et mathématicien hollandais. Notes marginales inédites sur son *Existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature*, XXXI, 5 et suiv. — Autres mentions qu'on en fait, XXI, 554; XXX, 561.

Nigon de Berty, conseiller-clerc. Ce qu'on en dit au sujet de *l'Oracle des Fidèles*, XLII, 516, 540.

Nigri, jésuite, supérieur des Novices de Paris. Recrute l'armée papale de la Ligue, XII, 542; XV, 545.

Nil (le). Qui connut, le premier, la position des sources et la cause des inondations régulières de ce fleuve, XII, 374; XXVI, 421.

Nimègue (paix de), en 1678. Quelles en furent les conditions, XIV, 281 et suiv. — Fut enfreinte et changée en une trêve de vingt ans, 290.

Ninive (ville de). Son véritable nom; par qui fondée, XI, 30. — Sa proximité de Babylone; doutes sur son étendue, 31.

Ninon de Lenclos. Son origine, XXIII, 507. — Qui eut ses premières faveurs, *ibid.* — Sa philosophie, 508 et suiv. — Vers de Huyghens et de Saint-Évremond en son honneur, *ibid.*, 509. — Enfants qu'elle eut de M. de Villarceaux, et aventure tragique de l'un d'eux, *ibid.* — Fut la meilleure amie de Mme de Maintenon, *ibid.* — Application spirituelle qu'elle fit d'un vers de Corneille au maréchal de Choiseul, 510. — Fidèle dépositaire d'un dépôt précieux, *ibid.* (Voyez Gourville.) — Réponse qu'elle fit à Mme de Maintenon, qui, devenue toute-puissante et se ressouvenant de leur ancienne intimité, lui offrit sa protection, à condition qu'elle serait dévote, *ibid.* — Nombreuses chansons que Chapelle fit contre elle, et à quelle occasion, 511; XLVIII, 559. — Par qui et à quel âge Voltaire lui fut présenté, et legs qu'elle lui fit, I, 193; XXIII, 512. — *Lettres* publiées sous son nom, mises au rang des mensonges imprimés, 513. — Quel en est l'auteur, XVII, 219. — Son historiette avec Châteauneuf, et autres anecdotes, XXIII, 512; XXVI, 384; XXXVII, 407. — Conte fait sur elle et l'abbé Gédoyn, XVIII, 354; XXI, 432; XXVI, 384. — Ce quelle pensait sur la probité et l'amour, VI, 395. — Par qui comparée à Sara, femme d'Abraham, XXVI, 384.

— Impression qu'elle fit sur Molière par le récit d'une anecdote analogue au sujet du *Tartuffe*, VI, 393. — Son aventure avec Gourville est le sujet de la comédie du *Dépositaire*, 394. — Ce que lui écrit saint Évremond sur sa probité, VI, 391. — Reçut la visite de Catherine de Suède, lors de son voyage en France, XXIII, 509. — Bon mot qu'on en cite sur son billet à La Châtre, XXVIII, 289. — Rôle qu'elle jouait dans les premières éditions du *Temple du Goût*, VIII, 593. — Épître que lui adressa le comte de Schouvalow, faussement attribuée à Voltaire, XLVIII, 480, 481, 483, 559, 595, 598; XLIX, 62. — Dialogue supposé entre elle et Mme de Maintenon, XXIII, 497. — Mémoires divers pour l'histoire de sa vie, 513. — Vers sur elle, XXXII, 533. — Épitaphe, 534.

Niobé, Vers sur sa statue, imités de l'Anthologie grecque, XVIII, 559.

Niquet, premier président au parlement de Toulouse, et non Bastard, comme il est dit en note, par erreur, XLVII, 566. L'auteur en relations avec lui, au sujet de l'affaire Sirven, 257. — Informe l'auteur de la solution donnée à l'affaire Sirven, 565, 566, 573. — Persiste à croire les Calas et Lavaysse coupables, 567; XLVIII, 11.

Nisard (M. D.). Jugement sur le *Siècle de Louis XIV*, XIV, v.

Nischorod, gouvernement russe. Fertile en grains, XVI, 405.

Nitard (le P. Évrard), jésuite. Confesseur et premier ministre de Marie-Anne d'Autriche, régente d'Espagne, XIII, 39. — Était aussi grand-inquisiteur, *ibid.* — Sa hauteur et son ambition; discours insolent qu'il tient au duc de Lerme, même avant de gouverner, *ibid.*; XXXII, 511. — On se soulève contre lui, et la reine se voit obligée de l'exiler; il ne put jamais revenir en Espagne, XIII, 39. — Obtint, par ses intrigues et par la faveur de la reine, le chapeau de cardinal, *ibid.* — Fut chassé par don Juan d'Autriche, XIV, 13.

Nithard, historien. Cité au sujet des tournois, XII, 142.

Nivau. L'un des auteurs de la comédie critique *le Temple du Goût*, dirigée contre Voltaire, VIII, 549; XXXIII, 360, 362.

Nivernais (duc de), de l'Académie française. Loué par Voltaire, qui ambitionne son suffrage, VII, 247. — Autres éloges dans le *Siècle de Louis XIV*, XIV, 111. — Ses fables appréciées par Mme du Deffant, XLVII, 433. — Met en musique un ballet du président Hénault, X, 371. — Son ambassade en Prusse en 1756; est joué par Frédéric, qui fait contre lui une épigramme, I, 46. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1761, au sujet de l'édition des *Commentaires sur Corneille*, XLI, 333. — Autre, en 1766, pour le remercier de ce qu'il a fait pour d'Espinasse et lui demander sa protection pour Sirven, XLIV, 452. — Sa réponse à cette lettre, 455. — Pourquoi Voltaire dit n'avoir plus aucune relation avec lui, XLVI, 199, 461.

Nivernais (Mme de). Excite l'archevêque et les curés de Paris à refuser d'inhumer le corps de Voltaire, I, 432, 446.

Nizzachon vetus (le), c'est-à-dire le *Livre de l'ancienne Victoire*. Trait qu'on en cite concernant la supériorité de la loi mosaïque sur la chrétienne et sur la persane, XXVI, 517.

Noailles (le sire de). Aide le duc de Bourgogne à enlever le dauphin Charles VII; est tué, ainsi que lui, par les défenseurs de ce prince, XII, 45.

Noailles (Anne-Jules, duc de), depuis maréchal de France. Ses succès en Catalogne, en 1689, XIV, 311. — Commande en Languedoc, lors des poursuites contre les protestants, XXX, 393. — En 1693, est renvoyé en Catalogne, et promu maréchal de France, 395. — En 1694, gagne la bataille du Ter, en Espagne, XIV, 19, 317. — Sa mort; notice, 19.

Noailles (la première maréchale de). Son exclamation au chevet d'une de ses filles malade, et répartie du duc de La Vallière, son gendre, III, 443.

Noailles (cardinal de). Ce que lui dit Louis XIV en le nommant archevêque de Paris, XIV, 484. — Part qu'il prend aux querelles du jansénisme, XV, 50.

— Approuve le livre du P. Quesnel sur le texte du Nouveau Testament, 52. — Est humilié par le pape Clément XI, 53. — Persécuté par le jésuite Le Tellier, il demande en vain justice au roi, XIV, 471; XV, 53 et suiv. — Se déclare contre la bulle *Unigenitus*, 56. — Le roi lui défend de paraître à la cour, *ibid.* — Le Tellier propose de le faire déposer dans un concile national, 57. — Il devient, sous la régence, président d'un conseil de conscience, *ibid.* — — Appelle de la bulle à un futur concile, *ibid.* — L'accepte enfin, et rétracte son appel, 59. — De son mandement à l'occasion du prétendu miracle du faubourg Saint-Antoine, et de la mention qu'il y fit de Voltaire, XXXIII, 145. — Autres détails qui le concernent, XVI, 69 et suiv.; XVIII, 47 et suiv. — Avait contribué à faire condamner Fénelon, qui s'en vengea; reproches faits à celui-ci à ce sujet, XV, 54, 71.

NOAILLES (Gaston-Jean-Baptiste-Louis de), évêque de Châlons-sur-Marne, et frère du cardinal. Sa piété éclairée, XV, 14. — Procès que lui intente cette ville pour avoir fait enlever et jeter au feu la prétendue relique adorée sous le nom de *nombril de Jésus-Christ*, *ibid.*; XXV, 101. — Examine avec Bossuet les écrits mystiques de Mme Guyon, XV, 66.

NOAILLES (Adrien-Maurice, maréchal duc de), fils d'*Anne-Jules*. Militaire dès l'âge de quinze ans; étendue et variété de ses connaissances, XV, 215; XVI, 58, 59. — Son mariage avec Mlle d'Aubigné; présent de noces que lui fait le roi, XXX, 395. — Couplets satiriques à cette occasion, faussement attribués à J.-B. Rousseau, XIV, 470. — Torts véritables de ce poète envers lui, XXXIV, 130. — En 1706, général d'armée dans le Roussillon, XIV, 19. — En 1711, prend Gironne; est nommé grand d'Espagne, *ibid.* — Après la mort de Louis XIV est mis à la tête du conseil des finances, et devient ministre d'État, *ibid.*; XVI, 59; XXX, 401. — Fait ériger une chambre de justice pour faire rendre gorge aux traitants, 402; XVI, 59. — Est remplacé dans l'administration des finances par Paulmy d'Argenson, 60. — Exilé par les intrigues de l'abbé Dubois, depuis cardinal, qu'il avait humilié, 70; XXX, 403. — Devenu maréchal de France, se distingue dans la guerre de 1733, XIV, 19; XXX, 403. — Commande l'armée française à Dettingue, XV, 215. — Comment ses ordres sont mal suivis, 216; XXIII, 254. — Sa politesse et son humanité au milieu des horreurs de la guerre, XV, 218. — Après la perte de cette bataille, donne une lettre de crédit à l'empereur Charles VII, 219. — Louis XV l'envoie en Alsace, 223. — Lettre que ce prince lui fait écrire, étant malade à Metz, 226. — Sert de premier aide-de-camp au maréchal de Saxe à Fontenoy, 238. — Part qu'il prend à cette journée, 244; VIII, 384, 392. — Meurt, en 1766, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, XIV, 19; XXX, 404; XXXVII, 456. — Sa prédiction sur Corneille et Racine, XLVIII, 284. — Vers impertinents contre lui, insérés dans une édition falsifiée de la *Pucelle*, IX, 214. — Notice sur ce militaire; nul n'a écrit des dépêches mieux que lui, XIV, 19. — Ses *Mémoires* publiés en 1777 par l'abbé Millot; par où sont curieux, *ibid.* — Sont un livre utile pour l'histoire; observations critiques y relatives, XXX, 392 et suiv.; L, 218, 219. — Lettre qui lui fut adressée en 1752, au sujet du *Siècle de Louis XIV*, XXXVII, 456. — Notice, *ibid.*

NOAILLES (Louis, maréchal de), fils du précédent. N'étant encore que duc d'Ayen, réponse remarquable qu'il fit à Louis XV, X, 123. — Loué pour son esprit, XLVII, 350. — Lettre qui lui est adressée en 1777, L, 207. — Notice, *ibid.*; XXXIX, 137.

Noblesse (titres de). Signification de ce mot, XII, 134. — Ce qu'était la noblesse chez les Romains, *ibid.* — Chez les Gaulois, *ibid.* — Attachée dans les républiques d'Italie aux dignités; partout ailleurs aux terres, 135. — Bourgeois anoblis avec des titres sans terres, 69, 136. — Noblesse contestée aux gens de loi et officiers de judicature,

138 et suiv. — Accordée aux secrétaires du roi, 139. — Multiplicité ridicule de nobles sans fonctions ni vraie noblesse, 141. — Révocation des privilèges accordés dans la minorité de Louis XIV aux cours supérieures, XIV, 521; XVI, 52. — Cet édit n'a point eu d'effet, l'usage ayant prévalu sur les ordres du souverain, *ibid.* — Des lettres de noblesse vendues par Pontchartrain, XIV, 526; XXIII, 247. — Si la noblesse est dans l'essence de la monarchie; principe de Montesquieu, discuté, XXX, 409. — Était inconnue parmi les Francs, XI, 293. — N'a jamais été connue en Chine, en Perse ni en Turquie, XII, 442; XIII, 179. — Du nombre de quartiers dont il fallait justifier en Allemagne et en France pour être réputé de bonne noblesse, XXI, 137. — En Angleterre, les lois ne considèrent comme nobles que les lords, c'est-à-dire les pairs du royaume, XV, 302; XXII, 108. — Voyez *Gens du monde.*

Noblesse (corps de) *de France.* Dans la guerre de la Fronde, s'assemble publiquement pour délibérer sur un tabouret accordé par la reine Anne, XIV, 191. — Convoquée par Louis XIV en 1675, marche en Flandre sous les ordres du maréchal de Rochefort, 273. — Est la seule noblesse en Europe qui ait pris le parti de la robe, 503. — Avis important d'un gentilhomme à la noblesse du royaume, au sujet de la réforme parlementaire en 1771, XXVIII, 393.

Noblesse parlementaire. Voltaire se moque d'elle, VI, 16.

Noce bourgeoise. Description qu'on en fait, XXXIV, 490.

Nocé (comte de) ou Nocei, gendre de Mme de La Sablière. Impliqué par Boindin dans l'affaire des fameux couplets qui firent bannir J.-B. Rousseau, XIV, 88. — Voltaire lui achète ses plus beaux tableaux, XXXIII, 107.

Nodier (Ch.). Sa préface sur les Romans de Voltaire, I, XXVI.

Nodot. De ses *Fragments* de Pétrone, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, XIV, 111. — Les lacunes qu'il a remplies ne sont pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent, 112; XXVII, 261.

Noé. Doutes sur son histoire, XXVIII, 187 et suiv. — N'a été connu que des Juifs dans toute l'antiquité, X, 144; XVI, 383. — On ne trouve son nom chez aucun autre peuple de la terre, XVII, 54; XXIX, 110; XXX, 18. — Aucun auteur grec, jusqu'à nos Pères de l'Église, n'a parlé de son déluge, XXVI, 418; XXIX, 516. — Cru le même que Bacchus par plusieurs d'entre eux, XI, 80. — De l'arche qu'il construisit, X, 144; XXX, 16. (Voyez *Arche de Noé.*) — Du partage qu'il fit de la terre à ses trois fils, XXX, 19. — De l'énumération de sa postérité, *ibid.* — Contes et rêves à ce sujet, XI, 71, 73, 159. (Voyez Petau.)

Noel (fête de). Époques auxquelles la célébraient différentes sociétés chrétiennes, XX, 123. — On n'est assuré ni de l'année, ni du mois, ni du jour de la naissance de Jésus, qui y a donné lieu, *ibid.* et suiv.

Noëls. Des chansons appelées ainsi, X, 418. — Des noëls de La Monnoye en patois bourguignon, et du décret rendu contre son livre par la Sorbonne, XIV, 86. — Des noëls faits par Voltaire pour un souper, et adressés par lui en 1774, à Mme du Deffant, XLIX, 143, 150, 172, 175.

Noffodei, Florentin. Templier apostat, qui fut l'un des premiers accusateurs de son ordre, XI, 522.

Nogaret (Guillaume de). Surprend Boniface VIII dans Agnanie, XI, 520. — Philippe le Bel le laisse condamner à passer sa vie en Palestine, 521.

Nogaret (Félix). Auteur d'une Épître à Buffon sur l'histoire naturelle, qu'il envoie à l'auteur en 1771; billet que Voltaire lui écrit en réponse, XLVII, 568. — Lettre qui lui est adressée en 1776 au sujet d'un poème des *Crétois,* où il défendait le système de l'optimisme, L, 109. — Notice, *ibid.*

Nogent (comte de). En 1672, périt au passage du Rhin, XIV, 254.

Nointel (Mme de). Quatrain qui lui est adressé, X, 488.

Noirmoutier (Mme de). Opinion de quelques historiens sur son compte, à l'occasion de l'assassinat du duc de Guise, VIII, 99.

Nollet (l'abbé). Meilleur physicien que Démocrite et Descartes, XXXII, 557. — Consultation scientifique que Voltaire lui fait demander, XXXIV, 294. — Cas qu'il en fait, 526. — Gratification qu'il lui fait donner, XXXIV, 514, 526. — Instruction que l'on retire de ses expériences de physique, XX, 599. — Histoire de sa nièce, qu'il maria depuis, XLVI, 218, 240, 241, 539, 556; XLVII, 4.

Nombre. Diverses définitions de ce mot, XX, 127. — Vertu que Pythagore attachait aux nombres, 128. — Quelques-uns considérés sous ce rapport, *ibid.* — Du nombre de la *Bête*, dans l'Apocalypse, *ibid.* et suiv. — Du nombre *trois*, toujours mystérieux dans l'antiquité, XXIX, 180. — Fines allégories que saint Augustin tira des nombres, XIX, 138 et suiv. — Leur triomphe au concile de Trente, XX, 129.

Nombres (le *Livre des*). Expliqué et commenté, XXX, 97 et suiv. — A qui on l'attribue, 114.

Noms. Grande distance entre les noms connus et les noms glorieux, IV, 368. — Que des vertus valent mieux que des noms, V, 220. — Que c'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux, VIII, 90. — L'auteur fait peu de cas du sien, XXXVI, 48. — Voyez *Égalité*, *Hommes*, *Naissance*, *Noblesse*, *Réputation*.

Non (*les*). Facétie en vers, dirigée contre Lefranc de Pompignan, X, 564.

Nonotte, jésuite. Auteur d'une critique des Œuvres de Voltaire, sous le nom d'*Erreurs*, etc., IX, 535; X, 203. — Ce qu'en dit l'auteur, XLIX, 523. — Lui fait proposer de lui vendre l'édition de ce libelle pour mille écus, XXIV, 483; XXVI, 140, 141. (Voyez Fez.) — Ignorances, sottises et mauvaise foi de ce critique, démontrées par des citations et par des faits, XXIV, 483 à 521; XXVI, 140 et suiv.; XLVIII, 77 et suiv. — Notice qui le concerne, XXVI, 151. — Railleries et sarcasmes dont il est l'objet, IX, 447, 448; X, 128, 202, 203, 395, 400, 444; XIX, 502; XLII, 109, 238. — Introduit dans le drame de *Socrate* sous le nom de *Nonoti*, V, 364 et suiv. — Lettre au nom d'un avocat de Besançon, qui lui reproche sa sotte vanité et ses libelles diffamatoires, XXVI, 569. — Avait la rage du bel esprit, 153. — Son ignorance, son fanatisme; prétendus miracles qu'il raconte, I, 121 et suiv. — Désigné commme l'un des collaborateurs du *Dictionnaire antiphilosophique*, XLV, 440, 441. — Comparé au P. Garasse, XXVII, 417. — Chassé du temple de la Renommée dans la *Pucelle*, IX, 119. — De ses critiques au sujet du siège de Livron, XXVII, 402. — De ses délations, 408 et suiv.

Nordberg, chapelain du roi de Suède Charles XII. Son *Histoire de Charles XII*, XVI, 113 et suiv. — Jugée par M. Geffroy, 114. — Traduite par Warmholz, XXXIV, 565. — Lettre qui lui est adressée en 1744; plaintes au sujet de son histoire, et de la manière dont il en a usé envers ceux qui l'ont traitée avant lui, XXXVI 278 et suiv. — Comment s'exprime au sujet de Patkul, XVI, 470, 471. — Et des cruautés commises en Pologne et en Ukraine, 503. — Tronque le récit de l'affaire de Bender, qu'il a emprunté à l'auteur, 302. — Observations critiques sur son *Histoire de Charles XII*, 128, 307, 344, 348, 349. — Ce qui détermina ce prince à le choisir pour son confesseur, 128, 129. — Tout ce qu'il a rapporté des affaires de Turquie paraît d'un homme passionné et mal informé; preuves qu'on en donne, 471, 506, 517, 518, 527, 530, 531, 533, 534.

Norbert (saint). En 1120 fonde les Prémontrés, XII, 338.

Norbert (Pierre Parisot, plus connu sous le nom de P.), capucin et procureur général des missions étrangères dans l'Inde. Ses *Mémoires historiques* sur les affaires des jésuites avec le saint-siège, XXIX, 474.

Nord (le). Prophétie de Voltaire, qu'un

jour toute lumière nous viendra de ce côté, X, 435; XLV, 137; L, 326.

Nordlingen (bataille de). Gagnée par les Impériaux sur la ligue protestante d'Allemagne, XIII, 578. — Autre gagnée par le grand Condé, alors duc d'Enghien, et dans laquelle le général autrichien Merci fut tué, XIV, 179; XIII, 588.

Norfolck (duc de) et son fils. Tous deux condamnés à mort par Henri VIII, sur le seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre, XII, 487. — Le père obtint sa grâce, mais son fils périt, *ibid.*

Norfolck (duc de). Veut épouser Marie Stuart dans sa disgrâce; comptait sur une révolution et sur le droit de cette reine à la succession d'Élisabeth, XII, 497. — Demande en sa faveur des secours au roi d'Espagne et au pape; est condamné à mort par les pairs, *ibid.*

Normand. L'un des membres de la faction des Seize, du temps de la Ligue, VIII, 122. — Propos remarquable qu'on en rapporte au sujet du duc de Mayenne, *ibid.*

Normand, célèbre avocat. Loué par l'auteur, IX, 427.

Normands (les). Ce qu'ils étaient dès le IVe siècle, XI, 304. — Charlemagne purge la Baltique de ces pirates, XIII, 237. — Commencent leurs courses sous Louis le Débonnaire; saccagent la Frise, 246; XI, 305. — Désolent la France et tout l'Occident; couvrent la mer de vaisseaux, *ibid.* et suiv.; XIII, 248, 249, 251. — Assiègent Paris; vendent la paix à Charles le Chauve, XI, 305, 306; XIII, 249. — Pénètrent à Metz, brûlent Aix-la-Chapelle; vendent aussi la paix à Charles le Gros, 257, 258. — Assiègent Paris une seconde fois, *ibid.*; XI, 306 et suiv. — Sont défaits par Arnould près de Louvain, XIII, 261. — On leur cède la Neustrie et la Bretagne sous Raoul, qui fonde le duché de Normandie, 270; XI, 308. — Avaient remonté la Tamise, et subjugué la moitié de l'Angleterre, 309. — Leur étonnante conquête de Naples et de Sicile, 355 et suiv.; XVIII, 418; XXVII, 196. — Quels furent les premiers qui passèrent dans la Pouille, V, 503. — Ce qu'était la langue normande au temps de Guillaume le Conquérant, XI, 369.

Norogna, évêque d'Halicarnasse au XVIIIe siècle, cordelier de Goa, qui s'était enfui à Rome, où il avait obtenu un titre d'évêque missionnaire, XXIX, 142. — Commande deux mille Marattes appelés au secours des Français dans l'Inde, *ibid.* — Au lieu de se battre, pille les villages appartenant à la France, et partage le butin avec sa milice, *ibid.*

Norris, amiral anglais. Favorise les Suédois, et les aide contre les Russes, à l'époque de la paix de Neustadt, XVI, 610 et suiv.

Northumberland (duc de). Tout-puissant sous Édouard VI, XII, 487. — Fait périr sur l'échafaud le duc de Sommerset, XXV, 171. — Y est envoyé lui-même par la reine Marie, ainsi que lord Guilfort son fils et Jeanne Gray, sa belle fille, *ibid.*; XII, 487.

Norvège (la). Réunie à la Suède, au XVe siècle, par Marguerite de Valdemar, XVI, 147. — Son état au XVIe; union de Calmar, XII, 226 et suiv. — Expéditions de Charles XII en 1716, XVI, 338 et suiv. — Et en 1718, 348.

Notables (assemblées des). Celle convoquée à Paris par Henri II, XV, 503. — Autre, à Moulins, sous Charles IX, 522. — Autre, à Rouen, sous Henri IV, XII, 550; XV, 564.

Notaire. Réflexions de l'auteur à propos de la banqueroute d'un notaire, XLIII, 103.

Notebourg (ville de). Assiégée et prise par les Russes, XVI, 479. — Son nom a été changé en celui de Schlusselbourg, 480.

Notes de Voltaire concernant le pays de Gex, XXIX, 349.

Notes sur la lettre de V. à Hume, XXVI, 35. — Notice bibliographique, L, 353.

Notes sur la *Henriade*, XXXII, 466.

Notes sur le *Cymbalum mundi*, XXVIII, 361.

Notes sur le *Discours sur l'origine et le fondement de l'Inégalité parmi les*

hommes, XXXII, 468. — Sur *le Contrat social*, 474.

Notes sur les *Remarques* de La Mottraye contre l'*Histoire de Charles XII*, XVI, 355.

Notes sur une pensée de Vauvenargues, XXXI, 41.

Notice bibliographique des œuvres complètes de Voltaire, L, 485.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur. Lettre qui lui est adressée en 1765; et notice qui le concerne, XLIII, 538.

NOUSHIRVAN. — Voyez COSROÈS le Grand.

Nouveau Prologue pour la *Princesse de Navarre*, IV, 279.

Nouveauté. Attraits qu'elle a pour le genre humain, XX, 130. — Pourquoi ce goût universel est un bienfait de la nature, *ibid.* — Est nécessaire dans les lettres et dans les arts, III, 445. — Efforts de Voltaire pour l'introduire sur le théâtre, VI, 270.

Nouvelle-Héloïse (*la*). Jugement porté sur cet ouvrage, XXVI, 20. — Voyez *Héloïse* (*la Nouvelle-*) et J.-J. ROUSSEAU.

Nouvelle Requête au roi, XXVIII, 369. — Notice bibliographique, L, 563.

Nouvelles ecclésiastiques. — Voyez *Gazette ecclésiastique*.

Nouvelles Probabilités. — Voyez *Probabilités*.

Nouvelles Remarques sur l'histoire, opuscule de Voltaire, XXIV, 473.

Nouvelliste du Parnasse (le). Cette gazette, par qui rédigée, XXII, 372, 379. — Lettre adressée par Voltaire à ses auteurs, en 1731, pour se justifier d'avoir insulté à la mémoire de Campistron, XXXIII, 215.

Novare (bataille de). Perdue par les Français contre les Suisses, en 1512, XII, 200.

NOVERRE (Jean), auteur d'un ouvrage sur la danse et les ballets. Notice, XLIII, 14. — Lettre qui lui est adressée en 1763, 14. — Autres, en 1764, au sujet des fêtes qu'il dirigeait à la cour du duc de Wurtemberg, 195. — En 1765, pour le complimenter de ses *Lettres sur Garrick*, 516. — Et, en 1772, sur ses ballets, XLVIII, 62.

NOVION-BLANCMÉNIL (Nicolas POTIER de), président à mortier du parlement de Paris. Pourquoi enlevé par ordre de la régente Anne d'Autriche et du cardinal Mazarin, XIV, 185; XVI, 44. — Rendu à la liberté dans la deuxième journée des Barricades, 45; XIV, 186. — Devint depuis premier président du parlement de Paris, et membre de l'Académie française, XVI, 44. — Voyez POTIER.

Novogorod, province de Russie. Sa situation, XVI, 403. — Premier établissement des anciens Slaves, *ibid.* — Conquise par le czar Ivan, qui en emporta toutes les richesses à Moscou, 404. — Ses archevêques. (Voyez ALEXIS et DÉMÉTRI.)

Noyon (évêque de). — Voyez BROGLIE.

Nudité. D'où vient cette espèce de pudeur qui commande de la voiler, XX, 130. — Pourquoi elle ne nous choque pas dans les statues et dans les peintures qu'on voit dans les églises, *ibid.* — De quelques sectaires qui se mettent tout nus par dévotion, XI, 125; XVIII, 523; XX, 131. — D'Isaïe, qui marcha tout nu dans Jérusalem, XI, 125.

Nuées. Qui s'entre-choquent; comparaison poétique, VIII, 208.

Nuit (la). Son approche; vers descriptifs, VIII, 162; X, 54. — Personnifiée, IX, 71.

Nuit blanche de Sully, pièce de vers, X, 472. — Ce que c'était que ces fêtes, XXVIII, 307; XXXIII, 36.

Nul. Observation grammaticale sur l'emploi de ce mot sans être accompagné d'un verbe, XXXIV, 2.

NUMA, second roi de Rome. Son charlatanisme fit du bien: il trompa les Romains pour leur profit, XVIII, 139. — Image de son règne et de sa législation, XX, 344. — Son gouvernement théocratique, 509.

Numéraire (du), en France. En 1577, XV, 533. — En 1683, XIV, 530. — En 1730, *ibid.* (Voyez *Monnaies, Or et argent, Livre numéraire*). — Durant le système de Law, il fut défendu d'en avoir chez soi pour plus de 500 livres,

sous peine de confiscation, XV, 162; XVI, 65.

Nursuff (Jacob), fanatique russe. Sédition qu'il excite dans Astracan, XVI, 158.

Nutelet. Savetier qui, en 1721, obtint une pension du clergé pour avoir crié dans son quartier en faveur de la bulle *Unigenitus*, XVI, 70; XLVIII, 46.

Nya, forteresse importante près du lac Ladoga. Assiégée et prise par le czar Pierre Ier, XVI, 482.

Nysus, roi de Mégare. Aventure de son cheveu fatal coupé par Scylla, sa fille, qui le livre à son amant : type de l'histoire de Samson, XX, 497 et suiv.

O

O (la voyelle). Qu'elle doit, dans certains mots, être remplacée par un A. — Voyez A.

O (marquis d'), surintendant des finances sous Henri III. Sa rapacité, XII, 531.

O (marquis d'), courtisan du duc de Bourgogne. Attribue les désastres de nos armées, en 1708, au manque d'aller à la messe, XIV, 387; XLV, 435.

Oannès. Brochet prédicateur, XXI, 62; XXVIII, 179. — Adoré par les Chaldéens; plaisante anecdote à son sujet, XVIII, 71; XIX, 420.

Oatès (Titus), ex-jésuite. Ses dépositions contradictoires font périr, en Angleterre, des accusés de haute trahison, XXV, 561 et suiv. — Condamné à la prison et au fouet pour la fausseté de ses révélations, 562.

Obdam, amiral hollandais. Bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague assiégée par Charles X, XIII, 121.

Obéissance. Due aux lois, II, 343, 358; V, 253. — Due aux parents en tout temps, à tout âge, 339, 340. — Que c'est un crime d'obéir à des ordres injustes, 330. — Même quand ils sont donnés par un pouvoir légitime, XXX, 570 et suiv.

Obreskow, résident de Russie en Turquie. Mis en prison lors de la déclaration de guerre entre Mustapha et Catherine II, X, 436; XXVIII, 365, 410, 467; XLVII, 422, 437, 439, 466.

Observateur hollandais (*l'*). Libelle contre le roi de Prusse Frédéric II, par l'avocat Moreau; ce qu'on en dit, XL, 41, 45.

Observateur littéraire (*l'*), journal qui parut en 1746. Quels en étaient les auteurs, XXXVI, 439.

Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézerai. Remarques de Voltaire sur cet ouvrage du P. Daniel, XXIX, 411. — Avertissement du premier éditeur, *ibid.* — Note et remarque, 413, 414 et suiv.

Observations sur MM. Jean Law, Melon et Dutot; sur le Commerce, le Luxe, les Monnaies et les Impôts, écrit publié en 1738, XXII, 359 et suiv. — Omission dans le manuscrit restituée, XXXIV, 509.

Observations sur le Jules César de Shakespeare, VII, 484.

Observations (les) sur les écrits modernes, journal de l'abbé Desfontaines. Sont un outrage hebdomadaire à la raison, à l'équité, à l'érudition et au bon goût, XXXIII, 530. — Bévues et calomnies contenues dans ce libelle, XXII, 372 et suiv. — Critique qu'on en fait, XXXIII, 530. — Note sur ce journal, XXII, 250.

Observatoire. Celui de Pékin, XI, 172. — Celui de Paris, quand formé et par qui achevé, XIV, 506.

Obtempérer. Singulier effet que ce mot fit à la cour, lorsqu'il fut employé par le parlement, lors des querelles

des jansénistes avec les constitutionnaires, XVI, 85. — Est tiré d'un vieux mot qui signifie *obéir*, XV, 381. — N'est pas français, XIX, 192.

Occupation. Que n'être point occupé, ou n'exister pas, est la même chose pour l'homme, XXII, 41; XLI, 61. — Que tout mortel doit agir, XXXVI, 78. — Que s'occuper, c'est savoir jouir, VIII, 518. — Voyez *Travail*.

Océan (l'). Poussé par les orages; comparaison poétique, VIII, 158.

OCKLEY. Habile orientaliste; traducteur de l'Histoire arabe d'Alvakédi, XVII, 127.

OCTAÏ, troisième fils de Gengis. Est déclaré par lui grand-kan des Tartares, XI, 486. — Ses conquêtes en Chine, 484.

OCTAVE. Son portrait en vers, VI, 183, 198, 218; X, 442. — Épigramme infâme qu'il fit sur Fulvie, après l'horreur des proscriptions, VI, 182; XVII, 484. — Ses débauches, *ibid.* — La vengeance du meurtre de César ne fut que le prétexte de son ambition, VI, 186. — Il avait voulu assassiner Antoine, 185. — Ses rapines et ses déprédations, 188. — Son avarice dans les proscriptions, *ibid.* — Ses cruautés, XVII, 486. — Sources de sa prospérité, VI, 190. — Feignit d'être superstitieux, et le fut peut-être, 191. — Présages rapportés à ce sujet par Suétone, XVII, 483. — N'a été, toute sa vie, occupé que de son intérêt, VI, 199. — Détails sur sa famille et sur son origine; pourquoi appelé fils de Cépias, 211. — Tyran sans courage qui fut surnommé *Auguste*, 241; XXXVIII, 449. — Parvint à l'empire par des crimes qui méritaient le dernier supplice, XXII, 157. — Voyez AUGUSTE.

Octave et le jeune Pompée. Titre primitif que Voltaire avait donné à sa tragédie du *Triumvirat*, VI, 179; L, 495.

OCTAVIANUS, surnommé *Cépias*, père d'Octave-Auguste. Fut le premier sénateur de sa branche, VI, 211.

OCTAVIE, femme d'Antoine. N'en fut point répudiée, VI, 182. — Elle mourut de chagrin et de colère, quand son époux devint amoureux de Cléopâtre, *ibid.*

Odes. Réflexions et observations critiques sur ce genre de poésie, XLVIII; 73 et suiv. — Si celles des Anciens étaient faites pour être chantées, et pourquoi celles des Modernes ne se chantent jamais, 41 et suiv. — Dans tous les temps ont été consacrées à l'exagération, XIX, 45. — Pourquoi les odes à enthousiasme perdent de leur prix, *ibid.* — Quelle est, de toutes les odes modernes, la plus digne de ce nom, XVIII, 555. — Ridicule des odes en prose, IX, 256.

Odes de Voltaire. Appréciées par Condorcet, I, 246. (On y trouve l'indication aux noms des personnes et des sujets pour lesquels elles ont été faites, et la série à la table particulière du tome VIII.) — Notice bibliographique, L, 505.

ODET-DAÏDIE. Veut venger le frère de Louis XI, duc de Berry, empoisonné par un moine, XII, 117.

ODET DE CHATILLON, cardinal. — Voyez CHATILLON.

ODIEUVRE (Michel). Peintre et marchand de gravures. Vend un mauvais portrait de Voltaire, XXXIII, 556. — L'auteur lui en commande de nouvelles et meilleures estampes, XXXIV, 551.

ODILLON (saint), abbé de Cluny. Pourquoi institue la *Fête des morts;* conte ridicule à son sujet, XI, 384, 385; XX, 306.

ODON ou EUDES, comte de Paris. — Voyez EUDES.

Odyssée (l'), poème d'Homère. Semble avoir été le modèle de plusieurs poèmes et romans en vers de l'Italie, XVIII, 573 et suiv. — Surpassé par le *Roland* de l'Arioste, *ibid.*; XII, 247.

Œdipe, tragédie de Sophocle. Critique détaillée de cette pièce, II, 18 et suiv. — Quelle en est la morale, IV, 504. — Son dialogue admirable, et terribles prédictions de Tirésie, XXXII, 164. — Quoique avec de grands défauts, est le chef-d'œuvre de l'antiquité, 170.

Œdipe, tragédie de P. Corneille. Commentée par Voltaire, XXXII, 155 à 170.

— Sa déclaration à ce sujet, 171. — Autre critique de cette pièce, II, 28 à 35. — Vers que Voltaire en a pris ou imités, 40, 104, 107. — Trouvée d'abord excellente, ensuite reconnue mauvaise, XXXIII, 199. — Sentiment de Voltaire à la première lecture qu'il en fit, V, 81. — Ridicule de l'amour de Thésée, 82; XXXII, 157 et suiv.; XXIV, 218. — Belle tirade sur le libre arbitre, qui a contribué à son succès, XXXII, 165. — La pièce ne commence qu'au milieu du troisième acte, 164. — L'abbé d'Aubignac l'a critiquée sans en voir la faute principale, 158. — Remarques sur les vers présentés à Fouquet, qui avait engagé Corneille à faire cette tragédie, 159 et suiv. — Autres sur l'*Avis* de Corneille au lecteur, 154. — Cette pièce pourrait être retouchée avec succès, VII, 40.

OEdipe, tragédie du P. Folard, jésuite, II, 47.

OEdipe, tragédie de Lamotte-Houdard. Cet académicien a composé deux pièces de ce nom, l'une en vers, l'autre en prose, II, 47; VIII, 564; XXXIII, 143, 199. — Son *OEdipe* en vers, pièce froide et insipide, XXXII, 171. — L'autre n'a jamais été joué, II, 47.

OEdipe, tragédie de Voltaire, II, 7 et suiv. — A quel âge fut composée, *ibid.*; I, 72; XXXII, 170. — Ce qui donna à l'auteur l'idée de faire cette pièce, V, 81. — Sa conclusion différente de celle de l'*OEdipe* de Sophocle, II, III. — Voltaire entreprend de lutter avec Corneille sur ce sujet, I. — Sa tragédie lue dans les sociétés élégantes, II. — Opinions préconçues de Brossette et de Rousseau sur cet ouvrage, *ibid.* — Qui réussit brillamment, III. — Comment fut reçue d'abord par les comédiens, I, 196. — Changements qu'il fut obligé d'y faire, *ibid.* — Approbation qu'y donna Lamotte, *ibid.*; II, 7. — Personnages à qui l'auteur fait hommage de sa pièce, 8. — Noms des acteurs qui ont joué dans cette pièce, 60. — Vers applaudi avec transport à la première représentation, 65. — Autres vers accueillis par des rires, 66. — Anecdote relative aux premières représentations qui eurent lieu à Paris, I, 73, 197; II, 85. — Épigramme de l'abbé de Chaulieu contre cette pièce, I, 222; II, 7. — Dédicace à Madame, femme du régent, 8. — Hommage en vers qui en est fait au duc de Lorraine Léopold et à la duchesse son épouse, X, 475. — Placet pour en obtenir la représentation à Cambrai, 480. — Envoi en vers qui en est fait au roi George Ier, 247. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXIII, 29, 30, 49, 148, 198 et suiv.; XXXIV, 376; XXXV, 307. — Eut d'abord des chœurs, dont une partie fut supprimée à la demande des comédiens, et dont l'autre, que l'auteur y laissa, ne fut point exécutée, XLI, 411. — Observations sur le mauvais accueil que le public fit au chœur des Thébains, II, 321. — Pourquoi, dans la suite, l'auteur n'y voulut point faire d'autres chœurs, XLVII, 400. — Critique qu'il fit lui-même de cette pièce, II, 35 et suiv. — Sa réponse à d'autres critiques, 44. — Observation sur un vers rapportée par Nonotte, 93. — Comment Voltaire se vit obligé d'y introduire de l'amour, V, 81; XXXII, 170; XXXIII, 199. — Et combien il y a toujours trouvé cette passion déplacée, *ibid.*; XXV, 226. — Critique du rôle de Philoctète, VIII, 588. — Préface de l'édition de 1730, II, 47. — Variantes, 112. — Vers de cette pièce qui furent appliqués à Louis XIV, 67. — Autres, qui le furent à l'empereur Joseph II, lors de son voyage en France, 92. — A Bonaparte, en 1801, 78. — Autres au même, par l'empereur de Russie Alexandre lors de l'entrevue de Tilsitt, en 1807, 64. — Note des écrits et des critiques publiés à l'occasion de cette pièce, 9. — Notice bibliographique, L, 485.

OEil. De sa conformation; comment la lumière entre et agit dans cet organe, XXII, 458. — Sa description, 459. — OEil presbyte, 460. — OEil myope, 461. — Voyez *Vision*, *Vue*.

OEuvres complètes de Voltaire. Notice bibliographique, L, 583 et suiv.

OEuvres choisies de Voltaire. Notice bibliographique, L, 590.

Offices. — Voyez *Charges et emplois de judicature*.

Officiers français. Leur portrait, XXIII, 251. — Éloge de ceux qui sont morts dans la guerre de 1741, 248 et suiv. — Portrait d'un officier petit-maître, IX, 224. — Autre, d'un officier d'ordonnance en un jour de combat, VIII, 207.

Ofilds. — Voyez Oldfield.

Og, prétendu resté seul de la race des géants. Contradictions à son sujet dans le *Deutéronome*, et observation critique y relative, XXX, 116.

Oghières, riche banquier à Paris. Anecdotes qui le concernent, III, 78; XXIV, 352, 353.

Ogier (Edmond), jésuite. A l'époque de la Saint-Barthélemy, excite le peuple de Bordeaux au carnage, un crucifix à la main, XV, 528.

Ogier, président du parlement de Paris. Exilé par Fleury, dans les querelles du jansénisme, XVI, 76. — Son rappel, 77.

Ogilby (Jean). Traducteur d'Homère, XXXIII, 379.

Ogilvy, général irlandais, commandant à Prague. Se rend, en 1741, prisonnier de guerre aux Français, XV, 199. — En 1744, se rend une seconde fois au roi de Prusse, 226.

Oginski, Lithuanien. Chef de parti dans ce pays, XVI, 186, 223.

Ogny (le baron Rigoley d'), intendant des postes. Lettre que l'auteur lui écrit en 1772, relative à ses établissements de Ferney, XLVIII, 109. — Il en est le seul protecteur en 1772, 190. — Peu de confiance que Condorcet lui accorde, XLIX, 543. — Chef en titre d'un bureau d'espionnage, 29, 39. — Ennemi personnel de Turgot, qu'il dénigre dans l'esprit du roi, *ibid.*

Oi (le son). Remarques sur son orthographe et sur la manière de l'articuler, II, 555; VI, 179; VIII, 20, 21; IX, 511; XVII, 8, 9; XIX, 182; XXV, 251; XXXI, 218; XLV, 17, 340.

Oigny du Ponceau (d'). — Voyez Doigny.

Oisiveté. Pèse et tourmente, VIII, 465, 518. — Comment elle est folie ou sagesse, vice ou vertu, X, 498. — A qui convient, XXXIII, 41. — Voyez *Occupation, Travail.*

Olavidès (Paul-Antoine-Joseph). L'honneur et le bienfaiteur de l'Espagne; pourquoi poursuivi par l'Inquisition, XII, 354; XXVIII, 172. — Notice qui le concerne, L, 168.

Oldcorn, jésuite. Exécuté en Angleterre comme complice de la conspiration des poudres; son ordre le soutient innocent et en fait un martyr, XIII, 53, 54; XXIV, 337.

Oldfield (M^lle^), célèbre comédienne du théâtre anglais, II, 323. — Mariée à un grand seigneur, 548. — Honneurs funèbres qui lui furent rendus; son tombeau placé à Westminster, *ibid.*; IX, 370; XXII, 180; XLIV, 160.

Oléarius, attaché à l'ambassade d'un duc de Holstein en 1633. Le premier écrivain qui nous fit connaître Moscou, XVI, 401. — Sa méprise au sujet du marchand Roussel et du comte Talleyrand-Chalais, 390. — Autres détails, et lettre de Louis XIII à cette occasion, 374 et 375. — Son conte philosophique sur Alexandre cherchant le breuvage d'immortalité, XXIX, 489.

Olha (la princesse) ou Olga. Introduit le christianisme en Russie au x^e^ siècle; est baptisée et appelée *Hélène*, XVI, 422.

Olimpia (dona), belle-sœur et maîtresse d'Innocent X. Gouverna ce pontife, et vendit tout ce qui pouvait se vendre, XIV, 7. — Fit démolir Castro; quel fut le motif de cette cruauté, XXVII, 206.

Olimpie. — Voyez *Olympie.*

Oliva, général des jésuites. Comment figure dans la conspiration attribuée, en Angleterre, aux papistes, XIII, 87; XXV, 562. — Mot qu'on en cite au sujet de la composition de sa société, XXVII, 4.

Olivarès (le comte-duc d'), premier ministre en Espagne. Sa rivalité avec Buckingham et Richelieu, XIII, 4. — Sa haine contre le premier; quels en furent les motifs et les suites, *ibid.*, 5, 55. — Favori de Philippe IV; son admi-

nistration, 34 et suiv. — Par quelles imprudences contribue à la révolte du duc de Bragance, 35. — Manière célèbre dont il annonça au roi la perte du Portugal, 36. — Disgracié pour avoir été malheureux; meurt de chagrin; son parallèle avec le cardinal de Richelieu, *ibid.* et suiv.

Oliverotto. Cruellement trompé par César Borgia, et massacré par ses ordres, XII, 188.

Olivet (l'abbé Joseph Toullier d'), de l'Académie française. D'abord professeur au collège Louis-le-Grand; y témoigne beaucoup d'affection à Voltaire et à Fyot de La Marche, XXXIII, 4. — Ses traductions de *Cicéron*, son *Histoire de l'Académie*, appréciées, VI, 210; XIV, 65; XXXIV, 29; XXXVI, 292. — Ses plaintes exagérées contre le luxe, 293. — Sa querelle avec les auteurs du *Journal de Trévoux*, au sujet de l'ouvrage posthume de Huet, *de la Faiblesse de l'esprit humain*, dont il fut l'éditeur, XIV, 65. — Son *Discours sur l'éloquence*, apprécié, XXXIV, 1. — Loué pour son *Traité de la Prosodie*, 183. — Complimenté en 1746 dans le discours de réception de l'auteur à l'Académie française, XXIII, 214. — Lettre qui lui est adressée, en 1761, au sujet des Commentaires sur Corneille, XLI, 404. — Autre, en 1767, sur une nouvelle édition de sa *Prosodie*, XLV, 10. — Ce qu'en dit d'Alembert après sa mort, XLVI, 118, 162. — Était le premier homme de Paris pour la valeur des mots, 151, 152. — Anecdotes fausses rapportées sur lui à l'Académie, 229. — Proposait à cette compagnie les doutes de Voltaire sur la langue, sans le nommer, VII, 325. — Observations critiques sur l'édition qu'il a donnée des Œuvres de La Fontaine, XXX, 321, 331. — S'est montré un peu vétillard dans ses critiques sur Racine, XLIV, 255. — D'un libelle de Desfontaines contre lui à ce sujet, XXXV, 146. — Son appréciation du mémoire de Voltaire contre les calomnies de Desfontaines, 173. — Intermédiaire entre Voltaire et Louis Travenol, XXXVI, 438. — Lettre que Louis Travenol lui écrit, 461. — Usage que Voltaire fait de cette pièce, *ibid.* et suiv. — Demande la lacération du mémoire fait pour Travenol par Rigoley de Juvigny, 473. — Mis hors de cour dans le jugement rendu entre Voltaire et Travenol, après suppression de deux pages de la *Lettre à son frère* sur cette affaire, 477, 495. — Duclos n'a pas pour lui toutes les attentions qu'il lui doit, XLI, 323, 336. — Sa lettre à l'auteur en 1767, à l'occasion du nouvel an, XLV, 6. — Réponse en vers et en prose à cette lettre, 86. — Lettres qui lui sont adressées dans la Correspondance générale, de 1732 à 1768. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII à XXXIX, XLI à XLV.) — D'une épigramme dirigée contre lui par J.-B. Rousseau, qu'il se proposait de faire revenir en France, et note à ce sujet, XIV, 92; XXIV, 354.

Olivier des Monts, à Anduze. Lettre qui lui est adressée, en 1767, à l'occasion des persécutions contre les protestants, XLV, 465.

Olonais (l'), flibustier. Son courage et ses atrocités, XII, 414. — Fait d'armes inouï qu'on en raconte, *ibid.*; XIX, 153. — Sa fin tragique, 154.

Olonne (comtesse d'). — Voyez Marie Mancini.

Olopuen, Juif. Prétendu dépêché en Chine pour sa conversion; rapports contradictoires des missionnaires à son sujet, XI, 180; XXIX, 464 et suiv.

Olympie, tragédie de Voltaire. Avertissement, VI, 93. — Texte, 97 et suiv. — Faite en six jours; plaisanterie à ce sujet, et repartie de l'auteur, 95; XLI, 483, 487, 491. — Idée de cette pièce, 487, 492. — Dans quel esprit a été faite, et emblème qu'elle offre, 483, 484, 537. — Eut d'abord le nom de *Cassandre;* devint l'ouvrage d'un an; observations et détails relatifs aux changements qu'elle a subis, 524, 536, 537, 539, 540, 550, 554; XLII, 2, 5, 7, 9, 10, 11, 35, 36, 37, 39, 46, 48, 50, 51, 55, 60 et suiv., 65, 71, 72, 85, 98, 175, 224, 244, 266, 277, 278, 282, 350, 402,

436, 437, 450, 454, 496, 562, 580; XLIII, 29, 65, 73, 120, 121, 168, 293. — Offre cinq beaux sujets d'estampes, XLII, 35. — Des notes qui l'accompagnent, et de l'intention de l'auteur en les faisant, VI, 95; XLII, 37, 50, 62, 458, 517. — Jouée à Ferney en 1762, XLII, 96. — Les Genevois en deviennent fous, XLIV, 490. — Envoyée à l'électeur Palatin, qui la fait jouer sur son théâtre, XLII, 96, 152, 199, 221, 223, 334, 562; VI, 95. — A été traduite en italien et jouée à Venise avec succès, *ibid.* — La crainte des railleries a empêché de la jouer à Paris, 115. — Jeu de mots à son sujet, XLII, 399. — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, VI, 96. — *Mémoire* sur cette tragédie adressé à d'Argental, XXV, 145. — Observations de d'Argental sur cet ouvrage, 148. — Autres *Observations et Réponses* de l'auteur, 149. — Lettres de Mme d'Argental au sujet de cette tragédie, signalées, XLIII, 68, 71, 72. — Observations relatives à la scène du bûcher, XLII, 223, 226, 241, 480, 481; XLIII, 151. — Autres de d'Alembert, XLII, 81; XLIII, 179. — Autres du comité Choiseul et d'Argental, réfutées par l'auteur, XLI, 524. — Autres du cardinal de Bernis, 549, 559; XLII, 33, 52, 162, 514. — Variantes à la suite de la pièce, VI, 165 et suiv. — Éditée par Colini, XLII, 562. — Vers impertinents qu'on y a mis dans l'édition de Duchêne, VI, 337. — Défigurée par Clairon, qui sacrifia la pièce à son rôle, XLV, 317. — Notice bibliographique, L, 494.

Omar, calife. De persécuteur de Mahomet, devient son disciple, XI, 205. — Succède à Abubéker, 210. — Ses conquêtes, sa tolérance, *ibid.* — Son entrée dans Jérusalem; mosquée dont il enrichit cette ville, 439. — Ses lieutenants brûlent la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, 211. — Il meurt assassiné, 212.

Ombre. Prétendu miracle de l'ombre qui recule, XIX, 390; XXIX, 503; XXX, 242. — Voyez Ézéchias.

Ombres. Shakespeare, chez les Anglais, est le seul qui ait su les évoquer et les faire parler avec succès, II, 320.

Ombreval (d'), lieutenant général de police. Lettre que l'auteur lui écrit en 1725, pour disculper l'abbé Desfontaines du crime qu'on lui attribue, L, 399.

Omer Joly de Fleury étant entré, pamphlet de Voltaire, XXIV, 467.

On-dit (les). Où nous en serions, si on ne les permettait pas, XLIX, 81. — La société ne subsiste que par eux, *ibid.*

Onan, fils du patriarche Juda. En quoi et pourquoi il trompa le vœu de la nature, XX, 134. — Grandes singularités qu'offre sa race, 133.

Onanisme. Habitude honteuse et funeste; d'où tire son nom, XX, 134. — Auteurs qui ont écrit sur le danger de s'y livrer, *ibid.* et suiv. — Vers qui le blâment, IX, 83, 84.

Onel, Irlandais au service d'Espagne. Accompagne le prince Édouard dans ses malheurs, XV, 297, 299.

Onillon (l'abbé). — Voyez Aunillon.

Oolla et Ooliba. — Voyez Ézéchiel.

Opalinska — Voyez Charlotta.

Opas, archevêque de Séville. Fils de l'usurpateur Vitiza, assassiné par l'usurpateur Rodrigue, XI, 313. — Appelle les Maures en Espagne par vengeance, 313, 378. — Leur prête serment et conserve de l'autorité sur les églises chrétiennes, 314. — Fut le plus mauvais prêtre et le plus mauvais citoyen du royaume, XXIV, 478.

Opéra (théâtre de l'). Quand et par qui fut introduit en France, XIV, 426; XVII, 420. — Commença par des pièces italiennes qui n'eurent aucun succès, 421; XIV, 426. — Des premières pièces qui y furent jouées dans notre langue, XVII, 422. — Ce qu'il devint depuis, *ibid.* et suiv. — Spectacle bizarre et magnifique, II, 52; X, 86; XXXIII, 306. — Est l'empire des fables, XXXI, 182. — Observation sur sa dénomination d'*Académie de Musique,* XVII, 52. — La cour de France y a dansé, II, 549; VIII, 554; XLIV, 160. — Comparé à une maison où tout le monde va, quoique l'on dise du mal du maître, XXXIII, 306.

Opéra, poème lyrique. Critique de ce genre, XXI, 202. — Les trois unités

n'y sont pas de rigueur, II, 52. — Étouffe en Italie la tragédie, IV, 197, 488; XLIV, 174, 175. — Comparé aux tragédies grecques, IV, 489. — Ridicule dont Saint-Évremond a essayé de le couvrir, XXIII, 408. — Quel est le vice de ce genre de spectacle, et ce qui rend les poèmes nécessairement défectueux, *ibid.*, 409. — Pourquoi, depuis Quinault, il n'y a presque pas de tragédie supportable en musique, 410. — Le plus grand mal de ces spectacles, c'est qu'il n'est presque pas permis d'y rendre la vertu respectable, et d'y mettre de la noblesse, *ibid.* — Que leur principale beauté doit consister dans la force et l'harmonie de la poésie, 414. — Qu'on ne peut pas faire de bons opéras sur des canevas de musiciens, XXXVIII, 325. — Défauts de nos opéras, même les plus tragiques, IV, 492. — L'auteur n'a pas le talent nécessaire pour ce genre d'ouvrage, XXXIII, 390.

Opéra bouffon. Ce qu'il est à Turin en 1758, XXXIX, 498.

Opéra Comique (théâtre de l'). Réunion de la Comédie italienne à ce théâtre, XLII, 47. — Ce qu'en dit l'auteur, XLIII, 200. — Soutient la gloire de la patrie en 1769, XLVI, 369.

Opéra comique. Sortie contre ce genre de spectacle, et contre les ordures qu'on y met en scène, XLIII, 440, 442. — N'est autre chose que la *Foire* renforcée, XLVI, 275.

Ophionistes. L'auteur demande à Moultou des détails sur cette secte, L, 440.

Opinion (l'). Toutes les choses de ce monde en dépendent, II, 549. — Pourquoi n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, tandis qu'elle en a produit de si affreux et de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, XXIV, 551. — N'a eu aucun pouvoir en Chine, 552. — N'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens, 553. — Celle née des factions change quand les factions sont apaisées, *ibid.* — Le plus grand changement qu'elle ait produit sur notre globe fut l'établissement de la religion de Mahomet, 555. — A fait la grandeur des califes et celle des papes, 558. — A fait les moines, 562. — Les croisades en ont été l'effet le plus mémorable, 564. — Vraie ou fausse, sainte ou réprouvée, a rempli la terre de carnage pendant plusieurs siècles, 570. — A fait les lois, 573. — Gouverne le monde, mais est gouvernée à la longue par les philosophes, XXV, 348; XLIV, 21, 165, 197. — L'opinion publique, arme puissante pour qui en aiguise les traits, VII, 262. — Pourquoi il est des nations qui n'ont pas d'opinion sur certains faits, XX, 135. — Qu'une nation qui se civilise n'a d'abord que des opinions fausses, 136. — Qu'il faut des siècles pour détruire une opinion populaire, *ibid.* — Pourquoi l'opinion est surnommée la *reine du monde*, *ibid.* — Que, dans les affaires sérieuses comme dans les beaux-arts et dans les sciences, les opinions ont tour à tour été sifflées et bien reçues, III, 78.

Opinion (l') *en alphabet.* Dictionnaire manuscrit de Voltaire, réuni par ses éditeurs au *Dictionnaire philosophique*, XVII, VIII, 6.

Opinion théologique. Ce que c'est, XXVI, 334.

Opinions religieuses. Nous les devons à notre première éducation, II, 560. — Quand s'introduisit chez les chrétiens la coutume horrible de juger et de condamner à mort pour opinions religieuses, XI, 495, 501; XII, 276, 347, 348; XV, 497; XXV, 541. — En quoi diffèrent des factions et des sectes, 544. — Maux qu'elles ont causés, XL, 5 et suiv. — Qu'il ne nous appartient pas de vouloir soumettre les autres à nos opinions, XLIII, 159 et suiv.; XLVIII, 140.

Oppède (Jean Meynier, baron d'), premier président du parlement de Provence. Atroce persécuteur des Vaudois, XII, 331. — Les fait massacrer par milliers, 332. — A le crédit de paraître innocent, et d'éviter le supplice qu'il méritait, *ibid.* — Autres détails sur ce chef du parti des brûleurs, protégé par la maison de Guise, et qui mourut dans les douleurs du remords, XV, 500 et

suiv; XXVI, 9 et suiv. — D'Alembert reproche à Voltaire d'avoir loué ce magistrat, XXXVI, 283.

Oppression. Que les opprimés ne sont jamais soumis, III, 389. — Qu'un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs, V, 516. — Sorties contre les oppresseurs du bon sens, XXV, 473; XLI, 29 et suiv., 76.

Opprobre. Avilit l'âme et flétrit le courage, IV, 215.

Optimisme. Est peut-être un système faux, mais non impie, IX, 397; XXXVIII, 557. — A été renouvelé de Platon par Shaftesbury, Bolingbroke, Leibnitz, et chanté par Pope en beaux vers, IX, 397. — N'est au fond que le système d'une fatalité désespérante, XXVI, 319; XXXVIII, 556; XL, 62. — Difficile à prouver en 1757, XXXIX, 347. — Voyez *Candide* et *Tout est bien.*

Optique. Comment ses lois nous font voir cette voûte azurée que nous appelons le *ciel,* et les astres roulant dans cette voûte, XVIII, 182. — Figure qui en démontre les résultats, *ibid.* — L'optique de Robert Smith cité à ce sujet, 183. — Considérations philosophiques sur l'optique de Newton, XXII, 140 et suiv. — Éclaircissement sur une vérité importante d'optique, 268. — Qu'il n'y a nul rapport immédiat entre les règles d'optique et nos sensations; exemple en preuve, 466. — Autres réflexions, XLIX, 189 et suiv. — Voyez *Vision.*

Or. Est le pur sang des États, X, 312. — Ce que devient celui qui afflue continuellement du Mexique et du Pérou, XVII, 355. — Où a passé celui des divers conquérants, *ibid.* — Secret pour faire de l'or. (Voyez *Alchimistes* et PAYKUL.)

Or et argent. Sont marchandise, XIX, 491. — Où commencèrent les premières fabriques de leur monnaie, XVII, 356. — Comment ont prévalu sur les autres métaux, *ibid.* — Réflexions sur les lois qui prohibent leur sortie du royaume, 357; XXIII, 505. — De la défense faite en France, pendant le système, de garder dans sa maison plus de 500 francs en espèces; et de sa révocation, XVI, 65. — Sont faits pour circuler, X, 312. — Qui les garde est mauvais citoyen, et même mauvais ménager, XXII, 364. — En 1730, la valeur des matières d'or et d'argent, travaillées et mises en œuvre, égalait celle des espèces circulantes, XIV, 530. — Que la valeur numéraire des espèces est arbitraire, XV, 111. (Voyez *Monnaies et Numéraire.*)

Or potable. N'est qu'une charlatanerie, XIX, 166, 167; XXIX, 509.

Oracle (l') des anciens fidèles. Livre excellent, trop peu connu, XLI, 294; XLII, 516. — A qui attribué, XLI, 86, 95, 139; XLII, 516, 540. — Ce qui lui manque, XLI, 296.

Oracle (l') des nouveaux philosophes. Ce qu'on dit de ce libelle dirigé contre Voltaire, XL, 408, 500. — Quel en est l'auteur, VIII, 468; X, 135, 199, 400; XXV, 585; XXVI, 157.

Oracles. Comment se sont établis par toute la terre, XI, 17. — Ce qu'ils furent dans l'antiquité, 86 et suiv. — Quelle fut leur plus brillante fonction, 89. — Étaient tous équivoques, XVIII, 599. — Ne furent jamais que des fripponneries et des tours de prêtres, XX, 137 et suiv. — N'ont point fini du temps de Jean le Baptiseur et de Jésus-Christ, comme on l'a cru pieusement; preuves qu'on en donne, 139. — Leur charlatanisme dévoilé par Van Dale, *ibid.* et suiv. — Leur histoire composée d'après lui par Fontenelle, XI, 87. — Détails anecdotiques des oracles les plus célèbres, XX, 142 et suiv. — Le paganisme les a enveloppés dans sa ruine, 145 et suiv. — Plaisanteries à leur sujet, XXI, 379. — Vers contre la foi qui leur est due, II, 93.

Orages. Comparaisons poétiques, VIII, 155, 158. — Voyez *Tempêtes.*

Oraison, actions de grâces. — Voyez *Prières.*

Oraison dominicale. — Voyez *Pater noster.*

Oraisons funèbres. Ce que c'est, XXV, 240. — Ce qu'elles devraient être, XXIII, 249, 250; XXIX, 291. — Qualités que demande ce genre d'élo-

quence, XIV, 543, 553. — Les Français sont les seuls qui y aient réussi, 554. — Pourquoi ont diminué de prix depuis Louis XIV, XXIX, 291; XLVI, 124. — Étrange contraste qu'on remarque trop souvent entre leur vernis brillant et les couleurs vraies de l'histoire, XXVI, 308. — Que la multiplicité de ces déclamations en a fait naître le dégoût, 309. — Par qui elles devraient être composées, XLV, 139.— Voyez BOSSUET, FLÉCHIER.

ORANGE (les princes d'). — Voyez GUILLAUME III, MAURICE et PHILIBERT DE CHALONS.

Orateur. Qualités qu'en exigent Platon, Aristote et Cicéron, XVIII, 515.

Oratoriens. Leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n'habite point le repentir, XII, 343. — D'une tentative des oratoriens de Lyon pour immoler cette ville au jansénisme, XLIII, 1.

Oratorio. Petit opéra sur des sujets sacrés, XII, 62.

ORCAN, fils d'Ottoman, épouse la fille de l'empereur Jean Cantacuzène, XII, 86, 94.

Ordination. Anecdote de prêtres manceaux qui se firent ordonner une seconde fois, XX, 150.

Ordre. Ce titre pris pour leur société par les avocats, XVI, 73. — Et par les jansénistes, XXXIV, 59.

Ordre Teutonique (chevaliers de l'). Leurs premiers établissements en Allemagne, XIII, 347. — Ils s'agrandissent et font des conquêtes, 388, 433, 434. — Gouvernent très durement la Prusse, 448. — La partagent enfin avec la Pologne; à quelles conditions, *ibid.*; XII, 224. — Se rendent eux-mêmes feudataires de cette puissance, XIII, 456.

Ordres de chevalerie (institution des). De *Calatrava*, XI, 509, 525. — Des *Chevaliers du Christ*, en Portugal, *ibid.* — De la *Jarretière*, par Édouard III, XII, 28, 132. — De la *Toison d'or*, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 51, 132. — De *Saint-Michel*, par Louis XI, 133. — Militaires du *Temple*, de *Malte* et *Teutonique*, *ibid.*; XI, 449; XIII, 347. — De *Saint-Étienne*, par Côme de Médicis, 529. — De *Saint-Louis*, par Louis XIV, XIV, 346, 540. — De l'*Aigle-Blanc*, renouvelé par Auguste, roi de Pologne, XVI, 212. — De *Saint-André*, par le czar Pierre, 469. — De *Sainte-Catherine*, par le même, 553.

Ordres de l'État. Leurs distinctions et privilèges n'empêchent pas l'égalité générale devant la loi, IX, 459.

Ordres injustes. C'est un crime d'y obéir, V, 330. — Et même à ceux donnés par un pouvoir légitime, XXX, 570 et suiv.

Ordres mendiants. Fondés par saint François d'Assise et vivant de quête, X, 380; XX, 315. — Combien ils se relâchèrent après la mort de leur fondateur, 316. — Réformes nombreuses et abus qu'elles n'ont pu déraciner, *ibid.* et suiv.

Ordres monastiques. N'ont point été inventés par les papes, comme on se l'imagine communément, XII, 334. — Leur origine se perd dans la nuit des temps, *ibid.* et suiv. — Ceux de saint Basile en Orient, et de saint Benoît en Occident, 335. — Ont dérobé trop de sujets à la société civile, 344. — Combien on en compte dans l'Église, XX, 314. — Voyez *Couvents*, *Moines*, *Religieuses*.

Ordres religieux. Furent institués pour combattre, à l'imitation des lévites, XVII, 377. — Voyez *Ordres de chevalerie*, du *Temple*, de *Malte* et *Teutonique*.

Oreilles (les) du comte Chesterfield et le chapelain Goudman, conte philosophique, XXI, 577 et suiv.

O'REILLY, Irlandais au service d'Espagne. Sa perfidie atroce envers les officiers du roi de France, après la prise de possession de la Nouvelle-Orléans, XV, 375. — Fait battre l'armée espagnole par les Algériens, *ibid.*

Orenbourg, petit pays de la Russie entièrement barbare, XLVIII, 550. — La ville de ce nom, bâtie en 1734, est devenue l'entrepôt de l'Asie, XVI, 406.

ORERY (lord). Donne son nom à des machines représentant le système du monde, XXI, 555; XXIX, 281; XLIX, 171.

Oreste, tragédie de Voltaire. Texte, V, 91. — Avertissement, 73. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce 74, 75, 92. — Discours aux spectateurs, que l'auteur fit prononcer à la première représentation, 89. — Paroles qu'il adressa lui-même au public au milieu de la pièce, 77. — Changement qu'il fit, malgré lui, au dénouement, 76. — Ce que Crébillon, censeur de cette pièce, dit à l'auteur en la lui rendant, 77; XXXVII, 93. — Dédicace à la duchesse du Maine, V, 79. — Ce qui est imité de l'*Électre* de Sophocle, 86. — But de l'auteur en composant cette tragédie, 87. — Variantes, 156. — Notes indiquant les vers imités de Longepierre et de Crébillon, 96, 97, 99, 115, 116. — Dissertation, par M. Dumolard, sur les tragédies où l'on a traité le même sujet, 167. — Examen de l'*Oreste* de Voltaire, par le même, 181. — Récit imité d'Eschyle, 184. — Ce qui est imité d'Euripide, 188. — Éloge de Mlle Clairon dans la scène de l'urne, VI, 268. — Cette pièce défigurée dans l'édition de Duchêne, 335 et suiv. — Des changements et corrections qu'y fit l'auteur, XXXVII, 91, 97; XXXIX, 554; XLI, 269. — Ce qu'il en pensait, 33. — Qu'on a eu tort de lui reprocher d'avoir traité le même sujet que Crébillon, 253. — Ce qu'en dit l'avocat Dupont, XXXVIII, 368. — Renseignements demandés par Voltaire à Lekain sur cette tragédie et sur l'*Électre* de Crébillon, XLIV, 71. — Sentiment de Condorcet sur cette pièce, comparée à *Électre*, I, 227. — Anecdote y relative, 228, 420; XLVI, 58. — Défectuosité de la scène des fureurs qui la termine, dans l'édition de Cramer, 76. — Vers au roi de Prusse en la lui envoyant, XXXVII, 114. — Écrits divers publiés à son occasion, VI, 76, 77. — Notice bibliographique, L, 492.

Orfèvrerie. Ce qu'elle était au XVIe siècle, XII, 244. — Prohibée par une loi somptuaire de Louis XII, qui fut bientôt révoquée, *ibid.* — Vers descriptifs et techniques, X, 91.

Orgueil. Personnifié dans la *Henriade*, VIII, 173, 192. — Père de l'Envie, IX, 394. — Quatrain sur ce vice, VIII, 544. — Compagnon dur et triste, qui renfle l'âme sans la nourrir, X, 51. — A quels hommes on peut, à la rigueur, pardonner ce sentiment, XX, 151. — En quoi consiste l'orgueil des grands, et en quoi diffère celui des petits, 326. — Dimension qu'il peut atteindre, XXVI, 23. — Que les orgueilleux ne prospèrent jamais, V, 61. — Fol orgueil, avant-coureur de la chute des États, VIII, 414. — Madrigal à Mme de Choiseul, sur ce qu'elle prétendait avoir beaucoup d'orgueil, XLVII, 353. — Sermon du docteur Swift sur ce sujet, XXXII, 589.

Orientaux (les). Seraient aujourd'hui nos écoliers en tout, mais ont été en tout nos maîtres, XI, 158; XXIX, 168. — Qualités de leur littérature, et d'où viennent ses défauts, XII, 62, 63; XXIV, 30. — Usage immodéré qu'ils ont fait de la métaphore, XXIII, 407. — Il n'y a que leurs fables qui aient réussi chez les autres nations, *ibid.* — Ce que dit l'auteur de l'érudition orientale, XXXIX, 425.

Oriflamme. Remarques grammaticales sur ce mot, IX, 249.

Origène. Fut le premier raisonneur parmi les chrétiens; sa singulière philosophie, XXVI, 259. — Pourquoi se fit eunuque, 260; XXV, 569. — Fut le premier qui donna de la vogue au *nonsense* de la Trinité, XXVI, 260. — Comment s'est exprimé à son sujet, XX, 539. — Métaphysique chimérique qu'il introduisit dans la théologie, XXVI, 262. — Tourna en allégories plaisantes tous les faits de l'Écriture, *ibid.*; XVII, 118, 119. — Croyait à la magie; ce qu'il en dit, XVII, 17; XX, 353; XXIX, 180. — Son opinion sur la résurrection, XX, 366. — Ne croyait point à l'éternité des peines, XVIII, 544. — Cité sur le petit nombre de martyrs, XVIII, 486; XXV, 51; XXVIII, 108.

Originalité. Qu'il y a très peu d'hommes vraiment originaux, et pourquoi, XXII, 51.

Originaux (les), ou M. du Cap-Vert, co-

médie de Voltaire. Texte, II, 395 et suiv. — Avertissement de Bouchot, 393. — Vaudeville d'après le ballet qui la termine, 449. — Variantes, 451. — Cette pièce fut jouée en 1732 sur un théâtre particulier, XVII, 419, 420. — Elle fournit à La Chaussée l'idée de son *Préjugé à la mode*, joué en 1735, *ibid.* — Elle eut d'abord le titre de *Grand-Boursouffle*, II, 393. — Manuscrits divers qu'on en cite, *ibid.* — Notice bibliographique, L, 486.

Origine des Métiers, pièce de vers de Voltaire, X, 48.

Origines. Ridicule des recherches savantes auxquelles elles ont donné lieu parmi nous, XVI, 381 et suiv. — Et des querelles qui en ont été la suite, XX, 254; XXIX, 106 et suiv. — Il n'y en a aucune bien claire, à commencer par celle du monde, XLII, 432. — Sont toutes obscures ou ignorées, X, 188; XI, 41; XXIV, 584; XXX, 441; XXXVIII, 215, 216. — Comparées plaisamment au plum-pudding, XLII, 166. — Toutes celles des nations sont visiblement des fables, XIX, 348, 353. — Non seulement chaque peuple inventa la sienne, mais il inventa aussi l'origine du monde entier, *ibid.*

Orkney (milord), né Hamilton. Offre la capitulation aux Français à la deuxième bataille de Hochstedt, XIV, 365. — Propos qu'on en cite à cette occasion, *ibid.*

Orléans (Louis, duc d'), frère de Charles VI. Épouse Valentine de Milan, XII, 37. — Faillit à brûler le roi dans une mascarade, 38. — Jean sans Peur, duc de Bourgogne, le fait assassiner, *ibid.* — Ce crime justifié par G. Petit, *ibid.*; XI, 552. — Comment vengé, XII, 43. — Autres détails sur son assassinat et sur le procès qui s'ensuivit, XV, 464 et suiv. — Avait acheté le duché de Luxembourg, XIII, 430.

Orléans (duc d'), fils du précédent. Gendre du comte d'Armagnac, XII, 39. — Délivré de sa longue prison de Londres par Philippe le Bon, qui paya sa rançon, 51.

Orléans (Louis, duc d'), depuis Louis XII. Fait la guerre à Charles VIII pour être son tuteur, XII, 153. — Prisonnier à Bourges pendant trois ans, est délivré par le roi, 154. — Voyez Louis XII.

Orléans (Jean-Baptiste Gaston, duc d'), frère de Louis XIII. Déteste Richelieu, XIII, 3. — Est impliqué par le cardinal dans une conspiration imaginaire, 4. — Est maltraité et observé, *ibid.* — Commande l'armée royale devant la Rochelle, 6. — Cabale contre Richelieu avec les deux reines Anne et Marie, 10. — Propositions qui lui sont faites d'épouser la femme du roi, que l'on présumait devoir être bientôt veuve, 12. — Les persécutions du cardinal le forcent à quitter le royaume, où il proteste qu'il ne rentrera pas tant que Richelieu y régnera, 15. — Un arrêt du conseil déclare tous ses amis criminels de lèse-majesté, *ibid.* — Excite Montmorency à devenir le vengeur de la famille royale, *ibid.* — Va le rejoindre en Languedoc avec une petite troupe, 18. — Division entre eux, et reproches qu'ils se font, *ibid.* — Assiste à la journée de Castelnaudary, voit Montmorency fait prisonnier, et ne fait aucun mouvement pour le secourir, *ibid.* — Son armée se disperse; il se soumet au roi et promet d'aimer Richelieu, 19. — Réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, et craignant pour sa liberté, il sort encore du royaume, et va rejoindre sa mère à Bruxelles, *ibid.* — Son mariage avec Marguerite de Lorraine, nouvelle source de disputes et de querelles dans l'État et dans l'Église, 17, 20, 21. — L'acte en est cassé solennellement, 22. — La fermeté qu'il montre, en cette seule occasion, force enfin le roi à le reconnaître, *ibid.* — Il revient en France et commande, avec le comte de Soissons, l'armée qui reprend Corbie, 24. — Trame l'assassinat du cardinal de Richelieu, et en fait manquer l'exécution par timidité, *ibid.* — Entre dans la conspiration de Cinq-Mars, 28. — Se tire d'affaire en accusant ses complices, 29. — Sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud, *ibid.* — Pendant la minorité de Louis XIV, et sous la

régence absolue d'Anne d'Autriche, a le vain titre de lieutenant général du royaume, XIV, 176. — Prend Gravelines, Courtrai et Mardick, 180, 181.— Son attachement à la reine Anne, XVI, 42. — Il appuie son pouvoir, XIV, 183. — Négocie inutilement avec le parlement dans les troubles civils pour les finances, XVI, 42. — Fugitif avec la cour à Saint-Germain, après les Barricades, 45; XIV, 189. — Suscription singulière d'une de ses lettres à Mademoiselle, duchesse de Montpensier, sa fille, 193. — Il lève dans Paris des troupes que le parlement destine contre Mazarin revenant de Cologne où il était exilé, mais qu'il refuse de soudoyer, 198, 199. — Ne sait quel parti prendre, et reste enfermé dans son palais du Luxembourg, tandis qu'on se bat à la porte Saint-Antoine, 201, 202. — Est déclaré de nouveau lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur, 204. — Relégué à Blois au retour du roi dans sa capitale, y passe le reste de sa vie dans le repentir, 205. — Malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut le deuxième fils de Henri le Grand qui mourut sans beaucoup de gloire, *ibid.* — Notice qui le concerne, 4. — Mot remarquable du duc de Montbazon au sujet de son caractère, *ibid.* — Autres détails sur les persécutions qu'il éprouva de la part de Richelieu, sur sa retraite en Lorraine, et sur son mariage avec la duchesse Marguerite, XVI, 26 à 31. — Anecdote sur la réception fastueuse que lui fit le duc de Lerme dans les Pays-Bas, XIII, 37 et suiv.

ORLÉANS (Philippe Ier, duc d'), frère unique de Louis XIV. — Voyez MONSIEUR.

ORLÉANS (duchesse d'), seconde femme de Monsieur. — Voyez CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE.

ORLÉANS (Philippe II, duc d'), régent de France, fils du précédent et de sa première femme, la fille de l'électeur Palatin. Notice qui le concerne, XIV, 5. — N'étant que duc de Chartres, est blessé à la bataille de Steinkerque, 314. — Se distingue à celle de Nerwinde, 316. — Va commander en Italie à la place de Vendôme, 375. — Son avis au conseil de guerre relativement au siège de Turin, pourquoi rejeté, *ibid.* — Y est blessé, 376. — Va commander en Espagne; prend Lérida et Saragosse, 381. — Forme une ligue avec quelques grands qui s'engagent à le mettre sur le trône, en cas que Philippe V en descende, 400. — Ses droits à cette couronne, *ibid.* — Murmures en France contre lui, au sujet de son projet découvert; on sollicite son procès; le roi refuse de le punir, *ibid.* — Est obligé à renoncer à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devienne roi de France, 410. — Son mariage avec Mlle de Blois, 3, 464. — Accusé calomnieusement d'avoir fait empoisonner les héritiers du trône de Louis XIV, 478. — Sollicite contre lui-même une lettre de cachet pour éclaircir son innocence, *ibid.* — Conduite des courtisans à son égard, dans la dernière maladie du roi; pourquoi sa cour augmente, et pourquoi ensuite elle diminue; bon mot de ce prince à cette occasion, 480. — Déclaré régent par le parlement de Paris, ne devait pas l'être d'après le testament de Louis XIV, *ibid.*; XV, 153; XVI, 55. — Renverse d'abord toute la forme du gouvernement de ce monarque, XV, 57. — Moyens qu'il emploie pour réunir l'Église de France, 58. — S'unit avec l'Angleterre et rompt avec l'Espagne, 155. — Conspiration fomentée contre lui par Albéroni, 156; XVI, 59, 64, 343, 563, 609. — A quelle condition il donne la paix à Philippe V, XV, 158. — Par suite de quelle promesse secrète il protège les jésuites, après s'être déclaré contre eux, 159, 160. — Il dénonce au roi d'Espagne la trahison de Daubenton, son confesseur, 161. — Donne dans le système de Law, 164 et suiv.; XVI, 59. — Vers à ce sujet, XXXIII, 154. — Parti considérable qui se forme contre lui, et dont l'âme est la duchesse du Maine, XVI, 59. — Difficulté singulière qu'il a, pour le cérémonial, avec le parlement, 58. — Ses embarras avec ce corps, à l'occasion des brigandages du

système, 61 et suiv. — Comment sa régence, qui semblait devoir être des plus orageuses, fut la plus paisible et la plus fortunée, XV, 162. — Par qui accusé de s'être emparé de tout l'argent du royaume, 165. — Réforme qu'il fit pour réparer le désastre du système, 168. — Pourquoi, après la mort du cardinal Dubois, prit le titre de premier ministre, 170. — De l'entrevue qu'il eut avec le czar Pierre, lors de son voyage en France, XVI, 342, 566. — Singulier projet dont sa mort subite sauva la France, XV, 170. — Dettes qu'il laissa, 165; XXXIV, 547. — Vers qui le caractérisent, VIII, 187, 197; X, 236, 285. — En quoi ressemblait à Henri IV, XV, 170. — Présent qu'il fit à Voltaire; son éloge, II, 16 et suiv. — En 1716, accorde au père de Voltaire que son fils soit exilé à Sully-sur-Loire, I, 296. — Voltaire lui fait présenter par le duc de Brancas une épître au sujet de couplets satiriques contre lui et sa fille, que la calomnie lui attribuait, X, 232; XXXIII, 33. — Autres vers sur le même sujet, X, 228. — Autres sur ce qu'il paraissait croire lui avoir fait grâce plutôt que rendu justice, 237, 474. — Texte de ces couplets désavoués par Voltaire, qui paraît pourtant en être l'auteur, 473. — En 1717, fait mettre Voltaire à la Bastille, I, 298. — L'en fait sortir en 1718, et reléguer à Chatenay, 301. — Lettre que lui écrivit l'auteur en 1718, après sa sortie de la Bastille, XXXIII, 48. — Voltaire lui fait remettre son poème de la *Henriade* par M. de Fargès, 55. — Poésie qui lui est adressée par l'auteur, au nom de M^me^ d'Averne, au sujet d'une ceinture qu'elle avait donnée au duc, XXXII, 385. — Épithalame de Daphnis et Chloé qui lui est adressé par l'auteur, au nom du duc de Brancas, 386. — Réponse du Régent (par l'auteur) au duc de Brancas, 387. — Fait arrêter les gens du chevalier de Rohan qui avaient battu l'auteur, I, 306. — Fait observer Voltaire et le chevalier, *ibid.* — Atroces calomnies répandues contre ce prince et sa fille dans divers libelles, X, 285; XXVII, 265. — Pardon généreux qu'il accorde à La Grange-Chancel, auteur des *Philippiques*, X, 285, 431; XXVII, 265. — Loué d'avoir rendu ridicules les querelles religieuses, IX, 458. — Fut entiché de l'astrologie judiciaire, XIV, 457. — Bon mot qu'on en cite, L, 236. — Anecdote sur une conversation qu'il eut avec Voltaire au bal de l'Opéra, et dans laquelle il fit l'éloge de Rabelais, XL, 192. — Sa prétendue *Vie*, imprimée en 1737, est remplie d'absurdités, XV, 53. — Opéras dont il est l'auteur, XXXIV, 359. — Belle réponse qu'on en cite, au sujet du roi Stanislas, XVI, 318; XIX, 328. — Fut médiateur de la paix de Neustadt, qui concilia la Russie et la Suède, XVI, 611.

ORLÉANS (Élisabeth-Charlotte d'), sœur du régent, mariée au duc de Lorraine Léopold; vers en lui présentant la tragédie d'*OEdipe*, X, 475. — Notice, XXXVIII, 44.

ORLÉANS (Louis, duc d'), fils du régent. Faible et bizarre, finit ses jours dans une cellule, XV, 171; XXXVII, 381.

ORLÉANS (Jean-Philippe, dit le chevalier d'), fils naturel du régent et de M^lle^ Le Bel, XIV, 23; XXXVI, 512. — Général des galères de France en 1716, XIV, 23. — Après lui, cette dignité a été réunie à l'amirauté, *ibid.* — Était aussi grand prieur de France, XXXVI, 512. — Sa mort, *ibid.*

ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'), petit-fils du régent. Part qu'il prend à la bataille de Dettingen, XV, 217. — Et au siège de Fribourg, 228. — Fait inoculer ses enfants, 418; XXIV, 468; XXIX, 300, 304. — Pourquoi, en 1774, les princes de sa maison reçoivent l'ordre de ne pas paraître à la cour de Louis XVI, XLIX, 39, 40.

ORLÉANS (Anne-Marie d'), fille de Monsieur et de M^me^ Henriette d'Angleterre mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, XIV, 5.

ORLÉANS (Marie-Louise d'), autre fille de Monsieur et de M^me^ Henriette d'Angleterre. Mariée à Charles II, roi d'Espagne, XIV, 5. — Morte à l'âge de vingt-sept ans, *ibid.* — S'il est vrai que cette

princesse mourut empoisonnée, VIII, 288; XIV, 333, 461; XXXII, 494, 497, 498.

Orléans (Louise-Élisabeth d'), duchesse de Montpensier, l'une des filles du régent de France. Son mariage avec don Louis, prince des Asturies, depuis roi d'Espagne, est une des conditions de la paix accordée à ce royaume, XV, 159. — Son mari la fait renfermer pour ses désordres, XXXIII, 113. — Renvoyée en France après la mort de ce prince, vit à Vincennes à l'espagnole, 142. — Meurt dévote, 113.

Orléans (Marie-Élisabeth d'), autre fille du régent. — Voyez duchesse de Berry.

Orléans (duchesse d'), femme de Louis-Philippe. Impromptu à cette princesse, qui demandait des vers pour une de ses dames d'atour, X, 537. — Vers sur une énigme inintelligible qu'elle avait donnée à deviner à l'auteur, XXXIX, 440.

Orléans (le P. Pierre-Joseph d') jésuite. Le premier qui ait choisi dans l'histoire les *Révolutions* pour son seul objet, XIV, 66. — Comment écrivit celles d'Angleterre, *ibid.*

Orléans (Louis d'), avocat au parlement, du temps de la Ligue. — Voyez Dorléans.

Orléans de La Motte (Louis-François-Gabriel d'), évêque d'Amiens. Comment donna à l'aventure du chevalier de La Barre une célébrité et une importance qu'elle ne méritait pas, I, 256; XXV, 506; XLIX, 203. — Remords qu'il éprouva de ce crime involontaire, XXIX, 389; XLIX, 129. — Sa lettre sur la bulle de destruction des jésuites, injurieuse au roi et au pape, XLVIII, 477, 478.

Orléans (ville d'). États généraux qui s'y tinrent à la mort de François II; en quoi remarquables, XII, 501; XV, 508. — Centre de la faction protestante à cette époque, XII, 505. — Sièges de cette ville par les Anglais sous Charles VII, IX, 77, 245, 336; XII, 49. — Et par François de Guise, XV, 516.

Orléans (la *Nouvelle-*). A quelle époque en fut tracé le plan, XII, 412. — Cédée par la France à l'Espagne, XV, 375. — Atroce et perfide exécution des principaux habitants et officiers, qui faisaient des représentations sur les formalités à suivre dans cette cession, *ibid.*

Orlof (les comtes). En 1770, défendent Navarin contre les Turcs, XLVII, 195. — Éloge que Catherine fait d'eux, *ibid.*, 207.

Orloff (le comte Alexis). Victoire qu'il remporte sur la flotte ottomane, X, 436; XXVIII, 467. — Il l'incendie tout entière en 1770; ce qui arriva dans la cérémonie de l'action de grâces rendue à Dieu à cette occasion, XVI, 379. — Sa magnanimité envers un bacha, X, 194; XLVII, 389, 390, 411. — Autres actions honorables que Catherine II en raconte, lors de sa guerre contre les Turcs, XLVII, 206, 207, 218, 389 et suiv. — Et de la contagion de Moscou, 526, 556, 568. — Note sur la part qu'il prit à la mort de Pierre III, et sur la récompense magnifique que son crime lui valut, XV, 351. — Expérience curieuse qu'il a faite sur la glace, XLVIII, 320.

Orméa (marquis d'). Élevé aux honneurs et à la fortune par Victor-Amédée; son ingratitude envers ce monarque déchu du trône, XV, 181 et suiv.

Ormesson (Lefèvre d'), avocat général. Seconde les jésuites et la Sorbonne dans la proscription de la thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 26. — Et le fait décréter de prise de corps, 27. — Espèce d'inquisition qu'il voulut établir en France, XXXVII, 476. — Le chevalier de La Barre était de sa famille; notes qui le concernent, XXV, 504; XLV, 362. — Notice, XXXVII, 476.

Ormond (duc d'). Envoyé à l'armée du prince Eugène, à la place de Marlborough, avec douze mille Anglais, en 1711, XIV, 407. — Reçoit de sa cour l'ordre de ne point combattre, *ibid.* — Se retire à Gand, *ibid.* — Persécuté après la mort de la reine Anne, est obligé de se réfugier en France, 419. — Intéresse la gloire de Louis XIV en faveur du Prétendant, *ibid.* — Retiré à Madrid, et muni de pleins pouvoirs du roi d'Espagne et du Prétendant, va demander

à Pierre la princesse Anne, sa fille, en mariage pour le fils de Jacques II, XVI, 343, 344. — Est traversé par Goertz, *ibid.* — Et obligé de quitter la Russie, 345.

ORNANO (famille d'), en Corse. Tente vainement de rendre la liberté à cette île, asservie par les Génois, XV, 407 et suiv. — Se réfugie en France, *ibid.*

ORNANO (maréchal d'). Cabale contre le cardinal de Richelieu, XIII, 4. — Celui-ci le fait accuser de vouloir attenter contre le roi lui-même, *ibid.* — Il est enfermé et meurt à Vincennes, *ibid.*

ORNICK (Samuel). Ses aventures, en France, avec le coadjuteur; et, sur les terres du pape, avec un évêque, XIX, 42 et suiv.

ORNOI. — Voyez d'HORNOI.

OROBIO, savant rabbin. Éloge qu'on en fait; précis de sa dispute honnête et polie avec Philippe Limborch, théologien hollandais, XXVI, 519.

Oronoko, roman anglais traduit par La Place et imité par Saint-Lambert. Sert à Voltaire pour son *Orphelin de la Chine*, V, 292.

ORPHÉE. Le premier théologien des Grecs, XVIII, 521. — A été un personnage réel, XI, 74. — A apporté les mystères en Thrace, VI, 98. — Hymne de lui qu'on y chantait, *ibid.*; XI, 75; XIX, 414; XX, 148. — Vers qu'on en cite; portrait qu'il y fait de Dieu, XVII, 572; XVIII, 520; XXIX, 547. — Sous quelle figure représente le principe du monde dans sa *Théogonie*, XIX, 410. — Où se trouvent ses véritables fragments, XXIX, 546. — L'auteur lui conseillerait, s'il revenait parmi nous, d'aller à l'école de Rameau, XLIV, 411.

Orphelin (*l'*) *de la Chine*, tragédie de Voltaire. Texte, V, 301 et suiv. — Avertissement, 291. — Dédiée au maréchal de Richelieu, 295; XXXVIII, 437. — Une pièce chinoise en a donné l'idée, V, 295. — Passages comparés à des vers que disent Aricie dans *Phèdre* et Auguste dans *Cinna*, 303, 337. — Vers que la police en a fait quelque temps retrancher aux représentations, 320; VI, 336. — Divers passages tronqués dans les premières éditions, II, 2; VI, 336. — Cette pièce faite d'abord en cinq actes, puis refaite en trois, XXXVIII, 246, 247, 252, 254. — L'auteur hésite entre les deux manières, 331, 338. — Craint les allusions et les mauvaises interprétations, 258, 262, 267. — Idée du rôle de Gengis, 356. — Cette pièce n'a de commun avec celle de Métastase que le titre, 377. — Derniers changements qu'y fait l'auteur; elle est remise en cinq actes, 400, 403 et suiv. — Vers étrangers qu'on y a insérés, et plaintes à ce sujet, 463, 479, 490. — Ce qu'en dit l'auteur dans sa Correspondance, 227, 251, 256, 264, 356, 388, 402, 408, 413, 418, 437, 440, 441, 451, 466, 476, 478; XXXIX, 555. — Envoyée à Frédéric, XXXVIII, 424. — A la duchesse de Saxe-Gotha, 462. — A Malesherbes, 464. — A Mme de Fontaine, 466. — L'auteur se plaint de la manière dont il a été représenté, 441, 442, 452. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, V, 292, 300. — Ce que Colini en dit dans une lettre à l'avocat Dupont, XXXVIII, 499, 500. — Sentiment de Condorcet sur cette pièce, I, 237 et suiv. — Écrits et critiques publiés à son occasion, V, 293. (Voyez MURPHY.) — Situation d'Idamé, comparée à celle de Clytemnestre dans *Iphigénie*, 318. — Situation de Gengis, comparée à celle d'Auguste dans *Cinna*, 337, 338. — Traduction italienne de cette pièce par Pezzana, L, 63. — Notice bibliographique, L, 492.

Orphelin (*l'*) *de Tchao*, tragédie chinoise. Composée au XIVe siècle, V, 296; XII, 432. — D'où elle est tirée, V, 296. — Fait très bien connaître l'esprit de la Chine, 297. — Est écrite dans la langue des mandarins, qui n'a pas changé, *ibid.* — Son titre au long, 291. — Ses traducteurs, *ibid.* — Résumée par M. Hipp. Lucas, 291, 292. — Analyse de cette pièce, dont l'action dure vingt-cinq ans, 297.

Orpheline (*l'*), tragédie d'Ottway. Précis de cette pièce, XXIV, 204.

ORRY, père du contrôleur général. Envoyé par Louis XIV à Philippe V, pour

gouverner son trésor royal, XXX, 396. — Renvoyé d'Espagne avec la princesse des Ursins, sous laquelle il gouvernait, XV, 159.

Orry (Philibert), fils du précédent. Contrôleur général en 1730, fit ériger des commissions souveraines pour juger les délits en matière d'impôts, XXI, 353. — Ce qu'il fit, en 1743, pour favoriser le commerce extérieur, XXIII, 303. — Sa démission en 1745; sa mort, XXXVI, 345.

Orsi (le marquis). Justifie le Tasse contre le P. Bouhours; son livre plus rempli d'érudition que de bon goût, XIV, 44; XXXVI, 338, 340; XXXVIII, 125.

Orsi (le cardinal). Mention et notice qui le concernent, XXXVI, 338.

Orsini (les). — Voyez Ursins.

Orthez (vicomte d'), commandant à Bayonne. Refuse de se prêter aux vues de la cour de Charles IX pour le massacre des protestants dans cette province, VIII, 87; XII, 511.

Orthodoxes (les). Leur sentiment sur la Trinité, XX, 540. — Réflexions y relatives, 541.

Orthodoxie. Ce qu'on entend par ce mot, XIX, 335. — Soutenue par des soldats et par des bourreaux, 336.

Orthographe. Fautes ridicules qu'on en trouve dans la plupart des livres français pour les mots tirés de l'allemand ou du hollandais, X, 407, 408; XX, 156; XXIX, 124. — Incongruité de l'orthographe purement française que l'habitude seule peut faire supporter, XX, 157. — Des changements apportés dans celle des Anglais et des Italiens, *ibid.* — Qu'on doit écrire comme on parle, sans trop choquer l'usage et en conservant les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot, XLV, 17. — Orthographe adoptée pour la Correspondance générale, XXXIII, VII. — Voyez *A* et *Oi*.

Orticone, chanoine corse. Son influence parmi les chefs de ce pays en 1732, lors de la révolte contre Gênes, XV, 409.

Orto-Grul-Beg, chef de la race des Ottomans. S'empare de Bagdad et du calife en 1050, XI, 436.

Ortolani. A traduit en vers italiens plusieurs chants de la *Henriade*, VIII, 17; XXX, 103, 407.

Orville (Valois d'). Auteur d'une Lettre critique au sujet de l'*Enfant prodigue*, III, 441. — Et de *Javotte*, parodie de *Mérope*, IV, 176.

Orville (André-Guillaume Contant d'), fils du précédent. Publie un ouvrage intitulé *Pensées de Voltaire;* lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1766, XLIV, 217. — Son *Histoire du monde entier*, en six volumes; ce qu'on en dit, XLVIII, 92. — Notice, XLIV, 217.

Osée (le prophète). Le Seigneur lui ordonne d'épouser une prostituée et une adultère, XI, 127. — Réflexions sur cet emblème, XVIII, 528; XXV, 75, 76; XXVI, 184. — Commentaire sur son commerce avec Gomer, et sur la seconde femme qu'il acheta par l'ordre de Dieu, XXVI, 218; XXX, 267. — Passage un peu dur de ce prophète, interprété contre les schismatiques, XX, 157.

Osiris. Apporta les mystères en Égypte, VI, 98. — Voyez Isis.

Osius, évêque grec. Porteur de la fameuse lettre de Constantin pour la cessation de la querelle d'Arius et d'Athanase, XXVI, 280. — Fait convoquer par Constantin le concile de Nicée, *ibid.* — Et le préside, *ibid.*

Osman, sultan, fils d'Achmet Ier. Son irruption en Pologne avec deux cent mille hommes; mauvais succès de cet armement, XIII, 127. — Avait été proclamé, à l'âge de douze ans, par les janissaires qui régnaient sous son nom, 137. — Sous quel prétexte fut ensuite déposé par eux et égorgé par son grand-vizir, *ibid.;* XVI, 464; XXIII, 285.

Osman, aga. Lieutenant du grand-vizir. Gagné par le czar Pierre Ier, XVI, 278. — Fait conclure la paix du Pruth, 279. — Preuves qui sont trouvées contre lui parmi ses trésors; il perd la vie, 283.

Osorio (dona Isabella). Était mariée

secrètement à Philippe II, lorsqu'il épousa sa première femme Marie de Portugal, XII, 459.

Ossat. — *Voyez* d'Ossat.

Ossembroeck, capitaine hollandais. Blesse le prince de Condé au passage du Rhin, XIV, 254.

Ossian, barde écossais. Fragment cité de son poème de *Fingal*, XVII, 236. — Qu'il est aisé d'écrire dans son style, 239.

Ossone (duc d') vice-roi de Naples. Part qu'il prend à la célèbre conjuration de Venise, XIII, 113 et suiv. — Ses jugements salomoniques, XXXII, 571, 586.

Ossun (le marquis d'), ambassadeur de France en Espagne. Lettre que l'auteur lui écrit en 1770 pour lui demander sa protection pour les fabriques de montres de Ferney; prospectus et tarif joints à cette lettre, XLVII, 141. — Vers sur le comte d'Aranda, qui les accompagnent, *ibid.* — Accorde sa protection à la colonie de Ferney, 315. — Lettres de remerciement sur ce sujet, 183, 263, 375, 411, 438, 575; XLVIII, 509.

Ostemback, résident de Prusse à Londres. Voltaire lui adresse un exemplaire de la *Henriade*, XXXIII, 180.

Ostende (ville d'). Prise par Spinola, général de Philippe II, VIII, 393; XV, 250. — Et par les Français en 1745, *ibid.*

Osterman (Henri-Jean-Frédéric, baron d'), ministre d'État du czar Pierre Ier. Sa politique lente et mesurée, XVI, 340. — Ses conférences avec le baron de Goertz au congrès d'Aland, 345, 608. — Envoyé à Stockholm, 610. — Signe la paix de Neustadt, 611, 638.

Osterwald, banneret et imprimeur à Neufchâtel. Son édition du *Système de la Nature*, brûlée par les dévotes ameutées, XLVII, 495. — Requête en sa faveur au roi de Prusse, 497.

Ostiaks (les), peuple soumis à la Russie. Leurs mœurs, leur religion, XVI, 158, 410.

Othello, ou le Maure de Venise, tragédie de Shakespeare. Idée qu'on donne de cette pièce, XXII, 149. — Observations critiques y relatives, VII, 436; XXIV, 208 et suiv.; XXX, 353 et suiv.

Othon Ier, *le Grand*, empereur d'Allemagne. Son élection et son sacre, XIII, 268. — Repousse les Hongrois, *ibid.* — Rend la Bohême chrétienne et tributaire de la Germanie, *ibid.* — Commencé la lutte du pouvoir royal contre celui des seigneurs de grands fiefs, *ibid.* — Défait les seigneurs aidés de Louis d'Outre-Mer, 269. — Appelé par ceux de France, poursuit le roi en Champagne, *ibid.* — Son frère conspire contre lui; il lui pardonne, et le fait duc de Bavière, 270. — Secourt Louis d'Outre-Mer contre Hugues le Grand, qu'il ne peut battre et qu'il fait excommunier, *ibid.* — Soumet le Danemark, et y rétablit le christianisme, *ibid.*; XI, 336. — Louis s'humilie devant lui, *ibid.*; XIII, 271. — Retourne en Bohême; ses succès, *ibid.* — Délivre Adélaïde de Bourgogne de l'oppression de Bérenger II, et l'épouse, XIII, 271. — Ses enfants conspirent contre lui; il les force à demander pardon, 272. — Défait les Hongrois dans Augsbourg, *ibid.* — Les Italiens l'appellent à leur secours, 273. — Fait couronner roi de Germanie son jeune fils, né d'Adélaïde, *ibid.* — Se fait couronner empereur à Rome, *ibid.*; XI, 340. — Y confirme, sous quelques restrictions, les prétendues donations de Pepin et de Charlemagne, 341. — Critiques sur cette confirmation, et doutes sur son existence, *ibid.* — Fait juger dans un concile le pape Jean XII, et le dépose, XIII, 274; XI, 341. — Est deux fois vainqueur de Rome soulevée par ce pontife, 343. — Retourne en Allemagne, *ibid.*; XIII, 275. — Rappelé en Italie par la tentative des Romains pour devenir libres; cruautés de ses exécutions, *ibid.* et suiv. — Associe son fils à l'empire, 276. — Ses différends avec Nicéphore Phocas; comment il affaiblit l'autorité impériale chez lui après l'avoir établie à Rome, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Comparé à Charlemagne, 277. — Fut marié deux fois; ses femmes, ses enfants, 198.

Othon II, *le Roux*, empereur d'Allemagne. Fils du précédent, XIII, 198, 273. — Élu à sept ans roi de Germanie, *ibid.*

— Associé par son père à l'empire, 276. — Épouse Théophanie, belle-fille de Nicéphore Phocas, 198, 276. — Partis formés contre lui, lors de son avénement à l'empire, 277. — Défaite et exil de son compétiteur Henri de Bavière, *ibid.* — Il désole la Champagne et va jusqu'à Paris, 278. — Battu à son retour, au passage de l'Aisne, il refuse le duel à Geoffroi, comte d'Anjou, *ibid.* — Sa paix avec le roi de France, *ibid.* — Marche à Rome soulevée contre lui; cruautés qu'il y commet, *ibid.*, 279; XI, 344. — Battu dans la Pouille par les Grecs et les Sarrazins, il s'enfuit déguisé à Capoue, *ibid.*; XIII, 279. — Fait déclarer à Vérone son fils empereur, et rentre dans Rome avec une nouvelle armée, *ibid.* — Y tient un concile, et meurt sans gloire, *ibid.* — Ses enfants, 198.

Othon III, empereur d'Allemagne. Déclaré à Vérone empereur à dix ans, XIII, 279, 280. — Tombe au pouvoir de son oncle Henri de Bavière, *ibid.* — Mis en liberté, est proclamé solennellement, *ibid.* — Assiège Milan, et s'y fait couronner, 281. — Y fait élire pape son neveu, qui prend le nom de Grégoire V, *ibid.*; XI, 345. — Conte absurde de l'adultère et du supplice prétendus de sa femme Marie d'Aragon, 385; XIII, 281, 282; XXIV, 507. — Doutes sur l'existence même de cette prétendue impératrice, XI, 385; XIII, 198. — Il poursuit les Slaves et autres barbares du Nord, 282. — Revient assiéger dans Rome le second consul Crescence, et fait sa maîtresse de la veuve de cet infortuné, tué en combattant, *ibid.* — Traitement cruel qu'il fait éprouver au pape de la nomination de Crescence, et comment sa maîtresse et lui en font pénitence, *ibid.* — Rend un décret sur l'élection des empereurs, *ibid.* — Assigne aux papes la Marche d'Ancône, XI, 265, 345. — Assiste au concile où Robert, roi de France, est excommunié, 352. — Fait pape, sous le nom de Sylvestre II, Gerbert, archevêque de Reims, son précepteur, 354. — Passe en Pologne, et y donne le titre de roi au duc, mais non à ses descendants, XIII, 282. — S'il est vrai qu'il ait fait ouvrir à Aix-la-Chapelle le tombeau de Charlemagne, 283. — Assiégé dans son palais par les Romains, *ibid.* — Meurt sans postérité à trente ans; par qui on l'a dit empoisonné, *ibid.* — Donna Ferrare à la maison d'Este, XII, 9. — Déclara fausses toutes les donations de Constantin, de Pepin et de Charles le Chauve, XIII, 254; XXIV, 39.

Othon IV, fils de Henri le Lion, duc de Brunswick, puis empereur d'Allemagne. Élu concurremment avec Frédéric II, XI, 409; XIII, 338. — Est soutenu par Innocent III, 339. — Battu par Philippe de Souabe près Cologne, se réfugie en Allemagne; épouse Béatrix, fille de Philippe, assassiné, 340, 341. — Ses concessions aux villes d'Italie et au pape, *ibid.* — Dispute l'Empire à Frédéric II et l'Italie au pape, *ibid.*; XI, 421. — Un parti se forme en Allemagne pour le détrôner; il se soutient par la protection de l'Angleterre et par un second mariage avec la fille de Henri le Vertueux, duc de Brabant, XIII, 201, 342. — Perd la fameuse bataille de Bouvines contre Philippe-Auguste, qui soutient son concurrent Frédéric, 342; XI, 423. — Abandonné, se retire à Brunswick, et y meurt oublié, XIII, 343. — Ce qu'on raconte des pénitences qu'il s'y infligeait, *ibid.*; XI, 423. — Est le seul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en personne contre un roi de France, 421.

Othon, archevêque de Mayence au x^e^ siècle. Conte ridicule fait à son sujet, XIII, 276; XVI, 138; XXIV, 38; XXVII, 296.

Othon, duc de Carinthie. Commande en Italie les troupes de l'empereur Henri II, XIII, 284. — Battu par le roi Arduin, *ibid.*

Othon, comte palatin. Pourquoi tire l'épée sur un cardinal, XI, 404.

Othon, seigneur de Vitelsbach, comte palatin. Assassine l'empereur Philippe I^er^, XI, 409; XIII, 340. — Mis au ban de l'Empire; est lui-même assassiné, 341.

OTHON DE BAVIÈRE. Veut dépouiller son neveu, l'empereur Henri IV; est mis au ban de l'Empire, XIII, 295, 296.

OTHON DE BRUNSWICK. Quatrième époux de Jeanne Ire de Naples, XI, 537. — Combat pour sa femme et est fait prisonnier avec elle par Durazzo, 538; XIII, 424.

OTHON DE SAXE, père de l'empereur Henri Ier. Fait élire à l'Empire Conrad, qu'on dit avoir été son ennemi, XI, 333; XIII, 264.

OTHON DE ZIEGENHEIM, électeur de Trèves. Battu par les hussites, meurt dans cette expédition, vers le milieu du XVe siècle, XIII, 211.

OTHON-HENRI, électeur palatin, petit-fils de Philippe. Se ligue avec Maurice de Saxe pour la liberté de Jean-Frédéric, XIII, 526. — Pour celle du landgrave de Hesse, et pour le soutien de la religion, 527. — Année de sa mort, 212.

OTHON, duc d'Autriche. Alternativement du parti de l'empereur et du parti du pape, XIII, 397. — Soumet ses États au saint-siége et se déclare vassal de Rome, *ibid.* — Assiége Colmar, *ibid.* — Se raccommode avec l'empereur, *ibid.*

Othon, tragédie de Pierre Corneille. Commentée par Voltaire, XXXII, 247 à 264. — Beauté de la première scène, 248. — Vers de galanterie ridicule ou de mauvais goût, V, 182, 183; XIX, 54, 276; XXXII, 253. — Beau portrait d'Othon, 255. — Tous les personnages raisonnent dans cette pièce; pas un n'est animé, 348. — Vices du sujet, 247, 294. — Plusieurs situations en sont imitées par Racine dans *Bajazet*, 253. — Cette pièce pourrait être retouchée avec succès, VII, 40. — Vers que Voltaire en a parodiés, XXXV, 111.

Otrante (*le Baron d'*), opéra-buffa de Voltaire, VI, 577 et suiv. — Grétry, pour qui cette pièce fut faite, la présente aux comédiens italiens, qui la refusent, 573, 574. — Avertissement de Decroix, 573. — Où Voltaire en a pris le sujet, *ibid.* — Pièces modernes jouées à l'Opéra et aux Italiens, et dont le fond est le même, *ibid.*

OTT (Joseph-Mathias), peintre allemand de l'Académie de Munich. Visite Voltaire à Ferney, en 1776, avec Mme de Genlis, I, 397, 398.

OTTIERI (François-Marie, marquis d'), auteur d'une Histoire italienne des guerres pour la succession à la monarchie d'Espagne. Notice qui le concerne, XV, 104.

OTTOCARE II, roi de Bohême, et fils de Venceslas le Borgne. En 1253 se croise contre les Prussiens et rebâtit Koenigsberg, XIII, 359. — S'il est vrai qu'il ait refusé l'Empire, 366, 367. — Proteste contre l'élection de Rodolphe de Habsbourg, *ibid.* — Lui refuse l'hommage; est mis au ban de l'Empire, 369; XI, 503. — Conte accrédité sur l'hommage-lige qu'il est enfin forcé de lui rendre, XIII, 369. — Il recommence la guerre, et périt, en 1277, dans une bataille, 208, 370.

OTTO-GUERICK. Inventeur de la machine pneumatique, XXII, 509; XXV, 235.

OTTOKEFA, première femme du czar Pierre. Pourquoi répudiée. — Voyez EUDOXIE.

OTTOMAN. Souche de tous les empereurs osmanlis, XII, 86. — Au milieu des assassinats des sultans, pourquoi la race des Ottomans est toujours respectée, 114; VI, 242.

OTTOMAN (le P.). Prétendu fils d'un sultan que les dominicains se sont toujours vantés d'avoir dans leur ordre, XIII, 138, 139.

Ottomane (*Maison*). Liste de ses souverains contemporains de Louis XIV, XIV, 8. — Voyez *Porte-Ottomane*.

OTWAY, poète anglais. Sa tragédie de *Venise sauvée*, comparée au *Manlius* de La Fosse, qui en est une imitation, II, 316. — Indécence d'un passage qu'on en cite, 324. — Quatrain épigrammatique, III, 254. — Autres critiques, XXII, 149. — Précis de ses pièces les plus renommées, XXIV, 204, 208.

Oudenarde (ville d'). Conquise par Louis XIV, est rendue aux Espagnols, à la paix de Nimègue, XIV, 281. — Assiégée et prise par M. de Lowendal, XV, 250.

Oudinet. L'un des membres de la faction des Seize, du temps de la Ligue, VIII, 122.

Oudry (Jean-Baptiste), peintre célèbre. A excellé dans les animaux, XIV, 150. — Étant directeur de la manufacture de Beauvais, Voltaire lui fait proposer de mettre les sujets de la *Henriade* en tapisseries, XXXIV, 62, 163. — Somme qu'il demande pour cette entreprise, à laquelle Voltaire renonce, 170. — Notice qui le concerne, XIV, 150.

Ouel (M^lle^). Maîtresse du Régent, XXXIII, 89.

Oui (les). Facétie en vers contre Lefranc de Pompignan, X, 563.

Ouin, chartreux. Tente d'assassiner Henri IV, qui se contente de le faire enfermer comme fou, XII, 556; XVI, 4.

Oulougbeg. Succède à Tamerlan dans la Transoxane, XII, 93. — Fonde à Samarcande la première Académie des sciences, *ibid.*

Ouraca, princesse espagnole. Assiégée dans Zamore par son frère don Sanche, roi de Castille et de Léon, qui est assassiné dans cette expédition, XI, 376. — Combat singulier, l'un des plus célèbres, et qui eut lieu à cette occasion, *ibid.*

Outrageux. Mot inusité, dont plusieurs auteurs se sont heureusement servis, XXXI, 412; XXXVI, 322.

Outrecuidance. Mot très énergique et trop abandonné, XLI, 169.

Outreman, jésuite. Auteur d'un excellent livre pour les sots, XVIII, 548. — Voyez *Pédagogue chrétien*.

Outrequin. Entrepreneur de l'arrosement de Paris, X, 111. — Pourquoi fut anobli et pensionné, XLIII, 339.

Ouvrages. Chaque siècle en produit tout au plus dix ou douze bons; le reste est oublié, XLI, 30. — Quand une nation en a un certain nombre de ce genre, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés, XLIII, 440. — Défaut de presque tous les ouvrages d'à présent (en 1765), XLIV, 106. — Il est mal d'en publier qu'on ne saurait avouer, L, 403. — En quoi consiste l'art dans les grands ouvrages, XIX, 9. — L'extrême abondance des ouvrages dramatiques a dégradé l'art, au lieu de le perfectionner, II, 3. — Qualités que doivent avoir les ouvrages en vers pour n'être pas ennuyeux, 165. — Ce qui les soutient et les fait passer à la postérité, 322. — Pourquoi l'art d'y être éloquent est, de tous les arts, le plus difficile et le plus rare, IV, 181. (Voyez *Vers*.) — Que les connaisseurs font seuls, à la longue, le destin des ouvrages, XVIII, 29; XIX, 284. — Des contradictions dans les jugements qu'on en porte, XVIII, 226. — Pourquoi ce n'est qu'au théâtre qu'on voit quelquefois réussir des ouvrages détestables, soit tragiques, soit comiques, XIX, 283. — Les ouvrages de la vieillesse, à quoi comparés, X, 389. — Les ouvrages utiles et les ouvrages de pur esprit; autres comparaisons, XXIII, 370; XLVII, 93. — Voyez *Littérature*.

Ouvrages édités ou annotés par Voltaire. Notice bibliographique, L, 583.

Ouvrages faussement attribués à Voltaire, ou imprimés sous son nom, L, 590 et suiv.

Ouvrier. — Voyez Douvrier.

Ovide. Notice historique qui le concerne, XX, 158. — Détails anecdotiques sur le pays où il fut relégué, *ibid.* — Motifs et prétexte de son exil, 159; XXII, 157. — Quelle en fut la cause vraisemblable, VI, 183; X, 442; XVII, 485. — Comment se consolait des calomnies dans sa dernière élégie *de Ponto*, VII, 245. — Vers qui le caractérisent, X, 295. — Éloges outrés qu'il a donnés à ses tyrans Auguste et Tibère, XIX, 148; XX, 161. — N'aurait pas dû faire des *Tristes*, *ibid.* — Ses *Métamorphoses*, recueillies chez les Grecs, XI, 82. — Comment critiqué par Bayle sur la doctrine du chaos, XX, 161 et suiv. — Ce qu'il aurait pu lui répondre, 164 et suiv. — Cité et traduit en vers français sur la métempsycose, XIX, 139; XXIX, 491. — Sur les changements subis par notre globe, XXII, 550, 551; XXIII, 223;

XXVII, 151. — Sur les anciennes purifications et leur application comique au baptême, XVII, 539. — Sur les deux espèces de flèches de l'Amour, XIX, 139. — Et sur l'idée de la fin du monde, 142. — Autres imitations en vers par Corneille, XXXI, 187. — Apprécié comme poète érotique, X, 295.— Pourquoi Voltaire n'a pas osé le placer parmi les poètes épiques, VIII, 337.

Oxenstiern (le chancelier). Chargé par le sénat de Suède de suivre en Allemagne les vues du grand Gustave, XIII, 575. — Joue le plus beau rôle que jamais particulier ait eu en Europe, *ibid.* — Vient rendre hommage dans Compiègne à la fortune du cardinal de Richelieu, 23. — Et cesse dès le moment d'être le maître des affaires en Allemagne, 23.

Oxford (Robert Harlay, comte d'), grand trésorier d'Angleterre. L'un des négociateurs de la paix d'Utrecht, XIV, 404. — Emprisonné et menacé de la mort, doit son salut à son courage, 419. — Pourquoi fut persécuté, *ibid.* — Tentative d'assassinat contre sa personne, XV, 35.

Oxford (ville d'). Son académie, fondée par Alfred le Grand, XI, 311.

Ozanam (Jacques). Apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans, XIV, 112. — Est le premier homme qui ait fait un *Dictionnaire mathématique, ibid.* — Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours eu un grand débit, mais ne sont plus son ouvrage, *ibid.*

Ozée — Voyez Osée.

P

Pachimère. A traduit, dans le XIIIe siècle, les écrits d'un brame son contemporain; passage qu'on en cite et qui mérite attention, XI, 185. — A été témoin, à Constantinople, de l'épreuve du fer ardent, 292.

Paciaudi (le P. Paul-Marie). Lettre où il en est fait mention, XLII, 444. — Notice, 466.

Pacôme (saint). Ce qu'il disait, en récitant ses matines sur sa chaise percée, XXXIV, 193. — Faisait ses visites monté sur un crocodile, XXVI, 331; XXVII, 48.

Pacou, à Versailles. Auteur d'un mémoire contre les inhumations dans les villes, XLVI, 131. — Lettre qui lui est adressée en 1768, au sujet de ce mémoire, 135. — Démarches faites par l'auteur et par Hennin pour lui faire obtenir satisfaction, *ibid.*, 133, 134.

Pactole (le), fleuve célèbre chez les poètes. Ne roule point d'or dans ses eaux, comme on l'a supposé, XX, 476.

Paez (le P.), jésuite portugais. Fut le premier qui connut la position des sources du Nil, et la cause de ses inondations régulières, XII, 374; XXVI, 421.

Paganie (la). Nation du continent indien qu'on appelait ainsi en France, il y a deux siècles, XI, 196, 202.

Paganisme. Couvrit la terre de ténèbres, mais ne l'arrosa guère que du sang des animaux, XV, 14. — De sa défense par l'empereur Julien, XXV, 178. — Voyez Julien.

Pageau, avocat. Lettre de l'auteur, au sujet de la *Voltairomanie*, libelle de Desfontaines, XXXV, 157. — Sa réponse à cette lettre, XXIII, 60.

Pagi (Antoine). Pensionné par le clergé pour avoir corrigé Baronius, XIV, 112.

Païens. Réfutation de l'odieuse opinion qui les regarde tous comme damnés; et vers à ce sujet, VIII, 172; IX, 454; X, 149, 154; XXVI, 170, 457, 535; XXVII, 25. (Voyez *Bélisaire.*) — En

quoi consistait leur religion, XV, 14. — Leurs bonnes actions, par qui qualifiées de péchés splendides, XVIII, 74; XXVII, 25, 26; XXIX, 243. — Origine et signification de leur dénomination, XI, 239; XIX, 403.

Paimpol (ville de), en Basse-Bretagne. Prétendue apparition de Jésus-Christ dans son église paroissiale, en 1771, XX, 448 et suiv.; XLVII, 506; XLVIII, 123.

Pain. Nourriture inconnue à la plus grande partie du monde avant le XVIe siècle, XII, 370; XVII, 349; XVIII, 7. — Sa fabrication est un art récent, XVII, 433. — Du pain qui fut fabriqué avec des os de morts, pendant le blocus et la famine de Paris, en 1590; par qui le conseil en fut donné, et suites funestes qu'eut son exécution, VIII, 250. — Y valait vingt-quatre sous la livre, durant la guerre de la Fronde, XIV, 202. — Pain fait par l'auteur à Ferney, XLVII, 280, 331.

Pains azymes. Nonotte les aura pour rien; pourquoi, XLIV, 532. — Commerce qui tombe, XLVIII, 69. — En 1773, circonstance qui en provoque une grande consommation, 377.

Pains enchantés. Critique sur cette expression, et observations y relatives, XX, 474; XLI, 363; XLII, 574.

PAINTER, jeune étudiant d'Oxford. Demande à mourir à la place de lord Lovat, chef d'une conspiration jacobite en Angleterre, XV, 304.

Pairie. En France, est la vraie noblesse, la vraie juridiction suprême, le vrai parlement du royaume, XLVII, 382. — On ignore l'époque de sa création, VII, 252. — De l'ancien usage de procéder dans les jugements concernant les grandes pairies, XV, 476.

Pairs du royaume. Origine et signification de ce mot; quand s'est introduit dans notre langue; fonctions de ceux qui en portent le titre, XI, 349; XV, 472. — Ce qu'étaient les douze pairs de Charlemagne, *ibid.* — Quels furent ceux qui jugèrent à mort le roi Jean-sans-Terre, 473; XI, 418, 419. — Ce que sont les pairs en Angleterre, et quels sont leurs privilèges, XV, 302, 474. — Pourquoi ceux de France avaient le droit de siéger au parlement de Paris, 475; XII, 75. — Le roi obligé de présider leurs jugements, 79. — Leurs querelles avec les présidents à mortier, jugées en leur faveur par Louis XIV, et pour quels motifs, XIV, 441; XVI, 51 et suiv., 63. — A quelle époque ils avaient le pas en France sur les princes du sang, XVIII, 109.

Paix. Est d'un aussi grand prix que la vérité, IX, 460. — Est fille de la guerre, VIII, 454. — Paix d'*Aix-la-Chapelle* en 1748, XV, 332. — Et en 1668, XIV, 242. — De *Cambrai*, entre François Ier et Charles-Quint, XII, 262. — De *Carlowitz*, en 1699, entre l'Empire et la Turquie, XIV, 327; XVI, 470. — Du *Cateau-Cambrésis*, entre Henri II et Philippe II, XII, 462; XIII, 533. — De *Crépy-en-Valois* en 1544, XIII, 515. — De *Dresde* en 1746, XV, 254. — De *Neustadt* en 1721, XVI, 611, 630. — De *Paris* en 1763, XV, 373. — De *Passau*, en 1552, entre Charles-Quint et les confédérés, XIII, 527. — De *Passarowitz*, en 1718, entre l'Empire et la Turquie, XV, 155. — De *Prague* en 1635, XIII, 579. — De *Privas* en 1622, XII, 586. — Du *Pruth*, en 1711, entre les Turcs et les Russes, XVI, 530. — Des *Pyrénées* en 1659, XIV, 220. — De *Ryswick* en 1697, 322. — D'*Utrecht* en 1712, 406 et suiv. — De *Vervins* en 1598, XII, 482; XVI, 573. — De *Westphalie* en 1648, XIII, 51, 591; XIV, 206; XVI, 46. — Ode sur la paix de 1736, VIII, 434. — Variantes, XXXIV, 149. — Qu'une paix perpétuelle est une chimère, X, 193, 287; XXVI, 118; XXVIII, 103, 104. — De la paix née de la philosophie, XXVI, 91.

Paix perpétuelle (la). Écrit pseudonyme de Voltaire dirigé contre l'intolérance, XXVIII, 103 à 129. — Facétie y relative, XXIV, 23 et suiv. — Notice bibliographique, L, 562. — Voyez SAINT-PIERRE et J.-J. ROUSSEAU.

PALAFOX (don Juan de), évêque et vice-roi du Mexique. Violent ennemi des jésuites, XXIX, 494. — Ce qu'il écrivait de

leurs richesses en ce pays, cent ans après leur institution, XII, 342. — Est auteur d'une des premières relations de la conquête de la Chine par les Tartares, XXIX, 494.

Palais-Royal (quartier du), à Paris. Aujourd'hui l'un des plus peuplés de cette ville; ce qu'il était autrefois, XXXI, 494. — Le palais, bâti par Richelieu, s'appela d'abord le *Palais-Cardinal*, XIV, 555.

Palaprat. Ce qu'on dit de ses comédies *le Grondeur* et *l'Avocat Patelin*, faites en société avec Brueys, XIV, 47. — Ses vers sur le peintre Fabio, XXXII, 532.

Palatinat (le). Saccagé et incendié par Turenne en 1675, XIV, 268. — Nouvel embrasement ordonné par Louvois, 308.

Palatine (*Maison*). Ses électeurs, XIII, 212.

Palatins (comtes). Création de cette dignité, XIII, 269. — Étaient originairement juges des causes civiles entre le prince et les sujets, 379. — Se croyaient en droit de juger criminellement l'empereur même, *ibid.*; XII, 234.

Paléologue (les), famille impériale d'Orient. — Voyez Constantin, Jean, Manuel, Messith et Michel.

Palerme (ville de). — Voyez *Vêpres siciliennes*.

Palestine. — Voyez *Judée*.

Palissy (Bernard de). Ses idées sur les coquilles prétendues fossiles, XXVII, 154. — Tourné en ridicule à ce sujet, *ibid.*, 223. — C'est à lui que nous devons l'art de faire la faïence, qu'il n'apprit pas des Italiens, mais qu'il devina, *ibid.* — Sa vision sur les coquilles fossiles appuyée par Buffon, XXX, 517.

Palissot. En 1751, fait la tragédie de *Zarès*, qu'il intitula depuis *Ninus II;* ce qu'on dit à ce sujet, XXXVII, 312. — Visite les Délices en 1755, XXXVIII, 493. — Affection que lui porte Voltaire, 501. — Il le mécontente en 1760 par sa comédie des *Philosophes*, et plus encore par la préface qu'il met à cette pièce, XL, 396, 402, 407, 413, 427. — Relation de ce qui se passa entre eux à l'occasion de cette pièce; reproches qui lui furent adressés par Voltaire, qui l'engageait à une rétractation publique, 407, 429, 430, 433, 436, 437. — Publie sa correspondance avec Voltaire, qui se plaint de ce qu'il en a altéré le texte en plusieurs endroits, 506, 508 et suiv., 554 et suiv.; XLI, 9 et suiv. — Précaution que celui-ci avait prise de lui faire repasser ses réponses par d'Argental, auquel il avait recommandé d'en tirer copie *ne varietur*, XL, 406, 414, 436. — Fait imprimer ses *OEuvres;* ce qu'on en dit, XLII, 484, 485; XLVII, 448. — Ce qu'on dit de son *Histoire des rois de Rome*, XLII, 489. — Pourquoi Voltaire voudrait qu'il pût être l'ami de tous les philosophes, 549. — Reproches qui lui sont adressés, en 1764, sur son acharnement contre Diderot, XLIII, 177. — Protections qu'il trouve à la cour pour sa *Dunciade*, 179. — Ce que l'auteur dit de cet ouvrage, 164. — Loué d'avoir donné des ailes à l'envers à Fréron dans cette satire, 290. — Ne s'éloigne pas de vouloir se raccommoder avec les philosophes; ce que lui écrit l'auteur à ce sujet, 296, 299. — En 1767, Voltaire lui renouvelle ses plaintes et ses regrets, XLV, 112. — Vient à Genève en 1770, et ne voit pas Voltaire; ce qu'en dit celui-ci, XLVII, 228, 245. — Sa comédie des *Méprises*, imitée des *Ménechmes*, dont elle n'a pas le comique, XLII, 168, 171. — Ce qu'on dit de la préface et des notes de cette pièce, 171, 172, 186. — Anecdotes sur sa comédie du *Satirique*, *ou l'Homme dangereux*, XLVII, 119, 125. — Comment d'Alembert en fait empêcher la représentation, 151. — Pourquoi Voltaire regrette qu'elle n'ait pas été jouée, XLVII, 448. — Défense de plusieurs gens de mérite, attaqués dans sa *Dunciade* et dans ses *Philosophes*, X, 124, 125, 129, 417. — En quels termes on en parle à ce sujet, XXVI, 128 et suiv.; XL, 379, 380, 407, 499, 500, 508; XLI, 191; XLII, 146; XLVII, 448, 459. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XL, 473. — Était protégé par le duc de Choiseul, 431; XLIII, 170. — Ode satirique qu'il com-

posa, en 1759, par l'ordre de ce ministre, en réponse à une autre du roi de Prusse contre la cour de France, I, 61 et suiv. — Cherche vainement le premier dénouement de *Mariamne*, II, 160. — Imprime une édition des œuvres de l'auteur, dont l'Assemblée nationale n'accepte pas la dédicace, I, XXII. — Ajoute des *Observations* aux *Commentaires* de Voltaire *sur Corneille*, XXXI, 174. — Ses critiques des remarques sur *Médée*, 190, 192. — Sur le *Cid*, 217, 231, 242. — Sur les *Horaces*, 304, 308, 311. — Sur *Cinna*, 349, 350, 359. — Sur *Polyeucte*, 378, 383, 384, 385, 408. — Sur *Pompée*, 448, 458, 468. — Sur le *Menteur*, 490, 500. — Sur *Théodore*, 531. — Sur *Rodogune*, 553, 558, 562, 567, 570, 579, 580, 583. — Sur *Héraclius*, XXXII, 7, 12, 24, 35, 56, 67. — Sur *Andromède*, 74. — Sur *Nicomède*, 93, 96, 105, 108, 115, 116, 122, 125. — Sur *OEdipe*, 161, 171. — Sur *Sertorius*, 196, 218, 221, 228. — Sur *Othon*, 248, 256, 261. — Sur *Pulchérie*, 295. — Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XXXVIII. — Lettres qui lui furent adressées, de 1755 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIII, XLV, L.) — Notice, XXXVIII, 514.

Palladium. Ce qu'on entendait par ce mot, IX, 43, 209.

Palladium (*le*), poème de Frédéric II de Prusse, dans le genre de la *Pucelle;* aventure qui en est le sujet, XXXVI, 568; XXXVII, 32. — Ce fut pour le ravoir que ce prince fit arrêter Voltaire à Francfort, XXXVIII, 43. — Ce qu'en disait celui-ci, XXXVII, 223.

PALLAVICINI. Assassin du cardinal Martinusius, XIII, 526.

PALLAVICINI. Soupçonné de vouloir soulever le Milanais contre François Ier, est écartelé, XII, 255. — A qui fut donnée sa confiscation, *ibid.*

PALLAVICINI, historien du concile de Trente. A écrit en jésuite qui voulait être cardinal, XII, 513.

PALLIANO (prince de), neveu de Paul IV. Pourquoi condamné par Pie IV à être pendu, XIII, 94.

PALLU, conseiller d'État, intendant de Moulins et ensuite de Lyon. L'auteur le fait assurer de sa reconnaissance pour les obligations qu'il lui a, XXXIII, 193, 194. — Chez le duc de Richelieu en 1732, L, 402. — Épîtres en vers qui lui sont adressées, X, 260, 262. — Lettre en vers et en prose, en 1736, XXXIV, 26. — Autre, en 1744, en faveur d'un juif, XXXVI, 277. — Vers sur les cygnes qu'il avait envoyés à la marquise du Châtelet, XXXII, 412.

Palmier (le). Objet d'une comparaison poétique, VIII, 204.

Paméla, roman. — Voyez RICHARDSON.

Pamphlets. Fruits d'un excellent arbre, XXXVII, 9.

PANCHAUD (le sieur). Circonstance dans laquelle on lui fait un procès criminel; Voltaire conteste son droit de juridiction dans cette affaire, XL, 245, 267, 268, 298, 301, 310, 321, 325, 329, 345, 463; L, 419 et suiv. — Lettre que le président de Brosses écrit à ce propos à l'auteur, XLI, 530. — Mémoire et lettre adressés à l'intendant de Bourgogne par l'auteur à cette occasion, XL, 346, 377, 416. — Résumé de cette affaire, *ibid.* — Autre lettre sur le même sujet au président de La Marche, 401, 402. — Cette affaire terminée, 501; XLI, 92. — Requête adressée au roi par l'auteur, à la suite de cette affaire, *ibid.*

PANCIROLI. Notice qui lui est relative, XXXVI, 172. — Son *Tractatus universi juris* apprécié, *ibid.*

PANCKOUCKE (Joseph), libraire à Lille. Lettre que l'auteur lui écrit au sujet du *Poème de Fontenoy*, L, 410.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), libraire à Paris. Propose, en 1764, à Voltaire de faire sa paix avec Fréron; réponse qu'il en reçoit, XXV, 254, 255; XLIII, 224. — En 1766, vient à Ferney avec sa femme; ce qu'en dit l'auteur, XLIV, 443. — Son voyage à Genève en 1770; il est recommandé à l'auteur par d'Alembert, XLVII, 48, 102. — Traducteur de Lucrèce, et auteur d'un Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle, XLV, 141. — De l'idée

qu'il avait eue de réimprimer par souscription une nouvelle édition de *l'Année littéraire*, XLVII, 63. — Son séjour à Ferney avec Mme Suard en 1775, I, 388. — Publie une édition des *Commentaires de Corneille* dont il ne donne qu'un seul exemplaire à Voltaire, XLIX, 277; L, 57. — Recommandé à La Tourette, XLIX, 310. — Voltaire le croit dépositaire, en 1776, d'une grande partie de l'édition de ses œuvres publiée par le libraire Bardin, 501. — Panckoucke n'a d'autre parti à prendre que de la renvoyer ou de la brûler, 533, 536, 539, 544. — Mais n'a garde de s'en charger, 546. — Lettres que l'auteur lui écrit au sujet de cette édition, 527; L, 341. — Autres lettres qui lui sont adressées sur son entreprise d'une nouvelle Encyclopédie; sur l'acquisition de l'édition des Œuvres de l'auteur par Cramer, et sur divers objets de littérature, de 1767 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLV, XLVI, XLIX, L.) — Comment apprécié par l'auteur, L, 364. — Catherine II désapprouve son plan d'une édition des œuvres de Voltaire, I, 457, 465. — Circonstances à la suite desquelles il s'associe avec Beaumarchais pour l'impression de l'édition de Kehl, XVIII, XIX.

PANCKOUCKE (Henri). Auteur d'une tragédie de la *Mort de Caton;* lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1768, XLV, 480. — Son héroïde de *Don Carlos*, 512.

PANDOLFE, sous-diacre, et légat d'Innocent III. Négocie l'hommage de l'Angleterre au pape, par Jean-sans-Terre, XI, 420; XXVI, 293.

PANDORE, mère des humains. Conte en vers sur ses aventures, X, 48. — Sa fable est la plus belle de toutes les allégories que l'antiquité nous a transmises, XI, 18; XXVIII, 538. — Imitation en vers d'un fragment d'Hésiode à son sujet, XVIII, 565.

Pandore, tragédie lyrique de Voltaire. Soumise à l'appréciation d'Helvétius, XXXV, 369. — Comment Thieriot empêche de mettre cet ouvrage en musique, XXXVI, 37. — Le musicien Royer la fait refaire par Sireuil, pour l'adapter à ses doubles croches; plaintes à ce sujet, XXXVIII, 262, 268, 269, 270, 271, 280, 301, 322; L, 415 et suiv. — Nouvelle musique par La Borde, XLIV, 98, 435, 437, 439, 445; XLV, 458. — Conseils que l'auteur donne à ce dernier pour la représentation de cet opéra, 285, 286. — Sa musique appréciée par l'auteur, XLVI, 434. — Fortes raisons qui attachent Voltaire à cet ouvrage, et changements qu'il y fait, XLIV, 98; XLV, 458 et suiv., 509; XLVI, 473. — Ses diverses requêtes pour la faire jouer, 385, 400, 410; XLVIII, 369. — Ce que l'auteur en écrit, 368, 369, 370, 376, 379. — Texte de cette pièce, III, 575. — Avertissement de Beuchot, 573.

Pandours. Leur origine; comment armés, XV, 201.

Panégyriques. Quel est l'effet ordinaire de ces sortes d'éloges, XXIII, 264. — Pourquoi l'on a raison de s'en défier, XXVI, 307. — Observations sur celui de Trajan, par Pline, *ibid.* — Sur celui de Constantin, par Eusèbe de Césarée, 308. — Sur ceux de Louis XIV, par Pellisson et par divers auteurs dans douze villes d'Italie, 310. — Ce que Frédéric dit de ceux prononcés pendant la vie des princes, XXXIX, 434. — Celui de la pitié, L, 328.

Panégyrique de Louis XV, par Voltaire, XXIII, 263 et suiv. — Réponse de l'auteur à diverses critiques, 265 et suiv. — Jugement qu'en porte le président Hénault, 263. — Autres objections; XXVI, 310. — Notice bibliographique, L, 535.

Panégyrique de saint Louis, composé aussi par Voltaire, et prononcé à l'Académie française par l'abbé d'Arty, XXIII, 313. — Anecdote à ce sujet, *ibid.* — D'un autre panégyrique de saint Louis, par l'abbé Maury, XXVIII, 559 et suiv. — Notice bibliographique, L, 536.

PANIGAROLE. Envoyé en France par Sixte-Quint, au temps de la Ligue, est vendu à Philippe II, XXV, 482.

Pansophe (*Lettre au docteur J.-J.*). Avertissement, XXVI, 15. — Texte, 19. —

Attribuée par J.-J. Rousseau à Voltaire, qui la désavoue et la rejette sur Bordes et l'abbé Coyer, XXVI, 17 et suiv., XLIV, 329, 500, 504, 505, 506, 517, 535, 536, 541, 549, 563; XLVI, 215. — Appréciée par Mme du Deffant, XLIV, 497, 498, 499, 517. — Notice bibliographique, L, 552.

Pantaodai (épître) à Mlle Clairon, X, 372.

PANTHER, Juif. — Voyez MARIE, mère de Jésus.

Pantomimes. En quoi consiste leur art, et comment ils peuvent plaire, XVIII, 133. — Questions y relatives, *ibid.*

PAOLI (Hyacinthe), l'un des chefs des Corses insurgés contre Gênes. Est déclaré général, XV, 409. — Retiré à Naples, leur envoie son fils Pascal, 413.

PAOLI (Pascal). Reconnu, à vingt-neuf ans, pour commandant général de la Corse, XV, 413. — Éloge de son administration, *ibid.* — L'Europe le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie, 414. — Sa conduite dans la guerre de 1768, 415. — Résiste près d'un an au roi de France, sans aucun secours étranger, *ibid.* — Se loue beaucoup de M. de Vaux, XLVI, 366. — Sa réputation usurpée, 459. — Mis hors la loi par la Convention, XV, 415.

PAPAREL, trésorier. Son goût singulier pour les déjections, XVIII, 326; XLI, 151.

Pape. Ce nom donné, en 1092, à l'évêque de Rome, à l'exclusion des autres évêques, qui le prenaient auparavant, XI, 329; XX, 608. — Ce que c'est qu'un pape, X, 444. — Autres définitions plaisantes, XXI, 130; XXV, 511. — Discours allégorique qui le concerne, XX, 273 et suiv. — Sur quelle base les Latins ont établi son empire et sa domination sur tous les rois, XXV, 349. — Son autorité fondée sur trois équivoques, XXIV, 550. — Colosse autrefois adoré, et que la raison doit réduire enfin à la taille ordinaire, XXVI, 590; XXVII, 381. — Dialogue à son sujet entre un missionnaire jésuite et l'empereur de la Chine, XX, 303. — De ses titres et des emblèmes de sa dignité, XXI, 416. — De son infaillibilité, VIII, 556. — Par qui comparé au grand lama, XXI, 472; XXIX, 493. — Question si un prêtre du Christ doit être souverain, XXVII, 193. — D'où vient l'usage de lui baiser les pieds, V, 502; IX, 574. — Maxime de la France à son égard, XIV, 165. — Qu'un athée vaudrait mieux qu'un pape superstitieux, XLIX, 337. — Voyez *Mule du Pape*, *Papes* et *Pontife romain*.

PAPENHEIM (comte). Assassine Othon, comte palatin, mis au ban de l'Empire comme assassin de l'empereur Philippe, XIII, 341.

Papes. Leur liste de 741 à 1700, et notices qui les concernent, XIII, 195 à 208. — Ceux qui furent contemporains de Louis XIV, XIV, 7. — Ceux qui périrent violemment, XXI, 472. — La liste des prétendus premiers papes est frauduleuse; d'où elle est tirée, XI, 224. — Donation de Constantin, 239. — La prétendue donation de Pepin, origine de leur puissance, 251; XIII, 228; XX, 378. — Sa confirmation par Charlemagne, XI, 264. — Puis par Othon le Grand, 340 et suiv.; XIII, 273. — Réflexions sur les donations qu'on leur fit, et sur celles qu'ils firent à leur tour, XVIII, 415 à 421. — Fraudes dont ils se sont appuyés pour autoriser leur domination injuste, XXVII, 570. — Au VIIIe siècle, n'influaient pas sur la nomination des évêques chez les Francs, XI, 248. — D'où vient l'usage de leur baiser le pied, V, 502; IX, 574. — Quand exigèrent qu'on leur baisât, XI, 250; XIII, 195. — N'étaient pas souverains dans Rome, au temps de Charlemagne, XI, 257, 264. — Époque de leur pouvoir sur les évêques, 324, 326. — Célèbre et inutile ordonnance de Lothaire Ier sur leur élection, 301. — Pourquoi, au Xe siècle, tant de papes scandaleux et peu puissants ne font rien perdre à la papauté, 340; XIII, 267, 273. — Leurs légats *a latere*, XI, 362. — Humiliation dans laquelle ils tiennent les souverains, et prétendu droit divin qu'ils allèguent, XXVIII, 325. (Voyez les empereurs HENRI IV et FRÉDÉRIC Ier.) — Dessein de Grégoire VII d'élever la papauté

au-dessus des empereurs et des rois. (Voyez Grégoire VII.) — Absence de règles pour l'élection des papes, XI, 400. — Singulière cérémonie de leur intronisation au XIIe siècle, 403; XIII, 333. — Presque toutes leurs élections étaient doubles alors; tout était schisme dans l'Église, et ils n'étaient point maîtres dans Rome, XIII, 200. — Époque de leur grande puissance temporelle en Italie, XI, 410. — Leur pouvoir en Europe au temps des croisades, XIII, 352. — État de la papauté au XIIIe siècle, XI, 504. — Ses domaines et ses revenus au commencement du XIVe, 516. — Mode de nomination des papes, 543. — Ce qu'était l'État papal à la fin du XIVe siècle et au XVe, *ibid.*, 544; XII, 171; XIII, 463. — Jusqu'à Grégoire VII, les papes ne furent que des évêques métropolitains, toujours soumis aux empereurs, XXVII, 89. — Comment les conciles leur sont supérieurs, et si ceux-ci ont le droit de les déposer, XII, 80. — Leur pouvoir comparé à celui des califes, XI, 213, 332, 436, 437; XXIV, 558. — Ne purent avoir la souveraineté de Rome qu'au XVe siècle, lorsqu'ils se furent emparés du môle Adrien, appelé depuis château *Saint-Ange*, XXIV, 561; XXVI, 455. — Y ont régné, mais sans jamais s'en dire rois, XXIV, 561. — — Espèce de convention tacite à ce sujet avec les empereurs, *ibid.* — N'ont jamais frappé de monnaie sur laquelle ils s'intitulassent souverains de Rome, 560; XXVII, 279. — Quelles furent toujours leurs prétentions, XX, 268; XXVII, 382 et suiv., 571 et suiv. — Conversation à ce sujet entre un jésuite et l'empereur de la Chine, XX, 303. — Écrits divers contre leurs prétentions, XXVII, 193, 565. — Haines excitées contre eux par les docteurs de l'Allemagne, XII, 287. — Des papes qui se sont arrogé dans des bulles les droits de propriété sur différents royaumes, XVIII, 44; XXVII, 572. — Sur quoi sont fondés ces prétendus droits, XXIV, 550. — De leurs usurpations, XXV, 350; XXVI, 292; XXVII, 193. — Vers à ce sujet, X, 403, 404. — Première origine de leur puissance temporelle, XX, 378; XXVI, 247. — Dans le grand schisme d'Occident, vécurent souvent d'aumônes, XX, 379. — Ne furent riches que depuis le temps où ils n'osèrent se montrer à Rome, *ibid.* — Jusqu'à Innocent VIII, n'y jouirent jamais d'une souveraineté véritable, 380. — Surent toujours empêcher les empereurs de s'y établir, *ibid.* — N'ont été élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main, XI, 408; XIII, 176. — Étaient alors tout à la fois le scandale, l'horreur et la divinité de l'Europe catholique, XIII, 176. — N'ont été presque tous que les instruments d'une force étrangère, et ont ressemblé souvent aux dieux des Indiens, 400. — Tyrans sacrés, en quoi diffèrent des premiers apôtres; vers à ce sujet, VIII, 113, 114. — Ont été autrefois fort au-dessus des dieux de l'antiquité; jusqu'où allaient leurs droits, XX, 217. — Exercent aujourd'hui avec sagesse une puissance *mitigée*, *ibid.* — Comment finira leur autorité, prédiction du grand Frédéric, L, 244 et suiv. — Épître aux Romains pour les inviter à secouer leur joug, XXVII, 83 et suiv. — Leur gouvernement aimé du président de Brosses, XXXIX, 503. — Réflexions sur leur souveraineté, XXXII, 492, 495, 502, 514, 582, 583, 591. — Voyez *Rome* (cour de).

Papias, Phrygien. Le premier qui ait parlé du voyage de saint Pierre à Rome; preuve singulière qu'il en apporte, XX, 394. — Était un des grands visionnaires de son temps, *ibid.*

Papier. Description poétique de sa fabrication et de son usage, IX, 545; XIX, 597. — Est fabriqué en Chine de temps immémorial, XI, 171. — Inventé en Europe seulement au XIVe siècle, XII, 54.

Papier-monnaie, public ou *de crédit*. Ce qu'il est à l'argent, XXIII, 505. — Doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux, XIV, 527. — Sur quoi repose le crédit qu'on lui accorde, 530. — Est dangereux dans une monarchie,

mais sauve quelquefois les républiques, XVI, 345, 346. — Ce qu'il faut pour que cette opération soit juste et utile, XV, 166 et suiv.; XXIII, 505. — Voyez *Monnaies*.

Papiers publics. Produisent quelquefois un grand bien; exemple cité, XXIV, 554. — Voyez *Journaux*.

Papillon. S'élançant dans les airs; vers descriptifs, IX, 402.

PAPILLON, de la Ferté. Lettres que l'auteur lui écrit en 1771, au sujet de ses établissements de Ferney, XLVII, 472, 488.

PAPIN (Isaac), calviniste. Quitta sa religion et écrivit contre elle; notice, XIV, 113.

Papistes. Exécrés en Angleterre; conspiration étrange dont on les accuse, XIII, 87. — Y sont envoyés au supplice, 88 et suiv. — Qu'il n'y a pas aujourd'hui, dans toute la chrétienté, un seul homme un peu instruit qui soit véritablement papiste, XXVI, 589. — Pourquoi les papistes ne doivent se moquer de personne, XXVIII, 145. — Dialogue philosophique entre un papiste et un trésorier, XX, 166.

Pâque (la). Des disputes sur la façon de la faire, XXV, 380; XXVIII, 55 et suiv. — Voyez *Communion, Eucharistie*.

PARABÈRE (comtesse de), l'une des premières maîtresses du régent. Comment figure dans une édition falsifiée de *la Pucelle*, et note à ce sujet, IX, 218.

Paraboles. Composent toute la théologie profane de l'antiquité, XXVI, 345. — Énumération poétique des principales paraboles du Nouveau Testament, IX, 262.

Paradis. Ce que ce mot signifiait originairement, et combien il s'est écarté de son étymologie, XXIX, 566; XX, 167. — Saint Luc est le premier qui, par *paradis*, fasse entendre le *ciel*, 168. — Saint Thomas en distingue trois espèces, *ibid*. — Toute l'antiquité ne connut qu'un paradis sensuel, XI, 216. — Même les Pères de l'Église, *ibid.*; XVII, 386. — Mahomet a pris le sien chez les mages, XI, 218. — Ce mot mal à propos employé pour désigner un rang de loges élevées, au théâtre, XX, 169.

Paradis perdu (*le*), poëme. (Voyez MILTON.) — Imité en vers français. (Voyez BOCCAGE (Mme du).

Paradis terrestre. Où situé, XXIX, 486. — Huet et Calmet en ont recherché la place, X, 88. — Ce dernier pense qu'il subsiste encore où il a été planté, XXX, 7. — Facétie à ce sujet, XVII, 274. — Du paradis terrestre des Indiens, XXIX, 185 et suiv., 485.

PARADISI. Ses traductions italiennes de la *Mort de César*, XL, 206. — Et de *Tancrède*, XLI, 5, 111, 359. — L'auteur lui fait transmettre ses remercîments, XLII, 444; XLIII, 199; XLIV, 34. — Notice, XL, 206.

Paraguai (le). Établissement des jésuites dans cette contrée, qu'ils asservissent, XII, 425 et suiv.; XX, 558; XXI, 165. — Leur gouvernement, unique sur la terre; manière admirable dont ce pays était administré par eux, XII, 426, 427. — Nombre de ses habitants en 1750, 425. — Cédé par l'Espagne au Portugal, 428. — Origine du bruit qui a couru qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguai, sous le nom de Nicolas Ier, 429; XXXVIII, 484.

Parallèle. Emploi vicieux de ce mot, XIX, 190.

Parallèle d'Horace, de Boileau et de Pope, opuscule, XXIV, 223.

PARAMO (dom Louis), inquisiteur du royaume de Sicile, au XVIe siècle. Auteur d'un ouvrage latin *De l'Origine et des Progrès de la sainte Inquisition*, XIX, 476, 479 et suiv. — Portrait de ce fanatique, 486. — Comment il raconte l'établissement de l'Inquisition de Portugal, *ibid*. et suiv.

Paratonnerre. Mot qui n'est pas encore en usage en 1775, XLIX, 242.

PARCIEUX (Antoine de), de l'Académie des sciences. Notices, XLV, 318; XLVI, 64. — A donné le moyen de fournir de l'eau aux maisons de Paris, XV, 431; XXI, 312. — Utilité de son *Essai sur la probabilité de la vie humaine*, et quel parti le gouvernement en a tiré, *ibid*. — Lettres qui lui sont adressées

en 1767 et 1768 sur son projet d'amener la rivière d'Yvette dans la capitale, XLV, 318; XLVI, 64.

PARDAILLAN (marquis de). L'une des victimes de la Saint-Barthélemy, VIII, 81.

Par-delà. Expression dont Corneille n'offre qu'un exemple, qui paraîtrait mériter d'être suivi, XXXI, 347.

PARDIES (Ignace-Gaston), jésuite. Ses *Éléments de géométrie*, et son livre sur l'*Ame des bêtes*, comment appréciés, XIV, 113.

PARENNIN (le P.), jésuite. L'homme le plus savant et le plus sage de tous ceux que la folie envoya à la Chine, XXIX, 107; XLIX, 499. — Ses réponses instructives, sur les sciences de la Chine, aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes, XV, 82. — Ce qu'il rapporte sur l'ancienneté des connaissances élémentaires des Chinois en géométrie, XI, 173. — A réfuté le rêve qui en avait fait une colonie égyptienne, X, 414; XXIX, 107. — A démontré qu'ils étaient réunis en corps de peuple il y a cinq mille ans, 125. — Faveur dont il jouit auprès de l'empereur Kang-hi et de son fils Young-Tching, XV, 82. — Comment rapporte le discours de ce dernier aux missionnaires qu'il expulsait; sa bonne foi à cet égard, XV, 82; XVIII, 153.

PARENT (Antoine). Bon mathématicien, qui apprit la géométrie sans maître; ce qu'on en raconte de singulier, XIV, 113.

Parents. Que les cris du sang sont des illusions, et qu'on n'a point de parents alors qu'on les ignore, IV, 144. — Que les puissances de la terre n'en ont point, VI, 197. — Pouvoir des parents sur nous, V, 339; X, 32. — Comment ils doivent élever les enfants, VIII, 544. — Aucune loi n'ordonne de trahir ses parents, VI, 514. — Un fils ne doit point s'armer contre un père coupable, II, 331. — Venger la mort d'un père est toujours légitime, VI, 506.

Paresse. Quatrain contre ce vice, VIII, 544.

Paresseux. Ne sont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit, XXXIV, 576.

Paresseux (*le*), comédie de Launai, XXXIII, 328, 338.

PARFAICT (Claude), auteur d'une *Histoire générale du théâtre*. Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1773, XLVIII, 427. — Notice, *ibid.* — Jugement sur la *Sophonisbe* de Mairet, VII, 31. — Insère dans son *Dictionnaire des théâtres* un *Article de Voltaire* sur lui-même, I, 1.

PARFAICT (François), frère du précédent. Son collaborateur pour l'*Histoire des Théâtres;* notamment celui de la Foire, XXV, 261.

PARFAIT. Soupçonné d'être l'éditeur de l'*Almanach du Diable*, L, 404.

Parfait (*Au*). Emploi vicieux de cette expression, XIX, 189; XXIV, 166; XXXI, 225; XLI, 165; XLV, 11.

Parias (les), ou *Hallacores*. Caste de l'Inde; ce qu'on en dit, XXIX, 105.

Paris (ville de), anciennement *Lutèce*. D'où viennent ses différents noms, XXI, 417. — Assiégé deux fois par les Normands, au IXe siècle; ce qu'il était, XI, 305 et suiv.; XIII, 258. — Sous le roi Jean, commence à être une ville redoutable; a cinquante mille hommes capables de porter les armes, XII, 26. — Privilèges accordés à ses citoyens par Charles le Sage, 139. — Preuve de son importance au temps de Charles VI, 39. — Aux XIIIe et XIVe siècles, était à peine pavé, et c'était un luxe que de s'y faire traîner en charrette, 55. — Désolé par une contagion sous Louis XI, est repeuplé par les soins de ce prince, 121. — Son état sous Louis XII, XLI, 282. — Ce qu'il était au temps de la Ligue; vers à ce sujet, VIII, 156. — Assaut que lui livre Henri IV, et description poétique du combat qui eut lieu sous ses murs, *ibid.* et suiv. — Son siège et son blocus par ce prince; famine qu'éprouvent ses habitants, et extrémités auxquelles ils se trouvent réduits, 251, 281 et suiv.; XII, 389, 542 et suiv. — Agrandi et embelli par Henri IV, 552. — Ce qu'il était à l'avènement de Louis XIII, XIV, 157, 173. — Ses fêtes, sa magnificence sous Louis XIV, X, 121; XIV, 435 et

suiv. — Sa police et ses embellissements par Colbert, 503, 505. — Sa misère en 1709, à la suite de nos désastres et de l'hiver de cette année, 389. — Sa situation non moins malheureuse en 1763, XV, 373. — Paix qui s'y conclut, 375. — Différence entre l'auditoire de cette ville et celui de Vérone, à propos de *Mérope*, XXXIV, 374. — Cabales qui le désolent en 1772, et qui rendent notre nation méprisable aux étrangers, XLVIII, 84, 87. — Charlatans de toute espèce dont il abonde, X, 133. — Ses ridicules, V, 49. — Comment il y faut vivre, XXXVII, 450. — A qui en convient le séjour, XLI, 225; XLVI, 269. — Restes de barbarie qu'on y trouve au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts, XIV, 556. — Supérieur à Londres pour les aisances et commodités de la vie, et surtout pour l'art de la société, XXIII, 306 et suiv. — Description en vers du tableau qu'il présente, XXXII, 435. — Est le trône de la satire, X, 284. — Épitre sur la vie qu'on y mène, 344 et suiv. — Autres vers sur le même sujet, 85 et suiv., 379, 452. — Autres peintures en prose, XXI, 186, 188 et suiv., 417 et suiv.; XXXV, 331, 334; XL, 336, 344, 356; XLIII, 456; XLIX, 184. — Rôle qu'y joue Plutus, X, 407. — Sa tranquille indifférence pendant la guerre, XV, 377; XXIII, 253. — Allégories sur le tableau qu'il présente, XXI, 4 et suiv. — Comparé à une grande basse-cour, XLIX, 581. — Nécessité d'y faire des embellissements, et à qui il convient de les faire, IV, 499, 500; VIII, 597; XXI, 4; XXIII, 297 et suiv., 473; XLVI, 102. — De ses monuments, XII, 552; XIV, 494, 495, 503, 505 et suiv., 555 et suiv. — Comparé à cet égard à la statue de Nabuchodonosor, en partie or et en partie fange, XXXV, 108. — Autres réflexions, 498. — Que la vie qu'on y mène est insupportable pour quiconque a passé quarante ans, XLIII, 388. — Quels y sont les aliments de la société, XLVI, 78.

PARIS (Matthieu), célèbre chroniqueur anglais. Cité au sujet de l'argent que le nonce du pape Alexandre III lève en Angleterre, sous Henri III, XI, 491. — Et au sujet de l'inquisiteur Robert, 501.

PARIS, prêtre. Comment mit en sang le petit pays de Salem, en Amérique, XXX, 551.

PARIS (le diacre). Notice sur ce prétendu saint, sa tombe et ses faux miracles, XV, 61; XVI, 74. — Description grotesque y relative, IX, 62. — Couplet satirique de la duchesse du Maine à ce sujet, 63. — Sa *Vie* brûlée par les cardinaux romains; détails de cette cérémonie, XVI, 74.

PARIS (les quatre frères). Service qu'ils rendent à l'État, après le système de Law, XV, 168. — Sont exilés, 176. — Vers latin que l'auteur leur applique, XL, 8. — Notice, XV, 168. — Voyez les deux articles qui suivent.

PARIS-DUVERNEY (Joseph). Gouverne le duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, XV, 172. — Son origine; sa liaison avec la marquise de Prie; il se ligue avec elle pour chasser l'abbé de Fleury et marier le jeune roi, *ibid.* et suiv. — Est arrêté et mis à la Bastille, 176. — Fut depuis l'inventeur et le vrai fondateur de l'École militaire, *ibid.*; XXVIII, 336; XXIX, 295; XXXIX, 34, 78. — Son éloge, XXIII, 275. — Ses grandes connaissances en finances, XVI, 71. — Ouvrage qu'il projetait sur cette partie, et notes y relatives, XXII, 365. — Lettres qui lui sont adressées en 1750, XXXVII, 185. — Autres en 1756, XXXIX, 34, 78, 200. — Autre qui lui est adressée en 1760 pour négocier le retour du marquis de Langallerie en France, XL, 275.

PARIS-MONTMARTEL, contrôleur général, frère puîné du précédent. Soutient le crédit de la France par le sien; son éloge, XXIII, 275. — A chez lui Bonneval comme précepteur, XXXV, 21. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1738 sur ce personnage, 22. — Retient quatre-vingt mille livres de billets de loterie pour l'auteur, XXXIX, 203. — Lettre qui lui est adressée en 1761, XLI, 370. — Ce qu'il lui en coûta pour

épouser sa nièce, XXV, 273; XXVI, 379; XXXII, 491.

Parisiens (les). Sont impétueux, légers, inconstants, X, 452. — Leur éloge, 458. — Peints par l'empereur Julien comme sérieux et sévères, XVIII, 199; XIX, 180. — Explication de ce fait qui semble contredire l'idée tout opposée qu'on en a aujourd'hui, *ibid.* — Considérations philosophiques sur les éléments de leur caractère, *ibid.* — Leur faible amitié s'exhale en vains discours, VIII, 255. — Trouvent toujours le moyen d'être heureux au milieu des malheurs publics, XV, 377; XXI, 418; XXIII, 253; XL, 445; XLVI, 408, 409. — Peuple vraiment philosophe; pourquoi, XL, 115, 116; XLI, 29. — Se consolent de tout à l'Opéra-Comique, IX, 65; XVII, 280 et suiv.; XXIII, 253. — De l'inconstance qu'on leur reproche, XXXIX, 389; XLIX, 76. — De leur ignorance en agriculture, XLIII, 194; XLVI, 283. — Autres vers sur leur caractère, XXXVI, 122. — Comment dépeints par le grand Frédéric, 145. — En quoi ressemblent aux Athéniens, XXXVII, 498; XXXIX, 389. — Peuple qui est fou, l'a toujours été, et le sera, XLIX, 79. — Requête qui leur est adressée au nom de Jérôme Carré, plaisanterie contre Fréron au sujet de l'*Écossaise*, V, 413 et suiv. — Pourquoi on les a surnommés *badauds*, XVII, 526. — Critique qu'en fait l'auteur, XL, 336, 344.

Parisius (Guillaume). Inquisiteur du pape en France, et l'un des commissaires qui assistèrent à l'interrogatoire des templiers, XV, 460.

Parlement. Étymologie de ce mot, XV, 447. — Employé pour signifier des choses très différentes, 448.

Parlements. Ce qu'ils sont sous la première et la deuxième races de nos rois, XV, 447 et suiv. — Sous la troisième, jusqu'à Philippe le Bel, 451 et suiv. — Sous ce prince, 453. — Deviennent états généraux, 454. — Et les parlements proprement dits, une justice suprême, 455. — Barons qui y siégeaient, 456. — Devenus une assemblée de jurisconsultes, 461. — Leurs querelles avec le grand conseil, 384 et suiv., 487. — D'où leur venait le titre de *classes* du parlement du royaume, 386. — Pourquoi plaisaient à la nation, 387. — Vers contre ces prétendus tuteurs des rois, IX, 295. — Se sont constamment opposés à l'introduction de l'Inquisition, XII, 333. — De leurs remontrances, XIV, 520, 521; XX, 173; XLIX, 569. — Supprimés en 1771 par le chancelier Maupeou, et remplacés par des conseils supérieurs, XVI, 108; XXVIII, 397; XLVII, 366, 367, 374, 375, 379, 385, 387, 391, 399, 403, 409, 434. — Divers écrits relatifs à cette réforme, XXVIII, 381 à 425. — Assassinats juridiques et despotisme qu'on leur reproche, XLIV, 369, 370; XLVII, 421, 429, 434, 441, 446, 463, 467, 481; XLIX, 76. — Rétablis par Louis XVI avec des modifications, se déclarent contre le bien que fait le roi, et essayent de troubler le ministère, 569. — Voyez les articles ci-après.

Parlement d'Angleterre. On ignore l'époque de sa création, VII, 252. — Se récrie contre les taxes imposées par Charles Ier pour soutenir la guerre en Écosse, XIII, 60 et suiv. — Remontrances qu'il adresse à ce monarque, au sujet du massacre des protestants en Irlande, 62. — Pourquoi tous les évêques s'en retirent, 63. — Arme les milices du royaume et fait la guerre au roi, 64. — Ses manifestes, *ibid.* — S'unit avec l'Écosse puritaine, et signe le fameux *Convenant*, 66. — Brûle un livre de feu Jacques Ier, croyant servir ainsi la religion et outrager le roi régnant, *ibid.* — Acte par lequel tous ses membres, sur la proposition de Cromwell, renoncent aux emplois civils et militaires, 69. — Insulte à la disgrâce de Charles Ier, 70. — Est maîtrisé par Cromwell et opprimé par sa propre armée, *ibid.* et suiv. — La remercie d'avoir désobéi, et lui donne de l'argent, 71. — Cherche tous les moyens possibles de s'en délivrer, 72. — Est méprisé et forcé par elle, *ibid.* — Reconstitué en chambre des communes,

s'arroge la souveraineté, et envoie le roi à l'échafaud, 73 et suiv. — Réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et y abolit la royauté, comme il l'avait exterminée dans ce pays, 78. — Projetait d'y réunir aussi la Hollande, *ibid.* — Son fameux *Acte de la navigation*, principalement dirigé contre les Hollandais, et qui a toujours subsisté depuis, 91. — Est dissous par Cromwell, 78. — Rétabli par les chefs de l'armée, sous son fils Richard, dépossède celui-ci du protectorat, 82. — Dissous de nouveau par Monk, est remplacé par un autre parlement qui reconnaît Charles II, et fait le procès aux juges de son père, 83 et suiv. — Déclare le duc d'York, depuis Jacques II, incapable de régner, 88. — Est cassé par Charles II, qui régna sans en assembler désormais, 90. — Quand prit la forme qu'il a aujourd'hui, XII, 11, 12. — Par quelles raisons les évêques y siègent encore, 70; XV, 451. — N'est autre chose qu'une imitation perfectionnée de quelques états généraux de France, XIX, 35. — Comparé au sénat de Rome; en quoi lui ressemble et en diffère, XXII, 102 et suiv.

Parlement de Besançon. En 1757, s'oppose aux édits bursaux; trente-quatre de ses membres sont enlevés et dispersés dans diverses provinces, XV, 394; XVI, 99; XXXIX, 202, 203; XLII, 69. — Son arrêt en 1772, contre les chanoines de Saint-Claude, XXVIII, 569. — Sa conduite dans l'affaire Fantet, XLV, 189 et suiv.

Parlement de Bordeaux. Sous Henri II, se joint à la populace, lors du meurtre du commandant Monins, XV, 502. — Est interdit pour un an, *ibid.* — Lit de justice qu'y tient Charles IX, et réprimande sévère qu'y prononce le chancelier de L'Hospital, 522. — Après la mort de Henri III, ne veut reconnaître pour roi ni Henri IV ni Charles X, 542. — Sert le prince de Condé, au temps de la Fronde, et s'unit au parlement de Paris contre la cour et Mazarin, mais tient une conduite plus uniforme, XIV, 199; XVI, 47, 49. — Cesse de rendre la justice, lors de la querelle des jansénistes avec les constitutionnaires, 90.

Parlement de Dijon. Pourquoi, en 1762, refuse de rendre la justice, XLII, 8, 69, 70, 84, 94, 97, 118, 119, 124, 149, 362, 380. — Plus ménagé que le parlement de Besançon, 69. — En 1764, donne un bel exemple d'équité en cassant la sentence portée contre une fille mère; anecdote à ce sujet, L, 446.

Parlement de Grenoble. Partagé quelque temps durant la Ligue, se réunit, et n'administre plus qu'au nom du roi, XV, 548.

Parlement de Paris. Son institution, XII, 74. — Rendu sédentaire et perpétuel, 75. — En quoi différait des anciens parlements, *ibid.* — Pourquoi appelé *cour souveraine*, 76. — Tribunal semblable au *banc du roi* en Angleterre, 77. — D'où vient son plus grand lustre, *ibid.* — Ce qu'il fut depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles VII, XX, 169. — De l'étendue de ses droits, 171. — Comment regardé par le peuple et par la cour, XXXII, 490. — Son autorité et ses fonctions n'ont jamais été bien réglées, *ibid.* — Devenu dangereux au roi, 500. — Étendue de son ressort, XLV, 273. — N'eut aucune part au procès des templiers; ne se mêla que de la translation des biens de l'ordre, et soutint dès lors l'autorité du trône contre l'autorité pontificale, XV, 460. — Comment devint juge du Dauphin de France avant qu'il eût, seul, jugé aucun pair, XII, 46, 79; XV, 467. — Pourquoi appelé *cour des pairs*, 475. — Évêques et abbés en sont exclus, 458, 475. — Forme nouvelle que lui donne Charles VII, 477. — Quand s'introduisit l'usage d'y enregistrer les édits et ordonnances des rois, 478; XX, 171 et suiv. — Premières protestations et remontrances qu'il fit au souverain, XV, 480. — Fait saisir les premiers livres apportés de Mayence, comme œuvres de sorciers; son arrêt contre l'imprimerie, cassé par Louis XI, *ibid.*, 481. — Sa conduite respectable dans la guerre que le duc d'Orléans fit à

Charles VIII, son souverain, et dans celle que Charles VIII fit depuis en Italie, 482; XII, 153. — Ce qu'il fut sous Louis XII, XV, 483. — Comment se conduisit dans l'affaire du concordat entre François Ier et Léon-X, 485. — Et dans celle du duel du roi avec Charles-Quint, 493. — Son arrêt contre cet empereur, qu'il déclare vassal rebelle, 496 et suiv.; XIII, 506. — Juge criminellement le parlement de Provence, à l'occasion des massacres des Vaudois, XV, 500, 501. — Sa conduite sous Henri II, 501 et suiv. — Sa lâche flatterie à l'égard du duc de Guise, 508. — Comment se conduit sous la régence orageuse de Catherine de Médicis, 511 et suiv. — Proscrit les protestants, 514, 524 et suiv. — Son arrêt contre Poltrot de Méré, assassin du duc de Guise, 516. — Refuse d'enregistrer l'édit de majorité de Charles IX, 518. — Met à prix la tête de Coligny, 525. — Ordonne une procession annuelle pour rendre grâce à Dieu des massacres de la Saint-Barthélemy, XII, 511; XV, 528. — Procès intenté devant lui aux assassins des Guises, 536 et suiv. — Ceux de ses membres soupçonnés d'attachement à Henri III, traînés à la Bastille par la faction des Seize, 539. — Il s'engage dans la Ligue contre ce prince, *ibid.* — Reconnaît pour roi le cardinal Charles de Bourbon, et défend, sous peine de mort, d'avoir aucune correspondance avec Henri IV, 542, 543. — Est tour à tour organe et victime de la Ligue, 547 et suiv. — Est en opposition au parlement de Tours et de Châlons, resté seul fidèle à Henri IV, 550, 551. — Soutient la loi salique contre les états généraux tenus à Paris par des Espagnols et des Italiens, 552. — Proteste de nullité contre l'élection d'un prince étranger, et déclare la loi salique inviolable, *ibid.* — Est pardonné par Henri IV, à son entrée dans Paris, 558. — Lui prête serment de fidélité; annule tout ce qui a été fait contre lui et contre Henri III, et casse les états de la Ligue, *ibid.* — Refuse au roi les secours qu'il demande pour chasser les Espagnols d'Amiens, 566 et suiv. — S'oppose à l'acceptation du concile de Trente, 568. — Procède contre la démoniaque de Romorantin et ses adhérents, *ibid.* — Après quelques débats, adopte tout d'une voix l'édit de Nantes, 572. — Enregistre à regret les lettres patentes de rappel des jésuites, qu'il avait chassés du royaume après le parricide de Jean Châtel, 561, 562; XVI, 4. — Son arrêt singulier contre le prince de Condé, qui avait emmené sa femme à Bruxelles, 5. — Après le meurtre de Henri IV, confère la régence à sa veuve Marie de Médicis, 8, 9; XII, 572. — Déclare l'indépendance absolue du trône loi fondamentale du royaume; cet arrêt est supprimé aux états de 1614, XV, 5, 118; XVI, 13. — Sa querelle avec le duc d'Épernon, et insulte qu'il en reçoit, 8, 13. — Fait le procès au maréchal d'Ancre assassiné, et condamne la maréchale à être brûlée comme sorcière, 19 et suiv. — Son arrêt en faveur d'Aristote, XII, 580; XVI, 22; XX, 546. — Autre, par lequel il condamne les libelles de Garasse et de Santarelli, XVI, 23 et suiv. — Sa conduite relativement à Marie de Médicis et à Gaston son fils, forcés l'un et l'autre de sortir du royaume par la tyrannie de Richelieu, 26 et suiv. — Il casse le mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine, 30. — Décrète de prise de corps les ducs Charles et François de Lorraine, *ibid.* — S'oppose à l'établissement de l'Académie française, 31 et suiv. — Précaution qu'il prend contre elle, 32. — Secours qu'il offre à Louis XIII, en guerre avec la maison d'Autriche, regardé comme une insulte, 33. — Plusieurs de ses membres emprisonnés ou exilés par Richelieu, à l'occasion de la banqueroute faite aux rentiers, et de ses plaintes contre l'augmentation de vingt-quatre nouveaux conseillers, 34. — Rixe, dans une procession, entre cette cour et celle des comptes, et ordonnance royale qui s'ensuivit, 35. — Il casse le testament de Louis XIII, et donne la régence absolue à Anne d'Autriche, 35;

XIV, 176. — Comment éludé la loi qui dissolvait les parlements à la mort du roi, XVI, 36. — Nouvelle fixe sur la préséance entre les diverses chambres dans l'église de Notre-Dame, 37. — Se prononce tout entier contre les édits bursaux pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur, XIV, 184; XVI, 38. — Son arrêt d'union à ce sujet, 41; XIV, 184. — Méprise la grâce que lui fait Mazarin en lui remettant la *paulette*, et n'en persiste pas moins dans sa détermination, *ibid.* — Partie de ses membres emprisonnés ou exilés, XVI, 37. — Il suspend, pour la première fois, l'exercice de la justice, 38. — Demande la révocation des intendants de province établis par la tyrannie de Richelieu, et une réforme dans l'administration, XIV, 184 et suiv.; XVI, 42. — La reine fait enlever trois de ses membres; comment ensuite elle est obligée de les rendre, 44 et suiv.; XIV, 185 et suiv. — Ses prétentions regardées différemment par la cour et par le peuple, 186, 187. — Soutient la guerre de la Fronde contre le grand Condé, et se taxe pour lever des troupes, 190; XVI, 45. — Fait saisir l'argent des partisans de la cour, *ibid.*; XIV, 190. — Refuse de recevoir un héraut d'armes envoyé par le gouvernement, et admet un envoyé de l'archiduc Léopold, qui fait la guerre à la France, 191. — Déclare Mazarin ennemi de l'État, et ordonne qu'on lui *courre sus*, XVI, 45. — Met sa tête à prix lorsqu'il rentre dans le royaume avec une armée, 47; XIV, 198. — Fait informer contre l'armée du cardinal, et députe des conseillers à cet effet, *ibid.*; XVI, 47. — Prend parti pour Louis de Condé, contre lequel il avait d'abord levé des troupes, et qui se trouvait alors victime de l'ingratitude du cardinal et de la cour, *ibid.*; XIV, 196. — Le roi l'interdit et le transfère à Pontoise, 199. — Les deux parlements se contestent l'un à l'autre leur autorité, mais s'accordent à demander l'expulsion de Mazarin, *ibid.*, 204. — La cause du roi prévalant, le peuple tourne ses emportements contre le parlement; chanson aussi fameuse que ridicule dont il est l'objet, XVI, 48. — Le roi réunit les deux parlements, et ils se soumettent, XIV, 206. — Rentré dans le devoir et à peine sorti de la faction, harangue et complimente Mazarin triomphant, *ibid.* et suiv.; XVI, 49. — Condamne Louis de Condé par contumace, et confisque tous ses biens en France, XIV, 206; XVI, 49. — Veut faire des remontrances sur les monnaies; paroles remarquables que lui adresse Louis XIV à cette occasion, *ibid.*, 50. — Sa conduite depuis que ce prince régna par lui-même, *ibid.* et suiv. — Ses représentations inutiles, en 1709, au sujet de la variation du prix de l'or et de l'argent, XIV, 520, 521. — Il enregistre la bulle *Unigenitus*, en l'affaiblissant par des modifications, XVI, 53, 54. — Casse le testament de Louis XIV et déclare Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, XV, 153; XVI, 55. — Termes singuliers de son arrêt à ce sujet, *ibid.* — Ne l'appelle que *Monsieur*, 58. — S'oppose au système de Law, XV, 162, 165 et suiv.; XVI, 61. — Le décrète d'ajournement personnel et ensuite de prise de corps, 62. — Est humilié, et cesse une seconde fois de rendre la justice, 63. — Plusieurs de ses membres sont enlevés et exilés; il se soumet enfin et reprend ses fonctions, *ibid.* — Refuse de nouveaux arrangements chimériques; est exilé en corps à Pontoise, 66. — Enregistre de nouveau la bulle *Unigenitus*; est rappelé, 69, 70. — Sa conduite sous le ministère du duc de Bourbon, 71. — Sous celui du cardinal de Fleury, 72. — Pendant le temps des momeries de Saint-Médard, 77 et suiv. — Dans l'affaire des billets de confession et des partisans de la bulle, 80 et suiv. — Ses querelles avec l'archevêque de Paris Beaumont, 82; XV, 377 et suiv. — Est exilé en 1753, puis rappelé l'année suivante, 381, 382; XVI, 85 et suiv., 88. — Ses débats avec le grand conseil, XV, 384. — Proteste contre le lit de justice de Versailles pour l'en-

registrement de l'impôt des deux vingtièmes, 385; XVI, 90. — Supprime un bref de Benoît XIV sur la bulle, XV, 386. — Est réformé par le roi dans un lit de justice, 387; XVI, 91. — La plupart de ses membres se démettent de leurs charges, *ibid.* — Il instruit le procès de Damiens, 96 et suiv. — Effarouché, après les déclarations de Damiens, XXXIX, 202. — Ne rend plus la justice, *ibid.* — Instruit le procès des jésuites La Valette et Sacy, XVI, 102 et suiv. — Déclare l'institut de cette société incompatible avec les lois du royaume, 104. — Mécontente le roi et une partie de la nation, 107 et suiv. — Ses arrêts contre le chevalier de La Barre et contre le général Lally, *ibid.* (Voyez La Barre et Lally.) — Apprécié par Diderot, XLIV, 369, 370. — Difficulté qu'il suscite à Chardon, rapporteur du procès Sirven, XLV, 471. — Mandé au lit de justice de Versailles en 1770, XVI, 107. — Suspend ses fonctions, *ibid.*; XLVII, 295. — Est exilé et cassé par Louis XV, en 1771, XVI, 107 et suiv.; XV, 418. — Le chancelier Maupeou en établit un nouveau, XLVII, 360, 375 et suiv., 434, 459. — Comment Voltaire répond au reproche d'avoir approuvé la destitution de l'ancien parlement et l'érection du nouveau, XLVIII, 11, 12. — Comment est traité par Condorcet après son arrêt dans l'affaire Goezmann - Beaumarchais, XLVIII, 577. — Jugements qu'il porte sur l'ancien et sur le nouveau, XLIX, 40. (Voyez *Parlement Maupeou.*) — En 1774, les membres de l'ancien sont sur le point de revenir, XLVIII, 586. — Rétabli par Louis XVI en 1774, avec quelques modifications, XV, 418; XVI, 109. — A peine rétabli, fait des remontrances au roi, XLIX, 168. — En hostilité contre Turgot; réflexions de l'auteur à cette occasion, 538, 539, 540, 543. — Son rôle dans l'affaire Delisle de Sales, 542, 546, 593. — Ses remontrances sur l'édit d'abolition des corvées, 550, 551, 554, 565, 566. — Chanson faite contre lui à ce propos, 574, 589. — Moins avancé en 1776 qu'au XVI^e siècle; preuve qu'en donne Condorcet, 593. — Comment est réduit au silence par Turgot, lors de la révolte des blés, en 1775, L, 37 et suiv. — Se ligue avec Miromesnil contre Turgot, à propos de l'édit contre les corvées, 38, 190. — S'est constamment opposé aux plus sages innovations, XII, 248. — Autres détails et réflexions relatifs à son état sous Louis XV, XX, 175 et suiv.; XLVII, 365. — De ses arrêts contre l'émétique et l'inoculation, IX, 64; XIV, 214; XXIV, 467; XLII, 503, 505. — Fut dans tous les temps le bouclier de la France contre la cour de Rome, XV, 480. — Comment a été dépeint et caractérisé dans la *Pucelle*, IX, 64, 295. — Et dans la *Henriade*, VIII, 115, 123. — Ce que, dans sa correspondance, l'auteur en dit à l'occasion du procès de Damiens, XLII, 509, 511.

Parlement de Paris (Histoire du). Avertissement pour la présente édition, XV, 439. — Avertissement de Beuchot, 443. — Avant-propos (de Voltaire), 445. — Texte de cet ouvrage, 447 à fin; XVI, 1 à 109. — Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance; efforts qu'il fait pour persuader qu'il n'en est pas l'auteur, XLVI, 344, 365, 367, 369, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 385, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 397, 399, 432, 447. — Lue par M^me du Deffant; ce qu'elle en dit, 425. — Notice bibliographique, L, 520.

Parlement de Poitiers. Établi par Charles de Valois, qui s'était déclaré régent du royaume pendant la maladie du roi son père, XV, 469. — N'eut guère d'autres fonctions que celles de casser inutilement les arrêts du parlement de Paris contre le Dauphin, et de déclarer Jeanne d'Arc pucelle, *ibid.* — Réuni à celui de Paris, qui prend une nouvelle forme, 478.

Parlement de Provence. Saisit le comtat d'Avignon sur le pape Alexandre VII, XIV, 229; XXVII, 207. — Forme nouvelle qu'il reçoit sous Louis XII, XV, 484. — Sa cruauté envers les Vaudois, XII, 331; XV, 500. — Jugé criminellement par le parlement de Paris, 501.

(Voyez Oppède.) — Sa députation solennelle au duc de Savoie, gendre de Philippe II, au temps de la Ligue, 547.

Parlement de Rouen. Son institution, XV, 455. — Forme nouvelle qu'il reçoit sous Louis XII, 484. — Dominé par la faction de la Ligue, arrêt qu'il rend contre Henri IV, 548. — Cesse, dans l'affaire des billets de confession, de rendre la justice, mais finit par céder, 382; XVI, 90. — Allusion à sa lettre au roi en 1771, au sujet du parlement de Paris, XLVII, 357, 369.

Parlement de Toulouse. Son institution. XV, 455, 458. — Fait couper la tête à un envoyé de Charles IX, porteur d'un édit de pacification, 524. — Embrasse le parti de la Ligue, 541. — Fut le premier qui remercia Dieu de l'assassinat de Henri III, XLII, 198. — Étrange arrêt qu'on en cite à ce sujet, XV, 542. — Jugements non moins étranges dans les procès des Calas et des Sirven. (Voyez leurs articles.) — Réserve observée d'abord à son égard par l'auteur, dans l'affaire Calas, XLII, 108. — Honteuse ressource qui lui reste, et dont on craint qu'il ne se serve, 324, 400, 424. — Fait saisir les consultations des avocats répandues dans le Midi, 360, 363. — Décision du conseil sur son arrêt dans l'affaire Calas, 429, 442. — Obtempère à cette décision, mais fait payer la copie des pièces de procédure, 486, 493, 494. — L'ordre de produire la procédure, flétrissant pour ses juges, 502. — Conduite du procureur général dans cette affaire, 517. — Absurdité de la jurisprudence admise par cette juridiction, 534. — Mesures qu'il prend après l'arrêt de réhabilitation de Calas, XLIII, 515, 516, 523. — En 1765, défend d'afficher l'arrêt du conseil qui justifie les Calas; réflexions à ce sujet, I, 251; XLIII, 517, 518, 521. — Revendique le droit de juger Sirven, XLV, 365. — Arrêt singulier contre le duc de Fitz-James, XX, 177; XLIII, 89, 114. — En 1769, bien changé, XLVI, 393, 515. — Révolution qui s'y fait en faveur de la philosophie, 163, 165, 219, 223, 235, 305; XLVII, 3, 4, 6, 10. — Arrêt honorable par lequel il valida le testament de Bayle, IX, 398; XIV, 546. — Avait un usage singulier dans les preuves par témoins, XXV, 576.

Parlement de Tours et de Châlons. Le seul qui puisse montrer sa fidélité à Henri IV, XV, 548. — Décrète de prise de corps le nonce du pape auprès de la Ligue, *ibid.* — Fait brûler par le bourreau les bulles de Grégoire XIV, et le déclare complice de l'assassinat de Henri III, 550. — Son arrêt brûlé par celui de Paris, qu'il traite à son tour de la même manière, *ibid.* — Ses règlements dignes de la liberté de l'Église gallicane; pourquoi durèrent si peu, *ibid.*

Parlement Maupeou, en 1771. Opuscules de Voltaire y relatifs : *Lettre d'un jeune abbé*, XXVIII, 381. — *Réponse aux remontrances de la cour des aides*, par un membre des nouveaux conseils souverains, 385. — *Avis important d'un gentilhomme* à toute la noblesse du royaume, 393. — *Sentiments des six conseils établis par le roi, et de tous les bons citoyens*, 397. — *Remontrances du grenier à sel*, 401. — *Les peuples aux parlements*, 413. — *L'Équivoque*, 421. — Voyez *Parlements* et *Parlement de Paris*.

Parme (ducs de). — Voyez les divers articles Farnèse.

Parme et *Plaisance* (duchés de). Ancien héritage de la comtesse Mathilde, qui les donne à l'Église, XIII, 508, 509. — Annexés depuis au duché de Milan, *ibid.* — Incorporés par Jules II à l'État ecclésiastique, *ibid.* — En sont détachés par Paul III, qui en revêt son bâtard Louis Farnèse, *ibid.*, 516. — Prétentions de la cour de Rome sur le droit d'y juger et d'y conférer les bénéfices, XV, 401. — La mouvance en est accordée aux empereurs, par les congrès de Cambrai et de Soissons, *ibid.* — Les Visconti en reçoivent l'investiture, XII, 9. — Sont cédés en propriété à l'empereur Charles VI, XV, 188. — Puis à don Philippe, 334.

Parmentier (Antoine-Augustin). Auteur

de Mémoires sur les pommes de terre et sur les végétaux nourrissants ; lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1775, XLIX, 265. — Notice, *ibid.*

Parnasse (le mont). Palais de la Gloire et antre de l'Envie, X, 196. — Plaisamment logé en 1765, L, 441. — Voyez TITON-DUTILLET.

Parnasse (*le*) ou le *Bourbier*, satire de Voltaire contre Lamotte-Houdard. — Voyez LAMOTTE et *Bourbier*.

Parodies satiriques. Réflexions contre ce genre de pièces, XXXIII, 85 ; XXXVI, 535, 536. — Avilissent le succès des ouvrages sérieux, XXXIV, 557. — Circonstance de la représentation de *Mérope*, parodiée aux Marionnettes de la foire Saint-Germain, IV, 174.

Paroles. Sont aux pensées ce que l'or est aux diamants, XXXII, 556.

Paros (marbres de). — Voyez ARUNDEL.

Parricide. Ceux qui s'en étaient rendus coupables n'étaient point reçus aux expiations dans les anciens mystères, VI, 99. — Des parricides consacrés, VII, 176, 180. — Des parricides imputés aux Calas, aux Sirven, XXV, 517 et suiv. — Et aux protestants dans le Languedoc, 523 ; XLIV, 29.

PARROCEL (Joseph). Bon peintre, surpassé par son fils Charles ; notices qui les concernent, XIV, 149.

Parsis (les). Ancienneté de leur religion, XI, 34. — Dispersés depuis Omar, labourent en paix une partie de la terre où ils régnèrent, 122, 210. — Espèrent toujours une révolution, XXIX, 518. — Voyez *Persans* et *Guèbres*.

Parterre (le). Vers sur ses jugements, II, 457. — Très indulgent ou très délicat, IV, 185. — Ses cabales, X, 177 et suiv. — Sa disposition matérielle, IV, 499. — On en doit la réforme à Voltaire, V, 406.

Parti. Ce mot considéré comme synonyme de *faction*, XIX, 70. — Que dans des temps de ligues et de haines, le meilleur parti semble encore douteux, III, 86, 202. — Que, pour les partis extrêmes, il est des temps où les plus saints devoirs peuvent se taire, 238. — État d'un empire divisé par deux partis, IX, 523. — Vers, traduits de Dryden, sur la fureur des partis, XVIII, 5. — Que les chefs de parti, dans les guerres civiles, ont presque tous été des voluptueux, VI, 194. — Exemples à l'appui de cette assertion, *ibid.* — Pourquoi il est bon qu'il y ait deux partis dans une république, XXIV, 426. — Des écrivains de parti, XXVII, 266. — Voyez *Esprit de parti*.

PARTICELLI, plus connu sous son surnom d'EMERI. — Voyez ce mot.

Participe absolu. Son emploi en poésie excusé par Voltaire, XXXI, 324.

Parties. Dans quel sens les Français ont employé et les Anglais emploient encore aujourd'hui ce mot, XIX, 22 ; XLI, 405.

Parties génitales. Les anciens juraient autrefois par elles, XVII, 44. — Pourquoi révérées surtout par les Orientaux, XXX, 37.

Parure. La plus belle n'embellit pas les laides ; vers à ce sujet, IX, 86.

PASCAL Ier, pape. Son exaltation ; notice, XIII, 196. — Fait crever les yeux à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs, 242. — Sa mort ; les Romains refusent de l'enterrer, et l'empereur Lothaire fait informer contre sa mémoire, *ibid.* — Il forgea ou laissa forger le faux acte par lequel Louis le Débonnaire lui donnait la Sicile, et à tous ses successeurs, 196.

PASCAL II, pape. A marché sur les traces de Grégoire VII, XIII, 199. — Excommunie l'empereur Henri IV, 303. — Soulève contre lui son fils Henri V, 304 ; XI, 397. — Sa lettre contre lui au comte de Hainaut, XIII, 305. — Ses querelles avec Henri V sur les investitures, 306 et suiv. ; XI, 398 et suiv. — Vient en France implorer Philippe Ier contre l'empereur, 399. — Pris dans Rome par Henri, le couronne et lui cède, XIII, 307. — Demande pardon de sa faiblesse, dans un concile, et annule tout ce qu'il a fait, 308 ; XI, 399. — Donne la Corse au conquérant Bianco, XV, 406. — Fuit chez les princes normands, XIII, 308. — Revient à Rome avec une petite armée, et meurt, 309.

Pascal III (*Gui de Crême*). Pape usurpateur de la façon de Barberousse, XIII, 323. — Canonise Charlemagne, 240, 323.

Pascal (Blaise). Génie prématuré; notice qui le concerne, XIV, 113. — Crut tout soumettre et tout abaisser par la force, *ibid.* — Pieux misanthrope, qui a enseigné aux hommes à se haïr eux mêmes, IX, 409; X, 276, 360. — Traitait sa sœur avec dureté et rebutait ses services, de peur de paraître aimer une créature, XXII, 36.—Mourut fou; croyait toujours voir un précipice à côté de sa chaise, XXVI, 302; XXXVI, 63. — On a prétendu qu'il avait abjuré le jansénisme dans ses derniers moments, XXV, 92. — Il est triste pour le genre humain qu'un homme comme lui ait été un fanatique, L, 231, 387. — Pourquoi mis par le P. Hardouin dans sa liste ridicule des athées, VIII, 471; IX, 466; XVII, 472; XXII, 49. — Considéré comme le premier des satiriques français, XV, 45. — Ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal, *ibid.* — Ses *Lettres provinciales*, modèle d'éloquence et de plaisanterie, 47. — Appréciées par Vauvenargues, XXXVI, 201. — Ont fait vendre Escobar, II, 45, 46. — Sont la plus ingénieuse, la plus cruelle, et quelquefois la plus injuste des satires, VIII, 593. — Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées; c'est le premier livre de génie qu'on vit en prose, XIV, 541. — Ce qui a fait perdre de son piquant à cet ouvrage, 542. — Ce qu'il y dit au sujet de la séance de la Sorbonne qui condamne Arnauld, XV, 44. — Y a rendu les jésuites ridicules, 47. — N'amuse qu'à leurs dépens, XL, 193. — N'avait lu aucun de leurs livres dont il se moque, XXVI, 302. — Ses *Pensées* sont d'un enthousiaste, et non d'un philosophe, *ibid.* — Dans quel esprit il les écrivit; il semble avoir eu pour but de montrer l'homme sous un jour odieux, XXII, 28. — Ce qui a le plus révolté dans cet ouvrage, XIV, 113. — Des gens qui prennent ses idées pour des oracles, XXXVI, 184. — Comment Voltaire conçut le projet de le combattre, XXXIII, 348. — En quels termes il en parle à cette occasion, 355, 356, 367, 417. — Sur quoi roule précisément la grande dispute qu'il eut avec lui au sujet de ses *Pensées*, 436, 519. — Remarques y relatives, XXII, 27 et suiv.; XXXI, 5 et suiv. — Quel en est le fond, XXXVI, 62 et suiv. — Critique de sa règle que, de deux contraires, quand l'un est faux l'autre est vrai, 183. — Examen d'une pensée de lui sur l'homme, XIX, 384. — Comment il le définissait, XXII, 190. — Étrange absurdité qu'il avance *sur la nature de Dieu*, XIX, 459; XXVI, 70. — Des prophéties qu'il rapporte, et de son chapitre sur les miracles, XXXIII, 367, 417, 426. — Mot de Timée de Locres trouvé dans ses papiers, et dont les jansénistes lui font honneur, XVIII, 521; XLVIII, 86. — Apprécié comme géomètre, XXI, 106. — Manières ridicules dont il a raisonné sur les beautés poétiques, VIII, 319; XVII, 374; XXII, 54, 55. — Son entretien avec Bourdaloue dans le *Temple du Goût*, VIII, 575. — Anecdote sur la suppression de son Éloge dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault, XIV, 113. — Ses *Pensées* mises en meilleur ordre par Condorcet, L, 110, 169, 231, 234. — Réflexions que l'auteur fait sur lui à l'occasion de son Éloge et de ses *Pensées* publiées par Condorcet (Castillon), 82, 116, 171, 197; I, 378. — Avertissement que Voltaire a mis en tête de l'édition qu'il en a faite, XXXI, 3.

Pascal, officier français que Voltaire recommande au roi de Prusse, XXXV, 530. — Lettre de l'auteur à Maupertuis écrite à cette occasion, 537.

Pascali, libraire de Venise. Plaintes contre lui, XL, 20.

Pas d'armes (les). Espèce de tournoi, XII, 143. — Comment ils en différaient, 145.

Pasiphaé. Remarques sur les fables dont elle a été le sujet, VII, 193, 194. — Vers qui font allusion à son aventure, IX, 318. (Voyez *Minotaure.*) — On prétend qu'Euripide avait composé une *Pasiphaé* qui est perdue, VII, 194.

PASQUIER (Étienne), avocat général de la chambre des comptes. Cité au sujet de l'attentat médité par Barrière et Varade contre Henri IV, XII, 555. — Plaide contre les jésuites; grossières injures que Garasse imprime contre lui, XV, 520; XXX, 559. — En quels termes insultants en parlaient ces Pères dans leurs livres, XIX, 501, 502.

PASQUIER, conseiller au parlement. Dénonce les philosophes au sujet de l'affaire d'Abbeville, XLIV, 330. — Traits satiriques dont il est l'objet à cette occasion, 395; XLIX, 139, 204. — Ce fut lui qui détermina l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur, XXIX, 156; XLIX, 139, 204, 277. — Portrait qu'en fait d'Alembert, d'où son nom de *veau-tigre*, XLIV, 345, 356. — Indignation de Voltaire contre lui, 356, 395. — Anecdotes diverses qui le concernent, I, 262; XLVI, 146. — Fut rapporteur dans le procès de Lally, XXIX, 155. — Se vantait d'aimer la justice, mais la voulait toujours rigoureuse, et puis s'en repentait, *ibid.* — Lettre qui lui fut adressée par Voltaire, en 1776, au sujet de ce procès, L, 90. — Ce qu'en dit Condorcet, XLIX, 40. — Rôle qu'il joue dans l'affaire La Barre, 129. — Et dans l'affaire Delisle de Sales, 546.

PASQUIER, peintre de portraits en émail. En 1771, fait celui de Voltaire à Ferney, XLVII, 415.

Passarowitz (paix de). Conclue en 1718 par le prince Eugène, entre l'Empire et la Turquie, XV, 155.

PASSART. L'un des membres de la faction des Seize, du temps de la Ligue, VIII, 122.

PASSART (sœur), de Port-Royal. Comment se rend ridicule dans les querelles du jansénisme, XV, 47.

Passau (paix de), entre Charles-Quint et les princes protestants confédérés. Ce qui l'a rendue célèbre, XIII, 527.

PASSERAT (Jean). Éloge de son conte en vers : la *Métamorphose du Coucou*, XXV, 244.

PASSERAT-LA-CHAPELLE. Lettre par laquelle l'auteur le recommande à Turgot, XLIX, 524. — Réponse de celui-ci, *ibid.*

Passion. Peut être guérie par le conseil d'un homme peu sage, XXXII, 553. — Voyez *Passions*.

PASSIONEI (le cardinal). Présente le *Poème de Fontenoy* au pape Benoît XIV, IV, 102. — Secrétaire des brefs, faisait tout sous ce pontife, XV, 385. — Haïssait les jésuites, *ibid.* — Son éloge, 405. — Fragment d'une lettre qu'il écrit à l'auteur pour le féliciter sur sa parfaite connaissance de la langue italienne, I, 87. — Autres lettres qui lui sont adressées en 1745, XXXVI, 337, 386, 399. — En 1746, 421. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1745, 399. — En quels termes on en parle, XLI, 357, 551, 552. — Sa mort en 1761; regrets de l'auteur, 360. — Notice, XXXVI, 421.

Passions. Étymologie et définition de ce mot, IX, 410. — Quiconque les peint les a ressenties, XLIV, 488. — La vertu leur résiste et ne les détruit pas, II, 72. — Détruisent la liberté, IX, 391. — Sont un présent céleste, dont l'abus est dangereux, 410, 411. — Celles des grands font souvent le malheur des États, III, 117, 183, 230. — Leur fatale ivresse, VI, 300. — Leur pouvoir tyrannique, 110. — Sont dangereuses et nécessaires, XXI, 88. — C'est un pénible et vain ouvrage que de vouloir les modérer, VIII, 506. — La retraite les rend plus vives et plus profondes, XLIX, 186. — Qui veut les détruire, au lieu de les régler, veut faire l'ange, XXII, 53. — Sont, malgré les abus, la principale cause de l'ordre que nous voyons sur la terre, 222. — Ont seules réuni les hommes et tiré du sein de la terre tous les arts et tous les plaisirs, 223. — Ne doivent pas être condamnées plus sévèrement dans l'un que dans l'autre sexe; principe qui en faisait juger ainsi par Ninon, VI, 395. — De l'influence des passions des mères sur leur fœtus, XIX, 465. — De leur influence sur le corps, et de celle du corps sur elles, XX, 178 et suiv. — Que celles qui font commettre

de grands crimes s'autorisent presque toutes des erreurs dont les hommes ont mêlées à la religion, XXVII, 21. — Des passions qu'il faut donner aux principaux personnages au théâtre, II, 38; XXII, 348 et suiv.

Pastorale. Genre créé par les Italiens, et où personne ne les a surpassés, XII, 246.

Pastoret (Jean), avocat général sous Charles V. Est anobli par ce prince, XII, 137, 138.

Patanès (les). Mahométans arabes, établis dans l'Inde, XII, 436. — D'où sont ainsi appelés, XXIX, 104.

Patarin (chevalier). Arrêt du parlement qui le concerne, XII, 149.

Patarin. Nom que, dans le temps le plus violent des croisades, on prodiguait, ainsi que ceux de *manichéen*, de *vaudois*, etc., à quiconque ne voulait pas se soumettre à l'Église romaine, XVIII, 41.

Pater noster (le). Hérésies qu'on y pourrait trouver, en aidant un peu à la lettre, XIX, 596. — Anecdote d'un homme qui fut traité de séditieux pour avoir récité un peu haut, dans un temps de famine, le *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, XLVII, 203, 204.

Patin (Gui), médecin. Plus fameux par ses *Lettres* médisantes que par sa médecine; notice, XIV, 113. — N'est lu que des oisifs, 114. — Ses *Mémoires* cités au sujet de l'aventure de Mlle de Guerchy et du duc de Vitry, 461, 462. — Et contre l'authenticité du Testament du cardinal de Richelieu, XXV, 282.

Patin (Charles), fils du précédent. Très savant antiquaire; notice, XIV, 114.

Patkul (Jean-Réginold), député de la noblesse livonienne auprès de Charles XII, pour réclamer ses privilèges, est condamné à mort et prend la fuite, XVI, 156, 471. — S'attache à Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et lui fait partager ses ressentiments, 156, 471. — Presse le siége de Riga en qualité de major général, 171, 471. — Commande, sous le maréchal de Stenau, un corps de Saxons contre Charles XII, 179. — Passe au service du czar Pierre, discipline ses troupes, 476. — Ambassadeur du czar en Saxe, persuade à Auguste de venir conférer à Grodno avec ce prince, 211. — Est arrêté par l'ordre d'Auguste; nœud secret de cet événement, 212. — Comment et pourquoi est livré par ce prince à Charles XII, qui le fait rouer et écarteler, 219 et suiv., 493. — Réflexions sur le supplice de cet infortuné, en faveur duquel aucune puissance n'interposa ses bons offices, 221, 493. — Ses membres recueillis par Auguste, 221.

Patouillet, ex-jésuite. Compose un libelle diffamatoire à l'occasion de l'arrêt d'expulsion de sa compagnie, IX, 553. — Notice qui le concerne, X, 203. — Poursuivi par le Parlement de Paris, se réfugie à Auch, chez l'archevêque, XXVI, 155. — Y fabrique un mandement, sous le nom de ce prélat, contre tous les parlements du royaume; y accuse deux hommes de lettres, Voltaire et d'Alembert, d'être déistes et athées, X, 203; XIX, 503; XX, 280; XXV, 469; XXVI, 154; XLVI, 346. — Pourquoi ce mandement est livré au bourreau pour être brûlé, IX, 553; XX, 323; XXVII, 408. — Sarcasmes contre lui, IX, 447, 553; X, 203, 395. — Désigné comme l'un des coopérateurs du *Dictionnaire antiphilosophique*, XLV, 440, 441. — Voyez Montillet.

Patourel (Jean). Pseudonyme de Voltaire dans sa correspondance avec Helvétius, XLII, 557.

Patrat, comédien. Protégé et recommandé par l'auteur, XLVIII, 129, 137, 145, 160, 261, 307, 359, 369, 394. — Rôle que l'auteur lui voudrait voir donner, 359.

Patriarchat. Quand fut établi en Russie, XVI, 423. — Autorité sans bornes de ceux qui en étaient revêtus, 158, 424. — Aboli par le czar Pierre, qui devient maître absolu de l'Église russe, 159, 465. — Remplacé par un synode perpétuel, 602 et suiv. — Le patriarchat des Grecs à Constantinople, conféré par la crosse et l'anneau, XVIII, 504.

(Voyez IGNACE et PHOTIUS.) — Les esprits étaient portés à créer un patriarche en France, lors de la fameuse querelle sur les libertés de l'Église gallicane et sur la régale; Louis XIV s'y opposa, XV, 11. — Achille de Harlai avait eu la même idée du temps de la Ligue, 12, 550.

Patrice (titre de). Affecté par plusieurs souverains ou conquérants qui n'osèrent pas prendre celui d'empereur, XI, 263. — Du pouvoir des patrices dans Rome moderne, XXVII, 278 et suiv.

PATRICE (saint). Sa manière singulière de chauffer un four, XXV, 403. — Le *Trou de Saint-Patrice*, fameux en Irlande, et pourquoi, 398. — Autres détails, XX, 394.

Patrie. Ce que c'est, XX, 181, 184. — Quand on peut dire qu'on en a une, 182. — Où elle est, 183; IV, 110; XXXIII, 467. — Que tout homme est libre de s'en choisir une, XX, 183. — Quels sont particulièrement les hommes qui n'eurent jamais de patrie, 182. — Que plus la patrie est grande, et moins on l'aime, 184. — Définition de l'amour de la patrie, VIII, 383; XXIII, 527. — Est chère aux cœurs bien nés, V, 526. — Il est doux d'y rentrer, VII, 395. — L'amour qu'on a pour elle ne doit pas fermer les yeux sur le mérite des étrangers, 252, 330, 334. — Peut déplaire à qui y souffre, mais devient chère à qui l'a perdue, VI, 289. — Puissance de son nom, V, 246. — Sa voix parle encore en secret au cœur qui l'a trahie, III, 93, 174, 218. — Le devoir saint est d'oublier la loi pour sauver la patrie, V, 253. — Qu'il faut l'aimer, quelques injustices qu'on y essuie, XXXVII, 489; XXXVIII, 450. — Que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étranger, L, 340. — Que la cause commune doit éteindre toute querelle entre les enfants de la patrie, II, 343. — Voyez *Pays*.

PATRU (Olivier). Le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau; notice, XIV, 114, 541. — Inscription qu'on en cite pour la salle Saint-Charles, de l'Hôtel-Dieu de Paris, XVIII, 137.

PATTE (Pierre), architecte. L'un des collaborateurs de l'*Année littéraire*, XXIV, 186. — Éditeur des *Mémoires* de Ch. Perrault, XL, 318. — Délateur des encyclopédistes, *ibid.* — Notice, *ibid.*

PAUW (Claude-Pierre). En 1755, visite les Délices; affection que lui porte Voltaire, XXXVIII, 493, 501, 502. — Auteur des *Adieux du Goût*, comédie, et de la traduction de plusieurs petites pièces du théâtre anglais, 501. — Lettres qu'il écrit à Garrick en 1755 sur son séjour aux Délices, I, 332 et suiv. — En 1756, va gagner ses pardons à Rome, XXXIX, 100. — Son nouveau séjour aux Délices en 1756, 81, 137. — Sa mort à Saint-Jean-de-Maurienne, et regrets de l'auteur sur sa perte, 289, 290, 365, 498. — Vers composé par l'auteur pour mettre sur sa tombe, X, 559; XXXIX, 498. — Inscription que Henniny fait placer, *ibid*, 499. — Notice, I, 332.

PAUL (saint). Longtemps persécuteur des chrétiens, XXI, 533; XXVII, 83. — Assassin de saint Étienne, XXXI, 68, 69. — Accusé d'avoir été à la tête de la sédition où saint Jacques fut lapidé, XX, 191; XXI, 533. — Comment dépeint par Lucien, XXVI, 229. — Et dans les actes de sainte Thècle, XX, 186; XXXI, 69. — Détails critiques sur sa vie et sur ses actions, XX, 521; XXVI, 229 et suiv. — Ses aventures, XXI, 455. — Était marié, 533. — Pourquoi changea son nom de *Saul* en celui de *Paul*, XXXI, 68. — Judaïse, après s'être fait chrétien et apôtre, 69. — Acquiert des prosélytes à la secte nouvelle, *ibid.* — Contribue le plus à fortifier l'Église naissante, qu'il avait persécutée; notices et observations qui le concernent, XVII, 328; XVIII, 464, 480. — Quelle fut la véritable cause de son apostasie, XXVI, 232; XXVII, 444. — Son prétendu ravissement au troisième ciel, XX, 187; XXXI, 70. — Est regardé comme le fondateur du christianisme, et n'osa pourtant jamais dire que Jésus fût Dieu, encore moins qu'il y eût une trinité en Dieu, XVIII, 409; XXVI, 232;

XXVII, 206; XXXI, 70. — Passages qu'on en cite, et sur lesquels les adorateurs de Jésus s'appuyèrent pour prouver sa divinité, XXX, 340. — Accusé par les Juifs d'avoir profané le temple de Jérusalem, comment se disculpe, XVIII, 206, 481; XXIV, 490; XXV, 44. — Son prétendu commerce épistolaire avec Sénèque, XI, 231; XVIII, 172; XX, 190. — Sa prédiction non encore accomplie de la fin du monde, qu'il annonçait comme prochaine, XI, 92; XIX, 144; XXVI, 242. — Questions diverses à son sujet, XX, 186 et suiv. — Ce qu'il entendait par *ventres paresseux*, 554, 555. — Avait la fureur de la domination, et prétendait être plus apôtre que ses confrères, *ibid.* — Parlait en maître très dur à son petit troupeau, *ibid.*, 556. — Se vantait d'être citoyen romain, né à Tarsis; et snita Jérôme prétend qu'il était un pauvre Juif, né à Giscale, en Galilée, 186, 555; XXVI, 231; XXVII, 445. — De sa querelle avec saint Pierre sur l'usage des viandes, XVIII, 206, 482; XX, 521, 575. — Ce qu'on doit penser de ce fanatique, moitié juif et moitié chrétien, XXV, 132. — Précis des *Actes de Thècle et de Paul*, et des aventures de l'apôtre avec cette vierge, XXVII, 446 et suiv. — Ses *Actes* et *Gestes*, livres apocryphes, XXVI, 303. — Observations sur ses Épîtres, et passages obscurs qu'on en cite, XVIII, 229, 483; XX, 187; XXVI, 230; XXVII, 39. — Son *Évangile*, XXVII, 461. — Comment voulait persuader aux Corinthiens la résurrection, XI, 136. — Ignorances et vaines recherches à son égard, XX, 190 et suiv. — Relation de ses actes merveilleux par Marcel, et de sa mort par ordre de Néron, XXVII, 542 et suiv. — L'impératrice Constantine voulut placer sa tête dans un temple; le pape saint Grégoire la lui refusa, XX, 362.

Paul (saint) *l'Ermite*. Il y en eut deux; ridicule de leurs histoires, XX, 81; XXVII, 48.

Paul Ier, pape. Notice qui le concerne, XIII, 195. — Présents qu'il envoie au roi Pepin, 229.

Paul II (*Barbo*), pape. Son exaltation, XIII, 204. — Autorise la révolte des Silésiens par une bulle, 455. — Excommunie Podibrade, et le prive du royaume de Bohême, *ibid.* — Augmente le nombre et les honneurs des cardinaux, 204. — Institue des jeux publics et les frères minimes, *ibid.*

Paul III (*Farnèse*), pape. Son exaltation, XIII, 204. — Croyait à l'astrologie judiciaire plus que tous les princes de son temps, *ibid.* — Convoque le concile de Constance pour réformer l'Église, 513, 523. — Le transfère ensuite à Bologne, XII, 517. — Investit son bâtard Pierre-Louis Farnèse du duché de Parme et de Plaisance, avec la connivence de Charles-Quint, et publie un jubilé; réflexions à ce sujet, 514; XIII, 508, 516. — Promulgue la bulle d'institution des jésuites, XII, 341. — Secourt l'empereur contre les protestants, XIII, 517. — Puis retire ses troupes dans le plus fort de la guerre de Smalcalde, 518, 521. — Ses différends avec Charles-Quint au sujet de Plaisance, dont l'empereur s'était saisi à la mort du duc, *ibid.*; XII, 517. — Pourquoi retient Parme à Octave Farnèse, son petit-fils; veut réunir ce duché à l'État ecclésiastique; meurt au milieu des troubles qu'il a excités, 518; XIII, 523. — Fit l'évêque Fischer cardinal pour lui sauver la vie, et n'y put réussir, XI, 316. — Institua l'usage de fulminer tous les ans à Rome, le jeudi saint, la bulle *in Cœna Domini*, XV, 404; XVIII, 42.

Paul IV (*Caraffa*), pape. Élu à près de quatre-vingts ans, est gouverné par ses neveux, XIII, 205. — Pourquoi refuse d'admettre la démission de Charles-Quint, et de reconnaître Ferdinand Ier comme empereur, 531. — Réflexions sur cette prétention étrange, XII, 275. — Se déclare pour la France contre l'Espagne, 460. — Veut donner Naples et la Sicile à un fils de France, 461. — Expose Rome à être prise et saccagée par le duc d'Albe, *ibid.* — Est forcé de demander la paix à Philippe II, 463. — Détesté des Romains pour avoir

donné trop d'étendue au tribunal de l'Inquisition, 353. — Le peuple, après sa mort, brûle les prisons de ce tribunal, trouble les funérailles du pontife, et jette sa statue dans le Tibre, *ibid.*; XIII, 205. — Ses deux neveux condamnés à mort par son successeur, 94.

Paul V (*Borghèse*). Ses querelles avec le sénat de Venise au sujet de l'emprisonnement de deux ecclésiastiques qu'il prétendait n'être justiciables que de la cour romaine, XIII, 107. — Excommunie l'État de Venise, et s'en repent, *ibid.* et suiv.; 206. — Accusé de l'assassinat de Fra-Paolo, le désavoue, 108. — Recourt à la médiation de Henri IV, 109. — Refuse de faire un article de foi de l'immaculée conception de la Vierge, *ibid.* — Élève le palais Borghèse et embellit Rome, *ibid.*, 206. — Sa conduite dans l'affaire de Molina, XV, 41. — Ses paroles en apprenant la mort de Henri IV, VIII, 297.

Paul, grand-duc de Russie. Fêtes qui lui sont données en Prusse en 1776, L, 84. — Son mariage avec une princesse de Wurtemberg, *ibid.* — Depuis empereur sous le nom de Paul Ier, *ibid.* — Sa générosité envers La Harpe, XLIX, 161.

Paul (le frère), dominicain, dit *Cyriaque*. Sa dispute célèbre avec le rabbin Zéchiel, XXVI, 517.

Paul, écuyer du duc de Guise. Est présumé avoir porté à Rome la tête de Coligny; note et correspondance à ce sujet entre Charles IX et Mandelot, gouverneur de Lyon, XV, 529.

Paul Jove, évêque de Nocera et historien. Accuse Alexandre VI de la mort de Zizim, XII, 175. — Cité sur la mort de ce pontife, 190. — Sur les guerres de Jules II, 198. — Et sur la population de Rome au temps de Clément VII, XIII, 112.

Paulet (Charles), secrétaire du cabinet de Henri IV. Inventeur et premier fermier de la taxe qui a pris depuis le nom de *paulette*, XIV, 184; XVI, 17.

Paulet (Jean-Jacques), médecin à Paris. Notice, XLVI, 26. — Auteur d'une *Histoire de la petite vérole;* lettre qui lui est adressée en 1768 à ce sujet, *ibid.*

Paulette (la). Droit annuel imaginé par un nommé Paulet, sous l'administration du duc de Sully, pour assurer aux cours supérieures la propriété de leurs charges, XIV, 184; XVI, 17. — Les états de 1614 et de 1615 en demandent vainement l'abandon, *ibid.* — Devient une source de troubles dans le royaume, sous le ministère du cardinal Mazarin, 40.

Paulian (Aimé-Henri), ex-jésuite. En 1765, fait hommage à Voltaire de son *Traité de paix entre Descartes et Newton*, XLIV, 134. — Lui adresse des éloges, et l'outrage ensuite dans son *Dictionnaire philosophico-théologique*, XXI, 360. — Erreurs et absurdités que contient son ouvrage, XXIX, 1. — Vil prédicateur de l'esclavage; ses calomnies contre l'empereur Julien, 243; XIX, 546. — Et contre les philosophes, X, 169; XIX, 203. — Notes qui le concernent, XXI, 360; XLIV, 134.

Pauliciens (les). Échappés aux persécutions et massacres des manichéens sous Théodora, se joignent aux musulmans, qu'ils aident à détruire l'empire d'Orient, XXVI, 294.

Paulin (saint). Étrange posture dans laquelle on a prétendu qu'il vit un possédé, XVIII, 336; XXVII, 47.

Paulin, acteur de la Comédie française. Anecdote qui le concerne, I, 421. — Joue Polyphonte dans *Mérope;* mot de Voltaire à son sujet, IV, 198.

Paulmier, de Caen, grand chimiste et célèbre médecin de Paris au XVIe siècle. Pourquoi fut dégradé par la Faculté, XX, 546.

Paulmy (Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de). Loué, XXXVI, 90, 110. — Nommé à l'Académie française en 1748, 506. — Hennin lui est attaché comme secrétaire d'ambassade en Pologne, XL, 306. — Résolution prise par l'Académie, à laquelle il applaudit, XLVIII, 69. — Notices qui le concernent, XXXVI, 90, 315. — Voyez Argenson.

Paulze (Mme), femme d'un fermier général. Réponse que fait l'auteur à sa

demande, d'être introduite auprès de lui, I, 410.

PAUPIE, libraire à la Haye. En 1740, imprime une édition des œuvres de l'auteur dont celui-ci n'est pas satisfait, I, XIII.

PAUSANIAS. L'auteur le plus exact qu'aient jamais eu les Grecs, XI, 75.

Pauvre (le). L'appareil des grandeurs lui est une injure, VI, 278. — N'est point libre, et sert en tout pays, 531. — Celui-là n'est pas pauvre qui n'a besoin de rien, V, 442.

Pauvre Diable (le), satire de Voltaire. Ce qu'en dit Mme du Deffant, XL, 473. — Voyez *Diable*.

Pauvres et malades. Des instituts consacrés à leur soulagement et à leur service, XII, 344. — Voyez *Hospices*, *Hôpitaux*.

Pauvreté. Personnifiée; son portrait, IX, 548. — Vers sur le mépris qui la suit, IV, 215. — N'est pas un déshonneur, X, 15. — Noble et laborieuse, est l'état naturel de l'homme, V, 374. — Qui la craint trop n'est pas digne de l'opulence, XXXIV, 233. — Opinion de Mme du Deffant sur ceux qui prétendent qu'on peut être riche en étant pauvre, XL, 205.

Pavie (bataille de), où François Ier fut fait prisonnier, XII, 259; XIII, 488.

PAVILLARD (le ministre). Gibbon est introduit par lui auprès de Voltaire, I, 334.

PAVILLON (Étienne). Auteur de quelques poésies écrites naturellement; notice, XIV, 114. — Doux, mais faible; son rang dans le *Temple du Goût*, VIII, 570.

PAVILLON, évêque d'Aleth. S'oppose à l'édit de 1673 concernant la régale, XV, 9. — Le pape prend son parti, *ibid.* — S'était précédemment déclaré contre le formulaire d'Alexandre VII concernant les cinq propositions extraites de Jansénius, 47. — Et l'avait signé ensuite, 48.

PAW (de), auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*. Vrai savant, XXIX, 228. — Regarde avec mépris tous les ouvrages de la Chine, 229. — Traite d'absurde le système qui fait des Chinois une colonie égyptienne, 234. — Cas que Voltaire faisait de ses écrits, XLIX, 458. — Son style critiqué, 74. — Les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* lui sont adressées, XXIX, 451. — Ce que dit Frédéric à ce sujet, XLIX, 577.

PAX. Établit à Padoue la première manufacture de papiers, XII, 54.

PAYANOTOS, Grec au service des Turcs. Par quel stratagème il les introduisit dans Candie, XIII, 141, 142. — Il obtient pour l'Église grecque la garde de tous les lieux saints de Jérusalem, 145.

Payens (les). — Voyez *Païens*.

PAYKUL, Livonien. Condamné à mort par le sénat de Stockholm, offre, pour sauver sa vie, de révéler au roi le secret de la pierre philosophale, XVI, 221. — L'expérience du secret vérifiée ne peut lui faire obtenir sa grâce, *ibid.*

Pays. Qui le sert bien n'a pas besoin d'aïeux, II, 471; IV, 204. — Et sert souvent un ingrat, V, 224. — Qui veut trop le flatter court risque de déplaire aux autres, VII, 252. — En pareille occasion, c'est un amour-propre révoltant qui se déguise sous l'amour de son pays, 334. — En quoi consiste le véritable et solide amour du pays, VIII, 352. (Voyez *Patrie*.) — Qu'on tient toujours un peu de son pays, et que l'accent de province ne se perd pas, même à la cour, IX, 92.

Pays-Bas (les). Leurs villes florissantes au XVe siècle, XII, 124. — Leurs privilèges, 126 et suiv., 465; XIII, 460. — Mis sous la protection du corps germanique dans la diète d'Augsbourg, au temps de Charles-Quint, 522. — Philippe II y veut abroger toutes les lois et établir l'Inquisition; opposition qu'il éprouve, XII, 466. — Proscriptions et cruautés qu'il y commande, *ibid.* — Formation de la république des sept Provinces-Unies, 470. — Ce qui conserve les dix autres à l'Espagne, 469, 470. — Philippe, avant sa mort, les donne en dot à l'infante Claire-Eugénie, sa fille,

483; XIII, 550. — Liste des gouverneurs de cette province, qui, depuis ce monarque, ne vit aucun de ses rois, XIV, 12 et suiv.

Paysans. Que beaucoup, en Europe, sont inférieurs aux sauvages d'Amérique et d'Afrique, XI, 19. — Pourquoi il ne faut pas qu'ils soient riches, XX, 293. — Liberté qui doit leur tenir lieu de la propriété, *ibid.* — Plaintes, en leur nom, sur le carême et les fêtes, XXVIII, 344 et suiv.

Payta (ville de), sur la côte de l'Amérique septentrionale. Prise, saccagée et réduite en cendres par l'amiral Anson, XV, 315.

Pazzy (les), banquiers à Florence. Leurs complices dans l'assassinat des Médicis, XII, 169. — Réflexions sur cette conspiration, VI, 227.

Peacock, ci-devant fermier général du roi de Patna. Lettre qui lui est adressée, en 1767, sur l'Inde et le *Veidam*, XLV, 448. — Sa visite à Ferney, 468.

Péché originel. Dogme ignoré des Juifs, de Jésus et des apôtres, XX, 152; XXV, 379. — Ignoré de tous les chrétiens dans les premiers siècles de l'Église, XX, 154. — L'évangile de Nicodème est le seul qui en parle, XXVII, 460. — Saint Augustin est le premier qui l'ait accrédité, XX, 152; XXVI, 341; XXV, 337. — Dispute qui s'éleva entre lui et Pélasge à ce sujet, au v^e^ siècle, XX, 154. — Principes et raisonnements des sociniens contre cette doctrine, 151. — Opinions de Leibnitz, de Malebranche et de Nicolle, 156; XVII, 582. — Contradiction de Pascal à son sujet, XX, 44, 45. — Vers contre ce dogme, IX, 360.

Péchés. Leur distinction par les casuistes en mortels et véniels, XV, 396. — Leur évaluation et leur taxe par Jean XXII, XII, 280. — Observations à ce sujet, *ibid.;* XIX, 50 et suiv. — Ce tarif rédigé par lui comme un code du droit canon, *ibid.;* XII, 280. — Éditions diverses qui en ont été faites, opposées aux dénégations de Nonotte contre son existence, et divers extraits qu'on en cite, XVIII, 445; XXIV, 503. — Jamais ce tarif ne fut autorisé par aucun concile, XIX, 51. (Voyez *Taxes.*) — Peinture grotesque des sept péchés capitaux, XXIV, 103, 104. — Les *Sept péchés mortels,* pièce de vers de M. de Chauvelin; et autres vers de Voltaire à l'occasion des précédents, X, 558; XXXIX, 464.

Pécourt (Louis), compositeur de ballets. Outragé dans les couplets satiriques attribués à J.-B. Rousseau, XIV, 90; XXII, 334; XXXIV, 133; XXXVII, 413.

Pecquigny-Chevreuse (duc de), depuis duc de Chaulnes. Part qu'il prend à la bataille de Dettingue, XV, 217. — Sa belle conduite à Fontenoy, VIII, 388; XV, 244 et suiv. — Est auteur d'un ouvrage sur l'art de diviser les instruments de mathématiques, VIII, 388 et suiv.

Pédagogue chrétien (le). Excellent livre pour les sots; par qui composé et augmenté, XIX, 548. — A eu cinquante et une éditions, et n'a pas une page où l'on trouve l'ombre de sens commun, *ibid.* — Anecdote contenue dans ce livre, au sujet de six damnés de condition, *ibid.*

Pédant, Pédanterie. Mots détournés de leur signification primitive, XLV, 340. — Rondeau contre les pédants, XLI, 11, 12. — Autres vers sur la pédanterie, X, 454. — Qu'un jeune pédant, s'il persiste, ne peut devenir qu'un être insupportable, VI, 401.

Pédérastie. Il est faux qu'elle fût ordonnée en Perse, XI, 36. — Était, au contraire, expressément défendue par le *Zend, ibid.,* 199; XVII, 181; XXVI, 377. — Quels hommes y ont toujours été un peu adonnés, XVII, 182. — Commune à Rome, mais condamnée par la loi, *ibid.* — Réflexions au sujet de cette turpitude, XII, 389; XVII, 183. — Des peines portées contre elle, XXX, 569. — A nui à la population du nouveau monde, XII, 389 et suiv. — Voyez *Amour socratique* et *Gitons.*

Pediculoso (frère). Instruction critique que le gardien des capucins de Raguse est censé donner à ce moine pseudonyme, au moment de son départ sup-

posé pour la Terre-Sainte; facétie de Voltaire, XXVII, 301 et suiv.

PÈDRE (don), roi de Castille, surnommé *le Cruel*. Vainqueur de ses sept frères bâtards, ordonne la mort de leur mère, XII, 29, 30. — Épouse Blanche de Bourbon, et la fait enfermer pour infidélité; est soupçonné de l'avoir ensuite fait empoisonner, *ibid.* — Par le secours du Prince Noir, défait à Navarette son frère Henri de Transtamare, secouru par du Guesclin, 31. — Est excommunié, déclaré bulgare et incrédule, VII, 250. — Vaincu à son tour et fait prisonnier à la bataille de Montiel, près de Tolède, 251; XII, 31. — Est poignardé par Transtamare, 32. — Était implacable dans ses vengeances, XI, 514; XII, 30; XXIV, 567. — Fut toujours appelé *le Justicier* par Philippe II, VII, 253. — Comment a été embelli ou défiguré par les historiens, selon ses succès ou ses revers, 251; XXVII, 267, 268. — Pourquoi le surnom de *Cruel* lui fut donné; examen de la question s'il avait réellement ce caractère, VII, 252; XII, 29; XLI, 394.

Pèdre (*Don*), tragédie de Voltaire non représentée. Avertissement de Beuchot, VII, 239. — Dédiée à d'Alembert, 241. — Discours historique et critique sur cette pièce, 249. — Fragment d'un autre discours, 255. — Ce que l'auteur dit à ce sujet, XLI, 345 et suiv., 394. — Texte de cet ouvrage, VII, 259 et suiv. — Scène de cette tragédie comparée par Linguet à celle de Sertorius et Pompée, de Corneille, VII, 292-297. — Ce qu'en écrit l'auteur dans sa Correspondance, XLIX, 197, 226, 230, 232, 245. — Dans quel but cette pièce avait été composée, 265, 267. — Ce qu'en écrit Frédéric, 233. — Notice bibliographique, L, 496.

PÈDRE (don) de Tolède, gouverneur de Milan. Part qu'il prend à la conjuration de Venise, XIII, 113. — Son étonnement à la vue de Paris, depuis la restauration de Henri IV, et ce que lui dit le monarque à ce sujet, XII, 552. — Autre beau mot que lui adressa ce prince au sujet de son maître, XXII, 245.

PÈDRE (don), frère d'Alfonse VI, roi de Portugal. Lui ravit sa couronne et sa femme, XIV, 9, 243. — Autres détails sur cet usurpateur, XIX, 449.

Pégase et un vieillard. Satire dialoguée où Voltaire s'est représenté lui-même sous le personnage du vieillard, X, 195. — Ce qu'en écrit l'auteur, XLVIII, 603, 604.

Peine (la). A ses plaisirs; vers à ce sujet, VIII, 112.

Peines civiles. Doivent être proportionnées aux délits; réflexions à ce sujet, XX, 463; XXI, 349. — Voyez *Délits*, *Mort*, *Supplices*.

Peines ecclésiastiques. — Voyez *Droit canonique*.

Peines éternelles, après la vie. Inventées comme frein des crimes secrets, XVIII, 544. — Prédication contre elle, 547. — Voyez PETIT-PIERRE.

Peintres. De leurs imaginations, XIX, 434. — De ceux qui prétendent embellir la nature, VIII, 558, 559. — Lesquels sont à la tête de l'école française, 569. — Liste de ceux qui furent célèbres sous le règne de Louis XIV, XIV, 147 et suiv. — Ont pris les traits de l'enfance pour peindre les esprits célestes, XXXVI, 200. — Ce qui, au XVIIIe siècle, a nui aux peintres et à la peinture, XL, 368.

Peinture. Par où commença, XIX, 257. — Insuffisance des règles, II, 48. — En quoi diffère de la musique, XIV, 147. — A quelle perfection fut portée en Italie au XVIe siècle, XII, 247. — Époque où elle a commencé en France; ce qu'elle fut sous Louis XIV, XIV, 556.

Peiva, montagne de Dauphiné. Ce fut là que s'établit, au commencement du XVIIIe siècle, la première école de prophétie du ministre Jurieu, XV, 33.

PÉLAGE. Né Anglais, et élevé à Rome, XI, 288. — Combat, contre saint Augustin, la doctrine du péché originel, XX, 154 et suiv.

PÉLAGE-TEUDOMER, Goth, parent du roi Rodrigue. Caché dans l'Asturie sous les Maures, XI, 314. — Ne pouvait que s'y soutenir, XII, 101. — Contes ridicules dont les historiens espagnols ont embelli son histoire, XI, 314.

Pèlerins. Leur accoutrement, vers descriptifs, IX, 143.

PÉLISSIER (M^lle^), actrice de l'Opéra. Comment figure dans le *Temple du Goût*, VIII, 590. — Ce qu'on en dit, XXXIII, 360.

PELLEGRIN (l'abbé). A fait des cantiques de dévotion sur des airs du Pont-Neuf, IX, 380. — Distique qui le caractérise, 366. — Son opéra de *Jephté*, XXXIII, 248, 257, 261. — De sa *Pélopée*, 360, 367; XLIII, 280, 287. — Son opéra d'*Hippolyte et Aricie*, XXXIII, 385. — A quelle occasion M^me^ du Deffant reproche à l'auteur d'empiéter sur son domaine, XLIX, 146, 152, 172.

PELLEMBERG (le baron de). Veut prendre du service en Russie; recommandé par l'auteur à Catherine II, XLVIII, 152, 153, 154. — Réponse de Catherine, 169.

PELLETIER. Insulté dans les premières satires de Boileau, XXIII, 52. — Colletet lui a été substitué dans les éditions postérieures, 415.

PELLETIER DES FORTS. Ce qu'en dit l'auteur, I, 75; XLVII, 537.

PELLEVÉ (cardinal). Lors de l'entrée de Henri IV dans Paris, y combat la conversion de ce prince par des processions et des libelles, XV, 555, 556, 557.

PELLISSON (Paul FONTANIER). Poète médiocre, mais homme très savant et très éloquent, XIV, 114. — Louis XIV, marchant à la conquête de la Hollande, le mène avec lui pour écrire ses victoires, 251. — Plus capable de bien écrire que de ne pas flatter, *ibid.* — Commis et confident du surintendant Fouquet, fut sur le point d'être arrêté avec lui, 429. — Le servit dans sa disgrâce, 431. — Combien de temps fut mis à la Bastille pour lui être resté fidèle, 114. — Passa le reste de ses jours à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté, *ibid.* — Plus courtisan que philosophe, changea de religion, prit l'habit ecclésiastique, obtint des honneurs et des bénéfices, *ibid.*; XV, 23. — Fut chargé de convertir les calvinistes par des libéralités, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, *ibid.* — Trompa le roi sur les conversions prétendues qu'il opéra dans le Midi, *ibid.*; XXV, 111; XXX, 394. — Mourut lui-même sans confession, XVIII, 230. — Observations sur son *Panégyrique de Louis XIV*, prononcé en 1671 à l'Académie, XXVI, 310. — Son *Histoire de l'Académie française*, ennuyeuse et remplie de minuties, VIII, 550, 571. — Ses trois *Mémoires* pour la défense de Fouquet mis à côté des plus beaux discours de l'orateur romain, XIV, 546; XXVIII, 329. — Son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté* est un des ouvrages qui lui font le plus d'honneur, XIV, 114. — Fut pensionné pour écrire l'histoire de Louis XIV, qu'il ne fit point, XXXV, 362. — Est auteur du prologue des *Fâcheux* de Molière, XIV, 429; XXIII, 103. — Médiocre figure qu'il fait dans le *Temple du Goût*, VIII, 570. — Quelle était l'Olympe à qui il adressa tant de vers amoureux, XIV, 114.

PELLOT, condisciple de Voltaire au collège Louis-le-Grand. Lettre qu'il écrit à La Marche sur leur condisciple Dauphin, XXXIII, 6.

Pélopides (*les*), ou *Atrée et Thyeste*, tragédie de Voltaire non représentée. Avertissement pour la présente édition, VII, 101. — Avertissement des éditeurs de Kehl, 102. — Fragment d'une lettre de l'auteur sur la famille d'Atrée, 103. — Texte de cet ouvrage, 105 et suiv. — Variantes, 148. — Nom que l'auteur lui donne, XLVII, 313. — Ce qu'il en dit dans sa correspondance, 290 et suiv., 318, 319, 321, 346, 348, 361, 362, 381, 479, 524, 533, 543. — Nom supposé sous lequel il voulait la donner au théâtre, VII, 102. — Notice bibliographique, L, 496.

Péloponèse (le). Pris en 1687 par Morosini, XIII, 148. — Les Turcs n'y rentrent qu'en 1715, 149. — Autres détails, XV, 154.

PÉLOPS. Haché en morceaux par son père, et ressuscité par les dieux, XX, 364, 369.

PELSART, voyageur. Espèce singulière de nègres qu'il rencontre dans la Nouvelle-Hollande, XII, 368, 369, 422.

PEMBERTON (Henri). Voltaire conseille à Thieriot de traduire son ouvrage *sur la Philosophie de Newton*, XXXIII, 171. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, *ibid.*, 320.

PEMBROKE (comte de). Subjugue l'Irlande; est obligé de la céder au roi Henri II, XI, 416.

PENAUTIER, receveur général du clergé. Accusé d'empoisonnement, XIV, 457.

PÈNE, peintre à Berlin. — Voyez PESNE.

Pénitences publiques. Celles qui eurent lieu dans les églises d'Occident, surtout en Espagne, XI, 286. — Celle de Louis le Débonnaire, 297. — Celle de Vamba, roi visigoth, *ibid.* — Celle de l'empereur Théodose, 298.

Pénitents blancs, noirs ou gris. — Voyez *Confréries.*

PENN (Guillaume). Fondateur de Philadelphie et législateur de la Pensylvanie, XII, 419. — Son histoire; ses missions; comment devint souverain en Amérique, XXII, 91 et suiv. — Sa loi sublime sur la tolérance, XVIII, 499 et suiv.; XXVII, 71. — A exclu les athées, X, 199. — Sa mort, XXII, 95. — Sa mémoire vénérée en Amérique, XXI, 547. — Mal à propos comparé à Lycurgue par Montesquieu, XXX, 419.

Pennamonder (château de). Assiégé et pris par les Prussiens sur les Suédois; beau dévouement de Kuse-Slerp, son commandant, XVI, 327 et suiv.

PENNINGTON, commandant de l'escadre anglaise devant la Rochelle en 1628, XIII, 8. — Lettre singulière que lui écrivit Charles Ier à cette occasion, *ibid.*

Pensée. Doit être libre. (Voyez *Liberté de penser.*) — Dieu sait comment elle nous vient; vers à ce sujet, IX, 332. — Voyez *Idées.*

Pensée (une). Fine et ingénieuse, quand devient un défaut, XIX, 11.

Pensées de Pascal. — Voyez PASCAL.

Pensées, Rémarques et Observations de Voltaire. Extraites d'un ouvrage posthume, XXXI, 117 et suiv.; XXXII, 552.

Pensées sur le gouvernement. Opuscule, XXIII, 523 et suiv.

Pensylvanie (la). Détails sur cette contrée et sur son législateur, X, 199; XVII, 500 et suiv. — Éloge de ses habitants et de l'heureuse vie qu'ils mènent, XX, 312. — Il n'y a jamais eu d'armée, et la guerre y est en horreur, XXII, 86. — Cette opinion, sur quoi fondée, XIX, 27. — État de sa population en 1740, XII, 420.

Pentateuque (le). Newton et Clarke pensent qu'il fut écrit du temps de Saül, et d'autres sous Ozias, X, 145. — D'autres, malgré la raison et les vraisemblances, décident que Moïse en est l'auteur, *ibid.* — Preuve qu'il ne l'est pas, XLIII, 113 et suiv. — Pourquoi ne peut l'avoir écrit, XI, 115; XX, 98 et suiv.; XXIV, 524; XXVI, 200; XXVIII, 175. — Raisons de ceux qui croient qu'il fut écrit du temps des rois, XX, 100; XXX, 239, 243. — Attribué à Samuel, XIX, 238; XXVI, 347. — Les Juifs sont les seuls qui l'aient eu, XX, 96. — Conjectures sur l'époque à laquelle il fut rédigé, et sur son auteur, 106; XXV, 67 et suiv.; XXVI, 206, 428. — Ne mérite pas plus de foi que les livres des sibylles, XXX, 84. — Ne fait aucune mention ni de l'immortalité de l'âme, ni des récompenses, ni des peines après la mort, XI, 177; XXVI, 179; XXVIII, 170; XXIX, 544. — Ne parle jamais de Dieu que comme d'un être corporel, XL, 197. — Sur quoi est fondée l'erreur de ceux qui ont voulu y trouver la doctrine de l'enfer et du paradis, tels que nous les concevons, XXV, 79 et suiv.; XXX, 56, 293. — Qu'aucun passage n'en est cité ni dans les prophètes ni dans l'histoire des rois juifs, XXV, 10. — Pourquoi les mémoires d'Astruc sur le *Pentateuque* sont devenus très rares, XIX, 596.

Pentecôte (la). Ce que c'est, suivant saint Augustin, XLIV, 244. — Homélie sur la doctrine prêchée dans la célébration de ce jour, XXVII, 370.

PENTHIÈVRE (duc de). Se distingue aux batailles de Dettingen et de Fontenoy, VIII, 384; XV, 217, 245.

PEPIN, maire du palais. Admet le clergé aux assemblées du champ de mai, XI, 271.

PEPIN, dit *le Bref*, petit-fils du précédent, et père de Charlemagne. Domestique rebelle devenu usurpateur, XXVII, 270 et suiv. — Vers qui caractérisent son usurpation, III, 198, 205. — Écrits y relatifs cités, XV, 448. — Domine dans la France occidentale, XIII, 226. — Fait déposer Childéric III, qu'il relègue dans un cloître, *ibid.* — Attire le clergé dans son parti, *ibid.* — Est reconnu par le pape Zacharie, XI, 247. — Moyens qu'il prend pour pallier son usurpation, XIII, 226. — Veut subjuguer les Saxons, 227. — Protège le pape Étienne III contre les Lombards, qui menacent de saccager Rome, *ibid.*; XI, 248. — Se fait sacrer par ce pontife dans l'abbaye de Saint-Denis, après l'avoir été déjà par l'apôtre Boniface, 248; XV, 8, 448; XIII, 227. — Est le premier roi sacré en France, mais non en Europe, *ibid.* — Assiège Astolfe dans Pavie, puis revient en France, 228. — Repasse les Alpes pour délivrer Rome assiégée aAprs tolfe, *ibid.*; XI, 250. — Sa prétendue donation de l'exarchat de Ravenne au pape, *ibid.*, 251, 264; XIII, 228; XXIV, 35. — Défait encore les Saxons; peu de fruit de ses guerres, XIII, 228. — A deux souverains à ses genoux, 229. — Sa mort, son testament de bouche; partage de ses États, *ibid.*; XI, 257 et suiv. — A repris l'usage des parlements francs, 273. — Autres réflexions sur sa prétendue donation de l'exarchat de Ravenne à l'église de Rome, XXIV, 476, 508; XXVII, 271, 272. — Et raisons qui portent à en douter, XVIII, 415. — Ne prit que le titre de *patrice*, XIII, 231. — Présents que lui envoyèrent le pape Paul Ier et Constant Copronyme, 229.

PEPIN, fils de Charlemagne et roi d'Italie. Baptisé et sacré roi de Lombardie par Adrien Ier, XIII, 233. — Envoyé contre les Huns, 236. — Son père lui donne par testament l'Italie et la Bavière, 239. — Il meurt de maladie, et laisse un fils naturel, nommé Bernard, auquel échoit le royaume d'Italie, *ibid.*; XI, 266.

PEPIN *le Bossu*, fils naturel de Charlemagne, et l'aîné de ses enfants. Ne recevant pas d'apanage de son père, conspire contre lui; est arrêté, jugé, et forcé de se faire moine, XIII, 195, 235, 236.

PEPIN, second fils de Louis le Débonnaire. Fait par son père roi d'Aquitaine, XI, 294; XIII, 241. — Se révolte contre lui, 244. — Fait crever les yeux à l'amant de sa belle-mère Judith, *ibid.* — Est fait prisonnier, et dépouillé de l'Aquitaine par l'influence de cette reine, *ibid.* — Force son frère Lothaire à remettre sur le trône leur père, alors prisonnier, XI, 298; XIII, 246. — Sa mort, *ibid.* — Ses enfants sont déshérités, 247.

PEPIN, fils du précédent. Roi d'Aquitaine après la mort de son père, s'unit à son oncle Lothaire, empereur, et désole l'empire, XI, 299. — Partis en sa faveur, XIII, 249. — S'unit aux Normands et renonce au christianisme, XI, 306; XIII, 252, 253. — Est pris, et meurt dans un couvent, *ibid.*

PEPPE, jésuite. Mort à Naples, laissant d'immenses richesses; on fut près de le canoniser, XV, 365.

PÉQUET, premier commis des affaires étrangères en 1758. Grand travailleur, comparé au bœuf, X, 102.

PÉQUIGNY. — Voyez PECQUIGNY.

PÉRARD (Jacques de), littérateur français transplanté à Berlin. Anecdote qui le concerne, XXXVII, 543.

PERCI, de la maison de Northumberland. — Voyez PIERCY.

PERDREAU (sœur), de Port-Royal. Comment se rend ridicule dans les querelles du jansénisme, XV, 47.

PERDRIAU (Jean), ministre du saint Évangile à Genève. Auteur de quelques *Éloges* et de quelques *Sermons*, XLVII, 65. — Recommandé par Voltaire à Sénac de Meilhan, *ibid.*

Père Nicodème et Jeannot. Dialogue en vers de Voltaire, X, 162.

PÉRÉFIXE (Hardouin BEAUMONT de), précepteur de Louis XIV, et archevêque de Paris. Notice qui le concerne, XIV, 39. — Éloge de son *Histoire de*

Henri IV, écrite pour son élève, *ibid.*; XII, 539.

Pereira, jésuite portugais. Service qu'il rendit aux Russes, lors de leur ambassade en Chine, XVI, 449.

Pereira (Georges Gomez), médecin espagnol. Son opinion sur l'organisation des animaux, XVII, 138; XXVIII, 317.

Pères. Quatrain sur l'éducation qu'ils doivent donner à leurs enfants, VIII, 544. — Voyez *Parents*.

Pères de l'Église (les). Ceux des trois premiers siècles furent tous platoniciens XVIII, 163. — Jusqu'à saint Irénée, ne connurent pas nos quatre Évangiles, et ne citèrent que ceux qui sont apocryphes; conséquences tirées de ce fait, XIX, 40. — Abus que plusieurs ont fait des figures allégoriques et symboliques, 138. — Beaucoup d'entre eux croyaient Dieu et les anges corporels, XI, 179; XIX, 221, 222, 230. — Et ne connurent qu'un paradis sensuel, XVII, 386. — Plusieurs n'ont point cru à l'éternité des peines, XVIII, 546. — Mais tous ont cru à la magie, 485; XXVIII, 109, 110. — Tous regardaient l'âme comme une matière légère, et ne la croyaient pas moins immortelle, XX, 204. — Les dogmes nous viennent d'eux, XLII, 487. — Lisez-les! XXXII, 590.

Perès (Antonio). Assassine Escovedo, par ordre de Philippe II, XII, 459. — Est persécuté ensuite par ce prince, qui veut le faire assassiner à son tour, *ibid.* — Était son rival auprès de la princesse d'Éboli, 485. — Trois choses qu'il avait recommandées à Henri IV, XV, 6.

Perfidie. Comment caractérisée dans les premières éditions de la *Henriade*, VIII, 192. — Son code, XXVII, 375. — Réflexions sur les perfidies renommées, *ibid.* et suiv.

Périgny. Compose des vers pour un carrousel donné par Louis XIV, XIV, 438. — Vers sur sa gaieté, X, 227. — Chanson qu'on en cite, XXIII, 511. — Autres vers de lui à la princesse de Conti, XXVIII, 294.

Périgord (cardinal de). — Voyez Albe.

Périgord (comte de), fils du marquis de Talleyrand. Se distingue à la journée de Mesle, XV, 249. — Son éloge, XXIII, 255. — Voyez Talleyrand.

Périgord (comtesse de). Maîtresse du pape Clément V, voyage avec lui, XI, 529; XIII, 386.

Péril (le). A ses charmes, VIII, 112. — Irrésolution que son aspect imprime aux esprits vulgaires, *ibid.* — Voyez Danger.

Période de vingt-six mille ans (la). Résulte de la précession des équinoxes, XXII, 550. — Histoire de sa découverte, peu favorable à la chronologie de Newton, 556. — Recherches sur la cause de cette période, 558. — Éclaircissements y relatifs, 273. — De ceux qui admettent une autre période de deux millions d'années, tout à fait contraire à la physique, XXIII, 227 et suiv. — Voyez *Terre*.

Perkins, aventurier juif. Se dit fils d'Édouard IV, XII, 216. — Reconnu par Marguerite d'York, sœur de ce prince, et admis à la cour de France, jouit de sa fourberie, *ibid.* — Épouse une princesse d'York, *ibid.* — Combat cinq ans, et arme l'Écosse en sa faveur, *ibid.* — Défait, abandonné et livré à Henri VII, n'est condamné qu'à la prison; veut s'évader, et paie sa hardiesse de sa tête, *ibid.*

Perlipz (comtesse de). Gouverne la reine d'Espagne, épouse de Charles II, XIV, 333. — Aliène à l'archiduc Charles d'Autriche les esprits qu'elle eût dû lui gagner à Madrid, *ibid.*

Permie (la grande), province du Casan. Monuments anciens qu'on y a découverts, XVI, 407. — Est presque déserte aujourd'hui, 411.

Permilhac de Bel-Castel. — Voyez Bel-Castel.

Permission (le comte de). Cité, XXI, 86.

Pernetti (l'abbé Jacques). Son *Repos de Cyrus*, livre oublié en naissant, XXXIII, 311. — Ses *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, XXXIX, 339. — Notice qui le concerne, *ibid.* — Lettre qui lui est adressée en 1760, XL, 519. — Autre en 1761, XLI, 452.

Pernety (dom Antoine-Joseph). De sa réfutation des *Recherches sur les Amé-*

ricains, et de la réponse qu'y fit M. de Pauw, XLVII, 246. — Notice, *ibid.*

Pérou (le). Découvert et conquis par les Espagnols, XII, 398. — Richesses qu'ils en tirent, 399. — Discorde entre ses vainqueurs; exécutions sanglantes qui s'ensuivent, 400. — Anecdote caractéristique, XXXVIII, 46. — Les mines du Potosi, quand et par qui y sont découvertes, XII, 401. — Vers caractéristiques de cette contrée, III, 385. — Voyez *Péruviens*.

PERPÉTUE (sainte). Histoire de son prétendu martyre, XX, 41. — Conte à son sujet, XXVI, 266.

PERPÉTUE (sœur), religieuse du couvent de Sainte-Agathe. Rôle qu'elle joue, en 1753, dans les querelles du jansénisme, XVI, 83.

PERRA (la famille). Impliquée dans une affaire criminelle à Lyon, XVIII, 276; XLVI, 559; XLVII, 447, 580. — Voyez LE ROUGE.

PERRAND, chanoine d'Annecy. Lettre qui lui est adressée, en 1767, au nom d'une veuve de Ferney ou de Tournay, ou plutôt de Mme Denis, XLV, 233.

PERRAULT (Charles), contrôleur général des bâtiments sous Colbert. Son *Parallèle des Anciens et des Modernes*, apprécié, VIII, 316, 317. — Ce qu'on lui a reproché, et quelle fut sa grande faute dans la dispute littéraire qui eut lieu à leur sujet, XIV, 115. — Réflexions et observations sur la manière dont Boileau et Racine l'ont traité, XVII, 230. — Fut utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite, XIV, 115. — Vers qu'on en cite sur la circulation du sang, IX, 402. — Pourquoi ne peut entrer dans *le Temple du Goût*, VIII, 564.

PERRAULT (Claude), médecin, bon physicien et architecte. Encouragea les arts, sous la protection de Colbert, et eut de la réputation malgré Boileau, XIV, 114, 115. — Devint, sans maître, habile dans tous les arts; ses dessins et ses ouvrages, 114. — Construisit avec Louis Le Vau la belle façade du Louvre, VIII, 576; XIV, 152, 505. — Machines qu'il inventa pour la construction de ce bel édifice, *ibid.* — Embarras de l'auteur à son sujet, XXXIII, 347. — Traducteur de Vitruve; magnifique édition qu'il en a donnée, XIV, 115; XXVIII, 330. — Son éloge, XVII, 429.

PERRERS (Alice). — Voyez PERSE (Mme Alix).

PERRET (Claude), avocat au parlement de Dijon. Lettre qui lui est adressée, en 1771, sur l'esclavage de la mainmorte, et sur le ridicule de notre ancienne jurisprudence, XLVII, 578. — Notice, *ibid.*

PERRI, ingénieur anglais au service de Russie. Mentions diverses, XVI, 406, 422, 460, 461.

PERRIER (Mlle), nièce de Pascal. Sa guérison prétendue miraculeuse à Port-Royal, et réflexions à ce sujet, XV, 45.

PERRIN (l'abbé Pierre). Auteur du premier opéra français, qui n'eut pas de succès, XVII, 421. — D'autres pièces de vers, et d'une prétendue traduction en vers de l'*Énéide*, 422. — Pourquoi Boileau eut tort de l'accabler dans ses Satires, *ibid.* — A d'abord le privilège de l'Opéra qu'il cède à Lulli, XXXII, 516.

PERRON (Mme du), sœur de Mme du Boccage. Lettre que celle-ci lui écrit sur son voyage dans le Midi et sa visite à Voltaire, XXXIX, 464 et suiv.

PERRONET (Jean-Rodolphe), ingénieur des ponts et chaussées. Lettre qui lui est adressée, en 1774, au sujet du pont de Neuilly, XLVIII, 378; XLIX, 42.

PERRONNEAU (Mme), libraire. Imprime une édition des œuvres de l'auteur, dont elle confie la direction d'abord à Beuchot, puis à M. Louis Du Bois, I, XXIV.

PERROT D'ABLANCOURT (Nicolas). Traducteur élégant, mais infidèle; notice, XIV, 115. — Considérait Jules-César comme un philosophe chrétien, XVIII, 123.

PERRUSSEAU (le P.), jésuite, confesseur de Louis XV. Ce que Voltaire en dit, XXXVI, 434, 435.

PERSAN. L'un des assassins du maréchal d'Ancre, XII, 576.

PERSAN. — Voyez Mme DOUBLET.

Persans (les), *Perses* ou *Parsis*. Antiquité de leur religion et de leur législation, XI, 33 et suiv., 197 et suiv. (Voyez ZOROASTRE.) — Leur baptême, 35, 201. — Preuve qu'ils n'étaient pas idolâtres, 202; XIX, 409. — Leur système religieux, XXVIII, 145. — Livre contenant leur doctrine, 146. — Sottises que les Romains ont dites à leur sujet, XI, 36. — Ils les ont accusés à tort de légitimer l'inceste, XIX, 452; XXVI, 380; XXX, 566. — Et d'autoriser la pédérastie, XVII, 181; XXVI, 377. — La doctrine de l'ange gardien et du mauvais ange d'abord reconnue par eux, XVII, 249. — Noms qu'ils donnaient aux anges, XI, 138; XVII, 248, 249. — Ne comptaient que douze diables, XI, 138. — Furent toujours un peuple ingénieux, 198. — Leur littérature, leur philosophie, XIII, 151. — Sont pleins d'esprit et d'erreurs, *ibid.*

PERSE, satirique latin. Ses vers curieux sur la fête d'Hérode, cités et traduits, XVIII, 479; XXXI, 53.

PERSE (M^me^ Alix), ou plutôt Alice PERRERS, maîtresse du roi Édouard III d'Angleterre. Lui ferme les yeux, en volant ses pierreries, XII, 29.

Perse (la). Étendue de son empire avant Alexandre, et depuis à diverses époques, XI, 197. — Sa situation au temps de Mahomet, 210 et suiv. — Passe sous la domination d'Omar, 211. — Sa révolution au XVI^e^ siècle, XII, 440. — Heureuse et florissante sous le règne de Sha-Abbas, 441. — Mœurs et usages de ses habitants, 442. — Religion et gouvernement, *ibid.* — Sciences et arts, commerce, 443. — Beautés de sa langue; poésies nobles, fables ingénieuses, 444. — Au XVII^e^ siècle, plus civilisée que la Turquie, XIII, 150. — Sa population à cette époque, 151. — Magnificence de sa cour, 152. — Est le pays monarchique où l'on jouit le plus des droits de l'humanité, *ibid.* — Révolution, guerres civiles; la dynastie des sophis cause la ruine de la monarchie, *ibid.* et suiv. — Comment ces révolutions ont commencé, XXXVIII, 319. — Son état déplorable sous Sha-Hussein, XIII, 153; XVI, 613. — Dévastée par les Lesquis et les Aguans, 614 et suiv. — Conquêtes qu'y fait Pierre le Grand, 615 et suiv. — Démembrée par les Russes, par les Turcs et par les Persans mêmes, 619, 620.

Persécuteurs. A qui appartient cette qualification, XX, 194. — Comment ils méritent d'être traités, XXXI, 116. — Que tout homme qui en persécute un autre, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre, XX, 520. — Place que Catherine leur assigne, XLV, 33. — Que les plus grands persécuteurs ont été chez nous, XLIII, 148. — Que les persécuteurs des grands artistes sont assurés du mépris et de l'horreur du genre humain, XLI, 117.

Persécutions. Enhardissent la faiblesse, V, 514. — Font des sujets rebelles, VI, 566. — Réflexions contre leurs dangers, XXV, 56 et suiv., 471 et suiv. — Tous les hommes de génie en ont éprouvé, XXXII, 369. — Des persécutions chrétiennes et de leurs excès épouvantables, XXVI, 296, 443; XXVII, 64 et suiv. (Voyez *Proscriptions* et *Massacres religieux*.) — Que toute persécution fait des prosélytes, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme, XV, 30; XX, 520. — Remède contre leur rage, XXV, 534. — Que le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés, XXXVIII, 118. — Exemples des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus, XX, 320.

Persépolis (ville de). Ses ruines, monument de grandeur plutôt que de goût, XI, 197.

Perses (les). — Voyez *Persans*, *Perse*, *Guèbres* et *Parsis*.

PERTH (duc de). S'arme pour la cause du prince Charles-Édouard, fils de Jacques III, et lui prête serment en Écosse, XV, 285. — Commande la gauche de son armée à Preston-Pans, 287.

Pertharite, tragédie de P. Corneille. On y retrouve en entier le germe d'*Andromaque*, XXXII, 144, 146 et suiv.; XLI,

406, 454. — Commentaire y relatif, XXXII, 145 et suiv. — Pourrait être retouchée avec succès, VII, 40.

Péruviens (les). A l'époque de leur conquête, n'avaient pas l'usage de l'écriture; comment ils y suppléaient, XII, 397. — Leurs connaissances astronomiques, 398. — Étaient la nation la plus policée et la plus industrieuse du nouveau monde, *ibid.* — Effet que fit sur eux l'apparition des Espagnols, 399. — Croyaient le premier Inca fils du Soleil, III, 401; XI, 11, 12. — Adoraient cet astre, XII, 387, 397, 398.

Pesanteur. Agit en raison des masses; d'où vient ce pouvoir, XXII, 509, 521 et suiv. — Pourquoi un corps pèse plus qu'un autre, 511. — Comment on doit entendre la théorie de la pesanteur chez Descartes, 519, 522 et suiv. — De l'augmentation du poids des métaux calcinés, 288 et suiv. — Voyez *Métaux*.

Pescaire ou Pescara (marquis de), grand général au service de Charles-Quint, XII, 257; XIII, 488.

Pesne, peintre à Berlin. L'un de nos meilleurs coloristes, I, 27. — Sa *Priapée*, tableau qui figurait au musée de Potsdam, *ibid.* — Épître en vers, où le roi de Prusse le traite de *divin*, XXXIV, 384; XXXVII, 321. — Anecdote qui le concerne, *ibid.*, 342.

Pesselier (Charles-Étienne), financier-littérateur, employé dans les fermes du roi. Lettre qui lui est adressée en 1758, XXXIX, 525. — De son *Idée générale des finances*, XL, 127. — De son ouvrage contre la *Théorie de l'impôt*, XLI, 266.

Peste. Très fréquente en Égypte, XI, 59, 60. — Est une maladie particulière aux peuples d'Afrique, 322; XII, 21. — Celle de 1350, en Europe, est la plus mémorable depuis celle qui désola la terre au temps d'Hippocrate, *ibid.*; XIII, 407. — Celle de Marseille, en 1720, VIII, 430; XV, 166; XXXVI, 429. — Que l'air ni les vapeurs ne sont le véhicule de la peste, XVII, 95. — Afflige Moscou en 1771, XLVII, 526, 541, 555, 561, 568. — Et inquiète l'Europe; mesures prises en Piémont, 580.

Pet (le dieu). Était adoré par les vieilles dévotes de Rome, qui lui prodiguaient des prières, XI, 53, 67.

Petau (Denis), jésuite. Ses calculs ridicules sur la population de la terre par les descendants de Noé, XI, 71; XVIII, 157; XX, 247; XXI, 363; XXIV, 581; XXVII, 73. — A réformé la chronologie; ses nombreux ouvrages; notice qui le concerne, XIV, 115.

Péter-Bass. Nom donné à Pierre le Grand dans les chantiers de Sardam, XVI, 458.

Péterborough (comte de), l'un des plus singuliers hommes de l'Angleterre. Prend Barcelone par capitulation, XIV, 370. — Beau trait qu'on en cite à cette occasion, *ibid.* — Ce qu'il dit de l'archiduc Charles et de Philippe V, qui ne furent présents, ni l'un ni l'autre, à la fameuse journée d'Almanza, 381. — Autres détails qui le concernent, XXI, 526, 535.

Péters (le P.), jésuite, confesseur de Jacques II d'Angleterre. Intrigant et ambitieux, pour qui le roi ne peut obtenir le chapeau de cardinal, XIV, 297. — L'obstination de ce prince à lui donner une place dans le sacré collège fut en partie cause qu'il fut détrôné, XXII, 23; XXXII, 509.

Pétersbourg (ville de). Sa fondation, sa situation, et détails y relatifs, XVI, 211, 398, 482 et suiv.; XXIII, 287. — Comment mise hors d'insulte par le czar Pierre, XVI, 211, 483. — Vaine tentative des Suédois contre elle, 487. — Est embellie, et devient comme la capitale de l'empire russe, 541. — Fondation d'une Académie de marine, 558. — Et d'une Académie des sciences, 164. — De son commerce avec les autres ports de l'Europe, 600.

Péterwaradin (bataille de). Gagnée sur les Turcs par le prince Eugène, XV, 154.

Petis de La Croix (François). Auteur d'une *Histoire de Gengis-Kan et de Tamerlan*, tirée des auteurs arabes, XIV, 116.

PETIS DE LA CROIX (François), fils du précédent. Sa traduction des *Mille et un jours*, XIV, 116. — A composé une partie de la *Vie de Louis XIV* en arabe; cas qu'on fait de ce livre dans l'Orient, *ibid.*

PETIT (Jean), cordelier, docteur de l'université. Justifie publiquement l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne, XII, 38; XV, 465. — Établit la doctrine de l'homicide, et la fonde sur l'Écriture, XII, 38, 39. — Sa doctrine condamnée au concile de Constance, XI, 552; XII, 39. — Notice qui le concerne, XXIX, 11.

PETIT (Pierre), philosophe et savant. N'a écrit qu'en latin; notice, XIV, 116.

Petit Avis à un jésuite, opuscule au sujet des apologies des jésuites, XXIV, 341.

Petit Commentaire sur l'Éloge du Dauphin de France, par M. Thomas, XXV, 471.

Petit Écrit sur l'arrêt du conseil de 1774, qui permet le libre commerce des blés dans le royaume, XXIX, 343. — Est une réponse à Linguet, XLIX, 196. — Notice bibliographique, L, 568.

PETITPAS (M^lle^). Chante dans *Hippolyte et Aricie*, XXXIII, 393.

PETIT-PIERRE, théologien calviniste. Prêche contre l'éternité des peines à venir; sage observation que lui fait à ce sujet un de ses confrères, XVIII, 546; XXV, 422. — Querelles qu'il excite; il est obligé de se réfugier en Angleterre, *ibid.* et suiv.; XXVI, 585; XLI, 123; XLVII, 497.

Petits-Maîtres. Espèce ridicule, II, 537, 538. — Leur portrait, VIII, 560, 583; IX, 381 et suiv. — Origine de cette expression dans le parti de Condé, du temps de la Fronde, XIV, 193. — A qui on l'applique aujourd'hui, *ibid.* — Autres vers et réflexions à leur sujet, X, 379; XLIV, 100.

PÉTRARQUE. Forma, après le Dante, la langue italienne, XII, 59 et suiv. — Lui donna cette aménité et cette grâce qu'elle a toujours conservées depuis, XXIII, 210. — Est le génie le plus fécond dans l'art de dire toujours la même chose, XLIII, 249. — A été beaucoup trop vanté, XXV, 186 et suiv. — Honneurs qui lui furent rendus, XII, 60. — Ses chefs-d'œuvre sont ses Canzoni, 59. — A dépeint Rome implorant Rienzi, XI, 534. — A célébré l'infortunée Jeanne I^re^ de Naples, une de ses disciples, XII, 60. — Peu de cas qu'en faisait Voltaire, XLIII, 249. — Pourquoi il n'osa avouer et démentit même ses réflexions sur ce poète, insérées dans la *Gazette littéraire*, 245, 259, 280, 412, 445; XXV, 186. — Imitation du commencement de son ode *à la fontaine de Vaucluse*, XII, 59. — Fameuse lettre qu'on en cite, et dans laquelle il reproche sa faiblesse à l'empereur Charles IV, XIII, 409; XXXII, 474.

Pétrifications. De celles qu'on prétend être encore le témoignage des changements arrivés dans notre globe, XXIII, 219 et suiv.

PETRINI. Auteur d'une nouvelle traduction italienne de l'*Art poétique* d'Horace; lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1777, L, 276.

PÉTRONE. Preuves que la satire qui lui est attribuée n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit-on, à Néron avant de se faire ouvrir les veines, XIV, 112. — Est un personnage bien distinct de celui-ci, XXVII, 261. — Erreur de Saint-Évremond à ce sujet, XXIII, 207. — Observations sur son *Trimalcion*, et sur la clef qu'on a prétendu donner de cette satire, XIV, 112. — Examen qu'on en a fait, XXVII, 261 et suiv. — Est plus infâme qu'ingénieuse, XXIII, 442. — De ceux qui prétendent voir clairement Néron et toute sa cour dans une troupe de jeunes écoliers fripons qui sont les héros de cet ouvrage, *ibid.*; XXVI, 140. — Cette satire est le plus singulier roman de l'antiquité, XLIX, 355. — Méprise où sont tombés tous ses commentateurs, *ibid.* — De la traduction de son poème de la *Guerre civile*, par Bouhier, XXIII, 207. — Vers qui en sont imités par Voltaire, XXVII, 263. — Autres, par Tristan, XXXI, 248. — Autres vers de Frédéric et de Voltaire à son sujet, XL, 96, 116.

Petronius (Caïus). On lui a faussement attribué la satire de *Trimalcion*, qui est de Titus Petronius, que nous appelons Pétrone, XXIII, 207; XXVII, 261. — Voyez l'article précédent.

Petrucci (le cardinal). Conspire contre Léon X; est appliqué à la question et condamné à mort, XII, 279. — Est pendu dans la prison, *ibid.*

Peuple (le). Est injuste quand il souffre, II, 83. — Son inconstance, 329; III, 330, 338. — Son naturel, II, 172, 221; XXV, 46. — Sa voix est celle des dieux, IV, 216. — Aveugle et faible, est né pour les grands hommes, 115. — Comparé à l'âne, X, 102. — Comment on l'asservit, V, 331. — Malheur à ses tyrans quand il craint pour lui, VI, 192. — Tout aveugle qu'il est, il présage les maux publics, VII, 64. — Sa faveur inconstante, 80. — Excès où le porte le fanatisme, VIII, 67. — Il force ses maîtres à paraître comme lui superstitieux et fanatiques, XI, 398. — L'éclairer est peut-être le seul remède du fanatisme, XV, 394. — Jusqu'à quel point on doit le tromper, XXIV, 71 et suiv. — S'il faut user avec lui de fraudes pieuses, XIX, 205. — Ce qui arriverait, s'il cessait d'être trompé, XXIV, 453. — A quoi ressemble un peuple arbitrairement gouverné, 413 et suiv. — Sa violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint, XIII, 45. — *Le peuple est en tous temps souverain des rois*, maxime féconde en malheurs, VIII, 162. — Que le peuple des provinces est toujours plus dur, plus superstitieux et plus intolérant que celui de la capitale, XI, 226. — Qu'il faut distinguer deux classes dans ce qu'on appelle peuple, XLV, 163, 164. — Pourquoi il est à propos que le bas peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit, XLIV, 248, 256. — Son empressement étrange à voir des misérables, et vers à ce sujet, V, 532, 539; IX, 140. — Canaille pour laquelle on sacrifie tout, XLIX, 496. — Que tout est perdu quand la populace se mêle de raisonner, XLIV, 256. — Qu'elle n'est que l'instrument servile de la gloire des grands, II, 336. — Qu'elle est toujours extrême quand on lui lâche la bride, XII, 576; XIV, 257. — Que l'atrocité du fanatisme conserve toujours son empire sur elle, XV, 62. — Comment gouvernent souvent ceux qui devraient la gouverner et l'instruire, XXIX, 217. — Du peuple pensant ou non pensant, XXXI, 122. — Sera toujours sot et barbare; ce qu'il lui faut, XLVI, 251. — Du crédit qu'a sur lui un cordelier qui prêche et fait des enfants à ses dévotes, L, 455. — Chaque peuple a son grand homme en tout genre, XXXII, 584. — Ce qu'il faut faire pour le contenter au théâtre, XXXIII, 145. — Aime toujours la superstition et les pointes, XXXII, 598.

Peuples. Ridicule des disputes élevées sur leur antiquité, XXIX, 105. — Que toutes leurs origines sont visiblement des fables, XIX, 348, 353; XXVIII, 179. — Que chaque peuple a brillé à son tour sur la terre, IV, 124. — Que chacun a ses hommes de génie, qu'il préfère à ceux de ses voisins, V, 405. — Réflexions sur les peuples dispersés, XXIX, 518. — Que les peuples ignorants sont sous le joug des superstitions, II, 462, 477. — Des différents goûts des peuples, VIII, 305. — Voyez *Nations*.

Peuples (*les*) *aux Parlements*. Opuscule en faveur du nouveau parlement et des six conseils provinciaux, en 1771, XXVIII, 413 et suiv. — Envoyé à Leclerc de Montmercy, XLVII, 435. — Notice bibliographique, L, 564.

Peyssonel, consul en Tartarie. Auteur d'*Observations historiques* sur les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, XLIV, 132. — Peu de cas que Voltaire faisait de cet ouvrage, *ibid.*

Pezai (marquis de). Son séjour à Ferney en 1765; ce qu'en dit Voltaire, XLIV, 78. — Lettres qui lui sont adressées au sujet de J.-J. Rousseau et de Dorat, en 1766, XLIV, 555. — En 1767, XLV, 18, 155. — En 1774, au sujet de sa *Rosière de Salency*, XLIX, 47. — Facétie à l'occasion de son poème de *Zélis au*

bain, XLVI, 132. — Quatrain fait sur lui; réflexion à ce propos, XLVIII, 585. — Ce qu'on en dit, XLIX, 50. — Notice, XLIV, 78.

PEZRON (Paul). Grand antiquaire qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes; notice, XIV, 116; XVII, 480.

PEZZANA (l'abbé), traducteur italien de l'*Orphelin de la Chine*. Lettres qui lui sont adressées, en 1776, au sujet de son édition commentée de l'Arioste, L, 63, 116. — Dédicace latine qu'il en fait à Voltaire, 180.

PFEFFEL (Christian-Frédéric). Imprime un *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Allemagne*, en même temps que l'auteur publie ses *Annales de l'Empire*, XXXVIII, 136, 144.

PFIFFER, disciple de Muncer, l'un des fondateurs de la secte des anabaptistes. Est condamné comme lui à perdre la tête, XIII, 490. — Meurt persuadé, *ibid.*

PHALARIS (Georges d'ENTRAGUES, duc de). S'enfuit en Hollande, XXXIII, 141.

Phallum ou *Phallus*. Pourquoi cette figure portée en procession par les Égyptiens, XI, 68; XII, 372; XVII, 44; XIX, 57. — Doit son origine au Lingam des Indiens, XXIX, 103, 187. — Plaisanteries de d'Alembert et de Voltaire au sujet de celui dont M. de Maudave fit présent à l'auteur, XLI, 12, 22.

PHARAMOND. N'a été compté au nombre des rois de France que par les annalistes barbares de l'Europe, XI, 225. — Est un mauvais sujet de tragédie, XLIV, 3. — Voyez LA HARPE.

Pharaon. En ponter un est l'occupation de ceux qui n'ont point d'âme, XLI, 573.

PHARAON. Nom générique des rois d'Égypte. Ce que signifiait ce mot, XXX, 22.

Pharisiens (les). Secte juive; par qui fondée, XX, 366; XXXI, 51. — Son étendue, sa puisance, XXX, 295. — Comparés aux jésuites, *ibid.* — Dogmes qu'ils ajoutaient à la loi de Moïse, *ibid.* — Admettaient la métempsycose, XVIII, 478. — Quand adoptèrent le dogme de la résurrection, XX, 365. — Restriction qu'ils mettaient à cette croyance, 366. — Leur opinion sur le diable, adoptée par les chrétiens, 136.

Pharsale (bataille de). Détails y relatifs; nombre des combattants de part et d'autre, IX, 78.

Pharsale (*la*), poème. — Voyez LUCAIN.

Phèdre, tragédie de Racine. Comparaison de cette pièce avec la *Phèdre* de Pradon, II, 165, 166. — Autre comparaison avec l'*Hippolyte* d'Euripide, IV, 495. — Vers d'un passage du rôle d'Aricie, comparés avec les vers d'un passage du rôle d'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*, V, 303. — Le rôle de Phèdre est le plus beau du théâtre, XVII, 406; XXXII, 296; XXV, 226. — C'est, d'un bout à l'autre, ce qui a jamais été écrit de plus touchant et de mieux travaillé, XVII, 406. — Défauts qu'on reproche à cette pièce, et qu'on oublie en la lisant, *ibid.*; XX, 439. — Observation critique au sujet des épreuves du temple de Trézène, où Hippolyte aurait dû faire entendre sa justification, XVIII, 593. — Justification du récit de Théramène, qualifié à tort d'amplification, XVII, 191. — Pourquoi cette pièce fut accusée de jansénisme, XLI, 114. — Vers qui en sont imités dans *Adélaïde du Guesclin*, III, 129. — Et dans *Zulime*, IV, 15. — Traduite en italien par Albergati Capacelli, XLIV, 34.

PHELYPEAUX (Louis), marquis de LA VRILLIÈRE. Secrétaire d'État et contrôleur général des finances sous Louis XIV; notice, XIV, 28. — Sa charge, donnée en survivance à ses fils et petits-fils, *ibid.*

PHÉLYPEAUX (Louis), marquis de LA VRILLIÈRE, petit-fils du précédent. Obtient en survivance la charge de son grand-père, XIV, 28. — Ordre qu'il envoie à d'Argenson pour mettre Voltaire à la Bastille, en 1717, I, 298. — Permission qu'il envoie à l'auteur en 1718, de venir à Paris, 302. — Pourquoi prend mal son temps pour mourir (1725), XXXIII, 147. — Voyez SAINT-FLORENTIN (le comte de).

PHELYPEAUX (Louis), comte de PONTCHARTRAIN, chancelier sous Louis XIV. Fut d'abord président au parlement de Bre-

tagne, puis contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la marine, XIV, 24, 30, 305. — Soumit toutes les Académies aux secrétaires d'État, excepté l'Académie française, 30. — Vendit pour deux mille écus des lettres de noblesse, en 1696, 526; XXIII, 247. — Bon mot que l'on en cite au sujet des charges ridicules créées sous son ministère comme ressources financières, XX, 260. — Se montra favorable à J.-B. Rousseau dans l'affaire des fameux couplets, XIV, 90. — Au conseil de 1709, opina pour qu'on fît la paix à tout prix, 391. — Sa retraite à l'institution de l'Oratoire; sa mort, 24.

PHELYPEAUX (Jérôme), comte de PONTCHARTRAIN, fils du chancelier. Secrétaire d'État du vivant de son père, est exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV, XIV, 31.

PHELYPEAUX (l'abbé). Ennemi de Fénelon et auteur d'un libelle contre lui, XV, 72.

PHÉLIZOT, colporteur. Dénonce Louis Travenol comme distributeur d'un pamphlet contre l'auteur, XXXVI, 438.

Phéniciens (les). Leur haute antiquité, XI, 38 et suiv. — Passent pour les inventeurs de l'alphabet, 39. — Le communiquèrent aux Grecs, 72; XXVIII, 147. — Leur temple à Tyr, de combien fut antérieur à celui de Salomon, XXVI, 205; XXVIII, 147. — Leur pays, appelé le *pays des lettres*, *ibid.* — Surnommés *Philistins* par les Juifs, XXVI, 209. — Leur religion, XXVIII, 149.

Phénix (le). Résurrection de cet oiseau fabuleux, mis en scène dans la *Princesse de Babylone*, XXI, 392 et suiv.

PHÉRÉCIDE. Le premier chez les Grecs qui ait cru à l'immortalité de l'âme, XVII, 162. — Le premier aussi qui se soit servi tout uniment de la prose pour faire une histoire moitié vraie et moitié fausse, XVIII, 564.

Philadelphie, en Amérique. Par qui fut fondée; est une des plus belles villes de l'univers, XII, 419; XXII, 93. — Chaque maison y est un temple, XVIII, 500. — Saccagée par les Français en 1755, XXXVIII, 547, 548.

Philadelphiens (les). Sottement nommés *quakers*, XVIII, 498. — Ont pour maxime de ne jamais se donner la mort et de ne la donner à personne; ont longtemps refusé, d'après ces principes, de contribuer à des frais de guerre, 500. — Défendent leur pays, tout en combattant la guerre, VIII, 543. — Voyez *Quakers*.

PHILARÈTE, archevêque de Rostou. Seigneur puissant que le tyran Boris avait forcé de se faire prêtre, XVI, 428. — Ambassadeur en Pologne, y est fait prisonnier, *ibid.* — Créé patriarche, fut souverain sous le nom de son fils le czar Michel Romanow, *ibid.*; XIV, 12.

PHILARGI. Son élection au pontificat; sa mort. — Voyez ALEXANDRE V.

PHILIBERT DE CHALONS, prince d'ORANGE, l'un des généraux de Charles-Quint. S'empare de Rome, et la livre au pillage, XIII, 493.

PHILIBERT-EMMANUEL, prince de Piémont, depuis duc de Savoie. Commande l'armée de Charles-Quint, XIII, 528. — Prend et rase Hesdin, *ibid.* — Gouverneur des Pays-Bas sous la dépendance de Philippe II, XII, 458. — Fut l'un des grands capitaines de son siècle, 461. — Battit les Français à Saint-Quentin, *ibid.*

PHILIBERT-EMMANUEL — Voyez CHARLES-EMMANUEL Ier, fils du précédent, désigné par erreur sous les noms de PHILIBERT-EMMANUEL.

PHILIPPE, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. Se fit initier aux mystères de la Samothrace, VI, 97.

PHILIPPE (saint). Son *Évangile*, XXVII, 461. — Ses *Gestes en Scythie*, livre apocryphe, XVII, 306. — Mort sous Trajan, 327.

PHILIPPE, disciple de saint Bernard. Miracles qu'il lui attribue en Allemagne, XI, 451.

PHILIPPE Ier, roi de France. Circulaire violente de Grégoire VII contre lui, au sujet de marchands italiens, XI, 352, 390. — Excommunié pour avoir épousé sa parente, et pour s'en être ensuite séparé, 326, 353; XX, 608. — Se jette

sur le Maine, dépendant alors de la Normandie; mais est contraint par Guillaume le Conquérant de demander la paix, XI, 369.

PHILIPPE Ier, de Souabe, empereur d'Allemagne. Est fait duc de Spolette par Henri VI, son frère, XIII, 334. — Tuteur de son neveu Frédéric II, est reconnu roi des Romains, XI, 409; XIII, 338. — Est élu empereur, *ibid.* — N'est pas reconnu par Innocent III, qui se déclare contre lui, 339. — Est sacré à Aix par l'archevêque de Cologne, 340. — Érige la Bohême en royaume, XI, 405, 409. — Bat son compétiteur Othon, XIII, 340. — Est assassiné, *ibid.*; XI, 409. — Avait épousé Irène, fille d'Isaac, empereur de Constantinople; enfants qu'il en eut, XIII, 200.

PHILIPPE Ier, *le Beau*, roi titulaire d'Espagne. L'empereur Maximilien Ier, son père, régit en son nom les États de sa mère Marie de Bourgogne, XII, 155; XIII, 460. — Rend hommage en personne à la France, pour les comtés de Flandre et d'Artois, XII, 185; XIII, 465. — Se fait reconnaître héritier d'Espagne, ainsi que Jeanne sa femme, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et prend le titre de prince des Asturies, 467. — Est déshérité par Isabelle, 469. — Par un accord avec Ferdinand, consent à régner avec lui et Jeanne, sa femme, *ibid.* — Laisse en mourant à Louis XII, et non à son beau-père, la tutelle de son fils, qui fut depuis Charles-Quint, 470.

PHILIPPE II (Auguste), roi de France. Marche au secours de l'Asie, attaquée par Saladin, XI, 456. — Prend Ptolémaïs en Syrie, avec Richard Cœur-de-Lion, 457. — Perd son chartrier dans ses guerres contre ce même Richard, devenu son rival, et en fait un nouveau, 417. — Saisit le temporel des évêques d'Orléans et d'Auxerre, *ibid.* — Est excommunié par Innocent III, parce qu'il veut changer de femme, 419; XX, 607. — Cite Jean, roi d'Angleterre, devant les pairs de France, XI, 418. — Saisit ses possessions dans ce royaume, 419. — S'apprête à conquérir l'Angleterre, qui lui est donnée par une bulle d'Innocent III, *ibid.* — Est joué par ce pontife, 420, 421. — Prend parti pour Philippe de Souabe contre Othon de Brunswick, XIII, 338. — Othon IV forme une ligue contre lui, 342; XI, 421 et suiv. — Le roi gagne la fameuse bataille de Bouvines, 422 et suiv.; XIII, 342. — Danger qu'il y courut, XI, 423. — Fait charger de fers Ferrand, comte de Flandre, XXVIII, 104. — Les pairs d'Angleterre lui offrent la couronne; il se conduit en grand politique, XI, 424. — Ne finit pas glorieusement sa carrière illustre, 425. — Sommes spécifiées dans son testament, 426. — Son étrange loi contre les blasphémateurs, XXV, 546.

PHILIPPE II, roi d'Espagne. Son père Charles-Quint lui fait prêter hommage par les provinces de Flandre, de Hainaut et d'Artois, XIII, 523. — Son mariage avec Marie, reine d'Angleterre, 528. — Leur couronnement, 529. — Son père lui cède le royaume de Naples et de Sicile, *ibid.* — Puis les Pays-Bas, l'Espagne, le nouveau monde, et toutes les provinces héréditaires, 530. — Vassal de l'Empire et du Saint-Siège, il domine dans l'Italie et dans Rome par sa politique et par ses richesses, 535. — Veut établir l'Inquisition dans les Pays-Bas, et y cause une révolution, XII, 352. — S'allie avec les Vénitiens et le pape pour faire la guerre aux Turcs, 452. — Joue le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré, 458. — Son caractère; pourquoi il a été mal à propos comparé à Tibère, 459. — Crimes dont on l'accusa publiquement, *ibid.* et suiv. — Ses bonnes qualités; ascendant qu'il avait dans l'Europe, 460. — Il va à Londres faire embarquer les troupes que lui prête la reine Marie, son épouse, contre la France; mais ne les conduit pas à l'ennemi, 461. — Victorieux par ses troupes à Saint-Quentin et à Gravelines, fait la paix glorieuse de Cateau-Cambresis, 462; XIII, 533. — Épouse en troisièmes noces Isabelle de France, fille de Henri II, XII, 463. — Son

acharnement et ses atroces cruautés contre les protestants dans tous les pays soumis à sa domination, *ibid.* — Voit se former la république des Sept-Provinces par ses seules persécutions, 464. — Proscriptions et assassinats qu'il commanda dans les Pays-Bas, 466 et suiv. — Sagesse prétendue de son gouvernement, 468 et suiv. — Il met à prix la tête du prince d'Orange, et récompense la famille de son assassin, 470 et suiv.; XIII, 546. — S'empare du Portugal, XII, 471. — Étend sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, mais ne peut prévaloir contre la Hollande, 477. — Reçoit une ambassade du Japon, 478. — Projette de conquérir l'Angleterre; ses préparatifs à cet effet, 478. — Sa flotte, surnommée *l'Invincible*, dispersée et détruite; conte que l'on fait à ce sujet, 479. — Vers et note relatifs à cet événement, VIII, 103. — Il anime et divise la Ligue en France, dont il fut trois fois près d'être reconnu le souverain, sous le titre de protecteur, XII, 480. — Fait proposer pour reine aux états de Paris l'infante Eugénie sa fille, et prodigue l'or pour la faire reconnaître avec le prince qu'il lui donnera pour époux, *ibid.*, 543. — Secourt Paris et Rouen assiégés par Henri IV, 481. — Tend ses filets de tous côtés pour faire tomber la France sous sa domination, *ibid.* — Arme la Savoie contre la France et veut détruire Genève; quel fruit il retire de ses vastes entreprises, 482. — Est obligé de conclure la paix de Vervins, et de recevoir la loi de Henri IV, qu'il avait méprisé, *ibid.* — Comment l'Europe s'est enrichie du mal qu'il voulut lui faire, 483. — Ses revenus, *ibid.* — Sa mort, et solennités qui y furent pratiquées, 483; XIII, 81. — Rang qu'il occupe parmi les princes, XII, 483. — Examen de la mort de son fils don Carlos; raisons de croire qu'il en fut l'assassin, 487 et suiv.; XVI, 586. — Son abominable plaisanterie en le condamnant, XXXI, 415; XXXII, 33. — Après la mort de Marie, avait recherché en mariage sa belle-sœur Élisabeth, qui le refusa, et dont il devint l'ennemi implacable, au point de soulever l'Irlande contre elle, et de tenter de la détrôner, XII, 488, 492. — Encouragea la Ligue pour s'enrichir des dépouilles de la France, VIII, 275, 276, 281. — Fondait une partie de sa grandeur sur les misères de ce royaume, XV, 520. — Crut lui donner un maître, et fit tenir les états généraux à Paris, qui avait alors une garnison espagnole, 551. (Voyez Claire-Eugénie.) — Son portrait, et vers qui le caractérisent, VIII, 101, 103, 133, 482. — N'a jamais combattu; ne fut qu'un tyran laborieux, sombre et dissimulé, XII, 553. — Soutint le projet de la monarchie ou plutôt de la supériorité universelle sur le continent chrétien, commencé par Charles-Quint, XIV, 162. — Eût acheté l'Europe avec son argent, sans le fer de Henri IV et les flottes d'Élisabeth, XVII, 354. — Pourquoi fut fut surnommé le *Vieux démon du Midi*, VIII, 101; XII, 483.

Philippe III, *le Hardi*, roi de France. Remet aux papes le Comtat Venaissin, XI, 500. — Consulte une béguine, pour savoir si sa femme est coupable d'adultère, IX, 161; XII, 65.

Philippe III, roi d'Espagne. Faiblesse de son caractère et de son gouvernement, XIII, 32. — Est obligé de conclure une trêve de douze ans avec les Provinces-Unies, 33. — Chasse de ses États cinq à six cent mille Maures qui se dispersent; tort qui en résulte pour le royaume, *ibid.* et suiv. — La superstition avilit encore son règne, 34. — Sa cour, comparée à celle de Louis XIII, *ibid.* — Honteuse réparation qu'il est supposé avoir faite à l'Inquisition, XII, 353. — La grandeur espagnole ne fut plus sous lui qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force, XIV, 162, 163.

Philippe IV, *le Bel*, roi de France. Son règne, grande époque pour les Français, XI, 515. — Se saisit d'une décime accordée sur le clergé par le pape, 516, 517. — Ses querelles avec Boniface VIII, 505, 517 et suiv.; XIII, 378; XVIII, 44. — Convoque les états contre lui et fait

brûler ses bulles, XI, 518 et suiv. — Envoie en Italie Nogaret, qui surprend le pape dans Agnanie, 520. — Procès qu'il fait à la mémoire de Boniface, *ibid.* — Cet éclat tourne à sa honte, 521. — Il confisque la Flandre, XIII, 380. — S'il est vrai qu'il ait prétendu à l'Empire, 383. — Chasse les Juifs du royaume, et s'empare de leur argent, XI, 521. — Ses malversations dans les monnaies excitent une sédition dans Paris, 522; XII, 73. — Il fait arrêter et juger les Templiers, XI, 522 et suiv.; XIII, 385. — Part qu'il eut à l'iniquité des supplices et à l'activité des procédures sacerdotales, XV, 459 et suiv. — Ses impôts et domaines, XII, 14. — Luxe qu'il défendit aux dames bourgeoises, 55. — Son code des duels, 148. — Il créa plusieurs parlements et rendit sédentaire celui de Paris, 75. — Comment il organisa le parlement proprement dit, XV, 453 et suiv. — Bien qu'il fît à la nation en appelant le tiers état aux assemblées, *ibid.*; XI, 515; XII, 69, 70. — Opprobre dont se couvrirent ses trois enfants, 14.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne. Prend le nom de *Grand* à son avènement; l'Europe et ses sujets lui refusent ce titre, XIII, 34. — Héritier de la faiblesse de son père, il perd le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme, XIV, 163. — Devise que lui donna la voix publique quand il eut fait ces pertes, XIII, 34; L, 51. — Est réduit à faire de la fausse monnaie pour payer les charges de l'État, XIII, 35. — Enchaînement de pertes et de disgrâces sous son règne, *ibid.* et suiv. — Naples, révoltée contre lui, se donne au duc de Guise, XIV, 181. — Marié d'abord avec Élisabeth de France, épouse en secondes noces Marie-Anne d'Autriche, sa nièce et la fiancée de son fils, 1. — Traite de la paix des Pyrénées avec Louis XIV, et lui donne en mariage l'infante Marie-Thérèse, *ibid.*, 221. — Satisfaction solennelle qu'il lui donne au sujet de la préséance, et reconnaissance qu'il fait de la supériorité de la couronne de France sur celle d'Espagne, 228. — Pièces du théâtre espagnol qu'il envoyait à ce prince, VII, 537. — Son édit barbare contre les exportations de numéraire, XXX, 537. — Sa mort, XIII, 38; XIV, 9, 233. — Ses enfants. (Voyez CHARLES II et MARIE-THÉRÈSE.)

PHILIPPE V, dit *le Long*, roi de France. Assemble les cardinaux à Lyon, et ne les relâche qu'après la nomination de Jean XXII, XI, 531. — Accuse d'adultère, en plein parlement, sa femme Jeanne de Bourgogne, XII, 14. — Avait succédé à la couronne par préférence à sa nièce, fille de Louis le Hutin, et avait, à cette occasion, fait déclarer les filles exclues du trône, 16. — Mourut après un règne fort court, et ne laissa que des filles, *ibid.* — N'est guère connu que pour avoir interdit aux évêques l'entrée du parlement, *ibid.*, 76. — Et pour l'avoir rendu perpétuel, 75.

PHILIPPE V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV. Appelé par le testament de Charles II à lui succéder, voit se liguer contre lui l'Angleterre, l'Empire et la Hollande, XIV, 335, 336 et suiv. (Voyez duc d'ANJOU.) — Règne d'abord paisiblement dans Madrid, 344. — Malgré les pertes de son parti, se soutient par l'affection de la nation castillane, 371. — Voit se grossir les forces et le parti de son compétiteur Charles d'Autriche, 379. — Incertain de sa destinée, reste à Pampelune, *ibid.* — Dans un état désespéré, consent à aller régner en Amérique, 380. — L'affection des Castillans lui conserve la couronne, et il rentre triomphant à Madrid, *ibid.* — Les alliés veulent forcer Louis XIV à le chasser lui-même d'Espagne, 398. — Il sort encore de Madrid, où Charles entre victorieux, et se retire à Valladolid, 399. — Grand parti contre lui en Espagne; Louis XIV se voit dans l'obligation d'abandonner sa cause, 400. — Philippe d'Orléans cherche à monter sur son trône, *ibid.* — Est ramené enfin à Madrid par le duc de Vendôme, qui affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur sa tête, 401. — Est obligé

de renoncer à ses droits sur celle de France, 409. — Le royaume lui reste assuré par la paix d'Utrecht, 412. — Il soumet les Catalans, qui s'étaient déclarés contre lui, 415 et suiv. — Fautes de son ministère, et cabales dans sa cour, 416. — Instructions écrites que lui donna Louis XIV, à son départ pour l'Espagne, 487 et suiv. — Prétendu traité par lequel ce prince aurait cédé à son aïeul la Flandre et le Milanais, 489. — Est un des princes les plus chastes dont l'histoire ait fait mention, 490. — A été accusé faussement d'un souper scandaleux avec la princesse des Ursins, le lendemain de la mort de sa première femme, *ibid.* — Aspire à la régence de France après la mort de Louis XIV, XV, 155. — Prête son nom pour y exciter des séditions, *ibid.* — Fait peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée, 158. — Battu auprès de Messine, n'obtient la paix du régent qu'à condition de renvoyer son ministre Alberoni, *ibid.* — De son mariage avec Élisabeth de Parme, 159, 162. — Et de celui projeté de l'infante sa fille avec Louis XV, 159. (Voyez Marie-Anne-Victoire.) — Pourquoi il se propose d'abdiquer ; il confie ce secret à Daubenton, son confesseur, qui le trahit, 160. — Abdique en effet en faveur de l'infant don Louis, et se retire à Balsain, *ibid.* — Ne reprend le gouvernement que malgré lui, après la mort de son fils, *ibid.*, 180, 265. — Son étroite liaison avec l'empereur Charles VI, son ancien compétiteur, 161. — S'unit contre lui avec la France en 1734, pour soutenir le roi Stanislas ; quelles étaient ses vues, 186. — Ses prétentions à la succession de l'Autriche, 59. — Guerre de 1743 en Italie, par ses généraux et par ses fils, les infants don Carlos et don Philippe, 207 et suiv. — Sa mort, XIV, 9 ; XV, 263. — Coup d'œil sur son règne, *ibid.* — Idée que donnent de ce prince les Mémoires du maréchal de Noailles, XXX, 399. — Vers qui le concernent dans la *Henriade*, VIII, 188. — *Mémoires* pour servir à l'histoire de son règne, XXXIX, 121.

Philippe VI de Valois, roi de France. En vertu de la loi salique, a la régence, puis la couronne, XII, 16 ; XV, 462 ; XXX, 462. — Reçoit le surnom de *Fortuné ;* pendant quel temps put y joindre ceux de *Victorieux* et de *Juste*, XII, 16. — Reçoit l'hommage d'Édouard III, qui lui dispute ensuite la couronne, *ibid.* — Est battu sur mer par ce prince, 18. — Refuse de se mesurer en duel avec lui, *ibid.* — En a plus tard été refusé à son tour, 20, 150. — Guerre avec lui au sujet de la Bretagne, 18. — Perd la bataille de Crécy, *ibid.* — Pourquoi ne méritait pas de vaincre, 19. — Réunit le Dauphiné à la France, 22. — Acquiert le Roussillon, la Cerdagne et Montpellier, *ibid.* — A augmenté mais appauvri l'État, 23. — Ses impôts, 56. — A fait de la fausse monnaie, 71. — Ses artifices à ce sujet, 73. — Mauvais succès de son expédition contre les gibelins, comme lieutenant général de l'Église, XIII, 391. — Observations sur sa grande querelle avec Édouard III d'Angleterre, 399 ; XXX, 461 et suiv. — Population de la France sous son règne, XXIV, 579.

Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Conclut à Troyes une paix funeste avec Henri V, roi d'Angleterre, XII, 44. — Poursuit devant le parlement Charles VII, alors dauphin, comme meurtrier de son père, *ibid.*, 46 ; XV, 466 et suiv. — Devient un des plus puissants princes de l'Europe, XII, 48. — Pardonne à Charles VII la mort de son père, et s'unit à lui pour chasser les Anglais, 50. — Avait stipulé qu'il ne lui rendrait pas hommage, 115. — Délivre de la prison de Londres le duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris, 51. — Institue l'ordre de la Toison-d'Or en l'honneur d'une de ses maîtresses, *ibid.*, 132, 133. — Ses quinze bâtards, 51. — Éclat de sa cour, *ibid.* — Pourquoi n'a pas secouru Constantinople contre Mahomet II, 101.

Philippe *le Belliqueux*, comte palatin. Force Soliman à lever le siège de Vienne, XIII, 498. — Détruit un corps

de Turcs en Styrie, 501. — Est battu par Philippe de Hesse, 502.

PHILIPPE *le Magnanime*, landgrave de Hesse. Entreprend de réunir les sectes séparées de la communion romaine, XIII, 500. — Prend les intérêts d'Ulric, dépouillé par Ferdinand, et le rétablit dans le duché de Virtemberg, 502. — Surnommé à cette occasion *le Magnanime*, *ibid.* — Bat Philippe le Belliqueux, *ibid.* — Obtient une dispense de Luther pour épouser deux femmes; raisons qu'il donna à ce sujet, XII, 297, 298; XIII, 511. — Conserve les États de Maurice de Saxe, son gendre, 510, 518. — Réduit Henri de Brunswick aux dernières extrémités et le fait prisonnier, 516. — Après la défaite de Muhlberg, abandonne la ligue de Smalcalde, et ne pense qu'à se soumettre à Charles-Quint; condition qu'on lui impose, 520. — Il vient demander grâce à l'empereur, qui le retient prisonnier par une perfidie, *ibid.* — Tentative d'évasion qui coûte la tête à quelques-uns de ses domestiques, 524. — Son gendre Maurice, qui l'avait d'abord abandonné mais qui lui avait garanti sa liberté, arme en sa faveur, 518, 520, 526. — A la paix de Passau, il est confiné dans le fort de Rheinfeld jusqu'à ce qu'il donne des assurances de sa fidélité, 527. — Son accommodement avec la maison de Nassau, 532.

PHILIPPE (Balthasar), infant d'Espagne. Fiancé à Marie-Anne d'Autriche, qui fut épousée depuis par son père Philippe IV, XIV, 1.

PHILIPPE (don), infant d'Espagne, fils puîné de Philippe V. Son mariage, en 1739, avec Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, et fêtes à ce sujet, XXXV, 324, 333. — Est envoyé, en 1742, contre Emmanuel III, roi de Sardaigne, XV, 207. — Les Anglais s'opposent à son établissement dans le Milanais, *ibid.* — Il pénètre en Savoie et s'en rend maître, 209. — Ses succès en Piémont, de concert avec le prince de Conti, 211. — Il gagne avec lui la bataille de Coni, 227. — Grand désastre dont ses succès sont suivis, 260 et suiv. — Il se retire à Gênes, 266. — Puis à Aix en Provence, 269. — Obtient, par la paix d'Aix-la-Chapelle, Parme, Plaisance et Guastalla, 334. — Notice, XLI, 429.

PHILIPPE, comte d'Oberstein, électeur de Cologne au commencement du XVI^e^ siècle, XIII, 210. — Sa mort, *ibid.*

PHILIPPE, fils de Louis le Vertueux, électeur palatin au commencement du XVI^e^ siècle. Notice, XIII, 212.

PHILIPPE-CHARLES, d'Eltz, électeur de Mayence au XVIII^e^ siècle. Notice, XIII, 209.

PHILIPPE-CHRISTOPHE, de Sotteren, archevêque-électeur de Trèves vers le milieu du XVII^e^ siècle. Pris par les Espagnols, devient le prétexte de la guerre déclarée par Louis XIII à l'Espagne, XIII, 211, 576, 578, 579. — Rétabli dans son siège par les victoires de Condé et de Turenne, 211, 589. — Donna son nom à Philipsbourg, qu'il bâtit et fortifia, 576.

PHILIPPE DE NASSAU, frère de l'empereur Adolphe. A la mort de celui-ci, réclame vainement les fiefs de la Misnie et de la Thuringe, injustement achetés, XIII, 376, 381.

PHILIPPE-GUILLAUME, électeur palatin de la branche de Neubourg. Beau-père de l'empereur Léopold, du roi d'Espagne, du roi de Portugal, etc., XIII, 212. — Mort en 1690, *ibid.*

PHILIPPE (les), duc d'Orléans. — Voyez ORLÉANS.

PHILIPPE, frère unique de Louis XIV. — Voyez MONSIEUR.

PHILIPPINE-CHARLOTTE, l'une des sœurs du grand Frédéric. — Voyez princesse de BRUNSWICK.

Philippines (îles). Pourquoi sont ainsi nommées, XV, 316. — Prises par les Anglais, 372, 373. — Leur étendue, leur richesse, 372. — On y trouve un arbre dont le fruit peut remplacer le pain, XII, 370.

PHILIPPON DE LA MADELAINE (Louis), avocat du roi au bureau des finances à Besançon. Lettre qui lui est adressée, en 1770, au sujet de son *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*, XLVII, 305. — Au-

tre, en 1771, facétieuse, 560. — Notice, 305.

Philippopolis. Réduite en cendres au printemps de 1769, par les troupes turques, XLVI, 382.

PHILIPS (Jean), poète anglais. A excellé dans le genre burlesque, XVIII, 28.

Philipsbourg. Par qui bâti et fortifié, XIII, 576. — Pris sur les Français par Charles V, de Lorraine, XIV, 277. — Repris par Monseigneur, fils de Louis XIV, après dix-neuf jours de siège, 308. — Restitué à l'Empire par la paix de Ryswick, 325. — Épître sur le siège de cette place en 1734, X, 290.

Philistins (les). Ainsi appelés par les Juifs; étaient les Phéniciens, XXVI, 209. — Célébraient la fête d'Adonis, III, 4.

PHILON, de Biblos, auteur juif. Contemporain de Jésus, n'en a pas dit un mot, XXVIII, 195. — Eut le malheur de ne pas le connaître, XX, 537. — De quel esprit il était doué; son opinion sur la formation du monde, *ibid.* — Possédait toute la philosophie de son temps, XIX, 342. — Platonicien zélé; en quoi il alla plus loin que son maître, XXVIII, 222. — Traducteur de Sanchoniaton, VII, 180; XI, 39.

Philosophe. Ce que veut dire ce nom, VI, 41. — Décrié par les sots et par les fripons, *ibid.* — Beau nom, tantôt flétri et tantôt honoré, XX, 200. — Pourquoi le philosophe ne doit vivre qu'avec des philosophes, 205. — Portrait du vrai philosophe dans le drame de *Socrate*, V, 367. — Autres portraits, VIII, 469, 470; X, 381; XXI, 11; XLVII, 112. — Qu'on peut être très bon philosophe et croire en Dieu, XLVI, 104. — Le baron de Haller accepte ce titre, mais comment il l'entend, XL, 76. — Voltaire y prétend dès le collège, XXXIII, 3.

Philosophe (le). Écrit où l'on indique et développe le caractère qui doit le distinguer des autres hommes, XXIX, 41 et suiv. — Et que l'auteur donne comme extrait d'un ouvrage alors inédit de Dumarsais, *ibid.*

Philosophe ignorant (le). Questions que Voltaire se fait à lui-même, XXVI, 47 et suiv. — Note sur cet opuscule, *ibid.* — Envoyé à la duchesse de Saxe-Gotha, XLIV, 414. — Lu par Mme du Deffant, XLVII, 183. — Notice bibliographique, L, 553.

Philosophe tolérant (le). Comment, en soupant avec ses frères, il s'entretient de leurs différentes religions, XX, 525 et suiv.

Philosophe (le Petit), ou *Alciphron*, par Berkeley. Comment l'abbé Desfontaines parle de ce livre, qu'il n'avait pas lu, XVIII, 290; XXII, 271, 385; XXIII, 30; XXXIII, 530.

Philosophe (le) sans le savoir, comédie. — Voyez SEDAINE.

Philosophes. Vers contre ceux qui ne sont que philosophes, XXXV, 38 et suiv. — Pourquoi les premiers étaient poètes, II, 55. — Ne composent tous qu'une république, 537. — Ont tous enseigné la même morale, quoiqu'ils aient tous des idées différentes sur les principes des choses, XXVI, 86. — Prétendue double doctrine qu'on leur attribue, XXVIII, 154 et suiv. — De ceux qui ont fleuri chez les barbares, et des grandes découvertes qu'on leur doit, XXX, 497 et suiv. — Il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait voulu rendre les hommes meilleurs, XXVI, 91. — Et qui ne leur ait donné des exemples de vertu et des leçons de vérités morales, XX, 195, 196. — Ont toujours été persécutés par les prêtres et les fanatiques; dialogue à ce sujet, XXIV, 134. — Et le furent chez nous-mêmes par les gens de lettres, XX, 197. — Satire contre leurs ennemis, X, 162. — Défendus contre leurs délateurs, VIII, 467 et suiv. — Ont adouci les mœurs en éclairant les esprits par degrés, 473. — Réfutation de cette absurde proposition qu'ils sont dangereux dans un État, 469, 470. — Ils rendent service au prince, en détruisant la superstition, XXIII, 470. — Ne peuvent qu'être utiles aux rois, aux lois et aux citoyens, XIV, 538; XLIII, 127. — Obligation qu'on leur a; eux seuls ont changé les bêtes en hommes, 370. — Sont les médecins des âmes, dont les fanatiques sont les

empoisonneurs, 371. — Sont, en France, les meilleurs citoyens, XL, 512; XLI, 41. — Gouvernent l'opinion, XXV, 318; XLIV, 21, 165, 197. — Dans le siècle de Louis XIV, ont éclairé et consolé la terre pendant que les guerres la désolaient, XIV, 564. — Les fanatiques mêmes qui s'élèvent contre eux leur doivent la paix dont ils jouissent, XV, 73. — En quoi diffèrent encore des fanatiques, VIII, 469; XLI, 41; XLII, 571; XLV, 258. — Pourquoi c'est l'intérêt du roi et de l'État que leur nombre augmente et qu'ils gouvernent la société, XLII, 571. — Source secrète et véritable de la plupart des persécutions qu'on leur a suscitées, VIII, 470; XLIV, 370. — Ont été, dans tous les temps, les plus honnêtes gens du monde, XXII, 229. — Facétie contre ceux qui voudraient les faire brûler, XXIV, 121 et suiv. — Apostrophe à leurs détracteurs, XX, 202. — Ils ont grand tort d'être dispersés et désunis, tandis que les fanatiques forment des escadrons et des bataillons, XXXIX, 396; XL, 363, 367; XLIV, 389. — Pourraient, s'ils s'entendaient, faire triompher la raison, XL, 517; XLII, 490; XLIII, 72, 183. — Et devenir tout doucement les précepteurs du genre humain, 370. — Invités à l'union contre les méchants et les fanatiques, XLII, 514; XLIII, 129, 183, 186, 206, 399; XLIV, 318, 398; XLV, 56, 441, 469; XLVI, 391. — Doivent rendre la vérité publique, et cacher leur personne, XLIII, 206, 318, 338, 339; XLIV, 330. — Pourquoi ne feront jamais une secte de religion, XXII, 126. — Qu'on n'en trouve point dans le vulgaire des grands ni dans le vulgaire des petits, XVII, 460. — Que la plupart se sont mis sans façon à la place de Dieu pour créer un monde, XXIII, 226. — De ceux qui ont parlé de l'âme humaine, XVII, 149. — Ceux qui font des systèmes sur la création de l'univers, à qui comparés, XXXIV, 511; XXXVI, 66. — Critiques portées sur eux par Mme du Deffant, XLI, 49; XLIV, 183; XLVI, 221, 257; XLVII, 80, 158, 258, 278, 432, 486; XLIX, 71. — Comment y répond l'auteur, XLIV, 199. — Emblème qu'il propose de faire graver pour eux, 237. — Dangers qu'ils courent en 1766, 370.

Philosophes (*les*), comédie de Palissot. Indignation de Voltaire contre cette pièce, XL, 363, 365, 382, 390, 396, 402, 406, 418, 427, 429. — Qu'il appelle la pièce des Grenouilles contre les Socrates, 418, 427, 458. — Seul mérite de cette prétendue comédie, 428, 466, 509. — Est la honte de la littérature, XLI, 27. — Infâme satire, 227; XLII, 459. — Personnages de mérite qui s'y trouvent insultés, XL, 427; X, 125, 129. — Quels en furent les protecteurs déclarés, XL, 380. — Jugée par Mme du Deffant, 473, 474. — *Le Père de famille*, de Diderot, est une réplique à cette satire, XLI, 222, 227. — Voyez Palissot.

Philosophie. En quoi consiste la vraie philosophie, XX, 599; XXII, 205; XXVI, 532. — Est vertu, 91. — Est la santé de l'âme, XLIII, 266. — Offre les vraies consolations, 298. — Fait aimer la vertu en faisant détester le fanatisme, et venge Dieu des insultes que lui fait la superstition, XLIV, 276. — Est la consolatrice de la vie, et son contraire en est le poison, XLVII, 220. — La superstition met le monde entier en flammes; la philosophie les éteint, IX, 453; XX, 452. — Bien qu'elle promet au monde, VIII, 498. — Services qu'elle a rendus et qu'elle peut rendre encore à la société, XIV, 538. — Adoucit les mœurs des peuples, et instruit les rois, XX, 205. — N'a jamais fait de mal à l'État, 209. — N'a jamais troublé la paix des nations, XXVI, 92. — Méprise les persécuteurs, et prend pitié des faiblesses humaines, V, 396. — N'est le partage que des hommes placés dans la médiocrité, XXVI, 15. — Peut faire beaucoup de bien, et ne fait aucun mal, XLIV, 116. — Ne sera jamais faite pour le peuple, XLIX, 340. — Il est honteux qu'elle ne puisse faire chez nous ce qu'elle faisait chez les anciens, XLII, 514. — N'est pas plus ennemie de Dieu que des rois, XXIX, 9. — Cette pensée à développer, donnée pour sujet de prix

d'éloquence par l'Université en 1773, XLVIII, 254, 260, 275. — Railleries à ce sujet, *ibid.* (Voyez Cogé.) — Fut dans tous les temps la mère de la religion pure et des lois sages, XXIX, 9. — Son portrait; comment elle se console des calomnies dont elle est l'objet, 16. — Son charme tout-puissant; vers à ce sujet, X, 300. — Comparée à l'ancienne Église; doit savoir souffrir pour s'affermir et s'étendre, XLIII, 419. — Qu'un peu de philosophie rend un homme athée, et que beaucoup de philosophie mène à la connaissance d'un Dieu, XX, 505. — Opinion que l'auteur en fait concevoir à Mme du Deffant, XLIV, 92. — Favorise le développement des arts, 411. — Pourquoi est plus utile au genre humain que la religion catholique, apostolique et romaine, telle qu'elle est pratiquée depuis longtemps, XXVI, 532. — A détruit l'athéisme, à qui la théologie prêtait des armes, XVII, 455, 458. — A détruit le germe des guerres de religion, XXIII, 470. — Précis de la philosophie ancienne, XX, 210 et suiv. — Ses progrès à Rome dans les derniers temps de la république, VI, 188, 189. — La vraie ne commença à luire aux hommes que vers la fin du XVIe siècle, XII, 249. — Ses progrès au XVIIIe siècle en France, III, 374. — Et parmi les souverains de l'Europe, XXX, 586. — Satire en vers contre ses ennemis, X, 162 et suiv. — D'Alembert doute qu'elle ait plus à se plaindre de ses ennemis que de ses soi-disant protecteurs, XLVIII, 361. — Devrait former le goût, mais l'émousse souvent, VII, 249. — Que tout chef de secte, en philosophie, a été un peu charlatan, XVIII, 140. — Qu'en philosophie il faut se défier de ce qu'on croit entendre trop aisément, aussi bien que des choses qu'on n'entend pas, XXII, 132, 134. — Mme du Deffant reproche à l'auteur de continuer à s'en occuper, XLVII, 157. — Ce qu'elle en dit, XLVI, 257. — Quelle est la sienne, 294; XLVII, 183. — En 1771, gagnerait au rappel des jésuites en France, 506.

Philosophie de la Nature (*la*), par Delisle de Sales. Sentiment sur cet ouvrage, XLVII, 98; XLIX, 546; L, 521. — Voyez Delisle de Sales.

Philosophie de l'Histoire (*la*), par Voltaire. Publiée en 1765, avec une dédicace à l'impératrice Catherine II; forme aujourd'hui l'*Introduction* à l'*Essai sur les Mœurs*, XI, VIII. — Écrits divers dont elle fut l'occasion, *ibid.* et suiv. — Pourquoi et dans quelles vues fut composée, *ibid.* — Éclaircissement et réponse aux reproches faits à l'auteur à son sujet, XXIX, 254. — Défendue contre le libelle de Larcher, XXVI, 367, 370, 375, 384. — Appréciée par Condorcet, I, 268. — Et par Catherine II, XLIV, 15, 18. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, et pourquoi l'attribuait à l'abbé Bazing, XLIII, 273, 507, 509, 510, 517, 569, 570, 571, 574; XLIV, 7. — Voyez *Essai sur les Mœurs*, Bazing, Larcher, et *Défense de mon Oncle*.

Philosophie et *Sciences exactes*. Comment un journaliste doit en traiter, XXII, 242.

Philotanus, poème satirique et burlesque contre la bulle *Unigenitus*. — Voyez Grécourt.

Philtres. Employés par les anciens, XVIII, 538. — Par les modernes débauchés, 539. — Quels sont les véritables, *ibid.* — Ceux que les Juifs étaient en possession de vendre aux dames romaines, XI, 102.

Phinée, fils d'Eléazar et petit-fils d'Aaron. Assassinat sacrilège qu'il commit sur Zamri; massacres qui s'ensuivirent, et réflexions à ce sujet, XXIX, 512, 558; XXX, 111 et suiv.

Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien, et auteur d'une *Histoire des Olympiades*. Cité par divers historiens sur une grande éclipse; observations critiques à ce sujet, XVIII, 450 et suiv. — De ceux qui ont prétendu faire coïncider cette éclipse avec la mort du Christ, XXX, 312; XXXI, 64 et suiv.

Phocas, empereur d'Orient. Détrône l'empereur Maurice et le fait massacrer, lui et ses cinq enfants, XI, 203, 320.

— Pourquoi Grégoire le Grand prodigue des louanges à ce tyran, 203. — Meurt assassiné pour prix de ses meurtres et de ses incestes, 320.

Photius. Eunuque du palais et grand-écuyer. Est ordonné et fait patriarche de Constantinople en six jours, XI, 327. — Excommunié par le pape Nicolas Ier, l'excommunie par représailles, *ibid.*; XIII, 196. — Repolisse des saints mystères l'empereur Basile, assassin de son prédécesseur, XI, 328. — Est déposé, puis rétabli par Basile, *ibid.* — Reconnu par le pape Jean VIII, *ibid.* — Lui dispute la primatie, 330. — Déposé de nouveau par des intrigues de cour, meurt malheureux, *ibid.* — Grand évêque, et le plus savant homme de l'Église, 328. — Autres détails de ses vicissitudes, XVIII, 213, 217.

Physiciens. Sortie contre ceux qui se mettent sans façon à la place de Dieu, et qui créent un monde avec la parole, XLVII, 535. — A qui l'auteur les compare, XXXII, 587.

Physique (la). Chimère de la plupart de ses systèmes, X, 206; XXXVI, 44 et suiv.; XLVI, 202 et suiv. — Ses anciennes erreurs, en plus grand nombre que les vérités découvertes, XXVII, 168. — Ses lois éternelles et inconnues, 180. — Des effets physiques extraordinaires que des fripons firent passer pour des miracles, XXII, 50. — Étude de la vraie physique, établie par Galilée, XIV, 564. — Révolution probable dans cette science, XXXV, 29. — Pourquoi Voltaire y renonça, XXXIX, 398. — Celle du P. Renaud, XXXII, 544. — Remarques diverses, 546, 559 et suiv. — Voyez *Éléments de la philosophie de Newton.*

Pianesse (marquis de). Commande la troupe dirigée par des capucins contre les vaudois, XXVI, 13.

Pibrac (Gui Dufaur, plus connu sous le nom de). Quatrains pour tenir lieu des siens, VIII, 544 et suiv.

Pic de La Mirandole (Jean-François), prince souverain, contemporain des Médicis. Prodige d'étude et de mémoire; le goût des sciences le fait renoncer à sa principauté, XII, 170, 171, 180. — Ses fameuses thèses, sa doctrine; en quoi consistait l'immensité de son savoir, *ibid.* et suiv.; XLIX, 188. — Censuré par Innocent VIII, XII, 182. — Absous par Alexandre VI, *ibid.* — Sa conversation supposée avec ce pontife sur la foi, XIX, 158. — Époque de sa mort, XII, 180. — Ne fut qu'un écolier plein de génie, parcourant une vaste carrière d'erreurs, 182.

Picard (Jean), chevalier. Accusé d'inceste, est reçu, par arrêt du parlement, à se battre en duel avec son gendre, XII, 149; XV, 501.

Picard, astronome. Commence une méridienne avec Cassini; erreur qu'il commet, et qui en entraîne d'autres, XIV, 536; XXII, 136, 547.

Picardet (Claude-Henri), de Dijon. Voltaire cherche à le faire passer pour l'auteur du *Droit du Seigneur*, XLI, 431, 438. — Note qui le concerne, VI, 3.

Picart (Bernard), graveur célèbre dont les estampes ornent les cabinets des curieux; notice, XIV, 151.

Piccolomini (Lucas), Florentin. Poète et orateur devenu pape. — Voyez Pie II.

Piccolomini, général des Impériaux à la bataille de Nordlingue, sous Ferdinand II, XIII, 578. — Arrête les progrès des armées confédérées qui se dirigeaient sur Vienne, 584. — Sa défaite en Silésie, 586.

Pichon. Enfant recueilli et élevé par Voltaire aux Délices, XXXIX, 238. — Malade; soigné par l'auteur, qui consulte Tronchin à ce sujet, XLI, 150.

Pictet (Pierre), professeur en droit à Genève. Lettres qui lui sont adressées en 1755, XXXVIII, 514, 525. — En 1756, XXXVIII, 540, 550, 554; XXXIX, 112. — En 1757, 160, 179, 197. — Joue sur le théâtre de Voltaire à Tournay, XL, 154; L, 422. — Rôle que lui fait jouer l'auteur dans l'affaire Ancian-Decroze, XLI, 158.

Pictet (Mlle), fille du précédent. Éloge qu'en fait l'auteur, XXXVIII, 540. — Billet qui lui est adressé en 1756, XXXIX, 13. — A quelle occasion, 373.

— Suite de cette aventure, 374. — Épouse Samuel Constant de Rebecque, 13, 56.

Pictet. Genevois d'une haute taille, secrétaire de Catherine II, qui le surnommait *le Géant*, XL, 539; XLII, 584; XLIII, 16. — Lettre qu'il écrit à l'auteur de Saint-Pétersbourg en 1762 sur la révolution de Russie et l'avènement de Catherine, XLII, 197. — Autre, de Moscou, 287. — Lettre qui lui est adressée par Voltaire en 1763, 584. — Ce que dit de lui le baron de Breteuil, 532. — Ce qu'en dit Catherine, XLVII, 410.

Pictet, colonel réformé au service de Savoie et pensionnaire d'Angleterre. Ce que l'auteur en dit, XXXIX, 412. — Rousseau s'appuie de lui pour commencer la guerre ridicule de Genève, XLIV, 229.

Pictor (Fabius). Le plus ancien historien romain; ce qu'on en dit, XI, 151; XX, 266.

Pie II (Énéas-Sylvius *Piccolomini*), pape. D'abord secrétaire du concile de Bâle, écrit contre le pouvoir du Saint-Siège, et se rétracte étant pape, XIII, 203, 204. — Cardinal-légat en Allemagne, sollicite en vain une croisade contre Mahomet II, 453. — Renouvelle cette tentative à Mantoue avec aussi peu de succès, 454. — Exige de Louis XI l'abolition de la Pragmatique, et la fait traîner à Rome dans la boue, XV, 479. — Trompa ce prince, *ibid.* — Poète et orateur; recueil de ses *Aménités*, XII, 84, 85. — Réflexions sur la censure violente qu'il fit de ses propres écrits concernant la faillibilité du souverain pontife, 84. — Lettre par laquelle il recommandait à son père un de ses bâtards, 85. — A écrit en faveur du mariage des prêtres, 280; XVIII, 196. — Ses lettres à sa maîtresse, *ibid.* — Plaisant aveu qu'il fit sur les taxes de la cour romaine, XX, 484. — Sa devise, XXXII, 549.

Pie III (*Piccolomini*). Pape, élu malgré les prétentions du cardinal d'Amboise, meurt après vingt-sept jours d'intronisation, XII, 192. — Ruse qui fut employée pour obtenir son élection, *ibid.*; XIII, 204.

Pie IV (*Medichino*), pape. Ressuscite le concile de Trente, XII, 520. — Offre à Catherine de Médicis une somme considérable pour exterminer les huguenots de France, faire enlever Montluc, évêque de Valence, et le chancelier de L'Hospital, 521. — Fait condamner par l'inquisition de Rome onze évêques de France comme huguenots, 523. — Et brûler trois malheureux savants accusés de ne pas penser comme les autres, 354. — Fausse humilité de ce pontife, anecdote à ce sujet, XVIII, 112. — Fit étrangler le prince de Palliano et le cardinal de Caraffa, neveux de son prédécesseur; et le népotisme n'en domina pas moins sous son règne, XIII, 94, 205. — Pourquoi il demeura inflexible sur le célibat des prêtres, 94.

Pie V (*Ghisleri*), pape. Son origine, son exaltation, XII, 454; XIII, 97, 101, 205. — Son ardeur à redoubler la sévérité de l'Inquisition, *ibid.* — Sa fameuse bulle pour l'extermination des huguenots; ses démêlés avec la reine Élisabeth, XII, 451; XIII, 97, 205; XV, 524. — Défend la chrétienté contre les Turcs; se ligue avec les Vénitiens et le roi d'Espagne pour leur faire la guerre, XII, 451; XIII, 97. — Ce qu'il dit en apprenant la victoire de Lépante, XII, 453. — Réjouissances publiques à Constantinople, à l'occasion de la mort de ce pontife, XIII, 97. — Il eut des vertus royales; fut le modèle de Sixte-Quint, XII, 451. — S'arrogea le droit de donner des titres aux feudataires de l'Empire, XIII, 540.

Pie VI (*Braschi*) et Pie VII (*Chiaramonti*), papes depuis la mort de Voltaire. Notes qui les concernent, XIII, 615.

Pie voleuse, mélodrame de Daubigny et Caignez. L'anecdote qui lui a servi de sujet rapportée par Frédéric, XLIV, 401.

Pièces de théâtre. Furent longtemps toutes appelées du nom de *comédies*, XXV, 197. — Qu'une pièce de théâtre est une expérience sur le cœur humain, XXXI, 194. — Sont des sermons en

dialogue, où l'on prêche la vertu tout aussi bien que dans les sermons en monologue, XLI, 574. — Les tragiques sont fondées sur les intérêts de toute une nation, ou sur les intérêts particuliers de quelques princes, II, 467. — Citation de quelques-unes dans ces deux genres, *ibid.* — L'intrigue de ces dernières est aussi propre à la comédie qu'à la tragédie; exemples qu'on en donne, *ibid.* — Ce qui manque à tant de pièces dramatiques que l'art des acteurs a fait valoir sur nos théâtres, 322. — Que, dans presque toutes les pièces nouvelles, il y des vers qu'on ne récite point d'abord sur la scène, VI, 272. — Style qui leur convient, VIII, 362. — Certain nombre d'anciennes pièces que l'on pourrait refaire avec succès, VII, 40. — Réflexions au sujet des allusions qu'on y cherche, VI, 501; XLII, 438. — Des vers honnêtes et sages que la police y substitue à des vers un peu hardis, XLVIII, 230. — Des agréments d'une première représentation, 224. — Les jours d'une première représentation, à quoi comparés, XXXVII, 153. — Autres détails, 381. — Seule manière d'en bien juger, XLIV, 133. — D'un recueil en douze volumes des meilleures pièces de théâtre, parmi lesquelles on n'en trouve pas une seule qu'on puisse lire, VII, 42; XVII, 353; XXII, 344. — Voyez *Théâtre*, *Tragédie*, *Comédie*, etc.

Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas, XXIV, 365; XLII, 145. — Lues par Audibert; ce qu'il en écrit, XLII, 176, 177. — Traduites en anglais, en allemand, en hollandais, 240. — Notice bibliographique, L, 544.

Pieds (du goût pour les). Comment devenu commun en Espagne, XIX, 445.

Piémont (le). Massacres dans ses vallées en 1655, XXVI, 11; XXVII, 50, 51. (Voyez *Vaudois*.) — De la guerre de 1744, et des difficultés qu'y rencontrèrent les armées, XV, 210 et suiv.

Piercy, de la maison de Northumberland. L'un des chefs de la conspiration des poudres en Angleterre, XIII, 53. — Un mouvement d'humanité fait avorter son entreprise, *ibid.* — Il vend chèrement sa vie, 54.

Pierre (Simon-Barjone), apôtre devenu saint. Son *Évangile*, XXVII, 461. — Relation de Marcel, son disciple, sur son combat avec Simon le Magicien, et sur la cause de son supplice par ordre de Néron, 542 et suiv. — Autres détails sur ce prétendu combat, XVIII, 171; XXVII, 78. (Voyez Simon.) — La fable qui le fait siéger à Rome pendant vingt-cinq ans, sous Néron, qui n'en régna que treize, est une des plus absurdes qu'on ait jamais inventées, XXI, 530; XXVII, 102, 198; XXIX, 237. — Ce prétendu voyage, seul fondement de la puissance papale, XI, 224; XXVI, 249. — Sa lettre, prétendue adressée du ciel, au roi Pepin et à ses enfants, XI, 251. — L'*Évangile* et les *Actes* qui portent son nom, regardés comme apocryphes, XVII, 302. — Sa *Lettre à saint Jacques*, 309. — Sa querelle avec saint Paul sur l'usage des viandes, XVIII, 206, 482; XX, 521, 575. — Réflexions philosophiques au sujet de son prétendu évêché de Rome, du scandale de sa conduite et de quelques traits de sa vie, 213 et suiv. — Ce qu'on ne lui pardonne point, XXVI, 270. — Quels sont les imposteurs qui ont parlé de son voyage à Rome, de son assaut de miracles contre Simon le Magicien, et de son prétendu martyre, XI, 225; XX, 596; XXV, 349; XXVI, 249, 545; XXVII, 44, 101; XLIII, 113; XLVI, 568. — Les *Actes des apôtres* et saint Paul même n'en font aucune mention, XVII, 325; XXXI, 95 et suiv. — D'où nous sont venues les premières notions de ce prétendu voyage, et comment on établit qu'il ne mit jamais les pieds à Rome, XI, 225, 347; XV, 401, 549; XX, 593 et suiv.; XXI, 530; XXVI, 187; XXVII, 569. — Quand il serait vrai qu'il y fût allé, ce voyage ne prouverait rien pour la prééminence des papes, XI, 247; XXVII, 569. — Portrait qu'en fait Nicéphore Caliste, auteur du XIVe siècle, XVII, 326. — Hymne à sa louange, chanté par saint Denis dans *la Pucelle*, IX, 256, 261 et suiv.

PIERRE Ier, czar de Russie. Le seul de tous les grands législateurs du monde dont l'histoire soit bien connue, XVI, 427. — Ses ancêtres, *ibid.* — Sa naissance, 432. — Son éducation, 158. — Déclaré souverain avec Ivan, son frère, 436. — Tenu en tutelle par la princesse Sophie, sa sœur, 439. — Conspiration contre lui, 441. — Il règne seul, 442. — Épouse Eudoxie, fille du colonel Lapuchin, qu'il répudia depuis, *ibid.* (Voyez EUDOXIE-OTTOKEFA). — Ses dispositions, son émulation, *ibid.* et suiv. — Commencements de sa marine, 444. — Et de la grande réforme, 447. — Il traite avec les Chinois, 394, 447 et suiv. — Fait la conquête d'Azof, qu'il fortifie, 452. — Vainqueur des Turcs et des Tartares, fait son entrée triomphale à Moscou, *ibid.* — Envoie de jeunes Russes en Europe pour s'instruire, 453. — Embrasse le parti d'Auguste, électeur de Saxe, à qui le prince de Conti dispute la couronne de Pologne, 454. — S'éloigne de ses États en 1698, pour apprendre à les mieux gouverner, *ibid.* — Voyage à la suite de sa propre ambassade, 456. — Régence qu'il établit en son absence, 455. — Il va en Livonie, et de là dans la Prusse brandebourgeoise, 456 et suiv. — Tire l'épée contre son favori Le Fort, auquel il demande ensuite pardon, 457. — Arrive à Amsterdam, *ibid.* — Sous le nom de Péter-Bas, travaille dans les chantiers de Saardam à la construction d'un vaisseau, 458. — S'instruit dans divers arts, 459 et suiv. — Rend visite à Guillaume, roi d'Angleterre et stathouder, 458. — Victoire de ses troupes sur les Tartares, et prise de Précop, *ibid.*, 459. — Il part pour l'Angleterre; nouvelles connaissances qu'il y acquiert, 460 et suiv. — Introduit le tabac dans ses États, 461. — Retourne en Hollande sur un vaisseau dont le roi Guillaume lui fait présent, *ibid.* — Son entrevue avec Léopold à Vienne, *ibid.* — Autres particularités curieuses sur ses voyages en Hollande et en Angleterre, 159; XXIII, 282 et suiv. — Il ramène en Russie les arts de l'Europe, XVI, 159. — Punit les auteurs d'une révolte qui avait éclaté en son absence, 463. — Casse les strélitz et abolit jusqu'à leur nom, 464. — Établit des régiments réguliers sur le modèle allemand, 465. — État de sa milice, 161. — Il se déclare le chef de la religion, 159 et suiv. — Établit des imprimeries, 160. — Assiste au convoi de Le Fort, et lui fait une magnifique pompe funèbre, 464. — Changements et réformes qu'il opère dans les usages, dans les mœurs, dans l'État et l'Église, 465, 602; XXIII, 286 et suiv. — Il excelle dans l'art de la navigation et de la construction, XVI, 161. — Établit le commerce, 163. — Voyage dans l'intérieur de ses États, *ibid.* — Ses vues sur l'Ingrie et la Carélie; il conspire la ruine de Charles XII, roi de Suède; se ligue, à cet effet, avec le Danemark et la Pologne, 154, 164, 471. — Assiège Narva, 172 et suiv. — Sa défaite et dispersion de son camp par les Suédois, 175, 472 et suiv. — Ses ressources après ce désastre; il fait fondre de l'artillerie avec les cloches de Moscou, 475. — Ses efforts en faveur d'Auguste; conférences de Birzen, *ibid.*, 178. — Il travaille à enrichir ses États et à les défendre; s'occupe à joindre par des canaux la mer Baltique, la mer Caspienne et le Pont-Euxin, 477. — Remporte divers avantages sur les Suédois près de Derpt et d'Embac, *ibid.* et suiv. — Défend Archangel, 478. — Prend Marienbourg, *ibid.* — Et Notebourg, 479. — Ordonne un triomphe pour ses généraux et officiers vainqueurs, 480. — Autres réformes qu'il fait à Moscou; il perfectionne le civil et le militaire, *ibid.* — Établit une imprimerie, un vaste hôpital et des manufactures, 481. — Fait construire de grands vaisseaux, *ibid.* et suiv. — Sert en sous-ordre à la prise de Nya; est créé chevalier de Saint-André, en récompense de ses services dans cette journée, 482. — Jette les premiers fondements de Saint-Pétersbourg, 163, 483. — Comment met sa ville naissante hors d'insulte, 484. — Prend Derpt et Narva; bel exemple

d'humanité qu'il donne en cette occasion, 210, 485, 486. — Envoie des secours à Auguste détrôné, 485, 487. — Est maître de l'Ingrie, 486. — Perd trois batailles en Courlande; répare ses pertes et en tire même avantage, 489. — Assiège et prend Mittau, *ibid.* — Voit pour la seconde fois Auguste; séjourne avec lui à Grodno; lui laisse en partant de l'argent et une armée, 489. — Assiège inutilement Vibourg, en Carélie, 491. — Son ambassadeur Patkul livré à Charles XII par Auguste, qui renonce à sa protection et au trône, 493. — Plaintes inutiles qu'il fait à ce sujet dans toutes les cours de l'Europe, 222. — Il rentre en Pologne, et convoque une diète à Léopol, 223. — Obtient des officiers allemands pour discipliner ses troupes, *ibid.* — Veut faire un troisième roi en Pologne, et n'y peut parvenir, *ibid.*, 494. — Ranime en Lithuanie un parti en faveur d'Auguste, 231. — Sa réponse au sujet d'une bravade de Charles XII, à qui il proposait la paix, 235, 494. — Laisse Grodno au pouvoir de ce prince, 233, 496. — Poursuivi par lui dans l'Ukraine, gagne la bataille de Lesno, 239 et suiv., 500. — Affaiblit par de petits combats l'armée suédoise, 242, 502. — Comparé à Charles XII, 245. — Le défait entièrement à Pultava; description de la bataille, 245 et suiv., 504 et suiv. — Lui écrit pour le détourner d'aller en Turquie, 508. — Traite bien les généraux suédois, les invite à sa table et leur rend leurs épées, 252, 509. — Disperse les autres prisonniers de cette nation dans ses États, et surtout en Sibérie, mais fait rouer tous les Cosaques, 251 et suiv. — Détrôné sans la victoire de Pultava, 509. — Son crédit puissant à la Porte, malgré les intrigues de Charles XII, 260. — Il profite de sa victoire pour rétablir Auguste en Pologne et en chasser Stanislas, 510. — Conclut un traité contre la Suède avec le Danemark, la Pologne et la Prusse, *ibid.* — Fait revivre les anciennes prétentions des czars sur la Livonie, l'Ingrie, la Carélie, et sur une partie de la Finlande, 264 et suiv., 511. — Sa conférence à Marienverder avec le roi de Prusse, *ibid.* — Il rejoint son armée devant Riga, qu'il bombarde et dont il forme ensuite le blocus, *ibid.* — Va veiller aux ouvrages de la ville de Pétersbourg, et part ensuite pour Moscou, *ibid.*, 266. — Détails de son entrée triomphante dans sa capitale, 266 et suiv. — Satisfaction éclatante qu'il obtient de la reine Anne pour l'arrestation de son ambassadeur à Londres, qui avait eu lieu quelques années auparavant, 512. — Il est proclamé empereur; considération générale dont il jouit en Europe, 513. — Prend Elbing et Vibourg, *ibid.* — Assiège Riga; noble vengeance qu'il prend, en cette circonstance, du meurtre de Patkul, 514. — Autres conquêtes en Livonie et en Carélie, *ibid.* et suiv. — Son ambassadeur à la Porte est emprisonné, 271, 518. — Il vient éprouver sa fortune contre l'empire ottoman, emmène avec lui Catherine, et déclare son mariage secret avec elle, 273, 519 et suiv. — Embarras qu'il éprouve pour s'être livré au prince Cantémir, 274, 522. — Sa faute sur le Pruth, 274 et suiv., 524. — Ses inquiétudes; ses résolutions désespérées; lettre qu'il écrit à cette occasion, 275. — Comment il est secouru par Catherine en cette occasion, 276 et suiv., 525 et suiv. — Sa lettre prétendue au grand-vizir, 527. — Il refuse de lui livrer le prince Cantémir, 530. — Obtient la paix du Pruth, *ibid.*, 279. — N'exécute point les dispositions du traité, 286, 287. — La guerre lui est de nouveau déclarée par le sultan, *ibid.* — Négociations; la paix est renouvelée, 288. — Entreprises et projets, 536. — Il marie son fils Alexis, *ibid.* — Déclare solennellement son mariage avec Catherine, et le célèbre à Pétersbourg, 537. — Sa conduite avec Scavronski, frère de la czarine, 539, 540. — Il embellit Pétersbourg, et y forme des établissements, 541. — Son expédition en Poméranie, 542. — Sa descente en Finlande, 551. — Il n'est que contre-amiral dans sa flotte, 552. —

Ses avantages sur la marine suédoise; journée d'Aland, l'une des plus glorieuses de sa vie, 324, 552 et suiv. — Son entrée triomphale à Pétersbourg, 324, 553. — Il est déclaré vice-amiral, en considération de ses services; cérémonie bizarre à ce sujet, et discours qu'il y prononce, 324, 554. — Institue l'ordre de Sainte-Catherine, 553. — Du fond de l'Asie et de l'Europe, tout rend hommage à sa gloire, 554. — De l'Elbe à la mer Baltique il est l'appui de tous les princes, 556. — Fonde de nouveaux établissements pour la marine, pour les troupes, le commerce, les lois, et compose lui-même un code militaire pour l'infanterie, 558. — En 1716, il fait un second voyage en Europe avec Catherine, 560. — Revoit Amsterdam et sa chaumière de Saardam; anecdote à ce sujet, *ibid.* et suiv. — Son voyage en Hollande en 1717; conférences secrètes de ses ministres avec Gœrtz à la Haye, 341, 564. — Il est compromis dans la conspiration de ce ministre et de Gyllembourg contre l'Angleterre et en faveur du Prétendant; ses protestations à ce sujet, 342. — Il résout d'aller en France; son arrivée, réception et séjour, *ibid.* et suiv. — Confère avec le régent; ce qu'il en obtient, *ibid.* — Prend dans ses bras le roi Louis XV, encore enfant; conte ridicule fait à ce sujet, 566. — Ce qu'il dit en embrassant la statue de Richelieu, 568; XXIII, 290. — Démarche que fit auprès de lui la Sorbonne, et institution comique à laquelle elle donna lieu, XVI, 568 et suiv. — Son traité de commerce avec la France, 570. — Pourquoi la czarine ne fut pas de ce voyage, 568. — Il la rejoint en Hollande, va avec elle en Prusse, en Pologne, et retourne dans ses États, 570 et suiv. — Fait arrêter son fils Alexis, qui s'était évadé en son absence, et le déshérite, 574 et suiv. — Griefs qu'il lui impute, et actes qu'il exige de lui, 576 et suiv. — Il l'interroge juridiquement, 579. — Consulte les évêques et tout le clergé russe sur son procès, 583 et suiv. — Pourquoi veut que son arrêt de mort, prononcé unanimement, lui soit signifié, 587. — Il lui pardonne ensuite publiquement, *ibid.* — Bruits répandus contre lui à l'occasion de la mort du prince, qui suivit ce pardon, 588 et suiv. — Réflexions sur ce que divers écrivains ont débité à ce sujet, 589 et suiv. (Voyez Alexis Pétrowitz). — En quoi sa conduite dans ce procès différa de celle de Philippe II dans le procès de don Carlos, 586. — Ses nouveaux établissements, 593 et suiv. — Il dresse lui-même le plan du canal et des écluses de Ladoga, et prend part aux travaux, 595. — Fait renaître le commerce extérieur, 596. — Force la noblesse de ses États à voyager, 161. — Ses finances et ses revenus, 162. — Ses lois, son nouveau code, 600 et suiv. — Ses règlements à l'égard de la religion et du clergé, 602 et suiv. — Met les fous à Moscou dans un bâtiment autrefois occupé par des moines, XLVI, 381. — Comparé à Louis XIV; son propre sentiment à ce sujet, XVI, 606. — Fait la paix de Neustadt avec la Suède; ce qu'il gagne à ce traité, et ce qu'il écrit à ses plénipotentiaires, 611 et suiv. — Fêtes et réjouissances à cette occasion, 612. — Le sénat et le synode lui décernent les titres de *Grand*, d'*Empereur*, et de *Père de la patrie*, *ibid.* — Il est reconnu empereur par toute l'Europe, *ibid.* — Part pour la Perse, et veut profiter des désordres de ce pays, 615. — Son épouse l'accompagne, *ibid.* — Il arrive à Derbent, qui se rend à lui, 616. — En quoi comparé à Alexandre, 617. — Retourne à Moscou, y entre en triomphe, et rend solennellement compte de son expédition au vice-czar Romanodoski, 617, 618. — Ajoute trois provinces à son empire du côté de la Perse, 619. — Devient plus que jamais l'arbitre du Nord; se déclare le protecteur de la famille de Charles XII, dont il avait été dix-huit ans l'ennemi, 621. — Fonde une Académie des sciences à Pétersbourg, *ibid.* — Fait couronner et sacrer sa femme Catherine, *ibid.* — Ordonnance remarquable qu'il publie à ce sujet, *ibid.* — Donne en mariage

Anne, sa fille ainée, au jeune duc de Holstein, 622. — Chagrins domestiques qu'il éprouve, et détails à ce sujet, *ibid.* et suiv. — Sa maladie, ses derniers moments, sa mort, 624. — Éloge de son règne, 625; XI, 43, 156. — Grands changements qu'il a préparés en Europe, XV, 307. — Est de tous les législateurs celui dont le peuple se soit le plus signalé après lui, XVI, 379. — Est le Solon du Nord, XXI, 367. — Comparé à Jean Basilowitz, XIII, 130. — Vrai fondateur, XIV, 12. — Fut supérieur à son siècle et à sa nation, 328. — Poussa toujours la justice jusqu'à la cruauté; fit périr par le feu quelques vosko-jésuites, XVI, 158. — Principale vertu qui a manqué à ce réformateur des hommes, 164. — Comment caractérisé, XX, 194, 218 et suiv. — On admire en lui le roi, mais on ne peut aimer l'homme, XXXIV, 250. — Ses grands défauts et ses grandes qualités, 385. — Quatrain et autres vers pour son portrait, X, 566; XLI, 142, 249. — Comment qualifié par l'auteur, XL, 338. — Apprécié par J.-J. Rousseau dans son *Contrat social*, XX, 218. — Jugement qu'en porte le grand Frédéric, d'après des Mémoires manuscrits sur sa vie, qu'il communique à Voltaire, XXXIV, 343. — Réflexions de l'auteur au sujet de ces Mémoires, 384 et suiv. — Autres du prince, 405 et suiv. — Anecdotes extraites des relations de M. Printzen, 443 et suiv. — Autre racontée par Frédéric, XXXVII, 100. — Autres sur son voyage en France, XVI, 342 et suiv. — Autres sur son règne, écrites par l'auteur, antérieurement, à son histoire, XXIII, 281 et suiv. — Ses Mémoires, publiés par le prétendu boyard Nestesuranoy, ne sont qu'un tissu de faussetés et d'inepties, XVI, 379 et suiv., 508, 581. — Autres anecdotes, 161 et suiv. — Médaille qui fut frappée en son honneur, lors de son voyage en France, 567; XXIII, 290. — Fondateur de la marine russe; Catherine II, après la victoire navale de Tchesmé, fait célébrer un service funèbre en son honneur et prononcer son oraison funèbre, XLVII, 465.

Pierre II, roi d'Aragon. Défend Raimond de Toulouse, son beau-frère, contre les croisés, XI, 498. — Ne peut obtenir la moindre grâce pour lui, *ibid.* — Est tué dans une bataille contre Simon de Montfort, *ibid.* — De son mariage avec Marie, comtesse de Montpellier, et de la promesse qu'il fit à cette occasion, XXIV, 489.

Pierre II, roi de Portugal. Ses prétentions à la succession de Charles II, XIV, 330. — Il se déclare contre la France, à l'occasion du testament de ce prince, et reconnaît l'archiduc Charles d'Autriche pour roi d'Espagne, 345, 354. — Celui-ci, en reconnaissance, démembre en sa faveur une monarchie dont il n'avait pas encore une ville, *ibid.*

Pierre II, empereur de Russie, fils d'Alexis. Sa naissance, XVI, 573. — Parti qui se déclare en sa faveur, à la mort de son aïeul, 625. — Celui de Catherine l'emporte, *ibid.*

Pierre III, *le Grand*, roi d'Aragon, gendre de Mainfroi. Son cousin Conradin, en montant à l'échafaud, le charge de venger sa mort, XIII, 365. — Son duel avec Charles d'Anjou, comment resté sans effet, XII, 150. — Il se ligue contre lui avec Michel Paléologue, XI, 493; XIII, 371. — S'empare de la Sicile, après les Vêpres siciliennes, 372. — Est excommunié, et son royaume transféré à Philippe de Valois, par une bulle de Martin VI, XI, 514. — Fait prisonnier le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, XIII, 373.

Pierre III (Ulric), empereur de Russie. A son avènement, s'allie avec Frédéric II, roi de Prusse, dont il était l'ami, XV, 351. — Souhaits faits pour lui, non réalisés, XLII, 66. — Se brouille avec ses prêtres, 195. — Circonstances qui ont amené sa chute et l'avènement de Catherine, 197. — Indispose sa nation, est détrôné, poursuivi, et meurt en prison, XV, 351. — Sa femme Catherine II, qu'il voulait répudier, lui succède, *ibid.*; XLII, 198, 205. — Cette

princesse n'eut aucune part à sa mort; comment et pourquoi il a péri, 208; XLV, 506; XLVI, 1, 2. — Ce qui manque à son aventure pour être un beau sujet de tragédie, XLII, 224.

PIERRE IV, *le Cruel*. — Voyez don PÈDRE, roi de Castille.

PIERRE, parent du pape Étienne. Donné pour roi à la Hongrie par Conrad II, XIII, 289. — Surnom que lui donnent ses sujets irrités, *ibid.*

PIERRE, fils du czar Pierre Ier et de Catherine. Sa naissance, XVI, 559, 573. — Constitué par son père son successeur au trône, au préjudice de son frère aîné Alexis, 577. — Sa mort, *ibid.*, 590.

PIERRE DE CAPOUE, général des dominicains, confesseur de sainte Catherine de Sienne. A vu ses miracles et a écrit sa vie, XI, 543; XVII, 337. — Pourquoi publia la sentence d'interdit prononcée par Innocent III sur tout le royaume de France, XX, 607.

PIERRE DE CORBIERO, cordelier napolitain. Créé pape par Louis de Bavière, XI, 533; XIII, 395. — Obligé de fuir de Rome, se cache de ville en ville, *ibid.* — Découvert dans un château d'Italie, demande grâce à Jean XXII, qui le fait mourir en prison, 396, 397; XI, 533.

PIERRE DE COURTENAI, empereur d'Orient. — Voyez COURTENAI.

PIERRE DE LÉON, plus connu sous le nom d'ANACLET. — Voyez ce mot.

PIERRE DE LUNA, Aragonais. Pape pendant le grand schisme, sous le nom de BENOIT, XIII, 427. — Tenu cinq ans prisonnier dans son château d'Avignon, *ibid.*; XI, 546. — Refuse de se démettre, comme il l'avait promis, *ibid.* — Transfère son siége à Perpignan, 547. — Protesté contre le concile de Constance, XIII, 435. — Est déposé, mais ne plie pas, XI, 551; XIII, 438.

PIERRE DE LUXEMBOURG, évêque de Metz, puis cardinal au XIVe siècle. Ses prétendus miracles; sa béatification, XXVI, 95.

PIERRE DE NAVARRE. Soldat de fortune et grand général espagnol, inventeur des mines, XII, 189. — Prend Tripoli, 454.

PIERRE DE PISE. Enseigna un peu de grammaire à Charlemagne, XI, 277.

PIERRE DE SICILE. Envoyé par l'empereur Basile aux Bulgares, pour les préserver de l'hérésie du manichéisme, XVII, 40.

PIERRE *l'Ermite*. Pèlerin d'Amiens, nommé COUCOUPÈTRE, qui suscite les croisades, XI, 440; XII, 302. — Conduit une armée de quatre-vingt mille croisés, XI, 441. — Malheur de sa première expédition, 442. — Se voit à la tête d'une nouvelle armée, *ibid.* — Battu par Soliman, retourne à Constantinople, *ibid.* — De général devenu chapelain, se trouve à la prise et au massacre de Jérusalem, 447.

PIERRE (Jacques), officier de marine au service de la république de Venise. Part qu'il prend à la conjuration de Bedmar, XIII, 114.

Pierre philosophale. Pourquoi ceux qui y travaillent sont imbéciles ou fripons, XXI, 556. — Voyez PAYKUL et *Alchimistes*.

Pierre-ponce. Question sur ce mot, IX, 243.

Pierre (maladie de la). Vers qui la caractérisent, X, 191. — Réflexions y relatives, XLVII, 495, 534.

Pierres (pluies de). Toute l'antiquité en a parlé, XXX, 127.

Pierres et coquillages. Observation importante sur leur formation, XXVII, 148 et suiv.

Pierres figurées. Leurs noms divers selon ce qu'elles représentent, XXVII, 128, 135. — Voyez *Glossopètres* et *Cornes d'Ammon*.

Pierres précieuses. — Voyez *Diamants*, *Rubis*.

PIERRON, à Manheim. Lettres par lesquelles l'auteur lui recommande son ancien secrétaire Colini, XL, 261, 285.

PIERROT (Ch.). Apporte son concours à la présente édition, I, VII.

Piétistes (secte des). Détails y relatifs, XVII, 530.

PIGALLE, sculpteur célèbre. Lettre que lui écrit Voltaire en 1763, au sujet de la statue du roi à Reims, XLII, 537. — Est chargé d'exécuter celle érigée à l'auteur

par les gens de lettres; son voyage à Ferney en 1770, pour le modeler, I, 114. — Ce qu'en dit d'Alembert à ce sujet, XLVII, 91. — Ce qu'en dit Voltaire, 115, 123, 134, 138, 150, 212, 306. — Épître et vers qui lui sont adressés à ce sujet, X, 202, 410. — Autres vers sur ce qu'il était chargé en même temps de faire la statue du maréchal de Saxe, 600. — C'est à lui qu'on doit l'abolition de la coutume de sculpter des esclaves au pied des statues des rois, XLII, 574; XLVII, 117.

PIGEON, lieutenant général au bailliage du Palais. Mentionné à propos de l'affaire Morangiès, XLVIII, 435.

Pigeons. A quel usage employés par les Hollandais au siége de Leyde, XII, 468.

PIGNATELLI (le prince). Sa visite à Ferney en 1770, XLVII, 135, 138, 147. — Bien qu'on en dit, 217. — Voyez EGMONT-PIGNATELLI.

PIGOT, gouverneur de Madras pour la Compagnie anglaise des Indes. Combat contre la France, son ancienne patrie, XXIX, 136, 147.

PILATE (Ponce). Actes et lettres qu'on lui attribue au sujet de Jésus, et fragments curieux qu'on en cite, XXV, 360; XXVI, 245; XXVII, 96, 537 et suiv. — Reconnus apocryphes, XI, 231; XVII, 303; XVIII, 170. — Réflexions sur les questions qu'il fit à Jésus, XX, 558. — Ses Actes plus connus sous le nom d'*Évangile de Nicodème*, XXVII, 443, 460, 508. — Voyez PROCULA.

PILATI DE TASSULO. Auteur d'un *Projet de réforme en Italie;* ce qu'on dit de cet ouvrage, XLVI, 134, 136, 137, 146, 190, 198.

PILAVOINE (Maurice), à Surate, ancien camarade de l'auteur. Lettres qui lui sont adressées, XXXIX, 506; XL, 360.

Pilote. Habile dans son art; comparaison poétique, X, 217.

PILPAY. Ses fables, ainsi que celles de Lokman, furent longtemps les seuls livres de l'Asie, V, 296. — A quelle époque il écrivit, XI, 182. — *Ses Fables morales,* traduites dans presque toutes les langues du monde, *ibid.*

PINDARE. Vers qui le caractérisent, VIII, 486. — Observations sur ce poète et sur la liberté qu'il prenait dans ses vers, XLVIII, 40, 41. — Inintelligible et boursouflé Thébain, qu'on dit sublime, 43. — Que ses Odes ne furent chantées qu'une fois, et encore en cérémonie, 73. — Cité et traduit sur les abominations auxquelles donna lieu le culte d'un bouc, XVIII, 21. — Fut le premier poète qui demanda harmonieusement l'aumône, XIX, 147.

Pines (Ile de), dans l'Inde. Conte que les géographes font à ce sujet, XVI, 126.

PINGERON. Fait parvenir à l'auteur un exemplaire de ses ouvrages; ce qu'on en dit, XLVI, 484, 485.

PINTO, Juif portugais. Lettre qu'il adresse, en 1762, à Voltaire, en lui transmettant des *Observations critiques* au sujet d'un article de lui sur les Juifs; et réponse de l'auteur, XLII, 180 et suiv.

PINZO (l'abbé), de Ravenne. Pourquoi condamné à une prison perpétuelle par Clément XIV, son ancien condisciple; lettre écrite en son nom à ce pape, et attribuée à Voltaire, qui la désavoue; détails à ce sujet, XLVII, 364; XLVIII, 162, 166, 167, 171, 172, 185, 219.

PIPELET (le docteur), membre de l'Académie de chirurgie. Son rapport sur l'ouverture et l'embaumement du corps de Voltaire, I, 430.

PIPER (comte), premier ministre de Charles XII. Comment acquiert sa faveur, XVI, 153. — Le suit au siége de Copenhague, 168. — Le presse en vain de prendre pour lui-même la couronne de Pologne, déclarée vacante, 200. — Propos remarquable du prince à ce sujet, *ibid.* — Chargé des négociations de paix entre son maître et le roi Auguste, 217. — Présent que lui offre le comte de Wratislau, ambassadeur de l'empereur Joseph, 226. — Sa magnificence, 230. — Est fait prisonnier à Pultava, 249, 507. — Orne l'entrée triomphale du czar à Moscou, 267. — Longtemps enfermé à Pétersbourg, 252. — Pourquoi le czar lui rend sa captivité plus dure, *ibid.* — Meurt à Schlusselbourg, *ibid.*, 558. — Charles XII lui fait des obsèques magnifiques, *ibid.*, 226. — Ne vendit

point son maître au duc de Marlborough, comme on l'a prétendu, 226. — Ne lui donna jamais que de bons conseils qui ne furent pas suivis, 502. — Et fut sa victime, 557.

PIRCH (Jean-Ernest), ancien officier de Frédéric. En 1774, change la tactique dans l'armée française, XLIX, 148. — Notice, *ibid.* — Ce qu'en dit Frédéric, 181.

PIRITHOUS. Ressuscité par Hercule, XX, 364, 369.

PIRON (Alexis). Observations critiques sur son *Fernand Cortès*, XX, 570. — Son *Épître à Mlle Chéré*, qu'on attribuait à Voltaire, XLVI, 507 et suiv. — Chute de son *Callisthène*, et triste succès de son *Gustave Vasa*, XXXIII, 326, 328, 379. — Jaloux de Voltaire, pourquoi veut le brouiller avec le cardinal de Bernis, XXXVI, 529, 530. — Le tourne en ridicule dans sa *Métromanie*, XXXIV, 401. — Sentiment sur cette comédie, 392, 401, 436. — C'est la seule bonne pièce qu'on ait de lui, XLIX, 537. — Mot sur Voltaire, qui nous fait sourire aujourd'hui, II, v. — Critique la première scène d'*Artémire*, 125. — Ses réflexions sur la tragédie de *Brutus*, 302. — Est à la tête des « soldats de Corbulon » à la représentation de *Sémiramis*, IV, 482. — Sa chanson sur cette pièce, 483. — Dialogue avec Voltaire au sujet de *Sémiramis*, 484. — Lettres qu'il écrit, en 1760, à Baculard d'Arnaud, dans laquelle il fait la critique de *l'Écossaise*, XL, 393, 485 et suiv. — Épigrammes sur la conduite de Voltaire à l'occasion de cette comédie, 394, 485, 486, 487. — Épigrammes en réponse à ce que l'auteur a dit de lui dans la *Vanité*, 487. — Son épigramme contre *Bélisaire* lui en attire une dont Voltaire décline la paternité, XLV, 552. — Plaintes contre l'éditeur de ses Œuvres posthumes, XLIX, 587, 588, 589. — Éloge de l'épitaphe qu'il se fit à lui-même, X, 118. — Son portrait par Condorcet, et note à son sujet, I, 223. — On s'efforce de le faire passer pour grand homme, L, 62. — Avait été l'un des admirateurs de Voltaire, avant d'être au nombre de ses ennemis, I, 223. — Fut récompensé pour une débauche d'esprit dont le seul récit conduisit La Barre au supplice, I, 117; XLIX, 76, 88, 108, 131, 138.

PISAN (Thomas de), astrologue de Bologne. Appelé en France par Charles V, XII, 67. — Sa fille. (Voyez CHRISTINE.)

Pise (ville de). Arme une flotte au secours de Lothaire II; présent que lui fait cet empereur, XIII, 312. — Considération dont elle jouissait dans l'Europe, au XIIe siècle, *ibid.* — Fut depuis une république célèbre, XII, 8, 9. — Le pape Urbain II lui donna la Corse, mais inutilement, XV, 406. — Grand concile tenu dans cette ville au XIVe siècle, XI, 546; XIII, 432. — Autre, convoqué au XVIe siècle par Louis XII, XII, 198. — Assiégée par Louis de Bavière, qui la met à contribution en 1327, XIII, 394.

PISISTRATE. Fut le premier qui fit connaître les poèmes d'Homère, et qui les mit en ordre, XIX, 595. — Cosme de Médicis lui est comparé, XII, 168.

PISOUCA. Nom que les Européens donnent au père de Gengis-Kan, XI, 479.

PISSELEU (Anne de), duchesse d'Étampes. Vers sur ses amours avec François Ier, IX, 210.

PISSOT ou PISSAT (la dame). Prétend ne rien devoir à Voltaire, XXXIII, 155, 166.

Pistolet. Description d'un combat avec cette arme, IX, 192. — Où fut inventé, *ibid.*

PITAVAL (l'avocat). Pièce de vers de Voltaire, qu'il attribue à Lamotte-Houdard, XV, 128. (Voyez *Songe* et ULRIQUE de Prusse.) — Outragé dans la *Voltairomanie*, XXXV, 98.

PITHOU (Pierre). Son immense érudition, XV, 557. — A l'entrée de Henri IV dans sa capitale, fut chargé d'arracher et de déchirer au greffe du parlement les délibérations et arrêts attentatoires à l'autorité royale, produits par ces temps malheureux, *ibid.* — Sans être magistrat, fit, dans ce même parlement, les fonctions de procureur général, 558. — Était le conseil des ministres d'État, et le juge perpétuel des grandes affaires,

ibid. — Ses éditions de la *Loi salique* et des *Fables de Phèdre*, XXX, 458.

Pitié. Est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde, L, 328. (Voyez *Compassion.*) — La fausse pitié est pire que le mépris, V, 509.

PITOT-DELAUNAY (Henri), de l'Académie des sciences. Lettre que l'auteur lui écrit en 1736 sur le mémoire de Mairan touchant les forces motrices, XXXIV, 111. — Autre lettre, en 1738, sur les mauvais procédés de Privat de Molières à l'égard de l'auteur, 543. — Son *Rapport* à cette compagnie, en 1741, sur les Mémoires de l'auteur touchant les forces vives, I, 342. — Services que lui rend Voltaire, XXXIV, 280, 540, 542. — Lettres qui lui sont adressées, de 1736 à 1741, au sujet des *Éléments de la philosophie de Newton.* (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIV à XXXVI.) — Notice, XXXIV, 154.

PITT (André). Quaker retiré dans les environs de Londres, auquel l'auteur alla rendre visite, XXII, 82 et suiv.

PITT (William), depuis lord CHATHAM. Lettre que l'auteur lui écrit, en 1761, pour l'inviter à souscrire à l'édition des *Commentaires de Corneille*, XLI, 370. — Réponse qu'il y fait, 428.

PIZARRO (Francisco), aventurier. L'un des conquérants du Pérou, XII, 218, 397. — Ses forces pour cette expédition, 398. — Son ambassade à Atabalipa, et réponse qu'il en reçoit, 399. — Il défait ce prince et le charge de fers, *ibid.* — Se brouille avec Almagro, qui l'avait aidé dans sa conquête, le fait prisonnier et lui fait trancher la tête, 400. — Est lui-même assassiné par les amis de ce capitaine, *ibid.* — Un de ses frères veut se faire roi du Pérou, et périt par la main du bourreau, 401.

PIZARRO (don Joseph). Commande la flotte envoyée par la cour de Madrid contre l'amiral Anson, XV, 316. — Malheurs qui accompagnèrent cette expédition, *ibid.*

Places et *hauts emplois.* Chaînes dorées, illustre fardeau; on n'y vit plus pour soi, III, 534. — De quoi sont trop souvent le prix, 527. — Sont tirés au sort dans quelques républiques, IX, 206, 207. — Il est beaucoup d'emplois, mais les talents sont rares, X, 317. — Ne sont donnés pour la plupart qu'à la fortune, X, 101.

Placet en vers. Présenté à Frédéric II, au nom d'un homme à qui ce prince devait de l'argent, X, 547.

Plagiat. Origine de ce mot, XX, 222. — Quel est le véritable plagiat, et quelles sortes de gens l'on pourrait qualifier de plagiaires, *ibid.* — Quel est le plus singulier de tous, 223. — Et le moins dangereux pour la société, 224; XXX, 545. — Plagiats reprochés aux livres juifs, XXVIII, 189. — Qu'un plagiaire est un faussaire, XXXI, 122.

Plaideurs. Usage très utile établi en Hollande à leur sujet, XXIII, 127. — Dialogue philosophique entre un plaideur et un avocat, 493. — S'il n'est pas avantageux de s'accommoder quand on a raison, et de plaider quand on a tort, XIX, 52, 53.

Plaidoyer de Ramponeau contre Gaudon, entrepreneur de spectacles. Facétie, XXIV, 115 et suiv. — Notice bibliographique, L, 541.

Plaies d'Égypte (les dix). Silence des anciens auteurs sur ce prétendu miracle, XI, 62. — Son absurdité démontrée, 111 et suiv.

Plain-chant. Quand et par qui fut introduit dans l'Église russe, XVI, 425.

Plain-Palais, promenade publique à Genève. D'où tire son nom, IX, 551 et suiv.

Plaisance (ville de). Concile qui s'y tint pour la première croisade, XI, 441; XIII, 303. — Son célèbre congrès de 1183 pour la paix de l'Allemagne et de l'Italie, et détails y relatifs, 329. — Bataille gagnée sous ses murs par les Impériaux, en 1745, contre les Français et les Espagnols réunis, XV, 264. — Voyez *Parme.*

Plaisanterie. Ses diverses espèces, III, 443. — En quoi consiste la bonne, V, 411. — Celle qui est expliquée cesse d'être plaisanterie, XXII, 174. — Qu'il y a des plaisanteries de vers et des

plaisanteries de prose; exemples à ce sujet, XVII, 418. — Quelle sorte de plaisanterie nous fait rire à la comédie, III, 443 et suiv. — Pourquoi la plaisanterie n'est jamais bonne dans le genre sérieux, XX, 443.

PLAISCOM, nom de deux Laponnes amenées en France par Maupertuis. Notice qui les concerne, IX, 406. — Quête en leur faveur, et vers à ce sujet, XXXV, 75, 76. — Voyez MAUPERTUIS.

Plaisir. Sied à la philosophie, VI, 420. — Embellit les belles, IX, 29. — Est le seul moteur des mortels, 410. — Est le devoir et le but de tous les êtres raisonnables, X, 231. — Est un présent de la Divinité, IX, 409 et suiv.; X, 385; XXI, 88; XXVIII, 314. — Et une preuve de son existence, XXXIV, 512. — Avis sur l'art de le connaître et d'en jouir, IX, 404. — A besoin de modération, *ibid.* — Le Travail en est le père, *ibid.* — Apologue à ce sujet, 405. — Son cortège, *ibid.* — Il n'y en a point de vrai sans bienséance, II, 552. — Stances où l'on vante la jouissance des plaisirs, VIII, 521. — Sont une ombre légère et vaine, III, 587. — Ont souvent des termes bien courts, VIII, 236. — Qu'il ne faut jamais se refuser un plaisir honnête, dans la crainte de ce que les autres en pourront penser, VIII, 556. — Vers contre les plaisirs honteux, VI, 414, 475; IX, 172. — Don sans lequel nul plaisir n'est parfait, 84. — Qu'il n'est de vrais plaisirs qu'avec de vrais besoins, IX, 486. — Qu'il faut se faire des plaisirs selon les temps, X, 217. — Les plaisirs comparés à la gloire, XLII, 1. — S'en abstenir est un péché, XXXII, 544.

Plan du Dictionnaire de l'Académie, par Voltaire, XXXI, 161.

PLAN-CARPIN, moine envoyé en Tartarie par Innocent IV. Ce qu'il raconte de l'inauguration du fils du grand-kan, XI, 485. — Autres absurdités de ce missionnaire, XXIX, 457.

PLANCHER (le libraire). En 1817, imprime une édition des œuvres de l'auteur, I, XXIV.

Planètes. C'était l'opinion de l'antiquité qu'elles étaient toutes habitées, XXX, 15. — Que leur cours est l'effet de la gravitation, XXII, 522 et suiv., 530, 533. — De leur théorie, 538 et suiv., 566. — Leurs révolutions dans des ellipses, prouvées par Newton, 133. — Combien on en comptait avant Galilée, et combien on en compte aujourd'hui, 575.

Platée (bataille de). Notice critique y relative, X, 436.

PLATON, philosophe grec. Jugeait le monde arrangé par une intelligence suprême, XXVIII, 440. — Manière singulière dont il prouve l'immortalité de l'âme humaine dans son *Phédon*, XVII, 368; XXVIII, 222; XXX, 493; XXXI, 50. — Absurdités dont il a farci son traité *sur l'immortalité de l'âme*, XXXII, 545, 584. — Sa *République*, 545, 584. — Son *Timée* passe pour l'ouvrage le plus sublime de la philosophie ancienne; idée qu'on en donne, XX, 224. — Ses idées sur le *Logos*, le Verbe, VII, 177; XXVIII, 113. — Sur les purs esprits, X, 436. — Sur la perfection originelle de l'homme, IX, 476. — A le premier parlé d'un être purement spirituel, XI, 11. — Son caractère et sa doctrine; ses différentes trinités, XX, 226; XXVI, 261; XXVIII, 221. — A ressuscité le sublime galimatias de Timée de Locres sur la Trinité, XX, 537. — Sa belle morale et sa mauvaise métaphysique, XIV, 562; XXVIII, 222. — Est inintelligible comme tous les philosophes de son temps, mais s'exprime avec plus d'éloquence, XI, 76. — Qui le saurait tout entier et ne saurait que lui, saurait peu et saurait mal, XIV, 562. — Comment il définit la terre, XI, 163. — Ce qu'il entendait vraisemblablement par ces expressions : *le monde est un animal*, XX, 226. — Comment Dieu procéda, selon lui, à la formation du monde, XXX, 492. — Son *Androgyne*, plaisanterie indigne d'un philosophe 493. — Était d'avis que l'homme fut formé avec les deux sexes, IX, 83. — Comment s'expliquait sur le *beau*, XVII, 556. — Son *souverain bien* est une chimère, 572. — Sa *chaîne des*

êtres créés en est une autre, XVIII, 123 et suiv. — Disputes et logomachies que ses principes firent naître dans l'école d'Alexandrie, XX, 538 et suiv. — Passage sublime qu'on en cite sur la création, XXVIII, 14, 15. — Ses dogmes embrassés par les premiers chrétiens, XI, 223; XXVIII, 222, 245. — Questions sur quelques-uns d'entre eux, XX, 227 et suiv. — A dit des choses que les meilleurs philosophes de nos jours ne désavoueraient pas, 225. — Quels sont ceux qui ont renouvelé son optimisme, IX, 397. — Considéré comme sophiste, XX, 435. — Est le véritable fondateur du christianisme, XXVIII, 221 et suiv., 245 et suiv. — Comment sa doctrine pénétra chez les Juifs, XXXI, 49. — Cité sur la haute antiquité des arts en Égypte, VII, 222. — Passage de ce philosophe, regardé comme une prophétie de la mort de Jésus, XX, 285. — Pourquoi on en fit presque un Père de l'Église, XIV, 562. — *Songe de Platon*, conte philosophique de Voltaire, XXI, 133 et suiv.

Platon, prédicateur de l'Église grecque en Russie, et archevêque de Twer. A fait des sermons que l'ancien Platon grec n'aurait pas désavoués, XVIII, 506; XLVII, 431, 432. — Trait de sublime qu'on en cite, XVI, 379; XLVII, 450.

Plaute, comique latin. Estimé pour la variété de ses caractères et de ses intrigues, XXIII, 115. — Traduit en vers, à Venise, au XVI^e^ siècle, et joué sur les théâtres et dans les couvents, XII, 246. — Son *Amphitryon*, XXIII, 112. — Pourquoi il l'a intitulé tragi-comédie, XXXII, 355.

Plazza, théologien italien. Extrait curieux de sa *Dissertation sur le Paradis*, XVII, 386 et suiv.

Pleen (de), Écossais qui devait assister à une lecture de *la Pucelle*, chez M^me^ de Graffigny. Vers qui lui sont adressés à ce sujet, X, 540.

Plein (le). — Voyez Descartes.

Plélo (comte de), ambassadeur de France en Danemark. Fait traduire en latin la relation d'un voyage entrepris par l'ordre d'Alfred le Grand, XI, 310. — Veut soutenir Dantzick contre une armée russe avec quinze cents Français, et meurt percé de coups, XV, 185; XXXIV, 545; XLVI, 169. — Insulté et calomnié par La Beaumelle, XV, 111, 117. — Portrait ridicule qu'en fait celui-ci, XXVI, 134. — Défendu contre les calomnies de l'abbé Desfontaines, XXIII, 30 et suiv.

Pléneuf, entrepreneur des vivres en 1758. Père de la marquise de Prie; note et vers qui le caractérisent, X, 102; XV, 173; XVI, 71. — Voyez Prie.

Plessis-Praslin (César, comte de). — Voyez Choiseul.

Pleurs. Armes d'un sexe infortuné, VI, 222. — Répandus par les faibles, 239. — Méprisés par les tyrans, *ibid.* — Les cœurs irrités n'en versent point, 299. — Voyez *Larmes*.

Pline *l'Ancien*. Passage en faveur du christianisme, présumé interpolé dans son *Histoire naturelle*, XX, 284. — Ce qu'il dit des étoiles tombantes, XXXII, 545. — Du soleil, 547.

Pline *le Jeune*. Observations critiques sur son *Panégyrique de Trajan*, XXVI, 307. — Ses *Lettres*, traduites par Saci, XIV, 126.

Plokof (Jean). Personnage imaginé par Voltaire, et sous le nom duquel il a publié un écrit sur la guerre entre les Turcs et les Russes, XXVIII, 365. — Cet écrit envoyé à Catherine; ce qu'elle en dit, XLVII, 80.

Plombières. Description poétique de ce lieu dans la saison thermale, XIII, 262. — Ce qu'on dit de ses eaux; charlatanisme des médecins du pays, XXXVIII, 206, 233, 246; XXXIX, 86.

Pluche, naturaliste. Son *Spectacle de la Nature*, ouvrage très estimable, contient des vérités utiles et des erreurs ridicules, XVII. 525; XXVI, 122; XXXIII, 311. — Il prétend que toutes les bêtes ont un profond respect pour l'homme, X, 143, 144. — Et que Moïse était un grand physicien, XVIII, 189; XXII, 450; XXVI, 122. — Singulière manière dont il a cru prouver la possibilité du déluge, XVIII, 329. — Sa méprise sur la propagation de la lu-

mière, XXII, 441. — Plaisanté sur ce qu'il dit au sujet des marées, XV, 132; XVIII, 50, 102; XXVII, 138. — A voulu donner des ridicules à Locke et à Newton; ses railleries de collège à leur égard, IX, 455; XVII, 525, 526; XXII, 455. — Il s'est fait le charlatan des ignorants, XXIII, 460. — Ce qu'on dit de ses *Lettres hébraïques*, XLIX, 219, 220. — Son *Histoire du ciel* n'est qu'un mauvais roman, 453. — De la Dissertation contre les fables, qui la termine, XIX, 64.

Plum-pudding. Les origines, les établissements, les droits, lui sont comparés, XLII, 166.

Pluquet (l'abbé). Son *Dictionnaire des hérésies*, apprécié, XII, 3; XIV, 80; XLII, 254, 277. — Son livre sur le fatalisme, XLIII, 450, 462, 463.

Plutarque, historien grec. Ses *Vies des grands hommes*, recueil d'anecdotes plus agréables que certaines, XIV, 421. — Il n'est plus permis aujourd'hui de l'imiter, *ibid.* — Son sentiment sur un passage de *l'Œdipe* de Sophocle, II, 25. — Et sur le *Cresphonte* d'Euripide, IV, 180. — Dans ses parallèles, donne toujours la préférence aux Grecs sur les Romains, VI, 102. — Sa belle comparaison d'Alexandre et de César, *ibid.* — Invraisemblance morale d'un fait qu'il raconte de celui-ci, XVI, 124. — N'a point épargné les fables en parlant du premier, XVII, 110. — Imitations que Shakespeare en a faites dans son *Jules-César*, VII, 443, 448. — Tradition égyptienne qu'il rapporte, et qui peut être appliquée à Moïse, XX, 102, 103. — Sentiment sur son ouvrage intitulé *la Face de la Lune*, XX, 469. — Ce qu'il dit de la constitution des femmes, XIX, 95, 96. — Et de leur amour, où il prétend qu'il entre quelque chose de divin, 98; XXIV, 428. — Interprété faussement à leur sujet par Montesquieu, XLV, 162. — Cité sur l'origine de la tragédie en Grèce, XLIV, 209.

Plutus, dieu de la richesse. Son séjour à Paris, X, 407. — Son char, description poétique, *ibid.*

Pococke, amiral anglais. Prises considérables qu'il fait aux Espagnols dans la mer du Mexique et dans celles des Indes, XV, 372. — Son combat naval contre le comte d'Aché, à la rade de Pondichéry, XXIX, 131, 140. — Son expédition à Surate, 143.

Podewils (comte de), envoyé de Prusse en Hollande. Séjour que fait chez lui Voltaire en 1743, XXXVI, 217. — Parti qu'il tire de ses relations avec lui pour une mission secrète de la cour de France, I, 26; XXXVI, 236. — Lettre qui lui est adressée, 252. — L'auteur le fait prier de demander son congé au roi de Prusse, XXXVII, 550, 553. — Lettre que Voltaire lui écrit en 1753, XXXVIII, 110.

Podiebrade (Georges). Combat pour les états de Bohême, qui l'en élisent roi, XIII, 454. — Favorise les hussites contre les catholiques en Silésie; est excommunié par Paul II, qui le prive du royaume, 455. — Un parti veut lui donner la couronne de l'Empire, *ibid.*, 456. — Il est vaincu par Mathias de Hongrie; sa mort, 208, 456.

Poème de Fontenoy, par Voltaire, VIII, 374. — Notice bibliographique, L, 506 et suiv.

Poème dramatique. Remarques sur le Discours dans lequel Corneille en a traité, XXXII, 347. — Voyez *Art dramatique*, *Théâtres*.

Poème épique. Ses règles sur la vérité historique, VIII, 57, 64. — On y a plus d'égard à l'ordonnance du dessin qu'à la chronologie, 150. — Des goûts des différents peuples à ce sujet, 305. — Fausses définitions, 306 et suiv. — Quelle idée on doit s'en former, 308. — Règles principales que la nature a dictées à toutes les nations, 309. — Pourquoi il est plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poème épique, 362. — Que les beautés qui lui sont propres sont toutes renfermées dans un cercle étroit, XIV, 553. — Ce genre est le fait de Voltaire, XXXIII, 152. — Il semble porter malheur à ceux qui s'y appliquent, XXXVIII, 88. — Voyez *Épopée* et *Poésie épique*.

Poème sur la Loi naturelle, par Voltaire,

IX, 433. — Notice bibliographique, L, 507.

Poème sur le Désastre de Lisbonne, par Voltaire, IX, 433, 465. — Notice bibliographique, L, 507.

Poèmes. Ceux de trois ou quatre cents vers sur les affaires présentes doivent intéresser sans le secours d'ornements étrangers, VIII, 380. — Vice capital qui en fait périr un si grand nombre, IV, 181. — Un poème, s'il pèche par l'élocution, ne peut jouir de la moindre estime permanente et durable, quoique parfait d'ailleurs et conduit selon toutes les règles de l'art, V, 180. — Qu'il ne peut y avoir de poèmes en prose, et pourquoi, VIII, 19, 361. — Les ouvrages de ce genre ne démontrent que l'impuissance de faire des vers; c'est un concert sans instruments, XVIII, 580; XXV, 241.

Poèmes de Voltaire. Notice bibliographique, L, 505 et suiv.

Poésie. Pourquoi fut appelée le langage des dieux, IV, 505; XXXIV, 70. — C'est une erreur de penser que les sujets chrétiens puissent lui convenir comme ceux du paganisme, XIV, 77. — Pourquoi elle occupe un si haut rang parmi les beaux-arts, XX, 232. — Est la musique de l'âme, *ibid.* — L'imagination en est l'essence, XIX, 433. — Fait le charme de la jeunesse, XXXVIII, 239. — Ne charme que par les beaux détails, VII, 257; XXIII, 344; XLI, 410. — Est une espèce de musique; il faut l'entendre pour en juger, XXII, 169. — Ennoblit tout, et étend la sphère des moindres choses, VIII, 347. — Point de vraie poésie sans une grande sagesse, XX, 232. — Sa culture perfectionnée est une preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, XI, 215. — Comment forme et fixe le génie des peuples et leurs langues, XXIII, 208. — Ce qui détermine les différences qui se trouvent dans la poésie de toutes les nations, XIX, 332. — Il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui ne l'ait aimée, XX, 562. — L'esprit de dissertation et de paradoxe commence à en éteindre le goût en France, VI, 490. — Défendue par Voltaire contre Lamotte, II, 53. — Ce que la bonne poésie est à la bonne prose, XIV, 106. — Des idées, des tours et des mots poétiques, XXXIV, 359. — Des nobles hardiesses de poésie qu'il est ridicule de regarder comme des fautes, XIX, 561; XXXV, 145. — Connaissance des beautés et des défauts de la poésie dans la langue française, XXIII, 327 et suiv. — Des prétendus législateurs en poésie, VIII, 305. — Manière ridicule dont Pascal a raisonné sur les beautés poétiques, XVII, 374; XXII, 54 et suiv. — Que la poésie est surtout le champ de l'exagération, et preuves qu'on en donne, XIX, 45. — Regardée comme un amusement qui ne doit pas nous dérober à des occupations plus utiles, XXXIII, 497. — N'est estimable qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison, *ibid.* — Observations sur celle de Racine et de Corneille, VII, 255, 326 et suiv. — Sur celle de l'*Énéide* et de quelques beaux morceaux d'Homère, 257. — Que la poésie française ne peut se soutenir que par la perfection du style, 242, 257. — Qu'elle a beaucoup moins de liberté que celle des Anglais, II, 312. — De quoi elle se composait sous le règne de François Ier, XIV, 156. — De la poésie hébraïque; en quoi en consiste le rythme, XX, 372; XXV, 201 et suiv. — De la poésie italienne comparée à la française, XLIX, 153. — Amour que Vauvenargues professe de très bonne heure pour la poésie, XXXVI, 347.

Poésie épique (*Essai sur la*), par Voltaire, VIII, 305 à 364. — Cet ouvrage, d'abord composé en anglais, traduit par Desfontaines, et retraduit par l'auteur, 37, 302 et suiv.; XXXIII, 182, 382, 399. — Avertissement de Beuchot, VIII, 302 et suiv. — Écrits publiés à l'occasion de cet ouvrage, 304.

Poésie (petites pièces de). Comment un journaliste doit en traiter, XXII, 251 et suiv. — Deux règles regardées comme infaillibles pour juger de leur mérite, 233.

Poésie pastorale. C'est dans les livres des

Juifs qu'on trouve la peinture la plus frappante des mœurs des premiers âges, XXV, 208.

Poésies attribuées à Voltaire, XXXII, 429 et suiv.

Poésies mêlées ou *fugitives* de l'auteur, X, 467 à 608. — Avertissement du nouvel éditeur, 461 et suiv. — Appréciées par Condorcet, I, 245, 246. — Supplément aux poésies de Voltaire, XXXII, 379 et suiv. — Notice bibliographique, L, 514.

Poet (marquis de), grand chambellan du roi de Navarre, au XVI^e^ siècle. Lettre curieuse que lui écrivit le réformateur Calvin, XII, 308.

Poètes. Espèce assez dangereuse, XXXIII, 37. — Pourquoi les premiers philosophes, les législateurs, les fondateurs de religions et les historiens étaient tous poètes, II, 55. — Combien ils sont rares, IV, 181. — Ce qui fait les grands poètes, II, 322. — Que le vrai poète est comme un dieu qui tient les cœurs des hommes dans sa main, VI, 499. — Qu'il remue l'âme et l'attendrit, XVIII, 572. — Qu'il est créateur, XXXV, 370. — Qu'il doit recevoir l'inspiration et ne jamais la chercher, XLIV, 405. — Ce qui fit croire autrefois que les poètes étaient inspirés des dieux, XVIII, 554. — Vers sur la vanité qu'ils ont d'immortaliser leurs héros, IX, 431 ; X, 244. — Qu'on ne peut les connaître par les traductions, VIII, 319; XXII, 169. — Qu'il faut traduire non seulement leurs pensées, mais tous les accessoires, VII, 435. — Qu'on devrait les traduire en vers, XII, 246; XX, 412; XXIII, 207, 420; XXXIII, 548. — Qu'il faut être poète soi-même pour les traduire, XLVIII, 73. — Pourquoi les Italiens et les Anglais n'ont aucun grand poète de l'antiquité en prose, et pourquoi nous n'en avons aucun en vers, XXIII, 208. — Difficultés que présente notre langue à ce sujet, XXXI, 188. — Conditions que les poètes doivent remplir chez nous, pour être reconnus tels, 313. — Que nous sommes au temps où il faut qu'un poète soit philosophe, III, 374. — Vers à ce sujet, XXXV, 37. — Pourquoi nous en avons très peu en France qui soient toujours élégants et corrects, XX, 562. — Pourquoi, sur cent poètes, il s'en trouve à peine un qu'on puisse lire, 570. — Qu'un poète doit savoir se retirer à propos et imposer silence à l'imagination, pour s'occuper de la raison, XXXVII, 417. — Que le nombre des vrais poètes sera toujours extrêmement petit, et pourquoi il faut qu'il le soit, XLVI, 280. — Quelle est la meilleure satire que l'on puisse faire des mauvais poètes, XXIII, 125.

Poètes en titre d'office. Cet emploi est le plus inutile qu'on puisse avoir dans une grande maison, XX, 231. — Ceux de la cour de Rome et des rois d'Angleterre, *ibid.* — Que le génie n'est point une charge de cour, et que les beaux-arts ne sont point faits pour être dépendants, XLI, 287.

Poètes épiques. Stances qui les caractérisent, VIII, 505.

Poètes satiriques. Caractérisés, et à qui comparés, X, 434; XXXIV, 109. — Triste condition de ceux qui ne couvrent pas par des talents éminents ce vice, né de l'orgueil et de la bassesse, XLVIII, 76 et suiv.

Poétique (la) de Voltaire. — Voyez Lacombe.

Poggio (le), que nous appelons Pogge, Florentin. Secrétaire de Jean XXIII, et l'un des restaurateurs des lettres, XII, 5. — Fut présent aux interrogatoires et au supplice de Jérôme de Prague, et le compare à Socrate, *ibid.*

Poilly (François), graveur célèbre, dont les estampes ornent les cabinets des curieux; notice, XIV, 151.

Poinsinet (Henri, surnommé *le petit*), auteur de la comédie du *Cercle*. Ce qu'on en raconte, en 1755 à Voltaire, XXXVIII, 495. — Son apparition à Ferney en 1761; ce qu'on en dit à cette occasion, XLI, 325. — Trait satirique au sujet de son opéra d'*Ernelinde*, XLV, 447.

Poinsinet de Sivry, auteur d'une tragédie d'*Ajax*. Sa colère contre le public, au sujet de l'accueil fait à cette pièce, XLII, 298.

Pointis, chef d'escadre. Son expédition en Amérique contre les Espagnols, en 1697; il surprend Carthagène, XIV, 320.

Poirier (l'abbé), répétiteur de Voltaire au collège Louis-le-Grand, XXXIII, 2.

Poisons. De ceux qui coagulent le sang, XVIII, 531. — De la cantarella, et des contes populaires sur les poisons, *ibid.* — Si la poudre de diamant en est un, XIX, 453; XVIII, 530, XXXVIII, 411. — Si les balles mâchées en sont un autre, XV, 247.

Poisson, provincial des franciscains, prédicateur et persécuteur. Le plus hardi débauché de son ordre, XXVII, 52. — Pourquoi déposé et exilé, *ibid.*; XIX, 84. — Spécimen de son style, XXXII, 567.

Poisson (Paul). L'un des meilleurs comédiens que nous ayons eus, XXIII, 93. — Portrait que sa femme a donné de Molière, *ibid.*

Poisson (M^lle^). — Voyez Pompadour.

Poissonnier (Pierre), le médecin. A trouvé le secret de rendre l'eau de la mer potable, XV, 431. — A Ferney en 1775, en même temps que M^me^ Suard; ce qu'elle en dit, I, 375. — Réponse que lui fait l'auteur, à propos des inexactitudes de l'*Histoire de Russie*, XVI, 371.

Poissons. Ne sont pas les premiers pères des hommes, comme le prétend Maillet, XXVII, 141, 156. — Vers à ce sujet, X, 175. — Voyez Maillet, Jonas et Oannès.

Poissy (colloque de), sous la minorité de Charles IX. Détails y relatifs, XII, 503 et suiv.; XV, 512.

Poitiers (bataille de), perdue par le roi Jean contre le prince Noir, XII, 25. — Comparée à celle de Marathon, X, 436. — Si l'on y fit usage de l'artillerie, XII, 25.

Polianski, jeune officier russe que Catherine II fait voyager en Europe. Termes dans lesquels elle en parle et le recommande à l'auteur, XLVII, 466; XLVIII, 24. — Sa visite à Ferney en 1771; bien qu'en dit Voltaire, XLVII, 437, 559. — Fausse nouvelle de sa mort, XLVIII, 245, 263. — Nommé secrétaire de l'Académie de Pétersbourg, *ibid.*

Police. Sous Louis XIII était entièrement négligée, XIV, 172. — Ce qu'elle était à l'avènement de Louis XIV, 503. — Création d'un magistrat uniquement pour y veiller, *ibid.* — Quand commença à tendre à sa perfection, *ibid.*

Police (de la) sous Louis XIV, pièce de vers attribuée à l'auteur, qui a concouru en 1743 pour le prix de l'Académie française, XXXII, 434.

Polichinelle. Sa naissance, son éducation, ses voyages et ses aventures, potpourri satirique, XXV, 261 et suiv.

Polier de Bottens (Antoine-Noé), pasteur à Lausanne. Voltaire lui attribue l'article Messie du *Dictionnaire philosophique*, I, 121; XX, 62; XXVII, 282; XLIII, 344, 345, 346, 347, 352, 357, 361, 364, 372; XLVIII, 119. — Cabale sacerdotale contre lui à Lausanne, XXXIX, 569. — Lettres qui lui sont adressées en 1754 et 1755. (Voyez *Table particulière* du tome XXXVIII.) — Notice, XXXVIII, 165.

Polignac (Melchior de), cardinal. N'étant encore qu'abbé, contribue par son éloquence à faire élire le prince de Conti roi de Pologne, XIV, 326. — Est envoyé à Gertruidenberg pour faire des offres de paix, 398. — Sa brigue pour faire exclure l'abbé de Saint-Pierre de l'Académie française, 129; XXIX, 269. — Réflexions au sujet des persécutions qu'il exerça contre lui, XLIII, 106, 107. — Conspirait, dans ce temps-là même, contre le régent, XIV, 129; XVI, 59, 62; XXIX, 269. — Ce qui lui arriva dans un conclave, XVII, 148. — Est l'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français, XIV, 116. — Notice qui le concerne, *ibid.* — Son sentiment sur l'*OEdipe* de Voltaire, V, 81. — Éloge de son *Anti-Lucrèce*, et rôle que l'auteur lui fait jouer dans le *Temple du Goût*, VIII, 555, 567. — Autres éloges de son poème, et vers qu'on en cite, X, 171; XVII, 271. — Voltaire revient du jugement favorable qu'il en avait d'abord porté; comment il le caractérise,

XXVIII, 317, 318; XL, 193; XLIII, 106, 107. — N'était pas né philosophe; pouvait juger les *Catilinaires* et l'*Énéide*, mais non pas Newton et Locke, XX, 122. — N'a pas rendu assez de justice aux mœurs d'Épicure, XVII, 272. — Comment a réfuté le troisième chant de Lucrèce, XX, 233. — Fut moins poète que ce Romain, et non moins mauvais physicien, XXVIII, 318. — Son opinion sur l'organisation sentimentale des bêtes, et conte qu'il fait à ce propos, *ibid.* — Fausse anecdote qu'on en rapporte au sujet de Bayle, XXVI, 502. — Ce qu'il disait de la pluie de Marly, XLII, 323. — Découvrit à Rome le salon de Marius, VIII, 591. — Vers au sujet de sa collection de statues antiques que le roi de Prusse fit acheter à Paris, XXXVI, 166, 176. — Autres de Frédéric, 170. — Autres vers satiriques, XXXII, 527.

Politesse. N'est point chose arbitraire, comme ce qu'on appelle civilité, II, 553. — Comment définie; quatrain à ce sujet, VIII, 545. — A corrompu les mœurs, 414. — Comment a gagné en France toutes les conditions, XIV, 516. — Réflexions sur quelques manières indécentes de parler, et sur la coutume impolie qu'ont prise plusieurs jeunes gens d'appeler par leur simple nom des auteurs illustres qui méritent des égards, XXXIII, 217.

POLITIEN (Bernard), de Montepulciano, dominicain. Soupçonné d'avoir empoisonné l'empereur Henri VII, XI, 531; XIII, 387; XXVI, 125.

POLITIEN (Ange), l'un des précepteurs des Médicis. Apprécié, XII, 170, 278.

Politique (la). Personnifiée dans la *Henriade*; son portrait, et rôle qu'elle joue dans ce poème, VIII, 115. — Vers qui la caractérisent, 117, 245. — Ne sert de rien sans le pouvoir, II, 180. — Se sert d'une erreur populaire comme d'un mors, XI, 147. — A sa source dans la perversité, XXXII, 489. — Réflexions diverses, 578. — N'est autre chose que l'art de mentir à propos, XIII, 595. — Et d'opprimer la terre, VIII, 444. — Son impuissance contre le fanatisme, XXIV, 569. — En quoi consiste celle de l'homme, XX, 236. — Celle du dehors, 458. — Celle du dedans, 238. — De son emploi dans la tragédie, V, 83; XXXII, 212, 247; XLIII, 341. — N'a pas inventé la religion, XXXII, 557. — Réflexions sur le gouvernement en France et en Angleterre, 595, 596.

Politiques (auteurs). Vers satiriques contre les misérables écrivains qui, du haut de leur grenier, prétendent gouverner les États, X, 180. — Autres réflexions sur le même sujet, XX, 220; XLII, 68, 75; XLV, 101.

Politiques (les hommes). Ce qu'en dit Frédéric, XXXIX, 434. — Réflexions sur ceux qui voudraient gouverner tous les peuples avec les mêmes lois, XXXII, 513.

POLLNITZ (Charles-Louis, baron de), aventurier allemand qui devint chambellan de Frédéric II. Notice, XXXVI, 8. — Anecdotes qui le concernent, I, 28, 40. — Sa mort; ce qu'en dit Frédéric à cette occasion, XLIX, 388.

POLLOU (le P.), jésuite, professeur de Voltaire au collège Louis-le-Grand. Notice, XXXIII, 1. — Lettre qu'il écrit à Fyot de La Marche sur son condisciple Dauphin, 6.

Pologne (la). Description de cette contrée, XVI, 180 et suiv. — Ne fut chrétienne qu'à la fin du Xe siècle, XIII, 275; XXVI, 457. — Sa situation au XIe siècle, XI, 371. — Se détache de l'Empire, et ne veut plus le reconnaître, XIII, 290. — Frédéric Barberousse la contraint à payer son tribut, 318. — Sa barbarie jusqu'au XIIIe siècle, XI, 288, 371. — Commence à être considérée au XIVe, sous les Jagellons, XII, 223. — Son état au XVIe, 224 et suiv. — Sa pauvreté prouvée par le diplôme de l'élection du duc d'Anjou, 525. — Son gouvernement, XVI, 181. — Les rois y furent toujours élus comme les chefs de l'État, et non comme les maîtres; serment qu'ils prêtaient à leur couronnement, 182; XII, 225. — Ses diètes; comment s'y décident les affaires, XVI, 182 et suiv. — Ses confédérations, 183. — Sa noblesse, et droits qu'elle a, XII,

224; XVI, 183. — Son état militaire, 184. — République aristocratique où le peuple est esclave, 181; XII, 129. — Sur le sens donné au mot *république* en ce pays, XVI, 181. — Servitude de ses habitants, XII, 68, 226. — Réflexions au sujet de son *liberum veto*, VII, 201. — Espèce de juridiction que la cour de Rome y avait établie pour les délits des ecclésiastiques, XVI, 205. — De l'élection de Henri III à cette couronne, VIII, 44, 90, 275. (Voyez HENRI III.) — Son état avant Louis XIV, XIV, 168. — Ses rois contemporains de ce prince, 11. — Conquise par Charles XII, qui s'en fait reconnaître le protecteur, XVI, 191. — Son armée partagée en deux factions, 200. — Fut sur le point d'avoir trois rois, sans qu'on eût pu dire quel était le véritable, 223, 494. — Dévastée par les Russes et par les factions, 223. — Sa situation intérieure, son anarchie, XV, 184, 185; XXI, 405, 518. — Est comprise dans le traité de paix de Neustadt, XVI, 636. — Est le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, XIII, 126. — Souvent envahie par les Suédois, jamais par les Turcs, 127. — Ses pertes successives, 128. — Reçoit la loi des Russes, de l'Autriche et de la Prusse, *ibid.* — Dans les secousses qu'elle éprouva, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, *ibid.* — Tributaire de la Porte-Ottomane, lave cette honte à la bataille de Chokzim, *ibid.* — Regardée comme un beau sujet de harangue, et comme un gouvernement misérable, XXXV, 310. — Mœurs et usages de ce pays, XLI, 436. — Son anarchie en 1764, XLIII, 241. — Persécutions religieuses; confédérations diverses qui s'y forment, XXVI, 463 et suiv. — Poème comique de Frédéric II à ce sujet, XLVII, 547, 562; XLVIII, 4 et suiv.; XLIX, 241. (Voyez FRÉDÉRIC.) — Fort malmenée par Catherine II, en 1768, XLVI, 94. — Discours aux confédérés catholiques de Kamineck, XXVII, 75 et suiv. — Sermon sur le Manifeste des confédérés, et sur leur alliance avec la Sublime-Porte contre la Russie, XXVIII, 409 et suiv. — Extrait singulier de ce Manifeste, XLVII, 426 et suiv. — Ce qu'en dit Catherine II, 445. — Ce qui la rend respectable à l'auteur, 451. — Son démembrement; l'auteur refuse d'y croire tout d'abord, XLVIII, 94, 107, 161. — Médaille frappée à Berlin à cette occasion, 174, 187. — Son partage prédit par le roi Stanislas Leckzinski, 215. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, 473. — Vers à l'occasion de son partage, 187. — D'une satire en sept dialogues sur le même sujet, XLIX, 231, 258. — Essai sur les dissensions de ses églises, XXVI, 451 et suiv. — Ravages que le schisme y a causés, XX, 401. — Origine de cette cruelle maladie dans ce pays, et symptôme singulier qu'elle présente, 402.

Polonais. Plus susceptibles de sentiments agréables que les Allemands, XLI, 436.

POLTORATZKY (M. Serge), conservateur honoraire de la bibliothèque de Moscou. S'intéresse vivement à la présente édition, I, VII.

POLTROT DE MÉRÉ, gentilhomme angoumois. Pourquoi et comment il assassine le duc de Guise, sous Orléans, VIII, 69; XII, 505. — Ce crime célébré par la faction protestante, *ibid.* et suiv. — Fanatique qui fut puni du supplice réservé aux assassins des rois, XV, 516. — N'avait que vingt-cinq ans, XXXV, 559.

POLUS ou de LA POLE, cardinal, du sang royal d'Angleterre. Étant à Rome, sa tête est mise à prix par Henri VIII, et sa mère périt par la main du bourreau, XII, 316; XXV, 171. — Sa lettre à Léon X, sur le danger de rendre les hommes trop savants, XII, 282.

POLYBE, historien grec. Plus ancien que Tite-Live et plus homme d'État, XI, 152. — A écrit supérieurement la guerre de Rome et de Carthage, 153. — Ami de Scipion; cité sur la bataille de Zama, IX, 78.

POLYCARPE (saint). Histoire de son prétendu martyre, rapporté par Eusèbe, XI, 233; XX, 39. — Doutes à ce sujet, XXV, 55; XXVI, 266; XXXI, 79.

Polyeucte, tragédie de Corneille. Commentaire sur cette pièce, XXXI, 370 à 419. — Pourquoi elle réussit et intéresse, II, 539. — Beautés qui lui assurent un succès éternel, XXXI, 370. — En quoi est inférieure à *Athalie*, XXXII, 370. — Le songe y est moins bien placé, mais c'est à tort qu'on l'a blâmé, XXXI, 381. — Avait été condamnée à l'hôtel de Rambouillet, 370, 374, 380, 384, 393, 394. — Beauté extraordinaire du caractère de Pauline, 380. — La conduite de Polyeucte est insensée et coupable, VI, 493. — Le spectateur la pardonne, XXXI, 394. — Celle de Félix est lâche et barbare, VII, 255; XXXI, 384, 408 et suiv. — Autres remarques critiques, XX, 527. — Vers qui en sont imités dans *Sémiramis*, IV, 518. — Remarques sur l'épître dédicatoire à la reine régente, XXXI, 371.

Polygamie. Ce qu'elle est chez les musulmans, XIX, 99. — Était permise chez les Juifs, et n'est plus que tolérée à leur égard par les mahométans, 100. — Eut lieu parmi les rois francs de la première race, XI, 262; XIII, 230; XIX, 100. — Permise par quelques papes et par quelques réformateurs, XII, 297; XIII, 510; XIX, 104 et suiv. — Discours d'un vizir de Soliman à un agent de Charles-Quint sur cet usage, et réponse de celui-ci, 103 et suiv. — Préconisée par Cowper, chancelier d'Angleterre, XII, 298; XXVI, 144. — En Asie et en Afrique n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage, XIII, 161. — C'est un grand problème si elle est utile à la société et à la propagation, XI, 216; XXIX, 231. — Autres remarques y relatives, XII, 298; XLIV, 250. — Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes, XXVI, 380. — Loi trop dure de Charles-Quint et des Anglais contre la polygamie, XXX, 545.

Polype d'eau douce. Ce que c'est, et d'où vient qu'on a fait monter cette plante au rang d'animal, XX, 241; XXVII, 129.

Polythéisme. Reproché à tort aux Grecs et aux Romains, XX, 242. — Ce n'est pas dans lui qu'est le ridicule, mais dans l'abus qu'on en fit; petite dissertation à ce sujet, 244 et suiv. — Ce qui y a donné lieu, et comment il s'est établi, XIX, 410; XX, 349.

POMARET, ministre du saint Évangile à Ganges. Lettre qui lui est adressée en 1767, au sujet des édits en faveur des protestants, XLV, 457. — Autres, de 1769 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVI, XLVII, XLIX, L.)

POMBAL (Sébastien CARVALHO, plus connu sous le nom de marquis de), ministre en Portugal en 1759. Ce qu'on en dit, XL, 45, 339; XLVII, 145, 146.

Poméranie (la). Où située, XVI, 536. — Révolutions qu'elle a subies, *ibid.* — A qui devait naturellement appartenir, *ibid.* — Menacée par les puissances ennemies de Charles XII; traité singulier qu'elles projetèrent à ce sujet, *ibid.*, 265. — Enlevée aux Suédois par l'électeur de Brandebourg, XIV, 281. — Leur est rendue à la paix de Nimègue, 282.

POMME, médecin. Grand exorciste; comment se vantait de guérir les démoniaques et de rendre la vue aux aveugles, XVIII, 336, 337. — Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1771, XLVII, 461.

POMMEREUL (Mme de). Lettre et vers qui lui sont adressés en 1768, au sujet de l'élixir de longue vie dont elle avait envoyé la recette à l'auteur, XLVI, 212.

POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de). Son origine, son élévation; pressentiment qu'elle avait eu de sa fortune, I, 33. — Venait de jouer la comédie aux petits appartements; vers qui lui sont adressés à ce sujet, X, 531. — Autres, en lui envoyan l'*Abrégé de l'Histoire de France*, du président Hénault, XXXVI, 393. — Autres, sur sa beauté, X, 361. — Stances sur ses amours et sur les victoires du roi, VIII, 516. — Autres vers sur le même sujet, X, 538. — Autres, dans un dîner, 544. — Autres, à cette dame dessinant une tête, 545. — Autres, sur une convalescence, *ibid.* — Autres, à

sa toilette, le lendemain d'une représentation d'*Alzire* au théâtre des petits appartements, où elle avait joué le principal rôle, 546. — Fait faire à Voltaire la *Princesse de Navarre*, et lui obtient la protection de la cour, I, 33, 88, 224. — Le reçoit pendant quelques mois à Étioles, durant la campagne de 1745, I, 33; XXXVI, 382, 389. — Lettre qu'elle écrit à Voltaire, en 1745, signalée, XXXVI, 382. — L'auteur ignorant de ses titres, en 1752, XXXVII, 519. — Note que Mme Denis lui adresse sur la triste situation dans laquelle elle a trouvé Voltaire à Francfort, XXXVIII, 51. — Oublie bientôt leurs anciennes liaisons, et ne lui pardonne pas d'avoir enduré patiemment les préférences accordées à Crébillon, I, 225, 229. — Voulut un instant prendre le masque de la dévotion, et avait imaginé de faire de Voltaire un des auteurs de cette comédie, I, 241; XL, 121. — Proposition singulière qu'elle fait faire à l'auteur par le duc de La Vallière, XXXIX, 1, 23. — Ce que le duc de La Vallière écrit de sa dévotion à Voltaire, 33. — Carle Vanloo donne sa figure à un tableau de sainte Clotilde, XLI, 33. — L'auteur s'intéresse à sa santé, 143. — Vers inédits que lui débita l'auteur, et qui furent une des causes de son refroidissement, X, 544. — Vers sur son origine et son élévation, dans le poème de la *Pucelle*, qui furent attribués par Voltaire à ses ennemis, et dont il est réellement l'auteur; note y relative, IX, 46; XXVI, 139. — En 1756, préside aux négociations de cette époque, et au fameux traité offensif et défensif avec la cour de Vienne, I, 46. — Était réellement premier ministre d'État, 47. — Comment traitée par Frédéric et par Marie-Thérèse, XXXVIII, 383. — En 1760, Voltaire lui dédie *Tancrède*, I, 249; V, 495. — Tentatives faites pour obtenir sa protection et celle du roi, pour la famille Calas, XLII, 142, 158, 169, 185, 209. — Prise de compassion pour cette famille, 188, 198, 203, 215. — Trompée sur le nombre des juges de Calas, 265. — Renvoyée de la cour, à l'époque de l'attentat de Damiens, y revient bientôt et fait exiler Machault et le comte d'Argenson, XVI, 92, 96, 97. — Maltraitée par Frédéric dans sa correspondance avec Voltaire, XL, 135, 432. — Effet de son ressentiment contre des plaisanteries de ce prince, XV, 342. — Lettres en vers et en prose qui lui sont adressées de 1745 à 1753, XXXVI, 363, 382; XXXVII, 152; XXXVIII, 152. — Son portrait envoyé à l'auteur, XLI, 476, 479. — Voltaire, la sachant malheureuse, voudrait la voir venir aux Délices, I, 346. — Raison pour laquelle Mme du Deffant appréhende l'éventualité de sa mort, XLIII, 154, 164, 197, 215. — Morte en philosophe, 201. — Son oraison funèbre, 195. — Son mari prétend hériter d'elle, 201. — Regrets exprimés sur sa perte, XLIII, 190, 191, 192, 205, 210, 292. — Était philosophe, et aimait à rendre service, 208, 293. — Autres éloges, XXI, 15; XLI, 38, 463. — Anecdote qui la concerne, XXXVII, 153. — Ses *Lettres* prétendues, à qui sont attribuées; et sentiment de Voltaire sur cet ouvrage pseudonyme, XLVIII, 125, 128, 131, 138. — La *Toilette de madame de Pompadour*, entretien philosophique sur les Anciens et les Modernes, XXV, 451. — De sa *Vie*, publiée en Angleterre, XL, 273, 284. — Notice, XXXVI, 363.

Pompée (Cnéius, dit *le Grand*). Vers qui le caractérisent, III, 340. — Quels furent les motifs de son expédition contre Jérusalem, et quel en fut le succès, XXX, 284. — Établit le sanhédrin en Judée, 285. — Réflexions et conjecture sur sa mort, VI, 210. — Combattait pour les lois, 193.

Pompée (Sextus), fils du précédent. Débauches qu'il reprochait à Octave, VI, 183. — Son caractère; réputation immortelle qu'il se fait pendant les proscriptions, 193. — Tué en Phrygie par l'ordre d'Antoine, *ibid.*

Pompée (Cnéius), frère du précédent. Tué à la bataille de Munda, en Espagne, VI, 193.

Pompée (*Mort de*), tragédie de Pierre

Corneille. Commentée, XXXI, 419 à 481. — Pèche contre l'unité d'action, II, 51; XXXI, 455, 478; XXXII, 364. — A quel genre cette tragédie appartient, V, 203; XXXI, 478. — Combien s'écarte de la vérité historique, VI, 178. — Éloge de l'exposition, XXXI, 430. — Amplification vicieuse de la première scène, XVII, 192. — Inconvenance du rôle de Cornélie, VII, 327; XXXI, 471 et suiv., 477; XXII, 155. — Et de celui de Cléopâtre, XXXI, 433, 437, 438. — Langage que César n'a jamais dû tenir, 437, 463 et suiv.; VII, 255. — Vers imités de cette pièce dans la *Mort de César*, III, 335, 349. — Vers de galanterie ridicule qu'on y reprend, IV, 183; XIX, 280; XXXI, 454 et suiv. — Autres vers critiqués, 422 et suiv., 429, 430, 431 et suiv., 462 et suiv.; XXV, 223. — Maximes de scélératesse débitées par Photin, XXXI, 426; XXVI, 80; XLIX, 30. — Beaux vers, IV, 496; XXXI, 278, 431, 436, 479. — Autres, qu'on a taxés d'impiété, XXXII, 374. — Idée où l'auteur s'est rencontré avec Shakespeare, VII, 469. — Remarques sur le *Remercîment* au cardinal Mazarin, XXXI, 419. — Et sur l'*Examen de Pompée* par Corneille, 479. — Autres observations critiques sur le rôle de Cornélie, et sur la scène de César avec Cléopâtre, XIX, 18 et suiv. — Examen des fautes de langage dans cette pièce, XXIII, 387 et suiv. — Elle pourrait être retouchée avec succès, VII, 41.

Pompéran. Seul officier français qui suivit le connétable de Bourbon, XII, 259. — Fait François Ier prisonnier à Pavie, et le garantit de la mort, *ibid.*

Pomponne (Simond Arnauld, marquis de), secrétaire d'État des affaires étrangères sous Louis XIV. Notice qui le concerne, XIV, 30. — Était neveu du fameux Arnauld, docteur de Sorbonne, et ne put empêcher ni les disputes, ni les disgrâces de son oncle, 34. — Reproche que se fit le roi à son sujet, 486. — Avait servi avec succès dans diverses ambassades, *ibid.* — Sa probité désintéressée, XV, 138.

Ponce (Constantin), prédicateur et confesseur de Charles-Quint. Poursuivi par l'Inquisition après la mort de ce prince, XII, 352. — Meurt dans un cachot, et son effigie est brûlée dans un auto-da-fé, *ibid.* — Conte débité au sujet de cette procédure, *ibid.* — Autres détails qui le concernent, 464.

Ponce, chirurgien de Benoît XIV. Anecdote et bon mot à son sujet, XXXIX, 436.

Ponce Pilate. — Voyez Pilate.

Poncet, évêque de Troyes. Notice, XVI, 88. — Perdu de dettes et de réputation, vient, en 1750, à la cour de Lorraine, comme grand aumônier du roi Stanislas, I, 35. — Devient amoureux de Mme de Boufflers, maîtresse de ce prince, et se fait chasser de Lunéville, *ibid.* — Revient à Troyes jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession; le roi de France l'exile en Alsace, 35; XVI, 88; XXXIX, 85, 102.

Poncet (le sculpteur). A Ferney en 1776, XLIX, 491. — Critique qu'il porte sur le portrait de l'auteur fait par Vivant Denon, *ibid.* — Comment celui-ci y répond, 504. — Jugé par l'auteur, *ibid.* — Envoie à l'auteur une médaille frappée à Rome pour glorifier la Saint-Barthélemy; réponse que lui fait Voltaire, 503. — Vient, en 1776, de Rome à Paris, pour faire les bustes en marbre de Turgot et de d'Alembert, 504, 506. — Est refusé par ce dernier, 595.

Pondichéry. Ses commencements, XXIX, 120. — Seule colonie des Français dans les Grandes-Indes, formée par les soins de Colbert, XIV, 320. — Les Hollandais s'en emparent en 1695, *ibid.* — Defendue et sauvée par Dupleix contre l'amiral anglais Boscaven, XV, 331; XL, 179. — Menacée de nouveau par les Anglais, XV, 359 et suiv. — Lally s'y renferme, 363. — Est obligé de l'abandonner aux Anglais, qui la saccagent, 364. — Autres détails sur sa prise et sur sa destruction, XXIX, 144 et suiv. — Rendue à la France à la paix de 1763, XV, 374.

Poniatowski (le comte). Notice, XXXVI, 48. — Attaché à la fortune de Charles XII, sauve ce prince à la journée

de Pultava; son caractère, XVI, 248. — Traverse avec lui le Borysthène, 250. — Le sert à Constantinople, 256. — Présente un Mémoire au sultan contre le grand-vizir Chourlouli, 261. — Et intrigue pour le faire déposer, 262. — Faillit à être empoisonné par la faction russe, 263. — Conseils qu'il donne au nouveau vizir Baltagi-Mehemet, pour la destruction de l'armée moscovite, 275, 524. — Il s'oppose en vain à la paix du Pruth, 279, 529, 530. — Écrit une relation de la campagne faite sur les bords de cette rivière; y accuse le grand-visir de lâcheté et de perfidie, 283. — Va former à la Porte-Ottomane de nouvelles intrigues contre ce ministre, *ibid.* — Singulier compliment que lui fit son successeur Jussuf-Bacha, 534. — Sages conseils qu'il donne à Charles XII avant le combat de Bender, et qui ne furent pas suivis, 298. — Il lui sauve une seconde fois la vie à Rugen, 331. — A fourni à Voltaire des Mémoires pour son *Histoire de Charles XII* (*N. B.* Les remarques y relatives sont disséminées dans ledit ouvrage), 132; XXXVI, 48. — Ces mémoires imprimés, 102.

PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste), fils du précédent, et roi de Pologne. Son élection, son portrait, ses qualités, XXVI, 464; XLIII, 371. — Vœux de l'auteur à son sujet en 1764, 305. — Attentat commis contre sa personne en 1771, et vers qui y font allusion, IX, 557; XXVI, 468; XXVIII, 465; XLVII, 554. — Serment des conjurés, XX, 451 et suiv.; XXVI, 468. — Son amour pour la tolérance, et réflexions à ce sujet, 464; XLV, 170. — Philosophe sur le trône, XXI, 405. — Sa générosité pour la famille Sirven, en 1766; XLIV, 360. — Fort malmené par Catherine II, XLVI, 94, 96. — Allusion à ce prince dans le rôle de Teucer des *Lois de Minos*, XLVIII, 60,110. — Lettres qui lui furent adressées en 1767, XLV, 86, 444. — Et en 1771, XLVII, 560, 563. — Autres du prince à l'auteur, XLV, 130; XLVII, 579; XLVIII, 3.

PONS, savant jésuite. De son assertion que ce furent les Grecs qui établirent chez les Indiens les noms et signes du zodiaque que nous avons reçus d'eux, L, 42.

PONS (Mme de). Assemblée en corps de la noblesse, au sujet d'un tabouret que lui avait accordé la reine Anne d'Autriche, XIV, 191; XXXII, 487.

PONS DE VERDUN. Auteur de vers en réponse à ceux de Mme de Boufflers sur la mort de Voltaire, XXXII, 438.

Pont-à-Mousson (ville de). Relevait de l'Empire au XIVe siècle; Charles IV l'érigea en marquisat, XIII, 409.

PONTANUS (Jovianus). Épitaphe épigrammatique qu'il fit pour Lucrèce Borgia, IX, 211.

PONTAS, fameux casuiste. Qualifié, XLI, 355. — Approche quelquefois de Sanchez, XX, 503. — Notice, XXX, 551; XLI, 355.

PONTBAILLY (Mme du), cousine de Voltaire. Lettre que lui écrivent Armand Arouet et Voltaire âgé de dix ans, XXXIII, III.

PONTCHARTRAIN (comtes de). — Voyez Louis et Jérôme PHÉLYPEAUX.

PONT-DE-VEYLE (FERRIOL, comte de), frère du comte d'Argental. Auteur du *Fat puni*, petite comédie tirée d'un conte de La Fontaine; vers à ce sujet, XXXIV, 471, 509. — Anecdote au sujet de cette comédie, XLI, 81. — Fait partie du conseil littéraire que Voltaire appelle son Triumvirat, XXXII, 451. — Lié avec Fyot de La Marche, XLI, 553. — Lettres qui lui sont adressées de 1736 à 1743. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIV à XXXVI.) — Regrets sur sa mort, XLIX, 80 et suiv. — Apprécié et regretté par Mme du Deffant, dont il était l'ami, XLIX, 71, 197. — Notices, XXXIV, 150; XXXV, 348.

Ponte-Corvo (ville de). Prise par la cour de Naples sur Clément XIII, XV, 403. — Est ensuite rendue à son successeur, 405.

PONTEUIL (Nicolas-Étienne LE FRANC, dit), comédien. Mention qui en est faite, XXXV, 438.

Pontife romain. Ce qu'il était du temps des exarques, XIII, 222. — Comment

s'établit successivement sa grandeur, 223. — Quelle superstition, plus absurde et sacrilège cent fois que toutes celles des Égyptiens, lui a valu vingt millions de rente et la domination du pays où régnaient autrefois les Césars, XX, 536. — Voyez *Pape* et *Papes*.

PONTIS (Louis de). Ses *Mémoires*, qui ont eu tant de vogue, ne sont pas de lui; notice, XIV, 116. — Il est même douteux pour Voltaire qu'il ait existé, *ibid.* — Notes des éditeurs à ce sujet, *ibid.*; XXIII, 428.

Pontoise (ville de). Brûlé par les Normands au x^e^ siècle, XI, 306.

POPE. Le poète le plus élégant, le plus correct et le plus harmonieux de l'Angleterre, XXII, 176. — Son *Essai sur l'homme*, le plus beau poème didactique, le plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune langue, 177. — Où il a puisé le fond de cet ouvrage, *ibid.*; XVII, 584. — Traductions qui en ont été faites tant en vers qu'en prose, XXXII, 408; XXXIII, 530, 532; XXXIV, 177; XL, 92, 108, 134. (Voyez *Homme* [*Essai sur l'*], RESNEL [du], SILHOUETTE.) — En quoi Voltaire s'est rencontré avec lui, XXII, 178. — Accusé d'irréligion par L. Racine, XIV, 119. — Supercherie employée pour les réconcilier; prétendue lettre de rétractation adressée par lui à L. Racine, et fabriquée par Ramsay, *ibid.* et suiv.; XXII, 178. — N'avait guère sujet de mettre en vers le système de l'optimisme, XXVIII, 535. — Rapport de sa doctrine avec celle de Platon, IX, 397, 415. — Et de Shaftesbury, 465. — Son optimisme accusé par la calomnie d'être un système impie, 397, 467. — Son paradoxe que le bien général est composé de tous les maux particuliers, XXVI, 319. — N'a songé qu'à avoir de l'esprit, XXXVIII, 557. — Persécution contre lui, X, 349. — Il publia lui-même un extrait de tous les libelles dont il fut l'objet, XXIII, 436. — Fit bien de ridiculiser ses ennemis et ceux de Swift, V, 418. — A su rendre l'art des vers utile au genre humain, IX, 442. — Considéré comme le Boileau de l'Angleterre, XXII, 184. — Ce qui le rend comparable à Dryden, XIV, 560. — A approfondi ce qu'Horace et Boileau n'ont qu'effleuré, IX, 441. — Réflexions critiques sur un parallèle fait en Angleterre entre lui, Horace et Boileau, XXIV, 223. — Passages singuliers que l'on cite de ses *Épîtres* et de sa *Dunciade* traduits littéralement, 225 et suiv. — Son poème sur *les Richesses*, plein de choses admirables, XXXIII, 341. — Huitain en réfutation de ses raisonnements sur le bonheur, X, 512; XXXIV, 27. — Ce que lui a valu sa traduction d'Homère, XXII, 180. — Fragment de son poème *la Boucle de cheveux*, traduit en vers français par Voltaire, 176. — De sa *Prière du déiste*, traduite en vers par Lefranc de Pompignan, X, 114, 116.

Popering (ville de), en Flandre. Prise par Louis XIV, reste à la France par la paix de Nimègue, XIV, 281.

POPOLI (duchesse de). Dangers qu'elle courut, en 1705, au siège de Barcelone, XIV, 370; XXI, 526.

POPON, Bavarois. Nommé pape par l'empereur Henri III. — Voyez DAMASE II.

Populace, bas peuple. — Voyez *Peuple*.

Population. En quoi Moreau de La Rochette diffère d'avis avec l'auteur sur ce sujet, XLV, 404. — Celle du globe après le déluge, selon le P. Petau, XVIII, 157; XX, 247; XXIV, 581. — Selon Cumberland, *ibid.* — Selon Whiston, *ibid.* — Celle actuelle du globe; calculs d'Hubner, 580. — Des auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, 581. — De Vallace et de Voltaire, *ibid.*; XX, 247. — Une des raisons qui ont contribué le plus à la population de l'Europe depuis les anciens Romains, XIII, 183. — Ce qu'elle était en France du temps de Philippe de Valois, XXIV, 579. — Calculs de Voltaire et de l'auteur de la *Dîme royale* sur sa population en 1763, 580. — De la population de l'Amérique, XX, 254. — Celle de Russie trente fois moindre qu'il y a sept cents ans; pourquoi, XXXV, 211, 212. — D'une assertion de Montesquieu, dans ses *Lettres*

persanes, sur la dépopulation de la terre, XVI, 139. — Que la population n'a pas toujours été abondante, XXVII, 187. — Des causes qui lui sont contraires, *ibid.* et suiv.; XXXV, 212. — Autres réflexions y relatives, et règle la plus sûre pour connaître le nombre des habitants d'une ville ou d'un pays, XXXIX, 267 et suiv.

Population (l'article), dans l'*Encyclopédie.* Réfuté par Voltaire, XX, 250. — Est de Damilaville, qui l'attribuait à feu Boulanger, XLIV, 225. — Observations critiques, 227 et suiv. — Voyez l'article précédent.

Porc. Emblème de tout moine, IX, 316.

Porcelaine. Inventée en Chine; on n'en connaît pas la première époque, XI, 171. — Vers descriptifs, X, 91. — Imitée et surpassée chez nous, au commencement du XVIII^e^ siècle, XXIX, 228, 229.

PORCELLETS (DES), seul Provençal échappé au massacre des Vêpres Siciliennes, XI, 494. — Notice sur cette famille, *ibid.*

PORÉE (le P. Charles), jésuite. Poète et bel esprit; notice, XIV, 116; XXXIII, 8. — L'un des professeurs de Voltaire, en qui il découvrit le germe d'un grand homme, I, 191. — Dieu exauce ses prières à une distribution de prix du collège Louis le Grand, XXXIII, 8. — Lettre que lui adresse l'auteur, en lui envoyant sa tragédie d'*OEdipe,* XXXIII, 198. — Autre, en lui envoyant la *Henriade,* 182. — Autre, au sujet de *Mérope,* XXXV, 116. — Sa tragédie de *Brutus,* II, 304. — Ami intime de l'auteur, XXXV, 74. — Lettre dans laquelle il proteste de ses sentiments d'estime et d'amitié pour lui, 118.

PORENTRU (de), évêque de Colmar. Ce qu'on en dit, XXXVIII, 175, 177, 185.

PORPHYRE, philosophe platonicien du III^e^ siècle. Auteur d'un ouvrage estimé sur l'*Abstinence des viandes,* XXV, 121. — Par qui traduit, *ibid.*; XX, 576; XLI, 437. — A fait un très bel éloge des esséniens, XX, 577.

PORPHYRE (Publ.-Optatien). Auteur d'un *Panégyrique de Constantin* en vers latins, XX, 583. — N'y a pas fait la moindre mention de sa vision merveilleuse, *ibid.*

Port-Mahon. Sa citadelle prise d'assaut par le maréchal de Richelieu, en 1756, XV, 339. — Vers à ce sujet, X, 368; XXXIX, 39, 76.

Port-Royal de Paris et *Port-Royal des champs* (maisons religieuses de). Leurs affaires sur le jansénisme, XV, 45 et suiv. — Par qui gouvernées, et hommes célèbres qu'elles ont produits, *ibid.* — Dispersion des religieuses, 50. Démolition du monastère, *ibid.*

PORTA (Jean-Baptiste). En 1560, développa le premier, les véritables causes de la vue, XXII, 460.

Portail Saint-Gervais, à Paris. Chef-d'œuvre d'architecture, auquel il manque une église, une place et des admirateurs, VIII, 576, 591. — Par qui bâti, XIV, 555.

Portatif (le). — Voyez *Dictionnaire philosophique.*

Portefeuille (le) de Jean-Baptiste Rousseau. Ce qu'on dit de ce recueil, publié en 1751 en Hollande, XIV, 92; XXXVII, 411.

Portefeuille (le) trouvé, recueil de pièces attribuées à Voltaire. Ce qu'il dit au sujet de cette rapsodie, VI, 337; XVII, 219; XXXIX, 180, 183; XLIII, 384.

Porte-glaives. Espèces de religieux croisés et conquérants, XVI, 397.

Porte-Ottomane (la). Son état à l'époque de la retraite de Charles XII à Bender, XVI, 255 et suiv. — Comment elle a coutume de déclarer la guerre, 271; XXVIII, 467. — Sa mauvaise politique à l'égard des ambassadeurs, XVI, 286. — Manière indigne et humiliante dont y sont reçus en général ceux des puissances européennes, 518; XXVIII, 467. — Réflexions sur le titre de *Sublime-Porte* qu'on lui donne, 410. — Voyez *Ottoman, Empire Ottoman, Turquie.*

Porte Saint-Denis. La beauté de ce monument est aussi inconnue à la plupart des Parisiens que le nom de François Blondel, qui l'acheva, VIII, 576.

PORTER, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Ce qu'il dit des mauvais traitements qu'y endurent les

ambassadeurs, XXVIII, 466. — Et des débats de l'Église grecque avec l'Église romaine au sujet de Bethléem et de la Terre-Sainte, XVIII, 505.

Portes cochères. Impôt auquel on fut réduit à les taxer sous Louis XIII, XIV, 170. — Autre, dans la guerre de la Fronde, 190.

Portier (le) des Chartreux. Observations sur ce roman obscène, X, 113. — Portrait qu'on y trouve de l'abbé Desfontaines, *ibid.* — Attribué à Gervaise de La Touche, *ibid.*; XXXVIII, 536.

PORTLAND-BENTINCK. Ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV, XIV, 331.

Porto-Bello (ville de). Prise par les Anglais, qui la rasent, XV, 206.

PORTO-CARRERO, cardinal-archevêque de Tolède. Persuade à Charles II de se donner un petit-fils de Louis XIV pour successeur, XIV, 335. — Note sur la part qu'on le suppose avoir prise à son testament, *ibid.* — Recommandé par Louis XIV à Philippe V, 488.

PORTO-CARRERO (abbé de). Agent d'une conspiration tramée contre le régent par le prince de Cellamare; comment il fut découvert, XV, 156 et suiv.

Portrait (un). Celui d'un amant trompe l'absence, IX, 129. — Ce que prétend une belle par le don de son portrait, VIII, 509.

Portrait (le) manqué, madrigal, X, 546.

Portraits. Si l'on doit en insérer dans l'histoire, XIX, 361. — Y sont, ainsi que les caractères, d'une difficulté et d'un mérite tout autre que dans les romans et dans les oraisons funèbres, XXIII, 352. — Quand a commencé en France la fureur d'en charger l'histoire, XVI, 387. — Que c'est un charlatanisme de vouloir peindre un personnage avec qui l'on n'a pas vécu, et qu'on doit s'attacher moins aux portraits des hommes qu'à la peinture des siècles, XV, 122; XXIV, 47.

Portraiture, Portraire. Remarques sur ces mots, que nous avons abandonnés, XXXI, 184.

PORTSMOUTH (Mlle. KÉROUAL, depuis duchesse de). En 1670, accompagne madame Henriette de France dans son voyage en Angleterre, XIV, 453. — Devient maîtresse de Charles II, qu'elle gouverna et maîtrisa jusqu'au dernier moment de sa vie, *ibid.*

Portugais (les). Sont les premiers des nations modernes qui aient navigué sur l'océan Atlantique, XII, 161. — Leurs découvertes, 355. — Ils s'avancent jusqu'au cap Boyador, 356. — Trouvent les îles du cap Vert, les Açores et le royaume de Congo, 357. — Doublent le cap des Tempêtes, appelé depuis cap de Bonne-Espérance, 359. — Abordent dans les Grandes-Indes, 360. — Leurs conquêtes, leurs établissements considérables sur les côtes de l'Inde et dans la presqu'île du Gange, 362; XV, 328. — Fondent Macao sur les confins de la Chine, 317; XII, 361. — Pénètrent jusqu'au Japon, 362. — Comment ils perdent l'avantage d'y commercer, 365. — De leurs établissements dans le Brésil; et comment les richesses qu'ils y ont trouvées les ont appauvris, 406. — Ils n'ont en effet travaillé que pour l'Angleterre en Amérique, 407. — En 1622, sont expulsés de la Perse par Sha-Abbas, aidé des Anglais, 443.

Portugal (le). Érigé en royaume au XIIe siècle, XI, 508. — L'Inquisition s'y introduit vers le milieu du XVIe siècle, XII, 352. — Détails curieux à ce sujet, XIX, 479, 487. — Conquis par Philippe II en 1580, XII, 476. — Secoue le joug de l'Espagne, XIII, 35. — Le duc de Bragance s'en fait proclamer roi, *ibid.* — N'était qu'une province d'Espagne appauvrie; devient dès lors un royaume séparé et florissant, 36, 584. — Sa situation avant Louis XIV, XIV, 163. — Ses rois contemporains de ce prince, 9. — Soutenu secrètement par lui contre l'Espagne, 231. (Voyez SCHOMBERG.) — Part qu'il prend, en 1701, à la guerre de succession de Charles II, 345, 354. — Au-to-dafé qu'on y fit après le tremblement de terre de Lisbonne, XV, 336. — De la conspiration qui y éclata contre Joseph Ier en 1758, 396 et suiv.; XL, 28. — Était, en 1762, une province

de l'Angleterre, XV, 371. — Défendu par elle contre une invasion des Espagnols, 372. — Comment les jésuites en sont chassés, 397. — Résultat des mesures prises par le marquis de Pombal en 1770, XLVII, 145.

Posomby, général anglais. Tué à la journée de Fontenoy, XV, 245.

Pospolite (la), corps de troupes formé par la noblesse polonaise. Quand monte à cheval, XVI, 184. — Définition exacte de ce mot, *ibid.*

Posséder (se). Qui le sait, peut commander au monde, III, 92, 173.

Possédés (les). Parti qu'il faut prendre avec ceux qui se vantent d'avoir des relations avec le diable, XX, 256. — A quelle époque ils couraient les champs, *ibid.* — Voyez *Démoniaques.*

Possessions et *Sortilèges.* Ont cessé dans presque tous les pays, avec l'abolition des exorcismes, XII, 290. — Ont subsisté plus longtemps chez les peuples séparés de l'Église romaine, XXIV, 477. — Voyez *Sorciers, Sortilèges.*

Possessions. A quel titre nous les tenons dans la société, XVIII, 432. — Nul n'en peut tenir aujourd'hui de droit divin, 433. — Aucune ne peut être exempte des charges publiques que par la loi, *ibid.* — Voyez *Biens, Propriétés.*

Possevin, jésuite, nonce du pape, au XVI^e siècle. Pénitence ridicule qu'il impose au roi Jean III, pour l'expiation de l'empoisonnement de son frère Éric, XIII, 123.

Postérité. Un auteur n'y va point avec un gros bagage, X, 200. — On ne doit rien lui dire qui ne soit digne d'elle, XVI, 387. — Traits satiriques à l'occasion de l'Ode que lui adressa J.-B. Rousseau, XXXV, 94, 141. — On n'y va plus que par des routes uniques : le grand chemin est trop battu, XLVI, 62.

Postes. De leur établissement en France par Louis XI, XII, 121. — Sont une belle invention, XLI, 225. — Leurs avantages, leur police, et services qu'elles ont rendus à l'Europe, XX, 257, 258. — Tristes inconvénients que les *postes aux lettres* présentent en certains temps, XXXVII, 451; XXXIX, 452; XL, 14. — Plaintes contre leurs infidélités XXXIV, 174, 338; XLIII, 567, 568; XLV, 248. — Voltaire trouve le port des paquets trop cher, XLVI, 343. — Qu'on n'en doit point violer le secret, XX, 257; XLII, 475, 484, 504. — Vers à leur sujet, X, 199. — Fait disparaître une lettre de change adressée à Diderot par Catherine II; réflexions de celle-ci à ce propos, XLVII, 561.

Pot-pourri. — Voyez plus bas.

Potamienne (sainte). Patronne de Manille, ne peut défendre cette ville, XV, 372. — De son martyre, et du prétendu miracle qui s'y opéra, XXVI, 266.

Potence. Mot employé par l'auteur pour désigner la croix, XLI, 355.

Potet. Lettre que lui écrit Voltaire en 1725, XXXIII, 155.

Potier, évêque de Beauvais. Son ministère passager sous la régence d'Anne d'Autriche, XIV, 182. — S'il est probable qu'il ait demandé aux Hollandais de se faire catholiques, pour demeurer alliés de la France, *ibid.*

Potier-Blancménil (Nicolas), président à mortier du parlement de Paris. Opprimé par la faction des Seize, est sauvé par Mayenne, qui, sur sa demande, le renvoie à Henri IV, VIII, 124, 125; XV, 539. — Son portrait, VIII, 153. — Discours qu'on lui prête dans la *Henriade*, sur la proposition d'élire Mayenne au trône de France, et sur les droits de Henri IV, *ibid.* — Ne figurait pas dans les premières éditions de ce poème; fut, dès 1728, substitué à Daubray, 164.

Potier (Nicolas). — Voyez Novion-Blancménil.

Potin. Plaideur recommandé par l'auteur à Élie de Beaumont, XLIII, 551.

Poton de Saintrailles, grand capitaine du temps de Charles VII. Rôle qu'il joue dans la *Pucelle*, IX, 33 *et suiv.*

Potosi (mines du). Leur découverte, leurs richesses. — Voyez *Pérou.*

Pot-pourri. Facétie de l'auteur, dirigée principalement contre la cour de Rome et contre les moines, XXV, 261 et suiv.

Potsdam, en Prusse. Frédéric II en fait un palais, I, 23. — Vie qu'y menait ce

prince, 26 et suiv. — Autres détails, XXXVII, 145.

Poudre à canon. A qui l'invention en est due, X, 188; XI, 172; XII, 19; XVII, 379; XXIV, 554. — Réflexion philosophique sur cette découverte, *ibid.* et suiv. — Révolution qu'elle a faite dans l'art militaire, et vers techniques sur ses effets, X, 188 et suiv.

Poudres (conspiration des), en Angleterre, en 1605. Par qui découverte; preuves de sa réalité, XIII, 53 et suiv.; XXI, 126; XXXIX, 379. — Jugement et supplice des coupables, XII, 53 et suiv.; XXIV, 337; XXVI, 143; XXIX, 14.

POUGATCHEF, brigand qui pille le gouvernement d'Orenbourg, et qui prend le nom de Pierre III; détails qui le concernent, XLVIII, 550, 582, 588; XLIX, 68, 90, 111. — Est garrotté et livré par ses propres gens, *ibid.* — Son origine, ses cruautés, 112. — Finit en lâche, après avoir vécu en scélérat, *ibid.*

POUGET, oratorien qui fut depuis abbé de Chambon. Son atrocité fanatique, et son procédé révoltant à l'égard de La Fontaine, XIV, 550; XXX, 331. — Fable tirée de cet auteur, et qu'on pourrait appliquer à son aventure, *ibid.*

POUILLY (Louis LEVESQUE de), à Reims. En 1742, reçoit chez lui Voltaire et Mme du Châtelet, XXXVI, 150. — Son érudition, il avait le vrai goût de l'antiquité, *ibid.*; XXXVII, 69. — Est le premier en France qui ait connu la vraie philosophie, XXXV, 26. — Lettre qui lui fut adressée en 1739, au sujet des libelles de Saint-Hyacinthe, 194. — Nouveau séjour de Voltaire chez lui en 1749, après la mort d'Émilie, XXXVII, 67 et suiv. — Sa *Vie du chancelier de L'Hospital*, ce qu'on en dit, XLIII, 190.

Poulets. Mot employé dans le sens de billets d'amour, II, 264.

POULTIER-DELMOTTE. Lettre qui lui est adressée en 1774, XLIX, 65. — Notice, *ibid.*

Pour (les). Facétie en vers, dirigée contre Lefranc de Pompignan, X, 560.

Pour et le contre (*le*). Pièce de vers vulgairement connue sous le nom d'*Épître à Uranie*, IX, 358 et suiv. — Adressée à Mme de Rupelmonde, pour qui elle fut composée, 357; I, 198. — Pourquoi l'auteur l'attribue à l'abbé de Chaulieu, 209; IX, 358. — Délicatesse singulière de J.-B. Rousseau au sujet de cette composition, l'une des premières où Voltaire ait fait connaître ses opinions sur la religion et la morale, I, 198; IX, 357.

Pour et contre (*le*), journal de l'abbé Prévost. Ce qu'on en dit, XXXIII, 356, 359. — Voyez PRÉVOST.

Pourceaugnac (*Monsieur de*), comédie de Molière. Notice y relative, XXIII, 119.

POURCHET, conseiller au parlement de Dijon. Bon marché que l'auteur fait avec lui, XLV, 53.

Pourpre. Berceau de la mollesse et tombeau des vertus, II, 347. — Qui naquit dans la pourpre en est rarement digne, *ibid.* — Voyez *Rois.*

Pourquoi (les). Série de questions philosophiques, IX, 417; XX, 258. — Facétie, sous le même titre, contre Lefranc de Pompignan, supprimée de cette édition comme n'étant pas de Voltaire, XXIV, 127.

POUSCHKIN. Attendu à Ferney, XL, 544.

POUSSIN (Nicolas). Le plus grand peintre de l'Europe dans son temps; fut l'élève de son génie; notice, XIV, 148. — Auteur d'un des trois meilleurs tableaux qui ornent l'église Saint-Pierre à Rome, *ibid.* — Est le premier des peintres français qui se fit distinguer, 556. — Égala Raphaël dans quelques parties de son art, XIII, 30. — Comment figure au *Temple du Goût*, et jugement qu'on y porte de lui, VIII, 569, 595.

Pouvoir. Quiconque est armé du *pouvoir absolu*, et peut donner de l'argent, trouve toujours des bourreaux mercenaires, VI, 209. — Tout pouvoir a sa borne et cède au préjugé, VII, 188. — Tout pouvoir périt par l'indulgence, III, 387. — De la lutte du pouvoir royal avec la liberté, qui a longtemps agité l'Europe chrétienne, XIII, 268. — Dans tout pays qui manque de bonnes lois, ou de lumières qui y suppléent, c'est toujours entre les mains de la populace

que réside véritablement le pouvoir, XII, 58. — Que le *pouvoir arbitraire* a partout un frein qui lui est imposé par les lois, les usages ou les mœurs, XIII, 181. — Ce qu'on doit entendre par l'expression de *suprême pouvoir* dans une monarchie, VII, 232. — Voyez *Autorité*.

Poyet, chancelier. Flétri pour malversations, XXX, 584. — Introduisit en France le supplice de la roue, *ibid.*

Poyet (René), parent du chancelier. Brûlé à Lyon comme protestant, XXVII, 51, 66.

Prades (l'abbé Jean-Martin de). Histoire et proscription de la thèse qu'il soutint en Sorbonne, XXIV, 17 et suiv. — Moyens odieux employés contre lui, 21 et suiv. — Condamné par la Sorbonne, et décrété de prise de corps, est obligé de s'enfuir; se réfugie en Hollande et ensuite à Berlin, 27; XXXVII, 378. — Y loge chez Voltaire, 465, 481, 482. — Recommandé par d'Alembert à l'auteur, et par celui-ci, comme lecteur, à la margrave de Baireuth, 462. — Puis à Frédéric, qui le fait son lecteur et lui donne une pension, 471, 481, 525; XXIV, 27. — De son *Apologie*, XXXVII, 527. — Était un aimable hérésiarque, 462, 464, 465, 482. — Lettre que Frédéric lui fait écrire à Voltaire en 1753, XXXVIII, 4. — Réponse qu'il en reçoit, 5. — Lettre qu'il écrit à Maupertuis sous la dictée de Frédéric, 15. — Autre, que Mme Denis lui écrit sur la situation de Voltaire à Francfort, 56. — Autre que Frédéric lui fait écrire à Mme Denis en réponse à une lettre qu'elle lui avait adressée, 57. — Autre lettre que Frédéric lui fait écrire à l'auteur en 1754, 286. — Mention qu'on en fait sous le nom de *frère Gaillard*, 182. — Lettre qui lui est adressée en 1755, 495. — Emprisonné à Magdebourg pendant la guerre de 1757; conjectures sur les motifs de cette rigueur, XXXIX, 339, 355, 363, 394. — Ce que Frédéric écrit à ce sujet à Voltaire, XL, 98. — Sa fessade et son carcan sont des contes, XXXIX, 381, 383, 394, 397, 403. 407, 408, 434, 438; XL, 366. — Est auteur d'un *abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, publié avec une singulière préface du roi de Prusse, XLIV, 350. — Voyez Fleury et Frédéric II.

Pradon. Sa *Phèdre*, comparée à celle de Racine, II, 165 et suiv. — Fut d'abord beaucoup mieux reçue, VIII, 562. — Par qui fut soutenue, XXXI, 533. — Temps qu'il mit à composer cette pièce, et préface insolente dont il l'accompagna, II, 165. — Son *Régulus* est méprisé, malgré quelques situations touchantes, 322. — Ne dut son succès passager qu'au séduisant débit de l'acteur Baron, 457. — Cette pièce remise au Théâtre-Français en 1764, sans changements; réflexions à ce sujet, XLIII, 213. — Allusion à sa proposition faite à un drapier, XLI, 425.

Pragmatique sanction. Celle de saint Louis, XI, 504. — Celle promulguée par Charles VII et par le clergé de France assemblé à Bourges, XV, 479. — Abolie par Louis XI, et traînée dans la boue à Rome, *ibid.* — Redevient en honneur, 480. — Louis XI la laisse subsister après l'avoir imprudemment sacrifiée, 485. — Louis XII lui rend toute sa vigueur, *ibid.* — Fut faite d'après les sages règlements du concile de Bâle, XII, 83. — Comment qualifiée par Léon X, 329. — Quel en était l'objet principal, XIII, 450, 451.

Prague (ville de). Son université, par qui fondée, XII, 2. — Paix qui y fut conclue en 1635 entre l'Empire et les princes confédérés, XIII, 579. — Prise d'assaut par les Français et les Saxons, commandés par le comte Maurice, en 1741, XV, 199. — Prise par Frédéric II, qui est bientôt obligé de l'évacuer, 226, 229. — Bombardée par ce prince, est sauvée par le maréchal Dawn, 345.

Prague (batailles de). Celle gagnée en 1620, par Maximilien de Bavière, sur l'électeur palatin, XIII, 45, 562. — Fut le commencement d'un carnage de trente ans, *ibid.* et suiv. — Autre bataille en 1742, et belle retraite du maréchal de Belle-Isle, XV, 203; XX, 604.

Praslin (marquis de). Sauve Crémone, surprise en 1702 par les Impériaux, XIV, 351.

PRASLIN (Charles-Gabriel, comte de CHOISEUL, duc de). Voltaire lui dédie les *Scythes* par une épître allégorique, VI, 263. — Ambassadeur à Vienne en 1758, XL, 103. — Ministre des affaires étrangères; conclut la paix de 1763, XV, 373; XLII, 299. — Prend intérêt à la cause des Calas, 352. — Assiste au jugement du conseil, 350, 354, 397, 402, 405, 423. — Lettre qu'il écrit en 1763 au premier président de La Marche relativement aux dîmes revendiquées par les curés du pays de Gex, XLIII, 9. — Pourquoi cette lettre ne réussira pas auprès de Messieurs, 33. — Négociations engagées avec lui au sujet des dîmes du pays de Gex, L, 447. — L'auteur voudrait lui faire lire son *Traité de la Tolérance*, XLIII, 33. — Pourquoi retire à Thomas les fonctions de son secrétaire intime, 39. — En 1765, Moultou lui fait demander un passeport pour rentrer en France avec son titre de ministre du Saint-Évangile, L, 443 et suiv. — En 1766, passe au ministère de la marine; ce qu'on en dit à ce sujet, XLIV, 266, 268, 272. — Pourquoi l'auteur souhaite passionnément qu'il reste en place, 66. — Voltaire a recours à lui à propos de l'affaire Lejeune, mais il n'apporte pas le zèle que Voltaire attend de lui, XLV, 35, 36, 38, 41, 42. — L'auteur lui envoie le *Siècle de Louis XIV* et le *Précis du siècle de Louis XV*, XLVI, 157, 164. — Protecteur de la *Gazette littéraire*, XLII, 479 et suiv. — Est exilé, en 1771, avec son cousin le duc de Choiseul, XV, 417; XLVII, 308, 311, 313. — L'auteur lui est toujours fort attaché, XLVIII, 116. — Lettres qui lui furent adressées de 1759 à 1770. (Voyez *Tables particulières* des tomes XL, XLII, XLIII, XLIV, XLVI, L.)

PRAULT (Laurent-François), libraire à Paris. Lettres qui lui sont adressées en 1736 et 1738, XXXIV, 27, 155, 422. — L'auteur lui fait proposer d'acheter le manuscrit de l'*Enfant prodigue*, 312, 317. — Mécontente Voltaire, 354. — Ce qu'il écrit à Mme de Chambonin en 1739, au sujet de la *Voltairomanie*, et histoire qu'il donne des ouvrages de l'auteur, XXXV, 135 et suiv. — Plainte contre lui de Voltaire au lieutenant de police en 1744, L, 409.

PRAULT, fils et successeur du précédent. Sa transaction avec Pitot pour la publication des *Éléments de la philosophie de Newton*, XXXV, 34. — Lettres qui lui sont adressées en 1738 et 1739; offres que lui fait Voltaire, 68, 228, 305. — Imprime clandestinement un *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers par M. de Voltaire;* perquisition, arrêt du conseil prononcé contre lui, et lettre de Voltaire au lieutenant de police à cette occasion, 350 et suiv. — Services pécuniaires que lui rend l'auteur, 367. — Voltaire lui fait proposer d'imprimer l'*Anti-Machiavel*, de Frédéric, 495, 496. — L'abbé Moussinot lui en remet le manuscrit, 519; XXXVI, 2. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1760, dans laquelle il lui témoigne de ses bonnes dispositions à son égard, XL, 276. — Autres lettres et reproches qui lui sont adressés au sujet de son édition de *Tancrède*, XLI, 64, 97, 102, 423, 431. — Autre lettre en 1761, 137.

PRÉAUX (chevalier de). Impliqué dans la conspiration de son oncle La Truaumont, XIV, 515.

Précession des équinoxes. Ce que c'est, conséquences qu'on en tire, et période qui en résulte, XVII, 509; XXII, 549 et suiv.; XXIII, 224. — Vers et note qui y sont relatifs, X, 301. — Que les Indiens furent les premiers qui la connurent, XXIX, 165; L, 41. — D'Alembert, le premier, en a résolu le problème, XV, 432; XXII, 560.

Prêche (le). Voltaire repris d'avoir mis ce mot dans un poème épique; comment justifié, VIII, 93.

Précieuses ridicules (*les*), comédie de Molière. Notice y relative; observations critiques et anecdotes, XXIII, 99 et suiv.

Précis de l'Ecclésiaste, en vers, par Voltaire, IX, 481. — Notice bibliographique, L, 507 et suiv.

Précis du Cantique des cantiques, en vers, par Voltaire, IX, 495. — Notice bibliographique, L, 508.

Précis au procès du comte de Morangiès, par Voltaire, XXIX, 53. — Notice bibliographique, L, 566.

Précis du siècle de Louis XV, ouvrage de Voltaire. Avertissement de Beuchot, XV, 145 et suiv. — Document relatif au vol du manuscrit des Campagnes de Louis XV, 151. — Texte de cet ouvrage, 153 et suiv. — L'auteur demande des renseignements en Angleterre pour la confection de cet ouvrage, XXXVI, 397. — Faute que Voltaire signale au duc de Praslin et au comte de Saint-Florentin, en le leur envoyant, XLVI, 164, 169. — L'auteur l'envoie au duc de Richelieu pour le déposer sur la toilette de la Du Barry, 401, 434. — Notice bibliographique, L, 519. — Voyez *Guerre de 1741* (*Histoire de la*).

Précop (ville de). Prise sur les Tartares par les troupes du czar Pierre, XVI, 459.

Prédicants. Ce que l'auteur dit de ceux de Genève en 1759, I, 54. — Des peines décernées contre eux en 1724, XXV, 550.

Prédicateurs. Comparés à des comédiens, VIII, 592. — Crédit considérable qu'ils ont sur le peuple, L, 455. — Déclament sans cesse contre l'amour, qui console le genre humain et le répare, et jamais contre la guerre, qui le désole et le détruit, XIX, 321; XXVII, 374. — Conseils à ceux qui ne peuvent imiter les grands modèles, XVIII, 518. — De leurs déclamations contre le théâtre, X, 377. — Traits contre eux, XXI, 7. — Grossièreté de ceux des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, XLI, 276 et suiv. (Voyez *Éloquence de la chaire* et *Sermons*.) — Ridicule des compliments qu'ils adressent aux rois, quand ils jouent devant eux, XIX, 148. — Que les prédicateurs séditieux sont la peste des États, et qu'ils doivent être réprimés par les magistrats, XVIII, 436. — Ceux de la Ligue se servaient de l'Écriture sainte pour prêcher le régicide, VIII, 138. — Que les abbesses prêchaient autrefois dans leurs églises, XXIX, 251.

Prédictions. Ne sont que pour les grands; les petits n'en valent pas la peine, XI, 90. — Se réduisent toutes au calcul des probabilités, 86. — Quelle est la plus célèbre et la plus confirmée, *ibid.* — L'inventeur de cet art fut le premier fripon qui rencontra un imbécile, 88. — Les songes, origine sensible des premières, XXV, 194.

Préface. Écueil que les auteurs doivent éviter, XVII, 498. — En quoi celles des auteurs dramatiques sont une plaisante chose, II, 17; XVII, 498; XXIV, 362. — En quoi sont utiles celles des auteurs de pièces tombées dans l'oubli, XXVI, 117.

Préfaces de Voltaire, contenues dans les *Mélanges*. Pour l'*Anti-Machiavel* de Frédéric, XXIII, 147. — Pour un *Essai sur l'Histoire universelle*, publié en 1754, et refondu depuis dans l'*Essai sur les mœurs*, XXIV, 41. — Pour les *Facéties parisiennes*, 127. — Pour une édition d'une épître de La Harpe, intitulée *Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé*, XXVI, 567. — Pour les *Souvenirs de madame de Caylus*, XXVIII, 285. — Voyez *Avertissements*, BEUCHOT et MOLAND.

Préjugé (*le*) *à la mode*, comédie. — Voyez LA CHAUSSÉE.

Préjugé (*le*) *vaincu*, comédie de Voltaire. — Voyez *Nanine*.

Préjugés. Comment définis, XX, 264. — Il y en a d'universels, de nécessaires, et qui sont la vertu même, *ibid.* — Préjugés des sens, 265. — Préjugés physiques, *ibid.* — Historiques, 266. — Et religieux, *ibid.* — Que les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes, XII, 383. — Des préjugés populaires auxquels les écrivains sacrés se sont conformés par condescendance, XI, 134. — Préjugés du sang et de la naissance, II, 471, 505, 506; IV, 114. — Sont les rois du vulgaire, 122. — Ennemis qu'il faut vaincre, V, 34. — Ressource de bien des gens, XLIV, 182. — Raison des sots, IX, 460. — Précepteurs ignorants de l'univers, VIII, 575. — Comparés à de grands seigneurs qu'il ne faut pas choquer, XXXVII, 356. — Qu'il en est d'u-

tiles, mais aussi de dangereux; vers à ce sujet, XXXIX, 30. — Que tout préjugé barbare doit être aboli, VII, 188. — Que ceux-là doivent écarter tous les préjugés, qui veulent s'instruire de bonne foi sur quelque matière que ce puisse être, XV, 445. — Voyez *Erreurs populaires.*

Préjugés (Essai sur les). Attribué d'abord à Dumarsais, et reconnu ensuite pour être l'ouvrage de d'Holbach, XLVII, 85. — Ce qu'on en dit, 102, 104.

Prémare (le P. de). A traduit l'*Orphelin de Tchao*, tragédie chinoise; ce qu'on en dit, V, 293, 295, 296. — Suggère à l'auteur l'idée de l'*Orphelin de la Chine*, 291, 295.

Prémontrés. Ordre de moines fondé par saint Norbert au commencement du XII^e^ siècle, XII, 338.

Prémotion physique, ou action de Dieu sur les créatures. Sur quels principes est fondée, XIX, 399. — Autres réflexions à ce sujet, XIV, 46; XXVIII, 527; XXIX, 337. — Voyez Dieu.

Préobazinski, maison de campagne du czar Pierre I^er^. Donne son nom à un nouveau régiment des gardes formé par ce prince, XVI, 446, 465. — Et qui depuis détrôna Pierre III, XV, 351; XLV, 506.

Prépetit de Grammont. Rondeau dont il est l'auteur sur les *Métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux* par Benserade, XLV, 513.

Prépuce. Sur deux passages de Jérémie et des Macchabées au sujet de son amputation, XX, 267. — Les catholiques se vantent de posséder celui de notre Sauveur; endroits divers où il est, 268. — Voyez *Circoncision.*

Près de et *Prêt à.* Observations grammaticales sur ces expressions, IX, 314; XXXI, 275. — Voltaire dit souvent *prêt de;* exemples, XII, 159, 461; XIV, 418.

Presbytérianisme. Religion dominante en Écosse, et qui n'est autre chose que le calvinisme pur, XXII, 98. — Y établit, dans les temps malheureux, une espèce de république dont le pédantisme et la dureté étaient plus intolérables que la tyrannie des évêques, XV, 16. — N'a cessé d'y être dangereux que quand la raison, les lois et la force l'ont réprimé, *ibid.*

Presbytériens. — Voyez *Puritains.*

Préséances. Celles des souverains d'Europe, XII, 243; XIV, 227. — Disputes et rixes qu'elles occasionnent au concile de Trente, XII, 520. — Et aux obsèques de Henri IV, XVI, 10. — Autres dans l'église Notre-Dame, sous Louis XIII et Louis XIV, entre les diverses chambres du parlement, XIV, 173, 203; XVI, 35, 37, 51. — Difficulté singulière que le duc d'Orléans, régent, eut avec cette compagnie, 58. — Voyez *Ambassadeurs.*

Présence réelle (doctrine de la). — Voyez *Eucharistie, Transsubstantiation.*

Préservatif (le). Ouvrage où l'on relève les calomnies et les bévues contenues dans les feuilles de Desfontaines, XXII, 371 à 389. — Cet ouvrage scandalise Thieriot, XXXV, 84. — Comment et pourquoi publié par le chevalier de Mouhy; Voltaire se défend d'en être l'auteur, XXIII, 27; XXX, 50, 123, 130, 138, 178, 183, 200. — Et l'attribue à Lamare, XLVII, 36. — Conditions que met Voltaire au désaveu de cet ouvrage, XXXV, 232. — Désavoué, 268. — Ce désaveu envoyé au chevalier de Mouhy; anxiété de M^me^ du Châtelet à cette occasion, 265. — Notice bibliographique, L, 532. — Titres des écrits qui parurent à l'occasion de ce pamphlet, XXII, 371.

Président (le) De Thou justifié, ouvrage de Voltaire, XXV, 477. — Notice bibliographique, L, 551.

Présomptueux (le). Mauvais sujet de comédie, XLII, 540.

Presse. — Voyez *Imprimerie* et *Liberté de penser et d'imprimer.*

Pressentiments. Si l'âme en a en effet qui soient des avant-coureurs certains des événements; vers à ce sujet, VIII, 205.

Preston-Pans (bataille de), en Écosse. Gagnée par le prince Édouard sur les Anglais, XV, 286 et suiv.

Prêt à intérêt. Réflexions en faveur de sa

légitimité, XLIII, 2. — Entretien y relatif, entre l'abbé des Issarts et un Hollandais, XIX, 491.

Prêt à et *Prêt de*. Remarques sur ces locutions, IX, 314; XXXI, 275. — Voyez *Près de*.

PRÉTENDANT (le), fils de Jacques II. — Voyez prince de GALLES.

PRÉTENDANT (le second). — Voyez prince Charles-ÉDOUARD.

Prétentions. De celles de la plupart des princes en Europe, XX, 268. — De celles des papes, *ibid.* — De celles des empereurs, 270 et suiv. — Idée d'une épître en vers sur les prétentions et sur le ridicule des prétendants, XLV, 100, 101.

PRÉTEXTAT, consul au v^e^ siècle. A quelle condition offrait de se faire chrétien, XI, 240.

PRÉTEXTAT, évêque de Rouen au vi^e^ siècle. Assassiné dans sa propre église, XX, 606.

Prêtre (un). D'où vient ce mot, XI, 224, 282. — Exemple d'un prêtre qui se renferme dans les bornes de son ministère de paix, VI, 127. — Un sot prêtre excite le mépris, un mauvais inspire l'horreur, un bon est un homme qu'on doit chérir et respecter, XVIII, 379. — Qu'un bon prêtre doit être le médecin des âmes, XX, 273. — Pourquoi il n'appartient pas à un prêtre d'écrire l'histoire, XXXIII, 484. — Que tout prêtre serait, s'il le pouvait, tyran du genre humain, XXVIII, 231. — Comment un ministre des autels peut rendre son caractère respectable, VII, 383. — Voyez *Prêtres*.

PRÊTRE-JEAN, kan tartare. Fable qui l'a rendu fameux dans nos chroniques des croisades, XI, 479. — Vaincu par Gengis dans une grande bataille, 480. — Absurdités qu'on en raconte, XXIX, 458. — Pourquoi ce nom donné au négus ou roi d'Éthiopie, XII, 375.

Prêtres. Ont régné dans presque toutes les nations anciennes, XI, 26. — Y étaient tous d'une race particulière, à qui seule appartenait ce qu'on appelait la *sagesse*, 76. — Se chargèrent, pour le malheur du genre humain, de ce qui n'appartenait qu'aux philosophes, XX, 207 et suiv. — Leur despotisme est le plus humiliant et le plus funeste de tous, XXIV, 414. (Voyez *Théocratie*.) — Pourquoi ils exagèrent les fautes des mœurs, IX, 18. — Par quels moyens ils gouvernent les esprits faibles et les imaginations ardentes, *ibid.* — Se raillent presque tous secrètement des mensonges qu'ils débitent; comment pourraient glorifier la Divinité qu'ils déshonorent, XXIV, 453. — Il n'y en a point qui ne doive baisser les yeux et rougir devant un honnête homme, XXVI, 296. — Contraste de leurs abominations avec ce qu'ils enseignent aux peuples, 297. — Fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper et pour vivre à leurs dépens, XLVII, 532. — Au lieu de faire abhorrer les dieux, doivent les faire aimer, et adoucir les mœurs des hommes au lieu de les rendre féroces, XVIII, 447. — S'il est vrai, comme l'a prétendu Montesquieu, qu'ils soient, en tout temps et en tous lieux, les correcteurs des princes, XXX, 411. — Font taire ou parler les dieux à leur gré, II, 79. — Quels qu'ils soient, doivent prier pour leurs rois, et non pas les maudire, 88. — Ont toujours été les plus grands ennemis des princes, XLIV, 263. — Leur science fondée sur notre crédulité, 93. — Ce qu'il faudrait qu'ils fussent pour l'intérêt du peuple et du prince, VI, 566. — Il ne leur appartient pas de juger les rois, IV, 536. — Ce qu'ils leur doivent, 541. — Imbéciles tyrans qui parlent en dieux, IX, 463. — Livres de l'Ancien Testament dont la lecture devrait être interdite aux jeunes prêtres, XXX, 117. — Quand ils achetaient pour un écu par an le droit d'avoir une concubine, XII, 280. — Que le meilleur gouvernement est celui où les prêtres sont mariés, XXVI, 559. — Et où ils n'osent prêcher que la morale, *ibid.* — Sur ce qui arriva de remarquable au concile de Nicée, au sujet des évêques et prêtres mariés, XVIII, 195. — Quand et pourquoi le célibat leur fut ordonné, 196; XXIV, 36. — Écrit de Pie II en faveur de leur mariage, XII, 280. —

Réflexions sur le même objet, XLIV, 250. — Pourquoi leur mariage, proscrit dans l'Église latine, est ordonné dans la grecque, XX, 261. — Ceux de l'Église russe étaient obligés de se marier anciennement au moins une fois, XVI, 466. — Prêtres duellistes, XII, 147 et suiv. — Prêtres qui ont commandé des armées, XIII, 90; XIV, 171; XXXII, 510. — Sont aux monarques ce que les précepteurs sont aux pères de famille, 512. — Mœurs étonnantes, introduites chez les chrétiens, qui permettaient que les prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers, XIV, 248. — Pourquoi il leur fut défendu par Charlemagne, mais inutilement, d'aller aux combats, XI, 284. — Part qu'ils prirent aux massacres de la Saint-Barthélemy, VIII, 271, 429. — Leur fatale éloquence, 255. — Ont toujours prêché le carnage, XXVII, 375. — Ont toujours été les trompettes de toutes les révolutions, VIII, 279. — Du temps de la Ligue, firent faire de petites images de cire représentant Henri III et le roi de Navarre, qu'ils percèrent pendant la messe, durant quarante jours consécutifs, 141. — Leur fanatisme pendant le blocus et la famine de Paris, 250, 255. — Leur fameuse procession à cette époque, 121, 281; IX, 541; XV, 544. — Combien, du temps même de la licence effrénée et des troubles de la Fronde, ils avaient encore de pouvoir sur les esprits, XIV, 195, 196. — Ce que les prêtres sont dans un État, XX, 272. — De la difficulté de les contenir, et de les empêcher d'abuser de la religion, L, 455. — Quelle religion les exclut le plus positivement de toute autorité civile, XX, 272. — Doivent être soumis aux lois comme les autres citoyens, IX, 459. — N'intervenir dans aucun acte civil ou politique, XII, 490; XX, 27. — Et ne prendre aucune part au gouvernement, XXIV, 415; XXV, 430. — Plus dangereux que les gens de finance; seront toujours dix fois plus nombreux que les sages, XLIX, 479. — Ne sont faits que pour prier Dieu, XLIV, 88. — En 1736, ils écrivent contre Voltaire à la cour; vers à ce sujet, XXXIII, 433. — Persécutent l'*Encyclopédie* et les philosophes; Dialogues chrétiens à ce sujet, XXIV, 129, 134. — Ce qu'en disait le grand Frédéric, XXXIV, 315. — Passage curieux d'un traité du frère Alain de La Roche, qui démontre comment les prêtres célébrants font plus que Dieu n'a fait, XL, 509, 510. — Comment les prêtres peuvent et doivent être mis en scène, VI, 127. — Plaisanteries et sorties épigrammatiques contre eux, II, 286 et suiv.; V, 379, 380, 607; IX, 411, 421, 464; XXI, 64 et suiv. — Comparés aux comédiens, XLI, 423. — Jaloux d'eux, XXIV, 215; XLIII, 429. — Comment qualifiés par Condorcet; se plaignent que leur commerce tombe, XLVIII, 69, 377; XLIX, 13. — Canoniseraient Cartouche dévot, I, 65.

Prêtres espagnols. En quoi plus sensés que les nôtres, XLVI, 445.

Preuilly (Geoffroy de). A rédigé au XI^e^ siècle des lois pour les tournois, XII, 142, 242.

Preuss (M.), historiographe de Brandebourg. Les lettres de Frédéric tirées de son édition des *Œuvres de Frédéric le Grand*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v, VI.

Preuves judiciaires. Leur nature et leur force, XXX, 576. — Absurdité de l'admission des demi-preuves, des quarts et huitièmes de preuves, XXV, 576. — Cette jurisprudence admise devant le parlement de Toulouse, XLII, 534. — Voyez *Témoins*.

Preux. Origine de ce mot, XIII, 509.

Préville (le comédien). Joue dans *l'Écossaise*, XL, 529. — Consulté sur *le Dépositaire*, XLVI, 296, 327.

Préville (M^me^). Joue dans *le Père de famille* de Diderot, XLI, 222.

Prévost, de Genève. Son procès par le conseil, à la réquisition du résident de France, et démarche de Voltaire en sa faveur, XL, 282.

Prévost (l'abbé). Critique *Zaïre* dans son journal *le Pour et Contre;* ce qu'en dit Voltaire, irrité à ce sujet, XXXIII, 356, 359. — Flatte la vanité de notre au-

teur, qui lui fait faire des remercîments, 363. — Lettre à Thieriot sur *la Mort de César*, et autres sujets, 467-469. — En quoi diffère de Desfontaines comme critique; offres de services à son égard, 577, 578; XXXIV, 542. — Remercié de sa critique polie d'*Alzire*, 44, 58. — Lettre qui lui est adressée en 1738 sur les *Éléments de Newton*, 520. — Sacrifie Voltaire aux Ledet, XXXV, 55. — Veut faire l'apologie de Voltaire en 1740, et lui expose ses besoins; réponse qu'il en reçoit, 368, 465 et suiv. — Sa traduction de la *Vie de Cicéron*, appréciée, VI, 210. — Sarcasme, en 1772, au sujet de ses *Mémoires d'un homme de qualité*, X, 176. — Traduit l'*Histoire de la maison de Stuart*, par Hume, XL, 543.

Priape. En quoi Huet l'a trouvé semblable à Moïse, XI, 82. — Ce n'était pas sa figure qu'on adorait comme divinité, 85; XXIX, 189. — Saint Augustin dit qu'à Rome on faisait quelquefois asseoir la mariée sur son sceptre énorme; Ovide ne parle point de cette cérémonie, 188. — Petits Priapes adorés par la maison de David et par les enfants de Jacob, XXI, 589; XXX, 216.

Prie (marquise de). Notice qui la concerne, XVI, 71. — Son origine, son caractère; elle gouverne gaiement M. le duc de Bourbon, premier ministre, XV, 172; XVI, 71; XXXIII, 142. — Ses projets, de concert avec Pâris-Duverney, avec qui elle était liée, XV, 172; XVI, 71. — Fait renvoyer l'infante d'Espagne qui devait épouser Louis XV, et veut marier le jeune roi avec la princesse de Vermandois, qui reçoit son ambassade avec dédain, XV, 172 et suiv. — Lui donne enfin pour épouse Marie Leczinska, 174. — Intrigue pour faire éloigner l'abbé Fleury, précepteur du roi, *ibid.* et suiv. — Victime de son projet, est exilée en Normandie, et meurt de désespoir, 176; XVI, 72. — Épître en vers qui lui est adressée avec la dédicace de *l'Indiscret*, II, 245. — Vers à sa louange dans la *Fête de Belébat*, 294, 295.

Prière (la). Quelle est la seule qui puisse convenir au Dieu de tous les globes et de tous les êtres, XXI, 585; XXIV, 438. — Prière instituée par Esdras, XXIX, 523. — Où commença l'usage de prier à genoux, XI, 253. — Ce fut d'abord une idée pieuse, et ensuite un dogme, *ibid.* — Qu'il n'y a point de religion sans la prière, 219; XX, 275. — Comment il faut prier Dieu, XXVIII, 240.

Prière à Dieu. Par un philosophe tolérant, IX, 460, 478; XXV, 107.

Prière du curé de Fréne sur la tolérance qu'on doit à toutes les religions; ce qu'en dit l'auteur dans sa Correspondance, XLVIII, 270.

Prière universelle de Pope. Ce qu'on en dit, X, 116, 124.

Prières (les). Comment personnifiées et dépeintes dans Homère, VIII, 319. — Autres allégories à leur sujet, I, 31; X, 457, 515.

Prières et Questions adressées en 1776 à M. Turgot, au sujet des vexations des commis de la ferme générale dans le pays de Gex, XXIX, 441 et suiv.

Prières publiques. Il ne nous reste que très peu de formules de celles des peuples anciens, XI, 127; XX, 146. — Fragment de celle qu'on récitait aux mystères d'Isis, 147; XI, 69. — Celle attribuée à l'ancien Orphée, *ibid.*, 74. — Autre tirée d'un livre indien, XII, 372. — On n'en trouve aucune dans le *Lévitique* ni dans le *Deutéronome*, XX, 148. — Quand les Juifs commencèrent à en avoir de réglées, *ibid.* — Chose importante à observer dans les prières des différents peuples, 149. — Pourquoi, dans la moitié de l'Europe, les filles prient-elles en latin, qu'elles n'entendent point, 261. — Pourquoi nous faisons des prières à Dieu, 276. — Le *Kadish*, oraison juive très remarquable, *ibid.* — Anecdote curieuse d'un curé à qui son seigneur fit défense, par acte juridique, de le nommer aux prières publiques, 277.

Prieur, libraire à Paris. Plaintes contre lui au sujet du manuscrit, volé à l'auteur, de l'*Histoire de la guerre de* 1741, dont il dispose sans son aveu, XXXVIII, 442, 444, 445, 465. — Documents rela-

tifs au vol de ce manuscrit, XV, 151 et suiv.

Primes d'importation et d'exportation. Leurs effets, XIV, 499 et suiv. — Quand leur établissement peut être juste et utile, *ibid.* et suiv.

Prince (titre de). Quand commença d'être en usage, et par qui fut pris, XII, 465.

Prince (un) repentant doit obtenir la grâce qu'il demande, VI, 297 . — Clément, a des sujets fidèles, VI, 566. — Tient en ses mains sa gloire ou sa honte, X, 233. — Développement de cette assertion, et faits cités en preuve, *ibid.* et suiv. — Efféminé, est indigne de sa race, III, 205. — Doit aimer l'État et la gloire, XXVII, 268. — Ce que fera un prince philosophe, XXIII, 470. — Qu'un prince juste est au-dessus d'un conquérant, X, 244. — Que l'histoire d'un prince n'est pas tout ce qu'il a fait, mais seulement ce qu'il a fait de digne d'être transmis à la postérité, XVI, 132; XXXVI, 278 et suiv.

Prince (l'Éducation d'un), conte en vers, X, 20.

PRINCE (M. le). — Voyez CONDÉ (Henri-Jules).

PRINCE NOIR (prince de GALLES, fils d'Édouard III, plus connu sous le nom de). Pourquoi ainsi nommé, XII, 18. — Gagne avec son père une grande bataille navale sous Philippe de Valois, *ibid.* — A presque tout l'honneur de la journée de Crécy, *ibid.* — Bat le roi Jean à Poitiers, 25. — L'y fait prisonnier avec son fils; modestie de son triomphe, *ibid.*, 26. — Accepte une trêve, *ibid.* — Fait du Guesclin prisonnier à la bataille de Navarette, 31. — Arrête son allié don Pèdre dans ses cruelles vengeances, *ibid.* — Cité par Charles V devant la cour des pairs, pour rendre compte de sa conduite, 32. — Attaqué d'une hydropisie, ne peut tenir la campagne contre du Guesclin, 33. — Sa mort, XV, 477. — Le premier homme de son temps, XXIV, 567. — Le héros le plus vénéré en Angleterre après Alfred, XII, 31. — Autres détails qui le concernent, VII, 250. — Improvisation ampoulée sur sa victoire de Poitiers, XVII, 238 et suiv.

*Prince royal de **** (fragment des *Instructions pour le*), par Voltaire, XXVI, 439 à 449.

Princes. En fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent, XIII, 65. — Que l'usage de leur élection a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions et dans tous les pays, XI, 273. — Nourrir la faiblesse et l'erreur du vulgaire est un grand art pour eux, VIII, 121. — Que les princes qui ont des confesseurs sont rarement des rois philosophes, XXXVI, 175. — Les prêtres ont toujours été leurs plus grands ennemis, XLIV, 263. — Quels sont ceux dont la mémoire se conserve, XVI, 130. — Il y a un vulgaire parmi eux comme parmi les autres hommes, 131; X, 303; XI, 158. — C'est une vaine idée de penser qu'ils n'agissent et ne parlent qu'en politiques; ils agissent et parlent en hommes, XIII, 495. — Insultent toujours à l'opinion publique, jusqu'à ce que cette opinion publique les accable, 508. — Singulières questions élevées par saint Thomas d'Aquin au sujet des mauvais princes, XXVI, 126. — Ce que disait le grand Frédéric de la passion singulière de la plupart des princes pour les arbres généalogiques, XXXIV, 386. — Des paroles de princes, XXXVII, 484, 485. — Pourquoi la plupart affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre, XIV, 431. — Vers à ce sujet, VIII, 73, 74. — Que les grands princes ont toujours aimé les lettres, XXXII, 601. — Des évêques qui se sont faits princes, XXIV, 414. — Que tout prince veut être absolu, XV, 280. — Les services qu'on leur rend mal à propos sont souvent punis comme trahison, XVI, 212. — De la monotonie de la vie de la plupart des princes et princesses, VIII, 517. — Sont toujours en butte à la malignité des courtisans, II, 82, 488; III, 148; VI, 561. — Ce qu'on appelle leurs beaux jours ne sont souvent que de longs malheurs, VII,

359. — Il n'en est pas un dont un Pasquin n'ait barbouillé le buste, X, 284. — Que les princes qui dépensent beaucoup en bâtiments et en établissements, loin de ruiner leur royaume, l'enrichissent, XXIII, 243. — Que les princes ont grand tort de ne pas se soucier de leur réputation. (Voyez *Rois.*) — Au XVIII^e^ siècle, professent tous le rituel de Ferney, XLVII, 276.

Princes du sang. Que leurs mariages, dans l'Europe, font le destin des peuples, XII, 154. — Édit de Louis XIII qui déclare que les héritiers de la couronne ne peuvent se marier sans le consentement du chef de la maison, XIII, 21 ; XVI, 31. — Procès qu'ils intentent aux princes légitimés par Louis XIV, qui les leur avait assimilés, 56; XIV, 480.

Princes légitimés. — Voyez duc du MAINE, et comte de TOULOUSE.

Princesse de Babylone (*la*), roman philosophique, XXI, 369 à 435. — Envoyée à Chenevières et à Chabanon, XLVI, 60, 86. — Notice bibliographique, L, 526.

Princesse d'Élide (*la*), comédie-ballet de Molière. L'un des plus agréables ornements des fêtes de 1664 à Versailles, XIV, 439. — Notice y relative, XXIII, 106.

Princesse de Navarre (*la*), comédie-ballet de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, IV, 271. — Première représentation, *ibid.* — Avertissement (de l'auteur), 273. — Texte de l'ouvrage, 480 et suiv. — Composée pour le mariage du Dauphin, fils de Louis XV, 273. — Relation de la première représentation pour les fêtes de Versailles, *ibid.* et suiv. — Deux prologues, 275, 279. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXVI, 287, 290, 302, 308, 310. — Variantes, 305, 310, 316, 317, 318. — Récompenses extraordinaires qu'elle valut à l'auteur, et vers qu'il fit à ce sujet, I, 88, 89, 224; III, 272. — Sentiments de Condorcet sur son mérite, I, 224. — Lettre de J.-J. Rousseau au sujet de cette pièce, et réponse, XXXVI, 408, 409. — Sa musique appréciée par l'auteur, XLVI, 435. — Notice bibliographique, L, 491.

PRINCESSE PALATINE. — Voyez CHARLOTTE-ÉLISABETH *de Bavière*, et GONZAGUE *de Clèves.*

Princesses. — Voyez *Princes.*

Principe d'action (du). Que tout est mouvement, tout agit et réagit dans la nature, XXVIII, 518. — Le principe de cette action universelle est un être nécessaire et éternel, 520. — Impossibilité de le démontrer par la synthèse, *ibid.* — Où il est, et s'il est infini, 521. — Que tous les ouvrages de l'Être éternel sont éternels, 522. — Que l'Être éternel, premier principe, a tout arrangé volontairement, 523. — Que tous les êtres, sans exception, sont soumis à ses lois éternelles, 524, 525. — Du principe d'action des êtres sensibles, 526. — Examen de celui qu'on appelle *âme*, 528, 529. — Si le principe d'action dans les animaux est libre, 530.

Principe éternel (du). C'est de lui que vient ce que nous appelons le bien et le mal, XXVIII, 539. — Discours divers sur ce principe; l'athée aime mieux en nier l'existence que d'avoir des reproches à lui faire, *ibid.* — Le manichéen en admet deux, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal, 540. — Le païen en admet mille, mais sous la direction d'un principe supérieur, 540 et suiv. — Le juif soutient que ce principe n'existe que pour sa nation, 543. — Le théiste les réfute en plaisantant, se reposant sur la puissance et la bonté de Dieu, 547. — Le citoyen leur conseille à tous de jeter au feu leurs livres de controverse, leur en enseigne de meilleurs à lire, et les exhorte à la concorde, 549.

Principes (doctrine des *deux*). Est de Zoroastre, XI, 202. — Admise par les manichéens, XXIV, 556; XXVIII, 540. — Fables orientales à ce sujet, 449 et suiv. — Son absurdité, son impossibilité, XVII, 583; XX, 297; XXVI, 64; XXX, 473.

Printemps. Son doux empire; vers descriptifs, IX, 240, 381, 382.

PRINTZ (de), grand maréchal de la cour de Prusse. Sa mission auprès du czar Pierre; comment il en est reçu; anecdotes, XXXIV, 443 et suiv. — Notice, *ibid.*

PRIOR, poète anglais. Son origine, XXII, 168. — Plénipotentiaire à la cour de Louis XIV avant la paix d'Utrecht, n'y fut pas pris pour un poète, *ibid.*; XVIII, 28. — Ses divers ouvrages, XXII, 169. — Regardé comme le La Fontaine de l'Angleterre, 184. — Considération dont il y jouissait, II, 543. — Vers traduits de son poème sur la *Vanité du monde*, XVIII, 29. — Auteur d'une *Histoire de l'Ame*, poème burlesque où il se moque fort plaisamment de son sujet, XXII, 169. — Objet de cette production singulière, et fragment qui en est imité en vers, XVII, 138.

PRISCA, femme de Dioclétien. Fut d'abord chrétienne, XXVI, 272. — Pourquoi quitta cette religion, 274; XXXI, 85.

PRISCILLIEN. Mis à mort, dans Trèves, par le tyran Maxime, avec sept de ses adhérents, tous condamnés comme hérétiques, XI, 380; XXV, 542; XXVIII, 123; XXX, 547. — Honoré de sa secte comme un martyr, XXV, 543. — Son jugement plus avéré que celui de tous les martyrs, XXVI, 289. — Lui et ses sectateurs furent accusés et condamnés sur des calomnies atroces qui les supposaient coupables des profanations les plus obscènes, XX, 614 et suiv. — Histoire de leurs malheurs par Sulpice Sévère, 615.

Prisme. — Voyez *Couleurs* et *Lumière.*

Prisons. Doivent être saines, XXX, 583. — Observations sur la saisie des prisonniers, *ibid.* et suiv. — Vers sur les prisons d'État, VIII, 162. — Voyez *Bastille, Vincennes.*

PRITCHARD (Hannah), tragédienne anglaise. Mlle Clairon lui est comparée, I, 334.

Privas (paix de). Conclue entre Louis XIII et les protestants, XII, 586.

PRIVAT DE MOLIÈRES (l'abbé Joseph), de l'Académie des sciences. Joint ses invectives à celles de Desfontaines contre l'auteur, XXXIV, 543. — Vengeance que l'auteur tire de son mauvais procédé, *ibid.* — Preuve nouvelle et comique qu'il donne de l'existence de Dieu, propre à faire plus d'athées que les livres de Spinosa, XXXV, 401, 408, 415. — De son hypothèse des tourbillons souples et à ressorts, XVII, 525; XXXV, 9.

Prix de la justice et de l'humanité. Écrit publié par Voltaire dans la *Gazette de Berne*, en ajoutant cinquante louis à un prix proposé pour un nouveau plan de législation criminelle, XXX, 533 à fin; L, 312. — Question qui sert de plan à cet ouvage, 258. — Lu par Condorcet; ce qu'il dit à ce propos, 335, 349. — Notice bibliographique, 571.

Probabilités (des) en fait de justice, XX, 560; XXVIII, 496 et suiv., 577 et suiv. — Notice bibliographique, L, 565.

Probité. Ce que pensait Ninon de Lenclos sur la probité et sur l'amour, VI, 395.

Procédure criminelle. Comment instruite chez les Romains, XVIII, 279. — Comment chez les Anglais, *ibid.* — Comment en France du temps de l'auteur, 280. — Absurdités dangereuses qu'on y remarquait, et exemples de leurs funestes effets, *ibid.* et suiv.; XLV, 486. — En quoi vicieuse; idée de quelque réforme, XV, 424 et suiv.; XXV, 572 et suiv.; XXVI, 98 et suiv.; XLIX, 326. — Voyez *Lois criminelles.*

Procès. S'il n'est pas avantageux de s'accommoder quand on a raison, et de plaider quand on a tort, XIX, 52, 53.

Procès de Cloustre, supplément aux Causes célèbres, XXVIII, 77 et suiv. (Voyez CLAUSTRE.) — Notice bibliographique, L, 561.

Procès des Sens (le), comédie de Fuzelier, XXXIII, 278.

Processions. Origine probable de celles qui se firent chez tous les peuples, XI, 98. — Description de celle des moines du temps de la Ligue, VIII, 121, 281; IX, 541; XV, 544. — Origine et détails de la fameuse procession du 10 mars à Toulouse, 515; XXV, 20, 21, 59, 526; XLV, 540. — De la procession du Saint-Sacrement, XI, 506. — De celle ordonnée par le parlement de Paris, en mémoire de la Saint-Barthé-

lemy, XV, 528. — Autre, en mémoire de l'entrée de Henri IV à Paris, 558.— De celle qui a lieu encore tous les ans à Coïmbre, en mémoire des compagnons de François d'Assise, mis à mort à Maroc, XI, 465.

PROCIDA (Jean de), gentilhomme, médecin et jurisconsulte, XIII, 371. — Ses courses à Constantinople et en Aragon, contre Charles d'Anjou, *ibid.*; XI, 493. — Promoteur des Vêpres siciliennes, *ibid.*, 494.

PROCOP (Théophane), archevêque de Novogorod. Prélat savant et sage; travaille avec le czar Pierre Ier à la réforme du clergé russe, XVI, 603, 605. — Après la mort de ce prince, fait partie du conseil secret qui appelle Catherine au trône, 625.

PROCOPE. Son *Histoire secrète de Justinien*, satire dictée par la vengeance, XIV, 421.

PROCOPE *le Rasé*, capitaine bohémien. Ainsi nommé parce qu'il était prêtre, XIII, 440. — Succède au gouvernement de Jean Ziska, en Bohême, 441. — Bat partout les troupes de l'empereur Sigismond, *ibid.* et suiv. — Assiste au concile de Bâle avec des gentilshommes armés, 443; XII, 85. — Ses singuliers raisonnements contre les moines, *ibid.* — Est tué dans un combat près de Prague, XIII, 443.

PROCOPE (le médecin), fils du cafetier. Outragé dans la *Voltairomanie*, XXXV, 98.

Procope (café). Par qui fondé, XXXIII, 411.

PROCULA (Claudia), femme de Ponce Pilate. Sa *Vie*, livre apocryphe, XVII, 303; XXVI, 249.

Prodiges. Sont l'invention du fourbe et le mépris des grands, II, 477; IV, 530. — Il n'en est point pour qui ne les craint pas, *ibid.* — De leur emploi dans les pièces de théâtre, 501. — Observés par Henri IV avant et après la Saint-Barthélemy, XII, 510; VIII, 82.

Profanations. Comment punies en France, XXV, 545 et suiv. — Indulgence des Romains sur cet objet, 548.

Professions. Il y a dans chacune d'elles une mesure de biens et de maux qui les rend toutes égales, IX, 379 et suiv. — Les deux plus naturelles à l'homme semblent malheureusement être la politique et les armes : il faut toujours ou négocier ou se battre, XIV, 170.

Professions de foi des Théistes, XXVII, 55 et suiv. — Notice bibliographique, L, 558.

Prolixité. Vers contre ce défaut, X, 513; XXXIII, 208; XXXIV, 56; XLII, 580.

Prologues. Emploi qu'en ont fait quelques auteurs dramatiques anciens et modernes, XXXII, 355 et suiv. — Celui de *l'Amadis* de Quinault, présenté comme un modèle en ce genre, 176, 355. — Beaux vers cités de celui de *la Toison d'Or*, par P. Corneille, 175. — Prologue de Voltaire, pour la comédie de *l'Échange*, III, 253. — Autre, pour celle de *la Prude*, IV, 392. — Autre, pour *la Mort de César*, jouée dans un pensionnat, X, 539; XXXVI, 511. — Deux autres, pour *la Princesse de Navarre*, comédie-ballet à l'occasion du mariage du Dauphin, fils de Louis XV, IV, 275, 279. — Autre, dans lequel l'auteur loue le maréchal de Richelieu, la ville de Bordeaux et les beaux-arts, XLIII, 23, 24. — Sont fort insipides, 10.

Promesse. A gens d'honneur vaut serment, VI, 80.

Prophètes. Toutes les nations asiatiques en ont eu, XXVI, 216. — Combien en compte l'Alcoran, 217. — Combien Épiphane en compte chez les Juifs, *ibid.* — Extravagances qu'on leur impute, 219. — Leurs livres, monuments de la folie la plus outrée et de la plus infâme débauche; ne contiennent que galimatias et obscénités, 218 et suiv., 348, 542. — Les prophètes juifs ont été, aux yeux de la raison, les plus insensés de tous les hommes, XXVIII, 200. — Comment interprétés par les chrétiens, XXVI, 240. — Quel sens on attachait à ce mot chez les Hébreux, XI, 123. — Se traitaient les uns les autres de visionnaires et de menteurs; les faux difficiles à distinguer des véritables, *ibid.* — Ont eu, pour la plupart, une fin tragique;

détails à ce sujet, *ibid.*; XX, 280 et suiv. — En quoi comparés à Homère, 282. — Les Nombres, les Apôtres et les Pères en ont reconnu chez toutes les nations, 286. — Par qui ceux des Juifs sont comparés aux orateurs d'Athènes, XXX, 246. — Il y en eut deux en France, en 1723, qui se disaient *Élie* l'un et l'autre, et qui furent fouettés, XX, 286. — Prophètes assassins dans les Cévennes, XV, 34 et suiv. — Prophètes mis au pilori en Angleterre, 38. — Question à faire à ceux qui se mêlent de prophétiser, XLI, 378.

Prophétie (*la*) *de la Sorbonne*, de l'an 1530, tirée des manuscrits de M. Baluze. Facétie rimée en 1767, au sujet de la censure contre *Bélisaire*, XXVI, 527.

Prophéties. Signification de ce mot dans son acception ordinaire, XX, 282. — Ce qu'il faut pour les comprendre, 283. — Celles que citent les apôtres, et qui ne se trouvent point dans l'*Écriture* des Juifs, *ibid.* — Autres dont on ne peut fixer le sens, et sur lesquelles on dispute depuis dix-huit siècles, 288 et suiv. — Critique des prophéties juives ou chrétiennes, XXIV, 324 et suiv.; XXVI, 541 et suiv. — De celles que les chrétiens appliquent à l'avènement ou promesse du Messie, XXVIII, 113, 115, 116. — Voyez *Sibylles*.

Prophéties (*Examen des*), ouvrage du baron d'Holbach, XLVII, 543.

Propos. — Voyez *Apropos*.

Propositions. Différences entre les propositions contraires, contradictoires et inverses, XXXVI, 183, 184.

Propriété. Droit dont les hommes ne peuvent être dépouillés que par celui de conquête, XX, 291. — Esprit de propriété, favorable au commerce, et source de la richesse des États, *ibid.* et suiv. — Voyez *Possessions*.

Prosateurs. De ceux qui ont fait semblant de mépriser la poésie, XVII, 375, 430; XX, 561.

Proscriptions. Effrayent et déshonorent la nature humaine, VI, 182. — Détails sur celles des triumvirs, 187 et suiv. — Ridicule répandu sur celle de Mazarin par le parlement, qui avait promis cinquante mille écus pour sa tête, XIV, 198. — Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions, XXVI, 1 et suiv.

Prose. Écrivains français qui, les premiers, ont donné à notre prose de la noblesse et de l'harmonie, XIV, 540. — Combien sont différentes les mêmes choses bien dites en prose ou bien dites en vers, XXIV, 337. — De la prose poétique, *ibid.* — Profond respect que la prose doit à la poésie; écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut, XLVI, 280. — Voyez *Télémaque*, *Poèmes*, *Tragédies en prose*, et *Rime*.

Prosélytisme. Maladie particulière à nos climats, XIII, 167; XV, 83.

Proserpine. Son histoire; origine des cadenas, IX, 567 et suiv.

Prospectus. Observation sur ce mot, XLVI, 529.

Prosper (saint). Auteur d'un poème latin fort sec sur *la Grâce*, au v^e^ siècle, IX, 257.

Prost, dit *Rotalier*, jésuite. — Voyez Rotalier.

Prost de Royer, avocat à Lyon. Notice, XLIII, 2. — Lettre qui lui est adressée, en 1763, sur son livre du *Prêt à intérêt*, *ibid.* — De la lettre à l'archevêque de Lyon, concernant la légitimité de ce prêt, 1; XLVII, 505, 517.

Prost de Royer, procureur général à Lyon. Se plaint qu'on lui attribue la lettre sur l'intérêt de l'argent de l'avocat Prost de Royer, XLVII, 505, 517. — Lettre qui lui est adressée en 1773 au sujet d'un marchand de Ferney, et de la banqueroute Cretet, XLVIII, 513.

Prosternements. N'étaient regardés anciennement que comme le sont nos révérences : c'était l'usage de l'Orient, XI, 178, 250. — Des rois et princes qui les ont exigés à titre d'hommage et de vassalité, *ibid.*; XII, 125, 476; XVII, 110; XXX, 259. — On sert encore ainsi celui d'Angleterre, XVIII, 257.

Prostitution. Conte d'Hérodote sur celle que la loi aurait ordonnée aux dames de Babylone, XI, 35; XVI, 126, 127;

XXVI, 372. — De celle des enfants par leurs pères et leurs mères, XXX, 568. — Des femmes qui se prostituent à leurs domestiques, *ibid.* — S'il est vrai qu'à Rome, et sous les empereurs, on ait prostitué des princesses à des soldats pour cause de religion, XXXI, 525. — Fille de joie dont on a fait une martyre, 86.

Protestants. Prennent ce nom à la diète de Spire, XIII, 497. — Pourquoi il leur fut donné, *ibid.*; XII, 300. — Forment une république immense, composée de factions diverses qui se réunissent toutes contre Rome, leur ennemie commune, 301. — Leurs différentes confessions, XIII, 499. — Ligue de Smalcalde contre Charles-Quint, 500, 502, 506, 510, 517. — Ce prince, avant d'abdiquer, assure leur liberté dans la diète d'Augsbourg, 530. — Poursuivis en Angleterre sous Henri VIII, encouragés sous Édouard VI, et brûlés sous Marie, XII, 323. — Protégés et en faveur sous Élisabeth, 324. — Combien périrent dans les massacres d'Irlande, XIII, 61 et suiv. — Par qui commença leur persécution en France, XX, 195. — Supplices qui leur sont infligés sous François Ier, XII, 265; XV, 497. — Massacres de Mérindol et de Cabrières, 500. — Nouvelles persécutions sous François II; leur secte s'accroît au milieu des échafauds et des tortures, VIII, 268. — Part qu'ils prennent à la conjuration d'Amboise; combien périssent par suite de sa découverte, *ibid.* — Respirent après la mort de François II; leur religion s'étend de plus en plus, 269. — Édit de pacification et de tolérance, rendu à la suite du colloque de Poissy, sous la minorité de Charles IX, XII, 504. — Cet édit devient la source de guerres civiles, et occasionne les massacres de Vassy, *ibid.*; XV, 513. — Bulle de Pie V pour leur extermination; révocation de tous les édits de paix; ils sont privés de leurs charges et de la magistrature, 524. — La cour en revient aux mesures de douceur à leur égard, et abolit les édits nouveaux, 526. — Pièges qui leur sont tendus par Catherine de Médicis, Charles IX et le duc d'Anjou, *ibid.*; VIII, 270. — Massacre général qui en est fait en 1572, le jour de la Saint-Barthélemy, 271. — Infâme procédure par laquelle on prétendit le justifier, 273; XV, 528. — L'esprit de vengeance les rend plus forts et plus redoutables, VIII, 274. — Association qui se forme contre eux sous le nom de *sainte Ligue*, 275. — Confiscation de leurs biens au profit de ses chefs, demandée à Henri III par le duc de Guise, XII, 533. — Henri IV se met à leur tête, VIII, 276. — Édit de Nantes signé en leur faveur par le roi victorieux, et devenu catholique, XV, 18, 570. — Places de sûreté et privilèges qui leur sont accordés, 17 et suiv. — A la mort de Henri IV, et dans la minorité de Louis XIII, formaient à peu près la douzième partie de la nation, *ibid.* — Avaient déjà, à cette époque, des cercles comme dans l'Empire, 19; XII, 582. — Esprit et passions de leurs chefs; leurs démarches inconsidérées, XV, 19. — Offres qu'ils font successivement à plusieurs personnages importants, pour prendre le généralat de leurs armées, *ibid.* — Guerre qui leur est faite par Louis XIII et Richelieu, *ibid.* et suiv.; XII, 582. — Abandonnés par les maréchaux de Lesdiguières et de Bouillon, ils élisent Benjamin de Rohan pour leur général, 583; XV, 19. — Leurs succès et leurs revers, *ibid.* et suiv.; XII, 583 et suiv. — Font la paix de Privas, 586. — Animés et payés par l'Espagne, ils recommencent la guerre civile, XIII, 2. — La Rochelle devient leur place principale, *ibid.* — Défaits par le duc de Montmorency, ils obtiennent la paix de Richelieu, 3. — Sont animés de nouveau par Benjamin de Rohan, 6. — Sont désarmés et abattus sans ressource par le cardinal; causes de leur défection, 10. — Édit de grâce qui leur est accordé, XV, 20. — Moyens par lesquels on se flattait de les réunir à l'Église, 21. — Ils restent tranquilles au milieu des factions de la Fronde et des guerres civiles, *ibid.*,

22. — Sont protégés par Colbert comme sujets utiles, *ibid.* (Voyez COLBERT.) — Persécutés par le clergé et par la cour de Rome, leurs temples leur sont ôtés et leurs enfants enlevés, 23. — Autres moyens de conversion employés à leur égard, *ibid.* — Ils désertent le royaume, et trouvent des asiles dans l'étranger, 24. — Mesures violentes du gouvernement pour arrêter leur émigration, *ibid.* — Ils se rassemblent dans le Vivarais et dans le Dauphiné; y sont poursuivis, défaits et suppliciés, 25. — Dragons envoyés contre eux, et horreurs qu'ils commettent, *ibid.* — Ils sont forcés à s'expatrier par suite de la révocation faite par Louis XIV de l'édit de Nantes, 27. — Ce que la France perdit par leur émigration, 28; XXIII, 246; XXIX, 277. — Persécutions contre ceux qui y restèrent, XV, 29. — Comment ils donnèrent naissance à la guerre horrible des Cévennes, XXIV, 571. — Autres détails sur leurs persécutions en Languedoc et sur le nombre qui y périt, XXX, 394. — Préfèrent les galères à la Guyane; pourquoi, XLIII, 242; XLVI, 515. — En 1764, l'auteur espère voir adoucir la révocation de l'édit de Nantes, XLIII, 84, 156. — Les livres écrits en leur faveur ne sont malheureusement pas lus par les catholiques, L, 426. — Accusés de vouloir donner la mort à ceux de leurs enfants soupçonnés de vouloir se convertir, XLIV, 29. — Sollicitude de l'auteur pour eux, XLV, 359. — Voltaire voudrait voir rapporter les lois déclarant leurs mariages nuls, 235; XLVII, 226. — Mémoires publiés sur cette question, XLV, 235. — Considérations qui empêchent de signer l'édit qui légitime leurs mariages, 366. — Arrêt du conseil en 1767, qui les autorise à exercer toutes les professions, surtout celle de négociants, et réflexions à ce sujet, XLV, 455, 457. — Ce que le président de Brosses dit et fait en leur faveur, XLVII, 39. — Pourquoi les protestants doivent de la reconnaissance à Rippert de Montclar, XLVIII, 358. — Prient Dieu pour la guérison de Louis XV; attitude de Louis XVI à leur égard, XLIX, 23. — L'auteur pense qu'ils ne peuvent attendre rien que d'humain et de favorable du ministère Turgot-Maurepas, 82, 90, 193, 194. — Voyez *Édit de Nantes.*

PROUDHON (P.-J.). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LII. — Autre sur Louis XIV, XIV, VII. — Comment apprécie *la Pucelle*, I, LIII.

Provençaux (les). Ont été les maîtres des Italiens, XII, 57. — Vers qu'on en cite du XIe siècle, *ibid.*

Provence (la). Incorporée par Louis XI à la monarchie française, XII, 122, 123, 154. — Envahie par Charles-Quint, et délivrée par le maréchal de Montmorency, 266 et suiv.; XIII, 505, 506. — Envahie en 1707 par le duc de Savoie et le prince Eugène, et délivrée par Villars, XIV, 382. — Défendue contre les mêmes par Berwick, dans les campagnes de 1709 à 1712, 396. — Envahie de nouveau par les Piémontais et les Autrichiens en 1747, XV, 268. — Comment fut sauvée, 269.

PROVENCE (comte de). — Voyez MONSIEUR, frère de Louis XVI.

Proverbes (Livre des). Attribué à Salomon, à Isaïe et à plusieurs autres, XX, 385. — Observations critiques auxquelles il donne lieu, *ibid.* et suiv. — Il n'y a pas d'apparence qu'un roi en soit l'auteur, 386.

Providence (la). Dogme sacré nécessaire au bonheur du genre humain, XVII, 1. — Dialogue philosophique y relatif, entre sœur Fessue et un métaphysicien, XX, 294 et suiv. — Opinion de l'auteur à son sujet, XXVI, 370 et suiv.

Provinces-Unies (les sept). Fondation de cet État, et détails de la révolution qui eut lieu à ce sujet, XII, 464 et suiv. — On y abolit la religion romaine, 468. — Leur comparaison avec Lacédémone, 473. — Leur situation avant Louis XIV, XIV, 163. — Leur tolérance politique, XV, 38. — Deviennent une sorte de monarchie mixte, 281. — Vers relatifs à leur révolution par les Nassau, X,

365. — De la tentative qui fut faite pour les réunir à l'Angleterre, devenue république, XIII, 78. — Voyez *Hollande*.

Prude. Portrait d'une prude aimable, X, 26. — Leçon qui la corrige, 28, et suiv. — Voyez l'article qui suit.

Prude (la). Comédie de Voltaire, IV, 295 et suiv. — Est imitée de Wicherley, 390. — Prologue récité par l'auteur sur le théâtre de Sceaux, 392. — Avertissement de Beuchot, 389. — Ce que Voltaire en dit dans sa correspondance, XXXV, 376, 377; XXXVI, 498. — Notice bibliographique, L, 491.

Prudence. Est nécessaire au méchant, mais est souvent trompée, VI, 204.

PRUDENTIUS, contemporain de Julien. Ce qu'il dit de cet empereur, et imitation de ses vers latins à son sujet, IX, 449; XVII, 317.

PRUNAY (chevalier de), auteur de la *Grammaire des Dames*. Lettre qui lui est adressée en 1776, L, 173.

Prusse (la). Puissance inconnue à l'Europe avant la paix d'Utrecht, XV, 179. — Ce qu'elle était alors, et comment elle s'établit, *ibid.* — Par qui érigée en royaume, 191, 192. — Liste de ses rois selon leur nom et leur ordre de succession, XIV, 11; XV, 195. — Son état à la mort de Louis XIV, XIV, 418, 420. — Ses guerres avec les Impériaux et avec la France. (Voyez FRÉDÉRIC II.) — Des lois sous ce prince, L, 285 et suiv.

Prussiens (les). A quelle époque on en entend parler pour la première fois, XIII, 285. — Leurs mœurs au commencement du XI^e^ siècle, *ibid.*

Pruth (le). Rivière célèbre par la malheureuse campagne de Pierre le Grand contre les Turcs; bataille qui se donne sur ses bords, XVI, 274 et suiv., 517 et suiv. — Traité de paix qui en prend le nom, 278 et suiv., 530.

PRYNNE (le docteur). Quel homme c'était que cet Anglais, XXII, 181. — Fit un fort mauvais livre contre les spectacles, et prétendait prouver que toute pièce dramatique est l'œuvre du démon, *ibid.* — Son procès devant la chambre étoilée, *ibid.* — Jugement barbare qui fut rendu contre lui, *ibid.*; XXX, 573.

Psaumes. S'il valait mieux les faire réciter en latin que faire chanter aux femmes ceux de Marot et de Bèze, XXXII, 588. — M^me^ de Pompadour fait proposer à l'auteur de les traduire, I, 241; XXXIX, 1, 33; XL, 121.

Psyché, tragédie-ballet de Molière. Notice et anecdotes relatives, XXIII, 123. — Pierre Corneille et Quinault y ont aussi travaillé, 124; XLI, 431.

Ptolémaïs (ville de). Prise par les croisés, XI, 457. — Et par le soudan d'Égypte, 475.

PTOLÉMÉE, astronome. Son *Almageste*, par qui traduit du grec en arabe, XI, 214. — Ce qu'on dit de cet ouvrage, XXII, 556; XXIII, 224.

PTOLÉMÉE (saint). Histoire de son prétendu martyre, XX, 39.

PTOLÉMÉE PHILADELPHE. S'il est vrai qu'il fit traduire la *Bible* par soixante-douze interprètes juifs, XVII, 366. — Ce qu'on a dit, à ce sujet, de sa prétendue ambassade en Judée, a tout l'air d'un roman; *ibid.* et suiv.

Public (le). En quoi diffère du vulgaire, XLI, 296. — Séduit par le jeu des acteurs, écoute avec plaisir ce qu'il lit à regret, II, 17, 457. — De combien de personnes il se compose, suivant les divers genres de littérature, III, 77. — Et un maître dur, IV, 188. — Et méchant, IX, 546. — Sa sévérité; sa comparaison avec une fière maîtresse, X, 243. — Ce qu'il en revient de se commettre avec lui, XXXIX, 491. — Se trompe quelquefois au théâtre; mais, dans les affaires qui intéressent la société, prend toujours le bon parti, XLIV, 309. — Fantôme inconstant; comment dépeint et apprécié, X, 348; XL, 344. — Ne demande pas mieux qu'à se dédire et à siffler ce qu'il a applaudi, XXXIII, 291. — Se plaît à élever des idoles pour les détruire, XXXIV, 20; XLIV, 514, 518. — Est une bête féroce, XXXIV, 557. — Comparé à des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent, XLIX, 256. — N'a un sentiment décidé qu'au bout de plusieurs années, III, 77, 78; XLVI, 420. — Assemblée de fous qui devient

sage à la longue, XLIV, 479. — Comparé à une mer orageuse, XXXIX, 445. — Est, fut et sera toujours injuste et ingrat, VIII, 498; X, 386. — Autre définition par d'Alembert, XLII, 190. — Que l'œil du public est aiguillon de gloire, IX, 237.

Pucelage. Fleur faite pour tomber, X, 273. — Heureux qui en trouve un, IX, 40. — Épreuves auxquelles Jeanne d'Arc fut soumise pour prouver qu'elle avait le sien, 52. — Exhortation qui lui fut faite pour sa conservation, 54.

Pucelle (l'abbé), conseiller au parlement de Paris, Homme vertueux, IX, 389, 427. — Notice historique à son sujet, 389. — Il défendit la liberté des citoyens contre les prétentions de la cour de Rome et du clergé, *ibid.*, XVI, 75. — Pourquoi le cardinal de Fleury le fit exiler, 76; XVII, 217. — Fut un des plus respectables hommes de France, *ibid.* — Son rappel, XVI, 77.

Pucelle (la) d'Orléans, poème de Chapelain. Ce qui l'a fait universellement rejeter, V, 180, 181. — Voyez Chapelain.

Pucelle (la) d'Orléans, poème de Voltaire. Avertissement de Beuchot, IX, 3 et suiv. — Avertissement des éditeurs de Kehl, 15 et suiv. — Préface d'Apulée Risorius (Voltaire), 19. — Texte du poème, 25 et suiv. (*Nota*. Les variantes des vingt et un chants se trouvent à la suite de chacun d'eux.) — Conseils qui furent donnés à l'auteur pour le détourner de cette publication, XXXVIII, 385. — Détails historiques y relatifs, I, 238; IX, 15; XXXVII, 395, 397. — Éditions de 1755 et années suivantes, désavouées par l'auteur, IX, 15. — Celles de 1762 et 1774, publiées par lui, 16. — Ouvrage destiné à donner des leçons de raison et de sagesse, sous le voile de la volupté et de la folie, 17. — Dans quel esprit les hommes sévères doivent le lire, *ibid.* — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha, XXXVIII, 107, 120, 154, 155, 177, 192, 205, 234, 300, 397, 443, 462, 481, 504. — Des morceaux informes de cet ouvrage courent dans Paris; lettre à ce sujet de Mme Denis au comte d'Argenson, 380. — Ce poème envoyé corrigé à Thieriot, 390, 399, 401. — Lettre à ce sujet du comte d'Argenson au lieutenant de police, 405. — Rapport de d'Hémery au même, sur le même sujet, 413. — Correspondance de l'auteur avec l'Académie française, au sujet des éditions tronquées et falsifiées qui en ont été faites, 504, 510. — Démarches qu'il fit pour empêcher le débit de celle du capucin Maubert en Suisse, 417, 418, 426, 512; L, 417, 428. — Vers de ce poème qui lui sont attribués, et qu'il désavoue, IX, 20, 38, 72, 107, 171, 172, 188, 221, 226; XXVI, 138; XXVIII, 415, 420, 430, 456; XLI, 118, 119; L, 417, 428. (Voyez Maubert et La Beaumelle.) — L'auteur en retrouve un chant qu'il envoie à Thieriot, XLI, 97. — Vers qu'il en cite d'après l'original, 232. — Sa licence comparée à celle qu'on remarque dans le *Morgante* de Pulci, IX, 20 et suiv. — Et dans le *Roland* de l'Arioste, 22. — Apologie qu'en fait l'auteur, 138. — Morale admirable qui y règne, 193. — Pourquoi Voltaire en a changé le premier plan, 347. — Pourquoi il se livra à cette composition, XXXIII, 438. — Ne fut dans le principe qu'un badinage de société auquel il se prêta, XLI, 118. — Ce qu'il en dit, XXXIII, 438, 513; XXXVIII, 219. — Et en particulier du chant XVIII, qu'il appelait la *capilotade*, XLI, 140, 272. — Pourquoi il entreprit ce chant, IX, 287. — Autres détails sur les infamies dont ses ennemis remplirent ce poème dans des copies tronquées ou des éditions subreptices, et qui le forcèrent à distribuer à ses amis la véritable leçon, I, 239; IX, 347; XXXVIII, 273, 283, 284, 293, 376, 404, 415, 420, 427, 456, 457, 496; XXXIX, 134, 140, 145, 146. — Voltaire en lit quelques chants à Marmontel aux Délices, I, 343, 347. — Comment appréciée par P.-J. Proudhon, LIII. — Appréciée par Condorcet, 238. — Notice des principales éditions qui en ont été faites, IX, 7 et suiv.; L, 503. — D'une *Suite de la Pucelle d'Orléans*,

que l'on a attribuée au comte de Tressan, XXXIX, 86. — Écrits publiés sur le sujet de la *Pucelle*, à l'occasion de ce poème, IX, 11 et suiv.

Pucelles. Des trente-deux mille qui furent conservées après une bataille donnée aux Madianites, XI, 315; XIX, 536 et suiv.; XXIX, 528.

Pudeur. Vers qui la caractérisent, IX, 233. — Ce qui a donné naissance à ce sentiment, XXX, 9.

Puero regnante. — Voyez *J'ai vu* (les) et *Regnante puero.*

Puffendorf. Ses arguments sur le droit prétendu de la guerre et de la paix sont profondément frivoles, X, 193. — Se trompe souvent, XII, 254. — Historien mal instruit de l'histoire de l'univers; erreurs nombreuses de son livre, corrigées par La Martinière, XXXVI, 282. — Ses Traités du *Droit des Gens, de la Guerre et de la Paix*, traduits et commentés par Barbeyrac, XIV, 36. — Critiqué sur ce qu'il dit de *Tamerlan*, XXIX, 198. — De Jules II, XXXVI, 282. — De Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, *ibid.* — De Charles-Quint, *ibid.* — Comment a prétendu donner des idées du juste et de l'injuste, XVIII, 426. — La lecture de ses ouvrages sur le droit public ne peut que rendre un esprit faux, obscur, confus et incertain, 427. — De sa doctrine sur l'esclavage, 603.

Pugatschew. — Voyez Pougatchef.

Puget (Pierre). Architecte, sculpteur et peintre célèbre; notice qui le concerne, XIV, 151. — Caractère et mérite de ses compositions; comment figure au *Temple du Goût*, VIII, 569.

Puget (du), président au parlement de Toulouse. L'un des juges de Calas; comment il opine, XLII, 397.

Puget de La Serre. Auteur de *Sainte Agnès*, tragédie tombée; ce qu'on en dit, XXXI, 374.

Puissance, Toute-Puissance. — Voyez *Dieu*, et *Intelligence suprême.*

Puissance ecclésiastique. Quand ses abus devinrent sensibles en Occident, XII, 276. — La naissance des lettres et des sciences en commence la ruine, 282. — La vente des indulgences l'achève, 283 et suiv.

Puissances (les *deux*), celle de l'Église et celle des rois. Danger et injustice de cette distinction, XX, 300; XXIII, 467; XXV, 347 et suiv.; XXVII, 574; XLIV, 111; XLVII, 155. — Voyez *Clergé.*

Puissant (le). Toujours favorisé des grands, VI, 547. — Voyez *Homme.*

Pujoulx. Fait jouer et imprimer *la Veuve Calas à Paris*, XLII, 132.

Pulawski, maréchal de la confédération polonaise. Frédéric le considère comme l'auteur de la conspiration tramée en 1771 contre le roi de Pologne, XLVIII, 5. — Tout à fait innocent de cet attentat, *ibid.*

Pulchérie, impératrice. Fille d'Arcadius, XXXII, 291. — Gouverne son frère le jeune Théodose, et partage avec lui l'empire, XXVI, 290. — Blâmée au sujet du meurtre d'Hypathie, *ibid.* — Convoque le concile de Chalcédoine, XVIII, 215. — A quelle condition avait épousé Martian, *ibid.* — Puéril et honteux éloge fait d'elle et de son mari par le continuateur de Laurent Échard, XXXII, 291.

Pulchérie, tragédie de P. Corneille. Remarques critiques sur cette pièce, XXXII, 291 à 300. — Le début seul offre quelques bons vers que l'on cite, 293. — Pourrait être retouchée avec succès, VII, 40.

Pulci (le), poète italien du XV^e^ siècle. Ce qu'on dit de son *Morgante*, IX, 20. — Dispute qu'il a excitée parmi les savants, 21. — Fut le précurseur de Boïardo et de l'Arioste, 22. — Altération de son poème par la censure, *ibid.* — L'*Odyssée* semble en avoir été le premier modèle, XVIII, 573. — Libertés qu'il y prit, XXVI, 478.

Pultava, ville de Russie. Sa situation, XVI, 504. — Investie et assiégée par Charles XII, *ibid.* et suiv. — Secourue par le czar, 505. — Bataille célèbre à laquelle ce siège donne lieu; idée qu'il faut s'en former, et suites désastreuses qu'elle eut pour la Suède, 242 et suiv., 505 et suiv.

Punisseur. Beau terme qui manque à notre langue, XXXI, 468.

Purgatoire. Antiquité de son dogme parmi les Juifs, et objections des incrédules à cet égard, XX, 307 et suiv. — Est clairement énoncé dans Virgile, VIII, 176; XI, 66, 384; XX, 310, 369. — Dans Platon, 310; XXVIII, 246; XXIX, 176. — Et dans les livres égyptiens, XX, 310; XXIX, 176. — Fut inventé par les anciens brachmanes, XX, 310. — Pourquoi les protestants se sont réunis à crier qu'il était de l'invention des moines, 305. — Anathème prononcé au concile de Trente contre ceux qui le nient, XII, 524. — Description poétique de ce séjour dans *la Henriade*, VIII, 176. — Plaisanterie sur ce qu'il rapporte à l'Église romaine, XXI, 470.

Purisme. Est toujours pauvre, XXXVII, 56.

Puritains (les), en Angleterre, appelés aussi *presbytériens*, espèce de calvinistes. Comment cette faction prit naissance, XIII, 56. — Subsista longtemps sous la dénomination de *wighs*, *ibid.* — Persécutés par l'archevêque de Cantorbéry en 1620, vont peupler la Nouvelle-Angleterre, XII, 420. — Vexent les Pensylvaniens, *ibid.* — Leur fanatisme et leur féroce superstition; leur union solennelle avec l'Écosse, *ibid.*; XIII, 66.

Puritains d'Écosse. Leur ligue contre Charles Ier, fomentée par Richelieu, XIII, 59. — Irruption qu'ils font en Angleterre, et comment les puritains de ce pays les récompensent de la guerre civile, 60. — Assassinent l'archevêque de Saint-André, leur primat, 89. — Comment prétendent justifier cette action, *ibid.* — Forment l'*armée du Seigneur*, et marchent contre le duc de Monmouth, envoyé pour les réduire, 90. — Sont mis en déroute et traités avec humanité, *ibid.* — Comment se conduisirent avec Charles II, quand ils prirent les armes pour lui contre Cromwell, XXII, 98. — A qui comparés; leur portrait, *ibid.*, 99. — Pourquoi s'élevèrent contre les évêques, 98, 99. — Ce que leur doivent les trois royaumes, *ibid.*

Pussort, conseiller d'État sous Louis XIV. Travaille à la réforme des lois par ordre de ce prince, XIV, 507. — Sa voix était celle de la rigueur, XV, 420. — Semble avoir été l'ennemi des hommes, 424. — Son acharnement contre Fouquet, XLV, 115.

Putiphar (la femme du roi). Son aventure galante avec Joseph; à quelles histoires grecques et asiatiques elle ressemble, XXX, 58. — Anecdote y relative, qui est tirée de l'*Alcoran*, 61.

Puységur (Jacques de Chastenet, vicomte de), lieutenant général sous Louis XIII et sous Louis XIV. S'est acquis beaucoup de considération, et a laissé des *Mémoires*, XIV, 20.

Puységur (Jacques-François), fils du précédent, maréchal de France sous Louis XV. A écrit sur l'art de la guerre comme Boileau sur l'art poétique; était consulté par le ministère dans toutes les affaires critiques, XIV, 20, 117.

Puységur (Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de), fils du maréchal. A la bataille de Dettingen, tue des soldats de son régiment qui ne voulaient plus suivre, XV, 217. — Est blessé à Fontenoy, 241; VIII, 386.

Puységur (Mme de). Visite Voltaire aux Délices, XLIII, 234.

Puysieux (de). Envoyé de France, en 1748, au congrès de Bréda, comme plénipotentiaire, XV, 278.

Pygmalion. Vers sur ce que la Fable raconte de sa statue, X, 411.

Pygmalion, fable, XXXII, 420.

Pygmées. Leur existence énoncée dans Ézéchiel; plaisanterie à ce sujet, XXIX, 538.

Pyramides d'Égypte. Quand inventées, et pourquoi bâties, XXX, 68. — Antiquité que leur assignait Platon, XXIX, 476. — Celle qu'on peut déterminer avec quelque certitude, XIX, 351. — N'ont pu être élevées que par un roi despote, XI, 65. — Par qui et en quel temps fut élevée la plus grande, 60. — Ne prouvent autre chose que l'orgueil et le mauvais goût des princes, et l'esclavage d'un peuple imbécile, XXV,

52. — Autres réflexions, XXVI, 420. — Anciennes pour nous, ne sont que d'hier pour le reste de la terre, XLIII, 443, 444. — Existaient déjà lorsqu'on embauma Jacob, XXX, 68.

Pyrénées (traité de paix des). Conclu en 1659, entre la France et l'Espagne, XIV, 220.

Pyrrhonisme de l'histoire (*le*), publié par Voltaire sous le nom d'un bachelier en théologie, XXVII, 235 et suiv. — Voyez la *Table particulière* du même volume, et l'article *Histoire*.

PYRRHUS, roi d'Épire. S'il est probable, comme l'a prétendu Tite-Live, que son médecin offrit aux Romains de l'empoisonner moyennant une récompense, XVI, 125.

Pyrrhus, tragédie de Crébillon. Sentiment sur cette pièce, XXIV, 359.

PYTHAGORE. Voyagea dans l'Inde pour s'instruire, XI, 188. — Fut disciple des gymnosophistes, 182. — A pris chez les Indiens la démonstration des propriétés du triangle rectangle, dont on lui fait honneur, *ibid.* — Et qui, longtemps avant lui, était connu à la Chine, 173. — Le sacrifice de cent bœufs, qu'on lui attribue pour cette découverte, est peu vraisemblable, 182. — Quels philosophes lui font honneur du *système céleste*, et pensent qu'il le puisa chez les Chaldéens, XX, 468, 470. — Pour quelles raisons Voltaire n'est point de cet avis, *ibid.* — Ce qu'en dit Diogène Laërce, 468. — Croyait à la métempsycose, et se souvenait, disait-il, d'avoir été *Euphorbe* à la guerre de Troie, XXIX, 491, 492. — Sa doctrine sur l'abstinence des viandes, XX, 576. — Son sentiment sur les changements subis par notre globe, mis en vers latins par Ovide, et en vers français par Voltaire, XXII, 550, 551; XXIII, 223; XXVII, 150, 151. — Ses *Vers dorés* sont le précis de sa doctrine, et forment un excellent traité de morale, XXVI, 89. — Quelques-unes de ses maximes, présentées sous un sens emblématique, XVIII, 521. — Est le premier qui ait découvert des vertus divines dans les nombres, XX, 128. — Observations critiques sur la politesse qu'il reçut d'un fleuve, et sur sa conversation avec un bœuf auprès de Tarente, XXX, 108. — Les carmes ont soutenu pendant longtemps qu'il avait été un moine de leur ordre, 296. — Mis en scène dans une *Aventure indienne*, XXI, 243.

Pythonisse d'Endor. Pourquoi la Vulgate substitue ce mot de *pythonisse* à celui du texte, XI, 101. — Fut consultée par Saül; commentaire à son sujet, XXX, 184. — Mise en scène dans le *Taureau blanc*, XXI, 486 et suiv.

Q

Quaker (*Lettres d'un*) *à Jean-George Lefranc*. Facétie à l'occasion de l'*Instruction pastorale* de l'évêque du Puy contre les philosophes, XXV, 5, 141 et suiv.

Quakers (les). Secte née de celle des anabaptistes, XII, 320. — Ainsi nommés sottement, XVIII, 498. — Pour qui furent pris d'abord, XIX, 343. — En quoi ressemblent aux premiers chrétiens, dont ils rappellent le temps, XX, 523; XXXI, 105. — De leur doctrine, et de quelques singularités qu'offre cette secte, XXII, 82 et suiv. — Leur histoire, 88 et suiv. — Noms divers sous lesquels on les désigne, 90, 92; XX, 311. — Analogie de leurs principes avec ceux des esséniens, XIX, 27. — Ne font point usage du baptême; sur quoi se fondent à ce

sujet, XVII, 546. — Quand obtinrent le privilège d'être reçus en justice à affirmer sans prêter serment, XVII, 74; XXII, 95. — Réponse qu'ils firent au chancelier Cooper, qui voulait les y obliger, et apologue par lequel leur répliqua ce magistrat, *ibid.* — Sont un modèle étonnant de morale et de police pour toutes les autres sociétés chrétiennes, XII, 419, 420; XVIII, 499. — Leur établissement en Amérique, *ibid.*; XXII, 93. — Leur nombre en Pensylvanie, XXV, 36. — Leur tolérance, XXVI, 585. — Leur doctrine sur la guerre, *ibid.* — N'ont jamais porté les armes, XXII, 373. — Sont protégés par leurs belliqueux compatriotes, XI, 51. — Vers qui leur sont appliqués par l'abbé Desfontaines, III, 325.

Qualités occultes. Qu'il en existe un grand nombre, et qu'il faut les respecter, XX, 132; XXX, 497. — Ridicule de ceux qui n'y croient pas, XX, 132. — Petite dissertation sur cette doctrine, qui est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai, XLVI, 204 et suiv. — Voyez *Facultés de l'homme.*

Quand (les). Facétie dirigée contre Lefranc de Pompignan, XXIV, 111. — Notice bibliographique, L, 540.

Quarante-cinq (les), compagnie de Gascons. Pourquoi furent ainsi nommés, et dans quel but furent institués, XII, 535; XV, 535. — Furent les assassins du duc de Guise, *ibid.*; VIII, 99, 277.— Ne doivent pas être confondus avec les gentilshommes ordinaires de la chambre, XXXII, 444. — Étaient appointés par le duc d'Épernon, et sous sa dépendance, *ibid.* — Leurs noms, *ibid.*

Quartier de noblesse. Du nombre de quartiers dont il fallait justifier en France et en Allemagne pour être réputé de bonne noblesse, XXI, 137.

Quatrains, pour tenir lieu de ceux de Pibrac, qui ont un peu vieilli, VIII, 544 et suiv. — Autres, à un bavard, X, 537. — A différentes dames, par un enfant de dix ans, 577. — A la comtesse de B***, 586. — Sur un reliquaire, 587. — A quatre dames d'Angoulême, XLII, 339. — Voyez, pour les autres, les *Tables particulières* des tomes X et XXXII, et les noms des diverses personnes auxquelles il en a été adressé.

Quatre-Sous, conseiller au parlement de Paris, du temps de la Fronde. Y apostrophe durement le grand Condé, XIV, 203; XVI, 46.

Que (les). Facétie en vers, dirigée contre Lefranc de Pompignan, X, 561.

Québec, ville du Canada. Par qui fondée, XII, 409. — Attaquée et détruite par les Anglais, 410. — Rendue à la France par le traité d'Utrecht, en 1713; sa population à cette époque, 411. — Reprise par les Anglais en 1759, XV, 368. — Elle leur est laissée par la paix de 1763, 375.

Queensbury (la duchesse de). Son hôtel à Londres est le rendez-vous du monde élégant et des beaux esprits, XXXIII, 201.

Quellenec. — Voyez Dupont-Quellenec.

Quelques Petites Hardiesses de M. Clair. Écrit pseudonyme de Voltaire, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis par l'abbé Maury, XXVIII, 559.

Quélus. Mignon de Henri III, VIII, 44.— Tué en duel, 45 et suiv. — Tombeau qui lui fut élevé par le roi, 46. — Son épitaphe, *ibid.*

Quemadmodum. Anecdote du cardinal de Fleury sur ce mot latin, que Louis XIV n'entendait pas, XVII, 217; XXIII, 234.

Quérard. Ses objections sur la classification des ouvrages de Voltaire dans l'édition Beuchot, XXII, III.

Querelles. Petit Mémoire instructif de celles qui ont partagé les esprits de nos aïeux, XXII, 63.

Querelles de l'empire et du sacerdoce. Commencées immédiatement après Charlemagne, ont duré, à diverses reprises, pendant plus de neuf siècles, XXIX, 248. — Depuis Grégoire VII jusqu'à Charles-Quint, ont bouleversé l'un et l'autre, XII, 276; XIII, 297; XXIV, 568. — Furent le principe de toutes les révolutions dans l'Europe chrétienne, 547. — Et la suite nécessaire de la

forme de gouvernement la plus absurde, XI, 517. — Comment ont cessé en Allemagne, en Angleterre et en France, XIII, 176. — N'ont été de la part des prêtres que des rébellions contre Dieu et les hommes, XX, 272. — Vers du Dante qui y font allusion, XII, 58; XXIV, 31.

Querelles littéraires. Le public éclairé en est le juge, X, 428. — Par elles, ceux qui cherchent la gloire courent souvent à la honte, XXXIII, 222. — Sont, pour la plupart, l'opprobre d'une nation, XLVIII, 77.

Querelles théologiques. Sont devenues des guerres de cannibales, XII, 284. — Ont plus servi que les combats à dépeupler la terre, XIII, 62; XXV, 525. — De celle qui eut lieu entre l'Église grecque et la latine dans l'Asie et dans l'Europe, XI, 149; XVIII, 501. — N'ont duré si longtemps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme, XIII, 177. — Maux qu'elles ont causés, XXVI, 333. — Athéisme funeste qui en naquit en Europe, XII, 322. — Elles en sont les sources les plus fécondes, XLVI, 106. — Pourquoi il n'y en eut jamais dans l'antiquité, XX, 261. — Voyez *Religion* (querelles de) et *Bulle Unigenitus.*

QUERINI. — Voyez QUIRINI.

QUERLON (MEUSNIER de), rédacteur de la *Gazette de France* et des *Affiches de province.* Petit bel esprit ennemi de tout mérite, XXXIX, 406. — Libelle qu'il publie contre l'*Encyclopédie* et ses auteurs, 383, 390, 410.

QUESNAY (le physiocrate), premier médecin de Louis XV. L'auteur est d'avis qu'on lui présente la veuve Calas, XLII, 199, 209.

QUESNEL (le P. Pasquier), de l'Oratoire. Le pape Clément XI condamne ses réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament, dont il avait d'abord fait l'éloge, XV, 50 et suiv. — Retiré à Bruxelles, est arrêté par ordre du roi d'Espagne; évadé de sa prison, se retire à Amsterdam, où il finit ses jours, 51 et suiv. — Ce qu'on trouva dans ses papiers, lors de son arrestation, 52. — Pourquoi le décret du pape contre son livre n'est pas reçu en France, 53. — Notice qui le concerne, XIV, 117. — *L'Ingénu*, roman de Voltaire, publié comme tiré de ses manuscrits, XXI, 247. — Autres détails à son sujet, XVIII, 47 et suiv.; XLV, 381.

QUESNEL (l'abbé), neveu du précédent. Auteur de l'*Almanach du Diable*, libelle contre Voltaire, XXXIV, 208, 210, 421, 468. — Mis à la Bastille (où il meurt en 1739), *ibid.*

Quesnoi (le). Pris par le prince Eugène, XIV, 406. — Repris par les Français, 409.

Question (la). — Voyez *Torture.*

Questions de Zapata (les). Opuscule philosophique sur l'Ancien et le Nouveau Testament, XXVI, 173 et suiv. — Réflexions de l'auteur en envoyant cette brochure à de La Borde, XLV, 246. — Notice bibliographique, L, 555.

Questions proposées à qui voudra et pourra les résoudre, sur nos disputes et nos ignorances, XXV, 257. — Celle à laquelle nul être dans l'univers ne peut répondre, XXVI, 47.

Questions sur l'Encyclopédie. Comment l'idée en fut conçue, XLVI, 546, 575. — Introduction à cet ouvrage, XVII, 3 et suiv. — Déclaration aux savants à qui elles ont été adressées, XX, 620. — Rétractations de l'auteur sur les articles *Colimaçons* et *Justice*, 621. — Frédéric II blâma d'abord la circonspection de Voltaire dans les articles qui regardent la foi, XLVII, 337. — Puis approuva sa méthode de donner des nazardes à la superstition, en l'accablant de politesses, 393. — Quelle philosophie est enveloppée dans cet ouvrage, XLVIII, 67. — Réuni aux articles du *Dictionnaire philosophique*, XVII, VIII, IX. — En 1777, l'auteur les voudrait voir imprimer dans l'*Encyclopédie* même, L, 481. — Notice bibliographique, 524.

Questions sur les miracles. — Voyez *Miracles.*

QUÉTANT. Auteur du *Serrurier* et du *Maréchal ferrant;* ce qu'on en dit, XLIII, 457.

Quête. — Voyez *Ordres mendiants* et PLAISCOM.

Qui (les). Facétie en vers, dirigée contre Lefranc de Pompignan, X, 562.

Quiétisme (le). Sa définition, XXXII, 563. — De son histoire en France; des scènes et disputes qu'il occasionna, XV, 63 et suiv. — Se trouve dans Don Quichotte, 67. — Conte de la bonne femme dans cette dispute, XXII, 66. — Singularité de ce procès, *ibid.* — Folie d'un cœur tendre, et qui, dans Fénelon, devint héroïque, XLV, 461.

QUILLET (Claude), auteur de la *Callipédie*. Avait composé sous le titre de *Henricias*, à la gloire de Henri IV, un poème latin en douze chants, qui est resté manuscrit, VIII, 10.

QUINAULT (Philippe). Célèbre par ses belles poésies lyriques; n'a jamais été égalé; notice, XIV, 117; XLV, 455. — Son association avec Lulli, et analyse de leurs premiers chefs-d'œuvre, XVII, 423 et suiv. — En quoi le poète fut supérieur au musicien, auquel on a prétendu qu'il devait sa réputation, XIV, 117, 146. — Son prologue d'*Amadis* est un chef-d'œuvre, XXXII, 176, 355. — Beaux vers de cet opéra, 298. — Beaux couplets de *Thésée*, XXXI, 197; XLI, 565. — D'*Alceste*, XVII, 423. — Et de *Persée*, 427. — Son *Armide*, ouvrage plus admirable qu'imité, IV, 492. — L'amour y est bien représenté, XXXII, 297, 307. — L'art de la déclamation y est poussé au plus haut degré dans la dernière scène, XVIII, 285. — Son *Astrate*, corrigé et bien rétabli au théâtre, pourrait produire beaucoup d'effet, VII, 41. — Jugement sur cet opéra, XXXII, 235. — Causes de son succès prodigieux, 263. — De son *Faux Tibérinus* et de sa tragédie de *Lisis et Hespérie*, XIV, 426. — Éloge de *Persée et Andromède*, XXXII, 70, 71, 73. — Du quatrième acte de *Roland*, passages cités de ce poème et de celui d'*Armide*, XVIII, 285; XL, 255. — Beaux vers de sa *Médée*, XXXI, 201; XXXII, 298. — Morceau riant et fleuri, extrait de son *Isis*, XIX, 149, 150. — Autre, sublime, tiré de *Proserpine*, XVII, 424; XLVIII, 74. — Sa comédie de la *Mère coquette* est un modèle d'intrigue, et la première où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis *les Marquis*, XIV, 549; XXIII, 34. — Est le poète des grâces, VIII, 579. — Aimable et quelquefois sublime, XXI, 456. — Est aussi correct que Boileau, XXXII, 73. — Il n'y a pas une seule faute contre la langue dans ses opéras, à commencer depuis *Alceste*, *ibid.* — Il a purgé l'opéra de la mode des bouffons, XXXI, 203. — Comment la morale de ses opéras a passé dans presque toutes nos scènes tragiques, V, 84. — Part qu'il eut aux libéralités de Louis XIV; fut mal récompensé par ce prince, XIV, 117, 443. — Surnommé par La Bruyère le *Phénix de la poésie chantante*, XLVIII, 74. — Aucun auteur n'a jamais eu plus de précision que lui, et jamais cette précision ne diminue le sentiment, XXXII, 73. — L'amour, dans ses admirables pièces, est toujours tragique et funeste; pourquoi peu de critiques ont reconnu cette vérité, 298. — Est inimitable dans ses belles scènes, XLV, 13. — Savait parfaitement le latin et l'italien, quoiqu'on ait dit le contraire, *ibid.* — Injustice de Boileau à son égard, VIII, 552; IX, 442; X, 287, 397, 401; XVII, 423; XVIII, 285; XXIII, 414; XXXII, 180. — Motifs de l'acharnement du satirique contre lui, XIV, 550; XXIII, 53. — Fausse anecdote d'une grossièreté attribuée à Boileau à son égard, XIV, 117. — Leur réconciliation dans le *Temple du Goût*, VIII, 579. — Quoiqu'il en ait été insulté, tout le monde le sait par cœur, XXII, 166. — Fut supérieur dans un genre tout nouveau, XIV, 550. — Grand homme en son genre, XLVI, 265. — Épigramme en forme de parodie faite contre lui à la représentation d'*Atys*, XXXII, 517. — Se brouille avec Lulli, *ibid.* — Proposait au roi des sujets parmi lesquels celui-ci choisissait, 491, 517. — Est l'un des plus grands hommes du siècle de Louis XIV, XXXII, 71. — Regardé comme le second de nos poètes pour l'élégance, la naïveté, la vérité et

la précision, XLIX, 427. — Vers à sa louange, X, 287. — Autres, parodiés de Boileau par La Harpe, XLV, 14. — Trait épigrammatique au sujet de son opéra de *Roland*, retouché par Marmontel, X, 601. — Fort estimé de Mme du Deffant, XLIX, 432.

QUINAULT, acteur. — Voyez DUFRESNE.

QUINAUT-DENÈLE (Mlle). — Voyez DENÈLE.

QUINAULT (Mlle Marie-Anne), l'aînée. Comment qualifiée, XXXIII, 493. — Notice, *ibid.*

QUINAULT (Mlle Jeanne-Françoise DUFRESNE). Fournit à La Chaussée le sujet des *Préjugés à la mode*, XVII, 419, 420. — Plaisanterie sur *Zaïre* qui alarme l'auteur, II, 580. — Donne à Voltaire l'idée de son *Enfant prodigue*, XXXIV, 48, 54. — Comment elle déroute la cabale contre cette comédie, 142. — Présents que lui destine l'auteur, 69, 188. — Et qu'elle refuse, 172, 188. — N'accepte point *Mérope*, et critique cette pièce, 374 et suiv. — Comment l'auteur répond à ses instances pour qu'il continue à travailler pour le théâtre, 556 et suiv. — Est priée par Voltaire de faire cesser les libelles de Guyot de Merville, 420; XXXV, 48, 160 et suiv. — L'auteur lui demande de lui écrire pour démentir les assertions du libelle de Saint-Hyacinthe, 177. — Elle quitte le théâtre, XXXVI, 20. — Ce que lui écrit l'auteur à ce sujet, 37. — Voltaire ne peut lui pardonner d'avoir introduit sur la scène le misérable goût des tragédies bourgeoises, XLII, 16, 343. — Lettres qui lui furent adressées, de 1736 à 1741, publiées dans la présente édition, XXXIII, IV. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIV à XXXVI.) — Notice, XXXIV, 48.

QUINCY (Charles SEVIN, marquis de). Auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*; cet ouvrage apprécié, XIV, 117.

QUINET (Edgar). Jugement qu'il porte sur l'auteur, I, LIII.

QUINSONAS (chevalier de). Auteur d'un poème sur l'*Univers*; ce qu'on en dit, XXXVII, 309. — Et du *Spectateur*, qu'il abandonne en 1746, XXXVI, 442.

QUINTE-CURCE, historien latin. Parle des Scythes en mauvais géographe et en déclamateur, XI, 42. — Pourquoi il a peint ces barbares comme les plus justes des hommes, *ibid.* — Discours admirable qu'il leur prête, 43; XVI, 617. — Fables dont il a défiguré son *Histoire d'Alexandre*, 124; XXVII, 251. — De la traduction qu'en a faite Vaugelas, XIV, 141, 541.

QUINTIN (François QUARRÉ de), avocat général au parlement, et membre de l'Académie de Dijon. Notice, XLI, 314. — Ses relations avec Voltaire, 157, 196, 302, 314, 330, 337, 460, 482; XLIII, 79, 498.

QUIRINI (le cardinal), évêque de Brescia, et bibliothécaire du Vatican. Notice, IV, 487. — A traduit en vers latins et italiens une partie de *la Henriade* et le *Poème de Fontenoy*, IV, 487; VIII, 17; XXXVI, 389, 405. — Dissertation que Voltaire lui adresse sur la tragédie ancienne et moderne, IV, 487. — Lui dédie *Sémiramis*, XXXVI, 557, 575. — Épître en vers, et anecdote y relative, X, 357; XXXVII, 433. — Lettres que lui écrit le cardinal de Fleury, XV, 178. — Édition qu'il en publie, XXXVII, 433 et suiv. — Celles qui lui furent adressées par Voltaire de 1745 à 1752. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVI et XXXVII.)

QUIRINI, noble Vénitien. A traduit une partie de *la Henriade* en vers italiens, avec le cardinal, VIII, 17. — Ainsi que le *Poème de Fontenoy*, *ibid.*; XXXVI, 405. — Vers latins à sa louange, *ibid.* — Notice, 406.

QUIROT (Nicolas), de Poligny, conseiller au parlement de Dijon. Mention et notice, L, 209, 295.

Quisquis et *Quicquam*. Persécutions violentes dont la prononciation de ces deux mots fut le prétexte, XX, 318 et suiv.

Quito, capitale du Pérou. Grand chemin de cinq cents lieues qui y conduit, XII, 398. — Détruit en 1756 par un tremblement de terre, XXXIX, 29, 35.

Quoi (les). Facétie en vers, dirigée contre Lefranc de Pompignan, X, 563.

R

Raban de Helmstadt, électeur de Trèves vers le milieu du XVe siècle. En guerre avec ses voisins, engagea tout ce qu'il possédait, et mourut insolvable, XIII, 211.

Rabau (Blaise). Motif de sa colère contre son curé; anecdote philosophique, XXV, 353. (Ce personnage paraît supposé.)

Rabaut (Paul), le pasteur. L'auteur lui fait recommander la circonspection à propos de l'affaire Calas, L, 433.

Rabel. Met en vogue l'*aqua rabelliana*, XXXIII, 102.

Rabelais (François). Son entretien philosophique avec Érasme et Lucien sur leurs ouvrages et leurs facéties, XXV, 339. — Jugement qu'on porte de son extravagant et inintelligible livre, XXII, 174; XXXII, 556. — C'était le seul ouvrage de prose qui fût à la mode du temps de Henri II, XIV, 156. — Réduit de plus des trois quarts dans le *Temple du Goût*, VIII, 577. — Observations sur sa vie mise en tête de *Gargantua*, et faits controuvés qu'elle présente, XXVI, 469. — A fait une satire sanglante du pape, de l'Église, et de tous les événements de son temps, 470. — Ses bouffonneries et ses obscénités ne furent qu'un voile sous lequel il se mit à couvert de la persécution, *ibid.* et suiv. — Pourquoi son livre n'a jamais été défendu en France, 475. — Quel a été probablement son modèle, *ibid.* — Anciennes facéties italiennes qui le précédèrent, 477. — Comment Voltaire, qui l'avait d'abord méprisé, prend ensuite un plaisir infini à sa lecture, XL, 192, 350. — Et se repent d'avoir dit autrefois trop de mal de lui, 351. — Quand il est bon, est le premier des bons bouffons, 350. — Mis en comparaison avec saint Augustin, X, 143. — Vers où il en est parlé, II, 292.

Racan (Honoré). Strophe imitée d'Horace, dans laquelle il est bien inférieur à Malherbe, XXIII, 329.

Rachel (Mlle). Joue le rôle d'Électre dans *Oreste*, XLIV, 71. — Et celui d'Aménaïde, de *Tancrède*, V, 491.

Racine (Jean). Une ode qu'il composa à dix-huit ans le détermine à la poésie, XIV, 548. — Ce fut Chapelain qui corrigea ses premiers vers, 51. — Et Molière qui l'engagea à travailler pour le théâtre, XXIII, 94. — Ses imitations d'Euripide et de Sénèque, II, 27. — Emploi qu'il fit des chœurs, 43. — Est l'homme de la terre qui, après Virgile, a le mieux connu l'art des vers, 55, 165; VII, 326. — Parallèle de sa *Phèdre* avec celle de Pradon; c'est lorsque ces deux auteurs pensent de même qu'ils diffèrent le plus, II, 165. — Comment il a pu traiter les mêmes sujets que Molière, 167. — Pourquoi il est si au-dessus des autres qui ont dit les mêmes choses que lui, 322. — Pourquoi l'on a ignoré jusqu'à lui l'art d'exprimer sur le théâtre des sentiments vrais et délicats, 551. — Il y a mis, le premier, des femmes tendres sans être passionnées, IV, 4. — A fait ce qu'il a pu pour réformer le goût de la nation sur la galanterie, 182. — Chez lui l'amour n'est jamais épisodique, *ibid.* — Il excelle à peindre cette passion, XXXII, 282, 295 et suiv. — A quelques scènes qui n'appartiennent qu'à la haute comédie, V, 83. — Comment trouva le secret d'intéresser dans *Bérénice*, *ibid.* — Quand se repentit d'avoir affaibli la scène française par des déclarations d'amour, 84. — Son *Athalie*, ouvrage le plus approchant de la perfection qui

soit sorti de la main des hommes, *ibid.* — Ceux qui l'ont suivi ont imité et outré ses défauts, sans atteindre à aucune de ses beautés, *ibid.* — Il avait commencé une *Iphigénie en Tauride*, dont il ne reste que le plan, *ibid.* — Ce qui justifie le reproche qu'on lui a adressé d'avoir fait de Pilade un confident trop subalterne dans *Andromaque*, 176. — Notice historique sur sa personne et ses ouvrages, XIV, 118. — Pourquoi le grand Corneille lui conseillait de ne plus faire de tragédies, *ibid.* — Est mort sans jouir du succès de son plus bel ouvrage, V, 84; XIV, 549. — Part qu'il eut aux libéralités de Louis XIV, XXIII, 235. — Comment fut cause que ce prince ne dansa plus en public, XIV, 447. — A quelle occasion fut exécutée son *Idylle de la Paix*, 464. — Est le seul tragique de son temps dont le génie ait été conduit par le goût, XXVI, 412. — Vit tous ses chefs-d'œuvre parodiés à la Comédie italienne, *ibid.* — Vingt cabales s'élevèrent contre tous ses ouvrages, *ibid.* — Comment il fut poursuivi par l'envie, et dégoûts qu'il eut à essuyer; vers que lui adressa Boileau à ce sujet, VII, 169. — Écrivit contre les jansénistes, et se fit ensuite janséniste lui-même, XIV, 118. — Mourut de chagrin ou de crainte d'avoir déplu à Louis XIV, *ibid.*, 471. — Le jésuite La Chaise l'avait rendu suspect à ce prince, XXVI, 412. — N'était pas aussi philosophe que grand poète, XIV, 118, 471. — Le temps l'a vengé des critiques et des outrages de la médiocrité, VI, 274, 495. — Pourquoi sa réputation s'est accrue de jour en jour, tandis que celle de Corneille a diminué, XIV, 548; XLVIII, 284. — Mis en parallèle avec lui comme écrivain, combien lui est préférable, VII, 256; XXIII, 211; XXXI, 192, 196, 432, 528, 544; XXXII, 284, 285; XXXVI, 199, 200, 206; XLV, 172. — Préféré à Corneille par Vauvenargue, par La Harpe, par Mme du Boccage et par l'auteur, XXXVI, 199, 200, 206; XLV, 192. — Pourquoi les Anglais lui préfèrent Corneille, I, 392. — Passage de *Britannicus* comparé avec *Alcibiade* de Campistron, XXXIII, 220. — Comparé avec Campistron, 221. — Éloge et caractères de son style, IV, 490; VI, 493, 494; VII, 256, 326; XXV, 175, 176; XXXI, 214, 231, 374; XXXII, 268; XXXIII, 253; XXXIX, 60; XLI, 409. — Critiqué par le président Hénault, XLIV, 155. — Cheminais, Massillon, Fénelon, l'ont imité, VII, 328; XLI, 280. — Voltaire cherchait à former son style sur le sien, II, 122, 166. — Son injustice et sa mauvaise foi dans la dispute contre Perrault, au sujet d'Euripide et des infidélités du P. Brumoy, XVII, 230 et suiv. — Ce qu'on doit louer en ses ouvrages, et ce qu'on y peut reprendre, 235. — Ses tragédies sont peut-être les seules qui aient été bien ourdies d'un bout à l'autre, depuis Eschyle jusqu'au grand siècle de Louis XIV, 234. — Tribut de faiblesse qu'il a payé aux mœurs de son temps, 413. — Pourquoi ses inimitables tragédies ont toutes été mal critiquées, XVIII, 289. — Pourquoi l'on court encore avec tant d'empressement à la représentation de ses pièces, XXIII, 126. — Dit toujours ce qu'il doit dire dans la position où il met ses personnages, et le dit avec noblesse, simplicité et élégance, XXXII, 187. — Ridicule du reproche qu'on lui a fait sur la manière dont il a traité l'amour, 295 et suiv. — Ce qu'on pourrait plus justement condamner en lui, 297. — Est le poète de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain, XV, 45. — Le seul de nos poètes tragiques qui ait parlé au cœur et à la raison, XLVI, 264. — Le vrai se trouve généralement dans tous ses ouvrages, XXIII, 422. — Son plus bel éloge, XLVIII, 530. — Homme adroit, XLIV, 411. — Après lui, il n'y a eu que de mauvaises pièces, et, avant lui, que quelques bonnes scènes, XLII, 403. — De son théâtre commenté par Blin de Sainmore, et publié sous le nom de *Luneau de Boisjermain*, XLIII, 469; XLV, 534. — S'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection, c'est lui,

XLII, 430; XLVIII, 422. — Reproches qu'il se fait dans le *Temple du Goût*, VIII, 378. — Vers qui le caractérisent, *ibid.* — Il forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres; mais ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain, XIV, 82. — Pourquoi le surnom de *Grand* lui a manqué, VII, 332. — Avait voulu se faire chartreux avant son mariage, XIV, 475. — Fausses anecdotes à son sujet, *ibid.* — Fut pensionné pour écrire l'histoire de Louis XIV, qu'il ne fit point, XXXV, 362. — Voyez les différents titres de ses pièces.

Racine (Louis), fils du précédent. Vers par lesquels lui était adressé, dans les premières éditions, le *Discours en vers sur la vraie vertu*, IX, 425. — Le cardinal de Fleury lui refuse une place, X, 399. — A fait un poème de *la Grâce* et non *des Grâces*, XVIII, 85. — Fragment sur l'Angleterre, cité et critiqué, XXIV, 122; XXVII, 366. — Vers qui lui sont adressés sur ce poème, X, 479. — Belle idée qu'il y a donnée de la grandeur de Dieu, XXIII, 382. — Observations critiques sur ce morceau, 383. — *Conseils* qu'on lui donne au sujet de son poème de *la Religion*, 173. — Observations critiques y relatives, XVII, 478. — Descriptions où il lutte contre les Anciens et les Modernes, et principalement contre Voltaire, XXIII, 177 et suiv. — Pourquoi ne devait pas prendre conseil de J.-B. Rousseau, 182. — Autre avis qu'on lui donne sur son Épître dévote à ce poète, 183. — Observations critiques y relatives, XVII, 553. — Autres sur la sentence qu'il y porte contre le vertueux Bayle, *ibid.* et suiv. — Avis sur ses injures contre ce philosophe, et sur ses invectives contre les auteurs ses confrères, XXIII, 183. — Entendait bien la mécanique des vers, mais manquait d'invention et d'imagination, XIV, 118. — Janséniste comme son père, ne fit des vers que pour le jansénisme, *ibid.* — Sa querelle avec Pope; supercherie employée pour les réconcilier; lettre qu'il prétendit en avoir reçue, et observations à ce sujet, 119; XXII, 178. (Voyez Pope et Ramsay.) — Anecdote qui le concerne, au sujet d'une lecture d'*Alzire* à laquelle il assiste, III, 371. — Son opinion sur l'organisation des bêtes, XXVIII, 318. — Son erreur au sujet du hasard, XVII, 478. — A condamné justement l'abaissement de Corneille dans sa dédicace de *Cinna*, 489. — Et la lâcheté du siècle d'Horace et de Virgile, 488. — Étrange assertion de Massillon qu'il a relevée, 489. — Son opinion judicieuse sur les femmes des tragédies de Corneille, XXXI, 545. — Examen de son parallèle entre *Héraclius* et *Athalie*, XXXII, 2. — Fut engagé dans la querelle de Desfontaines et de J.-B. Rousseau contre Voltaire, XXXIV, 461, 508. — S'il est vrai qu'il soit l'éditeur des Lettres de J.-B. Rousseau, XXXVII, 37.

Ragle (Léonard), ingénieur. Constructeur de Ferney, du port de Versoy et du canal de navigation de Pont-de-Vaux; mentions qu'on en fait, XLVIII, 143, 158, 176; XLIX, 383, 395, 456; L, 16, 36. — Installe un cénotaphe à Genève dans la chapelle du résident pour le service funèbre du Dauphin, XLIV, 222, 223.

Racoczi. — Voyez Ragotski.

Radjouski, cardinal primat de Pologne. Son caractère, ses intrigues, XVI, 187, 193. — A la diète de Lublin, jure fidélité à Auguste, qu'il n'a cessé de trahir, 195. — Lève le masque dans la diète de Varsovie, et, au nom de l'assemblée, déclare ce monarque inhabile à porter la couronne, 199. — Est frustré du fruit de ses intrigues par la captivité de Jacques Sobieski, qu'il voulait faire élire à sa place, 200. — S'oppose vainement à l'élection de Stanislas, 203. — Est contraint de lui rendre hommage, *ibid.* — Son palais est livré au pillage par Auguste vainqueur, 205. — Sous quel prétexte il refuse de sacrer Stanislas, 209. — Ne réussit par toutes ses intrigues qu'à se brouiller à la fois avec les deux rois, avec Charles XII, avec sa république et avec le pape, *ibid.* — Ses remords en

mourant; il écrit au roi Auguste pour lui demander pardon, *ibid.*

RADONVILLIERS (l'abbé de). Sa réception à l'Académie française; anecdote curieuse à ce sujet, XLII, 411, 442. — Ligue contre les philosophes; portrait qu'en fait d'Alembert, XLVIII, 255, 280.

Rage. Ne se dit plus au pluriel, et l'on ne sait pourquoi, XXXI, 380.

Rage de la superstition et de la persécution. Remède contre ce fléau, XXV, 534.

RAGOTSKI ou RACOCZI (Sigismond). Élu vaivode de Transylvanie en 1606, XIII, 553.

RAGOTSKI (George), souverain de la Transylvanie depuis 1629. Excité par la France et la Suède en 1644, lève l'étendard contre Ferdinand III, XIII, 588. — En 1645, traite avec cet empereur, qui le reconnaît prince souverain et prince de l'Empire, 589. — Ses liaisons avec les unitaires font chasser ceux-ci de la Pologne en 1658, 129.

RAGOTSKI (François-Léopold), fils du précédent, prince de Transylvanie. Première cause des malheurs de la Hongrie, et de la guerre entre Mahomet IV et Léopold Ier, XIII, 147. — Proposé, en 1707, pour roi de Pologne, XVI, 494. — Suscité, en 1710, par la France contre Joseph Ier, est battu, ses villes prises, son parti ruiné, XIV, 361 et suiv.

RAGUET (l'abbé Gilles-Bernard). Protégé du cardinal de Fleury, et directeur spirituel de la Compagnie des Indes; notice, XXXIII, 155.

RAHAB, *la prostituée.* Aïeule de David, XI, 116, 117. — Épargnée par Josué, à la prise de Jéricho, pour avoir gardé des espions, 105, 116; XXIV, 442; XXVI, 179, 211. — Ce qui en est dit dans le *Livre de Josué*, et commentaire à ce sujet, XXX, 121. — Regardée comme la figure de l'Église chrétienne, XXV, 68.

RAIME et sa femme. Leurs dépositions dans l'affaire La Barre, XLIX, 162.

RAIMOND, prince d'Antioche. Fait publiquement l'amour à la reine Éléonore, femme de Louis le Jeune, réfugié chez lui, XI, 452.

RAIMOND, comte de Toulouse. Vient au siége de Tolède, attiré par la réputation du Cid, XI, 376. — Malgré son grand âge, conduit, dit-on, cent mille hommes à la première croisade, 443.

RAIMOND VI, comte de Toulouse. Croisade suscitée en 1210 contre ce descendant de Charlemagne, pour venger la mort d'un moine et le dépouiller de ses États, XI, 496; XVII, 504; XXIV, 495. — Cède au pape ses châteaux en Provence, et fait amende honorable devant l'église de Valence, où il est battu de verges, XI, 496; XXIV, 496. — Ajoute à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets, *ibid.* — Subit cette ignominie en pure perte; est bientôt obligé de défendre par les armes ce qu'il a cru conserver par une pénitence humiliante, XVII, 504. — Dépouillé de ses États par le comte de Montfort, refuse de les lui céder, et préfère l'excommunication, XI, 498. — Se réfugie chez le roi d'Aragon, son beau-frère, *ibid.* — En 1213, est vaincu par Simon de Montfort, *ibid.* — Vient demander grâce dans un concile à Rome, et reçoit une pension, 499. — En 1218, est assiégé dans sa capitale par le même Simon de Montfort, *ibid.* — Voit ses villes en cendres, et meurt dans les vicissitudes de la plus sanglante guerre, XVII, 504.

RAIMOND VII, comte de Toulouse, fils du précédent. La croisade formée contre son père subsiste contre lui, XI, 499; XVII, 504. — Il se défend deux ans dans le Languedoc, et finit par souscrire à une paix infâme qui le dépouille, XI, 500. — Fait pénitence à Notre-Dame de Paris, abandonne au roi Louis XII tous ses États en deçà du Rhône, et cède aux papes, à perpétuité, le comtat Venaissin et la suzeraineté de soixante-trois châteaux, *ibid.*; XVII, 504 et suiv.

RAIMOND (Louis). Député par Venise auprès de Bajazet, XII, 196.

RAIMOND, directeur de la poste aux lettres à Besançon, en 1774. Lettre qui lui est adressée, XLVIII, 564.

Rainier, moine de Cîteaux. Délégué par Innocent III pour juger les Albigeois, XI, 495.

Raison (la). On s'ennoblit en la perfectionnant, III, 374. — Dieu parle par elle à tous les hommes, IX, 444. — Elle enseigne à la conscience les lois de la justice, 449; XI, 22. — L'homme en fait encore plus de cas que du bonheur, XXI, 220. — Pourquoi son empire est assuré contre tous ceux qui lui feront la guerre, XLVII, 250. — — Comment définie, XXX, 488. — Du danger d'avoir toujours raison, X, 67; XX, 334 et suiv. — Pourquoi la raison a fait tort à la littérature comme à la religion, XXXI, 119. — La tyrannie peut bien l'empêcher pendant quelques siècles de pénétrer chez les hommes; mais quand elle y est parvenue, nul pouvoir ne peut plus l'en chasser, XXVI, 589; XLIV, 387; XLVII, 250. — Malheur à la raison, si elle ne badine quelquefois avec l'imagination, XXXIII, 439. — Pourquoi ses progrès sont lents, au dire du grand Frédéric, XLIV, 226. — Établie dans les principales têtes, descend aux autres de proche en proche, et gouverne enfin le peuple même, qui ne la connaît pas, XV, 38. — Ses progrès en France, et nécessité d'en cultiver les fruits, XXV, 102; XLIV, 319, 329. — Son triomphe est de bien vivre avec les gens qui n'en ont pas, V, 375. — Qu'elle gagne tous les jours du terrain, et que le petit nombre des penseurs finira par se faire respecter, XXV, 319; XLII, 570; XLIII, 145; XLIV, 452; XLVI, 216, 290, 327. — Le mal de la raison, vers à ce sujet, XXXIX, 76. — Est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes, XI, 202. — Est la seule arme à employer contre le fanatisme, XXIV, 569. — On peut la persécuter quand une fois elle est entrée dans un pays; mais la chasser, non, XLVIII, 386. — Finira par triompher, du moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle, XXXIX, 167; XLVI, 112. — Plus elle se développe, plus elle effraye le fanatisme, 159. — Vers cités de Boileau et de Rochester sur la raison humaine, XXII, 165. — La Raison humaine et la Sagesse divine, dialogue philosophique, XXIX, 181.

Raison (*la*) *par alphabet*. N'est que le *Dictionnaire philosophique* sous un autre titre, XVII, 1. — Préface de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.

Raison (*Éloge historique de la*), par Voltaire. Discours supposé avoir été prononcé dans une académie de province, XXI, 513 et suiv. — Autre allégorie sur le même sujet, 362.

Raison d'État (la). — Voyez *État* (l').

Raisonnable. Ne l'est pas qui veut, VI, 41.

Raisons de croire que le Testament politique de Richelieu *est un ouvrage supposé*, XXIII, 443.

Raitvole. Anagramme du nom de l'auteur, employé par lui, XLV, 221.

Raleigh (le chevalier Walter de), vice-amiral célèbre sous Élisabeth, XXXII, 327. — Va à la découverte de la contrée imaginaire d'*El Dorado*, XII, 408 — La Virginie est peuplée par ses soins, 418. — Sans aucun secours du gouvernement, il jette et affermit les fondements des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, 485. — Est décapité sous Jacques Ier pour récompense, 418.

Ralph. Le roman de *Candide*, publié comme traduit d'un docteur de ce nom, XXI, 137. — Mentions de ce pseudonyme, XXIV, 93; XL, 103.

Rambonnet, conseiller privé de Frédéric II. Portrait qu'en fait l'auteur, I, 16. — Instrumente à Liège, au nom de ce prince, 17.

Rambouillet (hôtel de). Lieu où se rassemblaient les ennemis de Boileau pour le déchirer, X, 398. — Combien le langage y avait d'affectation, VIII, 574. — La tragédie de *Polyeucte* y fut condamnée, XXXI, 370, 374, 380, 385, 393, 394; XXXII, 371.

Rameau, illustre compositeur. Vers épigrammatiques de J.-B. Rousseau contre lui, XIV, 92. — Profondeur de son harmonie; il a fait de la musique un art nouveau, 147. — Son beau talent appré-

cié, XXXIII, 385, 462, 528. — Le désir de travailler pour lui suggère à l'auteur l'idée de composer *Samson*, 390. — Lettre de l'auteur à ce sujet, 414. — Voltaire s'efforce en vain de l'amadouer, II, XI. — Fait la musique de *Samson*, III, 3; XXXIII, 240. — Associé à Voltaire pour la *Princesse de Navarre*, IV, 271; et le *Temple de la Gloire*, 347. — L'auteur lui abandonne ses honoraires pour ce dernier ouvrage, 348; XXXVI, 455, 456. — Sa dispute avec le P. Castel sur le clavecin oculaire; et lettre qui lui est adressée à ce sujet par Voltaire, XXII, 505; XXXIV, 166, 437. — De son éloge par Chabanon, XLIII, 395. — Nom injurieux que les lullistes donnaient à ses partisans, XXXIV, 367. — Comment Thieriot l'empêche de mettre *Prométhée* en musique, XXXVI, 37. — Réflexions du président Hénault à son sujet, 310.

Ramillies (bataille de). Perdue en 1706 par Villeroi contre Marlborough, XIV, 372.

Ramire (don), moine et évêque, depuis roi d'Aragon. Obtient d'Innocent II une dispense pour se marier, XI, 509. — Surnommé le *Prêtre-roi*, *ibid.*

Ramoneurs. Vers caractéristiques et descriptifs à leur sujet, X, 112. — Autre portrait en prose, XXI, 432. — Conte épigrammatique, X, 521. — Nom donné aux partisans de Rameau par les lullistes, XXXIV, 367.

Ramponneau, fameux cabaretier de la Courtille. Son procès sur l'engagement qu'il avait pris de se montrer sur le théâtre, X, 128. — Son *Plaidoyer* contre Gaudon, entrepreneur de spectacles; facétie de l'auteur, XXIV, 115 et suiv.

Ramsault (de), ingénieur en chef à Lille. Demande un brevet de lieutenant colonel pour son fils; lettres que Voltaire écrit au maréchal de Richelieu et à lui sur ce sujet, XXXIX, 77.

Ramsault de Tortonval, capitaine sous les ordres du maréchal de Richelieu, fils du précédent. Demande un brevet de lieutenant-colonel; lettres que Voltaire écrit sur ce sujet au maréchal de Richelieu et à Ramsault père, XXXIX, 77.

Ramsay (André-Michel de). Quaker, anabaptiste, anglican, presbytérien tour à tour, et depuis *féneloniste*, XVIII, 311. — Se crut fait pour instruire l'univers et pour le gouverner; composa, dans cette intention, son roman des *Voyages de Cyrus*, *ibid.* — Accusé de plagiat dans cet ouvrage, comment s'en justifie, XX, 223. — Son *Histoire de Turenne* appréciée, XXIII, 32; XXXII, 510; XXXIII, 499, 500, 515. — Élève de Fénelon; ce qu'il écrit des principes de son maître, que, selon lui, personne n'a connus, et dont il a publié la *Vie*, XIV, 70; XV, 72. — Notice qui le concerne; supercherie qu'il employa pour réconcillier entre eux Pope et Louis Racine, XIV, 119. — Prétendue lettre du premier, fabriquée par lui, *ibid.*; XXII, 178; XLV, 411. — Voulait être de l'Académie française, et regrettait de n'être pas docteur de Sorbonne, XXII, 178. — Trait épigrammatique contre son roman de *Cyrus*, IX, 125. — Sert en Russie; est tué, XXI, 586. — Pièces écrites contre lui, XXXIII, 525.

Ramsay, philosophe anglais. Comment empêche l'assassinat juridique de la famille Web, XXIV, 401.

Ramus. Fonde à Paris une chaire de géométrie, XXX, 558. — Persécuté pour avoir soutenu une thèse contre la *Logique* d'Aristote, *ibid.* — Réflexions à ce sujet, XX, 319, 546; XXIV, 273. — Assassiné par ses ennemis lors des massacres de la Saint-Barthélemy; son cadavre traîné dans les rues et fouetté à la porte de tous les collèges, XXVII, 170; XXX, 558. — Était bon philosophe, homme vertueux et bel esprit, XX, 319.

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier, abbé de), fameux réformateur de la Trappe, qui écrivit contre Fénelon; vers satiriques à ce sujet par le duc de Nevers, XXXII, 523; XIV, 110. — Avait commencé par traduire Anacréon, 120. — A écrit avec éloquence, *ibid.* — Voulut reprendre sa place après s'en être démis, *ibid.* — D'une héroïde adressée

en son nom à ses moines, et de la réponse qu'y fit La Harpe, XXVI, 567; XLV, 168, 171; XLVI, 541.

RANCON, ambassadeur secret de François Ier vers les Vénitiens. Assassiné au nom de Charles-Quint, qui désavoue cet attentat, XIII, 512; XXVIII, 104.

RANDAN (le duc de), frère du duc de Lorges. Aux Délices, en 1764, XLIII, 291, 294, 299, 306, 309. — Va à Genève, et n'y reçoit aucun honneur, 322.

Rangs. Tel brille au second qui s'éclipse au premier, VIII, 44. — Voyez *Honneurs et Dignités*.

RANTZAU (Josias, comte de), maréchal de France sous Louis XIV. Successeur de Guébriant, est défait à Dutlinge par le général Merci, XIII, 586. — Notice historique, XIV, 20. — Son épitaphe, *ibid.*

RANUCCI, nonce du pape Innocent XI auprès de Louis XIV. Proposition qu'il lui fait de concourir au bon ordre et à la tranquillité de Rome, et réponse qu'il en reçoit, XIV, 293.

RAOUL ou ROLLON, chef normand. Chassé du Danemark, aborde en Angleterre, puis forme un établissement fixe à Rouen, XI, 308. — Charles le Simple lui offre sa fille et des provinces, *ibid.* — Maître de la Neustrie, il forme un État séparé du duché de Normandie, *ibid.* — Se fait chrétien, *ibid.* — Est le seul législateur de son temps dans le continent chrétien, *ibid.*

RAOUL *l'Orfèvre*, argentier de Philippe le Hardi. Anobli par ce monarque, XII, 69, 137.

RAOUX, peintre célèbre. Son talent apprécié, XIV, 149.

RAPHAEL (le peintre). Son épitaphe, XXXII, 548.

RAPIN, envoyé du roi Charles IX au parlement de Toulouse. Pourquoi ce parlement lui fait trancher la tête, XV, 524.

RAPIN (René), jésuite. Auteur d'un poème latin sur les *Jardins*, et de beaucoup d'ouvrages de littérature, XIV, 120. — Sur la *Mariamne* de Tristan, II, 158. — Poursuit le même but que le Père Daniel en écrivant ses *Réflexions sur l'histoire*, XXIX, 414.

RAPIN DE THOIRAS (Paul). Notice qui le concerne, XIV, 120. — Son *Histoire d'Angleterre* a été longtemps la seule qu'on pût citer en Europe comme approchant de la perfection, I, 391; XIV, 120, 554; XXII, 177; XLI, 402. — Mais on voit encore la souillure du préjugé jusque dans les vérités qu'il raconte, XXV, 173. — Sa dissertation curieuse sur la Pucelle d'Orléans, 214. — Sottise de Nonotte sur cet historien, XXIV, 503. — Cas qu'en faisait Voltaire, XXXVI, 134, 135; XXXVIII, 216.

Rapt. Comment puni en France et en Angleterre, XXX, 569.

Rare. Acceptions et applications de ce mot, XX, 336.

RASI, capitaine arabe. Beau trait d'éloquence naturelle qu'on en cite, XI, 212; XVIII, 514; XXIV, 143.

Raskolnikis (secte des), en Russie. En quoi consiste, XVI, 424.

RASPON. — Voyez HENRI, landgrave de Thuringe.

RASPOP, chef de la secte des abakumistes, en Russie. Est décapité par ordre d'un concile, XVI, 438.

Rastadt (paix de). Conclue entre le maréchal de Villars et le prince Eugène, XIV, 412. — Fausse assertion de La Beaumelle au sujet de prétendus articles secrets, *ibid.*

RATBERT (Paschase), moine bénédictin. A, le premier, développé en termes exprès le sentiment de la présence réelle dans l'eucharistie, XI, 382; XII, 285.

RATEIVOL. Nom pris par l'auteur, XLV, 347.

RATILTIN. — Voyez VATILTIN.

Ratisbonne (diète de), en 1557. Confirme la paix de la religion par l'accommodement de la maison de Hesse et de celle de Nassau, XIII, 532.

RATRAM, moine de Corbie. Sa doctrine sur la présence réelle, XI, 381 et suiv.

RAUCOURT (Mlle Françoise-Marie SAUCEROTTE, connue sous le nom de), actrice de la Comédie française. Lettre et vers qui lui furent adressés en 1773, XLVIII,

258. — Aventure qui en fut l'occasion, et notes à ce sujet, *ibid.*, 307, 342, 344; L, 357. — Notice, XLVIII, 258.

Raucoux (bataille de), ou de *Liége*. Gagnée sur les alliés en 1746, par le maréchal de Saxe, XV, 256 et suiv., 259.

RAULIN (Nicolas), procureur général de Bourgogne. — Voyez ROLLIN.

RAVAILLAC, assassin de Henri IV. Son origine, XII, 559.— Son procès, et instructions qu'on en tire, VIII, 289 et suiv.; XVI, 7 et suiv. — N'eut aucun complice, et avoua les motifs qui lui avaient fait commettre son régicide, VIII, 286 et suiv. — Ne fut que l'instrument aveugle de l'ésprit du temps, XII, 560, 561; XXVII, 288. — État des recherches historiques sur son assassinat de Henri IV jusqu'en 1877, VIII, 292 et suiv. — Se prépara à ce crime par la confession, XXV, 564. — La torture était nécessaire pour lui, XXX, 582.— Anecdote d'un chanoine qui n'en parlait jamais sans dire *feu M. de Ravaillac*, XX, 338.—Dialogue entre un page et un docteur de Sorbonne, dans lequel celui-ci prétend prouver que Henri IV est damné, et que Ravaillac est un saint, *ibid.* et suiv. — Qu'il en doit être ainsi selon les principes établis par cette faculté, X, 154.

RAVENEL (M.). Obligations que lui a Beuchot pour son édition, I, XXXIII. — Soins particuliers qu'il a donnés à l'édition de la *Pucelle* dans la présente collection des œuvres de Voltaire, IX, 13.— Autres notes qui le concernent, *ibid.*, 14, 37. — Note de lui sur des vers inédits de Saurin à Voltaire, XLVI, 210, 211.

Ravenne (ville de). Théodoric, au VI^e^ siècle, y transporte le siége de son empire, XI, 244. — Ses exarques gouvernaient Rome au nom de l'empereur, 245; XIII, 222. — Durée et fin de cette vice-royauté impériale, XI, 245. — Réflexions sur le don que Pepin aurait fait, dit-on, de cet exarchat aux papes, 250 et suiv. — Et sur sa prétendue confirmation par Charlemagne, 264. — Autres difficultés et doutes sur cette donation, 250, 264; XVIII, 415; XXIV, 35 et suiv., 476, 508; XXVI, 143; XXVII, 195, 270, 272, 280. — Bataille célèbre gagnée auprès de cette ville par les Français, sous Louis XII, et dans laquelle périt Gaston de Foix, XII, 199; XIII, 474.

RAVOISIER, se disant garçon athée de Boindin. Vol qu'il fait à Voltaire, XXXV, 454; XXXVIII, 148.

RAYMOND DUPUY, premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers à Jérusalem. — Voyez DUPUY.

RAYMOND. Protestant mis aux galères; personnages mis en mouvement pour obtenir sa grâce; langage du comte de Saint-Florentin à cette occasion, XLVI, 515.

RAYNAL (l'abbé). Lettre qui lui est adressée au sujet de la publication des *Lettres* de J.-B. Rousseau en 1749, XXXVII, 37. — Est proposé par Voltaire comme correspondant du roi de Prusse à Paris, 119. — Ce qu'on dit d'un recueil d'*Anecdotes littéraires*, publié par lui en 1750, XIV, 47, 115, 117; XVII, 194. — Sentiments sur son *Histoire philosophique* de l'établissement du commerce dans les deux Indes, XLVIII, 92. — Ce qu'il dit de la Russie dans cet ouvrage, critiqué par l'auteur, 182. — Et par Catherine, 189, 469. — Persécutions que cet ouvrage lui attire, XLIX, 430, 432. — Anecdotes ridicules qu'on y reprend, XVII, 195.

RÉAL (G. de), sénéchal de Forcalquier. Auteur d'un livre sur la *Science du gouvernement;* ce qu'on en dit, XXVII, 337; XLII, 576. — Notice, *ibid.*

Réaliser. Emploi vicieux de ce mot, XIX, 190. — Fut introduit dans la langue par le *système*, XVI, 65.

RÉAUMUR (René-Antoine FERCHAULT de), de l'Académie des sciences. Bon observateur; ses découvertes, XXXIX, 321; XLII, 330. — Son opinion sur la génération des abeilles, XVII, 27; XXVII, 134. — Ridicule de ses *Leçons de physique*, XXXIV, 539. — Disposé à accorder à l'auteur le prix de l'Académie des sciences sur *la Nature et la Propagation du feu*, 476, 477. — Ce qu'il écrit à Kœnig, au nom de l'Académie des

sciences, au sujet des prétentions de Maupertuis, XXXVIII, 2. — Vers et notices concernant ce célèbre naturaliste, IX, 401; XXXIX, 321.

Rebecca, femme d'Isaac. Son histoire, et commentaire à ce sujet, XXX, 38. — De sa grossesse singulière, et de sa conversation avec Dieu, 39. — De son enlèvement par Abimelech, 41. — De sa supercherie criminelle en faveur de Jacob, 42.

Rebecque (baron de). — Voyez Constant-Rebecque.

Rebeller (se). Ne se dit plus, mais devrait se dire, et pourquoi, XXXI, 401.

Reboulet, auteur d'une *Histoire de Louis XIV*, XXXVII, 347. — N'a compilé que des gazettes et des journaux, XLV, 451. — Réfuté sur le marquis de Créqui, XIV, 273. — Sur le duc d'Harcourt, ambassadeur à Madrid, 333. — Sur la prétendue pyramide érigée dans les plaines de Bleinheim, 365. — Sur le titre de *Dilection*, 368. — Sur le comte de Péterborough et sur le prince de Darmstadt, 370. — Sur l'électeur de Bavière, 378. — Sur la prétendue intelligence de la reine Anne avec son frère le prince de Galles, 384. — Sur la duchesse de Bouillon, 457. — Sur le mariage de la princesse de Conti, et sur celui de Mlle de Nantes, 466. — Sur les accusations d'empoisonnement contre le duc d'Orléans, depuis régent, 479. — Sur le mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon, XV, 69. — Son histoire de la congrégation des *Filles de l'enfance de Jésus*, supprimée comme libelle diffamatoire, XXVIII, 405.

Récabites (les), secte juive. S'interdisaient le vin, XVIII, 479.

Récolter. Emploi abusif de ce mot, XIX, 190.

Reconnaissance. On en a dans les périls, V, 260. — Occupe le cœur, VI, 399. — Voyez *Bienfaits*.

Rédemption des captifs (frères de la). Seuls moines utiles; pourquoi ne sont pas comptés parmi les ordres, XX, 57. — Voyez *Trinitaires*.

Redi (le comte François), d'Arezzo. Son opinion sur le venin des vipères, XIV, 52.

Redingote. Mot qui exprime ce qu'il ne signifie pas, XIX, 192. — Son étymologie, *ibid.*, 568.

Redoute. Différentes acceptations de ce mot; usage abusif qu'on en fait, XVII, 445; XIX, 568. — Son origine, XVI, 469.

Réflexions pour les sots. Facétie en faveur des philosophes, contre ceux qui voudraient les faire brûler, XXIV, 121 et suiv.

Réflexions sur l'Histoire, et particulièrement sur celle d'Angleterre de M. Hume, XXV, 169.

Réflexions sur les Mémoires de Dangeau, XXVIII, 251.

Réflexions philosophiques sur le procès de Mlle Camp, XXVIII, 553. — Notice bibliographique, L, 565.

Réformateurs. Tous ont toujours affecté des mœurs sévères, XII, 58.

Réformation ou *Réforme*. Idée de celle du XVIe siècle; guerres et horreurs que ces querelles ont excitées, XXV, 28 et suiv. — Sacrilèges qui amenèrent celle de Berne, XII, 293; XXV, 529. — Détails de la réforme en Suisse, XII, 291 et suiv. — En Suède, en Danemark et en Allemagne, 295 et suiv. — A Genève, 304 et suiv. — En Angleterre, 311 et suiv. — En Hollande, 467. — Grand service que les auteurs de la réforme ont rendu aux souverains, XXIV, 505. — Voyez Calvin, Luther, Zuingle, et *Protestants*.

Réfraction. Ce que c'est, XXII, 476 et suiv. — Proportion des réfractions trouvée par Snellius, 477. — Ce que c'est que sinus de réfraction, *ibid.* — Merveilles des réfractions de la lumière, 478, 483 et suiv. — Histoire de la mesure des réfractions, XXIII, 76.

Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de Joseph Saurin, XXIV, 79. — Voyez Lervèche et Saurin.

Régale (droit de), en France. On appelait ainsi le droit de la jouissance du mobilier des évêques défunts, et des revenus pendant la vacance, XIII, 344. — Disputes y relatives, XV, 8 et suiv.

Régence. L'usage qui la donne en France aux mères des rois; depuis quand regardé comme une loi fondamentale, XIV, 176.

Régence (époque de la), sous Philippe d'Orléans. Vers sur la licence de ce temps, IX, 211, 219.

RÉGENT (le). — Voyez ORLÉANS (Philippe, duc d').

Régicide. Écrivains divers qui ont propagé cette sotte doctrine; d'où elle vient uniquement, XII, 557 et suiv.; XXV, 62 et suiv. — Par qui regardé comme un point de religion, XII, 559. — Que tous les assassinats des princes chrétiens ont eu la religion pour cause, VIII, 473; XV, 390.

RÉGIS. — Voyez saint FRANÇOIS-RÉGIS.

RÉGIS (Pierre-Sylvain). Pourquoi ses livres de *Philosophie* n'ont plus de cours; notice, XIV, 120. — Sa dispute célèbre avec Malebranche, XXII, 473.

Registres publics. Ceux qui concernent l'état civil des citoyens, comme des naissances, mariages ou morts, doivent être sous la surveillance des magistrats, sans aucun égard à la croyance des divers citoyens de l'État, XVIII, 441 et suiv.

Règles. De leur insuffisance dans les arts, II, 48. — De leur utilité, *ibid.* et suiv. — Qu'elles sont, pour la plupart, inutiles ou fausses, VIII, 305. — Rien de si révoltant qu'un homme qui en donne sur un métier auquel il n'a pas réussi, XXII, 240.

RÉGLEY (l'abbé). Mentionné au sujet de son ouvrage, dans la correspondance, XLVI, 222.

Regnante puero. Pièce latine attribuée à Voltaire, I, 296. — Mentionnée dans le rapport de police de Beauregard, 297. — Et dans l'interrogatoire de Voltaire à la Bastille, 390. — Explication ingénieuse que donne l'auteur sur l'ancienneté de cette pièce, *ibid.* — Note relative à cette satire, II, 11 et suiv. — Voyez *J'ai vu.*

REGNARD (Jean-François), poète comique. Ses ouvrages, appréciés; notice, XIV, 120 et suiv. — Eût été célèbre par ses seuls voyages; est le premier Français qui soit allé jusqu'en Laponie, 121. — Sa comédie du *Joueur* ne fut point dérobée à Dufresny, *ibid.* — Est le seul poète comique qui ait approché Molière de près; jugements qu'on en porte, III, 444; XVII, 419; XXII, 247; XLVI, 265. — Pourquoi il écrivit contre Boileau, XIV, 121. — On a prétendu qu'il avait avancé ses jours, *ibid.*

REGNAULT (le P. Noël). Auteur d'une satire injurieuse contre Newton; son style ridicule, XIX, 12, 250; XX, 442; XXXII, 544; XXXIV, 281, 541. — A parlé poétiquement de physique, IX, 554. — Ce qu'il propose contre les expériences de Newton, XXXII, 544. — Ce qui lui manque pour être grand homme, *ibid.* — Sa découverte, *ibid.* — Son plan pour apprendre la musique, *ibid.*

REGNAULT-WARIN. Son édition des œuvres de Voltaire, I, XXIV.

RÉGNIER, corsaire normand. Chef de ceux qui pillèrent Rouen et ravagèrent Paris au xᵉ siècle, XI, 305.

REGNIER (Mathurin). Vers dont il est l'auteur, cités, XXXII, 540.

REGNIER-DESMARAIS (l'abbé François-Séraphin). Auteur de poésies françaises et italiennes; a rendu de grands services à la langue; notices, II, 313; XIV, 121; XXIV, 7. — Fit passer une de ses pièces italiennes pour être de Pétrarque, XIV, 121. — Était un excellent grammairien, XXIV, 7. — Sa pièce des *J'ai vu*, par qui imitée, II, 12. — Impromptu sur Boileau, XXXII, 549.

Regrets. Qu'on ne regrette que les gens à qui on plaît, excepté en amour, XLIV, 225.

RÉGULUS. Doutes sur son histoire, XI, 153; XIX, 360.

Régulus, tragédie de Pradon. Méprisée, malgré quelques situations touchantes, II, 322. — Trait satirique contre les comédiens français, qui, en 1764, la remirent au théâtre sans changements, XLIII, 213.

Réhabilitation. Celle qui se fait dans l'esprit public est la vraie, XLII, 171.

REHNSKOLD. — Voyez RENSCHILD.

Reichel (baron de), colonel au service de Charles XII. Anecdote qui le concerne avec ce prince, au siège de Stralsund, XVI, 557.

Reiger, secrétaire de l'électeur palatin Charles-Louis. Dément l'anecdote du cartel envoyé par ce prince au vicomte de Turenne, XLV, 420.

Reinalucci (Pierre), dominicain. Nommé pape par Louis de Bavière, et agréé par le peuple romain. — Voyez Pierre de Corbiero.

Reinaud, de la Bibliothèque du roi. Note relative à *l'Ezour-Veidam*, imposture religieuse et littéraire dont Voltaire et Sainte-Croix ont été dupes, XXVI, 392.

Reinhardt (le cordonnier). — Voyez *Éloge funèbre*.

Réland. Savant qui nous a donné des idées nettes de la croyance musulmane, XVII, 382.

Relation touchant un Maure blanc, amené d'Afrique à Paris, XXIII, 189.

Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier; avec la Relation du voyage de frère Garassise, facétie, XXIV, 95 et suiv. — Mme du Deffant en devine l'auteur, XL, 297. — Notice bibliographique, L, 540.

Relation du voyage de M. le marquis Lefranc de Pompignan, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, autre facétie, XXIV, 461 et suiv. — Notice bibliographique, L, 546.

Relation de la mort du chevalier de La Barre, et avertissement des éditeurs de Kehl sur cet ouvrage, XXV, 501 et suiv. — Notice bibliographique, L, 551. — Voyez La Barre.

Relation du bannissement des jésuites de la Chine, XXVII, 1. — L'auteur l'envoie à Chardon, billet qui l'accompagne, XLV, 557. — Notice bibliographique, L, 558.

Religieuses. Inconvénients et abus de leurs institutions, XII, 344. — Sage règlement sur leur prise d'habit, rendu par le pape saint Léon, et converti en loi par l'empereur Majorien, *ibid.* — Comment, en Russie, sont rendues utiles à la société qu'elles trahissent, XVI, 604 et suiv. — Dans les premiers temps, elles se confessaient à leurs abbesses, XXIV, 504; XXVII, 404; XXIX, 251. — Sage loi de l'archiduc Léopold, qui défend aux couvents de ses États d'exiger ni même de recevoir aucune dot des religieuses, XXI, 344. — Voyez *Couvents, Moines, Vœux monastiques*.

Religion. Origine et signification de ce mot, XXXI, 111. — Que partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire, XXV, 100. — Qu'elle est le seul frein des crimes secrets, XVIII, 544. — En quoi consiste le vrai culte, la vraie piété, la vraie sagesse, XLVI, 488. — Quelle est la religion qui peut faire du bien sans pouvoir faire du mal, XXIII, 490 et suiv. — Idée de la meilleure, XLII, 405. — De la seule qui soit vraie, XXIV, 439. — Et qu'on doive professer, XXVI, 300. — Quelle en est la principale partie, XX, 341; XXVIII, 136. — La seule, c'est d'adorer Dieu et d'être juste, XX, 341; XXIV, 537. — Dépend de l'éducation, II, 560. — Quel est son véritable esprit, III, 379. — Qu'il ne faut pas la tourner en métaphysique, et que la morale est son essence, V, 389. — Quelle fut celle des premiers hommes, XI, 11. — Il n'y en a qu'une; ce qu'elle est, XXI, 176; XXIII, 490. — Enseigne la même morale à tous les peuples, sans aucune exception, XIII, 181. — Les dogmes ont été inventés par des fanatiques et des fourbes; la morale vient de Dieu, XXVI, 263, 444. — Gravée dans tous les cœurs par la main de Dieu, pourquoi fut abandonnée, 552. — Que, dans une ville bien policée, il est plus utile d'avoir une religion, même mauvaise, que de n'en point avoir du tout, XVII, 474. — Que le climat influe sur elle en fait de cérémonies et d'usages, XVIII, 200. — Il n'y en a point dans laquelle on ne voie un Dieu suprême à la tête tout, et qui ne soit instituée pour rendre les hommes moins méchants, XXVIII, 144. — Nécessité d'en avoir une; quelle serait la moins mauvaise si la nôtre n'existait pas, et époque où

il est probable que celle-là sera la dominante, XX, 341 et suiv., 354. — Songe allégorique sur les maux qu'elle a coûtés lorsqu'elle s'est tournée en fanatisme, et sur le bien qu'elle a produit lorsqu'elle a été dirigée par des sages, 342 et suiv. — Questions sur la religion, 348 et suiv. — Religion théologique; en quoi diffère de la religion de l'État, 356. — Que la religion dominante, quand elle ne persécute pas, engloutit à la longue toutes les autres, XXII, 95. — Mal entendue, est une fièvre qui peut tourner en rage, XXVII, 291. — Dialogues et entretiens philosophiques sur la religion, XX, 343, 346; XXIV, 129; XXVII, 362. — Que la religion n'est bonne qu'autant qu'elle admet des principes dont tout le monde convient, XXXI, 121. — Qu'entre l'homme et Dieu, la religion est une affaire de conscience; entre le souverain et le sujet, une affaire de police; entre homme et homme, une affaire de fanatisme et d'hypocrisie, *ibid.* — Qu'en tout pays on accommode sa religion avec ses passions, XXIX, 114. — La seule qui soit digne de Dieu, et qui convienne à tous les hommes, XXIV, 539 et suiv. — Comment on risque d'anéantir toute religion, XXVI, 441. — Vers qui la caractérisent, VIII, 116. — Qu'il ne faut pas la confondre avec la superstition, XLIII, 80. — L'intérêt public est partout que le gouvernement l'empêche de nuire, XXXI, 121. — Cas où l'on peut écrire contre la religion d'un pays, XXVII, 362. — Si elle est divine, comme elles le prétendent toutes, on ne lui cause aucun préjudice, 363. — Renoncer à la religion que le cœur croit encore est un crime; vers à ce sujet, III, 433. — Qu'il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement, XLIII, 495. — Qu'elle doit être absolument dépendante du souverain et des magistrats, XXVI, 551. — Que l'intérêt des princes n'est pas de chercher à régler la religion, mais de la séparer de l'État, XII, 490. — Qu'en eux la religion n'est presque jamais que leur intérêt, 527. — Que le zèle de la religion n'a jamais été, dans les cours, que le masque de la religion et de la perfidie, XIII, 2. — Déclaration, en 1756, qui inflige la peine de mort à tous ceux qui publieraient en France des écrits tendant à attaquer la religion; note et réflexions à ce sujet, XXXIX, 199. — Remarques diverses, XXXII, 502, 512, 554, 557, 578, 581, 599. — Autres sur le judaïsme, 552, 581.

Religion (querelles de). Maux qu'elles ont produits, IX, 457, 458; XXVIII, 226 et suiv. — État où elles réduisirent, pendant un demi-siècle, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Pays-Bas, XV, 506; XXIV, 568 et suiv. — Tort qu'eut Louis XIV d'y prendre part, IX, 458. — Le régent les rendit ridicules, *ibid.* — Tout gouvernement doit les calmer, 459. — Voyez *Querelles théologiques* et *Guerres de religion.*

Religion (poème de *la*), par L. Racine. Ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées* de Pascal, mais rempli de beaux détails; vers qu'on en cite, XIV, 118. — *Conseils* à son auteur pour améliorer cet ouvrage, XXIII, 173 et suiv.

Religion anglicane. Établie par la reine Élisabeth, telle qu'elle est aujourd'hui; ce qui la constitue en général, XII, 324, 489 et suiv. — Elle ne règne qu'en Angleterre et en Irlande; détails y relatifs, XXII, 95, 98.

Religion chrétienne. La seule bonne, la seule nécessaire, la seule prouvée et la seconde révélée, XX, 341. — A quelle époque prit naissance, 352. — Le platonisme aida beaucoup à l'intelligence de ses dogmes, *ibid.* — Est la plus intolérante de toutes les religions, 521. — En quoi diffère de celle que Jésus a pratiquée, 523; XXV, 131 et suiv.; XXVI, 546. — Mal qu'elle a fait au genre humain, XLV, 345. — Ne s'est soutenue, depuis Constantin, que par des troubles civils ou par des bourreaux, XXVI, 443; XXVII, 11. — A coûté à l'humanité plus de dix-sept millions d'hommes, XVII, 469; XXVIII, 236. — Son état au temps de Charle-

magne, XI, 278 et suiv. — Aux xᵉ et xiᵉ siècles, 379 et suiv. — De sa révolution en Angleterre au xviᵉ siècle, XII, 311, 319. — Troubles qu'elle éprouva en Écosse, 325. — En France, sous François Iᵉʳ et ses successeurs, 326 et suiv. — A fait mille fois plus de martyrs que tous les païens, XXVII, 51, 65. — Monologue de Henri IV sur la manière dont Dieu peut juger ceux qui l'ont ignorée, et réponse à ses doutes, VIII, 171. — Preuve la plus forte qu'on puisse donner de sa vérité, XXVII, 55. — Comment elle a pu s'établir par les fraudes absurdes qui devaient la perdre, XXXI, 78 et suiv. — Preuves de sa fausseté, extraite des *Sentiments de J. Meslier*, XXIV, 297 à 337. — Sur quelles impostures est fondée, 329; XXVI, 545. — L'auteur la croit utile à l'Europe, XLV, 351. — N'approche en rien du culte raisonnable qu'une famille honnête rend à l'Être suprême sans superstition, 555 et suiv. — Uniquement fondée sur l'antique religion de Brama, XLIX, 458, 498. — Plaisante explication qu'en fait un jésuite à un empereur de la Chine qui veut savoir ce que c'est, XXVII, 4 et suiv. — Sentiments de Pascal qui pouvaient en ébranler les fondements, XXII, 38. — La discorde en fut le berceau, et en sera probablement le tombeau, XX, 522; XXVIII, 226. — Ce qu'on devrait en conserver, 238. — Conseil aux princes papistes, pour empêcher qu'elle ne soit dangereuse dans leurs États, 240. — Est la seule au monde dans laquelle on ait vu une suite presque continue, pendant quatorze cents ans, de discordes, de persécutions, de guerres civiles et d'assassinats pour des arguments théologiques, XXVII, 38. — Comment pouvait être placée dans les mains des papes comme un frein pour les souverains, XI, 416, 417. — Son nom profané, source des maux de la France à l'époque de la Ligue, VIII, 66, 116. — Pourquoi proscrite à la Chine, XIII, 167. — Et au Japon, 169. — Ce qu'elle est en Russie, XVI, 422. — Ennemis les plus terribles qu'elle ait eus parmi les écrivains en Italie, XXVI, 477 et suiv. — En Angleterre, 482 et suiv. — En Allemagne, 491 et suiv. — En France, 494 et suiv. — Et parmi les Juifs, 515 et suiv. — Détruite par l'auteur; reproches du président Hénault à ce sujet, XLIV, 157. — A besoin d'être épurée, XXVII, 367. — En quels termes l'auteur s'exprime à son égard dans sa correspondance avec le roi de Prusse, XLV, 10. — En quoi consiste la religion du vrai chrétien, III, 379, 435. — Voyez *Christianisme.*

Religion chrétienne (ouvrages sur la). Du livre de l'abbé Houteville, intitulé *Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, XX, 416, 437; XXI, 505; XXIII, 550. — De l'*Analyse de la religion chrétienne*, livre tendant à renverser toute la chronologie et presque tous les faits de la sainte Écriture; passages qu'on en cite, XVIII, 261, 262. — A qui a été faussement attribué. (Voyez Saint-Évremond et Dumarsais.) — De l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, attribué à Fréret, et qui est de Burigny, XXVI, 506; XXVII, 35.

Religion catholique romaine. Par quelles nations d'Europe est regardée comme une idolâtrie, XIII, 88. — Cette flétrissure passée en loi de l'État sous Charles II, en Angleterre, *ibid.* (Voyez *Catholicisme* et *Papistes.*) — Que c'est une extrême sottise dans les souverains de regarder cette religion comme le soutien de leurs trônes, XLV, 346. — Défendue dans *la Henriade*, XXXIII, 164. — Pourquoi est fondée sur le roc, XLIX, 471.

Religion grecque. Quand s'établit en Russie. (Voyez *Église grecque.*)

Religion juive. Était absurde et abominable, XXV, 134. — Le christianisme et le mahométisme en sont sortis, XXVIII, 157. — Ce qu'elle fut d'abord, et changements qu'elle éprouva, 161, 165. — Ne fut fixée qu'au temps d'Esdras, XXX, 216. — Remarques sur cette religion, XXXII, 552, 581. — Voyez *Judaïsme.*

Religion musulmane. Si elle était nouvelle, et si elle a été persécutante, XI, 215 et suiv. — Ses dogmes moins extravagants que ceux de la religion chrétienne, XXVI, 292. — Imposture d'auteurs chrétiens pour la décrier, XVII, 381 et suiv. — N'est point voluptueuse et sensuelle comme on l'a prétendu, XI, 216; XX, 20, 525; XXVI, 376. — Il s'en est bien peu fallu qu'elle n'ait subjugué l'univers, XVII, 106. — A de bonnes choses, mais n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme et un ramas de contes ennuyeux, XX, 335. — Son éloge par un Turc, I, 85 et suiv. — Reland nous a donné des idées nettes de cette croyance, XVII, 382. — Voyez *Mahométisme.*

Religion naturelle ou *primitive.* Ce que l'auteur entend par cette expression, XXII, 419. — Est la seule vraie, et c'est à elle qu'il faut ramener les hommes, XXVIII, 128. — A été gravée dans nos cœurs de la main même du Très-Haut, IX, 361. — A été défigurée par les opinions qui nous divisent, 452. — Crimes des époques où elle fut éteinte dans ceux qui gouvernaient, XII, 169. — Quiconque a écrit en sa faveur contre les détestables abus de la religion sophistique a été le bienfaiteur de son pays, XXVII, 364. — Quel a été bien souvent le sort de cette espèce de bienfaiteurs, *ibid.*

Religion naturelle (poème de la), IX, 433. — Composé à Potsdam, et adressé à Frédéric, change de dédicace à Gotha, XXXIX, 11. — Avait été mis sous la protection de la margrave de Baireuth, XXXVIII, 551. — Ce que Colini en écrit, XXXIX, 10. — Ce que Voltaire en dit dans sa correspondance, 42. — Critique dévote imprimée contre cet ouvrage, 73, 85. — Lu par Mme du Deffant, XLVII, 183. — Désavoué par Voltaire, VIII, 476. — Notice bibliographique, L, 507.

Religion païenne. Sur quoi fut originairement établie, XXIX, 360. — Ne consistait que dans la morale et dans les fêtes, XV, 15. — On lui a imputé plus de mal qu'elle n'en a fait, et plus de sottises qu'elle n'en a prêché, XX, 355. — A fait répandre très peu de sang, tandis que la nôtre en a couvert la terre, 356. — Pourquoi ne connaissait pas les hérésies, XIX, 334.

Religion protestante. Comment se rapproche plus de sa source que la religion romaine, XXIV, 539. — Du préjugé qui l'accuse d'enseigner le parricide, XLV, 176. — Voyez *Calvinisme.*

Religion romaine. Condamnée à Berne en 1523, XII, 291. — Abolie en Angleterre, 314 et suiv., 324. — En Écosse, 325. — Et dans les Provinces-Unies, 468. — N'est depuis longtemps qu'une bâtarde révoltée contre sa mère, XXVIII, 411.

Religion vengée (la), par Soret, etc. Ce que c'est que cet ouvrage, et quels en sont les auteurs, XXXIX, 159, 162. — Autre ouvrage sous le même titre, par Lefranc de Pompignan, XLVIII, 260.

Religions. Viennent toutes de l'Asie, XLII, 429. — Comment les religions diverses s'établirent, XI, 12 *et* suiv.; XXIV, 537; XXVI, 547. — But essentiel qu'elles durent avoir, XI, 202. — S'il est vrai qu'elles soient faites pour les climats, XXIII, 533. — Ont toujours roulé sur deux pivots, observance et croyance, XVIII, 200. — S'étendent par le dogme encore plus que par les rites, 201. — Remontrances à toutes les religions en faveur du théisme, XXVII, 70 et suiv. — Quelle est la moins mauvaise de toutes, XXVIII, 244. — Et quelle est la meilleure, *ibid.*

Reliques. Ce qu'on désigne par ce nom, XX, 357. — Leur origine païenne, 358. — Source de richesses pour les églises, par les miracles forgés à leur sujet, *ibid.* — Scandaleux trafic qu'on en fit dès le temps de Théodose, 359. — Comment furent introduites dans les églises, *ibid.* et suiv. — Ce que dit saint Grégoire du danger d'en approcher, 362. — Faveur qu'elles eurent dans l'esprit des peuples et des rois, 363. — Quand les Français commencèrent à jurer par elles, *ibid.* — Opinion de Vigilantius contre leur culte, citée, XXV, 29. — Anathème prononcé par le con-

cile de Trente contre ceux qui ne les vénèrent pas, XII, 524. — De celles qui furent mises en gage par Baudouin II, empereur latin, à Constantinople, et retirées des mains des Vénitiens par saint Louis, XI, 476. — De celles que l'on conserve et que l'on méprise, et qui font tort à la religion qu'on révère, XV, 13. — D'un procès fait à l'évêque de Châlons pour des reliques, 14; XXV, 101. — Quatrain de l'auteur sur un reliquaire, X, 587.

Remarques autographes de Voltaire, en marge d'un livre anonyme du père Daniel, intitulé *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézeray*, XXIX, 413 et suiv. — Traverses éprouvées par cet ouvrage avant d'arriver au public, 411, 412.

Remarques au sujet d'une omission dans le *Journal encyclopédique*, XXIV, 109 et suiv.

Remarques pour servir de supplément à l'*Essai sur les mœurs*, XXIV, 543 et suiv. — Notice bibliographique, L, 546.

Remarques sur deux épîtres d'Helvétius, XXIII, 5 et suiv.

Remarques sur *le Bon Sens*, l'ouvrage de d'Holbach, XXXI, 150 et suiv.

Remarques sur *le Christianisme dévoilé*, XXXI, 129 et suiv.

Remarques sur l'ouvrage intitulé *l'Existence de Dieu démontrée*, par Nieuwentyt, XXXI, 135 et suiv.

Remarques sur les *Pensées* de Pascal, XXII, 27 et suiv.; XXXI, 1 et suiv.

Remarques sur les *Souvenirs* de Mme de Caylus, XXVIII, 285 et suiv.

Remerciement sincère à un homme charitable. Facétie en faveur de Montesquieu, accusé d'athéisme par l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, XXIII, 457 *et* suiv. — Notice bibliographique, L, 537.

Remi (saint), évêque de Reims. Il n'est pas vrai qu'il ait couronné ni sacré Clovis, XI, 249. — L'a baptisé, X, 16; XI, 249. — Sa fameuse lettre à ce monarque sur la préséance des évêques, 270. — Fragment qu'on en cite, XXX, 452. — N'a jamais parlé de la sainte ampoule, XV, 555.

Remi (Pierre), général des finances sous Philippe de Valois. Condamné à mort par des commissaires nommés par le roi, XV, 463.

Remi (Nicolas). Sa *Démonolâtrie*, citée, XIV, 537.

Remi, auteur d'un *Éloge* du chancelier de L'Hospital. — Voyez Remy.

Rémiancourt. — Voyez Boufflers.

Rémond, introducteur des ambassadeurs à la cour de Louis XIV. Formé par Ninon de Lenclos; anecdote à ce sujet, XXIII, 511. — Prétendait être un grand platonicien; chanson que fit contre lui Périgny, *ibid.*

Rémond de Sainte-Albine, rédacteur du *Mercure* en 1749. Lettre qui lui est adressée au sujet de l'écrit intitulé *Connaissance des beautés et des défauts de la langue française*, XXIII, 425.

Remontrances des états de Gex au Roi, en 1776, à l'occasion des édits de franchise de 1775, rédigées par Voltaire, XXX, 341 et suiv. — Notice bibliographique, L, 570.

Remontrances des parlements. — Voyez *Parlements.*

Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan à Ant.-Jacq. Rustan, pasteur suisse à Londres. Écrit de 1768, dirigé contre les prêtres, XXVII, 106 et suiv. — *Instructions* qui y font suite, 117 et suiv. — Notice bibliographique, L, 559. — Voyez Rustan.

Remontrances du grenier à sel, en 1771. Facétie relative à l'institution du parlement Maupeou, XXVIII, 401. — Notice bibliographique, L, 563.

Remords. Seule vertu qui reste à des coupables, IV, 532. — Le crime seul les donne, V, 545. — Vers qui les caractérisent, VI, 103, 104. — Parlent au cœur, et finissent par être écoutés, VII, 109. — Tourments affreux qu'ils causent, 112, 113. — Sont aussi naturels à l'homme que les autres affections de l'âme, IX, 446. — Sont les défenseurs de la loi naturelle, 440. — Sont la punition la plus vraie, la plus inévitable dans ce monde pour les scélérats, XXV, 466.

Rempart (le) de la Foi, par le rabbin

Isaac. Les incrédules les plus déterminés n'ont presque rien allégué qui ne soit dans cet ouvrage, XXVI, 518. — Voyez ISAAC.

Remphan (le). Simulacre adoré par les Juifs, quand ils étaient encore errants, XXVI, 209.

Remusberg (château de), séjour du roi de Prusse, lorsqu'il n'était que prince royal. Conjecture sur son origine, XXXIV, 244. — Vers à ce sujet, 264. — Son plan dessiné pour Voltaire par Keyserlingk, XXXV, 2.

REMY (l'abbé). Son *Éloge du chancelier de L'Hospital*, couronné en 1777 à l'Académie française, L, 273. — Quels étaient ses concurrents, *ibid.* — Pourquoi la Sorbonne voulait le condamner, 312.

RENAN (M. Ernest). Sur les ablutions chez les Juifs, XVII, 545. — Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LVII.

Renards et les Loups (les), fable, XLII, 505.

RENAUD, comte de Boulogne. Fit partie de l'assemblée des pairs qui jugea Jean-sans-Terre, et de celle établie à Melun pour régler les lois féodales, XI, 419.

RENAUD, comte de Bourgogne. Marie sa fille Béatrix à Frédéric Barberousse, XIII, 200, 318. — S'intitule *comte franc*, d'où est venu le nom de *Franche-Comté*, *ibid.*

RENAUD, duc de Spolette, et vicaire du royaume lors de la croisade de la Terre-Sainte. Prend la Marche d'Ancône au pape, XIII, 348.

RENAUD (Bernard), surnommé le *Petit Renaud*. Excellent marin et homme de génie; notice qui le concerne, XIV, 287. — Bombarde Alger, sous Duquesne, avec des galiotes à bombes de son invention, *ibid.*

RENAUD, évêque de Bourges. — Voyez BEAUNE (Renaud de).

RENAUD DE CHATILLON, capitaine de Lusignan, roi de Jérusalem. Saladin lui abat la tête, en punition de ses perfidies, XI, 454, 455.

RENAUDIE. — Voyez BARRY DE LA RENAUDIE.

RENAUDOT (Théophraste), médecin. Donna en France les premières gazettes en 1631, et en eut longtemps le privilège, qui a été longtemps un patrimoine dans sa famille, XIV, 121; XIX, 216.

RENAUDOT (l'abbé Eusèbe). L'un des plus savants hommes de France dans l'histoire et dans les langues de l'Orient, XIV, 121; XV, 51. — Empêcha que le Dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France, XIV, 121. — A calomnié les Chinois, XI, 176. — Ce qu'il raconte de Clément XI et de Quesnel, XV, 51.

RENÉ, parfumeur à Paris sous Charles IX. Passait pour un empoisonneur public, VIII, 75, 285.

RENÉ D'ANJOU, petit-fils de Louis d'Anjou, frère de Charles V. Adopté par Jeanne II, reine de Naples, XII, 10. — Vains titres qu'il eut pour des pouvoirs qu'il ne posséda jamais, *ibid.* et suiv., 143. — Faisait des vers et des tournois, *ibid.* — A fait des lois pour les tournois et les pas d'armes, *ibid.* — Devise de ce galant prince, *ibid.* — Sa fille mariée à Henri VI d'Angleterre, 204. — Voyez MARGUERITE D'ANJOU.

RENÉ DE SAVOIE, comte de CIPIÈRE. — Voyez CIPIÈRE.

RENÉE (M^me^), belle-sœur de François I^er^. Promise à Charles-Quint, XIII, 477.

RENÉE DE FRANCE (M^me^), fille de Louis XII, et duchesse de Ferrare. Contribue à empêcher l'exécution de l'arrêt de mort rendu sous François II, à Orléans, contre le prince de Condé, VIII, 71.

Renommée (la). Vers qui la caractérisent, VIII, 56. — Son portrait, 216. — Personnifiée; ses deux trompettes, IX, 119. — Son temple, placé dans la Savoie, 118. — Pourquoi Voltaire en chasse la canaille littéraire, 119, 120. — Ses trois cornets à bouquin et son cortège, 540; XLVI, 30. — Ses cent bouches, XXXVI, 487; XLIV, 468. — Déesse qui n'acquiert le sens commun qu'avec le temps, XLVII, 559. — Est parfois bien trompeuse, IV, 508. — Est le partage de ceux qui ont fait les premiers pas dans la carrière, et non de ceux qui plus tard la franchissent, VIII, 440. — Après la mort, n'est qu'un vain son,

X, 349. — C'est folie que de courir après elle, XLVIII, 339.

Renommée (la) littéraire, ouvrage périodique, par Le Brun. Ce qu'on en dit, XLII, 337, 354; XXIV, 345.

Renonciations au trône. Quand elles sont efficaces, et comment elles peuvent seulement devenir obligatoires, XIV, 410.

Renouard (A.-A.). Son édition des *OEuvres de Voltaire,* I, xxiv.

Renschild (comte de), depuis grand-maréchal de Suède. Accompagne Charles XII au siège de Copenhague, XVI, 168. — Sauve la vie au prince Artfchelou, 177. — Poursuit le roi Auguste fugitif, 200. — Passait pour le meilleur général de Charles XII; comment on le surnommait, 213. — Gagne contre le maréchal de Schulenbourg la fameuse bataille de Frauenstadt, *ibid.*, 490. — Fait massacrer un grand nombre de Moscovites à la suite de cette journée, 214, 490; XXXV, 509. — Ramène Stanislas en Pologne, et l'y fait reconnaître, XVI, 224. — Est fait prisonnier à la déroute de Pultava, 248, 507. — Son entretien avec le czar, 253. — Orne l'entrée triomphale de Pierre à Moscou, 267, 512. — Est renvoyé sans rançon, 608.

Rentes. Qu'il est avantageux à un État bien administré, et qui a des fonds en réserve, de constituer beaucoup de rentes viagères, XVII, 79. — Qu'elles sont bien moins ruineuses que les tontines, *ibid.* — De la banqueroute faite aux rentiers de l'Hôtel de ville de Paris, sous le ministère de Richelieu, XVI, 34. — A quoi ces rentes furent réduites sous Mazarin, XIV, 183. — De leur suppression pendant l'administration de Colbert, 500. — A combien se montaient sous Louis XV, seulement pour les étrangers, XXI, 307.

Repas d'appareil. Ce qu'on en dit, XXXII, 365.

Repentie. Voltaire regrette que ce mot ne soit plus d'usage, XXXI, 551.

Repentir (le). Vertu des mortels, VI, 114. — Et du pécheur, IX, 111. — Autres vers qui le caractérisent, VIII, 229.

Répétitions. Qu'on ne doit pas craindre de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir, XLIV, 290. — Qu'il y a des choses qu'il faut river, à coups redoublés, dans la tête des hommes, *ibid.*

Réponse à l'écrit d'un avocat, intitulé *Preuves démonstratives en fait de justice,* XXIX, 33 et suiv.

Réponse à un académicien de Paris, sur la querelle de Koënig avec Maupertuis, XXXVII, 487 et suiv.

Réponse à un académicien qui reprochait à l'auteur trop d'indulgence dans ses critiques grammaticales des œuvres de Corneille, XXV, 223 et suiv.

Réponse (courte) à un philosophe allemand, sur les fantômes métaphysiques et les vérités mathématiques, XXIII, 193 et suiv.

Réponse aux objections principales qu'on a faites en France contre la philosophie de Newton, XXIII, 71 et suiv.

Réponse aux *Remontrances de la cour des aides* contre l'établissement des conseils souverains en 1771, XXVIII, 385 et suiv. — Notice bibliographique, L, 563.

Réponse catégorique au sieur Cogé, au sujet de deux lettres outrageantes et calomnieuses, signées de lui, contre l'auteur, XXVI, 529 et suiv.

Repos. Qu'on n'attrape jamais celui après lequel tout le monde soupire, et pourquoi, XLVII, 53. — Qu'il n'en est point dans le crime, V, 105.

Représailles (droit de). Est encore une de ces lois reçues des nations : sa barbarie, XXV, 564.

Représentations aux États Généraux de Hollande, en 1745. Écrites par Voltaire, au sujet de la capitulation de Tournai, XXIII, 199 et suiv.

Représentations théâtrales (des premières). — Voyez *Théâtre* et *Pièces* de théâtre.

Républicains. Caractère du vrai républicain, II, 343; III, 338, 339, 346, 347. — Pourquoi est plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, XXIII, 527. — Que les vrais républicains sont tous égaux, tous libres et tous frères, VI, 278.

Républiques. La guerre défensive a fait

les premières, XXVII, 344. — Esprit d'un État qui passe à ce gouvernement, II, 336, 343. — Ce qui établit les républiques, et ce qui les conserve, XIX, 387. — S'il est vrai, comme l'avance Montesquieu, que la vertu en soit le principe, VI, 209; XIV, 394; XV, 138; XIX, 33, 387; XXIII, 531 et suiv.; XXIV, 427; XXVII, 322; XXX, 414. — Sur le sens donné à ce mot en Pologne, XVI, 181. — Sont toujours ingrates, et souvent tyranniques, VI, 311; XV, 280; XLVIII, 260. — Sont les plus grands tyrans, VII, 68. — Que l'esprit républicain est, au fond, aussi ambitieux que l'esprit monarchique, XIV, 390. — Sur quoi sont fondées les républiques, 394; XXIII, 531. — Pourquoi il peut être utile qu'il y ait deux partis, XXIV, 419, 426. — On croit à tort qu'il n'en existe qu'en Europe, XVIII, 335. — Peu aimées du président de Brosses, XXXIX, 494, 503. — Ce qui paraîtrait prouver que ce gouvernement est le plus naturel, XVIII, 335. — Voyez *Démocratie* et *Gouvernement démocratique*.

Réputation. Des appuis sur lesquels elle se fonde dans les grandes villes, III, 527; L, 313. — Ce qui fait la vraie, XXXIV, 382. — Des gens qui vivent à l'abri de celle qu'ils se sont faite, IV, 430. — Est la récompense des rois, XXIII, 268. — Qu'il vaut mieux, pour les hommes d'État, en avoir une contestée que de ne point en avoir du tout, XXVII, 268. — Qui néglige la sienne est indigne d'en avoir, XXXIII, 539.

Requesens (de), grand commandeur. Succède au duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas, mais n'y fait pas cesser les horreurs de la guerre, XII, 468. — Sa mort, 469.

Requête de l'auteur au roi de France, au sujet de sa détention à Francfort en 1753, XXXVIII, 85 et suiv.

Requête aux magnifiques seigneurs et curateurs de Lausanne, en 1759, sur le libelle intitulé *la Guerre de M. de Voltaire*, imprimé dans cette ville par Darnet et Grasset, XXIV, 89 et suiv.

Requête aux Parisiens en 1760, facétie sous le nom de Jérôme Carré, V, 413 et suiv. — Notice bibliographique, L, 541.

Requête au lieutenant criminel du pays de Gex, au nom d'Ambroise Decroze, contre Ancian, curé de Moëns, assassin de son fils, en 1761, XXIV, 161 et suiv.

Requête au roi en son conseil, en 1762, au nom de Donat Calas, pour obtenir la revision des procédures contre sa famille, XXIV, 381 et suiv. — Notice bibliographique, L, 545.

Requête à tous les magistrats du royaume, en 1770, au nom des gens de la campagne, sur le carême et les fêtes, XXVIII, 341 et suiv. — Notice bibliographique, L, 562.

Requête au roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France contre les moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté, XXVIII, 353 et suiv. — Avertissement des éditeurs de Kehl, 351.

Requête (nouvelle) au roi en son conseil, par les habitants de Longchaumois, etc. (sur le même sujet), XXVIII, 369 et suiv.

Requête au roi en son conseil en 1774, au nom du pays de Gex, en faveur des fabriques de Versoy et de Ferney, XXIX, 305 et suiv.

Requête au roi en son conseil, en 1776, sur le monopole du sel, et sur la consommation qui s'en fait dans le pays de Gex, XXX, 371 et suiv.

Requête au roi très chrétien en son conseil pour la réhabilitation d'Etallonde de Morival, XXIX, 375 et suiv.

Requête au roi, pour les serfs de Saint-Claude, en 1777, XXX, 375 et suiv. — Notice bibliographique, L, 571. — Autre requête sur le même sujet, XXX, 446.

Requêtes (présenteurs de). Leur prolixité et leurs prétentions ridicules, XLIX, 595.

Rescrit de l'empereur de la Chine en 1761. Facétie à l'occasion du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, XXIV, 231 et suiv. — Notice bibliographique, L, 542.

RESNEL. — Voyez CLERMONT-RESNEL.

RESNEL (l'abbé du). Notice qui le concerne, XXXIII, 272. — Entreprend la traduction en vers des *Essais* de Pope *sur la Critique*, et *sur l'Homme*, 532; XXXIV, 156, 177. — Son séjour chez Voltaire en 1737, 338. — Lettres qui lui sont adressées, de 1733 à 1742. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII à XXXVI.) — Sa mort, en 1761; ce qu'on en dit, et inscription pour son portrait, XLI, 328. — Lettre où Voltaire avoue avoir fait la moitié de ses vers, XLVI, 260.

Ressentiment. Racine est le dernier qui ait employé ce mot pour exprimer le souvenir des bienfaits; il n'est plus d'usage dans ce sens, XXXII, 278.

Reste (*au*). Observation grammaticale sur l'emploi de cette expression, XXXI, 226.

Résurrection. La croyance en est beaucoup plus ancienne que les temps historiques, XX, 364; XXVIII, 218. — Est une doctrine toute platonicienne, *ibid.*, 246. — Réflexions critiques sur ce dogme, *ibid.* et suiv. — Singulier argument de saint Paul aux Corinthiens pour le leur persuader, XI, 136. — Quand les pharisiens l'adoptèrent; fait singulier consigné à ce sujet dans les *Actes des Apôtres*, XX, 364. — D'où l'on a inféré que Job le connaissait, *ibid.* — De ceux qui ont cru que les enfants ressusciteront dans l'âge de la maturité, et que les femmes ne ressusciteront pas avec leur sexe, 366. — Comment Malebranche prouve la résurrection, 367. — Ce qu'objectent ceux qui s'en défient, *ibid.* — Ce que répondent pertinemment les théologiens ressuscitateurs, *ibid.* et suiv. — Réponse plaisante d'un pharisien à une question de la reine Cléopâtre à ce sujet, 368. — De la résurrection chez les Anciens, *ibid.* — Et chez les Modernes, 370. — Quand et comment elle doit s'opérer; questions et difficultés, *ibid.* et suiv. — De l'opinion d'une résurrection après dix siècles, qui des Égyptiens passa aux Grecs, et ensuite aux Romains, XI, 66; XXIX, 178. — Voyez *Millénaires*.

Retraite (la). Dieu la fit pour le sage, XLIII, 427; X, 389. — Pèse à qui ne sait rien faire, 442. — Heureuse, amène l'oubli des ennemis et des malheurs, VI, 117. — Rend les passions plus vives et plus profondes, XLIX, 186. — Charmes qu'elle a pour le sage, II, 178. — Vers de Lucrèce sur le bonheur qu'elle procure, imités par Voltaire, III, 376; XVIII, 306. — L'âme inquiète y trouve des consolations, VII, 357. — Autres éloges, XXXIII, 358; XXXIX, 236. — Pour qui n'est bonne qu'avec bonne compagnie, 485.

Retraite des dix mille (la). Détails et observations sur cette inconcevable manœuvre de guerre, XX, 603 et suiv. — Pourquoi l'auteur lui préfère la retraite de Prague par le maréchal de Belle-Isle, 604. — Voyez XÉNOPHON.

Retraites. Données par les jésuites à Voltaire et à ses condisciples au collège Louis-le-Grand, XXXIII, 2.

RETZ (Albert de GONDI, depuis maréchal de). Favori de Catherine de Médicis, et l'un des instigateurs des massacres de la Saint-Barthélemy, VIII, 80; XV, 527. — Siége aux états de Rouen en 1596, 564.

RETZ (Gilles de LAVAL, maréchal de). Brûlé en Bretagne pour crime de magie, au XV^e^ siècle, XII, 50.

RETZ (Jean-François-Paul de GONDI, cardinal de). Étant abbé, se battit souvent en duel, tout en sollicitant l'archevêché de Paris, XII, 580. — Où fit son apprentissage de conspirations, XIII, 27. — Auteur de la journée des Barricades; n'était alors que coadjuteur de Paris, XIV, 186. — Est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte, *ibid.* — Plaisanterie au sujet de son *régiment de Corinthe*, 190. — Prend séance au parlement avec un poignard dans sa poche, 191. — Réflexion à ce sujet, XXV, 514. — Obtient le chapeau de cardinal pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine Anne, XIV, 194. — Sert cette princesse et l'outrage, 196. — Cesse de jouer le principal rôle dans la guerre

de la Fronde, 201. — Se cantonne dans son archevêché pendant la bataille du faubourg Saint-Antoine, 202. — Au retour du roi est arrêté, conduit de prison en prison, et finit sa vie dans la retraite, 205; XVI, 49. — Repris de sa manière de s'exprimer, dans ses Mémoires, sur la reine, mère de Louis XIV, 388. — Ce qu'il y dit de lui-même au sujet des barricades, 44, 45. — Comédie qu'il fit jouer, à cette époque, à un moine bernardin, et dont le parlement lui-même fut la dupe, 47. — Quelles furent ses trois passions dominantes, 45. — S'abandonnait quelquefois à la plus basse débauche, VI, 194. — Traits plaisants de sa vie, X, 181. — Semblait faire la guerre civile pour son plaisir, XXII, 104. — Vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse, XIV, 78. — Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste, *ibid.* — Pourquoi il lui était permis d'y faire une galerie de portraits, XVI, 388; XXIV, 47. — Peu d'instruction qu'on y trouve pour l'histoire, XVI, 139. — Pourquoi, s'il reparaissait aujourd'hui, n'ameuterait pas dix femmes dans Paris, XXII, 102; XLV, 164.

Reuchlin. L'un des auteurs des *Lettres des gens obscurs*, publiées en latin macaronique, au XV^e^ siècle, XXX, 381.

Reuss (comte de), général de Charles-Quint. Aidé du comte de Lalain, prend Térouane et la rase, XIII, 528.

Réussir. On n'y parvient point sans un peu d'art flatteur, VI, 356. — Tout réussit aux gens doux et joyeux, 400. — On ne réussit guère chez les hommes, en ne leur proposant que le facile et le simple, XII, 305. (Voyez *A-propos*.) — Quand on a fortement résolu de réussir, il est rare qu'on échoue, XL, 27. — Que, pour réussir en France, il faut prendre son temps, X, 419; XLVIII, 35. — Que les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire, XXIII, 267, 277.

Revel. Gouvernement de Russie, XVI, 398. — Repris par Pierre I^er^ sur les Suédois, qui s'en étaient emparés, 514. — Reste à la Russie par la paix de Neustadt, 632. — Fut bâti par les Danois au XIII^e^ siècle, 397.

Révélation (la). L'espérance d'une autre vie existe sans elle, IX, 478. — Elle seule change cette espérance en certitude, *ibid.* — Besoin que nous en avions pour nous assurer de l'immortalité de l'âme, XVII, 145.

Révélation, Révélateurs. — Voyez *Confession et Conspirations*.

Revenus publics. Que la sottise, la folie et les vices en font partout une partie, XII, 161.

Rêves. — Voyez *Songes*.

Révolutions. Jeux du hasard, VI, 201. — Plus sont soudaines, plus sont terribles, VII, 347. — Que les prêtres ont toujours été les trompettes de toutes les révolutions, VIII, 279. — Quel est le premier historien qui ait choisi les révolutions pour son seul objet, XIV, 66. — De toutes celles qui ont changé la face de la terre, laquelle pourrait paraître la seule juste, XIII, 219, 223. — Quelle est la plus singulière, XXV, 589. — De celle prédite en France par l'auteur, XLII, 570; XLIII, 175, 506, 520; XLIV, 463; XLV, 349; XLVI, 274; XLIX, 380, 483. — De celles qu'il prévoit dans l'Espagne et dans l'Italie, XLV, 531.

Rey. — Voyez Durey de Morsan.

Rey (Marc-Michel), libraire à Amsterdam. L'auteur désavoue les ouvrages publiés par lui, XLIII, 409, 411, 418. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1769, au sujet d'une réimpression du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV;* il lui demande de supprimer son nom de la liste des ouvrages suspects débités en Hollande, XLVI, 256. — Ce qu'on en dit, L, 469. — L'auteur lui envoie la *Guerre de Genève* à imprimer, 474. — Et lui fait recommander d'imprimer le *Dictionnaire portatif*, 480.

Reyneau (Charles-René), de l'Académie des sciences, oratorien. Auteur de l'*Analyse démontrée*, etc., XIV, 121. — Surnommé l'Euclide de la haute géométrie, *ibid.* — Omis d'abord dans le *Ca-*

talogue des écrivains du siècle de Louis XIV, XLVI, 85.

Reynaud (Jean). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLVI.

Rezé (de). Vers que l'auteur lui adresse, XXXII, 399.

Rezzonico (le pape). — Voyez Clément XIII.

Rhadamiste, tragédie de Crébillon. Observations critiques sur cette pièce, XX, 567 et suiv. — D'où l'intrigue tout entière est tirée; ce que les esprits sages y condamnèrent le plus, XXIV, 355 et suiv. — En quoi est excusable le jugement sévère qu'en porta Boileau, X, 431; XIV, 58; XX, 567; XXIV, 356. — Est la meilleure pièce de son auteur, et la seule de lui qu'on croie devoir rester au théâtre, 355, 358. — Est, malgré ses défauts, un ouvrage vraiment tragique, X, 431; XXXVII, 3.

Rhasès, médecin arabe. De son *Traité de la petite vérole*, et de la traduction française, XLVI, 26.

Rhin (le). Passage de ce fleuve en 1672, par l'armée française, XIV, 253. — Il y avait, au plus, douze pas à nager, *ibid.*; XXXVII, 370, 460.

Rhinocéros (d'un) pétrifié dans les sables en Russie, XLVIII, 170, 189. — Remarque à ce sujet sur l'antiquité du monde et sur ses révolutions, 170.

Rhodes (ville de). Son antiquité; son colosse d'airain, XII, 107. — Reprise sur les Sarrasins par Foulques de Villaret, *ibid.* — Défendue contre Mahomet II par Pierre d'Aubusson, *ibid.*; XIII, 459.

Rhodes (chevaliers de). — Voyez *Hospitaliers*.

Riario (Jérôme). Prétendu neveu de Sixte IV, qui sacrifie tout pour son agrandissement, XII, 169.

Riario (Raphaël), cardinal, frère du précédent. Sixte IV l'envoie à Florence diriger la conspiration contre les Médicis, XII, 169. — Laurent de Médicis le sauve du supplice, 170.

Ribadeneira, jésuite. Auteur de la *Fleur des Saints*, extravagante compilation extraite de la *Légende dorée*, X, 130, 147; XVIII, 423, 491; XXI, 304; XXV, 60.

Riballier (le docteur). Syndic de la Sorbonne, lorsqu'elle censura *Bélisaire*, X, 150. — Détails sur cette querelle, 148, 153, 154, 155, 416, 422; XXVI, 449. — Sarcasmes contre lui, XXI, 433; XLV, 314, 343. — Était personnellement assez tolérant, X, 150. — Donna son approbation à l'inoculation, XLVI, 161.

Ribas (marquis de), secrétaire d'État d'Espagne, sous Charles II. Dresse le testament de ce prince en faveur du duc d'Anjou, qui fut depuis Philippe V, XIV, 379. — Vaines tentatives qu'on fit pour lui faire déclarer ce testament supposé, *ibid.*

Ribaumont. Générosité d'Édouard III à son égard, XII, 21.

Ribbing, colonel suédois. Prisonnier avec Charles XII en Turquie, est racheté par ce prince, XVI, 304.

Ribotte, à Montauban. Lettres relatives aux Calas, à Sirven, et au pasteur Rochette, que l'auteur lui écrit de 1762 à 1775. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLII à L.)

Ribou, libraire à Paris. Mentions qu'on en fait, II, 45; XXXIII, 166.

Ribou, comédien, fils du libraire. Tue son camarade Roselly, XXXVII, 227.

Ricard, escroc et moine défroqué. — Voyez Bastian.

Ricaut (sir Paul), diplomate anglais et historien de la Turquie. Son opinion sur la permanence de la puissance ottomane, XII, 114.

Ricci (Matthieu), jésuite. L'un des premiers missionnaires de la Chine, sur la fin du XVIe siècle, XV, 76. — Prétendu monument qu'il y découvre, XXIX, 464.

Ricci (Laurent), général de la compagnie de Jésus. Arrêté à Rome, à l'occasion d'offenses faites par les jésuites au roi d'Espagne, XXIX, 286. — Meurt en prison, *ibid.*

Riccoboni (François). Parodie *Zaïre*, II, 536, 537. — Réflexions de l'auteur sur cette parodie, XXXII, 451. — Auteur d'une autre parodie d'*Alzire*, III, 372. — Et d'une autre de *Tancrède*, V, 493.

Riccoboni (Louis), connu sous le nom de *Lélio*. Notice sur lui, XXXIII, 362. — Parodie *Ériphyle*, 261. — Auteur du *Nouveau Théâtre italien*, dans lequel

il donne une traduction de la *Mérope* de Maffei, IV, 178. — Couplets satiriques qui lui sont attribués contre Voltaire et Mme du Châtelet, XXXIV, 207. — Jugement qu'il porte sur la *Sophonisbe* de Trissino, VII, 29.

Richard Ier, dit *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre. Dans ses guerres contre Philippe-Auguste, lui enlève son chartrier, XI, 417. — Sa réponse au pape, qui réclamait l'évêque de Beauvais, pris les armes à la main, *ibid.* — Se croise et prend l'ascendant sur Philippe-Auguste en Syrie, 457. — Désarme Saladin, *ibid.* — A son retour, est pris par Léopold, duc d'Autriche, et livré à l'empereur Henri VI, qui exige de lui une énorme rançon, 409, 458; XIII, 335. — Prend parti pour Othon contre Philippe de Souabe, 338.

Richard Ier, duc de Normandie. Érige Évreux en comté, XXXII, 325.

Richard II, roi d'Angleterre. Agé de onze ans, succède à Édouard III, son grand-père, XII, 34. — Est obsédé par des confesseurs et par des prêtres, XXX, 558. — Veut être despotique; dispute dix ans contre ses sujets, XII, 35. — Abandonné de son propre parti, est déposé juridiquement par le parlement comme ennemi de la liberté naturelle et coupable de trahison, *ibid.* — Singularité de deux des chefs d'accusation produits contre lui, XVIII, 257. — Enfermé dans la Tour de Londres, y signe qu'il se reconnaît indigne de régner, XII, 35, 36. — Y est assassiné au premier mouvement qui se fait en sa faveur, *ibid.*

Richard III, roi d'Angleterre. Étant duc de Glocester, contribue à l'assassinat du prince de Galles, XII, 211. — Accusé d'avoir été le bourreau de Henri VI, *ibid.* — Soupçonné d'avoir empoisonné Édouard IV, son propre frère, 212. — Pourquoi fait trancher la tête à lord Hastings sans forme de procès, 213. — Se fait élire roi par la populace, *ibid.* — Fait périr ses deux neveux héritiers du trône, *ibid.* — Fait déclarer sa propre mère adultère et ses frères bâtards, *ibid.*, 214. — Est tué dans une bataille contre Henri de Richmond, 215. — Comment défiguré par les historiens, lorsqu'il fut vaincu, XXVII, 267. — Était un Néron, mais un Néron courageux, XVIII, 257. — Fut un tyran barbare, mais fut puni, XX, 543. — De son histoire par Horace Walpole, XLVI, 57, 78, 84.

Richard III, tragédie de Shakespeare. Ridiculement comparée au *Cinna* de Corneille; observations critiques à ce sujet, XLI, 91.

Richard, comte d'Averse et de Capoue. S'allie à Robert Guiscard, et combat avec lui le pape Léon IX, XI, 358. — Par quelle politique se rend ensuite feudataire du saint-siège, 359; XXVII, 197. — Cérémonies du sacre et de l'huile sainte à son couronnement et à celui de ses successeurs, XI, 358.

Richard, duc de Cornouailles, fils de Jean-sans-Terre. Innocent IV lui offre le royaume de Naples, qu'il refuse, XI, 490. — Élu empereur d'Allemagne, pourquoi n'est pas compté dans leur liste, XIII, 201, 362. — A exercé ses droits en plusieurs occasions, *ibid.* — Son mariage avec Béatrix de Falkenstein, *ibid.* — Sa mort, 366.

Richard (frère). Faiseur de miracles sous Charles VII, et l'un des directeurs de la Pucelle d'Orléans, XXIV, 501.

Richard (l'abbé). Savant cité comme autorité, au sujet du prétendu Testament du cardinal de Richelieu, XXIII, 454; XXIV, 583; XXV, 282.

Richard, négociant à Murcie. Lettre qui lui est adressée en 1768, XLVI, 116.

Richard (J.-Cl.), abbé voyageur. — Voyez Saint-Non.

Richard (le médecin). Surnom qui lui est donné pour avoir vacciné Louis XVI et ses frères, XLIX, 18.

Richard de Volfrat, électeur de Trèves au XVIe siècle. Tint longtemps le parti de François Ier dans la concurrence de ce roi et de Charles-Quint pour l'empire, XIII, 211.

Richarde, femme de l'empereur Charles le Gros. Pourquoi en est répudiée, XIII, 259. — Reléguée dans l'abbaye d'Andlaw, qu'elle avait fondée en Alsace, *ibid.*

RICHARDSON, auteur anglais. Ses romans de *Clarisse* et de *Paméla*, pourquoi ont réussi, XLV, 263. — Pourquoi Voltaire ne voudrait pas être condamné à les relire, XXIX, 498; XL, 350. — *Nanine* est tirée de sa *Paméla*, V, 3, 23. — Autres ouvrages tirés de ce roman et mis à la scène, *ibid.* — Ses romans jugés par Mme du Deffant, XL, 205.

Riche. Qui borne ses désirs l'est toujours assez, VI, 311. — L'est aussi qui sait toujours jouir, 36. — Ce mot, chez les chrétiens d'Espagne, au xe siècle, signifiait *possesseur de terres*, seules richesses que l'on connût alors, XI, 317. — Que l'on réussit à tout quand on est riche; vers satiriques, X, 111.

RICHELET (César-Pierre). Est le premier qui ait donné un *Dictionnaire* presque tout satirique, XIV, 121. — Est aussi le premier auteur d'un *Dictionnaire de rimes, ibid.* — Sa manière de se faire justice d'un malhonnête homme, XVII, 538. — A traduit les tragédies-opéras de Métastase, XXXVIII, 377.

RICHELIEU (François-Antoine DU PLESSIS, marquis de), grand prévôt de France, père du cardinal. Arrête le prince de Condé à Amboise, XV, 508. — Fait le procès au cadavre du régicide Jacques Clément, XIII, 537; XV, 541; XXV, 481.

RICHELIEU (Armand-Jean DU PLESSSIS, cardinal de), fils du précédent. Abbé de Chillon pendant la régence de Marie de Médicis, qui le fait évêque de Luçon, secrétaire d'État et surintendant de sa maison, XVI, 25. — Quel fut le premier mobile de sa fortune, XII, 577. — Partage les persécutions qu'essuie cette reine après les meurtres du maréchal d'Ancre et de sa femme; est exilé, *ibid.*; XVI, 25. — Ménage l'accommodement de la reine mère avec son fils; reçoit en récompense le chapeau de cardinal, *ibid.*; XII, 578, 579. — Pourquoi est porté au conseil par la reine mère, 587; XVI, 25. — Fut obligé, pour y entrer, de briguer la faveur du surintendant La Vieuville, XIV, 25. — Ses galanteries éclatantes, et même accompagnées de ridicule, XII, 587. — Il porte ses vues jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche; railleries qu'il en essuie, *ibid.* — Devient l'amant public de Marion Delorme, *ibid.* — Prend part au ministère, malgré le roi et malgré les ministres, *ibid.* — Fait disgracier La Vieuville, à qui il devait sa place, 588. — Sa lettre à Marquemont, au sujet de la Valteline, XIII, 2. — Il fournit de l'argent aux Hollandais et à Mansfeld, *ibid.* — Accorde la paix aux protestants de France, pour avoir le temps de s'affermir, 3. — Brave tous les grands et en fait enfermer plusieurs, *ibid.* et suiv. — Persécute la reine Anne elle-même, dont il avait osé être amoureux, et dont il avait été rebuté avec mépris, 4. — Lie à lui le roi par la crainte et par les intrigues domestiques, *ibid.* — Rivalité entre lui, Buckingham et Olivarès, *ibid.* et suiv. — Il assiège la Rochelle; moyens qu'il emploie pour la soumettre, 6. — Avait des patentes de général, 8. — Sa fameuse digue contribua à la reddition de cette place, *ibid.* — Il abat et désarme tout le parti calviniste, 9 et suiv. — Négocie avec tous les souverains et contre la plupart d'entre eux, 10. — Se brouille avec Marie de Médicis, qui lui ôte la surintendance de sa maison, 11. — Reçoit du roi la patente de premier ministre; ses diverses dignités, ses gardes, son faste, *ibid.* — Est généralissime en Italie, *ibid.* — Ligue formée contre lui à la cour; il est disgracié, 12 et suiv. — Rétabli plus absolu que jamais, comment se venge de ses ennemis, 13 et suiv.; XVI, 28. (Voyez MARILLAC.) — Fait arrêter Marie de Médicis, et déclarer tous les amis de Gaston, duc d'Orléans, fugitif, criminels de lèse-majesté, *ibid.*; XIII, 15 et suiv. — Son défaut de modération excite la haine publique et rend ses ennemis implacables, *ibid.* — Il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne, 16. — Les prospérités de son ministère tiennent ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, et laissent un libre cours à ses vengeances, 17. — Il fait condamner

dans une chambre de justice tous les partisans de la mère et du frère du roi, *ibid.* — Le supplice de Montmorency le rend plus odieux que n'avait fait la mort de Marillac, 19. — Est dupe de la passion que feint de lui inspirer la duchesse de Chevreuse, 20. — Terme injurieux dont la cabale se sert pour le désigner, *ibid.* — Il fait casser le mariage de Gaston; sa harangue ridicule à ce sujet, 21. — Complot contre sa vie, déjoué, 22. — Pour sa propre grandeur et pour celle de la France, il suscite une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie et en Espagne, *ibid.* — Le mauvais succès de cette guerre diminue sa puissance à la cour, 24. — Sa fortune le sauve d'une nouvelle conspiration, et quelques succès militaires sauvent sa gloire, *ibid.* — Il érige l'Académie française, *ibid.* — Fomente des troubles en Angleterre, *ibid.* — Veut empêcher Marie de Médicis d'y trouver un asile auprès de sa fille, et engager Charles Ier dans les intérêts de la France, 59. — Refusé par le monarque anglais, prépare sa fin tragique; lettre remarquable qu'il écrit à ce sujet au comte d'Estrade, 24, 59. — Vend de nouvelles charges de conseillers au parlement, 25. — Fait mettre le royaume sous la protection de la Vierge, 26. — Pourquoi fait saisir le confesseur de Christine de Savoie, dans les États même de cette princesse, *ibid.* — Cinq-Mars conspire contre lui, 28. — Rigueur hautaine qu'il déploie dans sa vengeance contre cet infortuné, 29. — De Thou, impliqué dans cette affaire, fut victime de sa haine personnelle, *ibid.* — Sa maladie; son voyage singulier de Lyon à Paris; sa mort, *ibid.* — Somme qu'il légua au roi, 30. — A quoi montait la dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, *ibid.* — Sa splendeur et son faste, *ibid.* — Il mena une vie malheureuse, *ibid.* — Commença l'heureux ouvrage de la réforme de la nation, XIV, 156. — Au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, à quoi se vit réduit pour repousser l'ennemi des portes de la capitale, 170. — Mourut admiré et haï, 176. — Laissa tous ses desseins imparfaits, et un nom plus éclatant que cher et vénérable, XV, 21. — Son mausolée, par Girardon, égale ce que l'antiquité a de plus beau, XIII, 30; XIV, 151, 557. — Mis en parallèle avec Olivarès, XIII, 36 et suiv. — Son traité avec Gustave-Adolphe pour le soutien de la ligue protestante en Allemagne, regardé comme le triomphe de la politique, 571. — Événement qui l'eût bien étonné si on le lui eût prédit, XXXIX, 320. — Son portrait, et vers qui le caractérisent, VIII, 180, 596; X, 253; XXIII, 530; XXX, 551. — Comment se maintint malgré ses ennemis, et même malgré le roi, VIII, 180. — Comment est traité dans les Mémoires de Marie de Médicis, XXVII, 268. — Sobriquet que lui donna la reine Anne d'Autriche, XIII, 20; XX, 554. — Eut les premières faveurs de Ninon, qui, probablement, eut les dernières de ce ministre, XXIII, 507. — Il n'est aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous son ministère, XIII, 25; XIV, 19. — Réponse dure qu'il fit à des vers du président Maynard, et sonnet épigrammatique de ce poète contre lui, 103 et suiv. — Mot célèbre que lui adressa le duc d'Épernon, en 1624, sur l'escalier du Louvre, 463; XXVI, 163. — Reproches qui lui sont adressés au sujet de la mort d'Urbain Grandier, XIV, 174. — Considéré comme homme d'État, 224. — Occupa les bourreaux plus encore que les geôliers, XVI, 44. — L'humanité n'était pas sa vertu, XXV, 563. — Pourquoi était sanguinaire, XX, 554. — Détails sur le siège qu'il fit de la Rochelle, et sur sa fameuse digue, XV, 20. — Sa conduite avec les calvinistes après la prise de cette ville; pourquoi il n'abolit pas l'édit de Nantes, 21. — Mot sur les jésuites, XVI, 25. — Comment provoque l'enthousiasme des Parisiens en sa faveur, 33. — Sa statue embrassée par Pierre le Grand à Paris, et ce qu'en dit ce prince à cette occasion, XVI, 568; XXIII, 290. — Son caractère,

XLV, 560. — Fut heureux par les événements, mais ne le fut point dans son cœur, *ibid.* — Pourquoi Voltaire aurait abandonné la France, s'il eût vécu sous ce roi-ministre, *ibid.* — Il fut le protecteur des gens de lettres, mais non pas du bon goût, XIV, 547. — A ressuscité la scène en France, XVII, 420; XLI, 113. — Est auteur lui-même de divers ouvrages; notice, XIV, 122. — Autres qui lui sont faussement attribués, *ibid.* — S'est approprié le Prologue des *Tuileries*, poème ridicule de Chapelain, VIII, 593. — Grande part qu'il eut à la tragédie de *Mirame*, *ibid.* — Ce qu'on en dit au sujet de cette pièce, XL, 130. — A fait jouer une *Mérope* sous le titre de *Téléphonte;* ce qui était de lui dans cette tragédie, IV, 181. — Aimait les sujets de pure invention, 496. — Fit soutenir des thèses d'amour chez sa nièce, dans la forme des thèses de théologie qu'on soutenait sur les bancs de la Sorbonne, VIII, 594; XII, 587. (Voyez d'Aiguillon.) — Quels étaient les cinq auteurs qu'il faisait travailler aux pièces dont il donnait le plan, VIII, 593; XXXI, 180, 205. — Sa jalousie contre P. Corneille, VIII, 593; XXXII, 370. — En quoi ce poète lui déplut, et comment le ministre, se plaçant à la tête de ses ennemis, influença les critiques du *Cid*, *ibid.;* XXXI, 205. — Ce qui paraît rendre excusable cette conduite du cardinal, *ibid.* — Comment il interposa son autorité dans la querelle scandaleuse entre Corneille et Mairet, 208. — Corneille lui dédia ses *Horaces*, 272. — Et outragea sa mémoire dans un sonnet, après la mort de Louis XIII, 273. — Quel rôle il jouait dans les premières éditions du *Temple du Goût*, VIII, 593, 596. — Fit bâtir le Palais-Cardinal, aujourd'hui Palais-Royal, et la salle de spectacle y attenante, 593; XIV, 555; XXXI, 494. — A-t-il été grand homme? XXXII, 502, 511, 515. — Remarques sur sa généalogie et sur les membres de sa famille, 603 et suiv. — Choses ridicules qu'on lui fait dire dans son prétendu *Testament politique*, XXXV, 290. — Voyez l'article suivant.

Richelieu (*Testament politique du cardinal de*). Raisons qui prouvent que cet ouvrage, attribué au cardinal, n'est et ne peut point être de lui, XII, 587; XIII, 31; XXII, 258 et suiv; XXIII, 429; XXXIX, 216. — Témoignages remarquables contre son authenticité, XXIV, 583. — Raisons de croire qu'il est supposé, XVII, 210 et suiv.; XXIII, 443 et suiv. — Remarque critique du marquis d'Argenson sur cet ouvrage, XLVIII, 215. — Autre preuve qu'il ne peut être du cardinal, XLV, 550, 560. — Pourquoi il serait à souhaiter qu'il en fût réellement l'auteur, 561. — Attribué d'abord à Bourzéis, dont Voltaire croyait avoir reconnu le style, XXI, 328; XXII, 260; XXXV, 290. — Et ensuite à Silhon, 207. — Doutes nouveaux, et réponse aux objections et remarques de M. de Foncemagne, XXV, 277 et suiv. — Arbitrage entre lui et M. de Voltaire, 321 et suiv. — Ce que dit ce dernier de cette dispute, dans sa correspondance, XLIII, 82, 316. — Ce qui lui fait regarder ce Testament comme une rapsodie frauduleuse, L, 1. — S'il est vrai qu'on en ait trouvé dans la bibliothèque de la Sorbonne un manuscrit apostillé de la main du cardinal, XIV, 122. — Vers de Frédéric au sujet de cet ouvrage, XXXVII, 401. — Lettre de l'auteur à un gentilhomme d'Avignon qui lui avait écrit au sujet de doutes sur l'authenticité de ce testament, XLIII, 143.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis, duc de), pair de France, en 1643, du vivant de son père François. En 1661, se démet de sa charge de général des galères de France, XIV, 22. — Ce fut lui qui produisit Mme de Maintenon à la cour, XXIII, 244. — Père putatif de Louis-François-Armand, XXXVIII, 533; XLVI, 471, 503. — Lettre de lui, publiée par La Beaumelle, et qui révèle ce secret de famille, XXXIX, 55.

Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), depuis maréchal de France. Notices historiques, XIV, 20; XXXIII, 534; XXXVIII, 533; XXXIX,

55; XLVI, 471, 503. — Son mariage avec Mlle de Guise; épithalame à ce sujet, X, 289. — Autres vers que l'auteur lui adresse sur le même sujet, XXXII, 401. — Son duel à l'occasion de cette alliance, XXXIII, 435. — Part qu'il prend, en 1743, à la bataille de Dettingen, XV, 217. — Son avis fait gagner celle de Fontenoy, VIII, 389; XV, 244 et suiv. — Ce que lui dit Louis XV, à cette occasion, 246. — Défend Gênes contre les Autrichiens et les Piémontais, 275; XXIII, 274. — Épître qui lui est adressée à ce sujet, X, 342. — Autre, qui est évidemment le premier jet du *Poème de Fontenoy*, 335. — Autre, sur une statue à lui érigée par le sénat de Gênes, 353. — Demandé par les partisans du prince Édouard pour chef de l'entreprise tentée en sa faveur, XV, 293. — Désigné pour aider le Prétendant à recouvrer le trône d'Angleterre, XXXVI, 404, 419, 420. — Voltaire est en peine de son expédition à Minorque, XXXIX, 25, 35, 47, 48. — Son ordre du jour avant l'attaque de cette île, XLVIII, 14. — Prend l'île de Minorque aux Anglais, XV, 339. — Et la citadelle de Port-Mahon, *ibid.* — Lettre en vers et en prose qu'il lui écrit à l'occasion de la prise de Port-Mahon, XXXIX, 67. — Épître et autres vers sur cette conquête, X, 368 et suiv.; XXXIX, 39, 76. — Pari fait à Londres à son sujet, 100. — Il justifie l'amiral Byng par une déclaration adressée à Voltaire, 141, 147, 150, 174, 178. — Ne peut lui sauver la vie; témoignage de reconnaissance qu'il en reçoit, 201, 216. — Remplace en Allemagne le maréchal d'Estrées, XV, 347. — Rôle qu'il aurait dû jouer dans cette circonstance, XXXIX, 243. — Force le duc de Cumberland à capituler avec son armée, XV, 347. — Pourquoi cette capitulation n'est pas exécutée, 349, 350. — Son rappel, *ibid.*; XXXIX, 380, 408. — Voltaire propose à la margrave de Baireuth de s'adresser à lui, touchant les préliminaires de paix (1757), 245, 267. — Tente inutilement de négocier la paix entre la France et la Prusse, I, 245. — De sa correspondance avec Frédéric II à ce sujet, I, 51; XXXIX, 250 et suiv. — Commencement de sa liaison avec Voltaire; séjour de celui-ci au château de Richelieu en 1720, XXXIII, 56. — L'auteur ne lui doit que de l'amitié, et non de l'asservissement, 70. — Voyage projeté chez la présidente de Berrières; par quoi empêché, 114, 115. — Voltaire, par l'intermédiaire de Mairan, lui procure un gouverneur pour ses pages, 109. — Et lui propose Thieriot pour secrétaire dans son ambassade à Vienne, 124, 130, 133. — Entend mal les beaux-arts, mais excelle dans l'art de plaire, 345. — Débiteur de Voltaire, XXXIV, 163, 170, 227, 228, 231, 236, 247, 253, 262, 273, 274, 277, 283, 284, 309, 312, 316, 341, 349, 354, 377, 478, 535, 565, 566; XXXV, 234; XLV, 28, 45, 98, 565; XLIX, 99, 129, 176; L, 193. — Comment il le servit auprès de Mme de Châteauroux, qu'il gouvernait, I, 222. — Voltaire lui envoie une copie corrigée de sa *Pucelle*, XXXVIII, 402. — Lui adresse ses lettres pour la duchesse de Saxe-Gotha, XXXIX, 266, 382. — A quelle occasion il fait construire le *Pavillon de Hanovre*, XXXIX, 329. — Ne veut rien faire pour le pasteur Rochette et ses adhérents tant qu'ils seront entre les mains du parlement de Toulouse, L, 430, 431. — A Ferney en 1762, XLII, 258. — Détails sur un jeune protégé placé par lui auprès de Voltaire. (Voyez Galien.) — Susceptibilité qu'il témoigne à raison du titre que lui donne Hennin en lui écrivant, XLV, 342. — Ce que Voltaire lui écrit à ce sujet, 354, 370, 373. — Tour qu'il joue à Voltaire en 1767, et pourquoi celui-ci craignit l'éclat d'une brouillerie, 402, 426. — Reproche qui lui est fait, en 1770, de protéger Palissot, et de déclarer par passe-temps la guerre aux philosophes, XLVII, 119. — Autres plaintes contre lui, et ce qu'on dit à cette occasion de son caractère, 342. — Résolution prise par l'Académie, à laquelle il applaudit, XLVIII, 69. — Lettre que lui écrit Voltaire, en 1772, sur son aventure avec Mlle Saussure, 250 et

suiv. — Sa réponse à cette lettre, 257. — L'auteur se plaint de ses procédés, 389, 510. — Son portrait dans la *Galerie française* de Moline, 505, 519. — Croit Voltaire l'auteur de la *Lettre du théologien*, XLIX, 86. — L'auteur recherche sa protection pour les horlogers de Ferney, 59, 69, 99, 100. — Son procès avec Mme de Saint-Vincent, en 1774 et années suivantes, 51, 69, 75, 78, 79, 99, 100, 101, 110, 115, 134, 140, 159, 211, 224, 225, 226, 233, 245, 255, 263, 264, 271, 298, 308, 362, 575; L, 221, 231, 232, 261. — A l'occasion de ce procès, Voltaire voudrait que l'on publiât un précis de ce qu'il a fait de grand et de mémorable, 61, 193, 227. — Sa disgrâce en 1776; ce qu'en disent à ce sujet d'Alembert et Voltaire, XLIX, 580, 594. — Loué par l'auteur dans son Discours de réception à l'Académie française en 1743, XXIII, 217. — De son ambassade à Dresde en 1746, et ce qu'en dit de flatteur le roi de Prusse à cette occasion, XXXVI, 486. — D'un compliment qu'il adressa au roi en 1749, comme directeur de l'Académie française, et anecdote y relative, XXIII, 295. — Parle avec éloge de l'histoire de Rapin de Thoyras, XXXVI, 135. — Ce fut lui qui ordonna les fêtes pour lesquelles fut composée la *Princesse de Navarre*, IV, 271, 273. — Prologue pour une représentation qu'il en fit donner à Bordeaux en 1764, 279. — Voltaire lui dédie *l'Orphelin de la Chine*, V, 295; XXXVIII, 437, 441. — Les *Lois de Minos*, VII, 167. — L'auteur lui reproche de n'avoir pas fait représenter cet ouvrage, XLIX, 141. — Lui dédie une *Ode sur l'ingratitude*, VIII, 421. — Comparé au cardinal dans l'Épître sur la conquête de Port-Mahon, X, 369; XXXIX, 40. — Vers à sa louange, X, 258, 376; XLIII, 24. — Autres, sur sa réception à l'Académie française en 1720, X, 478. — Autres, parodiés de l'*Othon* de Corneille, XXXV, 111. — Son éloge, XXIII, 274. — Son portrait sous le nom d'*Alcibiade*, X, 263. — Vers de Voltaire, en lui envoyant plusieurs pièces détachées, 491. — Autres, sur un souper dans sa petite maison, 481. — Seigneur tout à l'ambre, *ibid.* — Autres vers, en lui envoyant la *Princesse de Navarre*, XXXVI, 296. — Comment l'auteur en parle à Mme Suard, I, 383. — Portrait qu'en fait Condorcet; ce qui le fit mettre deux fois à la Bastille, 221. — Termes méprisants dans lesquels en parle d'Alembert, XLIII, 546; XLVIII, 304, 314, 361, 374; L, 221. — Billet qu'il envoie à Molé, au sujet de la distribution des rôles d'*Irène*, L, 369. — Visite l'auteur à son lit de mort, I, 431, 445. — Lettres qui lui sont adressées de 1735 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII, XXXV à L.) — Son fils. (Voyez Fronsac.)

Richelieu (duchesse de). Mariée par Voltaire, XXXIII, 414. (Voyez Mlle de Guise.) — Vers qui lui sont adressés sur sa manie de ne parler que d'elle-même, X, 502. — Son voyage en Lorraine, où elle confond publiquement un prédicateur jésuite, qui disputait contre elle sur le système de Newton, XXXIII, 500, 505, 534. — Sa passion dominante, XXXV, 112. — Sa mort, 410.

Richelieu (Mlle de), fille du maréchal. Quatrain sur son serin, X, 538. — Notice, XLVIII, 494.

Richemond (M. Louis de). Son historique de l'affaire du pasteur François Rochette, L, 430, 431.

Richemont, connétable de France, depuis duc de Bretagne, IX, 33. — Rôle qu'il joue dans *la Pucelle*, *ibid.* et suiv. — Vers qui le caractérisent, 34, 35. — Fait étrangler deux favoris de Charles VII, XII, 48. — Maîtrise ce prince, mais le sert à ses dépens, 72.

Richerome, jésuite. En quoi pèche son sentiment sur les athées et les idolâtres, XVII, 461. — Ce que l'auteur dit de lui et de ses ouvrages, XLVII, 550.

Richer. Son voyage à Cayenne; ses observations sur la figure de la terre, XIX, 127; XXII, 544.

Richer, auteur de l'*Abrégé chronologique des Empereurs*. Sert d'intermédiaire à La Morlière pour vendre à Le

Prieur le manuscrit des *Campagnes de Louis XV*, XV, 151, 152.

Richesse de l'État (*la*), livre sur la finance. — Voyez ROUSSEL.

Richesses. Comme il faut regarder la fortune; ce que sont les richesses, XXXIII, 138.

RICHEY, homme de lettres hambourgeois. Sa visite à Voltaire, XXII, 72. — Il lui démontre l'innocence de ses compatriotes au sujet de l'incendie d'Altena, 73. — Recommandé par lui à Cideville, XXXIII, 342. — Notice qui le concerne, *ibid.*

RICHIER, secrétaire de Voltaire à Berlin en 1750. Redemande à Lessing le manuscrit du *Siècle de Louis XIV* qu'il lui avait prêté secrètement, et que Lessing avait emporté en quittant Berlin, XXXVII, 219. — Réponse de Lessing à sa lettre, *ibid.*

RICHMANN, professeur de mathématiques à Pétersbourg. Comment tué dans sa chambre par le tonnerre, XX, 530.

RICHTER (Jean-Paul). Vers qu'il a *épluchés* mot à mot dans son Esthétique, XXXIII, 570. — Morceau qui rappelle ses visions, XX, 342.

RICULPHE, archevêque de Mayence vers la fin du VIII^e^ siècle. Ce fut lui qui répandit en France la collection des fausses décrétales, XVIII, 319.

RIDICOVI, jacobin. Forme le complot d'assassiner Henri IV; son supplice, XII, 556.

Ridicule (le). Quelle sorte de rire il excite, III, 444. — Amuse dans la fortune, importune dans l'adversité, IV, 283. — Vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes, XLIV, 319; XLV, 365. — Est la première loi des Français, XLVIII, 96. — Arme dont l'auteur veut se servir contre l'intolérance, XLIV, 460.

Rien. Pourquoi le *rien* n'est pas, XXXVI, 290.

RIENCOURT, historien. Son erreur au sujet du testament de Louis XIII, XIV, 176.

RIENZI (Nicolas), notaire à Rome. Se fait tribun du peuple, et meurt, comme les Gracques, assassiné par la faction patricienne, XI, 534; XIII, 404 et suiv. — Loué par Pétrarque, XI, 534. — N'osa rien prononcer sur l'accusation qui avait été portée devant lui contre Jeanne de Naples, 536.

RIEU (Henri), appelé familièrement le *Corsaire* par l'auteur. Voltaire demande à Hennin sa protection auprès du contrôleur général, pour lui obtenir une place à Versoy, XLV, 487, 488. — Grand amateur des choses du théâtre, *ibid.*, 495; XLVI, 326. — Lettre que le chevalier de Boufflers lui écrit en 1765, L, 465. — En 1775 vient occuper à Ferney une maison que Voltaire avait fait construire, 479. — Lettre que Lekain lui écrit en 1777 sur l'auteur, 192. — Ce qu'il écrit à Voltaire sur les Caraïbes, XXVI, 404; L, 475. — Lettres et billets qui lui sont adressés par l'auteur, 461 et suiv. — Lettre que M^me^ Denis lui écrit en 1778 sur la santé de l'auteur, et sur la sixième représentation d'*Irène*, 482. — Notice sur lui, 462. — Notes sur sa femme, sa mère et sa fille, 465. — Legs que lui fait Voltaire, I, 408.

RIEU (M. Ch.), professeur au *British Museum*. Apporte son concours à la présente édition, I, VII.

RIEUX (comte de), fils du prince d'Elbeuf. Reçoit un soufflet du grand Condé et le lui rend; est mis à la Bastille par ordre de Gaston d'Orléans, XIV, 203.

RIEUX (Gabriel BERNARD, comte de), président au parlement de Paris. Célèbre par le scandale et la multiplicité de ses aventures galantes; mention qu'on en fait dans une édition faisifiée de *la Pucelle*, IX, 218. — Mort en 1745 de la petite vérole; vers épigrammatiques à ce sujet, 219. — Était fils du fameux banquier Samuel Bernard, XVI, 94.

RIEUX DE SOURDIAC (marquis de). — Voyez SOURDIAC.

Riga, capitale de la Livonie. Assiégée par Auguste, roi de Pologne, XVI, 171, 471. — Par le czar Pierre, 264, 511, 514. — Elle capitule, *ibid.*

RIGAUD (Hyacinthe), peintre français. A excellé dans le portrait, XIV, 150. — Grand tableau de lui, égalé aux plus

beaux ouvrages de Rubens, *ibid.* — Notice, *ibid.*

Rigolet (frère). Plaisant dialogue qu'il est supposé avoir avec l'empereur Young-Tching sur la religion chrétienne, XXVII, 4 et suiv.

Rigoley de Juvigny (Jean-Antoine). Écrit pour Travenol un mémoire contre Voltaire qu'il colporte, I, 225; XXXVI, 462. — Lettres et mémoires que l'auteur adresse à Moreau, avocat du roi au Châtelet, pour en obtenir le désaveu, 473, 474, 475, 476, 480. — Jugement prononcé dans cette affaire par le lieutenant criminel Nègre, 477. — Sentence définitive rendue par la Tournelle, 495. — Éditeur de Piron, XLIX, 587, 588, 589. — Notice, 587.

Rigollet, libraire à Lyon. En 1760, Voltaire se plaint de lui au lieutenant de police de Lyon, L, 460.

Rigris. Terme employé par Voltaire, et qui ne se trouve dans aucun dictionnaire; note à ce sujet, IV, 420; XXXVI, 133.

Rilliet (Théodore). Homme d'esprit, dialecticien subtil, IX, 527. — En 1762, joue le rôle du grand-prêtre dans *Olympie*, sur le théâtre de Voltaire, XLII, 74. — Rôle qu'il joue dans la *Guerre civile de Genève*, IX, 527 et suiv.

Rilliet (M^me^ Lucrèce-Angélique), née de Normandie, femme du précédent. Portrait qu'en fait l'auteur, XL, 561; XLVII, 461. — Joue dans *Mahomet*, au théâtre des Délices, XLI, 14. — Divorça, et fut depuis la deuxième marquise de Florian, XLVIII, 58. — Voyez Florian.

Rime (la). Due aux siècles barbares, XLV, 17. — Pourquoi aura été inventée, XX, 371. — Chez quels peuples est usitée, 372. — On la trouve chez les Américains et les Lapons, II, 54. — Est d'obligation chez nous, 55; XX, 372. — Est faite pour les oreilles et non pour les yeux, II, 56; III, 414; XXXI, 188; XLV, 17. — Ajoute un mortel ennui aux vers médiocres, XX, 373; XXV, 175. — Est nécessaire à nos jargons nouveaux, X, 447. — Et à tous les peuples qui n'ont pas dans leur langue une mélodie sensible marquée par la prosodie, XVIII, 580. — Comment elle irrite le génie et le sert, *ibid.* — Son joug et ses inconvénients, II, 41, 312. — Réfutation de l'opinion de Lamotte, qui veut la proscrire, 54 et suiv. — Notre poésie en a un besoin essentiel; exemple qui le prouve, 56, 312 et suiv.; XXV, 174. — Ne doit fournir que des beautés par ses difficultés mêmes, II, 313; VII, 333; XXV, 176; XXXII, 194. — Anciennement on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient; exemple qu'on en cite, XIV, 143. — Vers de La Faye en faveur de la rime, II, 57. — Plaît aux Français, même dans les comédies, 313. — Il y aurait plus de faiblesse que de force à éluder son joug, IV, 190. — Aveu de Pope à ce sujet, VII, 334. — Exige un long travail, IV, 186. — Vers italiens de Ruccellai contre ses inventeurs, 190. — Pourquoi il faut la conserver dans notre poésie, XXXII, 194; XLV, 17. — Quel inconvénient a fait naître plus d'une fois la proposition de la bannir, XXXII, 194. — Quiconque voudrait en secouer le joug en France serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter, XLVI, 83.

Rimes redoublées. Employées par d'Assouci, Chapelle et Voltaire, VIII, 574, 582. — Il faut s'en défier, *ibid.*

Rincone, Navarrois, ambassadeur de François I^er^ vers Soliman. Est assassiné au nom de Charles-Quint, qui désavoue cet attentat, XIII, 512; XXVIII, 104.

Ringuet (Jacques), surnommé *le Fou de Verberie*. Notice qui le concerne, et réflexions sur son supplice, XX, 457; XXVIII, 428; XLII, 346.

Rinuccini, secrétaire d'État de Florence. Lettre qui lui est adressée par M. Cocchi sur le prix et le mérite du poème de la *Henriade*, VIII, 29.

Rio (del), jésuite. Ses *Disquisitions magiques*, publiées dans le XVI^e^ siècle, et notice y relative, XVIII, 23.

Riousse, ancien commissaire des guerres

à Cannes. Cité au sujet du Masque de fer, et de l'anecdote du plat d'argent et du pêcheur, XIV, 428; XV, 108.

Ripaille, château sur la rive gauche du lac de Genève. Lieu où se retira Amédée VIII, après son abdication; notes et vers y relatifs, X, 363. — Mention qui en est faite dans la correspondance, XXXVIII, 315, 316, 320.

Rippert de Monteclar (J.-P.-Fr. de). — Voyez Montclar.

Ripostel. Un des trois premiers Normands qui fondèrent un État dans la Pouille, V, 503.

Ripperda, Hollandais. Devenu duc et tout-puissant en Espagne sous Philippe V, est disgracié, et meurt à Maroc, où il tentait d'établir une religion nouvelle, XV, 162.

Riquet de Bonrepos (Jean-Gabriel), procureur général au parlement de Toulouse. Ses horribles conclusions dans l'affaire des Calas, XX, 193; XLVII, 129, 158, 446. — Lettre que l'auteur lui écrit, en 1765, à propos de l'affaire Sirven, XLIV, 72. — Vient à Paris, en 1767, réclamer pour sa compagnie le droit de juger les Sirven, XLV, 303.

Rire (le). L'homme est le seul animal chez lequel il désigne une affection ou un sentiment particulier, XX, 374. — La cause en est plus sentie que connue, *ibid.* — Est souvent trompeur, IX, 383. — On peut l'affecter sans sujet, et il ne faut que vouloir, XIX, 572. — Est quelquefois une convulsion et un tourment; quel nom on lui donne alors, XX, 375. — Le rire malin, comment défini, *ibid.* — De certaines circonstances qui excitent la gaieté au milieu de la plus vive affliction, V, 10. — Des diverses sortes de rire au théâtre, et de leurs causes, III, 444; XXXIII, 144. — Qu'il peut y succéder à des sentiments touchants, V, 10.

Ris (le président Charles Faulcon de), neveu du poète Charleval. Ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, dans la crainte que le nom d'auteur ne fût une tache dans sa famille, XIV, 52; XXII, 55. — Notice, *ibid.* — Voyez Charleval.

Rites religieux. Dépendent entièrement du climat, XXX, 444. — Divisent le genre humain, que la morale réunit, IX, 444; XI, 54; XII, 370. — Des contradictions dans quelques rites, XVIII, 258.

Rittangel, savant chrétien du XVII^e^ siècle. Quitta sa religion pour le judaïsme, XXVI, 516.

Rituel mosarabique. En concurrence avec le rituel latin, XI, 386; XXII, 64.

Rival, horloger genevois. Ses vers à Voltaire au sujet de Servet et de Calvin, et réponse qu'il en reçoit, I, 98, 99; VIII, 529. — Ce qu'on en dit dans la Correspondance, XXXIX, 333.

Rivalité. Celui que la gloire d'un rival outrage ne doit s'en venger qu'en le surpassant, IX, 396. — Noble rivalité dans les arts; comparaison poétique à ce sujet, 398. — Qu'un rival malheureux n'est pas digne de haine, VI, 153.

Rivalora. L'un des chefs de l'insurrection corse vers le milieu du XVIII^e^ siècle, XV, 409.

Rivarol (chevalier de). Vers en réponse à d'autres de lui à l'auteur, X, 597.

Rizio (David), musicien italien. Pensionnaire du pape en Écosse, XII, 494. — Trop avant dans les bonnes grâces de Marie Stuart, est assassiné sous ses yeux par son mari, *ibid.*, 495.

Robbé de Beauveset (Pierre-Honoré). Auteur d'un poème contenant le panégyrique de la vérole, XLV, 493. — Voltaire veut lui attribuer ses *Pompignades*, XL, 394. — Réflexion sur un conte dont il est l'auteur, XLIX, 122. — Notice, XL, 394.

Robe (la) *et l'épée*. Distinguées pour jamais aux états généraux d'Orléans, XII, 502. — D'une épigramme de J.-B. Rousseau contre les gens de robe, VIII, 586.

Robecq (princesse de). Protège la comédie des *Philosophes*, et la fait jouer; se trouve enveloppée dans les libelles qui donnèrent lieu à cette pièce, et dans ceux qu'elle fit naître, XL, 380, 406, 414, 438, 459. — Comment qualifiée à cette occasion par d'Alembert, 380, 420. — Voltaire regrette qu'elle

ait été maltraitée dans la *Vision*, 438, 417, 418. — D'Alembert prétend qu'elle y a été ménagée, 420. — Ce que Mme du Deffant en dit, 446, 473. — Sa mort, 447, 459, 460; XLIV, 20. — Notes et notices, XXXIX, 245, 246; XL, 213.

ROBEL, gouverneur de Thorn. Forcé de se rendre à discrétion à Charles XII; conduite généreuse de ce prince à son égard, XVI, 199.

ROBERT, roi de France, fils de Hugues Capet. Excommunié pour avoir épousé sa cousine Berthe, XI, 352; XX, 607; XXV, 101. — Les historiens ont exagéré l'effet de cette excommunication, XI, 352. — Sa condescendance à répudier sa femme enhardit les papes, *ibid.*; XX, 608. — Il assiste, à Orléans, au supplice de treize malheureux, brûlés comme manichéens, XI, 380; XV, 497; XXV, 543. — Refusa sagement la couronne impériale, XIII, 289. — Miracles qu'on lui a attribués, XI, 96.

ROBERT Ier, roi de Naples, fils de Charles II, de la maison d'Anjou. Son neveu Carobert lui dispute la couronne, XIII, 386. — S'oppose à l'entrée de Henri VII dans Rome; est mis par lui au ban de l'Empire, XI, 530; XIII, 386, 387. — Le pape l'établit vicaire de l'Empire en Italie, 388. — Se met à la tête des guelfes contre Louis de Bavière, 390. — Condamné à mort par cet empereur, le chasse de Rome, 395. — Fait rentrer sous la protection papale Rome et plusieurs villes d'Italie, *ibid.* — Devenu ennemi du pape, défait le roi Jean de Bohême, 398. — Marie sa petite-fille Jeanne au frère du roi de Hongrie, XI, 535. — A rendu le royaume de Naples florissant, *ibid.*, 538.

ROBERT, comte palatin du Rhin. Élu empereur d'Allemagne, XIII, 203, 212, 428. — Veut rendre le Milanais à l'Empire, 429. — Son défi à Jean Galéas, et réponse qu'il en reçoit, *ibid.* — Est battu, et se retire presque seul du Tyrol, *ibid.* — Charles VI, roi de France, est nommé pour juger entre lui et Venceslas, son concurrent, *ibid.* — Son empire lui vaut du moins d'arrondir son palatinat, 430. — Il refuse de reconnaître le concile de Pise, et préside une diète à Francfort, 432; XI, 546. — Sa femme, ses enfants, XIII, 203. — Sa mort, 433.

ROBERT, fils de l'électeur palatin Rodolphe, tige de toute la branche palatine. Traité mémorable qu'il fait avec Louis de Bavière son oncle, XIII, 395. — Fonde l'université d'Heidelberg sur le modèle de celle de Paris, 402.

ROBERT (le prince), frère de Frédéric V, électeur palatin. Ses connaissances en physique, et découvertes qu'il fit dans cette science, XIII, 65. — Commande les armées de Charles Ier contre les parlementaires, et obtient d'abord des succès, *ibid.* — Battu à Newbury, *ibid.* — Et à York, 68. — Soutint longtemps l'honneur des armes royales, *ibid.*

ROBERT, duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant, XI, 366.

ROBERT, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant. Pourquoi s'est croisé, XI, 443. — Écarté du trône d'Angleterre par ses frères, 444, 443.

ROBERT, fils d'Amédée III, comte de Genève, élu à la papauté. — Voyez CLÉMENT VII.

ROBERT, comte d'Évreux, fils de Richard Ier, duc de Normandie. Se marie solennellement, étant archevêque de Rouen, XXXII, 325.

ROBERT, cordelier. Le premier qui fut grand inquisiteur en France, XI, 501. — Ses iniquités et ses infamies, *ibid.* — Condamné à une prison perpétuelle, 502. — Comment le peuple l'appelait, *ibid.*

ROBERT (Hubert). Billet qui lui est adressé par l'auteur en 1769, XLVI, 421. — Présenté à Voltaire avec son ami le peintre Jean Houel, *ibid.*

ROBERT BRUCE, roi d'Écosse. Rétablit ce royaume par la faiblesse de l'Angleterre, XII, 12.

ROBERT D'ARBRISSEL. Fondateur de l'abbaye de Fontevrault, IX, 66. — Conversions qu'il opéra de toutes les filles de joie, à Rouen, 82. — Nouveau genre de martyre qu'il s'imposa, et vers à ce sujet, *ibid.*

ROBERT D'ARTOIS, frère de saint Louis. La couronne impériale lui est offerte par Grégoire IX, et refusée, VIII, 116; XI, 430; XIII, 352. — Est tué en Égypte, XI, 470; XXVIII, 562. — Sorcière brûlée pour avoir fabriqué avec le diable un acte en sa faveur, XII, 65.

ROBERT DE BARI, protonotaire de Charles d'Anjou. Prononce une sentence de mort contre Conradin et Frédéric d'Autriche, XIII, 365.

ROBERT DE BAUDRICOURT. Voyez BAUDRICOURT.

ROBERT DE BAVIÈRE, électeur de Cologne au XV^e siècle. Se sert, pour l'assujettir, de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; est obligé ensuite de s'enfuir, XIII, 240. — Est enlevé et retenu en prison par Herman de Hesse, qui gouverne quelques années son électorat, 459. — Sa mort, 240.

ROBERT DE CLERMONT, maréchal de France. Massacré au Louvre par ordre de Marcel, prévôt des marchands, XII, 26.

ROBERT GUISCARD, gentilhomme normand. Va se joindre à ses frères, conquérants de la Pouille, XI, 357. — Bat le pape Léon IX, et le retient prisonnier, 358. — Par quelle politique se déclare feudataire du saint-siège, 359; XVIII, 419; XXVII, 198; XXVIII, 261. — Conquiert la Sicile sur les Grecs et les Arabes, XI, 359; XIII, 295. — Chasse les princes de Salerne, XI, 360. — Est excommunié, puis absous par Grégoire, *ibid.* — Le délivre de Henri IV, et l'emmène à Salerne, où il meurt son captif et son protégé, *ibid.*, 396; XIII, 300 et suiv. — Marie sa fille au fils de l'empereur Michel Ducas, XI, 360. — Porte la terreur jusqu'à Constantinople, *ibid.* — Meurt à Corfou, 361.

ROBERT *le Roux*, électeur palatin. Mort en 1390, XIII, 212.

ROBERT *le Dur*, électeur palatin. Mort en 1398, XIII, 212.

ROBERTSON (William), historien anglais. Fait demander à l'auteur par M^me du Deffant la permission de lui envoyer ses ouvrages, XLVI, 517. — Envoie à Voltaire son *Histoire de Charles-Quint*, 555. — Lettre qu'il en reçoit en remerciement, 544, 566, 574. — Son *Charles-Quint* apprécié, I, 391. — Ce qu'il dit de Voltaire historien, 243. — Peut être regardé comme sorti de son école, 244.

ROBERVAL, auteur du *Système céleste*. Fabriqua ce livre dans le dessein de combattre la nouvelle philosophie, et le publia comme traduit d'Aristarque de Samos, XX, 470. — Boileau se moquait des femmes qui le recevaient, III, 374. — Moyen dont il use pour faire passer Descartes pour plagiaire, XXXII, 545.

ROBINET, jésuite, confesseur du roi d'Espagne Philippe V. Chassé par ce prince pour n'avoir pas été assez fanatique, XV, 159.

ROBINET (René), auteur du *Traité de la Nature*. Ce qu'on en dit, XLIII, 339. — Éditeur des prétendues *Lettres secrètes* de Voltaire, XXV, 579. — Et des *Lettres* du même *à ses amis du Parnasse*, XXVI, 132; XXX, 325. — Comment on en parle à ce sujet, I, 125; XLIII, 339, 378, 381, 384, 389, 460; XLIV, 413, 430, 511. — Cité à tort par Helvétius comme auteur du *Système de la Nature*, XLVIII, 399. — Notes qui le concernent, XXV, 579; XXVI, 135; XLIII, 339.

ROBINSON, ministre d'Angleterre auprès de Charles XII, roi de Suède. Cité sur ce prince, XVI, 225.

Robinson Crusoé (*Aventures de*). Ce qui a servi de type à ce roman, XV, 314.

ROBOAM, fils de Salomon. Prétend succéder à son père; insolence de ce tyran, qui ne règne que sur les tribus de Juda et de Benjamin, XXX, 210. — Ses États envahis par Sésac, roi d'Égypte, 216.

ROC, flibustier hollandais. Ses cruautés envers les Espagnols en Amérique, XIX, 154.

ROCH (le major), à Nyon. Lettre que l'auteur lui écrit en 1755, XXXVIII, 500.

ROCHA (Jean de), moine. Apologiste de la doctrine de l'assassinat, condamnée au concile de Constance, XI, 552.

ROCHEBRUNE, poète agréable. Notice qui le concerne, XXXVI, 305.

ROCHEBRUNE (M^lle de). Vers en lui

envoyant *le Temple du Goût*, XXXII, 405.

ROCHECHOUART (Louis-Victor de), comte, puis duc de VIVONNE. — Voyez ce nom.

ROCHECHOUART (Louis de), fils du précédent, et duc de MORTEMART. Général des galères de France, en survivance de son père, XIV, 22. — Prend part à l'expédition de Louis XIV contre Gênes, 291. — Sa mort, 22.

ROCHECHOUART (Louis de), duc de MORTEMART. S'oppose à l'exécution du *Divertissement* préparé par Voltaire pour le mariage du roi, XXXIII, 148. — Bafoue Saint-Didier et son *Clovis*, 155. — Tué à la bataille de Dettingen, XV, 217.

ROCHECHOUART (comte de). Prend possession du comtat d'Avignon au nom de Louis XV, XV, 403.

ROCHECHOUART (cardinal de), évêque de Laon en 1774. Ce qu'en dit l'auteur, XLIX, 91, 122.

ROCHEFORT (Gui de), chancelier sous Louis XII. Reçoit, à Arras, l'hommage que Philippe le Beau en personne rend, entre ses mains, à la France, XII, 185; XIII, 465.

ROCHEFORT (Henri-Louis d'ALOIGNY, marquis de), maréchal de France sous Louis XIV. Notice, XIV, 20. — En 1675, commandait le corps de la noblesse, convoqué par Louis XIV sur les frontières de la Flandre et sur celles d'Allemagne, 273.

ROCHEFORT (comte de). Son séjour à Ferney en 1766; cas qu'en faisaient Voltaire et d'Alembert, XLIV, 318, 323. — Se marie en 1767, XLV, 246. — Vers au sujet de son mariage, 443, 444. — L'auteur lui envoie *l'Homme aux quarante écus*, 515. — Invité à venir à Ferney en 1768, XLVI, 174. — Nouveau séjour qu'il y fait, 186, 194. — Invité à venir à Ferney en 1770, XLVII, 175. — Ce que l'auteur écrit, à lui et à la comtesse, en 1771, au sujet de la mort de leur nouveau-né, 387. — A Ferney en 1772, XLVIII, 231. — Lettres qui lui sont adressées de 1766 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à L.)

ROCHEFORT (comtesse de). Lettres qui lui sont adressées en 1769, XLVI, 428. — En 1770, XLVII, 210.

Rochefort (ville et port de). Construits par Louis XIV, XIV, 511.

Rochelle. — Voyez *La Rochelle*.

ROCHEMORE (Hercule, marquis de). Épître pour l'envoi de ses Œuvres au maréchal de Saxe, X, 343. — Note qui le concerne, XXXIII, 410.

Rocher. Inébranlable au milieu des mers, comparaison poétique, VIII, 212. — Autre, de deux rochers détachés des montagnes, IX, 236.

ROCHESTER. Homme de génie et grand poète anglais, XXII, 164, 165. — A fait des satires sur les mêmes sujets que Boileau avait choisis; fragments sur la raison humaine, extraits des deux auteurs, et comparés entre eux, *ibid.* et suiv. — Son portrait, XXI, 551. — Idée sublime qu'il a donnée de l'amour, XVII, 173.

ROCHETTE (le pasteur François). Historique de son affaire, L, 430. — Lettres à son sujet adressées par l'auteur à Ribotte en 1761, 430, 431. — Pendu en 1762 à Toulouse; en quels termes on en parle, XLI, 490, 542; XLII, 58; XLVI, 166, 225, 235.

ROCHON (l'abbé). Ses expériences physiques sur les mystères de la vision, XXII, 466. — Autres, sur la lumière des étoiles, XV, 432; XXII, 489.

Rocroi (bataille de). Gagnée par le duc d'Enghien sur les Espagnols, en 1643, XIV, 178.

Rodogune, tragédie de P. Corneille. Commentée par Voltaire, XXXI, 533 et suiv. — Ses ressemblances avec celle de Gilbert, jouée sans succès quelques mois auparavant, 534. — D'où l'on a présumé que le sujet en était tiré, *ibid.* — L'unité d'intérêt y est observée, II, 51. — A passé à tort pour le chef-d'œuvre de notre théâtre, XXI, 279. — Défaut de l'exposition, XXXI, 535. — Commencement de cette pièce, tourné en prose, XXIX, 321. — Défauts du rôle de Cléopâtre, XXXI, 554, 555, 562, 563, 564, 593. — Ce caractère n'est pas dans la nature, L, 141. — Observations

sur le rôle d'Oronte, XXXI, 567, 600. — Défauts de celui de Rodogune, 556, 568, 570, 572, 574, 576, 577 et suiv. — Hardiesse du spectacle qu'offre le cinquième acte, II, 320. — Cet acte fait le succès de la pièce; son éloge, XVII, 234; XXXI, 599; XXXII, 250, 301, 365; XXV, 225; XLIII, 226. — Citation des meilleurs vers de galanterie qu'ait faits Corneille, mais qui sont déplacés, V, 8. — Et regardés comme chef-d'œuvre jusqu'à Racine, XXXI, 552. — Vers de cette pièce, imité dans *Rome sauvée*, V, 214. — Autres observations critiques, XIX, 5. — Elle réussira toujours moins à la lecture qu'au théâtre, XXXII, 365.

Rodogune, tragédie de Gilbert. — Voyez Gilbert et l'article précédent.

Rodolphe, qu'on a cru duc de Souabe, fils de l'empereur Rodolphe Ier, XIII, 201, 372.

Rodolphe (Jean), fils du précédent. Pourquoi assassine l'empereur Albert d'Autriche Ier, son oncle, XIII, 382. — Est mis au ban de l'Empire, 384. — Erre longtemps, obtient l'absolution du pape, et se fait moine, *ibid.*

Rodolphe Ier de Habsbourg, empereur d'Allemagne, tige de la maison d'Autriche. Ses femmes et enfants, XI, 503; XIII, 201 et suiv. — S'était distingué dans une petite guerre contre l'évêque de Bâle, XI, 503; XIII, 365. — Son élection, son couronnement, 367. — Fut élu parce qu'il n'avait pas de domaines, XI, 503; XII, 239. — Son origine, XIII, 367. — Sa fermeté, sa valeur, 368. — Ses promesses à Grégoire X, *ibid.* — Ses différends avec Ottocare, roi de Bohême, dont il avait été grand-maître d'hôtel, 369; XI, 503. — Il le force à rendre hommage, XIII, 369. — Le défait dans une bataille où il est tué, puis laisse la Bohême à son fils, 370. — S'établit en Autriche et conquiert l'Allemagne, *ibid.* — Cède au saint-siège les terres de la comtesse Mathilde, *ibid.* — Sa situation en Italie, *ibid.* — Il se raccommode avec Charles d'Anjou, *ibid.* — Pourvoit toute sa maison, 372. — Donne à son fils Albert l'investiture de la Hongrie, XII, 232. — Fait servir ses filles à ses intérêts, XIII, 374. — Juge en faveur des Suisses contre leurs tyrans, XI, 526. — Vend la liberté à plusieurs villes d'Italie, XIII, 373. — Se fait rendre hommage par le comte de Bourgogne, 375. — Sa mort, *ibid.* — Appelé à l'Empire pour y régner sans pouvoir, devint en effet le maître de l'Allemagne, 370.

Rodolphe Ier de Bavière, frère de l'empereur Louis. Comment dépouillé par celui-ci de son palatinat du Rhin, XIII, 391. — Meurt en exil en Angleterre, 212, 395. — Tige de toute la branche palatine, *ibid.*

Rodolphe Ier. Fils d'un comte de Paris, devenu roi de la Bourgogne transjurane au IXe siècle, XIII, 260.

Rodolphe II, empereur d'Allemagne, fils de Maximilien II, qui le fait élire roi des Romains, XIII, 541. — Son avènement à l'Empire, 542. — Tient les rênes d'une main faible, 42, 542. — Sa médiation entre Philippe II et les protestants confédérés, éludée par les deux partis, 543. — Il achète la paix d'Amurat III, 546. — Son peu de crédit, 547. — Quel événement réveille son indifférence, 548. — Il voit toute la Hongrie envahie par les Turcs; il leur fait, au moyen des aumônes, une guerre regardée comme sainte, et qui n'en fut pas plus heureuse, 42, 548. — Son inaction enhardit les projets de son frère Matthias; concessions qu'il est obligé de lui faire, 43, 549, 553, 554. — Se voit dépouillé de tous côtés par les princes de son sang, 555 et suiv. — Sa mort, 556. — Trésor trouvé dans son épargne, *ibid.* — Ne voulut jamais se marier; son caractère, *ibid.* — Eut cinq enfants naturels, 206. — Tout se fit sans lui dans son empire; source de cette inaction singulière, 43. — Était astronome, et savait tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté l'art de régner, *ibid.* — A donné son nom aux fameuses Tables astronomiques de Tycho-Brahé et de Kepler, *ibid.* — N'eut de réputation que chez les physiciens et les chimistes, XII, 553.

Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, au xe siècle. Marie sa fille Adélaïde à Othon le Grand, XIII, 198, 271.

Rodolphe II de Bavière, électeur palatin. Marie sa fille Anne à l'empereur Charles IV, XIII, 212. — Sa mort, *ibid.*

Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, au xie siècle. En mourant, laisse ses États à l'empereur, XIII, 290. — C'est de là que les terres au delà du Rhône furent appelées *terres d'Empire*, *ibid.*

Rodolphe de Reinfeld, duc de Souabe. Élu empereur après la déposition de Henri IV par Grégoire VII et par les menées de ce pontife, XI, 393; XIII, 299. — Vaincu par son compétiteur Henri à Marsbourg, y est tué par Godefroi de Bouillon, 300; XI, 394.

Rodolphe d'Autriche, fils d'Albert Ier. Marié à Blanche, sœur du roi de France Philippe le Bel; articles remarquables du contrat, XIII, 378. — Son père le fait couronner en Bohême à main armée, 380, 381. — Il dépouille de ce royaume Henri, duc de Carinthie, 208.

Rodolphe Ier de Saxe, fils d'Albert II. Lui succède dans cet électorat, XIII, 212. — Mort en 1356, *ibid.*

Rodolphe II de Saxe, fils du précédent. Succède à son père, XIII, 212. — Mort en 1370, *ibid.*

Rodolphe III de Saxe. Fils de Venceslas, frère puîné du précédent, succède à son père, XIII, 212. — Mort en 1419, *ibid.*

Rodolphe de Warth, seigneur considérable, et l'un des assassins de l'empereur Albert d'Autriche. C'est par lui qu'a commencé l'usage du supplice de la roue, XIII, 384.

Rodrigue, Goth devenu roi d'Espagne. Assassine Vitiza et lui succède, XI, 313. — Motif de douter du viol de la fille du comte Julien, qui lui est imputé, *ibid.* — Les Maures appelés en Espagne le défont à Xérès, où il est tué, 314. — Il fut peut-être incontinent, mais brave, 509. — Sa veuve épouse Abdélazis, fils du conquérant maure, 314; V, 506.

Rodrigue, surnommé le *Cid*. — Voyez Cid.

Roe (Thomas), Anglais. Réfuté sur le principe fondamental du gouvernement de l'Inde, XXIX, 101.

Roemer, savant danois. Attiré en France par Colbert, XIV, 535. — Ses découvertes, *ibid.* — Est obligé de quitter la France, lors de la révocation de l'édit de Nantes, *ibid.* — Sa démonstration du mouvement et de la propagation de la lumière, confirmée par d'autres découvertes, XXII, 442 et suiv., 449.

Roesses, l'un des chefs du parti protestant au temps de la Ligue. Commande dans Livron en Dauphiné, assiégé par Henri III; est tué dans un assaut, XXIV, 509; XXVI, 146; XXVII, 403.

Roger, comte de Sicile. En fait la conquête avec son frère Robert Guiscard, XI, 357, 359. — Reçoit d'Urbain II, son prisonnier, l'investiture de ce royaume, 404. — Est créé par ce pontife légat-né du saint-siège, lui et ses successeurs, 362; XIII, 339.

Roger, duc de Calabre et de la Pouille. Fils de Robert Guiscard, lui succède au royaume de Naples, XI, 361. — Marie sa fille à Conrad, fils de Berthe et de l'empereur Henri IV, révolté contre son père, XIII, 302.

Roger, premier roi de Naples et de Sicile, fils du comte Roger. Recueille tout l'héritage de la maison normande, XI, 363. — Prend parti pour l'anti-pape Anaclet contre Innocent II, *ibid.*, 400; XIII, 312. — Vaincu par l'empereur Lothaire II, et excommunié par Innocent, se retire en Sicile, XI, 363. — A la mort de l'empereur, reprend avec son fils toutes ses provinces, *ibid.*

Roger II, roi de Naples et de Sicile, fils du précédent. Marie sa fille au fils de Frédéric Barberousse, qui fut depuis Henri VI, XI, 408; XIII, 330. — Riche présent qu'il reçut du shérif Ben-Mohamed, XXIV, 43.

Roger, évêque de Salisbury, marié. Fait la guerre à son roi Étienne, XI, 414. — Ses trésors, *ibid.*

Roger (Pierre), archevêque de Sens. Son étrange assertion en faveur de la juridiction ecclésiastique, XVII, 46. — Devenu pape sous le nom de *Clément*, *ibid.* — Voyez Clément VI.

ROGER, comte de Thurn. Invente les postes en Allemagne, dans le XVe siècle, XIII, 560.

ROHAN (Benjamin, duc de). Grand capitaine, mis par les protestants à la tête de leurs armées contre Louis XIII, XII, 583; XV, 19; XXXIX, 432. — Les avait précipités dans la révolte, XV, 19. — Négocie avec le roi la paix de Privas, XII, 586. — Ce qu'il obtient de ce prince, *ibid.* — Animé et payé par l'Espagne, arme de nouveau, XIII, 2, 9. — Procure aux Rochellois le secours des Anglais, qui leur devient inutile, 6. — Soutient lui-même la guerre dans le Languedoc contre le prince de Condé et le duc de Montmorency, *ibid.* — Veut en vain relever le parti calviniste après la prise de la Rochelle; trouve le secret de traiter avec le roi de France, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle, 9, 10; XV, 20. — Vers pour son portrait, XXXIX, 432.

ROHAN (Catherine de PARTHENAY, duchesse de), mère de *Benjamin*. Défend la Rochelle pendant un an contre l'armée royale, XIII, 8; XV, 20. — Notice qui la concerne, *ibid.* — Scandaleux procès qu'elle suscita à Dupont-Quellenec, son premier mari, VIII, 81, 273; XX, 503.

ROHAN (le prince Louis-René-Édouard de), coadjuteur de l'évêché de Strasbourg. Notice, XLI, 403. — L'auteur, en 1761, lui écrit pour l'inviter à souscrire à l'édition des œuvres de Corneille, *ibid.* — Services qu'il rend à la philosophie, XLIII, 45, 49, 88, 137.

ROHAN (le prince Ferdinand de). Sur le point d'être nommé archevêque d'Auch en remplacement de Montillet; ce qu'en dit Condorcet, XLIX, 452.

ROHAN (chevalier de), grand-veneur de France. Impliqué dans la conspiration de La Truaumont, XIV, 515.

ROHAN (duchesse de). Comparée à Vénus, dans le Discours sur l'envie, IX, 396, 399.

ROHAN-CHABOT (Gui-Auguste, chevalier de). Poursuivi par Voltaire, qu'il avait outragé; prend la fuite; lettre au sujet de cette aventure, I, 200 et suiv.; XXXIII, 156 et suiv, 159.— Documents relatifs à cette affaire et à ses suites, I, 306-308.

ROHAN-ROCHEFORT (prince de). Blessé à Varbourg, XV, 353.

ROHAN-SOUBISE (Charles de). — Voyez SOUBISE.

ROHAULT (Jacques). Auteur d'un *Abrégé de la philosophie de Descartes*, XIV, 123. — Son petit livre a fait pendant quelque temps une physique complète, *ibid.*; XXII, 132. — Ne contient que des incertitudes, XXI, 273. — Singularité de sa dédicace au duc de Guise, XVII, 497. — Vers de Boileau qui le concernent, 477. — Notice, XIV, 123.

ROI ou ROY (Pierre-Charles), chevalier de Saint-Michel. Poète médiocre et fort satirique; note qui le concerne, X, 283. — Éloge de son ballet des *Éléments*, XXXIII, 138.— Voltaire proteste n'être pas l'auteur d'une épigramme contre lui, insérée dans l'épître *sur la Calomnie*, 489. — Son ballet des *Sens*, 273, 278. — Critique de celui des *Grâces*, 494. — Épigrammes et sorties diverses au sujet de ses libelles contre Voltaire, X, 529, 531; XXXIII, 43; XXXVI, 330, 372, 431, 432, 479; XXXVII, 36, 37, 70. — Pamphlet qu'il réimprime contre l'auteur, qu'il lit, et qu'on vend publiquement, XXXVI, 431, 432, 435. — Lettre qu'il écrit en 1746 au lieutenant de police pour protester contre les accusations de Voltaire, 437 et suiv. — Vers satiriques de Fuselier sur lui, XXXII, 531. — Désigné dans *Scarmentado* sous l'anagramme IRO, XXI, 125. — Sa mort, XXXIII, 92; XLIII, 507.

Roi (un). Son devoir est de mourir pour son pays, II, 77. — Éloge d'un roi sans faste et sans gardes, 92. — En faisant des heureux, un roi l'est à son tour, 194. — Rend à ses sujets leurs serments quand il trahit le sien, 330.— Qui veut l'être sait régner sur soi, 516. — Que l'on méprise un roi qui n'ose commander, et qui laisse usurper son autorité, III, 205. — Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, IV, 204. — Description de la joie qu'occasionne

dans ses États le retour d'un roi adoré, 253; X, 331. — Portrait d'un roi puissant qui a l'art d'enchaîner tous les esprits, IV, 527. — Conseils sur l'éducation d'un roi, VIII, 187, 196. — Quels doivent être ses soins, IX, 75. — Fausseté du proverbe : *Heureux comme un roi*, 380; XIX, 344.— *Un roi qui fait le bien ne fait que des ingrats*, maxime des tyrans, VII, 267. — N'est point aimé, s'il n'est pas débonnaire, X, 144. — Qu'un roi qui n'est pas contredit est toujours un bon roi, XXIV, 248. — Le roi philosophe opposé au despote, X, 303.— Et le monarque éclairé au monarque ignorant, *ibid.*, 304. — Roi athée, combien dangereux, XXI, 573.— Quand un roi veut le crime, il est trop obéi, VIII, 87. — Un véritablement bon roi est le plus beau présent que le ciel puisse faire à la terre, XXX, 455. — Qui meurt pour son roi meurt avec gloire, VIII, 126. — Que le roi grand homme est au-dessus du héros, XXXIII, 506; XXXIX, 471. — Qu'un roi juste et bienfaisant est béni de tous les âges, IX, 431; X, 236, 367. — Que le roi qui fait le plus travailler ses sujets est celui qui rend son royaume plus florissant, XXIII, 243. — Pourquoi il y a toujours à parier qu'un roi sera un homme médiocre, XXXI, 119.— Plainte d'un roi abandonné dans sa vieillesse, VII, 45. — Réflexions sur ce nom et cette condition, XLIII, 241. — Expressions de divers peuples qui semblent signifier le mot *roi*, et qui expriment des idées toutes différentes, XVI, 146; XX, 375; XXII, 103. — Réflexions de Louis XIV sur le métier de roi, XIV, 485 et suiv. — Quel est le roi vraiment héros, XXXV, 508.

Roi absolu (un). Quand il veut le bien, vient à bout de tout sans peine, XIV, 243. — Avantage qu'il a sur les autres rois, quand ses finances sont bien administrées, 265. — Quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur et la prospérité de son État, XV, 113.

Roi de Boutan (le). Anecdote philosophique, XXIV, 72.

Rois. Ne sont que des hommes, II, 78; IX, 379; X, 234. — Ne sont nés que pour leurs sujets, VIII, 187; IX, 75. — Leurs soins comparés à ceux d'un bon jardinier, IX, 458. — Autres comparaisons avec des bergers, VIII, 436; XXI, 378, 384. — La guerre offensive a fait les premiers, XXVII, 344. — La guerre, au dire de Frédéric, est leur fièvre intermittente, XLVII, 337; XLVIII, 206. — Maximes exécrables sur le *droit des rois*, extraites de Corneille, XLIX, 30 et suiv. — Ils ne doivent punir qu'avec et par la loi, XV, 417; XXIX, 295. — Pour être obéis doivent eux-mêmes obéir aux lois, II, 358; VII, 293. — En sont les premiers sujets, 274. — Y étaient soumis en Grèce, 176. — L'usage de les servir à genoux, par qui fut établi et adopté, XII, 476. — Ce qui les fit et ce qui les maintient, XX, 376. — Ce qui les fait et les défait, XI, 350. — Le ciel les donne quelquefois dans sa vengeance, II, 331; IV, 524. — Quel est le vulgaire des rois, X, 303. — Des rois qui se font auteurs, XXXVII, 503 et suiv. — Il en est d'eux comme des auteurs; pourquoi, XLVII, 35. — Que tous, en tout temps, ont voulu avoir l'argent des peuples, XX, 376 et suiv. — Ne diffèrent que sur les signes de respect qu'ils en exigent; chacun d'eux a manifesté sa prééminence à sa mode, 377. — Quel est, le plus souvent, le sort des plus justes, II, 67; VII, 176. — Quand les peuples, en les trahissant, croient honorer les dieux, II, 90. — N'ont d'autres juges que les dieux, 330; IV, 536. — Doivent craindre leur justice, 567. — Leur faveur attire la haine, II, 68. — Ne peuvent lire dans le cœur des humains, 79. — Ne peuvent dérober leurs passions à la lumière, 82. — Des frivoles hommages qu'on leur rend, 191. — Enchanteurs dont il faut se défier, IX, 269. — Dociles et traitables dans le malheur, sont moins praticables dans la fortune, 244. — Illustres ingrats, VIII, 211. — Ne connaissent pas l'amitié, 196, 211; VII, 293.— Qu'il ne faut pas les regarder de trop près, IX, 354.— En-

tendent rarement la voix de la nature, II, 198. — Font semblant de s'aimer, XXXIX, 52. — N'ont point d'amis dans l'infortune, IV, 247. — Celui que rien n'attendrit est de tous les rois le plus à plaindre, 383. — L'infortune leur est souvent nécessaire, VIII, 102. — Lorsqu'ils savent régner, font des grands hommes, IX, 431. — Influence de leurs exemples, VIII, 390, 391. — Ont deux tonneaux d'où ils versent le mal et le bien-être, X, 361. — Ceux qui ont donné l'exemple du crime doivent à leurs sujets celui du repentir, VII, 117, 118. — L'opinion qu'ils peuvent être déposés par l'Église est, de toutes les opinions, la plus absurde et la plus punissable, XV, 398; XXIV, 511. — Débats qui eurent lieu à ce sujet aux états généraux de 1614, XII, 573 et suiv.; XV, 5 et suiv.; XVI, 12 et suiv. — Les prêtres leur sont souvent redoutables, II, 88, 89. — Ce qui leur est dû par eux, 88; XXVII, 574. — Doivent maîtriser et calmer les disputes religieuses, IX, 459. — En sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes, XIV, 539. — Rien ne leur est funeste que leur propre faiblesse, VII, 269; XV, 394. — Leçons que leur fait Frédéric dans son *Éloge funèbre du cordonnier Reinhardt*, XL, 74, 105 et suiv. — Que les rois les moins superstitieux ont toujours été les meilleurs princes, XXXIV, 251. — La réputation est leur récompense, XXIII, 268. — Qu'on ne doit pas écrire tout ce que les rois ont fait, mais seulement ce qu'ils ont fait de digne de la postérité, XXXVII, 410. — Les rejetons de rois proscrits, semence de complots et de rébellions, V, 320. — Rois méchants, sont atteints à pas lents par la vengeance éternelle, VII, 421. — De la règle de Newton qui a évalué à vingt-deux ans la durée moyenne du règne des rois des différents pays, XI, 166; XIII, 613; XVIII, 343; XXII, 145, 146. — Le métier ne vaut plus rien, XXXIX, 522, 523. — Réflexion qu'ils devraient bien faire avant de partir en guerre, XLI, 242. — Il leur faut des jeux, mais des jeux honorables, XXXII, 393. — Sont avec leurs ministres comme les cocus avec leurs femmes, 508. — Que leurs confesseurs ont fait à l'Europe bien plus de mal que leurs maîtresses, XII, 538. — L'avenir seul les absout ou les punit, VIII, 449. — Par où surtout l'histoire doit les considérer, XXII, 244. — Voyez *Princes* et *Souverains*.

Rois de France. Quand sont électifs, VIII, 151. — A quel âge leur majorité fut fixée par Charles V, XII, 34. — Leur sacre est une imitation de celui des rois lombards, XXIV, 586. — De ceux qui ont été bigames, XI, 262, 270, 324; XXIV, 477, 489. — Ce qu'ils furent jusqu'à Philippe-Auguste, XV, 449 et suiv. — De ceux qui furent excommuniés par les papes, XXV, 232, 350; XXVII, 572. — Rois tonsurés, VIII, 98. — Rois fainéants, comment caractérisés, 175. — D'où est venue la coutume de ne célébrer leurs funérailles que quarante jours après leur mort, XVI, 9. — A quoi se montaient les revenus ordinaires de la couronne sous l'administration de Colbert, XIV, 528 et suiv. — Observations y relatives, XI, 468; XXII, 367.

Rois (jour de la *Fête des*). — Voyez *Épiphanie* et *Mages* (les trois).

Rois (le *Livre des*). Expliqué et commenté, XXX, 159 et suiv. — Souvent contredit dans la chronologie et dans les faits, XIX, 367. — N'a pu être écrit ni dicté par Dieu, comme les Juifs le prétendent, *ibid.* et suiv.

Rois pasteurs en Égypte. Leur domination remplace celle des mages, III, 43. — Voyez *Tanis et Zélide*.

ROLAND, neveu de Charlemagne, héros de l'Arioste. Périt à Roncevaux, XI, 261; XIII, 232. — Sa chanson célèbre est perdue, XI, 367.

Roland furieux (*le*), poème. — Voyez ARIOSTE.

ROLAND (Mme). Vers de *Tancrède* qui lui sont appliqués, V, 550.

ROLLI (Paul). Auteur d'un examen de l'*Essai sur la poésie épique*, VIII, 304; XXXIII, 379.

ROLLIN (Nicolas), procureur général et

depuis chancelier de Bourgogne. Accuse au parlement de Paris le dauphin Charles du meurtre de Jean sans Peur, XII, 46; XV, 467.

Rollin (Charles), professeur et recteur de l'Université. Son *Histoire ancienne*, malgré la faiblesse des derniers tomes, est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, XIV, 123. — Il n'a manqué à l'auteur que d'avoir été philosophe, *ibid.*; XVI, 136, 138. — Contes ridicules dont il a gâté quelquefois cet ouvrage, XVII, 108; XIX, 171; XX, 556; XXIII, 428; XXV, 186; XXVI, 385 et suiv. — Sa foi aux oracles d'Apollon, XI, 17. — N'aurait pas dû copier Flave Josèphe dans ce qu'il a dit d'Alexandre, 133. — A suivi dans cette histoire une évaluation des monnaies trop ancienne, 276. — A trop compilé de chimères et de contradictions, XLVI, 79. — Observations critiques sur son *Histoire romaine*, XXV, 186 et suiv. — Son *Traité des Études*, livre à jamais utile; ce qu'il convient d'en retrancher, VIII, 552, 568. — Prolixité qu'on lui reproche, XXXV, 401, 402. — Repris sur l'emploi trop fréquent qu'il a fait de cette expression *l'esprit et le cœur*, IX, 138; XXI, 107, 356, 507. — Rang qu'il occupe dans le *Temple du Goût*, VIII, 568. — Notices qui le concernent, *ibid.*; XIV, 123. — Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français, *ibid.*; XIX, 561. — Service éternel qu'il a rendu à la jeunesse, *ibid.* — Sera encore lu dans cent ans, XXXVI, 111. — A quelle occasion avait proposé à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière, XXVII, 246. — Força Jean-Baptiste Rousseau de rayer de son testament une accusation contre Saurin, XIV, 94. (Voyez Saurin et J.-B. Rousseau.)

Rollon, chef normand. — Voyez Raoul.

Romagnesi. L'un des auteurs du *Temple du Goût*, farce de la Comédie italienne dirigée contre Voltaire, VIII, 549; XXXIII, 360, 362. — Auteur de la tragi-comédie de *Sämson;* ce qu'on dit de cette pièce, III, 3; XX, 397.— Parodie *Ériphyle*, XXXIII, 261.

Romain (saint). Histoire de son prétendu martyre, XVIII, 387, 488; XX, 45; XXIV, 485; XXVI, 142; XXVII, 410. — Contes absurdes dont elle est remplie, et réflexions à ce sujet, XXV, 57; XXVII, 239.

Romain II, dit *le Jeune*, empereur d'Orient, fils de Porphyrogénète. Son règne honteux, XI, 437.

Romains (les). Commencements de leur empire et de leur religion, XI, 145. — Leurs premiers étendards étaient des poignées de foin, X, 92; XI, 146; XXXIV, 240. — Comment ils en usaient avec les peuples vaincus, VII, 57, 58, 60, 61, 66, 67, 76. — Vers qui les caractérisent, 68, 77. — Furent admirables jusqu'au sein du plaisir, XXXII, 436; XXXVII, 143. — Domptaient l'Europe au milieu des miracles, IX, 59. — Leur amour de la patrie ne fut longtemps que la vertu des voleurs, XI, 146. — Leur système religieux, le même que celui des Grecs; ils reconnaissaient un seul Dieu suprême, 147; XXV, 49; XXVIII, 156. — S'ils prirent d'eux tous leurs dieux, XVIII, 364. — Ne furent jamais intolérants, VIII, 471; XI, 147; XXV, 43, 548 et suiv.; XXVI, 264; XXVIII, 110; XXIX, 521 et suiv.; XLV, 537. — Ne donnaient pas à tous les cultes la sanction publique, mais les permirent tous, XXV, 43.— Et donnèrent liberté à toutes les sectes, XXIV, 490; XXIX, 521 et suiv. — Sacrifiaient même dans le temple des vaincus, XXVIII, 157. — Combien leurs idées religieuses étaient différentes des nôtres, V, 259. — Ignorance et mauvaise foi de ceux qui les ont accusés de polythéisme et d'idolâtrie, XXIX, 169. — Étaient infatués de sortilèges, même au temps d'Auguste, XI, 101. — Pourquoi une foule de superstitions se conservèrent dans la populace, 147. — S'il est vrai que, chez eux, un acteur récitait et qu'un autre faisait les gestes, XVIII, 132. — Ne doivent pas être jugés d'après quelques usages et superstitions méprisables qu'ils avaient, XXIV, 548. — Questions sur leurs conquêtes, XI, 148.

— Autres sur leur décadence, et sur la destruction de l'empire par les barbares, 149. — Importance que leur histoire conserve parmi nous, VI, 177. — L'éclat de leur grandeur nous impose, 186. — Nul peuple n'en a approché pour les monuments durables, utiles et magnifiques, XXXVII, 143. — Avec leur urbanité n'avaient rien de notre politesse, XXXII, 558. — Aucun peuple ne les égale, mais les hommes d'aujourd'hui leur sont supérieurs, 583. — Les Anglais approchent plus d'eux que nous, 589. — Ne valaient pas l'Europe moderne, XXIII, 252. — N'étaient soumis à aucun tribut depuis le triomphe de Paul-Émile jusqu'à la mort de César, VI, 188. — Leur barbarie depuis Sylla jusqu'à la bataille d'Actium, et leur bassesse sous l'empire, 242. — Conservaient leur fierté au temps du Bas-Empire, XI, 333. — Portrait que fait saint Bernard de ceux de son temps, XI, 401. — Les modernes sont fiers dans leur indigence, X, 158. — Des fraudes pieuses qui ont plongé ces vainqueurs de l'Europe dans l'esclavage le plus déplorable, XXVII, 95 et suiv. — Épître où l'auteur les invite à rompre leurs chaînes, 83 à 106. — Autres réflexions sur le même sujet, 381.

ROMAN, auteur de traductions de poètes allemands. Lettre qui lui est adressée en 1762 à leur sujet, XLII, 139.

ROMANO ou ROMANOW, czar de Russie. — Voyez MICHEL.

ROMANODOWSKI (le knès), l'un des régents de Russie pendant les voyages et les guerres de Pierre Ier, XVI, 324, 455. — Cérémonie dans laquelle il le représente et lui confère le grade de vice-amiral, 324, 553. — Le czar lui rend solennellement compte de son expédition en Perse, 618. — Note sur son caractère, 553.

Romans. Effet de leur lecture, VI, 28. — Sont, pour la plupart, d'insipides écrits, dénués d'imagination, et qui gâtent le goût des jeunes gens, IX, 139; XIV, 142. — Sont méprisés des vrais gens de lettres, VIII, 362. — Vite oubliés, XXXVI, 111. — Ce qui en fait vendre tant d'un bout de l'Europe à l'autre, XL, 533. — Pourquoi le goût pour ces sortes d'ouvrages est plus vif en France et en Angleterre que partout ailleurs, XXV, 182. — Raison pour laquelle rien ne se soutient davantage que la passion des romans, XXXVI, 200. — Éloge de plusieurs romans anglais, V, 409. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XL, 184, 205. — Ce qui rend les anciens romans précieux, XLIX, 355. — Quel en est le plus singulier, *ibid.* — Ceux du moyen âge ne peuvent entrer en comparaison avec eux, 356. — Romans philosophiques; leur grande utilité, I, 240 et suiv. — Voyez *Bibliothèque universelle des Romans*.

Romans de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, XXI, III. — Avertissement de Beuchot, VII et suiv. — (Leur collection comprend le tome XXI en entier de la présente édition.) — Bibliographie, L, 525. — Bibliographie des éditions collectives des romans, 528.

ROMANZOW (comte de), ou plutôt ROUMIANTSOF. Prend Colberg contre les Prussiens, XLI, 545. — Ses succès contre les Turcs, X, 190, 436; XXVIII, 467; XLVII, 195, 440.

ROMANZOW, fils du précédent. Auteur d'un *Dialogue*, en vers français, entre Dieu et le R. P. Hayer; ce qu'on en dit, XLIX, 107, 108, 109.

Rome (ville de). N'était d'abord qu'un pauvre village, X, 92. — Ce qu'elle était du temps de Cyrus, XI, 34. — Son histoire ne fut écrite que fort tard, 151, 152. — Contes et absurdités sur ses commencements, *ibid.*; XIX, 348. — La dépravation des mœurs n'y était point autorisée publiquement dans les derniers temps de la république, VI, 184. — Sous les empereurs, fut gouvernée comme Alger, 241. — La translation du siège de l'empire à Constantinople a fait sa décadence, XI, 237; XIII, 224. — Mise à contribution, prise et pillée par Alaric au Ve siècle, et ensuite par Genséric, XI,

150, 243 et suiv. — Sa situation aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, 245, 247. — Son état avant Charlemagne, 222, 257 et suiv. — De la forme de son gouvernement sous ce prince, XXVII, 277. — Pouvoir qu'y exercent les papes et les patrices, 278 et suiv. — Au IX^e^ siècle, défendue par le pape Léon IV contre les Sarrasins, XIII, 249. — Fortifiée aux dépens de ce pape, XI, 324. — Son gouvernement municipal à cette époque, *ibid.* — Au X^e^ siècle, dans ses divisions, donnait encore le mouvement à l'Italie, 337. — Son huitième concile, au XI^e^ siècle, met tout en feu pour l'excommunication de l'empereur Henri IV, 395, 396. — Tente, à diverses reprises, de rétablir la république, 343, 401, 402; XIII, 275, 276, 313, 404. (Voyez les deux CRESCENCE et RIENZI.) — Son état au XIII^e^ siècle, XI, 504, 515, 516. — Au XIV^e^, le gouvernement municipal y prévaut, 529. — Dépérit en l'absence des papes, mais se soutient par les pèlerinages, 535. — Ravagée par Tanneguy-Duchâtel pendant le schisme d'Occident, 547. — Son état au XV^e^ siècle, XII, 171 et suiv. — Prise et pillée par l'armée de Charles-Quint, sous la conduite du connétable de Bourbon, 261; XIII, 493. — Ravagée à la fois par la peste et par l'armée de ses vainqueurs, 494. — Ne se releva jamais du coup que lui avait porté Constantin, en transférant le siège de l'empire; suites funestes de cette translation, 224 et suiv. — Ses beautés sous les Césars romains, 102. — Restaurée en partie par Sixte-Quint, *ibid.* et suiv. — Morceau d'architecture qui donne à la nouvelle Rome quelque supériorité sur l'ancienne, 103. — Embellie par Paul V, 109. — Par Urbain VIII, *ibid.* et suiv. — Par Alexandre VII, 206. — Son état de misère, sa dépopulation à la fin du XVII^e^ siècle, 110 et suiv. — Fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de Louis XIV, 112. — Comparaison entre Rome ancienne et Rome moderne, VIII, 113; XXI, 471; XXIII, 479. — Depuis Léon l'Isaurien, fut plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs, XXIV, 36. — Les papes y ont régné, mais sans jamais s'en dire rois, et les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer, 561. — Rome nouvelle a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait de monuments de conquête, XVIII, 135. — Réflexions sur la fête des chevaux dans cette ville, XLVIII, 428. — Regrets que l'auteur manifeste de ne l'avoir point vue, XXXVI, 329, 399. — Misère des États romains, XXI, 465 et suiv. — Il est un pape et plus de Rome, X, 396. — Tableau de cette ville et de ses mœurs, XXI, 125 et suiv., 414 et suiv. — Le gouvernement de la cour de Rome, à quoi comparé, 468. — Que, dans la nouvelle Rome comme dans l'ancienne, la porte des honneurs n'a jamais été fermée au simple mérite, XII, 226. — Proverbe italien sur cette ville, XLI, 107. — Voyez *Romains*, *Empire romain*, et l'article ci-après.

Rome (cour de). Sa conduite envers la France au temps de la Ligue, VIII, 93, 113 et suiv., 139. — Que, dans toutes les disputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, elle s'est toujours décidée pour l'opinion qui soumettait le plus l'esprit humain, et qui anéantissait le plus le raisonnement, XI, 383 et suiv. — A toujours pris le parti opposé à la raison, XXXII, 558. — Au XIV^e^ siècle, s'établit sur la frontière de France, XI, 529. (Voyez *Avignon.*) — Son état et ses prétentions avant Louis XIV, XIV, 165. — Tous les pays catholiques offrent encore les traces des pas qu'elle fit autrefois vers la monarchie universelle, 165. — Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps, 166 et suiv. — Ses exactions en France sous le règne de Louis XI, XV, 480; XX, 173. — Sous celui de Louis XII, XII, 327. — Ses juges délégués, ses usurpations ruineuses, XXVII, 568 et suiv. — Numéraire qu'elle tirait chaque année de la France, XV, 3 et suiv.

— Extrait du tarif des droits qu'on lui payait dans ce royaume pour bulles, dispenses, absolutions, etc., XVIII, 445 et suiv. — Ascendant qu'elle eut toujours sur les autres puissances, au dire de Bayle, XIX, 314. — Cet avis combattu par Voltaire; et faits qui prouvent combien il est aisé de lui résister en fait de religion et de gouvernement, *ibid.* — Préséance de ses ambassadeurs sur tous les autres, XX, 381. — Ce qui lui reste aujourd'hui de son ancienne puissance, XIV, 167. — Nécessité d'abolir les taxes honteuses qu'on lui paie sous différents noms, XXIII, 491. — Facétie dirigée contre elle, XXV, 261 et suiv. — Voyez *Papes.*

Rome sauvée, tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, V, 199. — Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl (Condorcet), 202. — Préface de l'auteur, 205. — Avis au lecteur, 211. — Texte de l'ouvrage, 213 et suiv. — Variantes, 268. — Autres variantes et changements, XXXVII, 134, 323 et suiv., 340, 346, 358. — Est du genre particulier des tragédies historiques, V, 202, 205. — L'auteur y joue le rôle de Cicéron sur un théâtre particulier; illusion qu'il produit, 203. — Le sujet n'est guère théâtral pour nous, 209. — Cette pièce paraît faite plutôt pour être lue que pour être jouée, *ibid.* — Quelle sorte de fidélité historique l'auteur y a recherchée, 210. — Vers que désapprouve d'Alembert, et mot de Voltaire à ce sujet, 266. — Vers imités de *Rodogune* et de *Cinna*, 214, 217. — Avait été composée en huit jours; ce que dit l'auteur à ce sujet, XXXVII, 38, 39. — Qui lui en avait donné la première idée, I, 228; XXXVII, 42, 52. — En quoi diffère de la pièce de Crébillon, 38, 39, 42, 48, 62, 378, 406, 407. — Observations sur le rôle d'Aurélie, 290, 301, 310, 311, 323, 339, 340, 371. — Vers à l'auteur, au sujet de cette pièce, 69. — Son succès, 382, 383, 384, 390. — Lettre que d'Argental écrit à Voltaire au moment même de la première représentation, 377. — Comment l'auteur apprécie cet ouvrage, 382. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, V, 200, 201, 212, 219, 256. — Pourquoi Voltaire voulut la retirer, XXXVII, 390. — Jugement qu'en porte Condorcet, I, 227. — Brochures publiées à son apparition, V, 203. — Louée d'abord, et ensuite critiquée par Fréron, *ibid.* — L'auteur demande aux avoyers de Berne la permission de la leur dédier, XXXVII, 526, 560. — Lettres qu'ils lui font écrire pour l'informer qu'ils ne peuvent l'accepter, 535, 568. — Démarches de l'auteur, en 1775, pour la faire jouer à Versailles, XLIX, 466. — Notice bibliographique, L, 492.

Roméo et Juliette, tragédie de Shakespeare, et l'un de ses chefs-d'œuvre. Observations critiques y relatives, XXX, 360; XLVIII, 192, 227. — Comment imitée par Ducis, 164, 175, 209, 227.

Roncières (de), architecte. Lettre que l'auteur lui écrit de Cirey en 1735, XXXIII, 510.

Ronciglione. Usurpé par les papes sur les ducs de Parme, XV, 402; XXVII, 204. — Alexandre VII promet à Louis XIV de le leur rendre, XIV, 230. — Comment il élude cette promesse et le garde, XXVII, 207.

Rondeaux. Sont une invention gothique et puérile, XVIII, 561. — En quoi consiste tout leur mérite, 562. — Rondeau de P. Corneille contre Scudéri, XXXI, 271. — Autre, de Voltaire, contre les pédants, XLI, 11. — Rondeau de *l'Indifférente*, XXXII, 525.

Rondet, auteur du *Journal* de Verdun. Plaisanterie faite à son sujet, XXIX, 557.

Ronsard. Pourquoi ce poète eut tant de réputation de son temps, XIV, 443. — En quoi comparé à Descartes, 63. — Gâta la langue française, XIX, 184. — Vers faits pour lui au nom de Charles IX, cités, et que l'on croit être d'Amyot, précepteur de ce prince, XVIII, 142; XLIX, 460.

Roquelaure (Antoine-Gaston-Jean-Bap-Baptiste, duc de), maréchal de France. Notice qui le concerne, XIV, 20.

Roquelaure, évêque de Senlis. Successeur

de Moncrif à l'Académie française, XLVII, 282.

Roques ou Roch. Envoie à Voltaire l'ode de J.-B. Rousseau sur sa paralysie; réponse qu'il en reçoit, XXXIV, 504.

Roques, conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg. Lettres qui lui sont adressées, en 1752, au sujet du *Siècle de Louis XIV*, commenté par La Beaumelle, XV, 89; XXXVII, 501, 510, 521, 529, 538. — Autres, en 1753, sur le même sujet, XXXVIII, 1, 13, 23, 24. — Autres, en 1754, 161, 213.

Roquesante. L'un des juges de Fouquet, et l'un de ceux qui déterminèrent le plus la chambre à user d'indulgence; exilé pour ce fait, XIV, 433.

Rosalie, comédienne. Ce qu'en dit l'auteur, XLI, 491.

Rosambo (M^me^ de), fille de M. de Malesherbes. Son apparition à Ferney en 1775; ce qu'en dit l'auteur, XLIX, 419.

Rosbach (bataille de). Gagnée en 1757 par le roi de Prusse sur les Français; détails y relatifs, I, 51 et suiv.; XV, 348; XXXIX, 299, 302, 304 et suiv. — Anecdote singulière de cette journée, racontée par Frédéric, XL, 83. — Ce que l'auteur écrit au sujet de cette bataille, XXXIX, 298, 299, 300, 301, 305, 306, 311. — Relation qu'en donne la margrave de Baireuth, 304. — Résultat de cette journée, 325.

Rose (Guillaume), évêque de Senlis. Chef de la fameuse procession de la Ligue, VIII, 121; XV, 544. — Fut le plus détestable ennemi de Henri IV, XLIV, 81. — Séduisit la fille du président Neuilly, et lui fit un enfant, XII, 568.

Rose, secrétaire du cabinet de Louis XIV. Lettre qu'il écrivit au nom du roi à La Rochefoucauld, et que ce prince se garda bien de lui envoyer, XIV, 483.

Rose, Livonien. Recommandé à Catherine II de Russie; ce qu'on en dit, XLIX, 3, 52. — Ce qu'en dit Catherine, 90.

Rose, garde-magasin à Versoy. Le marché de sel qu'il conclut à Berne, critiqué par le président de Brosses, L, 146. — Autres détails sur les suites de cette affaire, 153.

Rose, fleur. Comparaison poétique de la rose nouvelle avec une jeune beauté dont le cœur est vierge encore, VIII, 232 et suiv.

Rose blanche et *Rose rouge* (factions des), en Angleterre. Origine de cette dénomination, XII, 205. — Guerre civile qu'elles se livrent, *ibid.* et suiv. — Henri VII met fin à ces troubles, 215. — Énormes licences et rapines odieuses reprochées à leurs chefs, VI, 194.

Roselly, acteur du Théâtre-Français. Sa fin tragique, XXXVII, 227.

Rosen, l'un des généraux de Charles XII. Prisonnier à la bataille de Pultava, XVI, 507. — Orne le triomphe du czar, 512.

Rosen, simple garde de Charles XII à Bender. Pourquoi élevé par ce prince au grade de colonel, XVI, 301.

Rosen ou Rose (Conrad de), général des troupes de Jacques II en Irlande, et depuis maréchal de France. Notice, XIV, 20.

Roset, bel esprit vosgien, fouilleur de mines, et débiteur de Voltaire. Plaintes facétieuses à son sujet, XLVI, 140 et suiv. — Autres mentions de lui, 284, 299.

Rosier donné à l'auteur par une dame; remerciement à ce sujet, X, 587.

Rosiers. Voltaire en plante dans son jardin des Délices, XL, 52.

Rosimond, entrepreneur des spectacles à Genève. Ce qu'on en dit, IX, 546. — Son théâtre brûlé dans la guerre civile de 1768, *ibid.*; XLV, 522, 527.

Rosny. — Voyez duc de Sully.

Rosset (Pierre Fulerand), conseiller à la cour des aides de Montpellier. Auteur d'un poème sur l'*Agriculture*, XXXVIII, 238. — Lettre qui lui est adressée au sujet de cet ouvrage, XLVIII, 599. — Notice, *ibid.*

Rosset, imprimeur libraire à Lyon. Lettre que l'auteur lui écrit en 1771, XLVII, 498.

Rosset-Dupont, le sculpteur de Saint-Claude. Reproduit le portrait de Voltaire sur une boîte en buis, XLIX, 457.

Rossignol (le). Son chant; vers descriptifs, IX, 382. — Voyez Fel.

ROSTAING (comte de). Tué à Dettingen, XV, 217.

Rostou (évêques de). — Voyez ARSÈNE, DOSITHÉE, PHILARÈTE.

Rota (tribunal de la). Juridiction ecclésiastique, comment composé, XXXII, 492.

ROTADE, évêque de Soissons. Excommunication prononcée contre lui par un concile provincial, et lettre du pape Nicolas Ier à ce sujet, à tous les évêques des Gaules, XVIII, 320.

ROTALIER, ex-jésuite. Sarcasmes contre lui, IX, 555.

ROTHARIC, roi lombard. Donne par un édit liberté de professer en Italie toute religion, XI, 245.

ROTHELIN (l'abbé de), de l'Académie française. Son éloge dans le *Temple du Goût*, VIII, 556, 584. — Son opinion sur les *Lettres philosophiques*, XXXIII, 327. — Sa critique juste et fine, XXXV, 40. — Reproche aimable que lui fait l'auteur de l'avoir un peu renié devant les hommes, 78, 561. — Sa mort, XXXVI, 297. — Voyez FORMONT.

ROTHEMBOURG (comte de). Blessé dans la guerre de 1741, XXXVI, 129, 131. — Meurt à Berlin; de quelle manière en parle l'auteur, XXXVII, 354, 360, 361. — Vers au sujet de l'accident qui occasionna sa mort, 334 et suiv. — Regrets de sa perte, 361.

ROTROU (Jean), l'un des restaurateurs de notre théâtre. L'a défiguré par la galanterie, IV, 182. — Fut un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces dont Richelieu donnait le plan, VIII, 593; XXXI, 180, 205. — *Agathocle* rapproché de *Venceslas*, VII, 390. — Digne, dans *Venceslas*, d'être comparé à Corneille, qui l'appelait son père, XIV, 123; XXXI, 180, 181. — Ce qu'il a voulu peindre dans cette pièce, IV, 496. — Est défectueuse; mais la première scène et presque tout le quatrième acte sont des chefs-d'œuvre, XXIV, 217. — A été rajeunie par Marmontel, XLV, 491. — Son *Hercule* est rempli de vaines déclamations, XIX, 45; XXXI, 246. — Vers de sa tragédie chrétienne de *Saint-Genest*, contre et pour la divinité de Jésus-Christ, VI, 492; XXXI, 411. — Mit les stances à la mode dans la tragédie, XXXI, 199. — Son style comparé à celui de Corneille, 372. — Notice qui le concerne, XIV, 123 et suiv.

Roturier. Origine de cette dénomination, XII, 140.

ROUBAUD (l'abbé Pierre-Joseph-André). Loué comme collaborateur de Dupont de Nemours pour les *Éphémérides du citoyen*, XLVII, 142. — Lettre qui lui est adressée, en 1769, au sujet de ses *Représentations* aux magistrats sur la liberté du commerce, XLVI, 361. — Notice, *ibid.*

ROUBAUD-TRESSÉOL, frère du précédent. — Voyez TRESSÉOL.

ROUCHER, auteur du poème des *Mois*. Vers qu'il fit pour l'apothéose de Voltaire, et que supprima la censure, I, 281, 462.

Roue (supplice de la). Par qui en commença l'usage en Allemagne, au XIIIe siècle, XIII, 384; XXV, 541. — Quand employé en France, XXX, 584. — Réflexions contre cette barbarie, XXVII, 386.

ROUELLE, savant chimiste et apothicaire. Anecdocte qui le concerne, XIX, 168; XXVII, 166; XLVII, 174.

Rouen (ville de). Pourquoi toutes ses églises mises en interdit au VIe siècle, XX, 606. — Pillée par les Normands au IXe, XI, 305. — Assiégée et prise par le duc de Guise, est livrée au pillage; massacres qui s'y commettent, XV, 515. — Une assemblée des notables y est convoquée par Henri IV, 564; XII, 550. — Ce qu'on dit de cette ville et du séjour de la Normandie, XXXIII, 212 et suiv. — Son *Hôtel de Mantes*, description grotesque en vers, 209. — Autre mention de ce mauvais gîte, 345.

ROUGEOT, fermier général. Mémoire et lettre que lui envoie l'auteur en 1765, XLIII, 460, 462. — Chargé de la ruine du pays de Gex, XLIV, 561. — Voltaire lui fait demander la révocation du commis Janin, lors de l'affaire Lejeune, *ibid.*; XLV, 1, 22, 26, 36, 39.

ROUILLÉ (le président). Envoyé secrètement en Hollande en 1709, pour traiter de la paix, XIV, 391. — Joué par les

magistrats d'Amsterdam, qui affectent de négocier avec lui, et qui lui font les propositions les plus ridicules et les plus extravagantes, *ibid.* — Il leur demande des conditions moins accablantes, et en reçoit, pour toute réponse, l'ordre de partir sous vingt-quatre heures, 393.

Rouillé (Antoine-Louis de), comte de Jouy. Chargé, en 1732, du département de la librairie, donne la préférence sur Voltaire à un nommé La Serre pour les *Préfaces* des pièces de Molière et la notice sur sa *Vie*, XXIII, 87; XLI, 323. — Ministre de la marine en 1749, XXXIII, 313. — Ministre des affaires étrangères en 1766; son portrait, son ignorance, son remplacement par l'abbé de Bernis, I, 46; XXXIX, 322. — Ce qu'on en dit dans la correspondance, XXXIII, 313, 325.

Rouillé (Pierre-Julien), jésuite. Auteur d'une histoire romaine avec le P. Catrou; notice, XIV, 50.

Rouillé du Coudray (Hilaire, marquis de), intendant des finances. Comment maltraité par J.-B. Rousseau, qui lui avait d'abord prodigué des louanges, XIV, 124; XXII, 330. — Lettre qui lui est adressée en 1749, relativement à l'impôt du *vingtième*, XXIII, 305; XXXVII, 21.

Roumiantsof (le comte de). — Voyez Romanzow.

Rouph, procureur du roi à Gex. Recommandé à Turgot, XLIX, 567.

Roupli, Persan dont les marchandises furent saisies en France sous Louis XIV. Générosité de ce monarque à son égard, XIV, 507; XXXII, 493.

Roure de Combalet (marquis du). Épouse Marie-Madeleine de Vignerot, duchesse d'Aiguillon, XXXI, 211.

Rousse. Faiseur de miracles pour le compte des jansénistes, XV, 61.

Rousseau (Jean-Baptiste). Remarque Voltaire au collège Louis-le-Grand, XXXIII, 6. — Lettre qui lui est adressée en 1722, au sujet de la *Henriade*, 60. — Son entrevue avec Voltaire à Bruxelles, à cette époque, et détails y relatifs, I, 198. — Épigramme de Crébillon contre lui, lorsqu'il sollicitait une place à l'Académie, XXIV, 352. — Détails sur les fameux couplets qui le firent exiler, et dont il est indubitable qu'il fut l'auteur, 353 et suiv., VIII, 586 et suiv. — Pourquoi n'en doit pas être cru sur sa parole dans cette affaire, XIV, 125. — Sa conduite, après sa condamnation, n'est nullement une preuve en sa faveur, *ibid.* — Calomnies qu'il répand contre Voltaire, à l'occasion de son premier voyage en Hollande, XXXIV, 110, 126 et suiv., 136. — Détails de leur entrevue à Bruxelles et des relations qu'ils eurent ensemble, 128. — Invectives qu'il vomit contre ses juges, dans son allégorie du *Jugement de Pluton*, 130. — Causes de sa disgrâce auprès du duc d'Aremberg et du prince Eugène, 131, 167; XXXVII, 411, 412. — Sa satire *la Francinade*, contre qui dirigée, XXXIV, 132. — Ses menées contre Joseph Saurin en Suisse, XIV, 134 et suiv. — Auteur d'une satire contre le baron de Breteuil, son bienfaiteur, I, 79; X, 286; XXXIV, 132. — Flétrissure humiliante qu'il s'imprime à lui-même par sa *Palinodie* dirigée contre le duc de Noailles, VIII, 585; XXIII, 416; XXXIV, 130; XXXVII, 412. — Ses nouvelles menées contre Voltaire en 1737, lors de son second voyage en Hollande, XXXIV, 205, 206, 211, 233. — En quels termes en parle celui-ci à cette occasion, 214, 215, 216. — Cause de sa haine contre Voltaire, 130. — Ses épigrammes citées par l'auteur pour marquer le dédain qu'elles lui inspirent, XXXII, 458. — Pourquoi il est glorieux d'être haï de lui, *ibid.* et suiv. — Origine de son démêlé avec Voltaire, 459. — D'Argens prend parti pour Voltaire contre lui, XXXIV, 113. — Réflexions sur le libelle qu'il fait insérer dans la *Bibliothèque française*, 125. — Disgracié auprès du duc d'Aremberg; sa réponse singulière au duc, XXXIV, 158, 159. — Qui le chasse, 154, 166, 168. — Réfugié chez M. de Médine à Bruxelles, est accusé par celui-ci de l'avoir dénoncé et fait mettre en prison, pour prix de l'asile

qu'il lui avait donné, I, 79; XXII, 353, 354; XXXIV, 227. — En 1738, il envoie à Voltaire une ode de sa façon, lui faisant dire qu'il l'a toujours estimé, et qu'il n'a tenu qu'à lui d'être son ami; réponse que lui fait Voltaire, XXXIV, 481, 527. — Autres détails au sujet de ces avances de réconciliation, 504. — Vient à Paris incognito, en 1739, sous le nom de Richer, et s'y cache chez le comte Du Luc, XXXV, 94. — Vaines tentatives pour obtenir sa grâce, XXII, 353. — Maltraite La Popelinière dans ses vers, XXXV, 21. — Mourra dans l'impénitence finale, 22. — Fait imprimer en Hollande le libelle de Desfontaines contre Voltaire, 295. — Lettre de 1741, où Voltaire regrette qu'il soit mort sans avoir pu se réconcilier avec lui, XXXVI, 101. — Modération qu'il montra à son égard, XXXIV, 506; XXXV, 131. — Réfutation du Mémoire posthume de Boindin, qui a prétendu prouver son innocence dans l'affaire des fameux couplets, XIV, 88 et suiv. — De sa retraite chez les jésuites, à l'époque de son procès, et réflexions à ce sujet, 91. — Il renia son père; par qui fut exhorté à ne pas rougir de sa naissance, 92. — Fit des vers outrageants contre tous ses protecteurs, anciens et nouveaux, *ibid.* — Et même contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé le projet de le faire revenir de son exil, *ibid.* — Article de son testament que le professeur Rollin, auquel il le montra, l'obligea de rayer, 94. — De quel poids est ce testament pour son innocence, XXXIX, 193. — Vers qu'il fit contre Voltaire à l'âge de soixante-douze ans, XXIII, 52, 55, 56. — Pourquoi disait que l'auteur rimait mal, XLIX, 240. — Ce que ce dernier lui reproche, *ibid.* — A prétendu qu'une des raisons qui l'en avaient éloigné était l'épître de celui-ci, intitulée *le Pour et le Contre*, IX, 357. — Origine de la haine qui lui fit faire la *Francinade*, et les fameux couplets qui causèrent son exil, XXIII, 54; XXXIII, 296. — Pourquoi Voltaire le crut toujours coupable et justement flétri, XXIV, 64; XXXVII, 412. — Son portrait, dans les variantes de l'*Ode sur l'ingratitude*, VIII, 424. — Autre, dans l'*Épître sur la calomnie*; X, 286. — Sarcasmes et épigrammes dont il est l'objet, 300, 510, 517, 518; XXXII, 411; XXXIV, 126, 129, 148, 152, 184, 215; XXXV, 391, 527. — La *Crépinade*, satire contre lui, X, 78. — Vers épigrammatiques de Danchet au sujet de ses épigrammes licencieuses, XIV, 91; XXII, 335. — Autres, de La Motte, sur ce qu'il méconnaissait son père, XIV, 91 et suiv. — Autres, de La Faye, sur ses emprunts poétiques, XXII, 336. — Pont-neuf sur le même sujet, 340. — Trait satirique à l'occasion de ses vers faits en Allemagne, X, 321; XXXV, 391. — De ses *Lettres*, publiées en 1749; pourquoi on aurait dû supprimer à jamais ce recueil, XXXVII, 37, 411. — De l'édition de ses Œuvres par Ségui, XXXVI, 101. — Apprécié comme écrivain; ses qualités et ses défauts, XIV, 124, 551; XXIV, 227; XXXIII, 42, 90, 91, 279. — Ce qu'il écrit à Brossette sur l'*OEdipe* de Voltaire, II, II. — Entreprend de ressusciter la *Mariamne* de Tristan; lettre à ce sujet à l'abbé d'Olivet, 158. — Retouche cet ouvrage pour l'opposer à la *Mariamne* de Voltaire, 169. — Comparé à Corneille, XXXVI, 200. — Jugé par Vauvenargues, 201. — Comparé avec Boileau, XXXIII, 44, 279. — Qu'il imite dans son *Épître aux muses*, 253. — N'avait guère d'autre talent que celui de la rime et du choix des mots, XXII, 350; XXIII, 407; XXIV, 354, 355. — Ses *Épîtres* sont écrites avec une plume de fer, trempée dans le fiel le plus dégoûtant, XIV, 124. — Observations critiques y relatives, IX, 395; XX, 443; XXII, 252 et suiv., 382; XXIV, 227. — Mauvais emploi qu'il y fait du style figuré, et divers exemples qu'on en donne, XIX, 132, 133 et suiv. — Examen détaillé de celle *à Marot*, XXIV, 352; XXXIII, 42. — De celle *à Racine*, XVII, 478; XXIII, 182. — De ses *Trois Épîtres* au P. Brumoy, à Rollin, à Thalie, XXII, 233 et suiv., 252, 351, 382. — Reproche qu'on lui fait d'avoir peu

de génie inventif, et de ne mettre en vers que les pensées des autres, XXII, 234. — Vers de Boileau et de Voltaire, qu'il a imités avec peu de succès, 235 et suiv. — Observations critiques sur la description morale qu'il donne de l'amour, XXIII, 333. — Sur celle qu'il a faite de l'enfer, 373. — Sur ses comparaisons, 359. — Sur ses *Épigrammes*, 375. — Sur ses *Odes sacrées*, 381. — Sur l'*Ode à la Fortune*, VIII, 481; XVIII, 555; XLVIII, 535, 565. — Sur celle à l'occasion de la naissance d'un prince, XVIII, 556. — Sur ses *Satires* et ses *Allégories*, VIII, 585 et suiv.; XIX, 132, 433; XXIII, 406, 416, 423; XXIV, 223. — Épigramme contre sa comédie des *Aïeux chimériques*, IX, 395. — Est auteur d'une comédie de l'*Hypocondre*, qu'il avait condamnée à l'oubli; où se trouve cette pièce, XXXVII, 411. — Trait épigrammatique contre son *Capricieux*, XXXIII, 45. — Autre, contre son *Ode à la Postérité*, XXXV, 94. — Ce que le grand Frédéric disait de cette pièce, 141. — Rôle qu'il joue dans le *Temple du Goût;* reproches que lui fait la critique, et rang qu'elle lui assigne, VIII, 565, 584 et suiv. — Jugeait Lamotte en maître, et le décriait en ennemi, XVIII, 287. — Comparé à cet auteur, XIV, 551; XXXIII, 45. — Était inégal, mais avait un goût très cultivé, XXXII, 26. — Le vrai manque trop souvent dans ses ouvrages, XXIII, 423. — Pourquoi Voltaire le méprisait comme homme, et l'estimait peu comme poète, XXXIV, 216. — Comment traité par d'Alembert, XLII, 231. — A fini par faire de mauvais vers contre la philosophie, 504. — Son épigramme peu connue contre le parlement, qui l'avait banni, VIII, 586. — De la *Moïsade*, pièce de vers qu'on lui a attribuée; quel en est le véritable auteur, I, 193; XXII, 329; XXXIV, 129. — Autres reproches qu'on lui fait d'avoir renié son père, et anecdotes à ce sujet, XXII, 331 et suiv. — Jugement général sur ses ouvrages, XVII, 555. — Autres détails qui le concernent. (Voyez l'article suivant.)

Rousseau (*Vie de Jean-Baptiste*). Sa naissance, son éducation, et sa comédie du *Café*, XXII, 328. — Ses premiers maîtres et ses premières satires, 329. — Sa comédie du *Flatteur*, ses opéras, 331. — Histoire des fameux couplets, 333. — Son accusation contre Saurin; son bannissement, 343. — Arrêts du parlement contre lui, 346, 356. — Sa retraite en Suisse; édition de ses ouvrages; son passage et son séjour à Vienne, auprès du prince Eugène, 347. — Son séjour à Bruxelles; ses brouilleries avec Voltaire, 349. — Lettres diverses contre lui par MM. de Médine et Saurin, 354, 355. — Avertissement de Beuchot sur cet ouvrage, qu'il considère comme étant réellement de Voltaire, 327. — Voyez l'article qui précède.

Rousseau (Jean-Jacques). Lettre qu'il écrit à Voltaire, en 1745, au sujet de la *Princesse de Navarre*, dont il était chargé de faire la musique, XXXVI, 408. — Réponse qu'il en reçoit, *ibid.* — Autre lettre, en 1750, où il se justifie de discours qu'on lui a attribués contre l'auteur, XXXVII, 104. — Autres de Voltaire, en 1755, sur les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres de la littérature, et réponses qu'il y fait, XXXVIII, 446, 453, 454, 470. — Observations critiques qu'il adresse en 1756 à Voltaire, au sujet des poèmes sur la *Loi naturelle* et sur le *Désastre de Lisbonne*, XXXIX, 87. — Voltaire, à cette occasion, l'invite à venir philosopher aux Délices, 108, 109. — Sarcasmes contre lui, au sujet de sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, XXIV, 116, 117; XXXIX, 488, 489, 500; XL, 195. — Ce que dit le président de Brosses de cette *Lettre*, XXXIX, 522. — Lettre singulière qu'il écrit à Voltaire en 1760, XL, 422, 437, 460. — Voltaire se plaint de ses procédés, XLI, 237, 240; XLV, 18. — En quels termes il en parle, I, 345, 347; XXVIII, 323; XL, 363; XLI, 247, 248, 255, 262, 272, 273, 274, 486; XLII, 122, 136, 141, 145, 146, 150, 179, 180, 186, 192, 236, 237, 259, 317, 345, 446, 447, 464, 465, 486, 504; XLIII, 156, 418, 425, 429, 437, 438,

439, 440, 450, 469, 481, 482, 497, 502, 504; XLIV, 51, 53, 77, 89, 157, 186, 433, 462, 479, 483, 484, 486, 488, 500, 504, 508, 509, 521, 528; XLV, 169, 201, 258; XLVI, 54, 176; XLVII, 522; XLVIII, 454; L, 446. — Observations sur sa lettre à Voltaire, à l'occasion du poème sur le *Désastre de Lisbonne*, IX, 435. — Son *Extrait du Projet de paix perpétuelle pour l'Europe;* facétie à cette occasion, XXIV, 231; XLI, 242, 243. — Notice sur sa querelle avec M. de Beaumont, archevêque de Paris, X, 416. — En quels termes on parle de sa *Lettre* à ce prélat, XLII, 446, 447, 449, 457, 460, 463, 464, 504. — Pages sublimes qu'on en cite, 446, 460. — Ce qu'en dit Voltaire à l'occasion de sa conduite avec les philosophes, XLI, 122, 226, 240, 271; XLII, 167, 192, 193, 516, 536; XLIII, 161, 431, 434, 435. — D'Alembert n'approuve pas que Voltaire se déchaîne contre lui aussi publiquement qu'il le fait, XLI, 262; XLII, 232. — Décrété de prise de corps pour son *Émile*, se réfugie dans le comté de Neufchâtel, 180, 190, 192. — Accuse Voltaire de le persécuter et de vouloir l'en faire chasser; comment celui-ci repousse cette accusation, 232, 236. — Lettre qu'il y adresse à son pasteur, pour être admis à la sainte table; réflexions à ce sujet, 237, 238. — Détails facétieux de ses différends avec M. de Montmolin, XXV, 423 et suiv. — De ses changements de religion, IX, 528. — De ses sophismes et de ses contradictions, X, 416; XLIV, 536. — Réfutation de l'affreux roman qu'il a fait de notre nature, XIX, 379. — Plaisanteries et sarcasmes sur un passage de son *Émile* qui permet le mariage d'un fils de roi avec une fille de bourreau, X, 160; XV, 434; XXX, 573. — Autres, contre sa *Nouvelle Héloïse*, X, 160, 409; XLVII, 165. — Représentations faites par des citoyens de Genève qui prennent son parti après la condamnation du *Vicaire savoyard*, XLII, 512, 520, 551, 564; L, 432, 437. — Titre qui lui reste après avoir renoncé à celui de citoyen, XLII, 521. — Éloges de son *Vicaire savoyard*, XXV, 267; XXVII, 118; XLII, 457, 516, 550, 551; XLIII, 268, 276. — Pourquoi Voltaire regrette qu'il en soit l'auteur, XLIV, 77, 338, 403. — Tort effroyable qu'il lui reproche d'avoir fait à la bonne cause, et ce qu'il en dit à ce sujet, XLII, 237; XLIII, 161, 268, 410, 437, 438, 450, 530; XLIV, 51, 189, 338, 368, 564. — Autres reproches sur sa conduite avec ses amis et sur son indocilité, XL, 460; XLI, 214, 237; XLII, 145, 516; XLIV, 89. — Pourquoi Voltaire désapprouve le rôle qu'on lui fait jouer dans la comédie des *Philosophes*, X, 129, 417; XL, 363, 395. — Ses partisans accusent l'auteur de concerter sa perte, XLIII, 266, 274. — Et comment il se défend de l'avoir persécuté, XLII, 248, 249, 255, 256, 257, 260, 261, 263, 268, 281; XLIII, 478; XLIV, 194, 201. — Libelle de Voltaire contre lui, imprimé en 1764, sous le titre de *Sentiment des citoyens*, XXV, 309. — J.-J. Rousseau fait réimprimer cet écrit sous le titre de *Réponse aux Lettres de la montagne*, avec des notes qui sont dans la présente édition, *ibid.* — Lettre écrite sur lui sous le titre de *Lettre au docteur Pansophe*, XXVI, 19 et suiv. — Il attribue cette lettre à Voltaire, qui en rejette la paternité sur l'abbé Coyer et Bordes, 18. (Voyez *Pansophe.*) — Lettre qui lui est adressée par Walpole sous le nom du roi de Prusse, XLIV, 154. — Ce que pensait le roi de Prusse, à son égard, 540. — Accusé d'ingratitude envers Helvétius, 51, 53. — Et envers Hume, 479, 483, 484, 486. — Sa brouillerie avec ce dernier; réflexions et notes à ce sujet, XXVI, 36, 103, 130; XLIV, 340, 346, 383, 384, 404, 411, 462, 465, 484, 486. — Son portrait satirique à cette occasion, XXVI, 131. — Termes dans lesquels Mme du Deffant s'exprime sur son escapade en Angleterre, XLIV, 154, 434; XLV, 274. — Couvert de ridicule dans son affaire avec Hume, XLIV, 488, 490, 506. — Ce qu'on en dit au sujet de son mariage avec la demoiselle Levasseur, XLVI, 121. — Nom sous lequel il se cache à Bourgoin, 176. — Étran-

ges passages de son *Discours sur l'Inégalité des conditions*, IX, 384; XIX, 379, 380, 605; XXVII, 339. — *Notes* critiques de Voltaire sur cet ouvrage, XXXII, 468. — Critique de son *Émile*, XVII, 444; XVIII, 31; XXX, 529. — De ses *Lettres de la Montagne*, XXVI, 20, 38; XLIII, 407, 408, 423; XLIV, 263. — Réfutation de plusieurs passages du *Contrat social*, XXIV, 419 et suiv. — *Notes* critiques de Voltaire sur cet ouvrage, XXXII, 474. — Comment conçoit le projet de se déclarer contre les sciences et les arts; sa version et celle de Diderot, I, 344, 345. — Ses paradoxes, X, 135. — Apologue sur celui que les sciences ont nui aux mœurs, XXIII, 483. — Extravagance de ses opinions contre l'état de société, XV, 434. — Et sur les différentes causes des maux du peuple et de ceux des grands, IX, 384. — Sa singulière prédiction contre la Russie, et sortie à ce sujet, XVI, 378; XX, 218 et suiv.; XXIV, 422 et suiv. — Idées sur la Russie que l'abbé Raynal lui emprunte, XLVIII, 182. — Passage de la correspondance de l'auteur relatif à ses *Confessions*, XLVI, 514. — Son jugement sur *Zaïre*, II, 614. — Et sur *Mahomet*, IV, 128. — Vers satiriques sur ses principaux ouvrages, X, 160. — Autres plaisanteries sur les mêmes sujets, XXI, 348. — Pourquoi maltraité dans la *Guerre civile de Genève*, I, 260; IX, 508, 528, 554. — Rôle qu'il joue dans ce poème satirique, 528, 534, 537, 543, 552. — Épigramme contre lui, X, 582; XXVI, 131. — Jugement porté sur lui par Marmontel, I, 344. — Autres portés par Mme du Deffant sur sa personne et sur ses ouvrages, XLIII, 244, 253; XLIV, 154, 434; XLVI, 384. — Prétend que l'univers doit lui élever une statue, VIII, 537; X, 159, 417. — Souscrit, en 1770, pour celle de Voltaire, XLVII, 117, 118, 122, 123. — Celui-ci veut qu'on lui rende sa mise; ses amis désapprouvent cette idée, 125, 129, 139, 153. — Sentiments contradictoires éprouvés par l'auteur à son sujet, dans le même moment, I, 351. — Mort en 1778, est admis en 1794 aux honneurs du Panthéon, 286. — Procès-verbaux de déplacement en 1821, et de replacement en 1830, de son sarcophage, dans la nef souterraine de ce monument, 490, 492. — Son tombeau a-t-il été violé en 1814? 496 et suiv. — Voyez *Contrat social*, *Émile*, *Héloïse*, etc.

Rousseau (Pierre), de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, se dispute avec Voltaire à une représentation d'*Oreste*, V, 74, 75; XXXVII, 104. — Lettre que Colini lui écrit en 1756, XXXIX, 48. — Voltaire lui offre un asile contre les persécutions, XL, 520; XLII, 295, 411. — A recours à Voltaire lors d'une saisie faite de ses effets et de ceux de sa femme; ce que l'auteur lui écrit à ce propos, XLII, 439, 467, 568. — Lettres qui lui sont adressées, de 1755 à 1764. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIII.) — Notice, XXXVIII, 506.

Rousseau (conseiller de la cour de Gotha). Lettres qu'il écrit au nom de la duchesse à La Beaumelle, XLV, 325, 367.

Rousseau (dom), bénédictin de Saint-Germain des Prés. Attaque l'*Histoire de Bourgogne* de Mille, XLVI, 542.

Roussel (Jacques), marchand hollandais. Député d'une compagnie de négoce en Turquie, calomnie le marquis de Talleyrand auprès du patriarche de Moscou, XVI, 390; XLI, 551.

Roussel, rédacteur d'une feuille de Hollande intitulée *l'Épilogueur*. Propose à l'auteur de lui vendre le manuscrit de l'*Histoire universelle*, imprimé depuis par Néaulme, XXXVIII, 489.

Roussel de La Tour. Sa *Richesse de l'État*, roman de finance, XLII, 499, 503, 538. — Notice, 499.

Rousset de Missy, auteur de plusieurs ouvrages périodiques en Hollande. Lettre qu'il écrit en 1737 à Voltaire contre J.-B. Rousseau, XXXIV, 227. — Après la mort de celui-ci, en 1754, se proclame son ami et calomnie Voltaire, qui, pour toute vengeance, lui envoie copie de son ancienne lettre, XXXVIII, 164; L, 483. (Voyez Médine.) — Compilateur d'une *Vie de Pierre le Grand*,

faussement attribuée au prétendu boyard Nestesuranoy, XXXIX, 241.

Roussillon (le). Acquis à la France par Philippe de Valois, XII, 22. — Engagé à Louis XI par Ferdinand d'Aragon, 124. — Remis à l'Espagne par Charles VIII, 22, 173. — Repris par la France en 1645, XIV, 181. — Lui est laissé par le traité des Pyrénées, 220.

ROUSSILLON (l'abbé de). Réflexion sur son aventure, XLVIII, 550.

ROUTH, jésuite irlandais. Assiège Montesquieu au lit de la mort; on est obligé de le chasser de sa chambre, XIX, 84, 500, 503. — Note à ce sujet, XXI, 360.

Routine. Erreurs dangereuses qu'elle a produites dans le gouvernement comme dans la philosophie, XXVII, 171, 189.

ROUX-DUFORT (les frères), libraires. Leur édition des œuvres de Voltaire, I, XXVII.

ROWE (Nicolas), auteur anglais d'une tragédie de *Tamerlan*. Singulière fantaisie des Anglais au sujet de cette pièce, XXIX, 197. — Sa tragédie *the Fair Penitent* imitée par Colardeau ; ce que l'auteur en dit, XLI, 25.

ROYER (Joseph.-Nicolas-Pancrace), musicien, compositeur. Génie médiocre, XXXVI, 324. — Voisenon lui donne *Prométhée* à mettre en musique, XXXVI, 37. — Lettre qui lui est adressée, en 1754, au sujet de l'opéra de *Pandore*, XXXVIII, 260. — Reproches que lui fait l'auteur de l'avoir immolé à ses doubles croches, en faisant refaire et dénaturer sa pièce pour l'adapter au théâtre lyrique, 262, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 280, 294, 302, 303, 322; L, 415 et suiv. — Sa mort, XXXVIII, 323, 324, 325; XLIV, 98. — Voyez SIREUIL et *Pandore*.

ROYER DE LA SAUVAGÈRE. — Voyez LA SAUVAGÈRE.

ROYOU, avocat. Infamies dont il accuse son beau-frère Fréron, et Mémoire qu'il publie contre lui, XVII, 215; XXIV, 189; XLVII, 26. — Applaudissements qu'Élie de Beaumont obtiendrait si Royou recherchait sa protection, 58. — En 1770, l'auteur lui écrit une lettre qui ne nous est pas parvenue, 60. — Persécute Voltaire pour lui faire obtenir justice, 147. — Ce que celui-ci en dit à cette occasion, *ibid.*

RUBEN, le premier des patriarches. Observations critiques sur l'inceste qu'il commet avec la femme ou la concubine de son père, XXX, 53. — Et sur les reproches que lui fait Jacob en mourant, *ibid.*

RUBENS, peintre célèbre. Caractère de son talent, VIII, 570. — Réflexions sur le tableau où il peignit Marie de Médicis dans les douleurs de l'enfantement, XVII, 235.

Rubis. Le plus gros qu'on connaisse dans le monde; d'où il fut apporté, et où il est maintenant, XVI, 599. — Voyez *Diamants*.

RUBRUQUIS (frère Guillaume). Envoyé par saint Louis près du grand-kan des Tartares, XI, 485. — Ce qu'il a rapporté de son voyage, *ibid.* — Par qui mal à propos qualifié de capucin, XXIX, 458. — Ouvrage dans lequel sont rapportés ses voyages, XI, 487.

RUCCELAI, poète italien. Vers de lui contre la rime, IV, 190. — A cultivé la tragédie au XVI^e^ siècle, XII, 246; XVII, 394. — Est auteur d'un *Oreste*, V, 169. — Et de la *Rosamunda*, XVII, 394; XXIV, 216.

Ruche. Embarras de l'imprudent qui s'en approche, comparaison poétique, IX, 112. — Voyez *Abeilles*.

RUCKER (le sénateur). Assiste Freytag dans l'arrestation de Voltaire à Francfort, XXXVIII, 32, 40, 43, 56, 64, 102.

RUFFEC (M^me^ de), veuve du président de Maisons. Vers du *Discours sur l'Envie*, qu'on lui a appliqué, IX, 396. — Dénégation de l'auteur à ce sujet, XXXIV, 470, 471. — Notice, XLI, 108.

RUFFEY (Germain-Gilles RICHARD de), président de la chambre des comptes à Dijon. Aux Délices avec sa femme en 1758, XXXIX, 521. — Ce qu'en dit le président de Brosses, 522. — Lettre en vers et en prose que l'auteur lui écrit en 1759, XL, 52. — Ce que l'auteur lui écrit en 1761 au sujet de l'affaire Ancian-Decroze, XLI, 188, 189. — Son voyage et son séjour à Ferney, 400, 434. — Ce que l'auteur lui écrit sur son

différend avec le président de Brosses; sa réponse à la lettre de Voltaire, 467, 504, 505. — Lettre que lui écrit Mme Denis sur le même sujet, 509. — Choisi par l'auteur comme arbitre de son différend avant le président de Brosses, XLVI, 107, 161. — En 1771, donne sa fille Sophie en mariage au président Le Monnier; compliments que l'auteur lui écrit à ce propos, XLVII, 470, 502. — Lettres qui lui sont adressées, de 1754 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLVII, L.)

Ruffey (Frédéric-Henri Richard de), fils du précédent. Mention et notices qui le concernent, XLVII, 503; L, 267.

Ruffey (Sophie Richard de), fille et sœur des précédents, maîtresse de Mirabeau. Son père la marie au président Le Monnier; lettres de compliment de l'auteur à cette occasion, XLVII, 470, 502.

Rufin, ministre de Théodose. Principal instrument des massacres de Thessalonique, XXVIII, 123.

Rufin, prêtre d'Aquilée au ve siècle. Auteur du *Credo* ou *Symbole des Apôtres*, XVIII, 173; XIX, 335; XXVI, 226.

Rugen (île de), dans la Baltique. Combat qui s'y livre entre Charles XII et les Danois, XVI, 330 et suiv.

Ruggieri (Cosme), Florentin. Accusé d'avoir attenté par des sortilèges à la vie de Charles IX, est mis à la question, XII, 527.

Rui-Gomès. Favori de Philippe II, dont sa femme fut la maîtresse, XII, 459.

Ruinart (dom Thierry), bénédictin. Laborieux critique; notice qui le concerne, XIV, 125. — Absurdité et discrédit de ses *Actes sincères*, VII, 251; XI, 235; XVIII, 387, 388, 488, 489; XX, 42; XXV, 57; XXVI, 266; XXVII, 410. — Ce qu'en disait le savant Lacrose, XX, 38. — Ses réflexions sur la généalogie de l'empereur Kien-Long, XXIX, 455.

Ruis de Martanza (don), Espagnol. Chevalier du rituel mosarabique dans le fameux combat de Tolède, XI, 386; XXII, 64.

Ruiter (l'amiral). — Voyez Ruyter.

Rulhières (de). Lettre qui lui est adressée, en 1769, au sujet de sa satire des *Disputes*, XLVI, 319. — Opinion de Voltaire sur cette pièce, 322. — Cette satire reproduite dans le *Dictionnaire philosophique*, XVIII, 397. — Autre lettre, en 1774, au sujet de son *Epître* sur le grand art de savoir se passer de fortune, XLIX, 49. — Ce que l'auteur dit encore de cette épître, 50. — D'une épigramme de lui contre Dorat, 28, 29.

Rupelmonde (marquise de). Notices qui la concernent, I, 198; IX, 357; XXXIII, 68. — Son voyage en Hollande avec le jeune Voltaire, qui fait pour elle l'*Épître à Uranie*, ou *le Pour et le Contre*, I, 198 et suiv.; IX, 357; XXXIII, 68. — Vers qui lui furent adressés par l'auteur, et qu'on a mal à propos attribués à Ferrand, X, 478. — Autres, sur ce qu'elle avait sollicité une représentation d'*OEdipe*, 480. — Autres intitulés *les deux Amours*, 481. — Sa mort, XXXVII, 440.

Rupelmonde (marquis de), fils de la précédente. Tué à Dettingen; éloge qu'en fait l'auteur, IX, 357; XXIII, 257.

Russe à Paris (*le*), ou dialogue d'un Parisien et d'un Russe, satire, X, 118 et suiv. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XL, 473.

Russel (lord William), mis à mort sous le règne de Charles II. — Voyez Bedfort.

Russel (Édouard), amiral anglais. Vainqueur des Français à la journée de la Hogue, XXXII, 493; XIV, 305. — Sa correspondance secrète avec Jacques II, qu'il avait formé le projet de rétablir, et réflexions à ce sujet, *ibid.*

Russel (milady), femme de l'ambassadeur anglais dans l'Inde. Ne put empêcher la plus belle femme de ce pays de se brûler sur le corps de son mari, VII, 180; XVIII, 37; XXIX, 484.

Russes (les). De quels peuples se composent, XVI, 415. — Quels sont les Russes proprement dits, *ibid.* — Pourquoi sont appelés ainsi plutôt que Russiens, 397; XXXIX, 557. — Habitent l'ancienne Scythie européenne, XI, 43. — Leurs ravages au ixe siècle, 322. — Vers la fin du xie, ils commencent à être

chrétiens et connus dans l'Occident, XIII, 296. — Leurs mœurs et usages au XVIe, XII, 220 et suiv. — Leur vie jusqu'au temps de Pierre le Grand, XIII, 130, 135. — Leurs costumes à cette époque, XVI, 419. — Leur longue ignorance et leur misère, 157. — Loi qui les empêchait de sortir de leur pays, pour leur ôter les occasions de connaître leur joug, *ibid.*, 427. — Leur religion mêlée de superstition, 157, 158, 177. — Réponse qu'ils font à la demande si l'impératrice ira se promener, XXXIX, 111. — Autorité de leur patriarche, XVI, 158, 423. — Comment sont excellents soldats, XV, 311, 312. — En 1760, entrent à Berlin avec les Autrichiens, XLI, 3, 26, 27. — Réflexions humoristiques de l'auteur à ce sujet, *ibid.*, 31.

Russie (la). Sa situation, son étendue, XVI, 156, 157, 394 et suiv. — Sa population, 162, 395, 418 et suiv. — Sa population trente fois moindre qu'il y a sept cents ans; pourquoi, XXXV, 211, 212. — Sa distinction en Russie Blanche, Noire et Rouge, XVI, 396, 400 et suiv. — Pays immense, à peine connu de l'Europe avant le czar Pierre, XIII, 130; XVI, 157. — Ancienne loi qui défendait, sous peine de mort, à ses habitants de sortir du pays, *ibid.* — Où elle fait remonter son ère, *ibid.* — A connu le christianisme à la fin du Xe siècle, 422 et suiv. — Comment se gouvernait au XVIe siècle, lors de sa conquête par les deux Jean Basilidès, qui l'affranchirent du joug des Tartares, XII, 220 et suiv.; XIII, 130. — Pourquoi était alors appelée *Moscovie*, *ibid.*; XVI, 396. — Ce qu'elle était avant Pierre le Grand, XV, 179; XVI, 426 et suiv. — Manière dont on y comptait avant qu'il y eût introduit l'arithmétique, 157, 460. — Idée de cet empire, partagé en seize grands gouvernements, 397 et suiv. — Ses finances, ses usages, ses mœurs, 416 et suiv. — Sa religion, 422. — Ses sectes, 424. — Sa langue, 426. — Réformes qu'y introduit Pierre le Grand, 159 et suiv., 465 et suiv. — Travaux et établissements utiles qu'il y institue, 593 et suiv. — Son commerce, 596. — Ses lois, 600. — Son synode et ses règlements ecclésiastiques, 602. — Ses czars, depuis empereurs, contemporains de Louis XIV, XIV, 12. — Son état avant ce prince, 169. — Et à sa mort, 420. — On célébra sous son règne l'arrivée d'une ambassade moscovite par une médaille, XV, 179; XVI, 440. — Elle a été gouvernée consécutivement par cinq femmes, XV, 352. — Est le seul grand État où la religion n'ait pas excité des guerres civiles, XVI, 424. — Mesures prises par Catherine II pour y établir la tolérance, XLIV, 19. — Comparée avec la France, en 1770, par Catherine, XLVII, 243. — Cet empire est un sujet d'étonnement pour l'auteur, 412. — Prédictions singulières de J.-J. Rousseau sur cet empire, et réflexions à ce sujet, XVI, 378 et suiv.; XX, 218 et suiv.; XXIV, 419 et suiv. — Voltaire prédit que la Russie deviendra l'arbitre du Nord, XLII, 61; XLV, 137. — Et qu'elle détruira la Turquie, XXIII, 523; XLVII, 201.

Russie (*Histoire de l'empire de*) *sous Pierre le Grand*. Avertissement pour la présente édition, XVI, 371. — Avertissement de Beuchot, 373. — Préface historique et critique de l'auteur, 377. — Texte de l'ouvrage, 393 et suiv. — Projeté par l'auteur dès 1745, XXXVI, 360. — Comment entreprise par Voltaire, et sous quel point de vue il envisagea ce travail, XXXIX, 173, 174, 177, 182, 223, 241, 243, 247, 276, 436, 450, 470 et suiv., 475 et suiv., 556 et suiv.; XL, 110, 138, 219, 220, 237, 544; XLI, 31, 55, 249, 312, 456, 507 et suiv., 515, 526 et suiv., 558 et suiv. — Mot de l'auteur au sujet de cet ouvrage, I, 351. — Ce qu'il en écrit à Algarotti, L, 426. — Il l'envoie à la duchesse de Saxe-Gotha, XL, 562; XLI, 163, 193. — A Mme de Fontaine, XL, 563. — Au comte de Tressan, 549. — A Jean Schouvaloff, 544. — A Mme du Deffant, XLI, 36. — Comment celle-ci l'apprécie, 48, 49. — Envoyé à Helvétius, 41. — A Duclos,

66. — A Mme Belot, à Helvétius et à Saurin, 136. — Pourquoi cet ouvrage ne peut paraître que volume à volume, XLI, 47, 381. — Documents authentiques qui lui ont été fournis, XVI, 132, 379 et suiv.; XXXIV, 343, 346; XL, 128, 338, 518. — Notice bibliographique, L, 523.

Rustan, usurpateur de la Perse. — Voyez Sha-Rustan.

Rustan, ou Roustan (Antoine-Jacques), pasteur suisse à Londres, auteur de *Lettres sur l'état présent du christianisme*. Remontrances et instructions qui lui sont adressées au sujet de cet ouvrage, XXVII, 106 et suiv., 117 et suiv. — Auteur d'un libelle scandaleux contre Louis XIV et contre le ministère de Louis XV, 111.

Ruth, la Moabite. Épouse Booz, et devient l'aïeule de David, XXX, 155 et suiv. — Son *Livre* expliqué et commenté, *ibid.* et suiv. — Sublime simplicité de cette histoire, *ibid.*

Rutilius, préfet de Rome. Vers latins que Voltaire en cite sur la faction demi-juive et demi-chrétienne qui commençait à dominer de son temps, XXVI, 255.

Rutland, second fils du duc d'York. Tué à la bataille de Sandal, ainsi que son père, XII, 207.

Rutlidge (chevalier de). Auteur du *Bureau d'esprit*, comédie contre Mme Geoffrin; ce qu'en dit d'Alembert, L, 135.

Ruvigny (comte de). Commande à la bataille de Nerwinde, sous le roi Guillaume, un régiment de gentilshommes français que la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter et haïr leur patrie, XIV, 315. — Laisse en France un dépôt que Louis XIV confisque, XXXII, 498. — Devient pair d'Angleterre sous le nom de Galloway, XIV, 379. — Voyez Galloway.

Ruysch, célèbre anatomiste. Observation importante qu'il recueille par la dissection d'un nègre, XI, 5; XII, 357; XVII, 224. — Pierre le Grand s'instruit près de lui dans ses voyages, et va travailler dans sa maison, XVI, 458. — Son éloge, XXIII, 283.

Ruyter, amiral hollandais. Fait triompher la Hollande sur les mers dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, XIII, 86; XIV, 232. — Est environné d'assassins dans Amsterdam, 258. — Vainqueur à Solbaie, met en sûreté les côtes de la Hollande, menacées par l'Angleterre et la France, 259. — Fait entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel, *ibid.* — Est admiré plus que jamais dans trois actions consécutives entre la flotte hollandaise et celles réunies de France et d'Angleterre, 263. — Vient au secours de la Sicile, 279. — Duquesne prend l'avantage sur lui, *ibid.* — Il termine sa carrière à la bataille d'Agouste; est regretté par Louis XIV lui-même comme un grand homme, 280. — Avait commencé par être valet et mousse de vaisseau, *ibid.*; XXXII, 516. — Fut élevé à la dignité de duc par l'Espagne, au moment de sa mort; ses enfants refusèrent ce titre, XIV, 280. — Ses belles paroles en partant pour la Méditerranée, où il fut tué, XXXII, 509.

Ruzé (le président de). Son épitaphe, XXXII, 549.

Rymer, savant anglais. Critique sévère à l'égard de Shakespeare, XXX, 363; I, 74. — Publie une collection tirée des archives de la Tour de Londres, XLV, 453.

Ryswick (paix de), conclue en 1687, entre la France et les diverses puissances liguées contre elle. Quels en furent les motifs, XIV, 322 et suiv. — Surprend l'Europe et mécontente la France, 325. — Critiques contre ses auteurs, qui sont aussi peu fondées que les louanges qu'on leur a données depuis, *ibid.* — Autres détails, XIII, 606 et suiv.

S

Sa (Emmanuel), jésuite portugais. Propage la doctrine du régicide, XII, 558. — Aphorisme qu'on en cite sur la faculté d'affermer des messes, XXIX, 250.

Sa (Pantaléon), ambassadeur de Portugal en Angleterre, sous Cromwel. Son frère est condamné à être pendu pour avoir fait assassiner un citoyen de Londres, XIV, 210. — Après son exécution, l'ambassadeur signe un traité avec le Protecteur, qui avait refusé de lui faire grâce, *ibid.*

Saal (Marguerite), fille d'un gentilhomme de Saxe. Mariée au landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, à qui sa première femme, fille de George de Saxe, permet d'en avoir une seconde, XII, 297; XIII, 511.

Saas (l'abbé), auteur de *Lettres critiques* sur l'*Encyclopédie*. Ce qu'on dit de cet ouvrage, XLIII, 330, 348, 351.

Saavedra. Faux légat, fanatique et fripon, qui établit l'Inquisition en Portugal, XIX, 480, 487.

Saba (reine de). De la visite qu'elle fit à Salomon, et des présents qu'elle lui offrit, XXX, 208. — Eut de ce roi un fils qui est, dit-on, la tige des souverains d'Éthiopie, IX, 84.

Sabatéi-Sevi, Juif de Smyrne. S'annonce pour le Messie, XIII, 142. — Son origine, ses talents et qualités, *ibid.* — Ses voyages en Grèce et en Italie, *ibid.* — Fourbes qui partagaient son imposture, 143 et suiv. — Il est arrêté, et sa prison se remplit d'adorateurs, 144. — Sur le bruit de ses miracles, le sultan Mahomet IV vient voir ce prétendu roi d'Israël, et l'interroge, 145. — Il a le choix d'être empalé ou de se faire musulman, et prend ce dernier parti, *ibid.* — Précis de son histoire, XX, 74.

Sabatier (l'abbé Antoine) de Castres. Notice qui le concerne, XXIX, 5. — Son aventure chez le comte de Lautrec, XLVIII, 255. — Ses collaborateurs présumés pour le *Dictionnaire des Trois Siècles*, 314. — Cet ouvrage n'est qu'un libelle où il outrage Voltaire, Helvétius son bienfaiteur, et un grand nombre de gens de lettres, X, 197; XXIX, 280, 281. — L'auteur attribue d'abord ses *Trois Siècles* à La Beaumelle, XLVIII, 85. — Observations critiques y relatives, XIV, 130, 131. — Auteur d'une *Analyse de Spinosa* et d'un recueil de poésies libres, où il outrage la vertu et le bon goût, X, 198; XXIX, 5; XLVIII, 448, 604. — Sous quel nom a paru le premier de ces ouvrages, où il s'est montré plus hardi que l'auteur qu'il commentait, 423, 448. — Fragment qu'on en cite, XXIX, 281. — Ses *Lettres* à Helvétius, pleines de vers de pont-neuf et d'ordures, XLVIII, 448. — Attaqué par Laus de Boissy, qui prend la défense de l'auteur contre lui, 339, 345. — Écrivain méprisable et bas, et lâche calomniateur, VII, 172. — Chassé du temple de la Renommée, dans la *Pucelle*; vers qui le caractérisent, IX, 119, 292. — Note qui le concerne, *ibid.* — Fausseté des imputations de plagiat qu'il a faites à Voltaire, XIV, 130; XXIX, 267. — Dans quels termes l'auteur en parle XLVIII, 602, 604. — L'auteur lui laisse le soin de marier la fille de Fréron, L, 18. — *Lettre d'un Théologien*, écrit où Condorcet prend contre lui la défense de Voltaire; critiquée par l'auteur, XLIX, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 74, 91, 93, 95, 96, 100, 101. — Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, xxxviii.

Sabatier de Cavaillon, professeur d'élo-

quence à Tournon. Lettre qui lui est adressée, en 1771, au sujet d'un libelle de La Beaumelle qu'on lui attribuait, XLVII, 552.

Sabbat (jour du). Sacré chez les Juifs; confondu avec les secrets infâmes qu'on leur attribue, XVIII, 22. — Voyez *Bouc.*

Sabéens (les). Disciples de saint Jean, qui n'ont jamais connu l'Évangile, XII, 370. — Reconnurent un Dieu suprême, dont le soleil et les étoiles étaient les émanations, XXIX, 168. — N'étaient point idolâtres, XIX, 409.

Sabisme. Religion des Chaldéens; en quoi consistait, XI, 33, 204; XXVIII, 144. — Pourquoi ne peut être regardé comme une idolâtrie, *ibid.*; XIX, 409. — D'où a pris son nom, XXIV, 143.

Sabran (marquis de). Tué à Dettingen, XV, 217.

Sacerdoce (le). Est un frein qui force à la bienséance, XVIII, 379. — Voyez *Prêtres*, et *Querelles de l'empire et du sacerdoce.*

Sacheverel (Henri), docteur d'Oxford. Prêche à Londres l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance, et invective contre Marlborough, XIV, 403. — Est interdit par le parlement et son sermon brûlé, *ibid.*

Sacramentaires (les). Disciples de Zuingle, XII, 291. — En quoi diffèrent des luthériens, XIII, 494. — Leurs querelles avec eux, 500 et suiv.

Sacre. Fait la pompe du trône, et n'en fait pas les droits, VIII, 146; XV, 551; XVI, 12. — Est une imitation d'un ancien appareil judaïque, XI, 248. — Vient de Constantinople, 249. — Par qui fut ensuite adopté, XIII, 227. — Les rois de Perse sont les premiers qui furent sacrés, XX, 600. — Spectacle bien étrange qu'offre le sacre des rois de France, XLIX, 313. — Réflexions à ce sujet, *ibid.* — Est une imitation du sacre des rois lombards, XXIV, 586.

Sacrements, dans l'Église latine. Ne sont que les anciens mystères conservés; pourquoi au nombre de sept, XXI, 534. — De l'inspection des magistrats sur leur administration, XVIII, 441. — Des querelles y relatives, à l'occasion des billets de confession et de la bulle *Unigenitus*, XV, 377 et suiv.; XVI, 79 et suiv.; XVIII, 231.

Sacremore. — Voyez Birague, neveu du cardinal chancelier.

Sacrifices humains. Presque tous les peuples en ont été coupables, III, 387; VII, 177; XII, 392; XXV, 73; XXVII, 61. — Sont de la plus haute antiquité dans l'Inde, et n'y sont pas encore abolis, VII, 180. — Inconnus aux Chinois, XXV, 72; XXVIII, 173. — Les peuples ne s'en sont défaits qu'à mesure qu'ils se sont policés, XXV, 72. — Leur antiquité prouve qu'ils sont un instinct de la nature humaine, VII, 181. — Sont nés de la domination des prêtres, XI, 27. — Quel est le premier dont la mémoire se soit conservée, 103. — Dans quelles occasions ils se commettaient, 104. — Existaient chez les Saxons et les Francs, 103, 258. — La loi juive est la seule qui les ait ordonnés, 104 et suiv.; XIX, 498, 535 et suiv.; XXVIII, 171, 173 et suiv. — De ceux qui ont eu lieu en Espagne, en France, en Irlande, 172.

Sacrilège. Des lois qui le punissent, XXV, 501 et suiv., 541, 546; XXX, 554. (Voyez La Barre.) — Des sacrilèges qui amenèrent la réformation en Suisse, XVIII, 3 et suiv.; XXV, 529. (Voyez *Berne.*)

Sacy (Louis-Isaac Le Maistre de), l'un des bons écrivains de Port-Royal. Auteur de la *Bible de Royaumont*, et d'une *Traduction des Comédies de Térence*, XIV, 126. — Part qu'il prit aux querelles du jansénisme, XV, 48, 49. — De ses *Enluminures*, poème dirigé contre les jésuites, XXV, 246.

Sacy (Antoine Le Maistre de), frère du précédent. Avocat qui passa pour un homme très éloquent avant d'avoir fait imprimer ses plaidoyers, XIV, 126; XXV, 246.

Sacy (Louis de), académicien et avocat. Auteur d'une traduction estimée des *Lettres de Pline*, XIV, 126.

Sacy (le P.), jésuite. Procureur général des missions. Banqueroute qu'il fait

avec La Valette, son supérieur; procès à ce sujet, XVI, 102; XL, 330.

Sadder (le). Livre qui contient la doctrine des anciens Perses, XXVIII, 146. — Est l'abrégé du *Zend;* sa traduction par Hyde, XI, 34. — Sa division en cent articles, que les Orientaux appellent *portes* ou *puissances;* extraits qu'on en donne, 198 et suiv.; XIX, 549; XXVIII, 29; XXIX, 552 et suiv.

Sadducéens (les). Secte juive, rivale des pharisiens, XXX, 292; XXXI, 51. — Joignaient la sévérité stoïque aux dogmes épicuriens, XXX, 293. — S'en tenaient à la loi mosaïque, *ibid.;* XXXI, 51, 52. — Pourquoi réprouvèrent toujours le dogme de l'immortalité de l'âme, XXVI, 179; XXX, 96.

Sade (comte de). Vers qui lui sont adressés, en 1733, sur son mariage, et réponse qu'il y fait, XXXIII, 392. — Autres vers sur son séjour à l'armée d'Italie en 1735, X, 507. — Lettre, en lui adressant une copie d'*Adélaïde du Guesclin,* XXXIII, 387. — Notice, *ibid.*

Sade (l'abbé de). De la maison de la belle Laure, XLIII, 200. — Lettres en vers et en prose qui lui sont adressées en 1733, XXXIII, 375, 391, 400. — Autres, en 1763 et 1764, au sujet de ses *Mémoires sur la vie de Pétrarque,* XLIII, 123, 411, 445. — Extrait de cet ouvrage, XXV, 186 et suiv. — Pourquoi Voltaire craint que cet extrait anonyme ne l'ait brouillé avec lui, XLIII, 259, 267, 280. — Déni qu'il en fait, 412, 445. — Notice, XXXIII, 375.

Sade (le comte, le chevalier et l'abbé de). Lettre en vers et en prose, qui leur est adressée collectivement, XXXIII, 343. — La célèbre Laure de Sade, amante de Pétrarque, était de leur maison, 344.

Sadi, poète persan. Traduction en vers blancs d'un passage de lui sur la grandeur de Dieu, XII, 63, XXIV, 30. — Autres vers curieux sur les anciens rites des ignicoles, XX, 617.

Sadolet, cardinal et évêque de Carpentras. Savait imiter la latinité de Cicéron, et semblait adopter sa philosophie sceptique, XII, 278. — Illustre savant et vrai philosophe; il intercéda pour les Vaudois, 331.

Sage (le). Sa fragilité, VI, 43. — Pour être sage on n'a qu'à le vouloir, 55. — Malheur à qui veut l'être trop, 401. — Le sage est timide, VII, 110. — Possède les biens sans en être possédé, IX, 491. — Est modéré en tout, 401; X, 204. — Le plus sage a quelquefois ses accès de folie, V, 47. — Que le vrai sage est encore à trouver, VI, 41. — Sortie contre les précoces Catons hébétés de sagesse, 411. — Vers à un jeune homme qui se proposait d'être sage, XXXIX, 76.

Sage (le) *et l'Athée,* roman philosophique de Voltaire, XXI, 523 et suiv.

Sagesse. Son portrait et ses emblèmes, X, 70, 277, 278. — Maîtrise quelquefois le sort, VII, 109. — Le monde y marche avec lenteur, 213. — N'habite que dans la solitude, XLIII, 80. — Voyez *Sage.*

Sagesse humaine (*la*), conte philosophique. — Voyez *Memnon.*

Sagesse (*Livre de la*). N'est pas de Salomon, à qui on l'attribue communément, XX, 389. — N'est qu'un amas ennuyeux de lieux communs, *ibid.*

Sahler, négociant de Montbéliard. Débiteur de Voltaire, XLIV, 141, 142.

Saignée. De l'erreur où l'on a été longtemps qu'on se fait tirer son mauvais sang par une saignée, et des fausses allégories qu'elle a produites, XXXI, 415; XXXII, 33.

Saillant (le libraire). Impliqué, sur la dénonciation de son fils, dans les poursuites dirigées contre Delisle de Sales pour son livre la *Philosophie de la Nature,* XLIX, 526, 533, 536.

Saint-André (le maréchal de). La charge de premier gentilhomme fut instituée pour lui sous Henri II, XII, 534. — Ses appointements comme tel, XXXII, 441. — Le Lépide du triumvirat contre les calvinistes, XV, 511. — Abandonné des siens, à la bataille de Dreux, est tué par un de ses créanciers, qu'il avait maltraité, 516.

Saint-André (la maréchale de). Se ruine pour Louis de Condé, et lui fait présent de la terre de Valery, qui, depuis,

est devenue la sépulture des princes de cette maison, VIII, 71.

Saint-André, président aux enquêtes. L'un de ceux qui poursuivirent la mort d'Anne Du Bourg, XV, 505.

Saint-André, chirurgien anglais. Entreprend d'accréditer la doctrine des générations fortuites; imposture par laquelle il est confirmé dans son système, XXVII, 162. — Ridicule qui en rejaillit sur lui, *ibid.*

Saint-André (chevaliers de). Ordre institué par le czar Pierre Ier, XVI, 469.

Saint-André, en Écosse (l'archevêque-primat de). En 1559, condamne comme hérétique un prêtre au bûcher, XII, 325. — Est pendu en 1571, comme complice de l'assassinat du roi Henri Stuart, 497. — Un autre est assassiné en 1678 par les presbytériens, XIII, 89.

Saint-Ange (le cardinal). Arbitre de la paix infâme de Paris contre Raymond, comte de Toulouse, XI, 500.

Saint-Ange (Fariau de). Observations critiques sur un fragment de sa *Traduction d'Ovide en vers*, XLVII, 551.

Saint-Ange (château), à Rome. S'appelait auparavant le *môle Crescence*, et plus anciennement le *môle Adrien*, XIII, 282.

Saint-Ange (château), près Fontainebleau. Bâti par Français Ier; vers à ce sujet, X, 241. — Note y relative, VIII, 274.

Saint-Antoine (faubourg), à Paris. Bataille qui s'y livra dans la guerre de la Fronde, XIV, 201.

Saint-Aubin (de), maître des requêtes. Comment se débarrasse d'un créancier, XXIII, 88.

Saint-Aubin (Gabriel de). Son aquarelle représentant le couronnement de Voltaire à la représentation d'*Irène*, I, 424.

Saint-Aubin (marquise de). Vers qui lui sont adressés au sujet de son livre *le Danger des Liaisons*, X, 571.

Saint-Aulaire (François-Joseph de Beaupoil, marquis de). La duchesse du Maine l'appelait son *Berger*, X, 535. — Jolis vers qu'il improvisa pour elle dans sa vieillesse, XIV, 126. — Pourquoi Boileau lui refusa son suffrage, lors de sa réception à l'Académie française, *ibid.* — Mourut centenaire, *ibid.*; XXXI, 380. — Place qu'il occupe dans le *Temple du Goût*, VIII, 573. — Vers sur lui-même à quatre-vingt-dix ans, XXXII, 520, 521.

Saint-Aulaire (marquis de), neveu du précédent. Recommandé à Frédéric II par Voltaire, XLVIII, 141, 149, 174.

Saint-Aulaire (le marquis de). Lettres de ou à Voltaire tirées de sa *Correspondance complète de Mme du Deffant*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v.

Saint-Capautel, gentilhomme gascon. L'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99; XII, 535.

Saint-Cast. En 1758, les Anglais y font une descente; le duc d'Aiguillon les bat, et les force à se rembarquer, XV, 370.

Saint-Claude (chanoines de), en Franche-Comté. Supplique des serfs contre la tyrannie de ces moines, et écrits divers sur l'esclavage imposé à des citoyens par une vieille coutume, XXVIII, 353, 371. — Adressée au duc de Praslin; ce qu'on en dit, XLVII, 81. — Et à la duchesse de Choiseul; ce qu'elle en écrit à Mme du Deffant, et ce qu'en dit celle-ci, 86, 87, 118. — Pourquoi l'auteur la fait réimprimer; craintes manifestées sur le succès qu'on en attend, 114, 178, 239, 536. — Démarches faites par l'auteur pour obtenir leur affranchissement, 253, 443, 479, 536. — Ne feraient pas la guerre de Spartacus pour sauver un philosophe, XLIX, 496. — L'auteur cependant persiste à vouloir leur affranchissement, *ibid.*, 526, 559. — Turgot leur choisit un rapporteur au conseil des parties, L, 225. — L'auteur tremble fort pour eux, 343. — Voyez *Mainmorte* et *Mont-Jura*.

Saint-Contest (de). L'auteur lui fait demander une lettre de recommandation pour Mme de Bentinck auprès de Tyrconnel, XXXVII, 350.

Saint-Cyr (maison de). Sa fondation, XIV, 472. — Ranime le goût des choses d'esprit, 474. — Presque toutes les nations ont imité cet établissement, 506.

SAINT-CYRAN. — Voyez DUVERGER DE HAURANNE.

Saint-Denis (bataille de). Livrée en 1566 par le prince de Condé et l'amiral Coligny au connétable de Montmorency, qui y fut blessé mortellement, XII, 507; XV, 524. — Fut indécise, XII, 507.

Saint-Denis (porte), à Paris. Éloge de ce monument, VIII, 576. — Son inscription, reprochée injustement à Louis XIV, XXIII, 242.

SAINT-DIDIER, auteur d'un poème de *Clovis*. Bafoué, ainsi que son poème, à la cour de Fontainebleau, XXXIII, 152, 155. — Voltaire publie sous son nom *le Marseillois et le Lion*, X, 141. — Et se défend d'avoir pillé son *Clovis*, 201; XXIX, 267; XXXVII, 423. — Épigramme contre lui, X, 483.

SAINT-DISANT. Couplet satirique contre lui, X, 476.

Saint-Domingue (île de). Époque de sa découverte; fut d'abord nommée *Hispaniola*, XII, 377. — Comment la France est entrée en partage de cette île avec l'Espagne, 413. — Les Anglais, en 1695, détruisent ses plantations, XIV, 320. — Quelle était, en 1757, la population de la partie française, XII, 416.

SAINT-ÉTIENNE (comte DUVERGER de), gentilhomme du roi de Pologne Stanislas. Adresse à Voltaire une épître sur la comédie de l'*Écossaise;* quatrain et lettres qu'il en reçoit à ce sujet, en 1761, V, 404; X, 566; XLI, 130.

Saint-Étienne (chevaliers de). Ordre institué par Côme de Médicis, XIII, 529.

SAINT-ÉVREMOND (Charles LE MARQUETEL de). Attaché au surintendant Fouquet, est enveloppé dans sa disgrâce, XIV, 434. — Puni d'un ancien écrit satirique contre Mazarin, se retire en Angleterre; y vit et meurt en homme libre et philosophe, *ibid.* — Dédaigna de revenir dans sa patrie, lorsque Louis XIV le lui permit sur la fin de ses jours, *ibid.* — Lettre à Ninon sur sa probité, VI, 391. — Compare la *Sophonisbe* de Mairet avec celle de Corneille, VII, 31. — Ce qu'il dit de remarquable au moment de sa mort, XIV, 128; XLII, 573; XLVII, 285. — Est enterré à Wesminster, avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre, XIV, 128. — Ses *comédies* et autres ouvrages, appréciés, XVII, 53. — Critique de son *Sir Politick*, III, 309. — Offre extraordinaire qu'on lui fit pour imprimer cette mauvaise pièce, VIII, 571. — Cause qu'il assigne à la longueur de la plupart de nos tragédies; il a mis le doigt dans la plaie secrète du théâtre français, XXIV, 248; XXXII, 283. — Ses froides railleries sur l'opéra, XXIII, 408. — Son erreur au sujet de Pétrone, 207. — A, le premier, averti de considérer dans Cicéron l'homme d'État et le citoyen, VI, 210. — Son opinion sur le caractère d'Énée, dans Virgile, réfutée, VIII, 324. — Ses vers pour le portrait de Ninon, XXIII, 509. — Né après Corneille, avait vu naître Racine, et n'était digne de juger ni l'un ni l'autre, XXXII, 237. — N'a qu'une réputation usurpée, 238. — Ce qui a contribué à donner quelque célébrité à ses ouvrages, XIV, 127. — Inégal et mauvais poète, VIII, 551, 571. — Fait médiocre figure dans le *Temple du Goût*, 570. — A quoi y est réduit, 600. — Notice qui le concerne, et quel rang lui peut être assigné parmi les hommes qui ont fleuri dans le temps brillant de Louis XIV, XXVI, 499 et suiv. — Auteur supposé d'ouvrages contre la religion, XVIII, 261; XXVI, 499; XLIII, 42, 47, 49. — La fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans ses Œuvres, n'est pas de lui, VIII, 600; XIV, 52. — De sa *Vie*, écrite par Desmaizeaux, 127; I, 54.

SAINT-FARGEAU (Michel LEPELLETIER de), conseiller au parlement. Ce qu'en dit Condorcet, XLIX, 40. — Voyez LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.

SAINT-FLORENTIN (Louis PHÉLYPEAUX, comte de), puis duc de LA VRILLIÈRE. Très malveillant à l'égard des réformés; fait interner les filles Calas, XLII, 145. — La duchesse d'Enville contrebalance son influence, et obtient ainsi leur liberté, 309, 310. — L'auteur recherche sa protection pour la famille Calas, 156.

— Sa partialité, dans l'affaire Calas; l'auteur se trompe sur ses dispositions, 140, 169, 170, 201, 216, 279, 290. — Trompé sur le nombre des juges dans cette affaire, 264. — Refuse d'assister au conseil pour la réhabilitation de Calas, 425. — Sa réponse à l'auteur, qui lui avait adressé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, L, 438. — Accident qui lui arrive à la chasse en 1765, XLIV, 80; XLVIII, 71. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1768, sur les ordres du roi, pour le blâmer de l'exhortation faite par lui dans l'église de Ferney le jour de Pâques, XLVI, 67. — L'auteur lui envoie *le Siècle de Louis XIV* et *le Précis du siècle de Louis XV;* lettre qui accompagne cet envoi, 169. — Ce qu'il écrit à l'évêque d'Annecy au nom du roi, au sujet de ses démêlés avec Voltaire, 334. — Persécuteur des réformés; langage qu'il tient lors d'une grâce que l'on sollicitait pour un galérien protestant, 515. — Après le renvoi du duc de Choiseul, fait l'intérim de tous les emplois vacants, XLVII, 309, 360. — Lettre qui lui est adressée en 1771 sur les projets d'établissements à Versoy, XLVII, 427. — Autre, en 1772, au sujet du curé de Ferney, et de la fondation de Versoy, XLVIII, 70. — Le dernier des secrétaires d'État de cette famille; sa retraite en 1775, XIV, 28. — Peint sous les traits de Saint-Pouange dans *l'Ingénu*, XXI, 286. — Épitaphe épigrammatique au sujet de ses trois noms (Phélypeaux, La Vrillière et Saint-Florentin), XIV, 28.

Saint-Foix (de). Ses *Essais historiques sur Paris*, livre utile et agréable, XX, 323; XXVI, 128; XLI, 115. — Réflexions sarcastiques de l'auteur sur les accusations portées contre ce livre par le *Journal chrétien*, XL, 513, 514. — Procès criminel qu'il intente aux auteurs du *Journal chrétien*, qui l'avaient accusé d'irréligion, et qu'il oblige à se rétracter, VIII, 468; X, 126; XX, 323; XXVI, 128; XL, 513 et suiv.; XLI, 115. — En quels termes on en parle, XXVI, 128; XL, 483, 514; XLI, 115. — Trait critique contre sa comédie *le Financier*, 384. — Voulut mettre en action le récit de la dernière scène de l'*Iphigénie* de Racine; ce qu'on dit à ce sujet, XLVI, 408. — Anecdote à propos d'une représentation des *Grâces* devant Louis XV, VI, 94.

Saint-Frémont, lieutenant général. Son avis au conseil de guerre de 1706 pour la bataille de Turin, XIV, 375.

Saint-Gaudin. L'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99.

Saint-Gelais (Octavien de), évêque. Vers galants qu'on en cite, XXXII, 520.

Saint-Gelais (Mellin de), fils naturel du précédent. A traduit la *Sophonisbe* du Trissin, VII, 30.

Saint-George, officier d'état-major. Blessé à Fontenoy, VIII, 386; XV, 242.

Saint-George (chevalier de). Pseudonyme du prince de Galles, le Prétendant, pendant son séjour en France, XIV, 419.

Saint-Gérand, directeur d'une troupe de comédiens. Fait construire un théâtre à Châtelaine, I, 406. — Où vient jouer Lekain, *ibid.*; L, 53, 63, 66, 67. — Ruiné à Bâle, abandonne Ferney et la Suisse, 160. — Mentions diverses, L, 23, 34, 35, 44, 66.

Saint-Germain (comte de), aventurier qui se donnait pour immortel; mentions et notices qui le concernent, XL, 353, 376.

Saint-Germain (Mme de). Lettre (en vers) que l'auteur lui écrit au nom de la maréchale de Villars, XXXII, 382.

Saint-Germain (Claude-Louis, comte de). Préféré au duc de Choiseul pour le ministère de la guerre, XLIX, 415. — Cas qu'en faisait le grand Frédéric, 437. — Passait pour un des meilleurs généraux de l'Europe, 417. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1776, signalée, L, 1. — Motif pour lequel il témoigne la plus grande joie du renvoi de Turgot, 40. — Son ordonnance chef-d'œuvre d'hypocrisie, *ibid.* — Voltaire sollicite de lui le congé d'un déserteur, 60. — Veut rétablir les jésuites en 1777, 191. — Regrets de l'auteur sur sa retraite du ministère, 52. — Causes qu'y assigne le roi de Prusse, 205, 314. —

Avait été sept ans jésuite, et avait régenté, XLIX, 415, 416, 417, 420, 423, 431; L, 52. — Autres notes qui le concernent, XL, 485, 487. — Notice, XLIX, 416.

Saint-Gothard (bataille de). Gagnée par Montecuculli sur les Turcs, XIII, 147; XIV, 231.

Saint-Guilain (ville de). Prise en 1746 par les Français, XV, 257.

SAINT-HÉREM, commandant en Auvergne à l'époque de la Saint-Barthélemy. Refuse d'obéir aux ordres de la cour, qui avait ordonné le massacre des protestants dans toutes les provinces, VIII, 34, 87; XII, 511.

SAINT-HÉREM (comtesse de). Lettre qui lui est adressée, en 1772, au sujet de ses opinions religieuses, XLVIII, 139.

SAINT-HILAIRE, lieutenant général d'artillerie. A le bras emporté par le même boulet qui tue le maréchal de Turenne; ses paroles héroïques à son fils, qui se jetait en larmes auprès de lui, XIV, 271.

SAINT-HYACINTHE (TRÉMISEUL de), cornette de dragons. Employé dans la fameuse dragonnade, lors de la révocation de l'édit de Nantes, XXVII, 285. — Auteur prétendu du *Militaire philosophe, ibid.*; XLV, 475, 518, 521. — Auteur de Lettres critiques sur *la Henriade*, I, 467. — Voltaire lui conteste le *Mathanasius*, auquel il n'aurait fourni que la chanson et des remarques; réclamations contre cette assertion, 470; XXII, 257; XXXIII, 485; XXXV, 176, 223, 229. — Motifs de plainte que Voltaire a contre lui; désaveu qu'il en exige au sujet de la *Voltairomanie*, 124, 147, 155, 159, 161, 162, 176, 177, 223, 229. — Lettres à M. de Burigny, au sujet de ce libelle et du rôle qu'on l'y a fait jouer, 147, 155, 266. — Autre à M. de Pouilly, sur le même objet, 194. — Lettre de M. de Burigny à l'abbé de Saint-Léger, au sujet de ses démêlés avec Voltaire, I, 465. — Calomnie qui l'a fait fils de Bossuet, XIV, 43; XLV, 475. — Pourquoi Voltaire le fait passer pour l'auteur posthume du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, 475, 502, 504, 505, 508, 519, 525, 527, 530.

SAINT-JEAN, secrétaire d'État en Angleterre, depuis lord BOLINGBROKE. — Voyez ce nom.

Saint-Jean d'Angely (ville de). Refuse d'ouvrir ses portes à Louis XIII; sort qu'elle éprouve, XII, 583.

SAINT-JULIEN (Mme de), née comtesse de LA TOUR DU PIN. Épîtres en vers qui lui sont adressées, X, 392, 393. — Son portrait, X, 585. — Ses divers séjours à Ferney en 1766, 1772 et 1775; et vers dont elle est l'objet, 580, 599; XLVIII, 125, 132; XLIX, 344, 345, 346. — Y gagne le prix de l'arquebuse; en quels termes on en parle, XLIV, 390, 405; XLIX, 344, 371, 378, 379, 381. — Ce que l'auteur en écrit au maréchal de Richelieu, 335, 371. — Se fixe à Ferney, 345, 346, 351, 360, 361, 363. — Quitte Ferney; lettre que l'auteur lui donne pour Turgot en 1775, 381, 382. — Recommandée à de Vaines, 396. — Chargée de négocier l'affranchissement du pays de Gex auprès de Turgot, 396, 397, 398. — Services essentiels qu'elle rend à ce pays, 391. — Mme de Genlis la rencontre à Ferney en 1776, lors de sa visite à l'auteur; ce qu'elle en dit, I, 398, 399. — Quitte Ferney pour aller à Plombières; malade en route, L, 84. — Lettres que l'auteur lui écrit à ce sujet, 86, 88. — Voltaire lui recommande la famille Varicour, 293. — En quoi ressemblait à Mme du Châtelet, XLIV, 427; XLIX, 394. — Lettres qui lui sont adressées, de 1766 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à L.)

SAINT-LAMBERT (le marquis de). La marquise du Châtelet lui fait remettre ses lettres après sa mort, XXXVII, 396. — Rentre en possession de son portrait enchâssé dans la bague de la marquise, 397. — Sa personne et ses talents fort estimés de l'auteur, I, 383. — Apprécié par Condorcet, 226. — Son poème des *Saisons*, pourquoi préférable à celui de Thomson, VII, 244; XLVI, 348. — Lu par Mme du Deffant, 272, 293. — Reçu à l'Académie; mot de Mme du Deffant sur son poème du *Génie*, XLVII, 118. — A fait des Géorgiques pour les hommes chargés de protéger les cam-

pagnes, et non pour ceux qui les cultivent, XLVI, 350; XLVIII, 599. — A enseigné aux possesseurs de terres à être humains envers leurs vassaux, et aux ministres à adoucir le fardeau des impôts, XLVI, 279; XLVIII, 599, 600, 601. — Autres éloges de son goût et de son talent, X, 207, 401, 419, 434; XV, 435; XXVIII, 328; XXXI, 179; XXXVII, 52. — L'un des coopérateurs de l'*Encyclopédie*, XXVI, 513. — A fait des vers en l'honneur de Voltaire, X, 401. — Épîtres que celui-ci lui a adressées, 297, 355, 405. — Lettres qui lui furent écrites en 1758, XXXIX, 466. — En 1760, XLI, 56. — En 1769, XLVI, 278, 303. — En 1771, XLVII, 408. — En 1773, XLVIII, 447. — Notes diverses qui le concernent, XXXIII, 437; XXXVI, 509, 520; XXXVII, 6; XLI, 56.

Saint-Louis (chevaliers de). Ordre institué par Louis XIV, XIV, 510.

SAINT-LUC, l'un des mignons de Henri III, VIII, 44.

SAINT-LUC (Timoléon D'ÉPINAI de), maréchal de France sous Louis XIV; notice, XIV, 20.

SAINT-MALIN. L'un des assassins du duc de Guise, VIII, 99.

Saint-Malo (ville de). Bombardée par les Anglais en 1694, XIV, 318. — Des négociants de cette ville prêtent quinze millions à Louis XIV, et sauvent ainsi la France, ruinée par la guerre, 388. — Nouvelle descente des Anglais en 1758, et leur défaite à Saint-Cast, XV, 370; XXXIX, 500.

SAINT-MARC (Jean-Paul-André DE RAZINS, marquis de). Vers de lui récités au Théâtre-Français en 1778, au couronnement de Voltaire, et autres de celui-ci en remerciement, VII, 322; X, 601; I, 424. — Lettre à ce sujet, L, 382. — Notice, *ibid.*

SAINT-MARC (Charles-Hugues LEFEBVRE de). Éditeur de Chaulieu; en quoi s'est trompé dans ses remarques, VIII, 573.

SAINT-MARC GIRARDIN Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LV.

Saint-Marin (république de). A mérité de conserver sa liberté, IX, 549. — N'a jamais pu conquérir qu'un moulin, qu'elle a été obligée de rendre, *ibid.*; XXIV, 419.

SAINT-MARS, gouverneur de la Bastille. Y transféra, de l'île Sainte-Marguerite, l'Homme au masque de fer, XIV, 427. — Et l'y vit mourir, XVII, 204.

SAINT-MARTIN (l'abbé de), frère du cardinal de la Rochefoucauld. L'un de ceux qui accréditèrent la farce pieuse de la démoniaque de Romorantin, XV, 568.

SAINT-MARTIN (l'abbé de), auteur de la *Mandarinade*. Le *Portrait de l'abbé Malotru* lui est dédié, XLII, 465.

SAINT-MARTIN (L.-C. de). Auteur du livre intitulé *les Erreurs de la Vérité;* jugement qu'on en porte, L, 110.

SAINT-MAURICE (de). Officier des gardes et bon graveur, VIII, 599.

Saint-Maurice, en Valais. Le martyre de la légion thébaine n'a pas pu y avoir lieu, et pourquoi, IX, 534; XI, 229.

SAINT-MÉGRIN (Paul-Stuart de CAUSSADE de), mignon de Henri III, VIII, 45. — Sa mort tragique, et soupçons à ce sujet contre le duc de Guise, 46; XII, 535. — Tombeau qui lui fut élevé par le roi, VIII, 46.

SAINT-MÉGRIN (le duc de). Visite l'auteur à Ferney, en 1768, XLVI, 135, 158. — Lettre qui lui est adressée, en 1768, au sujet de ses voyages et de sa philosophie, 135. — Ce qu'en dit l'auteur, XLVII, 143.

SAINT-MESMIN, prévôt d'Orléans au XVI^e^ siècle. Du procès célèbre intenté par lui aux cordeliers de cette ville, et à la suite duquel ils furent bannis du royaume, XX, 580 et suiv.

SAINT-NON (Jacques-Clément RICHARD, plus connu sous le nom d'abbé de). Dans son voyage en Italie, en 1759, est recommandé à Voltaire par d'Alembert; son séjour à Ferney, XL, 180. — Notice, *ibid.* — Ce qu'on en dit, 195.

SAINT-OLON, gentilhomme ordinaire de Louis XIV. Sa mission à Gênes en 1684; son peu de succès, et ce qui s'ensuivit, XIV, 290; XV, 121.

Saint-Omer (ville de). Prise par Louis XIV, reste à la France par le traité de Nimègue, XIV, 281.

SAINT-PAUL (comte de), de la maison de

Luxembourg. Fait prêter serment, dans l'hôtel de ville, aux principaux bourgeois de Paris, de punir Charles, soi-disant Dauphin, du meurtre du duc Jean de Bourgogne, XV, 466. — Demande à ce sujet la protection du roi d'Angleterre Henri V, qui ravageait alors la France, *ibid.*

SAINT-PAUL, un des chefs de la Ligue, VIII, 108. — Soldat de fortune, fait maréchal par le duc de Mayenne, 199. — Par qui tué, *ibid.*

SAINT-PAUL. — Voyez GAUCHER, comte de SAINT-PAUL.

SAINT-PAVIN (Denis SANGUIN de). Au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit, dans ses Satires, avec les mauvais écrivains; notice, XIV, 128. — Son épitaphe par Fieubet, *ibid.* — Sonnet dont il est l'auteur, cité, XXXII, 522. — Ses vers sur l'abbé d'Aumont, 523. — Autres, 535. — Son épitaphe, 548.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de). Notice qui le concerne, XIV, 128 et suiv. — Quelle est la meilleure définition qu'on ait faite, en général, de ses ouvrages, *ibid.* — Son projet de *diète européenne*, et mot du cardinal de Fleury à ce sujet, *ibid.* — Pourquoi fut exclu de l'Académie française, 129. (Voyez FLEURY et POLIGNAC.) — Refus que fit cette compagnie d'entendre son éloge après sa mort, 129. — Comment fut victime du service qu'il avait cru rendre au régent, en préférant, dans sa *Polysynodie*, l'établissement des conseils à la manière de gouverner de Louis XIV, *ibid.* — Ses *Annales politiques;* observations critiques y relatives, 130 et suiv., 508; XXXIX, 99. — Louis XIV défendu contre elles, XIV, 130 et suiv.; XXIX, 267. — Il y refuse à tort à ce monarque le surnom de Grand, XIV, 486. — N'y a parlé des beaux-arts que pour les avilir, 131. — En désapprouve la culture, 504. — Accuse avec peu de fondement Colbert d'avoir négligé le commerce maritime, 500. — Réfuté sur ce qu'il avance qu'en Angleterre il n'y a de *papiers* qu'autant qu'il y a d'*espèces*, 529. — A pu se tromper souvent, mais n'a jamais écrit qu'en vue du bien public, XVIII, 254. — A créé le mot de *bienfaisance* et l'a mis à la mode, IX, 424. — Son *Credo politique*, singularité curieuse, XX, 466. — Son opinion sur la vénalité des charges, 552. — Allusion à son projet de *Paix perpétuelle*, X, 288. — Dont il attribua la chimère au duc de Bourgogne, XVII, 82; XXII, 258. — Ce que ses *Mémoires* ont de curieux, XIV, 486. — Portrait qu'il a fait de Michel Le Tellier, XV, 28. — Pourquoi ne fut point persécuté pour son *Allégorie du mahométisme*, XXVI, 501. — Ce qu'il dit à Voltaire, étant près de sa fin, XIV, 129. — Pensées détachées sur la religion, publiées sous son nom par celui-ci, XXVI, 558. — Ses raisonnements sur le travail du dimanche, XVIII, 80. — Épigramme au sujet de son buste, X, 484; XXXII, 418. — Comment il s'y prenait pour faire goûter ses idées, XXV, 307. — Était moitié philosophe et moitié fou, XXXVII, 484. — Ses projets par qui qualifiés de rêves d'un homme de bien, XXIII, 128; XXXVI, 122. — De son *Éloge* prononcé à l'Académie française en 1775, par d'Alembert, XLIX, 234.

SAINT-PIERRE (duchesse de). Lettres en vers et en prose qui lui sont adressées en 1733, XXXIII, 358, 395. — Citée à l'occasion d'une satire de J.-B. Rousseau contre le baron de Breteuil, X, 286. — Et de la mort de la reine d'Espagne Marie-Louise, XIV, 461. — Notice, XXXIII, 358.

SAINT-POINT (la comtesse de). Mère du comte de Rochefort, XLVIII, 100. — Lettres qui lui sont adressées en 1768, XLVI, 132. — Et en 1772, XLVIII, 254.

SAINT-PRIEST (J.-E. GUIGNARD, vicomte de), intendant de Bourgogne, puis de Languedoc. Aux Délices en 1760, XLI, 2, 21. — Ne se montre nullement favorable aux Calas, XLIII, 523.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel GUIGNARD, comte de), ambassadeur à Constantinople. Lettre qui lui est adressée, en 1771, au sujet de la petite colonie de Ferney, XLVII, 454. — Conseiller

d'État en 1773; ce qu'on en dit à l'occasion de l'affaire de Lally, XLVIII, 362, 387. — Notice, XLVII, 454.

Saint-Quentin (bataille de). Gagnée par les Espagnols sur les Français, XII, 461. — Pourquoi Philippe II n'en profita point, *ibid.* et suiv.

SAINT-RÉAL (César VICHARD, abbé de). Son *Histoire de la Conjuration de Venise* est écrite avec le style de Salluste, II, 316; XIII, 113; XIV, 546; XXVIII, 329. — Est bien supérieure aux tragédies d'Otway et de La Fosse, qui en sont imitées, II, 316. — Seul ouvrage qui puisse lui donner un nom, VIII, 600. — Il y a mêlé quelques embellissements de roman, mais le fond en est très vrai, XXXIX, 378. — Cet ouvrage est un chef-d'œuvre; mais sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente, XIV, 131. — Notice, *ibid.*

Saint-Sacrement (fête du). A quelle occasion et par qui instituée, XI, 506. — Devient une source de troubles en France, *ibid.*

SAINT-SAPHORIN (PESME de). Ses notes sur *la Henriade;* et comment y répond l'auteur, XXXII, 466.

SAINT-SAUVEUR, capitaine de cavalerie. Blessé à la journée de Fontenoy, VIII, 386; XV, 242. — Se distingue à celle de Mesle, 250.

SAINT-SAUVEUR, ministre du roi à la Haye. Lettre qu'il écrit, en 1755, à M. Berryer, lieutenant de police, au sujet d'une édition furtive de la *Pucelle* en Hollande, XXXVIII, 498.

SAINT-SÉBASTIEN (marquise de), dame d'honneur de la princesse de Piémont. Mariée secrètement à Victor-Amédée, avant son abdication, XIV, 467; XV, 181. — Enfermée dans la forteresse de Céva, lors de l'arrestation de ce prince par l'ordre de son fils Charles-Emmanuel, 183. — Rendue depuis à son mari, *ibid.*

SAINT-SÉVERIN (marquis de). Plénipotentiaire français à Aix-la-Chapelle. Sa déclaration au nom de Louis XV, XV, 333.

Saint-Siège (le). Transporté à Avignon par Clément V, XI, 529. — D'Avignon à Rome par Grégoire XI, 542. — Siège de tous les crimes sous Alexandre VI, XII, 191. — Voyez *Papes*.

SAINT-SIMON (duc de), favori de Louis XIII. Éloigné de la cour par le cardinal de Richelieu, est relégué à Blaye, XIII, 26.

SAINT-SIMON (Marie de), marquise de LANGEAIS. Procès qu'elle intente à son mari pour cause d'impuissance, XIX, 449 et suiv.

SAINT-SIMON (duc de), ambassadeur sous Louis XV. Réponse à ses *Mémoires* projetée par Voltaire, VII, 102. — Son portrait du cardinal Albéroni, XVI, 339.

SAINT-SORLIN. — Voyez DESMARETS.

SAINT-SURIN (M^me^ de). Publie une lettre de Pimpette Dunoyer à Voltaire, XXXIII, 19.

SAINT-TROPEZ (le marquis de). Débiteur de Voltaire, XLII, 176, 186; XLVIII, 602.

Saint-Valery-sur-Somme. Guillaume s'y embarque pour la conquête de l'Angleterre, XI, 367.

SAINT-VALLIER, père de Diane de Poitiers. Condamné à perdre la tête, comme complice du connétable de Bourbon; comment fut sauvé; anecdote à son sujet, XV, 491 et suiv.; XXVI, 164.

SAINT-VINCENT (M^me^ de), cousine du duc de Richelieu, et petite-fille de M^me^ de Sévigné. Ses aventures et son procès avec le maréchal, XLIX, 75, 78, 79, 115, 134, 211. — En quels termes on en parle, XLIX, 51, 69, 99, 100, 101, 110, 140, 159, 224, 225, 226, 233, 245, 255, 263, 264, 271, 298, 308, 335, 362; L, 61, 193. — Voyez RICHELIEU (le duc de).

SAINTE-ALDEGONDE (comte de). Son séjour à Ferney en 1778; ce qu'on en dit, L, 354.

SAINTE-AULAIRE. — Voyez SAINT-AULAIRE.

Sainte-Baume (grotte de). Détails facétieux des miracles qui s'y opèrent, IX, 155 et suiv. — Histoire de la retraite qu'y fit sainte Marie-Madeleine, X, 147.

SAINTE-BEUVE. Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LVI.

Sainte-Catherine (chevaliers de). Ordre institué en Russie par le czar Pierre, XVI, 553.

Sainte-Catherine, l'une des îles du cap Vert. Couverte en tout temps de verdure et de fruits, XV, 313. — Séjour qu'y fait l'amiral Anson, *ibid.*

SAINTE-CROIX (le capitaine), amant de la marquise de Brinvilliers. Enfermé à la Bastille, y apprend d'Exili l'usage des poisons, XIV, 456. — Suites des funestes leçons qu'il avait reçues, *ibid.* et suiv.

SAINTE-MARTHE (GAUCHER de). Cette famille féconde en savants; diverses notices y relatives, XIV, 127.

Sainte Mitouche. Expression qui n'est qu'une corruption de *sainte n'y touche*, IX, 97.

SAINTE-PALAYE. — Voyez LACURNE.

Sainteté (titre de). Pourquoi fut donné aux premiers patriarches de l'Église chrétienne, XVIII, 112.

Saints (les). Place qu'ils occupent au séjour céleste; vers à ce sujet, VIII, 256. — D'où date leur invocation publique, XXIV, 497. — Bon nombre d'entre eux que l'auteur place en enfer, par une fiction poétique, IX, 100 et suiv. — Plaisanteries sur plusieurs, X, 6. — Comment on s'y prend à Rome pour canoniser un saint, XXVIII, 215. — Des saints qui sont à faire, XXVII, 424. — De la manière de les servir, 427. — Anathème prononcé par le concile de Trente contre ceux qui rejettent leur invocation, XII, 524. — Des faux saints, XV, 13. — Pourquoi tant d'évêques des premiers siècles ont été faits saints, XLII, 395. — Remarques sur le grand nombre de rois et de princes mis sur le catalogue des saints d'Angleterre, XI, 289. — Demi-dieux de l'antiquité comparés avec nos saints modernes, X, 71, 72; XXVI, 330, 331; XXVII, 421. — Voyez *Martyrs*.

SAINVAL (M^lle^) l'aînée. Mention qu'on en fait, XLIV, 309, 320.

SAINVAL (M^lle^) cadette, actrice de la Comédie française. Mentionnée dans la correspondance de l'auteur, qui voudrait lui voir jouer Olympie à Fontainebleau, XLVIII, 113, 115. — Note qui lui est relative, 113. — Ce qu'en dit Voltaire, L, 137, 156, 157, 176.

Saisons (*les*), poème de Saint-Lambert. Au mérite de la difficulté vaincue, joint les richesses de la poésie et les beautés du sentiment, XXXI, 179. — Restera à la postérité comme un beau monument du XVIII^e^ siècle, XLVIII, 448. — Autres éloges, VII, 244; XV, 435; XLVI, 279, 281, 284, 303, 331, 350; XLVII, 25. — Voyez SAINT-LAMBERT.

SAKA, législateur des Japonais, XII, 362.

Salade, espèce d'armure. Origine de ce mot, IX, 134; XIX, 192, 568.

SALADIN ou SALAHEDDIN (le grand sultan). Le plus grand homme de son temps, XIII, 331. — Ses conquêtes, XI, 454. — Sa générosité envers Guy de Lusignan, et sa sévérité envers Renaud de Châtillon, *ibid.*, 455. — Il prend Jérusalem, *ibid.* — Fait alliance avec la cour de Constantinople, 456. — Est désarmé par Richard Cœur-de-Lion, 457. — Son traité avec ce prince; sa mort, 458. — Son testament généreux, *ibid.*

SALADIN, jeune Turc. Amant de la reine Eléonore de Guyenne, XI, 452.

Salamine (bataille de). Notice y relative, X, 436.

SALCÈDE. Entreprend d'assassiner le prince d'Orange, et s'y prépare par des pratiques religieuses, XII, 471; XIII, 546; XXXV, 559.

SALE ou SALLE (George), savant anglais. Écrivain sage et méthodique; est le premier qui nous ait donné une traduction tolérable de l'Alcoran, XXIV, 142; XXIX, 168; XXX, 417; XXXIV, 556. — Et qui y ait fait les meilleurs commentaires, XXIV, 556. — Place Mahomet au rang de Thésée et de Numa, XXXV, 560. — A parfaitement développé l'histoire du prophète arabe et des temps qui le précèdent, XIV, 561. — L'a regardé comme un fanatique de bonne foi; réfuté à ce sujet, XXIV, 556.

SALENTIN, comte d'Isembourg, électeur de Cologne au XVI^e^ siècle. Après avoir gouverné dix ans, assemble le chapitre et la noblesse, leur reproche les soins qu'il s'est donnés pour eux et l'ingratitude dont on l'a payé, abdique l'ar-

chevêché, et se marie à une comtesse de La Marche, XIII, 210.
Salerne (école de), fondée par les Arabes, V, 504.
Sales, de Prégny (M.). Lettre que l'auteur lui écrit, en 1769, au sujet de la terre de Tournay, XLVI, 231. — N'obtiendrait pas les mêmes privilèges que l'auteur pour cette terre, 569.
Salins (ville de). Investie par le maréchal de Luxembourg en 1668, se rend à l'armée française, XIV, 239.
Salique. — Voyez *Loi salique.*
Salis, colonel. Tué à l'attaque de Château-Dauphin, XV, 212.
Salive de l'homme. Facéties sur les différentes vertus qu'on lui a attribuées, XX, 421 et suiv.
Sallé (Mlle), célèbre danseuse. Son éloge, VIII, 592; IX, 371; X, 275. — Épître à elle adressée, et attribuée par Voltaire à Thieriot, mais qui en réalité est de Gentil Bernard, XXXII, 437; XXXIV, 47. — Ce qui pourtant ferait croire qu'elle est de Voltaire, XXXIII, 361. — L'auteur la recommande à différents personnages à Londres, 201. — Son portrait par Lancret, 257. — Vers pour son portrait, 264, 492; X, 492. — Les vers composés pour elle par Gentil Bernard, Pope et Gay, ne sont pas bons; pourquoi, 269, 277. — Ses talents pour la danse, 277. — Madrigal qui lui est adressé, X, 492. — Éloge d'une épigramme de Gentil Bernard contre elle, XXXIV, 47.
Sallengre. Voltaire lui attribue, ainsi qu'à S'Gravesande, le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, publié par Saint-Hyacinthe; note à ce sujet, XXII, 257; XXXIII, 485; XXXV, 176, 223, 229.
Sallo (Denis de), conseiller-clerc au parlement. Inventeur des journaux, travailla avec l'abbé Gallois au *Journal des Savants*, XIV, 75. — Notice qui le concerne, 131, 132.
Salluste. A mis dans la bouche de César et de Caton deux discours dont lui-même est peut-être l'auteur, V, 259. — L'abbé de Saint-Réal lui est comparé comme historien, II, 316; XIII, 113; XIV, 546; XXVIII, 329. — Points de son *Histoire* que Voltaire voudrait voir traiter par le président de Brosses, XL, 268.
Salm (comte de). Blessé et prisonnier dans Tirlemont en 1693; ce qu'il disait du caractère des Français dans les batailles et après la victoire, XIV, 316.
Salm (prince de). Sa visite à Ferney en 1771; ce qu'on en dit, XLVII, 495.
Salméron (Alfonse), jésuite. L'un des rédacteurs des lois de son ordre, XII, 342. — A propagé la doctrine du régicide, 558.
Salmonée. Imite la foudre, et en est frappé; vers de Virgile à ce sujet, cités et traduits en vers français par Voltaire, XX, 526.
Salomon, fils de David et de Bethsabée, XXX, 192. — Succède à son père, 201. — Signale les commencements de son règne par l'assassinat, le sacrilège et le fratricide, *ibid.* et suiv. — Réflexions critiques sur le don que Dieu lui fit de la sagesse, VII, 253; XXX, 205. — Sur l'étendue de ses États, la dépense de sa maison, le nombre de ses écuries et équipages, *ibid.* et suiv. — Sur le nombre d'ouvriers qu'il employa pour la construction du temple, 206. — Sur le sacrifice qu'il fit pour sa dédicace, 207. — Sur ses présents à Hiram, roi de Tyr, 208. — Sur les immenses richesses que David lui légua, et sur celles qu'il y ajouta, *ibid.* — Sur la visite qu'il reçut de la reine de Saba, IX, 84; XXX, 208. — Sur le temple qu'il bâtit à Chamos, 209. — Sur les impôts dont il accabla son peuple, 210. — Grand nombre de paraboles et de cantiques qu'on lui attribue, 206. — Par qui représenté comme le plus barbare et le plus lâche de tous les parricides ou fratricides, VII, 253. — Objection à ce sujet, et réplique, *ibid.* — Ses cruautés et ses dissolutions, XXVI, 215. — Obscénité du fameux cantique dont on le dit l'auteur, et comment il a été interprété par la secte des papistes, *ibid.* et suiv. — Ceux de ses livres dont on suppose que les magiciens sont munis, IX, 90. — De son luxe, X, 93. — Du grand nom-

bre de ses épouses, IX, 483. — Vers à sa louange, X, 304. — C'est une grande question, en théologie, s'il est plus renommé par son argent comptant, ou par ses femmes, ou par ses livres, XX, 383; XXVIII, 41. — Examen critique des ouvrages qu'on lui attribue, XX, 385 et suiv. (Voyez *Cantique des Cantiques*, *Ecclésiaste*, *Proverbes*, et le livre de la *Sagesse*, etc.) — L'auteur regrette la perte de son ouvrage sur les plantes, XL, 354.

Salomon, Barbare qui, au IXe siècle, se fit roi de Bretagne, XI, 302; XIII, 251.

Salomon, roi de Hongrie. Renouvelle à l'Empire l'hommage de ses États, XIII, 297. — Menaces que lui fait Grégoire VII, s'il ne reconnaît pas les tenir de l'Église, *ibid.*; XI, 394.

Salpêtre. Comment est produit, XXVII, 166 et suiv. — D'un chimiste allemand qui croyait avoir trouvé le secret d'en faire, 166; XXXVIII, 212, 217, 223.

Salstadt (Jean de), archevêque d'Upsal au XVe siècle. Excommunie le roi de Suède et le sénat, et commence la guerre civile, XII, 227.

Saluer ceux qui éternuent. Prodigieuse antiquité de cet usage, XI, 199.

Salut public. Devant lui tout s'efface, IV, 23.

Salvago, sénateur génois. Accompagne le doge Lescaro, venant à Versailles faire réparation à Louis XIV, XIV, 291; XXXII, 490.

Salvandy (de). Sur le sens donné en Pologne au mot de *république polonaise*, XVI, 181.

Salviati, archevêque de Florence. Dresse le plan de la conspiration contre les Médicis, XII, 169. — Son supplice, *ibid.* et suiv.

Salvien, prêtre de Marseille. Pourquoi surnommé le *Maître des évêques* et le *Jérémie du Ve siècle*, XIX, 339. — Comment s'élève contre l'intolérance, à l'occasion des premières hérésies qui parurent de son temps dans l'Église, *ibid.* et suiv.

Samaï, rabbin. Comment démontre la résurrection, XX, 367.

Samarcande (ville de). Fêtes qu'y donne Tamerlan, XII, 92. — Oulougbec y fonde la première Académie des sciences, 93. — Est redevenue barbare, pour refleurir peut-être un jour, *ibid.*

Samaritains (les), secte juive. Leur haine contre les habitants de Jérusalem, XXVIII, 106. — Forment une nation très différente de celle de cette cité, XXX, 297. — De la parabole du Samaritain, rapportée dans l'évangile de saint Luc, XXVII, 230.

Samblançai. — Voyez Semblançai.

Sammonocodom. Dieu des Siamois, XII, 371. — Comment né et élevé, XX, 390. — Excellence des préceptes qu'il donna aux talapoins ses disciples, 391. — De son frère cadet, et du sort qu'il éprouva, 393.

Samon, marchand à Sens. Va trafiquer en Germanie, y est fait roi, et déclare la guerre à Dagobert, XI, 270. — Eut quinze femmes, *ibid.*

Samothrace (île de). Erreur des géographes sur sa position, XX, 393. — Célèbre par ses dieux Cabires, ses hiérophantes et ses mystères, *ibid.* et suiv. — Se vantait d'un déluge plus ancien que ceux de Deucalion et d'Ogygès, 395. — Son nom moderne, 394.

Samoyèdes (les), peuples sauvages de Russie. Comment et par qui découverts, XVI, 409. — Leur affinité avec les Lapons, *ibid.* — Leur religion, leurs mœurs et usages, *ibid.* et suiv., 158.

Samscrit (le). — Voyez *Hamscrit*.

Samson. Commentaire curieux et intéressant sur son histoire, XXX, 144 et suiv. — Source où elle est puisée, *ibid.* — Paraît une imitation grossière de la fable d'Hercule, *ibid.*; XXVI, 212. — Et du cheveu d'or de Térélas, XX, 498; XXX, 144. — Autres détails y relatifs, XX, 397 et suiv. — Questions à son sujet, XXVI, 180 et suiv.

Samson, comédie représentée à Paris, au théâtre français de la prétendue Comédie italienne. Rôle singulier qu'y jouait Arlequin, III, 3; XX, 397.

Samson, opéra de Voltaire et de Rameau. Avertissement, III, 3. — Texte, 11 et suiv. — Composé en 1731, avec prologue, 7. — Refusé à l'Opéra, XXXIV,

144. — Pourquoi l'on n'en permit pas la représentation, III, 3; XX, 397. — Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XXXIII, 240, 390, 418, 573, 575, 578; XXXIV, 6, 19, 20, 22, 23; XXXV, 260, 283; XLV, 497, 508. — Notice bibliographique, L, 487.

Samson agoniste, tragédie de Milton. Jouée à Rouen, sur la fin du XVI^e^ siècle, XX, 396. — Traduction et citation d'un abrégé curieux de l'histoire de Samson, qui précède les premières éditions faites de cette pièce, 397 et suiv.

SAMUEL (le grand-prêtre). Son livre expliqué et commenté, XXX, 159 et suiv. — Quel peut en être l'auteur, *ibid.* — Caractère de ce prophète, 165. — Est le premier exemple des querelles entre l'empire et le sacerdoce, 166. — Oint Saül roi, 168. — Oint David, 176. — Coupe par morceaux le roi Agag, que Saül avait mis à rançon; réflexions sur cette horrible action, IX, 259; XI, 105; XXIV, 443; XXV, 72 et suiv.; XXIX, 533 et suiv.; XXX, 176. — Son ombre évoquée; commentaire à ce sujet, 185 et suiv.. — Par qui présumé être l'auteur du *Pentateuque*, XIX, 239; XXVI, 347.

SANADON, jésuite. Placet en vers pour son neveu, adressé sous son nom au prince de Conti par Voltaire, VIII, 508. — Plaisanterie au sujet d'une variante qu'il a admise dans Horace, XXI, 345. — Cité au sujet de la retraite de J.-B. Rousseau chez les jésuites, à l'époque de son procès, XIV, 91; XXII, 346.

SANCERRE (comte de). Refuse de signer l'arrêt de mort du prince de Condé, sous François II, XII, 501.

Sancerre (siège de), soutenu par les protestants au XVI^e^ siècle. Horreurs qui l'ont rendu mémorable, VIII, 251; XII, 389, 511.

SANCHE *le Gros*, roi de Léon. Obligé de s'aller mettre, à Cordoue, entre les mains d'un médecin arabe, XI, 374.

SANCHE GARCIE, comte de Castille. Empoisonne sa mère, XI, 375.

SANCHE *le Grand*,, successeur des comtes de Castille. Se fait proclamer empereur, XI, 375.

SANCHE (don), roi de Castille et de Léon, petit-fils du précédent. Le Cid l'aide à dépouiller ses frères et sœurs de leur héritage, XI, 375. — Est assassiné en assiégeant sa sœur Ouraca, dans Zamare, 376.

SANCHE III, roi de Castille et de Léon, fils du second lit d'Alphonse le Sage. Se révolte contre son père, XI, 513. — Est vaincu, *ibid.* — Usurpateur du trône de ses neveux, règne heureusement, *ibid.*

Sanche (*Don*) *d'Aragon*, comédie héroïque de P. Corneille. Commentée, XXII, 84 et suiv. — Du genre de cette pièce, 82. — Il fallait l'intituler *comédie*, 126. — Corneille s'est mépris sur la cause de sa chute, 83. — Obscurité de l'exposition, 84 et suiv. — Beaux traits qu'on y remarque, 90, 91, 92. — Le dénouement en est à l'espagnole, *ibid.* — Cette pièce pourrait être retouchée avec succès, VII, 40. — Par qui qualifiée à tort de comédie larmoyante, XXII, 372.

SANCHEZ, docteur jésuite. Plaisante question qu'il élève au sujet de l'incarnation du Christ et de la conception de la vierge Marie, XIX, 221; XXI, 336. — Singuliers cas de conscience qu'il agite, dans son livre *De Matrimonio*, XIX, 446; XXIV, 98; XXVI, 126. — Est regardé en Espagne, et par tous les jésuites du monde, comme un père de l'Église, *ibid.*

SANCHONIATON, Phénicien qui écrivit l'histoire des premiers âges. Antiquité des fragments qu'on lui attribue, XXVIII, 146. — Est évidemment antérieur à Moïse, VII, 180; XI, 42; XVII, 56, 257, 571; XXVI, 418; XXVII, 244, 391. — Ce que signifie son nom, XI, 40. — Qui il consulta pour écrire, 39, 40. — On lisait, dans les mystères d'Éleusine, le commencement de sa *Théogonie*, 39, 105. — Sa *Cosmogonie*, en quoi digne de fixer l'attention du monde entier; passages curieux qu'on en cite, 40; XXVI, 418; XXVIII, 148. — Il n'y fait aucune mention des Hébreux, XXVII, 242; XXX, 130. — Ce qu'il rapporte au sujet des sacrifices

humains, VII, 180; XI, 39. — Et du culte des premiers hommes, XLV, 362. — En quoi s'est trompé et a induit tant de nations en erreur sur les Égyptiens, XXVI, 418; XXVII, 244. — Est l'un des plus anciens auteurs qui ait écrit gravement des sottises, XXVI, 413. — Diatribe à son sujet, publiée sous le pseudonyme de l'abbé Bazing, 416 et suiv.

SANCY (Nicolas de HARLAI de). Réunit en lui le ministère, la magistrature et le commandement des armées, VIII, 219. — Sa négociation célèbre avec les Suisses, *ibid.*; XII, 536. — Histoire du fameux diamant qui porte son nom, VIII, 220. — Il se fit catholique après Henri IV; satire contre lui à cette occasion, *ibid.* — Fut surintendant des finances sous ce prince, *ibid.*

SAND (M^me^ Georges), petite-fille du maréchal de Saxe, XLVI, 102, 114. — Lettres dont on lui doit la connaissance, 102, 114.

SANDOVAL. — Voyez duc de LERME.

SANDRAS. — Voyez COURTILZ DE SANDRAS.

SANDWICH (Jean MONTAGU, comte de), petit-fils du fameux comte de Rochester. Plénipotentiaire anglais en 1746, assiste au congrès de Bréda, XV, 278.

San-Felippe, ville d'Espagne. Bâtie sur les ruines de Xativa, XIV, 416.

Sang. C'est lui qui fait la vie; sa circulation, et vers à ce sujet, IX, 402; XIX, 124; XXIII, 178. (Voyez *Saignée*.) — Imprécations contre ceux qui répandent avec plaisir le sang des hommes, IV, 139. — Quiconque veut la gloire avec la puissance ne doit le verser que par nécessité, VI, 248.

Sanhédrin. Quand et par qui institué en Judée, XXX, 285. — Signification de ce mot, *ibid.*

SANLECQUE (Louis). Poète médiocre qui a fait quelques jolis vers; notice, XIV, 132.

SANNAZAR, poète médiocre, enterré près de Virgile, mais dans un plus beau tombeau, IX, 154.

SANSON (Nicolas). Le père de la géographie avant Guillaume Delisle; notice, XIV, 132.

SANSONS. Nom pris par Voltaire, XXXIII, 191.

SANTA-CRUX (marquis de), général de la flotte de Philippe II. Cruel abus qu'il fait de la victoire, après la bataille navale des Açores, XII, 477.

SANTARELLI, jésuite italien. Son livre de la *Puissance du pape sur les rois et sur les peuples*, brûlé par le parlement de Paris, XVI, 24. — Décrété par la Sorbonne, redevenue française, *ibid.*

Santé. Premier des biens dans toutes les conditions, XLVIII, 20. — Vers de Chaulieu cités, 491. — Quel en est le secret, XXI, 82. — *Invocation à la déesse de la santé*, vers en faveur du président Hénault, X, 326 et suiv.; XXXVI, 319 et suiv. — *Boire à la santé*, origine de cette coutume, XVIII, 17. — Comment pratiquée autrefois à Rome, et aujourd'hui en Angleterre, *ibid.* et suiv. — Vers d'Horace y relatifs, cités et traduits, 18. — Par qui cet usage est réputé impie, 19.

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre célèbre; notice, XIV, 149. — Haut prix mis à ses tableaux, 556.

SANTEUL (Jean-Baptiste). Passe pour être excellent poète latin moderne, et ne pouvait faire des vers français, XIV, 132. — Ses hymnes, chantées dans les églises, offrent des jeux de mots puérils, *ibid.* — Vers étranges qu'on en cite sur Dieu, XXVIII, 312. — Anecdote à son sujet, XLVI, 45.

SAPHADIN, sultan, frère de Saladin. Démolit le reste des murailles de Jérusalem, XI, 464. — Sa mort, *ibid.*

SAPHO. Vers qui la caractérisent, XLV, 535.

SAPIEHA (les), princes polonais. Ont un parti en Lithuanie, XVI, 186, 223. — S'attachent à Charles XII, roi de Suède, 186. — L'un d'eux le quitte à Bender pour se jeter dans les bras d'Auguste, 289.

SARA, femme d'Abraham. Son double enlèvement, et commentaire à ce sujet, XXX, 22, 32. — Sa conduite avec Agar, concubine de son mari, 24, 33. — Sa conversation avec Dieu, 27. — Mère d'Isaac à quatre-vingt-dix ans, 32. —

Par qui comparée avec Ninon de Lenclos, XXVI, 383. — Autres réflexions sur son histoire, XVII, 382; XIX, 240. — Voyez ABRAHAM.

Saragosse (ville de). Prise, en 1707, par le duc d'Orléans, depuis régent; anecdote à ce sujet, racontée par le maréchal de Berwick, XIV, 381.

Saragosse (bataille de). Gagnée, en 1710, par Staremberg, contre l'armée de Philippe V, XIV, 398.

SARASIN (Jacques). Sculpteur célèbre; notice, XIV, 150.

SARAZIN (Jean-François). A écrit agréablement en prose et en vers, XIV, 132. — Notice, *ibid.* — Sa description poétique du cheval de bataille, citée, VIII, 201. — Ce qu'il faut penser du portrait qu'il a fait de Valstein, dans l'Histoire de sa Conjuration; et observations critiques à ce sujet, XVI, 388 et suiv.; XXIII, 353. — Singe de Voiture, et ridicule flatteur de Richelieu, XXVII, 268. — A prétendu prouver que l'*Amour tyrannique*, de Scudéri, était le chef-d'œuvre de la scène française, VIII, 562. — Préface qu'il fit pour cette pièce, XXXII, 370. — A quoi ses ouvrages sont réduits dans la bibliothèque du *Temple du Goût*, VIII, 577.

SARBETI (comte de). Lettre qui lui est adressée en 1763, XLII, 513.

Sarcotée (la), poème latin. — Voyez MASÉNIUS et MILTON.

Sardaigne (la). Gouvernée au XII^e^ siècle par quatre baillis, dont un demande le titre de roi à Frédéric Barberousse, qui le lui donne, XIII, 323. — Le fils de ce roi commande l'armée impériale contre le pape Lucius III, qu'il dépouille, 330. — Sa possession devient un sujet de guerre entre l'Empire et le saint-siège, XI, 429; XIII, 351. — Est donnée en 1708 à l'empereur Joseph par une flotte anglaise, XIV, 388. — Donnée en 1720 aux ducs de Savoie, qui, depuis, l'ont toujours possédée, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne, XV, 159.

Sardam, village en Hollande. Le czar Pierre y travaille aux chantiers, XVI, 457 et suiv. — Visite qu'il y fait plus tard dans ses voyages, et anecdote à ce sujet, 560.

SARDIÈRES (de). Son épitaphe épigrammatique, X, 469.

SARPI, plus connu comme FRA-PAOLO. — Voyez ce nom.

SARRASIN (l'acteur). Prenait la familiarité pour le naturel, XL, 525. — Anecdote qui le concerne, racontée par Lekain, I, 418. — Plainte de Voltaire contre lui, XXXVI, 529. — Critique de son jeu dans *l'Orphelin de la Chine*, XXXVIII, 487.

Sarrasins (les). De leur origine et de l'étymologie de leur nom, XVII, 75 et suiv. — Ne forcèrent personne à embrasser leur religion; imposaient seulement un tribut aux vaincus, qui pouvaient se racheter en se faisant musulmans, XXVII, 64. — Époque à laquelle ils entrent en Italie, et ravages qu'ils y commettent, XI, 317; XIII, 249. — Ils sont vaincus auprès de Rome, et leurs prisonniers sont employés à agrandir la ville qu'ils venaient détruire, 250. — Voyez *Musulmans*.

SARTINES (de), lieutenant de police. Plaintes réciproques que lui adressent, en 1767, Voltaire et La Beaumelle, XLV, 307 et suiv. — Démarches faites auprès de lui pour obtenir la représentation des *Guèbres*, XLVI, 328. — L'auteur doute qu'il autorise la représentation de cet ouvrage, 432, 444, 447. — Il lui envoie l'échantillon d'un pain nouveau qu'il a fait à Fernev XLVII, 280. — L'auteur se plaint à lui de l'édition tronquée et falsifiée lui sur un manuscrit volé des *Lois de Minos* par le libraire Valade, XLVIII, 292, 295, 296, 297, 299, 306. — Trompé par Valade dans cette circonstance, 322. — Lettres que Voltaire lui adresse à ce sujet, 323, 324, 342. — Alors qu'il est ministre de la marine, l'auteur lui demande sa protection pour ses établissements de Ferney, XLIX, 217. — Notice, XLI, 244.

SATAN. Mot chaldéen, XI, 140, 184. — Est l'Arimane des Perses, 18, 140. — Paraît dans *Job* pour la première fois, 18, 198; XVII, 253. — Ce n'est que chez

nous qu'on le dépeint avec des cornes, IX, 98. — Voyez *Diable*, LUCIFER, MILTON.

Satire. Poison de la littérature, XLV, 156. — Son histoire, ses effets, ses progrès depuis Boileau seulement jusqu'à nos jours (1739), XXIII, 54 et suiv. — Comment diffère de la critique et du libelle, VIII, 552. — A des bornes plus ou moins étroites, suivant la différente nature des gouvernements, XXV, 168. — Son moindre défaut est d'être presque toujours injuste; les jugements de Boileau cités en preuve de cette assertion, XXIII, 414. — N'est jamais plus odieuse que lorsqu'elle est lancée contre des personnes qu'on a louées auparavant; exemple qu'en a donné J.-B. Rousseau dans sa *Palinodie*, 416. — Quel genre est toujours méprisé, VI, 274. — La terre est son empire, mais son trône est à Paris, X, 283, 284. — Voyez *Libelles* et *Poètes satiriques*.

Satire (Mémoire sur la), espèce d'apologie de l'auteur, au sujet des calomnies répandues contre lui. Première version, jusqu'alors inédite, XXIII, 27. — Celle publiée par Voltaire, 47. — Ce qu'il en dit dans sa correspondance, XXXV, 111, 123, 132, 143, 145, 162, 179, 180, 193. — Voyez *Voltairomanie* et DESFONTAINES.

Satires. De celles nommées *Calottes*, X, 283; XXIII, 56 et suiv.

Satires de Voltaire, X, 75 à 211. — Notice bibliographique, L, 510.

Satirique. Titre méprisé et détesté par l'auteur, XXXII, 455, 459.

Saturne (planète de). Sa densité; pesanteur des corps sur Saturne, et de ce globe sur le soleil, XXII, 571 et suiv. — De ses cinq lunes et de son anneau, *ibid.*; XLIX, 576. — Voyez *Anneau de Saturne*.

Satyres, dont parlent tous les mythologues anciens. Que leur existence n'est pas impossible, XI, 7. — Ce qui la rend présumable, *ibid.* — S'il y en a eu en effet des espèces, XXV, 70; XXVII, 186.

Saucissons, espèce de machine infernale. Description de leurs effets, IX, 245.

SAUCOURT (marquis de). Pourquoi son nom est passé en proverbe, XXIII, 511.

SAUCOURT, l'un des juges du chevalier de La Barre. — Voyez DUVAL DE SAUCOURT.

SAUL, oint de Samuel. Commentaire à son sujet, XXX, 168. — Défait les Ammonites, XI, 111. — Son fameux serment, et résolution qu'il prit d'immoler son fils pour avoir mangé un peu de miel un jour de bataille, *ibid.*; XXX, 173. — Motifs de sa réprobation, 175. — Sa folie ou possession, 177. — Ses fureurs contre David, qui devient son gendre, 181. — Ses démarches auprès de la pythonisse d'Endor, XI, 101; XXX, 185. — Sa conversation avec l'ombre de Samuel, 186. — Divers récits de sa mort, 187; XI, 118. — Contradictions qui se trouvent dans son histoire, XXVI, 214; XXX, 187. — Questions y relatives, XXVI, 181.

Saül, drame publié comme traduit de l'anglais de Huet, V, 573. — Facétie destinée à ridiculiser l'histoire des Juifs, 575. — Désavouée par l'auteur, par crainte du conseil de Genève, XLII, 520, 521. — Imprimé à Paris avec le nom de Voltaire, qui désavoue cette publication, et donne pouvoir d'en poursuivre criminellement les éditeurs, 543 et suiv. — Ce qu'il dit de cette pièce dans sa correspondance, 544, 545, 552, 553, 559, 560, 568. — Lu par le duc de La Vallière; ses plaisanteries à propos de David, XLIII, 57. — Avertissement de Beuchot, VII, 571. — Avertissement des éditeurs de Kehl, 573. — Texte de cet ouvrage, 575. — D'une traduction italienne de cette tragi-comédie, 572. — Notice bibliographique, L, 494.

SAULT (comte de), fils du duc de Lesdiguières. Remporte le prix d'un carrousel donné par Louis XIV en 1662, XIV, 437.

SAUMAISE (Claude). Son immense érudition, XIV, 132. — Retiré à Leyde, pourquoi refuse les offres brillantes du cardinal de Richelieu, qui voulait en faire l'historien de sa vie, *ibid.* — De son livre en faveur de Charles Ier, et

de la réfutation qu'en fit Milton, *ibid.* et suiv.; VIII, 354 et suiv.; XVIII, 587. — Début de cet ouvrage, et notice critique, VIII, 557. — Pourquoi n'a point entrée au *Temple du Goût*, *ibid.*

Saumery (chevalier de). Blessé à mort à Fontenoy, XV, 242.

Saunderson, aveugle-né. Cheselden lui rendit la vue à l'âge de quatorze ans en 1728, XVIII, 405; XXII, 469; XXXIV, 180. — Un des prodiges de l'Angleterre, XXXIV, 555, 556. — Pourquoi n'aurait pas dû nier un Dieu, XXXVII, 23. — Réflexions de Diderot à ce sujet, 24. — N'est point mort athée, 25. — Raison pour laquelle il n'a pu, comme on l'a dit, juger que l'écarlate ressemblait au son d'une trompette, XLIV, 546.

Saurin (Jacques). Le meilleur prédicateur des Églises réformées, XIV, 133. — Ce qu'on reproche à son style, *ibid.* — Était savant et homme de plaisir, *ibid.* — On créa pour lui à la Haye une place de ministre de la noblesse, *ibid.* — Note qui le concerne, IX, 524.

Saurin (Joseph), géomètre, et membre de l'Académie des sciences. Pourquoi quitta l'Église réformée pour la catholique, XIV, 133. — Décrété de prise de corps en Suisse comme apostat, 134. — Accusations infâmes et persécutions de J.-B. Rousseau, qui lui impute d'anciens délits et les fameux couplets qui l'ont fait exiler, *ibid.*; VIII, 587. — Lettre supposée, produite contre lui, XIV, 134 et suiv. — Son factum comparé avec celui de Rousseau, XXXIII, 45. — Mourut en philosophe intrépide, XIV, 135. — Calomnié par Boindin dans un écrit posthume, 88 et suiv. — Autres détails y relatifs, XXII, 343 et suiv. — Lettre de lui à Mme Voisin, protectrice de Rousseau, 355. — Réfutation d'un écrit anonyme contre sa mémoire, XXIV, 79 et suiv.; XXXIX, 536; L, 276. — Fut un des plus beaux génies du siècle des grandes choses, XXIV, 82. — Singuliers reproches qu'il fit à Newton dans les Mémoires de l'Académie, XXII, 138. — Vers à sa louange, X, 266. — Aveux curieux de Voltaire à son sujet dans sa correspondance, XXXIX, 192 et suiv., 539, 562; XL, 42.

Saurin (Bernard-Joseph), fils du précédent. Sa réception à l'Académie française en 1761, XLI, 260. — Son discours à cette occasion, 296. — Son courage dans l'amitié, *ibid.* — Intérêt que lui porte Voltaire, XL, 42. — Bien qu'il en dit, 312, 319. — Vers et plaisanterie à l'occasion de son mariage, XLI, 418, 501; XLVIII, 246. — Sa pièce de *Blanche et Guiscard* tombée à plat, XLII, 584. — Son *Orpheline léguée;* pourquoi, malgré son esprit supérieur, fait toujours des pièces qui ne réussissent guère, XLIV, 113, 132. — Son *Béverley*, XLV, 489; XLVI, 71. — Son *Spartacus* est rempli de traits dignes de Corneille, VII, 243; XIV, 135; XLVI, 305 et suiv. — Loué sur son *Héroïde d'Héloïse à Abélard*, 401. — Sa comédie du *Mariage de Julie*, XLVIII, 20. — Stances que lui adresse Voltaire, agrégé à l'ordre de Saint-François; billet qui les accompagne, VIII, 535; XLVII, 27. — Vers inédits qu'il adressa à Voltaire, au sujet de ses sorties contre Fénelon et Montesquieu, XLVI, 210 et suiv. — Est auteur d'*Aménophis*, tragédie attribuée à Linant, XXXVII, 205; XXXIX, 562. — Lettres qui lui furent écrites, de 1757 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX à XLVIII, L.) — Notices, XIV, 135; XLI, 501.

Sauseuil (Jean-Nicolas Jouin de), auteur de l'*Anatomie de la langue française*. Lettre qui lui est adressée, en 1773, à ce sujet, XLVIII, 465. — Notice, *ibid.*

Saussure (de), physicien. En quels termes on en parle, XLVIII, 182. — Notice, *ibid.*

Saussure (Mlle de). Son aventure à Ferney en 1772; vers et détails y relatifs, XLVIII, 250 et suiv., 257, 266, 283. — L'auteur proteste contre les bruits que l'on a fait courir sur elle et sur lui, 389.

Sautereau de Marsy, bel esprit du *Journal de Paris*. Lettre qui lui est adressée en 1776, L, 159. — En quels termes on en parle, 231, 233.

Sauvages (les). Ce qu'on entend ordinai-

rement par ce mot, XI, 18; XXIV, 266. — Leur genre de vie, leur langage; en quoi ceux de l'Afrique et de l'Amérique sont supérieurs à ceux de l'Europe, *ibid.* — Ont la même idée que nous du juste et de l'injuste, XII, 423; XXIV, 267, 268; XXXIV, 322. — Quels sont les vrais sauvages, XLIV, 100. — Leur vertu est négative, XXVI, 21.

Sauveur (Joseph), mathématicien. L'un de ceux qui apprirent sans maître les éléments de la géométrie, XIV, 135. — Est un des premiers qui aient calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard, *ibid.* — Boileau se moquait des femmes qui le recevaient, III, 374.

Sauvigny (Louis-Bénigne Berthier de), président aux enquêtes. Notice, XXXIII, 111.

Sauvigny (Louis-Jean-Baptiste Berthier de), intendant de Paris, et premier président du parlement Maupeou. Seconde les vues de Moreau de la Rochette pour l'emploi des enfants trouvés dans une école d'horticulture, XLV, 269. — Billet que l'auteur lui envoie en 1771 pour l'inviter à venir dîner à Ferney, XLVII, 518. — C'est grâce à lui que le comte de Morangiès gagne son procès, XLVIII, 481. — Notice, 50.

Sauvigny (Mme Berthier de), femme du précédent. Obligations qu'elle a à Voltaire, XLV, 500. — Lettres qu'il lui écrit, en 1769, au sujet de ses démêlés avec son frère M. Durey de Morsan, XLVI, 217, 239, 245, 290. — Éloge de sa générosité à son égard, XLVIII, 480, 497. — Autres lettres, en 1774 et 1775, XLIX, 173, 207. — Sa mort; regrets exprimés par l'auteur, 246. — Voyez Durey de Morsan.

Sauvigny (Billardon de). De sa tragédie de *la Mort de Socrate*, jouée en 1763, XLII, 143, 146, 483, 490, 500, 516. — Et de ses *Illinois*, autre tragédie jouée en 1767, XLV, 289, 315, 322, 363, 366.

Sauzet (du). — Voyez Du Sauzet.

Savants. Définition du vrai savant, XXVI, 400. — Savants entêtés, à qui comparés, XXXI, 120. — Portrait grotesque d'un jeune savant ou prétendu tel, VI, 409. — D'une lettre du cardinal Polus à Léon X, sur le danger de rendre les hommes trop savants, XII, 282.

Savants (*Journal des*). Quels en furent les créateurs, et quand il commença à paraître, XIV, 132.

Savary (Jacques). Le premier qui ait écrit sur le commerce. Notice, XIV, 136.

Savoie (la). Pays stérile et pauvre, XV, 209. — Origine et agrandissement de ses souverains, XI, 371. — Érigée en duché par l'empereur Sigismond, XII, 7; XIII, 436. — Son état au xve siècle, XII, 166. — Ravagée au xvie siècle par François Ier, 265. — Ce qu'elle était avant Louis XIV, XIV, 168. — Entre dans la ligue d'Augsbourg contre ce prince, 295. — Est entièrement soumise par Catinat, 312. — Rendue par le traité de Notre-Dame de Lorette, et à quelles conditions, 322. — Ce qu'elle gagne à la paix d'Utrecht, 410. — Donne un grand spectacle au monde, et une grande leçon aux souverains, dans la personne de Victor-Amédée, XV, 180. — L'infant don Philippe s'en rend maître, et Charles-Emmanuel l'abandonne pour secourir le Piémont, 209. — Fut le berceau de la secte calviniste, qu'on y extermina depuis par le fer et par le feu, 17.

Savoie (le libraire). Plainte adressée au lieutenant de police au sujet d'un libelle publié par lui contre la marquise du Châtelet, L, 407.

Savoir. De l'abus que l'on fait de ce mot en poésie, XXXI, 415.

Savonarole (Jérôme), prédicateur dominicain. Son crédit sur la population de Florence par ses déclamations contre le pape et les Médicis, XII, 178. — L'épreuve du feu est proposée pour juger Sa Sainteté; les champions reculent, 179. — Pris, et appliqué sept fois à la question, il est étranglé ensuite et jeté au feu, *ibid.* — Ses partisans lui attribuent des miracles, 180. — Alexandre VI lui envoya une indulgence plénière dès qu'il fut condamné, *ibid.*

Savonnerie (la). Belle manufacture de tapis établie par le grand Colbert, X, 271; XIV, 502.

Savoyards (petits). — Voyez *Ramoneurs*.
Saxe (la). Puissance de ses ducs au commencement du xᵉ siècle, XI, 333. — Ses électeurs depuis la fin du xiiiᵉ siècle, XIII, 212.
Saxe (le comte, puis maréchal Maurice de), fils naturel d'Auguste, roi de Pologne, et de la comtesse de Koenigsmarck, IX, 82; XV, 199. — Élu duc de Courlande, est privé de ce titre par la Russie, *ibid.* — Ses qualités, ses talents pour la guerre, *ibid.* — Il attaque Prague en 1741, de concert avec les Français, et la préserve du pillage, *ibid.*, 200. — Courte lettre qu'il écrit au marquis de Courtivron, à Ellenbogen, XXXVII, 551. — Commande en Flandre en 1744, et arrête à Courtrai tous les efforts des ennemis, XV, 221. — Ressources qu'il emploie pour conserver ce pays, 229. — Y ouvre la campagne de 1745, 235. — Était parti de Paris très malade; sa belle parole à Voltaire à ce sujet, 236. — Gagne la bataille de Fontenoy, 241 et suiv. — Ce qu'il dit au roi après la victoire; reproche qu'il se fait, 246. — Loué dans le *Poème de Fontenoy*, VIII, 383, 385. — Réfutation de plusieurs critiques faites à ce sujet, 377. — Il prend Gand, XV, 248 et suiv. — Investit et prend Bruxelles, 256. — Et Namur, 258. — Gagne la bataille de Liège ou de Raucoux, 259. — Commande sous Louis XV à Laufeldt, et charge lui-même à la tête de quelques brigades, 308. — Assiège et prend Maestricht, 311, 332; XXIII, 278, 279. — Aussi habile et plus heureux que Turenne, 273. — Où il fit l'apprentissage de la guerre, XVI, 312. — Son voyage en Prusse en 1749; ce qu'en dit le grand Frédéric, XXXVII, 32. — Fut couronné à l'Opéra de Paris, X, 30. — Pigalle fut chargé de faire sa statue; réflexions et vers à ce sujet, XLVII, 116. — Idée de son caractère, XXVII, 167. — Il imagina de construire une galère sans rames et sans voiles, pour remonter la Seine de Rouen à Paris; bon mot de Mlle Lecouvreur à cette occasion, *ibid.*; XL, 444. — Son projet bizarre pour la conquête de la Courlande, *ibid.* — Lettre en prose et en vers que lui adressa l'auteur en lui envoyant la *Défense du Mondain*, XXXIV, 232. — Épître qui accompagnait l'envoi qu'il lui fit des Œuvres du marquis de Rochemore, son ancien ami, X, 343. — Cité au sujet de l'aventure de Patkul, livré par son père Auguste à Charles XII, qui le fit écarteler, XVI, 212. — Quatrain pour son portrait, X, 532. — Voltaire, en 1750, fut logé à Potsdam dans l'appartement qu'il y avait occupé; vers à ce sujet, XXXVII, 147. — De son histoire écrite par le baron d'Espagnac, XLVIII, 523; XLIX, 216, 244. — Notes qui le concernent, XXXVII, 32. — Aïeul de Georges Sand, XLVI, 102, 114.
Saxe (princesse de), sœur de Mme la Dauphine. — Voyez Marie-Amélie.
Saxe-Gotha (duchesse de). Vers qui lui sont adressés pendant une maladie de l'auteur, X, 553. — Autres vers, XXXVIII, 154, 241. — Éloges divers qu'il fait de cette princesse, I, 41; XXXVIII, 208. — Voltaire va à sa cour en quittant Frédéric, et y commence les *Annales de l'Empire*, I, 234; XXXVIII, 150, 167, 215, 218. — Elle fait des démarches pour le faire rentrer en grâce auprès de Frédéric, XXXVIII, 126, 127. Objections de l'auteur à ces démarches, 126, 127, 128, 129, 130, 136, 141. — Lettres qui lui sont adressées au sujet des *Annales de l'Empire*, XIII, 191, 617. — Elle offre à Voltaire, qui la refuse, une gratification de mille louis pour ses *Annales de l'Empire*, XXXVIII, 166 et suiv. — L'auteur lui sert d'intermédiaire et de caution pour la négociation d'un emprunt, XXXIX, 437, 449, 461, 468, 473, 478, 491, 508, 518; XL, 19, 164. — Épilogue de cette affaire, 338. — Sert d'intermédiaire à l'auteur auprès de la comtesse de Bassewitz, 84, 116, 338, 387, 461, 518, 562; XLI, 163, 164, 193, 561; XLII, 115, 415. — Voltaire lui envoie des extraits de l'*Éloge funèbre du cordonnier Reinhardt*, XL, 104. — Sert d'intermédiaire à l'auteur auprès de Frédéric pour des propositions de paix, 161, 164, 200, 222. — Fait jouer *Alzire* à sa cour, 282, 289,

290, 299, 349, 387. — Prend pour elle une épithète à l'adresse de Frédéric, 309. — A quoi l'auteur compare son palais, XLI, 561. — Bienfaitrice des Calas, sur la sollicitation de Voltaire, XLII, 445, 435, 512; XLIII, 240. — Remerciée par l'auteur de ses bienfaits pour les Calas, XLIV, 47. — Voltaire lui demande sa protection pour les Sirven, 313. — Il l'obtient; ses remerciements, 352, 353. — Le poème de la *Loi naturelle* lui est dédié, IX, 461; XXXIX, 11, 12. — Ce que l'auteur lui écrit au sujet de La Beaumelle; attestation qu'il lui demande, XLV, 309, 319, 332, 334, 349, 350, 361. — Sa lettre à Voltaire sur La Beaumelle, X, 433. — Et lettres singulières qu'elle fait adresser à ce dernier, *ibid.;* XLV, 325, 367; XLVII, 378. — Autres lettres qui lui sont adressées de 1751 à 1767. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII à XLV.)

SAXE-HILDBOURGHAUSEN (le prince de). Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XXXIX, 357, 366, 368.

SAXE-VEIMAR (duc de). — Voyez VEIMAR.

SAXON, grammairien. Auteur du roman de Claudius, de Gertrude et d'Hamlet, que Shakespeare n'a fait que mettre en dialogue, XXIV, 201.

Saxons (les). A quel peuple on donnait ce nom : leur religion, leurs mœurs, leurs lois, XI, 258. — Subjuguent la Bretagne au v^e^ siècle, et lui donnent le nom d'Angleterre, 259. — Pepin leur fait la guerre pour un tribut de chevaux et de vaches, *ibid.;* XIII, 227, 229. — Sont subjugués par Charlemagne après trente ans de guerres, XI, 259 et suiv.; XIII, 230. — Cruautés et massacres ordonnés par le vainqueur, pour les forcer au christianisme, 232, 233. — Dix mille familles sont transportées en Flandre, en France et à Rome, 237; XI, 260. — Lothaire leur donne la liberté de conscience, et la moitié du pays redevient idolâtre, 299; XIII, 248.

SCALA (les), famille de Vérone que nous appelons *L'Escale.* S'emparent du gouvernement vers la fin du XIII^e^ siècle, et règnent environ cent années, XII, 8. — Défont Jean de Bohême dans deux batailles, auprès de Ferrare, XIII, 398.

SCALLIER (M^me^). Sa visite à Ferney en 1766, XLIV, 405. — Jouait parfaitement du violon, et chantait à merveille, *ibid.* — Vers qui lui sont adressés, X, 580.

Scandale. Signification attachée à ce mot, qui s'applique plus particulièrement aux gens d'Église, XX, 399. — Exemples cités, *ibid.* et suiv. — Le scandale, comment personnifié et caractérisé poétiquement, IX, 517.

SCANDERBEG (Jean CASTRIOT, surnommé), guerrier célèbre. Pourquoi fut ainsi nommé, XII, 97. — Né d'un hospodar d'Albanie, *ibid.* — Élevé par Amurat II, trompe son amitié et sa confiance, et reprend la couronne de son père, *ibid.* et suiv. — Tient tête à Mahomet II, 97, 106. — Sa mort, 108.

Scandinaves (les). Leur religion, XI, 288. — N'étaient point idolâtres, et croyaient une autre vie, *ibid.*

SCARBOROUGH (milord). Son suicide; quel en fut le singulier motif, XVIII, 93.

Scarmentado (Histoire des Voyages de), roman philosophique, par Voltaire, XXI, 125 et suiv.

SCARRON, membre du parlement de Paris, et bisaïeul du poète burlesque. Opprimé par la faction des Seize, VIII, 124.

SCARRON (Paul), conseiller au parlement, fils du précédent et père du poète. Prend part dans une dispute de préséance, aux obsèques de Henri IV; est arrêté à cette occasion, XVI, 10. — Et depuis, pour son opinion, contraire à l'établissement de nouveaux offices de conseillers au parlement, 34.

SCARRON (Paul), fils et petit-fils des précédents. Ses vers pour demander à Richelieu le rappel de son père exilé, XXXII, 185. — Ses *Comédies,* plus burlesques que comiques, XIV, 136. — Leur succès, honteux pour la nation et pour la cour, XXXI, 482; XXXV, 309. — Son *Héritier ridicule* joué devant Louis XV à Compiègne, XXXV, 306, 309. — A poussé la bouffonnerie jusqu'à l'ordure; exemples, XVIII, 26. — Est l'inventeur du jargon des gueux et

du langage des halles, *ibid.* — Sa *Mazarinade*, 27. — Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon, XIV, 136. — Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore, *ibid.* — Sa mort en 1660, 468. — Louis XIV épousa sa veuve. (Voyez MAINTENON.)

SCAVRONSKI (Charles), frère de Catherine Ire, impératrice de Russie. Comment découvert par Pierre Ier; son histoire, XVI, 539 et suiv.

Scélérats. Ressemblent souvent aux grands hommes, VIII, 139, 148. — Des. scélérats de comédie qui divinisent toujours le crime, XLIX, 31.

Scellières (abbaye de). Le corps de Voltaire y est transporté et inhumé en 1778; détails à ce sujet, I, 280, 430, 435, 438. — Exhumation de ses cendres en 1791, et leur translation au Panthéon, 483, 484, 488. — Voyez MIGNOT et VOLTAIRE.

Scène française. Ce qui la prive d'action, VI, 108. — Les sujets commençant à s'épuiser, il faudrait y remettre tous ceux qui ont été manqués, et dont on peut tirer un grand parti, VII, 40, 41. — Comment en proie à des barbares, et vers à ce sujet, X, 158. — Voyez *Comédie*, *Pièces de théâtre*, *Théâtre* et *Tragédie*.

SCÉVOLA (Mucius), assassin de Porsenna. Son existence mise en problème, VII, 253. — Jugements divers sur son action, *ibid.* — Intrépidité plus louable que celle qu'on lui attribue, XII, 324.

Scévole, tragédie de Du Ryer. Vieille déclamation digne du temps de Hardy, L, 78. — Bien rétablie au théâtre, pourrait faire de prodigieux effets, VII, 41. — Vers qu'on en cite, II, 93.

SCHAFFIROF, vice-chancelier du czar Pierre. Écrit au grand-vizir, au nom de son maître, pour demander la paix, et lui offre des présents, XVI, 278, 528. — En ôtage à Constantinople, lors du traité du Pruth, 288, 534. — Accompagne le czar dans son voyage en France, 566.

SCHALL (Adam), jésuite. Comment réussit auprès de l'empereur de la Chine, et devient mandarin, XIII, 165. — Fond le premier, dans ce pays, du canon de bronze, *ibid.*; X, 188. — Réforme avec Verbiest le calendrier chinois, XVIII, 452.

Schamachie, ville de Perse. Son opulence; commerce qu'y firent les Arméniens, et ensuite les Russes, XVI, 615. — Saccagée par les Lesguis, montagnards de Perse, *ibid.*

SCHAUEMBOURG (Adolphe de). — Voyez ADOLPHE de SCHAUEMBOURG.

SCHEFFER (le comte), ambassadeur de Suède en France. Accompagne le prince royal de Suède et son frère dans leur voyage à Paris en 1771, XLVII, 360.

SCHEINER (Matthieu), cardinal de Sion. Anime les Suisses contre François Ier, XII, 251. — Funeste aux rois de France, 252, 255.

SCHENCK (George), gouverneur de Frise. Défait les anabaptistes, et prend leur prophète-roi, Jean de Leyde, dans Munster, XII, 302; XIII, 506.

Schisme. Ce que signifie ce mot, XX, 401. — Funeste maladie particulière aux chrétiens; sa description, *ibid.* — Comment on peut la guérir, *ibid.* — Ravages que ce fléau a causés en Pologne et en Russie, *ibid.* et suiv. — Facultés entières de médecine qui ont soutenu qu'il était nécessaire à l'homme, 403. — Il y a eu quarante schismes, dont vingt-sept de papes contre papes ont ensanglanté la chaire de saint Pierre, 217; XXVIII, 126. — Quels furent les premiers, XXX, 546. — Du grand schisme entre l'Orient et l'Occident; troubles et crimes qu'il occasionna dans l'Église chrétienne, XI, 327 et suiv., 543 et suiv.; XIII, 203, 422 et suiv.; XXIX, 196. — Terminé passagèrement par Eugène IV, XII, 82, 83; XIII, 203, 446. — Quel fut le vingt-septième et dernier pour la chaire de saint Pierre, XII, 84. — A quelle époque on peut fixer celui qui dure encore entre les Églises grecque et romaine, XIII, 253. — De celui occasionné en France par la bulle *Unigenitus*, XV, 377 et suiv.; XVI, 67 et suiv., 83 et suiv.

Schlisselburg (ville de). Comment s'appelait autrefois, et ce que signifie son nom actuel, XVI, 480.

SCHLEGEL (Charles-Guillaume-Frédéric de). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, M..

SCHMETTAU (le comte Samuel de), maréchal prussien. Pourquoi envoyé par Frédéric auprès de Louis XV, après l'union de Francfort, en 1744, XV, 224. — Ouvrage qu'il communique à Voltaire sur d'Argenson, XXXVI, 329, 334.

SCHMIDT (Frédéric-Samuel). Mention et note qui le concernent, XLIII, 38.

SCHMIDT, conseiller du roi de Prusse à Francfort. Instructions envoyées par Frédersdorff à Freytag sur la conduite à tenir avec Voltaire à son arrivée à Francfort, XXXVIII, 15, 29. — Mémoire que Freytag lui adresse à la suite de ces instructions, 20. — Suppléé lors de l'arrestation de Voltaire à Francfort, 32, 40. — Part qu'il eut aux désagréments de l'auteur en cette ville en 1753; dans quels termes on en parle, I, 41 et suiv., 322 et suiv.; IX, 412; XXXVIII, 85, 103; XL, 103. — Billet ironique que l'auteur lui envoie, XXXVIII, 53. — Autre lettre de Voltaire à propos du mauvais traitement dont il est l'objet, 64, 85. — Retient Voltaire prisonnier dans sa maison, 73. — Le dépouille de son argent et de ses bijoux, 90, 103. — Emploi proposé de cet argent, 98, 110, 111. — Consulté par Freytag sur la résolution à prendre à l'égard de Voltaire; sa réponse, 79. — Rapport qu'il adresse à Frédersdorff conjointement avec Freytag, 92.

SCHŒPFLIN, professeur. Notice, I, 96; XLIII, 392. — De son *Alsatia illustrata*, et des monuments singuliers conservés dans cet ouvrage, VII, 182.

SCHŒPFLIN, imprimeur à Colmar. Imprime une nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, XXXVIII, 235. — Voltaire demande à Malesherbes sa protection pour lui, à cette occasion, 235, 236, 237. — Voltaire lui donne le profit de cette édition; comment il en perd tout le fruit, 236, 237. — Débiteur de Voltaire, 288, 486, 503, 515, 516. — En correspondance avec Colini, XXXIX, 8, 10.

SCHOMBERG (Frédéric-Armand, maréchal de), au service de France. Fait arrêter le maréchal de Marillac, d'après l'ordre du cardinal de Richelieu, XIII, 13. — Commande l'armée royale à la journée de Castelnaudary, 18. — Passe en Portugal avec quatre mille soldats français; gagne contre les Espagnols la bataille de Villa-Viciosa, XIV, 231. — Commande, sous Louis XIV, au siège de Valenciennes, 276. — Bat les Espagnols dans le Lampourdan, 278. — Obligé de quitter le service de France à cause de sa religion, combat les troupes françaises à la journée de la Boyne, à la tête des réfugiés de cette nation, 302. — Est tué dans la bataille, *ibid.* — Notice qui le concerne, 20.

SCHOMBERG (M^me^). Réponse que lui fait Louis XIV, XXXII, 489.

SCHOMBERG (comte de). En 1769, visite l'auteur à Ferney, XLVI, 310, 385. — En quels termes on en parle, 345, 374, 385, 391. — Invité à venir à Ferney en 1770, XLVII, 137, 138. — A Chanteloup avec M^me^ du Deffant, XLVIII, 103. — En 1775, l'auteur se prépare à le recevoir à Ferney, XLIX, 359, 360, 382. — Lettres qui lui sont adressées, de 1769 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVI à L.) — Du monument élevé par lui à la mémoire du comte d'Ennery, L, 307.

SCHOMBOURG, l'un des seigneurs de Vestphalie. — Voyez LIPPE-SCHOMBOURG.

SCHONAICH (Christophe OTTO, baron de). Auteur du poème allemand d'*Arminius*, XXXVIII, 11. — Ce que l'auteur en dit, *ibid.* — Lettre qui lui est adressée, 16. — Notice, *ibid.*

SCHOUVALOW (Jean), chambellan de l'impératrice Élisabeth. Communique à l'auteur des documents authentiques pour l'histoire de Pierre le Grand, XVI, 379, 403. — Institue l'Université de Moscou, *ibid.* — Zélé et modeste protecteur des lettres, XL, 255. — Lettres qui lui sont adressées, de 1757 à 1775. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX

à XLII, XLVIII, XLIX.) — Son séjour à Ferney en 1773; portrait qu'en fait l'auteur, XLVIII, 503, 554. — Surnommé le *Mécène de la Russie*, XLI, 421; XLII, 144, 246.

SCHOUVALOW (André, comte de). Neveu du précédent, et chambellan de Catherine II. Est réellement l'auteur de l'Épître à Ninon, faussement attribuée à Voltaire, XLVIII, 480, 481, 483, 559, 577, 581, 594, 595, 598, 601; XLIX, 62. — Son mérite et sa facilité à faire des vers dans notre langue, *ibid.*; XLV, 387. — Vers au sujet d'une épître de lui à l'auteur, X, 578. — Apprécié par Catherine, XLVII, 38. — Vient à Ferney avec sa femme en 1773, XLVIII, 498. — Lettres qui lui sont adressées, de 1767 à 1774. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLV à XLVIII.) — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1771, et réponse qu'il en reçoit, signalées, XLVII, 576.

SCHULEMBERG (Jean de), comte de MONTDEJEU et maréchal de France sous Louis XIV. Notice, XIV, 20.

SCHULENBOURG (Jean-Mathias, comte de), général d'Auguste-Frédéric, roi de Pologne. Commande les Saxons, découragés par les succès de Charles XII, XVI, 206. — Sauve ses troupes par des retraites glorieuses, *ibid.* — Ses manœuvres savantes pour échapper à la poursuite du roi de Suède, 207. — Son illustre passage de l'Oder, *ibid.* — Il accompagne le roi Auguste à la conférence de Grodno avec le czar Pierre, 211. — Livre au maréchal Renschild et perd la fameuse bataille de Frauenstadt, malgré les belles dispositions qu'il avait faites pour cette journée, 213, 490. — Depuis, général des Vénitiens, défend Corfou contre les Turcs; statue qui lui est érigée dans cette ville, 208. — Fournit, pour l'histoire de Charles XII, des mémoires à Voltaire, qui l'en remercie, XXXV, 507.

SCHULENBOURG (comte de), neveu de Jean-Mathias. Commande les Autrichiens en Piémont en 1745, XV, 262. — Conduit des soldats albanais au siège de Gênes, 273.

SCHUMONTOU, brame. Auteur de l'*Ezour-Veidam*, XI, 192; XXVI, 391. — Voyez *Ezour-Veidam*.

SCHWARTZ (Berthold), bénédictin allemand. Est l'inventeur de la poudre à canon, X, 188; XII, 19; XVII, 379; XXIV, 554; XXV, 234, 456.

SCHWARTZ, conseiller, palatin et poète allemand. Ses traductions en vers de l'*Énéide* et de la *Henriade*, XLI, 369.

SCHWERIN (comte de), dans le Mecklembourg. Vassal de Valdemar, roi de Danemark, enlève ce prince et son fils dans une partie de chasse, XIII, 346. — Grosse rançon qu'il en exige, en dépit d'Honorius, 347.

SCHWERIN (maréchal de), élève de Charles XII. Commande l'armée prussienne à Molwitz, et gagne la bataille en l'absence du roi; est disgracié, I, 20.

Science. Doit s'arrêter devant certaines bornes, IX, 401. — Épître en vers sur son usage dans les princes, X, 302. — Qu'une fausse science fait les athées, et qu'une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité, XXVI, 488; XXVII, 367. — Réflexion sur son progrès, XXXII, 513.

Sciences. Viennent presque toutes des bords du Gange, XXIX, 504. — Ce qu'elles étaient en Europe aux XIIIe et XIVe siècles, XII, 57 et suiv. — Au XVe siècle, 181. — Leur faiblesse avant Louis XIV, et leurs projets sous ce monarque, XIV, 534 et suiv. — De leur charlatanerie, XVIII, 140. — Apologue sur le paradoxe soutenu par J.-J. Rousseau, qu'elles ont nui aux mœurs, XXIII, 483 et suiv. — Il est faux que tous les esprits y soient propres, et qu'ils ne diffèrent que par l'éducation, XLVIII, 401.

Sciences exactes. Comment un journaliste doit en traiter, XXII, 242.

SCIMIA (le cardinal). — Voyez SIMIA.

SCIPION *l'Africain*. Se disant inspiré des dieux, XVIII, 139. — Fut peut-être l'homme qui fit le plus d'honneur à la république romaine, *ibid.* — Son évocation secrète contre Carthage, XXVII, 253. — Vers qui le caractérisent, IX, 99.

Scipion (Métellus). Perd contre César la bataille de Tapsa, et périt dans la mer d'Afrique, VI, 209.

Scaliastes. Plaisanteries contre eux, II, 21; XX, 403 et suiv. — Quel est le ridicule de presque tous, XXVI, 386. — Voyez *Commentateurs*.

Scot (Jean), surnommé *Érigène*. Était d'Irlande, XI, 381. — Selon d'autres, était Écossais et s'appelait Jean Duns, XII, 339. — Son opinion sur l'eucharistie, XI, 381 et suiv. — Sur l'immaculée conception, X, 167; XII, 339. — Connu sous le nom de *Docteur subtil*, *ibid.*

Scrafton, officier anglais. A beaucoup servi aux conquêtes de lord Clive, XLVIII, 428; XXIX, 102. — Cité sur l'état présent de l'Inde, *ibid.*; XXX, 443 et suiv. — Et sur la profession de foi des brames, XXIX, 108.

Scudéri (George de). Ses pièces sont des fables insipides, sans mœurs et sans caractères, VI, 266. — Se vantait qu'il y avait eu quatre portiers tués à la représentation de l'une d'elles, VIII, 562. — Son *Amour tyrannique*, habilement corrigé, pourrait obtenir du succès, VII, 41. — Il calomnia Corneille, II, 13. — Balança quelque temps sa réputation, XIV, 136. — Fut mis au-dessus de lui par une cabale, VIII, 562. — Écrit contre le *Cid* avec fiel, et avec le ton de la supériorité, XXXI, 205. — Lettre que lui écrivit Balzac au sujet de cette querelle, 209. — Remarques de Voltaire sur ses *Observations contre le Cid*, et sur la réponse qu'y fit Corneille, 245 et suiv. — Autres, sur sa lettre à l'Académie française, 251. — Rondeau satirique de Corneille contre lui, et note de l'éditeur à ce sujet, 271; XXVI, 116. — Mérite l'indignation de la postérité, L, 469. — Notice qui le concerne; son nom plus connu que ses ouvrages, XIV, 136.

Scudéri (Madeleine de), sœur du précédent. Plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables que par ses énormes romans, XIV, 136. — Remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie, *ibid.* — Servit Fouquet dans sa disgrâce; 431. — Sa *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense, XLVI, 318. — Dans ses romans elle peignait des bourgeois de Paris sous le nom de héros de l'antiquité, V, 85. — Mit à la mode la manie de charger l'histoire de portraits, XVI, 387. — Notice qui la concerne, XIV, 136. — Ses vers sur l'arrivée du doge en France, et notes y relatives, XXVIII, 257.

Sculpteurs. Liste de ceux qui se rendirent célèbres sous le règne de Louis XIV, XIV, 150 et suiv. — D'un usage des sculpteurs dans les monuments élevés aux rois, 495; XXIII, 241.

Sculpture. Ce qu'elle était en Italie au XVI^e^ siècle, XII, 247. — Son état en France du temps de Louis XIV, XIV, 151. — Fut poussée à la perfection sous le règne de ce prince, et se soutint dans sa force sous celui de Louis XV, 150.

Scythes (les). Peuples qu'Horace et Quinte-Curce ont peints, l'un en poète, l'autre en déclamateur, XI, 42; XVI, 617; XXVII, 251. — Des présents emblématiques qu'ils envoyèrent à Darius, XI, 124; XVIII, 524. — Ravageurs de l'Asie et déprédateurs d'une partie du continent, sous les noms de Tartares, de Huns, de Turcs, etc., XVI, 412. — Buvaient du sang dans le crâne de leurs ennemis, XVII, 265.

Scythes (les), tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, VI, 261. — Avertissement de Beuchot, 262. — Épître dédicatoire allégorique, 263. — Préface de 1767, 266. — Autre, de 1768, 271. — Texte de cet ouvrage, 275 et suiv. — Cette pièce peint des mœurs nouvelles sur le théâtre tragique, 266. — Est simple, mais difficile à bien jouer, 270. — Vice des premières éditions, 271. — Variantes, 333 et suiv. — Corrections, changements et remarques, XLIV, 511; XLV, 96, 105, 106, 107, 114, 117, 129, 130, 132, 133, 134, 144, 145, 151, 152, 153, 158, 159, 166, 212, 214, 215, 216, 217, 222 et suiv., 232, 240, 241, 245, 259, 261, 262 et suiv., 300, 312. — Personnage dont l'auteur propose de modifier le nom,

XLIV, 516. — Changements qu'il propose pour le cinquième acte, L, 470, 471, 472. — Pour le quatrième, 472. — Pour le premier, 473. — Et pour le titre, 474. — Lu à Gabriel Cramer, XLIV, 520. — L'auteur les donne à imprimer à Rieu, L, 476. — Et à Lacombe, XLIV, 536, 559. — L'édition de Bordes est la meilleure, XLV, 8, 357. — Jugement porté sur cet ouvrage par M. de Chenevières, 220. — Cette pièce fut faite en dix jours, à l'âge de 73 ans; lettre de l'auteur à ce sujet, XLIV, 501. — Pourquoi il la fit imprimer avant la représentation, XLV, 34 et suiv. — Pourquoi il l'aimait mieux qu'aucune de ses tragédies, 283. — Épître que De Belloi lui adressa à son sujet, VI, 262; XLV, 225. — Observations critiques du cardinal de Bernis, 37. — Envoi qu'en fit Voltaire au comte de Fékété, X, 583; XLV, 413. — Ses réponses à diverses critiques, 227 et suiv. — Ce qu'il en a écrit dans sa correspondance, XLIV, 506, 523, 531, 536; XLV, 8, 22, 26, 41, 42, 44, 60, 62, 63, 76, 78, 80, 85, 91, 92, 282. — Ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, VI, 272; XLV, 228. — De quelle manière doit être joué, selon l'auteur, le rôle d'Obéide, 97, 107, 113, 149, 151, 152, 213, 238, 239. — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, VI, 276. — Autres détails sur la pièce, XLIV, 447, 486, 501, 503, 507, 524, 525, 541, 544. — Écrits divers à son occasion, VI, 262. — L'auteur les fait jouer sur son théâtre; ce qu'il écrit à ce propos à Rieu, L, 469, 470, 471, 472, 473, 474. — Ce qu'en dit Chabanon, I, 361. — Voltaire ne veut pas les jouer chez lui pendant la maladie de la Dauphine, XLV, 166, 167. — Notice bibliographique, L, 495.

Scythie européenne (la). Habitée aujourd'hui par les Russes, XI, 43.

Séance mémorable, pamphlet de Voltaire contre Maupertuis, XXIII, 571 et suiv.

Sébastien (don), roi de Portugal. Arrière-petit-fils du grand Emmanuel. Sa malheureuse expédition en Afrique, où il périt, XII, 474 et suiv.

Sébastien (*Don*), tragédie de Dryden. Fragment qui en est traduit en vers français, XXII, 153.

Sébastien de Haubestein, docteur ès lois, et électeur de Mayence, vers le milieu du XVIe siècle. De son temps, cette ville est brûlée par un prince de Brandebourg, XIII, 209. — Mort en 1555, *ibid.*

Séchelles, prêtre. Brûlé sous Henri III pour sorcellerie, accusé douze cents personnes de ce prétendu crime, VIII, 140; XXVII, 64?

Séchelles (Jean Moreau de), intendant des pays conquis. Comment accueille Voltaire et Mme du Châtelet à Valenciennes, XXXV, 280. — Prépare des secours à Fontenoy pour les blessés des vainqueurs et des vaincus, VIII, 376. — Sa mort; note qui le concerne, XXXV, 280; XXXVI, 55.

Seckendorff (comte de). Envoyé par l'empereur Charles VI à Frédéric-Guillaume de Prusse, obtient avec peine de celui-ci de ne pas faire trancher la tête à son propre fils, I, 13. — Ingratitude que celui-ci montra depuis à son égard, *ibid.*

Secours. Il est dur d'en attendre de ceux qu'on méséstime, II, 572.

Secousse (la famille). Citée à l'occasion du contrat de mariage secret entre Bossuet et Mlle Desvieux, XIV, 43; XLI, 382.

Secousse (Denis-François). Questionné par l'auteur sur le mariage secret de Bossuet, XXXVII, 464. — Travail auquel il était attaché, 495.

Secret. Dire celui d'autrui est une trahison; dire le sien est sottise, II, 248. — N'en confier que la moitié, c'est en dire trop et trop peu, 339. — Qu'un secret peut sortir de la nuit du silence, IV, 207. — Des secrets d'État que l'ignorance admire, qui étonnent de loin, et qui, de près, inspirent l'horreur et le mépris, VI, 185. — Du secret des interrogatoires en justice, XV, 424.

Secrétaire d'État. Origine de cette dénomination, XVIII, 197. — Ses fonctions primitives en France et en Angleterre, *ibid.*; XII, 140. — Liste des secrétai-

res d'État sous le règne de Louis XIV, XIV, 28.
Sectes. Comment elles s'établissent, XXVII, 419; XXVIII, 47. — Origine de celles du XVIe siècle, XV, 1 et suiv. — Que, sur près de cent vingt sectes qui déchirèrent l'église depuis sa naissance, aucune n'eut un Romain pour auteur, XI, 257. — Autre remarque singulière sur les fondateurs de sectes, XXII, 101. — Bannies des États monarchiques, pourquoi sont établies en France, XV, 1. — Que ce sont les fous qui les fondent et les prudents qui les gouvernent, XXVI, 229. — En quelque genre que ce puisse être, sont le ralliement du doute et de l'erreur, XX, 414. — Comment chacune raisonne dans la sienne, 415. — Qui pourrait mettre d'accord les raisonneurs, 416. — Que secte et erreur sont synonymes, *ibid.* — Quand les sectes dégénèrent en factions, XXV, 544. — Si deux sectes déchirent un État, deux cents sectes tolérées le laissent en repos, XII, 296; XXVI, 289. — Toutes les sectes se sont accusées mutuellement des plus grands crimes; l'univers s'est calomnié, XI, 202. — Entretien philosophique entre des gens qui professent diverses sectes et qui tous veulent avoir raison, XXI, 61 et suiv. — Pourquoi la secte chrétienne doit être en horreur, XXVI, 298 et suiv. — De toutes est la moins tolérante, XXVIII, 247 et suiv. — Dialogue philosophique faisant allusion à ce qui s'est passé en Angleterre lors du schisme des différentes sectes qui y vivent et s'y tolèrent, XVIII, 81. — Moyen d'empêcher qu'une secte ne bouleverse un État, XXV, 545.

Sedaine (Michel-Jean). Son rôle dans la *Relation d'une grande bataille* de Fréron, XL, 479. — Son *Philosophe sans le savoir*, apprécié, XLIV, 147, 256; XLVI, 190. — Lettre qui lui est adressée, en 1769, au sujet de cette pièce et de *la Gageure imprévue*, 309. — Son *Déserteur* a un succès inouï; ce que dit Mme du Deffant du genre de cet auteur, 384. — En 1770, fait une tragédie en prose, *Maillard* ou *Paris sauvé*; note à ce sujet, XLVII, 205. — Ce qu'on dit de cette pièce, XLIX, 424. — Saillie épigrammatique contre lui, XLVII, 205.

Sedan (principauté de). Comment la souveraineté, acquise par Henri de Turenne, en passa depuis à Louis XIII, VIII, 204; XIII, 29.

Sédécias, prophète. Pourquoi souffleta le prophète Michée, IX, 526; XI, 123; XX, 302.

Sédécias, Juif, médecin de Charles le Chauve. Soupçonné d'avoir empoisonné ce prince, XI, 303; XIII, 256.

Sedille, femme de Jean Pastourel, avocat général sous Charles V. Est anoblie par ce prince, XII, 137.

Sedillot. Auteur des difficultés suscitées à l'auteur et au pays de Gex par les commis des fermes, en 1760, XL, 482; XLI, 215, 216. — Lui et son fils sont recommandés à Turgot, XLIX, 566.

Sédition. Vers qui en caractérisent les effets, VIII, 97, 122, 123; IX, 548 et suiv. — Peintures d'une sédition mal étouffée, III, 124, 186.

Séductions. Sont l'arme d'un sexe trompeur et vain; vers qui les caractérisent, III, 112, 146, 225.

Ségrais (Jean Regnault de), bel esprit et véritable homme de lettres; notice, XIV, 136. — Ses *Églogues* et sa *Traduction de Virgile*, estimées autrefois, ne sont plus lues de personne, *ibid.*; XXII, 166. — Médiocre figure qu'il fait dans le *Temple du Goût*, VIII, 570. — N'est point l'auteur de *Zaïde*, 571. — Pourquoi Boileau a eu tort de le louer, XXXII, 456. — Le *Segraisiana*, mis au rang des mensonges imprimés, et surtout des mensonges insipides, XIV, 449; XVII, 195.

Ségui (l'abbé). Éloge de son *Panégyrique de saint Louis*, XXXIII, 474. — Auteur d'une oraison funèbre du maréchal de Villars, *ibid.*

Ségur, éditeur des Œuvres de J.-B. Rousseau. Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1741, XXXVI, 100.

Séguier (Pierre), président à mortier. En

1596, siège aux états de Rouen, XV, 564.

Séguier (Pierre), chancelier, duc de Villemor, et pair de France sous Louis XIII. Interrogatoire que subit devant lui la reine Anne d'Autriche, XIII, 27. — Lettre curieuse que lui écrit le roi au sujet de la conspiration de Cinq-Mars, 28; XXIII, 445. — Notice historique sur ce magistrat, XIV, 24. — Danger qu'il courut à la journée des Barricades, 186. — Fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, 432. — Travailla, par ordre de Louis XIV, à la réforme des lois criminelles, 506. — Assista, de la part de ce prince, à la séance de la Sorbonne où le grand Arnauld fut condamné, XV, 44.

Séguier (Antoine-Louis), avocat général sous Louis XV. Dans le procès de Lally, se montra hautement persuadé de son innocence, XXIX, 156, 157. — Son réquisitoire a fait trop d'honneur au *Système de la nature*, X, 419. — Fut l'un des protecteurs déclarés de la comédie des *Philosophes*, XL, 380, 490. — Son apparition à Ferney en 1770, où il faillit se rencontrer avec d'Alembert, XLVII, 205, 209, 211. — Entretien de l'auteur avec Mme Suard, au sujet de sa visite à Ferney, I, 389. — Fait connaître à Voltaire les dispositions hostiles du parlement contre lui, au sujet de son *Histoire du Parlement;* réponse qu'il en reçoit, XLVII, 429, 430; XLVIII, 11, 88. — Pourquoi son réquisitoire n'eut pas lieu, 13. — Résolution prise par l'Académie, à laquelle il applaudit, 69. — Lettres facétieuses et ironiques qui lui sont adressées, en 1776, au sujet de son plaidoyer contre la suppression des droits féodaux, XXX, 333, 339. — Dans quels termes l'auteur et Condorcet en parlent, XLIX, 539, 543, 565, 568, 571. — De sa proposition de faire travailler les troupes aux grands chemins, 568, 571. — De son singulier discours au lit de justice de 1776, *ibid.*, 573. — Chargé de faire des réquisitions contre les mesures prises par Turgot et ses partisans, L, 38.

Séguier (Jean-François), antiquaire et botaniste. Ce qu'en dit Mme du Boccage, XXXIX, 465.

Ségur (comte de). Sauve les restes de l'armée française à Dettingen, XXIII, 257. — Mot que lui adressa Louis XV à Lanfeldt, sur la blessure de son fils, XV, 308.

Ségur (Philippe-Henri), fils du précédent. Blessé grièvement à la bataille de Fontenoy, X, 341; XV, 252. — Perd un bras à celle de Lanfeldt, X, 341; XV, 308; XXIII, 257. — Mot de Louis XV à cette occasion, XV, 308.

Seid-Effendi, ambassadeur turc à Paris. Anecdote qui le concerne, XI, 67.

Seignelai (marquis de). — Voyez Colbert, marquis de Seignelai.

Seignette, secrétaire perpétuel de l'Académie de la Rochelle. Lettre qui lui est adressée en 1772, XLVIII, 57.

Seigneurs. Origine de ce mot; à qui fut affecté avant de l'être aux possesseurs de fiefs, XI, 349. — Comment ils voyageaient au temps de la Ligue, XII, 504. — Pourquoi il est triste d'avoir de grands seigneurs pour débiteurs, XLIX, 535. — Voyez *Grands* et *Princes*.

Seigneux de Correvon, de l'Académie de Marseille. S'associe avec Grasset pour publier une Gazette littéraire, L, 476. — Notice qui le concerne, XXXIX, 14.

Seikes (les), peuple de l'Inde. Leur république, XXIX, 210. — Leur religion, *ibid.*

Sein (*du*). De l'emploi de cette expression en poésie, pour signifier *du milieu*, XXIII, 73.

Seize (faction des), du temps de la Ligue. Comment elle se forma, et pourquoi ce nom lui fut donné, VIII, 122, 279; XII, 531. — Maîtresse de Paris, vendue à l'Espagne et au pape, elle fait arrêter cinquante membres du parlement, soupçonnés d'être attachés à Henri III, VIII, 124 et suiv.; XII, 535; XV, 539. — Pensionnée par Philippe II, est à la veille d'achever la ruine de la France, XII, 543. — Fait pendre le premier président Brisson et deux magistrats, *ibid.;* XV, 546. — Écrit à Philippe II pour le supplier de marier sa fille au

jeune duc de Guise, en la donnant pour reine à la France, 547. — Cette lettre tombe entre les mains du duc de Mayenne, qui fait pendre quatre des principaux séditieux, *ibid.*; XII, 543. — Voyez *Ligue*.

SEJAN. Doutes sur l'aventure du bourreau et de la fille de ce ministre de Tibère, racontée par Tacite et Suétone, XXX, 487 et suiv.

Séjour céleste. Sa description poétique, VIII, 169 et suiv., 256 et suiv.

Sel. Faux préjugé qu'il est l'emblème de la stérilité, XIII, 322; XV, 527 et suiv.; XLIX, 524. — De celui provenant des salines de la Franche-Comté, XLVI, 48 et suiv.

SÉLIM Ier, petit-fils de Mahomet II. Fait abattre plusieurs églises chrétiennes, XII, 103. — Soumet la Syrie et la Mésopotamie, 217. — Enlève l'Égypte aux Mamelucks, 447.

SÉLIM II, successeur de Soliman. Ajoute l'île de Chypre à l'empire ottoman, XII, 448. — Perd la bataille de Lépante en 1571, contre les escadres chrétiennes, 451 et suiv. — Remet Tunis sous la domination mahométane, 454.

SÉLIS (Nicolas-Joseph). Auteur d'une facétie anonyme publiée en 1761 sur Voltaire; ce qu'en dit celui-ci, XXIV, 95; XLI, 243. — Lettre qui lui est adressée, en 1777, sur sa traduction des *Satires de Perse*, L, 226. — Notice, *ibid.*

SELKIRK (Alexandre), marin écossais. Abandonné dans l'île déserte de Juan-Fernandez, comment y vit seul pendant plusieurs années, XV, 314. — Type du roman de *Robinson*, *ibid.*

SEMBLANÇAI, surintendant des finances. Vieillard innocent, condamné au supplice sous François Ier, qui l'appelait son père, XV, 488; XXVII, 293.

SÉMÉDOS, jésuite portugais, missionnaire à la Chine. Prétendu monument qu'il y découvre, et mention qu'il en fait, XXIX, 465.

SÉMIRAMIS (la reine). Vers qui la caractérisent, IV, 527. — Ce qu'il faut penser de son histoire, XI, 30.

Sémiramis, tragédie de Crébillon. Sentiment sur cette pièce, et anecdote y relative, XXIV, 358. — Observations critiques à son sujet, XXXVII, 3.

Sémiramis, tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, IV, 481. — Avertissement de l'auteur, 485. — Texte de cet ouvrage, 507 et suiv. — Variantes de la pièce, 568. — *Éryphile* en a été l'ébauche, II, 456. — Fut composée sur la demande de Mme la Dauphine, IV, 485. — Dédiée au cardinal Quirini, 487; XXXVI, 557, 575. — L'auteur y a déployé l'appareil du spectacle, IV, 499; XXXIX, 544. — On s'est ligué, mais en vain, contre ce nouveau genre de tragédie, IV, 501. — Sujet traité par divers auteurs, 481. — Notes sur plusieurs vers imités par Voltaire, ou qui sont imités de lui, 518, 519, 527, 532, 536, 567. — Autres qui paraissent une allusion à Catherine II et à Pierre III, son mari, 517 et suiv.; XLVI, 2. — Première représentation, IV, 482. — Chanson sur cette pièce, par Piron, 483. — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, 483, 484, 506. — Éloge du jeu de Lekain et de Clairon, VI, 268. — Observations sur divers rôles et sur l'appareil théâtral de cette pièce, XXXVI, 518, 521, 529, 530, 535, 541, 545, 546, 547, 553, 561; XXXVII, 3. — Parodie satirique qu'on en fait, et démarches de Voltaire pour la faire supprimer; lettre adressée à ce sujet à la reine de France, et réponse de cette princesse, IV, 485; XXXVI, 531, 539. — L'auteur demande au lieutenant de police sa protection pour cette tragédie, 519, 525, 536. — Démarches faites par d'Argental et l'auteur pour empêcher la représentation de la parodie, 526, 536, 540, 543. — Le manuscrit en est dérobé et imprimé clandestinement, XXXVII, 75, 76. — Mise en opéra italien par la princesse de Baireuth en 1750, XXXVII, 216; XXXVIII, 281. — Jouée en italien par Albergati Capacelli, XLII, 444. — Envoi qui en est fait à La Popelinière, X, 539. — Sentiment de Condorcet sur cette pièce, comparée à la *Sémiramis* de Crébillon, I, 227. — Pourquoi dédiée à

un cardinal, *ibid.* et suiv. — Sentiment du roi de Prusse à son sujet, XXXVI, 492, 493; XXXVII, 86. — Notice des divers écrits critiques et satiriques publiés à son apparition, IV, 485 et suiv. — Morale que l'auteur applique à cette pièce, 504. — Notice bibliographique, L, 491.

Sénac (Jean de), premier médecin du roi. Lettres qui lui sont adressées en 1760, XLI, 85, 216.

Sénac de Meilhan (Gabriel), fils du précédent. Invité à venir aux Délices, XXXVIII, 431. — Vers qui lui sont adressés, XLI, 382. — Lettres à lui écrites, de 1755 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLI, XLVII, L.) — Notice qui le concerne, XXXVIII, 366.

Sénat de Rome. Comment caractérisé dans *Brutus*, II, 333, 335. — Dans *la Mort de César*, III, 334 et suiv. — Dans *Rome sauvée*, V, 213, 224, 226, 234, 276. — Comparé avec le parlement de Paris, VIII, 124. — Et avec celui d'Angleterre, XXII, 103.

Senault, commis au greffe du parlement de Paris, et père de l'oratorien. L'un des membres de la faction des Seize, lors de la Ligue, VIII, 122. — Développa le premier la question du pouvoir qu'une nation peut avoir sur son roi, *ibid.*

Senault (Jean-François), oratorien, sermonaire éloquent, VIII, 122. — Est à Bourdaloue ce que Rotrou est à Corneille, son prédécesseur et jamais son égal, XIV, 137. — Notice, 136 et suiv.

Senaux, conseiller au parlement de Toulouse. Arrêt honorable qu'il fit rendre en faveur du testament de Bayle, IX, 396.

Senaux (de), président au parlement de Toulouse. L'un des juges de Calas; comment il opine, XLII, 377, 397. — Assiste à une entrevue entre Lavaysse père et fils, 148.

Senckenberg (le conseiller), de Francfort. Contrecarre Freytag dans ses menées contre Voltaire, XXXVIII, 96.

Sénecé (Antoine Bauderon de), premier valet de chambre de Marie-Thérèse. Poète d'une imagination singulière, XIV, 137. — A prouvé qu'on pouvait très bien conter d'une autre manière que La Fontaine, *ibid.* — La meilleure de ses pièces, le conte du *Kaïmac*, n'est pas dans son recueil, *ibid.* — Ses *Travaux d'Apollon* offrent des beautés singulières et neuves, *ibid.*

Senef (bataille de), entre le grand Condé et le prince d'Orange. Détails y relatifs, XIV, 269 et suiv.

Sénèque *le Philosophe.* Son récit, sur la clémence d'Auguste envers Cinna, ressemble plus à une déclamation qu'à une vérité historique, VI, 199; XXXI, 317 et suiv. — Comment il caractérise cette prétendue clémence, *ibid.* — Sa correspondance prétendue avec saint Paul, XI, 231; XVIII, 172; XX, 190 et suiv. — Son opinion sur les comètes, citée, XXIX, 50. — Cité sur la croyance des anciens peuples en un Dieu suprême, 169. — Observation critique sur son style, comparé à celui de Cicéron, XXII, 375.

Sénèque *le Tragique.* Racine lui a pris toute la déclaration de Phèdre, II, 28. — Vers de lui, traduit dans l'*OEdipe* de Corneille, 40. — Passages que celui-ci en a imités dans sa *Médée*, XXXI, 189, 195. — Fragment qu'on en cite, et dans lequel il semble avoir prophétisé la découverte de l'Amérique, XII, 358; XVIII, 310; XXIX, 50. — Vers de lui sur la mort, cités et traduits, XXV, 43; XXVIII, 155; XXIX, 336, 522. — Autres où il se moque des enfers, XVIII, 541; XXV, 549. — Sa tragédie de *Thyeste*, déclamation plate et fastidieuse, VII, 103. — Fournit à Voltaire le sujet des *Pélopides*, VII, 101.

Seniavine, amiral russe. Mentionné par Catherine dans sa correspondance, XLVII, 489.

Sennachérib. Notices sur la déroute de son armée, IX, 79; XXX, 240. — Voyez Ézéchias.

Sennemaud (Pierre), jésuite. Auteur d'un pamphlet contre les philosophes, intitulé *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre;* railleries et sarcasmes à ce sujet, XXXIX, 43, 47, 58; XLII, 38.

Sens (les). Produisent toutes nos idées, XXII, 202, 206. — Objections des sceptiques relativement aux objets extérieurs, et réponses, *ibid.* et suiv. — Nous n'avons qu'eux pour guide, XLVIII, 80. — Nul de nos sens n'est explicable, XXII, 53. — Leur mécanique, XIX, 397; XXVIII, 93. — Dieu nous en a donné six; quel est le sixième et le plus exquis de tous, 314. — De combien de sens l'huître, la taupe et les autres animaux sont doués, XX, 419. — Nombre au-dessus duquel il est impossible d'en imaginer d'autres, *ibid.* — Peut-on admettre d'autres idées que celles que nous recevons par eux? XLVII, 183. — Déduction qu'en tire Helvétius, 569, 570. — Tout bonheur dépend d'eux, XLIII, 81.

Sens (le *ballet des*), de Roi, musique de Mouret, XXXIII, 273, 278.

Sens. — Voyez *Bon Sens*, et marquis d'Argens.

Sens commun. Valeur de cette expression chez les Romains et parmi nous, XX, 417 et suiv. — Est pour la plupart des hommes leur loi et leur prophète, XLIV, 183.

Sensation. Ce que c'est que la capacité de sensation, XX, 419 et suiv., 578. — Il n'y a point de vie sans elle, 419, 579. — Son principe est et sera ignoré comme tant d'autres, *ibid.*, 420, 421. — Pourquoi et comment subsisterait dans l'animal qui n'est plus, 419.

Sensibilité. Réflexions sur cette qualité, et sur ceux en qui elle n'existe point, XLVIII, 491. — Mise à la scène, et en musique, XLVI, 384.

Sensitive (la). Vers descriptifs, IX, 402. — De l'arbre sensitif au Malabar, XXIX, 119.

Sentiment des citoyens. Pamphlet au sujet des *Lettres de la montagne* de J.-J. Rousseau, XXV, 309 et suiv. — Avertissement du nouvel éditeur, *ibid.* — Notice bibliographique, L, 548.

Sentiment d'un académicien de Lyon. Écrit en réponse aux critiques de Clément de Dijon sur les *Commentaires* de Corneille, XXIX, 317 et suiv.

Sentiments des six conseils et de tous les bons citoyens. Opuscule relatif à la réforme parlementaire de 1771, XXVIII, 397 et suiv. — Notice bibliographique, L, 563.

Sentir. Que notre âme est réduite à cette seule faculté, XLVII, 569, 570. — Effet des bonnes ou mauvaises digestions sur Mme du Deffant, XLIII, 253.

Sepher Toldos Jeschut, le plus ancien écrit juif contre la religion chrétienne. Paraît être du Ier siècle, X, 283; XXVI, 515. — Par qui a été traduit en latin, XIX, 219. — Contient beaucoup de fables absurdes, et peu de vérités historiques, XX, 71. — Contient une histoire vraisemblable de la vie de Jésus, XXVI, 222, 515. — Cité par Celse, et réfuté par Origène, 223.

Sépultures. Que, dans les lois de tous les peuples, le refus des derniers devoirs aux morts est une inhumanité punissable, XVI, 79. — Tarif des droits exigés en France par le clergé, XX, 490 et suiv.

Séraphin (le frère). — Voyez Cucufin.

Sérasquier. Quel est cet emploi en Turquie, XVI, 254.

Sérénité (titre de). Donné anciennement aux rois, XIV, 369; XVIII, 113. — Voyez *Étiquette*, *Titres*.

Serfs. Les princes chrétiens ne les affranchirent que par avarice, XVIII, 603. — Serfs de corps, de glèbe, etc., 604 et suiv.; XXVII, 357. — Serfs d'esprit, 359. — Voyez *Main-morte*, *Mont-Jura*, *Saint-Claude* et *Servitude*.

Sergius, propréteur de Chypre. Conte fait sur ce personnage dans les *Actes des Apôtres;* erreur de l'empereur Julien à son égard, XXVI, 238; XXVIII, 37.

Sergius II, pape. Se fait sacrer sans attendre la permission de l'empereur Lothaire, XIII, 196, 248. — L'empereur envoie son fils le juger dans Rome, XI, 301. — Et confirme son élection pour conserver son droit, XIII, 248. — A la mort de Lothaire, le pontife proclame empereur Louis, deuxième fils de ce prince, XI, 302.

Sergius III, pape. Exilé par son rival Jean IX, est élu après la mort de celui-

ci, par l'influence de Théodora, mère de son amante Marozie, XI, 338. — A de cette dernière un fils, depuis Jean XI, qu'il élève publiquement dans son palais, *ibid.*; XIII, 197, 267.

SERGIUS IV, pape. Son exaltation, XIII, 198. — Regardé comme un ornement de l'Église, *ibid.*

SERIN (Nicolas, comte de). Tué en défendant Zigeth contre les Turcs, XIII, 537. — Sa tête envoyée à l'empereur Maximilien par Soliman, et reproches qui l'accompagnent, *ibid.*

SERIN (George), fils du précédent. A la tête des milices hongroises, sous Rodolphe II, défait les Turcs en plusieurs combats, XIII, 548.

SERIN, petit-fils de George. L'un des seigneurs qui, sous Léopold Ier, voulaient à la fois défendre leur liberté contre le Turc, et leurs privilèges contre l'autorité royale, XIII, 600. — Condamné en 1671, comme rebelle, à perdre la tête, 537.

Serments. Vains garants de la foi des humains, III, 322. — Sont faits pour un cœur qui peut feindre, IV, 18. — Coûtent peu aux hypocrites, VI, 439. — Pourquoi les quakers n'en font jamais, XVII, 74; XXII, 86. — Tout serment est sacré, VII, 79. — Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; et c'est dans le cloître un acte de religion, XIV, 166. — Qu'un roi rend ses serments au peuple en violant les siens, II, 330. — Singulière formule de serment chez les anciens, XVII, 44.

Serments indiscrets (les), comédie de Marivaux, XXXIII, 260, 273, 278.

Sermon prêché devant les puces, XXXII, 555. — Autre sur l'orgueil, de Swift, 589.

Sermon de Josias Rossette. Supposé prêché à Bâle en 1768, sur la liberté de conscience, XXVI, 581 et suiv. — Notice bibliographique, L, 558.

Sermon des Cinquante. Pourquoi ainsi nommé, XXIV, 438 et suiv. — Qualifié par l'auteur lui-même comme le libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, XL, 119; XLIII, 430. — Anecdote y relative, XLII, 346. — Ce qu'on en dit, 227, 257; L, 464. — Notice bibliographique, L, 545.

Sermon du papa Nicolas Charisteski, prétendu prononcé en 1771 dans l'église de Sainte-Toléranski. Allégorie ingénieuse, XXVIII, 409. — Apprécié par Catherine II, XLVII, 465. — Notice bibliographique, L, 564.

Sermon du rabbin Akib, supposé prononcé en 1771 à Smyrne, et traduit de l'hébreu. Écrit dirigé contre l'Inquisition, XXIV, 277 et suiv. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XLI, 557, 562. — Notice bibliographique, L, 543.

Sermons. Leur description, XXI, 7. — Sont des déclamations dans lesquelles on dit trop souvent le pour et le contre, XLI, 280. — En quoi diffèrent en France, en Angleterre et en Italie, VIII, 312. — Des sermons en dialogue comparés aux sermons en monologue, XLI, 574. — Emploi ridicule que nos premiers sermonnaires ont fait des figures allégoriques et symboliques, XVII, 119 et suiv. — De la mauvaise habitude qu'on a de les prêcher sur un texte, et de diviser en plusieurs points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, XIV, 542. — Sont moins compassés et moins affectés en Angleterre qu'en France, 561. — Ce qui manque net à tous les faiseurs de sermons, XVII, 489. — Ceux du XVIe siècle étaient remplis d'extravagances indécentes, 592; XLI, 276. — Citation de celui de Maillard contre les femmes des avocats, *ibid.* — De celui de l'évêque de Bitonto pour l'ouverture du concile de Trente, 277. — Et de celui de saint Antoine de Padoue aux poissons, *ibid.*

SÉRON, médecin. Soupçonné d'avoir voulu empoisonner; cru mort empoisonné lui-même; bruits dénués de preuves, XIV, 471 et suiv.

SÉROUX D'AGINCOURT. — Voyez AGINCOURT.

Serpent et *Serpents.* Le serpent, symbole allégorique chez plusieurs nations, XXX, 9. — Idée qu'en prirent les premiers hommes, et pourquoi il se trouve

dans tant de fables de l'antiquité, XI, 16; XXVIII, 538. — Passe pour le plus habile de tous les animaux, d'après un préjugé populaire auquel se sont conformés les écrivains sacrés, XI, 134. — Pourquoi les empereurs de la Chine, antérieurs à Moïse, portèrent toujours l'image d'un serpent sur la poitrine, XIX, 233. — Du *serpent d'Ève*, et de sa punition, X, 141; XI, 139. — Noms divers qu'on lui donna, 184. — Quelle langue il devait parler, X, 170; XXX, 9. — Mis en scène dans le *Taureau blanc*, XXI, 488 et suiv. — Du *serpent d'airain* érigé par Moïse dans le désert, et prétendu conservé par les chanoines de Milan dans leur église, quoique fondu par le roi juif, Ézéchias, au rapport de la sainte Écriture, XXIX, 524; XXX, 105 et suiv. — Du serpent d'argent se mordant la queue, dont les Égyptiens ont fait le symbole de l'éternité, *ibid.* — Des *serpents ardents;* ce que c'est, 106. — Des *serpents enchantés*, et contes à ce sujet, XVIII, 534; XXIX, 536. — Ce que dom Calmet dit des ruses des serpents, X, 141. — Quand leur morsure est dangereuse, XVIII, 535. — Que des dames en ont apprivoisé et nourri, *ibid.* — Selon l'ancienne physique, étaient immortels, 536. — D'une manière singulière de les tuer, XX, 421. — Description poétique du combat d'un serpent avec un aigle, V, 207.

Serre (de), l'un des prophètes des huguenots dans les Cévennes. Détails qui le concernent, XV, 33.

Sertorius, tragédie de P. Corneille. Commentée par Voltaire, XXXII, 181 à 231. — L'entrevue de Pompée et de Sertorius en fait le succès, 179, 204, 212. — N'est qu'une beauté de dialogue, 215, 221. — L'amour de Perpenna pour Viriate n'intéresse pas, 184. — Son rôle est bas et méprisable, 229. — Ridicule de l'amour de Sertorius, IV, 183; V, 82; XXXII, 186. — Vices du rôle de Viriate, 193, 223. — Pompée y est avili, 211, 224. — Pourquoi l'assassinat de Sertorius ne fait pas d'effet, 225. — D'où vient la froideur du dénouement, 229. — Conte ridicule d'une prétendue exclamation de Turenne à la première représentation de cette pièce, 208. — Elle pourrait être retouchée avec succès, VII, 41.

Servan (Joseph-Michel-Antoine), avocat général à Grenoble. Notice, XLIII, 526. — Loué, XV, 430. — Citation d'un passage de son *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, XXI, 350. — En 1765, visite Voltaire à Ferney; bien qu'en dit celui-ci, XLIII, 526, 528; XLIV, 265; XLV, 266. — Jugement qu'en porte d'Alembert, 65. — Lettres qui lui sont adressées, en 1766, sur les progrès de la philosophie, XLIV, 275, 285. — En 1767 et 1768, sur deux discours prononcés par lui au parlement, XLV, 115, 484. — En 1769, pour lui recommander Mallet du Pan, XLVI, 423. — Sur l'absurdité de notre jurisprudence civile et criminelle, 465, 504. — Billet que l'auteur lui écrit en lui envoyant *Dieu et les Hommes*, 518. — Autre lettre sur la manière dont il a parlé des spectacles, 526. — Malade, vient à Lausanne se faire soigner par le médecin Tissot; lettres que l'auteur lui écrit (1770) pour l'inviter à faire son séjour à Ferney, XLVII, 190, 267. — Autre lettre en 1771, relative à ses ouvrages, et à l'avocat général Dupaty, 361. — En 1772, sur sa sortie de Grenoble et son projet de retraite, XLVIII, 22 et suiv.

Servandoni (Jean-Jérôme). Notice, XLIX, 313. — En procès avec Samuel Bernard, XXXIII, 393.

Servet (Michel), Aragonais. Savant médecin qui, longtemps avant Harvey, découvrit la circulation du sang, XII, 306. — Était moitié théologien et moitié philosophe; détails historiques qui le concernent, XLIII, 528. — Ses dogmes; ses disputes avec Calvin sur la Trinité, XII, 306 et suiv. — Procès que celui-ci lui suscite à Lyon, 307. — Il s'enfuit, passe par Genève, où il est dénoncé par Calvin, qui l'injurie dans les fers, le fait brûler vif, et jouit de son supplice, *ibid.;* XVII, 364. — Réflexions sur cette barbarie qui s'autorisait du nom de

justice, et qui fut une violation criminelle du droit des gens, un véritable assassinat commis en cérémonie, VII, 183; IX, 453; XII, 308; XXX, 548; XLV, 536. — Calvin joue le rôle de Cromwell dans son affaire, XXXIX, 282. — Observations sur sa doctrine; prétendue contradiction de Voltaire à son sujet, XXIV, 518 et suiv.

SERVETAZ (Pierre), manouvrier à Ferney. Triste situation que lui fait l'occupation militaire de Ferney en 1767; souci qu'en prend l'auteur, XLV, 302.

SERVIANUS, consul d'Alexandrie. Lettre célèbre que lui écrivit l'empereur Adrien, XVII, 114; XXVI, 306; XXXI, 70.

Services. Ceux qu'on rend mal à propos aux princes sont punis comme une trahison, XVI, 212. — Le premier des liens est celui des services, IV, 70. — Il vous est permis, c'est même un devoir, de vanter vos services quand on les méconnaît, et surtout quand on vous en fait un crime, XVIII, 180. — Maxime de Zoroastre sur les services rendus aux rois, XXI, 71.

SERVIEN (Abel), surintendant des finances, conjointement avec Nicolas Fouquet, XIV, 27. — Négocia la paix de Westphalie, dont il eut le principal honneur, 26. — Sa mort, 27.

SERVIEN (l'abbé), fils du précédent. Épître sur sa détention au château de Vincennes, X, 216. — Notice qui le concerne, *ibid.* — Autre, qu'on présume lui avoir été adressée sur la mort de sa maîtresse, 220. — Son anecdote avec le duc de La Ferté, XVIII, 392. — Avait preuve écrite que l'abbé de Lavau est le véritable auteur du sonnet attribué à Des Barreaux, XIV, 64.

SERVIN, avocat général au parlement sous Louis XIII. Son éloge, XVI, 13. — Meurt en prononçant une harangue au roi, 24. — Articles remarquables qu'il voulut faire signer aux jésuites, XXV, 565.

Servitude. Établie dans presque toute l'Europe au XII^e^ siècle; abolie successivement dans plusieurs parties, XII, 68 et suiv. — Des agriculteurs, esclaves des moines en France; écrits, mémoires et requêtes en faveur de leur affranchissement, XXVIII, 353, 371; XXIX, 403. (Voyez *Main-morte, Mont Jura, Serfs, Saint-Claude.*) — Des servitudes subies par les Juifs, qui se vantaient de n'avoir jamais servi sous personne, XIX, 515 et suiv.

SÉSAC. Ancien conquérant de l'Inde, XI, 188, 195.

SÉSOSTRIS, roi d'Égypte. Doutes au sujet de son histoire, XXVII, 236. — Contes et fables débités sur ses expéditions militaires et sur son projet de conquérir la terre, XI, 60; XII, 445; XVI, 381; XVIII, 392 et suiv.; XXV, 52; XXVI, 386; XXIX, 256 et suiv. — N'a probablement jamais existé, XVIII, 392; XXIX, 556. — Son histoire expliquée par une allégorie astronomique, XI, 61.

Sésostris, conte en vers par Voltaire, X, 68. — Est une allégorie sur le commencement du règne de Louis XVI, *ibid.*; XLIX, 555, 571.

Séthos, roman de Terrasson. Beau portrait de la reine d'Égypte qu'on en cite, XXIII, 349. — Épigramme et traits satiriques à son sujet, IX, 125; X, 490. — Jugé moins sévèrement, XIV, 139. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXIII, 230, 234.

Sévérité. Que trop de sévérité tient de la tyrannie, V, 252.

SÉVIGNÉ (Marie de RABUTIN-CHANTAL, marquise de). Notice, XIV, 137. — Servit Fouquet dans sa disgrâce, 431. — Est la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, 549. — En quoi consiste le principal mérite de ses *Lettres,* et en quoi elle a manqué de goût, 137; XXIII, 396. — Parallèle qu'on en fait avec celles de milady Montague, XXV, 163; XLII, 585. — Elle méconnut le talent de Racine, VII, 331; XIV, 137, 549. — A quoi comparait les traducteurs, XXIII, 417. — Comment figure dans le *Temple du Goût,* VIII, 572. — L'auteur donne son nom à M^me^ Belot, XL, 472; XLI, 58.

Sévigné (marquis de), fils de la précédente. Sa dispute littéraire avec M. Dacier sur un passage d'Horace, XXII, 374. — Ses amours avec Ninon de Lenclos, XXIII, 510.

Sextus Empiricus. Prétend que la pédérastie était recommandée par les lois de la Perse; combattu à ce sujet, XI, 36, 199; XVII, 181; XXVI, 377. — Son objection sur nos perceptions, à laquelle on n'a pu faire encore de réponse, XXII, 206.

Seymour (Thomas), amiral d'Angleterre. A la tête tranchée, pour s'être brouillé avec son frère Édouard, XII, 487; XXV, 171.

Seymour (Édouard), duc de Sommerset, et protecteur du royaume, frère du précédent. Périt de la même mort, XII, 487; XXV, 171.

Seymour. — Voyez Jeanne.

Seynas (de), lieutenant de police de Lyon. Lettre que l'auteur lui écrit en 1760, au sujet du libraire Rigollet de Lyon et des *Dialogues chrétiens*, L, 460.

Sfondrate (le cardinal). Auteur d'un livre tout moliniste, dénoncé par le cardinal de Noailles, XV, 53. — Comment vengé de celui-ci par le cardinal Albani, son ami, devenu pape sous le nom de Clément XI, *ibid.*

Sforce ou Sforza (Jacomuzio). Paysan, puis soldat; devient favori de Jeanne II de Naples; élévation de sa maison, XII, 10. — Fut un grand homme; devint connétable de Naples, et puissant en Italie, 167.

Sforce (François), bâtard du précédent. Délivre Jeanne II, reine de Naples, bienfaitrice de son père, XII, 10. — D'abord *condottiero*, puis duc de Milan, 167, 262. — Prend Gênes, qui se livre à lui, 167.

Sforce (Galéas), fils de François. Est assassiné dans la cathédrale de Milan, XII, 167, 169.

Sforce (Marie), fils de Galéas. Duc de Milan sous la tutelle de sa mère, est empoisonné par son oncle Ludovic, XII, 167. — Fut le premier prince qui prit des Suisses à sa solde, 186.

Sforce (Ludovic) ou Louis *le Maure*, oncle du précédent. Empoisonne son neveu, XII, 167. — Négocie pour faire descendre les Français en Italie, 168. — Trompe Charles VIII dès qu'il y est entré, 174, 176; XIII, 465. — Se ligue contre lui, *ibid.* — Reçoit l'investiture du Milanais de l'empereur Maximilien, qui épouse sa nièce, 464; XII, 184. — Oppose à Louis XII une armée aussi considérable que la sienne, 185. — Trahi et vendu par sa garde suisse; est tenu dix ans prisonnier en France, où il meurt, 186, 197, 199, 252.

Sforce (Maximilien), fils de Ludovic. Établi dans Milan par les Suisses, XII, 199, 251; XIII, 474. — Dépouillé par François Ier, va vivre en France avec une pension, 477; XII, 252 et suiv.

Sforce (François), dernier prince de cette race. Reste possesseur du Milanais après que François Ier en est dépouillé, XIII, 486. — Se ligue avec ce prince contre Charles-Quint, 491. — Est forcé de rendre Milan à l'empereur, *ibid.* — Lui demande grâce, 497. — A quel prix en reçoit l'investiture du Milanais, 498; XII, 259, 262. — Fait impunément trancher la tête à un ministre du roi de France, 269; XIII, 502. — Meurt sans postérité, 504.

S'Gravesande, professeur de mathématiques à Leyde. A, le premier, enseigné en Hollande les découvertes de Newton, IX, 392. — Lettres qui lui sont adressées en 1737 et 1741, XXXIV, 231; XXXVI, 62. — Sa prétendue dispute avec Voltaire, au sujet du spinosisme et sur des matières de religion, XXXIV, 211, 231. — Pourquoi il eut raison de critiquer ses *Éléments de la philosophie de Newton*, 561 et suiv. — Voltaire lui attribue le *Chef-d'œuvre d'un inconnu;* note à ce sujet, XXII, 257; XXXIII, 485; XXXV, 176.

Sha-Abbas, surnommé *le Grand*, roi de Perse. Arrière-petit-fils d'Ismaël Sophi, XII, 442. — A recours aux Anglais pour expulser les Portugais de la Perse, 443. — Bannit les guèbres ou ignicoles, XI, 211; XII, 443. — Vainqueur des Turcs, les chasse de toutes leurs conquêtes, et

combat pour les chrétiens sans le savoir, XIII, 136 et suiv. — Ce prétendu grand homme était très cruel, 152. — Comment il se rendit despotique, *ibid.* — Ses grandes actions, sa mort, 153. — La Perse fut florissante et heureuse sous son règne, XII, 441 et suiv.; XIII, 152.

SHA-ALUM, mis sur le trône mogol par les Marattes en 1773, XXIX, 206. — Fantôme d'empereur, à qui le fils d'Alum-Gir dispute l'ombre de sa puissance, *ibid.* — Protégé et défendu par les Anglais, 209.

SHA-AMED, empereur du Mogol. Petit-fils de Mahmoud, lui succède, XXIX, 113. — Son caractère, sa fin tragique, *ibid.*

SHA-GÉAN, Grand-Mogol. Enlève Candahar à la Perse, XIII, 153. — S'était révolté contre son père Géan-Guir, et voit ses enfants soulevés contre lui, 156; XXIX, 203. — Est mis en prison et empoisonné par l'un d'eux, XIII, 157.

SHA-HUSSEIN, roi de Perse, le dernier de la race des sophis. Son gouvernement faible et méprisé, XIII, 153. — Dispute sa couronne contre le tyran Mahmoud, 154. — Son ambassade au czar Pierre, XVI, 554. — Il cherche à s'en faire un appui, 615. — Détrôné et fait prisonnier par Mahmoud, abdique le royaume à ses pieds, XIII, 154. — Met lui-même sa couronne sur la tête de l'usurpateur, XVI, 620. — N'est guère connu dans l'histoire que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays, XIII, 154. — État déplorable de la Perse sous son règne, XVI, 613.

SHA-NADIR. — Voyez THAMAS-KOULI-KAN.

SHA-RUSTAN, usurpateur de la Perse. Fait assassiner le réformateur Sophi, XII, 441. — D'après d'anciens Mémoires, il aurait conquis l'Inde environ douze cents ans avant notre ère vulgaire, XXIX, 194.

SHA-SOPHI, roi de Perse, fils de Sha-Abbas. Plus cruel que son père, mais moins guerrier et moins politique; son règne malheureux, XIII, 153.

SHADWELL, comique anglais. Notices qui le concernent, XXII, 156; XXIII, 115.

SHAFTESBURY (lord), petit-fils du chancelier d'Angleterre. Était un véritable philosophe, XXV, 12; XLIII, 55. — Élève de Locke; ses *Caractéristiques* ont fourni à Pope le fond de son *Essai sur l'Homme*, IX, 466; XVII, 584; XXII, 177. — Accrédita le système de l'optimisme, et fut très malheureux, XXVI, 349; XXVIII, 535. — Pourquoi a été traité d'athée, IX, 466. — Sa morale, 465; VIII, 470. — Fut l'un des plus grands soutiens du théisme, XIII, 84. — Son mépris trop ouvert pour la religion chrétienne, XXVI, 482. — Il aurait éclairé le genre humain, s'il n'avait noyé la vérité dans ses ouvrages, XXXIX, 569.

SHAKESPEARE, tragique anglais. Son inégalité, III, 313, 317; IV, 502. — Beautés sublimes et extravagantes de ses compositions, VIII, 318. — Est le seul Anglais qui ait su évoquer et faire parler les ombres avec succès, II, 320. — Grand génie dans un siècle grossier, 318; VII, 486. — N'avait point eu d'éducation, et devait tout à son génie, 457. — Combien mérite peu d'être comparé à Corneille, 329 et suiv.; 435 et suiv. — Parallèle entre lui et Corneille, XLII, 40, 41. — Avait le malheur d'être comédien et d'avoir à plaire à la populace, VII, 440, 443. — A mêlé les bouffonneries et le sublime, XXXI, 203. — Ce Thespis fut Sophocle quelquefois, XXX, 365. — Approbation du jugement qu'en porte La Harpe, VII, 335. — Est l'auteur tragique qui a le moins de scènes de pure conversation, XXXI, 297. — Dégrossit le théâtre barbare de sa nation, XIII, 56. — Voltaire est le premier qui l'ait fait connaître aux Français, XLVI, 79. — Et qui lui ait rendu justice, VII, 334. — A quelle occasion il apprend à le connaître, II, VI. — Barbare aimable, fou séduisant, I, 332. — Sauvage qui avait de l'imagination, mais dont les pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada, XLIV, 131 et suiv. — Le goût de ses compatriotes pour lui, devenu une religion; pourquoi, I, 391. — Jeux séculaires établis en Angleterre en son honneur, XXX, 350 et suiv.; XLIV, 160; XLVI,

464. — Monument magnifique qui lui a été érigé à Strafford, *ibid.* — On trouve dans ses ouvrages plus de barbarie que de génie, XII, 247. — Galimatias que Home y admire, XXV, 159. —Examen de son *Jules César*, II, 316 et suiv.; III, 307; VII, 435. — Traduction de cette pièce par Voltaire, 439 et suiv. — A quel genre elle appartient, V, 203. — Ses beautés, VII, 441, 444, 456, 457, 463, 485 et suiv.; XXXI, 343. — Bouffonneries et jeux de mots qu'elle présente, VII, 440, 442, 446, 447, 450, 464; XXX, 352 et suiv. — C'est l'extravagance la plus grossière qu'on puisse lire, XLII, 125. — Atrocité qui ne serait jamais tombée dans l'idée d'un auteur français, IX, 482. — Imitations qu'il y a faites de Plutarque, 443, 448. — Anachronismes singuliers qu'on signale dans cette pièce, où il a introduit un exorciste et une horloge sonnante, 465, 470. — Passages de *Roméo*, de *Macbeth* et du *Roi Jean* lus à l'auteur par Patu, I, 333. — Bizarre indécence d'un passage de son *Othello*, VII, 436; XVII, 398. — Examen de son *Hamlet*, XXIV, 193. — Imitation en vers français du beau monologue de cette pièce, XVII, 403; XXII, 150 et suiv. — Des enchantements que trois sorcières y font sur le théâtre, XXXI, 197. — Idée de son *Richard III*, que l'on a ridiculement comparé au *Cinna* de Corneille, XLI, 91. — Inconvenances dont ses pièces fourmillent, XVII, 398 et suiv. — Scènes étranges, traduites de sa *Cléopâtre* et de son *Henri V*, 399, 400 et suiv. — Autres grossièretés infâmes qu'on en cite, XIX, 281. — Du mérite de ce tragique, XVII, 402. — Tout barbare qu'il était, il mit dans l'anglais cette force et cette énergie qu'on n'a jamais augmentée depuis sans l'outrer, et par conséquent sans l'affaiblir, XXIII, 210. — Comment le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais, XXII, 149. — Ce qui lui a manqué pour être un auteur parfait, XVII, 403. — Pourquoi l'on court à ses pièces, et pourquoi l'on s'y plaît, tout en les trouvant absurdes, XLIII, 141. — A toujours un bouffon, I, 390. — Jugement porté sur lui par Diderot, XLII, 253. — Necker en est grand partisan, L, 113. — Admiré de l'auteur malgré ses irrégularités, XL, 284. — Imité par lui, V, 218, 592. — Son œuvre comparé par Villemain avec l'œuvre de Voltaire, III, 297 et suiv. — Horace Walpole trouve que l'auteur ne lui a pas rendu justice, XLVI, 79. — Réponse de Voltaire à cette accusation, *ibid.* et suiv. — Walpole ne se paye pas de ses raisonnements, 84. — Comment l'idolâtrie de Gibbon pour lui est affaiblie, I, 335. — Détestablement traduit par de La Place, 390; XLII, 128, 221. — De la traduction qu'en a faite Le Tourneur, et de la prééminence qu'il lui attribue dans l'art tragique, L, 58, 62, 64, 65, 67, 70, 72, 80, 85. — Lettre patriotique adressée, en 1776, à l'Académie française sur cet auteur, et sur le genre anglais que le mauvais goût voulait introduire à cette époque sur notre théâtre, et réflexions critiques à cette occasion, XXX, 350 et suiv.; L, 68, 69, 70, 73, 76 et suiv., 80, 82, 96. — Dans quel but Voltaire a écrit cette lettre, 96. — Fort appréciée par Condorcet et Turgot, 98, 99. — Est l'auteur de l'épitaphe d'un usurier, faussement attribuée à Pope, XVII, 197 et suiv.

SHALL, jésuite allemand. — Voyez SCHAL.

Shamachie, ville de Perse. — Voyez *Schamachie*.

Shasta ou *Shasta-bad* (le), livre sacré parmi les brames. Ouvrage que Voltaire désigne par ce nom, XI, 183. — Le plus ancien livre de l'Indoustan et du monde entier; par qui publié et traduit, XI, 52; XV, 326; XVII, 571; XXI, 436; XXIX, 479; XLIX, 454. — Ancien et respectable monument auquel on fait trop peu d'attention, XXIX, 333. — Moins surprenant encore par son antiquité que par le style dans lequel il est écrit, 479. — Principaux traits qu'on en cite, 480. — Son exorde, hommage le plus antique et le plus sublime rendu à la Divinité, XI, 183 et suiv.; XVII, 246; XXVI, 325 et suiv.; XXIX, 167, 480. — Est demeuré long-

temps inconnu aux autres nations, qui ne l'ont que faiblement imité, XI, 184. — On y trouve l'idée primitive de l'allégorie des anges révoltés contre Dieu, *ibid.*; XVII, 247; XXVIII, 138. — On croit que c'est dans ce livre qu'a été puisée l'idée du diable, XXX, 12. — Comment, suivant Holwell, il est, dans cette histoire, bien plus raisonnable que Milton dans son poème, XI, 185; XXIX, 483.

Shein, l'un des généraux de Pierre le Grand. Son origine, XVI, 451. — Part qu'il prend à l'expédition d'Azof, *ibid.* — Accompagne le czar dans son entrée triomphale à Moscou, 453. — Remporte une victoire sur les Tartares, 458. — Bat les strélitz rebelles, 463.

Shepherd. Enfant de seize ans qui entreprend d'assassiner George Ier; son fanatisme opiniâtre, XXXV, 559.

Sheremetof, femme de Philarète, archevêque de Rostou, et mère du czar Michel Romanof. Est obligée, par le tyran Boris, de prendre le voile, XVI, 428.

Sheremetof (maréchal), l'un des généraux de Pierre Ier. Part qu'il prend à l'expédition d'Azof, XVI, 450. — Accompagne le czar dans son entrée triomphale à Moscou, 453. — Est à la tête de l'ambassade d'Italie, 461. — Bat les Suédois auprès de Derpt et d'Embach, 477 et suiv. — Assiège et prend Notebourg, 479. — Sa nouvelle entrée triomphale à Moscou, 480. — Il conduit les tranchées au siège de Nya, 482. — Est battu à Gémavers, 488. — Soumet et punit un corps d'anciens strélitz révoltés à Astracan, 489. — Commande le centre de l'armée du czar à la bataille de Pultava, 506. — Part pour la Livonie, 510. — Est employé dans l'armée contre les Turcs, 519. — Dangers qu'il court sur les bords du Pruth, 522. — Lettre qu'il écrit au grand-vizir, 526, 527. — Plénipotentiaire et otage du czar à la Porte, lors de la paix du Pruth, 288, 534.

Sheridan (Thomas). L'un des sept officiers qui débarquèrent en Écosse avec le prince Édouard, XV, 284. — Ne l'abandonne pas après sa défaite, 297.

Sherloc. Pseudonyme de Voltaire pour le roman de *Jenni*, XXI, 523.

Sherlock (Martin), chapelain du comte de Bristol. Visite l'auteur à Ferney en 1776; son entretien avec lui, I, 390 et suiv.

Shernoc, négociant anglais. Enlève du bûcher une femme indienne, et l'épouse, XVIII, 37.

Shockius, théologien hollandais. Calomniateur et persécuteur de Descartes, XIV, 62.

Shommers (Mme), maîtresse du prince royal de Prusse qui fut depuis le grand Frédéric. Fouettée publiquement, par ordre du roi père du prince, I, 12. — Modique pension que lui fit son amant, lorsqu'il monta sur le trône, 29.

Si (*les*), facétie dirigée contre Lefranc de Pompignan. Supprimée de cette édition, comme n'étant pas de Voltaire, XXIV, 127.

Siam (royaume de). Ambassade du roi à Louis XIV; détails et réflexions à ce sujet, XIV, 292. — Remarques sur l'histoire de ce pays, XXXII, 579.

Siamois (les). Ce qu'ils répondirent à nos missionnaires, qui leur prêchaient un Dieu mis en croix, XX, 393.

Sibérie (la). Découverte et conquise par un Cosaque au XVIe siècle, XII, 221; XVI, 408. — Sa situation, 251. — Sa description, *ibid.*, 408. — Sa capitale, 410. — Sa population, *ibid.* — Variété de ses habitants, *ibid.* et suiv. — Sa religion, 422. — Richesse extrême des productions de la nature dans la partie méridionale de ce pays, XLVII, 527. — Les découvertes qu'on y a faites, citées par Catherine II en preuve de l'antiquité de notre globe, *ibid.* — Réflexions de Voltaire à ce sujet, et questions y relatives, 545; XLVIII, 158, 170. — Devient le tombeau des Suédois faits prisonniers à Pultava, XVI, 251 et et suiv.

Sibylles. Ce qu'elles étaient chez les Grecs, et leur influence chez les autres nations, XI, 89 et suiv. — Comment on a prétendu qu'elles avaient prédit l'avènement de Jésus-Christ, 90, 232, 281; XXVI, 238; XXVII, 97; XXVIII, 116. —

Leurs prétendus oracles sont apocryphes, XVII, 314; XLIII, 113. — Quelle fut la première femme qui porta ce nom, et pourquoi depuis il a été donné à d'autres, XX, 423. — Embarras des Anciens pour expliquer par quel privilège les sibylles avaient le don de prophétie, *ibid.* — Opinion de saint Jérôme à ce sujet, *ibid.* — La collection de leurs *prédictions*, fruit d'une fraude pieuse, à quelle époque doit avoir été faite, 424. — Avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens du temps de Celse, 425. — Voyez *Livres sibyllins* et *Oracles*.

SICHEM, prince du pays de ce nom. Pourquoi massacré, dit-on, avec les siens par les fils de Jacob, XXX, 51 et suiv. — Son histoire est un roman abominable, mais évidemment ridicule, *ibid.*; XIX, 240 et suiv.

Sicile (la). Ce qui semble indiquer qu'elle était autrefois jointe au continent, XI, 4. — Par qui possédée aux x^e^ et xi^e^ siècles, V, 500, 503; XI, 355. — Sa conquête par des gentilshommes normands, 356 et suiv. — Prise par Pierre III, roi d'Aragon, 514. — Toujours subjuguée par des étrangers, depuis le temps des tyrans de Syracuse, XIV, 279. — L'Espagne implore pour sa défense les Hollandais; l'amiral Ruyter vient à son secours, *ibid.* — Donnée à Amédée par le traité d'Utrecht, 413, 418. — Quand donnée à la maison d'Autriche, qui ne l'a pas conservée, XV, 159. — Assurée à don Carlos par la paix d'Aix-la-Chapelle, 334. — Pourquoi change si souvent de maîtres, XXXV, 279. — Du privilège de droit de légation attaché à cette monarchie, XI, 362, 404; XIII, 339; XXVII, 199. — Des entreprises des papes contre le tribunal de la monarchie, 200 et suiv. — Voyez *Naples*.

Sicilien (*le*) *ou l'Amour peintre*, comédie de Molière, la seule de ses petites pièces en un acte où il y ait de la grâce et de la galanterie, XXIII, 112.

Sicle. Poids et monnaie chez les Juifs, XX, 426. — De sa valeur, d'après les faits rapportés dans la *Genèse*, *ibid.* et suiv.

SIDNEY (Algernon). Ses *Discours sur le gouvernement* lui coûtèrent la vie; mais ils rendront sa mémoire immortelle, XXV, 152. — De quelques particularités très curieuses de sa vie, et d'autres très absurdes, 153. — Comment il figurait sur la liste des pensionnaires de Louis XIV, et observations à ce sujet, XIV, 247 et suiv.

Siècle x^e^. Appelé le *siècle de fer;* observations à ce sujet, XXIV, 37. — Moins barbare que le xiii^e^ et les suivants, XXV, 531.

Siècle xiv^e^. Ce qu'était alors la littérature des Chinois et la nôtre, V, 296. — Peste horrible en Europe, XII, 21; XIII, 407.

Siècle xv^e^. Il n'en fut jamais de plus fécond en assassinats, en empoisonnements, en trahisons, en débauches monstrueuses, XII, 169. — La religion naturelle fut éteinte dans presque tous ceux qui régnaient alors, *ibid.*

Siècle xvi^e^. Idée générale qu'on en donne, XII, 217 et suiv. — A été la gloire des arts en Italie, 245 et suiv. — Vers sa fin, la physique et l'histoire ont commencé à se débrouiller, XI, 225.

Siècle xvii^e^. Son éloge, V, 79; XXVIII, 328. — Brillant tableau qu'il a présenté, X, 121 et suiv.; XV, 153. — Siècle de grands talents plus que de lumières, X, 397. — A mieux connu l'antiquité que les précédents, XV, 559, 564.

Siècle xviii^e^. Ce qu'il faut penser de la décadence dont on se plaint, V, 498. — On est plus éclairé, mais le goût s'est perdu, X, 386. — Progrès qu'y a faits l'esprit humain, XV, 430 et suiv.; XXI, 418 et suiv.; XLI, 41, 280 et suiv. — Ses folies, et décadence de la littérature, X, 399 et suiv.; XV, 433 et suiv.; XXI, 419. — Son mérite est de discuter les chefs-d'œuvre du siècle précédent, 566. — Pourquoi aussi abominable que frivole, XLVIII, 373. — Est celui de l'auteur, et ne portera d'autre nom que le sien, XLVII, 276. — Comment qualifié par Formont et par M^me^ du Deffant, 452.

Siècle de Louis XIV (le), par Voltaire. Avertissement pour la présente édi-

tion, XIV, III. — Avertissement de Beuchot, IX. — Texte de cet ouvrage, tome XIV en entier, et partie du tome XV. — Commencé dès 1732, XXXIII, 266. — Ce que l'auteur s'y est proposé, XIV, 155, 260; XXII, 245; XXVIII, 331; XXXV, 26, 30, 263; XXXVII, 315, 356 et suiv. — Pourquoi il l'a ainsi appelé, XIV, 559. — Témoignage qu'il se rend à lui-même d'y avoir célébré son roi et sa patrie, sans flatter ni l'un ni l'autre, V, 299. — Qu'il y est bien moins question de la gloire du roi que de celle de la nation, XXXVII, 357, 366 et suiv., 398. — Dans quel esprit l'auteur le crayonna, XXIV, 46; XXXIII, 513. — Fut d'abord publié sous le titre d'*Essai*, XIV, IX. — De l'édition subreptice faite à Francfort par La Beaumelle, XV, 87, 102; XXIV, 49 et suiv.; XXVI, 133. — Matériaux qui furent volés à l'auteur, XV, 107. — Avertissements relatifs à une nouvelle édition en 1752, XXIII, 555, 557. — Avis à l'auteur du Journal de Gœttingue à son occasion, XXIV, 7. — Lettre à M. Roques, au sujet des commentaires qu'en a faits La Beaumelle, XV, 89. — Réponse à celui-ci, XXIX, 257 et suiv. — Supplément au *Siècle de Louis XIV*, ou réfutation des notes critiques du même, XV, 87, 97 et suiv. — Lettre y relative à M. de La Condamine, X, 432; XLVII, 376 et suiv. — Réponse de l'auteur aux menaces d'un conseiller au parlement, X, 184. — Il se défend du reproche de n'y avoir pas rendu justice aux grands écrivains, 197. — Repousse l'accusation de plagiat, 201; XV, 107. — Jugement de Frédéric sur cet ouvrage, XXXIV, 446; XXXV, 36, 362, 364. — Du président Hénault, XXXVII, 355. — Sentiment de Condorcet, I, 235. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXV, 259; XXXVII, 297, 364, 365, 373, 374, 392, 393, 472, 473, 474, 527, 528. — Réimprimé par les Cramer en 1755, XXXVIII, 375. — Notice bibliographique, L, 517.

Siècle de Louis XV (*Précis du*), par Voltaire. L'avertissement de Beuchot, le texte de l'ouvrage et les pièces y relatives, se trouvent contenus en entier dans le tome XV. — Apprécié par Condorcet, I, 268. — Voyez *Guerre de 1741* (*Histoire de la*).

Siècle d'or. — Voyez *Age d'or*.

Siècles des arts. On n'en compte que quatre dans les annales du monde, XI, 198; XIV, 155. — Le premier à qui la véritable gloire est attachée est celui d'Alexandre, *ibid*. — Viennent ensuite ceux d'Auguste, des Médicis et de Louis XIV, *ibid*. et suiv. — Ce dernier s'est enrichi des découvertes des trois autres, et leur est supérieur, 156. — Quoique distingués par les grands talents, aucun de ces quatre âges n'a été exempt de malheurs et de crimes, *ibid*. — Causes morales et physiques de leur tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité, 553 et suiv.

Siècles (*les Deux*). Satire contre le XVIII^e^ siècle, comparé au précédent, X, 158 et suiv.

Siècles (*les Trois*) *littéraires*. — Voyez SABATIER.

Siège de Calais (*le*), roman historique. — Voyez M^me^ de TENCIN.

Siège de Calais (*le*), tragédie, par de Belloy. Sentiment sur cette pièce, XLIII, 483, 497, 502, 508, 549, 553. — Idée ridicule qui en fait le fond, XII, 21; XLIV, 17. — Pièce aussi insipide qu'éblouissante, XII, 21; XLV, 112. — N'est guère plus estimée qu'à Calais, XLVI, 83. — Voyez BELLOY.

SIFFROI, comte de Westerbuch, électeur de Cologne au XIII^e^ siècle. Bon soldat, et malheureux; resta prisonnier de guerre pendant sept ans, XIII, 210. — Sa mort, *ibid*.

SIGEBERT, roi franc. Eut plusieurs femmes à la fois, XI, 262, 324; XIX, 100; XXIV, 477.

SIGEFROI. Chef des Normands qui assiégèrent la ville de Paris sous Charles le Gros, XI, 306; XIII, 259.

SIGISMOND, empereur d'Allemagne, second fils de l'empereur Charles IV. Son père le fait électeur de Brandebourg, XIII, 420, 423. — Il épouse Marie de Hongrie, princesse en tutelle qu'on appelait *roi*, 424 et suiv. — Défait les

Hongrois, révoltés contre cette princesse et contre sa mère régente, 425. — Couronné roi de Hongrie, pourquoi fait écarteler le ban ou palatin de Croatie, *ibid.*; XII, 234. — Fait enfermer son frère Venceslas, et se fait déclarer régent de Bohême, XIII, 426. — Est déposé et mis en prison par les Hongrois, XI, 549; XIII, 430. — Échappé de sa prison, se rétablit en Hongrie, XI, 549. — En chasse Ladislas ou Lancelot, qu'on en avait fait roi, *ibid.*; XIII, 434. — Est élu chef de l'Empire, XI, 549; XIII, 434. — Secourt Jean XXIII, assiégé dans Bologne par ce Lancelot, XI, 548. — Est couronné à Aix-la-Chapelle, XIII, 435. — Convoque le concile de Constance et s'en rend maître, XI, 548 et suiv., 550; XIII, 435. — Fait déposer trois papes et nommer Martin V, XI, 551. — Donne à Jean Hus un sauf-conduit qui est violé, XII, 3, 238; XIII, 436. — Assiste à son supplice et à celui de Jérôme de Prague, VII, 183. — Cette perfidie lui ferme le chemin au trône de Hongrie, XII, 6; XIII, 440. — Est battu par Jean Ziska, par Procope le Rasé, et par les prêtres hussites, *ibid.* et suiv.; XII, 6. — Ne rentre dans Prague qu'après avoir accepté les conditions des états, XIII, 444. — Érige la Savoie en duché, XII, 7; XIII, 436. — Siége dans le parlement de Paris à la place du roi, et y fait un chevalier, *ibid.* — S'unit avec l'Angleterre contre la France, 437. — Est malheureux en Hongrie contre les Turcs, XI, 549; XII, 87; XIII, 437. — Y est battu par Bajazet, XII, 87 et suiv. — Vend son électorat de Brandebourg et plusieurs villes, XIII, 438, 439. — Altère les monnaies; reproches qu'on lui fait à ce sujet, 444. — Il se fait couronner par Eugène IV en Lombardie, puis à Rome, 443. — Assiste au concile de Bâle, qui fait le procès à ce pape, *ibid.* — Ménage le pape et le concile, XII, 81. — Fait reconnaître comme héritier de la Bohême Albert d'Autriche, son gendre, 235; XIII, 444. — Sa mort, *ibid.*

Sigismond Ier, roi de Pologne, de la race des Jagellons, contemporain de Charles-Quint. Passait pour un grand prince, XII, 224.

Sigismond II, (Auguste), roi de Pologne, dernier de la race des Jagellons. Représenté comme le héros de la tolérance, XXVI, 458 et suiv. — Eut pour successeur Henri de Valois, XIII, 541; XXVI, 459. — Voyez Henri III.

Sigismond III, roi de Suède, fils de Jean III, et petit-fils de Gustave Vasa. Élu roi de Pologne en 1587, par la faction opposée à Maximilien, XIII, 124, 126. — Défait l'archiduc son compétiteur; est couronné, 547. — Déposé en 1604 par les états de Suède, est remplacé par Charles IX, un de ses oncles, 124. — Comment il perdit cet État, XXVI, 459. — Se venge, en Pologne, du catholicisme, qui lui avait ôté la couronne de Suède, 460. — Fut aussi sur le point d'être détrôné en Pologne, XIII, 127. — Sa mort, *ibid.*

Sigismond, roi de Pologne vers le milieu du XVIIe siècle. — Voyez Ladislas-Sigismond.

Sigismond (Jean), fils de Zapolski, prince de Transylvanie. Est reconnu souverain de cette province, et renonce au titre de roi de Hongrie, XIII, 536, 540.

Sigismond, duc d'Autriche, dernier prince de la branche du Tyrol. Pays qu'il vend à Charles le Téméraire, XII, 124; XIII, 456.

Signy, dessinateur à l'hôtel des Monnaies à Paris. Lettre que l'auteur lui écrit, en 1769, au sujet de ses dessins de Ferney et des Délices, XLVI, 329.

Sigorgne (l'abbé). Auteur des *Institutions newtoniennes*, et des *Lettres de la plaine*, opposées aux *Lettres de la montagne*, de J.-J. Rousseau, XXV, 371. — Son mauvais raisonnement sur les miracles de Jésus-Christ, *ibid.*

Silésie (la). Charles XII se déclare protecteur des sujets protestants de l'empereur dans ce pays; concessions qu'il obtient en leur faveur, XVI, 227 et suiv. — Envahie et prise par Frédéric II, roi de Prusse, XV, 193. — Lui est abandonnée à la paix de Dresde, 254. — Lui est conservée par celle d'Aix-la-Chapelle, 334. — Envahie, en

1757, par les Autrichiens et les Russes, 347. — Reprise par Frédéric, 350. — Ce pays répare ses pertes, L, 266.

Silhon, l'un des premiers membres de l'Académie française, XXXV, 244. — Cru l'un des auteurs du prétendu *Testament politique* du cardinal de Richelieu, XIV, 46; XXXV, 207, 228. — Et de l'*Homme du pape et du roi*, 244.

Silhouette (de), traducteur de Pope, devenu contrôleur général des finances, XXXIX, 548. — Raison pour lesquelles l'auteur le croit plus capable qu'un autre d'être contrôleur général, XL, 94. — Vers au sujet de son élévation; bien qu'on en augure d'après ses premiers actes, 92, 108, 124, 131, 134. — Rogne les pensions, et perd son crédit, 188, 194. — Ce qu'on dit de son administration, XLI, 305. — Réflexion de Mme du Deffant sur la pension qu'il s'est fait donner, et sur les édits qu'il a fait rendre, XL, 184, 205. — N'a connu ni la nation, ni les finances, ni la cour, 247. — Ses belles idées furent employées mal à propos, *ibid.* — Son ministère rappelle la fable du *Pot au lait*, 257. — Comparé à un aigle qui s'est changé en oison, I, 64. — Son successeur, XL, 231. — Réflexions de l'auteur sur sa chute, 262. — Griefs de Voltaire contre lui, 266, 267. — De Mme du Deffant, 297. — Auteur d'un livre sur l'*Accord de la religion avec la politique;* pourquoi cet ouvrage est devenu très rare, XIX, 596. — Lettre qu'il est supposé avoir écrite à Voltaire, au sujet de Warburton, XXVI, 397 et suiv.

Silius Italicus, poète latin. Monstrueux imitateur de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, VIII, 326.

Sillery (Nicolas Brulart de), chancelier sous Louis XIII. Comment réprimande le parlement, XVI, 16. — Ruiné par La Vieuville, qui lui devait sa grandeur, XIII, 1. — D'une réponse qu'il fit à Marie de Médicis, et qu'on a eu tort de vanter, XVI, 8.

Silva (Jean-Baptiste), premier médecin de la reine. Son éloge, IX, 391, 406. — Son ordonnance pour Mme de Bernières, XXXIII, 140. — Vers que Voltaire lui envoie avec son portrait, X, 488. — Désavoués par lui, pourquoi ces vers ont été conservés dans la présente édition, *ibid.*, 200. — Est auteur d'un livre estimé sur l'*Usage des différentes sortes de saignées*, XIV, 137. — Notice, *ibid.*

Silvère, pape. Exilé de Rome par Bélisaire; réflexions à ce sujet, XI, 244.

Silvestre Ier, pape. Absurdité de la prétendue donation que lui fit Constantin, XI, 239 et suiv.; XVIII, 415; XX, 379; XXVII, 103; XXXI, 95.

Silvestre II (Gerbert), pape. Créature de l'empereur Othon III, XI, 354. — Était d'abord archevêque de Reims. (Voyez Gerbert.) — Sentence barbare qu'il rend contre Gui, vicomte de Limoges, *ibid.* — Donne le titre de roi de Pologne à Boleslas, XIII, 282. — Était un prodige d'érudition pour son temps, XI, 354; XIII, 198.

Siméon, cousin germain de Jésus-Christ. Son histoire et son martyre, XI, 232; XXV, 55.

Simia (le cardinal). Porte-singe du pape Jules III, élevé par lui à cette dignité, et qui n'est connu que par le sobriquet qui lui fut donné à cette occasion, XIII, 205.

Simnel (Lambert), fils d'un boulanger. Se prétend neveu d'Édouard IV, se fait couronner roi à Dublin, et ose donner bataille à Henri VII, XII, 216. — Fait prisonnier de ce prince, est placé par lui dans sa cuisine, *ibid.*

Simon (saint), Cananéen, qu'on fête ordinairement avec saint Jude, son frère. Choses incroyables qu'ils exécutent en Perse, XVII, 305. — Ce que les Grecs modernes en disent, 327.

Simon, dit *le Magicien*. Son prétendu combat à Rome avec Simon-Pierre, XI, 225 et suiv.; XVIII, 471; XX, 596; XXV, 349; XXVI, 249, 545; XXVII, 78, 101, 198, 542 et suiv.; XXXI, 95; XLIII, 113; XLVI, 568. — Prétendue statue qu'on dit lui avoir été élevée, XI, 236. — Divinité romaine qu'on a prise pour lui pendant plusieurs siècles, XVII, 63; XVIII, 451. — Ce qu'était réellement

ce personnage, XVII, 63 et suiv. — Son prétendu mariage avec la lune, 309.

Simon (Richard), oratorien. Excellent critique, dont les ouvrages sont lus de tous les savants; notice, XIV, 137. — Cité sur le *Pentateuque*, attribué à d'autres qu'à Moïse, XVII, 357; XXIII, 549. — Anecdote qui le concerne, XLII, 555.

Simon, naturaliste. Ses observations sur les abeilles; il y a relevé les erreurs sur les espèces qui peuplent les ruches, XVII, 27; XXVII, 133.

Simon (L.-B.). Auteur d'une *Lettre sur Corneille et Racine;* ce qu'on en dit, XLIII, 502.

Simon Barjone. — Voyez saint Pierre.

Simoniens (secte des). Leur évangile, XXVII, 461.

Simplicité. Louée dans les compositions dramatiques, II, 50, 539; V, 83, 89; VI, 269. — Que toute grandeur doit être simple, 267. — Que la simplicité de mœurs et d'usages antérieurs au XIVe siècle n'était que de la rusticité, XII, 55. — Que la simplicité ne fait pas toujours la belle nature, XXXVII, 144.

Sinetti, de Marseille. Auteur de quelques poésies; ce qu'en dit Voltaire, XXXIII, 509.

Singe. Vers qui le caractérisent, X, 102. Anecdotes sur celui de Voltaire, XXXIX, 122; XL, 92. — Nom que l'auteur lui avait donné, et qu'il partageait avec Frédéric, XXXIX, 101, 232.

Singularités (des) de la nature. Ouvrage où Voltaire se moque de plusieurs systèmes de philosophie, XXVII, 125 à 192. — Notice bibliographique, L, 558.

Siniawski, grand-général de la couronne de Pologne. Ne veut reconnaître ni Auguste ni Stanislas, et, ne pouvant être roi lui-même, reste chef d'un tiers parti, XVI, 224. — Rentre dans celui d'Auguste après la bataille de Pultava, 242, 264. — Autres détails, 494.

Sinzendorf (comte). Fondateur de la secte des moraves, XIX, 418.

Sion (cardinal de). — Voyez Scheiner.

Siquier, l'un des aides de camp de Charles XII. Témoin de la mort de ce prince, XVI, 350. — Comment il en dérobe quelque temps la connaissance aux soldats, *ibid.* — Accusé de l'avoir tué, est justifié de cette calomnie, 353.

Sireuil (de), porte-manteau du roi. Comment défigure l'opéra de *Pandore*, IV, 587. — Plaintes de l'auteur à ce sujet, XXXVIII, 262, 268, 269, 270, 271, 273, 280, 294, 301, 322. — Lettre que Voltaire lui écrit à ce propos, en 1754, L, 415, 416.

Siri (Vittorio), abbé et historiographe italien. Ce qu'il dit au sujet du surnom de *Juste*, donné à Louis XIII dès son enfance, XIV, 174. — Auteur très bien instruit de tout ce qui s'était passé de son temps, XV, 112. — De quoi composa la statue qu'il éleva à Henri IV, XLVI, 243. — De ce qu'il dit de ce roi, relativement à sa passion pour la princesse de Condé, XVI, 6.

Sirmond (Jacques), jésuite, et confesseur de Louis XIII. L'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps; notice, XIV, 138.

Sirmond (Jean), historiographe de France, et l'un de premiers académiciens. Auteur d'une *Vie du cardinal d'Amboise;* notice, XIV, 138. — Et du *Coup d'État de Louis XIII*, XXXV, 146, 244.

Sirven (la famille). Pourquoi Voltaire ne veut rien entreprendre pour elle avant d'avoir terminé l'affaire Calas, XLII, 279, 335, 425. — Ses malheurs; elle s'adresse à Voltaire, qui prend sa défense, XLIII, 476, 477, 483, 492, 496; XLVI, 1. — La femme de Sirven meurt de chagrin, *ibid.*, 2. — *Avis au public* sur les parricides qui leur sont imputés, XXV, 517 et suiv. — Histoire de ces infortunés, et absurdité de leur procédure, XVIII, 282 et suiv.; XLVI, 225. — Vers y relatifs, X, 401. — Conclusions ridicules d'un magistrat de village dans cette affaire, I, 105. — Autres détails sur leurs malheurs, XXI, 349; XXX, 576; XLII, 494; XLIII, 483, 488, 489, 501, 521. — L'auteur envoie les pièces de leur procès à Élie de Beaumont, XLIV, 30, 32, 422. — Lettre écrite par Voltaire à leur sujet à Riquet de Bonrepos, procureur général à Tou-

louse, 72. — Mémoire d'Élie de Beaumont pour Sirven, 212, 213, 215, 295, 531. — L'auteur demande et lui obtient la protection de la duchesse de Saxe-Gotha, et de la landgrave de Hesse, 313, 352, 353, 354. — Circonstance qui fait craindre à l'auteur de ne pouvoir terminer cette affaire, 563. — *Lettre* écrite en faveur de cette famille *à un conseiller* du parlement de Toulouse, XLIII, 536 et suiv. — Générosité de Catherine II à son égard, XLIV, 332. — Du roi de Pologne, 360. — Du roi de Prusse, 361, 369. — Et du roi de Danemark, XLV, 87, 88. — Mémoires divers, 123, 148. — Choiseul veut être son protecteur, L, 434. — L'auteur est menacé dans des lettres anonymes, s'il continue à s'occuper de son affaire, *ibid.* — Générosité de Voltaire à son égard, XLIV, 563; XLV, 3, 50; XLVI, 495, 510; XLVII, 257. — Leur innocence mise en plein jour, XLV, 221. — Prêts à se mettre en prison sur le rapport de leur affaire au conseil, 281. — M. Cassen est prié de les défendre, Élie de Beaumont en étant empêché, 282. — Le parlement de Toulouse revendique le droit de les juger, 365. — Difficulté suscitée au rapporteur par le parlement de Paris, 471. — L'auteur croit leur requête enfin admise au conseil, 514. — Courage dont Sirven fait preuve, 539. — Leur requête n'est point admise au conseil privé; ils sont obligés d'aller purger leur contumace à Toulouse, 524, 534, 539; XLVI, 219 et suiv., 225. — L'auteur ne croit pas que Sirven ose entreprendre sa réhabilitation en personne devant le parlement de Toulouse, 73. — Adressé à l'abbé Audra à Toulouse, 282, 309. — Y défend sa cause, dirigé par un conseiller au parlement et un docteur de Sorbonne, L, 453. — Prend le chemin le plus long pour finir son affaire, XLVI, 395. — Elle traîne en longueur, 411. — La sentence rendue contre cette famille est un outrage au sens commun, à la physique et aux sentiments de la nature, 417. — Lettre d'encouragement que l'auteur envoie à Sirven, à Toulouse, en 1769, 460. — Démarches de Voltaire pour assurer le succès de sa cause, 225, 254, 268, 304, 435, 438, 460. — Son innocence triomphe, 502, 503, 512; XLVII, 23. — Il gagne son procès, XLVI, 507, 515. — Réflexions de l'auteur à ce sujet et sur la suite à donner à son affaire, 532; XLVII, 58, 95, 140, 565, 566. — Il obtient justice entière au bout de neuf années, et ses premiers juges sont condamnés à payer tous les frais du procès criminel, 565, 566, 573; XLVIII, 9.

Sisara, général du roi Jabin. Tué par Jahel; note y relative, IX, 46; XXX, 136.

Sissous de Valmire, avocat à Troyes. Auteur d'un ouvrage intitulé *Dieu et l'Homme*, XXVIII, 129. — Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1771, XLVII, 577.

Situations théâtrales. Utilité qu'on retire de leur comparaison, V, 338. — Doivent former des tableaux animés, VI, 107. — Tout appareil dont il ne résulte rien est puéril, *ibid.*

Sivières, brigadier des armées du roi. Sa belle résolution à la malheureuse journée d'Hochstedt, XIV, 365.

Sixte IV (*de la Rovère*), pape. Ses prétendus neveux, XII, 169. — Encourage la conspiration des Pazzi contre les Médicis, *ibid.*; XIII, 204. — Excommunie les Florentins, et leur fait la guerre pour avoir vengé cet assassinat, XII, 170. — Reproches qu'on lui fait à ce sujet, XXVI, 479. — Il rendit les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques, et créa pour l'Espagne un inquisiteur général, XIX, 477. — Fit réparer le pont Antonin, XIII, 204. — Et mit un impôt sur les courtisanes, *ibid.*

Sixte-Quint (*Peretti*), pape. Son origine, son exaltation, XIII, 101, 205, 206. — N'étant encore que général des cordeliers, dressa la bulle de condamnation contre Baïus, XV, 40. — Vers sur son hypocrisie, faisant allusion au moyen qu'il employa pour être pape, X, 138, 139. — Excès par lesquels il commence son pontificat, VIII, 48, 103. — Pour-

quoi est appelé l'*Ane d'Ançône*, 114. — Donne sa bénédiction à la Ligue, et la protège comme une nouvelle milice romaine, 275. — Manière dont il se conduit avec Henri III après l'assassinat des Guises, XIII, 104; XV, 536, 543. — Discours horrible qu'il tient à l'occasion du parricide de Jacques Clément, XIII, 105. — Ses bulles contre Élisabeth d'Angleterre, contre Henri IV et toute la maison de Condé, VIII, 48; XII, 532; XIII, 104; XV, 402; XXX, 575. — Pourquoi refusa depuis de prendre le parti de la Ligue et de l'Espagne contre ce prince, alors hérétique, XIII, 105. — Sa mort; haine que le peuple manifeste contre lui en cette circonstance, *ibid.* — De ses successeurs, 106 et suiv. — Notice et vers qui le caractérisent, VIII, 103, 114; XVIII, 51 et suiv. — Comment il se fit un nom, XII, 554. — Ce qui le distingue des autres papes, XIII, 101. — Embellit Rome et la poliça, *ibid.* et suiv., 206. — Laissa cinq millions d'écus dans le château Saint-Ange en cinq années de gouvernement, *ibid.* — Amassa ce trésor en appauvrissant le peuple, 103, 104. — Fut plus haï qu'admiré, *ibid.* — Observation sur l'ordre qu'il donna à son nonce, en Espagne, de démarier tous ceux qui n'avaient pas de testicules, XX, 502.

Skorzewska, comtesse polonaise. Espèce de phénomène littéraire; portrait qu'en fait Frédéric II, XLV, 127.

Slas. Origine de ce mot chez les Bohémiens et les Polonais, XIII, 271.

Slaves ou *Slavons*. D'où furent ainsi nommés, et où firent leur premier établissement, XIII, 271; XVI, 403 et suiv. — Pays qu'ils habitaient au x^e^ siècle, XIII, 274. — Leurs ravages en Allemagne, 272, 281 et suiv., 293. — Croisade contre eux, XI, 455.

Slerp. — Voyez Kuse-Slerp.

Slipenbak, général suédois. Battu par les Russes, XVI, 477 et suiv., 485. — Se distingue à la bataille de Pultava, 246. — Est fait prisonnier, *ibid.* — Orne la pompe triomphale du czar, 267, 512.

Smalcalde. — Voyez *Ligue de Smalcalde.*

Smith (Robert), physicien anglais. Auteur d'un excellent *Traité d'Optique*, XXII, 444. — Sa description du télescope parallactique, *ibid.* — Comment il résout le problème du soleil et de la lune, paraissant plus grands à l'horizon qu'au méridien, 474 et suiv. (Voyez *Optique.*)—Autres éloges, XVIII, 183; XXXVII, 61.

Smith (Adam). Éloge de son *Traité sur la nature et les causes de la richesse des nations*, XXII, 364.

Smith (Richard et Bridget). Suicide singulier de ces deux époux, XVIII, 92 et suiv.

Smolensko (duché de). Patrie des anciens Sarmates; révolutions qu'il a subies, XVI, 403. — Bataille célèbre près la ville de ce nom, entre les Suédois et les Moscovites, 236.

Smollett (Tobias-George), historien anglais. Ce qu'on raconte de lui, XXIII, 441.

Snellius-Villebrod. Proportion des réfractions de la lumière, trouvée par lui, XXII, 477.

Soanen, évêque de Senez. Persécuté comme janséniste à l'âge de quatre-vingt-un ans, est interdit et relégué dans un couvent, par jugement du petit concile d'Embrun, XV, 60.

Sobieski (Jean), grand-maréchal de la couronne de Pologne. Défait les Turcs à Chokzim, délivre son pays du tribut qu'ils lui avaient imposé, et en devient roi en 1664, XIII, 128. — Son élection, XIV, 11. — Son mariage avec une Française, *ibid.* — Il vient au secours de Vienne, assiégée par les Turcs, et la délivre, XIII, 128, 148, 602 et suiv.; XIV, 289. — Sa lettre curieuse à sa femme, à cette occasion, XIII, 604. — Ses adieux comparés à ceux d'Hector, XXXII, 559. — Obligé de fuir, et poursuivi, est sauvé par le duc Charles de Lorraine, XIII, 605 et suiv. — Sa mort, XIV, 11; XVI, 187, 455. — Princes qui se disputent sa couronne, *ibid.* et suiv. — Eut la réputation d'un brave général, mais ne put acquérir celle d'un grand roi, XXIII, 241. — De sa *Vie*, écrite par l'abbé Coyer, XIV, 11.

Sobieski (Jacques), fils du précédent. Tentative pour le mettre sur le trône de Pologne, XVI, 187 et suiv. — Protégé par Charles XII, *ibid.* — Enlevé auprès de Breslau, est enfermé à Leipsick par ordre du roi Auguste, 199 et suiv. — Élargi lors de l'abdication de ce prince, 219.

Sobieski (Constantin), frère de Jacques. Est enlevé avec lui par ordre du roi Auguste, et enfermé à Leipsick, XVI, 200. — Élargi comme lui lors de l'abdication d'Auguste, 219.

Sobieski (Alexandre), frère des deux précédents. Demande vengeance à Charles XII de leur enlèvement en Silésie, XVI, 201. — Refuse le trône de Pologne, que ce prince voulait lui donner au préjudice de son frère Jacques, que la fortune s'opiniâtrait à en écarter, *ibid.* — Était auprès de son père, lors de la délivrance de Vienne, assiégée par les Turcs, XIII, 603.

Sobriquets. — Voyez *Surnoms.*

Société (la). Dépend des femmes, II, 551. — Son influence sur l'art dramatique, *ibid.* — Influence de l'art dramatique sur elle, V, 296, 297. — Et des comédies de société, VI, 343. — Ses charmes secourables, IX, 457. — Les formalités en sont le poison, XLI, 572. — L'esprit de société, absolument inconnu en France avant le siècle qui précéda celui de Louis XIV, XIV, 175. — Comment s'améliora sous ce prince, 517. — Son état en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, III, 374. — Qu'il en est de toute société comme du jeu; qu'il n'en est point sans règle, XXII, 53. — Principes sur lesquels elle est assise, XXXII, 555. — Qu'il y a dans la société des lois plus rigoureusement observées que celles de l'État et de la religion, XXVI, 328. — Seuls peuples qui en aient connu le véritable esprit, V, 297. — Voyez *Monde* ou société humaine.

Société (état de). Est naturel à l'homme, XI, 20. — Exemple donné par M^me^ du Deffant du besoin que l'on a d'avoir de la société, XLIII, 164.

Société économique de Pétersbourg. Question proposée par cette société en 1767; mémoires qui lui sont envoyés par l'auteur, XLV, 184; XLVI, 73.

Société royale (la) de Londres. Époque de sa formation; sa constitution, XXII, 183. — Lumières qui sont sorties de son sein, XIV, 535. — Service qu'elle rend au genre humain, XIII, 85. — N'a jamais pris le titre d'académie, XVII, 53.

Sociétés. Le besoin les a formées, XXII, 221. — L'orgueil et les passions qui en naissent en ont été la seconde cause, 222. — Dieu a imprimé dans le cœur de l'homme les lois qui en sont les bases et les liens éternels, 226. — Les châtiments ont été sagement inventés contre ceux qui s'en montrent les ennemis, 229. — Dialogue philosophique sur les véritables principes sociaux que tout homme doit professer, XVIII, 86. — Tableaux en vers des sociétés de Paris, X, 84, 345.

Socin (Fauste et Lélius), fondateurs du socinianisme. Détails à leur sujet, XVII, 364. — Peu s'en est fallu qu'ils n'établissent une nouvelle espèce de christianisme, XVIII, 409.

Sociniens, ou *Ariens*, ou *Anti-Trinitaires.* Réflexions à leur sujet, XXII, 100; XXVII, 81; XLVIII, 496. — Ne reconnaissent point la divinité de Jésus; raisons qu'ils allèguent et témoignages qu'ils citent en faveur de leur opinion, XVIII, 408; XXVII, 563. — Leurs principes et raisonnements contre la doctrine du péché originel, XX, 151. — Ne croient point à l'éternité des peines, XVIII, 544. — Leur sentiment sur la Trinité, XX, 540. — Réflexions y relatives, 541. — Voyez *Unitaires.*

Socrate. Calomnié par Aristophane, II, 14. — Comparé à Caton, V, 361. — Vers qui le caractérisent, IX, 99. — Ce que c'était que son *génie* ou *démon familier*, 449; XIX, 243; XX, 428. — Son entretien avec deux Athéniens trompés sur son compte par les prêtres, *ibid.* — Fut condamné par le conseil des cinq-cents à une minorité de deux cent vingt voix, 429 et suiv. — Ne fut d'aucune secte, et poussa la vertu aussi loin que les philosophes les plus austères, XXVI,

90. — Seul Grec qui périt pour opinions religieuses, XI, 77; XXV, 41. — Comment peut-être, cent ans plus tôt, il aurait gouverné Athènes, XVIII, 140. — Le fanatisme ne causa pas seul sa condamnation, XI, 77; XXVIII, 153 et suiv. — Sa mort fut la plus douce des barbaries, XXX, 557. — Comparée à celle de Jésus-Christ, XXV, 86 et suiv. — Est l'éternel opprobre d'Athènes, quoiqu'elle s'en soit repentie, XI, 77; XXV, 42; XXVI, 90. — Comment cette mort est devenue l'apothéose de la philosophie, XXX, 557.

Socrate (drame de), par Voltaire, V, 364 et suiv. — Publié comme traduit de l'anglais de Thomson, par M. Fatéma, 361, 363. — Cette pièce est une allégorie satirique très transparente, 361. — Idées dramatiques d'Addison à ce sujet, *ibid.* — D'Argental voulait la faire jouer à la Comédie française, XL, 395. — Ce que lui écrit Voltaire à ce sujet, *ibid.*, 419. — Notice bibliographique, L, 492.

Socrate (Mort de), tragédie. — Voyez Sauvigny.

Sodome (ville de). De l'aventure des deux anges qui inspirent des désirs infâmes à tous ses habitants, et des événements qui s'ensuivirent, XIX, 238; XXVI, 212 et suiv., 345 et suiv. — Commentaire à ce sujet, XXX, 28 et suiv. — Remarques sur la situation de cette ville et de celles qui formaient le Pentapole, 31. — Son lac, XVII, 436. — Observations sur cette ville et sur celles qui eurent le même sort, 437 et suiv. — D'un *Poème de Sodome*, attribué à Tertullien, 439 et suiv.

Sodomie. Premier rescrit impérial où ce mot fut employé, XXX, 569. — Voyez *Pédérastie*.

Soie. L'insecte qui la produit est originaire de la Chine, XI, 171. — Ne commença d'être connue que sur la fin de l'empire d'Auguste, XXX, 92. — Loi somptuaire dont elle fut l'objet, XII, 244. — Manufactures qui s'en établissent au XII^e siècle, dans l'empire d'Occident, XI, 274. — Voyez *Ver à soie*.

Soissons (Louis de Bourbon, comte de), prince du sang. Impliqué par Richelieu dans une conspiration imaginaire, XIII, 4. — Fuit en Italie, *ibid.* — Sa haine impuissante n'ose encore éclater, 18. — Rentré en France, commande, avec Gaston d'Orléans, l'armée qui reprend Corbie, 24. — Trame l'assassinat du cardinal, qui manque par la pusillanimité de Gaston, *ibid.* — Conspire de nouveau contre lui avec le duc de Bouillon, 27. — Gagne en 1641 la bataille de la Marfée contre les troupes du roi, et y est tué, *ibid.*; XIV, 7. — Avait eu aussi des intelligences avec Cinq-Mars, XIII, 28.

Soissons (comte de), fils cadet de Louis de Condé, assassiné à Jarnac. Cherche partout Montesquiou et ses parents, pour les sacrifier à sa vengeance, VIII, 71.

Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), lieutenant général des armées et gouverneur de Champagne. Marié, en 1663, à Olympe Mancini, XIV, 347. — Père du prince Eugène, *ibid.*

Soissons (comtesse de), épouse du précédent. Fut un des premiers goûts de Louis XIV, XIV, 422. — Part qu'elle prend à une perfidie de cour contre ce prince, au sujet de M^me de La Vallière, 446. — Pourquoi citée à la chambre ardente, 457. — Se retire à Bruxelles, où elle meurt, 458. — Voyez Olympe Mancini.

Solander (Daniel). Compagnon de Cook dans son voyage autour du monde, XXI, 585. — Auteur, avec Banks, d'un *Voyage autour du monde;* ce qu'on en dit, XLIX, 15.

Solar (M^me de). Lettre qui lui est adressée, en 1742, au sujet de la bataille de Prague, XXXVI, 157.

Solbaie (bataille de), où la flotte hollandaise, commandée par Ruyter, en 1672, eut l'avantage sur les flottes anglaise et française réunies, XIV, 259.

Soldats. Honorés dans les camps, sont ignorés souvent à la cour des rois, IV, 510. — Sont mauvais courtisans, 514. — Vertueux, sont dignes d'estime, III, 499; V, 62. — Leur triste sort; ré-

flexions et vers contre les soldats mercenaires, VI, 162, 241, 311, 312, 507, 552; VIII, 435. — Le trafic fait par eux comparé au suicide, VI, 162 et suiv. — Alexandres à quatre sous par jour, X, 290; XX, 601. — Illustres meurtriers qui meurent par honneur, VIII, 465. — Leur paye est restée la même que du temps de Henri IV, malgré le surhaussement des espèces et la cherté des denrées; réflexions et observations à ce sujet, XIV, 533. — Soldats achetés pour leur belle taille, X, 312. — Comment on les recrute, XXI, 140. — Ce qu'est trop souvent le soldat, XXIII, 251. — Différence entre les soldats considérés tous ensemble ou pris chacun à part, *ibid.* — Travaux auxquels on devrait les employer pendant la paix, XXVI, 446. — Plan de l'auteur pour en avoir moins, et plus de cultivateurs, XLV, 382, 383. — Parti que l'auteur leur voudrait voir prendre, XXXIX, 450. — Devraient être laboureurs et mariés, XXVI, 447; XXI, 344. — Retraite qu'il convient de leur donner, XXVI, 447. — Comment on peut rendre cette profession honorable, XX, 430. — Ce qu'a fait Louis XVI, dans la vue de relever leur condition, XXX, 586. — Le premier roi fut un soldat heureux, IV, 204. — Tout homme est soldat contre la tyrannie, VII, 69. — Tableau d'un soldat endormi dans son poste, et qui se réveille aux premières alarmes, IX, 318, 319.

Soleil (le). Pourquoi paraît plus grand à l'horizon qu'au méridien, XXII, 473. — Démonstration qu'il est le centre de l'univers, et non la terre, 527. — Sa grandeur, sa densité, 539. — En quelle proportion les corps tombent sur lui, 540. — Description poétique de cet astre, VIII, 170. — Ses traits de feu brisés dans l'ombre, comparaison, 247. — Son char et ses chevaux, IX, 266. — Sa robe étincelante, sa lumière, X, 301. — S'il s'arrêta à la voix de Josué; opinions diverses à ce sujet, XXX, 127. — Anecdote à propos de ce grand miracle, 128. — Autre comparaison poétique, VIII, 161, 162.

Soleil (culte du). Des nations qui le pratiquèrent en Asie et en Amérique, et réflexions à ce sujet, XI, 14, 15.

Solency (M. de). Se distingue à l'attaque de Château-Dauphin; est recommandé au roi par le prince de Conti, XV, 213. — Se distingue à Fontenoy; sa bravoure louée par le roi sur le champ de bataille, 243.

Soli (le cardinal). Conspire contre Léon X; est appliqué à la question et condamné à mort; rachète sa vie par ses trésors, XII, 279.

Soliman, soudan de Nicée. Maître d'une partie de l'Asie Mineure, XI, 437. — Extermine les premiers croisés, 442. — Battu par leurs successeurs, perd Antioche et Nicée, 446.

Soliman, fils de Bajazet Ier. Lettre généreuse qu'on dit lui avoir été adressée par Tamerlan, XII, 91. — Il triomphe de son frère Muza, protégé par ce conquérant, *ibid.*

Soliman II, dit *le Magnifique*, fils et successeur de Sélim Ier. Ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans, XII, 447. — Se fait reconnaître et couronner roi de Perse à Bagdad, 217, 263. — Vainqueur du roi de Hongrie à la célèbre journée de Mohats; contes faits par les écrivains du temps à ce sujet, 236; XIII, 492. — Subjugue toute la Hongrie, pénètre dans l'Autriche et met le siége devant Vienne, 498. — Est forcé de le lever, *ibid.* — Et de retourner à Constantinople, 501. — En emmène plus de deux cent mille esclaves, *ibid.* — S'engage avec François Ier à attaquer Naples et l'Autriche, et tient parole; ses succès, 507. — Mécontent de son allié, il ne poursuit point ses avantages, *ibid.* — Tuteur du jeune Zapolski, dont il avait protégé le père en Hongrie, 511. — Prend ce royaume pour prix de ses victoires, et laisse la Transylvanie à son pupille, *ibid.* — Est forcé par la contagion de retourner à Constantinople, *ibid.* et suiv. — Entre dans la ligue des princes protestants et de Henri II contre Charles-Quint, et s'avance en Hongrie, 525. — Tribut annuel qu'il lui impose, 527. —

Ses succès contre Ferdinand et Maximilien II, 531, 536. — Sa fortune échoue au siège de Malte, *ibid.* — Il se fait porter à la tête de cent mille hommes, et vient assiéger Zigeth, 537. — Meurt devant cette place, *ibid.* — Comparé à Charles-Quint, XII, 447 et suiv. — Est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français, *ibid.* — Jusqu'où s'étendait son empire, 448. — Autres détails qui le concernent, 217, 263 et suiv.; XIII, 115 et suiv.

Soliman III, fils d'Ibrahim. Par l'abdication forcée de son frère Mahomet IV, est placé sur le trône après une prison de quarante années, XIII, 149, 605. — La réputation de l'empire turc rétablie sous son règne, 149. — Succès divers de ses guerres contre l'Allemagne, et notice qui le concerne, XIV, 8.

Soliman-Aga (auparavant comte de La-Tour). Fils du pacha de Bonneval; succède à son père, XLII, 173.

Soliman-Bacha, grand-vizir d'Achmet III, XV, 310. — Déposé, 311.

Solis (Antonio de). Auteur d'une excellente *Histoire de la conquête du Mexique*, VIII, 311. — Son injustice envers les Mexicains, XII, 395.

Solleysel. Homme unique pour élever les jeunes gens et les chevaux, XXXII, 496.

Soltikof. Le père et le fils assassinés par les strélitz dans une sédition, XVI, 435. — Le czar Iwan-Alexiowitz prend une épouse dans cette maison, 437.

Soltikof, jeune Russe. Lettre qui lui est adressée en 1759, XL, 144. — Extrait de sa réponse, 115. — Visite Voltaire aux Délices en 1760 et 1761; cas particulier qu'en fait l'auteur, 220, 237, 255, 412, 545; XLI, 104, 304, 305. — Son retour en Russie, XLII, 126. — Était instruit dans toutes les langues de l'Europe, *ibid.*

Somarokof, père du théâtre en Russie. — Voyez Soumarokof.

Sommeil (le). Adoucit les maux de la vie; biens qu'il verse sur nous, VIII, 168. — Personnifié dans *la Pucelle*; son portrait grotesque, IX, 43.

Sommerhausen (bataille de). Gagnée en 1647 par Turenne, XIV, 181.

Sommerset (duc de), protecteur du royaume d'Angleterre. — Voyez Édouard Seymour.

Sommerset (Carr, Écossais, comte de). Favori de Jacques Ier, qui le quitta depuis pour Buckingham, XIII, 55.

Somnambules. Celui qu'a vu l'auteur, XX, 431. — Celui dont parle l'*Encyclopédie*, *ibid.* — Réflexions à leur sujet, *ibid.* et suiv.

Songe (le), pièce anacréontique de Voltaire, X, 528. — Réponses critiques y relatives, et sa traduction latine, *ibid.* et suiv.

Songe-creux (le), conte en vers par Voltaire, X, 71.

Songe de Platon, conte philosophique, XXI, 133.

Songes et rêves. Pourquoi l'antiquité les faisait tous venir du ciel, XI, 16 et suiv. — Réflexions sur la rapidité de leurs événements, XXI, 232. — Considérations sur leur cause, XX, 433 et suiv.; XXV, 193 et suiv.; XXIX, 338. — Peu de cas qu'on en doit faire, IV, 518. — Sont l'origine de l'opinion de l'antiquité touchant les ombres et les mânes, XXV, 194. — Et aussi des premières prédictions, *ibid.* — Autres réflexions y relatives, XXVIII, 526. — Sont les intermèdes de la comédie jouée par la Raison, XXXII, 579.

Sonnet. Adressé au comte Algarotti, X, 513; XXXIV, 56. — Autre sur les souhaits, X, 524.

Sopha (un). Vers descriptifs, IX, 341, 342.

Sophi, chef de secte de Perse. — Voyez Eidar.

Sophie (la princesse), fille du czar Alexis. Esprit supérieur et dangereux; ce qui l'a rendue célèbre, XVI, 433, 434. — Veut régner après Fédor son frère, *ibid.* — Excite les strélitz à la révolte, *ibid.* — Ses intrigues contre Ivan et Pierre, ses autres frères, *ibid.* et suiv. — Ils sont proclamés czars, et elle leur est associée en qualité de corégente, 436. — Son gouvernement, 437 et suiv. — Conspire avec Gallitzin

contre Pierre, 441. — Est renfermée dans un monastère, 442. — Son parti se réveille en l'absence du czar, et il échoue, 463 et suiv.

SOPHIE-CHARLOTTE, épouse de Frédéric Ier, roi de Prusse. Ses qualités et talents; son commerce épistolaire avec Leibnitz, XXXIV, 290. — Sa mort, 289.

SOPHIE DE BAVIÈRE. Mariée à Venceslas, empereur et roi de Bohème, XIII, 427. — Eut pour confesseur le célèbre Jean Hus, et le protégea, XII, 3; XIII, 431.

SOPHIE-DOROTHÉE DE HANOVRE, sœur de Georges II, roi d'Angleterre, et reine-mère de Prusse. Profondément révérée par Frédéric, XXXVIII, 9. — Vers à sa louange en 1740, XXXV, 550. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1744, XXXVI, 275. — Ce qu'il en dit, XXXIX, 239.

Sophis (dynastie des). Comment a causé la ruine entière de la Perse, XIII, 153.

Sophisme. Ce que c'est, et pourquoi l'on n'en trouve point dans Cicéron, XX, 436.

Sophistes. Il y en a eu qui furent aux philosophes ce que les singes sont aux hommes, XXVI, 91. — Ils ont respecté la vertu dans tous leurs écrits, *ibid.*

SOPHOCLE, tragique grec. Critique de son *OEdipe*, II, 18 et suiv. — Est inférieur à Euripide, 27. — Commence ses pièces avec plus d'art, XXXII, 355. — Ce que Voltaire lui doit dans *OEdipe*, II, 28. — Ce qu'il en a imité dans *Oreste*, V, 86. — Succès qu'ont obtenu ses imitations, 76. — Éloge de ses vers, 79, 80, 87. — Dissertation sur son *Électre* par M. Dumolard, 169 et suiv. — Traduction de cette pièce en italien, 169. — Fondement des éloges que tous les siècles lui ont donnés, *ibid.* — La scène de l'urne, regardée comme un chef-d'œuvre de l'art dramatique, 170. — Beautés de cette pièce, qui sont de tous les temps et de tous les lieux, *ibid.* et suiv. — Réponses aux objections qu'on y peut faire, 171 et suiv. — Supériorité reconnue de cette pièce sur celles d'Euripide et d'Eschyle, qui ont traité le même sujet, 174 et suiv. — Mérite principal de ce tragique, 180. — Crébillon réfuté à son sujet, 190 et suiv. — Dumolard fait jouer son *Philoctète* en grec, XXXVII, 415.

Sophonisbe, tragédie du Trissino. La première pièce régulière de l'Italie moderne, IV, 488; XVII, 393; XXV, 191. — Imitée par Mairet, IV, 493. — Traduite en français par Melin de Saint-Gelais, VII, 38. — Voyez TRISSIN.

Sophonisbe, tragédie de Mairet. La première pièce régulière de notre théâtre, et qui servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donna depuis, IV, 493; V, 6; VII, 38, 39; XXIV, 217; XXXI, 181; XXXII, 347, 369. — A de l'intérêt et une fin admirable, VII, 39. — Vers de galanterie ridicule, cités avec éloge dans les écrits du temps, V, 7. — Autres exemples de style ridicule, XXXII, 232 et suiv. — Voltaire a donné sa *Sophonisbe* comme celle de Mairet refaite, VII, 35, 37. — Observations sur cette pièce; pourquoi elle est restée plus de quarante années au théâtre, XXXII, 231 et suiv. — Remarques de Corneille y relatives, 234. — Comparée par Saint-Evremond avec celle de Corneille, VII, 31.

Sophonisbe, tragédie de P. Corneille. Commentée par Voltaire, XXXII, 231 à 247. — Est restée au-dessous de celle de Mairet, VII, 39; XXIV, 217. — Pourquoi, XXXII, 239. — Est dénuée d'intérêt, 231. — Essuya beaucoup de critiques, et eut des défenseurs célèbres; mais ne fut ni bien attaquée ni bien défendue, *ibid.* — Examen des véritables causes qui l'excluent du théâtre, 233 et suiv. — Comparée par Saint-Evremond avec celle de Mairet, VII, 31.

Sophonisbe, tragédie de Voltaire. Avertissement sur les tragédies de ce nom, VII, 29. — Avertissement de Beuchot, 34. — Texte de cet ouvrage, 45 et suiv. — Imprimée comme étant d'un M. Lantin, et comme la tragédie de Mairet refaite, 35; XLVII, 279. — Dédiée au duc de La Vallière, VII, 37. — Variantes, 89; XLVII, 280, 412; XLVIII, 524. — Plaintes de l'auteur contre les changements qu'y a faits M. de Thi-

bouville, XLVII, 381. — Corrections et modifications qu'il envoie à d'Argental, XLVIII, 507, 510. — Ce qu'en écrit l'auteur, XLVII, 225, 362, 533; XLVIII, 507. — Condition que le duc de Richelieu impose à l'auteur sous peine de ne la pas laisser jouer, 461. — Sa première représentation, 548. — Jugée par Turgot, 551. — Jouée à Limoges avant d'être représentée à Paris, *ibid.* — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, VII, 33, 44. — Envoyée à d'Argental, XLVIII, 586. — Observations sur cette pièce, XLVII, 346. — Vice du sujet, XLVIII, 418 et suiv.; L, 330. — Notice bibliographique, 496.

Sophronime et Adélos. Dialogue philosophique sur la mort, XXV, 461.

Soranus, médecin de Trajan. *Traité de l'Ame*, publié sous ce pseudonyme par Voltaire, XXIX, 329 et suiv.

Sorbière (Samuel), l'un de ceux qui ont porté le titre d'*historiographe de France*. Effleura beaucoup de genres de sciences, XIV, 138. — Ami du pape Clément IX avant son exaltation, n'eut pas à se louer de la générosité de ce pontife; ce qu'il lui écrivit à ce sujet, *ibid.*

Sorbonne (Faculté de). Par qui fondée et d'où prit son nom, XXV, 236. — Séjour de noise dont jamais n'approcha la raison; vers à ce sujet, IX, 273 et suiv. — Restriction apportée, en 1526, par François Ier, au privilège dont elle jouissait pour le commerce de théologie, I, 55. — Prononce l'illégitimité du mariage de Henri VIII avec Catherine d'Espagne, XII, 314. — A plus d'une fois prononcé le pour et le contre; preuves qu'on en donne, XXVIII, 135 et suiv. — Part qu'elle eut au procès de Jeanne d'Arc, XXIV, 500. — Son décret contre Henri III, qu'elle révoqua depuis, VIII, 117, 118 et suiv., 278; XII, 535; XV, 540. — Autres contre Henri IV, dont elle méconnut les droits au trône, 543; XII, 540; XXIX, 12. — Promit la couronne du martyre à quiconque mourrait en la combattant, XV, 544. — Redevient française après avoir été ultramontaine, XVI, 24. — Son décret contre Santarelli et contre les prétentions de Rome, 25. — Condamne et exclut de son sein le docteur Arnauld, XV, 42 et suiv. — Sa conduite lors de la bulle *Unigenitus*, et contradiction où elle est elle-même à son sujet, 56, 57, 383; XVI, 89. — Réprimandée par le parlement à cette occasion, *ibid.* — Disputes ridicules qui s'y élèvent à l'occasion des cérémonies chinoises, XV, 76 et suiv. — Sa démarche auprès de Pierre le Grand pour la réunion des Églises grecque et latine, XVI, 568. — Fruit qu'elle recueillit de cette idée peu politique, 569, 570. — Déclare usuraire le dividende de la Compagnie des Indes, XXII, 360. — Démenti qu'elle se donne dans l'affaire de la thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 17 et suiv. — Son latin barbare, X, 153, 176. — Plaisantée sous l'anagramme de *Non-Sobre*, XXI, 479 et suiv. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, XLV, 274. — Sorties contre elle au sujet de la censure de *Bélisaire*, XXI, 277; XXVI, 172; XLV, 389, 471. — Épigramme au sujet de la farce qu'elle joua à cette occasion, 149. — *Les Trois Empereurs en Sorbonne*, conte satirique contre elle, X, 151 et suiv. — Sa doctrine, d'après laquelle de grands hommes sont damnés, tandis que des scélérats sont mis au nombre des élus, 154. — Autres vers satiriques, 420. — — La *Prophétie de la Sorbonne*, facétie rimée; et notes y relatives, XXVI, 527. — Voyez *Tombeau de la Sorbonne.*

Sorcellerie. Vers sur cet art prétendu, VIII, 140; IX, 42. — Déclaration de Louis XIV à l'égard des accusations de ce genre, XIV, 537. — La croyance en la sorcellerie, très commune auparavant; manière dont on jugeait ceux qui la pratiquaient, *ibid.* et suiv. — Par qui sa jurisprudence a été le plus approfondie, XVIII, 23. — Voyez *Sorciers* et *Sortilèges.*

Sorciers. De leurs assemblées et de leurs livres, XVIII, 23. — Époque où tous les tribunaux, en France et dans l'Europe chrétienne, n'étaient occupés à juger et torturer que des sorciers ou gens prétendus tels, XVII, 560 et suiv.; XXV,

553. — Combien on en compte de brûlés depuis Grégoire le Grand, qui, le premier, les livra judiciairement aux flammes, XXX, 552. — Ceux qui le furent, en 1609, dans le ressort du parlement de Bordeaux et dans la Lorraine, XIV, 537. — Recueil des arrêts rendus contre eux en Franche-Comté, XXV, 523. — Anecdote de deux enfants accusés de sorcellerie, absous par le juge et brûlés par leur père, XLIII, 369 et suiv. — Sorcière brûlée en 1750, XVII, 388, 561; XXV, 553; XXX, 551. — Les contes de sorciers plus communs en Angleterre qu'ailleurs, ayant que cette nation fût devenue philosophe, VII, 447. — Depuis qu'on a cessé de les brûler, les sorciers ont disparu de la terre, XXX, 554. — Voyez *Magiciens*.

Sorel (Agnès). Vers pour son portrait, attribués à François Ier, XII, 271. — Ses amours avec Charles VII, et enfants qu'elle eut de ce prince, IX, 26. — Son portrait, 27, 29. — Rôle qu'elle joue dans *la Pucelle*, *ibid.* et suiv., 66, 67, 113, 162, 249, 265, 308, 334. — Opinion d'Alain Chartier sur ses amours avec Charles VII, XIX, 370.

Soret, avocat. Collaborateur d'un journal contre les philosophes, X, 160, 415.

Sorinière (du Verdier de La). Auteur obscur et méprisé, X, 400.

Sort (le). Maîtrisé quelquefois par la sagesse, VII, 109. — Est le tyran du faible et l'esclave du fort, *ibid.* — Le sage ne doit point s'étonner de ses caprices, X, 386.

Sortilèges. Pratiqués surtout par les Juifs, VIII, 141; XI, 101. — Les Romains s'en infatuaient, même sous Auguste, *ibid.* — Jusqu'à quelle époque ils se sont perpétués parmi nous, 102. — Leur vogue en France sous Catherine de Médicis, VIII, 140; XII, 527. — Auteurs et tribunaux qui y ont cru, XVIII, 537; XXIV, 478. — Ridicule sortilège mis à la mode sous la régence du duc d'Orléans, XXX, 63. — Procès de sortilèges mis au rang des meurtres juridiques, XVII, 388. — Voyez *Magie*, *Possessions*, *Sorcellerie*.

Sorts (divination par les). Exemples fréquents dans Homère et chez les Hébreux, IX, 207. — Usitée encore pour l'élection des évêques, du temps du pape Honorius III, qui la défendit, XVIII, 596.

Sosigènes, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Réforme le calendrier, d'après l'ordre de Jules César, XIII, 98; XX, 208.

Sot. Synonyme de *cornard* et de *cocu*, XVII, 66. — *Réflexions pour les sots*, facétie en faveur des philosophes contre ceux qui voudraient les faire brûler, XXIV, 121 et suiv. — Le grand art des sots, III, 527. — Sont l'instrument des fripons, XXII, 172. — Leurs plaisanteries sont bien peu redoutables, XLVII, 157. — La gravité leur sert de masque, L, 167.

Sotof, fou de la cour du czar Pierre. Créé pape par ce prince; son installation burlesque, XVI, 569. — Cérémonie non moins bizarre de son mariage, 606.

Sottise (la). Personnifiée; description de son palais, IX, 60 et suiv. — Ses enfants chéris, 65.

Sottise des deux parts. Détails des disputes qui ont divisé l'esprit de nos aïeux, XXII, 63 et suiv.

Sottises et Fausseté de Nonotte, au sujet de l'*Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations*, XXIV, 484.

Sottisier. Extraits inédits d'un manuscrit de la main de Voltaire, XXXII, 483. — Avertissement, 485. — Lettre de prince Labanof à Beuchot relative à ce manuscrit, 486. — Texte, 487 et suiv.

Sou, pièce de monnaie. Étymologie de ce mot; combien sa valeur a changé, XI, 275; XXII, 366 et suiv.

Souabe (maison de). Illustre et malheureuse; son origine et sa fin, XIII, 201, 300.

Soubas, premiers seigneurs féodaux de l'empire du Mogol, XXIX, 91. — Leur autorité indépendante, 101.

Soubise (Dupont-Quellenec de). Procès que sa femme lui intenta, XV, 20; XX, 503. — L'une des victimes de la Saint-Barthélemy, VIII, 81. — Curiosité barbare dont son cadavre fut l'objet, *ibid.*, 273.

Soubise (duc de), frère du duc de Rohan. Commande un corps de protestants, XII, 582. — Battu par Louis XIII en Poitou, est forcé de se retirer en Angleterre, 585. — A la tête d'une flotte rocheloise, bat les Hollandais auprès de l'île de Ré, XIII, 3. — En est battu à son tour, *ibid.* — Autres détails qui le concernent, XV, 19.

Soubise (Charles de Rohan, prince de). Blessé au siège de Fribourg, XV, 228. — Sa belle conduite à Fontenoy, VIII, 388; XV, 244. — Commande les Français vaincus à Rosbach, 348; XXXIX, 303 et suiv. — Remporte, l'année suivante, une victoire sur les Hanovriens et les Hessois, XV, 349. — Passage d'une lettre de Voltaire, falsifié d'une manière injurieuse pour ce prince, XLI, 170; XLIV, 418, 431. — Lettres que l'auteur lui écrivit ou qu'il lui fit écrire par Colini, au sujet de la fameuse aventure de Francfort, XL, 19 et suiv. — Apprécié par l'auteur, XLVI, 236.

Soucier (le Père Étienne), jésuite. Savantasse qui écrivit contre la chronologie de Newton sans la connaître, XXII, 148; XXXIX, 441.

Soudain. Question proposée par l'auteur à l'Académie française sur une acception nouvelle de ce mot, qu'on pourrait introduire dans la langue française, XXXVII, 56.

Souffle. Ce que signifie cette expression dans l'Écriture et parmi les théurgistes, XXX, 6, 312. — Voyez *Ame.*

Soufflets. En quels pays ont été et sont encore aujourd'hui une punition légale, XVIII, 465.

Soufflot (Jacques-Germain), architecte. Bâtit à Paris l'église Sainte-Geneviève, VII, 205. — Pourquoi l'auteur craint d'être brouillé avec lui, XLIV, 167, 191. — Notice, 167. — En 1773, vient aux Délices et y couche dans le lit de Voltaire; vers qu'il fait à cette occasion, XLVIII, 442. — Réponse de l'auteur, *ibid.*

Souhaits (les). Sonnet de l'auteur, X, 524.

Soulagement. On ne soulage point les douleurs qu'on méprise, III, 128.

Soumarokof. Père de la tragédie en Russie, XLVI, 264. — Lettre qui lui est adressée en 1769, sur l'art dramatique, *ibid.*

Soupçon. Observation grammaticale sur les acceptions vicieuses de ce mot, XIX, 569.

Soupçons. Ne peuvent suffire pour arrêter un citoyen, II, 370; V, 244. — Soupçons jaloux sont le partage des cœurs efféminés, VII, 48. — Quiconque est soupçonneux invite à le trahir, II, 566.

Soupire (chevalier de), maréchal-de-camp employé dans l'expédition de Lally. Ses plaintes contre ce général, XXIX, 139. — Sa déposition modérée dans son procès, 152. — Visite l'auteur aux Délices, XL, 361.

Soupirs. Sont la voix des douleurs, VI, 299.

Sourdéac ou Sourdiac (marquis de), du nom de Rieux. Grand machiniste; fait exécuter à ses dépens, dans son château de Neubourg, *la Toison d'or* du grand Corneille, XIV, 427. — C'est à lui qu'on dut depuis l'établissement de l'Opéra, *ibid.*; XXXII, 516, 517. — Se ruina dans cette entreprise, XVII, 421 et suiv.; XXXII, 175.

Sourdine. Ce mot employé adjectivement par Voltaire, contre l'usage, XXXIV, 210.

Sourdis (cardinal de). Endossa la cuirasse, et marcha à la tête des troupes, XIII, 23; XIV, 171.

Sourdis, évêque de Maillezais. Se prononce en faveur de Henri IV, et contre les bulles d'excommunication du pape Grégoire, XV, 549.

Souveraineté. Rang à qui tout cède et pour qui tout s'oublie, III, 202. — Voyez *Grandeurs,* et *Honneurs et Dignités.*

Souverains. Les titres les plus saints ne sauraient les unir; vers à ce sujet, VI, 110; XVIII, 575. — Les rumeurs publiques leur annoncent souvent leurs malheurs, VII, 64. — Comment la religion aurait pu être un frein qui les retînt et mît à couvert la vie des peuples, XI, 416, 417. — Obligations qu'ils ont aux philosophes, XIV, 538. — Par qui

comparés à des araignées dont les plus grosses dévorent les petites, XXXVI, 333, 378, 412. — Voyez *Princes, Rois.*

Souvré (marquis de). Sa belle conduite à la journée de Mesle, XV, 249. — Il assiège et prend Bruges, 250. — Mot de lui au sujet des fermiers généraux, XXV, 353.

Soyecourt (comte de). Type du chasseur, dans la scène qui termine *les Fâcheux* de Molière; anecdote à ce sujet, XXIII, 104.

Spada, nonce du pape sous Louis XIII. Son habile friponnerie au sujet d'un libelle imputé au jésuite Garasse, XVI, 23.

Spallanzani (l'abbé Lazare). Réfute les erreurs de Needham sur les anguilles prétendues produites par la farine en fermentation, XXVII, 160, 220. — Découverte importante qu'il fait à la suite de sa polémique avec Needham, XVIII, 374. — Envoie à l'auteur un recueil d'observations faites au microscope; homme supérieur, XLIV, 175, 176. — Le meilleur observateur de l'Europe, 106. — En 1776, envoie à l'auteur ses *Opuscoli di fisica animale e vegetabile* dans une lettre signalée, XLIX, 565. — Réponse de Voltaire à cette lettre, 572. — Écrit à l'auteur une lettre sur les rotifères et les tardigrades; cette lettre signalée, L, 27. — Réponse qu'y fait Voltaire, *ibid.* — Notice, *ibid.*

Sparre (Axel), général de Charles XII. Contribue à ôter la régence à son aïeule, XVI, 153. — Accompagne le roi à Bender; conseils qu'il donne au grand-vizir pour la destruction de l'armée moscovite, 524. — Part qu'il prend au combat de Bender, 299.

Sparre (baron de), colonel suédois. Accompagne Stanislas de Poméranie en Moldavie, XVI, 306. — Fut depuis ambassadeur en Angleterre et en France, *ibid.*

Sparre (comte de). Envoyé par la régence de Stockholm en France pour demander des secours d'argent, ne réussit point dans cette mission, XVI, 543. — En obtient du banquier Samuel Bernard, 544.

Spartacus, tragédie. Éloge qu'on en fait, XL, 378; XLVI, 305. — Observations critiques, XL, 319, 334, 378. — Voyez Saurin.

Spectacle (le) de la Nature. — Voyez Pluche.

Spectacle (salle de). Incendiée; vers descriptifs, IX, 545 et suiv.

Spectacles (les). Images vivantes des mœurs des nations, IV, 294. — Il y en a pour toutes les conditions humaines, XVII, 393. — De leur police, XX, 233. — Protégés par le pape Léon X, 234. — Évêques et cardinaux qui ont aidé à les ressusciter, 235; XLI, 113. — Donnés publiquement à Rome, et même dans les maisons religieuses, XX, 235. — Extrait de la déclaration de Louis XIII en leur faveur, XXXI, 521. — Sous ce prince et son successeur, les premiers de l'État, soit dans l'épée, la robe ou l'Église, se faisaient un honneur d'y assister, XXXII, 180. — Le prédicateur y venait apprendre l'éloquence et l'art de prononcer; ce fut l'école de Bossuet, *ibid.* — Aux spectacles donnés en son bon temps par Louis XIV, il y avait toujours un banc destiné aux évêques, XIV, 425; XX, 236. — Sont nécessaires à tous les ordres de l'État et contribuent à sa gloire, 263; XLI, 113. — Sont la plus belle éducation qu'on puisse donner à la jeunesse, *ibid.* — Et le plus noble amusement que des hommes puissent imaginer, 573. — Pourquoi l'on y va, V, 209. — Leur influence sur l'esprit de société, 297. — Opinion de Montaigne en leur faveur, V, 411. — Et du cardinal Cerati, XXXI, 519. — On n'a jamais fait contre eux que d'impertinentes déclamations, XXII, 181 et suiv. — Qu'il faut être ennemi de sa patrie pour les condamner, XXXIII, 354. — Sont plus utiles que les sermons, XXI, 8. — L'abus seul en est condamnable, XXXII, 372. — Chez les Anciens étaient liés aux cérémonies de la religion, XXIV, 211 et suiv. — Comment il faut entendre la prohibition qu'en firent les conciles et les Pères de l'Église, XXXI, 519. — Pourquoi ne devraient pas être une

marchandise, XLI, 113. — Avantages de la magnificence de ceux d'Athènes, V, 80 et suiv. — Et leur comparaison à ceux de Paris, IV, 188. — Du mauvais goût qui s'est emparé de ces derniers, et comment cette maladie épidémique prendra fin, XXXVII, 150. — Pourquoi Mme du Deffant les trouve abominables, XL, 334. — Anecdotes les concernant, XXXII, 516 et suiv. — Voyez *Théâtres*.

Spectateur (*le*). Journal rédigé, en 1746, par Favier et le chevalier de Quinsonas, XXXVI, 442. — Et, en 1773, par l'avocat Lacroix, XLVIII, 323.

Spencer, favori d'Édouard II. Supplice atroce que la reine Isabelle lui fait subir, et persécutions qu'elle exerce envers sa famille, XII, 13.

Spengenberg, capitaine de vaisseau. Est associé au voyage de Béring, XVI, 414. — Pénètre jusqu'au nord du Japon, *ibid.*

Spenser. Ressuscita la poésie épique en Angleterre, XIII, 56. — Voulut rimer en stances son poème de *la Fée reine;* on l'estima, et personne ne put le lire, XVIII, 579.

Sphinx (le). Sa description poétique dans *OEdipe*, II, 62 et suiv. — Réflexions au sujet du sphinx gravé sur l'anneau d'Auguste, VI, 200.

Spifame, évêque de Nevers. Décapité à Genève en 1566; vers et note à ce sujet, IX, 108. — Notice biographique, XLII, 325, 326. — N'aurait pas dû figurer dans *l'Accord parfait* du chevalier de Beaumont, *ibid.*

Spina (Alexandre), inventeur des besicles, XII, 54; XXII, 461; XXV, 234, 457.

Spinola (Ambroise, marquis de). En 1604, prend Ostende, après trois ans et trois mois de siège, VIII, 393; XV, 250. — En 1613, secourt Neubourg contre Maurice, XIII, 557. — En 1620, combat contre l'électeur palatin, 562. — En 1629, occupe le Montferrat, 11.

Spinosa. Exposé de sa doctrine sur la nature de Dieu, XXVI, 66. — Tout en parlant de Dieu, et en recommandant de l'aimer, n'en reconnaissait point, *ibid.*, 67. — Paraît athée dans toute la force du terme, *ibid.* — Se trompa de très bonne foi, 69. — Comparé à Épictète, 328. — Forcé de reconnaître une intelligence qui anime le monde, la fit aveugle et purement mécanique, XVIII, 98; XXVI, 317. — Réfutation de son opinion que les remords sont un produit de l'habitude, IX, 446. — Son portrait en vers, X, 170. — Analyse de tous ses principes, 171. — A été honoré par d'illustres adversaires, *ibid.* — En quoi paraît différer de tous les athées de l'antiquité, XVIII, 365. — Où avait puisé sa méthode, *ibid.* — Sa profession de foi, 366. — En quoi se rencontre avec Fénelon, *ibid.* et suiv. — Était simple, modeste, et vivant de peu, 367; XXVI, 522. — Du fondement de sa philosophie, et de sa réfutation par Bayle, XVIII, 367 et suiv. — S'est mis souvent en contradiction avec lui-même, 369. — N'est pas aussi dangereux qu'on le dit, *ibid.* — N'a pas commis une seule mauvaise action, 380. — Valait mieux qu'aucun de nos athées modernes, XLVI, 300. — Ne croyait à aucun miracle, mais partagea le peu de bien qui lui restait avec un ami indigent qui les croyait tous, XXV, 370. — Était vertueux et indulgent, VIII, 428, 431; X, 185 et suiv. — Vers à ce sujet, XXIX, 282 et suiv. — Sa sobriété, son désintéressement, XXVI, 69. — Sa générosité envers un de ses disciples, XXXII, 503. — Autres détails sur son caractère et ses opinions, XXXI, 167 et suiv. — On a souvent aussi mal jugé sa personne que ses ouvrages, XXVI, 522. — Assassiné par les juifs d'Amsterdam, fut ensuite proscrit pour n'avoir pas cru à Moïse, 523. — Quitta le judaïsme sans se faire chrétien, *ibid.* — Son *Traité des cérémonies superstitieuses* est son plus bel ouvrage, *ibid.* — Observations sur son système, 524. — L'athéisme n'est mis à découvert que dans ses œuvres posthumes, *ibid.* — Ce que signifie toute sa métaphysique, selon d'Alembert, XLVI, 424. — Notice sur lui, XVIII, 365.

Spinosisme (le). Doit son origine au système cartésien, XXII, 404.

Spire (diètes de). Celle où les luthériens prennent le nom de protestants, XII, 300; XIII, 493. — Autre, qui donne à Charles-Quint des subsides et des troupes contre les Turcs et le roi de France, 514.

Spire (batailles de). Celle où fut tué Adolphe de Nassau, XIII, 277. — Autre, gagnée par le maréchal de Tallard sur le prince de Hesse, XIV, 359. — Naïveté dont on y rit, au milieu du carnage, V, 10. — Autres détails, XXII, 384.

Spirebach (combat de). Gagné en 1692 par le maréchal de Lorges, XIV, 317.

SPIRIDOF. Amiral au service de la Russie contre les Turcs en 1770, XLVII, 195. — Prend part à une bataille navale gagnée sur les Turcs, 206, 207.

Spolette (duché de). Héréditaire sous les rois lombards, XI, 334.

SPON (Jacob). Ce qu'il raconte du supplice d'Antoine, brûlé à Genève, XXV, 550.

SPURIUS MÉTIUS, chevalier romain. Anecdocte qui le concerne, V, 250.

SQUIN DE FLORIAN. — Voyez FLORIAN.

STAAL (M^me^ DE LAUNAY de). Voltaire lui demande sa protection auprès de la duchesse du Maine, XXXVII, 74. — De ses *Mémoires*, où elle a eu l'intention de ne se peindre qu'en buste, III, 255. — Ce qu'on en dit, XXXVII, 73; XXXVIII, 478. — Éloge de ses *Comédies*, III, 255. — Diverses pièces de vers que l'auteur lui adressa, X, 494 et suiv.; XXXII, 465. — Lettre en prose et en vers que l'auteur lui écrit en 1732, XXXIII, 316. — Autre qu'il lui adresse en 1749, XXXVII, 73. — Ses lettres à M^me^ du Deffant sur le séjour de Voltaire à Anet avec la marquise du Châtelet, en 1747, I, 315 à 318. — Jugement porté sur Voltaire et sur M^me^ du Châtelet, III, 255.

STACE, poète latin. Faible imitateur de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, VIII, 326.

STACKELBERG, l'un des généraux de Charles XII. Fait prisonnier à Pultava, orne le triomphe du czar, XVI, 267, 507, 512.

Stade, ville du duché de Brême. Prise et brûlée par les Saxons et les Danois réunis, XVI, 312. — Vendue à Georges I^er^, roi d'Angleterre, par le Danemark, 557.

STADION (comte de). Lettres qui sont présumées lui avoir été adressées au sujet de l'arrestation de l'auteur à Francfort, XXXVIII, 41, 45, 78, 102.

STAEL (M^me^ de). Jugement qu'elle porte sur Voltaire, I, XLI.

Staffarde (bataille de). Gagnée par Catinat sur le duc de Savoie en 1690, XIV, 312.

STAFFORD (Guillaume HOWARD, comte de). Assassiné légalement comme papiste, quoiqu'il ne le fût pas, XIII, 89. — Faiblesse de Charles II, qui n'osa lui donner sa grâce, *ibid.*

STAHL, docteur et chimiste allemand. Sa doctrine sur le phlogistique, XXII, 313. — Son or potable, XXIX, 510. — Ses fameuses pilules ont peu de réputation à la cour de Berlin, XXXVII, 389. — Vers de Frédéric et de Voltaire à leur sujet, XXXVI, 576; XXXVII, 1, 17.

STAIR (Jean DALRYMPLE, comte de), ambassadeur d'Angleterre. En 1710, propose d'envoyer des partis jusqu'à Paris, XIV, 398. — Prétendue réponse que lui fit Louis XIV, au sujet du port de Mardick, en 1714, 413; XV, 115; XXXVII, 303; XL, 444. — Son pari, lors de la dernière maladie de ce monarque, XIV, 480. — Commande l'armée des alliés à la bataille de Dettingen, XV, 214 et suiv. — Sa politesse et son humanité au milieu des horreurs de la guerre, 218. — Ce qu'il dit à Voltaire sur cette bataille, 219. — Note qui le concerne, XL, 444.

Stances. Combien a duré leur emploi dans la tragédie, XXXI, 199. — Cette mode blâmée, *ibid.*, 221.

Stances, par Voltaire. (On en trouve l'indication aux noms des personnes à qui elles sont adressées, et à la table particulière du tome VIII.) — Notice bibliographique, L, 505.

STANDISH (M^me^), née NOAILLES. Lettres tirées des *Souvenirs de la princesse de Beauvau*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v.

STANHOPE, général anglais. Fait prisonnier en 1710, en Espagne, avec cinq mille des siens, par le duc de Vendôme, XIV, 401.

STANISLAS (Saint), évêque de Cracovie. Poursuivi par les héritiers d'un gentilhomme polonais, de qui il avait acheté une terre, le ressuscita, dit-on, pour se faire donner quittance, XX, 550 et suiv.

STANISLAS-AUGUSTE, roi de Pologne. — Voyez PONIATOWSKI.

STANISLAS LECZINSKI, roi de Pologne. Son caractère; comment il s'insinue dans l'amitié de Charles XII, qui le fait élire lors de la déchéance d'Auguste, XVI, 202 et suiv. (Voyez LECZINSKI). — Le primat et les mécontents lui rendent hommage, 203. — Est forcé par Auguste de quitter sa capitale, 205. — Y est rappelé par la fortune de Charles XII, et prépare son couronnement; intrigues de la cour romaine pour empêcher cette cérémonie, 208 et suiv. — Détails y relatifs, 210. — Ses succès avec Charles sur les Moscovites, 212 et suiv. — Lettre de félicitation qu'Auguste est forcé de lui écrire au sujet de son avènement, 219. — Paisible souverain de presque toute la Pologne, il voit sa puissance s'affermir de jour en jour, 224. — Est reconnu par toutes les puissances, la cour de Rome exceptée, 232. — Charles XII, en partant de la Saxe, lui laisse dix mille Suédois pour le soutenir contre ses ennemis étrangers et domestiques, *ibid.* — Le pape relève ses sujets de leur serment de fidélité, 264. — Sa résignation après la défaite de Pultava et la réintronisation d'Auguste; son écrit *l'Universal*, 541. — Lettre en français que Charles XII lui écrit, 259. — Il se réfugie dans la Poméranie, 545. — Ne pouvant s'y soutenir, assemble les états généraux suédois, leur propose un accommodement avec le roi Auguste, et offre d'être le négociateur d'une paix qui lui enlève la couronne, 305, 542 et suiv. — S'obstine au sacrifice que Charles refuse, et part pour la Turquie, dans l'espérance de le fléchir, 305, 543. — Arrive après le malheureux combat de Bender, où il est conduit prisonnier, dans le temps même qu'on en faisait partir le roi de Suède, *ibid.*, 306. — Comment y est reçu, 307. — On propose au divan de le confiner dans une île de la Grèce; mais le Grand Seigneur le laisse partir, *ibid.* — Sa retraite en Allemagne, dans le duché des Deux-Ponts, dont Charles lui assigne le revenu, 318. — Négociations entre la Suède et la Russie pour son rétablissement sur le trône de Pologne, 347. — Tentative pour l'enlever de son palais; sa conduite généreuse en cette occasion, 347, 348. — Il se réfugie à Weissembourg, après la mort de Charles, 318; XIX, 328. — Mariage de sa fille avec Louis XV, XV, 174. (Voyez MARIE LECZINSKA.) — Est réélu roi de Pologne en 1733, 184. — Vers sur cette seconde élection, X, 499. — Renfermé dans Dantzick, où il était allé pour la soutenir, y est assiégé par une armée russe, XV, 184. — Faible et inutile secours qu'il reçoit de la France, 185. — Sa tête est mise à prix; il s'échappe, déguisé en matelot, *ibid.* — Renonce à la Pologne, et reçoit la souveraineté de la Lorraine, 189 et suiv. — Manque d'être empoisonné, XXXIII, 140. — Comment tenait sa cour à Lunéville; détails y relatifs, I, 34, 35, 91, 225 et suiv. — Pleure avec Voltaire la mort de Mme du Châtelet, I, 35, 226; XXXVIII, 534. — Vers à sa louange, X, 259, 540. — Manière légère dont il est traité dans l'*Anti-Machiavel* de Frédéric, et représentations de Voltaire à ce sujet, XXXVII, 55, 57, 72. — Comédie pour une fête donnée à ce prince en 1749, IV, 573. — Compliment qui lui fut adressé sur le théâtre de Lunéville, X, 542. — Autre, à la clôture de ce théâtre, 543. — Il atteste la vérité des faits de *l'Histoire de Charles XII*, par Voltaire, I, 88, 217; XVI, 142 et suiv., 380; XL, 147. — Est auteur de *l'Incrédulité combattue par le bon sens*, XL, 455. — Et du *Philosophe chrétien;* anecdote relative à cet ouvrage, XXXVI, 570; XXXVII, 164. — Auteur de *la Voix du citoyen*, où il prédit le démembrement de la Pologne, VII, 201 et suiv.; XLVIII, 215, 224. — Son livre contre *l'Incrédulité*, moitié

de lui et moitié du jésuite Menoux, XL, 515, 516, 517, 520, 521. — Sa souscription à l'édition des œuvres de Corneille; lettre de l'auteur sur ce sujet à Mme de Boufflers en 1761, XLI, 560. — Traduit la *Bible* en vers polonais, XLII, 94. — Visité par Bettinelli en 1758, I, 337. — Leur entretien sur Voltaire, qui avait manifesté le désir d'aller se retirer auprès de lui, *ibid.* — L'auteur lui reproche la protection qu'il a prodiguée à Fréron, XLI, 131. — Était parrain de son fils, *ibid.*; XLIII, 473. — Ses lettres à Voltaire, de 1748 à 1756, XXXVI, 510, 558, 561, 569, 570, 577; XXXVII, 2, 45; XXXIX, 35; XL, 147. — Autre à Mme du Châtelet, XXXVI, 576, 577. — Autres de Voltaire à ce prince, XXXVII, 54; XL, 512. — Réflexions de l'auteur sur sa mort, XLIV, 240. — Notice qui le concerne, XIV, 11. — Portrait qu'en fait Condorcet, I, 225 et suiv. — Titre qui lui est donné par l'académie de Nancy, XXXVIII, 533. — Son *Portrait historique* par le comte de Tressan; ce qu'on en dit, XLV, 139.

STANISLAS PONIATOWSKI. — Voyez PONIATOWSKI.

STANLEY (lord), général de Richard III. Abandonne ce tyran pour Henri de Richmond, XII, 214, 215. — Porte à celui-ci la couronne qu'il a arrachée de la tête de Richard lorsqu'il fut tué, *ibid.*

STANLEY. Envoyé en France par le cabinet de Saint-James pour traiter de la paix, en 1761, XLI, 310, 344.

STAPFER (MM. Edmond et Albert). Apportent leur concours à la présente édition, I, VII.

STAREMBERG (Conrad-Balthazar, comte de). Gouverneur de Vienne, assiégée par les Turcs sous Léopold, XIII, 147, 602.

STAREMBERG (Gui de), commandant de l'armée de l'archiduc Charles en Espagne. Bat celle de Philippe V auprès de Saragosse, XIV, 398. — Est battu par Vendôme à Villa-Viciosa, 401. — Évacue la Catalogne et se démet de son titre de vice-roi, 414.

Stathouder. Ce que signifie ce mot, XII, 465. — Louis XIV en 1672, et Louis XV en 1747, ont créé deux stathouders par la terreur, XV, 280. — Cette charge, que les magistrats voulaient détruire, les Hollandais la rétablirent deux fois, *ibid.* — Le prince d'Orange fait rendre le stathoudérat héréditaire dans sa famille, 281. — Voyez *Hollande* et *Provinces-Unies*.

STAUFFACHER. Un des trois fondateurs de la liberté helvétique, XI, 527; XIII, 381.

STEELE (le chevalier Richard). En même temps auteur dramatique et membre du parlement d'Angleterre, II, 543. — Son opinion sur le choix d'un sujet de pièce de théâtre, V, 361 et suiv. — Bon poète comique, XXII, 161. — Historiette de son invention qu'il oppose à celle de la *Matrone d'Éphèse*, XVII, 196.

STEFANO, prêtre florentin. Assassin de Laurent de Médicis, qu'il blesse pendant l'élévation de l'hostie, XII, 169. — Son supplice, 170.

STEINBOCK (comte de), général au service de Charles XII. Part qu'il prend à la victoire de Narva contre les Moscovites, XVI, 473. — Nommé gouverneur de Cracovie, lors de l'invasion de ce prince, fait fouiller les tombeaux des rois de Pologne, 195. — Lève une contribution sur Dantzick, qui avait osé déplaire à son maître, 198. — La régence de Stockholm lui défère le commandement de l'armée contre les Danois, 268. — Il les défait à la bataille d'Helsinbourg, *ibid.* — Détresse où il se trouve en Poméranie; secours inattendu qu'il reçoit, 544. — Est victorieux à Gadebesk, 312, 545. — Brûle Altena, 313, 546; XXII, 72. — Comment veut justifier cet acte de cruauté, XVI, 314. — Pertes successives qu'il éprouve, 315. — Il est fait prisonnier dans le Holstein, *ibid.* — Meurt dans les fers à Copenhague, 548. — Acte de férocité de ce général, qui tua un officier ennemi dans les bras mêmes du roi Stanislas, 491, 545.

Steinkerque (bataille de), en 1692. Célèbre par l'artifice et la valeur; gagnée

par le maréchal de Luxembourg sur le roi Guillaume, XIV, 313 et suiv. — Quel enthousiasme elle excite en France, 315.

STENAU (maréchal de), général des Saxons. Battu par Charles XII, XVI, 179 et suiv., 196.

STENKO-RASIN, chef des Cosaques du Tanaïs. Veut se faire roi d'Astracan; trouble le règne du czar Alexis; périt sur l'échafaud, ainsi que douze mille de ses partisans, XVI, 430, 444, 597.

Sténographie. Quand fut inventée, XX, 258.

STÉNON-STURE. Créé administrateur de la Suède par les états, XII, 228.

Stercoristes (les) ou *Stercoranistes.* Secte née des disputes sur la présence réelle, XI, 382 et suiv. — Comment leur querelle fut une des plus douces impertinences du genre humain, XXII, 64. — Leur doctrine, *ibid.*

Stérilité. En tout genre est ou un vice de la nature, ou un attentat contre elle, XXIII, 504.

STERNE. Le second Rabelais de l'Angleterre, XVIII, 237. — Auteur bouffon, qui avait pourtant de la philosophie dans la tête, XXX, 380. — Comment se moqua pendant deux ans du public anglais, *ibid.* — Voyez *Tristram Shandy.*

Sternum, terme d'anatomie. Assemblage d'os qui, par leur structure, servent de cuirasse au cœur et aux poumons, IX, 133.

Stettin, en Poméranie. Vues de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, sur cette ville, qu'il se fait livrer, XVI, 323, 548.

Stewart (le *grand-*). Quelle est cette dignité en Angleterre; fonctions qui y sont attachées, XV, 302; XXVII, 319.

STILICON, célèbre général de l'empereur Honorius. Pourquoi celui-ci lui fait trancher la tête, XI, 150.

Stockholm. Ses consuls, magistrats et sénateurs, massacrés par des bourreaux, au XVI^e^ siècle, XVI, 147. — Voyez CHRISTIAN II, TROLL, et *Suède.*

STOFFLER. Un des plus fameux mathématiciens des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Sa fausse prédiction d'un déluge universel, XVII, 447.

Stoïciens (secte des). Vers qui les caractérisent, III, 325. — Comment se sont fait respecter, XXII, 60. — Leur philosophie force à l'admiration ceux qui en sont les plus éloignés, VI, 208. — Ont pris pour vertu l'insensibilité, IX, 411, 421. — Ont admis une âme universelle du monde, XI, 76; XIX, 415. — Ont employé les premiers le mot *Nature* pour signifier *Dieu,* XXX, 471 et suiv. — Comment élevaient l'homme au-dessus de lui-même, XVIII, 244. — Rendirent la nature humaine presque divine, XXVI, 63, 90. — Grands hommes qui ont mis leurs principes en pratique, *ibid.* — Les seuls de ces principes qu'adopte Voltaire, XXXVIII, 477. — Idées qu'ils avaient de la fin du monde, XIX, 142 et suiv. — Et de la nécessité des choses, L, 74.

STOLBERG (Louise-Maximilienne de), femme du prétendant Charles-Édouard. Le suit en Toscane, où elle prend le nom de comtesse d'ALBANY, XV, 282. — Devenue veuve, est crue remariée secrètement au poète Alfieri, dans le tombeau duquel ses restes furent déposés, *ibid.*

STONE, Anglais. Garçon jardinier devenu bon géomètre; anecdote à son sujet, XXII, 168.

STOPANI, cardinal. Anecdote et vers sur sa prétendue élection au pontificat, désirée par l'auteur, et qui n'eut pas lieu, XLVI, 307.

STORCK. Un des apôtres des anabaptistes en Saxe, XII, 299. — Fondateur de cette secte, XIII, 489. — Conduit leur armée en qualité de prophète; est défait, 490. — Retourne prêcher en Silésie, et envoie des disciples en Pologne, *ibid.*

STRAATMAN (Henri de). Véritable auteur du *Testament politique de Charles V,* dont Chevremont ne fut que l'éditeur, XIX, 31; XXIII, 430, 456.

STRADA (Famien), historien jésuite. Accuse Tacite d'impiété; sur quoi fondé, XXV, 215. — Loue l'assassin du prince d'Orange, XII, 472; XXXV, 559.

STRAFFORD (Thomas, comte de). Son dévouement à Charles Ier, à qui il sacrifie une partie de sa fortune, XIII, 60. — Accusé, pour ce fait, de haute trahison par le parlement, pousse la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort, 61.

STRAFFORD (comte de). Ambassadeur de la reine Anne en 1711, est chargé de communiquer aux Hollandais les propositions de paix de Louis XIV, XIV, 406. — Les oblige à nommer des plénipotentiaires au congrès d'Utrecht, et à recevoir ceux de la France, *ibid.*

STRALEMBERG (baron de), officier suédois. Prisonnier à Pultava, et transporté en Sibérie, la parcourt tout entière, XVI, 407, 411. — Ses *Mémoires*, cités au sujet des Tartares, 407. — Et des restes d'un ancien peuple en Sibérie, 411.

STRALHEIM (comte de), envoyé de Suède à Vienne. Sa querelle avec le comte de Zobor, chambellan de l'empereur, XVI, 226 et suiv.

STRALHEIM (baron de). Accompagne Charles XII dans son voyage à Dresde; mot qu'on en cite à cette occasion, XVI, 230.

Stralsund (ville de). La première de la Poméranie suédoise où aborde Charles XII à son retour de Turquie, XVI, 320. — Menacée par le Danemark et la Prusse, 326. — Fortifiée par le roi de Suède, qui y soutient un siège, *ibid.* et suiv. — Sa situation, 328. — Capitule avec le roi de Prusse après la retraite de Charles, 557. — Est rendue aux Suédois à la paix du Nord, *ibid.*

Strasbourg (ville de). Déjà puissante au IXe siècle; privilèges que lui accorde Louis le Germanique, XIII, 251. — Troubles au XIVe siècle, au sujet des faux-bourgeois, 413. — Soutient une guerre contre son évêque et contre l'électeur palatin, au sujet de quelques fiefs, 425 et suiv. — Mise au ban de l'Empire; à quel prix se rachète, 426. — Guerre civile, vers la fin du XVIe siècle, pour la nomination à son évêché, 547. — Comment fut livrée aux Français, en 1681, par ses magistrats, que Louvois avait gagnés, XIV, 285. — Fortifiée par Vauban, qui en fit la barrière la plus forte de la France, *ibid.* — Louis XIV se soumet, par le traité de Ryswick, à raser ses forteresses, 325. — Reste à la France par le traité de Rastadt, 412. — Réflexions de Voltaire et de Condorcet sur la conquête de cette ville par Louis XIV, L, 320, 335.

STRATÉGIUS, préfet d'Orient sous Constantin. Éloge de son savoir et de ses belles qualités, XIX, 336. — On regrette la perte de sa *Relation sur les hérésies*, *ibid.*

STREGNEF, boyard. L'un des régents de Russie pendant les voyages du czar Pierre, XVI, 455.

Strélitz (les). Milice employée à la garde des czars de Russie, XVI, 420 et suiv. — Leur révolte à la mort du czar Fœdor, 434. — Sont les instruments de l'ambition de la princesse Sophie, et les exécuteurs de ses proscriptions, 435 et suiv. — Embrassent les opinions de l'archiprêtre Abakum, et se mutinent, 437, 438. — Se livrent à la merci de Sophie, qui leur pardonne, 439. — Sont contenus par le prince Galitzin, *ibid.* — Conspirent avec lui et la princesse Sophie contre le czar Pierre, 441. — Supplice de leur chef, *ibid.* — Ils se révoltent de nouveau, 463. — Deux mille d'entre eux périssent dans les supplices, le reste est dispersé, 464. — Sont cassés à perpétuité, et leur nom aboli, *ibid.* — Un reste d'anciens soldats de cette milice se révolte dans Astrakan; ils sont réprimés et soumis, *ibid.*, 489. — Autres détails, 161.

Strict. Emploi vicieux de ce mot, XIX, 190.

STRIKLAND, Anglais. L'un des sept officiers qui, en 1745, débarquèrent avec le prince Édouard en Écosse, XV, 284.

STROENFELD (Otto-Reinold), plénipotentiaire suédois. L'un des signataires de la paix de Neustadt, entre la Suède et la Russie, XVI, 638.

STRUENZÉE (Jean-Frédéric, comte de), médecin, ministre et favori de Christian VII. Allusion à sa tragique aven-

ture, XLVIII, 33, 38. — Notice, 38. — Jeu de mots à son sujet, 98. — Autres mentions de sa catastrophe, 107, 163.

STUARTS (les). Suite continuelle de malheurs qui a persécuté cette maison pendant plus de trois cents années, XII, 237; XIV, 306. — Voyez ANNE, reine d'Angleterre; MARIE, reine d'Écosse; CHARLES Ier et JACQUES Ier à VI, rois d'Angleterre et d'Écosse; le prince de GALLES, prétendant, et son fils CHARLES-ÉDOUARD.

STUART (Henri), comte de Darnley. Épouse Marie Stuart, reine d'Écosse, sa parente, XII, 494. — Assassine David Rizzio, l'amant de cette reine, 495. — Est assassiné à son tour par Bothwel, *ibid.*

STUART (Robert), roi d'Écosse. Excité par Charles V contre les Anglais, XII, 32.

STUART, prévôt d'Édimbourg. Se soumet au prince Édouard, débarqué en Écosse, XV, 286.

STUART, Anglais. Fait prisonnier le connétable de Montmorency, à la bataille de Dreux, VIII, 69; XII, 505. — Le blesse à mort à celle de Saint-Denis, 507.

Stuart (titre de *grand-*). — Voyez *Stewart.*

Style. Fait vivre les ouvrages, II, 322. — Ce qu'il faut entendre par les défauts du langage, VII, 242. — Combien a besoin de correction et de pureté, 329. — Chaque genre d'écrire doit avoir le sien, XIX, 248. — Qu'un auteur qui s'est fait un genre de style, peut rarement le changer quand il change d'objet, 250. — Que le style doit être convenable à la matière que l'on traite, XX, 437; XXII, 235. — Que, sans le style, il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence et de poésie, XX, 439. — Monument singulier de style, 441 et suiv. — De sa corruption, 442; XLI, 239; XLV, 12. — Quelles règles doit se prescrire à ce sujet un bon journaliste, XXII, 263 et suiv. — Le mélange des styles est une dépravation de goût, et l'un des plus grands défauts de ce siècle, XX, 442, 443; XXII, 264; XXIII, 215, 374; XXXIV, 360; XLV, 12. — Dans quel cas on doit se le permettre, et quand on doit se le défendre, XIX, 249. — Observations sur les chercheurs de phrases nouvelles, XXXIV, 2. — Ce que l'auteur entend par le style fort et le style faible en matière de tragédie, XXXIII, 218, 219 et suiv. — *Style académique;* Mme du Deffant l'a en horreur, XLVI, 425. — Du *style affecté*, et exemples que l'on donne de ce jargon ridicule, XIX, 194, 250. — Autres exemples du *style ampoulé* et du *style négligé*, 195 et suiv. — Le *style boursouflé* est le contraire du sublime, 47. — Le *style burlesque* n'est qu'un reste de barbarie; les Grecs et les Romains ne l'ont jamais connu, XIV, 141. — *Style épistolaire;* les femmes l'entendent mieux que nous; vers à ce sujet, III, 548. — Compositions qui reçoivent le *style figuré*, et autres qui le réprouvent, XIX, 131 et suiv. — Ses défauts rendus sensibles par des exemples, 132 et suiv. — Où il produit un grand effet, 135. — *Style fleuri;* à quels discours et pièces il convient, et de quels autres doit être banni, 149. — Ne doit pas être confondu avec le *style doux;* modèles des deux genres, *ibid.* — *Style économique*, ce que c'est; divers exemples tirés des SS. PP., XVIII, 464 et suiv. — *Style grave*, comment défini, XIX, 311. — *Style lapidaire:* ne convient point à la langue française, et surtout à la prose, XLII, 537, 577; XLVIII, 365. (Voyez *Inscriptions.*) — *Style macaronique*, chef-d'œuvre de la barbarie, XVII, 119 et suiv. — *Style marotique.* (Voyez MAROT.) — *Style précieux:* exemples qu'on en cite, XXIII, 100.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine). Est auteur du *Dialogue de Périclès et d'un Russe*, attribué à Voltaire, X, 200. — Collaborateur de la *Gazette littéraire de l'Europe*, XXV, 151. — Lettre en vers et en prose que l'auteur lui adresse en 1766, XLIV, 267. — En quels termes on en parle, XLV, 504. — Autres éloges, VII, 245. — Traducteur du *factum* de Hume sur ses démêlés avec J.-J. Rousseau, XLIV, 465. — Son élection à

l'Académie française en 1772; pourquoi improuvée par le roi, XLVIII, 132. — Il y est admis en 1774; lettre qui lui est adressée sur son discours de réception, dont le sujet est l'éloge de la philosophie, XLIX, 36. — Lettre qu'il écrit à l'auteur, en 1776, au sujet de l'édition Bardin et de l'affaire Delisle de Sales, XLIX, 546. — Lit la tragédie d'*Irène* et en pense la même chose que Condorcet, L, 348. — En 1778, l'auteur lui écrit, au sujet d'*Irène*, une lettre qui ne nous est pas parvenue, 351, 352. — Son récit du séjour de Bettinelli aux Délices, I, 336 et suiv. — Notices, XLII, 482; XLIX, 36.

Suard (M^me^). Lettres qu'elle écrit à son mari, en 1775, sur son séjour à Ferney, I, 375 et suiv. — Son attitude lors de sa présentation à Ferney, critiquée par M^me^ de Genlis, 396. — Lettre qu'elle écrit à l'auteur en quittant Ferney en 1775, XLIX, 314. — Réponse de Voltaire, 315. — L'auteur a recours à elle pour inviter Panckoucke à renvoyer ou supprimer l'édition de ses œuvres publiée par Bardin, XLIX, 533, 536, 542, 544. — Notices, I, 374; XLIX, 314.

Suarès (François), jésuite. Un de ceux qui ont propagé la doctrine du régicide, XII, 558.

Sublet-Desnoyers (François), secrétaire d'État et contrôleur général des finances sous Louis XIV. Notice, XIV, 28.

Sublime (le). En tout genre, est un vrai phénix; vers à ce sujet, X, 373, 384. — Ne fut jamais le partage d'un esprit corrompu, *ibid.* — Son uniformité dégoûte; être toujours admirable, c'est ennuyer, XXXV, 62.

Substance. Mot incompréhensible; ce qu'il signifie à la lettre, XVII, 135; XXV, 82; XXVI, 52.

Subvertissement. Remarque sur ce mot, introduit dans notre langue par Voltaire, XIII, 97.

Succubes. Ce que les jurisconsultes et les démonographes désignent par ce mot, XIX, 222, 453. — Comment démontrés, 454.

Sudre, avocat à Toulouse. Ose seul lutter en faveur des Calas; fait un excellent mémoire justificatif de cette famille, XLIV, 29, 529, 530. — Démarches que fait l'auteur pour le faire nommer capitoul de Toulouse, 529, 530. — Est proposé par le vœu unanime de la ville, *ibid.* — Réponse de d'Argental à Voltaire à ce propos, et réflexions qu'elle suggère à l'auteur, XLV, 38. — N'est point agréé, et pourquoi, 60. — Voltaire le prie d'honorer les Sirven de ses conseils, XLVI, 254. — Lettres qui lui sont adressées, en 1769 et 1770, à leur sujet, *ibid.*; XLVII, 54.

Suède (la). Chrétienne au IX^e^ siècle, redevient idolâtre, et paraît comme ensevelie dans sa barbarie au XI^e^, XI, 371. — Au XIV^e^, forme un seul Etat avec le Danemark et la Norvège par l'union de Calmar, XII, 226. — Au XV^e^, lassée du joug danois, se donne un roi indépendant, 227. — Non moins lassée du joug des évêques, ordonne la recherche des biens envahis par l'Église à la faveur des troubles, *ibid.* — Guerre civile qu'y excite l'évêque d'Upsal, *ibid.* — A quel prix redevient chrétienne, *ibid.* — Autorité que s'y attribue l'empereur Maximilien, *ibid.* — Subjuguée par Marguerite de Valdemar, 226; XIII, 424; XVI, 147. — Ne connaissait alors que la monnaie de fer et de cuivre, XII, 73. — Au XVI^e^ siècle, asservie et ensanglantée par Christiern II, 228, 295. — Délivrée par Gustave Vasa, 229. — Revient au luthéranisme, 230; XVI, 148. — Ce qu'elle gagne à la paix de Westphalie, XIII, 51, 593, 594; XIV, 207. — Son histoire abrégée jusqu'à Charles XII, XVI, 145 et suiv. — Loi sur la majorité des rois dans cette contrée, 152. — Régence établie en l'absence de Charles XII, 167, 267. — Dévastée par une contagion, à la suite de la défaite de Pultava, 515. — Forcée à la neutralité; ce que Charles écrit à ce sujet au sénat, *ibid.*, 316. — La descente du roi de Danemark réunit contre lui le sénat et la régence, qui étaient divisés, 267. — Attaquée de tous les côtés, 312 à 322. — Son état à l'arrivée du roi à Stralsund, 325, 554 et suiv. — Misère extrême, exactions et impôts, 334 et suiv.

— Inondée de monnaies fictives, 345. — Changements qu'elle subit après la mort de Charles XII, 354, 609. — Réprime chez elle la puissance absolue, *ibid.* — De son gouvernement aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles; ses quatre états, XIII, 122, 123. — Arts et usages, *ibid.* — Après avoir été despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendants, 125; XV, 336. — Éloge de son gouvernement, XXI, 405, 517. — Ses souverains contemporains de Louis XIV, XIV, 10. — Son état avant ce prince, 169. — S'unit contre son ambition avec l'Angleterre et la Hollande, 241. — Abandonne les Provinces-Unies et rentre dans ses anciennes liaisons avec la France, 249. — Protégée par Louis XIV contre le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg, 281. — Se ligue de nouveau contre lui avec l'Empire et la Hollande, 286, 295. — Ce qu'elle était à la mort de Louis XIV, 420. — Sur le misérable état dans lequel la laisse Charles XII, XVI, 351. — Conspiration contre le sénat, découverte et punie en 1756, XV, 336; XXXIX, 82, 100, 101. — Soudoyée par le ministère français dans la guerre de cette année, prend parti contre la Prusse, XV, 344, 352. — Réflexions sur la population de ce royaume, comparée à celle de la France, XXV, 217. — De sa révolution en 1772; vers et note à ce sujet, X, 447, 448. — Autres mentions, XXI, 517; XLVIII, 169.

Suédois (les). Leur portrait, leur caractère, XVI, 146. — Haine nationale entre eux et les Danois, XII, 226; XVI, 268. — Combien furent faits prisonniers à Pultava, puis dispersés dans les États du czar, et particulièrement en Sibérie, 251, 507, 509. — Avantages qu'ils obtinrent par le traité de Westphalie, et rôle qu'ils jouent en Europe à cette époque, XIV, 207.

SUÉNON, roi de Danemark au XII^e^ siècle. Soumet ce royaume à l'Empire, et reçoit l'investiture de Frédéric Barberousse, XIII, 346.

SUÉTONE. Observations sur quelques faits rapportés dans son Histoire, XVII, 193; XXVII, 256 et suiv. — Ce qu'il dit de Néron devenu parricide, VI, 99. — Cité sur Caligula, 183. — N'a pas fait la moindre mention de la clémence d'Auguste envers Cinna, 199. — Pourquoi Voltaire doute un peu des horreurs qu'il a reprochées à Tibère, XXV, 47; XXVII, 256; XXIX, 408. — Auteur aride et anecdotier très suspect, XVI, 386; XLVI, 314; XLVII, 84, 154. — Traduit par La Harpe, XLVI, 314; XLVII, 154.

SUFFOLK (duc de), premier ministre et favori de Marguerite d'Anjou. Accusé devant le parlement par le duc d'York, est banni par la cour, XII, 205. — A son passage en France, est rencontré par un capitaine anglais qui lui fait trancher la tête, *ibid.*

SUFFOLK (duc de). Marié à la veuve de Louis XII. — Voyez BRANDON.

SUGER, abbé de Saint-Denis, et ministre sous Louis le Gros. Empêche l'élection de Frédéric de Souabe à l'Empire, XIII, 310. — Parmi les ministres de France, est le premier qui excita des guerres civiles en Allemagne, *ibid.* — Essaie vainement d'empêcher Louis le Jeune de se croiser, XI, 451.

SUHM (Ulric-Frédéric de). Auteur d'une traduction française de la *Métaphysique* de Wolf, XXXIV, 196, 241. — Note qui le concerne, 196.

Suicide (le). Prouve plutôt de la férocité que de la faiblesse, XX, 446. — Est défendu dans la religion païenne comme dans la chrétienne, *ibid.* — Vers et réflexions en sa faveur, III, 429; IV, 220; V, 353; XXI, 302; XXII, 45. — Raffinement des gens d'esprit, XXXII, 590. — Questions y relatives, VI, 162. — Regardé au Japon comme une action vertueuse, quand il ne blesse pas la société, XII, 364. — Grands hommes chez les Romains qui y eurent recours, XVIII, 90. — Pourquoi les Anglais s'y abandonnent si délibérément, XXX, 442 et suiv. — Quels motifs ridicules y portent quelquefois nos Français, XVIII, 90. — Anecdote sur un suicide qui mérite l'attention des physiciens, *ibid.* — Romains

et Anglais comparés sur ce point, 91. — Pourquoi les suicides sont moins fréquents dans les campagnes que dans les villes, *ibid.* et suiv. — Précis de quelques suicides singuliers, 92 et suiv.; XLVI, 491; XLVIII, 540. — Des lois contre le suicide, XVIII, 95 et suiv.; XXV, 567 et suiv.; XXX, 542. — Traité de l'abbé de Saint-Cyran qui le permet en certains cas, XXV, 568; XXX, 543. — D'une loi de Marc-Aurèle qui défend la confiscation des biens de ceux qui se sont tués, L, 307. — D'un livre de Formey contre le suicide, XLIX, 348. — Comment était puni autrefois en France, XXX, 543. — Et en Angleterre, 542. — Réflexions de Mme du Deffant, sur le suicide des deux soldats de Saint-Denis, XLVIII, 539.

Suidger, chancelier de Henri III. Fait pape par cet empereur, XI, 346; XIII, 199, 292. — Voyez Clément II.

Suisse (la). Sa population du temps de César, comparée à celle de nos jours, XXI, 364. — A quoi se montait sa grande émigration à cette époque, XLIV, 227 et suiv. — Ce qu'elle est, comparée à son état sous les Romains, XXIV, 426. — A qui obéissait aux xe et xie siècles, XI, 372. — Sa révolution au xive, origine de sa liberté, 526 et suiv.; XIII, 381 et suiv. — Sa guerre et ses victoires contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, XII, 125 et suiv.; XIII, 457 et suiv. — Union formée entre les treize cantons, 466. — Comment la religion romaine devient odieuse dans une partie de la Suisse; guerre entre les catholiques et les réformés, XII, 291; XVIII, 3. — Son état avant Louis XIV, XIV, 168. — Vend des soldats à tous les princes, et se défend contre eux; sa neutralité dans la guerre de 1741, XV, 209. — Stances sur le renouvellement de son alliance avec la France en 1777, VIII, 543. — Ses avantages sur la France en 1760, XL, 404. — Description de ce pays autrefois si agreste, et où l'on trouve réunie la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone, XI, 526; XII, 126. — Liberté qui y règne, X, 364. — Ne paie aucune taxe, XXI, 322. — Est actuellement une des contrées d'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et où les arts utiles sont cultivés avec le plus de succès, XIV, 168. — Que la moitié de la Suisse est l'enfer, et que l'autre moitié est le paradis, XLV, 136. — Projets de réforme de la législation de ce pays, encouragés par le roi de Prusse et le landgrave de Hesse en 1777, L, 258, 260, 340. — Voyez *Prix de la justice et de l'humanité.*

Suisses (les). Origine de leur liberté, et noms de ses fondateurs, XI, 526 et suiv.; XIII, 381 et suiv. — Jamais peuple ne la défendit mieux; il ne leur a manqué que des historiens, 457. — A l'avènement de Charles-Quint, n'en faisaient guère usage que pour vendre leur sang à qui voulait le payer, VIII, 251; XIII, 483. — Quels princes, les premiers, en prirent à leur solde, XII, 186. — Gagnent sur les Français la bataille de Novare, et les chassent d'Italie, 200. — Viennent ensuite mettre le siège devant Dijon; et l'on est obligé d'acheter leur retraite, *ibid.* — Battus à Marignan, deviennent les alliés des Français, 252. — Excès que commirent à Paris ceux à la solde de Mayenne, lors du siège de cette ville, VIII, 251. — Belle conduite que tinrent à Fontenoy ceux au service de la France, 391. — Sont heureux à leur manière, mais ne sont point du tout hospitaliers, XLVIII, 23. — On dit qu'ils sont sages; mais cela est-il vrai? XL, 44. — Soldats mercenaires, VIII, 251; XIII, 488; XX, 601. — Voyez l'article qui précède.

Suisses de Châteauvieux (les). Leur origine, XXXIX, 260.

Sullivan. L'un des sept officiers qui débarquent en Écosse avec le prince Édouard, XV, 284. — Ne l'abandonne pas après sa défaite, 297.

Sully (Maximilien Rosny, duc de). Fut un de ceux qui déterminèren Henri IV à changer de religion, XII, 546. — Administrateur intègre des finances de ce prince, 550. — Quelle aventure lui en

fit donner la surintendance, XV, 565. — Abus qui fut peut-être l'unique tache de son administration, XVI, 17. — Força le bon Henri à faire exécuter le maréchal de Biron, XX, 457. — Son portrait dans les premières éditions de *la Henriade*, VIII, 62. — Pourquoi Mornai lui a été substitué depuis dans ce poème, *ibid.* — Notice historique sur ce ministre, qui s'était distingué à la bataille d'Ivry, et qui fut fait maréchal de France après la mort de Henri IV, 202 et suiv. — Vers qu'il composa en se retirant de la cour, sous la régence de Marie de Médicis, *ibid.* — Comment traitait les courtisans de Louis XIII, et sobriquet que ceux-ci lui avaient donné, *ibid.* — Était calviniste, et ne voulut jamais changer de religion; sa réponse à ce sujet au cardinal Duperron, et sa lettre au pape, 203. — Comparé à Colbert, *ibid.* et suiv.; XIV, 501, 524. — Mis en parallèle avec le même par H. Walpole. XLVIII, 473. — L'auteur lui préfère Henri IV, XXXVII, 257. — Ses défauts et ses faiblesses, VIII, 204. — Ses *Mémoires*, critiqués au sujet de la mort de Henri IV, 285 et suiv. — Falsification qu'en a faite L'Écluse, XV, 561. — Appréciés par la margrave de Baireuth, XXXVII, 244. — Remarques dont ils sont l'objet, XXXII, 587, 596, 597, 601. — Grand ministre pour l'économie, mais bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique, XLIX, 573. — Espèces trouvées chez lui à sa mort, XXXII, 493. — De son *Éloge* académique par Thomas, XLII, 575.

SULLY (duchesse de), fille du chancelier Séguier. Blessée à la journée des Barricades, XIV, 186.

SULLY (duc de). Vers à sa louange, adressés à l'abbé Servien, son oncle, X, 219. — Épître que lui adresse Voltaire, qui avait passé quelque temps dans son château, 249. — Descriptions qu'il fait de ce délicieux séjour, XXXII, 383; XXXIII, 35, 42. (Voyez *Nuit blanche de Sully.*) — Autres vers sur le refroidissement du duc pour l'auteur, X, 257. — Outrage que Voltaire reçut à la porte de son hôtel, et dont le duc ne daigna montrer aucun ressentiment, I, 200. — Lettre que lui adressa l'auteur, à l'occasion de son arrestation en 1717, XXXIII, 46. — Notice, 34.

Sulpice (église de *Saint-*), à Paris. Bâtie sans aucun fonds par le curé Languet de Gergy, XXIII, 303.

SULPICE-SÉVÈRE, historien latin. A fait l'histoire des malheurs de Priscillien, XX, 615.

SULTANE (la), mère de Moustapha. Mariée quinze fois; était la terreur de tous les bachas; ce qu'en raconte Catherine II, impératrice de Russie, XLVII, 301.

SUM, envoyé du roi Auguste à la cour de France. Se plaint au régent de l'asile donné à Stanislas en Alsace; réponse qu'il en reçoit, XVI, 318.

SUNDERLAND, secrétaire d'État sous la reine Anne. Gendre de Marlborough, lui soumet le cabinet, XIV, 401. — Est entraîné dans la disgrâce du duc et de sa famille, 403.

Sunnites (les), secte de mahométans. Leurs interprétations du Koran, XI, 88.

Superflu (le). Chose très nécessaire, X, 84.

Superstitieux (le). Est son propre bourreau, et celui de quiconque ne pense pas comme lui, XXVI, 335. — Devient fanatique et capable de tous les crimes, *ibid.* — Son indifférence pour les vrais devoirs de l'humanité, 337. — Est au fripon ce que l'esclave est au tyran, XX, 454. — Vers qui le caractérisent, X, 208. — Pourquoi le peuple le plus superstitieux est aussi le plus méchant, XXX, 467. — Que les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont aux armées : ils ont et donnent des terreurs paniques, XXII, 124.

Superstition (la). Fille de la faiblesse et mère des vains remords, X, 232. — Vice des âmes faibles, XIII, 34. — Autre définition par Frédéric II, XLVII, 462. — Maux qu'elle cause dans la société, XXXV, 559 et suiv. — Prive d'humanité les cœurs les plus sensibles, IV, 111. — C'est la populace qui lui donne le mouvement, XI, 398. — Son cortège, XLII, 294. — Est de tous les temps, XXXII, 585. — Ennemie des

princes et des peuples, XXIII, 470. — Est, immédiatement après la peste, le plus horrible des fléaux qui puissent affliger le genre humain, XXIII, 470; XLII, 482; XLIII, 367. — Ses effets aux Xe et XIe siècles, XI, 379 et suiv. — S'il est utile d'y entretenir le peuple, XXV, 100. — Ce qu'elle est à la religion, *ibid.* — Et au fanatisme, XXIII, 470. — Remèdes contre la rage qu'elle inspire, XXV, 534. — Vers de Lucrèce sur les effets de ce fléau, XXVIII, 439. — Quelles en ont été les premières sources, XXVI, 330. — Est la plus cruelle ennemie de l'adoration pure que l'on doit à l'Être suprême, XVIII, 378. — Fille dénaturée de la religion, est un monstre qui a toujours déchiré le sein de sa mère, *ibid.*; XI, 103. — Combien aisément on est prêt à lui sacrifier la nature, XXXV, 559. — A quel excès de faiblesse peut réduire l'esprit humain, et à quelle grandeur peut élever le courage, XXIX, 484. — Qu'il y a une distance infinie entre les sages qui ont écrit contre elle, et les fous qui ont écrit contre Dieu, 281. — En quoi diffère de la religion, avec laquelle il ne faut pas la confondre, XLIII, 80. — Faits qui prouvent qu'elle domine encore d'un bout de l'Europe à l'autre, XX, 446 et suiv. — Et qu'elle domina dans la Grèce, 447. — Exemple de la plus honteuse, qui eut lieu en Bretagne en 1771, 448 et suiv. — Autre en Pologne, vers la même époque, 451. — Réflexions sur ce fléau, et particulièrement sur le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies, 453 et suiv. — Qu'il est difficile d'en marquer les bornes, 455. — Jusqu'à quel point la politique permet qu'on la ruine, 456. — Comment on pourrait, sans son secours, gouverner une nation considérable, XXIV, 155 et suiv. — Moyen conseillé par l'auteur pour la déraciner, XLII, 514. — Voyez l'article qui suit.

Superstitions (les). Plus fortes que la politique, sont les rois des nations, II, 462, 463, 516. — Sont le joug des peuples ignorants, 477. — Ce qu'il faut avoir pour choquer une superstition dominante, XXVI, 354. — Celles qu'on reproche aux différentes nations, et particulièrement aux Juifs, XXVII, 59; XXXI, 54. — Celles de l'ancienne et de la moderne Italie, XIII, 95 et suiv. — Que les plus barbares semblent un instinct de la nature humaine, VII, 181. — Existent parmi le vulgaire dans les pays les plus éclairés, XI, 79. — Ont mêlé partout, en Europe, le ridicule à la barbarie, XIII, 175, 176. — Qu'il y en a d'innocentes, XX, 453; XXVI, 330. — Comment on peut en guérir le peuple, 332. — Que, plus elles sont méprisées, plus la véritable religion s'établit dans les esprits, XXIII, 491. — Leurs conséquences, XXV, 60. — Quelle est la plus dangereuse de toutes, 102. — Quand les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencèrent à être décriés en France, XV, 13. — De certaines superstitions anciennes que l'on s'obstine à ne pas détruire, XLVI, 159.

Supplément au Siècle de Louis XIV, XV, 97 et suiv.; XXIV, 10. — Avertissement de Beuchot, XV, 87. — Lettre à M. Roques, à qui il est dédié, 89. — Notice bibliographique, L, 519.

Supplément aux Causes célèbres. — Voyez CLAUSTRE.

Supplément au Discours aux Welches, XXV, 251 et suiv. — Avertissement, 249. — Lettre de Panckoucke à Voltaire, 254. — Réponse de l'auteur, 255. — Notice bibliographique, L, 548.

Supplices. Sont nécessaires, mais doivent être rendus utiles, XV, 425; XXI, 347; XXVI, 445 et suiv. — Aucun n'est permis au delà de la simple mort, XXX, 584. — Les supplices recherchés semblent plutôt inventés par la tyrannie que par la justice, XXV, 541; XXIX, 578; XXX, 584. — Ceux des Juifs, *ibid.*; XXIX, 578. — Celui usité en Chine et en Tartarie pour les parricides, XVI, 436. — Qui introduisit la méthode du supplice du feu pour les hérétiques, XIX, 333. — Celui autrefois en usage en Angleterre pour crime de haute trahison, XIII, 67; XV, 302; XXX, 584. — Celui inventé à Naples pour le

comte Jourdan, XIII, 337. — Ceux infligés aux protestants sous François Ier, XV, 497; XXVII, 50, 65. — Réflexions sur ceux de l'innocent et sage De Thou, XX, 457. — Du maréchal de Biron, *ibid.* — Du jésuite Malagrida, 457. — Du fou de Verberie, *ibid.* — Du chevalier de La Barre, 458. — De Montecuculli, 460. — L'Angleterre et la France sont les pays où les supplices ont été le plus communs, 459. — Questions à ce sujet aux amateurs de gibets, d'échafauds, de bûchers, 458. (Voyez *Question, Roue, Torture.*) — Pourquoi, si l'on eût différé les supplices de la plupart des gens en place, un seul à peine aurait été exécuté, XVII, 392; XXIX, 160. — Que la honte est dans le crime, et non dans le supplice, II, 144.

Supplique des serfs de Saint-Claude à M. le chancelier, opuscule en faveur des habitants du Mont-Jura, en 1771, XXVIII, 407 et suiv. — Voyez *Mont-Jura, Saint-Claude.*

Supplique à M. Turgot, en 1776; autre opuscule en faveur des mêmes habitants, XXIX, 443 et suiv.

Suppliques : A Monseigneur le chancelier, au nom de Donat Calas, en 1762, pour la revision des procédures contre sa famille, XXIV, 379 et suiv. (Voyez Calas.) — Autre, en 1774, *à Turgot, au nom des syndics du pays de Gex*, contre un arrêt du conseil de 1773, sur le prix du sel, XXIX, 315 et suiv. — Autre, sur les demandes des états au sujet du sel et du tabac, 397 et suiv. — Voyez *Gex.*

Sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs, opuscule de Voltaire contre l'opinion de J.-J. Rousseau, XXIII, 483 et suiv.

Sur le procès de Mlle Camp, écrit de Voltaire, XXVIII, 553 et suiv.

Sur les événements de l'année 1744, poème de Voltaire, IX, 429 et suiv.

Sur un écrit anonyme (de Leroy), XXVIII, 489 et suiv.

Suraïa-Doula, souba du Bengale. Son origine, son ambition, XXIX, 125. — Prend Calcutta aux Anglais, 123, 124. — Intrigues de son compétiteur Jaffer pour le détrôner, 127. — Vaincu par les Anglais dans une bataille décisive, 128. — Pris et mis à mort, 129.

Suraïa-Doula, fils de Jaffer. Succède à son père comme souverain du Bengale, de Golconde et d'Orixa, XXIX, 209. — Ingrat envers les Anglais, qui l'avaient protégé, est vaincu par eux, *ibid.* — Relevé de sa chute, s'empare de Delhi, 210.

Surate, ville de l'Inde. Sa situation, XXIX, 115, 142. — Aventure extraordinaire qui y arrive, 143. — Prise en 1759 par les Anglais; qui la pillent, y détruisent tous les comptoirs de France et en remportent d'immenses richesses, *ibid.*; XV, 367 et suiv.

Suréna, tragédie de P. Corneille. Méprise singulière de ce poète au sujet du personnage de Suréna, qui n'est point un nom propre, mais un titre d'honneur, un nom de dignité chez les Parthes, XXXII, 300. — Seul vers de cette pièce que Voltaire ait jugé digne de remarque, 303. — Pourrait être retouchée avec succès, VII, 40.

Surgères (marquis de). — Voyez La Rochefoucauld.

Surian (J.-B.), évêque de Vence. Remplace à l'Académie Ch. du Cambout, évêque de Metz, XXXIII, 311.

Surius, moine du XVIe siècle. Légendaire, décrié pour ses absurdités, XX, 38.

Surnoms. De ceux ridiculement donnés à certains personnages et à diverses villes, VI, 241; VII, 252, 253.

Surprise de la haine (*la*), comédie de Boissy, XXXIII, 409.

Suzanne (la chaste). Son histoire regardée par saint Jérôme comme une fable rabbinique, XXX, 263.

Suzy (chevalier de). Blessé à mort à Fontenoy, XV, 242.

Swieten. — Voyez Van Swieten.

Swift (le doyen). Lettres qui lui sont adressées en 1727, XXXIII, 168, 175. — Surnommé le *Rabelais* de l'Angleterre; en quoi lui est supérieur, XXII, 174; XXVI, 491; XXX, 381; XXXIII, 165. — Offre plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité, XIV, 560. — Son *Conte du Tonneau,*

trésor de plaisanteries dont il n'y a point d'idée ailleurs; d'où est tiré, et quel en est l'objet, XXII, 175; XXVI, 490. — Jugement sur ses *Voyages de Gulliver*, XXXIII, 165, 167, 168. — Ce qu'il rapporte des Anglais et des Irlandais, XXXII, 513. — Son sermon sur l'orgueil, 589. — Anecdote sur lui racontée par l'auteur, I, 393. — Ses nombreux sarcasmes contre le christianisme, XXVI, 490 et suiv. — Mourut fou, 491. — Ses domestiques le montraient en cet état pour de l'argent, L, 186.

SYLLA. Ses proscriptions, XXVI, 3. — Les confiscations, rapine inventée par lui, et dont l'exemple n'était point à suivre, XV, 421; XVIII, 233; XXV, 570. — Vers qui le caractérisent, III, 330, 349.

Sylla, tragédie du P. de La Rue. Faussement attribuée à Corneille, anecdote à sujet, XIV, 95; XLVIII, 228, 233, 251, 258.

SYLVA, docteur-médecin. — Voyez SILVA.

Symbole. Origine et signification de ce mot, XX, 465. — Celui qu'on nomme *Symbole des Apôtres* est incontestablement leur créance, mais n'est pas une pièce écrite par eux, XVIII, 173. — Quand et par qui fut rédigé, XXVI, 226, 278; XXVII, 42. (Voyez RUFIN.) — L'histoire qu'on en attribue à saint Augustin, pourquoi a été retranchée de ses OEuvres, *ibid.*; XVII, 306. — Celui qui fut formé au temps de saint Irénée ne ressemble point à celui que nous récitons, XX, 466. — En quoi celui-ci diffère des autres, et de quelle époque on le présume, *ibid.* — Le *Symbole de l'abbé de Saint-Pierre*, singularité curieuse, *ibid.* et suiv.

SYMPHORIEN (saint). Prétendu martyr d'Autun, XX, 40.

SYMPHOROSE (sainte). Conte de son martyre et de celui de ses sept enfants, XI, 233; XX, 37.

Synagogue. De quels personnages était composée la société appelée de ce nom au XVIII^e^ siècle, XVIII, 98.

Syndic (*le premier*) du conseil de Genève. Lettre qui lui est adressée par l'auteur en 1755, XXXVIII, 422.

Syndics de la librairie (les). Lettre qui leur est adressée par l'auteur en 1755, XXXVIII, 445.

SYNESIUS, riche philosophe platonicien. A quelles conditions consent à être évêque de Ptolémaïde, XXVIII, 124; XXXI, 110.

Synonymes. Comment il faut entendre la maxime qu'il n'y en a point, XIX, 70, 88; XXII, 157.

Syrie (l'ancienne). Son étendue, XI, 37. — Culte et usages de ses habitants, *ibid.* — Pourquoi ils doivent être plus anciens que les Égyptiens, 38. — Leurs idées sur la création de l'homme et de la femme, et sur l'origine du mal, XVII, 583 et suiv.; XXVIII, 538.

Syriens (*Évangile selon les*). On n'en sait que le nom, XXVII, 462.

Système. Ce qu'on entend par ce mot, XX, 467. — Du système céleste, et des diverses opinions des philosophes à ce sujet, 468 et suiv. — De la vanité des systèmes, surtout en chronologie, XVIII, 177. — Et en physique, XLVI, 202 et suiv. — Que tout système offense la raison, X, 205. — Qu'en fait de systèmes il faut toujours se réserver le droit de rire le lendemain de ses idées de la veille, XXVII, 399. — Les systèmes comparés aux rats, XVII, 550.

Système (folies du), sous la régence. — Voyez *Finances* et LAW.

Système (*le*) *de la Nature*. C'est le livre d'un déclamateur qui se répète et se contredit, X, 184, 419; XXX, 561. — Est une sorte de philippique contre Dieu, X, 172. — N'est fondé que sur de prétendues expériences fausses et ridicules, 184 et suiv. — Est un péché contre nature, XLVII, 250. — Est une déclamation contraire à la saine raison et pernicieuse à la société, XXVIII, 493; XXIX, 283. — Mirabaud n'en est que l'auteur supposé, XVIII, 97. — Est l'ouvrage du baron d'Holbach, *ibid.* — Passage qu'on en cite comme éloquent et dangereux, 98. — Réponse qu'y fait Voltaire, 102 et suiv. (Voyez *Athéisme* et *Dieu.*) — Pourquoi s'est fait lire de tout le monde, XVIII, 369 et suiv. — Réfuté par Delisle de Sales,

XXX, 561. — Réfuté aussi par Frédéric II, XLVII, 132, 152, 153, 155, 198. — Examen et analyse de sa doctrine par Voltaire, XVIII, 369 et suiv. — Erreur étonnante qui en fait la base, 372, 374. — Ne contient aucune philosophie, 375. — Combat avec succès le Dieu des scolastiques, mais ne peut combattre le Dieu des sages, *ibid.* — Réponse à son objection tirée des malheurs et des crimes du genre humain, *ibid.* et suiv. — Que l'auteur de ce livre est dans une grande erreur, mais qu'il s'est trompé en honnête homme, et qu'en le réfutant il faut respecter son génie et sa vertu, 379. — Observations critiques sur le style de cet ouvrage, XX, 439 et suiv. — Bien inférieur à Spinosa, quoiqu'il soit plus éloquent, XLVII, 134, 166, 216. — N'est pas consolant, 159. — Fait grand bruit parmi les ignorants, et indigne tous les gens sensés, 204. — Est également pernicieux pour les princes et pour les peuples, 265. — Ce qu'il offre de plus révoltant, *ibid.* — Ne peut que rendre les philosophes odieux et la philosophie ridicule, 139, 210, 243. — Ce que Voltaire en écrit à d'Alembert, et réponses de celui-ci, 139, 151, 152, 153, 162. — De sa réfutation par Voltaire et par le roi de Prusse; l'un prend le parti des hommes, et l'autre le parti des rois, 132, 154, 188. — Des deux grandes inepties sur lesquelles tout ce livre est fondé, 204, 210, 214, 261, 265, 379. — A été attribué à Robinet par Helvétius, XLVIII, 399. — Voyez D'HOLBACH.

Système (le) vraisemblable. Fragment inédit de Voltaire, XXXI, 163 et suiv.

Systèmes (faiseurs de). N'ont pas laissé de rendre de grands services à la physique, XXI, 333.

Systèmes (les), conte satirique en vers. Dieu y est représenté interrogeant les docteurs, qui déraisonnent plus ou moins sur son existence, X, 167 et suiv. — Lus par Mme du Deffant, XLVIII, 156.

T

T. Remarques grammaticales sur cette lettre, XX, 471 et suiv.

Tabac. Quand découvert; ses premiers noms; remarques historiques, XX, 472. — Thèse singulière à laquelle son usage donne lieu en Russie, XVI, 160. — Y fut introduit par le czar Pierre Ier, 461; XXIII, 284. — Y devint un grand motif de sédition, XVI, 463. — Cultivé principalement en Virginie et au Maryland, XII, 419. — N'était pas permis à la cour de Louis XIV, *ibid.* — Ce que la première ferme en a valu en France, et ce qu'elle a été depuis, *ibid.*

TABAREAU, directeur des postes à Lyon. Lettres qui lui sont adressées, de 1765 à 1775. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à XLIX.)

TABARIN, nom propre. Comment est devenu nom appellatif; ses dérivés proscrits, XX, 473.

Tabatière. Vers sur une tabatière confisquée à l'auteur lorsqu'il était au collège, X, 467. — Désaveu de cette pièce, I, 124.

Tabis. Espèce d'étoffe improprement appelée *moire*, XX, 473. — Mot employé par Boileau, *ibid.*

Table. Différentes significations de ce mot, XX, 474. — *Table isiaque* ou *Table du soleil*, monument conservé à Turin, *ibid.* — *Table ronde:* pourquoi imaginée, *ibid.* — Établie par Édouard III et attribuée fabuleusement au roi Arthus, XII, 28; XX, 474. — *Table de marbre*, l'une des plus anciennes juridictions du royaume; son origine, XII, 46; XX, 475. — *Table pythagorique:* ce que c'est, 474.

Tableau. S'il est bien fait, n'a pas besoin de bordure, IX, 159.

Tabler. Acception de ce mot; son origine, XX, 475.

Tables alfonsines. Composées au XIIe siècle en Espagne, par deux Arabes, XIII, 43; XXIV, 43. — Pourquoi nommées ainsi; il est douteux qu'Alfonse X y ait mis la main, XI, 512; XX, 475.

Tables rodolphines. Par qui composées, et pourquoi nommées ainsi, XIII, 43; XX, 476. — Voyez RODOLPHE II.

Tabor ou *Thabor*, montagne fameuse dans la Judée. Sa hauteur, XX, 476.

Tabor, de Bohême. Ce qui l'a rendu célèbre; sortes de retranchements qui en ont pris le nom, XX, 476.

Taborites (secte des). D'où a pris son nom; à quelle autre secte ressemble, XX, 476.

TABOUREAU DES RÉAUX, contrôleur général en 1776, L, 112. — Démarches de Voltaire auprès de lui, en faveur de sa colonie de Ferney, 138, 142.

TACHARD (le Père), missionnaire et jésuite. Passe une grande partie de sa vie à voyager, XX, 392. — Ses relations non exemptes d'erreurs, *ibid.* — Niaiseries qu'il débite au sujet des dames nobles de Calicut, XXIX, 117. — Et sur la prétendue ouverture faite par saint Thomas au milieu d'une montagne, pour s'échapper des mains d'un brachmane, 121. — Comment savait le siamois, XX, 393. — Son attachement pour le jeune Destouches, 392; XXVI, 97.

TACHON, écuyer. Son différend avec le chevalier Patarin, et arrêt du parlement y relatif, XII, 149.

TACITE (Cornélius), historien latin. Ce qu'il dit d'Auguste et des Romains qui s'accoutumèrent à son joug, VI, 184. — N'a loué les Germains que pour faire la satire de Rome, XI, 43, 161; XXV, 72. — Observations sur quelques faits rapportés par cet historien, XXVII, 256, 259 et suiv. — Aimait encore mieux la satire que la vérité, XXV, 72. — Pourquoi sa malignité nous plaît presque autant que son style, *ibid.*; XXIX, 408. — Haïssait les empereurs, et a voulu les faire haïr dans leurs actions les plus indifférentes, *ibid.* — Justifié contre la fausse imputation d'impiété, XXV, 216. — De la traduction qu'en a faite La Bletterie, XLVI, 55. (Voyez ce nom.) — Sentiment sur cet historien; en quoi Tite-Live lui est préférable, 88. — Il n'y a point encore d'écrivain français que les Muses aient osé mettre à côté de lui, VIII, 600. — Pourquoi Voltaire doute des horreurs qu'il a imputées à Tibère, XXV, 46, 47.

TACQUET (André), jésuite et mathématicien. Cité; notice, XXXIV, 162, 178. — Problème de catoptrique jugé par lui insoluble et résolu par l'auteur, 271, 272.

Tactique. Étymologie de ce mot, et son application à l'art de la guerre, X, 187, 188; XX, 477. — Ce que pense Voltaire de l'*Essai sur la Tactique* de M. de Guibert, XLVIII, 498, 500.

Tactique (*la*), satire en vers à l'occasion de l'*Essai sur la Tactique* de M. de Guibert, X, 187 et suiv. — Ce qu'en écrit Mme du Deffant, XLVIII, 509. — L'auteur appelle l'attention de ses correspondants sur la dernière note de cet écrit, XLIX, 218, 235, 236, 237. — Ce que le roi de Prusse blâmait dans cette pièce, XLVIII, 563; XLIX, 83.

Tage (le), fleuve célèbre chez les anciens poètes. Ne roule point d'or dans ses eaux, comme on l'a supposé, XX, 476.

TAILLEFER, écuyer normand. A la bataille d'Hastings, chante la chanson de Roland et se voue, XI, 367.

Tailles. Origine de ce nom, XI, 56; XII, 72. — Leur ancienneté, *ibid.* — Celles de *pain* et de *vin*, *ibid.* — Étaient, dans le principe, nos hiéroglyphes et nos livres de compte, XI, 56. — Pourquoi l'impôt des tailles n'était point payé par les nobles, XII, 138, 141. — Réflexions de l'auteur sur la taille payée dans le pays de Gex, XL, 88.

TAINE (M. H.). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LVIII.

TAÏT-SONG, fils de Taït-Sou, roi de Léatong. A la mort de celui-ci, prend le titre d'empereur des Tartares, et s'é-

gale à l'empereur de la Chine, XIII, 164. — Lettre circulaire qu'il écrit aux magistrats des provinces chinoises non soumises à son père, *ibid.* — Rend son nom célèbre par les armes et les lois, *ibid.*; XII, 431. — Sa mort, XIII, 166. — Fut le second restaurateur de l'empire chinois, XII, 431.

Taït-Sou, chef d'une horde de Tartares. Bat les Chinois, entre victorieux dans le Léatong, et se fait roi, XIII, 163, 164. — Meurt dans le commencement de ses conquêtes, *ibid.* — Son fils Taït-Song restaure l'empire chinois. (Voyez l'article précédent.)

Taïti. En quoi consistait le service divin célébré dans ce pays du temps de Bougainville, XLIX, 15.

Talbot, personnage du poème de la *Pucelle.* Ses amours avec la présidente de Louvet, I, 34, 329 à 338, 340 et suiv.

Talbot, capitaine de corsaire anglais. Prend, avec un seul vaisseau, deux bâtiments malouins, estimés ensemble vingt-six millions, XV, 349.

Talents. Ont besoin d'être encouragés, II, 541 et suiv. — Des vrais et des faux talents; vers à ce sujet, X, 133. — Voyez *Arts, Beaux-Arts, Hommes à talent.*

Talhouet (de La Pierre de). Condamné à mort, en 1723, comme prévaricateur; sa peine commuée, XXXIII, 89. — Autre mention de lui, XXXVIII, 293.

Talisman. Origine et signification de ce mot, XX, 477.

Tallard (Camille, duc de Hostun, comte de), depuis maréchal de France et ministre d'État. Notice qui le concerne, XIV, 21. — Conclut avec Guillaume III le traité de partage de la monarchie espagnole, *ibid.*, 331. — Reprend Landau, et défait le prince de Hesse à Spire, 359. — Ce qu'il écrit au roi, du champ de bataille, 360. — Veut s'opposer aux projets de Marlborough en Allemagne, 362. — Est défait à la seconde bataille de Hochstedt, blessé et prisonnier, 364 et suiv. — Quelles furent les suites de ce revers; fautes qu'on lui a reprochées, 366. — Autres détails sur sa conduite à la bataille de Spire, XXII, 384; XXIII, 29. — Employa comme copiste, dans sa secrétairerie, J.-B. Rousseau, qu'il chassa depuis, XXII, 329.

Tallemant (François). Traducteur de *Plutarque;* notice, XIV, 138. — Comment traité par Boileau, *ibid.*

Tallemant (Paul), littérateur. Protégé par Colbert, eut la principale part à l'histoire de Louis XIV par médailles; notice, XIV, 138.

Talleyrand (marquis de). Mort au siége de Tournai, XV, 249; XXIII, 255.

Talleyrand-Chalais (Charles, marquis d'Excideuil et prince de). Son voyage en Turquie, XVI, 390. — Calomnié auprès du patriarche de Moscou, qui l'envoie en Sibérie; est remis depuis en liberté, 391. — Erreur d'Oléarius à son sujet, 420. — Recherches que l'auteur fait faire sur ce point, XLI, 523, 551, 553. — Notes diverses qui le concernent, XVI, 374, 375, 390, 420.

Talleyrand-Chalais (Henri, comte de). Cabale contre Richelieu, XIII, 4. — Impliqué par le cardinal dans une conspiration imaginaire, périt sur l'échafaud à Nantes, *ibid.*

Talmont (princesse de). Vers pour son portrait, X, 520. — Lettres qui lui sont adressées en 1771, XLVII, 363, 451.

Talmud (le), recueil de lois et de traditions juives. Pourquoi ce mot est devenu français, XX, 477. — Ce qu'on y dit de la résurrection, 367. — Comment regardé par les chrétiens, XXIV, 304. — Brûlé à Rome en 1559, *ibid.* — Cité au sujet des miracles de l'Ancien Testament comparés à ceux du Nouveau, XX, 91.

Talon (Omer), avocat général du parlement de Paris. Cité à l'occasion de l'arrêt de cette cour qui cassa le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse Marguerite de Lorraine, XVI, 27, 30. — Et de la loi qui dissolvait le parlement à la mort du roi, éludée après celle de Louis XIII, 36. — Ses harangues à Louis XIV enfant, lors des édits bursaux de 1645, et du lit de justice de 1648, 39, 43. — Ridicule application

qu'il fit de la *Bible* à une cause de confiscation, XV, 422; XXV, 571. — Son opinion en faveur de l'établissement d'un patriarche, lors des querelles d'Innocent XI avec la cour de France, XV, 12. — A laissé des Mémoires utiles, dignes d'un magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps, XIV, 138.

TALON (Denis), fils du précédent, et président au parlement. Travaille à la réforme des lois par ordre de Louis XIV, XIV, 506.

Talpaches (les), infanterie hongroise. Comment cette troupe est armée, XV, 201.

Tamarin, arbre et fruit. D'où est originaire, XX, 477.

Tamaris. Arbrisseau dont les fruits ont quelque ressemblance avec ceux du tamarin, XX, 477.

Tambour. D'où nous est venu cet instrument guerrier, inconnu aux Romains, XX, 477.

TAMERLAN ou TIMOUR. Descendait de Gengis, XII, 88. — Ses conquêtes, 89, 91. — Déclare la guerre à Bajazet, et le bat, 90. — S'il est vrai qu'il l'enferma dans une cage de fer et qu'il outragea son épouse, *ibid.* — Ce qu'il faut penser de sa prétendue magnanimité envers ses fils, 91. — Éclat de ses fêtes à Samarcande, 92. — Sa mort, *ibid.* — Inférieur à Alexandre, auquel les Orientaux le comparent, *ibid.* — Réponse hardie qu'il souffrit d'un poète persan, *ibid.* — Sa religion, *ibid.* — Sa postérité, 93. — Autres détails sur ce conquérant, XXIX, 197 et suiv. — Illustre coquin, XXXVI, 182.

Tamerlan, tragédie anglaise. — Voyez ROWE.

Tamise. Description en vers de ce fleuve, XXXII, 408.

TAMPONNET (l'abbé), docteur de Sorbonne. Trouvait une foule d'hérésies dans le *Pater noster*, X, 422; XIX, 596 et suiv. — Rôle qu'il joue dans le procès contre la fameuse thèse de l'abbé de Prades, XXIV, 24 et suiv. — Voltaire a publié sous son nom les *Lettres d'Amabed*, XXI, 435.

TANCRÈDE DE HAUTEVILLE, de Coutances. Ses fils font la conquête de la Pouille et de la Calabre, XI, 356 et suiv.; XXVIII, 261.

TANCRÈDE, bâtard du prince Roger. Est élu roi de Sicile, XI, 408; XIII, 333. — Renvoie généreusement sa femme à l'empereur Henri VI, 334. — Sa mort; cet empereur fait exhumer et décapiter son cadavre, 336; XI, 409. — Cruautés exercées sur toute sa famille, ainsi que sur ses partisans, *ibid.*

Tancrède, tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, V, 489. — Avertissement de Beuchot, 492. — Dédiée à la marquise de Pompadour, 495. — Texte de cet ouvrage, 501 et suiv. — Variantes, 563 et suiv. — Parodies et écrits divers à l'occasion de cette pièce, 493. — Idée de cette pièce, XL, 99, 100, 166 et suiv. — Dans quel esprit fut composée, V, 497. — Faite et apprise en deux mois, *ibid.* — Écrite en vers croisés, et pourquoi, 498; XL, 100, 109. — A quelle époque est placée l'action, V, 500. — Vers où l'auteur a fait passer le sentiment produit en lui par les calomnies et les injustices qu'il avait eues à souffrir, 550. — Cette pièce est due au goût de Voltaire pour l'Arioste, *ibid.* — Ce qu'en écrit Mme Denis, XL, 56. — Jugée par le duc de Villars, à qui l'auteur l'avait envoyée, 293, 294. — Ce que Voltaire en écrit, 320; XLI, 19, 20, 30, 64, 73, 242. — Lue par Marmontel aux Délices; appréciée par lui, I, 346, 347. — Jouée à Tournay, XL, 222. — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, V, 491, 500. — Effet produit à la première représentation, 534. — Mme du Deffant y assiste, XL, 529. — Observations relatives à la décoration du troisième acte proposée par Mlle Clairon, XLI, 20, 24, 34, 37, 38, 91, 100. — L'avis de Voltaire sur ce point partagé par Mme du Deffant, 49. — Et par Diderot, 78. — Comment a été défigurée dans les premières éditions de France, VI, 336. — Et dans un manuscrit qui courait le monde avant la représentation, V, 497; XLI, 334. — Reproches au libraire Prault à son

sujet, 102, 423, 431. — Observations y relatives; changements et corrections, XL, 125, 129, 166 et suiv., 389, 394, 493, 524, 550, 552, 555, 556, 557; XLI, 1, 6, 42, 50, 98. — Cette tragédie altérée et défigurée par les comédiens, XL, 545; XLI, 64. — Reproche à Mlle Clairon d'en avoir gâté la fin, XLI, 387; XLIV, 543; XLV, 121. — Réponse de Voltaire à diverses critiques, XL, 166 et suiv. — Vers dont on fit l'application au maréchal de Broglie, V, 513; XLII, 58. — Cas particulier que l'auteur fait de cette pièce, 250 et suiv. — Il en donne le privilège à Lekain et à Mlle Clairon, XLI, 73. — Traduite en italien par Paradisi et par Claudio Zucchi, XL, 527; XLI, 111; XLIII, 364. — Notice bibliographique, L, 493.

Tancrède, opéra de Danchet, musique de Campra, XXXIII, 301.

Tanevot (Alexandre), premier commis des finances. Voltaire lui fait demander le payement de sa pension par l'abbé Moussinot, XXXIV, 299, 311, 411, 448, 463; XXXVI, 49. — Ce qu'on dit de ses *Poésies*, XXXIII, 311. — Notice, *ibid.*

Tanis et Zélide, ou les Rois pasteurs, tragédie-opéra de Voltaire. Avertissement des éditeurs de Kehl, III, 43. — Texte de l'ouvrage, 45 et suiv. — Quel est le sujet de cet ouvrage, 43. — Six vers sont sans rime dans toutes les éditions, *ibid.* — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, XXXIII, 336, 348.

Tanucci (Bernard), ministre du roi de Naples Ferdinand IV. Habile dans la jurisprudence ecclésiastique, XV, 404. — Hommage-lige au pape, dont il affranchit ce royaume, XXVII, 384. — Autres éloges, XLVI, 125. — Timidité qu'on lui reproche, 197, 527. — L'auteur demande à Hennin comment on peut lui écrire, 125, 126. — Notice, 425.

Tanquerel. Thèse criminelle et absurde qu'il soutient en Sorbonne en 1560, XV, 510.

Tant. Quand est adverbe, XX, 478. — Quand est conjonction, *ibid.* — Quand est suivi de la particule *de*, *ibid.* — Ne se joint jamais à un simple adjectif, *ibid.* — Quand est employé au lieu de *si*, *ibid.* — Quand peut être considéré comme particule d'exclamation, 479.

Tapisseries. Leurs différents genres, article technique, XX, 479. — Manufactures qu'en établit Henri IV, XII, 552. — Voyez *Gobelins*, *Manufactures*, *Savonnerie*.

Taquin, *taquine*. Acception de ces mots, XX, 480.

Taraise, secrétaire d'État de l'impératrice Irène. Élu patriarche au second concile de Nicée, quoique laïque, XI, 278 et suiv.

Tard. Il vaut mieux tard que mal, et cela en tout genre, XLII, 257.

Tardif (Jean), conseiller au Châtelet, du temps de la Ligue. Pendu par la faction des Seize; vers qui caractérisent son dévouement, VIII, 125; XV, 546.

Targe (Jean-Baptiste), auteur d'une *Histoire d'Angleterre*. Lettre qui lui est adressée, en 1766, au sujet de l'amiral Byng, XLIV, 374. — Notice, *ibid.*

Target, avocat. Prend la défense de Sirven, XLV, 118. — Ce qu'on en dit, 119. — Notice qui lui est relative, XVII, 390; XLV, 118.

Targon (Pompe), ingénieur italien. Donne à Richelieu l'idée de la fameuse digue devant la Rochelle, XIII, 8.

Tarif. Origine et signification de ce mot, XX, 480. — Lois saliques, ripuaires, bourguignonnes, confirmées par Charlemagne, et où l'on évaluait à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement, XI, 269. — Tarif des droits exigés par le clergé pour indulgences, absolutions, dispenses, etc., XVIII, 445 et suiv. — Voyez *Péchés* et *Taxes*.

Tarquin *l'Ancien*, roi de Rome. Il achète les livres de la sibylle de Cumes, XI, 89; XXXII, 468.

Tartare (le). Diverses significations de ce mot, XX, 481.

Tartares (les). Leur origine, XI, 43, 478. — Leurs mœurs et leur culte, *ibid.* — Tableau poétique de leurs dévastations,

V, 301 et suiv. — Sont anthropophages, au rapport de Marc-Paul, XII, 389; XVII, 265. — Grande révolution qu'ils firent aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, XI, 479 et suiv. — Comment inauguraient leur grand-kan, 485. — De leur singulière coutume de porter à la guerre plus de cordes que de cimeterres, XVI, 520. — Le premier peuple de l'Asie par les armes; ont subjugué presque tout notre hémisphère, XI, 479; XII, 93, 435. — Leur brigandage et leur hospitalité, XVI, 271, 272. — Leurs incursions et leurs ravages en Hongrie et en Pologne au XIII^e^ siècle, XIII, 353. — Perdent la Russie au XVI^e^, XVI, 410 et suiv. — Leurs conquêtes au XVII^e^, XIII, 165, 166. — Sont une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi, *ibid.* — Deux fois maîtres de la Chine, n'en ont voulu changer ni les lois ni les mœurs, V, 356; XI, 436; XII, 430, 435, XIII, 167; XXIX, 494. — Aujourd'hui misérables, subjugués ou vagabonds, XII, 435. — Singulière prédiction de J.-J. Rousseau à leur sujet, 378; XXIV, 422. — Passent en Crimée en 1770, et demandent à faire leur soumission à Catherine, XLVII, 180. — Protection que Catherine II leur accorde à l'encontre de son clergé, XLVIII, 226, 227. — Voyez *Kans*.

Tartareux, adjectif employé en chimie. Sa signification, XX, 481.

TARTERON (Jérôme), jésuite. Ses traductions des satiriques latins Horace, Perse et Juvénal, appréciées; et notice qui le concerne, XIV, 139.

Tartre. Comment se forme; ses différents genres, XX, 481.

Tartufe. Nom inventé par Molière, et adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe, XX, 482.

Tartufe (le), comédie de Molière. L'auteur y a diffamé l'hypocrisie et non pas la vertu, III, 374. — Les trois premiers actes en furent joués à la cour de Versailles, avant que la pièce ne fût achevée, XIV, 440. — Pourquoi l'on y rit, III, 444. — Est le chef-d'œuvre de son auteur, XXI, 279. — Quel bien il a fait aux hommes, XXXV, 557. — Fut protégé par Louis XIV contre les faux dévots, IV, 99; XIV, 440. — Récit par Ninon d'une anecdote à ce sujet, VI, 393. — Combien cette pièce approche de la perfection, 503. — Des attaques dirigées contre elle, 500. — Notice et anecdotes y relatives, XXIII, 116 et suiv. — Tous les caractères en sont bons, et celui du Tartufe est parfait, 118. — Il s'en faut beaucoup que les scènes en soient outrées, XLV, 435. — Cette pièce, le plus bel éloge de Molière, durera autant que la langue française, XLVI, 441. — Et tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites, XIV, 440; XXIII, 117. — Pourquoi ce sujet, traité sur le théâtre anglais, n'y a pas réussi, XXII, 158. — Rapport et dissemblance de *Mahomet* avec cette pièce, XXXVI, 157. — Regardée aujourd'hui comme une leçon de morale, XXIII, 117.

TASCHIN (M^lle^), maîtresse de Thieriot. Ce qu'en dit Voltaire, et comment il retire de ses mains, à la mort de celui-ci, les manuscrits de lui qu'il possédait, XLVIII, 235 et suiv.

TASSE (le). Notice historique sur ce poète, VIII, 337 et suiv. — Examen de sa *Jérusalem délivrée*, 338 et suiv. — Clef singulière qu'il a osé donner lui-même de ce poème, 346, 347. — Cette composition supérieure à l'*Iliade*, XII, 247. — On y trouve beaucoup de beautés qu'Homère n'a pas connues, IV, 494. — Il y excelle dans la description des batailles, XXIII, 348. — Charme de sa pastorale d'*Aminte*, XII, 246; XXIV, 216. — On sait ses vers par cœur dans toute l'Italie; preuve de ce fait, XVIII, 573. — Eut l'Arioste pour maître, 579. — A fourni à Milton le sujet de son poème, 580. — Quatrain qui le caractérise, VIII, 505. — Défendu contre Boileau, IX, 442; X, 402; XVIII, 285; XXI, 366. — Boileau a été trop rigoureux pour lui, XXXVI, 338, 340, 400. — M^me^ du Deffant lui préfère l'Arioste, XL, 205. — Pourquoi les littérateurs italiens l'ont mis beaucoup au-dessous de l'Arioste, VIII, 336, 343. — Voltaire le place entre Homère et Virgile, X, 402. — Avantage d'Homère sur lui,

XXXII, 544. — Son ignorance en physique, 543, 544.

TASSILLON, duc de Bavière. Possédait ce duché comme fief héréditaire dont il rendait hommage au roi de France, XI, 334; XIII, 228. — Révoque son hommage, puis le renouvelle par crainte de Pepin, 229. — Est vaincu et dépouillé, lui et ses enfants, par Charlemagne, XI, 334.

TASSONI (le), poète italien. Est prodigue de vers et avare d'esprit, IX, 515. — Sentiment sur son poème burlesque de *la Secchia rapita*, XLV, 142.

TATIEN. Son *Évangile*, le même que celui des encratites, XXVII, 462.

TATTEMBACH. L'un des seigneurs hongrois ligués contre l'autorité de Léopold Ier en 1671, et qui périrent sur l'échafaud, XIII, 600.

TAULÈS (chevalier de), secrétaire d'ambassade à Genève. Notice qui le concerne, XLIV, 248. — Lettres que lui écrit Voltaire, de 1766 à 1768. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à XLVI.) — Voyez BARRAU.

Taupe. Description de cet animal; expressions proverbiales auxquelles il a donné lieu, XX, 482.

TAUPIN (Nicole), femme de Simon de BUCY, président au parlement. Anoblie par Philippe de Valois, XII, 137.

Taupins (milice des), sous Charles VII. Exemptions dont elle jouissait, XII, 137. — Prit sans permission le titre de *noble* et d'*écuyer*, confirmé depuis par le temps; grandes maisons de France qui en descendent, *ibid.*

Taureau. Description de ce quadrupède, IX, 382; XX, 482. — Erreur de ceux qui ont cru que son sang était un poison, XVIII, 529; XX, 483; XXIX, 573. — Autre, de Lucien, sur la situation de ses cornes, XX, 483. — *Taureau banal*, ce que c'était, *ibid.* — *Taureau de Phalaris*, *ibid.* — *Taureau*, nom donné à différentes constellations, *ibid.*

Taureau blanc (*le*), conte philosophique, XXI, 483 et suiv. — Plaisanterie de l'auteur à son sujet, XLVIII, 477. — Ce qu'il en écrit, 502, 504, 517, 585. — Notice bibliographique, L, 527.

Taureaux (combats de), en Espagne. Ce qu'on en dit, XII, 145; XIII, 38.

Tauricider. Expression familière; auteurs qui l'ont employée, XX, 483.

Taurobole. Sacrifice d'expiation fort commun aux IIIe et IVe siècles, XX, 483.

Taurophage. Surnom de Bacchus et de Silène, XX, 484.

TAVANNES (Gaspard de), page de François Ier, devenu depuis maréchal de France. L'un des auteurs de la Saint-Barthélemy, VIII, 80. — Cris qu'il poussait dans les rues pendant ces massacres, que, jusqu'à la fin de ses jours, il considéra comme une action méritoire, *ibid.*, 271. — Commanda l'armée royale à Jarnac, et gagna cette célèbre bataille, XII, 508.

TAVERNIER, célèbre voyageur. Parle plus aux marchands qu'aux philosophes, XII, 437. — Cité au sujet du trône d'Aurengzeb, XIII, 158. — Sa réponse à Louis XIV, qui lui demandait pourquoi il avait acheté une terre en Suisse, XXXIX, 198. — Ce qu'il disait de Lausanne, 195. — Notice, *ibid.*

TAVOLAIGO, danseur de l'Opéra. Épouse Mlle Gaussin, XL, 521.

TAVORA (la famille), en Portugal. Outragée par le roi Joseph, l'assassine et subit le dernier supplice, XV, 395.

Taxes. Celles de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie apostolique, XX, 484. — Procurées à l'auteur par Christin, XLVII, 306. — A qui l'invention en est due; extraits du livre publié à ce sujet par Du Pinet, et d'un autre imprimé à Rome en 1514, XX, 485 et suiv. — Taxes pour les mariages et les convois, 489 et suiv.; X, 426. — Autres taxes des dispenses et des péchés, XII, 280; XXIV, 503. — Ne furent jamais autorisées par aucun concile; abus énorme qu'on en fit, XIX, 51. — Voyez *Tarif*.

TAXIS, ambassadeur d'Espagne. Aux états généraux de 1593, tenus à Paris, se prononce contre la loi salique, XV, 552.

TAXIS. — Voyez LA TOUR-TAXIS.

TAYLOR (Jérémie), évêque de Connor. Auteur du *Guide des douleurs*, qui le

fit mettre par injustice parmi les mécréants, XXVI, 484.

Tchoglokof, jeune Russe qui avait sans doute visité Voltaire à Ferney, et laissé des dettes à Genève. Ce qu'en dit Catherine, XLVII, 285, 335. — Et Voltaire, 480.

Technique. Origine et signification de ce mot, XX, 491.

Téréli (Énérick), seigneur hongrois. Ses griefs contre la cour de Vienne, XIII, 147. — Il soulève la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold, et se donne au sultan Mahomet IV, qui le déclare roi de la haute Hongrie, moyennant un tribut, *ibid.*; 601. — Ravage la Silésie, *ibid.* — Soupçonné par la Porte de négocier avec l'empereur, est arrêté, mis aux fers, et envoyé à Constantinople, 148.

Télémaque (*Aventures de*), par Fénelon. Livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poème, XIV, 544. — Fut composé en trois mois, et le manuscrit original n'offre pas dix ratures, *ibid.* — On crut y voir une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV, et dès lors l'auteur fut perdu pour jamais à la cour, 545. — Ce que les juges d'un goût sévère blâment dans ce beau monument, *ibid.* — Livre écrit dans le goût d'une traduction en prose d'Homère, XXIII, 162, 340. — Observations critiques sur différents endroits de cet ouvrage, 341, 356, 371, 372; XXV, 240; XXVII, 377; XXXII, 553. — Roman moral, mal à propos qualifié de poème; tort qui n'appartient pas à son auteur, VIII, 361, 577. — Pourquoi il le fit en prose, XVII, 417. — Pourquoi ne réussirait pas, lors même qu'il serait écrit en très beaux vers, VIII, 361. — Voyez Fénelon.

Télescopes. Inventés par Mettius et Galilée, XXV, 234. — *Télescope parallactique* de Molineux; sa description, XXII, 444.

Téligny (comte de), gendre de l'amiral Coligny. Massacré avec lui le jour de la Saint-Barthélemy, VIII, 77. — Sa veuve remariée au prince d'Orange, 79.

Tell (Guillaume), libérateur de la Suisse, XI, 527; XIII, 382. — Son démêlé avec Grisler, et doutes sur l'histoire de la pomme, *ibid.* — Voyez Lemière et *Guillaume Tell.*

Témoins en justice. Pièges que leur tendent nos lois criminelles, XV, 424; XVIII, 280; XXV, 573. — Leur confrontation avec le prévenu ne devrait pas être arbitraire, 575. — Plusieurs peuvent se tromper; exemples cités, XXX, 576 et suiv. — Tous ne doivent pas être écoutés, 579. — Ne doivent pas l'être en secret, *ibid.*; XLIX, 327. — Deux ne suffisent pas pour une condamnation, XVIII, 276; XXX, 576. — Une foule même de témoins uniformes ne peut constater une chose improbable, niée par l'accusé, 579. — Remarque sur cette pensée de Pascal, qu'il faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir leurs témoignages, XXII, 46; XXVI, 545. — Qu'on ne doit pas même croire les témoins oculaires, quand ils disent des choses que le sens commun désavoue, XVI, 125.

Tempesti, historien de Sixte-Quint. A écrit sa vie en cordelier, XIII, 101.

Tempête. Descriptions et comparaisons poétiques, VIII, 50, 206, 231; IX, 317, 344, 534, 535.

Temple (le chevalier), ambassadeur d'Angleterre à la Haye. Son caractère, XIV, 241. — Langage qu'il tient à Charles II, XXXII, 509. — S'unit avec le grand-pensionnaire de Hollande et l'ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès de Louis XIV, XIV, 241. — Ce qu'il raconte des projets de Cromwell au moment de sa mort, 215. — Pourquoi s'obstinait à ne pas reconnaître la supériorité des Modernes sur les Anciens, 562. — Fermait les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvrait que pour admirer l'ancienne ignorance, XVII, 229. — Son opinion sur le suicide, XVIII, 91. — Accusé d'athéisme par Burnet, XIV, 241. — A combien évalue le nombre des protestants massacrés en Irlande en moins de deux ans, XXVI, 295.

Temple (chevaliers du). Institution de

cet ordre, XI, 449; XII, 133; XIII, 347. — Voyez *Templiers*.

Temple de l'Amitié (*le*), poème, IX, 372 et suiv. — Envoi qu'en fait l'auteur à un ami, 372. — Autre envoi à Mme de Fontaine-Martel, X, 493. — Variantes, IX, 376.

Temple de l'Amour (*le*). Sa description dans *la Henriade*, VIII, 227 et suiv.

Temple de la Gloire (*le*), opéra-féerie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, IV, 347. — Préface, 349. — Texte de l'ouvrage, 355 et suiv. — Mis en musique par Rameau, 347 et suiv. — Occasion et plan de cette fête, 349 et suiv. — Variantes du premier acte, 380 et suiv. — Anecdote y relative, I, 229; IV, 351. — Notice bibliographique, L, 491.

Temple des Beaux Esprits (*le*). Sa description dans l'épître sur la *Calomnie*, X, 285 et suiv.

Temple du Goût (*le*), poème de Voltaire. Avertissement des éditeurs de Kehl, VIII, 549. — Texte de cet ouvrage, 555 et suiv. — Comment nuisit au succès d'*Adélaïde du Guesclin*, III, 76. — Combien a fait d'ennemis à l'auteur, VIII, 549. — Lettre à M. de Cideville sur les critiques faites de cet ouvrage, 551. — Variantes, 581 et suiv. — Explications sur ces variantes, 550. — Autres détails concernant cet ouvrage et les persécutions qu'il attira sur l'auteur, I, 206; XXXIII, 337 et suiv., 339, 340, 360, 363. — Ce que l'auteur en dit dans sa correspondance, 331, 335, 359. — Comment il le justifie, XXXII, 456, 457. — Vers de Voltaire à la marquise du Châtelet sur cet ouvrage, 413. — Imprimé sans le consentement de l'auteur, XXXIII, 321. — Notice des principales critiques auxquelles il a donné lieu, VIII, 549. — Portrait du dieu qui habite ce temple, 568. — Sa bibliothèque, 576. — Notice bibliographique, L, 505.

Temple du Goût (*le*), comédie de Romagnesi et Nivau, XXXIII, 360, 362.

Templeman, célèbre Écossais. Son calcul sur la population de la terre, XXVII, 188.

Temples. Quels furent les plus anciens, XI, 97. — Celui bâti par Hérode à Jérusalem, XXX, 291. — La plupart, et notamment celui des Juifs, étaient des citadelles, XI, 98. — Les plus fameux des anciens étaient des boucheries en colonnades, VII, 205; XXXI, 84. — Plusieurs peuples en manquèrent longtemps, VII, 222. — Les premiers chrétiens n'en voulaient pas, *ibid.* — Furent chez eux en abomination jusqu'au siècle de Dioclétien, XVII, 494, 495. — Quelles sociétés chrétiennes n'en ont point encore aujourd'hui, VII, 223. — Ce n'est qu'en Italie qu'on a élevé des temples dignes de l'antiquité, XIII, 95. — Si les temples sont des preuves historiques, XIX, 360.

Templiers (les). Leur origine; d'où vient leur nom, XI, 449. — Leurs guerres avec les hospitaliers, 467, 473. — Pourquoi ils excitèrent l'envie, 522. — Accusés et arrêtés, 523. — Interrogés à Poitiers, *ibid.* — Leurs tortures, leurs aveux, leur supplice, *ibid.*; XIII, 385. — Abolition de leur ordre, et partage de leurs dépouilles, XI, 525; XIII, 385. — Leur justification, XI, 524 et suiv. — Leur procès ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape, XV, 420. — Et annonça de loin la Saint-Barthélemy, XXX, 580. — Autres détails sur leur massacre ecclésiastico-juridique, et sur la translation des biens de l'ordre aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, XV, 459 et suiv. — Ils furent victimes d'un projet réfléchi d'extermination, XXVI, 6; XXVII, 294. — Ce qui résulte pour leur ordre de leur histoire, publiée par P. Dupuy, XIV, 70.

Temps (le). Est le seul bon juge, III, 78, 79. — Amollit tout, 325. — Est celui qui console, XXI, 124. — Le mieux qu'on puisse faire, en plus d'un genre, est de l'attendre, XLIV, 104. — Est assez long pour qui en profite, IX, 419. — Personnifié; son portrait, 541. — Autres vers qui le caractérisent, VIII, 178, 179. — Ses ravages, X, 355, 411. — Énigme à son sujet, et sa définition, XXI, 91, 92. — Malheureux qui n'at-

tend que de lui son bonheur, II, 181. — De ceux qui en savent le prix, XXXII, 557. — Est père de la vérité, XXI, 362. — Que le temps présent vaut mieux que le passé, XII, 66. — Ode sur les malheurs du temps, en 1713, VIII, 411. — Le *Passé* et le *Présent*, odes en 1746 et 1775, 456, 496. — Autres vers sur le passé, le présent et l'avenir, IV, 299; X, 299. — Éloge du temps passé, V, 87. — Autre, par un buveur, VII, 13. — Sortie contre ceux qui ne louent les défauts du temps passé que pour insulter aux avantages du nôtre, XXII, 364. — Le temps présent est l'arche du Seigneur, IX, 212, 219. — Vers sur la perte irréparable du temps, VIII, 518. — Qu'il faut se conformer aux temps et aux lieux, V, 511. — Facétie philosophique où cette maxime de l'auteur est développée, XXV, 315 et suiv. — Au VIII^e^ siècle, on comptait le temps par nuits, et cet usage s'est conservé en Angleterre, où l'on dit encore *sept nuits* pour signifier une semaine, XI, 277. — Inscription pour une statue du Temps, XXI, 124.

Temps présent (*le*), par M. Joseph Laffichard (Voltaire), de plusieurs académies; satire en l'honneur de l'abolition des corvées, X, 207 et suiv.

TENCIN (l'abbé, depuis cardinal de). Convertit l'Écossais Law, et fait sa fortune, XV, 60; XVI, 74. — Écrit contre le parlement de Paris, à l'occasion des jansénistes; sa lettre est supprimée par un arrêt du conseil, 75. — Préside le petit concile d'Embrun; par qui fut composé le discours qu'il y prononça, XIV, 87; XV, 60. — Pourquoi interdit l'évêque de Sénez; prélat simoniaque qui condamne un saint, *ibid.* et suiv. — Promu au cardinalat, XXXV, 206. — Conseille au prince Charles-Édouard de passer en Écosse, XV, 282. — Réception peu satisfaisante qu'il fait, en 1754, à l'auteur, lors de son passage à Lyon, dont il était archevêque, I, 43, 236; XXXVIII, 290, 293, 296, 336. — Ce que M^me^ Denis écrit à ce sujet à Tronchin de Lyon, 299. — L'auteur charge Tronchin de lui faire savoir l'emprisonnement et le bannissement de Grasset à propos de la *Pucelle*, 413, 430, 431, 433. — Il écrit au roi contre Voltaire, 434. — Voltaire lui fait proposer par Tronchin de Lyon de servir d'intermédiaire entre la France et la Prusse en 1757, XXXIX, 267, 283 et suiv., 367, 368. — Il accepte ces propositions; note qu'il dicte en réponse, 286, 287, 289. — Renseignements et conjectures que l'auteur lui fait transmettre, 295, 298, 305, 311, 321, 324, 325, 330, 334, 344 et suiv., 357, 366, 368, 386, 390, 394, 395, 402. — Ce que la margrave de Baireuth écrit de lui après Rosbach, 305. — Elle persiste après Rosbach à vouloir se servir de lui pour traiter de la paix, 311. — Il veut, sur les instances de Voltaire, réconcilier, en 1757, le roi de Prusse avec la France, et croit procurer la paix; mortification qu'il éprouve à ce sujet, et qui cause sa mort, I, 52, 245; XXXIX, 542. — Regrets de l'auteur qui, vers la fin de sa vie, s'était lié avec lui de la manière la plus intime et la plus extraordinaire, 418, 420, 422. — Avait approuvé la tragédie de *Mahomet*, lors de son apparition; éloges à ce sujet, IV, 98.

TENCIN (M^me^ de), sœur du précédent. Voltaire se trouve à la Bastille en même temps qu'elle, XXXIII, 158. — Aventure de La Fresnaye, qui se tua chez elle pour lui faire pièce, XLV, 316; XLVII, 482. — N'est point l'auteur du roman du *Comte de Comminges*, qu'on lui a attribué jusqu'ici, XXXIII, 420. — Éloge de son *Siège de Calais*, roman historique, XXXV, 306.

TENDE (comte de). S'oppose, en Provence, à l'exécution des ordres donnés pour le massacre des protestants, VIII, 87.

Tenir. Différentes significations et acceptions de ce verbe au figuré et au propre, XX, 491. — Proverbes qui en sont nés, 497.

Ter (bataille du). Gagnée par le maréchal de Noailles sur les Espagnols, XIV, 19, 317.

TERCIER (J.-P.), censeur. Donne son approbation au livre *de l'Esprit*, par Helvétius; est destitué de tous ses emplois,

XXXIX, 490, 491, 499. — Vœux à son sujet, XLIV, 61.

Térence, poète comique latin. Est le premier qui, chez les Romains, parla toujours avec une pureté élégante, XXIII, 209, 210. — Quel est un de ses principaux mérites, XLI, 112. — Vers qui le caractérisent, VIII, 579. — S'est plaint, dans ses prologues, de la calomnie et des cabales, XXVI, 115. — Ce qu'il aurait dû faire, selon Jules-César, pour imposer silence à la critique, *ibid.*

Tériot, ingénieur français. Cité à l'occasion de la fameuse digue de Richelieu à la Rochelle, XIII, 8.

Termes (maréchal de). Battu par le comte d'Egmont auprès de Gravelines, XII, 462.

Termes (*bas*) dont il faut se garder, XXXII, 516. — Sont quelquefois les plus nobles, 556.

Térouane (ville de). Prise et rasée en 1553 par Charles-Quint, XIII, 528.

Terray (l'abbé Joseph-Marie), contrôleur général des finances. Ses opérations de housard; traits épigrammatiques, plaisanteries et sarcasmes contre lui, I, 110; VIII, 534, 536; IX, 557; X, 57, 421; XLVII, 5, 6, 20, 21, 30, 31, 34, 42, 52, 56, 57, 59, 481, 539; XLVIII, 29. — Mme du Deffant est peu satisfaite de ses édits, XLVI, 555. — Ses opérations de finances la préoccupent fort, XLVII, 45, 473. — Tout-puissant en matière de finances, XLIX, 43. — Saisit toutes les rescriptions des particuliers, XLVII, 13, 17, 31, 49, 56, 134, 222, 473, 563. — Propose au marquis de Monteynard, ministre de la guerre, de suspendre le payement des troupes; réponse de celui-ci, XX, 431. — Ce qu'en dit le président de Brosses, XLVII, 40. — Comment forcé de renvoyer la baronne de La Garde, sa maîtresse, 539. — Porte par ses mesures financières le plus grand préjudice aux établissements de Ferney, XLVIII, 190. — Lettre qui lui est adressée, en 1772, au sujet de la saisie des rescriptions de l'auteur et du dépérissement de sa colonie de Ferney, XLVIII, 213. — Refuse ce que l'auteur lui demande, 235. — Notice, 213.

Terrasson (l'abbé Jean). Fut entêté du système de Law, X, 399. — Notice qui le concerne, *ibid.* — Philosophe pendant sa vie et à sa mort, XIV, 139. — Ses ouvrages appréciés, *ibid.* — Traducteur de *Diodore de Sicile;* ce qu'il disait de cet historien, XVIII, 392. — Épigramme et trait satirique contre son roman de *Séthos*, IX, 125; X, 490. — Beau portrait qu'il y fait de la reine d'Égypte, XXIII, 349. — Fut au nombre des gens de lettres du siècle dernier, qui confondaient les progrès des arts avec les progrès de la philosophie, XXV, 180. — Épigramme au sujet de son ouvrage contre Homère, X, 471. — Trait satirique y relatif, 77; XXXIII, 29.

Terre (*la*). Est, selon la définition de Platon, un grand animal dont les montagnes sont les os, XI, 163; XX, 226; XLVIII, 401. — Démonstration de son mouvement autour du soleil, XXII, 527, 542. — Des opinions relatives à sa figure et à sa forme, XIX, 126 et suiv. — Précis historique qu'on en donne, XXII, 543 et suiv. — Disputes en France à ce sujet, 544. — Vers sur sa forme, X, 296, 301. — Voyages entrepris pour la reconnaître. (Voyez Maupertuis.) — Est aplatie vers les pôles, X, 124. (Voyez *Globe.*) — Quelle était sa configuration avant le déluge, selon Burnet et Woodward, XXII, 549; XXIII, 225, 226. — Le calife Almamon fit mesurer géométriquement un degré du méridien pour déterminer sa grandeur; opération qui n'eut lieu en France que huit siècles plus tard, XI, 214. — De la période de vingt-six mille ans, causée par l'attraction, XXII, 273, 549; XXIII, 224. — Considérée comme élément; quelle est son essence, XXVII, 172. — Si elle a été formée par une comète, dialogue philosophique, XXX, 513. — Questions sur son axe, XVII, 508. — Diverses acceptions du mot *terre* en physique, en agriculture, en géographie, en matière domaniale, dans la marine et dans les arts, XX, 499 et suiv. — Proverbes auxquels il a donné lieu, 501, 502.

Terre atlantique (la). N'était vraisem-

blablement autre chose que l'île de Madère, découverte par les Phéniciens, oubliée ensuite, et retrouvée au XVe siècle, XI, 5.

Terre-Neuve (île de), sur la côte orientale de l'Amérique. Saccagée par des armateurs de Saint-Malo, XIV, 320. — Droit de pêche que la France y obtient en 1763, XV, 374.

Terre promise (la). Toujours désolée par la famine; était bien mauvaise, XIX, 538 et suiv.; XXX, 231. — Ce qu'en dit saint Jérôme, 74. — Lettre facétieuse à l'auteur d'un poème épique sur sa conquête, XLV, 157.

Terres (les). Vues et moyens proposés pour leur fertilisation, XIX, 107. — Pourquoi certaines terres sont mal cultivées, 112. — Quel est le vrai secret pour améliorer les terres, XLIII, 38. — Que la terre et le travail sont la source de tout, et qu'il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier, XLVII, 143.

Terres australes. Nom donné à une cinquième partie du monde, dont on n'a découvert que quelques côtes et quelques îles, XII, 422. — Observations à ce sujet, *ibid.*

Terres d'Empire. Pourquoi ce nom fut donné aux terres situées au delà du Rhône, XIII, 290.

Terreur (la). Regardée par un tyran comme la base du pouvoir, VI, 257.

TERSAC (J.-J. FAIDIT de), curé de Saint-Sulpice à Paris. Obsède Voltaire à ses derniers moments; détails à ce sujet, I, 279, 433, 447. — Lettre que lui écrit l'auteur, et réponse qu'il y fait, L, 377. — Plaisanterie de Condorcet sur le résultat de ses obsessions, 397. — Suborne des témoins qui pourraient rapporter les paroles prononcées par Voltaire en ses derniers moments, I, 448. — Lui refuse la sépulture, 279, 447, 448. — Consent ensuite à ce que son corps soit emporté sans cérémonie, se départant à cet égard de tous ses droits curiaux, 429. — Sa réponse aux membres de l'Académie qui voulaient faire célébrer un service à sa mémoire, 448.

TERTULLIEN. Rapporte qu'on a vu la nouvelle Jérusalem descendre du ciel pendant quarante nuits, XI, 93; XVII, 288; XXVI, 244; XXVIII, 120. — Violent déclamateur; étrange reproche qu'il fait aux dames romaines, 109; XXVI, 253. — Son ignorance; sa croyance aux démons et à la magie, XXVIII, 110. — Prétendus Actes de Pilate, cités par lui, XXV, 360; XXVI, 245. — Traité de fou par Malebranche, 253. — Son *Apologie de la religion chrétienne*, seul ouvrage qu'on lise de lui, *ibid.* — Ce prétendu Père de l'Église s'est appuyé de l'autorité de Lucrèce pour prouver que l'âme était matérielle, 256. — Vers extraits d'un *Poème de Sodome* qu'on lui attribue, XVII, 439 et suiv.; XXI, 496.

TESSÉ (René de FROULAI, comte de), maréchal de France sous Louis XIV. Notice, XIV, 21. — Son caractère, son talent pour les négociations; il agit secrètement pour la paix avec Victor-Amédée, duc de Savoie, en 1696, 322. — En 1705, malheureux devant Gibraltar, dont il faisait le siège, 369. — Et plus encore devant Barcelone, qu'il tente vainement de reprendre aux Anglais, 371. — En 1716, général des galères de France, se démet de cette charge, 23. — Sa mort en 1725, 21. — Cité au sujet du maréchal de Berwick, 381. — Et du comte de Péterborough, *ibid.*

Testaments (*Ancien* et *Nouveau*). Il n'y a pas un seul événement qui n'ait été copié des anciennes mythologies, XXVII, 89. — Dialogue philosophique à leur sujet entre un caloyer et un homme de bien, XXIV, 523 et suiv. — De leurs miracles, 313 et suiv.; XXV, 373, 375. — Concile qui en a défendu la lecture aux chrétiens laïques, XI, 501. — Homélie sur leur interprétation, XXVI, 338, 349. — Par qui l'Ancien tourné tout entier en allégories du Nouveau, 245. — *Questions de Zapata* y relatives, 173 et suiv. — Doutes et scrupules à leur sujet, XXIV, 524, 528; XLIV, 482 et suiv. — Pourquoi Mme du Deffant ne veut pas le relire, XL, 185. — Pourquoi, de tous les monuments anti-

ques, l'Ancien Testament est le plus précieux, 190. — Examen si les livres des Hébreux et si ceux des chrétiens qui leur ont succédé sont conformes à la morale, et s'ils peuvent avoir quelque ombre de vraisemblance, XXIV, 439 et suiv. — Voyez *Bible*.

Testaments. Singulière bulle qui déclarait nuls tous ceux auxquels un prêtre n'aurait point été appelé, et ordonnance de saint Louis sur le même objet, XX, 455, 456. — Ceux des réfugiés protestants étaient nuls; honorable exception pour Bayle, IX, 396; XIV, 546. — Des legs forcés en faveur de l'Église, X, 426. — Que les testaments sont incontestablement du ressort de la loi civile et de celui de la police, XVIII, 443. — Exemple de fausses déclarations faites par des mourants dans leurs testaments, XXVIII, 511 et suiv. — Qu'on n'y devrait parler jamais que de ses parents et de ses amis, XLVII, 272.

Testaments politiques des princes et des hommes d'État. Sont d'ordinaire le partage des politiques oisifs, XXV, 279. — Sont autant de mensonges imprimés, XXIII, 427, 429 et suiv. — Quels ouvrages ont paru sous ce titre; à quels personnages célèbres sont attribués, et quels en sont les véritables auteurs, *ibid.* et suiv. — Ces auteurs à qui convarés, XXIV, 11. — Voyez Alberoni, Belle-Isle, Charles V, Colbert, Louvois, Richelieu.

Testament des douze patriarches. L'une des plus anciennes impostures des premiers chrétiens, XXVI, 247; XXVII, 42, 96. — Où fut écrit, *ibid.*; XXVIII, 48, 64. — Et par qui, XVII, 302.

Testament du curé Meslier. — Voyez Meslier.

Testicules. Origine et signification de ce mot, XVII, 44; XX, 502. — Sixte-Quint ordonna de démarier ceux qui n'en avaient pas; réflexions à ce sujet, *ibid.* — Procès occasionné par leur non-apparence; arrêt du parlement de Paris sur la nécessité de deux testicules apparents pour contracter mariage, 503. — Préjugé dans l'Église latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe à ceux qui n'en ont point, *ibid.* — Les Hottentots en font couper un à leurs enfants mâles, XII, 360; XVIII, 193.

Testu (l'abbé Jacques). Eut l'ambition de convertir Ninon; bon mot de celle-ci à ce sujet, XXIII, 513.

Tête. De divers emplois de ce mot, qui prouvent indigence d'esprit, XIX, 568.

Tétons. Vers descriptifs, IX, 29, 41, 208, 224. — Épigramme contre les tétons du Brabant, X, 224.

Teudomer. — Voyez Pélage-Teudomer.

Teutathès. Divinité des Gaulois, qui lui sacrifiaient des hommes, VIII, 136.

Teutberge, femme de Lothaire, roi de Lorraine. Accusée d'inceste, s'en justifie par l'épreuve de l'eau bouillante, XI, 291, 324 et suiv. — Avoue néanmoins son crime, 325. — Deux conciles nationaux permettent le divorce, et le pape les casse, *ibid.* — Elle va plaider à Rome, et Lothaire est obligé de la reprendre, *ibid.*; XIII, 252.

Texier (M^me^), veuve d'un caissier et maîtresse d'un nommé Vauchon. Comment fut cause du mariage de Louis XV avec la fille de Stanislas, roi de Pologne, XV, 173 et suiv.

Texier, de Lyon. — Voyez Le Texier.

Thadée. Son évangile, XXVII, 462. — Voyez Jules Thadée.

Thadée-Sessa. Ambassadeur de l'empereur Frédéric II au concile de Lyon, y accuse de simonie la cour de Rome, XIII, 354.

Thaïm (le). Provision que la Porte fournit aux princes à qui elle accorde un asile, XVI, 282.

Thalestris, prétendue reine des Amazones. De sa visite à Alexandre, XXVII, 252. — Note et vers qui y font allusion, VIII, 487; IX, 84, 85. — Nom donné à l'impératrice Catherine II, VIII, 487, 488.

Thamar, bru de Juda. Son inceste avec ce patriarche, et réflexions à ce sujet, XXIV, 440; XXX, 57.

Thamar, fille de David. Violée par son frère Amnon; commentaire à ce sujet, XII, 313; XXX, 193 et suiv.

Thamas, fils d'Ismaël-Sophi. Règne en Perse; repousse Soliman, après avoir

été sur le point de perdre sa couronne, XII, 263, 441.

THAMAS ou THAMASEB, fils de Sha-Hussein. Échappe au massacre de la famille impériale, et combat l'usurpateur Mahmoud, XIII, 154, 155; XVI, 618. — Erre dans son royaume, implorant à la fois les secours de la Russie et de la Turquie, 619. — Secouru depuis, et rétabli par le célèbre Kouli-Kan, qui usurpe sa couronne et le fait périr, 620; XIII, 155.

THAMAS-KOULI-KAN. Son origine; il lève une armée en faveur du prince Thamas, dont il se dit l'esclave, XII, 445; XIII, 155. — Reprend Ispahan et la Perse sur l'usurpateur Asraf, qu'il fait périr, *ibid.* — Rétablit Thamas sur le trône, l'enferme dans sa capitale, et agit au nom de ce prince prisonnier, *ibid.* — Bat les Turcs, et assure ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes, *ibid.* — Se fait déclarer roi de Perse sous le nom de *Sha-Nadir*, et fait crever les yeux à son souverain, *ibid.* — Chargé de crimes et de gloire, va conquérir l'Inde, *ibid.* et suiv. — Défait Mahamad-Sha, empereur du Mogol; le traîne prisonnier à sa suite, et se fait proclamer lui-même empereur des Indes, 158 et suiv. — Détache trois royaumes de ce vaste empire, pour les incorporer à la Perse, 159. — Met Delhi à feu et à sang; conte que l'on fait à ce sujet, *ibid.*; XXIX, 111. — De retour dans sa patrie, trouve un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existaient encore; est assassiné par son propre neveu, XIII, 156, 159. — Immenses richesses que lui avaient procurées ses rapines, 158; XXIX, 111.

THAUT. — Voyez THOT.

Théâtre (le). Soit tragique, soit comique, est la peinture vivante des passions humaines, II, 323; XXXVII, 236. — Ce qu'il était dans l'antiquité, V, 296. — Rétablissement de ses règles chez les Modernes, II, 48. — Y fut d'abord consacré aux pieuses farces des *Mystères*, XII, 61. — Ce qu'il était au XVI^e^ siècle en Italie, en Espagne et en Angleterre, 246 et suiv. — Moyen de remédier à l'épuisement des sujets, VII, 40, 41. — Avantages d'y introduire l'histoire nationale, V, 497. — Est l'école du langage et de la vertu, II, 458; V, 496; VIII, 598; XXXII, 436; XLI, 573; XLIII, 431. — Instruit mieux que les livres, X, 30. — Enseigne la vertu et la bienséance, et a souvent corrigé les hommes, XLI, 111 et suiv. — De la pompe et de l'appareil qu'il convient de déployer sur la scène, IV, 500; VI, 107, 269. — Conseils que l'auteur donnait aux acteurs, I, 361. — Quand le succès y est-il sûr? XXXV, 403. — Règle que l'auteur regarde comme le fondement du théâtre, 477. — Ce qu'on appelle la vérité théâtrale, VI, 178. — Que la pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait partie nécessaire du sujet, XLIII, 56, 178. — Qu'une fausseté qui produit au théâtre une belle situation est préférable à toutes les archives de l'univers, XXXV, 241. — Des premières représentations, XXXVII, 381; XLVIII, 224. — Réflexions diverses, XXXII, 598 et suiv. — Voyez *Comédiens*, *Action théâtrale*, *Pièces de théâtre*, *Spectacles*, *Théâtres*, *Situations* et *Unités théâtrales*.

Théâtre anglais. Son caractère; ses pièces sont monstrueuses, et offrent des scènes admirables, II, 314. — Les plus irrégulières ont le mérite de l'action, *ibid.* — Il présente des spectacles plus effroyables que ceux du théâtre grec, 318. — Quand l'amour s'en est emparé, IV, 184. — Y dégénère quelquefois en débauche, 390; VII, 436. — N'y est pas exprimé d'une manière naturelle, II, 541, 542. — La simplicité n'y est pas un mérite, VI, 497. — Vers sur la nécessité de l'y introduire, II, 539. — Jusqu'où descendent ses libertés, IV, 390; VII, 436. — Il hasarde tout, sans même savoir qu'il hasarde, V, 209. — Peu lui importe que le sujet soit bas, pourvu qu'il soit vrai, 410. — Presque tous les actes y finissent par une comparaison, II, 550; IV, 188. — Il traite des sujets nationaux, II, 542. — De l'état où s'y trouve l'art de la déclama-

tion, 548, 549, 553. — La tragédie y est véritablement en action, VIII, 307. — Ce qu'il était pendant les XV^e et XVI^e siècles, XVII, 397 et suiv. — Plans et analyses de plusieurs de ses pièces les plus estimées, XXIV, 193 et suiv. — Fragments traduits en vers, XXII, 150 et suiv.

Théâtre espagnol. Ce qu'on y représente, IV, 391; L, 475. — Aime les sujets de pure invention, IV, 496. — Son état pendant les XV^e et XVI^e siècles, XVII, 395 et suiv.; XXIV, 216. — Au XVII^e siècle, VII, 536; XIII, 37. — Infectait alors l'Europe, et en était le législateur, VII, 331. — A été imité par Corneille, 536. — La France lui doit sa première tragédie touchante et sa première comédie de caractère, XXXI, 481. — On y inventa les comédies héroïques, XXXII, 82, 93.

Théâtre français. Est de tous les arts cultivés en France celui qui, de l'aveu même des étrangers, fait le plus d'honneur à notre patrie, VII, 41; XLV, 403; L, 311. — Comment il a commencé, XXXI, 199. — La langue y est trop négligée; pourquoi ses règles y devraient être observées avec plus de scrupule, II, 3. — Ses tragédies, pour la plupart, sont des conversations, 314; V, 406; VIII, 307; XLIII, 287. — Sa délicatesse est excessive, II, 315, 317; IV, 185. — Comparé au théâtre anglais, II, 548, 549 et suiv.; IV, 390; XLVI, 79 et suiv. — Questions à son sujet, XXX, 367. — L'amour y paraît avec une délicatesse, une vérité qu'on ne trouve point ailleurs, II, 551. — Souvent aussi il n'y est que de la galanterie, 323. — Vœu pour qu'on le tire de la mollesse et de l'afféterie où il est plongé, V, 88. — A acquis trop de raffinement, VII, 482, 483. — Pourquoi supérieur au théâtre italien, IV, 197. — Pourquoi on trouve des théâtres français à l'étranger, V, 405, 498. — Est supérieur à tous les autres théâtres, malgré ses défauts, XXXII, 301, 302. — Obligation qu'il a au comte de Lauraguais, V, 405; XXXII, 164. — Plaintes sur les théâtres de la France et de Paris, et sur les embarras de la scène, 154; II, 315; IV, 499. — Cette cause a obligé de gâter le dénoûment d'*Oreste*, V, 153. — *Tancrède* a été composé à cause du changement du théâtre, 497. — Et *Olympie*, pour y introduire la pompe du spectacle, VI, 107. — Comparé à une vieille maîtresse, XLVI, 47. — Des cabales qui y ont lieu, X, 178. — Voyez *Théâtres, Scène française, Pièces de théâtre, Tragédie* et *Comédie française.*

Théâtre grec. Des spectacles révoltants que les tragiques y ont hasardés, II, 318. — En quoi ils ont souvent erré, *ibid.* — Parmi de grandes fautes on trouve de singulières beautés, *ibid.* — Pourquoi ils ont rarement hasardé l'amour, 323; V, 178 et suiv. — Comparé au théâtre anglais, II, 318. — Ce que les peuples y apprenaient, V, 178. — Comment tendait à la correction des mœurs par la terreur et par la compassion, sans le secours de la galanterie, *ibid.* et suiv. — C'est une maligne opiniâtreté que de le faire valoir toujours aux dépens du théâtre français, XVII, 410; XLVI, 82. — Le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction, XIV, 47. — Voyez BRUMOY et *Tragédie grecque.*

Théâtre italien. Pourquoi est au-dessous du nôtre, IV, 197. — Et de celui des Anciens, 489. — Au XVI^e siècle, faisait revivre la scène grecque, XII, 246. — A créé la pastorale, et n'y a pas été surpassé, XII, 246.

Théâtre de Voltaire. Pourquoi la présente édition commence par cette partie de l'œuvre de l'auteur, II, 1. — Bibliographie des pièces publiées depuis 1719 jusqu'à nos jours, L, 485. — Bibliographie des éditions collectives, 497. — Bibliographie des chefs-d'œuvre dramatiques et théâtre choisi, 498.

Théâtres. Les Italiens, les premiers, en élevèrent de grands chez les Modernes, IV, 488. — Théâtres modernes, comparés à ceux des Anciens, 493; XXXII, 164. — Comment doivent être construits, IV, 499; XXXI, 212, 328. — De-

vraient tous ressembler à celui de Vicence, *ibid.* — Celui de la rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie) attriste l'auteur, XXXVI, 165. — Adoucissent les mœurs des nations où ils s'établissent; exemples, V, 297. — Utilité et avantages des petits théâtres de société, VIII, 598. — Voyez *Théâtre, Spectacles.*

Thébaïde (la), tragédie de Racine. — Voyez *Frères ennemis.*

Thèbes, en Égypte. Conte sur ses cent portes, et sur le grand nombre de ses habitants et de ses guerriers, XI, 60; XVII, 77; XXVI, 385 et suiv.

THÈCLE (sainte). Disciple de saint Paul, se déguise en homme pour le suivre; vers à ce sujet, X, 393; XXXI, 69. — Son histoire, et précis des *Actes* qui portent son nom, XXVII, 445 et suiv. — Cet ouvrage considéré comme apocryphe, XVII, 302. — Comment on conte qu'elle tira de l'enfer une de ses amies qui avait eu le malheur de mourir païenne, XXVI, 536.

Théisme. Seule religion sur la terre qui n'ait jamais eu d'assemblée; celle dans laquelle on a le moins écrit, qui a été la plus paisible, et qui s'est étendue partout sans aucune communication, XII, 321. — Toutes les religions doivent le respecter, XIII, 84; XXVII, 70. — Toutes, même en le persécutant, lui rendent hommage, 72. — Loi sublime qui l'a consacré à Philadelphie, 71, 72. — Remontrances qu'il fait à toutes les religions, 73 et suiv. — Pourquoi doit être révéré par les vrais chrétiens, 115. — Est embrassé par la fleur du genre humain, XXXI, 113. — Comparé à Pélias, 115. — Est la religion la plus répandue dans l'univers, XVII, 458. — Et dans toutes les autres, XX, 505. — Sa définition, 506. — Pourquoi, par lui-même, ne causera jamais de révolution, et ne peut jamais nuire ni à la paix des États ni à la douceur de la société, XXVI, 504, 526. — Pourquoi cette religion ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants, XIII, 81. — La controverse a fait couler partout le sang, et le théisme l'a étanché, XXVI, 526. — *Épître aux Frères*, facétie en sa faveur, 573. — Voyez l'article qui suit.

Théistes (les). Seule secte qui n'ait point troublé la société par des disputes, et qui ait toujours été sans fanatisme, XIII, 84. — En quoi diffèrent des autres hommes, *ibid.* — Discours d'un théiste sur le principe éternel, dans lequel il réfute ceux qui le combattent et l'outragent, XXVIII, 547. — *Profession de foi des théistes*, XXVII, 55 et suiv. — Reconnaissent que Dieu est le père de tous les hommes, 56. — Ont horreur des superstitions, 59. — N'ont jamais été des sorciers ridicules, ni des fanatiques barbares, 61 et suiv. — N'ont jamais été persécuteurs, 64. — Leurs dogmes, *ibid.* — Leurs mœurs pures, 67. — Leur doctrine, 68. — Ce qu'ils pensent de Jésus, qu'on appelle le *Christ*, 69 et suiv. — Sont de deux sortes; ce qui les distingue, XVII, 458 et suiv. — Leur livre dogmatique, et axiomes qui font la base de leur religion, 459. — Quels sont les pays où il y en a le plus, XX, 505. — Pourquoi n'ont jamais fait verser le sang, ni causé le moindre tumulte, 506. — Quel est le vrai théiste; son culte, sa doctrine, 507 et suiv.

Thélème et Macare, conte en vers, X, 41. — Le premier de ces deux noms grecs est l'emblème du désir, et l'autre celui du bonheur, 44. — Réflexions que ce conte suscite à M^me^ du Deffant, XLIII, 154.

THELUSSON, banquier genevois, associé à Necker. Meurt en 1776 avec 7 millions de biens, L, 88.

THÉMINES (de). Fait maréchal de France par Marie de Médicis, pour avoir arrêté le prince de Condé, XII, 576.

Théocratie (la). Comment a gouverné et gouverne encore presque tous les peuples de la terre, XI, 26; XX, 508 et suiv. — A poussé la tyrannie aux plus horribles excès où la démence humaine puisse parvenir, XI, 27. — Les Chinois sont le seul des anciens peuples connus qui n'y ait pas été soumis, *ibid.*; XX, 207. — Idée qu'en donne le pontificat de Rome, 510. — Pourquoi elle devrait

être partout, 511. — Voyez *Gouvernement théocratique.*

THÉOCRITE, poète grec. Pourquoi ses *Églogues* ont un air de vérité, X, 378. — Reproches injustes et peu fondés que lui a faits Fontenelle, XVIII, 506. — Fragment de sa *Pharmaceutrée*, imité en vers français, 507. — Traduit en vers anglais par Fawkes, XLIX, 564. — Supérieur à Virgile en fait d'églogue, XLVII, 165.

THÉODEBERT, roi du pays messin, petit-fils de Clovis. Eut plusieurs femmes à la fois, XIX, 101. — Procope lui reproche d'avoir fait des sacrifices humains, VII, 182.

THÉODECTE, poète grec. Conte fait à son sujet par l'historien Flave Josèphe, XI, 145; XVII, 293.

THÉODON (Jean-Baptiste), sculpteur célèbre. Notice, XIV, 151.

THÉODORA, impératrice d'Orient. Veuve du cruel Théophile et tutrice de l'infâme Michel, fait massacrer dans ses États tous les manichéens, XXVI, 4. — Autres détails sur ses persécutions et cruautés religieuses, XI, 321; XVIII, 39; XIX, 339; XXVI, 294. — Comment traitée par son fils Michel le Jeune, XI, 323. — Trésors considérables qu'elle lui avait amassés, *ibid.* — Furie qui fut déclarée sainte, et dont on a longtemps célébré la fête dans l'Église grecque, XVIII, 39; XXVI, 294; XLVIII, 56.

THÉODORA, femme du marquis Adelbert. Célèbre par ses galanteries, XIII, 263. — Fait élire pape Sergius III, amant d'une de ses filles, XI, 338.

THÉODORA, fille de la précédente. Fait élire pape son amant Jean X, XIII, 265; XI, 338.

THÉODORE. Incendiaire dont on a osé faire un saint, XVII, 335; XXVI, 265; XXVIII, 111.

Théodore, vierge et martyre, tragédie de P. Corneille. Commentée, XXXI, 517 et suiv. — Quelle en est l'intrigue, 524. — Comment le sujet en est faux, ridicule et abominable, 521; XXXII, 357, 363. — A déshonoré l'auteur de *Cinna* et de *Polyeucte*, XXXI, 517. — Remarques sur l'Épître dédicatoire, 518 et suiv. — Autres, sur l'Examen que l'auteur a fait lui-même de sa pièce, 532 et suiv. — Vers critiqués, XIX, 437. — Pourrait être retouchée avec succès, VII, 41.

THÉODORE DE BÈZE. — Voyez BÈZE.

THÉODORE D'ERBACH, électeur de Mayence. Aurait dû contribuer à protéger l'imprimerie, inventée de son temps dans cette principauté, XIII, 208. — Sa mort, en 1459, *ibid.*

THÉODORE DE MOERS (le comte), électeur de Cologne au XV^e^ siècle. Dispute l'archevêché à Guillaume de Ravensberg, évêque de Paderborn, XIII, 210. — Celui-ci s'étant marié, le comte de Moers a les deux diocèses, et de plus Halberstadt, *ibid.* — Meurt en 1463, après un épiscopat de plus de quarante-huit ans, *ibid.*

THÉODORE DE NEUHOFF, baron de Westphalie. Se fait, par ses intrigues, nommer roi de Corse, XV, 409. — Comment joue son personnage, *ibid.* — Sa tête est mise à prix par le sénat génois, 410. — Est arrêté à Amsterdam par ses créanciers, *ibid.* — Fait des dupes du fond de sa prison; des juifs paient ses dettes et lui chargent un vaisseau, 411. — Il ne peut aborder en Corse, et se sauve à Libourne, *ibid.* — Réfugié depuis à Londres, y est emprisonné pour dettes, et délivré par une souscription, *ibid.* — Meurt misérable; son épitaphe, *ibid.* — Mention de ses aventures dans *Candide*, XXI, 207.

THÉODORET, évêque. Ses impostures absurdes et atroces au sujet de Julien le Philosophe, XIX, 543, 545; XXVI, 285; XXIX, 243. — Ce qu'il dit du culte des reliques au commencement de l'ère chrétienne, XX, 358 et suiv.

THÉODORIC, roi des Goths. Aussi puissant de son temps que le fut depuis Charlemagne, XI, 244. — Établit le siège de son empire à Ravenne, *ibid.* — Comment abolit les gladiateurs, XII, 142. — Comment empêcha l'empereur Justin d'extirper l'arianisme dans l'Orient, XV, 572. — Anecdote ridicule sur ce prince, XVII, 213.

THÉODORIC, de la maison de MŒURS, arche-

vêque de Liège. Ne prend possession de son siège qu'après une bataille sanglante, où il défait son compétiteur, de la maison de Berg, XIII, 431, 434.

Théodose Ier, empereur, surnommé *le Grand*. Soldat espagnol parvenu à l'empire; détails sur son origine, XX, 511; XXVIII, 122. — Défait Maxime, son compétiteur, XXX, 547. — Ses impôts excitent dans Antioche une sédition qu'il n'apaise que par le massacre des habitants, XX, 511 et suiv. — Autre massacre de ceux de Thessalonique, et ridicule expiation qu'il fait de ce crime, XI, 298; XX, 512; XXVIII, 122 et suiv. — Détruit le fameux temple de Sérapis, en Égypte, XII, 166. — Fut le plus abominable des tyrans, XX, 543. — Néron n'a rien fait de comparable à son massacre de Thessalonique, XXVIII, 7. — Lâcheté des historiens qui ont exalté la pénitence ridicule de ce monstre pour une horrible boucherie, *ibid.*; XXIX, 242. — Ce qui a rendu ses proscriptions plus horribles, XXVI, 4. — Il soudoya d'abord Alaric et ses Goths, XI, 150. — Puis leur paya tribut, 242. — Leur donna lâchement des provinces entières, et, par cette précaution malheureuse prise contre ses peuples, prépara la chute de l'empire romain, XXVI, 289. — Est l'un des plus méchants hommes qui l'aient gouverné, 290. — A trouvé des panégyristes parmi les prêtres du christianisme, *ibid.* — On l'a mis presque au rang des bienheureux; mais il ne dut pas être heureux sur la terre, XX, 543.

Théodose II, empereur. Se rend tributaire d'Attila, XI, 150. — Convoque le concile d'Éphèse, 243. — Est obligé de se faire relever par le patriarche de Constantinople de l'excommunication prononcée contre lui par un moine, *ibid.* — Fut gouverné par sa sœur Pulchérie, XXVI, 290; XXXII, 291.

Théodote (saint). Cabaretier qui faisait des miracles; détails et contes absurdes dont son histoire est remplie, XI, 233; XX, 42 et suiv.; XXV, 57, 369; XXVI, 267; XXVII, 239. — Sa légende est une profanation et une espèce d'impiété, XX, 44, 47.

Théogonie. Pourquoi n'a jamais troublé la paix des nations, XXVI, 92.

Théologie. Les Indiens en sont les premiers auteurs, XXIX, 179. — Ce qu'elle fut chez les prêtres de l'antiquité, XX, 513. — Comment a été avilie en Europe, 514. — Est partout différente et ridicule, XXVIII, 238. — Théologie raisonneuse, le plus ridicule et le plus abominable fléau qui ait désolé la terre, *ibid.* — Grave folie dont on a fait une science, et qui, pour l'honneur de la raison, devrait être abolie, XXIV, 258, 259; XXVII, 364. — N'a jamais servi qu'à bouleverser les cervelles et quelquefois les États, 367. — Et qu'à donner de Dieu les idées les plus absurdes, *ibid.*; XXVI, 488. — Est dans la religion ce que les poisons sont parmi les aliments, XXVI, 559; XXXI, 121. — A jeté dans l'athéisme beaucoup de gens que la philosophie en a retirés, XVII, 453; XXIV, 259; XXVI, 488; XXVII, 367. — N'a jamais servi qu'à renverser les lois et qu'à corrompre les cœurs, XXVI, 488. — Ridicule de cette science chimérique, *ibid.* — La folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude, XLII, 310. — Tort qu'elle a fait à la raison et aux bonnes études, XII, 61; XLIII, 529. — Plaisanteries sur ses disputes, XXI, 49 et suiv. — Elles ont détruit les empires d'Orient et d'Occident, 365. — Voyez *Querelles théologiques.*

Théologie (Faculté de). Ses décrets contre Henri III et Henri IV. (Voyez *Sorbonne.*)— Comment en parle Deslandes dans son *Histoire de la Philosophie,* XXVI, 560.

Théologie portative (la). Ouvrage où l'on dit ingénument leurs vérités aux prêtres de toutes les sectes, XLV, 353. — A qui attribué, *ibid.* — Est du baron d'Holbach; ce qu'on en dit, XXVIII, 73; XLV, 406, 525; XLVI, 206, 337.

Théologiens. De tous les gens de lettres, ont été les plus hardis calomniateurs, XXVII, 297. — Question qu'ont dû se faire les premiers théologiens de toutes

les nations, XI, 17. — S'il y en a eu de bonne foi, XXVI, 559. — Qu'ils ont été, de tout temps, les véritables incrédules, XXIV, 258 et suiv. — Qu'ils sont devenus barbares à mesure qu'ils sont devenus puissants, XXVII, 25, 26. — Que toutes leurs misérables querelles n'ont jamais été que des disputes de grammaire, XI, 254. — Et les sources les plus fécondes de l'athéisme, XXVII, 367; XLVI, 106. — Comment ils définissent ce qu'ils appellent la *grâce*, et genres dans lesquels ils la classifient, XIX, 300 et suiv. — Pourquoi ont été forcés, dans toutes les religions où l'on se pique de raisonner, d'admettre cette grâce qu'ils ne comprennent pas, 302. — Ce qu'on pourrait répondre à leurs diverses décisions sur cet objet, 305 et suiv. — En quoi ressemblent trop aux mauvais poètes, XXII, 124. — Prétendus précepteurs, mais ennemis réels du genre humain, XXXIV, 107. — Se ressemblent tous, de quelque religion et de quelque nation qu'ils soient; portrait qu'en fait le prince royal de Prusse, 119. — Quatrain qu'on pourrait leur appliquer à tous, XXVII, 112; XLVI, 390. — Pourquoi ceux du paganisme furent paisibles, et pourquoi ceux du christianisme ne le sont pas, XX, 514. — En quoi consistent leurs sublimes connaissances, 515 et suiv. — Se sont établis par la fraude, et doivent être écrasés par la vérité, L, 462. — Portrait d'un vrai théologien qui, tant qu'il vécut, fut indulgent, et qui, à sa mort, avoua qu'il avait inutilement consumé sa vie, XX, 516. — *Lettre de M. Cubstorf à M. Kirkef*, ouvrage pseudonyme où l'on fronde ingénieusement leurs principes et leur conduite, XXIV, 151 et suiv. — *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabatier*, par Condorcet, XLIX, 60, 63.

THÉOPHANE, archevêque de Plescow. Sa déclaration relative au couronnement de Catherine Ire, et à l'intention du czar de la faire régner après lui, XVI, 625.

THÉOPHANIE, fille de l'empereur Phocas. Mariée à l'empereur Othon II, XIII, 198, 276. — Vient, avec des troupes, soutenir en Italie l'autorité impériale dans la minorité de son fils, 281. — Sa mort, *ibid.*

THÉOPHILE, d'Antioche. Raison qu'il apporte du choix de quatre évangiles, XXVI, 236.

THÉOPHILE, empereur d'Orient. Le seul qui, depuis deux siècles, eût succédé paisiblement à son père, XI, 321. — Persécute les adorateurs des images, *ibid.*

THÉOPHILE, poète. Persécuté par le jésuite Garasse, X, 401. — Pour quelques vers contre les jésuites, XXVI, 496, 497; XXX, 559. — Notice, XXVI, 496. — Vers de sa tragédie de *Pyrame*, cités et critiqués, XIX, 17.

THÉOPOMPE, historien grec. Josèphe raconte qu'il fut rendu fou pour avoir voulu parler des lois juives, XI, 144; XVII, 292; XXVIII, 160.

Théorie de l'impôt. — Voyez MIRABEAU.

Théorie des lois civiles. Sentiment sur cet ouvrage, et comment l'esclavage y est envisagé, XVIII, 602. — On y affirme avec vérité que les seigneurs n'affranchirent les serfs que par avarice, 603. — Voyez LINGUET.

Thérapeutes (les), secte juive. Leur vie solitaire et contemplative; ce que signifie leur nom, XXXI, 52. — Méprise singulière sur leur origine, XXX, 296. — En quoi ressemblaient aux gymnosophistes des Indes et aux brames, XVIII, 479.

THERBUSCH (Mme), peintre. Auteur d'un portrait de Frédéric envoyé par ce dernier à Voltaire, XLIX, 306. — Notice, *ibid.*

THÉRÈSE (sainte). Comment définissait le diable, XXXV, 315.

Thérèse, comédie que Voltaire voulait faire jouer en 1743, et qu'il condamna depuis à l'oubli; détails à ce sujet, IV, 259; XXXVI, 220. — Seul fragment de cette pièce qui ait été retrouvé, IV, 261 et suiv. — Avertissement de Beuchot, 259. — Notice bibliographique, L, 491.

Thermomètre. Quel en fut l'inventeur, XXV, 234.

Thermopyles (combat des). Détails y

relatifs, XVII, 35. — Comparé avec la bataille de Morgats, en Suisse, XI, 527; XIII, 424; XVII, 36. — Exploit des Français dans l'Inde, plus remarquable, XV, 357.

THÉRÈ (l'abbé). Dénonce Voltaire au lieutenant de police, comme partageant les goûts de débauche de Desfontaines, I, 305.

Thessalonique (ville de). Massacre de ses habitants par Théodose, et réflexions à ce sujet, XI, 298; XX, 512; XXVI, 4, 290; XXVIII, 7, 122.

THÉVENOT, le voyageur. Cité au sujet de la politique et de la magnificence d'Aurengzeb, XIII, 158.

THIANGES (M^me^ de), sœur de M^me^ de Montespan. L'une des plus belles femmes de son temps, XIV, 451. — Joignait à cet avantage des agréments singuliers dans l'esprit, *ibid.* — Comment La Fontaine s'excuse auprès d'elle d'une satire qu'il fit contre Lulli, XXX, 328.

THIBAUT DE CHAMPAGNE, roi de Navarre. Célèbre par ses amours et par ses chansons, XI, 466. — S'embarque pour la Palestine, *ibid.* — Sa chanson sur la reine Blanche, XXXII, 526.

Thibet (le). Témoignage singulier que les arts ont habité ce pays aujourd'hui barbare, XVI, 412.

THIBOUVILLE (marquis de). Auteur du roman *l'École de l'Amitié*, XXXIX, 190. — D'un autre intitulé *le Danger des passions*, 301. — D'une tragédie de *Namir*, jouée sans succès, XXXVII, 148; XXXVIII, 254; XL, 203, 250. — Envoie sa tragédie de *Thélamire* aux Délices; ce qu'en dit M^me^ Denis, 56. — Auteur d'une tragédie intitulée *Caliste*, XLI, 52. — D'une *Épitaphe* de Fréron, L, 12. — Notices qui le concernent, XXXVII, 148; XLII, 475. — Plaintes au sujet des changements que Voltaire l'accusait d'avoir faits à ses pièces, notamment à *Sophonisbe* et aux *Lois de Minos*. (Voyez *Sophonisbe*, *Lois de Minos* et MARIN.) — En quels termes il en parle dans les premières éditions de la *Pucelle*, IX, 344. — Autre Notice, et épigramme qui fut faite contre lui à l'occasion de son mariage, *ibid.* et suiv. — Envoie en 1776, à l'auteur, un rondeau à la louange de Malesherbes et de Turgot après leur chute, L, 25. — L'auteur, prenant une plaisanterie au sérieux, lui envoie des pastilles d'épine-vinette, L, 242, 253. — Lettres qui lui sont adressées, de 1750 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII à XLII, XLV à L.)

THIERIOT (Nicolas-Claude), ami de Voltaire. Origine de leur liaison, XXXIII, 59. — Démarches de Voltaire pour lui faire obtenir un emploi des frères Paris, 77, 79, 85, 90, 91, 93. — Soigne Voltaire atteint de la petite vérole, 103. — L'auteur lui procure une place de secrétaire d'ambassade; pourquoi il la refuse, 124 et suiv.; 126, 127, 129, 130, 133. — M^me^ de Fontaine-Martel le prend chez elle, 107, 243. — Mais n'en est pas satisfaite, 270. — Projette de publier les œuvres de Chaulieu; conseils de Voltaire à cette occasion, 112, 125, 132, 136. — Prépare une *Histoire de Mahomet*, 146. — Encouragé à traduire le premier volume des *Voyages de Gulliver*, 165. — Dissuadé, pour le second, 167, 168. — Chargé de faire imprimer secrètement la *Henriade*, 174, 175, 179. — Voltaire lui conseille de faire du commerce avec son frère, 182. — Autres conseils qui lui sont donnés pour la conservation de sa santé, 186, 187. — Générosité de Voltaire avec lui, 189. — Renseignements qu'il doit chercher pour l'*Histoire de Charles XII*, 189, 190, 193, 194. — Séjourne en Angleterre; missions que l'auteur lui donne, 257, 265, 266, 269, 277, 469. — Lettre affectueuse dans laquelle Voltaire l'invite à venir demeurer auprès de lui, 467, 470. — Lettre que l'abbé Desfontaines lui écrit sur divers sujets, 467. — Proposé au prince de Prusse comme correspondant littéraire, XXXIV, 298. — Lettre écrite sous son nom à l'abbé Nadal, XXII, 13. — Ses torts avec l'auteur au sujet des souscriptions de la *Henriade* et de la publication des *Lettres philosophiques*, XXXIII, 323, 368, 371; XXXIV, 40, 43; XXXV, 124, 125. — Pardon qu'il en obtient, XXXIII, 429.

— Gourmandé sur sa paresse, 498; XXXIV, 97, 166; XXXIX, 500. — Pourquoi surnommé *le P. Mersenne*, XXXIV, 52, 175. — Doit à Voltaire l'emploi d'agent du prince royal de Prusse à Paris, 176, 399. — Félicité sur sa conduite avec ce prince, 398. — Se plaint à lui de n'être pas bien traité par Frédéric; réponse qu'il en reçoit, 399, 528, 560; XXXV, 544, 548, 549; XXXVI, 8, 11, 62, 95, 111. — Lettre que Mme Dénis lui écrit sur son séjour à Cirey, XXXIV, 471 et suiv. — Séjourne quelque temps à Cirey; galanterie que lui fait Voltaire à son départ et note à ce sujet, 581. — Négociation dont l'auteur le charge auprès de Paris-Montmartel au sujet du libelle de Bonneval, XXXV, 21, 22, 23. — Service pécuniaire que lui rend Voltaire, 58. — Scandalisé par le *Préservatif*, 84. — Reproches de l'auteur sur ses hésitations et ses ménagements avec Desfontaines, dans ses querelles avec ce libelliste, 62, 68, 91, 96, 105, 110, 114, 118, 120, 125, 127, 128, 146, 155, 156. — Lettre qu'il écrit à ce sujet à Mme du Châtelet; annotations qu'elle y ajoute, 84 et suiv. — Cette lettre appréciée par l'auteur, 96, 119, 124, 127. — Sa conduite dans ces circonstances comparée avec celle du P. Porée et celle du chevalier de Mouhy, 119, 123. — Ce qu'il devrait faire, 119, 124, 139. — Reproches que lui fait Mme de Champbonin, 127. — Envoi que Voltaire lui fait pour étrennes des *Offices de Cicéron* et du Traité *de l'Amitié*, 105. — Lui reproche sa lâche ingratitude, 123, 124. — Déclaration qu'il en exige, au sujet de la *Voltairomanie*, 133, 137. — Extrait de ses lettres à l'auteur, relativement aux libelles de Desfontaines, XXIII, 39, 40, 63. — Pourquoi Voltaire ne veut pas rompre ouvertement avec lui, et feint d'ignorer les mauvais services qu'il lui a rendus, XXXV, 193, 194, 438. — Fait partie du conseil littéraire que Voltaire appelle son Triumvirat, XXXII, 449. — Passage d'un discours où l'auteur l'invite à prendre sa défense, 462. — Comment il empêche Rameau de mettre *Prométhée* en musique, XXXVI, 37. — Se plaint à Voltaire de n'être pas bien traité par Frédéric; réponse qu'il en reçoit, XXXVI, 135, 423, 489; XXXVII, 7. — Démarches que l'auteur fait auprès du roi de Prusse en sa faveur, XXXVI, 234, 255, 489; L, 405. — L'auteur lui envoie sa *Pucelle* corrigée, XXXVIII, 390, 399, 401. — Surveillé à cette occasion par le lieutenant de police, sur les ordres du comte d'Argenson, 405, 406. — Éditeur des poèmes sur la *Loi naturelle* et sur le *Désastre de Lisbonne*, XXXIX, 37, 38. — Voltaire songe à lui donner le soin de faire une édition de ses œuvres complètes, 61. — Legs que lui fait Mme de La Popelinière, 141. — Reproches que l'auteur lui fait de sa négligence en 1758, 419. — Questionné sur divers événements, *ibid.* — Négligence qu'il continue d'apporter dans sa correspondance avec l'auteur, XL, 335. — L'auteur lui demande des renseignements sur Mlle Corneille et sur Lebrun, XLI, 45. — Don que lui fait Voltaire de la moitié, puis de la totalité du produit du *Droit du seigneur*, et réflexions à cette occasion, XLII, 28, 38, 65. — Son séjour aux Délices en 1762, 159, 186, 193, 222. — S'en retourne à Paris; Voltaire lui fait donner un secours de route par Tronchin, 258, 259. — En quels termes on en parle, 320, 328; XLIII, 67, 69, 172, 176. — Lettre qui lui est adressée, en 1766, par l'auteur en réponse à une demande de secours, XLIV, 213. — Proposé à la veuve Duchesne, qui lui fait revoir l'édition des Œuvres de l'auteur faite par son mari, XLV, 227, 247. — Correspondant du roi de Prusse, 391, 396. — Ses différents patrons, XLIII, 338. — Lettre qu'il écrit à l'auteur, en 1769, pour lui exposer le dérangement de sa fortune, et lui demander d'être inscrit sur la liste de ses bienfaits, XLVI, 233. — Réponses qu'il en reçoit à ce sujet, 245, 276. — Sa mort en 1772, XLVIII, 236, 242. — Lettre de Voltaire à M. de Sartines, au sujet de ses lettres et de beaucoup de petits ouvrages de lui dont une demoiselle Taschin, maîtresse du dé-

funt, prétendait hériter, 236. — Lettres qui lui furent adressées, de 1720 à 1772. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII à XLVIII, L.) — Autre, en 1738, sur divers ouvrages relatifs aux finances, XXII, 361. — Épître à Mlle Sallé, qui lui est attribuée par Voltaire, XXXII, 437; XXXIV, 47. (Voyez Sallé.) — Impromptu sur ce qu'il s'était fait peindre la *Henriade* à la main, X, 514. — Ce qu'en dit Voltaire à cette occasion, XXXIII, 514. — Aimait sincèrement la littérature et avait un goût épuré, XLI, 67. — Vers qui lui sont adressés à ce sujet, XXXIII, 542. — Ce fut lui qui envoya à Voltaire le manuscrit original des *Anecdotes sur Fréron*, que l'on imputait à notre auteur, XLVII, 110, 121, 140, 148, 163. — Vers qu'il est supposé écrire de l'autre monde à Voltaire, et ce que dit à ce sujet le roi de Prusse, XLVIII, 252, 263.

Thierry, fils de Clovis, et roi de Metz. Arme contre Gondebaud son grand-oncle, assassin de toute sa famille maternelle, XXX, 453.

Thierry (l'abbé), fils naturel de Charlemagne, XIII, 195. — Comment traité par son frère Louis le Débonnaire, 241.

Thierry-Poux (M. O.), conservateur à la Bibliothèque nationale. Apporte le concours de ses lumières à la présente édition, I, VI.

Thiers (Jean-Baptiste). Auteur d'un grand nombre de *Dissertations*, XIV, 139. — Notice, *ibid.*

Thil (Mlle du). Personne au service de Mme du Châtelet, qui peut-être lui a confié avant sa mort ses lettres et manuscrits, XXXVII, 396.

Thionville. Prise de cette place par le duc d'Enghien, XIV, 179.

Thiroux de Crosne (Louis), maître des requêtes, puis lieutenant de police. Notice, XLII, 365. — Rapporte au conseil l'affaire des Calas; son éloge, XXV, 112; XLII, 214, 265, 354, 360, 387, 390, 393, 394, 396, 397, 400, 426, 428, 434. — A quel propos Élie de Beaumont et lui se jettent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassent, 360, 364. — Lettres qui lui sont adressées en 1763, 365, 423. — Autres éloges, XLV, 177.

Thoiras (marquis, depuis maréchal de). Sauve la gloire de la France à l'île de Ré, XIII, 6.

Thoiras historien. — Voyez Rapin de Thoiras.

Tholot ou Tollot (Jean-Baptiste), poète et apothicaire à Genève. Lettre qui lui est adressée, en 1768, au sujet des plaisanteries dont il est l'objet dans la *Guerre civile de Genève*, XLVI, 44. — Notice, *ibid.* — Figure dans ce poème sous le nom de Dolot, IX, 524 et suiv.

Thomas *Dydime* (saint), apôtre. Son *Évangile*, XXVII, 462. — Ses *Gestes*, livre apocryphe, XVII, 305. — Sa prétendue mission dans l'Inde, 327. — Par qui fut établie la créance qu'il y alla prêcher le christianisme, XVIII, 172. — Voyez Thomas (*Mar*).

Thomas (saint) *d'Aquin*. Est auteur de dix-sept gros volumes, X, 167. — Sur quoi est fondée la partie métaphysique de sa *Somme*, 168. — Décisions que les parlements y feraient brûler, XV, 398. — De la troisième partie de cet ouvrage, qu'on prétend n'être pas de lui, XXIV, 513. — Citation qu'on en fait au sujet de la confession permise aux laïques, XVIII, 229; XXIV, 513; XXVI, 147; XXIX, 251. — Singulières questions qu'il a élevées au sujet des mauvais princes, XXVI, 126. — Ses décisions en faveur du régicide, XXV, 62. — Définition inintelligible qu'il donne de Dieu, XXVI, 64. — Raisons qu'il donne de l'éternité du monde, XXVIII, 340. — Admet trois sortes d'âme, qu'il distingue encore chacune en trois parties, XVII, 133; XX, 179. — Et trois paradis, 168. — Il pensait que l'art théâtral pouvait être utile, le permit et l'approuva, 236.

Thomas (saint) *de Cantorbéry*. — Voyez Becquet.

Thomas (*Mar* ou saint), marchand de Syrie, et nestorien. Au VIe siècle, s'établit avec ses facteurs sur les côtes du Malabar; comment on conte qu'il y arriva, XI, 188; XXIX, 121. — Y laissa sa religion, le nestorianisme, XI, 188.

— Ses sectaires prennent le nom de *chrétiens de saint Thomas, ibid.* — Ou *chrétiens nestoriens*, XII, 369.

THOMAS de l'Académie française. Notice, XLIV, 68. — Beau trait qu'on en cite, et qui lui fit perdre la faveur de M. de Praslin, XLIII, 39. — De son *Éloge de Sully*, XLII, 575; XLIII, 70. — De son *Éloge de Descartes*, et lettre qui lui est adressée à ce sujet, XXVIII, 329; XLIV, 68, 69, 70. — Regardé comme un homme d'un rare mérite, *ibid.*, 99. — Poète philosophe qui sait penser et s'exprimer, XLVII, 203. — Autres éloges qu'on lui donne, XLIII, 420; XLIV, 257, 259; XLV, 562. — De son *Essai sur les Femmes*, X, 450. — De son *Éloge du Dauphin*, et petit commentaire y relatif, XXV, 471; XLIV, 259 et suiv. — Pourquoi les bigots l'accusent d'irréligion, 271, 282. — Proposé pour remplacer Hardion à l'Académie, 477, 498, 549. — Sa réception à l'Académie française en 1767; loué sur son discours à cette occasion, *ibid.*; XLV, 55, 66, 69, 88, 110. — Allusion faite à son poème sur l'assassinat de M. de Jumonville, XLVI, 57. — Pourquoi, en 1770, on défend l'impression de sa réponse, comme directeur de cette compagnie, au discours de réception de M. Loménie de Brienne, XLVII, 203. — Lettre qui lui est adressée, en 1771, sur son épopée de *Pierre le Grand*, 450. — Fait des retranchements aux *Druides* de Leblanc de Guillet; propos tenu à cette occasion par l'abbé Bergier, XLVIII, 68. — Cité et approuvé pour avoir dit que les temps d'ignorance furent ceux des férocités, VII, 251. — Auteur, avec M. de La Borde, d'un opéra d'*Amphion* qui n'eut pas de succès, XLV, 423, 434. — De son *Éloge de madame Geoffrin*, en 1777, L, 334, 337.

THOMAS, littérateur. A fourni au nouvel éditeur un grand nombre de notes intéressantes sur la *Henriade* et la *Pucelle*, I, XXXIII; VIII, 12; IX, 13, 14.

THOMASSIN (Louis), oratorien. Sa profonde érudition, XIV, 139. — Fit, le premier, des conférences sur les Pères, sur les conciles et sur l'histoire, *ibid.* — Oublia, sur la fin de sa vie, tout ce qu'il avait su, et ne se ressouvint plus d'avoir écrit, *ibid.*

THOMASSIN DE JUILLY (le baron), sous-lieutenant aux gardes du corps. Lettre que l'auteur lui envoie en 1771 au sujet de ce qu'il a écrit dans le *Mercure* sur Jean-Jacques, XLVII, 522. — Envoie à l'auteur, en 1774, son poème *la France illustre par les Arts;* ce que l'auteur lui écrit à ce sujet, XLIX, 139. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1776, au sujet de son *Éloge de Catinat*, L, 124.

THOMSON ou THOMPSON (Jacques), poète anglais. Voltaire publia le drame de *Socrate* comme une traduction de cet auteur, V, 361. — Note de ses œuvres dramatiques, 362. — Son poème des *Saisons*, inférieur à celui de Saint-Lambert, VII, 244. — Sentiment sur ces deux ouvrages comparés, XLVI, 348 et suiv. — Reproche qu'on lui fait d'avoir dédié chacun de ses chants à quelque riche, XIX, 147.

THOREL DE CAMPIGNEULLES. Auteur de *Candide, seconde partie*, XXI, XII.

Thorn (ville de). Assiégée et prise par Charles XII, qui la met à contribution, XVI, 198 et suiv. — Exécutions sanglantes dans cette ville en 1724, à l'instigation des jésuites, XX, 158; XXVI, 462 et suiv.

THOT. L'un des législateurs de l'Égypte, dont les Grecs firent depuis le premier Mercure, VII, 180; XIX, 341; XXVI, 338. — Prêtre et roi d'une partie de l'Égypte, y avait établi la théocratie, 419. — Est bien antérieur à Sanchoniaton; antiquité des annales qu'on lui attribue, XI, 64; XVII, 258; XXVI, 417; XXVII, 244.

THOU (Christophe DE), conseiller, depuis premier président au parlement, et père de l'historien. Procède, en qualité de commissaire, contre le prince de Condé, VIII, 71; XV, 509. — Informe sur une thèse aussi criminelle qu'absurde, soutenue en Sorbonne par Tanquerel, 510.

THOU (Augustin DE), président, frère du précédent. Pourquoi fut opprimé par la faction des Seize, VIII, 124; XV, 539.

Thou (Nicolas de), frère des précédents, et évêque de Chartres. Se déclare en faveur de Henri IV, et contre les bulles d'excommunication du pape Grégoire, XV, 549. — Sacre ce monarque après son abjuration, 555.

Thou (le président Jacques-Auguste de), fils de Christophe. L'un des plus grands hommes que nous ayons eus dans la magistrature et dans les lettres, XXV, 477. — Justifié contre les accusations de l'historien Bury, *ibid.* et suiv. — Fut un des juges de l'affaire des Vaudois; son témoignage en leur faveur, XV, 499; XXV, 30. — Cité au sujet de la journée d'Amboise, XV, 508. — De Côme Ier, duc de Florence, XII, 46. — Et de Jeanne de Navarre, 460. — Fut longtemps témoin des malheurs de sa patrie, voulut en vain les adoucir, et les a racontés avec vérité, XV, 523. — Cité encore au sujet du supplice de Briquemant et Cavagne, 528. — De la confrérie des flagellants, 533. — De l'assassinat des Guises à Blois, 536. — De la procession de la Ligue, 544, 545. — De l'inviolabilité de la loi salique, proclamée aux états-généraux de 1593, 552. — De l'entrée de Henri IV, à Paris, 556. — De l'édit de Nantes qu'il fit enregistrer, 572. — Son mérite comme historien, XXV, 563 et suiv. — Pauvre physicien; pourquoi, XXXII, 512. — En quoi il a eu tort d'imiter, dans son Histoire, les anciens auteurs latins, XV, 570. — A qui est due la traduction française de cet ouvrage, XXXIII, 227, 230.

Thou (François-Auguste de), fils du précédent. Condamné à mort pour n'avoir pas révélé la conspiration de Cinq-Mars, qu'il avait sue et qu'il avait désapprouvée, XIII, 29. — Fut victime de la haine personnelle du cardinal de Richelieu, *ibid.* — N'était coupable ni devant Dieu, ni devant les hommes, et méritait plutôt une récompense que la mort, XXV, 563. — Autres réflexions sur son supplice, XX, 457. — Distique latin de Huygens à ce sujet, XIII, 29.

Thoynard (Nicolas), savant profond. Sa *Concordance des quatre évangélistes*, en grec, ouvrage curieux, XIV, 139. — Eut part au traité du cardinal Norris sur les *époques syro-macédoniennes*, *ibid.*

Thucydide, historien grec; successeur d'Hérodote. S'est borné à détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, XXVII, 249.

Thuillier (Vincent), bénédictin. A achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge, XIV, 125.

Thuringe (la). Son partage, vers la fin du XIIe siècle, entre les maisons de Saxe et de Hesse, XIII, 374. — Voyez Adolphe de Nassau et Albert de Misnie.

Thurloé, secrétaire d'Olivier Cromwell. Cité au sujet des derniers moments du Protecteur, XIV, 214.

Thurot (François), brave marin tué en Irlande, XL, 332. — Aventure singulière de sa sœur. (Voyez Lejeune.)

Tibère, empereur. Prétendu édit de ce prince, qui met Jésus au rang des dieux, XI, 236; XXV, 360; XXVI, 246; XXVII, 97. — Lettres et relation que lui adressa Pilate à son sujet, XXVII, 537 et suiv. — Son atrocité prétendue envers la fille de Séjan, XVIII, 324; XXX, 437. — Pourquoi Voltaire doute un peu des horreurs que Tacite et Suétone lui reprochent XXV, 46, 47; XXVII, 256, 257. — Éloges qu'on peut opposer au portrait qu'en fait le premier de ces historiens, XXIX, 408. — Mis en parallèle avec Philippe II, XII, 459.

Tibulle, poète latin élégiaque. Vers qui le caractérisent, X, 295. — Comparé avec Ovide et Catulle, *ibid.* — Vers qui en sont imités, VII, 426; IX, 540; XLVIII, 534.

Tiepolo, ambassadeur de Venise à Paris et à Vienne. Vient à Genève se faire soigner par Tronchin, XLIII, 291, 294, 297, 299. — Réception que l'auteur lui prépare à Ferney, 294, 300.

Tiers état. La plus nombreuse partie de la nation, et qui est le fond de l'État, XV, 5. — Appelé aux assemblées de la nation par Philippe le Bel, XI, 515; XV, 453. — Bien qui en résulte, XII, 69 et suiv. — Aux états généraux de 1614, propose une loi fondamentale qui

établisse l'indépendance et la sûreté des souverains, 573; XV, 5, 118; XVI, 12. — Cette proposition est traitée d'hérésie par le clergé, *ibid.* — Quatrain fait à cette occasion, 13.

TILLADET (Jean-Marie de LAMARQUE, abbé de). Auteur supposé du commentaire sur Malebranche, intitulé *Tout en Dieu*, XXVIII, 91. — De la diatribe *Il faut prendre un parti*, 517. — Et du *Dialogue* philosophique *entre le Docteur et l'Adorateur*, XXV, 129.

TILLEMONT, auteur de l'*Histoire des empereurs* et de l'*Histoire ecclésiastique*. — Voyez LENAIN DE TILLEMONT.

TILLET (le président du). Son aventure à Genève, XLVII, 107.

TILLOTSON (milord), archevêque. Le plus sage et le plus éloquent prédicateur de l'Europe, XXV, 510. — Comparé à Massillon, V, 405. — Considération dont il jouissait en Angleterre, II, 543. — Cité sur l'eucharistie, XXV, 510.

TILLY (comte de), Bavarois, un des plus grands généraux de l'empereur Ferdinand II. Ses succès contre la ligue protestante auprès d'Aschaffenbourg, XIII, 46, 564. — Prend Heidelberg et Manheim, *ibid.* — Défait et disperse l'armée de Brunswick dans la Basse-Saxe, 566. — Défait Christiern IV, roi de Danemark, à Northeim, et arrête les progrès des confédérés, *ibid.* — Remplacé Valstein dans le commandement de l'armée impériale, 571. — Prend Magdebourg d'assaut, et la réduit en cendres, 51, 572. — Complétement vaincu à Leipsick par Gustave-Adolphe, fuit en Westphalie, 48, 573. — Blessé à mort au passage du Leck, en 1632, *ibid.*

TIMANTHE, peintre grec. Réflexions critiques sur son fameux tableau du *Sacrifice d'Iphigénie*, XVII, 235.

TIMÉE, de Locres. Par quelle idée figure l'emblème de Dieu, XVIII, 521. — Comment définissait notre existence, XLVIII, 86. — Ces deux idées attribuées depuis à Pascal, *ibid.* — Son sublime galimatias sur la Trinité, dont il parla, le premier, parmi les Occidentaux, XX, 536. — Tombé en oubli, et ressuscité par Platon, 537.

Timidité politique. Perd les États, IV, 108.

TIMMERMAN. Maître de mathématiques de Pierre le Grand, XVI, 444.

TIMON, ou *le Brûleur de livres*. Apologue contre le paradoxe de J.-J. Rousseau : *que les sciences ont nui aux mœurs*, XXIII, 483 et suiv.

TINDAL (le docteur). L'un des plus savants hommes d'Angleterre dans l'histoire, et le plus intrépide soutien de la religion naturelle, ainsi que de la maison royale de Hanovre, XXVI, 484. — Pourquoi déchiré par Pope dans sa *Dunciade*, *ibid.* — Ce qu'il dit de la tentation de Jésus dans le désert, XXXI, 61.

TINGRY-MONTMORENCY (prince de), depuis maréchal de Luxembourg. — Voyez LUXEMBOURG (Christian-Louis).

TINGRY (le prince de). Vient visiter Choiseul à Chanteloup, XLVII, 368.

Tinian, l'une des îles Mariannes. Sa fertilité sauve l'équipage de l'amiral Anson, XV, 317.

TINOIS ou LE TINOIS, de Reims, employé par Voltaire. Lui adresse des vers sur sa tragédie de *Catilina*, ou *Rome sauvée*, XXXVII, 69. — Le suit à Berlin, et y fait, sur l'aventure plaisante d'un chambellan de Baireuth, de mauvais vers qu'on lui impute, 160, 180. — Livre une copie de la *Pucelle* au prince Henri; est chassé par Voltaire, 222. — Est accusé par lui d'avoir cousu à ce poème plus de deux cents vers de sa façon, XXXVIII, 391, 399. — Autres infidélités qu'on lui reproche, 432, 451. — Voyez LETHINOIS.

TIRCONEL (comte de). — Voyez TYRCONEL.

TIRIOT, ingénieur français. — Voyez TERIOT.

TIRREL. Étrangle dans la Tour de Londres les deux fils d'Édouard IV, XII, 213.

TISIAS. Le premier qui recueillit chez les Grecs les lois de l'éloquence, XVIII, 514.

TISSOT, médecin à Lausanne. Auteur de l'*Avis au peuple sur sa santé*, suivi d'un chapitre très utile contre les charlatans, XI, 1. — Et de l'*Onanisme*, XX, 134. — Devient propriétaire d'un maison habitée par Voltaire à Monrion près Lausanne, XXXVIII, 314. — Ser-

van vient chercher la santé auprès de lui, XLVII, 190. — Lettre que l'auteur lui envoie en 1775 au sujet d'une dame Duc. de Béthusy, XLIX, 472. — Ce qu'en dit Voltaire, X, 445; XLVIII, 99. — Notice, XXXVIII, 516.

Titans (les). Leur tentative impie contre les dieux, comparaison poétique, VIII, 199.

Tite et Bérénice, tragédie de P. Corneille. Qui lui en donna le sujet, ainsi qu'à Racine, V, 83; X, 122; XXXII, 270. — Comparaison des deux pièces, V, 83; VI, 273; VII, 256. — Est un des plus mauvais ouvrages qu'on connaisse au théâtre, 103, 256. — Remarques sur le premier acte, XXXII, 286 et suiv. — Voyez *Bérénice.*

TITE-LIVE, historien romain. Pourquoi n'était pas exposé à la partialité, comme les historiens modernes, VII, 252. — Moins homme d'État que Polybe, XI, 152. — Son conte sur le médecin de Pyrrhus, XVI, 125. — Quel a pu être son but, en prêtant souvent des harangues à ses héros, XXVII, 252. — En quoi est préférable à Tacite, XLVI, 88.

TITON DU TILLET. Triolet à l'occasion de son *Parnasse* en bronze, X, 482. — Avait élevé Mlle Corneille, depuis mariée par Voltaire, à qui il la recommanda, I, 100; XXIV, 159. — Lettre qu'il écrit à l'auteur, signalée, XLI, 459.

Titres et Dignités. Plus un peuple est libre, et moins il en fait usage; exemples à l'appui, XVIII, 108 et suiv. — D'où nous est venue cette fastueuse vanité, 112. — Extravagance de ceux que prennent les potentats de l'Asie, *ibid.* — Constantin fut le premier qui chargea l'humilité chrétienne d'une page de noms fastueux, *ibid.* — L'Europe, au XIVe siècle, inondée de dignités héréditaires, XI, 540. — On se donne quelquefois à soi-même des titres fort humbles, pourvu qu'on en reçoive de fort honorables; exemples qu'on en cite, XVIII, 112 et suiv. — Ne sont que la décoration des sots, au sentiment de Frédéric II, qui ajoutait que les grands hommes n'ont besoin que de leurs noms, XL, 137. — Ne servent de rien pour la postérité, XIV, 284. — Qu'un titre, quel qu'il soit, n'est rien, si ceux qui le portent ne sont grands par eux-mêmes, XVI, 421. — Des titres prodigués aux rois par les historiens, XI, 316. — De l'étiquette qui a eu lieu en Europe pour les titres, XVIII, 113. — C'est être un sot de se glorifier de son titre, et c'est être un faussaire de s'arroger un titre qu'on n'a pas, V, 424. — Que les titres que se donnent en France tant de roturiers y sont sans conséquence, XVI, 561; XVIII, 114. — L'auteur demande celui de directeur des haras du pays de Gex, anecdote qu'il raconte à ce propos, XL, 93.

TITUS, empereur. Pourquoi damné par les docteurs de Sorbonne, IX, 99; X, 154 et suiv. — Ce qui fit sa grandeur véritable, 313.

TOBIE. Doutes sur son histoire, XI, 34. — Plaisanteries sur son chien, XXI, 499. — Son *Livre* expliqué et commenté, et observations critiques sur l'histoire du père et du fils, XXX, 248 et suiv. — Questions à son sujet, XXVI, 181.

Tobol ou *Tobolsk,* capitale de la Sibérie. Ses commencements, XVI, 410.

Tocsin (le), libelle de Dutens contre les philosophes. En quels termes on en parle, XX, 471; XLVIII, 240.

Tocsin (le) des Rois. Exhortation aux têtes couronnées de se réunir pour chasser les mahométans d'Europe, XXVIII, 465 et suiv. — Écrit sur les données fournies par Catherine II, XLVII, 576. — Notice bibliographique, L, 564.

TOFANA (la), célèbre empoisonneuse de Naples, XVIII, 531; XXVII, 39.

TOGRUL-BEG. — Voyez ORTO-GRUL-BEG.

Toilette de Mme de Pompadour. — Voyez *Dialogues.*

Toison d'or (histoire de la). Moins fabuleuse et moins frivole qu'on ne pense; quelle est son origine, XXXI, 186; XXXII, 173.

Toison d'or (ordre de la). Institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en l'honneur d'une de ses maîtresses, XII, 51, 132, 133.

Toison d'or (*la*), tragédie à machines, de P. Corneille. Commentée, XXXII, 173 et suiv. — Beautés du prologue, et anecdote y relative, 175. — Pourquoi cette pièce ne serait pas supportable aujourd'hui, 176. — Autres critiques, XIX, 5, 18. — Pourrait être retouchée avec succès, VII, 40.

Tokai (vin de). Effets de cette liqueur, et vers y relatifs, IX, 30, 39; XXXVI, 382.

TOLAND. Détails sur sa personne et sur ses livres audacieux contre le christianisme, XXVI, 483. — Prière profane qu'on lui a faussement attribuée, *ibid.* — Ses dernières paroles, *ibid.* — Son peu de foi au *Pentateuque*, XXX, 84. — Ses *Lettres philosophiques*, XLVI, 137. — Son épitaphe par lui-même, XIX, 402.

Tolbiac (bataille de). Anecdote ridicule racontée à son sujet par Grégoire de Tours et Daniel, XXV, 239.

Toldos-Jeschut, écrit juif contre la religion chrétienne. (Voyez *Sepher-Toldos-Jeschut.*)

Tolérance. Ce qu'on doit entendre par ce mot, VI, 503. — Dans les États où elle a été admise, a augmenté la population et les richesses, 501, 502; V, 362; XXIV, 481. — Est la seule paix perpétuelle qui puisse être établie, XXVIII, 103 et suiv. — Empêche une secte de bouleverser un État, XXV, 545. — Peut seule rendre la société supportable, 523. — Vers en sa faveur, IX, 456; XXV, 535. — Pourquoi tant de gens puissants la repoussent, XX, 522. — Si elle est dangereuse, et chez quels peuples elle est permise, XXV, 31. — Comment peut être admise, 37. — Prêche mieux que les bourreaux, XLV, 536. — Celle des Grecs, XXV, 40. — Celle des Romains, XX, 518; XXV, 42; XXVIII, 107 et suiv.; XXIX, 521; XLV, 537, 538. — Celle des Juifs, XX, 517, 518, 519 et suiv.; XXV, 77; XXIX, 526. — Pourquoi la religion chrétienne est celle qui devrait en inspirer le plus, I, 106. — Est pratiquée en Turquie, XIII, 145, 146. — Loi sublime à son sujet, dictée par le vertueux Penn, et ratifiée par Charles II, XVIII, 499, 500; XXVII, 71. — Établie par Catherine II en Russie et en Pologne, XX, 302, 303; XXVI, 466 et suiv., 583; XLIV, 123, 332, 333. — Pratiquée par les quakers, XXVI, 585. — Commence à s'établir en France, *ibid.* — Est le principal remède contre le fanatisme, XXXI, 107. — *Prière du curé de Fréne*, sur la tolérance qu'on doit à toutes les religions, XLVIII, 270. — Beaux vers de P. Corneille sur cette vertu, XXXI, 407. — Raillerie poétique contre ses ennemis, X, 358. — Ses progrès en Europe, XXVIII, 128; XLIV, 10. — Vœux pour qu'elle devienne universelle, X, 186; XXV, 104 et suiv. — Est aussi nécessaire en politique qu'en religion, XXIV, 432. — Pourquoi doit être bonne à quelque chose, XLIII, 36. — Difficile à établir en un pays, XLIX, 301, 302. — Que son établissement est impossible, selon M^me^ du Deffant, XLIV, 154. — Conseils qu'elle donne à l'auteur pour l'établir, XLVI, 458.

Tolérance (*Traité sur la*). Composé à l'occasion de Jean Calas, XXV, 18 et suiv. — Avertissement des éditeurs de Kehl, 13 et suiv. — Écrits auxquels cet ouvrage a donné lieu, *ibid.* — Observations de l'auteur au sujet de l'impression qu'il peut faire sur les juges de Calas et sur les fanatiques, 114 et suiv. — Est une requête présentée par l'humanité à la puissance, *ibid.*; XLIII, 41, 42, 76. — Et une petite semence de moutarde qui doit produire beaucoup de fruit un jour, 30, 38, 52. — Envois divers qui en sont faits aux fidèles, XLII, 121; XLIII, 33, 35, 46, 52, 68, 78, 79, 80, 83, 94, 97, 109. — Alarmes qu'il donne à la cour, 110, 116. — Ce que dit l'auteur à son sujet, XLII, 121, 317, 318, 381, 402, 448; XLIII, 33, 35, 36, 46, 78, 79, 83, 94, 96, 100, 110, 111, 116, 122, 126 et suiv., 144, 242; L, 436, 438. — Regardé comme le catéchisme de quiconque a du bon sens et de l'équité, I, 105. — Tire un pauvre diable des galères, XLIII, 127, 129. — Notice bibliographique, L, 547.

Tolérance (*la*), tragédie de Voltaire. — Voyez *Guèbres.*

Tolérance (Société de la), à Bordeaux.

Stances de Voltaire, en réponse à des vers qu'elle lui avait adressés en 1773, VIII, 538.

Tolérantisme (*le*). Devient le catéchisme de l'Europe, X, 404. — Reproches au sujet de ce mot, employé dans une acception critique par le président Hénault, XLV, 536. — Fruit de la liberté et origine du bonheur, XXXII, 508.

TOLLET (François), jésuite espagnol devenu cardinal. L'un des propagateurs de la doctrine du régicide, XII, 558. — Raisons ridicules qu'il allègue contre l'absolution de Henri IV, XV, 559.

TOLLOT. — Voyez THOLOT.

TOLOMAS (le Père), jésuite. En 1754, prêche à Lyon contre les encyclopédistes, et nommément contre d'Alembert; réflexions à ce sujet, XXXVIII, 296.

TOLSTOY, ambassadeur du czar Pierre Ier à la Porte. Publiquement servi, pendant le séjour de Charles XII, par des Suédois faits esclaves à Pultava, XVI, 260. — Arrêté à Constantinople, est mis au château des Sept-Tours, 271, 518. — Remis en liberté après la paix du Pruth, 534. — Accompagne le czar en France, 566. — Sa mission auprès d'Alexis à Naples, 575.

TOMACELLI (Perin ou Pierre). Élu pape pendant le grand schisme d'Occident, XIII, 425. — Voyez BONIFACE IX.

TOMAN-BEY, dernier roi mameluck. Prisonnier de Sélim, XII, 447. — De roi devenu bacha, est étranglé après quelques mois de gouvernement, *ibid.*

TOMASI. Cité au sujet des causes de la mort d'Alexandre VI, XII, 190.

Tombeau (*le*) *de la Sorbonne*. Écrit à l'occasion de la fameuse thèse soutenue par l'abbé de Prades, et de sa proscription, XXIV, 17 et suiv. — Est désavoué par Voltaire; ce que lui dit à ce sujet le roi de Prusse, qui l'en croit l'auteur, et qu'il ne cherche point à détromper, *ibid.*; XXXVII, 527; XL, 98. — Notice bibliographique, L, 539.

Tombeaux. Vanité des titres dont on pare les tombeaux des grands; vers à ce sujet, VIII, 155. — Inscription qu'ils devraient porter, XLVII, 138.

TOMORÉ, cordelier et général hongrois. Son armée est taillée en pièces par Soliman, à la bataille de Mohats, XII, 236.

Tonneaux (*les Deux*). Esquisse d'opéra comique, VII, 3 et suiv. — L'auteur propose à La Borde de les mettre en musique, XLV, 285.

Tonneaux (*les Deux*). Épître au roi de Prusse, imprimée plusieurs fois sous le même titre, X, 360.

Tonnerre. Par quelle cause est réellement produit, XX, 527. — Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre, *ibid.* — Comment on peut le soutirer et s'en rendre maître, 530. — Souscription ouverte pour donner un prix à la meilleure dissertation sur le moyen d'en préserver les édifices et les individus, XLVIII, 577, 581. — Quand les poètes emploient ce mot, préférablement à celui de *foudre*, XX, 527. — Abus qu'ils en ont fait, et vers plaisants à ce sujet, *ibid.* et suiv. — N'est point une marque de la colère divine, VII, 187. — Voyez *Foudre*.

TONTI (Laurent), Italien. A donné son nom aux *tontines*, dont il est l'inventeur, XIV, 26.

Tontines. Réflexions relatives à cette espèce de rentes, regardées comme moins onéreuses à l'État que les rentes perpétuelles, XIV, 26; XVII, 79 et suiv.

Tophet (vallée de), auprès de Jérusalem. A quoi destinée, XX, 530.

TORCY (Jean-Baptiste COLBERT, marquis de), fils de Colbert de Croissy. Notice qui lui est relative, XIV, 404. — Voyez COLBERT.

TORELLI (comte de). Critique de sa *Mérope* italienne avec des chœurs, IV, 184. — A outré dans cette pièce les défauts des Grecs, *ibid.*

TORELLI, Italien qui fit les machines et les décorations pour l'*Andromède* de P. Corneille, XXXII, 70.

Torpille (la). Vers descriptifs de ses effets, IX, 524.

TORQUEMADA, dominicain devenu cardinal. Forme juridique et inhumaine qu'il donne au tribunal de l'Inquisition en Espagne, XII, 350. — Fit, en quatorze ans, le procès à quatre-vingt mille

hommes, et en fit brûler plus de six mille, *ibid.*.

TORREGIANI (le cardinal). Mention et note qui lui sont relatives, XLVI, 495.

Torrent débordé. Ses ravages, comparaisons poétiques, VIII, 159; IX, 80.

TORRICELLI. Inventeur des premiers baromètres, XVII, 197; XXV, 234.

TORSTENSON (comte de), célèbre général suédois, élève du grand Gustave. Origine de son avancement, XIV, 177. — En quoi comparé au grand Condé, *ibid.* — Défait les Impériaux à Wolfenbutel, XIII, 585. — Assiège et prend Leipsick, 586. — Entre victorieux dans la Bohême, et poursuit l'armée impériale à Tabor, XIV, 181; XIII, 588. — Assiège Brunn et menace Vienne, *ibid.*

TORT DE LA SOUDRE, ancien secrétaire du comte de Guines, ambassadeur à Londres. En procès avec celui-ci; réflexions à ce sujet, XLIX, 257, 262, 263, 271, 305. — Ce qu'en dit Condorcet, L, 40. — Note sur son procès, I, 382.

Torture ou *Question.* Supplice pire que la mort, XV, 420. — Ne prévient pas les délits, 421. — Fait dire le mensonge comme la vérité, XI, 524. — Inventée par les voleurs de grands chemins, XX, 313; XXI, 520; XXVI, 445. — Par qui fut ensuite adoptée, XX, 313, 533. — Fut la seule chose qui manquât aux mœurs du peuple juif, 534. — Vers contre cet usage abominable, VIII, 483. — Sa cruauté, XXI, 349. — Ses inconvénients, abus et dangers, XX, 313. — Nécessité de l'abolir, XXV, 558. — Dans quels pays est déjà abolie, XV, 421; XX, 535. — Pour quels cas pouvait être réservée, XV, 421; XX, 314; XXV, 558; XXX, 582.

Torys (parti des), en Angleterre. Opposé à celui des wighs; son origine, XIII, 56. — Embrassaient l'obéissance passive aux rois, 91; XIV, 403. — Opposés à Marlborough, décrient son administration, *ibid.* — Par la disgrâce du duc, sont maîtres de la reine, mais non du royaume, *ibid.* et suiv. — Voyez *Wighs.*

Toscane (la). Fournit à Rome des rites et des lois, XI, 145. — Il ne nous en reste pas de monument, 160. — Est, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, la gloire de l'Italie, XII, 60, 168. — Passage de l'*Essai sur les mœurs,* qui concerne les Toscans, critiqué par Colini, XII, 60; XXXVIII, 337. — Son état au XVII^e^ siècle, XIII, 112. — Voyez *Florence.*

TOSCANELLE (GUIDO, marquis de). Épouse Marozie, XI, 339. — Est empoisonné par elle, *ibid.* — Puissance que sa maison conserve dans Rome, 345; XIII, 291.

Toster. Coutume usitée en Angleterre; ce que c'est, XVIII, 18.

TOTT (François, baron de). Notice, XLV, 230. — Fait la guerre pour les Turcs, X, 190; XLVII, 417, 439. — Homme de beaucoup d'esprit, XLVIII, 2. — Lettre qui lui est adressée, en 1767, à leur sujet, XLV, 230. — Autre qu'il écrit à l'auteur en 1776, signalée, L, 81. — Réponse de Voltaire à cette lettre, 92.

TOUCHI, l'un des fils de Gengis-Kan. Partage qu'il eut dans sa succession, XII, 486.

Toul (ville de). Prise par Henri II à Charles-Quint, est restée depuis à la France, XII, 273.

Toulon (ville de). En 1543, les Turcs y avaient une mosquée, XII, 269, 270. — Construction de son port en 1682, XIV, 286. — Assiégée et bombardée en 1707 par les Anglais, qui sont bientôt forcés d'abandonner leur entreprise, 382.

Toulon (bataille navale de). Livrée contre l'Angleterre par l'Espagne et la France en 1744, XV, 210. — Resta indécise; mais pour qui fut le véritable avantage, *ibid.*

TOULONGEON. Sa visite à Ferney en 1776; ce qu'en dit l'auteur à cette occasion, L, 126. — Notice, *ibid.*

TOULOUSE (comte de). — Voyez RAIMOND.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de BOURBON, comte de), fils naturel et légitimé de Louis XIV et de M^me^ de Montespan. Sa naissance, XIV, 3. — Prééminence qui lui est accordée, XXXII, 497. — Grand-amiral de France, XIV, 22. — En 1705, il combat avec gloire et sans perte contre les Anglais à Malaga, 369. — Vaine tentative qu'il fait pour leur

reprendre Barcelone, 371. — Il ramène sa flotte à Toulon, 379. — Est légitimé par un édit de 1714, qui le déclare héritier de la couronne, à défaut de princes du sang, 480; XVI, 56. — Requête des princes du sang, qui réclame l'annulation de cet édit sous la régence, 57. — Il proteste contre le jugement de cette affaire par le parlement, *ibid.* — Nouvel édit qui lui ôte son titre, avec ses privilèges de prince du sang, *ibid.* — On lui en conserve pourtant les honneurs, 63. — Sa mort, XIV, 22.

TOULOUSE (comtesse de), première femme du marquis de Gondrin. — Voyez GONDRIN.

Toulouse (ville de). Son concile de 1229 fait brûler les livres d'Aristote, et défend aux chrétiens laïques la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, XI, 501. — Et prescrit des poursuites contre les hérétiques, XIX, 477. — Guerre civile religieuse qui éclate dans cette ville; origine de sa fameuse procession pour célébrer le massacre de quatre mille huguenots, XV, 514, 515; XXV, 20, 21, 59. — Nécessité de rappeler cette procession et son origine dans l'affaire Calas, XLII, 329, 477. — Sa procession abolie, XLIII, 495. — La populace y égorge le président Duranti et l'avocat général Daffis, XV, 541. — Et pend Henri III en effigie dans la place publique, *ibid.* — Autre procession annuelle, ordonnée par son parlement, en mémoire de *saint Jacques Clément*, 542, 543. — Réflexion de l'auteur sur la fête des ânes et des mulets dans cette ville, XLVIII, 428. — Traitée de superstitieuse et de barbare, à l'occasion du procès des Calas, XLII, 196. — Les *Jeux floraux* n'ont guère servi qu'à y perpétuer le mauvais goût, XLIV, 379. — Abandonnée par les négociants protestants après le malheur des Calas, XLII, 347. — Ce que dit l'auteur du curé de Saint-Étienne, 354. — Réforme que l'archevêque Brienne aurait dû y faire, XLV, 540. — Progrès que la philosophie fait dans cette ville, XLVI, 163, 165, 223.

Toulouse. — Voyez *Parlement de Toulouse.*

TOUNLEY. — Voyez TOWNLEY.

TOUQUET (le colonel). Ses éditions des œuvres de Voltaire, I, XXV.

Tourbillons. Preuve de leur impossibilité, XXII, 512 et suiv. — Ne peuvent être la cause des marées, 561. — Éclaircissement sur les preuves contre leur existence, 271. — Coups de fouet contre eux, XXXIV, 539; XXXV, 9. — Voyez DESCARTES et MALEBRANCHE.

Tournai (ville de). Fut le berceau de la monarchie française, VIII, 393; XII, 202. — Prise par Henri VIII, *ibid.* — Par Louis XIV en 1667, XIV, 236. — Par Marlborough en 1709, 394. — Assiégée par les Français en 1745, XV, 235. — Se rend à eux après la bataille de Fontenoy, 248; VIII, 393.

Tournay (le domaine de). Raisons pour lesquelles l'auteur a voulu en être le seigneur, XL, 54. — Correspondance échangée avec le président de Brosses, au sujet de l'acquisition de ce domaine. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX et XL.) — Bail à vie de cette terre, conclu entre l'auteur et le président de Brosses, XXXIX, 546 et suiv. — Difficultés suscitées par le directeur des domaines pour la perception du centième denier sur ce bail; requête de l'auteur à ce sujet au conseil des finances, XL, 23, 24. — Autres lettres, mémoire et requête sur le même sujet à l'intendant de Chauvelin, 28, 33, 60, 68, 112, 168, 181. — Et au président de Brosses, 102, 106. — Avantages que cette terre, jointe à celle de Ferney, procure à Voltaire, XXXIX, 549. — Démêlés entre le président de Brosses et l'auteur après la conclusion du marché, 553, 559, 567. — Projet de vente à perpétuité, XL, 280. — Lettres échangées à cette occasion entre l'auteur et le président de Brosses, 223, 231, 267, 270, 301, 311, 403. — Origine des privilèges attachés à cette terre, XLVI, 569. — Contestation de l'auteur sur les droits de juridiction qui appartiennent à cette terre. (Voyez PANCHAUD.) — Mémoire rédigé à cette occasion, XL, 346. — Et lettres adressées à l'intendant de Bourgogne et au premier pré-

sident de La Marche, 377, 402; XLI, 92. — Requête adressée au roi à la suite de cette affaire, *ibid.* (Voyez aussi Baudy.) — Réponse que fait l'auteur en 1767 aux reproches d'abus de jouissance que lui fait le président de Brosses à cette époque, XLV, 52. — Nouvelles représentations que l'auteur fait faire au président de Brosses, en 1768, XLV, 511. — Ses nouvelles velléités d'acquisition de cette terre, 512, 553. — Clause de son contrat que Voltaire voulait faire annuler en 1768; lettres sur ce sujet à Élie de Beaumont, au président de Brosses, à Fyot de La Marche, Ruffey, Le Bault, XLVI, 50, 72, 97 et suiv., 103, 107, 108, 124, 160. — Ce que l'auteur écrit au sujet de cette terre à Sales de Prégny, qui serait disposé à l'acheter, XLVI, 231. — Nouvelle lettre en 1770 au président de Brosses au sujet de la dépréciation de cette terre, 569. — Revenu que l'auteur en tire, 570. — Réponse que fait de Brosses aux nouvelles propositions d'achat de l'auteur en 1770, XLVII, 40. — Transaction sur les abus de jouissance de Voltaire, faite entre Mme Denis et le fils du président de Brosses, I, 477. — L'auteur y construit un théâtre sur lequel il fait jouer *Mérope;* détails à ce sujet, L, 421, 422. — Et la comédie d'*Henri IV* de Collé, 434. — Marmontel visite ce théâtre, I, 345. — Pourquoi Voltaire y renonce, L, 441, 442.

Tournay (le curé de). Apprécié par le président de Brosses, XXXIX, 495.

Tournefort (Joseph Pitton de). Le plus grand botaniste de son temps; ce que lui doit l'histoire naturelle, et voyages qu'il entreprit pour la perfectionner, XIV, 139, 536.

Tournely, docteur de Sorbonne. Mot singulier qu'on en cite, XX, 616.

Tournemine (le P.), jésuite. Proposé pour confesseur à Louis XIV; pourquoi le roi n'en voulut pas, XV, 54. — Vers épigrammatiques par lesquels il était connu chez les jésuites, XLII, 130. — Sa lettre au P. Brumoy sur *Mérope*, et éloge qu'il y fait de cette pièce, IV, 177. — Vers d'*Agésilas* qu'il préférait à toutes les pièces de Racine, XXXII, 266. — Seconde Voltaire dans ses amours avec Pimpette, XXXIII, 21, 22, 23, 27. — Lettres qui lui sont adressées, en 1735, sur la matière pensante, sur l'âme des bêtes, et sur diverses autres questions philosophiques, 517, 520, 559. — Vers de Frédéric sur lui à propos de sa dispute avec Voltaire sur la matière pensante, XXXII, 542. — Autre lettre qui lui est adressée en 1738, sur le goût de l'auteur pour Locke et Newton, XXXV, 87. — Reproche qu'on lui fait d'avoir disputé mal contre le premier, et d'avoir parlé de l'autre sans le connaître, XXXIII, 556. — Mot qu'on en cite au sujet des Mémoires du cardinal de Retz, XXV, 285. — Était un mauvais raisonneur, et un très ampoulé personnage, XLVIII, 233. — Ce qu'il écrivait à Voltaire trois jours avant sa mort, XXXV, 87.

Tourneux (M. Maurice). Apporte le concours de ses lumières à la présente édition, I, VII.

Tournois. Leur origine, XII, 142; XIII, 267. — D'où vient ce mot, XII, 142. — Leurs lois, 143. — Pas-d'armes, armoiries, *ibid.* — Furent anathématisés par plusieurs papes et approuvés par d'autres, 144. — Quels furent les plus solennels en Europe, *ibid.*, 145. — Leur abolition, 145. — Remplacés par les carrousels, *ibid.* — Pourquoi appelés *ludi Gallici*, 242. — Quel fut le dernier en Europe, 145.

Tournon (François, cardinal de). Part qu'il prend à l'extermination des Vaudois, XV, 499. — Reproches qu'il adresse à Catherine de Médicis, au colloque de Poissy, 512.

Tournon (Thomas Maillard, cardinal de), patriarche titulaire d'Antioche. Légat du pape Clément XI en la Chine, XV, 80; L, 4. — Admis à l'audience de l'empereur Kang-hi, qui le relègue à Macao, où il meurt, au moment même où il recevait la barette, XV, 80; L, 5. — Notice, XXXVII, 467.

Touron. Vers que l'auteur lui adresse en songe, XX, 435.

Tourreil (Jacques de). Traducteur de *Dé-*

mosthène; notice, XIV, 139. — Observation critique, XXII, 262.

Tours (Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de), fille naturelle légitimée de Louis XIV et de M^me^ de Montespan; notice, XIV, 3.

Tourte, horloger de Genève. Fait la contrebande des montres au préjudice de la fabrique de Ferney, XLVII, 127, 128.

Tourton (M^me^). Vient à Ferney, en 1774, visiter Voltaire, qui ne peut la recevoir, XLIX, 103.

Tourville (Anne Hilarion de Cotentin, comte de), amiral et maréchal de France sous Louis XIV. Ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques, XIV, 21. — Victoire complète qu'il remporte, en 1690, sur les flottes d'Angleterre et de Hollande, *ibid.*, 300, 301. — Reproche que lui fit Seignelai de n'avoir pas osé aller brûler leurs vaisseaux dans le port, 305, 512. — Sa mort, 21.

Tout dire (*le secret de*) est celui d'ennuyer, IX, 419.

Tout en Dieu. Commentaire sur Malebranche, sous le pseudonyme de l'abbé Tilladet, XXVIII, 91 et suiv. — Extrait de cet écrit, XIX, 396. — Notice bibliographique, L, 561.

Tout est bien. Thèse difficile à soutenir, XVII, 581; XXVI, 319, 320; XXXIX, 224. — Philosophes qui s'en sont occupés, XVII, 582, 583. — Cette opinion, loin de consoler, est désespérante pour ceux qui l'embrassent, 586; XXXVIII, 557. — Est un paradoxe de bel esprit, 556, 557; XX, 297. — Idée platonicienne qui n'est qu'un chaos, comme tous les autres systèmes, XXIV, 225. — Axiome dont l'examen a donné lieu au poème sur le *Désastre de Lisbonne,* IX, 434, 435, 465. — A été regardé comme le renversement du fondement des idées reçues, 467. — Et comme une insulte aux douleurs de notre vie, 468. — Ceux qui l'ont proclamé sont des charlatans; faits à l'appui de cette assertion, XXVIII, 535 et suiv.; XXXIX, 224. — Que si tout n'est pas bien, tout est passable, XXI, 16; XXVII, 333.

Tovazzi (Deodati de). Stances au sujet de sa *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne,* VIII, 531. — Lettre qui lui est adressée, en 1761, sur le même objet, XLI, 166. — Autre, en 1766, sur une falsification de la précédente, injurieuse au prince de Soubise, et réponse de Tovazzi, XXV, 581; XLIV, 417.

Townley, colonel attaché au prince Charles-Édouard. Son horrible supplice, XV, 301.

Tracasserie. Monstre femelle; son portrait en vers, XXXIII, 37. — Que les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir, XLVII, 53.

Traducteurs. Comment la plupart gâtent leur original, XXIII, 417. — A qui comparés par M^me^ de Sévigné, *ibid.* — Conseils que leur donne l'auteur, XXXII, 555.

Traduction du poème de Jean Plokoff, conseiller de Holstein, opuscule de Voltaire sur les affaires présentes (la guerre entre les Russes et les Turcs), XXVIII, 365 et suiv. — Cet écrit est envoyé à Catherine; ce qu'elle en dit, XLVII, 80. — Notice bibliographique, L, 563.

Traductions. Augmentent les fautes d'un ouvrage, et en gâtent les beautés, VIII, 319; XXIII, 417; XXV, 173 et suiv. — Comment peuvent faire connaître l'original, VII, 435. — Celles des poètes ne devraient être faites qu'en vers, XII, 246; XX, 414; XXIII, 207, 420. — La traduction en prose d'une scène en vers, à quoi comparée, XXXIII, 553. — Voyez *Poètes.*

Tragédie. De son origine, et des divers changements arrivés à l'art tragique, II, 26 et suiv.; XXIV, 211 et suiv. — Doit avoir pour but de corriger et d'instruire, XXXV, 557. — Est l'école de la vertu, IV, 505. — Que la pitié, non l'horreur, y doit régner, III, 254. — Qu'on y peut effrayer la nature, mais non la révolter et la dégoûter, VI, 269. — Est, de tous les genres de poésie, celui qui charme le plus les esprits instruits et cultivés, XIX, 45. — Les Italiens l'ont fait renaître sous Léon X, IV, 179, 488. — Discours sur

la tragédie, II, 311 et suiv. — Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne, IV, 487 et suiv. — Difficulté de l'exposition, II, 37. — Il faut donner des passions aux principaux personnages, 38. — Les passions en font l'âme, XXXII, 348. — Est fondée sur les intérêts publics ou particuliers, II, 167. — Bienséances et unités, 319. — Que l'unité y est une loi fondamentale, XXXII, 342. — Pompe et appareil du spectacle, II, 320. — Quand il y est puéril et ridicule, ou grand et dramatique, VI, 107. — N'y est qu'un mérite secondaire, *ibid.* — De l'amour dans la tragédie, II, 322. — Qu'il doit en être le nœud nécessaire, y être passionné, extrême, 324, 459. — Que les meilleures tragédies sont celles qui peuvent s'en passer, IV, 9. (Voyez *Amour au théâtre.*) — Que la tragédie est plus faite pour être représentée que pour être lue, IV, 6. — Si elle peut souffrir des sujets feints, 496; VI, 266. — Pourquoi non, XXXII, 360. — Comment on y peut employer les prodiges, IV, 503. — Point où elle se rencontre et se touche avec la comédie, V, 9. — Quel emploi on y doit faire de la politique, V, 83; XXXII, 211, 212; XLIII, 341. — Et de l'histoire, VII, 253; XXXII, 328. — Des tragédies du genre historique, V, 202, 209; VI, 177; XLIV, 3. — Ce qu'il faut penser de celles où le pathétique et le familier sont mêlés, V, 6 et suiv. — Du style fort et du style faible en matière de tragédie, XXXIII, 218, 219. — Toutes les conditions de la vie humaine y peuvent être représentées sans bassesse, VI, 270; XLIV, 550. — Même les mœurs les plus naturelles et les plus simples, VI, 267, 492. — Il y faut toujours des hommes au-dessus du commun, XXXII, 357. — Des caractères bas et faibles ne doivent pas y figurer, et pourquoi, XXXI, 400; XXXII, 112, 127, 243. — Que l'art de la tragédie a ses bornes; que les grandes passions et les grands sentiments ne peuvent se varier à l'infini, d'une manière neuve et frappante, XIV, 553. — Qu'il faut avoir le diable au corps pour faire une tragédie, XLIII, 196. — Que c'est l'ouvrage le plus difficile que l'esprit humain puisse entreprendre, XXXVIII, 554. — Qu'elle ne doit être ni fadement amoureuse, ni raisonneuse, VII, 103. — Méthode de l'auteur pour en composer le plan, I, 359. — Le principal intérêt, selon Voltaire, doit se trouver dans le rôle d'une femme, *ibid.* — Les deux grandes règles sont que les personnages intéressent, et que les vers soient bons, VII, 256; XLI, 410. — Ce que doit être son style, XXXI, 479; XXIV, 347. — Remarques à l'occasion du Discours de Corneille sur la tragédie, XXXII, 356. — Combien les bonnes tragédies sont rares, XXI, 192; XXXII, 344. — Qualités qui constituent une bonne tragédie, XXIV, 226; XLVI, 171. — Conditions qu'on exige d'elle, XXXI, 184. — Ce qui en fait seul le succès ou la chute, XXXV, 476, 477; XLVI, 310. — Comment un journaliste doit en traiter, XXII, 248. — Réflexions diverses, XXXII, 600.

Tragédie anglaise. Beautés sublimes et défauts grossiers qu'on y remarque, VII, 330; XXII, 148 et suiv. — Voyez *Théâtre anglais* et SHAKESPEARE.

Tragédie française. Comparée à la tragédie grecque, IV, 493. — Défauts de nos premières tragédies, V, 7, 406. — Leur familiarité comique, VII, 38; XXXII, 233. — C'est l'art dans lequel les Français se sont le plus distingués, V, 405, 496; VII, 41. — Elle manque de pompe par crainte de ridicule, V, 496; VI, 108. — Revue de ses qualités et de ses défauts, VII, 171 et suiv. — On a dit qu'elle est fille du roman, XXXII, 306. — Mauvais emploi qu'on y fait des mots *seigneur* et *madame*, autorisé par l'usage, 183, 278. — Offre tout au plus un vingtaine de bonnes pièces, XVII, 405. — Quels en sont les chefs-d'œuvre, 417. — Sortie contre les tragédies en vers allobroges ou vandales, et pourtant admirées, VII, 328. — Voyez *Théâtre français.*

Tragédie grecque. Son origine, XLIV, 209. — Ce qu'elle était réellement,

VIII, 307. — La terreur y était souvent portée à l'excès, II, 318. — Imitée par quelques opéras italiens et français, IV, 489. — Comparée à la tragédie française, 493. — Voyez *Théâtre grec.*

Tragédies bourgeoises. Espèce bâtarde, V, 6; XVII, 419; XXXII, 82. — Vers qui caractérisent ce faux genre, X, 108, 158. — Sont le recours des auteurs sans génie, XLII, 16 et suiv. — Ne sont ni tragédies ni comédies, XLVI, 265. — Voyez *Drame.*

Tragédies en prose. Réfutation du système de Lamotte en leur faveur, II, 53 et suiv.,312. — Sont l'opprobre et la désolation du temple des Muses, XX, 373.

Tragédies-opéras. Comment sont la copie et la ruine de la tragédie d'Athènes, IV, 489, 493. — Voyez *Opéra.*

Trahir les intérêts de quelqu'un. Véritable interprétation de cette expression, XV, 366; XXIX, 158.

Trahison (crime de *haute-*). Comment puni en divers pays, XIII, 67; XV, 301, 302; XXV, 561; XXX, 584.

Trait (*avoir*). Emploi vicieux de cette expression, XIX, 190.

Traitants. Sont une ressource dangereuse pour un État, XIV, 514. — Invention apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, 524. — Sully les éloigna, mais sous les ministères suivants ils s'engraissèrent du sang du peuple, XII, 581; XXIII, 248. — Colbert voulut les réprimer, mais il fut obligé de s'en servir, XIV, 523 et suiv. — Chambre de justice érigée sous la régence du duc d'Orléans, pour leur faire rendre gorge, XVI, 59.

Traité. Il n'en est point entre l'intérêt et l'équité, IV, 127.

Traités.—Voyez *Métaphysique, Tolérance, Paix.*

Traîtres. Étymologie et véritable acception de ce mot, XII, 257; XXVIII, 210. — Imprécations de Brutus contre les traîtres, II, 332. — Un jour est quelquefois beaucoup pour eux, 346. — On peut les ramener par la crainte, V, 220.

TRAJAN, empereur romain. Son éloge, IV, 350; IX, 99. — Hommage rendu à sa bonté, IV, 370 et suiv. — Défendit de faire aucune recherche contre les chrétiens, XI, 226. — On ne conçoit pas qu'il ait pu entendre le long *Panégyrique* de Pline, XXIII, 264; XXVI, 307. — Pourquoi damné par les docteurs de Sorbonne, X, 154, 420. — Persécution des Juifs sous son règne, XI, 121; XXVI, 3. — Sa prétendue conversation avec saint Ignace à Antioche, XI, 233; XXV, 54. — Vers à sa louange, IX, 459. — Ce qui a fait sa gloire, X, 313.

Tranquillité (la). Est une belle chose; mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille, XXXIII, 43; XXXIX, 198.

Transsubstantiation (la). Attaquée par Bérenger et ensuite par Wiclef, XI, 382, 383; XII, 2. — Proscrite par Luther, 285. — Regardée comme une croyance monstrueuse par les philosophes protestants, XX, 535. — Idée juste et poétique qu'en donne l'auteur, VIII, 257, 258; XLI, 120. — Ce terme ridicule ne s'établit qu'au XIII^e^ siècle, XI, 383; XIII, 238; XXVI, 293 et suiv.

TRANSTAMARE (Henri de), l'un des bâtards d'Alfonse XI. Se révolte contre don Pèdre, son frère, et se fait déclarer roi de Castille, VII, 250; XII, 30. — Secouru par du Guesclin contre le prince Noir, perd la bataille de Navarette, et fuit en Aragon, VII, 250; XII, 31. — Fait excommunier son frère, VII, 250. — Aidé encore par du Guesclin, le défait près de Tolède, et l'emmène prisonnier, XII, 31. — Le poignarde, et usurpe le trône, 32; VII, 251; XXIV, 567. — Les historiens ont pris son parti, parce qu'il fut heureux, *ibid.* — Jusques à quand ses descendants ont régné en Castille, XII, 32, 156.

Transylvanie (la). Gouvernée par la veuve de Jean Zapolski, au nom de son fils Sigismond, sous la protection des Turcs, XIII, 525. — Acquise par Ferdinand, frère de Charles-Quint, *ibid.* et suiv. — Donnée à l'Empire par la paix signée, en 1699, à Carlowitz, XIV, 327; XVI, 470.

TRANTZSEHEN, officier saxon. Auteur d'un

Dialogue des Morts; lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1769, XLVI, 289.

Travail (le). Est souvent père du plaisir, IX, 404; XXXVI, 79. — Et de l'abondance, IX, 548. — Le lot et l'honneur d'un mortel, X, 361. — La source du bonheur, 379. — La première loi qui fut donnée à l'homme, 380. — Régit le monde, 62. — Est l'âme de tout, *ibid.* — Éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin, XXI, 217. — Est la vie de l'homme, XLI, 85, 511. — Est la plus grande consolation de la vieillesse, XLV, 359. — Pourquoi, dans aucun art, il ne faut travailler contre son propre sentiment, 131. — Voyez *Occupation.*

Travenol (Antoine), maître à danser, père du suivant. Mis au For-Lévêque à la suite de perquisitions faites chez lui à la requête de Voltaire, XXXVI, 438. — Est relaxé après six jours de détention, *ibid.* — Suites de cette affaire, *ibid.*, 462. — Condamnation qu'il obtient contre Voltaire, 477; infirmée, 495. — Comment en parle Condorcet, I, 225.

Travenol (Louis), violon de l'Opéra. Colporteur de libelles contre Voltaire, qui le traduit devant les tribunaux et sollicite ensuite lui-même sa liberté, I, 225; XXIII, 205, 206; XXXVI, 438, 494; XXXVIII, 148. — Lettre qu'il écrit à l'abbé d'Olivet, à propos de son différend avec l'auteur, XXXVI, 461. — Usage que l'auteur fait de cette pièce, *ibid.* et suiv. — Texte du jugement que l'auteur obtient contre lui à la suite de ses démêlés, 477. — Interjette appel de ce jugement, 489. — Sentence définitive de la Tournelle, 495.

Trébisonde, province barbare de l'ancienne Colchide. Petit État qu'on appela *empire;* par qui formé, XI, 462.— Quand réputée le troisième empire d'Orient, XII, 98.

Tremblements de terre. Exemples des changements qu'ils causent, VI, 181. — Sont plus fréquents que les aurores boréales, XXXIX, 371. — Celui qui eut lieu du temps de Trajan, XI, 121. — Celui de 1182 en Syrie, 454. — Celui de 1699 à la Chine, qui fit périr environ quatre cent mille hommes, IX, 465; XIII, 168. — Description de celui de Lisbonne en 1755, et poème y relatif, IX, 470 et suiv. — Se fait sentir aux Délices et à Genève, XXXVIII, 520.

Trenchard. Ce qu'il dit de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, XXXI, 62.

Trente (concile de). Singulier sermon de l'évêque de Bitonto pour son ouverture, XII, 514; XLI, 277. — Sommaire de ses particularités principales, XII, 512 et suiv. — L'incontinence du pape et de l'empereur y forme la querelle la plus importante; leurs bâtards y produisent les plus violentes intrigues, 518. — Prétendu bal donné par les Pères du concile, 519. — Transféré d'abord à Bologne par Paul III, 517. — Rétabli à Trente par Jules II, 518. — Interrompu pendant dix ans, puis ressuscité par Pie IV, 520. — Deux années y sont employées en disputes sur les préséances, *ibid.* — Comment il finit au bout de vingt et un ans, 525. — Peu d'effet qu'il produit, XIII, 94. — Pourquoi rejeté par la France dans la discipline qu'il établit, *ibid.;* XV, 568; XVI, 2. — Comment reçu par les autres États, XIII, 94. — Bon mot de Fra-Paolo Sarpi à son sujet, XVIII, 223. — Autres détails y relatifs, XIII, 513, 521. — Ne servit ni à ramener les ennemis de l'Église romaine, ni à les subjuguer, 534; XVIII, 213. — Voyez *Calice, Célibat, Eucharistie, Évêques, Vierge,* etc.

Tressan (Louis-Élisabeth de Lavergne, comte de). Lettres en vers et en prose que l'auteur lui écrit en 1736, XXXIV, 151, 185. — Sa lettre à Voltaire au nom du roi de Pologne, au sujet de l'*Histoire de Charles XII,* I, 88, 217; XVI, 142, 380; XL, 147. — Loué comme coopérateur de l'*Encyclopédie,* X, 125; XXVI, 513. — En 1760, est nommé gouverneur de la Lorraine allemande, XL, 548. — Son aventure avec le chevalier de Morton, et ce que dit Voltaire au sujet de la réponse qu'il fit à une épître de ce prétendu chevalier, qu'il lui

attribuait, XLIX, 250, 268, 269, 270, 272, 279, 280, 282, 285, 287, 288, 289, 293, 294, 297, 308, 495. — S'excuse en prétendant que cette épître est approuvée de d'Alembert et de Condorcet, 269, 289. — Épîtres en vers qui lui sont adressées, X, 271, 291; XXIII, 280. — Auteur d'une suite de la *Pucelle d'Orléans;* ce que lui écrit Voltaire à ce sujet, XXXIX, 86. — Lettres faisant partie de la Correspondance générale de 1732 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII, XXXIV, XXXVI, XXXVIII à XLI, XLV, XLIX, L.) — Lettre de lui à Voltaire en 1759, XL, 147. — Notes qui le concernent, XXXIII, 280; XXXVIII, 533, 534.

Tresséol (Pierre-Ignace Roubaud de). Éditeur des Œuvres de Desmahis; lettre qui lui est adressée en 1778, L, 361.

Trêve de Dieu (la). Monument de la barbarie du XII^e^ siècle, XIII, 304.

Trévenégat (M^me^ de). Lettre facétieuse qui lui est adressée en 1765, et réponse à ses questions sur les morts subites, XLIV, 459.

Trèves (ville de). Au XIII^e^ siècle, la dignité de chancelier des Gaules est attachée à son évêché, XIII, 276. — Ses électeurs depuis cette époque, 211 et suiv. — Assiégée et prise par les Impériaux en 1675, XIV, 273. — Reprise par Louis XIV, qui en démolit les fortifications, 290.

Trévoux. — Voyez *Dictionnaire* et *Journal de Trévoux.*

Trézène (temple de). Fameux par ses épreuves, XI, 292. — Observation critique y relative, XVIII, 593. — Voyez *Phèdre.*

Trianon. Château bâti par Louis XIV, XIV, 464, 506.

Tribolati (M. le chevalier Felice), de Florence. Apporte le concours de ses lumières à la présente édition, I, VII.

Tribunaux. De quelques tribunaux de sang, XXV, 558. — Voyez *Cour vehmique*, Guillon, *Inquisition.*

Trinitaires (congrégation des). Instituée au XII^e^ siècle, pour la rédemption des chrétiens captifs chez les Maures, XII, 344. — Sont, avec les frères de la Charité, les seules moines utiles; pourquoi ne sont pas comptés parmi les ordres, XX, 57.

Trinité (la). Timée de Locres fut le premier qui en parla parmi les Occidentaux; son sublime galimatias à ce sujet, XX, 536 et suiv. — Platon ressuscite son système, tombé en oubli; en quoi le fait consister; l'école d'Alexandrie adopte ses principes, 436, 537. — Disputes et logomachies auxquelles ils donnent lieu, 538. — Comment s'expriment sur ce dogme les constitutions apostoliques, Origène, Eusèbe, Lactance, saint Jean, saint Irénée et saint Augustin, *ibid.* et suiv. — Saint Paul n'en a point parlé, XXVI, 232. — Nulle trace n'en existe dans les Évangiles canoniques ni dans les apocryphes, XVII, 284; XXIV, 451. — Est un dogme de Platon, et non pas de Jésus, XXVI, 252, 259. — Texte de Justin, visiblement falsifié à ce sujet, 251 et suiv. — Sentiments des orthodoxes, des unitaires et des sociniens, rapportés par Abauzit, et réflexions y relatives, XX, 540 et suiv. — Décision de Calvin sur ce mystère, 542. — Comment définie et exprimée poétiquement par Voltaire, VIII, 156; XLI, 120. — Autres réflexions sur ce dogme, XXIV, 329 et suiv. — Facétie y relative, XXVII, 6. — Pourquoi on a bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul Dieu, XLIII, 441. — D'une espèce de Trinité reconnue par les brames sous un Dieu unique, XXIX, 179.

Trinités infernales. Plaisanteries en vers à leur sujet, XLVIII, 355.

Trinquet ou Trinquier, magistrat de village, chargé des fonctions de procureur du roi dans l'affaire des Sirven. Ses conclusions ridicules et absurdes, I, 105; X, 401; XXVIII, 426; XLVII, 307.

Triolet, contre Danchet, Nadal et Saint-Didier, adressé à Titon du Tillet, à l'occasion de son *Parnasse français* en bronze, X, 482.

Triomphe. Il n'est souvent qu'un pas du triomphe à la chute, III, 322.

Triomphe de l'Intérêt (le), divertissement de Boissy, XXXIII, 206.

Triomphe du Temps (le), comédie de Legrand. Ne vaut pas le diable, XXXIII, 133.

Triomphes. Ceux de Rome comparés à ceux de l'amour des peuples, X, 331.

Tripoli, en Syrie. Devient un petit État chrétien, au temps des croisades, XI, 448. — Pris par Pierre de Navarre, sous le règne de Ferdinand le Catholique, XII, 454. — Donné par Charles-Quint aux chevaliers de Malte, *ibid.* — Les amiraux de Soliman s'en emparent; il se gouverne, avec le temps, comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme *dey*, *ibid.*

Trisagion. Ce que c'est, XIX, 338.

TRISSIN (le) ou TRISSINO (Jean-Georges), auteur célèbre du XVIe siècle. Notice historique sur sa personne et sur ses ouvrages, VIII, 329 et suiv. — Son savoir étendu, sa grande capacité, 330. — Sa *Sophonisbe* est la première tragédie moderne régulière, IV, 488; VII, 29, 38; XXV, 194. — Mal traduite en français par Mellin de Saint-Gelais, VII, 30, 38. — Et par Claude Mermet, 30. — Jugée par Riccoboni, 29. — Imitée par Mairet, IV, 493. — En quoi il a malheureusement imité les Anciens, 494. — A fait revivre la tragédie grecque en Italie, XII, 246; XVII, 394; XXIV, 217; XLIV, 160. — Dans son poème épique *l'Italie délivrée des Goths*, a tout pris d'Homère, hors son génie, VIII, 330 et suiv. — Y a secoué le joug de la rime, et semble n'en avoir que plus de contrainte, XVIII, 579. — Ne fut ni prélat, ni nonce du pape, comme l'a prétendu Voltaire, IV, 488.

TRISTAN (François), surnommé *l'Ermite*. Auteur d'une tragédie de *Mariamne* et d'une traduction en vers français de l'*Office de la Vierge*, XIV, 139, 140. — Épitaphes qu'il se fit à lui-même, *ibid.*; XXXII, 551. — Examen de sa tragédie de *Mariamne*, II, 158. — Cette tragédie retouchée par J.-B. Rousseau, II, 169.

Tristram Shandy (*Vie et Opinions de*). Observations sur le texte et la traduction de cette espèce de roman, XXX, 379 et suiv. — Plus gai que décent, XXV, 167. — Extrait qu'on en donne sur la conscience trompeuse, XVIII, 237 et suiv. — Voyez STERNE.

TRITHÈME (l'abbé). Notices qui le concernent, IX, 138 et suiv. — Singulières harangues qu'il fait à ses confrères de Saint-Benoît, XVII, 22. — Prétend que le tiers des biens des chrétiens doit appartenir à cet ordre, *ibid.* — Comment maltraitait les moines à bénéfices; et imitation de ce morceau en vers français, XVII, 591.

Triumvirat (le), conseil littéraire de l'auteur composé de d'Argental, Pont-de-Veyle et Thieriot. *Discours* que Voltaire lui adresse en réponse aux invectives et aux outrages de ses calomniateurs, XXXII, 451 et suiv. — Remarques du triumvirat sur ce discours, *ibid.* et suiv.

Triumvirat (le), tragédie de Crébillon. Réflexions à l'occasion de cette pièce, qu'il composa à l'âge de quatre-vingt-un ans, XXIV, 362 et suiv. — Autres, au sujet de son peu de succès, XXXVIII, 328, 347, 353. — Sarcasmes au sujet de la belle édition qu'on en fit au Louvre, XLII, 522. — Ce qu'en dit Mme Denis, XXXVIII, 353.

Triumvirat (*le*), tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, VI, 175. — Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl, 176. — Préface de l'éditeur (Voltaire lui-même), 177 et suiv. — Texte de l'ouvrage, 181 et suiv. — Variantes, 244 et suiv. — Diffère du manuscrit qui a servi aux représentations, 176. — L'histoire y est falsifiée, mais les mœurs des Romains de ce temps y sont représentées fidèlement, 177. — Esprit des notes historiques qui y sont jointes, *ibid.* — Cette pièce est dans le goût anglais, 179. — Notes historiques de l'auteur, 181 à 194, 198 à 200, 208 à 211, 226, 227, 233, 237, 241, 242. — Motif pour lequel Voltaire y a ajouté ces notes, XLIV, 277, 278, 306, 326, 340. — Acteurs qui ont joué dans cette tragédie, VI, 180. — Ce qu'il en dit

dans sa Correspondance ; changements et observations critiques y relatifs, XLII, 500, 518, 522, 524, 526, 528, 547, 551, 552, 564, 574, 579; XLIII, 29, 34, 202, 204, 260, 295, 301, 312, 317, 325, 394, 420; XLIV, 23, 30, 296, 337, 365, 376, 408, 417; XLV, 3. — Voltaire en donne l'impression à Lacombe; corrections qu'il lui envoie, XLIV, 283, 306, 335, 336, 365, 443, 463, 500, 505, 523, 536, 559. — Envoyé par l'auteur au duc de Praslin, L, 437. — Observations critiques du cardinal de Bernis, XLII, 561. — Pourquoi l'auteur eut l'idée de donner cette pièce sous le nom d'un ex-jésuite, 531; XLIII, 420. — Cette pièce est plus faite pour les lecteurs que pour les spectateurs, VII, 179. — Notice bibliographique, L, 495.

Trivulce (maréchal de). Commande les Français dans la retraite d'Italie, sous Louis XII, XII, 199. — Appelait la journée de Marignan une bataille de géants, 252.

Trivulce (le cardinal Théodore). Sous Philippe III, commande la cavalerie espagnole, XIV, 171.

Troglodytes (les). Sont nés dans les rochers qui bordent le Nil, XI, 60. — N'ont jamais pu parvenir à former un langage régulier, et à prononcer distinctement, 9. — Des Troglodytes septentrionaux dans la Laponie russe, XVI, 399.

Troïlus ou Guerre de Troie, tragédie de Shakespeare. Extrait de cette pièce, XXX, 368 et suiv.

Trois (*les*) *Empereurs en Sorbonne*, satire. — Voyez *Empereurs*.

Trois (*les*) *Imposteurs*, épître à l'auteur de ce livre. — Voyez *Imposteurs*.

Trois (*les*) *Manières*, conte en vers de Voltaire, X, 30.

Trois (*les*) *Siècles littéraires*. — Voyez Sabatier de Castres.

Troll, archevêque d'Upsal. Lié d'intérêt avec Christiern II, est déposé par les états de Suède, XII, 228. — Rétabli par ce prince victorieux, fait, d'intelligence avec lui, massacrer les sénateurs de Stockholm dans une fête, une bulle du pape à la main, *ibid.*, 295; XVI, 147; XXVI, 297. — Soutient la guerre contre Gustave Vasa; est battu, XII, 229. — Vit errant avec Christiern, 230. — Arme Lubeck contre le Danemark, *ibid.* — Meurt de ses blessures; était digne d'une fin plus tragique, *ibid.*

Tromp, amiral hollandais. Opposé au fameux amiral anglais Blake, XIV, 207. — Ne lui cède qu'en mourant dans une bataille, XIII, 121.

Tronchet (l'avocat), depuis membre de l'Assemblée constituante. Auteur d'un mémoire pour le maréchal de Richelieu dans son procès contre Mme de Saint-Vincent; ce qu'on en dit, XLIX, 226, 233.

Tronchin, de Troyes. Sauvé des massacres de la Saint-Barthélemy, se retire à Genève, et y devient la tige de la famille de ce nom, VIII, 87.

Tronchin (le docteur Théodore). Son portrait, XXXVIII, 450, 451. — Vient à Paris en 1756; il y inocule les enfants du duc d'Orléans, et détruit en France les préjugés contre l'inoculation, 552; XXXIX, 5, 8, 12, 19, 23, 25. — Idole des Parisiens; confidence que lui fait Mme de Pompadour, 66. — Revenu à Genève et aux Délices; y soigne Voltaire et Mme de Fontaine, 65, 70, 75, 79, 83, 100, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 120, 123, 125, 129, 160. — Son opinion sur la lettre écrite par le maréchal de Richelieu en faveur de l'amiral Byng, 149. — Soigne Mme d'Épinai et la mène aux Délices, 322. — Conversation qu'il a, avec elle, à ce propos, 359. — Indiqué par l'auteur à la margrave de Baireuth comme étant celui qui seul peut la guérir, 509. — N'était point partisan des eaux minérales, 225, 239. — Ce que Mme Denis en dit, XL, 55. — Accusé de concerter avec l'auteur la perte de Jean-Jacques, XLIII, 266, 274. — Ce que l'auteur lui écrit lors de sa nomination comme médecin du duc d'Orléans, et avant son départ, XLIV, 85, 191. — Opposé à Voltaire dans les tracasseries de Genève; propos au roi qu'on lui attribue, XLV, 194. — En quels termes l'auteur en parle à cette occasion, 218, 464. — Rôle qu'il

joue dans le poème de la *Guerre civile de Genève*, IX, 525. — Loué comme coopérateur de l'*Encyclopédie*, XX, 203. — Ce qu'il dit à Bettinelli sur l'humeur de Voltaire, I, 340. — Ce qu'il écrit à Voltaire en 1777 sur son attachement pour l'auteur et pour Mme Denis; et réponse de Voltaire, L, 268, 270. — A Paris, en 1778, l'auteur lui écrit pour lui demander ses soins, 365, 366, 374, 381, 392, 396. — Billet qu'il écrit au marquis de Villette sur l'état de santé de l'auteur au mois de février 1778, 370. — Donne ses soins à Voltaire mourant, I, 446. — Lettres qui lui sont adressées de 1756 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX à XLIV, L.) — Notice qui le concerne, XXXIX, 30.

Tronchin (François), conseiller d'État à Genève, frère du médecin. Auteur d'une tragédie de *Marie Stuart*, XXXVIII, 426. — Et d'une autre, tirée de l'histoire du Bas-Empire (*Nicéphore*), *ibid.*, 520; XXXIX, 38, 84, 105, 110. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1755, pour le prier de lui obtenir du conseil d'État de Genève l'autorisation d'habiter le territoire de la république, XXXVIII, 330. — S'entremet auprès du conseil et lui obtient cette autorisation; lettre qu'il écrit à ce sujet à Voltaire, 335. — Lettres que celui-ci lui adresse au sujet de l'acquisition des Délices, 337, 349, 355. — Autre dans laquelle Voltaire s'engage à ne faire représenter aucune pièce de théâtre, 361. — Autre au sujet de la *Pucelle*, 439. — Autre en 1756, 539. — Autres lettres qui lui sont adressées de 1756 à 1773. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX à XLIII, XLVII, XLVIII.) — Chargé par l'auteur de faire parvenir en Angleterre la déclaration du duc de Richelieu en faveur de l'amiral Byng, XXXIX, 149, 150. — L'auteur ne le revoit plus après lui avoir vendu les Délices, XLV, 79. — Ce qu'il lui écrit en 1771 au sujet de sa statue par Pigalle, XLVII, 556. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1773 pour l'informer de l'arrivée de la duchesse de Wurtemberg aux Délices, XLVIII, 456. — Réponses de l'auteur, 457. — Note sur l'entrevue de Voltaire avec la duchesse, 456.

Tronchin, banquier à Lyon, frère du précédent. Lettre que Mme Denis lui écrit en 1754, au sujet du cardinal de Tencin, XXXVIII, 299. — Autre de la même, en 1755, au sujet de l'*Orphelin de la Chine*, 412 et suiv. — Chargé par Voltaire de faire savoir au cardinal de Tencin le bannissement de Grasset à propos de la *Pucelle*, 413, 430, 433. — Décline cette mission; ce qu'il écrit à l'auteur à ce sujet, 431. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1757, au sujet du cardinal de Tencin, médiateur entre la France et la Prusse, XXXIX, 286. — Note à cette occasion qui lui est dictée par le cardinal de Tencin, 287. — En 1758 vient à Paris négocier un emprunt pour la ville de Lyon, 431, 460. — Réussit dans cette entreprise, 456. — Voltaire lui fait adresser Mlle Corneille, pour de Lyon l'envoyer aux Délices, XLI, 76, 87. — A Paris en 1760; l'auteur lui envoie la veuve Calas, XLII, 140. — Son décompte de l'achat des Délices par Voltaire, XLV, 19. — Banquier de Voltaire à Lyon, XLVI, 229. — Lettres qui lui sont adressées de 1755 à 1765. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIV, L.)

Tronchin (Jean-Robert), procureur général de Genève. Note qui le concerne, XLII, 138.

Tronchin, neveu des précédents. Son suicide, XLVIII, 385.

Tronchin (Jacob), conseiller d'État à Genève. Se démet de ses fonction en 1768, et vient à Paris; bien qu'on en dit, XLVI, 120, 123, 142. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1765 au sujet des affaires de Genève, L, 449.

Tronchin-Calendrin, conseiller d'État à Genève. Lettre qui lui est adressée, en 1765, au sujet des divisions dans ce pays, XLIV, 106.

Trône. Qu'une petite armée suffit souvent pour renverser un trône ou pour l'affermir, XIV, 199. — Les renonciations au trône, quand sont efficaces, et comment peuvent seulement devenir obli-

gatoires, 410.—Voyez *Pourpre, Princes, Rois.*

TRONSON (l'abbé), supérieur de Saint-Sulpice. L'un des examinateurs des écrits de Mme Guyon, XV, 66.

Troupe comique. Description en vers. — Voyez *Comédiens.*

Troupes. — Voyez *Armées.*

TROUTBÈTRE, colonel suédois. Sa conduite intrépide à la journée de Pultava, XVI, 251.

TROY (François de) et son fils, tous deux peintres estimés. Notice qui les concerne, XIV, 150.

TRUAUMONT. — Voyez LA TRUAUMONT.

TRUBLET (l'abbé Nicolas-Charles-Joseph). Sarcasmes contre lui, X, 107, 381, 428; XXI, 191. — L'auteur lui reproche de se faire le complice de Desfontaines, XXXIV, 469. — Ses *Essais de littérature,* compilation inutile, X, 107. — Collaborateur du *Journal des savants,* XXXIV, 491. — Et du *Journal chrétien,* X, 160; XL, 513. — Proteste n'avoir jamais été un des accusateurs de Saint-Foix, 514. — Dialogue philosophique au sujet des sorties qu'il y fait contre les encyclopédistes, XXIV, 129 et suiv. — Anecdocte au sujet des bonnes fortunes qu'il prétendait avoir eues par le confessionnal et par la prédication, XL, 526; XLI, 262. — Cité au sujet des derniers moments de Lamotte-Houdard, XIV, 87. — Ce qu'on dit de ses *Mélanges,* XXI, 191. — Auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle,* XLI, 285. — Sa réception à l'Académie française en 1761; ce qu'en disent à ce sujet Voltaire et d'Alembert, XLI, 236, 261. — Traits satiriques en prose et en vers, y relatifs, 238, 241, 245, 260. — Lettre qui lui est adressée par l'auteur au sujet de cette réception et de leurs anciennes querelles, 284. — Sa réponse, 295. — Sa mort, XLVII, 33. — Notice, XXXIV, 491.

TRUCHIS DE LA GRANGE (Mme), religieuse à Beaune. Lettre qui lui est adressée avec un prologue en vers pour une représentation de la *Mort de César,* qu'on devait donner dans son couvent, XXXVI, 511.

TRUCHSÈS. — Voyez GEBHARD de TRUCHSÈS.

TRUCHSÈS DE VALDBOURG (le chevalier). Comment exécute les dernières volontés de Conradin, XIII, 365.—Voyez Maison de VALDBOURG.

TRUDAINE (Daniel-Charles de), intendant de Riom en 1730. Mention qu'on en fait, XXXVI, 23. — En quels termes on en parle, XLI, 151. — Lettre que lui écrit l'auteur en 1761, en faveur du pays de Gex, XLI, 535. — Réponse à cette lettre, 544. — Notice, XXXIX, 206.

TRUDAINE (Jean-Charles-Philibert de), de MONTIGNY, fils du précédent. Ses connaissances en administration, X, 379. — L'auteur a recours à lui pour affranchir le pays de Gex des commis des fermes; obligations que lui a cette province, XLIX, 367, 370, 378, 379, 397, 398, 399, 400, 407, 413, 415, 434, 441, 447, 449, 463. — Lettres et Mémoires qui lui furent adressés, en 1775 et 1776, sur les affaires de ce pays, XXIX, 393; XLIX, 208, 316, 399, 413, 419, 434, 441, 447, 449, 461, 492; L, 55, 152. — Son voyage à Ferney en 1776, L, 10, 15, 24, 32, 36. — Sa disgrâce et sa retraite, 247, 252. — L'auteur perd en lui le seul protecteur qui lui restait, 247. — Sa mort, 257. — Ses qualités, *ibid.*

TRUSSEL (Guillaume). Comme procureur du parlement et de la nation anglaise, signifie au roi Édouard II sa déposition, XII, 13; XVIII, 257.

TRYER, le voyageur. Cité au sujet de la politique et de la magnificence d'Aurengzeb, XIII, 158.

Tsar ou *Czar,* titre des souverains de Russie. — Voyez *Czar.*

TSHIFELY, secrétaire du consistoire à Berne. Son savoir et son esprit, XXXVIII, 460.

Tu. Avis sur l'emploi du *vous* au lieu du *tu* chez les modernes, XXXIII, 379.

TUDOR. Simple gentilhomme marié à la veuve de Henri V, XII, 488. — C'est de lui qu'est venue toute la maison royale d'Angleterre, *ibid.*

TUFTON (lord Richard). Achète les *Remarques autographes de Voltaire sur un*

livre du père Daniel; son généreux procédé, XXIX, 412.

TULLIBARDINE (marquis de), frère du duc d'Athol. L'un des sept officiers qui débarquent en Écosse avec le prince Édouard, XV, 284.

Tunis (ville et pays de). Ancien séjour des Carthaginois; Charles-Quint lui donne un roi tributaire de l'Espagne, XII, 263; XIII, 504. — Don Juan le reprend sur les Maures, XII, 454. — L'amiral de Sélim II le remet sous la domination mahométane, et y extermine tous les chrétiens, *ibid.* — Se gouverne depuis comme une république, *ibid.*

TURBILLY (marquis de), auteur d'un ouvrage sur les défrichements, X, 379. — Ce qu'on en dit, *ibid.* — Notice, XL, 483.

Turc (gouvernement). — Voyez *Empire ottoman, Porte-Ottomane, Turcs,* et *Turquie.*

Turcomans ou *Turcs* (les). Leur origine, XI, 435; XVI, 412. — Subjuguent les Arabes, et se soumettent à leurs mœurs, leurs lois, leur religion, XI, 436; XII, 104. — Nature de leur gouvernement, 110 et suiv. — Époque de leur supériorité, 447 et suiv. — Autres détails sur leur gouvernement et sur leurs revenus, 449 et suiv. — Sont tous libres, et n'ont chez eux aucune distinction de noblesse; ne connaissent de supériorité que celle des emplois, 110. — Pourquoi méprisent toutes les nations, *ibid.* — Leur passage en Europe au XIV^e^ siècle, 86 et suiv. — N'adoptent pas les mœurs des Grecs après la conquête de Constantinople, 104. — Battus à Chokzim, XIII, 129. — Furent toujours vaincus par Sha-Abbas, et chassés de toutes leurs conquêtes, 136. — Mensonges historiques à leur sujet, 139. — Ils prennent Candie aux Vénitiens, 140 et suiv. — S'y montrent supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire, XIV, 246. — Leurs progrès sous Mahomet IV, XIII, 146. — Battus par Montecuculli à Saint-Gothard, 147; XIV, 231. — Font le siège de Vienne; sont battus et forcés de le lever, XIII, 147 et suiv., 602 et suiv.; XIV, 289. — Sont défaits par le prince Eugène à la bataille de la Zenta, 327. — Et reçoivent la loi à la paix de Carlowitz, *ibid.* — Leur guerre malheureuse contre la Russie, en 1768 et années suivantes. (Voyez CATHERINE II, articles de sa Correspondance particulière avec l'auteur.) — Succès remportés sur eux par les troupes de Catherine les 19 et 21 avril 1769, XLVI, 381, 382. — Devraient être chassés d'Europe, XLVII, 249, 451. — En eussent été chassés si Joseph II avait eu de l'argent, XLIX, 78. — Appel contre eux aux princes de l'Europe en 1770, XXVIII, 365 et suiv. — Le *Tocsin des Rois,* écrit qui a pour but de les en faire chasser, 465 et suiv. — Grand contraste qu'offrent leurs mœurs, XIII, 150. — Ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité, et règnent sur des ruines, 179. — Tyrans des femmes et ennemis des arts, VIII, 533; X, 225; XX, 21. — Quelle était leur situation avant le siècle de Louis XIV, XIV, 169. — Ce qu'en disait Guillaume, roi d'Angleterre, XII, 449. — Comment ils ont coutume de déclarer la guerre, XVI, 271. — Pourquoi leurs troupes ne sont plus aujourd'hui aussi formidables que du temps de leurs conquêtes en Asie, en Afrique et en Europe, 272. — Leur jurisprudence fondée sur le sens commun, l'équité et la promptitude, XXX, 428. — Coup d'œil sur leurs mœurs et usages, XXI, 129. — Pourquoi Voltaire ne les aimait pas, XLV, 230. — Et voulait qu'on formât une croisade contre eux, XLVI, 489.

TURENNE (Henri de LA TOUR D'ORLIÈGUE, vicomte de), depuis maréchal, duc de BOUILLON. Négocie des troupes, au nom d'Henri IV, avec les princes protestants d'Allemagne, XIII, 547. — Marié par ce prince à la princesse de Sedan, VIII, 204. — Va prendre Stenai d'assaut, la nuit même de ses noces, *ibid.* — Vers qui le caractérisent, 203, 204. — S'unit aux mécontents contre Marie de Médicis, XII, 575; XVI, 16, 18. — Pourquoi rougissait d'être maréchal, XII, 576. — Était l'un des chefs les plus accrédités

des protestants, 582; XV, 19. — Pourquoi refusa de prendre le commandement de leurs armées, *ibid.*; XII, 583. — Son combat avec d'Aumale, dans la *Henriade*, n'est qu'une fiction poétique, VIII, 245 et suiv.

TURENNE (Frédéric-Maurice), fils du précédent. — Voyez BOUILLON.

TURENNE (Henri de LA TOUR-D'AUVERGNE, vicomte, depuis maréchal, dit *le Grand*), frère du précédent. Après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols, sert sous le grand Condé, et le seconde dans la bataille de Fribourg, XIV, 179. — Est battu à Mariendal, *ibid.* — Se distingue à Nordlingen, *ibid.* — Prend Landau, chasse les Espagnols de Trèves, et rétablit l'électeur, 181. — Gagne les batailles de Lavingen et de Sommerhausen, et contraint le duc de Bavière à sortir de ses États, *ibid.* — La duchesse de Longueville l'engage à faire révolter l'armée qu'il commande pour le roi dans la guerre de la Fronde, 192. — Séductions inutiles qu'il emploie à cette fin, *ibid.* — De général du roi de France, devenu lieutenant de don Estevan de Gamare; est battu avec lui à Rhetel par le maréchal Du Plessis-Praslin, *ibid.* — Fait sa paix avec la cour, et commande l'armée royale, 199. — Sauve le roi et la cour réfugiés à Gien, 200. — Les mène vers Paris, 201. — Est repoussé par Condé à la bataille du faubourg Saint-Antoine, *ibid.* — Sauve Arras, assiégée par ce prince réuni aux Espagnols, 208. — Prend Stenai, 209. — Échoue au siège de Valenciennes, 212. — Prend La Capelle et assiège Cambrai, *ibid.* — Détruit l'armée espagnole, et détermine la reddition de Dunkerque, 213. — Ce qui lui arriva à cette occasion avec Mazarin, qui voulait s'attribuer l'honneur d'avoir préparé cette victoire, *ibid.* — Commande, sous Louis XIV, l'armée destinée à la conquête de la Flandre, 235. — Général sous ce prince, dans la guerre contre la Hollande, 250, 253, 260. — Marche vers la Vestphalie pour s'opposer aux Impériaux, 261. — Sa glorieuse et dernière campagne du Rhin, 266 et suiv. — Il met à feu et à sang le Palatinat, 268. — L'électeur le défie à un combat singulier; doutes au sujet de ce cartel, *ibid.* — Il chasse les Allemands de l'Alsace, 269 et suiv. — Est tué d'un coup de canon; principales circonstances de sa mort, 271. — Honneurs rendus à sa mémoire; il est enterré à Saint-Denis, *ibid.* — Jugé comme capitaine, comme homme et comme chrétien, *ibid.*, 272. — Comparé à Gonzalve de Cordoue, *ibid.* — Pourquoi, étant né calviniste, avait quitté la religion de ses pères, *ibid.*; XXXIII, 515; XXXVII, 356; XLV, 441. — Servit sous le duc de Saxe-Veimar, VIII, 390. — Et continua ses conquêtes, XIII, 51. — S'illustra par ses victoires, et acquit de la gloire, même dans ses défaites, VIII, 185. — Ce qu'on disait de lui, comparé au grand Condé, *ibid.* — Aima toujours les femmes à la fureur, X, 155. — Fut, à soixante ans, la dupe de M^me^ de Coëtsquen, *ibid.*; XIV, 454. — Vers qui le caractérisent, VIII, 185. — Ce qui lui arriva dans un moulin, après la bataille de Mariendal, IX, 341. — Exclamation qu'on lui prête, à une représentation de *Sertorius*, XXXII, 208. — Pourquoi doit être damné, d'après l'opinion des docteurs de Sorbonne, X, 155. — Ses *Mémoires* appréciés, XIV, 140. — De son Histoire, écrite par Ramsay, *ibid.*; XXXIII, 500, 515. — Ce qu'il disait d'un général qui prétend n'avoir jamais fait de fautes, XXXII, 491. — Faits tirés de son histoire, 510 et suiv. — Reproches qu'on lui fait au sujet de la dévastation du Palatinat, de l'Alsace et de la Lorraine, X, 155. — Reproches et observations sur le cartel que lui donna l'électeur palatin, XIV, 268; XLV, 385, 410, 418, 429, 469. — Notice qui le concerne, XIV, 21. — Ses démêlés avec Louvois, qui, jaloux de sa faveur et n'ayant pu l'éloigner, le contredit et le traversa sans cesse, 238 et suiv.; XXXII, 489. — De son Histoire, publiée par Courtilz de Sandras, sous le faux nom de Dubuisson, XLV, 410.

TURENNE (Louis de LA TOUR), jeune prince,

neveu du précédent. Périt en 1693 à la bataille de Steinkerque, XIV, 315. — Son éloge, *ibid.*

Turgot (Michel-Étienne), prévôt des marchands de Paris, père du suivant. Embellissements que lui doit la ville de Paris, VIII, 597.

Turgot (Anne-Robert-Jacques), d'abord conseiller au parlement, intendant de Limoges, enfin ministre de Louis XVI. Lettre que l'auteur lui écrit en 1760, pour l'inviter à venir aux Délices, XLI, 35 et suiv. — Son séjour aux Délices à cette époque, 59. — Ce qu'en dit Mme du Deffant, 49. — Pamphlet qu'il fit contre la Sorbonne, à propos de la censure de *Bélisaire;* ce qu'on en dit, X, 176; XLV, 265, 293, 299. — Retient par cœur une lettre de l'auteur à Mme du Deffant, et la fait imprimer, XLV, 562. — Son rare mérite, XLVI, 287. — Auteur de divers articles de l'*Encyclopédie,* XLI, 64; L, 171. — Et non d'une pièce satirique intitulée *Michaut et Michel,* qui est de Condorcet, XLVI, 474, 482, 483, 486, 493, 525, 529; XLVII, 3. — Lettre que Condorcet lui écrit en 1774 sur la première représentation de *Sophonisbe,* XLVIII, 548. — Sa réponse, 551. — Sa nomination au ministère de la marine en 1774; réflexions de Condorcet à ce sujet, XLIX, 39. — Lettre de félicitations que l'auteur lui envoie à cette occasion, 42. — Le choix qui est fait de lui est approuvé par Mme du Deffant, 48, 71. — Balaye toutes les ordures en arrivant au ministère, 71. — Prend de Vaines comme secrétaire, *ibid.* — Refuse le pot de vin des fermiers généraux, 97. — Est signalé au roi par les courtisans comme encyclopédiste; mot du prince à ce sujet, XLIX, 54. — Avait été élevé pour la prêtrise, et connaissait trop bien les prêtres pour être leur dupe, 75; XXIX, 312. — Avait fait sa licence en Sorbonne, X, 176; XLIX, 416; L, 52. — Bonne opinion qu'en a Voltaire, d'après le bien qu'il a fait dans son intendance de Limoges, XLIX, 77, 84, 274. — Vers à ce sujet, X, 595. — Beaux chemins qu'il a fait exécuter dans le Limousin, XVIII, 146. — Ses grandes vues; sa philosophie, XXIX, 365. — L'auteur ne veut pas le compromettre à l'occasion de la revision du procès La Barre, XLIX, 132. — Sagesse des édits rendus sous son administration, 399 et suiv.; XLIX, 452. — Autres éloges de ce ministre, VII, 246; XV, 431; XLIX, 55, 56, 89, 90, 127, 149, 298, 315, 317, 366, 434, 446, 463, 468, 476, 478, 479, 481, 521, 555, 573, 574, 575; L, 50. — Lettres et Mémoires qui lui sont adressés en 1775 et 1776 sur la franchise du pays de Gex, et sur divers objets d'économie politique, XXIX, 315, 397, 439, 449; XLIX, 459, 475, 483, 492, 524; L, 6. — Essaie sur le pays de Gex l'application de ses principes d'administration, XLIX, 479, 481, 486 et suiv., 488, 501, 556. — Fait rendre un arrêt qui autorise le libre commerce du blé; ce que dit l'auteur à ce propos, 87, 92, 196, 286, 287, 296, 315. — Entretien de l'auteur et de Mme Suard à son sujet, I, 376. — Devient le bienfaiteur des peuples; a contre lui la cabale des financiers, des talons rouges et des bonnets carrés, I, 273; XLIX, 171, 172, 279, 517. — Ce que pense l'auteur des gens qui composent la cabale dirigée contre lui en 1775, 407, 435, 441, 481, 484, 488. — Sa querelle avec le parlement, et procès que lui intente cette compagnie, 540, 556. — Ce que dit l'auteur au sujet du mémoire de l'avocat La Croix, dirigé contre lui, 539, 540. — Reconnaissance qu'il professe pour lui, 565. — Est le premier ministre qui se soit déclaré le père du peuple, 564. — Ce qu'en dit Louis XVI en apprenant les remontrances, 593. — Sa retraite du ministère en 1776; regrets de l'auteur, L, 17, 26, 43, 55, 56, 61, 81, 83, 121, 159. — Questions que l'auteur pose à Condorcet à ce propos, 27. — Réponse détaillée qu'il y fait, 28, 37. — Ce qu'en dit Frédéric, landgrave de Hesse, 25. — Sa retraite provoque la colère puis l'affliction dans le cœur de Condorcet, L, 26, 28, 31. — Était un Caton, et comme tel ne pouvait réussir

chez une nation qui n'aime que l'opéra comique, 55. — Vit en philosophe avec Condorcet à La Roche-Guyon en 1776, 99, 106, 121. — Necker fera par imitation ce qu'il faisait par vertu, 129. — Anecdote sur sa première rencontre avec l'auteur après sa disgrâce, I, 274. — Autres éloges, et vers qui lui sont adressés, VII, 498; X, 208, 209, 451. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1777 au sujet des serfs de Saint-Claude, L, 225. — Voltaire lui envoie le *Prix de la justice et de l'humanité*, 323, 327.— Lettres qui lui sont adressées de 1760 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLI, XLII, XLIX, L.) — Lettre que Condorcet lui écrit sur les derniers moments de l'auteur, L, 396.

Turin (ville de). Par qui gouvernée au XIII^e siècle, XI, 432. — Assiégée par le duc de La Feuillade en 1706, est délivrée par le prince Eugène, XIV, 373 et suiv.

TURLE DE MONDONVILLE (M^me^). Institue la congrégation de *l'Enfance de Jésus* à Toulouse, XXVII, 404, 405. — Procès que lui font les jésuites; elle est condamnée, puis réhabilitée, *ibid.* et suiv.

Turlupinade. Origine de ce mot, XX, 90.

TURMEAU DE LA MORANDIÈRE. Auteur de *Principes politiques sur le rappel des protestants en France;* ce qu'on dit de cet ouvrage, XLIII, 154, 156.

TURNER. Mention qui en est faite, XXXIV, 555, 556.

TURPIN (l'archevêque Jean). Notice sur ce prélat, IX, 244. — Son roman historique des *Gestes de Charlemagne*, attribué à un moine du XI^e siècle, et note contradictoire, *ibid.*; XI, 261; XIII, 233.

TURPIN (comte de). Épigramme qu'on lui attribue contre la *Zulime* de Voltaire, en 1762, IV, 4.

TURPIN (comtesse de), fille du maréchal de Lowendhal. Éditeur des Œuvres de l'abbé de Voisenon; lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1776, L, 29. — Anecdote qu'elle rapporte au sujet de *Mérope* et de l'abbé de Voisenon, IV, 171; XXXV, 242.

Turquie (la). Origine de sa puissance, XI, 436. — Son état avant Louis XIV, XIV, 169. — Son gouvernement n'est pas si despotique que le prétendent nos historiens; faits qui le prouvent, XII, 110; XIII, 137, 149; XV, 113; XXVII, 323; XL, 541, 542. — Tolérant sur la religion, quoique sanguinaire sur le reste, XIII, 145, 146. — Absurde et affreux, XXXV, 211. — Depuis François I^er^, la politique des rois de France a toujours été d'être alliés de ses empereurs, et pourquoi, XIV, 231. — Son administration publique, XII, 449. — C'est par la Russie qu'elle sera détruite, si elle l'est jamais, XXIII, 523; XLVII, 201. — Voyez *Porte Ottomane*.

TURREGREMATA, inquisiteur général d'Espagne sous Ferdinand V. En fait bannir tous les Juifs, XIX, 477. — Comment appuie cet édit du prince, 478.

TURRETIN, de Genève. Prisonnier à Berlin, mis en liberté sur la demande de l'auteur, XXXIX, 434, 440. — Bien qu'on en dit, XLIII, 36, 41.

TUTH ou TULI, fils de Gengis-Kan. Eut la Perse, du vivant de son père, XI, 486.

Tutoiement, En usage chez toutes les nations, du temps du Christ, XXII, 85.— S'est conservé chez les quakers, *ibid.* — Vers y relatifs, XXXIII, 479. — Critiqué par Desfontaines, dans *la Mort de César*, 568, 569. — Voyez *Vous*.

TYCHO-BRAHÉ, Danois, astronome célèbre. Notice historique qui le concerne, XIII, 43; XLIV, 358. — Son système du monde n'est qu'ingénieux, XIII, 44. — A rectifié les anciennes idées sur les comètes, XXII, 573.

Types et *langage typique*. — Voyez *Emblème*.

Tyr. Antiquité de cette ville, XI, 40. — Et de son temple, XXVI, 389; XXVIII, 147. — Porta chez les nations le commerce et les arts, 107.

Tyr (concile de). Dépose Athanase, évêque d'Alexandrie, et l'exile à Trèves, XVII, 362. — Rappelle et réhabilite Arius, XXVI, 281.

Tyran. Acceptions diverses de ce mot, XX, 542. — A quel souverain convient cette qualification dans le sens qu'on y

attache maintenant, *ibid.* et suiv. — Voyez *Tyrans*.

Tyrannie. Quelle est la plus exécrable, V, 517. — Ses cruautés font les fanatiques, VI, 529. — Tout homme est soldat pour la combattre, VII, 69. — La vertu combattant contre elle est un spectacle digne des dieux, 427. — Que, dans les temps d'oppression et de tyrannie, les honnêtes gens ne peuvent plus combattre que derrière les haies, XLV, 332, 353. — Ses différentes espèces, XX, 544. — Pourquoi la tyrannie d'un seul est préférable à celle de plusieurs, *ibid.* — Qu'une tyrannie d'un jour et une tyrannie de deux mille ans doivent également être détruites chez un peuple libre, XXV, 397. — Le jugement de la postérité, seul rempart contre la tyrannie heureuse, XII, 485.

Tyrans. Ne sentent pas la nature, IV, 237. — Doivent craindre les cris et les pleurs d'une mère, 242. — Ne rougissent pas, 360. — Ont toujours quelque ombre de vertu, et soutiennent les lois avant de les abattre, V, 222. — Ne peuvent se maintenir que par les soldats, VI, 241. — Les usurpateurs sont toujours tyrans, IV, 203; VII, 343. — On n'est point coupable en les frappant, 381. — Ne peuvent être réellement heureux, VIII, 444; XX, 544. — Que les habiles tyrans ne sont jamais punis en ce monde, IV, 248. — Comment ils le sont dans l'autre vie, VIII, 174.

TYRCONNEL (comte de), Irlandais, envoyé de France en Prusse. Son portrait, XXXVII, 228. — Comment tue La Mettrie, son médecin, 339, 341. — Sa mort, 380, 381. — En quels termes on en parle, 385.

TYRTÉE, capitaine et poète grec. Fit la guerre et la chanta, mais ses ouvrages sont perdus, XVIII, 567.

U

Ukraine (l'), pays des Cosaques. Situation de cette province; son gouvernement, XVI, 236. — Sa fertilité, *ibid.* et suiv., 404. — Charles XII s'y enfonce, 498. — Cruautés qu'il y commet, 502 et suiv.

Ukraniens (les). — Voyez *Cosaques*.

ULADISLAS (les), rois de Pologne. — Voyez LADISLAS.

ULLOA, physicien et voyageur portugais. Ce qu'il raconte des chiens du Pérou, XVIII, 148. — Des écrevisses et des roseaux de ce pays, XXVII, 183.

Ulm (ville d'). Donnée par Charlemagne à des moines qui traitent les habitants en esclaves, XIII, 239.

ULPIEN, jurisconsulte fameux. Ce qu'il pensait de la secte des chrétiens, XXVI, 270. — En quoi ne s'est pas trompé, *ibid.*

ULPIUS, prophète du mignon de l'empereur Adrien, que celui-ci divinisa, XI, 87.

ULRIC, duc de Wurtemberg. Maltraite ses vassaux; est chassé de ses États par la ligue de Souabe, qui les vend à vil prix à Charles d'Autriche, XIII, 481. — Entre dans la ligue des princes protestants contre ce prince, devenu empereur, 500. — Ferdinand, roi des Romains, s'empare de son duché, 502. — Philippe, landgrave de Hesse, le lui fait restituer, *ibid.* — Est détaché par Charles-Quint de la ligue de Smalcalde, 519.

ULRIQUE (Éléonore), fille de Frédéric III, roi de Danemark. Mariée à Charles XI, roi de Suède; ses qualités, XVI, 150. — Mauvais traitements qu'elle reçut de son mari; sa mort, 151.

ULRIQUE (Éléonore), sœur de Charles XII En l'absence de son frère, accepte la

régence de Suède; pourquoi s'en démet ensuite, XVI, 316. — Mariée au prince Frédéric de Hesse-Cassel, 326. — Son entrevue avec son frère en Ostrogothie, 334. — Reine de Suède après la mort de Charles; à quelle condition fut élue, 354. — Cède la couronne à son mari, *ibid.* — Autres détails, 609.

Ulrique, princesse de Prusse, sœur du grand Frédéric, depuis reine de Suède. Notice, XXXVI, 261. — Stances qui lui sont adressées sur la vie des grands, VIII, 517. — Autres vers sur un songe, X, 528. — Madrigaux à cette princesse et à sa sœur Amélie, 549. — Autres vers au sujet du don de son portrait, XXXVI, 274. — Quatrain qui lui est adressé, XXXII, 423. — Ses lettres à Voltaire en 1743, XXXVI, 261, 266. — En 1745, 382. — En 1749, XXXVII, 88. — Lettres en vers et en prose de l'auteur à cette princesse en 1743, XXXVI, 271. — En 1744, 289. — En 1745, 355. — En 1751, XXXVII, 263, 308. — En 1752, 373, 472. — En 1759, XL, 73. — En 1772, XLVIII, 17. — En 1774, 536.

Un Chrétien contre six Juifs. Réfutation des *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, imprimée aussi sous ce titre : *le Vieillard du Caucase*, XXIX, 499 et suiv. — Notice bibliographique, L, 569. — Voyez Guénée.

Un Mandarin et un Jésuite, dialogue par Voltaire, XXVII, 19.

Unitaires (les). Se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes, XIII, 85. — Appelés tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*; leurs dogmes, 129. — Eurent des églises en Pologne, au commencement du XVII^e^ siècle, *ibid.* — Intrigues qui les en firent chasser; contrées diverses où leur religion s'est étendue, sans qu'ils aient de temple en aucun endroit du monde, *ibid.* et suiv. — Leurs idées sur le baptême, XVII, 543. — Leur sentiment sur la Trinité, XX, 540. — Réflexions y relatives, 541. — De l'article *Unitaire* dans l'*Encyclopédie*, XLIV, 243, 250. — Voyez Socin et *Sociniens*.

Unités théâtrales (les trois). Quel auteur les introduisit, le premier, sur la scène française, IV, 493. — Dissertation sur ces unités d'action, de lieu et de temps; Voltaire les défend contre Lamotte, II, 48 et suiv.; XXXII, 347. — Citation du discours de Corneille sur le même sujet, II, 52. — Et remarques sur ce discours, XXXII, 363 et suiv. — C'est par faiblesse et stérilité qu'on les néglige, II, 319.

Univers (l'). Accord admirable de variétés et d'uniformités, XXI, 109. — Comparé à une horloge; vers à ce sujet, X, 182. — Démontre une intelligence suprême, *ibid.* — Des savants l'ont mesuré, et ne l'ont pas connu, IX, 403. — S'il est infini, XIX, 457; XXVIII, 522. — Voyez *Globe* et *Monde matériel*.

Université (l') *de Paris.* Recherches sur l'époque de sa fondation, XX, 545. — D'où fut ainsi appelée, *ibid.* — Parti que les papes en ont su tirer, ainsi que des autres établissements de ce genre, *ibid.* et suiv. — Accusa Jeanne d'Arc d'hérésie et de magie, XII, 49. — Voulait poursuivre comme sorciers les premiers imprimeurs venus d'Allemagne en France; en fut empêchée par Louis XI, 121, 248; XV, 480. — Sa conduite dans l'affaire du concordat entre François I^er^ et Léon X, 486; XII, 327. — S'élève contre l'institut des jésuites, XV, 520. — Sa démarche imprudente aux états généraux de 1614, XVI, 11; XII, 573. — Aujourd'hui ridicule, XXXII, 553.

Universités (les). En France, s'assemblèrent d'abord en parlement, XV, 448. — Prétention des papes au droit exclusif d'en ériger, XIII, 350. — Au commencement du XV^e^ siècle, éclatent contre les scandales du clergé, XII, 2. — La plupart sont à réformer, XLVI, 382.

Upsal (l'archevêque d'). Au moment de poser la couronne sur la tête de Charles XII, dans la cérémonie du sacre, se la voit arracher par ce prince, qui se couronne lui-même, XVI, 153. — Voyez Troll.

Uranibourg (ville de). Par qui bâtie et appelée ainsi, XIII, 43.

Uranie (*Épître à*). (Voyez *Pour et Contre*

et Rupelmonde.) — *N. B.* Voltaire a donné aussi ce nom à Mme du Châtelet, dans quelques-unes de ses épîtres en vers, X, 292, 293.

Urbain II, pape. Né à Châtillon-sur-Marne, XIII, 199. — Ses démêlés avec l'empereur Henri IV, contre lequel il suscite son propre fils, XI, 397; XIII, 302 et suiv. — Propose les croisades au concile de Plaisance, XI, 440; XIII, 303. — Harangue avec succès à ce sujet, au concile de Clermont, XI, 441. — Refuse de se mettre à la tête des croisés, 443, 444. — Réfugié en France, excommunie Philippe Ier pour son divorce, 353; XX, 608. — Donne la Corse aux Pisans, XV, 406. — Prisonnier de Roger, lui donne l'investiture de la Sicile, XI, 404. — Le crée, lui et ses successeurs, légats-nés du saint-siège, XI, 362; XIII, 339; XXVII, 200. — Sa mort, XI, 447.

Urbain III, pape. Son exaltation, XIII, 200.

Urbain IV, pape. Sa basse extraction, XI, 491; XIII, 101, 201. — Dépouille Mainfroi et Conradin de Naples et de la Sicile, 363. — Offre le royaume de Naples à Charles d'Anjou, 363; XI, 491. — A quelles conditions lui en donne l'investiture, XIII, 363. — Institue la fête du Saint-Sacrement, XI, 506. — Sa mort, 492.

Urbain V (Guillaume *Grimoard*), pape. Réside à Avignon, XIII, 202, 203. — — Traite avec l'empereur Charles IV contre les Turcs, 416. — Est rançonné par du Guesclin dans Avignon, VII, 250. — Excommunie don Pèdre, roi de Castille, *ibid.* — Se réfugie à Rome, XIII, 417. — Ennemis qu'il attire sur l'Italie, *ibid.* — Revient à Avignon, et y meurt, 419.

Urbain VI (*Prignano*), pape. Sa violence décide plusieurs cardinaux à protester contre son élection, et à élire Clément VII, XI, 544; XIII, 422. — Cette double élection produit le grand schisme d'Occident, *ibid.*; XI, 537, 543. — Il défait l'armée de Clément, son compétiteur, *ibid.* — Excommunie et dépose Jeanne Ire, reine de Naples, 544; XIII, 423, 424. — Est fait prisonnier par son allié Durazzo; avec qui il voulait partager la couronne usurpée, XI, 537, 545. — Sa fuite; ses cruautés envers plusieurs cardinaux, *ibid.* — Il meurt paisiblement à Rome, *ibid.*

Urbain VII (*Castagna*), pape. Son exaltation, XIII, 206.

Urbain VIII (*Barberini*), pape. Son exaltation, XIII, 206. — Embellit Rome, 110. — Principautés qu'il réunit à l'État ecclésiastique, *ibid.* — Abolit les jésuitesses, XIV, 7. — Tant qu'il régna, ses neveux gouvernèrent, et firent la guerre au duc de Parme, XIII, 206; XXVII, 204. — Refusa de l'argent et des troupes à l'empereur Ferdinand II contre les princes protestants, XIII, 48, 573. — Notices sur ce pontife, regardé comme bon poète latin, et auteur d'un gros recueil de vers, XIV, 7; XIII, 206.

Urbanité. Mot que nous avons mal à propos appliqué à la politesse, XLI, 405. — Ce qu'il signifiait à Rome, *ibid.*

Urbin (duc d'). Commande l'armée du pape Clément VII dans le Milanais, et ne peut empêcher Charles-Quint de s'y maintenir, XIII, 491. — Sa troupe se conduit lâchement, *ibid.* — Voyez *Montefeltro.*

Urfé (marquis d'). Auteur du roman d'*Astrée*, qui eut longtemps une grande vogue, XXXI, 514 et suiv.

Urgelle (la fée). Son portrait en vers, X, 12 et suiv.

Uriel de Gemmingen, électeur de Mayence au commencement du XVIe siècle. Notice qui le concerne; sa mort, XIII, 209.

Uriot (Joseph), littérateur et bibliothécaire du duc de Wurtemberg. Ses ouvrages, XXXVI, 260. — Lettre qui lui est adressée en 1743, *ibid.* — Autre, en 1770, au sujet de son discours sur les richesses et les avantages de ce duché, XLVII, 69.

Ursina (la signora *Julia*), de Venise. Vers en réponse à une lettre très flatteuse qu'elle avait écrite à l'auteur, sans se faire connaître, X, 572.

Ursins (maison des). La cour de Rome retient ses héritages, XXVII, 210.

Ursins (des), pape. Éloge de ce pontife dans les premières éditions de la *Henriade ;* retranché des suivantes, VIII, 129. — Voyez Benoît XIII.

Ursins (Anne-Marie de La Trimouille, princesse des). Envoyée par Louis XIV à la cour de Madrid ; son origine, XXX, 397. — Gouverne la jeune reine, qui, à son tour, gouverne son mari, 399, 400. — Est renvoyée, mais bientôt rappelée, *ibid.* — Anecdote sur d'Aubigny, qu'on croyait qu'elle avait épousé secrètement, *ibid.* — Chassée d'Espagne, 402 ; XV, 159. — Par qui calomniée, XIV, 490. — Ses intrigues contre Fénelon et le cardinal de Bouillon, XV, 73.

Ursins. — Voyez Jouvenel des Ursins.

Usage (l'). Toutes les choses de ce monde en dépendent, II, 549. — Il tient lieu de raison et de loi, *ibid.* et suiv. — Est fait pour le mépris du sage, V, 18. — En quoi l'on doit seulement s'y conformer, *ibid.*

Usages (les). De leur antiquité, XVII, 277. — Ceux qui ont été communs à presque toutes les nations anciennes, XI, 15 et suiv. — Ceux des XIIIe et XIVe siècles, 428 ; XII, 53 et suiv. — Vouloir tout y rappeler, idée vaine et travail ingrat, 79. — Ceux des XVe et XVIe siècles, 241 et suiv. — Cas où ils ne doivent pas servir à faire juger d'une nation, XXIV, 548. — Autres cas où ils influent sur son esprit, 550. — Qu'il ne faut pas juger des Anciens par les Modernes, XIX, 54. — De l'*Esprit des usages et coutumes des différents peuples*, par de Meunier, L, 59. — Exemples de leur force, XXXII, 604.

Usedom (île d'). Emportée sur les Suédois par les Prussiens, XVI, 327.

Ussé (marquis d'). Ami des arts et protecteur de J.-B. Rousseau, XXII, 339. — Auteur de *Pélopée* et de *Cosroès*, tragédies, 338. — Lettres en vers et en prose qui lui sont adressées en 1716, XXXIII, 34. — En 1734, 455.

Ussé (marquise d'), bru du précédent. Vers qui lui sont adressés sur l'art et la nature, X, 488.

Usson (d'). — Voyez Bonac.

Ussum-Cassan, de la race de Tamerlan. Subjugue la Perse et s'allie aux chrétiens en épousant la fille de David Comnène, XII, 106. — Attaque Mahomet II, puis fait la paix avec lui, *ibid.*

Ustariz (don). Véritable homme d'État, XXX, 423. — Sa *Théorie pratique du commerce*, *ibid.* — Ce qu'il a écrit de la population et des revenus de l'Espagne, XIII, 37. — Et des trésors d'Ophir, engloutis par la daterie de Rome, XXIV, 575. — Comment il appelait Louis XIV, XIV, 515 ; XX, 330 ; XXVIII, 336 ; XXIX, 265.

Usurier. Anecdote d'un usurier hypocrite, qui est entrée dans le canevas du *Dépositaire*, comédie de l'auteur, VI, 393. — Épitaphe d'un usurier, par Shakespeare, XVII, 198.

Usurpateurs. Sont haïs, III, 174. — Sont près de leur cercueil, VI, 223. — Les serments ne sont pas faits pour eux, 246. — Moyens de corruption qu'ils emploient, IV, 208. — Ils sont toujours tyrans, 203 ; VII, 343. — Veulent tous conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes, XII, 430. — Nombreux usurpateurs au commencement du XVIIe siècle, XIII, 139 et suiv. — Il n'y a presque aucune nation de l'Europe qui n'ait eu les siens, XI, 364.

Usurpation. Temps où les princes, sur un rescrit des papes, s'en faisaient un devoir sacré, VII, 250. — A quoi se réduit au fond toute usurpation, XI, 368. — *Des Usurpations papales*, XXVI, 292 ; XXVII, 193 et suiv. — Des usurpations monacales ; anecdote et vers à ce sujet, XLVII, 508.

Utile Examen des trois dernières Épîtres du sieur Rousseau, XXII, 233 et suiv. — Voyez J.-B. Rousseau.

Utrecht (ville d'). Pourquoi son évêque, qui en était seigneur, la vend à Charles-Quint, XIII, 495. — En 1672, envoie ses clefs à Louis XIV, et capitule avec toute la province qui porte son nom, XIV, 255. — Entrée triomphante qu'y fait ce prince, *ibid.*

Utrecht (congrès et paix d'), en 1713. Détails y relatifs, XIV, 406 et suiv. — Paix alors heureuse, et qui depuis est

devenue funeste à l'Europe, XII, 411. — Ce que l'auteur en dit, XXXIX, 119.

Uxelles (Nicolas Chalon du Blé, marquis d'), maréchal de France. En 1718, préside le conseil des affaires étrangères, XIV, 24. — Belle défense qu'il fait dans Mayence, 310. — Est hué par les Parisiens, tandis que tous les bons officiers lui donnent de justes éloges, *ibid.* — Envoyé à Gertruidenberg, en 1710, pour négocier la paix avec les alliés, 396, 397. — Son caractère, *ibid.* — Sa mort, 21.

Uzès (comte d'). Rival de Voltaire auprès de M^lle^ Duclos, X, 220; XXXIII, 29. — Mort en 1736, *ibid.*

Uzès (Charles-Emmanuel de Crussol, duc d'). Auteur d'une *Lettre à un évêque* contre le fanatisme, XXXIX, 164. — Lettre qui lui est adressée en 1750, XXXVII, 175. — Lettre qu'il écrit à Voltaire en 1751, signalée, 310. — Autres qui lui sont adressées en 1751, 344. — En 1756, XXXIX, 26. — En 1757, 164. — En 1760, XLI, 66. — Blessé à la bataille de Parme; note qui le concerne, XXXVII, 175.

V

Vacherot (M.-E.). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, LXI.

Vadé. Ce fut lui qui imagina le surnom de *Bien-Aimé* donné à Louis XV; quand et à quelle occasion, I, 33; XXIII, 268; XLIX, 76. — Note à ce sujet, XXIII, 268, 269. — Auteur supposé des *Contes* de Voltaire, publiés sous le nom de *Guillaume Vadé*, avec une préface de *Catherine Vadé*, sa cousine, X, 3 et suiv. — Il en est de même de la satire *le Pauvre Diable*, 97, 99. — Du conte philosophique *le Blanc et le Noir*, XXI, 233. — Et du *Discours aux Welches*, XXV, 229. — Lettre dans laquelle l'auteur prend aussi son nom, XL, 500. — Vers ironiques à son sujet, X, 196.

Vaillant (Jean-Foy), savant médailliste. Pris par des corsaires algériens, est racheté par Louis XIV; notice, XIV, 140.

Vaillant (Jean-François-Foy), fils du précédent. Antiquaire comme son père; notice, XIV, 140.

Vaines (de), premier commis des finances. Pris comme premier secrétaire par Turgot, contrôleur général des finances, XLIX, 71. — Et comme lecteur par Louis XVI, 396, 481. — Conserve sa place après la retraite de Turgot, L, 26, 31, 32, 57. — Résigne ses fonctions à l'entrée de Necker au ministère en 1776, 143. — Administrateur des postes, 200. — Lettres qui lui sont adressées de 1775 à 1778. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIX et L.) — Note, XLIX, 71.

Vainqueurs heureux. Deviennent chers à la postérité, VII, 278.

Vair. — Voyez Du Vair.

Vairinge (Philippe). — Voyez Varinge.

Vaisseau. Battu des vents; comparaisons poétiques, IX, 81, 317. — Autre d'un vaisseau que les flots ont agité, VIII, 153. — Vers caractéristiques, III, 385.

Vaisselle d'argent. Presque inconnue au XIV^e^ siècle, XII, 56. — En 1708, Louis XIV porte la sienne à la Monnaie, et rend une ordonnance qui oblige ses sujets d'en faire autant, XIV, 389, 524. — Louis XV en fait autant en 1759, XL, 243.

Vala, abbé de Corbie. Son zèle factieux, XI, 295. — Déshonore et trouble la famille de Louis le Débonnaire, son parent, et pousse ses fils à la révolte, *ibid.*; XIII, 243. — Est renvoyé dans

son monastère, XI, 295. — Ingratitude des fils de Louis envers lui, 297.

Valachie (*la*), pays des anciens Daces. Soumise aux Turcs; son gouvernement, son administration, XVI, 520 et suiv.

VALADE, libraire bel esprit. A défiguré la tragédie des *Lois de Minos*, VII, 168. — Plaintes à ce sujet, *ibid.*; XXIX, 39; XLVIII, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 306, 307, 308, 310, 311, 313, 322, 323, 324, 325, 342, 510. (Voyez *Lois de Minos*, LEKAIN, MARIN.) — Écrit à l'auteur pour lui demander pardon, XLVIII, 323. — Réponse que Voltaire lui fait adresser par Wagnière, 324. — Imprime les *Trois Siècles* de Sabatier et les libelles de Clément, 300.

VALBELLE (chevalier de). Envoyé au secours de Messine contre les Espagnols en 1675, ravitaille cette place, XIV, 279.

VALBELLE (comte de). Lettre qui lui est adressée, en 1764, au sujet de Mlle Clairon, XLIII, 108. — Son séjour chez Voltaire en 1765, XLIII, 559, 566.

VALBONAIS (marquis de). — Voyez BOURCHENU.

Valcourt (bataille de), dans les Pays-Bas. Gagnée par le prince de Waldeck sur le maréchal d'Humières, XIV, 310.

VALDBOURG (maison de). Depuis quand et pourquoi porte les armes de Souabe, XIII, 365.

VALDECK, évêque de Munster. En est chassé par les sacramentaires, XII, 301; XIII, 503. — Assiége cette ville, où Jean de Leyde s'est fait proclamer roi, *ibid.*; XII, 301. — Pourquoi comparé à Holopherne par les anabaptistes, XIII, 503. — Sa conduite cruelle envers Jean de Leyde, 506; XII, 302.

VALDECK (comte de). Assassine Frédéric, duc de Brunswick, qui venait d'être élu empereur, XIII, 428.

VALDECK (Georges-Frédéric, prince de). Bat le maréchal d'Humières à la bataille de Valcourt, XIV, 310. — Est battu par le maréchal de Luxembourg à Fleurus, 312.

VALDECK (prince de), petit-neveu du précédent. Commande les Hollandais à la bataille de Fontenoy, XV, 236. — Puis les débris de l'armée de Malines, 256. — Commande encore les Hollandais à Laufeldt, 308.

VALDEMAR, roi de Danemark. En 1225, s'empare de toutes les provinces qui bordent la mer Baltique, XIII, 346. — Est enlevé avec son fils par un comte de Schwérin, son vassal, *ibid.* — Dépouillés tous deux de ce qu'ils avaient dans ce pays, ne sont mis en liberté qu'en payant une grosse rançon, 347. — Relevés par le pape du serment qu'ils avaient fait aux seigneurs allemands, pendant qu'ils étaient leurs prisonniers, de ne jamais reprendre ce qu'ils avaient cédé, 348.

VALDEMAR, roi de Danemark en 1370. Chassé de Copenhague par le roi de Suède et par le comte de Holstein, se réfugie en Poméranie, XIII, 418. — Demande des secours à l'empereur Charles IV, qui lui envoie des lettres de recommandation, et au pape Grégoire XI, qui lui envoie des exhortations et le menace de l'excommunier, *ibid.* — Réponse remarquable qu'il fait à ce dernier, *ibid.* — Il rentre dans ses États sans le secours de personne, par la désunion de ses ennemis, *ibid.*

VALDEMAR, margrave de Brandebourg en 1318. Sa guerre contre Éric, roi de Danemark, XIII, 390. — Homme supérieur, la soutient seul, sans l'aide d'aucun prince de l'Empire, *ibid.* — Fait prisonnier le duc de Lauenbourg, *ibid.*

VALDEMAR. — Voyez MARGUERITE de VALDEMAR.

VALDO (Pierre), riche marchand de Lyon. Pontife et instituteur de la secte des Vaudois, XII, 330, 331. — Dogmes qu'il suivit, 284.

VALDON, abbé d'Augie, près de Constance, confesseur de Charlemagne, XI, 287.

VALENCE (marquis de). Est blessé en 1760, à Varbourg, XV, 353.

Valence (chambre de). Ce que c'était que ce tribunal, XXI, 353.

Valenciennes (ville de). En 1656, assiégée par Turenne, et délivrée par Condé, XIV, 212. — En 1677, prise d'assaut par Louis XIV, 276 et suiv. — Reste à

la France par le traité de Nimègue, 281.

VALENTIN (*Évangile de*), XXVII, 442, 462.

VALENTIN, pape. Son exaltation, XIII, 196.

VALENTIN (Moïse), peintre célèbre du siècle de Louis XIV. Auteur d'un des trois meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre à Rome, XIV, 148.

VALENTIN, fabricant de montres à Ferney. Mentionné, XLVIII, 30.

VALENTINE DE MILAN, duchesse d'Orléans. Accusée d'avoir empoisonné et ensorcelé Charles VI, roi de France, XII, 37 et suiv.

VALENTINIEN Ier, dit *l'Ancien*, empereur. Donna une liberté entière de conscience, et la prit pour lui-même, XXVI, 288. — Ce qu'il apprit à tous ceux qui sont nés pour gouverner, 289. — Épousa Justine du vivant de Severa, sa première femme, XII, 298.

VALENTINIEN III, empereur. Son abaissement devant Attila, XI, 242, 243.

VALÉRIE, veuve de l'empereur Galérius. Égorgée avec son fils par les chrétiens, XXVI, 277, 333.

Valets. Sont de la même espèce que les courtisans, singes de leurs maîtres, III, 263.

VALETTE (Siméon). Auteur d'un *Traité de Gnomonique*, approuvé par l'Académie des sciences, XL, 263. — Recommandé par d'Alembert, trouve un asile à Ferney, 157, 260. — Est le héros du *Pauvre Diable*, X, 99; XL, 157.

VALETTE. — Voyez LA VALETTE.

VALIDÉ (la sultane), mère de l'empereur Achmet III. Prend hautement, dans le sérail, les intérêts de Charles XII, roi de Suède, XVI, 257. — Sert ce prince, 262, 270.

VALINCOURT (Jean-Baptiste-Henri DU TROUSSET de), de l'Académie française. Dut sa plus grande réputation à une Épître de Despréaux, XIV, 140. — Discours remarquable qu'on en cite, et dans lequel il donne des conseils aux jeunes gens qui ont la fureur d'écrire, *ibid.* — Fut pensionné pour écrire l'histoire de Louis XIV, qu'il ne fit point, XXXV, 362.

VALLACE, auteur anglais. Ses calculs sur la population actuelle du globe, XX, 247.

VALLIÈRE (Jean-Florent de), lieutenant général. Son habileté dans le service de l'artillerie, XV, 216. — Part qu'il prend à la bataille de Dettingen, *ibid.* et suiv.

VALLIÈRE. — Voyez LA VALLIÈRE.

VALLIS (comte de), général autrichien. — Voyez WALLIS.

VALOIS (famille des). — Voyez CHARLES et HENRI.

VALOIS (Mlle de), fille du duc d'Orléans, régent. Ce qu'elle dit au sujet de l'*Homme au masque de fer*, et observations y relatives, XVII, 206.

VALOIS (Adrien de), historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules* et son *Histoire de la première race*, en latin, XIV, 141.

VALOIS (Henri de), frère du précédent. Auteur d'ouvrages moins utiles à des Français que ceux de son frère, XVI, 141.

VALOIS (Philippe de), marquis de Villette-Murçay, père de Mme de Caylus et cousin de Mme de Maintenon. Notes qui le concernent, XIV, 470; XXXIX, 57.

VALORI (Gui-Louis-Henri de). Envoyé de France à la cour de Berlin, en 1739, XXXV, 269. — Tracasseries qu'on lui fait avec Voltaire en Prusse et à Paris, 404, 457. — Ce qu'en dit Frédéric II, encore prince royal, prévenu contre lui, 339, 349. — Ce qu'il écrit en France au sujet de l'avènement de ce prince en 1740, 457. — Lettre qui lui est adressée en 1743, XXXVI, 242. — Autre lettre en vers et en prose, 353. — En 1745, faillit être enlevé par un partisan autrichien; plaisanterie du roi à ce sujet, 567; XXXVII, 32. — Son entrevue à Ferney avec Voltaire en 1772, XLVIII, 149. — Ses *Mémoires* cités sur Frédéric, XXXVI, 117, 145. — Notice qui le concerne, 242.

VALORI (l'abbé Paul-Frédéric-Charles de), frère du précédent. Lettres qui lui sont adressées, de 1740 à 1745. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXV et XXXVI.) — Notice, XXXV, 405, 451.

VALRADE. Maîtresse et ensuite deuxième femme de Lothaire, roi de Lorraine,

XI, 324 et suiv. — Excommuniée par le pape Nicolas Ier, n'ose point aller à Rome, 326. — Le roi est obligé de la quitter pour reprendre Teutberge, sa première femme, XIII, 252.

VALSTEIN, ou mieux WALLENSTEIN, général de Ferdinand II. Le fait triompher de la ligue protestante, XIII, 46. — Arrête les progrès du roi de Danemark et des confédérés, 566. — Repousse Bethlem-Gabor dans la Styrie, 567. — Devient duc de Friedland, *ibid.* — Et ensuite de Mecklembourg, *ibid.* — Fait exécuter dans la Souabe et le Virtemberg l'édit de l'empereur pour la restitution, par les protestants, de tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés depuis le traité de Passau, 569, 570. — Est déposé du généralat sur les instances du duc de Bavière, 571. — Le reprend avec le pouvoir le plus absolu, 573. — Excite contre lui la défiance de Ferdinand, 574. — Refuse de marcher au secours de Maximilien de Bavière, son rival déclaré, *ibid.* — Consent enfin à se joindre à lui contre les Suédois, *ibid.* — Battu à Lutzen, se retire dans la Bohême, 575. — Cherche à se rendre indépendant; conspiration qu'on lui impute; est lâchement assassiné par ordre de Ferdinand, 49, 576, 577. — Était infatué de l'astrologie, et entretenait à grands frais un astrologue qui ne lui prédit pas sa fin tragique, XVII, 452. — De l'histoire de sa conjuration. (Voyez SARASIN.)

VALSTEIN (Mlle de), petite-nièce du duc. Requête que Voltaire présente pour elle à Frédéric, XXXVI, 166, 167. — Réponse du roi, 170.

Valteline (la). Affranchie du joug de l'Autriche par Richelieu, XIII, 2. — Massacres religieux qui y ont lieu en 1620, XXV, 525; XXVII, 51.

VALVERDA, premier évêque du Pérou. Sermonne les Péruviens et se montre plus fanatique qu'éclairé, XII, 399.

VAMBA, roi goth. Sacré en Espagne avec de l'huile bénite, XI, 248, 297. — Devenu imbécile, est soumis à la pénitence publique de Tolède, *ibid.*, 312. — Sa déposition, *ibid.* — Est le premier roi qui ait cru ajouter à ses droits en se faisant sacrer, et fut le premier que les prêtres chassèrent du trône, *ibid.*, 313. — Cité pour exemple lors de la déposition de Charles le Faible, 297, 312.

Vampires. Qui osa en imprimer l'histoire dans ce siècle, XX, 547. — Ce qu'on en raconte, *ibid.* — D'où nous est venue cette superstition, 548. — Histoires qu'on en trouve jusque dans les *Lettres juives* de d'Argens, 549. — Quels sont les vrais vampires, 550.

VAN BEUNING, bourgeois d'Amsterdam, ambassadeur des Hollandais à la cour de France en 1668, XIV, 242. — Arrête à Saint-Germain les articles du traité d'Aix-la-Chapelle, *ibid.* — Sa fierté, son inflexibilité, *ibid.* — Accusé à tort d'avoir fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV, 249.

VAN BRUGH, architecte et poète anglais. Écrivait avec autant de délicatesse et d'élégance qu'il bâtissait grossièrement, XXII, 160. — Épitaphe épigrammatique qu'on lui fit, *ibid.* — Mis en France à la Bastille, y avait composé une comédie, *ibid.* — Voyez *Bleinheim* et WANBRUCK.

VAN DALE, savant médecin hollandais. Son ouvrage sur les *Oracles*, un des livres les plus curieux qu'on ait faits, XX, 138, 139. — A dévoilé, aux yeux de quiconque sait lire, l'empire de l'imposture et de la bêtise, *ibid.* — Autres éloges que l'auteur lui donne, XI, 42, 87.

VAN DER DUIN, général hollandais. Commande dans Bruxelles, assiégée en 1746 par le maréchal de Saxe, qui la prend, XV, 256.

VANDERDUSSEN, magistrat d'Amsterdam. Sa hauteur avec les ambassadeurs de Louis XIV en 1708, XIV, 391.

VAN DUREN (Jean), libraire à la Haye. Chargé par Voltaire d'imprimer l'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse, XXXV, 443. — Négociation entre lui et Voltaire relativement à cette impression, et friponneries que celui-ci lui reproche, I, 17, 43; XXXV, 450, 454, 455, 461, 462, 466, 476, 478, 479, 484, 487, 527; XXXVII, 54, 55. — Lettre que l'au-

teur écrit à ce sujet (les fripponneries) au pasteur Cyrille Le Petit, XXXV, 516 et suiv. — Anecdocte qui le concerne, 455, 476.

VANGAD (Daniel), médecin hollandais. Haché par les strélitz dans une sédition, XVI, 435, 436.

VAN GALEN (Christophe-Bernard), évêque de Munster. Prélat guerrier soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande, XIV, 233. — Et depuis par Louis XIV, qui l'avait secourue contre lui, 248. — Origine, intrigues et cruautés de cet homme singulier, *ibid.* — Part qu'il prend à l'expédition de Louis XIV contre Maestricht et Charleroi, 250. — Jamais brigand ne respecta moins que lui la foi publique, le sang des hommes, et l'honneur des femmes, XXVI, 296, 297. — Eut un bâtard plus méchant que lui, et encore plus dissolu, *ibid.*

VAN HAREN (Guillaume). Le poète Tyrtée des États-Généraux de Hollande, XXXVI, 162. — Est immortel dans son pays, 229, 235. — Stances qui lui sont adressées, VIII, 514.

VAN HOEY, ambassadeur des Provinces-Unies en Angleterre. Écrit au duc de New-Castle en faveur du prince Édouard, XV, 301. — Les États-Généraux l'obligent à faire des excuses à ce sujet, *ibid.*

VANINI. Brûlé comme athée, tandis que ses livres n'offrent que des preuves de l'existence de Dieu, XIV, 62; XVIII, 253; XXVI, 481. — C'est, au pardon près, l'aventure de Socrate, XXVIII, 154. — Comment traité par Garasse, XXVI, 481. — Vers latins en son honneur, et leur traduction en vers français, XXVI, 481. — Sa *Vie*, par David Durand; ce que Voltaire en pense, 480, XXXIII, 540; XXXIV, 2. — Sa justification, XVII, 468 et suiv. — De ses *Dialogues*, faits à l'imitation de ceux d'Érasme, 472. — Ce qu'on dit de son *Amphitheatrum*, XXXIII, 540. — Citation tirée de cet ouvrage, XVIII, 253.

Vanité (la). A deux tonneaux, comme Jupiter; mais le bon est souvent bien vide, XVIII, 115. — N'est pas le bonheur; conte philosophique à ce sujet, XXI, 235 et suiv. — Paraphrase en vers de l'axiome *Tout est vanité*, IX, 485. — Protocole de la vanité en Europe; faits et anecdoctes plaisantes à ce sujet, XVIII, 108 et suiv. — Voyez *Étiquette, Orgueil.*

Vanité (la). Satire contre Lefranc de Pompignan, X, 114 et suiv. — Appréciée par Mme du Deffant, XL, 473.

VANLOO (Charles-André), peintre. A excellé dans le grand genre, XIV, 150. — Passait, chez les étrangers mêmes, pour le premier peintre de son temps, 556. — Anecdocte sur son tableau de *Sainte Clotilde*, XLI, 32. — Son portrait de Clairon dans le rôle de Médée, XLIII, 315. — Son tableau des *Trois Grâces* est proposé à Frédéric, qui refuse de l'acheter, XLVII, 66, 86, 105, 106.

VANNIER, se disant petit-neveu du grand Corneille. Présent que lui fait Voltaire, XLII, 299.

VANNUCCHI, professeur de législation féodale à Pise. Lettre qui lui est adressée en 1752, XXXVII, 416. — Notice, *ibid.*

VANOLLES (de), intendant de la Franche-Comté. Remet à la taille la famille de Balthazar Gérard, assassin du prince d'Orange, que Philippe II avait anoblie, XII, 473; XIII, 546.

VANOZA, célèbre concubine d'Alexandre VI. Ses débordements avec ce pontife, dont elle eut cinq enfants, XII, 171; XIII, 204.

VAN ROBAIS, manufacturier. Encouragements qu'il reçut de Louis XIV, II, 542.

VAN ROBAIS (Mme). — Voyez CAMP.

VAN ROBAIS (Abraham). Protecteur de Marthe Camp, qu'il épouse, XLVIII, 155.

VAN ROBAIS (Samuel-Isaac). Épouse Charlotte de Bombelles, XLVIII, 155.

VANSEGER. Son baume, remède contre la petite vérole, XXXIII, 102.

VAN SWIETEN (Gérard), premier médecin de Marie-Thérèse. S'occupait d'empêcher l'introduction à Vienne des livres philosophiques, et surtout des œuvres de Voltaire; vers contre lui à ce sujet, X, 424. — Proscripteur de l'inoculation comme de la philosophie, ne put

les empêcher de s'introduire, sous ses yeux, au palais impérial, XXV, 337.
VAN SWIETEN (le baron), fils du précédent. En 1768, visite Voltaire à Ferney; lettres échangées à ce propos entre Hennin et l'auteur, XLVI, 133, 134, 135.
Vapeurs, ou air considéré dans l'atmosphère. — Voyez *Air*.
Vapeurs (la déesse aux). Comment dépeinte par Pope, et traduction en vers français, XXII, 176.
VARADE, recteur du collège des jésuites. Engage P. Barrière à assassiner Henri IV, XII, 555; XV, 556. — Se réfugie chez le cardinal-légat, lors de l'entrée du roi à Paris, XII, 555. — Est écartelé en effigie par arrêt du parlement, *ibid.*; XXIV, 337.
VARANO (Jules), seigneur de Camerino. Saisi par César Borgia au moment même où il signait une capitulation, est étranglé sur la place avec ses deux fils, XXVII, 209.
VARANO, poète italien. Ce qu'en dit l'auteur, XL, 178, 390. — Notice, *ibid.*
Varbourg (bataille de). Perdue en 1759 par les Français contre les Impériaux, XV, 353.
VARDES (marquis de). Confident du goût de Louis XIV pour Mlle de La Vallière, le trahit indignement, XIV, 446. — Sa perfidie comment punie, *ibid.* — Depuis cette aventure, Louis XIV n'exila aucun homme de sa cour, XLII, 59.
VARENNES (Jacques de), ancien greffier des états de Bourgogne. A Ferney, en 1760, avec son fils, XLI, 30, 31. — Lettre qui lui est adressée, en 1761, au sujet des comédiens, XLI, 274. — Notice, XL, 131.
VARENNES (de), receveur de tailles à Montargis. Lettre qui lui est adressée, en 1765, sur la mort de Clairaut et sur le monument qu'il élève à sa gloire, XLIII, 576.
VARICOURT (de), père de Mme de Villette. Ce qu'on en dit, L, 124. — Démarches que fait l'auteur pour lui faire obtenir titre et pension afin d'arriver plus facilement au mariage de sa fille, 282, 293, 318.
VARICOURT (Pierre-Marie ROUPH de), frère de Mme de Villette. Ce qu'en dit Voltaire, XLIX, 293, 456. — Depuis, évêque d'Orléans, *ibid.*
VARICOURT (Mlle de). — Voyez VILLETTE.
VARIGNON (Pierre), mathématicien célèbre. Notice, XIV, 141. — Géomètre médiocre, X, 315.
VARILLAS (Antoine). Historien plus agréable qu'exact; notice, XIV, 141. — Cité au sujet de Côme Ier, duc de Florence, XII, 46. — Anecdote qui le concerne, XXIII, 428.
VARIN. Le premier qui tira l'art des médailles de la médiocrité, sur la fin du règne de Louis XIII, XIV, 557.
VARINGE. De garçon serrurier devenu excellent physicien et philosophe aimable, XXXIII, 496, 500, 505. — Son *Gnomon universel*, 534, 535.
Varnes (bataille de). Gagnée par Amurat II sur les chrétiens, XII, 96; XIII, 449, 450.
VARNHAGEN VON ENSE, éditeur de documents concernant l'arrestation de Voltaire à Francfort. Réflexion sur son indignation contre la *duplicité* de l'auteur, XXXVIII, 53. — Proposition faite par Dorn, qu'il qualifie d'indécente, 98.
Varnitza, village de Turquie. Charles XII s'y établit, XVI, 281. — Y est assiégé et sa maison incendiée, 299 et suiv. — Voyez *Bender* et CHARLES XII.
Varsovie, capitale de la Pologne. Célèbre bataille gagnée auprès de cette ville par Charles X de Suède, XVI, 149. — Diète qu'y assembla le roi Auguste en 1701, et intrigues qui eurent lieu, 187. — Autre, convoquée par Charles XII en 1704, pour l'opposer à celle de Lublin, 196. — Déchéance du roi Auguste, 199. — Élection de Stanislas, 203. — Cette place assiégée et prise par le roi Auguste, qui en chasse son compétiteur, 204. — La fortune de Charles y rappelle Stanislas, 208. — Auguste y rentre en vainqueur après la bataille de Calish, 217.
VASCO DE GAMA. — Voyez GAMA.
VASSELIER, directeur de la poste et membre de l'Académie de Lyon. Notice,

XLVI, 259. — Quatrain de lui sur le suicide des deux amants de Lyon, qui n'a point été recueilli dans ses Œuvres, XVIII, 95. — Lettres qui lui sont adressées, de 1769 à 1776. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLVI à L.)

VASSENAER (de). Envoyé en 1746 au congrès de Breda, comme plénipotentiaire de la Hollande, XV, 278.

Vassy (ville de). Massacres des protestants, qui y sont provoqués par le duc de Guise, XII, 504. — Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que ces massacres aient été l'effet du hasard, XV, 513.

VASTO (marquis del), gouverneur du Milanais. Sous quel prétexte fait assassiner deux ministres secrets de François Ier à la Porte, XII, 269; XIII, 512. — Est battu à la journée de Cerisoles par le comte d'Enghien, 515; XII, 270. — Faussement accusé de la mort du dauphin François, XX, 461.

VATEAU. — Voyez WATTEAU.

VATEL (ÉMER de). Son ouvrage du *Droit des gens*; ce qu'on en dit, XLII, 405. — Hennin demande à l'auteur la permission de le lui présenter, XLIV, 312.

VATELET, peintre et littérateur. — Voyez WATELET.

VATILTIN ou RATILTIN, libraire à Rouen. Imprime une édition des œuvres de l'auteur en douze volumes sous le titre à Amsterdam; démarches faites par Voltaire pour faire saisir cette édition et en poursuivre l'auteur, XXXVI, 514, 515, 516, 517, 570, 571.

VATTEVILLE (baron de), ambassadeur d'Espagne à Londres. Affaire sur la préséance entre lui et le comte d'Estrades, ambassadeur de France; réparations exigées par Louis XIV, XIV, 228. — Désaveu formel que ce prince obtint de son action, XV, 112.

VATTEVILLE (l'abbé Jean de), frère du précédent. Ses fortunes diverses, XIV, 230. — Gagné par Louis XIV, lors de la conquête de la Franche-Comté, *ibid.*

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE, marquis, depuis maréchal de). Fortifie les places de la Flandre, conquises en 1767, XIV, 237. — Est le premier gouverneur d'une citadelle, *ibid.* — Conduit les sièges dans la guerre contre la Hollande, 250, 252, 264. — Dirige les attaques de Besançon, 266. — Et les opérations du siège de Valenciennes, 276. — Par quelles raisons décide le roi à attaquer cette place en plein jour, contre l'usage reçu, *ibid.* — Fortifie Strasbourg, 285, 286. — Conduit le siège de Philipsbourg, 308. — Offre en vain au duc de La Feuillade de diriger, comme ingénieur, le siège de Turin, et de servir comme volontaire, 374. — Après les pertes de la France en 1706, propose à la cour d'envoyer Philippe V régner en Amérique, 380. — Sa mort, 21. — On a de lui plusieurs Mémoires dignes d'un bon citoyen, 141. — Utilité de sa *Dîme proportionnelle*, XXII, 367. — La *Dîme royale* lui a été faussement attribuée par Bois-Guilbert, XIV, 141; XVI, 395; XIX, 31; XXIV, 580. — Note au sujet de cette assertion, XXI, 328. — Talents et qualités auxquels il dut sa réputation, XIV, 141. — Vers qui le caractérisent, VIII, 185. — Combien a fait fortifier de places anciennes, et combien en a bâti selon sa nouvelle manière, *ibid.* — Manuscrits qu'il a laissés, *ibid.*

VAUBECOURT (marquis de). Blessé dangereusement à la bataille de Raucoux, XV, 260.

VAUBONNE (maréchal de). Défait par Villars dans les lignes du Brisgaw, XIV, 412.

VAUCANSON (de), célèbre mécanicien. Vers et notice qui le concernent, IX, 420. — Service qu'il a rendu aux manufactures, XV, 431.

VAUCHON, ancien militaire. Part qu'il eut au mariage de Louis XV avec la fille de Stanislas Leczinski, XV, 173 et suiv.

Vaucluse (villé de). Célèbre par le séjour que Pétrarque fit dans ses environs; étymologie de ce mot, VIII, 231, 240. — Fragment d'une ode de ce poète à sa fontaine, traduit en vers français, XII, 59.

VAUDEMONT (prince de). Fut sur le point de faire prisonnier son propre père,

dans la guerre de 1701 pour la succession d'Espagne, XIV, 417.

VAUDEUIL (DROUYN de), premier président au parlement de Toulouse en 1769. Notice, XLVI, 510. — Sa conduite à l'égard d'un prêtre fanatique, XLVII, 3, 4.

VAUDEUIL (Mlle DROUYN de), fille du précédent. Remerciement en vers que lui adresse l'auteur, à qui elle en avait écrit d'assez jolis, XLVI, 510; XLVII, 4.

Vaudois (secte des). Leur origine, XII, 284, 331. — D'où vient ce nom, XI, 495. — Vers en langue romane sur la sévérité de leurs mœurs, XII, 57. — Leur vie pastorale et tranquille, XXV, 29, 30. — Longtemps ignorés dans leur vallée, combien ils se multiplient; autres détails sur leur religion et leurs mœurs, XII, 331. — Persécutés aussitôt que connus, *ibid.* — Croisade contre eux; horribles persécutions, *ibid.*; XXVI, 11 et suiv. — Protégés par le cardinal Sadolet, XII, 331. — Sont massacrés par milliers, et leurs bourgs mis en cendres, 332. — Se réfugient dans le Piémont, *ibid.* — Voulaient rétablir la primitive Église; des prélats et des moines les firent exterminer par le fer et par les flammes, en vertu d'une bulle du pape, XV, 499 et suiv. — Henri II leur permit depuis de poursuivre en justice les auteurs des massacres de Merindol et de Cabrières, XII, 332; XV, 500 et suiv. — Lettre dans laquelle d'Alembert rappelle à Voltaire les massacres dont ils ont été l'objet, et lui reproche d'avoir loué d'Oppède, XXXVI, 283. — Voyez *Albigeois*.

VAUDREUIL (de). Sur l'ordre du roi et d'après la demande des Anglais, arrête le prince Édouard, second prétendant, réfugié en France, XV, 306. — Anecdote à ce sujet, *ibid.*

VAUDREUIL (de), officier de marine. Lettre de Voltaire, qu'on présume lui avoir été adressée en 1765, au sujet du malheureux combat du Finistère, XLIV, 158.

VAUGAN, négociant de la Nouvelle-Angleterre. Propose à ses concitoyens de lever des troupes pour assiéger Louisbourg, XV, 320.

VAUGELAS (Claude FAVRE de), célèbre grammairien. Notice, XIV, 141. — A retouché pendant trente ans sa traduction de *Quinte-Curce*, le premier bon livre écrit purement, *ibid.*, 541. — Est un des premiers qui aient réglé la langue française, XIV, 141. — N'a pas donné que des leçons de langage; en a donné encore de la critique la plus judicieuse et la plus polie, XXIII, 49.

VAUGRENANT (Colmont de). En 1761, recherche en mariage la petite-nièce du grand Corneille; son séjour à Ferney, et détails qui le concernent; pourquoi ce prétendu est congédié, XLI, 553; XLII, 300, 302, 304, 307, 315, 321, 331, 341, 352, 364.

Vautours. Fondant sur des troupeaux, comparaison poétique, VIII, 109.

VAUVENARGUES (LUC DE CLAPIERS, marquis de). Écrivain éloquent et profond, qui s'est formé dans le tumulte des armes, XXIII, 213. — Sa philosophie comparée à celle de Pascal, XXXI, 40 et suiv. — Mot plein de sagesse qu'on en cite, XXV, 515. — Sa remarque judicieuse au sujet d'une scène de la tragédie des *Horaces*, XXXI, 290. — Autre, sur les héros de Corneille, comparés à ceux de Racine, 436; XXXVI, 199. — Lettres qu'il écrit à l'auteur, en 1743, sur différents sujets, XXXVI, 199, 205. — En 1745, 341, 343, 347, 353. — En 1746, 444, 446. — Lettres qui lui sont adressées de 1743 à 1746. (Voyez *Table particulière* du tome XXXVI.) — Envoie à l'auteur ses *Réflexions critiques sur quelques poètes*, XXXVI, 336. — Imprimées sans l'aveu de Voltaire, 343. — Avoue ne pas toujours parler comme il pense, 353. — Observations critiques sur son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, 443, 444, 446 et suiv. — Mort des suites de la retraite de Prague; touchant éloge qu'en fait Voltaire, XXIII, 259 et suiv. — Maximes extraites d'un ouvrage posthume de cet officier, 260 et suiv. —

Ce qui lui arriva avec un jésuite, lorsqu'il était au lit de la mort, 261 et suiv. — Vrai philosophe, qui vécut en sage et mourut en héros, XLIII, 159. — Observations sur deux pièces trouvées dans ses papiers, et jointes à ses Œuvres par ses éditeurs, XXIII, 262. — Ses conversations avec Voltaire, appréciées par Marmontel, I, XXXVII.

VAUX (comtesse de), belle-fille de Fouquet. Ce qu'elle dit sur la fin de ce ministre, XIV, 433.

VAUX (comte de). Soumet la Corse à la France, XV, 415; XLVI, 366.

Vaux (palais de), depuis *Villars*. Fouquet employa dix-huit millions à le bâtir, XIV, 27, 429.

VAUX DE GIRY (Odet-Joseph de), abbé de Saint-Cyr. Notice, XXXVI, 439.

Vauxhall. Mot qui exprime ce qu'il ne signifie pas. Son origine, son étymologie, XIX, 192.

VAVASSEUR (François), jésuite. Grand littérateur; ses recherches sur le style burlesque; notice, XIV, 141.

Veau d'or (le). Élevé dans le désert, adoré par les Israélites, et détruit par Moïse; observations critiques à ce sujet, XXX, 89. — Comment fut jeté en fonte en un seul jour; comment ensuite réduit en poudre impalpable; réflexions philosophiques et nouvelles observations critiques, XIX, 162 et suiv.; XXV, 67; XXIX, 506; XXX, 88; XLVII, 117. — Nombre d'hommes égorgés pour lui, XXIV, 441; XXX, 89. — Aucun prophète n'en fait mention, XI, 13.

Veaux, qu'on porte aux marchés; comparaison poétique, X, 22.

VEDE, général moscovite. Se rend à Charles XII, avec un corps de trente mille hommes, XVI, 176. — Bons traitements qu'il en éprouve, *ibid.*

VÉGA (plus connu sous le nom de LOPE de), dramatique espagnol. — Voyez LOPE DE VÉGA.

Véglane (combat de), en 1630. Les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens y sont défaits par le duc de Montmorency, XIII, 12.

VÉGOBRE (Charles de MANOEL de), avocat à Genève. Conseiller de la famille Calas, XLII, 102. — Remarques sur l'affaire Calas qui lui sont envoyées des Cévennes, 363. — Lettres que lui écrit l'auteur en 1763, 451, 534. — En 1764, XLIII, 83.

Veidam (le), livre sacré des brames. Par qui commenté, XI, 52, 192. — Tous les principes de la théologie des Anciens y sont renfermés, *ibid.* — Précis des principales singularités qu'il contient, *ibid.* et suiv. — Idées religieuses qu'on y remarque, XII, 372. — Plus ancien que les livres juifs, XXIX, 485. — Est pourtant une nouvelle loi donnée aux brachmanes plus de quinze cents ans après leur *Shastabad*, *ibid.*; XVII, 55 et suiv. — Ouvrages que Voltaire désigne par ce nom, XI, 183. — Voyez *Cormo-Veidam* et *Ezour-Veidam*.

VEIMAR (Bernard, duc de SAXE-). Descendant de l'ancienne branche électorale dépossédée par Charles-Quint, XIII, 49, 520. — Sa haine contre la maison d'Autriche, entretenue par la France, qui paie sa petite armée, 49. — Achève la victoire de Lutzen, que Gustave-Adolphe avait commencée avant d'être tué, 574. — Battu à Nordlingen par les Impériaux, rassemble une nouvelle armée qui ne reconnaît que lui; devient un des ennemis les plus dangereux de l'empereur; gagne quatre batailles successives contre ses troupes, et fait quatre de ses généraux prisonniers, 25, 50, 51, 583. — Venge sur l'Autriche les malheurs de sa race, 50. — Comptait se faire une souveraineté le long du Rhin; la France lui garantissait la possession de l'Alsace, 24, 51, 580. — Ce que Louis XIII lui payait pour l'entretien des troupes veimariennes, *ibid.* — Meurt à la fleur de son âge, et lègue son armée à ses frères; la France achète cette armée, et continue les conquêtes pour elle-même, 51, 583; XIV, 192. — Voyez ERLACH.

Veissembourg, en Alsace. Cette ville, prise en 1744 par les Autrichiens, est reprise par le maréchal de Coigny, XV, 222 et suiv.

VEISSIÈRES, bénédictin. — Voyez LA CROZE.

VÉLASCO (Fernandez de). Connétable de

Castille et gouverneur de Flandre ; sa mort, XIV, 13.

VÉLASQUEZ, gouverneur de Cuba. Sa jalousie contre la gloire de Cortez, son lieutenant; quelles en furent les suites, XII, 394.

Velches (les). Étaient les anciens Gaulois, VII, 182; XIX, 178, 185.

Velches (Discours aux). Facétie publiée sous le nom d'Antoine Vadé, frère de Guillaume, et qui a pour but de prouver aux Français du XVIII^e^ siècle qu'il y a un peu de vanité à eux de se proclamer la première nation de l'univers, XXV, 230 et suiv. — Supplément à ce discours, 251 et suiv.

Velletri, ancienne capitale des Volsques. Scène sanglante dont elle est le théâtre dans la guerre de 1744, XV, 231.

VELLY (l'abbé). Dans son *Histoire de France* n'a pas toujours le style de son sujet; exemple qu'on en donne, XXVIII, 564. — Critiqué pour le genre d'éloges qu'il donne à Charlemagne, XI, 261. — Copiste des légendaires, 264. — Reproche qu'on lui fait d'avoir dénigré les Anglais, VII, 252. — En quoi cet historien et son continuateur Villaret sont, malgré leurs fautes, bien supérieurs à Mézerai et à Daniel, XXIV, 548. — Reproche injuste qu'il a fait à Voltaire, au sujet de saint Louis et des Vêpres Siciliennes, 565, 566, 567. — Il l'a copié dans quelques endroits sans le citer, 566.

Venaissin (Comtat). Extorqué par le pape au comte de Toulouse, est rendu à celui-ci par l'empereur Frédéric II, XI, 500. — Puis remis aux papes par Philippe le Hardi, *ibid.*; XVII, 505. — Les rois de France le reprennent en vertu d'arrêts du parlement de Provence, XV, 403. — Saisi par Louis XIV deux fois, et ensuite par Louis XV sur Clément XIII, 402. — Rendu à Clément XIV, 405. — Autres détails de ces vicissitudes, XVII, 505, 506.

Vénalité des charges et emplois de judicature. Réflexions à ce sujet, XLV, 487. — Voyez *Charges et emplois*.

VENCE (le marquis de), père de M^me^ de Saint-Vincent. Comment disculpe sa fille dans son procès avec le maréchal de Richelieu, XLIX, 140, 159, 224, 225.

VENCE (M^lle^ de). — Voyez SAINT-VINCENT (M^me^ de).

VENCESLAS, empereur d'Allemagne et roi de Bohême. Sa naissance, XIII, 203, 415. — Élu roi des Romains, 420. — Accompagne Charles IV, son père, en France, 421. — Son avènement à l'Empire, 423. — Dissipe les trésors de son père dans les débauches, *ibid.* — Séditions contre lui en Bohême, *ibid.* — Cessions qu'il est obligé de faire à la maison de Bavière, 424. — Il ne lui reste plus que le vain titre d'empereur, *ibid.* — Annule par un édit tout ce qu'on doit aux Juifs, 425. — Ne commet que des actes de barbarie et de démence, 426. — Saisi par les magistrats de Prague, est mis dans un cachot, *ibid.* — S'échappe, et fait mourir ceux qui l'ont emprisonné, *ibid.* — Enfermé de nouveau par son frère Sigismond, s'échappe encore et trouve des partisans, *ibid.*, 427. — Son entrevue avec Charles VI, roi de France, à Reims, *ibid.* — Il épouse Sophie de Bavière, *ibid.* — Ne s'occupe plus qu'à amasser de l'argent, et vend les droits de l'Empire sur la Lombardie, 428. — Est déposé par les électeurs, *ibid.*; XI, 542. — Preuve de fidélité singulière qu'il exige des villes impériales en cette circonstance, *ibid.* — Veut défendre sa couronne contre Robert, élu à sa place : Charles VI, roi de France, est nommé juge entre eux, XIII, 429. — N'est plus empereur qu'à Prague pour ses domestiques, 433. — Meurt presque ignoré, 439. — Et sans postérité, 203.

Venceslas, tragédie. — Voyez ROTROU et MARMONTEL.

VENCESLAS IV, dit *le Vieux*, roi de Bohême, fils d'Ottocare II. Marié à Gutha, fille de Rodolphe I^er^, empereur, XIII, 201, 379. — Est mis, après la mort de son père, sous la tutelle d'Othon de Brandebourg, 208, 370. — Élu roi de Pologne, met de l'ordre dans ce pays et y institue le sénat, 380. — Meurt de chagrin, *ibid.*

VENCESLAS V, dit *le Jeune*, fils du précé-

dent. Donné par son père pour roi aux Hongrois, qui le demandaient eux-mêmes, XIII, 379. — Est chassé de la Hongrie, 380. — Retourne en Bohême, et y est assassiné par suite de ses débauches, 208, 380. — Avait pris le nom de Ladislas quand il devint roi de Hongrie, *ibid.*

VENCESLAS, duc de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV. Part qu'il a par le testament de son père Jean l'Aveugle, XIII, 401. — Vicaire de l'Empire; sa guerre avec les ducs de Juliers et de Gueldre, 418, 419. — Il est défait et pris dans une bataille, puis rendu par le vainqueur, *ibid.* — Sa mort en 1378, 422.

VENCESLAS, frère puîné de Rodolphe II de Saxe. Lui succède dans son électorat, XIII, 212. — Mort en 1388, *ibid.*

VENDÔME (César, duc de BEAUFORT et de), fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Uni aux mécontents contre Marie de Médicis, XII, 575; XVI, 18. — Est enfermé à Vincennes par le cardinal de Richelieu, XIII, 3, 4. — Grand-maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1650, XIV, 22.

VENDÔME (le grand prieur de), frère du précédent. Est enfermé avec lui à Vincennes, par ordre du cardinal de Richelieu, XIII, 3, 4.

VENDÔME (François, duc de BEAUFORT et de), fils de César, grand amiral de France, XIV, 22. — Emprisonné à Vincennes par Mazarin, XVI, 44. — Offre ses services au parlement de Paris dans la guerre de la Fronde, XIV, 190. — Est l'objet des railleries de la cour et de la Fronde, qui le surnomment *le Roi des halles*, 191. — Nom ridicule donné à sa cabale, 193. — Était incapable du moindre commandement, 200. — Réponse que lui fait Louis XIV, XXXII, 489. — Sa querelle avec le duc de Nemours, son beau-frère, qu'il tue en duel, XIV, 203. — Envoyé par Louis XIV au siège de Candie, périt devant cette ville, XIII, 140, 141; XIV, 22, 245. — Pris à tort pour l'*Homme au masque de fer*, XV, 109; XVII, 204.

VENDÔME (Louis-Joseph, duc de), petit-fils de Henri IV, et frère du grand-prieur Philippe. Général des galères de France en 1614, XIV, 22. — Lieutenant général à Steinkerque; n'avait pas encore commandé en chef, quoiqu'il servît depuis l'âge de douze ans, et qu'il en eût alors quarante, 314. — Commande en Catalogne et prend Barcelone, 322, 323. — Succède à Villeroi en Italie; son caractère, ses talents militaires, 352, 353. — Sa guerre d'artifices et de surprises contre le prince Eugène, *ibid.* — Fait désarmer les troupes de Victor-Amédée, lors de la défection de ce prince, 354. — Gagne, en Italie, les batailles de Cassano et Calcinato, 371. — Favorise le siége de Turin, 375. — Envoyé en Flandre pour réparer le désastre de Ramillies, rassemble les débris de l'armée de Villeroi, *ibid.* — Commande sous le duc de Bourgogne, 385. — Ses démêlés avec le maréchal de Berwick, 386. — Ne réussit point en Flandre; sa réponse à un courtisan du duc de Bourgogne, qui attribue ses disgrâces à ce qu'il n'allait point à la messe, 387; XLV, 435. — Va en Espagne commander l'armée de Philippe V, et affermit la couronne sur sa tête par le gain de la bataille de Villa-Viciosa, XIV, 401. — Ce qu'il dit à ce prince, qui manquait de lit après la bataille, *ibid.* — Sa mort en Espagne en 1712, 22, 407. — Comparé avec le duc de Bourgogne par Saint-Simon, 385. — Vers sur lui, XXXII, 532, 537.

VENDÔME (le prince Philippe de), grand-prieur de France, et frère du précédent. Prend part à la bataille et à la victoire de Steinkerque, XIV, 314. — Ne doute point du cartel envoyé à Turenne par Charles-Louis, électeur palatin, XLV, 410. — Commande sous son frère le duc en Italie; son caractère, XIV, 353. — Est attaqué d'une maladie vénérienne; épître de Voltaire à ce sujet, X, 240. — Lettre en vers et en prose qui lui est adressée en 1716, XXXIII, 39.

Vendôme (ville de). Saccagée en 1562, XV, 514. — Les tombeaux de ses ducs

sont mis en pièces, leurs corps exhumés, et leurs cendres jetées au vent, *ibid.*

Vendôme (place), à Paris. Statue qui y fut érigé à Louis XIV; ce qu'on dit de ce monument, qui n'existe plus, XIV, 494, 495; XXIII, 558.

VENELLE, anatomiste. Loué comme coopérateur de l'*Encyclopédie*, XX, 201, 209.

Vengeance (la). Triste divinité des mortels offensés, III, 406. — Passion funeste au monde, IX, 320. — Tous les lieux sont égaux pour elle, II, 523. — Celle du ciel arrive à pas lents, 506; IV, 207. — Que, pour savoir se venger, il faut savoir souffrir, 247. — Que plus la vengeance est vivement sentie, et moins elle est durable, XLVIII, 545.

VENIERO (Sébastien). Amiral des Vénitiens à la bataille de Lépante, XII, 452 et suiv.

Venise (ville et république de). N'était, au v^e^ siècle, qu'une retraite de pêcheurs et de fugitifs, XI, 372. — Dès les v^e^ et vi^e^, avait une noblesse héréditaire, XII, 135. — Gouvernée par ses magistrats au commencement du viii^e^, XI, 372. — Riche et puissante dès cette époque, 245, 274. — Ne donne le nom de *Venise* à l'assemblage de ses îles qu'à la fin du ix^e^, 373. — Paie longtemps une redevance aux empereurs d'Occident, *ibid.* — Quand en est affranchie, XIII, 293. — S'enrichit par le commerce, XI, 373; XXIV, 575. — Fonde son autorité sur la sévérité et la défiance, V, 504. — Son alliance avec l'empereur Henri III, XIII, 293. — Pourquoi ne veut pas se charger de nourrir l'armée des croisés, XI, 446 — Part qu'elle prend aux croisades, 448, 449. — Croisade qui étend son pouvoir, 458, 462; XIII, 340. — Gênes triomphe d'elle sur la fin du xiv^e^ siècle, XII, 8. — Maîtresse d'une partie de la Grèce, achète Thessalonique, 94. — Veut défendre la Grèce par une muraille que les Turcs détruisent, *ibid.* — Résiste à Mahomet II, 108. — Conserve les îles de Crète et de Chypre, 172. — Pourquoi l'Europe forme contre elle la ligue de Cambrai, 195; XIII, 472; XIV, 249. — Son sénat mis au ban de l'Empire par Maximilien, XII, 194, 195. — Et excommunié par le pape, *ibid.* — Réduit à implorer le secours de Jules II; se ligue avec lui contre les Français, 196 et suiv. — Les Anglais lui enlèvent le commerce de la Moscovie, 222. — Elle fait une ligue avec Rome et l'Espagne contre les Turcs, 452; XIII, 540. — Ses démêlés avec Paul V, qui la met en interdit, 107 et suiv. — Ses prospérités depuis le xiii^e^ jusqu'au xvii^e^ siècle, 112 et suiv. — Sur le point d'être détruite par une conspiration sans exemple; détails à ce sujet, 113 et suiv. — Échappée à ce danger, fut florissante jusqu'à la prise de Candie, 114. — Comment donna du poids à sa neutralité dans la guerre de 1741, XV, 209. — Vers qui caractérisent sa belle situation, VIII, 230. — Peinture burlesque de sa noblesse, XXXV, 554. — Mœurs de ses habitants, XXI, 414. — Pourquoi son gouvernement entretenait tout le clergé dans la débauche, XII, 281. — Fut libre dès sa naissance, XX, 552 et suiv. — Ne doit qu'à ses lagunes l'avantage de n'avoir jamais eu de maîtres, XIII, 178. — L'absence de contre-poids à la puissance patricienne, seul vice radical de son gouvernement, XII, 8, 172. — Le mérite n'y put jamais élever un simple citoyen, *ibid.* — Déchue de sa splendeur avant Louis XIV, il n'en subsistait déjà plus que la sagesse de son gouvernement, XIV, 167, 168. — Erreur de J.-J. Rousseau sur ce gouvernement, réfutée, XXIV, 421. — Autres détails qui la concernent, XII, 348 et suiv.

Venise (conjuration de). Saint-Réal en a fait un roman, mais le fond en est vrai, XIII, 113; XXXIX, 378 et suiv. — Éloge de ce morceau d'histoire, égal peut-être à Salluste, II, 316; VIII, 600.

Venise sauvée, tragédie d'Otway. Idée qu'on en donne, XXII, 149; XXIV, 208. — Cette pièce comparée avec le *Manlius* de La Fosse, II, 316. — Quatrain épigrammatique au sujet de l'imitation qu'en a faite de La Place, pour le Théâtre-Français, III, 254.

Vénitiens (les). Ce qu'ils eurent dans le partage de l'empire d'Orient par les croisés, XI, 462. — Voient l'Europe conjurée contre eux, à la sollicitation du pape Jules II, XII, 194. (Voyez ALVIANO, LOUIS XII et *Ligue de Cambrai.*) — Leurs mœurs, XXI, 414. — S'ils le voulaient, Moustapha viendrait passer chez eux le carnaval de 1771, XLVII, 38. — Comparés par Catherine II à l'âne de Buridan, 100. — Ce qu'ils devraient faire, 144, 180. — Ce qui leur manque, 201.

VENTI, empereur de la Chine, deux siècles avant l'ère vulgaire. C'est sous son règne que fut mis en vigueur l'ancien usage d'écrire sur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement, XI, 174.

Ventres paresseux. Ce que saint Paul entendait par cette expression, XX, 554; XLVIII, 21. — Ce qu'entendait le médecin Hecquet, XX, 554. — Quelle est l'humeur des gens ainsi nommés, *ibid.* — Voyez *Chaise percée* et *Garde-robe.*

Ventriloques. Tous les devins, sorciers pythonisses et prophètes, l'ont été dans tous les pays, XXX, 184 et suiv.

Vents (les). — Voyez *Orages, Tempête.*

VÉNUS. Invocation qui lui est adressée dans la *Pucelle*, IX, 230. — Autre, traduite du poème de Lucrèce, *ibid.*; XIX, 66. — Son temple, III, 29. — De ses amours avec Mars, X, 63; XXX, 318. — Et avec Adonis, III, 24; X, 64. — Cette dernière fable est toute phénicienne, XXVIII, 149. — Quelle est la Vénus que tout homme de bien doit servir constamment, X, 456. — Ne doit pas être trop prise au sérieux, L, 457. — Dissertation sur ses attributs, XLIX, 562. — Quatrain sur la Vénus Callipyge, 563. — Autre, imité de l'Anthologie grecque, XVIII, 559.

Vénus (planète de). Sa grosseur; chemin qu'elle parcourt, XXII, 541. — Prédiction de Copernic sur ses phases, 542.

Vénus physique (*la*), ouvrage de Maupertuis. Cité par Voltaire, qui en relève tout le ridicule, XXI, 338; XXV, 155; XXVII, 158; XXX, 510.

Vénus, Vénérien. Observation grammaticale sur ces mots, XIX, 569.

Vêpres Corsiques. — Voyez *Corse.*

Vêpres siciliennes. Récit de ce massacre, XI, 493 et suiv.; XIII, 371. — Ce qui y donna lieu, et raison qu'en allègue Malespina, XI, 494; XXIV, 567. — Comment il est probable qu'il ne fut point prémédité, XXVI, 6. — Beau sujet de tragédie que Voltaire conseille à Chabanon de traiter, XLIV, 249, 269.

Ver, carmen pentametrum, de Favières. Lettre à ce sujet, XXXIII, 210.

Ver à soie. Originaire de la Chine, passa en Perse, puis en Europe, XI, 171. — Vers descriptifs, 20; IX, 450. — Autres descriptions poétiques des métamorphoses du ver en chrysalide, 402; XXIII, 178. — C'est à Henri IV seul qu'on doit l'éducation des vers à soie en France, XII, 552. — Voyez *Soie.*

VÉRA, historien espagnol. N'est pas un Tacite; citation qu'on en fait, XX, 462 et suiv.

Verbe (le), dont parle saint Jean. Idée prise de l'école de Platon, VII, 177; XX, 227 et suiv., 538; XXVIII, 223; XXXI, 71. — Logomachies et équivoques à son sujet, XX, 537 et suiv.

VERBIEST (le P.), jésuite. A enseigné à la Chine l'usage de l'artillerie, X, 188. — Et réformé son calendrier, XVIII, 452.

VERCHIN (Jean de), sénéchal du Hainaut. Anecdote qui le concerne, XII, 151. — Est l'original du roman de *Don Quichotte, ibid.*

VERDUN (de), premier président du parlement sous la minorité de Louis XIII. Remontrances sur le gouvernement de l'État présentées par lui au nom de sa compagnie, XVI, 16.

Verdun (ville de). Prise par Henri II à Charles-Quint, est depuis restée à la France, XII, 273.

Verdun (congrès de), en 843. La Germanie et la Gaule y furent séparées, XIX, 178.

VERGANI (Paul), auteur d'un livre contre le duel. Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1776, L, 160.

Verge ou *Baguette divinatoire.* Fut en tout temps l'instrument des sages et le

signe de leur supériorité, XX, 557. — Quelles sont les verges les plus célèbres, *ibid.* — Pourquoi les sorciers, magiciens, joueurs de gobelets, s'en emparèrent, *ibid.* — Vertu prétendue de la baguette de coudrier, *ibid.*; XIV, 538.

VERGENNES (le comte de). Lettre qu'il écrit à Voltaire en 1776, signalée, L, 42. — Loué à l'occasion de l'alliance de la France avec la Suisse, renouvelée sous son ministère en 1777, VIII, 543. — Ce qu'en disait le grand Frédéric, XLIX, 159. — L'auteur lui fait demander un sauf-conduit pour d'Étallonde, 196, 203.

Verges (supplice des) ou *Fouet*. Abus honteux et abominable qu'on en faisait dans les collèges et dans les couvents, XX, 558. — Infligé par les jésuites aux habitants du Paraguay, *ibid.* — Voyez *Flagellations*.

VERGIER (Jacques). Imitateur faible, mais naturel, de La Fontaine, XIV, 142. — Sa fin tragique, et conte que l'on a fait à ce sujet, VIII, 284; XIV, 142; XV, 126; XX, 329; XXVI, 364; XXIX, 264; XLV, 320; XLVII, 377. — Quel est son véritable assassin, XLV, 369. — Vers dont il est l'auteur, XXXII, 535.

VERGY (Pierre-Henri-TREYSSAC de), employé par le ministère de France. Ses discussions à Londres avec le comte de Guerchy; en quels termes méprisants l'auteur en parle, VIII, 387; XLIII, 458, 465, 469; XLIV, 494; XLV, 315. — Cru d'abord l'auteur des prétendues *Lettres de Mme de Pompadour*, qui sont de Barbé-Marbois, XLVIII, 125, 128.

Vérité (la). Éclaire l'abîme où se cache le crime impuni, II, 506, 507. — Est fille du Temps, et obtient tout de son père, XXI, 362; XLV, 560. — Est souvent cruelle, V, 315. — Un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire, VI, 201. — Doit sa lumière à tous les temps, à tous les lieux, XXXIX, 31. — Éclaire rarement les mortels, VIII, 53. — Toujours chère aux humains, leur est toujours inconnue, 257. — A mis son palais dans un puits, IX, 244. — Combien est dangereuse pour les faibles esprits, 294. — Vient du ciel, VIII, 481. — Personnifiée, IX, 372, 541. — Ode qui lui est adressée, VIII, 481 et suiv. — Quatrain à son sujet, 545. — Invocation que lui fait l'auteur, 44. — Est la sainte des philosophes, XL, 183. — Joyau vanté, d'un grand prix, mais qui n'est pas d'usage, X, 138. — Si le consentement universel est une preuve de vérité, XI, 102; XXVI, 81. — Caractère de la chose, XX, 417. — Définition du mot, 558. — Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés, 560. — Que les vérités historiques ne sont que des probabilités, *ibid.* — Qu'on n'admet pour telles que celles qui sont garanties, XIV, 421. — De ce qu'on appelle la vérité théâtrale, VI, 178. — Que les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes qu'à celles qu'on leur a enseignées, XLII, 296. — Des vérités condamnées, XXVII, 169. (Voyez DESCARTES, GALILÉE, RAMUS.) — Que l'homme est de glace aux vérités, et qu'il est de feu pour le mensonge, X, 285. — Les vérités de morale, de physique, d'histoire même, sont également certaines; démonstration, XXXII, 547. — Que nulle vérité ne soit cachée: maxime qui peut souffrir quelques exceptions, XVI, 387. — Des vérités ingénieuses et inutiles dans les arts, XXII, 186. — Que toute vérité, comme tout mérite, a les contemporains pour ennemis, XXIII, 517. — Qu'il y a des vérités qui ne sont pas pour tous les hommes et pour tous les temps, XLIII, 191. — Question posée au sujet de la vérité par Mme du Deffant à l'auteur, et opinion professée par elle, XLIV, 154, 182, 231.

Vérité fabuliste (*la*), comédie de Launay, où Voltaire est attaqué, X, 287; XXXIII, 239.

VERMANDOIS (maison de). Bernard, roi d'Italie, en est la tige, XIII, 195.

VERMANDOIS (Louis de BOURBON, comte, puis duc de), fils naturel et légitimé de Louis XIV et de Mme de La Vallière. Sa naissance, XIV, 3. — Grand-amiral de France, 22. — Pris à tort pour l'*Homme au masque de fer;* lieu et

époque de sa mort, XV, 108; XVII, 204.

VERMANDOIS (princesse de), sœur du duc de Bourbon. On veut la marier à Louis XV, XV, 173. — Sa hauteur avec la marquise de Prie lui fait manquer la couronne, *ibid.* — Meurt abbesse de Beaumont-lès-Tours, *ibid.*

VERNA (baronne de), femme d'un président au parlement de Grenoble. Lettres qui lui sont adressées en 1764, XLIII, 265, 298. — Autre en 1765, 527.

VERNAGE, fameux médecin de Paris. Loué, IX, 391.

VERNES (Jacob), pasteur de l'Église à Genève. Voltaire lui annonce le succès des Calas devant le conseil, et le prie d'intervenir auprès de Court de Gébelin pour qu'il ne publie pas ses *Lettres toulousaines*, XLII, 425. — L'auteur lui envoie la *Relation exacte et authentique de la mort de M. de Montclar*, XLVIII, 366, 368. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1768, signalée, XLVI, 169. — Lettres qui lui sont adressées de 1756 à 1774. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVIII à XLIX.) — Rôle qu'il joue dans le poème de la *Guerre civile de Genève*, IX, 541. — Notice, XXXVIII, 541.

VERNET (Jacob), prédicant genevois et professeur de théologie. Ce qu'il dit de la révélation dans son *Catéchisme*, XXXIX, 349, 356, 370. — Soustractions et suppositions d'écrits qu'on lui reproche, 340; XL, 35. — Déclaration que l'auteur lui fait proposer de signer pour désavouer ces écrits, *ibid.* — Ses *Lettres critiques*, satire contre Voltaire et d'Alembert, XLII, 78, 99, 337; XLIV, 302. — Autres mentions de ce libelle, où il traite le pape d'antéchrist, et où il appelle à son secours Michel Servet, XXVI, 157; XLII, 99. — Facétie y relative, XXV, 491 et suiv. — N'a mal parlé de l'*Essai sur les mœurs* que parce qu'il aurait voulu en être l'éditeur; ce qu'il écrivit à l'auteur à ce sujet, 494; XXXIX, 285. — Avait fait imprimer la première édition fautive de cet ouvrage, et en avait même fait la préface, XXV, 494; L, 484. — Déclarations de Voltaire relatives à son libelle, XXV, 497, 499. — Notice qui le concerne, et vers contre lui, IX, 518, 541, 551. — Comment dépeint dans la satire de l'*Hypocrisie*, X, 137 et suiv. — Autres vers satiriques, IX, 300. — Lettre qui est censée lui être adressée par Covelle, dans les *Questions sur les miracles*, XXV, 407. — Pourquoi voulut être l'éditeur des Œuvres de Voltaire, et sarcasmes contre lui à ce sujet, XXIV, 134 et suiv.; XXV, 495. — En quels termes méprisants l'auteur en parle dans sa Correspondance, XXXIX, 340; XLI, 5; XLII, 345; XLIV, 332, 333, 453. — Ce qu'en dit d'Alembert, 316. — Lettres qui lui ont été adressées de 1733 à 1755. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIII, XXXVI, XXXVIII.) — Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1755, XXXVIII, 342. — Autres notes qui le concernent, XII, 303; XXIV, 86; XXXIII, 378; XXXIX, 340.

VERNET (l'abbé Théophile du). Lettre qui lui est adressée, en 1765, au sujet des jésuites, dont Voltaire l'invite à écrire l'histoire, XLIII, 528. — Autres, de 1771 à 1773, contenant des notes sur l'auteur, dont il se proposait d'être l'historien, XLVII, 537; XLVIII, 6, 37, 49, 195, 423, 434. — Avis que Voltaire lui fait donner sur son travail, 64. — Autres lettres, de 1774 à 1778, XLIX, 309, 537; L, 216, 277, 373. — Pourquoi on lui attribue la *Lettre d'un théologien*, qui était de Condorcet, XLIX, 66, 67, 70, 74, 96, 101, 122. — Dans quels termes en parle d'Alembert, XLVII, 548. — Note qui le concerne, XLIII, 528. — Est auteur de *Réflexions critiques sur la tragédie*, au sujet des *Lois de Minos*, VII, 166; XLVIII, 434. — Et d'une *Vie de Voltaire* souvent réimprimée, VII, 166.

VERNEUIL (duc de). Quoique séculier, jouit d'un évêché, XV, 1.

VERNEUIL (la marquise de), née Henriette d'ENTRAGUES. Accusée de complicité dans l'assassinat de Henri IV, VIII, 300. — Voyez ENTRAGUES.

VERNIER, comte de Falckenstein, électeur

de Mayence. Celui qui soutint le plus ses prétentions sur la ville d'Erfurt, XIII, 208. — Sa mort, *ibid.*

VERNIER DE KOENIGSTEIN, électeur de Trèves par la résignation que lui fit son oncle Conrad. Réduisit Vésel avec de l'artillerie, et fit presque toujours la guerre, XIII, 211.

VERNON, amiral anglais. Son expédition dans le golfe du Mexique; il prend et rase Porto-Bello; est remercié par les deux chambres du parlement, XV, 206. — Anecdote sur la médaille qu'on fit depuis frapper pour lui en Angleterre, au sujet de la prétendue prise de Carthagène, *ibid.*; XIII, 175.

Vérole. Mal à propos confondue avec la lèpre, XIX, 572; XXX, 93. — A qui nous la devons, et quand fut introduite en Europe, XII, 21, 383; XIX, 573; XXI, 355, 561; XXIX, 301. — Preuve qu'elle était regardée comme un fléau nouveau; arrêt du parlement, de 1496, qui obligeait tous les vérolés non bourgeois de Paris d'en sortir sous vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus, XIX, 574 et suiv.; XXI, 355; XXIX, 302; XLVI, 27. — A dépeuplé la Russie, XXXV, 211, 212. — Réflexions contre ce fléau, XXI, 589 et suiv.; XLVI, 27. — Ce n'est point la débauche qui l'a introduite dans le monde, XVII, 174. — Peinture de ses effets dans *Candide*, XXI, 144 et suiv. — Autre, dans l'*Homme aux quarante écus*, 352 et suiv. — Vers adressés à un vérolé, XXXII, 400.

Vérole (petite). Née dans l'Arabie Heureuse, XII, 21; XXI, 562. — Apportée au VII^e^ siècle en Europe par les conquérants arabes, XIX, 574; XXIX, 301. — De son histoire par le médecin Paulet, XLVI, 26 et suiv. — Observations sur cette maladie et sur les moyens de s'en préserver, XXXIII, 101; XXXVIII, 131. — Ce qu'en dit l'auteur à propos de la maladie de Louis XV, XLIX, 1, 9. — Précaution prise par Louis XVI, 18. — Voyez *Inoculation.*

VÉRON (M^me^). Rôle qu'elle joue dans l'affaire des Jonquay contre le comte de Morangiès, XXVIII, 479, 501, 508; XXIX, 213 et suiv. — Raisons du maréchal de camp contre les raisons de cette famille, XXVIII, 482, 503 et suiv., 577 et suiv. — Voyez MORANGIÈS.

Vérone (ville de). Les Scala y règnent au XIV^e^ siècle, XII, 8. — Patrie de Scipion Maffei, lui élève une statue, IV, 191. — Différence entre l'auditoire de cette ville et celui de Paris, au sujet de *Mérope*, XXXIV, 374. — Voyez *Ane.*

Veronise, l'un des gouvernements de la Russie. C'est auprès de sa capitale que Pierre le Grand fit construire sa première flotte, XVI, 405, 481.

Verre. Fabriqué en Chine depuis plus de deux mille ans, XI, 171; XXIX, 228.

VERRIÈRES (de). Vers et conseils en réponse à une très longue épître qu'il avait adressée à l'auteur, X, 513; XXXIV, 56.

VERRUE (comtesse de). Notice qui la concerne, X, 89. — Lettre qui lui est écrite, au nom de M. Melon, sur *le Mondain, ibid.*

Vers (les). Sont une langue qu'il est donné à peu d'esprits de posséder, VII, 329. — Sont la musique de l'âme, X, 414; XX, 435. — Furent partout les premiers enfants du génie et les premiers maîtres d'éloquence, XIV, 547. — Avantages des vers de dix syllabes, X, 37. — N'ont que des césures, et point d'hémistiches, quoi qu'en disent tant de dictionnaires, XIX, 329. — Vaines tentatives à leur sujet, *ibid.*, et suiv. — Ceux de huit syllabes n'ont ni hémistiche, ni césure, 330. — *Vers libres:* sont d'autant plus malaisés à faire qu'ils semblent plus faciles, XXIII, 113. — Il y a un rythme très peu connu qu'il y faut observer, *ibid.* — *Vers croisés:* leur mérite et leur danger; nouveauté introduite dans *Tancrède*, V, 498. — Ont un rythme caché qu'il est bien difficile d'attraper, XLI, 239. — *Vers blancs:* inventés par la paresse et par l'impuissance de faire des vers rimés, IV, 190; VII, 334, 437. — Règle infaillible pour reconnaître les bons vers, XXXII, 182; XXXV, 187. — Qu'il ne faut pas que la prose la plus scrupuleuse puisse rien ajouter au sens qu'ils

renferment, XXV, 175. — Doivent être déclamés autrement que la prose, XXVIII, 301. — Malheur à qui fait des vers quand il le veut; quiconque n'en fait pas malgré soi en fait de mauvais, XLII, 533; XLIII, 214. — Quels sont les vers qu'on retient le plus aisément, 56; XLV, 458. — Pourquoi il est difficile d'en faire de bons, XX, 562. — Des vers pompeux, récités avec emphase, éblouissent souvent; moyen d'en faire disparaître l'illusion, *ibid.* — Résultat de cette expérience sur des vers de Corneille, de Lefranc, de Lamotte et de Crébillon, 563; XXXI, 332, 373; XXXII, 182; XXIX, 319, 320; XLIX, 252. — Qualités essentielles pour que des vers soient bons, XX, 567. — Ce n'est pas assez qu'ils soient bons; ce qu'il leur faut encore, XLIX, 262. — Les médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde, XLIV, 106; XLVI, 508. — Qualités que doivent avoir les ouvrages en vers pour n'être point ennuyeux, II, 165. — Ce qui les fait passer à la postérité, 322. — A quel coin sont marqués le peu de bons que nous avons dans notre langue, VII, 333. — Il n'y a que la pureté du style qui en fasse la perfection, XXXIII, 220. — Le vrai talent des vers est une arme qu'il faut employer à venger le genre humain; parti que Pope en tira, V, 419. — Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent pas d'être lus, XXXIV, 108. — Pourquoi il est si difficile d'en faire de bons dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre, XXXI, 476. — Pourquoi les beaux vers, en français, sont presque toujours plus corrects que la prose, XXIII, 332. — Des *vers de société*, et du ridicule d'en faire confidence au public, XXXVII, 409; XXXIX, 7, 15; XLIV, 57; XLVI, 155; XLVII, 464. — Vers dur signalé dans *Brutus*, II, 328. — Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut, XLVI, 280.

Vers (petites pièces de). Riens naïfs et pleins de grâce, XXXIII, 41. — Impromptu fait à un souper dans une cour d'Allemagne, VIII, 521. — Placet pour un invalide à monseigneur le Dauphin, I, 72; X, 213. — Placet au prince de Conti pour un neveu du P. Sanadon, VIII, 508. — Vers à une dame un peu mondaine et trop dévote, X, 222. — A une autre, en lui envoyant la recette d'un potage, 229. — A une demoiselle de Rouen qui avait écrit à l'auteur, conjointement avec M. de Cideville, 305. — Sur la métaphysique de l'amour, 476. — A une dame, en lui envoyant les Œuvres mystiques de Fénelon, 477. — A la même, sur l'esprit, la beauté et le sentiment, *ibid.* — Madrigal, 478. — Quatrain sur l'amour, que l'on a appliqué depuis à M^me^ de Pompadour, XLIII, 125. — A une dame; apologie de l'infidélité, X, 483. — A une demoiselle qui avait promis un baiser à celui qui lui ferait les meilleurs vers pour sa fête, 484. — Impromptu à l'occasion d'un libelle fait contre l'auteur, 505. — Le portrait manqué, adressé à la marquise de B***, 516. — A un Anglais qui avait comparé l'auteur au soleil, 522. — Sur le mariage du fils du doge de Venise avec la fille d'un ancien doge, 527. — Vers faits en passant au village de Laufelt, 546. — Autres, gravés au bas d'une estampe où l'on voit un âne qui se met à braire en regardant une lyre suspendue à un arbre, IV, 402. — Autres, sur l'amour de l'auteur pour la liberté, X, 591. — Impromptu sur l'aventure tragique d'un jeune homme de Lyon qui se jeta dans le Rhône, en 1762, pour une infidèle qui n'en valait pas la peine, 568. — Autre, à une dame de Genève qui prêchait l'auteur sur la Trinité, 572. — Vers à deux dames, présentés par un enfant de dix ans, 577. — A la marquise de M***, pendant son voyage à Ferney, 581. — A madame la comtesse de B***, madrigal, 586. — A un Italien qui avait adressé un sonnet à l'auteur, *ibid.* — A une dame qui lui avait fait présent d'un rosier, 587. — A un officier russe qui avait servi contre les Turcs, sur un présent que lui avait fait l'impératrice de Russie, 590. — Impromptu fait devant un rigoriste qui

parlait de vertu avec un peu de pédanterie, *ibid.* — Sur une lettre anonyme, XXVIII, 492. — Impromptu à mes ennemis au sujet de mon portrait en Apollon, X, 593. — Sur une estampe où le portrait de l'auteur était placé entre ceux de La Beaumelle et de Fréron, 593. — Réponse à une demoiselle âgée de onze ans, qui lui avait adressé des vers pour sa fête, 595. — Sur la fin prochaine de l'auteur, 599. — Ses adieux à la vie, 602 et suiv. — Autres vers au sujets des vieillards qui veulent faire des vers galants, VIII, 539, 541; XXXVI, 80 et suiv.; XLIII, 509. — Voyez *Quatrains*, et, au tome XXXII, la table du *Supplément aux Poésies de Voltaire.*

Vers latins. Pourquoi nous en faisons hardiment, XXXII, 552.

Vers sibyllins. Quels furent les premiers qui en forgèrent, XI, 90, 92, 281. — Voyez *Sibylles, Livres sibyllins*, et *Oracles.*

Vers techniques. Ce que c'est, XX, 491. — Ceux que fit Voltaire pour les *Annales de l'Empire*, XIII, 215 et suiv.

Versailles (ville de). N'était, sous Louis XIII, qu'une petite maison de chasse, achetée vingt mille écus, XIII, 13; XXIII, 237. — Bâtie par Louis XIV; sommes immenses employées pour y forcer la nature, *ibid.*, 299. — Mot du duc de Créqui à ce sujet, XIV, 496; XXIII, 237. — Fête qui y fut donnée en 1664, remarquable par sa singularité et sa magnificence, XIV, 437 et suiv. — Son château critiqué dans le *Temple du Goût*, VIII, 552, 561, 595, 597. — Épître sur la vie qu'on y mène, X, 344.

Versification (la). N'est point un travail mécanique et ridicule, II, 55. — Génie et difficulté de la versification française, *ibid.* et suiv., 313; X, 414; XVII, 429; XXXI, 188. — Voyez *Césure, Hémistiche, Rime.*

Versoris (Pierre). Plaide pour l'institut des jésuites contre l'Université, XV, 520.

Versoy, sur les bords du lac de Genève. — Idée qui préside à la fondation de cette ville, XLV, 514; XLVII, 226. — L'édit pour sa fondation est sur le point de paraître (1770), XLVI, 544. — Les premiers fonds pour travailler aux ouvrages sont envoyés, 545. — Les natifs émigrent de Genève et s'y réfugient, 557, 558, 560, 569, 574, 575; XLVII, 16, 39, 226. — Sur le conventicule huguenot à y établir, XLVI, 514; XLVII, 226, 274. — Nécessité démontrée d'y construire des maisons plutôt qu'une galère, XLVI, 560, 562, 563, 564. — En voie de fondation, XLVII, 16, 17, 222, 223. — Moyen employé par l'auteur pour y faire adresser les lettres, préférablement à Genève, 49. — Ce que dit Hennin de cet établissement, XLVII, 145. — Appelé à devenir considérable, 155, 157. — Objet d'un mémoire de M. Fazy, 226. — Stances sur sa fondation, VIII, 534. — Détails sur le plan de sa construction et sur son port, XLVII, 401, 427. — Requête adressée au roi au nom de ses habitants, XXIX, 305; XLIX, 43, 55. — Cette colonie exemptée d'impôt, 97. — Mise sous la protection de Turgot, 128. — En 1776, le projet du duc de Choiseul pour la construction de cette ville est sur le point d'être exécuté, L, 102, 247. — Ses portes magnifiques, 208, 229. — Pourquoi les projets sur cette ville ne furent point exécutés, I, 261; XLVII, 300, 316, 329, 374, 411, 413, 436. — Incorporé depuis 1815 au canton de Genève, 39.

Vertamont (le cocher de M. de), chansonnier du Pont-Neuf, célèbre dans son temps. Ce qu'on en dit, et note qui le concerne, II, 281. — Vers qui le caractérisent, 286. — Autres mentions, IX, 19.

Verteillac (Angélique de La Brousse, comtesse de). Lettres qui lui sont adressées, de 1746 à 1749; et notice qui la concerne, XXXVI, 445, 447, 449; XXXVII, 47.

Vertot (René-Aubert, abbé de). Historien agréable et élégant, XXXIII, 223. — Notice, XIV, 142. — Ses dissertations sur la sainte ampoule, XI, 366, 438. — Fait important qu'il a omis dans ses *Révolutions de Suède*, XII, 227. — Loué, XXXIII, 223.

Vertu (la). Comment définie, XXII, 225.

— On appelle ainsi, dans toute société, ce qu'on croit utile à la société, 421. — Celle des sauvages est négative, XXVI, 21. — Suppose des lumières, des réflexions, de la philosophie, *ibid.* — Il n'y en a pas à conquérir la terre, 22. — Celle qui n'est plus est bientôt oubliée, II, 67. — S'avilit à se justifier, 78. — Résiste aux passions, et ne les détruit pas, 72. — Est dangereuse quand elle est sans prudence, 183. — Le prix n'en peut être héréditaire, 347. — Met l'homme au rang des demi-dieux, 471. — Fait seule la différence des mortels, *ibid.*; IV, 114. — Combattant contre la tyrannie, est un spectacle digne des dieux, VII, 427. — On peut la connaître également, malgré la diversité de croyances, IV, 139, 140. — N'est que le bon sens même, 455. — Devient crime aux yeux de ceux qui nous haïssent, VI, 561. — S'affermit par un remords heureux, V, 523. — C'est en souiller l'honneur que de la mettre à prix, VI, 219, 251. — C'est la connaître bien peu que de s'en étonner, IV, 139. — Est respectable quand elle est malheureuse, VI, 279. — Qui en parle trop n'en eut jamais assez, 409. — Que la vertu ne songe pas assez à plaire, X, 590. — Peut s'accorder avec la volupté, III, 9. — Fausse vertu, excuse des ingrats, 125, 188. — La vertu sur le trône est le plus bel ouvrage de la Divinité, IV, 212. — Vient des dieux, 253; IX, 445. — Vaut mieux que la science; fait à l'appui de ce principe, XXV, 102 et suiv. — Mal à propos regardée comme un fantôme par Marcus Brutus, XX, 571. — Petit entretien à son sujet entre un honnête homme et un docteur en théologie, 572 et suiv. — Est à elle même sa récompense; vers de Racine cités, 573. — Autres définitions, *ibid.* — Le vice la respecte et tremble devant elle, X, 244. — Les crimes ne prouvent point qu'elle n'existe pas, IX, 448; XXI, 564. — Le devoir de tout homme est de la rendre respectable, XXXII, 349. — Peinture allégorique qu'en font les Indiens, et comment est figurée dans leurs hiéroglyphes, XV, 326; XVIII, 35, 520; XXI, 436; XXVIII, 142; XXIX, 117. — Vertu des femmes, ce qu'elle est souvent, II, 131. — Vase d'argile qu'un rien peut briser, IX, 310. — C'est encourager le crime que de la représenter comme inutile ou impossible, XXV, 329. — Montesquieu réfuté sur cette maxime: que la vertu n'est point le principe des gouvernements monarchiques, mais bien des républiques, VI, 209; XIV, 394; XV, 138; XIX, 33, 387; XXIII, 531 et suiv.; XXIV, 427; XXVII, 322; XXX, 414. — Qu'il n'y en a pas plus dans les républiques que dans les monarchies, XL, 541. — Voyez *Vertus*.

Vertu (*Discours en vers sur la vraie*), IX, 421 et suiv. — Où la plaçait l'école de Zénon, *ibid.* — Comment le derviche doit l'atteindre, *ibid.* — De quelle utilité est au monde celle de l'anachorète, *ibid.* — Observations critiques de Frédéric sur cet écrit de Voltaire, XXXIV, 492.

Vertus (les). Dans les temps de factions, ont le destin des crimes, VIII, 125. — Entretien philosophique sur l'exercice des vertus utiles à la société, XVIII, 75 et suiv. — Vers sur le même sujet, IX, 423, 426. — Des vertus qu'on appelle cardinales et théologales, XX, 573 et suiv. — Que les vertus qui forment le caractère d'un peuple sont souvent démenties par les vices d'un particulier, II, 548. — Du livre de M. Esprit sur la *fausseté des vertus humaines*, XIX, 90.

Vert-Vert, poème de Gresset. Apprécié, X, 106; XXXIII, 531.

Vérulam (baron de). — Voyez François Bacon.

Vervins (chevalier de). Son duel avec Dubois, ordonné par le parlement de Paris sous Philippe de Valois, XII, 148.

Vervins (paix de). Conclue par Henri IV avec l'Espagne, XII, 482; XV, 573. — Fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ses ennemis depuis Philippe-Auguste, *ibid.*

Vesel (ville de). Assiégée par le prince héréditaire de Brunswick, est secourue et délivrée par le marquis de Castries, XV, 353 et suiv.

VESOIS (Favre), confesseur du duc de Berry, frère de Louis XI. Comment empoisonne ce prince et sa maîtresse, XII, 147. — Trouvé mort dans son lit pendant son procès, *ibid.*

VESPASIEN, empereur. Josèphe prédit l'empire à lui et à son fils Titus, XI, 86. — Guérison miraculeuse qu'on lui attribue, 95.

VESTA. Signifiait *feu* chez les Persans, VI, 108. — Une erreur de nom a produit cette déesse, *ibid.*; XXVIII, 146.

VESTEIN et SMITH, libraires à Amsterdam. Avertissement de Baculard d'Arnaud, que l'auteur leur fait adresser pour une édition de ses œuvres, XXXIV, 534.

Vestphalie (la). Ses campagnes vastes et stériles; vie grossière de ses habitants, XXXVII, 144. — Vers satiriques sur la misère de cette détestable contrée, XXXV, 553. — Comment son triste état décrit par Frédéric II, alors prince royal de Prusse, XXXIV, 536. — De la loi veimique de Charlemagne, qui y a duré près de cinq cents ans, et qui ensuite a été imitée chez les Corses, XV, 408.

Vestphalie (paix de), en 1648. Avantages de ce traité pour la France, XIV, 206. — Et pour la Suède, 207. — Devenu pour l'avenir la base de tous les traités, 206; XIII, 591 et suiv. — Confirmé par celui de Nimègue, XIV, 281. — Fit des Suédois et des Français les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion, XIII, 51.

VESTRIS (M^me^), née Marie-Rose GOURGAUD-DUGAZON. Mentionnée dans la correspondance; note qui lui est relative, XLVI, 209, 226. — Ce qu'en dit Grimm, XLVII, 276. — En 1778, l'auteur lui écrit une lettre au sujet d'*Irène*, qui ne nous est pas parvenue, L, 351. — Sa réponse à cette lettre, signalée, 358. — Ses principaux rôles au théâtre, XLVI, 226; L, 351. — Mot vif que lui dit Voltaire à une répétition d'*Irène*, VII, 319. — Dit les vers adressés à l'auteur par M. de Saint-Marc à la sixième représentation d'*Irène*, I, 424, 425; VII, 322.

Veto (droit de). Vers y relatifs, VII, 201. — Celui des tribuns romains, comparé au *liberum veto* des Polonais, *ibid.* — Malheurs qu'il a attirés à la Pologne, *ibid.* et suiv.

Veuve (jeune). Épître en vers qui lui est adressée, X, 370.

VEXIN (Louis-César, comte de), abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. Enfant naturel et légitimé de Louis XIV et de M^me^ de Montespan; notice qui le concerne, XIV, 3.

VEYMERANGE (de), conseiller au parlement de Metz, directeur général des vivres. Lettres que l'auteur lui écrit en 1770, au sujet de l'accaparement des blés dans le pays de Gex, et de leur transport à l'étranger, XLVII, 266, 267, 268. — Et en 1771, sur différents sujets, 366.

VIALE (le marquis), négociant à Gênes. Banqueroutier dont se plaint Voltaire, XLVIII, 405.

Viande. Origine de ce mot, et acception qu'on devrait lui donner, XX, 575. — Examen des préceptes juifs et chrétiens, et de ceux des anciens philosophes, sur l'usage et l'abstinence des viandes, XVIII, 206, 464, 482; XX, 521, 575, 576. — Des moines que le caprice de leurs fondateurs a fait renoncer à la chair, XXVIII, 535. — Du *Traité sur les viandes*, par Porphyre, XXV, 121. — On en mangeait très peu avant le XIV^e^ siècle, XII, 55.

Vibourg (ville de), capitale de la Carélie. Assiégée par le czar Pierre, résiste à ses armes, XVI, 491. — Investie et prise, 264, 513. — La garnison prisonnière malgré la capitulation, *ibid.* — Le czar reste souverain reconnu du pays de Vibourg et des îles qui l'avoisinent, par le traité de Neustadt, 611, 632.

Vicaire savoyard (*Profession de foi du*), dans l'*Émile*. Écrit en faveur du théisme; ce qu'on en dit, XXV, 267; XXVII, 118; XLII, 516, 520. — Pourquoi n'est pas le meilleur écrit du siècle dernier, XXVI, 23. — Voyez *Émile* et ROUSSEAU (J.-J.).

Vice (le). Comment défini, XXII, 225. — La satire qu'on en fait est un hommage à la vertu, IV, 393. — Il n'appartient qu'aux gens de bien de le gourmander,

414. — Que les vices sont les tyrans de l'homme, IX, 394. — En quoi on a prétendu qu'ils étaient utiles, XVII, 30. — Vers sur l'impossibilité de corriger les vices du cœur, VI, 349. — Respecte la vertu et tremble devant elle, X, 244.

VICHERY (J.-B. Laurent), curé d'Orville. Son aventure singulière avec le marquis de Créqui-Canaple, XX, 277.

VICKBOLD DE HOLT, électeur de Cologne au XIIIe siècle. Guerrier qui fut heureux, XIII, 210. — Sa mort en 1305, *ibid.*

Victimes humaines. Qui porta les hommes à en offrir à la Divinité, XI, 103; XXV, 72. — Voyez *Sacrifices humains*.

Victoires. Pourquoi on a établi l'usage de rendre grâces à Dieu de celles qu'on n'a point remportées, XIV, 270. — A quelle époque, en France, on périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances, 317. — Que la plupart des victoires sont comme celles de Cadmus, XXXI, 122.

Victoires (place des), à Paris. Par qui bâtie, et ce qu'elle a coûté; XIV, 14, 494. — Ce qu'on dit du monument qui y fut érigé à Louis XIV, *ibid.* — Voyez LA FEUILLADE.

VICTOR II, pape. Grand réformateur, inspiré et gouverné par Hildebrand, depuis Grégoire VII, XIII, 199. — Sacre l'empereur Henri IV à l'âge de six ans, 294.

VICTOR III (*Didier*), abbé de Mont-Cassin, élevé à la papauté. Brièveté de son règne, XI, 396; XIII, 199. — Ennemi de l'empereur Henri IV; sa mort, 301. — Voyez DIDIER.

VICTOR IV (*Octavien*), anti-pape. Opposé à Alexandre III par Frédéric Barberousse, XI, 405; XIII, 321. — Sa mort, 323.

VICTOR-AMÉDÉE, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. Marié à Christine, seconde fille de Henri IV, XIV, 4. — Ensuite à Anne-Marie d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, 5. — Son portrait, 311. — Perd la bataille de Staffarde contre Catinat, 312. — Et celle de la Marsaille, *ibid.* — Son irruption en Dauphiné, 317. — De généralissime de l'empereur devient généralissime de Louis XIV, 322. — Marie l'une de ses filles avec le duc de Bourgogne, *ibid.* — Et une autre avec le duc d'Anjou, depuis Philippe V, 339, 345. — Mécontentement qu'il éprouve de la part des généraux français, du ministère de Versailles et de ses deux gendres, *ibid.* — Traité avec hauteur par le duc de Villeroi, combat néanmoins en Italie comme un homme qui aurait été content de la France, 350. — Quitte les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur, 353. — Laisse ses troupes à la merci des Français, qui les font désarmer, 354. — Échappe aux poursuites du duc de La Feuillade, qui veut le prendre à Turin, 374. — Réuni au prince Eugène, menace la Provence et le Dauphiné, 382. — Obtient, par le traité d'Utrecht, l'île de Sicile avec le titre de roi, Fénestrelles, Exiles et la vallée de Pragelas, 410. — Abdique la couronne, et s'en repent, XV, 180. — Veut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui a fait quitter; est arrêté, et meurt en prison, *ibid.* — Détails et particularités sur ce terrible événement, *ibid.* et suiv. — Est le premier prince d'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites; anecdote à ce sujet, 161. — Sa réponse à Law, qui lui proposait l'établissement de son système, 164. — Était entêté de l'astrologie judiciaire, XIV, 439. — Entreprise de Clément XI contre les droits de la Sicile, sous son règne, XXVII, 201. — Comment dépeint; note et vers qui le caractérisent, IX, 220.

VIDA, évêque d'Albe. Auteur d'une *Christiade* en vers latins, XX, 35.

VIDAMPIERRE (la comtesse de). Protectrice de Delisle de Sales, XLIX, 585. — Lettres qui lui sont adressées en 1776, L, 15. — Et en 1777, 250. — Auteur de diverses poésies; notice, 251.

Vide (le). Existe nécessairement; sans lui, il ne pourrait y avoir de mouvement, XXII, 515. — Voyez DESCARTES.

Vie (la). Comment définie, XX, 577. —

Confondue autrefois avec ce que nous appelons *âme;* exemples tirés des livres juifs, 578 et suiv. — Que la pensée ne lui est pas nécessaire, 579. — Pour qui est un pesant fardeau, IV, 518. — Est toujours maudite et toujours chérie, IX, 456; XXI, 162. — Quand elle est un opprobre, IV, 220. — Plaisirs et peines dont elle est mélangée, IX, 383, 558. — Vers sur son usage, X, 94. — Est dans la pensée, VIII, 465. — Autre définition, XXI, 92. — On se plaint toujours de sa brièveté, 109. — Triste présent, XLVII, 369. — Les quatre saisons comparées aux quatre âges de la vie, XLVI, 293. — Nous ne vivons qu'un jour, XLIX, 157. — A combien de temps de jouissance réelle peut se réduire, XXI, 314; XLI, 294. — De sa durée probable dans l'antiquité, XI, 7. — Calculs sur sa durée ordinaire, et conséquences qu'on en tire, XVII, 77 et suiv. — Quel en est le cours et le but, VIII, 541. — Qu'il est permis de la regretter, XXI, 302. — Qu'il n'y a pas grande différence entre la plus courte et la plus longue, XLIII, 237. — Pensées diverses sur la vie, X, 457; XXI, 217; XXXIX, 55; XLI, 373, 374; XLII, 44, 319, 506; XLIII, 32, 75, 222, 223; XLVI, 417; XLVII, 43; XLVIII, 537, 562, 583. — Réflexions de Mme du Deffant y relatives, XLIII, 197, 215; XLVIII, 186. — Est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, XLI, 374; XLII, 42. — Comparée au festin de Damoclès, XLV, 355. — Dans la vieillesse on la tolère, et dans la jeunesse on en abuse, XLVI, 307. — Ce qu'il faut avoir pour mener joyeuse vie, VIII, 521, 522. — Qu'on n'est véritablement bien que chez soi, et que la vie de Paris est insupportable pour quiconque a passé quarante ans, XLIII, 388. — Que, pour tolérer la vie, il faut oublier et jouir, XIX, 210. — Qu'il faut jouer avec la vie, quoique le jeu ne vaille pas la chandelle, XXXIX, 240.

Vie de J.-B. Rousseau, et avis de l'éditeur, XXII, 327 à 358. — Voyez *Rousseau (Vie de J.-B.).*

Vie de Molière, avec de courts sommaires de ses pièces, XXIII, 87 et suiv. — L'auteur l'annonce dans sa correspondance, XXXIII, 408. — Notice bibliographique, L, 534.

Vie de Voltaire, par Condorcet, I, 187 et suiv.

Vieillard du mont Caucase. — Voyez *Un chrétien.*

Vieillards. Regrets d'un vieillard qui n'a plus ce qu'il faut pour plaire aux belles, XXXVI, 153. — Et qui ne peut plus faire des vers galants, XLIII, 509. — A quoi comparé, XXXII, 556.

Vieillesse. Stances sur son approche, VIII, 512, 522; XXXVI, 80, 81. — Autres, sur ses désagréments, VIII, 539, 541; X, 389. — Ce qu'elle a du moins de bon, XLIII, 75, 76. — Est ce qui console Mme du Deffant au lieu de l'affliger, XLVI, 555. — Ce qu'elle en dit encore, XLVII, 158, 308, 369; XLVIII, 59, 483; XLIX, 246.

VIELDING ou VILLADING, patricien bernois. Ce qu'en dit l'auteur, XLV, 79.

Vienne, capitale de l'Autriche. Assiégée par Soliman II, et défendue par Philippe le Belliqueux, XIII, 498. — Autre siége par Kara-Moustapha, 147, 148, 601; XIV, 288. — Délivrée par Jean Sobieski, roi de Pologne, XIII, 148, 603, 604; XIV, 289. — Son université, par qui fondée; épître au sujet de son inauguration en 1756, X, 367.

Vierge (la). — Voyez MARIE.

VIESNOVIESKI (Michel), roi de Pologne. Son élection en 1670, XIV, 11. — Tributaire des Turcs, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Avait épousé Marie, fille de Ferdinand III, empereur, remariée depuis à Charles, duc de Lorraine, XIII, 207.

VIEUSSEUX (de). En 1765, vient dîner à Ferney avec Hennin, L, 448, 449.

VIEUX (le) DE LA MONTAGNE. Conte absurde de nos romanciers à son sujet, XVI, 125; XVII, 441; XXIV, 544. — Ce que La Fontaine en raconte, XVII, 442 et suiv.

VIEUXMÉNIL (de), gentilhomme français au service des confédérés de Pologne. Ce qu'en dit Catherine, XLVII, 555.

VIGARANI. Est le plus grand machiniste qu'ait eu l'Opéra, XXXII, 518.

VIGNEUL DE MARVILLE. De qui sont les *Mélanges* publiés sous son nom, XIV, 61.

VIGOUREUX (la femme), Brûlée comme empoisonneuse, ainsi que le prêtre Vigoureux, son frère, XIV, 457, 458, 459, 460.

VIGUIÈRE (Jeanne), servante de la veuve Calas. En butte à des obsessions pour lui faire convenir du meurtre du fils Calas, XLII, 189. — Pourquoi l'auteur veut la faire venir à Ferney, 276, 366, 434. — Et pourquoi il y renonce, 377, 501. — Circonstances dans lesquelles son témoignage puise sa force, 363. — Sa déclaration juridique en faveur de la famille Calas, XXIV, 408 et suiv. — Ce qui y donna lieu, XLV, 195.

Vilain. Origine et étymologie de ce mot, XII, 140.

VILCOCQ (M. S.). S'intéresse vivement à la présente édition, I, VII.

VILLA-HERMOSA (duc de), gouverneur de Flandre, de 1675 à 1678. L'homme le plus généreux de son temps, XIV, 13.— Sa mort, *ibid.*

VILLA-HERMOSA (duc de). Recommandé par d'Alembert auprès de Voltaire; son séjour à Ferney en 1768, XLVI, 11, 12, 28.

Villa-Viciosa (batailles de). L'une, gagnée par le maréchal de Schomberg en 1665, XIV, 231 et suiv. — L'autre, par le duc de Vendôme, sur Staremberg; anecdote relative à cette dernière journée, 401.

Villancourt (abbesse de). — Voyez FEYDEAU DE BROU.

VILLANI, historien du XIV^e^ siècle. Ses exagérations sur les trésors de Jean XXII, XI, 533; XIII, 398.

VILLARCEAUX (de). Quitta M^me^ de Maintenon pour Ninon de Lenclos, dont il eut deux enfants; détails historiques à leur sujet, XXIII, 509.

VILLARCEAUX (de). En 1778, Voltaire lui achète un hôtel à Paris; difficultés apportées à l'exécution du contrat, L, 387.

VILLARET (FOULQUES de), grand-maître de l'ordre de Malte. Reprend Rhodes sur les Sarrasins, XII, 107.

VILLARET (Claude). Historien; continuateur de l'abbé Velly, XII, 20. — Notice, XLIII, 555. — Il dénigre les Anglais autant qu'il le peut, VII, 252. — Pourquoi loué et cité, XV, 464; XXV, 209 et suiv. — Peu de cas qu'en faisait Voltaire, XLIII, 302. — Voyez VELLY.

VILLARS, consul de Nîmes. S'oppose, dans cette ville, à l'exécution des ordres de la cour pour le massacre de la Saint-Barthélemy, VIII, 87.

VILLARS (marquis de), surnommé *Orondate*, père du maréchal. A quel prix vendit Rouen et la Normandie à Henri IV, XV, 563. — Second de Nemours dans son duel avec Beaufort; tue son adversaire Héricourt, XIV, 203, 204.

VILLARS (Claude-Louis-Hector, duc et maréchal de). Sa fierté, sa franchise, sa fortune et ses ennemis, XIV, 357. — Lieutenant général en Alsace, 358. — Gagne la bataille de Fridlingen sur le prince de Bade; est proclamé maréchal de France sur le champ de bataille, *ibid.* — Manière fière et hardie avec laquelle il parle à l'électeur de Bavière, 359. — Ce qu'il a à souffrir de cet électeur, *ibid.* — Le force à combattre malgré lui, et gagne la première bataille de Hochstedt, *ibid.* — Fatigué des intrigues de cour et des irrésolutions de l'électeur, demande sa retraite, 360, 361. — Est envoyé dans les Cévennes pour réprimer des paysans fanatiques, *ibid.*; XV, 35 et suiv. — Y traite avec Cavalier, le plus accrédité de leurs chefs, *ibid.* — Rappelé en Allemagne après la déroute du maréchal de Tallard, vient près de Trèves et fait décamper Marlborough, XIV, 367; XV, 37. — Lettre que celui-ci lui écrivit à cette occasion, XIV, 367. — Répare en Allemagne le malheur de la seconde journée de Hochstedt, 381. — Délivre la Provence et le Dauphiné, menacés par Victor-Amédée et le prince Eugène, 382. — Envoyé en Savoie, y obtient quelques succès, 393. — Est rappelé en Flandre, *ibid.*, 394. — Est blessé à Malplaquet, et perd la bataille, 395. — Calomnié par La Beaumelle au sujet de cette journée, 396; XXVIII,

338. — Sauve la France à Denain, XIV, 408. — Prend Landau et Fribourg, 412. — Signe la paix de Rastadt avec le prince Eugène, *ibid.* — Préside un conseil de guerre en 1715; est admis au conseil de régence en 1718, 21. — Représente le connétable au sacre de Louis XV, en 1722, *ibid.* — Est nommé généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, dans la guerre de 1734, XV, 187. — Prend Milan, *ibid.* — Comment finit sa glorieuse carrière, *ibid.* — L'envie retarda sa réputation; il n'en jouit qu'à quatre-vingts ans, VII, 168; XLV, 277. — Question au sujet de son oraison funèbre, XXXIII, 473. — Opinion sur ses *Mémoires*, 475, 483. — Le premier tome est entièrement de lui; les autres sont d'une main étrangère et bien différente, XIV, 142, 359; XV, 36. — Vers qui le caractérisent, VIII, 186; XXXIII, 61. — Notice de ses victoires, VIII, 186. — Beau vers de la *Henriade* à son sujet, prétendu tiré des œuvres de l'abbé Cotin, *ibid.* — Ce qu'il dit un jour de ses ennemis de Versailles à Louis XIV, en prenant congé pour aller commander l'armée, IX, 394; XIV, 357. — Et aux courtisans du régent devenus riches par le système, *ibid.* — Vers en son honneur, IX, 367; X, 258. — Épître en vers qui lui est adressée en 1721, 251. — Réponse qu'il y fait, XXXIII, 65. — Son portrait, XIV, 356, 357. — Il savait par cœur les plus beaux endroits de Corneille, Racine et Molière; ce qu'il répondit à un homme d'État célèbre qui s'en étonnait, XIV, 142. — Ouvre un théâtre dans son château, XXXIII, 65.

VILLARS (Jeanne-Angélique ROQUE DE VARANGEVILLE, maréchale duchesse de). Comment Voltaire fit sa connaissance, et eut pour elle une passion qui ne fut pas heureuse, I, 73, 197; XXXIII, 50. — Émerveillée de l'audace de Voltaire à une représentation d'*OEdipe*, I, 197; II, 85. — Lettre (en vers) écrite par l'auteur en son nom à Mme de Saint-Germain, XXXII, 382. — Quatrain à elle adressé, 398. — Anecdote au sujet de *Mérope*, I, 84, 222. — Divertissement composé pour une fête à elle donnée par M. André, IX, 367. — Épître qui lui est adressée, X, 248. — Vers en lui envoyant la *Henriade*, et où l'auteur se plaint de n'en être plus aimé, 485. — De la misérable vie qu'elle a menée dans ses dernières années, XLIII, 233. — Était devenue très dévote; ce que Voltaire en dit à ce sujet, *ibid.*; XXXVI, 187, 188.

VILLARS (Honoré-Armand, duc de), fils du maréchal, et gouverneur de Provence. Son discours de réception à l'Académie, en 1734, XXXIII, 462. — Son séjour aux Délices en 1756, XXXIX, 122, 123, 124, 129. — En 1760, XL, 539 et suiv. — Y joue la comédie, *ibid.*, 564. — Autre séjour en 1761, XLI, 378, 385, 418, 419, 475. — Et à Ferney en 1762, XLII, 230, 245, 246, 262, 321. — Lettre qui lui est adressée au sujet de *Cassandre* et d'*Olympie*, 71. — Fut taxé d'un vice qu'il avait mis à la mode à la cour; vers et note à ce sujet, IX, 344, 345. — Avait la prétention de bien enseigner à jouer la comédie; anecdocte à ce sujet, I, 420. — Autre, XLI, 1. — Son jugement sur *Tancrède*, XL, 293, 294. — Débiteur de Voltaire, XXXIV, 227, 230; XXXVI, 69, 72. — Vers sur lui, XXXII, 551. — Notice, XLI, 378.

VILLARS, charlatan fameux sous la minorité de Louis XV, XVIII, 138. — Par qui mis fort au-dessus du maréchal de ce nom, 139.

VILLARS-BRANCAS, amiral. Sa réponse à un cartel du comte d'Essex, au siège de Rouen, XXXII, 326.

VILLARS DE MONTFAUCON (l'abbé de). Célèbre par le *Comte de Gabalis*, XIV, 108. — Sa fin tragique, *ibid.*

VILLAUME, ancien copiste de l'auteur, secrétaire de Frédéric II. Mentions qui en sont faites dans la correspondance, XXXVIII, 392, 403; L, 338. — Lettre au roi de Prusse, que l'auteur lui adresse, XLVI, 547. — Réponse écrite par Frédéric en son nom, 561.

VILLE-TOUSSAINT. Sa tragédie de *Samson le Fort*, XX, 396.

VILLEBROD, Anglais, prenant le titre d'é-

vêque d'Utrecht. Sa mission dans la Frise, au VIIIe siècle, XIII, 225.

VILLEDIEU (Marie-Catherine DESJARDINS, plus connue sous le nom de Mme de). Dut sa réputation à ses romans; notice, XIV, 142; XXXVI, 201.

VILLEGAGNON (chevalier de). Conduit une colonie de calvinistes au Brésil; n'y prospère pas, XII, 407. — Renonce à Calvin et à ses ministres, *ibid.*

VILLELONGUE (comte de), colonel au service de la Suède. A fourni des Mémoires pour l'histoire de Charles XII, XVI, 128, 132. — Se contredit avec Fierville, XXXIII, 255. — Son action hardie en faveur de ce prince, XVI, 308 et suiv., 532. — Est mis en prison et interrogé par le Grand-Seigneur lui-même, déguisé, 309. — Remis en liberté, 310. — Fait prisonnier à Rugen, 332. — Mal récompensé dans la suite de ses services et de ses malheurs, *ibid.*

VILLEMAIN (Abel-François). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, XLIV. — Sur Voltaire empruntant à Shakespeare, II, VII, VIII. — Comparaison entre l'œuvre de Shakespeare et l'œuvre de Voltaire, III, 297. — Jugement porté sur la *Henriade*, VIII, III et suiv., 256. — Sur l'*Essai sur les mœurs*, XI, I, IV et suiv. — Sur le *Siècle de Louis XIV*, XIV, V. — Explique le peu de goût de Napoléon pour l'*Histoire de Charles XII* par Voltaire, XVI, 115.

VILLEMAIN D'ABANCOURT. Auteur d'une fable allégorique sur Voltaire et ses ennemis; lettre qu'il en reçoit, à ce sujet, en 1773, XLVIII, 442.

VILLEMORIEN (LE GENDRE de), fermier général. Sert d'intermédiaire à l'auteur pour sa correspondance, XL, 471, 483.

VILLENEUVE (de). Ambassadeur de Louis XV à la Porte en 1739, va conclure en Hongrie la paix dont l'empereur Charles VI avait grand besoin, XV, 190.

VILLEQUIER, l'un des mignons de Henri III. Part qu'il eut à sa faveur et à ses débauches, VIII, 44.

VILLEROI (Nicolas de NEUFVILLE, seigneur de), secrétaire d'État sous Henri III. Pourquoi prit le parti de la Ligue, VIII, 143. — Ses *Mémoires* sur les affaires de son temps, 82. — Quel prix il mit à sa soumission au roi Henri IV, XV, 563.

VILLEROI (Nicolas de NEUFVILLE, duc de), petit-fils du précédent, gouverneur de Louis XIV, et maréchal de France. Notice qui le concerne, XIV, 21. — Mort en 1685, *ibid.*

VILLEROI (François de NEUFVILLE, maréchal, duc de), fils du précédent. Saute le premier dans les retranchements ennemis à Nerwinde, XIV, 316. — Reproches que lui fait Feuquières au sujet de la perte de Namur, 319. — Favori du roi, remplace Catinat dans son commandement en Italie, 349. — Son portrait, son caractère, *ibid.* — Traite avec hauteur le duc de Savoie, *ibid.* — Fait attaquer le prince Eugène au poste de Chiari, contre l'avis des officiers généraux, 350. — Surpris dans Crémone, est fait prisonnier, *ibid.* et suiv. — Condamné par les courtisans; paroles de Louis XIV à ce sujet, 352; XXXII, 499. — Couplet satirique contre lui, XIV, 352. — Au sortir de sa prison, va commander en Flandre, et n'est pas plus heureux contre Marlborough qu'il ne l'avait été contre le prince Eugène, 361, 371, 372. — Comment consolé par Louis XIV au sujet de la défaite de Ramillies, 373. — Nommé gouverneur de Louis XV et chef du conseil des finances, 21. — Exilé par le régent, XV, 175. — L'avait déjà été, dans sa jeunesse, à l'occasion des démêlés qui précédèrent la mort de Madame, XIV, 454. — Époque de sa mort, 21. — Joignit des mœurs douces à une probité incorruptible, 394. — Reçut en son hôtel et y logea le czar Pierre, lors de son voyage en France, XVI, 566.

VILLEROI (Jeanne-Louise-Constance D'AUMONT, duchesse de). Notice, XXXIX, 24.

Villes. Dépeuplent les campagnes au préjudice de l'agriculture, XLV, 404.

Villes anséatiques. Établissement de leur union, XIII, 322, 359. — Elles augmentent leur puissance, 367, 415; XI, 22.

Villes sacrées. Pourquoi, chez les Orien-

taux, toutes les capitales, et même plusieurs villes médiocres, furent appelées ainsi, XXVII, 253; XXX, 45.

VILLETTE (Mme de), née Marie-Claire-Isabelle DESCHAMPS DE MARSILLY. Épouse Bolingbroke en secondes noces, XIV, 470. — Mentionnée dans la correspondance, XXXIII, 115; XXXIV, 57.

VILLETTE (le marquis de), père du suivant. Lettre que l'auteur lui écrit en 1765, XLIII, 499.

VILLETTE (Charles, marquis de). Son séjour à Ferney, en 1765, à la suite d'une singulière aventure, L, 441. — Portrait qu'en fait l'auteur, XLIII, 470, 499, 531, 553. — Conseils de conduite que lui donne Voltaire, et petite morale qu'il lui adresse, XLIV, 57; XLV, 377. — Lettre en vers et en prose qu'il lui écrit en 1765, XLIII, 556. — Fait graver Voltaire et fait des vers pour lui, XLIV, 138, 139, 182. — Auteur d'un *Éloge de Charles V;* ce qu'on en dit, XLV, 377, 396 et suiv. — Autre voyage, en 1777, à Ferney, où il épouse Mlle de Varicourt; ce que dit l'auteur à ce sujet dans sa correspondance, L, 282, 297, 298, 301, 305, 308, 309, 310, 315, 318, 323, 334, 343. — Lettre qu'il écrit de Ferney, en 1777, à Lepelletier de Morfontaine, au sujet de la colonie de Ferney, d'*Agathocle*, d'*Irène*, et de son mariage, 303. — Vers à l'occasion de son mariage, X, 600. — Épître sur le même sujet, 455. — Autres épîtres qui lui sont adressées, 454, 457. — Pourquoi fait changer en Léonce le nom de Basile dans *Irène*, VII, 336. — Lettre qu'il écrit à d'Alembert en 1777 sur la vie domestique de Voltaire, I, 411 et suiv. — Vers qu'il fait pour Voltaire à l'occasion de sa fête, 413. — Lettres qui lui ont été adressées par l'auteur, de 1765 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIII à XLV, L.) — Billet que Tronchin lui envoie sur l'état de santé de l'auteur au mois de février 1778, L, 370. — Assiste aux derniers moments de Voltaire, qui meurt dans sa maison, I, 274, 277, 278, 433. — Assiste à l'ouverture et à l'embaumement du corps; en fait distraire le cœur sans le consentement de la famille; déclarations faites à ce sujet par l'abbé Mignot et par Mme Denis, 430, 441 et suiv., 448. — Sa lettre au maire de Paris, en 1791, pour l'inviter à faire transférer à Paris les cendres de Voltaire, déposées dans l'abbaye de Scellières, qui était alors en vente, 481. — Sa lettre au comte de Guibert, relative aux *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même*, 5. — Fragment, traduit en vers, du XVIe livre de l'*Iliade*, par Voltaire, et qui a été à tort attribué au marquis dans l'édition de ses Œuvres, X, 612. — Sa mort, et notices qui le concernent, I, 411; XLIII, 470. — Ses enfants, L, 304.

VILLETTE (Mme de), née VARICOURT. Notice, L, 304. — Mariée à Ferney par Voltaire. (Voyez l'article précédent.) — Surnommée par lui *Belle et bonne*, L, 304, 376. — Part qu'elle prend, en 1791, à la cérémonie de son apothéose, I, 487; VII, 321. — Ce que Lebrun dit d'elle et de Voltaire, L, 376, 377.

VILLETTE-MURÇAY (marquis de). — Voyez Philippe de VALOIS.

VILLEVIEILLE (marquis de). Notice, XLIV, 134. — Lettres qui lui sont adressées de 1765 à 1777. (Voyez *Tables particulières* des tomes XLIV à XLVIII, L.) — Ses divers séjours à Ferney en 1765, 1776 et 1777, XLIV, 134; L, 71, 169. — Lettre qu'il écrit à Condorcet en 1777 au sujet d'*Agathocle* et d'*Irène*, L, 288. — Conseils en vers et en prose que lui donne l'auteur, 457. — Notes sur la part qu'il prit à la défense de Voltaire contre une critique de *Zulime*, publiée par La Harpe peu après la mort de l'auteur, IV, 4; XLIV, 134.

VILLIERS (marquise de). Impliquée dans la conspiration de La Truaumont; son supplice, XIV, 515.

VILLIERS (Pierre de), jésuite. Ses sermons et ses poésies, appréciés; notice, XIV, 142. — De son livre intitulé *Reflexions sur les défauts d'autrui*, et anecdote y relative, XXVI, 148; XXXVII, 265.

VILLIERS (Georges), plus connu sous le nom de BUCKINGHAM. — Voyez ce mot.

VILLIERS, homme de plaisirs à la suite du duc de Vendôme; sa liberté cynique, XIV, 493. — Condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV en musique, peinture, architecture et jardins, *ibid.* — Son colloqué singulier avec ce monarque, *ibid.*

VILLIERS (Nicolas de). Nommé et impliqué dans l'affaire des couplets qui firent bannir J.-J. Rousseau, XIV, 89 et suiv.

VILLIERS-L'ISLE-ADAM, grand-maître de l'ordre de Malte. Y transporte ses chevaliers après la prise de Rhodes par les Turcs, XIII, 115.

VILQUESI (Thomas), envoyé secret de la reine Élisabeth auprès de Henri IV. Ce qu'il écrit à cette princesse au sujet de l'abjuration du roi, XII, 546.

VIMEUX (Mme de), secrétaire de M. d'Argental, qui l'avait élevée; mentions diverses qu'on en fait, L, 269, 283, 311, 327, 345, 351, 360, 388.

Vin. Préjugé populaire relatif à sa fermentation, XI, 136. — Sa rareté au XIVe siècle, XII, 55. — En Angleterre, ne se vendait que chez les apothicaires, et comme un cordial, *ibid.* — Est ignoré dans toutes les îles, 370. — Vin rafraîchi à la glace, vers descriptifs, IX, 332. — Vers sur les vins d'Aï, 30; X, 87; XXXIV, 136. — De Canarie, X, 91. — De Tokai, IX, 30, 39; XXXVI, 382. — Éloge du vin de Bordeaux, XXXVI, 266.

VINACHE, médecin empirique, qui traita Voltaire, X, 251; XXXIII, 61, 65; XXXVIII, 206.

Vincennes. Ce qu'était autrefois ce séjour, et ce qu'il est aujourd'hui (du temps de la régence); vers sur cette prison d'État, VIII, 162; X, 217.

VINCENT DE PAUL (saint). Quand canonisé et reconnu, malgré l'opposition du parlement de Paris, XVI, 79. — Patron des fondateurs; a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens, XLIV, 167, 168.

Vindicatif (le), par Dudoyer de Castel. Ce que dit Voltaire à l'occasion de ce drame, XLIX, 26, 28.

VINDISGRATZ (comte de). Placet impromptu pour faire ordonner par lui une représentation d'*OEdipe*, à Cambrai, X, 480.

VINET (A.). Jugement qu'il porte sur Voltaire, I, I.

Vingtième (Lettres sur le) en 1750, tendant à faire participer le clergé aux charges et contributions de l'État, condamnées à Paris et à Rome. Facétie à ce sujet, XXIII, 463. (Voyez *Voix du sage et du peuple.*) — Autre lettre inédite sur le même objet, et note y relative, 305 et suiv.

Vingtième (l'article), dans l'*Encyclopédie.* Est de Damilaville, qui l'attribuait à feu Boulanger, XLIV, 225.

VINTIMILLE (de), archevêque de Paris sous Louis XIV. Auteur d'une Instruction pastorale contre les avocats, XXXIII, 234; XVI, 75. — Querelles qui s'ensuivirent avec le parlement, qui la condamna, *ibid.* et suiv.

VINTIMILLE (Mme de), née MAILLY DE NESLE. L'une des maîtresses de Louis XV, comme la plupart de ses sœurs, XXXV, 315.

Viol. Description d'un couvent de nonnes violé par des soldats, IX, 174 et suiv. — Considérations sur ce genre de délit; s'il doit être réputé imaginaire, et si les tribunaux doivent en connaître, XXX, 567.

VIOLAINE (comtesse de). En 1774, envoie des vers à Voltaire; lettre de remerciement, XLIX, 111.

VIOLANTA, fille de Jean de Brienne. Femme en secondes noces de Frédéric II, XI, 466; XIII, 346.

VIOLE (Jacques), conseiller au parlement. Procède, en qualité de commissaire, contre le prince de Condé, VIII, 71; XV, 509.

Violon. Vers à une dame qui jouait parfaitement de cet instrument, X, 580. — La charge de *roi des violons* à la cour est supprimée après la démission de Guignon, XXXVIII, 220. — Bon mot sur un fameux joueur de violon, XLVI, 384. — Voyez SCALLIER.

VIONNET (le P.), jésuite. Auteur d'une tragédie de *Xercès*, XXXVII, 88. — Lettre qui lui est adressée à ce sujet en 1749, *ibid.*

VIRET (le P.), cordelier et professeur en théologie. Auteur du *Mauvais dîner,*

brochure contre le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, X, 162; XIX, 214; XXVI, 531. — Et d'une *Réponse à la Philosophie de l'Histoire*, XI, IX; XVII, 500. — Anecdote qui le concerne, *ibid.* — Ce qu'il dit des prétendus miracles de Gargantua, XIX, 214 et suiv. — N'a écrit que des sottises, 392.

VIRET, imprimeur à Rouen. Imprime secrètement la *Henriade*, XXXIII, 87, 90, 93, 96, 99, 112.

VIREY (de), conseiller au parlement de Bourgogne. Sa visite à Ferney, XLII, 69.

VIRGILE, poète latin du siècle d'Auguste. De sa personne et de ses ouvrages, VIII, 320. — Est le seul des poètes épiques qui ait joui de sa réputation pendant sa vie, 321. — Est le plus bel ouvrage d'Homère, 323. — Comment l'a imité, II, 538. — Il n'y a rien à mettre à côté de son *Énéide*, XXXVIII, 219. — Jugement qu'on porte de ce poème, XVIII, 570. — De l'assertion du Père Hardouin, qu'il a été composé par des moines du XIIIe siècle, XIV, 79. — En quoi Virgile y est supérieur à tous les poètes grecs et latins, XVIII, 570. — N'était point fait pour les détails terribles des combats, *ibid.* — On trouve dans son poème le purgatoire et la résurrection; citations à ce sujet, XX, 310, 369; XXIX, 178. — Il s'y est montré vil flatteur d'Auguste Octave, VI, 184; XVII, 486. — A fait ses *Bucoliques* vivant à la campagne, X, 378. — Ses *Géorgiques*, appréciées, XLVIII, 599, 600. — Ses observations sur la nature ne sont pas plus vraies que sa triste apothéose d'Octave, XXVII, 164. — N'a chanté sur les abeilles que les erreurs de son temps, XI, 135; XVII, 28. — A parlé des enfers des Grecs, tantôt sérieusement et tantôt avec mépris, XVIII, 541, 571. — Vers de sa quatrième églogue dont on a détourné le sens en faveur du christianisme, XI, 91. — Prophétie sur la venue du Messie qu'on a voulu y trouver, XX, 425; XXVIII, 116. — Pourquoi passe aujourd'hui à Naples pour un sorcier, XI, 101; XXIX, 537. — Comment apprécié par le signor Pocourante dans *Candide*, XXI, 202, 203. — Comment avili et défiguré dans la traduction en prose de Desfontaines, XXIII, 417. — Loué convenablement par Horace, VII, 245. — Défauts qu'il a de communs avec Le Tasse, XXXVI, 338, 340. — Boileau a eu tort de le dire sans défaut, VIII, 552. — Vers qui le caractérisent, 505; X, 295, 364. — Élégance continue de son style, VII, 332. — Expressions pittoresques dont il a enrichi la langue latine, XIX, 436. — Pourquoi Voltaire doute qu'on le traduise jamais heureusement en vers français, XIV, 102; XXV, 241. — Autres citations, et traductions de divers fragments sur le règne du Sommeil dans toute la nature, XVII, 184, 185. — Sur la métempsycose, XXIX, 178. — Sur le suicide, XVIII, 95. — Sur les enfers, 541. — Sur l'idée de la fin du monde, XIX, 142. — Sur Salmonée frappé de la foudre, XX, 526. — Le quatrième livre de l'*Énéide* traduit par Formont, XXXIII, 531, 532. — Voyez *Énéide*, *Géorgiques*, etc.

Virginie (*la*), contrée d'Amérique. D'où fut ainsi nommée, et par qui d'abord peuplée, XII, 418. — Nombre de ses habitants; culture à laquelle ils s'adonnent, 419.

Virginie, tragédie de Chabanon. Conseils que Voltaire donne à l'auteur à son sujet, XLIV, 10, 178, 179.

Virginité. Regardée chez les Juifs comme un opprobre, XXIX, 529; XXX, 113, 142. — Il n'en existe aucun signe pour les hommes, XXII, 130. — Curieuse interprétation de la Vulgate, par Pompignan, sur la virginité des filles, XIX, 220. — Superstition de l'esprit humain que de croire que ce peut être une vertu, XXXII, 600; XLIV, 250.

VIRIEU (le chevalier de). Fait partie du corps d'investissement de Genève; mention qui en est faite, XLV, 71.

VIROTTE. — Voyez LA VIROTTE.

VIRTEMBERG. — Voyez ULRIC duc de WURTEMBERG.

VIRTEMBERG (ducs et princes de). — Voyez WURTEMBERG.

Vis-à-vis. Origine de cette expression;

son emploi abusif, V, 413; XIX, 191; XXIII, 485; XXIV, 433; XXXI, 440; XLI, 165; XLV, 11.

Visconti (les). A la tête des gibelins, établissent leur puissance dans Milan, XI, 532; XIII, 390. — Jean XXII les déclare hérétiques, 392. — Abandonnent l'empereur Louis de Bavière, et prennent parti pour le pape, 395. — Contribuent à la défaite de Louis à Ferrare, 398. — Sont vicaires de l'Église romaine, après avoir été vicaires impériaux, 401. — Maîtres de Milan et de la Lombardie, 407; XII, 7. — Reçoivent du pape l'investiture de Parme et de Plaisance, 9.

Visconti (Jean), archevêque de Milan. Devient conquérant; fait la guerre aux Florentins et aux Pisans, XIII, 407. — Auteur d'une *Lettre du diable* au pape et aux cardinaux, 408. — Son accommodement avec le pape Clément, qui lui rend l'investiture de Milan, *ibid.*

Visconti (Barnabo), neveu du précédent. Assiége Bologne sans succès en 1360, XIII, 415. — Se rend maître d'une partie de la Romagne, qu'il vend ensuite au pape, 416.

Visconti (Jean-Galéas). Achète de Venceslas tous les droits de l'Empire sur la Lombardie, XIII, 428. — Domine depuis le Piémont jusqu'aux portes de Venise, *ibid.* — Défié par l'empereur Robert, comment lui répond, 429. — Le bat et reste maître de toute la Lombardie, *ibid.* — Sa mort, *ibid.* — Le mariage de sa fille au duc d'Orléans, source de tant de guerres malheureuses, *ibid.*

Vishnapor, contrée de l'Inde. Détails sur ce pays et sur ses habitants, XXIX, 206 et suiv.

Vision, considérée comme le sens qui retrace les objets. Raisons insuffisantes que les mathématiques donnent de ses mystères, XXII, 462 et suiv. — Explications géométriques de la vision, 463. — Nul rapport immédiat entre les règles d'optique et nos sensations; exemple, 466. — Question sur la théorie de la vision, XXXIV, 162, 170; XXXVI, 100. — Que dans le monde on voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et rien avec les lunettes de la vérité, XLVI, 222.

Vision (la). brochure satirique, en réponse à la comédie des *Philosophes*. Pourquoi blâmée par Voltaire, XL, 412, 417, 418, 424, 438. — Attribuée d'abord à Grimm; était de l'abbé Morellet, qui fut mis à la Bastille, 412, 420. — Voyez duchesse de La Marck, Morellet, et princesse de Robecq.

Vision de Baboue. — Voyez *Babouc* et *le Monde comme il va*.

Visions. Illusion à laquelle tant d'imbéciles ont cru, et au moyen de laquelle tant de fripons ont gagné de l'argent, XX, 580. — Celle du jeune jacobin Jetzer, *ibid.* — Celle des cordeliers d'Orléans, et procès criminel qu'elle leur occasionna, *ibid.* et suiv. — Celle de Constantin; détails et réflexions à ce sujet, 582 et suiv. — Celles qui opérèrent la conversion de la princesse palatine Anne de Gonzague de Clèves, commentées par Bossuet, XVII, 336; XX, 588. — Sont toutes du genre de la friponnerie ou du genre de la folie, 582. — Ce que furent toutes les prétendues visions ou révélations divines, XXIV, 320. — Voyez *Apparitions*.

Vismar, une des plus anciennes villes anséatiques. Assiégée et prise par les alliés du tzar, XVI, 559. — Abandonnée par eux au Danemark, *ibid.* — Pierre Ier fait la garnison prisonnière, malgré la capitulation faite sans lui, *ibid.*

Visten (Nicolas), bourgmestre d'Amsterdam. Recommandable par son patriotisme et par l'emploi de ses immenses richesses, XVI, 458. — Ce fut chez lui que le czar Pierre s'instruisit de la physique naturelle, *ibid.*

Vitelleschi, général de l'ordre des jésuites sous Louis XIII. Approuve la doctrine, émise par Santarelli, de la puissance du pape sur les rois et sur les peuples, XVI, 24.

Vitelli (Pagolo). Massacré par ordre de César Borgia, le supplie, en expirant, de lui obtenir une indulgence du pape son père, XII, 188.

Vitikind. Le plus grand défenseur de la

liberté germanique après Arminius, XI, 259; XIII, 230. — Se met à la tête des Saxons; est battu par Charlemagne, *ibid.* — Retiré chez le duc de Danemark, son beau-père, revient ranimer les Saxons; bat les lieutenants de Charlemagne, mais est battu par lui dans plusieurs rencontres, XI, 260; XIII, 233 et suiv. — Obligé de céder à ce prince, reçoit le baptême et vit tributaire, XI, 260.

Vitiza, roi visigoth d'Espagne. Pourquoi désarme ses sujets; quelles en furent les suites, XI, 313. — Est assassiné par Rodrigue, *ibid.*

Vitrac (l'abbé de). Auteur des *Éloges* de Muret et de l'ancien Dorat; lettre qui lui est adressée, en 1775, à ce sujet, XLIX, 460.

Vitres. Quand on en connut l'usage, XII, 54. — Voyez *Verre.*

Vitry (Jacques de), évêque de Ptolémaïde en Égypte. Apporte en France à Louis IX la bulle de Grégoire VII, qui dépose Frédéric II et transfère, de son autorité, l'empire à Robert II, comte d'Artois, XI, 430.

Vitry (marquis de), capitaine des gardes de Louis XIII, depuis maréchal de France. — Voyez L'Hospital-Vitry.

Vitry (duc de). Son aventure avec Mlle de Guerchy, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse, XIV, 461.

Vitruve. Traduit par Claude Perrault, qui en a donné une magnifique édition, XIV, 115.

Vitsen (Nicolas), bourgmestre d'Amsterdam. — Voyez Vistin.

Vitteric, capitaine goth. Assassine le roi d'Espagne Liuva, et est élu par les évêques pour lui succéder, XI, 312.

Vivant-Denon (le baron Dominique). — Voyez Denon.

Viviani, mathématicien célèbre du duc de Florence. A part aux bienfaits de Louis XIV, II, 542; XIV, 443. — Fait bâtir une maison du produit de ses libéralités, 444. — Inscription qu'il y mit, *ibid.*, 495. — Voyez Guglielmi.

Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis maréchal de). Envoyé au secours de Messine contre les Espagnols, bat leur flotte et entre victorieux dans ce port, XIV, 279. — Vice-roi de Messine et général des galères de France; notice qui le concerne, 21, 22. — Époque de sa mort, 21. — Sa réponse célèbre à Louis XIV, qui lui demandait à quoi sert la lecture, 451. — Voyez Rochechouart.

Vladimir. — Voyez Volodimer.

Vocation religieuse (la), chez quelques écoliers des jésuites, condisciples de Voltaire, XXXIII, 7.

Vockerodt (Jean-Gotthilf), secrétaire de la cour de Prusse. Séjourne à Moscou; jugé par Frédéric, XXXIV, 305.

Voet ou Voetius, théologien hollandais. Calomniateur et persécuteur de Descartes, XIV, 62; XVIII, 60; XXXII, 460.

Vœu de Louis XIII. Sujet d'une ode de Voltaire, I, 196; VIII, 407; XVI, 35.

Vœux monastiques. Par qui fut imaginé ce serment de l'esclavage, XIX, 26. — Combien sont indiscrets et absurdes, XX, 588. — Histoire d'un jeune homme qui en fut victime, 589 et suiv. — Sage loi du pape saint Léon qui défendait de donner le voile aux filles avant l'âge de quarante ans, et dont l'empereur Majorien fit une loi de l'État, XII, 344. — Autre loi de Pierre le Grand qui fixe l'âge de la majorité pour disposer ainsi de sa liberté, XVI, 160; 466. — Décision du concile de Trente sur le même objet, regardée comme très préjudiciable à la police des États, XII, 524. — Leur origine parmi nous, XXX, 98. — Luther en demanda l'abolition, XII, 286. — Sont un attentat contre la patrie et contre soi-même, XXI, 344. — Pourquoi ceux qui en ont fait ne doivent pas condamner dans nous tout ce qu'ils ont quitté, IX, 411. — Doivent toujours être soumis à l'examen et à l'inspection des magistrats souverains, XVIII, 437. — Voyez *Moines, Couvents,* etc.

Voisenon (Claude-Henri de Fusée, abbé de). Notice, XXXVI, 394. — Anecdote qu'il raconte sur une lecture d'*Alzire* à laquelle assistait Louis Racine, III, 371. — Autre rapportée par son bio-

graphe au sujet de *Mérope*, IV, 171; XXXV, 242. — Donne *Prométhée* à mettre en musique à Royer, XXXVI, 37. — Vers qui lui sont adressés sur Clément de Dijon, I, 120. — Autres, en réponse à une invitation à dîner de la duchesse de La Vallière, XXXVI, 394. — Autres, sur la demande d'un épithalame, XXXIX, 74. — Ce que le duc de La Vallière en écrit à l'auteur, 33. — Pourquoi Voltaire le qualifiait quelquefois du titre d'évêque de Montrouge, XXXVI, 394; XLII, 387. — Sa situation doublement préférable à celle du duc de La Vallière, XLIII, 57. — Sa réception, en 1762, à l'Académie française; jugements que Voltaire en porte, XLII, 294, 327, 386, 387, 546. — Lettres qui lui sont adressées, de 1745 à 1774. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVI, XXXVII, XXXIX, XLII, XLIV à XLVI, XLVIII, XLIX.) — Vers au sujet d'*Isabelle et Gertrude*, qu'on lui attribuait; et réponse qu'il y fait, XLIV, 93, 105. — Ses vers au roi de Danemark appréciés par Mme du Deffant, XLVI, 190. — Mot que d'Alembert lui répond sur les ridicules qu'on lui prête, XLVII, 401. — Résolution prise par l'Académie à laquelle il applaudit, XLVIII, 69. — L'auteur est fâché de le voir outragé dans la *Lettre d'un théologien*, XLIX, 65, 87, 91, 95, 100. — Ce qu'il raconte de la liaison de Voltaire avec Mme du Châtelet, et de leur correspondance, XXXIII, 437. — Sa mort, son épitaphe, XLIX, 433, 444. — Ses Œuvres, publiées par la comtesse de Turpin, L, 29.

VOISIN, jésuite. Rôle qu'il joue dans le procès du poète Théophile, XXVI, 497.

VOISIN (Daniel-François). Secrétaire d'État de la guerre en 1709, et chancelier en 1714, exerça le ministère jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, XIV, 25, 31. — Son caractère dur et despotique, XV, 57. — Édit qu'il dressa, et dont d'Aguesseau, alors procureur général, refusa de se charger, *ibid.* — Ne fut pas plus heureux que Chamillart, auquel il succéda, XIV, 389. — Se montra favorable à Jean-Baptiste Rousseau dans l'affaire des trop fameux couplets, 90; XXII, 343.

VOISIN (Mme), épouse du précédent. Son intervention en faveur de J.-B. Rousseau, dans l'affaire des couplets, XXII, 343.

VOISIN (Mme du), fille de Jean Calas. — Voyez DUVOISIN (Mme).

VOISIN (la). Prétendue sorcière, mais réellement empoisonneuse; son supplice, XIV, 457 et suiv.

VOITURE (Vincent). Le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit; notice, XIV, 143. — N'en avait pas assez, bien qu'il le cherchât toujours, XIX, 7. — Fut loué d'abord par Boileau, qui changea bien d'avis par la suite, VIII, 571; XIX, 8; XXII, 166. — A quelquefois beaucoup de délicatesse et d'agrément; fragment qu'on cite de son *Épître au grand Condé* sur une maladie, XIX, 274. — Autres vers d'un goût détestable, 275. — Par qui ce faux goût lui fut inspiré, *ibid.* — Ce que valent ses *Lettres*, VIII, 551, 571, 572. — Ce qui les a décréditées, XXIII, 395 et suiv.; XXXVI, 204. — L'une des meilleures, citée, XXIII, 397. — Idée de son style épistolaire, XIV, 541. — — Pourquoi a été tant admiré, VIII, 571. — Fut député vers Corneille par l'hôtel de Rambouillet, pour l'engager à ne pas faire jouer *Polyeucte*, XXXI, 370. — Imité par Voltaire écolier, XXXIII, 3. — Vers de lui imités par Voltaire, X, 319. — Ceux qu'il composa pour Anne d'Autriche sont un monument de la liberté galante qui régnait à la cour, XIV, 143. — Texte de cette pièce, *ibid.* et suiv.; XXXII, 528. — Fit avec succès des vers italiens et espagnols, XIV, 144. — Son style, ses plaisanteries et son affectation sont un modèle de ridicule, XXXII, 457. — Sa gloire éclipsée par le sonnet de Malleville, XIV, 101. — Sa médiocre figure dans le *Temple du Goût*, VIII, 570. — A quoi ses œuvres y sont réduites par les Muses, 577. — N'a que trois ou quatre pièces de vers par où il subsiste, XXXIV, 1.

Voix du curé sur le procès des serfs du

mont Jura (la), XXVIII, 567 et suiv. — Notice bibliographique, L, 565.

Voix du sage et du peuple (la). Écrit contre le refus que faisait le clergé de contribuer aux charges publiques, XXIII, 466 et suiv. — Nombreux opuscules qu'il fit naître, *ibid.* — Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl, 465. — Notice bibliographique, L, 538.

Voix publique. Ce qu'on doit entendre par cette expression, XXVIII, 426. — Ses accusations ne sont pas toujours fondées, XIX, 470.

Vol et *Voleurs*. Des peines attachées au vol, XXX, 535 et suiv. — Dangers de la peine de mort pour vol domestique, XX, 463, 464; XXV, 567; XXX, 536. — Et pour les vols de grands chemins, 538. — Dissertation de Frédéric II en faveur des voleurs, citée, I, 30. — Que le mot de *voleur* était autrefois, et chez toutes les nations, synonyme de *soldat;* preuves qu'on en rapporte, XIX, 293, 318; XXVIII, 131 et suiv. — Pourquoi le vol était en honneur à Sparte et à Lacédémone, XXII, 421; XXXIV, 322.

VOLFENBUTEL (Charlotte de BRUNSWICK, princesse de), sœur de l'impératrice femme de Charles VI. Mariée à Alexis, fils de Pierre le Grand, XVI, 536. — Malheureuse avec son époux, meurt de chagrin, 572; XXIII, 289. — Détails romanesques à son sujet, XL, 544, 564; XLI, 164. — Voyez ALEXIS, FAUVELLE D'HACQUEVILLE et D'AUBANT.

VOLFENBUTEL (Élisabeth-Christine de BRUNSWICK, princesse de), femme de Frédéric II, roi de Prusse. Lettre qui lui est adressée en 1741, XXXVI, 105. — Notice, *ibid.;* XXXVIII, 9.

VOLFGANG DE DALBERG, électeur de Mayence. Se priva de gibier, parce que la chasse faisait tort aux campagnes de ses sujets, XIII, 209. — Mort en 1601, *ibid.*

VOLLAND (M^lle^). Lettre que Diderot lui écrit sur *l'Histoire de Russie*, XVI, 372.

VOLODIMER ou VLADIMIR, grand-duc de Moscovie, petit-fils d'Olha. Assassine son frère pour régner, XVI, 422. — Recherche l'alliance de Basile, empereur de Constantinople, et ne l'obtient qu'à condition de se faire baptiser, *ibid.* — Achève l'ouvrage de son aïeule, et introduit le christianisme en Russie, XI, 371; XVI, 422 et suiv. — Affaiblit ses États en les partageant avec ses enfants, 426.

Volonté. Disputes qui ont eu lieu sur la question de savoir s'il y en avait une ou deux en Jésus-Christ, XX, 591 et suiv.

VOLSEY (cardinal). — Voyez WOLSEY.

VOLTAIRE (François-Marie AROUET de). Son grand-père était originaire du Poitou, XXXVI, 414. — Acte de mariage de ses père et mère, I, 293. — Époque de sa naissance, I, 71, 189; XLIII, 552. — Détails y relatifs, I, 190. — Son acte de baptême, 294. — Sa famille, son éducation, sa fortune, 199 et suiv. — Surnommé *Zozo* dans son enfance; lettre qu'il signe de ce sobriquet, XXXIII, III. — Lettres qu'il écrit pendant son séjour au collège Louis-le-Grand, 1 à 9. — Remarqué dès cette époque par J.-B. Rousseau, 6. — Incidents divers de sa vie de collège, 2, 6, 8. — Prétend au titre de philosophe, 3. — N'a pas de goût pour la vocation religieuse, 7. — Dispensé du demi-acte, *ibid.* — Pronostic d'un de ses professeurs, que l'événement a depuis justifié, I, 191. — Vers qu'il compose à l'âge de douze ans, et dont le succès détermine son penchant pour la poésie, 72; X, 213. — Compose au collège une tragédie intitulée *Amulius et Numitor*, XXXII, 379. — D'où il en tire le sujet, *ibid.* — Est présenté à Ninon, qui lui fait un legs, I, 70, 193; XXIII, 512. — Est introduit dans les sociétés les plus brillantes, I, 193. — Se tourne vers le théâtre dès son entrée dans la carrière des lettres, II, 1. — Se brouille avec son père, qui voulait en faire un magistrat et qui le voit occupé d'une tragédie, I, 193. — Est envoyé auprès du marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande, *ibid.* — Ses liaisons avec la famille Dunoyer, 194. — Sa correspondance avec M^lle^ Dunoyer, XXXIII, 9 à 28. — Lettre qu'elle lui écrit, 19. —

Est secondé dans ses amours avec elle par le jésuite Tournemine, 21, 22, 23, 27. — Est renvoyé en France, où il emploie vainement pour l'enlever le zèle du prosélytisme, 27. — Aide plus tard cette ancienne maîtresse dans le besoin, XXXIV, 96, 98; XXXVII, 250. — Entre chez un procureur, qu'il quitte bientôt, I, 194, 195; XXXIII, 26. — Ce qui le dégoûta de la profession d'avocat, I, 72; XXXV, 310. — Dispute vainement le prix de l'Académie française à l'abbé Dujarry, I, 196; VIII, 407. — Se retire à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, et y conçoit l'idée d'un poème épique, I, 195. — En 1716, prévenu d'être l'auteur des *J'ai vu* et du *Regnante puero*, est exilé par l'ordre du régent à Tulle, puis à Sully sur la demande de son père, *ibid.*, 294, 296; XXXIII, 33. — Épître qu'il adresse à cette occasion au régent, I, 196; X, 232. — Son séjour à Sully, XXXIII, 35. — Son portrait en vers par lui-même à cette époque, 39. — Mis à la Bastille en 1717; ordre de La Vrillière; rapport de l'exempt sur les circonstances de l'arrestation; écrou, I, 298. — Mesures prises pour trouver des papiers compromettants dans la maison où il avait été arrêté, 299. — Son interrogatoire, *ibid.* et suiv. — Ce qu'il dit des *J'ai vu*, pièce de vers qu'on lui attribuait, I, 294; II, 11 et suiv.; XXXIII, 46. — Ébauche à la Bastille le poème de la *Ligue*, et corrige *OEdipe*, tragédie commencée longtemps auparavant, I, 196. — Rapports de police, qui l'y conduisirent, 297, 299 et suiv. — En 1718, le régent reconnaît son innocence; il est mis en liberté sur l'ordre de Louis XV et relégué à Châtenay, 301. — Le régent lui donne une gratification; ce que Voltaire lui dit à ce sujet, 196. — Ce qu'il écrit à Maurepas et au lieutenant de police, XXXIII, 46, 47, 48, 49. — Permissions qu'il obtient de revenir à Paris, I, 302. — Sa tragédie d'*OEdipe* réussit, et lui crée des ennemis, 196, 197. (Voyez *OEdipe*, tragédie de Voltaire.) — Calomnies dont il est l'objet, et comment le régent le console des persécutions qu'il éprouve à son début dans la carrière des lettres, II, 12, 13, 14. — Il fait présenter son poème de la *Ligue* à ce prince, XXXIII, 55. — Son séjour à Richelieu, 56. — Acte du décès de son père, survenu en 1722, I, 304. — Son séjour à Villars, XXXIII, 62. — Sa passion malheureuse pour la maréchale de Villars, I, 197. — Ce qu'il en dit à M^me^ de Mimeures, XXXIII, 50. — En 1722, s'offre au cardinal Dubois pour remplir une mission diplomatique, 66. — Accompagne M^me^ de Rupelmonde en Hollande, en 1722; anecdote sur son passage à Cambrai, X, 480; XXXIII, 68. — Il voit J.-B. Rousseau à Bruxelles; détails sur leur entrevue, et origine de leur inimitié, I, 198; XXXII, 459; XXXIV, 110, 126 et suiv., 128. — Vers qu'il fait dans un mauvais lieu de cette ville, XXXIII, 72. — Son séjour à la Haye, 73, 74. — Ses démarches pour faire obtenir à Thieriot un emploi des frères Paris, 77, 79, 82, 83, 85, 90, 91, 93. — Son voyage à la Source, chez milord Bolingbroke, 84. — Son séjour à Rouen, 87. — En 1723, est attaqué de la petite vérole à Maisons-sur-Seine, I, 198. — Sa lettre à M. de Breteuil à ce sujet, et son *Épître* au docteur Gervasi, qui l'avait guéri, X, 256; XXXIII, 100. — Doit la conservation de sa vie à l'exercice et au régime, 186, 187. — Lit *Mariamne* aux comédiens français, 98. (Voyez *Mariamne*, tragédie de Voltaire.) — Il donne cette tragédie en 1724, et peu de temps après la *Henriade* sous le nom de la *Ligue*, I, 198 et suiv. — Déchaînement contre lui à l'occasion de ce poème, que la cabale voulait faire censurer juridiquement, 74 et suiv. — Est cité, en 1725, dans un mandement du cardinal de Noailles, à l'occasion d'un prétendu miracle des jansénistes, XXXIII, 145. — Accueil flatteur qu'il reçoit de Marie Leczinska, reine de France, et pension que cette princesse lui fait sur sa cassette, 151, 152, 153. — Outragé par un homme de la cour (le chevalier de Rohan), il veut en avoir raison par les voies de l'honneur; est de nouveau mis à la Bastille, I, 200 et suiv., 306, 307. — Nouveau séjour qu'il y fait;

il demande à passer en Angleterre, et reçoit quelque temps après l'ordre de quitter Paris, 201, 308; XXXIII, 156 et suiv. — Documents relatifs à cette affaire et à ses suites, I, 306, 308; L, 400. — Part pour Londres, mais s'arrête à Calais; lettre qu'il écrit de cette ville au lieutenant de police Hérault, L, 401. — Réfugié en Angleterre en 1726; il y fait *Brutus*, I, 202 et suiv.; II, 311; XXXIII, 157, 158, 159. — Autorisations qu'il obtient d'en revenir et de demeurer à Paris, I, 308, 309. — Commencement de sa fortune, 75. — Voyage et heureuse spéculation qu'il fait en Lorraine en 1729, XXXIII, 196, 197. — Ses négociations en 1731 pour faire imprimer l'*Histoire de Charles XII* à Rouen, 204 et suiv. — En 1732, aspire à l'Académie française, et n'a pas même l'honneur de balancer les suffrages, I, 76, 203. — Publie successivement la *Mort de César*, *Zaïre* et *Adélaïde du Guesclin*, *ibid.* et suiv. — Lit *Zaïre* à Mlle Quinault; plaisanterie de celle-ci, II, 580. — Stratagème qu'il emploie pour faire accepter à Dufresne les corrections faites à cet ouvrage, 534. — Fait jouer cette tragédie chez Mme de Fontaine-Martel, 534. — Persécution qu'il éprouve pour son *Élégie sur la Mort de Mlle Le Couvreur*, I, 204. — Rumeur qu'excite contre lui, en 1733, son *Temple du Goût*, 206. — Ses *Lettres philosophiques* furent parmi nous l'époque d'une révolution, 207. — Mesures qu'il prend pour les faire imprimer secrètement à Rouen, XXXIII, 307, 310 et suiv. — Conseils qu'il donne à Thieriot pour leur impression à Londres, 326, 337, 357, 361. — Persécutions qu'il éprouve pour cet ouvrage, dont il avait ensuite voulu suspendre la publication, 208 et suiv.; XVII, 140; XXXIII, 364, 368, 414, 418, 419, 421, 428, 429, 434 et suiv.; XXXIV, 74 et suiv. — Il s'efforce de les faire supprimer, XXXV, 71. — Il est obligé de désavouer plusieurs de ses compositions, I, 209. — Réponses remarquables qu'il fait à M. Hérault, lieutenant de police, au sujet de la religion chrétienne et des lettres de cachet, 210. — Il change sa manière de vivre, et veut devenir riche pour être indépendant, *ibid.* — Manière dont il use de sa fortune, 211 et suiv. — Commencement de sa liaison avec Mme du Châtelet, 6; XXXIII, 357, 358, 437. — Forcé de s'absenter de Paris par suite des persécutions dont il est l'objet, il se cache pendant un an dans la Lorraine et la Champagne, 416, 421, 422, 432. — Ordre envoyé en 1734 de le faire arrêter à Cirey et conduire au château d'Auxonne, I, 309. — En 1735, obtient la liberté de revenir à Paris, XXXIII, 486. — Bâtit une jolie maison pour Mme du Châtelet, 470. — Invite Thieriot à venir l'habiter, *ibid.* — Raisons pour lesquelles il ne veut être d'aucune académie, 292, 557; XXXIV, 71. — Fatigué des querelles littéraires, quitte le grand monde, et cherche dans les sciences une occupation plus tranquille; va quelque temps à la cour de Lunéville, puis se retire à Cirey avec Mme du Châtelet, I, 212; XXXIII, 494, 496, 500, 501, 504. — Genre de vie qu'il y mène, XXXIV, 472. — Veut faire exécuter *la Henriade* en tapisserie, VIII, v et suiv. — Dessins qu'il commande pour illustrer cet ouvrage, VI et suiv. — Ses démêlés avec Jore, XXXIV, 75 et suiv. — Factum que celui-ci publie contre lui, 77 et suiv. — Réponse qu'il y fait, 87 et suiv. — Condamné dans cette affaire à 500 livres d'aumônes, 92. — N'accepte pas ce dénoûment, et enfin s'y résigne, 93, 94. — Jugement porté, sur son affaire avec Jore, par l'abbé Leblanc et par Marais, I, 310, 311, 312. — Lettres diverses que Jore lui écrit, dans lesquelles il avoue ses torts envers l'auteur, dont il implore le pardon, XXXV, 77, 84; XXXVI, 134; XLVI, 145, 317; XLVIII, 406. (Voyez Jore.) — Se disculpe d'être l'auteur de la *Réponse aux trois épîtres nouvelles de Rousseau*, XXXIV, 114, 116, 123. — Projette de concourir pour le prix proposé par l'Académie des sciences en 1736, 112. — Sacrifie le théâtre aux mathématiques, 106, 157. — Concourt pour le prix de l'Académie des sciences, I, 214; XXXIV, 476. — Nou-

veaux ouvrages qu'il écrit dans sa retraite, I, 215. — Le duc de Holstein, héritier présomptif de la Russie, veut l'attirer auprès de lui; il refuse, XXXIII, 579; XXXIV, 156, 175. — Épitaphe qu'il se fait à lui-même en 1736, 9. — Commencement de sa liaison avec Frédéric de Prusse, 101. — Persécuté pour le *Mondain*, il prend la détermination de sortir de France, 172, 175, 185 et suiv., 191. — Séjourne quelque temps en Hollande, vers la fin de 1736 et au commencement de 1737, 193 et suiv. — Nouvelles calomnies que J.-B. Rousseau fait répandre contre lui dans les gazettes des Pays-Bas, 205, 206, 211, 233. — Travaille, à Leyde, à la *Philosophie de Newton*, 114, 206, 211, 220. — Réflexions chagrines sur son séjour hors de France, 220. — Revient à Cirey, et veut qu'on le croie en Angleterre, 214, 223, 224. — Quels motifs il donne à son dernier voyage en Hollande, 338, 340, 363. — En 1738, Rousseau lui envoie une ode de sa façon, lui faisant dire qu'il l'a toujours estimé, et qu'il n'a tenu qu'à lui d'être son ami; réponse que fait Voltaire, 481, 527. — Autres détails au sujet de ces avances de réconciliation, 504. — Comment se venge des mauvais procédés de Privat de Molières, 543. — En 1725, avait intercédé auprès du lieutenant de police en faveur de Desfontaines, interné à Bicêtre pour un crime honteux, I, 218; XXX, 570; L, 399. — Avait été accusé de partager ses goûts de débauche, I, 305. — Dans ce temps-là même, Desfontaines fait contre lui un libelle que la présidente de Bernières et Thieriot l'obligent de brûler, 218; XXII, 386; XXIII, 35, 39, 62, 63; XXXIV, 167. — Voltaire lui sauve de nouveau la prison en 1731, XXXIII, 239, 240, 241. — Lettre *pleine de duretés* que Desfontaines lui écrivait en 1735, 568 et suiv. — Ses démêlés avec ce dernier en 1739, à l'occasion de la *Voltairomanie*, et procès criminel qu'il intente à ce libelliste, I, 218 et suiv.; XXXV, 105, 110, 132, 165. (Voyez les lettres écrites en 1739 à l'abbé Moussinot, à d'Argental, et au lieutenant de police Hérault.) — Solutions que Mme du Châtelet propose à d'Argental pour terminer le différend, 231, 232. — Désaveu qu'il obtient de Desfontaines, 241. — Il désavoue lui-même le *Préservatif*, 268. (Voyez DESFONTAINES, *Préservatif*, *Voltairomanie*.) — Malgré toutes les tracasseries qu'il éprouvait, se refusa constamment aux conseils que lui donnaient ses amis de renoncer à la poésie; ce qu'il écrivait à ce sujet, I, 83; XXXIV, 363, 365, 366. — Sa réponse à ceux qui lui conseillaient d'abandonner le théâtre, II, VIII. — Témoignages d'estime et de reconnaissance qu'il donne aux jésuites qui l'ont élevé, XXXV, 87, 103. — En 1739, il voyage dans les Pays-Bas, 270, 271, 278, 280, 282, 285, 294. — Son séjour chez le duc d'Aremberg avec Mme du Châtelet, 295, 296, 299. — Revient momentanément à Paris, 297, 318, 319. — Y éprouve de nouveau les effets de la calomnie, 332. — Son *Recueil de pièces fugitives* en vers et en prose, publié par Prault, est défendu par arrêt du conseil d'État, comme contraire aux bonnes mœurs; réflexions à ce sujet, 356, 358 et suiv. — Il retourne peu de temps après à Bruxelles, et y accommode un procès considérable entre les maisons du Châtelet et Honsbrouck, I, 9, 79; XXXV, 356, 358, 374. — Y revoit J.-B. Rousseau; aversion mutuelle qu'ils conçoivent l'un pour l'autre, I, 79. — Vers que lui adresse Frédéric, au sujet de ses persécuteurs et de ses envieux, XXXV, 363. — Singulier présent qu'il reçoit de ce prince à son avènement au trône en 1740, I, 14; XXXV, 463. — Leur entrevue auprès de Clèves, I, 16; XXXV, 505, 510, 534. — Bons offices qu'il rend au roi, au sujet de créances sur l'évêché de Liége, 513, 525, 535, 540. — Va en Hollande pour traiter de l'édition de l'*Anti-Machiavel*, I, 18; XXXV, 483 et suiv., 487 et suiv., 534 et suiv. — Vers sur les incommodités de ce voyage, 546, 553. — Son départ pour la Prusse; son aventure sur le chemin d'Herfort; lettre en vers et en prose à ce sujet, 546 et suiv. — Voit toute la famille royale à Berlin, et fait

des vers en son honneur, 549 et suiv. — Adieux au roi, en vers, VIII, 511; XXXV, 552. — Billet de congé, et réponse du prince, X, 525. — Autres vers sur son départ pour Bruxelles, au bout de quelques jours, XXXV, 555. — Il se refuse aux instances du roi, qui voulait le fixer à sa cour, 563. — Ne peut se résoudre à lui sacrifier Mme du Châtelet, 564, 565; XXXVI, 1. — En 1741, les gens de lettres s'unissent aux fanatiques pour faire interdire la représentation de son *Mahomet* : il dédie cette pièce au pape et la fait jouer à Lille, I, 82, 216; XXXVI, 47, 52. — Déchaînement général contre lui, au sujet des éloges donnés à Locke, I, 21 et suiv. — Rapport fait à l'Académie des sciences par Pitot et Clairaut, sur son Mémoire touchant les forces vives, 312; XXXVI, 61. — En 1742, il revient à Paris, 119. — Contrariétés qu'il y éprouve au sujet de *Mahomet*, qu'il est forcé de retirer du théâtre, 147, 150, 155. — Quelques mois après il retourne à Bruxelles, 147, 148, 154. — Nouvelle entrevue avec Frédéric, à Aix-la-Chapelle, et compte qu'il en rend au ministère de France, 160, 162, 163 et suiv. — En 1743, il donne *Mérope*, qui obtient le plus grand succès; anecdote au sujet de cette pièce, I, 83, 84, 221. — Désigné par l'opinion publique pour succéder au cardinal de Fleury dans l'Académie française, écrit une lettre apologétique, destinée à servir de réponse aux clameurs de ses ennemis, XXXVI, 190. — Est écarté de l'Académie par les intrigues de Maurepas et Boyer, évêque de Mirepoix, I, 24, 222; XXXVI, 198, 211. — Se décide à partir pour la Prusse, 212 et suiv. — Lettre de Frédéric qui l'y appelle, 213. — Excuse qu'il donne à Cideville pour ce voyage, 215. — Sa mission auprès de Frédéric, déguisée sous une apparente disgrâce, 212, 213, 223, 224 et suiv., 228; I, 25, 223. — Il s'arrête quelque temps en Hollande, 26. — Va à Berlin, et y loge chez le roi, *ibid.* — Détails sur la vie qu'il y mène, *ibid.* et suiv. — Il en obtient la grâce d'un Français prisonnier à Spandau, 31. — Nouvelles instances du roi pour le retenir à sa cour, et moyens qu'il emploie à cet effet, XXXVI, 253, 255. — Note curieuse qu'il adresse au prince pour sonder ses intentions, et réponse marginale de Frédéric, I, 31; XXXVI, 244. — Son aventure à Magdebourg, où il perdit les portraits du roi et de la reine, 257. — Son retour à Cirey, au commencement de 1744, 286. — Succès de sa négociation, dont l'ingratitude fut la récompense, I, 32 et suiv. — Il est admis dans presque toutes les académies de l'Europe, 87. — Académies dont il faisait partie en 1745, XXXVI, 359. — Autres auxquelles il appartint dans la suite, 444. — Assiste à l'inhumation de son frère en 1745, I, 314. — Réflexions sur le séjour qu'il fait à la cour de France à cette époque, XXXVI, 344, 346. — Mme de Pompadour lui fait faire la *Princesse de Navarre* pour le premier mariage du Dauphin, et lui obtient la protection de la cour, I, 33, 88, 224. — Il est reçu pendant quelques mois à Étioles, durant la campagne de 1745, 33; XXXVI, 382, 389. — Est nommé gentilhomme ordinaire du roi et historiographe de France, I, 33, 34, 224; XXXVI, 346. — Ce qu'il écrit à ce propos au marquis d'Argenson, 349. — Impromptu à ce sujet, I, 89, 224. — Employé par le marquis d'Argenson dans plusieurs affaires considérables jusqu'en 1747, 89, 224; XXXVI, 387 et suiv. — Rédige la lettre du roi à la czarine, pour un projet de paix à cette époque, XXIII, 197. — Ainsi que des représentations aux États-Généraux de Hollande sur la capitulation de Tournai, 199. — Et le manifeste du roi de France en faveur du prince Édouard, I, 90, 224; XXIII, 203. — Lettre diplomatique qu'il écrit en 1746, au nom de la cour de Berlin, après la bataille de Culloden, à l'occasion de la lettre du marquis d'Argenson à M. Van Hoey, ambassadeur des Provinces-Unies, XXXVI, 450. — En 1746, il proteste publiquement de son attachement pour les jésuites; est élu tout d'une voix à l'Académie

française, dont les portes lui avaient été fermées jusqu'alors, I, 91, 224; XXXVI, 427, 440. — Secoue le premier le joug de l'usage, qui semblait condamner les discours de réception à n'être qu'une suite de compliments; texte de celui qu'il prononça, I, 91, 225; XXIII, 205. — Est en butte à de nouveaux libelles, et perd bientôt de sa faveur, I, 225. — Ses démêlés avec Roi et Travenol en 1746, XXXVI, 330, 372, 431, 432, 435, 437, 438, 461, 462, 479, 494; XXXVIII, 148. — Lettres et mémoire qu'il adresse à Moreau, avocat du roi au Châtelet, pour obtenir désaveu du libelle fait pour Travenol contre lui par Rigoley de Juvigny, 473, 475, 476. — Jugement rendu dans cette affaire par le lieutenant criminel Nègre, 477. — Interjette appel de cette sentence, 489. — Sentence définitive de la Tournelle, 495. — Lettres que Mannory lui avait écrites en 1774, pour lui exposer sa misère et en solliciter des secours, XXXVI, 294, 329. — Il oblige ce personnage, qui fait contre lui un libelle, IX, 427; XXII, 76; XXIV, 119; XXXVI, 294, 479, 495; XXXVIII, 148. — Qui plaide contre lui dans son affaire avec Travenol, XXXVI, 462, 477. — Et réimprime dans son plaidoyer les libelles condamnés à être lacérés, 479 482. — Lettre que Mannory lui écrit en 1747, en réponse à un mémoire dans lequel Voltaire l'avait représenté comme son obligé, 480 et suiv. — Moyen employé par l'auteur pour lui fermer la bouche à l'audience, 494. — Comment on cherche à l'humilier, I, 225. — Son séjour à Anet avec Mme du Châtelet en 1747, 315 en suiv. — Pourquoi quitte la cour à Fontainebleau pour venir se cacher à Sceaux, XXXVI, 501. — En 1748, il va à la cour de Lunéville, 504 et suiv. — Et de là à Commercy, 519 et suiv. — Comment Mme du Châtelet fait de lui « un des plus malheureux êtres pensants qui soient dans la nature », 520. — Revient à Paris, 518. — Donne *Sémiramis;* motif qui lui fait faire cet ouvrage, IV, 481. — Ses précautions prises pour assurer la représentation de cette tragédie, *ibid.* — Lettre qu'il écrit à la reine, au sujet d'une parodie satirique de cette pièce, XXXVI, 531. — Réponse qu'il en reçoit et réflexions y relatives, 539. — Après quelques mois d'un nouveau séjour en Lorraine, revient à Cirey, puis à Paris, au commencement de 1749, 554, 556, 569. — Instances de Frédéric auprès de lui pour l'attirer à Berlin, 551, 574; XXXVII, 2, 20. — Il part pour Lunéville avec Mme du Châtelet; manière dont il est traité dans cette cour, I, 34 et suiv.; XXXVII, 53, 54, 57. — Pourquoi demande à Frédéric l'ordre du Mérite, 57, 58. — Grande douleur que lui fait éprouver la mort de Mme du Châtelet, 63, 64, 65, 70, 71, 75. — Lettre qu'il écrit à Frédéric à ce sujet, 71 et suiv. — Ses regrets sur cette perte, 63 et suiv., 65 et suiv., 70 et suiv. — Comment il répond aux reproches de coquetterie que Frédéric lui avait adressés, 60, 72, 78, 79. — Il revient à Paris, et veut forcer le public à le mettre à sa véritable place, en donnant *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*, trois sujets déjà traités par Crébillon, qu'on s'obstinait à lui préférer, I, 35, 226, 227; XXXVII, 75, 76 et suiv. — Corrige *Oreste* après la première représentation; mot de Fontenelle à cette occasion, V, 74. — Anecdotes relatives aux représentations suivantes de cet ouvrage, *ibid.*, 75. — Fait jouer *Rome sauvée* dans son logis de la rue Traversière-Saint-Honoré, 200. — Puis à Sceaux chez la duchesse du Maine, où il tient le rôle de *Cicéron, ibid.* — Apprécié dans ce rôle par Lekain, 201. — Épris du talent de ce comédien, XXXVII, 122. — A la cour en 1750, 111, 112. — Demande à Berryer sa protection contre Fréron et La Porte, *ibid.* — Vers qu'il débita à Mme de Pompadour, et qui furent une des causes du refroidissement de la favorite, X, 544. — En 1750, las des injustices qu'il éprouve, il cède aux instances réitérées, aux séductions flatteuses du roi de Prusse, se rend à sa cour et se propose d'y rester, I, 36, 92, 230; XXXVII, 126, 165. — Moyen

employé par Frédéric pour le décider à venir à Berlin, 138. — Frédéric lui envoie des fonds pour le voyage; vers qu'il y joint, et dans lesquels il le compare à Danaé, 127. — Réponse de l'auteur, qui aime en lui son Jupiter et non sa pluie, 130. — Lettre du roi, qui lui jure une amitié éternelle, 159. — Relation de son voyage, adressée à Mme Denis, 140 et suiv. — Autres détails, 139. — Ses intimités avec le roi, ses occupations, I, 36, 93, 230; XXXVII, 149, 150, 151, 191, 192, 213, 216, 224, 293, 343. — Ses réponses aux reproches qui lui sont faits d'avoir déserté la France, 167, 170, 187, 191, 215, 270, 285, 286, 348. — Perd en France son titre d'historiographe, et devient chambellan à Berlin, 190, 192. — Vie agréable qu'il mène auprès de Frédéric, 165, 184, 187, 190, 488, 489. — Il se crut d'abord dans le palais d'Alcine; comment cet enchantement fut bientôt dissipé, I, 36, 37, 230. — Son inquiétude en apprenant que Lessing a emporté, en quittant Berlin, son manuscrit du *Siècle de Louis XIV*, XXXVII, 219, 220. — Publie cet ouvrage à Berlin, I, 235. — Charge M. de Francheville des soins de la première édition de cet ouvrage en 1751, XIV, x; XV, 128; XXXVII, 351. — Tracasseries qu'on lui suscite à la cour de Berlin, I, 37 et suiv., 93 et suiv.; XXXVII, 222, 238, 241, 250, 280 et suiv., 367, 368. — Traits divers du roi qui lui donnent à penser, et mot singulier de ce prince à son sujet, I, 38, 230; XXXVII, 201, 202, 321, 337. — Son procès avec le juif Hirschell, et détails y relatifs, I, 231, 232; XXXVII, 219, 221 et suiv., 226, 235, 238, 239, 241 et suiv., 246, 247, 249 250, 251, 253 et suiv. — Ce que Frédéric écrit de cette affaire à la margrave de Baireuth, XXXVII, 252. — Réflexion de la margrave sur ce procès, 245. — Ses plaintes que motivent la conduite de Maupertuis à son égard, 306, 425. — Est obligé de combattre contre Maupertuis, qui veut le perdre, et La Beaumelle, qui l'outrage, I, 38 et suiv., 231, 232; XXXVII, 425, 451, 452, 463, 493, 500, 529. — Regrette d'avoir quitté la France, 213, 214, 337, 338, 349, 350, 495. — N'ose y correspondre avec ses amis, 348, 451. — Place chez le duc de Wurtemberg les fonds qu'il avait fait venir à Berlin, 484. — Frédéric écrit contre lui et Koenig en faveur de Maupertuis; réflexions à ce sujet, 503, 504, 566, 569. — Contrarié par la part singulière que le prince prend à ces querelles, il se fait un petit dictionnaire à l'usage des rois, et songe à déserter honnêtement, 542. — Comment s'explique avec Frédéric sur les désagréments de sa situation, 195, 196, 221, 238, 245, 246, 253, 367, 531, 552. — Mémoire sur les manœuvres de Maupertuis dans cette affaire, XXIV, 1 et suiv. — Rupture ouverte entre l'auteur et le prince, XXXVII, 531. — Billets échangés entre eux à cette occasion, *ibid.* — Engagement que Frédéric envoie à l'auteur pour qu'il le signe, 532. — Protestations de l'auteur qui le suivent, *ibid.* — Ce que Frédéric écrit à Maupertuis à la suite de cet incident, 535. — Frédéric fait brûler par le bourreau la diatribe d'*Akakia*, dans laquelle Voltaire avait pris la défense de Koenig contre Maupertuis, I, 39, 233; XXXVIII, 35. — Voltaire fait remettre ses cordons et ses brevets à Frédéric, et lui demande son congé, XXXVII, 548, 549. — Billet en vers qui accompagne cet envoi; réponse aussi écrite en vers, de la main du roi, qui lui rend ses insignes et refuse le congé, I, 40, 94, 233; XXXVII, 551, 555, 560, 562; XXXVIII, 8. — Voltaire se met sous la protection du chevalier de La Touche, envoyé de France à Berlin, XXXVII, 549, 551, 553. — Frédéric lui renvoie sa clef, son cordon et ses brevets de pension, 551. — Et l'invite à revenir à Potsdam, 560. — Où l'auteur ne le suit pas, 562, 565. — Nouvelle rupture avec Frédéric; billet que ce dernier lui fait écrire par l'abbé de Prades, XXXVIII, 4. — Réponse qu'il y fait, 5. — Congédié par Frédéric, 6, 7. — Part de Berlin en 1753, et s'arrête à Leipzig; lettre que Maupertuis lui écrit pour le provoquer en duel, et le

menacer de sa vengeance, 10. — Comment répond à ces rodomontades antiphilosophiques, I, 234; XXIII, 181 et suiv.; XXIV, 7 et suiv. — Conversation de Voltaire avec Frédéric sur Maupertuis, XXXVIII, 12. — Se retire à la cour de la duchesse de Saxe-Gotha, où il commence pour elle les *Annales de l'Empire*, I, 41, 234; XXXVIII, 22, 23, 24. — Passe à la cour du landgrave de Hesse-Cassel, XXXVIII, 26, 27, 29. — Instructions envoyées par Frédéric à ses agents à Francfort, relativement à l'arrivée et au séjour de Voltaire dans cette ville. (Voyez FREYTAG, COLINI, FREDERSDORFF, FRÉDÉRIC II, SCHMIDT, Mme DENIS.) — Le roi de Prusse le fait arrêter à Francfort, I, 41, 95, 234, 320 et suiv. — Perte considérable qu'il éprouve en cette circonstance, 42, 43. — Texte de la déclaration remise par lui au ministre de Frédéric dans cette résidence, 95 et suiv. — Ses requêtes au roi et à l'empereur, XXXVIII, 42, 85. — Réflexions sur son aventure de Francfort, 89. — Nouveaux incidents à la suite desquels il part de cette ville, 90. — Comment traité par Fredersdorff dans ses lettres à Freytag, 106, 115. — Autres détails sur cette affaire, 102 et suiv. — Vers qui y font allusion, IX, 412. — Réponse qu'il fait aux calomnies publiées contre lui, XXXVIII, 37 et suiv. — Tort qu'il se reconnaît dans sa querelle avec Frédéric, 127, 128. — Ses objections faites aux démarches tentées pour le réintégrer dans les bonnes grâces de Frédéric, 126, 127, 128, 129, 130, 136, 141. — Refuse les mille louis de gratification que la duchesse de Saxe-Gotha lui offre pour ses *Annales de l'Empire*, 166 et suiv. — Lettre que Frédéric lui écrit en 1754, en réponse à ses protestations au sujet des libelles de Maupertuis sur la cour de Berlin, 193. — Ce qu'il écrit au sujet de cette lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 203, 212. — Reproche à Frédéric de n'avoir pas fait réparation de l'aventure de Francfort, 246. — Sa revue des mémoires de la bassesse et de la méchanceté des gens de lettres qu'il a obligés, 147 et suiv. — Il séjourne près de deux ans en Alsace, I, 236; XXXVIII, 113, 165. — Obstacles à son retour en France, 172, 185, 186, 254. — Duretés qu'il éprouve de la part de sa nièce, Mme Denis, 179, 186 et suiv. — Reste quelque temps auprès de dom Calmet, dans l'abbaye de Senones, pour terminer son *Histoire universelle*, 226, 233, 248, 251, 278, 286. — Va aux eaux de Plombières, puis revient à Colmar, 233, 243. — Visite qu'il y reçoit de la margrave de Baireuth, sœur du roi de Prusse; beau présent qu'elle lui fait, 277, 278, 279, 280, 281. — Elle veut l'emmener en Languedoc, 278, 279, 281. Elle le voit encore à son passage à Lyon, 294, 299. — Vers la fin de 1754, il part pour les eaux d'Aix en Savoie; honneurs que l'enthousiasme public lui rend à son passage à Lyon; impolitesse politique du cardinal de Tencin, archevêque de cette ville, chez lequel il n'est point reçu, I, 43, 236; XXXVIII, 290, 293, 294, 296. — Comment Colini raconte la façon dont il quitta son service, qu'il qualifie d'esclavage, 288. — Ses insinuations perfides tendant à faire à Voltaire une réputation d'avarice, démenties par les faits, 289, 308. — Il se retire dans le pays de Vaud; habite successivement Prangins, les Délices, Monriond, Lausanne, I, 44, 237; XXXVIII, 298, 356, 362; XXXIX, 215, 379. — Genre de vie mené à Prangins, XXXVIII, 307 et suiv., 334. — Demande et obtient la permission d'habiter le territoire de la république de Genève, 330, 335. — Ses hésitations avant de choisir une retraite définitive, par quoi motivées, 336. — Ces hésitations travesties par Colini, *ibid.* — Délibération prise par le consistoire de Genève sur son projet de faire jouer des tragédies chez lui, 419. — Ses inquiétudes au sujet des copies tronquées et infâmes de la *Pucelle*, qui circulent, et dont on lui fait craindre l'impression, 273, 281, 283, 284, 290, 293, 376, 404, 415, 420, 430, 433. — Envoie à ses amis la véritable leçon de son poème, pour étouffer l'autre, 379, 383, 384, 385, 386, 393, 401, 402. — Nœud de cette affaire, 396, 406,

451. (Voyez *Pucelle.*) — Charge Tronchin de Lyon, qui décline cette mission, du soin de faire savoir au cardinal de Tencin le banissement de Grasset, 413, 430, 431. — Son train de maison aux Délices, 500; XXXIX, 9. — En 1755, il renoue avec Frédéric, qui avait fait un opéra de sa tragédie de *Mérope*, I, 45, 245. — Publie deux poèmes, le *Désastre de Lisbonne* et la *Loi naturelle;* ce qu'il dit à ce sujet, XXXIX, 5, 17, 21, 22, 23, 29, 37, 38. — Observations critiques que J.-J. Rousseau lui adresse au sujet de ces poèmes, XXXIX, 87. — Voltaire, à cette occasion, l'invite à venir philosopher aux Délices, 108, 109. — Sarcasmes qu'il lance contre lui, au sujet de sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles,* XXIV, 116, 117; XXXIX, 488, 489, 500; XL, 195. — Proposition singulière que lui fait faire M^me^ de Pompadour, I, 33. — On lui laisse entrevoir l'espoir de devenir cardinal, I, 241. — Invité par Frédéric, en 1756, à aller entendre son opéra de *Mérope,* XXXIX, 3, 8, 282. — Ce prince lui fait de nouvelles offres pour revenir à Berlin, et lui laisse carte blanche; mais il refuse, 51, 54, 115, 166, 170. — Désavoue des vers contre ce prince, qu'on lui attribue, 127, 133, 136. — Et qui sont réellement de lui, X, 557. — Ne se mêle point des tracasseries de Lausanne, XXXIX, 20. — Il y polit les manières par son esprit et sa philosophie, I, 335. — Bien vu de Marie-Thérèse, XXXIX, 77. — Tenté d'aller à Pétersbourg, 186. — Toujours dévoué à Frédéric (1757), 244. — S'intéresse au sort de l'amiral Byng, et provoque les démarches du duc de Richelieu en sa faveur, 141, 150, 174, 178. — Témoignage de reconnaissance qu'il en reçoit après sa condamnation, 212, 213, 216. — Horreur qu'il témoigne de l'attentat de Damiens, 155, 158, 160, 161 et suiv. — La czarine l'appelle à Pétersbourg, 166, 172, 174. — Il reste en France et conçoit dès lors l'idée d'écrire l'histoire de Russie, 173, 177, 182. (Voyez ses lettres à Jean Schouvalow.) — Lors de la guerre contre la Prusse, il goûte la vengeance de consoler le roi, qui l'avait maltraité, et combat la résolution que ce prince avait prise de mourir, I, 50, 51; XXXIX, 272, 274 et suiv. — Entame en sa faveur deux négociations inutiles : l'une par le cardinal de Tencin, l'autre par le maréchal de Richelieu, I, 51, 245. — Démarche que la margrave de Baireuth fit auprès de lui à ce sujet, et idées qu'il suggéra à la princesse et au maréchal, 52; XXXIX, 245, 250, 254, 283 et suiv. — Reproches qu'on lui fait à la cour de France de ses relations avec Frédéric, et comment il s'en justifie, 312, 313, 314, 328. — Comment il s'était raccommodé avec lui, 354. — Ses démarches pour procurer la paix entre la France et la Prusse en 1757. (Voyez les lettres adressées à Tronchin de Lyon, tome XXXIX.) — Prédit la durée de la guerre de Sept ans, XLII, 27. — Lettre qu'il écrit à propos de son testament en 1757, XXXIX, 250. — Visites que lui rend M^me^ d'Épinai aux Délices, 322, 332, 337; L, 456. — Portrait qu'elle en fait, XXXIX, 351, 359. — Passe l'hiver à Lausanne et l'été aux Délices; vie qu'il y mène, 364, 365. — Première édition de ses Œuvres, vraiment faite sous ses yeux, I, 242; XXXIX, 395. — En 1758, il prend parti pour les encyclopédistes, 396, 397, 410 et suiv. — Vers sur le bruit qui courut de sa mort à cette époque, 433. — Sert d'intermédiaire et de caution à la duchesse de Saxe-Gotha, pour la négociation d'un emprunt, XXXIX, 437, 449, 461, 468, 473, 478, 491, 508, 518; XL, 19, 164. — Épilogue de cette affaire, 338. — Visité par M^me^ du Boccage en 1758; ce qu'elle en dit, XXXIX, 463, 465 et suiv. — Part pour Manheim; son voyage à la cour palatine, 447, 458, 466, 468, 474. — Son retour aux Délices, 481. — Il place une partie de son bien chez l'électeur palatin, 486. — A le désir de se retirer en Lorraine près de Stanislas, I, 337. — Est sur le point d'acheter une terre près de Nancy, XXXIX, 487. — Il achète le château de Ferney, 524, 537. — Propose au président de Brosses de lui achter sa

terre de Tournay; lettres échangées entre eux à cette occasion, 493, 494, 501, 502, 520, 521, 530, 533, 538, 546. — Bail à vie de cette terre qu'il conclut avec le président de Brosses, 540, 546 et suiv., 555, 558. — Comment reçu à son entrée dans cette terre, XXXIX, 560. — Assure son indépendance dans sa retraite, 541, 548, 556. — Établit un haras dans sa terre de Tournay; anecdote à ce propos, 551; XL, 9, 93. — Ses démêlés avec le président de Brosses au sujet de la terre de Tournay; lettres échangées entre eux à cette occasion. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXIX à XLI, XLVI, XLVII, L.) — Promesse de vente de Tournay à perpétuité que lui fait le président de Brosses, XL, 280. (Voyez *Tournay.*)— En 1759, il reçoit de Frédéric une ode contre la France et contre Louis XV, et l'envoie à M. de Choiseul, I, 59; XL, 70, 101. — Ce que le ministre écrit à ce sujet au roi de Prusse, I, 60 et suiv. — Comment plaisanté par Frédéric sur sa gentilhommie et sur ses titres, XL, 79, 99, 137. — Signe *Comte de Tournay;* remarque de Colini à ce sujet, 285. — Pourquoi s'est fait franco-génevo-suisse, 148. — Établit un théâtre dans sa maison, 150, 151, 152, 154, 178. — Acteurs qui y jouent, et pièces qu'on y représente, 536, 540, 545, 561, 562; XLI, 234. — Fait représenter l'*Orphelin de la Chine* sur ce théâtre; anecdote à ce sujet, V, 292. — Se plaint du libraire Rigollet au lieutenant de police de Lyon, au sujet de l'impression des *Dialogues chrétiens*, L, 460. — Né pauvre, reconnaît cependant avoir fait une assez belle fortune, XL, 54. — Complimenté par Mme du Deffant sur son sort, 5, 185, 205. — A de bonnes façons pour Mme Denis, à condition qu'elle ne lui fasse pas la plus petite objection, 56.— Lettres que lui adresse Frédéric II sur sur les conditions de paix dont il est déterminé à ne pas se départir, 135, 176, 332, 343. — Reproches mutuels qu'ils se font au sujet de leurs anciennes tracasseries, 70, 79, 101, 116, 141, 342, 356. — Il se fait proposer pour être employé dans des négociations; sur quoi il imaginait alors de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe, I, 63; XL, 234, 244. — Observations de l'ambassadeur Chauvelin sur la lettre qu'il écrivit alors au roi de Prusse par ordre du ministère, et qui n'a point été retrouvée, 175. — En 1760, prend parti pour ses amis attaqués par Palissot dans la comédie des *Philosophes*, I, 248. (Voyez ses lettres à Palissot, à cette époque.) — Publie diverses satires contre Clément, Sabatier, Fréron et Lefranc de Pompignan, *ibid.* — Circonstances à la suite desquelles il compose *l'Écossaise*, V, 399. — Raisons données par Fréron pour lui contester la paternité de cette pièce, 400. — Piron lui reproche d'avoir fait *l'Écossaise;* épigrammes à cette occasion, XL, 393, 394, 485, 486, 487. — Donne *Tancrède*, I, 249. — D'où en tire le sujet, V, 489. — Refuse à Mlle Clairon l'appareil théâtral qu'elle réclame pour cette tragédie, *ibid.* — Ses difficultés avec les agents des fermes, et autres ennuis, XXXII, 609, 610; XL, 293, 294, 298, 301, 311, 320, 321, 322, 482. (Voyez le pays de *Gex.*) — Admis à l'Académie botanique de Florence en 1760, 354. — Le bruit court de sa mort; successeur qu'on lui désigne à l'Académie, 351, 355. — Griefs que Mme du Deffant a contre lui, 446. — Conseil qu'elle lui donne, 447. — Lettre singulière que J.-J. Rousseau lui écrit en 1760, XL, 422, 437, 460. — Voltaire se plaint de ses procédés, XLI, 237, 240; XLV, 18. — Prend chez lui la petite-nièce de Corneille, et lui sert de père, I, 100, 249; XLI, 47, 54, 70, 71, 72, 75 et suiv., 97. — Les dévotes veulent la lui enlever, 81, 86, 110. — Éducation qu'il lui fait donner à Ferney, 108, 130, 133, 148, 149, 213. — Entreprend l'édition commentée du Théâtre de Corneille, et la dote avec le produit de cet ouvrage, I, 249; XXXI, 177; XLI, 288. (Voyez *Commentaires sur* CORNEILLE.) — La marie à M. Dupuits; libéralités qu'il leur fait par contrat de mariage, I, 504, 505, 506. — Il fait re-

construire l'église de Ferney; procédures qu'on lui intente à ce sujet, et difficultés qu'on lui suscite, I, 347; XL, 404, 491, 497; XLI, 300, 301, 302, 311, 313, 320, 321, 325, 326, 330, 336, 337, 354; XLIII, 17; L, 427. — Cette église achevée et bénie, XLI, 476, 495, 556. — Est la seule qui soit bâtie en l'honneur de Dieu, I, 392, 395; XLII, 83. — Fait une requête au pape, et en obtient des reliques pour la décorer, XLI, 331, 335, 489, 493; XLIII, 124. — La fait réparer en 1773, XXXII, 617.— Ses démarches en 1761 pour faire poursuivre criminellement le curé Ancian dans l'affaire Decroze. (Voyez ANCIAN.) — Son rôle dans cette affaire apprécié par le jésuite Fessy, XLI, 218 et suiv. — Fait restituer à de pauvres gentilshommes un bien dont les jésuites s'étaient emparés, I, 102, 252; XXVII, 407; XLI, 82, 83, 87, 95, 97, 124, 125, 128 et suiv., 132, 154, 155, 183, 221; XLII, 106, 110; XLVII, 68; XLIX, 369, 370. — Nommé membre de l'Académie de Dijon en 1761, XLI, 246. — Sa situation de fortune à la fin de cette année, 560. — Sa pension sur le trésor royal, qu'il n'avait pas touchée depuis douze ans, lui est rendue, XLII, 7, 14.— En 1762 et 1763, prend intérêt à la famille Calas, I, 250; XLII, 75, 76, 87, 170, 387. — Fait jurer à Mme Calas que ni elle ni son mari ne sont coupables, avant d'entreprendre aucune démarche, XLIV, 29. — Les motifs qui l'ont déterminé à prendre la défense des Calas critiqués par Fréron; lettre de d'Argence de Dirac à ce propos, 28 et suiv. — Contribue de ses deniers au soulagement de la famille Calas et aux frais du procès, XLII, 147, 150, 158, 161, 170, 178, 258, 462, 494, 501. — Il est l'âme dans cette affaire, 226. — Considéré comme un redresseur de torts; reçoit les pièces d'une autre affaire qu'il refuse d'examiner, 193. — Pourquoi ne voulut rien entreprendre pour les Sirven avant d'avoir terminé l'affaire Calas, 279, 335, 425. (Voyez CALAS Jean, la veuve, Pierre, Donat, Louis, les demoiselles, et LAVAYSSE.) — Tort effroyable qu'il reproche à J.-J. Rousseau d'avoir fait à la bonne cause, et ce qu'il en dit à ce sujet, XLII, 237; XLIII, 161, 268, 410, 437, 438, 450, 530; XLIV, 51, 189, 338, 368, 564. — Autres reproches sur sa conduite avec ses amis, et sur son indocilité, XL, 460; XLI, 214, 237; XLII, 145, 516; XLIV, 89. — Pourquoi Voltaire désapprouve le rôle qu'on lui fait jouer dans la comédie des *Philosophes*, X, 129, 417; XL, 363, 395.— Ses partisans accusent l'auteur de concerter sa perte, XLIII, 266, 274. — Et comment il se défend de l'avoir persécuté, XLII, 248, 249, 255, 256, 257, 260, 261, 263, 268, 281; XLIII, 478; XLIV, 194, 201. — Devient sourd; consulte Tronchin à ce sujet, XLII, 245. — En 1764, l'Académie de Manheim l'admet au nombre de ses membres, XLIII, 392. — Démolit son théâtre de Ferney, 443, 449, 481. — Met sa maison sur la défensive de peur de voleurs qui sont censés infester le pays, 450, 451, 452, 455, 461, 462, 463. — Mémoire qu'il adresse aux fermiers généraux sur ce sujet, 461 et suiv. — Mesures qu'il est contraint de prendre pour recevoir intactes les lettres de Damilaville, 575. — Reçoit chez lui Sirven, et prend en main la défense de cette famille, XLII, 494; XLIII, 476, 477, 483, 492, 496, 535, 536; XLVI, 1. — Envoie les pièces de leur procès à Élie de Beaumont, XLIV, 30, 32, 422. — Lettre qu'il écrit à leur sujet à Riquet de Bonrepos, procureur général à Toulouse, 72. — Demande et obtient pour eux la protection de la duchesse de Saxe-Gotha et de la landgrave de Hesse, 313, 352, 353, 354. — Circonstance qui lui fait craindre de ne pouvoir terminer cette affaire, 563. — *Lettre* qu'il écrit en leur faveur *à un conseiller* du parlement de Toulouse, XLIII, 536 et suiv. — Sa générosité à l'égard de cette famille, XLIV, 563; XLV, 3, 50; XLVI, 495, 510; XLVII, 257. — Ses démarches pour assurer le succès de sa cause, XLV, 282; XLVI, 225, 254, 268, 282, 304, 309, 435, 438, 460. — Pourquoi vend sa maison des

Délices, I, 105, 260; XLIII, 462, 465; XLV, 19. (Voyez *Délices.*) — Manière impartiale et zèle désintéressé avec lesquels il se conduit, en 1764 et 1765, dans les tracasseries des Genevois, I, 106, 260; XLIII, 462; XLIV, 97, 107, 109 et suiv., 117, 121, 122, 125, 126, 177, 289. — Auteur d'un *Mémoire à consulter* sur les dissensions des Genevois; ce qu'on en dit, 121, 139, 144, 278, 281. — Ce mémoire appécié par Herrnin, qui conseille à l'auteur de ne pas s'occuper davantage des affaires de Genève, 282, 283. — Gaillard lui fait hommage de son *Histoire de François Ier*, 216. — Pièces qu'il fait jouer sur son théâtre en 1766, 441. — Haut-justicier, XLVI, 100. (Voyez PANCHAUD.) — Averti par Hennin du mauvais état dans lequel se trouvent les poteaux indicateurs de sa justice seigneuriale, XLIV, 518. — Ses démarches pour faire nommer de Sudre capitoul de Toulouse, 529, 530. — En 1766, est résolu à quitter Ferney et à venir s'établir à Lyon, L, 450. — Intérêt qu'il prend, en 1766, à l'affaire du chevalier de La Barre, et indignation qu'il éprouve de cette procédure, I, 256 et suiv.; XLIV, 337 et suiv., 347 et suiv. (Voyez LA BARRE.) — Son effroi causé par la trouvaille du *Dictionnaire philosophique* parmi les livres du chevalier, XVII, v. — Forme le dessein d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français, qui pourraient y dire librement la vérité, sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements; sa correspondance à ce sujet avec Frédéric, XLIV, 341, 352, 378, 385, 408, 424, 470, 540. — Il invite secrètement ses amis les philosophes à le seconder, et à se soustraire aux persécutions, 352, 356, 357, 358, 361, 373, 375, 388, 389, 397, 465, 478. — Réponse de Diderot à ces propositions, 369. — Dément ouvertement cette résolution, dont le secret avait transpiré, 373, 386, 391, 444, 469. — Obstacles à l'établissement projeté, et pourquoi il ne réussit point, 546; XLV, 10. — Regrets qu'il en témoigne, XLVI, 487, 489. — En 1767, singulière aventure qu'il ne veut point expliquer, et qui le met dans le plus grand embarras, XLIV, 530, 556; XLV, 32, 38, 41, 44, 46, 68. (Voyez LEJEUNE.) — Sa résolution de quitter Ferney, lors de l'affaire de la femme Lejeune, XLIV, 558, 562; XLV, 4, 27, 28, 42, 44, 85. — A une attaque d'apoplexie à la suite de cette affaire, XLV, 1, 22, 44, 85, 91, 96. — En 1767, investi à Ferney par les troupes et par les neiges, 52, 58, 59, 62, 70, 71, 90, 92, 93, 110, 186, 187, 206, 220. — Songe de nouveau à s'établir à Lyon, 243, 272, 273. — Mme du Deffant l'en dissuade, 274. — Las d'être l'aubergiste de l'Europe, XLV, 564; XLVI, 4; L, 450. — Donne la terre de Ferney à Mme Denis, sa nièce, XLII, 376, 518. — En 1768, se sépare d'avec elle, et partage son bien entre tous ses parents; motifs de cette détermination, XLV, 541, 543, 548, 549, 564, 565; XLVI, 2, 3, 7, 8, 127. (Voyez Mme DENIS.) — Mme du Deffant lui exprime son étonnement de cette séparation, XLV, 562. — Admet auprès de lui Claude Galien, qui lui est adressé par son protecteur le duc de Richelieu, XLIV, 458, 475 et suiv.; XLV, 28, 99, 323, 342, 354, 373, 374. — Compte peu avantageux qu'il en rend à son protecteur, 236, 237, 374, 452. — Comment Galien se conduit à son égard, 475, 476, 479. — Se confesse et communie; questionné à ce sujet par Mme du Deffant, XLVI, 12, 13, 313. — Ses querelles avec Biord, évêque d'Annecy, qui lui reproche d'avoir fait un acte d'hypocrisie en communiant dans sa paroisse, 14, 18, 28, 33, 37. — Comment justifie sa conduite, 24, 25, 32, 34, 36, 69, 77. — Blâmé par le roi de l'exhortation faite par lui dans l'église de Ferney le jour de Pâques 1768, 67, 69. — Attestations des curés et des syndics de sa province, qu'il oppose à ses calomniateurs, 34, 69 et suiv. — Lettre, au nom d'un de ses parents, à l'évêque d'Annecy, qui l'avait dénoncé au roi, XXVIII, 71. — Autre, sur sa prétendue *rétractation*, XLVI, 51. — Autres détails sur sa communion et sur ses querelles avec son évêque, I, 115, 258. — Sur sa prétendue profession de foi publiée, en patois savoyard,

par Biord, X, 445; XIX, 82 et suiv.; XLVI, 371. — Qui voulait le faire enlever de Ferney, X, 406; XLVI, 334, 337, 346, 355. (Voyez Biord.) — Opinion de d'Alembert sur cette comédie, qu'il croit pouvoir être dangereuse pour son ami, XLVI, 53. — En 1768, le bruit court de nouveau qu'il est mort; lettre facétieuse qu'il écrit à ce sujet, 10. — Ce bruit se renouvelle à la fin de la même année, 190. — Mme du Deffant ne le voudrait pas voir relégué, comme il est, en un coin du monde, 273. — En 1769, se fait apporter le viatique par le curé de Ferney, dans une maladie; déclarations qui furent faites à cette occasion par devant notaire, I, 115; XLVI, 304. — Motifs de l'auteur, 308, 311, 314, 316, 317, 330, 334. — Comment fut forcé en quelque sorte à ces actes, qui paraissent extraordinaires, 336, 337, 360, 370 et suiv. — Nouvelles fraudes pieuses employées sans succès pour lui nuire, I, 115, 116; XLVI, 336, 371. — Vers qui y font allusion, X, 445; XLVIII, 191. — Pourquoi il désavoue et critique même son *Histoire du Parlement*, XV, 439, 443, 444; XLVI, 367, 369, 374, 375, 376, 378, 385, 387, 449, 454. — Consultation qu'il demande à Christin sur sa sûreté personnelle, à cause de l'*Histoire du Parlement*, 397. — En 1769, se propose d'aller passer l'hiver à Toulouse, mais à quelles conditions, 456, 460, 494. — En 1770, a le brevet de père temporel des capucins, et en prend le titre, 552. — Plaisanteries qu'il fait à ce sujet, VIII, 535; XLVI, 553, 560, 566, 567, 571; XLVII, 2, 15. — Par qui ses patentes lui furent expédiées, et pour quel motif, XLVI, 552 et suiv.; XLVII, 29, 34. — Il perd deux cent mille livres qu'il avait en dépôt chez M. de La Borde; se plaint à ce sujet de l'abbé Terray, et fait une épigramme contre ce contrôleur général, I, 110; XLVII, 6, 27, 31, 34. (Voyez Terray.) — Établit une colonie à Ferney, par suite de l'émigration genevoise, I, 106; XLVII, 44, 50, 53, 59, 61, 75, 137. (Voyez *Ferney*.) — Fabrique un pain nouveau à Ferney, 280. — S'intéresse pour les serfs du mont Jura contre les moines de Saint-Claude, 94, 216, 400, 426. (Voyez Christin, *Mainmorte, Saint-Claude*.) — En 1770, les gens de lettres de Paris lui érigent une statue, et Pigalle va le modeler à Ferney, I, 111, 114. — Vers de l'auteur à ce sujet, I, 114; VIII, 537; X, 410; XLVII, 64, 115. — J.-J. Rousseau souscrit à l'érection de sa statue, 117, 118, 122, 123. — Voltaire veut qu'on lui rende sa mise; ses amis désapprouvent cette idée, 125, 129, 139, 153. — Sentiments contradictoires éprouvés par l'auteur à l'égard de Jean-Jacques dans le même moment, I, 351. (Voyez J.-J. Rousseau.) — Réflexions de Mme du Deffant sur la statue qu'on lui érige, XLVII, 45, 72, 157. — Ce qu'il écrit dans cette circonstance à d'Alembert, 63. — Correspondance sur le même objet entre ce dernier et le roi de Prusse, I, 112, 113. — C'est à tort qu'il accorde à Mme Necker l'honneur d'avoir songé à lui élever une statue, L, 99, 106. — Ces honneurs déchaînent contre lui les écrivains du fanatisme; ce qu'il en écrit à ses amis, 114; XLVIII, 338. — En 1771, il se déclare antiparlementaire, mais choiseuliste, I, 116, 117, 264, 265; XLVII, 328, 408, 409, 413, 427, 433, 434, 443; XLIX, 7. (Voyez Choiseul et *Parlement*.) — Comment répond au reproche d'avoir approuvé la destitution de l'ancien parlement et l'érection du nouveau, XLVIII, 11, 12. — Se plaint qu'on imprime ses ouvrages sans son assentiment, et qu'on les mutile, 115. — En 1772, passe pour très malade, 186. — Sauve la veuve du malheureux Montbailli, d'Arras, I, 105, 265, 266. (Voyez Montbailli et *Méprise d'Arras*.) — En 1772, il prend la défense du comte de Morangiès, XLVIII, 201 et suiv., 455. (Voyez Dujonquai, Linguet, Morangiès.) — Son aventure avec une belle demoiselle à Ferney; vers et plaisanteries à ce sujet, XLVIII, 250, 257, 283. — En 1773, il entreprend la défense de la mémoire de Lally, I, 255, 256; XLVIII, 362, 387, 455. (Voyez Lally.) — La passion du théâtre est

toujours celle qui domine chez lui, XLVIII, 422. — En 1773, envoie un navire au Bengale, 431. — Pourquoi ressemble aux vieilles catins dont on débite l'histoire amoureuse, 486. — En 1774 et 1775, s'intéresse à la réhabilitation d'Etallonde de Morival, réfugié en Prusse, et le fait venir à Ferney, avec l'autorisation de Frédéric, I, 117, 119; XLVIII, 547, 549, 603. — Ses démarches pour obtenir la révision de son procès, 526, 527; XLIX, 43, 55, 58, 86, 88, 94, 98, 106, 108, 109, 114, 115, 116, 121, 123, 125, 127, 129 et suiv., 136, 138, 148, 149, 150, 160, 161, 170, 177, 182, 196, 202 et suiv., 208, 209, 215, 221, 270. (Voyez ETALLONDE.) — Ne veut pas d'abord paraître dans l'entreprise de la révision du procès La Barre de peur de gâter cette affaire, 131. — Aussi bouleversé de cette affaire en 1774 qu'au premier jour, 155, 178, 202. — Le ministère d'alors, prévoyant la mort prochaine de Voltaire, avait ordonné de mettre les scellés sur ses papiers; quatorze pièces officielles à ce sujet, I, 271, 365 à 373. — Se défend d'être l'auteur de la *Lettre d'un théologien à Sabatier*, qu'il censure, XLIX, 66, 67, 86, 93. — Comment se brouille et se réconcilie avec Buffon, 118. — Lettre que Buffon lui adresse en 1774 après leur réconciliation, 117. — Vers que Gueneau lui écrit sur sa réconciliation avec le naturaliste, 118. — En 1775, son buste, que le roi de Prusse avait fait exécuter dans sa manufacture de porcelaines de Berlin, lui est envoyé par ce prince, avec l'inscription, *Immortali;* vers à ce sujet, I, 113, 114; VIII, 542; XLIX, 212. — Frédéric lui envoie aussi son propre portrait; autres vers, 226, 227, 290. — En 1775, s'adresse à Miromesnil pour obtenir de de Brosses qu'il s'en rapporte à des arbitres dans son différend avec lui, 266, 270. — Questionné sur son régime par Mme du Deffant, 271, 301. — Ce qu'il répond, 278, 303. — En 1775, se plaint de voir les lettres et paquets envoyés par lui, divertis à la poste, 329, 340, 341, 344, 360. — Condorcet lui reproche d'avoir trop crié contre les athées, 351. — En octobre 1775 a une nouvelle attaque d'apoplexie, 410, 411, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 428, 431. — Mme du Deffant n'y croit pas, 432. — Vivant Denon fait son portrait pendant son séjour à Ferney, et le lui envoie, ainsi qu'une estampe intitulée *le Déjeuner*, et le mécontente par le caractère grotesque qu'il lui donne, 438, 439, 457, 470, 491, 503. — N'aime pas à être mis en caricature, XLVIII, 147, 200, 244; XLIX, 457, 491, 503. (Voyez HUBER.) — Ses réflexions sur la plaisanterie qui faisait de lui le marquis de Ferney et l'intendant du pays de Gex, 441, 464. — En 1776, pourquoi veut faire supprimer l'édition de ses Œuvres faite par Bardin et Cramer, 500, 501. — Rassuré sur ce sujet par Condorcet et par Suard, 513, 546. — Craintes et indignation que l'auteur exprime au sujet de cette édition, 527, 533, 536, 539, 544, 554. — Il obtient, par ses Mémoires et ses sollicitations auprès du roi, l'affranchissement du pays de Gex, I, 119, 272; XLIX, 450, 451. (Voyez *Gex*). — Son ingérence dans l'administration des affaires du pays de Gex, critiquée par le président de Brosses, L, 145, 146, 147, 148. — En 1777, à une nouvelle attaque d'apoplexie, L, 206 et suiv. — Pourquoi l'empereur Joseph II, dans son voyage en France, en 1777, ne veut pas le voir, 247, 253, 258, 259, 260, 302. — Ce que le marquis de Villette écrit de lui à cette époque, 304. — En 1778, il part de Ferney pour Paris; bontés qu'il y éprouve de la cour et de la ville, 363, 379, 380. — Détails sur les honneurs qu'on lui rendit, et sur l'enthousiasme qu'il excita dans toutes les classes, I, 274 et suiv., 422 et suiv.; L, 482. — Enthousiasme qu'il éprouve à la lecture d'une ode de Lebrun sur son arrivée à Paris, 375. — Visité par Lebrun, 376. — Et par Mme du Barry, *ibid.* — Son entrevue avec Franklin, qui lui demande sa bénédiction pour son petit-fils, I, 276; L, 372, 379. — Assiste aux répétitions d'*Irène;* anecdotes à ce sujet, VII, 319. — Réforme qu'il propose

aux comédiens, 320. — Entre en fureur en voyant les changements faits dans *Irène*, 321. — Notice relative à son couronnement au Théâtre-Français, I, 275; VII, 321 et suiv., 324. — Son couronnement parodié, 323. — Distribue les rôles d'*Agathocle*, 389. — Hommages qu'il reçoit à l'Académie et à la Comédie française le 30 mars 1778, I, 422 et suiv. — Son initiation maçonnique à la loge des Neuf-Sœurs, 426 et suiv. — Déclaration et profession de foi faites par lui dans les derniers mois de sa vie, 421, 451. — Vers de lui sur sa fin prochaine, X, 599. — Autres, contenant ses adieux à la vie, 602. — Détails sur les circonstances qui ont amené sa mort, I, 277, 431, 445. — Sa profession de foi, 278, 279, 421. — Lettres qu'il écrivit, dans le cours de sa maladie, à l'abbé Gaultier, réponses qu'il en reçut, et note de Wagnière y relative, 278; L, 371, 379, 381 et suiv. — Autre au curé de Saint-Sulpice, et réponse qu'il en reçut, 377 et suiv. — Conduite de ce curé à son égard, I, 279, 429. — Sa mort, et détails relatifs à ses derniers moments, 277, 278, 279, 429, 433, 445, 446 et suiv. — Pièces pour servir à son histoire posthume, 429 et suiv. — Rapport sur l'ouverture et l'embaumement de son corps, 430. — Le marquis de Villette en fait distraire le cœur sans le consentement de la famille; déclarations à ce sujet faites par l'abbé Mignot et par M^me^ Denis, 441. — Translation de son cœur à la Bibliothèque nationale, 495. — Remarques sur son cerveau, 448. — Particularités concernant sa mort adressées par le prince Bariatinsky à Catherine II, 444 et suiv. — Détails relatifs au refus d'inhumation en terre sainte, 429, 432, 434, 446, 448 et suiv. — Translation de son corps à l'abbaye de Scellières, et vaines tentatives de l'évêque de Troyes pour s'opposer à son inhumation, 280, 429, 430, 435 et suiv. — Réponse à ce sujet du prieur de l'abbaye de Scellières à l'évêque de Troyes, 435. — Procès-verbaux de son inhumation à l'abbaye de Scellières, 430, 438 et suiv. — Lettre du marquis de Villette au maire de Paris au sujet de la translation de ses cendres, 481. — En 1791, un décret de l'Assemblée constituante ordonne la translation de ses cendres au Panthéon; détails de son apothéose, 482, 483, 484 et suiv. — Bruits ridicules du prétendu enlèvement de son corps, à l'occasion de cette double translation, et lettres diverses qui les démentent, 452, 488. — Violation de son tombeau, 496. — Procès-verbaux de déplacement en 1821, et de replacement en 1830, de son sarcophage dans la nef souterraine du Panthéon, 490, 492. — Son testament, 408. — Dépôt de ce document aux minutes de M^e^ Dutertre, notaire, 437. — Notoriété dressée pour établir la qualité d'héritiers de l'abbé Mignot et de M^me^ Denis, 443. — Service solennel ordonné pour lui dans l'église catholique de Berlin, 280. — Réflexions de Frédéric à ce propos, L, 186. — Le ministère de France défend aux papiers publics de parler de sa mort, et les comédiens ont ordre de ne jouer aucune de ses pièces, I, 281, 434, 450. — Son *Éloge*, par le roi de Prusse, à l'Académie royale de Berlin en 1778, 129, 131 et suiv. — Autre, par La Harpe, à l'Académie française en 1780, 129, 145 et suiv. — Hommages qui lui furent rendus à la première représentation d'*Agathocle*, qui eut lieu en 1779, le jour anniversaire de sa mort, VII, 392 et suiv. — Vers en son honneur, par Roucher, et que le ministère fit supprimer alors du poème des *Mois*, I, 281, 462. — Fête funèbre que la loge maçonnique des Neuf-Sœurs donne en son honneur, 459 et suiv. — Son buste placé sur le théâtre à une représentation de *Brutus* en 1790, II, 306. — Célébration de son centenaire en 1878; discours prononcé par Victor Hugo, I, 500, 501. — Catherine II charge Grimm d'acheter sa bibliothèque; lettres qu'elle écrit à ce sujet, 453, 454, 456, 458, 463, 464. — M^me^ Denis fait don de sa statue aux artistes de la Comédie française, 489. — Sa *Vie* par Condorcet, 189 et suiv. — Docu-

ments biographiques, 293 et suiv. — *Mémoires* écrits par lui-même pour servir à sa *Vie*, 5 et suiv. — *Commentaire historique* sur ses œuvres, 69 et suiv. — Note et faits particuliers qui le concernent, recueillis par Lekain, 414 à 421. — Peu de cas qu'il faisait de son nom de famille (AROUET), XXXVI, 48. — De sa fortune, et de l'usage qu'il en fit, XXXVIII, 188 et suiv. — Ses *Pensées*, recueillies par Contant d'Orville, XLIV, 217. — Anecdote racontée par Colini sur la manière dont il voyageait, I, 320. — Autres, qui donnent une idée de son désintéressement, 321, 325, 326. — Emprunte à Richelet sa manière de se faire justice d'un malhonnête homme, XVII, 538. — Prête de l'argent à un agriculteur pour plaider contre lui et... perd son procès, XVIII, 547. — Homme d'ordre, bien que poète, XXXIV, 31. — Homme avec lequel il faut compter lorsqu'on le force à soutenir ses droits, 75. — Sa réponse aux invectives et aux outrages de ses détracteurs, XXXII, 449 et suiv. — Réfutation des calomnies littéraires dont il a été l'objet, I, 21, 22; III, 382. — Son caractère, ses qualités, I, 281, 321 et suiv., 417. — Justifié des reproches qu'on lui a faits de s'être acharné contre Maupertuis, et d'avoir été jaloux de Buffon, de J.-J. Rousseau et de Montesquieu, 282 et suiv. (Voyez ces noms.) — Obligations que lui ont la littérature, l'histoire et la philosophie, 284 à 290. — Réponses à diverses accusations sur ses opinions politiques, 290 et suiv. — Quelle était sa religion, 291. — Comment il s'en explique dans sa Correspondance, XL, 5 et suiv.; XLI, 120, 121, 124, 140; XLVI, 196. — Croyait en la destinée, XLV, 98. — Sa profession de foi, XXVI, 27. — Langage qu'il tient en 1764 à un protestant qu'il avait tiré des galères, XLVI, 515. — Comment repoussait l'accusation d'irréligion, III, 382; XLVI, 369. — En quoi diffère de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, XLIV, 199; XLVIII, 441. — Est un des premiers parmi eux qui ait fait voir qu'il vaut mieux diriger nos passions naturelles vers un but utile que de chercher à les détruire, IX, 412. — Ce qu'il dit lui-même de ses goûts, de ses travaux et de sa philosophie, *ibid.*, 420; X, 274, 275, 333, 380 et suiv., 400, 443. — Comment, dans son temps, il a fait plus que Luther et Calvin, 404. — A commencé la guerre au christianisme avec le *Dictionnaire philosophique*, XVII, v et vi. — Prétendu *Testament* qui lui a été attribué, X, 445. (Voyez MARCHAND.) — Quand il forma le projet de combattre Pascal, et ce qu'il dit à ce sujet, XXXIII, 348. — Sortie en vers qu'il fait contre des prêtres qui avaient dénoncé ses écrits à la cour, 433. — Des persécutions qui le forcèrent à rompre avec ses meilleurs amis, et vers y relatifs, XXXIV, 363; XXXVI, 42. — Autres vers où il exprime le regret d'avoir vécu avec des souverains, IX, 404; X, 591. — C'est lui qui, le premier, a introduit dans l'histoire la véritable critique, I, 285. — Fut le premier en France qui parla de l'insertion de la petite vérole, comme il fut le premier qui écrivit sur la gravitation, XXII, 111. — A quoi a dû l'idée de mettre sur la scène tragique les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume, II, 542. — Est le premier qui les y ait fait paraître, *ibid.*; XXXIII, 283. — Aptitudes qu'il se voit accorder et refuser par la Providence, dès son jeune âge, XLI, 106. — Penchant invincible qui l'a déterminé aux arts dès son enfance, III, 383. — Est le premier qui ait marqué sur le théâtre la différence des fureurs de la passion aux véritables crimes, IV, 5. — Porté d'instinct au genre tragique, XXXII, 380. — A donné à la nation l'idée d'une tragédie sans amour, sans confidents, sans épisodes, V, 87. — Dans tous ses ouvrages, a eu pour principe d'inspirer la vertu par la peinture des mœurs, 299. — *Zaïre* est la seule tragédie tendre qu'il ait faite, XXXIII, 283. — Pourquoi Fontenelle ne le croyait point propre à la tragédie, et réponse que lui fit l'auteur à ce sujet, I, 203; XIV, 118; XLII, 435. — Anecdo-

tes qui montrent sa passion pour ses compositions théâtrales, II, IV, V, VI. — A-t-il fait siffler la *Mariamne* de Nadal? 159, 160. — Accuse Crébillon de comploter la chute de *Brutus*, 301. — Quel rôle il joua dans sa comédie de *l'Échange* sur le théâtre d'Anet, III, 253 et suiv. — Assiste à la première représentation de *Mahomet* à Lille, IV, 93. — Se rend aux observations de Mlle Quinault et de d'Argental, au sujet de *Mérope*, XXXIV, 374. — Est demandé par le parterre à la première représentation de *Mérope;* son récit à ce sujet contesté par M. Desnoiresterres, IV, 174. — Cette circonstance parodiée aux Marionnettes de la foire Saint-Germain, *ibid.* — Obtient la charge d'historiographe à la suite de la *Princesse de Navarre;* épigramme à ce sujet, 272. — Fait le *Temple de la Gloire*, 347. — Sur son mot à Louis XV après la représentation, *ibid.* — Prologue de celle de *la Prude*, qu'il récita devant la duchesse du Maine à Sceaux, 392. — Son attitude à la troisième représentation de *Nanine*, V, 3. — Illusion qu'il produisit dans le rôle de Cicéron de la tragédie de *Rome sauvée*, sur son théâtre particulier, I, 227; V, 203, 261. — Joue cette tragédie à Berlin, 201. — Ses recommandations à Lekain en lui remettant le manuscrit de l'*Orphelin de la Chine*, 292. — Ses objections au projet de mettre *Socrate* à la scène, 363. — Compose *Olympie;* sa réponse au mot de Fréron, VI, 93. — C'est la tragédie qu'il prend le plus à cœur, 94. — *Mémoire* pour *Olympie*, et réponse aux observations de d'Argental sur cette tragédie, XXV, 145, 149. — Raconte sa propre histoire dans *les Scythes*, VI, 284, 286. — Comment il se justifiait de la prétendue rivalité orgueilleuse qu'on lui imputait à l'égard de Crébillon, V, 89. — Ce qu'il disait de lui-même, relativement aux sujets qu'il traitait après lui, XXXVII, 62. — Pourquoi fut mis quelque temps fort au-dessous de lui, XLV, 277. — Réponse qu'il fait au duc de Villars sur le jeu de celui-ci dans l'*Orphelin*, XLI, 1. — Conseil qu'il donne aux actrices en général, et à Mlle Dubois en particulier, XLII, 445. — Apporte au théâtre la liberté de pensée qui anime toutes ses œuvres, II, VIII. — Placé au-dessus de Corneille et de Racine, IX. — Ses comédies, X. — Ses opéras, XI. — Est le premier qui ait fait connaître les muses anglaises en France, III, 309; VII, 334; VIII, 357; XVIII, 588; XXIV, 201; XXX, 351; XLIII, 194; XLVI, 79. — A quelle occasion apprend à connaître Shakespeare, II, VI. — Songe à mêler à la décence de notre théâtre l'action du théâtre anglais, VII. — Son œuvre dans la *Mort de César* comparé avec celui de Shakespeare, par Villemain, III, 297 et suiv. — Aime toujours le théâtre, malgré la mort qui le talonne, I, 176. — Assiste à une représentation d'*Alzire* le 27 avril 1778, III, 436. — Découvrit le génie et pressentit les succès de Rameau et de Grétry; fut le premier qui leur donna des poèmes à mettre en musique, VI, 574. — Pourquoi ne réussit ni dans l'ode, ni dans la comédie, I, 284. — Pourquoi faisait toujours en vers les esquisses de ses pièces, XLII, 62, 528. — Avait projeté une édition corrigée de ses ouvrages dramatiques, où il voulait distinguer les pièces qu'il croyait propres au théâtre de celles qu'il ne croyait faites que pour être lues, II, 164. — Avait traduit en vers les meilleurs morceaux de tous les grands poètes depuis le Dante; ses regrets sur la perte de ces traductions, XXIV, 31, 43; XXXVII, 421, 432. — Observations sur la manière dont il travaillait ses ouvrages, VII, 391; XLI, 290; XLV, 338. — Sa supériorité dans le conte philosophique, XXI, III. — Est avant tout, jusqu'à la fin de sa vie, l'auteur de *la Henriade*, VIII, V. — Mis en parallèle avec Racine et Boileau, par d'Alembert, XLVI, 540, 572. — Et avec les auteurs grecs les plus célèbres, par Frédéric, XLVII, 199. — Comment écrit l'*Histoire de Charles XII*, XVI, 113. — Publie cet ouvrage clandestinement, *ibid.* — Réponse au docteur Poissonnier à propos de l'*Histoire de l'Empire de Russie*, 371. — Fait d'abord un *Dictionnaire*

portatif du *Dictionnaire philosophique*, XVII, III. — Désavoue cet ouvrage, IV. — Désavoue également la *Lettre au docteur Pansophe* (J.-J. Rousseau), XXVI, 17 et suiv. — Exemples des précautions qu'il était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, XLIII, 568. — Combien sa position est différente de celle de Fontenelle, qui lui est proposé pour modèle, XLI, 195. — Mauvaise foi de ses détracteurs, et en particulier de Sabatier, X, 197 et suiv. — Pièces diverses publiées sous son nom, et par lui désavouées, 200 et suiv. — Mots plaisants à ce sujet, I, 123. — Autres désaveux d'ouvrages qui lui sont attribués, VIII, 476; XXXVIII, 38; XLVI, 155; XLVII, 464. — Ce qu'il disait et écrivait à ses amis, à propos de diverses éditions de ses œuvres, faites sans son aveu, et dans lesquelles on avait inséré des pièces qui ne sont pas de lui, I, 123; XXIII, 231; XXXVI, 513; XXXVIII, 441; XLIII, 381; XLVI, 507 et suiv. — D'un vol de divers manuscrits qui lui fut fait en 1751 à Paris, tandis qu'il était en Prusse; et correspondance de Mme Denis, sa nièce, à ce sujet, avec le lieutenant de police Berryer, XXXVII, 266 et suiv. — Affiche qu'il fait placarder à Paris en 1751, après le vol des manuscrits de *Sémiramis*, de *Nanine* et de l'*Histoire de la Guerre de 1741*, I, 319. — Comment emploie sa vieillesse, XL, 500. — Proposition qu'il fit à l'Académie française de publier une édition de nos auteurs classiques avec des notes instructives, XLI, 288. — Sur quel plan il propose à l'Académie de refaire son Dictionnaire, I, 277; XXXI, 161. — Ses réflexions à ce sujet, XVIII, 355. — Ce plan essuie à l'Académie des contradictions nombreuses; ce qui en résulte pour Voltaire, I, 431, 445. — Proposé en exemple à ceux qui habitent leurs terres, XLV, 392, 394. — Se fait vigneron, XXXIX, 560, 567, 568; XL, 16, 114, 137, 189, 329, 443; XLI, 175, 523; XLII, 313, 342, 434, 563; L, 448. — Ne donne pas à ses convives du vin dont il boit, XL, 189; XLI, 17, 28; XLII, 83. — Réflexion que ce procédé suggère au conseiller Le Bault, XL, 189. — Hait les villes, XLI, 195. — Se contente de ricaner, mais ricane beaucoup, XL, 402. — Fut calomnié et persécuté soixante ans, sans en faire que rire, VII, 171. — Ne s'est jamais permis la satire personnelle que contre J.-B. Rousseau, III, 311. — Ce qui le justifie à cet égard, *ibid.*, 382. — Pourquoi refusa de se raccommoder avec J.-B. Rousseau, XXXIV, 533. — Ses sentiments patriotiques, XLI, 185. — Pourquoi Louis XV avait pour lui une sorte d'éloignement, I, 229. — Ce que rapporte Colini d'une communion de l'auteur à laquelle il avait assisté à Colmar, XLVI, 70. — Ce que dit Condorcet de son zèle contre la religion chrétienne, et mot qu'il en rapporte à ce sujet, I, 254. — Pourquoi n'a jamais voulu aller à Rome, XLIV, 193. — Regrets qu'il manifeste cependant de n'avoir point vu cette ville, XXXVI, 329, 399. — Portraits en vers qu'il fait de lui-même, IX, 420, 423, 424; XXXIII, 213. — Personnage sous le nom duquel il est peint dans *l'Envieux*, III, 526. — Portrait qu'en fait La Barre de Beaumarchais dans ses *Amusements littéraires*, XXXIII, 504. — Vers latin de la marquise du Châtelet au bas de son portrait gravé par Balechou, XXXVI, 414. — Vers du marquis de Villette mis au bas de son portrait, XLIV, 139. — Autre vers mis par Gilbert au bas de son portrait après la représentation d'*Irène*, L, 397. — Comment le dépeint Wagnière, V, 3. — Ce qu'il dit de ses portraits, XLIII, 521, 552. — En quelles mains a passé son portrait, peint par Largillière à cette époque de sa jeunesse, X, 270. — De son portrait sur émail par Pasquier, XLVII, 415. — Anecdote rapportée par M. de Verrières à son sujet, et vers apologétiques qu'il lui attribue, X, 505. — Vers à ses ennemis au sujet de son portrait en Apollon, 593. — Autres sur une estampe où son portrait était entre ceux de La Beaumelle et Fréron, *ibid.* — D'un buste de lui en ivoire; XLVI, 200, 294.

— Médailles diverses à son sujet, VIII, 116; XLVI, 297, 326, 328, 329, 421, 478, 537; XLVII, 190. — Anecdote relative à ses liaisons avec Mlle de Livry, depuis marquise de Gouvernet, X, 269. — Ce que raconte Voisenon de sa liaison avec Mme du Châtelet, et de leur correspondance, XXXIII, 437 et suiv. — Ce qui lui arriva avec un usurier, VI, 393, 394. — Motif qui lui fait envoyer son cuisinier à La Reynière, en 1745, XXXVI, 407. — Paroles qu'on en cité au sujet de l'arrestation du prince Édouard, réfugié en France, XV, 306. — Son attitude à une représentation de *Charlot* au théâtre de Châtelaine, VI, 341. — Recherche la protection de Marie-Antoinette, VII, 307. — Félicite Turgot de sa nomination au ministère de la marine, XLIX, 42. — Bonne opinion qu'il en avait d'après le bien que Turgot avait fait dans son intendance de Limoges, 77, 84, 274. — Ne voulut pas le compromettre à l'occasion de la révision du procès La Barre, 132. — Éloges qu'il en fait, I, 376; VII, 246; XV, 431; XLIX, 55, 56, 89, 90, 127, 149, 298, 315, 317, 366, 434, 446, 463, 468, 476, 478, 479, 481, 521, 555, 573, 574, 575; L, 50. — Ce qu'il pense des gens qui composaient la cabale dirigée contre lui en 1775, XLIX, 407, 435, 441, 481, 484, 488. — Reconnaissance qu'il professe pour lui, 565. — Regrets qu'il exprime de sa retraite du ministère en 1776, L, 17, 26, 43, 55, 56, 61, 81, 83, 121, 159. — Questions qu'il pose à Condorcet à ce propos, 27. — Réponse détaillée que ce dernier lui fait, 28, 37. — Anecdote sur sa première rencontre avec Turgot après sa disgrâce, I, 274. — Vers qui lui furent adressés par Frédéric II, et adressés par lui à ce prince, qui font partie de leurs lettres. (Voyez à la *Correspondance générale* les lettres échangées entre eux.) — Personnages avec lesquels il est entré en correspondance. (Voyez les *Tables particulières* des tomes XXXIII à L.) — Ses conversations avec Vauvenargues, appréciées par Marmontel, I, XXXVII. — Ce que le roi de Prusse écrivait sur lui à d'Alembert en 1777 et en 1780, L, 186 et suiv. — Jugements portés sur lui par Patu, I, 332 et suiv. — Par Gibbon, 334 et suiv. — Par Bettinelli, 337 et suiv. — Par le prince de Ligne, 348 et suiv. — Par le chevalier de Boufflers, 353 et suiv. — Par Grimm, 354. — Par Grétry, 354 et suiv. — Par Chabanon, 357 et suiv. — Autre tiré des Mémoires de Bachaumont, 364. — Autre porté par Mme Suard, 374 et suiv. — Par Martin Shylock, 394 et suiv. — Par Mme de Genlis, 395 et suiv. — Par John Moore, 401 et suiv. — Par Grimm, 425, 426. — Par Meister, 431 et suiv. — Par Catherine II, 453, 454 et suiv. — Par Diderot, I, XXXVII. — Par Marmontel, *ibid.* — Par Palissot, XXXVIII. — Par Sabatier de Castres, *ibid.* — Par Marie-Joseph Chénier, XXXIX. — Par Châteaubriand, *ibid.* — Par Gœthe, XL. — Par Lavater, *ibid.* — Par Schlegel, *ibid.* — Par Mme de Staël, XLI. — Par Napoléon, XLII. — Par de Bonald, XLIII. — Par Villemain, XLIV. — Par Auguste Comte, *ibid.* — Par Littré, XLV. — Par Victor Cousin, *ibid.* — Par Pierre Leroux et Jean Reynaud, XLVI. — Par J. de Maistre, XLVII. — Par lord Brougham, XLIX. — Par A. Vinet, L. — Par Louis Blanc, LI. — Par P.-J. Proudhon, LII. — Par Edgar Quinet, LIII. — Par Michelet, LIV. — Par Saint-Marc-Girardin, LV. — Par Sainte-Beuve, LVI. — Par Philarète Chasles, *ibid.* — Par Bersot, LVII. — Par M. Renan, *ibid.* — Par M. Taine, LVIII. — Par M. Vacherot, LXI. — Par M. Paul Albert, LXII. — Par Victor Hugo, 501 et suiv. — Par M. Louis Moland, II, III. — Mandement de l'archevêque de Vienne publié, en 1781, contre l'édition annoncée à Kehl de ses Œuvres complètes, 282. — Des diverses éditions qui ont été faites de ses Œuvres, de 1728 à 1834, IX et suiv. — Écrits divers qui lui ont été attribués dans les dernières; pourquoi rejetés de celle-ci, XXXI et suiv. — Notice bibliographique de ses œuvres, L, 485 et suiv.

Voltaire, vaisseau de Nantes. Épître en vers que l'auteur lui adresse, X, 395.

— Lettre à M. de Montaudoin, qui l'avait ainsi nommé, XLVI, 55. — Autre, en réponse à des vers que Voltaire avait reçus à ce sujet, 87. — Épigramme de Piron, X, 395.

Voltairomanie (*la*). Pamphlet de Desfontaines, en réponse au *Préservatif* de l'auteur, publié en 1738, I, 218. — Fragment d'une lettre du duc de Richelieu sur de plates calomnies qui y sont articulées, 77. — Examen qu'on fait de ce libelle, et pièces y relatives, XXIII, 27, 47, 59. — Certificat à son sujet, demandé par Voltaire à Mlle Quinault, XXXV, 161. — Mesures prises par Voltaire pour faire poursuivre Desfontaines à raison de ce libelle, 96, 97 et suiv., 109, 118, 119, 120, 137, 138, 148, 151, 156, 164, 165, 170, 175, 183, 185, 186, 196, 200. — Conseils demandés à d'Argental à ce sujet, 113. — L'auteur fait suspendre le procès, 169, 182, 220. — Lettre au lieutenant de police, dans laquelle il demande vengeance de ce libelle, 181. — Requête adressée au même à cette occasion, *ibid.* — Ce libelle est désavoué par Desfontaines, 241. — Voyez Desfontaines, Prault et la *Correspondance générale* de 1739.

Volupté (la). Personnifiée; vers qui la caractérisent, VIII, 228. — Son portrait, son cortège, X, 69, 70. — Mère de la Nature; invocation qui lui est adressée, IX, 231. (Voyez Vénus.) — Ses douceurs et sa puissance, III, 8. — Peut s'accorder avec la vertu, 9. — Rend hardi, IX, 117. — Quand elle est grossière, n'est pas d'un honnête homme, 162. — Qu'il faut quitter les voluptés pour savoir les reprendre, IX, 404; X, 94. — Discours qu'elle tient à l'auteur dans un mauvais lieu de Bruxelles, XXXIII, 72.

Vönitzin, diak ou secrétaire d'État en Russie. L'un des trois ambassadeurs à la suite desquels se mit le czar Pierre dans ses voyages, XVI, 454.

Voragine. Auteur de la *Légende dorée*, XVIII, 491; XXV, 60. — Notice qui le concerne, XIII, 175.

Vosges (de) François, père. Notice, XLI, 441. — L'auteur se met en relations avec lui par l'intermédiaire du président de La Marche, *ibid.*, 471. — Fait les dessins de toutes les tragédies de Corneille, pour l'édition commentée par Voltaire; lettres qui lui sont adressées, 484, 556; XLII, 97, 118, 132, 151, 159, 161, 210, 216, 238; XLIV, 236. — Tracasserie soulevée à son sujet à l'Académie de peinture, à propos des estampes de l'édition de Corneille, XLII, 305.

Vosko-jésuites (les). Persécutés en Russie, XVI, 158. — Note sur cette secte, XL, 115.

Vossius (Isaac), historiographe des Provinces-Unies. Son admiration exagérée pour les Chinois, XI, 176. — Part qu'il a aux libéralités de Louis XIV, XIV, 443.

Vouglans (Pierre-François Muyart de), jurisconsulte. Veut qu'on brûle le cousin et la cousine qui ont eu quelque faiblesse, XIX, 453. — Dans sa réfutation de Beccaria, s'est montré l'avocat de la barbarie, XXV, 504.

Vous (les) et les *Tu*, épître en vers, X, 269. — Mlle de Livry en est l'objet; à quelle occasion cette pièce fut composée, *ibid.* — Avis sur l'emploi du *vous* au lieu du *tu* chez les Modernes, XXXIII, 379. — Voyez *Tutoiement*.

Voyage à Berlin. Lettre en vers et en prose, adressée à Mme Denis, XXXVII, 140 et suiv.

Voyage au pôle et à l'équateur. Allusion y relative, IX, 402 et suiv. — Ode en son honneur, VIII, 439. — Voyez La Condamine et Maupertuis.

Voyage ou *Éloge* de la Raison. — Voyez *Raison*.

Voyage de Gangan. Écrit de Voltaire qui est perdu, XXI, VII. — On a cru longtemps que c'était le premier titre de *Micromégas*, XXXV, 285, 300.

Voyage et Aventures d'une princesse babylonienne, XXI, 369.

Voyages. Comment voyageaient les seigneurs, au temps de Henri III, XII, 504.

Voyages de Gulliver, de Swift. Jugement sur cet ouvrage, XXXIII, 165, 167, 168. — Traduits par Desfontaines, 171.

Voyages de l'Amour, opéra-ballet de La Bruère, XXXIV, 68.

Voyageurs. Comment nous trompent souvent en disant vrai, XXIII, 441. — Voyageurs troublés dans les ténèbres, comparaison poétique, VIII, 232.

Voyants (les), espèce de prophètes chez les Égyptiens et chez les Juifs. Comment ils s'exprimaient, XI, 17 et suiv., 87; XXV, 75.

Voyelles. Observations de Voltaire et de d'Alembert sur leurs bâillements ou *hiatus;* différence qu'il y a entre leur concours et leur heurtement, XLVII, 14, 15, 24, 25, 32, 33.

Voyer d'Argenson. — Voyez Argenson (Marc-René de Voyer, marquis d').

Vrai (le). Est seul durable, IX, 139. — Nous vient du ciel, 460. — Pourquoi il faut s'accoutumer à le chercher dans les plus petites choses, XXIII, 443. — Du vrai dans les ouvrages, 421 et suiv. — Boileau en a donné le précepte et l'exemple dans presque tous ses écrits, et ne s'en est écarté que dans sa satire de l'*Équivoque, ibid.* — Se trouve généralement dans les ouvrages de Racine, excepté dans le rôle de Théramène, 422. — Corneille a péché contre cette loi dans des détails innombrables, *ibid.* — Molière est vrai dans tout ce qu'il dit, *ibid.* — Le vrai se trouve aussi dans les sentiments de la *Henriade,* de *Zaïre,* d'*Alzire,* de *Brutus, ibid.* — J.-B. Rousseau y a manqué trop souvent, 423 et suiv.

Vrai Dieu (le), ode de Voltaire, VIII, 415.

Vrangel, général suédois. En 1647, prend Égra et saccage la Bohême, XLII, 590. — Bat l'électeur de Bavière, qui avait rompu son traité de neutralité, *ibid.*

Vue (la). Que nous apprenons à voir, comme nous apprenons à parler et à lire; que la vue ne peut faire connaître l'étendue, XVIII, 406; XXII, 471.

Vulcain. Est père du cocuage, IX, 571. — Récit en vers de la surprise qu'il fit de Mars et de Vénus dans le réseau fabriqué par lui, X, 62 et suiv.; XXX, 318 et suiv. — Quatrain et comparaison sur le même sujet, IX, 318.

Vulgaire (le). Les préjugés sont ses rois, IV, 122. — Un peu de vérité fait son erreur, VI, 201. — Il est de tous les états, XIV, 41. — Qu'il y a un vulgaire parmi les princes comme parmi les autres hommes, X, 303; XI, 158; XVI, 131. — Que dans tous les pays il est imbécile, superstitieux, insensé, XI, 79; XXXIII, 492. — Et féroce, XI, 472. — En quoi il diffère du public, XLI, 296. — Tout méprisable qu'il est, il faut pourtant lui plaire, IV, 129. — Son irrésolution dans le péril, VIII, 112. — C'est un grand art, nécessaire aux princes, de nourrir sa faiblesse et son erreur, 121.

Vulson de la Colombière. Son *Vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie,* cité, XII, 148, 149.

Vurtzbourg. Son riche évêché fondé par Pepin, XIII, 226.

W

Waetcher, graveur de l'électeur palatin. Ses médailles en bronze de Voltaire; laquelle est préférable, VIII, 116; XLVI, 297, 478; XLVII, 190. — Voltaire fait frapper de nouveaux exemplaires de sa médaille, XLVIII, 417. — Légende qui ne se trouve que sur douze exemplaires, *ibid.*

Waghenseil. A traduit en latin le *Toldos-Jeschut,* le plus ancien ouvrage des Juifs contre la religion chrétienne, XIX, 219. — Comparaison qu'il fait entre les

prodiges opérés par Moïse et Josué, et les miracles de Jésus, XX, 91.

WAGNIÈRE. Secrétaire de Voltaire, qui l'appelait son ami, XLIV, 458; XLV, 301, 407. — Lettre qu'il écrit pour l'auteur à Mme Calas en 1762, XLII, 235. — Certificat qu'il donne dans l'affaire Lejeune, XLV, 26. — Sa lettre à Ribotte en 1768 pour le rassurer sur la santé de l'auteur, XLVI, 190. — Lettres que Mme Denis et d'Hornoy lui écrivent de Paris, en 1778, sur la maladie de Voltaire et pour l'inviter à venir auprès de lui, L, 393 et suiv. — Notes extraites de ses *Mémoires* sur les derniers moments de Voltaire et sur sa correspondance avec l'abbé Gaultier, I, 277, 278. — Legs que lui fait l'auteur, 408, 409. — Catherine II lui fait offrir de rester bibliothécaire de la bibliothèque de Voltaire, 458. — Dément les prétendues *Lettres secrètes* qu'on lui attribue, XXV, 582, 583. — Il s'est donné dans ses *Mémoires* pour l'auteur de la *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Lefranc de Pompignan;* note à ce sujet, 137. — Portrait qu'il fait de Voltaire au théâtre, V, 3.

WALDNER (de), attaché à la cour de Gotha. Ce que Voltaire écrit à la duchesse à propos de sa mort, XXXIX, 196, 205.

WALEF (baron de). Auteur d'une tragédie d'*Électre*, qui a paru dans les Pays-Bas, V, 168.

WALKER, prêtre presbytérien. Défend la ville de Londonderry, en Irlande, contre Jacques II, et contraint ce roi à en lever le siège, XIV, 301.

WALLENSTEIN, général de Ferdinand II. — Voyez VALSTEIN.

WALLER, l'un des généraux parlementaires opposés à Charles Ier, XIII, 68. — Pourquoi se dépose lui-même du généralat, 69. — Fut l'un des juges de son roi, 73.

WALLER (Edmond), poète anglais. Eut à Londres la même réputation que Voiture à Paris, et la méritait mieux, XXII, 166. — Ses ouvrages divers appréciés, *ibid.* et suiv. — Son *Éloge funèbre de Cromwell* passe pour un chef-d'œuvre; début de cette pièce, traduit en vers français, 167 et suiv. — Réponse ingénieuse qu'il fit à Charles II, au sujet de ce morceau d'éloquence, *ibid.* — Riche et né à la cour, sa grande fortune ne lui fit point abandonner son talent, *ibid.*, 168. — Autres détails à son sujet, X, 234. — Son anecdote avec Saint-Evremond mourant, XLVII, 285.

WALLIS. Le premier qui, vers le milieu du XVIe siècle, réduisit une fraction, par une division perpétuelle, à une suite infinie, XXII, 143.

WALLIS (comte de), général autrichien. Perd la bataille de Groczha contre les Turcs, et en est puni par l'empereur Charles VI, VIII, 448.

WALPOLE (Robert), ministre d'État en Angleterre. Honore l'auteur de son amitié, XLVI, 57, 79. — Sa devise, adoptée depuis par les philosophes anglais, VIII, 472. — Son caractère pacifique, XV, 179. — Maintient avec le cardinal de Fleury la paix de l'Europe, *ibid.* — Croyait gouverner le ministre français; en était gouverné lui-même, 110. — D'une histoire de son ministère, XXV, 190. — Notice qui le concerne, *ibid.*

WALPOLE (Horace). Imprime à Strawberry-Hill, *Cornélie*, tragédie du président Hénault, XLVI, 73. — Lettre qui lui est adressée en 1768, sur son *Histoire de Richard III*, et sur divers objets de littérature, 57. — Lettre qu'il écrit à l'auteur en lui envoyant son *Richard III*, 78. — Réponse de Voltaire à cette lettre et à cet envoi, *ibid.* — Ce que Walpole écrit à Mme du Deffant sur les raisonnements tenus par l'auteur dans cette réponse, 84. — Cette réponse appréciée par Mme du Deffant, 93. — Cité sur quelques doutes relatifs à Richard III, VII, 251; XII, 211, 213. — Flatté de l'honneur que lui fait l'auteur de le citer; fait faire ses remerciements par Mme du Deffant, XLVII, 486. — Pourquoi l'auteur ne peut lui envoyer le *Dictionnaire philosophique*, 493. — Comment apprécie l'*Éloge de Colbert* par Necker, XLVIII, 473. — Grand mot de lui sur la partialité des historiens, XXVII, 267. — Auteur d'une lettre à J.-J. Rousseau sous le nom du roi de

Prusse, et dans laquelle on bafoue le philosophe de Genève relativement à ses démêlés, XLIV, 154, 383. — Notice, 383.

WALRAM, comte de Juliers, électeur de Cologne au XIVe siècle. Prince pacifique, XIII, 210. — Sa mort, *ibid.*

WALSH, négociant à Nantes, d'une famille noble d'Irlande. Fait embarquer pour l'Écosse le prince Charles-Édouard, XV, 282.

WALTHER (G.-C.), libraire à Dresde. Lettres qui lui sont adressées, de 1747 à 1756, au sujet de son édition des Œuvres de l'auteur. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVI à XXXVIII.) — Ce qu'en dit Voltaire, XXXVII, 510, 512. — En 1748, imprime une édition des Œuvres de l'auteur en huit volumes; ce qu'on en dit, I, XIV. — En 1752, en imprime une autre en sept volumes, XV.

WALTHER (M. le docteur Ph.-A.-F.). Lettres de Voltaire tirées de la *Briefwechsel der Grossen Landgräfin Caroline von Hessen*, publiées dans la présente édition, XXXIII, v.

WALTHER-FURTS. L'un des trois fondateurs de la liberté helvétique, XI, 527; XIII, 382.

WANBRUGH (le chevalier). En même temps auteur comique et membre du parlement d'Angleterre, II, 543. — Voyez VAN BRUGH.

WARBURTON, évêque de Glocester. Passages bizarres qu'il a admirés dans son *Commentaire sur Shakespeare*, VII, 464, 466. — Sa *Légation de Moïse*, fatras dans lequel il a calomnié le législateur des Hébreux, XXVI, 393 et suiv. — Apostrophé, dans un opuscule intitulé *à Warburton*, sur le pédantisme et l'insolence qu'il affiche dans cet ouvrage, 435 et suiv. — Notice bibliographique de cet opuscule, L, 556. — De son paradoxe sur l'immortalité de l'âme, et reproches qu'on lui fait au sujet de son acharnement contre ce dogme, XI, 75; XVII, 143; XXVI, 396 et suiv. — Autres sur sa modestie et son système anti-mosaïque, 401 et suiv. — Comment a prétendu prouver la divinité de la mission de Moïse, VI, 98; XXI, 538; XXIX, 257; XLI, 162. — Son opinion singulière sur la prétendue double doctrine des anciens sages, XXVIII, 154. — En quoi il a calomnié Cicéron et l'ancienne Rome, 156; XVIII, 363. — D'une lettre de François-Xavier, l'apôtre des Indes, qu'il a falsifiée, XXVIII, 142 et suiv. — Son argument en faveur du judaïsme, comment rétorqué par les théologiens, XX, 348. — A démontré que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'âme, ainsi que les peines et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée, XLI, 473. — Détails sur sa personne, son caractère et ses ouvrages, XXVI, 398, 486. — Comment il s'est rendu odieux, 487. — Sarcasmes contre lui, XXI, 580; XLII, 41.

WARGEMONT (le comte de), colonel de la légion de Soubise. Invité par l'auteur à venir à Ferney, XLV, 268. — Y vient avec sa légion, *ibid.* — Lettres et billets que l'auteur lui envoie, en 1767 et 1768, 268, 292, 312, 330, 391. — Fait partie du corps d'armée envoyé en Corse; lettres que l'auteur lui écrit à propos de cette expédition, XLVI, 141, 235, 236, 270. — Autre lettre sur sa résolution d'aller voir les Turcs, 323, 361. — Ce que dit également Catherine à ce sujet, 494. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1774, XLVIII, 554.

WARIN. — Voyez VARIN.

WARMHOLTZ (Charles-Gustave de), gentilhomme suédois. Sa traduction de l'*Histoire de Charles XII* de Nordberg, XXXIV, 565; XXXV, 510; XXXVI, 278 et suiv. — Lettres qui lui sont adressées, en 1741, au sujet de cet ouvrage, XXXVI, 25, 57.

WARREN, amiral anglais. Envoyé en 1746, pour protéger l'expédition contre Louisbourg, XV, 321. — Gagne avec Anson la bataille navale du Finistère, 323.

WARWICK (comte de). Son portrait, XII, 206. — Défait Marguerite d'Anjou, et fait Henri VI prisonnier, *ibid.* — Vaincu par la reine, fuit devant elle, 207. — Fait déposer Henri dans Londres, et proclamer le jeune York sous le nom d'Édouard IV, 208. — Gagne une grande

bataille sur Marguerite, *ibid.* — Irrité contre Édouard IV, le chasse d'Angleterre, et remet Henri sur le trône, 209, 210. — Est surnommé *le Faiseur de rois, ibid.* — Se ligue avec Marguerite, et périt dans un combat, *ibid.*

Warwick, tragédie de La Harpe. Ce qu'en dit Voltaire, et cas qu'il en fait, XLIII, 47, 56. — Vers de cette pièce qui sont imités de *Brutus*, II, 363.

Wasco (le comte de). Ne peut retirer l'argent que Freytag lui a extorqué qu'en le battant, XXXVIII, 104, 111.

Watrau (Antoine), peintre célèbre. A réussi dans le gracieux; notice, VIII, 559; XIV, 150. — A fait des disciples dont les tableaux sont recherchés, *ibid.*

Watelet, peintre et littérateur. Éloge de son poème de *la Peinture*, VII, 244; XL, 367. — Et de son article *Figure humaine* dans l'*Encyclopédie*, XIX, 125. — Lettre que l'auteur lui écrit en 1760, XL, 367. — Fait des retranchements aux *Druides* de Leblanc de Guillet; propos tenus à cette occasion par l'abbé Bergier, XLVIII, 68. — Fait remettre par Hennin son *Essai sur les Jardins* à l'auteur; lettre qui accompagne cet envoi, XLIX, 179. — Apprécié par Hennin, 180.

Watier (Antoine). Sa déposition dans le procès La Barre, XLIX, 162.

Watson, amiral anglais. Achève la guerre de l'Inde, commencée par l'amiral James en 1755, XXIX, 123. — Sa conduite généreuse envers la famille du Maratte Angria, *ibid.* — Fait, avec le colonel Clive, la conquête de Chandernagor, 129.

Watson (Robert), historien anglais. Peut être considéré comme sorti de l'école de Voltaire, I, 244.

Weber, envoyé de Saxe en Russie. Portrait qu'il fait du prince Alexis Pétrowitz, XVI, 536.

Weissmann (le général). Mentionné dans la correspondance de Catherine, XLVII, 555.

Welches. — Voyez *Velches*.

Welderen (comte de). Chargé par les États-Généraux de Hollande d'interroger le comte de Goertz, ministre de Charles XII, prévenu de conspiration, XVI, 341.

Westphalie. — Voyez *Vestphalie*.

Wheatley (Philis), négresse qui a composé de très bons vers anglais. Notice sur ses Œuvres, XLVIII, 595.

Whiston. Ses calculs comiques sur la population de la terre par la famille de Noé, XVIII, 157; XXIV, 581. — Bon géomètre et très savant homme, qui s'est rendu ridicule par ses systèmes, XV, 133; XXII, 138; XXVI, 301. — Comment était chrétien, 197.

Wicherley, auteur comique anglais. Notice qui le concerne; pièces qu'il a imitées de Molière avec succès, XXII, 158 et suiv. — Observations sur sa fameuse comédie intitulée *Plain Dealer*, ou *l'Homme au franc procédé*, IV, 390. — Cette pièce a servi de canevas pour *la Prude*, comédie de Voltaire, *ibid.*

Wiclef (Jean), docteur d'Oxford. Attaque le papisme, XII, 2. — Soutient à peu près la doctrine qui fut depuis celle des protestants, *ibid.* — Ses mœurs irréprehensibles donnent du poids à ses opinions réprimées et non étouffées, *ibid.* — Ses principes contre la puissance ecclésiastique adoptés par Jean Hus, 3.

Wighs (parti des), sous la reine Anne. Opposé à celui des *torys;* son origine, XIII, 56. — Soutient les droits du peuple et limite ceux du pouvoir souverain, 91. — Penche vers le presbytérianisme; quels rois il a détrônés, immolés ou persécutés, XIV, 403 et suiv. — Pourquoi persécute la mémoire de la reine Anne, 411. — Wighs et torys, amants jaloux qui servaient à l'envi la même maîtresse, XXI, 411.

Wilhelmine (princesse de). — Voyez margrave de Baireuth.

Wilkes (Jean), écrivain politique anglais. Grand éloge qu'en fait Voltaire, XIX, 284. — Persécutions qu'il éprouve, et notice qui le concerne, XLVI, 50.

Willar, secrétaire du cabinet de l'empereur. Voltaire offre au cardinal Dubois d'entrer en relations avec lui, XXXIII, 66, 67.

Williams (Charles Ranbury), envoyé

d'Angleterre en Prusse en 1750. Fait des vers anglais sur la *Rome sauvée* de Voltaire, XXXVII, 181. — Notice, *ibid.*

WILSTON. — Voyez WHISTON.

WINTERFELD (M^me^). — Voyez DUNOYER.

WINTERFELD (J.-Ch.). Lieutenant de Frédéric II, XXXIX, 279.

Wismar. — Voyez *Vismar*.

WITHWORTH (lord). Auteur de mémoires sur la Russie, XL, 128.

WITT (Jean de), grand pensionnaire de Hollande. Ses grands talents, ses qualités personnelles, XIV, 240, 241. — S'unit avec l'Angleterre et la Suède pour arrêter les progrès de Louis XIV, *ibid.* — Demande la paix à ce roi victorieux, 256. — Sédition contre lui; on attente à sa vie, 257. — Il est massacré par la populace, *ibid.* — Manœuvre qui fut la cause funeste de sa mort et de celle de son frère, XIII, 120. — Fut un des premiers et des meilleurs disciples de Descartes, XIV, 241. — On a donné de lui un *Traité des Courbes*, *ibid.* — Est le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, *ibid.*

WITT (Corneille de), frère du précédent. Prend une grand part aux exploits maritimes des Hollandais contre l'Angleterre, XIV, 250. — Le tableau où on le représente avec les attributs d'un vainqueur est un nouveau prétexte de guerre, *ibid.* — Accusé d'avoir attenté à la vie du prince d'Orange, est appliqué à la question; son courage au milieu des tortures, 258; XXXII, 516. — Il est massacré par la populace, XIV, 257. — Voyez l'article précédent.

WOLF (Christian), célèbre professeur de l'université de Hall. Méthode qui règne dans ses ouvrages de philosophie, et réputation prodigieuse qu'ils lui firent, VIII, 443. — Traité d'athée par le docteur Lange, pour avoir loué la morale des Chinois, IX, 466; X, 312; XVIII, 156. — Persécuté et exilé de la Prusse par Frédéric-Guillaume I^er^, X, 312. — Se retire à Marbourg, XXVI, 493. — Comment cette injustice, faite au philosophe, retomba sur le monarque, *ibid.*; XVIII, 157. — Sentiment de Frédéric le Grand, encore prince royal, sur ce martyr de la raison, dont il fait traduire les ouvrages, qu'il rappelle ensuite et fait chancelier, à l'époque de son avènement, VIII, 443; X, 312; XXIV, 27; XXXIV, 102, 120; XXXV, 560. — Voltaire regarde ses idées métaphysiques comme faisant honneur au genre humain, XXXIV, 108, 194, 219, 248. — Autres réflexions de Voltaire et du prince sur le même objet, 304, 305, 318; XXXVI, 91 et suiv. — Prend parti contre Maupertuis dans sa querelle avec Koenig; injurié à cette occasion, XXXVIII, 12, 13. — Lettre qu'il écrivit sur la querelle littéraire de Koenig avec Maupertuis, XV, 93.

WOLFENBUTEL. — Voyez VOLFENBUTEL.

WOLLASTON. Pourquoi sa *Religion naturelle* n'a guère été lue que des philosophes, XXVI, 482.

WOLSEY, cardinal ministre. Son origine, XII, 242. — Gouverna vingt ans Henri VIII, *ibid.* — Tyran de ce prince, qui lui-même était le tyran de l'Angleterre, XIII, 485. — Voulut être pape, et n'y réussit point, *ibid.* — Joué par Charles-Quint, en reçut des pensions qui ne le dédommagèrent point de la tiare, *ibid.*, 486. — Comment porta son maître à se déclarer contre lui, 488.

WOODMAN (le libraire), de Londres. Voltaire lui fait acheter les planches des gravures de *la Henriade*, XXXIII, 257.

WOODWARD. N'a écrit sur le déluge universel que des folies raisonnées, X, 206. — Son sentiment sur la configuration de la terre avant cette époque, XXIII, 225.

WOODWILLE (Élisabeth), veuve du chevalier Gray, mariée depuis à Édouard IV, XII, 209. — Après la mort de ce prince, est forcée de remettre ses deux fils au tyran Richard, qui les fait périr, 212.

WOOLSTON (Thomas). L'un des ennemis les plus audacieux de la religion chrétienne; débit prodigieux de ses *Discours contre les miracles de Jésus-Christ*, XXVI, 485. — Pourquoi ils sont devenus rares; passages et extraits qu'on en cite, et comment leur auteur en a cru justifier la hardiesse, XX, 86

et suiv. — Chacun d'eux fut dédié à un évêque; procès que les évêques lui intentèrent, et condamnation qu'ils obtinrent contre lui, 89. — Outrage que lui fit une dévote, et comment il l'endura, *ibid.*; XXVI, 486. — Ses dernières paroles en mourant, *ibid.* — Son opinion citée sur l'histoire des *Juges* et sur celle de *Josué*, XXX, 133. — Et contre les miracles typiques, XXV, 364.

Worms (diète de), en 1521. Ce qui la rendit fameuse, XIII, 484.

Woronczew ou Woronzof, jeune Russe. Visite Voltaire aux Délices en 1760; cas qu'en fait l'auteur, XL, 412.

Woroncew (le comte de), ambassadeur de Russie à la Haye. L'auteur lui envoie la brochure *sur les Panégyriques*, qu'il transmet à l'impératrice Catherine, XLV, 256. — Autre billet, 360. — L'auteur reçoit de lui les lettres du prince Repnin, et des mémoires sur la Russie, 398. — Lettre qui lui est adressée, en 1769, au sujet des Turcs et de la Pologne, XLVI, 265.

Wortley-Montague. — Voyez Montague.

Wotton, philologue et critique. Notice qui lui est relative, XXXVI, 172.

Wratislau (comte de), ambassadeur de l'empereur Joseph Ier auprès de Charles XII. Présent qu'il offre à Piper, son premier ministre, XVI, 226. — Apporte à Leipzig le traité conclu en faveur des protestants de Silésie, 227.

Wreech (Mme de). Passions qu'elle inspire à Frédéric II, encore prince royal, XXXIV, 306. — Avait du goût et de la délicatesse, *ibid.*

Wren (Christophe). A bâti Saint-Paul de Londres, XXI, 556.

Wurtemberg (le). Son érection en duché, XIII, 464. — Son affranchissement de l'inféodation de l'Autriche, 550.

Wurtemberg (Christophe, duc de). Ligué, en 1551, avec l'électeur de Saxe Maurice contre Charles-Quint, XIII, 525.

Wurtemberg (Marie-Auguste de La Tour et Taxis, duchesse de), mère de Charles-Eugène et de Louis-Eugène. Anecdote qui la concerne, XXXVI, 250. — Notice, *ibid.*

Wurtemberg (Charles-Eugène, duc de). Voltaire place chez lui une partie de son bien, I, 38; XXXVII, 484. — Il risque de tout perdre; mesures qu'il prend à cette occasion, XLIII, 271, 272, 275. — Il se plaint de n'en être pas payé, XLV, 385, 386, 401, 414 et suiv., 422, 431, 453, 454; L, 123. — Ce que Voltaire écrit à Christin relativement à ses affaires avec lui, XLVI, 95, 100. — Nouveau prêt qu'il lui fait en 1769, 379, 422. — Lettre de l'auteur à son trésorier en 1773, pour lui rappeler ses engagements, XLVIII, 388. — Autres que Voltaire écrit, en 1773 et 1774, aux conseillers de la régence de Montbéliard pour obtenir paiement de ce qu'il lui doit, XLVIII, 528; XLIX, 128. — En 1777, l'auteur est fort piqué contre lui, L, 218. — Démarches du roi de Prusse pour faire obtenir satisfaction à l'auteur, L, 135, 151, 161, 259, 274, 302, 332. — Leur succès, 339. — Pourquoi Frédéric voulut retenir de force à Berlin ce prince, non encore majeur, XXXVI, 250. — En 1767, Voltaire est sur le point de l'aller rejoindre; pourquoi? XLV, 42, 43, 44. — Notes qui le concernent, XXXVII, 188, 484.

Wurtemberg (le prince Louis de). Lettre qu'il écrit à l'auteur en 1764, XLIII, 181.

Wurtemberg (Louis-Eugène, prince de). Lettres qu'il écrit à Voltaire, de 1750 à 1764. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII, XXXVIII, XLII, XLIII.) — Autre de l'auteur à ce prince, XXXIX, 53. — Se mésallie; quitte la Prusse et s'établit en Suisse, XLII, 333, 327, 335, 344, 367, 456. — N'avait pas lieu de se louer de Frédéric; ce qu'il en dit, 391. — Cachait sa retraite, même à sa famille, 430. — Sa vie heureuse et philosophique, XLIII, 119, 282. — Notes qui le concernent, XXXVII, 134; XXXVIII, 354; XLIII, 379, 383, 400, 413.

Wurtemberg (Élisabeth-Frédérique-Sophie, duchesse de), fille de la margrave de Baireuth. Impromptu que lui adresse Voltaire, qu'elle avait appelé *papa*, X, 568. — Lettre qui lui est adressée en 1773, XLVIII, 414. — Sa visite à l'au-

teur à Ferney, quelques mois après, 456, 463. — Notice, XXXVII, 188.
WURTEMBERG (Marie-Fœdérowna, princesse de). Mariée, en 1776, au grand-duc de Russie Paul, depuis empereur, L, 84, 123.

X

Xativa, petite ville d'Espagne. Rasée par ordre du roi Philippe V, qui fait bâtir San Felippe, sur ses ruines, XIV, 416.
XAVIER. — Voyez saint FRANÇOIS-XAVIER.
XÉNOPHANE *le Colophonien*. Ses vers sur l'erreur de l'antiquité, qui faisait les dieux à l'image de l'homme, imités par Voltaire, XVIII, 520; XXIX, 546. — Qu'il pensait sur la nature à peu près comme pensa depuis Spinosa, XX, 598 et suiv.
XÉNOPHON, ami de Socrate. Qualités qui le rendirent particulièrement recommandable, XX, 599. — Ne fut d'abord qu'un aventurier à la solde du jeune Cyrus, 600. — Ne commanda point en chef la retraite des Dix mille; erreur des historiens à ce sujet, 603. — Traduction française de sa *Cyropédie*, XIV, 53. — Cet ouvrage apprécié, XI, 33 et suiv.
XERXÈS, roi de Perse. Possédait plus de terrain que n'en eut jamais l'empire romain, XXVII, 247. — Ses prodigieux préparatifs pour subjuguer la Grèce, et ensuite l'Europe, *ibid.* — Contes ridicules dont on a défiguré son histoire, XVII, 77; XXVI, 387. — Son fameux dénombrement, XVIII, 342.
Xerxès, tragédie du P. Vionnet, XXXVII, 88. — Autre, de Crébillon, sur le même sujet; sentiment sur cette pièce, et anecdote y relative, XXIV, 358.
XIMÉNÈS, archevêque de Tolède, ministre de Ferdinand III, XI, 511.
XIMÉNÈS, cardinal, aussi archevêque de Tolède. Sous la reine Isabelle convertit et persécute les mahométans, XII, 161, 350. — Régent du royaume après elle, 242. — Lève à ses dépens une armée, et prend Oran en Afrique, *ibid.* — Renvoyé à son archevêché par Charles-Quint, meurt de douleur, *ibid.* — Vêtu en cordelier, mit son faste à fouler le faste espagnol; prétendait conduire les grands d'Espagne avec son cordon, *ibid.*, 279; XV, 177. — A-t-il été grand homme? XXXII, 515.
XIMÉNÈS (Auguste-Louis, marquis de). Part glorieuse qu'il prend à la bataille de Fontenoy, VIII, 390; XXXVII, 261. — Traduit en vers une élégie d'Ovide; est complimenté à ce sujet, 532. — Auteur d'une tragédie d'*Épicharis et Néron*, en 1752, 475. — Succès de sa tragédie d'*Amalazonte*, en 1754; ses prétentions à l'Académie française; il détruit, par un amour-propre mal entendu, la petite fortune de sa pièce, 284; XXXVIII, 255. — En 1754, se présente à l'Académie; lettre que lui écrit l'auteur à cette occasion, XXXVIII, 239, 244. — L'abbé d'Olivet est sollicité par l'auteur de voter pour lui, *ibid.* — En 1761 il publie des *Lettres critiques sur la Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau; ce qu'en dit Voltaire, XLI, 223, 225, 237, 240, 273. — Texte de ces lettres, qui sont de Voltaire lui-même; notes à ce sujet, XV, 146; XXIV, 165 et suiv. — Il achève de se ruiner, en faisant jouer son *Don Carlos* à Lyon, XLI, 287. — Son aventure plaisante avec Mlle Clairon, XXXVII, 533; XLIII, 142. — Son séjour à Ferney en 1761, XLI, 175. — Langage qu'il tient au président de Brosses sur Voltaire, à propos de l'affaire Charlot Baudy, 519. — Anecdote que le prince de Ligne rapporte sur lui et sur Mme Denis, I, 349. — Il de-

mandé au maréchal de Richelieu de faire représenter les *Guèbres*, XLVI, 432, 447, 448, 463. — Il savait comment les manuscrits informes et défigurés de l'*Histoire de la guerre de 1741* avaient été dérobés à l'auteur et imprimés, XV, 146; XXXVIII, 451, 457, 458, 475, 545. (Voyez PRIEUR et LA MORLIÈRE.) — Notice qui le concerne, X, 321. — Épître de Voltaire en réponse à une épître qu'il lui avait adressée, *ibid.* — Lettres qui lui furent écrites, de 1751 à 1773. (Voyez *Tables particulières* des tomes XXXVII, XXXVIII, XLIV à XLVI, XLVIII.) — Autres notes qui le concernent, XXIV, 165; XXXVII, 261, 475.

XISSUTRE ou XIXOUTROU, roi chaldéen. Déluge de son temps, XI, 28. — Son histoire, semblable à celle de Noé; ce qu'en raconte l'historien chaldéen Bérose, et réflexions à ce sujet, XVII, 347; XX, 395; XXI, 500; XXVIII, 187; XXIX, 106; XXX, 15 et suiv., 519 et suiv.

Y

YANCIN ou mieux JANSSENS, procureur des jésuites à Bruxelles. Procès singulier que lui intente, en 1740, une de ses pénitentes janséniste, XXVIII, 499 et suiv.; XXXV, 304; XLVIII, 81. — Voyez GENEP.

YENNE (marquis d'), gouverneur général de la Franche-Comté pour l'Espagne. Gagné, lors de la conquête de cette province, par Louis XIV, qui le pensionne, et lui donne le titre de lieutenant général en France, XIV, 239. — Ce que lui écrit le conseil d'Espagne au sujet de son peu de résistance, 240.

YÉROPKINE (le général). Mentionné dans correspondance de Catherine II, XLVII, 526.

Yesso (terre d'), dans le Japon. Quand et par qui fut découverte, XXIV, 512; XXVI, 146.

YETZER, frère-lai chez les dominicains à Berne. — Voyez JETZER.

YNG-TSONG, empereur de la Chine au XV^e^ siècle. Fait prisonnier par les descendants de Gengis, est emmené au fond de la Tartarie, XII, 431. — L'empire paie pour lui une rançon immense, *ibid.* — Pourquoi ce prince, en reprenant sa liberté, ne reprend pas sa couronne, *ibid.*

YORK (duc d'), descendant d'Édouard III. Chef de la faction de la *Rose blanche*, XII, 205. — Accuse devant le parlement le duc de Suffolk, *ibid.* — Se rend maître du conseil pendant la maladie de Henri VI; arme contre lui, le bat et l'emmène prisonnier à Londres, *ibid.* — Prend le titre de *Protecteur*, 206. — Réclame la couronne, *ibid.* — N'obtient qu'en partie gain de cause devant le parlement, 207. — Battu par Marguerite d'Anjou, est tué, et sa tête attachée aux murs d'York, *ibid.* — Son fils aîné est reconnu roi sous le nom d'Édouard IV, 208. — Voyez ce nom.

YORK (duc d'), depuis Jacques II. Réfugié en France avec son frère Charles II, en est chassé, et se retire en Espagne, XIV, 211, 212. — Voyez JACQUES II.

YORK (duc d'), second fils d'Édouard IV. Assassiné dans la Tour de Londres avec Édouard V, son frère aîné, XII, 213. — Voyez RICHARD III.

YOUNG, poète anglais. Ses *Nuits*, appréciées, XLVI, 353. — A quelle occasion il fit une épigramme contre Voltaire, 354.

YOUNG-TCHING, empereur de la Chine. Encourage l'agriculture, XV, 81. — Ses belles qualités, ses édits remarquables, *ibid.* et suiv. — Il proscrit la religion chrétienne, 82. — Chasse poliment les

missionnaires d'Europe, et pourquoi ; discours admirable qu'il leur tient à cette occasion, XIII, 168; XV, 82 et suiv.; XVIII, 152; XXVII, 25; XXIX, 473. — Fut un des plus sages et des plus généreux princes qui aient existé, XIII, 168; XXV, 35. — Son traité de commerce avec le czar Pierre Ier, XVI, 600.

Ypres (ville d'). Prise en sept jours par Louis XIV, XIV, 277. — Reste à la France par le traité de Nimègue, 281.

YSABEAU, greffier du parlement. Cité dans la satire du *Russe à Paris*, X, 123.

YSABEAU, commissaire de police à Paris en 1717. Lettre et rapport sur des papiers prétendus jetés par Voltaire dans les latrines de son logement, I, 299.

YVEN (famille d'). Branche de la famille victorieuse de Gengis, qui régna dans la Chine, XI, 487; XII, 430. — Dépossédée par la dynastie Ming, XIII, 163.

Yvetot (bourg d'). Fable racontée par Robert Gaguin sur son érection en royaume, XX, 605 et suiv.

Yvette (*l'*), rivière. Divers mémoires de de Parcieux sur la possibilité et la facilité d'amener ses eaux à Paris, XLV, 318; XLVI, 65.

YVON (l'abbé). Auteur de l'*Apologie de l'abbé de Prades;* ouvrage loué par Voltaire, qui voulait travailler avec lui à l'*Encyclopédie de la raison*, XXXVII, 527. — Auteur de l'article *Ame* dans le *Dictionnaire encyclopédique*, XVII, 135; XXIV, 471; XXVI, 128; XLI, 116.

YVROYE (l'abbé). Nom pris par l'auteur, XLV, 502.

Z

ZACHARIE, pape. Notice et vers qui le concernent; son ignorance, X, 304; XIII, 195. — Reconnaît l'usurpateur Pepin pour roi légitime, XI, 247; XIII, 226.

Zadig ou *la Destinée*, histoire orientale, par Voltaire, XXI, 31 à 94. — Approbation donnée à ce roman philosophique, *ibid.* — Épître dédicatoire, *ibid.* — Ce que dit l'auteur au sujet de cet ouvrage, XXXVI, 534. — Avait d'abord été publié sous le titre de *Memnon*, XXI, IX. — Notice bibliographique, L, 525.

ZAGURI, à Venise. Lettre que l'auteur lui écrit en 1776, L, 118.

Zaïre, tragédie de Voltaire. Avertissement pour la présente édition, II, 533. — Avertissement des éditions de 1738 et 1742, 536. — Avertissement de l'auteur, 555. — Dédicaces qui en sont faites au chevalier de Falkener, 537, 547. — Texte de cet ouvrage, 557 et suiv. — Variantes, 619 et suiv. — A quelle occasion l'auteur la composa, 536. — En combien de temps, *ibid.*; XXXIII, 273. — Fut appelée à Paris *tragédie chrétienne*, II, 536. — Est la réponse faite par l'auteur à ceux qui lui conseillent d'abandonner le théâtre, VIII. — Comment cette tragédie a été qualifiée par Mlle Quinault, 580. — Vers que l'auteur avait donné l'ordre de supprimer à la première représentation en cas de succès incertain, I, 359. — Fut sur le point d'être sifflée; à quoi l'auteur attribue le succès qu'elle obtint, 75; II, 540. — Vers sur les critiques qui en ont été faites, *ibid.* — Épître à Mlle Gaussin, qui a réussi dans le rôle de Zaïre, X, 279. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, II, 534, 535, 556, 607. — Traduite en anglais, en italien et en hollandais, 548, 617, 618. — A été traduite et jouée à Londres avec succès, 541. — Singularités de cette traduction et représentation, 548 et suiv. — Analyse de *Zaïre* par l'auteur, contenant l'histoire de Nérestan et de

Lusignan, XXXIII, 283 et suiv. — Ce que Voltaire lui-même reprochait à cette pièce dans le *Temple du Goût*, VIII, 588. — Pourquoi il a supprimé depuis cette critique, 550. — Ce qu'il en dit dans sa Correspondance, XXXIII, 270, 272, 273, 276, 281, 315, 322; XXXIV, 376. — Vers sur cette pièce dans une lettre adressée à Cideville, XXXIII, 277, 278. — Jouée à Berlin par les princes de la famille royale, XXXVII, 226. — Jouée en 1755 aux Délices devant les syndics de Genève, XXXVIII, 365. — Jugement qu'en porte Condorcet, I, 205 et suiv. — Parodies qu'on en fit, 76; II, 536; XXXIII, 311. — Écrits divers à son occasion, II, 536; XXII, 73. — Notice bibliographique, L, 486.

ZALEUCUS. L'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce, XLIV, 440. — L'*Exorde* de ses lois, précieux monument de l'antiquité, *ibid.* — Est le précis de toute morale et de toute religion, XI, 78; XXVI, 89.

Zama (bataille de), entre Annibal et Publius Scipion. Note y relative, IX, 78.

Zamorin. Nom que prend le souverain de Calicut; sa signification, XXIX, 116.

ZAMOSKI, général de la Pologne. Bat et fait prisonnier Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, compétiteur de Sigismond au trône de Pologne, XIII, 547.

ZAMPIERI (marquis de). Présent qu'il fait à Louis XIV, XIV, 444; XXVI, 310.

ZAMRI, prince ou chef de tribu. Manière singulière dont il fut assassiné chez les Juifs, ainsi que Cosbi, sa maîtresse ou son épouse; et réflexions à ce sujet, XXIX, 512 et suiv., 558.

ZANGATAÏ, l'un des fils de Gengis-Kan. États dont il hérita dans la succession de son père, XI, 486.

ZAPATA (le licencié). — Voyez *Questions de Zapata*.

ZAPOLSKI (Jean), vaivode de Transylvanie. Déclaré roi de Hongrie par un parti, en est chassé par son compétiteur Ferdinand, XIII, 493. — Y est rétabli par Soliman II, 498. — Sa mort, 511.

ZAPOLSKI (Étienne-Sigismond), fils du précédent. Protégé par Soliman, qui se déclare son tuteur, XIII, 511. — Le sultan lui prend son royaume, et ne lui laisse que la Transylvanie, *ibid.* — Sa mère y gouverne en son nom, et finit par la céder à Ferdinand II, 525, 526.

Zaporaviens (les). Peuple étrange; détails y relatifs, XVI, 242 et suiv. — S'allient à Charles XII, 243, 503 et suiv. — Sont livrés au czar Pierre après la bataille de Pultava, 507. — Voyez *Cosaques*.

ZAPPI, poète italien. Son célèbre sonnet sur les malheurs de l'Italie, bien supérieur à tous ceux de Pétrarque, tant admirés, XXV, 188. — Ce sonnet n'est pas de lui, I, XXXV. — Sonnets dont il est l'auteur, recueillis par Voltaire, XXXII, 504, 505.

ZARATA, historien espagnol. Cité au sujet de l'immense quantité d'or que l'inca Atabalipa promit aux Espagnols pour sa rançon, XII, 399. — Et des cruautés que l'on commit à son égard, *ibid.*

Zarucma, tragédie de Cordier. Appréciée, XLI, 423, 438; XLII, 7.

ZÉCHIEL, rabbin. Relation de sa fameuse dispute avec le dominicain frère Paul, dit *Cyriaque*, XXVI, 517 et suiv.

Zélande (la *Nouvelle-*) Sa découverte; pays peuplé de quelques anthropophages, XII, 422; XVII, 270.

Zèle. Celui de la religion, quand est louable et quand devient le plus grand fléau de l'humanité, XX, 608. — Comment l'empereur Julien parlait du zèle des chrétiens de son temps, *ibid.* — Du zèle hypocrite et faux; exemples qu'on en cite, 616.

Zend ou *Zenda-Vesta* (*le*), livre de la loi des Persans. A qui attribué, XI, 34. — Signification de ce mot chez les Chaldéens, 190. — Occasion de le procurer à l'Europe, manquée, 52. — Le *Sadder* en est l'abrégé. (Voyez *Sadder*.)

Zenta (bataille de la), où le prince Eugène battit le Grand-Seigneur en personne, XIV, 327. — Quelles en furent les suites, *ibid.* — Voyez MUSTAPHA II.

Zéphyre et Flore, tragédie-opéra de Duboulai, XXXIII, 29.

ZERDUST — Voyez ZOROASTRE.

Zigeth (ville de). Assiégée par Soliman II, qui meurt devant cette place, XII, 448;

XIII, 537. — Brûlée par le comte de Serin, qui y commandait, *ibid.*

Zimiscès (Jean). Assassine Nicéphore Phocas, empereur d'Orient, et lui succède, XI, 437. — Défend contre les Turcs et les Bulgares l'empire qu'il a usurpé, *ibid.* — Autres détails, XIII, 276.

Zimmermann (J.-J.), théologien de Bâle. D'où tire la conséquence que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*, XXXVII, 544.

Zinzindorf (comte de). Ambassadeur de l'empereur au congrès de Gertruidenberg en 1710, XIV, 398.

Ziska (Jean). Son nom signifie *borgne*, XII, 6; XIII, 440. — A la tête des Hussites, bat l'empereur Sigismond, 439 et suiv. — Devient aveugle, 440. — Défait son rival Coribut, et entre dans Prague en triomphe, 441. — Meurt d'une maladie contagieuse, au milieu de son armée, *ibid.* — Avait ordonné qu'on fît un tambour de sa peau, *ibid.*; XII, 6. — Les débris de ce tambour sont au musée de Berlin, XXXVI, 268. — Vers à ce sujet, 268, 270.

Zizim ou Gem, fils de Mahomet II. Dispute l'empire à Bajazet II son frère; vaincu, malgré le vœu des peuples, va à Rhodes, puis en France; est envoyé par Charles VIII à Alexandre VI, XII, 175. — Sa mort; soupçons à ce sujet contre son frère et contre ce pape, *ibid.*

Zobor (comte de), chambellan de l'empereur Joseph Ier. Sa querelle avec Stralheim, envoyé de Suède, XVI, 226 et suiv. — Banni par l'empereur, ensuite livré à Charles XII, qui le retient quelque temps prisonnier, *ibid.*

Zodiaque (*le*). Fut inventé en Chaldée, et non en Égypte, XI, 31; XIX, 136. — Ses signes étaient un des articles de la religion des Chaldéens, XI, 32. — S'il est vrai que les Indiens en aient reçu des Grecs les noms et les signes, L, 42. — Vers latins modernes, à l'aide desquels on reconnaîtra facilement les douze contellations, XVII, 449.

Zoraïde, tragédie de Lefranc de Pompignan. Anecdote au sujet de cette pièce, III, 369; X, 105; XXXIII, 558. — Calquée sur *Alzire*, dont le sujet lui avait été communiqué, III, 372. — N'a jamais été jouée, ni imprimée, *ibid.*

Zoroastre ou Zerdust (l'ancien.) Apprit aux Perses à être juste et à révérer le soleil, XI, 34. — Selon Huet, est le même que Moïse, 81. — On doute s'il est le même que Brama et Abraham, 202. — Antiquité de sa religion, 198. — A établi des mystères, VI, 98; XI, 69, 106. — Y ordonne expressément la confession, VI, 115. — Ses préceptes sont rapportés dans le *Sadder*, abrégé du *Zend Avesta*, XI, 198 et suiv. — Est l'auteur de la doctrine du bon et du mauvais principe, 143, 201. — Croyait à l'immortalité de l'âme; allégorie à ce sujet, 198; XVII, 161. — Donna le modèle des grands devoirs de l'homme; vers y relatifs, VI, 513. — Maximes qu'on en cite, XVIII, 236; XXI, 33, 71, 570; XXVII, 363.

Zoroastre ou Zerdust (le second). Vivait sous Darius, fils d'Hystape, XI, 198. — Rectifia et perfectionna la religion du premier, 34, 198. — Pureté de sa morale, XXVI, 87. — Comment on prétend qu'il instruisit les Perses de la manifestation future de Jésus-Christ, XX, 284. — Par qui pris pour Balaam, 285. — Le seul qui soit connu; quel pays l'a vu naître; noms divers que lui donnent les Parsis d'aujourd'hui, 616, 617. — Quatre histoires de ce prophète, qui se contredisent merveilleusement; extraits qu'on en donne, 618 et suiv.

Zorobabel. Rebâtit le second temple des Juifs; conte extravagant de l'historien Josèphe à ce sujet, XI, 130 et suiv.

Zozime, historien. Cité sur Constantin devenu parricide, VI, 99; XXVI, 277.

Zozo. Surnom de Voltaire enfant, XXXIII, III. — Lettre que Voltaire signe de ce nom, *ibid.*

Zrini. — Voyez Serin (petit-fils de Georges).

Zucchi (Claudio). Traduit en italien la tragédie de *Tancrède*, de Voltaire, XLIII, 364.

Zuingle, curé de Zurich. Chef des sacramentaires, établit en Suisse la secte de la primitive Église, XII, 291. — Le clergé de son pays lui intente un procès devant le sénat, qui l'absout, *ibid.*

— Il se met à la tête de l'armée protestante, dans la première guerre de religion entre les catholiques et les réformés, 294. — Est tué dans le combat ; les catholiques vainqueurs le font écarteler par le bourreau, et son parti le proclame martyr, *ibid.*; XXVI, 585. — En établissant sa secte, il parut plus zélé pour la liberté que pour le christianisme, XII, 294. — Comment sa religion s'appela depuis le *calvinisme*, *ibid.* — En quoi ses sectateurs différaient des luthériens, XIII, 494. — A laissé son esprit à ses compatriotes, L, 445. — Ce que de Thou rapporte de son cœur après sa mort, XXXII, 512.

Zulime, tragédie de Voltaire. Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl, IV, 3. — Dédicace à Mlle Clairon, 6. — Texte de cet ouvrage, 11 et suiv. — Variantes, 66 et suiv. — Il en a paru une édition furtive, que l'auteur a désavouée, 3. — Lettre à ce sujet, où il se plaint qu'on a substitué près de trois cents vers à ceux de sa façon, et changé son dénouement, XLI, 333 et suiv. — Est le même sujet que *Bajazet* et *Ariane*, IV, 3, 7. — Intention particulière dans laquelle cette pièce fut composée, *ibid.* — Vers que l'auteur a imités de *Phèdre* et de *Bérénice*, 15, 18. — Distribution des rôles par l'auteur, XXXV, 383. — Acteurs qui ont joué dans cette pièce, IV, 10. — Détails sur la manière dont cette tragédie doit être jouée, XXXV, 395. — L'auteur en fait présent à Mlle Clairon et à Lekain, XLII, 27. — La fin en est ridiculement altérée dans l'édition de Duchesne, VI, 337 ; XLII, 518. — Ce qu'on en dit dans la Correspondance ; observations critiques sur cette pièce, qui eut d'abord le nom de *Fanime;* changements et corrections qu'elle subit, XXXV, 94, 104, 122, 172, 177, 205, 227, 256, 295, 306, 324, 333, 344, 356, 376, 379, 380, 382, 383, 384, 395, 396, 406, 437, 456, 476, 477 ; XXXVII, 477 ; XXXIX, 114, 143, 222, 293 ; XL, 320, 378, 383 ; XLI, 74, 322, 333, 334, 342 ; XLII, 352. — Jugement qu'en porte Condorcet, I, 216. — Parodies et écrits satiriques à l'occasion de cette pièce, IV, 3 et suiv. — Anecdote y relative, racontée par Lekain, I, 418. — Notice bibliographique, L, 489.

Zuma, tragédie de Lefèvre. Ce qu'on dit de cette pièce, L, 228.

Zurich (canton de). Comment embrasse la réforme, XII, 291 et suiv. — Médiateurs choisis dans ce canton à l'occasion des dissensions de Genève, XLIV, 235. — Lettre écrite par l'auteur sous le nom d'un membre du conseil de cette république, au sujet de l'affaire Fantet, XLV, 188. — Plus raisonnable que Genève, L, 445.

Zurlauben (baron de). Auteur d'une *Histoire militaire des Suisses en France*, XXXIX, 424. — Lettres qui lui sont adressées en 1758, *ibid.*, 432.

Zuski, boyard. Tue de sa main le premier imposteur qui se donna pour Démétri, et monte sur le trône à sa place, XIII, 132 et suiv. — Est déposé et mis dans un couvent, 133.

Zventilbold (duc de). Dévaste la Germanie à la tête des païens moraves, XIII, 258. — S'accommode avec Charles III, qui le reconnaît prince et vassal de l'Empire, *ibid.*

Zventilbold, fils de l'empereur Arnould. Couronné roi de Lorraine, XIII, 261. — Sa mort, 263.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

APPENDICE

Comme nous l'avons dit dans la préface qui est en tête du premier volume de cette table, des publications importantes ont eu lieu depuis l'achèvement de notre édition. Un certain nombre de lettres de Voltaire, inconnues jusqu'ici, ont été, les unes publiées tout au long, les autres signalées et analysées seulement. Nous allons tâcher de compléter notre recueil, ou du moins de le mettre à jour, comme on dit dans la langue commerciale. Cet appendice se compose de textes que nous croyons pouvoir reproduire, ou de sommaires plus ou moins succincts. Nous suivons l'ordre chronologique.

1. — A M. PHILIPPE
A PARIS.

(Bruxelles) 5 septembre 1741. Catalogue Dubrunfaut, n° 4. Simple lettre d'amitié.

2. — A M. FRANÇOIS DIDOT.

Ce samedi (décembre 1742). Catalogue Dubrunfaut, n° 6; ainsi analysée :

« Il lui mande qu'il vient de faire acheter par son secrétaire les cinq volumes (d'une édition de ses *Œuvres*, débitée sans son autorisation). Il a trouvé, surtout à la fin du tome III, des choses scandaleuses qui méritent la plus sévère punition. Il suspend encore le procès criminel, parce qu'on lui a promis de lui vendre tous les exemplaires de cette édition. »

3. — A M. DE MARVILLE.

27 décembre (1742). Catalogue Dubrunfaut, n° 7; ainsi analysée :

« Lettre relative à l'édition subreptice de ses œuvres. Le plus coupable est

un nommé Henry, qui n'est plus libraire. Il lui adresse deux cents exemplaires. « A l'égard des Didot et des Barrois, ils sont à votre miséricorde, et si je pou- « vais jamais me flatter d'avoir quelque crédit auprès de vous, je l'emploierais « à vous demander très humblement leur grâce. » — Les libraires Didot et Barrois avaient été arrêtés et transférés au For-l'Évêque le 24 décembre. Ils furent mis en liberté le 10 janvier suivant. »

4. — A M. DE MARVILLE.

(Février 1743.) Catalogue Dubrunfant, n° 8; ainsi analysée :

« Il le prie de faire brûler un ballot d'exemplaires, de l'édition clandestine. Auparavant il désirerait en avoir une quarantaine d'exemplaires, qu'il corrigera à la main pour les envoyer en Russie. « C'est d'ailleurs un honneur pour la « France que notre langue commence à être connue à Pétersbourg, et l'honneur « serait plus grand si on demandait d'autres ouvrages que les miens. »

5. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1].

A la Haye, ce 21 juillet 1743.

Monseigneur, j'envoie un courrier jusqu'à Lille. On m'a donné assez d'argent pour faire de ces dépenses. Ce courrier doit donner mon paquet à ma nièce, femme du commissaire des guerres de cette ville, et le paquet est sous le couvert de M. de Maurepas, afin de donner moins d'ombrage.

J'ai profité de mon séjour à la Haye pour faire des liaisons utiles. Les principales sont avec les ennemis de la France; les autres sont faites avec les ministres publics.

J'en ai tiré, entre autres connaissances, un mémoire secret et détaillé de l'extraordinaire des guerres de cette année et du contingent de chaque province, que j'ai cru devoir envoyer sur-le-champ au secrétaire d'État de la guerre.

Je suis lié assez intimement avec le fameux M. Van Haren; il m'a avoué de quels ressorts il s'est servi pour faire résoudre l'envoi des vingt mille hommes; j'aurai l'honneur de vous en rendre compte lorsque je vous ferai ma cour.

Je sais que M. Van Hoey vous a dépeint M. Van Haren comme un jeune homme qui a plus d'enthousiasme que de raison; mais

1. *Frédéric II et Louis XV*, d'après des documents nouveaux, par le duc de Broglie. Paris, 2 vol. in-8°, 1885.

M. Van Hoey ne l'a jamais vu. Je peux vous assurer (et j'en ai pour garants les ministres les plus expérimentés), que M. Van Haren est un homme d'un esprit très profond et d'un cœur inébranlable. Il aura vraisemblablement un crédit durable. Permettez-moi de vous dire, monseigneur, que je ne puis être de l'avis de M. de Fénelon, qui pense que ce républicain audacieux est partisan du stathoudérat. J'ai eu plus d'une occasion de voir les vrais sentiments que la liberté et la chaleur de la conversation découvrent à la longue. Il me paraît entièrement opposé à la faction du prince d'Orange. Je souhaiterais qu'un homme de ce caractère pût être attaché à la personne de Sa Majesté, et je ne crois pas qu'il soit impossible d'y réussir.

Vous savez que M. Fagel a dit que la République ne poserait les armes que quand la reine de Hongrie serait dans une pleine et entière jouissance de ses droits.

M. Trévor, l'envoyé d'Angleterre, M. de Spork, envoyé titulaire de Hanovre, M. Main, envoyé de Hesse, mais surtout M. de Reisacch, m'ont tenu les mêmes discours.

J'ai entendu dire à M. le comte de Nassau qu'on était dans le dessein de n'écouter d'autre accommodement que celui qui pourrait faire un avantage à l'Espagne pour la diviser d'avec la France, et qui laisserait aux alliés le pouvoir de pénétrer en Alsace et en Lorraine.

Je vous instruis fidèlement de ce que j'entends, sans être tenté d'y joindre des réflexions inutiles. On me parle familièrement, et, si j'étais dans le camp du roi d'Angleterre, j'ai lieu de croire qu'on ne se déguiserait pas davantage, tant on me croit peu à portée, par mon caractère et par ma situation, de profiter de cette franchise.

Ce bonheur que j'ai de me trouver (je ne sais comment) initié tout d'un coup aux mystères, m'a fait découvrir hier que le roi de Prusse fait emprunter quatre cent mille florins dans Amsterdam. Cette nouvelle est aussi vraie qu'étonnante. Il faut, ou que ses trésors soient moins grands qu'on ne le dit, ou que ce monarque veuille emprunter à trois et demi pour cent pour éteindre une dette qui porte cinq pour cent d'intérêt, et gagner ainsi sur cet emprunt. Je ne vois guère une troisième raison, l'emprunt étant très secret; dans l'un et l'autre de ces deux cas, je vous demande, monseigneur, si vous ne jugez pas que ce prince accepterait aisément des subsides en cas de besoin, et s'il ne pourrait pas tenir lieu de ce qu'était autrefois la Suède à l'égard de la France. Je vois ce prince craindre la Russie et l'Autriche, et n'aimer ni les Anglais ni les Hollandais. Je suppose qu'il s'unit étroitement avec Sa Majesté, et vous savez sans doute que c'est le comble des vœux de son ministre à la Haye, qui

peut tout sur le secrétaire d'État, et qui est fort aimé de Sa Majesté prussienne ; ni l'un ni l'autre ne le font agir, je le sais, mais l'un et l'autre peuvent assurément le déterminer à ce que lui-même approuve et désire.

Je suppose donc que cette union peut se faire avec autant de secret que de bonne foi ; je prends alors la liberté de vous demander si Sa Majesté ferait des difficultés pour donner des subsides au roi de Prusse, et s'il ne serait pas très aisé d'ôter aux alliés une partie des subsistances de l'année prochaine, en les achetant vers le mois de janvier par avance pour le compte du roi de Prusse, soit pour Vesel, soit pour Magdebourg, sous cent prétextes plausibles. C'est une idée que je soumets à vos lumières avec toute la défiance que je dois avoir des miennes. Mais plus j'y réfléchis, plus il me semble que le roi de Prusse peut faire beaucoup de mal aux alliés, et le pis qui en puisse arriver sera de se déclarer à la fin contre eux. Ce pis serait bien votre mieux.

Vous êtes bien sûr, monseigneur, que je ne ferai à ce prince aucune proposition pareille ; mais je vous demande si vous me permettez de lui laisser entrevoir que la France pourrait lui donner des subsides. Je parlerai d'une manière à ne compromettre personne et à ne pas laisser soupçonner que je sois seulement connu du ministère.

Vous savez les marches de ce monarque ; il ne sera à Aix-la-Chapelle que le 13 d'août, et, dans ses voyages, il ne séjournera que deux jours à Berlin. Il m'a fait l'honneur de m'écrire trois fois depuis que je suis à la Haye, pour me bien recommander de m'établir à sa cour, et d'oublier pour jamais la France, sur laquelle je vois par toutes ses lettres qu'on lui donne des idées bien funestes qu'il faudrait à tout moment rectifier.

J'attendrai vos ordres, monseigneur, et je ne précipiterai le moment de voir Sa Majesté prussienne qu'en cas qu'elle m'écrive : « Venez me trouver à Berlin, à mon retour de Silésie, et suivez-moi à Aix-la-Chapelle. »

Au reste, si mes liaisons, et le bonheur que j'ai d'être reçu partout avec bonté et sans défiance, peuvent être de la moindre utilité, il n'y a rien que je ne sois prêt de faire. Je pourrais même parler avec fruit à milord Stairs, qui a de l'amitié pour moi depuis vingt-cinq ans, et qui m'est venu voir plusieurs fois à Bruxelles. Je vous supplie de croire qu'en tout ceci je suis très loin de chercher à me faire valoir, et que mon unique but est de pouvoir être utile avec obscurité et de vous marquer en secret mon zèle.

Je suis, avec le dévouement le plus respectueux, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vous pouvez me donner vos ordres dans le paquet de M. de Fénelon. Je vous entendrai à demi-mot, à moins que vous ne vouliez faire chiffrer.

6. — DE M. AMELOT[1].

Le 2 août 1743.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 21 juillet, qui est venue sous le couvert de M. de Maurepas. Je ne déciderai point sur le plus ou moins de mérite de la personne dont vous me parlez, ni sur ses sentiments par rapport à son pays; mais il a certainement tout ce qu'il faut pour remuer la multitude et pour en exciter le fanatisme; il a prouvé à cet égard de ses talents et de son crédit. Je doute beaucoup qu'un homme de ce caractère puisse jamais être attaché à la bonne cause, ni marcher dans les mêmes voies que ceux qui voudraient qu'on demeurât tranquille : il y perdrait trop personnellement; cependant, si vous croyez qu'on puisse le gagner, indiquez-moi par lesquelles voies vous imaginez qu'on pourrait y parvenir.

A l'égard de l'autre personne dont vous attendez les ordres pour partir, si l'emprunt dont on vous a parlé est véritable, ce n'est sûrement pas par besoin, et je pense que vous en avez deviné la véritable raison. Ainsi, il me paraît peu vraisemblable qu'elle fût tentée de la chose que vous voudriez qu'on lui fît, quoique je ne voie point d'inconvénient qu'en parlant comme de vous-même vous lui laissiez envisager la chose comme possible. Je me flatte que vous êtes bien persuadé de mes sentiments pour vous.

Je crains que cette même personne n'ait été prévenue sur le véritable motif secret de votre départ de ce pays-ci. Je vous en avertis pour que vous preniez plus d'attention à ne pas vous découvrir.

7. — A M. AMELOT[2].

A la Haye, le 6 août 1743, à cinq heures du soir, au départ du courrier.

Monseigneur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 2 ce mois. L'emprunt dont j'ai eu l'honneur de vous parler est très véritable.

La personne qu'on pourrait gagner serait très sensible à l'espérance de pouvoir être ambassadeur, mais le temps n'est pas convenable.

Dimanche au matin, 4 du mois, on me montra la dépêche de M. Van Hoey du 26, dont vous verrez un article ci-joint.

1. Même source.
2. Même source.

Le même jour, au soir, arrivèrent des dépêches secrètes du roi de Prusse avec ordre à son ministre de faire des ouvertures et des instances pressantes pour la pacification de l'Allemagne, sans y mêler les affaires d'Espagne et d'Italie. En conséquence, hier lundi, ce ministre eut une conférence secrète avec M. Fagel et le président de semaine; ni l'un ni l'autre n'ont goûté la proposition, à moins que la France ne s'engage à appuyer les desseins de l'Espagne sur l'Italie.

J'ai cru qu'il était de mon devoir et de la bienséance d'en faire part à monsieur l'ambassadeur, quoiqu'on m'ait recommandé le secret.

Vous n'ignorez pas le refus qu'a fait la ville de Nimègue, jointe à la noblesse de ce quartier, de payer les subsides ultérieurs pour la guerre, et la part de la seconde moitié des 1,600,000 florins ci-devant accordés à la reine de Hongrie.

Hier, un des hommes des mieux instruits m'assura que les Anglais font au roi de Prusse les propositions les plus fortes. Il m'a promis de m'en donner copie; mais je doute de l'exécution de sa promesse.

J'irai à Spa avec le ministre du roi de Prusse, qui est mandé par son maître. J'espère vous servir fidèlement et vous rendre toujours un compte véritable, quand même on se douterait de mon voyage; mais j'ai lieu de croire que la personne intéressée ne me soupçonne pas.

J'ai trouvé une occasion fort simple de faire accepter à M. le comte de Podewils un petit présent comme une marque de ma véritable amitié pour lui. Je fais entourer ce petit présent de diamants et j'y emploie l'argent que vous voulez bien permettre que M. de Fénelon m'avance.

Cette petite galanterie, qui ne tire à aucune conséquence, est du moins un nouveau lien de l'amitié très utile qui subsiste entre ce ministre et moi. Il est infiniment agréable à son maître, et je me flatte de ne pas lui inspirer de mauvais sentiments.

Je vous manderai toujours vivement et simplement ce qui parviendra à ma connaissance. La chose dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans mes deux précédentes subsiste toujours. J'attends vos ordres, et je tâcherai de mériter d'en recevoir. V***.

8. — A M. AMELOT[1].

A la Haye, ce 13 août 1743.

Voici, monseigneur, une pièce très secrète que j'ai depuis samedi, 10 du mois, jour auquel elle a été présentée. Je ne crois pas que rien puisse mieux faire connaître l'état présent de ce pays.

Je n'ai point eu l'honneur de vous envoyer la route des troupes qui prennent un chemin si long pour arriver si tard, parce que cette pièce était publique.

Le poète Tyrtée est revenu de Frise, où il a fait tout ce qu'il a voulu. Je ne crois pas que les poètes français soient aussi heureux.

Il n'y a rien de changé ni dans le petit service qu'on vous rend secrètement, et dont je vous ai parlé trois fois, ni dans l'emprunt qu'on fait, ni dans le voyage qu'on doit faire.

Je voudrais que vous fussiez content de mon zèle ; mais les choses sont à présent dans une situation qui me fait craindre que ce zèle ne soit inutile, et qui me fait prendre la liberté de vous demander quelques instructions qui m'empêchent de faire un faux pas. Je pourrais encore avoir le temps de recevoir vos ordres.

Je suis, avec l'attachement le plus respectueux, etc.

P.-S. — On vous mande sans doute qu'un homme avec qui je dois faire un petit voyage a beaucoup parlé de paix et a offert ses services. Vous voyez, monseigneur, que c'est la suite des nouvelles que j'ai eu l'honneur de vous mander, et que je ne me suis trop avancé en rien. Je me flatte que vous m'approuvez de chercher à gagner par tous les moyens possibles l'amitié et la confiance de ce ministre.

Le roi de Prusse est toujours fort inquiet des démarches des Russes. La rigueur des Suédois est ici en exécration.

9. — A M. AMELOT[2].

La Haye, 17 août 1743.

Monseigneur, j'observe que le roi de Prusse n'a été instruit du passage des troupes de la République que par des dépêches datées

1. Même source.

2. Même source. — Voyez cette lettre avec des différences importantes, t. XXXVI, page 235 (n° 1602).

de la Haye du 30 juillet dernier; ainsi il n'a ni balancé, ni perdu un moment pour agir, ou du moins pour paraître agir en roi.

A l'égard de l'arrêt des munitions de guerre que j'ai été assez heureux pour ménager, la personne qui s'était chargée de cette affaire avait le consentement du roi de Prusse pour mettre empêchement au passage dès les premiers jours de juillet, et cela malgré la permission que les États devaient demander pour le passage de ces munitions.

Ces effets sont assez considérables, et j'aurai l'honneur de vous en adresser le mémoire par le premier ordinaire, quand je l'aurai traduit de hollandais en français.

La mésintelligence qui va donc naître de l'arrêt de ces effets n'est fondée que sur l'intérêt; celle qui va éclore du passage des troupes sera fondée sur le maintien de la dignité de la couronne Je souhaiterais que ces deux motifs pussent contribuer à déterminer le roi de Prusse vers le grand but où il faudra l'amener.

J'ai peur que son ministre à la Haye, qui aime passionnément ce séjour, par plus d'une raison, ne ménage autant qu'il pourra une réconciliation; je n'attends donc pas une rupture ouverte. Mais je tâcherai de l'engager à ne faire sa déclaration aux États que peu de temps avant son départ : car plus il aura tardé à éclater, et plus tard la réconciliation se fera, et plus longtemps aussi les munitions de guerre seront arrêtées.

Au reste, je partirai pour Berlin avec le ministre, et je prends sur moi de vous répondre qu'il fera l'impossible pour engager le roi, son maître, à s'unir avec Sa Majesté pour humilier l'Angleterre, et pour lui faire tomber des mains la balance et le sceptre de l'Europe qu'elle se vante de tenir.

Je partirai au plus tard de dimanche prochain en huit. Si vous avez quelques ordres ultérieurs à me donner, daignez me les envoyer à Berlin.

Je suis avec le plus profond respect et le plus sincère attachechement, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

10. — A M. AMELOT[1].

A la Haye, ce 19 août 1743.

Monseigneur, hier le comte de Podewils reçut une lettre particulière du ministre d'État, son oncle, qui le prie de concilier autant qu'il pourra les esprits, et d'assoupir la querelle naissante au sujet

1. Même source.

du passage des troupes hollandaises sur le territoire du roi, son maître.

L'envoyé de Prusse n'a donc point mis par écrit ses plaintes ; mais il a montré au grand pensionnaire et au greffier la lettre du roi, son maître, qui demande réparation de l'outrage fait à la dignité de sa couronne.

Cette querelle d'honneur sera, je crois, peu de chose ; mais la querelle d'intérêt sera plus sérieuse. Le grand pensionnaire a été confondu quand le comte de Podewils lui a déclaré ce matin qu'il n'aurait point de passeport pour les munitions de guerre.

Il a exigé des États le payement des droits qui sont hors d'usage, et la restitution d'une somme que le roi de Prusse réclame.

Avant que ces difficultés soient portées des états généraux aux villes, et que tout soit dans les formes, le temps de se servir des munitions de guerre en question sera bien avancé.

J'ai l'honneur de vous envoyer l'état de ces munitions.

Je pars le 22 ou le 23 au plus tard, et je suis toujours avec le même respect et le même zèle, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, V.

11. — DE M. AMELOT[1].

Le 22 août 1743.

Comme il est important, monsieur, que ce billet vous arrive avant votre départ pour Berlin, je ne m'entretiendrai pas longtemps avec vous aujourd'hui, et je me hâte de vous écrire deux mots pour ne point retarder le courrier que j'envoie à M. de Fénelon. Je veux donc seulement savoir de vous s'il est encore nécessaire que M. de Maurepas écrive la lettre dont on était convenu pour vous rappeler. Comme vous ne devez plus vous donner comme mécontent de la France, que vous aurez même incessamment lieu d'être satisfait par rapport à la tragédie de *César*, qui sera représentée ces jours-ci, et sûrement avant le voyage de Fontainebleau, ne vous semble-t-il pas que cette lettre serait aujourd'hui entièrement déplacée? C'est sur quoi j'attends votre réponse.

Au surplus, vous pouvez être certain qu'on est ici très content de la manière dont vous vous conduisez, et qu'on vous en sait tout le gré que vous méritez. Je charge M. de Fénelon de vous faire part d'une réflexion que j'ai faite, et dont je crois qu'il est très important que vous fassiez usage.

Je suis plus que personne du monde, monsieur, entièrement à vous.

1. Même source.

12. — A M. AMELOT[1].

Route de Magdebourg, à deux heures après midi,
le 27 août 1743.

Monseigneur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, accompagnée d'une lettre de M. de La Ville, dans laquelle il me fait part de l'article en question de cette dépêche de l'envoyé Burmania du 20 mai dernier.

Je prends la liberté de vous dire que je crois que, le 20 mai, on trompa l'envoyé Burmania, ou que lui-même trompa les États-Généraux pour donner alors plus de crédit au parti anglais, ou que je suis fort trompé moi-même.

Je tâcherai de démêler la vérité; mais, quelles que soient toutes les infidélités passées, je ferai mes efforts pour faire sentir à Sa Majesté prussienne ses intérêts présents. J'ose croire que je serai bien secondé, et que, si on peut servir efficacement le roi, voilà le moment le plus favorable.

Je crois, jusqu'à présent, n'avoir point donné de faux avis. Je ne veux pas non plus donner de fausses espérances; mais je peux répondre que je serai bien instruit de ce qui se passera.

Je ne compte pas pour peu de chose le plaisir de recevoir une lettre de M. le comte de Maurepas. S'il veut seulement me faire l'honneur de me mander avec bonté qu'il faut que je retourne incessamment en France, cette lettre fera un très bon effet, en déterminant le roi de Prusse à ne pas me garder plus longtemps que je ne le croirai nécessaire pour votre service.

Je vous prie d'être persuadé de mon respect et du zèle le plus sincère et le plus vif.

Quelque chose qu'ait mandée le très autrichien Burmania, et quelque chose qu'on le suppose avoir écrit, je suis bien sûr que les munitions de guerre des Hollandais ne passeront point, et les états étouffent autant qu'ils peuvent la querelle sur le passage des troupes. Ils cachent la hauteur avec laquelle le roi de Prusse s'est expliqué, la crainte qu'ils ont de lui, et la soumission qu'ils lui témoignent.

1. Même source.

13. — A M. AMELOT[1].

A Bruxelles, le 5 novembre au soir, 1743.

Monseigneur, étant tombé malade, aussi bien que mes domestiques, en revenant de la Haye, et ne sachant encore quand je pourrai partir de Bruxelles, je vous dépêche un courrier jusqu'à Lille pour vous rendre compte de plusieurs particularités dont je n'ai pu encore avoir l'honneur de vous informer.

Je crois d'abord devoir vous dire que, dans mon séjour dans les États du roi de Prusse, Sa Majesté prussienne avait la bonté de m'écrire quelquefois des billets par lesquels il était évident qu'on lui avait donné de très sinistres impressions, et ces préjugés diminuaient à mesure que ce commerce devenait plus vif.

J'ai devant moi une lettre de ce monarque, du 7 septembre, écrite de Potsdam à Charlottembourg; elle commence ainsi :

« Vous me dites tant de bien de la France et du roi, qu'il serait à souhaiter qu'il y eût partout d'aussi bons citoyens... un roi digne de cette nation, et qui la gouverne aussi sagement, peut lui rendre aisément son ancienne splendeur. Personne ne peut acquérir plus de gloire que lui, et nul souverain ne sera assurément moins jaloux que moi de ses succès... »

Je vis ces dispositions se fortifier de moment en moment. Ce prince ne me parlait plus du roi ni en particulier, ni à ses repas, où règne la plus grande liberté, qu'avec une estime, j'ose le dire, respectueuse, tandis qu'il s'expliquait sur les autres avec peu de ménagements, et je saisissais avec bien de l'ardeur toutes les occasions de l'échauffer en faveur de la France. Mais, lorsqu'il fut prêt de partir pour la Franconie, on lui manda que j'étais venu pour épier sa conduite. Il me parut alors réservé et atterré, et je crois qu'il écrivit à M. Chambrier quelque chose de ses soupçons.

J'eus encore le malheur qu'on écrivît à M. de Valori que j'étais chargé d'une négociation secrète à son préjudice. Ma bonne foi dissipa tous ces nuages; je dis au roi de Prusse, lorsqu'il me fit des reproches, qu'il était vrai que j'avais eu l'honneur de vous parler en partant, et que vous m'aviez recommandé seulement de cultiver autant qu'il serait en moi la bonne intelligence qui doit régner entre

1. Même source. — Cette lettre est tellement semblable, sauf certains détails, à celle qui est insérée dans la *Correspondance générale*, sous la date du 27 octobre, qu'il est difficile de croire que l'une ne soit pas l'expédition rectifiée et corrigée dont l'autre, trouvée dans les papiers de Voltaire, n'est qu'une première ébauche. (*Note de M. le duc de Broglie.*) — C'est notre n° 1624.

les deux monarques, simple conseil dont mon zèle n'avait pas eu besoin.

Je dis à M. de Valori que je ne serais que son secrétaire, et que je ne profiterais de la bonté et de la familiarité du roi de Prusse que pour faire valoir ce ministre. Je tins exactement parole. L'un et l'autre furent très satisfaits, et le roi de Prusse me mena en Franconie avec les attentions les plus flatteuses.

Je dois vous informer, monseigneur, qu'avant ce voyage je pris la liberté de conseiller au ministre de l'empereur d'engager son maître à écrire au roi de Prusse une lettre touchante. Vous savez que le roi de Prusse répondit à cette lettre d'une manière dont l'empereur fut très content. Vous savez tout ce qui s'est passé depuis. Je ne cessais de représenter tout ce que vous m'aviez ordonné avec tant de sagesse.

Sa Majesté de Prusse me dit plusieurs fois que je devais avoir une lettre de créance; mais je n'eus garde de la demander; mon seul but et mon seul devoir étaient de mettre M. de Valori en état de réussir, et j'aimais bien mieux parler au roi de Prusse comme attaché à lui que comme envoyé à sa cour. Il me semble que le service du roi y gagnait davantage.

J'allai le 11 octobre à Potsdam, où les ministres ne vont jamais; je trouvai le roi de Prusse irrité contre le roi d'Angleterre, et plus prêt que jamais, me dit-il, à servir puissamment l'empereur, mais encore peu certain sur les moyens. Il me dit enfin que, si les choses tournaient comme il l'espérait, il enverrait au printemps quarante mille hommes soutenir sa médiation, et je remarquerai que, le 10 octobre, un de ses ministres d'État m'avait dit la même chose à Berlin.

Ce monarque voulut qu'à mon retour je passasse par Brunswick. Il me chargea de lettres pour monseigneur le duc, qui me reçut comme un homme attaché au roi son beau-frère. Il fallut rester six jours à Brunswick, où le duc me fit l'honneur de me dire qu'il refusait constamment deux régiments aux Hollandais. Il m'assura que lui et beaucoup de princes n'attendaient que le signal du roi de Prusse, qui tenait le sort de l'empire dans ses mains. Il m'ajouta que le collège des princes était indigné contre l'électeur de Mayence, au sujet de ce mémoire de la reine de Hongrie présenté à la dictature sans les avoir consultés.

« Je souhaiterais, dit-il, que le collège des princes pût s'adresser au roi de Prusse pour soutenir leurs droits, en qualité de roi allié à l'empire. Cette union pourrait en amener bientôt une plus importante. »

Il daigna approuver l'idée où j'étais que, si l'empereur, après le

temps où les délais épuisent la patience, signifiait au roi de Prusse qu'il est obligé de se jeter entre les bras de la cour autrichienne, et de concourir lui-même à faire le grand-duc roi des Romains, cette déclaration, arrachée par la nécessité, précipiterait l'effet d'une bonne intention trop longtemps infructueuse.

Le même prince et le vieux ministre Shlenitz m'assurèrent qu'on commence à redouter, en Allemagne, le caractère inflexible de la reine de Hongrie et la hauteur du grand-duc, et que vous pourriez profiter de cette disposition des esprits.

Oserais-je ici vous soumettre une idée qu'un zèle, peut-être mal éclairé, me suggère? Serait-il mal à propos qu'au lieu de s'en tenir aux négociations d'une diète, dont plusieurs ministres sont vendus au parti autrichien, l'empereur écrivît lui-même des lettres pressantes aux princes dont il attend le plus ; que les réponses de ces princes, portant qu'ils n'attendent que de voir l'étendard de Prusse, fussent portées à Berlin, comme une association déjà signée qui mettrait le roi de Prusse dans la nécessité de se manifester ? Je vous demande pardon de cette digression, et je continue mon journal.

A mon passage à la Haye, j'ai été témoin que le ministre prussien a pressé fortement plusieurs membres de la régence sur la pacification. Il a été jusqu'à déclarer au pensionnaire d'Amsterdam que le roi, son maître, serait obligé de prendre des mesures efficaces.

M. le comte de Sinzeim et lui m'ont assuré qu'il fallait que le roi de Prusse demandât la paix en Hollande, mais que, si vous vouliez l'avoir, il ne fallait jamais paraître la désirer. En effet, je suis témoin que le parti autrichien, à la Haye, tâche toujours d'imputer à faiblesse vos démarches les plus raisonnables, et que la ville d'Amsterdam a besoin de vous craindre pour prendre des mesures pacifiques.

J'ai vu deux jours presque entiers le comte de Stairs et beaucoup d'Anglais de mérite. Ils m'ont confirmé qu'il se forme à Londres un parti très considérable qui désire la paix, et que deux cents membres de la Chambre des communes se sont déjà associés. L'un des chefs de ce parti est M. Dodington ; je le connais particulièrement, c'est un homme très riche, très actif, très ferme, et de beaucoup d'esprit.

Voilà à peu près les choses principales qui sont venues à ma connaissance. Il ne me reste qu'à vous souhaiter des succès dignes du roi et de ses ministres, et à vous assurer de mon profond respect.

VOLTAIRE.

14. — A M. AMELOT [1].

A Paris, le 14 décembre 1743.

Daignez, monseigneur, agréer encore cette petite marque de mon zèle et de mon attachement. C'est le denier de la veuve. Vous verrez que l'offrande aurait été plus considérable si j'avais eu le grimoire que vous m'avez promis. Je me doute bien que quelque mauvais vent a soufflé; mais il n'y a point de vent qui puisse nuire au véritable dévouement que vous m'avez inspiré. Je prends la liberté de vous adresser ces papiers, parce qu'ils contiennent des nouvelles fort bonnes, fraîches ou vieilles. Je ferai en sorte, dorénavant, que l'on communique tout à ceux qui doivent naturellement vous rendre compte. Je n'ai d'autre objet sinon votre service, et je vous supplie d'être bien persuadé que je ne suis point ce que les Anglais appellent *busy body*, les Romains *ardelio*, et les Français, par périphrase, *homme qui se fait de fête*. Ma fête est que vos affaires prospèrent, monseigneur; comptez que personne ne fait des vœux plus sincères pour vos succès. Permettez qu'ils servent pour le *premier jour de l'an*, tout sincères qu'ils sont.

Je vous supplie, monseigneur, de me renvoyer mes chiffons, et de recevoir, avec votre bonté ordinaire, les respects et le tendre attachement de V...

Faubourg Saint-Honoré, près de l'hôtel Charost.

15. — A M. AMELOT [2].

30 décembre 1743, à Paris.

Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer les deux lettres ci-jointes, toutes deux très récentes, l'une de l'ambassadeur de Hollande en cette cour, l'autre du résident de Hollande à Berlin.

On me mande, d'ailleurs, que le voyage de M. de Benting n'est plus un mystère. On sait qu'il est allé voir incognito le prince d'Orange, et que le greffier Fagel veut enfin le faire stathouder.

On m'assure que la crainte de voir la Flandre devenir le théâtre de la guerre retient encore beaucoup de régents, et que, si vous tournez vos armes dans les Pays-Bas, il est à croire qu'alors le cri public forcera le parti pacifique à se joindre au parti guerrier.

1. Même source.
2. Même source.

C'est à vous, monseigneur, à concilier avec ces idées, dont je rends simplement compte, les impressions que peuvent donner d'autres personnes mieux informées.

Je vous dirai avec la même simplicité qu'on croit le prince Guillaume de Hesse très peu attaché à la France, et que les Hessois pourraient vous coûter beaucoup et servir peu. On ajoute que le prince Guillaume de Hesse est cassé, et que l'empereur a besoin d'un général dont la tête et le corps aient beaucoup de vigueur.

Vous savez, monseigneur, ce qui s'est passé entre M. le margrave de Baireuth et moi, dans le plus grand secret. Il est général du cercle de Franconie, il a des troupes, des amis, du zèle, de la bonne volonté pour l'empereur. Voici le moment où il pourrait engager le roi de Prusse, son beau-frère, et le mener plus loin que ce monarque ne voudrait d'abord peut-être.

Je crois que ce parti pourrait être assez prompt, très utile, et moins coûteux que tout ce que le roi de Prusse vous propose pour vous ruiner et en profiter.

Si Sa Majesté trouve dans ces ouvertures quelques apparences d'un avantage réel, j'aurai l'honneur de venir recevoir vos ordres. Les liaisons secrètes que je me suis ménagées me mettraient peut-être en état de témoigner mon zèle pour le service de Sa Majesté.

Je suis avec respect et reconnaissance, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. V...

Lundi, 30 décembre, faubourg Saint-Honoré.

16. — A M. AMELOT[1].

4 janvier 1744, à Paris.

Voici, monseigneur, deux copies de dépêches que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Je crains de vous dire des choses très inutiles en vous marquant que, malgré le bruit répandu en Hollande de l'accession de la province de Groningue entière au payement des subsides, cependant celui qui a vu la résolution de cette province entre les mains de son premier député, m'assure qu'il n'en est rien, et que Groningue ne cherche que des subterfuges pour ne point payer. Je crois qu'Utrecht refuse sans subterfuges. Puisse cette diversion être aussi funeste à la Hollande que l'union dans laquelle on obéit ici aux ordres du ministère doit être utile à la France.

1. Même source.

Je vous renouvelle, monseigneur, les assurances de mon tendre et profond respect. V...

A Paris, en arrivant, le 4 au soir.

17. — A M. AMELOT[1].

A Paris, ce 8 janvier 1744.

Voici, monseigneur, les propres mots soulignés de la lettre du 3 janvier que je reçus hier au soir en chiffres.

« Une personne qui vient d'arriver d'Amsterdam m'assure positivement que le magistrat de cette ville avait entièrement changé de sentiment, et qu'il insistera à la prochaine assemblée des états de Hollande sur les moyens de rétablir la paix. Je crois qu'on peut faire fonds sur cet avis. »

Vous n'ignorez pas, monseigneur, que le roi d'Angleterre a écrit aux États-Généraux qu'il les priait de se joindre à lui pour l'élection d'un évêque de Liège, et qu'ils ont répondu qu'ils ne s'en mêleraient absolument pas.

Ce n'est pas une nouvelle bien importante que M. Trevor ait demandé aux Hollandais de munir les places où les troupes de la République sont en garnison, et qu'on lui ait répondu que c'est aux Anglais à faire la moitié des frais; mais enfin cela prouve toujours qu'il y a de petites semences de zizanie.

Mais une nouvelle plus intéressante, et en même temps assez désagréable, c'est qu'il y a un traité de subsides entre l'Angleterre et Cologne ; je le sais de science certaine, me dit mon correspondant.

Vous savez sans doute, monseigneur, qu'un homme cria : « Vive le prince d'Orange! » dans la grande église hollandaise, le jour de l'an, à la Haye, et qu'il ne fut ni secondé ni réprimé.

Voilà toutes les nouvelles qui sont venues à ma connaissance. Je suis un serviteur bien peu utile, mais je vous suis attaché avec l'estime la plus juste, et avec le plus profond et le plus tendre respect.

18. — A M. AMELOT[2].

13 janvier 1744, à Paris.

On me mande, monseigneur, le résultat d'une conférence secrète qu'on a eue avec MM. de Witt, Halluin et Rosendal, fermement

1. Même source.
2. *Ibid.*

unis entre eux dans des vues de paix et de liberté. Ils sont persuadés que MM. d'Obdam, Benting, Fagel, le grand pensionnaire, etc., veulent parvenir à faire le prince d'Orange stathouder.

J'ai toujours de la peine à croire que le fameux Van Haren, qui a le fanatisme de la guerre, entre aussi dans celui du stathoudérat. Je me fonde sur un portrait satirique qu'il a fait de ce prince et qu'il m'a confié. Cependant je sens bien qu'à toute force on peut vouloir aujourd'hui, pour maître, celui contre lequel on a fait hier une satire, tant les esprits des hommes sont inconséquents.

Les amis de qui j'ai l'honneur de vous parler disent que les troupes qui peuvent agir contre la France dans les Pays-Bas, si les choses restent sur le même pied, ne peuvent aller à soixante mille hommes.

Et voici les expressions dont se servent, mot pour mot, les personnes bien intentionnées :

« Il faut nous faire voir le danger de plus près pour qu'il fasse impression sur notre république. Nous convenons que l'armée du maréchal de Maillebois occasionna notre dernière augmentation; mais, comme ce ne fut que par la conduite peu circonspecte de plusieurs officiers français, encore n'est-il pas douteux un moment que si cette armée eût resté dans ces quartiers, nous n'aurions pas osé remuer.

« Le même expédient reste au roi de France, supposé qu'il ait assez de troupes pour opposer une armée à celle des alliés aux Pays-Bas, qui sera à peine forte de soixante mille hommes, et envoyer un corps de vingt à vingt-cinq mille hommes du côté de la Meuse et du bas Rhin, en se tenant sur la défensive aux Pays-Bas. Il n'y a qu'un inconvénient à craindre, c'est que la grandeur du danger n'excite nos peuples à la révolte et à demander un stathouder. »

Je ne suis que copiste, monseigneur, et je sais où je dois me borner, quoique je ne borne point mon zèle.

Je suis sûr même que M. de La Ville vous donne des avis plus importants, et que les miens sont souvent bien peu de chose. Mais comptez du moins sur mon exactitude et sur ma fidélité, comme sur mon tendre et respectueux attachement. V...

A Paris, ce 13 janvier.

19. — A M. AMELOT [1].

A Paris, 14 janvier 1744 (au soir).

Je sens bien, monseigneur, que je ne vous mande presque jamais que ce que vous savez déjà ; cependant je hasarde toujours mes inutilités.

Voici la copie d'une lettre de M. Van Hoey, avec deux mémoires importants qui doivent déjà vous être parvenus par d'autres voies.

Peut-être jugerez-vous, par les dernières lignes du mémoire de l'envoyé de Prusse, qu'on pourrait profiter de cette disposition des esprits.

Il y a longtemps que je songe à vous gagner entièrement ce ministre, qui fait déjà bien des démarches hasardeuses pour vos intérêts.

Je pourrais y réussir par le moyen d'une dame hollandaise, et, si le roi le veut, je tenterai l'entreprise.

Le mémoire de ce ministre doit être suivi, et l'est déjà peut-être, d'un autre non moins fort sur un autre sujet. Si le roi juge que l'occasion soit favorable, vous connaissez mon zèle, j'irais à Bruxelles sous le prétexte du procès de madame du Châtelet, et, de là, je me ferais prier par tous mes amis de la Haye d'aller y faire un tour, ce qui rendrait mon voyage très simple. Mais je vous supplie, monseigneur, en cas que je puisse hasarder la tentative de rendre ce ministre votre pensionnaire, de n'en parler au roi que de vous-même. Il ne m'appartient pas de rien proposer. Ce serait peut-être un moyen de pousser le roi de Prusse à tomber sur les Hollandais, et à les traiter comme il a traité l'évêque de Liège. Vous savez combien il est capable de résolutions soudaines, surtout quand il croit n'être menacé par personne.

J'avais eu l'honneur de vous mander de la Haye que je tenais de milord Stairs même qu'environ deux cents personnes s'étaient liées par serment pour s'opposer aux vues de la cour de Londres. Il ne me trompait pas. Vous savez qu'ils ont encore renouvelé ce serment, et, en dernier lieu, ils ont écrit aux lords Carteret, Newcastle et Pelham, qu'ils les massacreraient s'ils continuaient à vouloir soudoyer les troupes de Hanovre. C'est bien dommage de n'avoir dans ces circonstances qu'un prétendant, qui est à Rome.

Vous n'ignorez pas que le conseil d'État de Hollande a remontré aux états que c'est à la reine de Hongrie à fournir les magasins et

1. Même source.

les munitions pour les places où les troupes hollandaises sont en quartier. C'est un objet considérable. Puisse-t-il être un sujet de mésintelligence !

Recevez, monseigneur, avec votre bonté ordinaire, les assurances de mon respectueux et tendre dévouement. V.

20. — A M. AMELOT [1].

Paris, le 29 janvier 1744.

Le correspondant me mande, monseigneur, qu'il se donne sous main tous les mouvements possibles pour les intérêts du roi et de l'empereur; mais il m'avoue qu'il a de fortes raisons de croire que le roi, son maître, ne fera rien d'ouvertement contraire au traité de Breslau.

Il dit qu'on est persuadé que vous n'agirez pas vivement du côté de la Flandre; qu'en ce cas, on laissera les troupes hollandaises où elles sont. *Il dit qu'on commence à tenir une mauvaise contenance et il m'en promet des preuves.*

Cependant, vous savez que la province de Hollande va négocier quatre millions de florins, et faire une loterie de seize millions en rentes viagères; cela fait quarante millions de notre monnaie, et n'a pas l'air si pacifique.

Vous en savez sur cela, monseigneur, plus que moi, et peut-être plus qu'eux. V...

J'ai péché contre la grande règle qu'en affaires il vaut mieux dire trop que trop peu pour se faire entendre. J'ai oublié ces mots : « en Hollande ». C'est de la mauvaise contenance des Hollandais dont il s'agit.

Comment pourrait-on dire que c'est vous qui faites mauvaise contenance quand vous couvrez la terre de soldats et la mer de vaisseaux [2] ?

21. — A M. AMELOT [3].

5 février 1744, à Paris.

Je vous sacrifie toujours, monseigneur, les lettres du bon M. Van

1. Même source.

2. Ces dernières lignes sont une réponse à une note de M. Amelot, qui dit en marge de la lettre : « Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'expliquer le sens de ce que j'ai souligné avec du crayon; je n'entends pas bien de qui on vous parle. »

3. Même source.

Hoey, qui vous fait toujours citer l'Écriture sainte. Vous savez les débats excités dans l'assemblée des États-Généraux.

Conservez-moi, monseigneur, vos bontés et votre indulgence pour mes inutiles efforts. V...

Ce mercredi.

22. — A M. AMELOT[1].

Ce samedi 7 février 1744, à onze heures du soir.

Monseigneur, samedi, premier, les États-Généraux ont pris la résolution de demander à la reine de Hongrie le payement des arrérages de ce qu'ils ont prêté à l'empereur son père, sur la Silésie. On ne doute pas que les puissances calculantes ne retiennent cet argent sur les subsides qu'ils fournissent à la reine.

Plusieurs régents, et surtout ceux d'Amsterdam, reçurent, avant la séparation des états, un écrit qui renfermait ces paroles :

« Il est échappé au comte Maurice de Nassau de dire que le parti des bourgeois voulait toujours dominer, mais qu'il y aurait un stathouder en moins de trois mois, que ce serait un prince agréable à la nation, et fait pour soutenir la cause commune; qu'il allait pour cet effet en Angleterre. »

M. l'ambassadeur Van Hoey a mandé que le roi avait résolu de n'agir que défensivement du côté des Pays-Bas.

La ville de Dordrecht a opiné, dans le comité secret des états de Hollande, d'envoyer un homme de confiance à Versailles. Rien n'est plus certain. Je me hâte, monseigneur, d'envoyer chez vous ces nouvelles, qui peut-être ne vous parviendront, d'ailleurs, qu'à l'ordinaire prochain. Si vous le savez déjà, daignez recevoir avec bonté le denier de la veuve.

V. vous est dévoué avec le plus tendre respect.

23. — A M. AMELOT[2].

1er mars 1774, Paris.

Voici, monseigneur, une lettre de l'orateur Van Hoey. On me mande que les grosses têtes hollandaises ne pensent pas que vous tentiez un débarquement en Angleterre.

Quelque chose que vous fassiez, je suis votre admirateur, votre très humble et très obéissant et très attaché serviteur. V.

Ce mardi, à minuit.

1. Même source.
2. *Ibid.*

24. — A M. AMELOT[1].

Ce mercredi 4 mars 1744, à six heures,
à mon retour à Paris.

On est fort intrigué à la Haye, monseigneur, comme vous le savez de reste.

Mathieu avait mandé qu'il battrait la flotte combinée, mais qu'il ne se sentait pas assez fort pour résister à la flotte de Brest jointe avec deux autres. Mathieu paraît s'être trompé.

Trévor, selon la modestie ordinaire de son pays, dit que l'amiral Nouris a ordre de battre la flotte partie de Brest.

Vous savez sans doute, monseigneur, pourquoi M. de Boetslaer va en Angleterre. On me mande que c'est pour jeter des propositions de paix. Mais ce n'est pas pour cela que M. le duc d'Aremberg y est.

Voici une pièce d'éloquence de mon cher voisin le Platon de Hollande[2], non moins bavard, mais moins éloquent; il est comme le perruquier du *Lutrin*.

C'est l'unique souci d'Anne la perruquière; car il a épousé une perruquière dont il avait des enfants, pour le bien de la République.

Comptez, monseigneur, que vous n'avez point de serviteur plus attaché et plus pénétré d'un tendre et sincère respect. V...

25. — A M. AMELOT[3].

A Cirey, par Bar-sur-Aube, 20 avril 1744.

Monseigneur, j'eus l'honneur, en partant de Paris, de vous envoyer la seconde édition des *Éléments* de Newton, livre plein de problèmes moins intéressants et moins difficiles que ceux que vous avez à résoudre. Ce livre, que vous n'avez pas le temps de lire, était accompagné d'une lettre que je désirais fort que vous lussiez, et dont je vous suppliais de faire usage. J'apprends qu'on vous a rendu la lettre et que vous n'avez pas reçu le livre. Permettez que je vous l'envoie comme un hommage que je rends au sage plus qu'au ministre.

Mon correspondant m'écrit de temps en temps, et continuera pendant la campagne. Le hasard peut faire qu'il donne quelques avis

1. Même source.
2. M. Van Hoey.
3. Même source.

importants. Je lui ai retranché les inutiles dépêches de l'orateur hollandais, qui dit rarement ce qu'il faut dire et qui vous fait toujours dire ce que vous n'avez pas dit. Le correspondant m'assure que les états de Hollande et de West-Frise sont dans la ferme résolution de vous envoyer un homme de confiance pour parvenir au grand but de la paix si souhaitée, que mon ami Van Haren et les Bentink et les Fagel ne s'opposent pas à cette généreuse résolution dont vous êtes sans doute instruit. Le pensionnaire d'Amsterdam a avoué, il y a quinze jours, que sa province doit plus de 36 millions de nos livres. C'est sur quoi vous pouvez compter, monseigneur, et c'est ce qui rend très vraisemblable l'inclinaison à la paix, malgré l'influence exercée par le ministre anglais. Tâchez que je puisse mettre un peu d'allusion pour vous dans les divertissements que je fais pour le mariage de M. le Dauphin. Ce serait bien le plus *bau* (sic) de la fête.

Je vous supplie, en attendant, de daigner vous souvenir des petits services que j'ai rendus ou voulu rendre. Je puis assurer, sans vanité, que j'ai été assez heureux pour rendre la *personne plus respectable* au roi de Prusse, et j'en ai les preuves par écrit. Je demande seulement que vous daigniez l'instruire de mon zèle. Je demande qu'il sache que ce zèle me fait renoncer à douze mille francs de pension et à une maison toute meublée que le roi de Prusse me donne à Berlin. Le seul prix de ce sacrifice est que Sa Majesté en soit informée, je ne demande même point d'autre récompense. Mais je vous supplie, monseigneur, de me donner celle-là, et de vouloir bien me renvoyer la lettre du roi de Prusse qui était dans le paquet que j'eus l'honneur de vous adresser en partant de Paris, et qui vous a été rendue trop tard.

Je suis, avec le plus grand respect et l'attachement inviolable, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

26. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

(Paris, 1746.) Catalogue Dubrunfaut, n° 13. Toute relative à l'affaire Travenol.

27. — A UN ACADÉMICIEN.

(Paris, août 1747.) Catalogue Dubrunfaut, n° 14; ainsi analysée :

« Importante lettre sur une affaire qui intéressait l'Académie. Détail piquant, dans cette minute autographe, Voltaire déclare qu'il ne peut écrire de sa main, étant au lit avec la fièvre. »

28. — A MADAME X***[1].

4 septembre 1749.

Mme du Châtelet, madame, m'ordonne de vous mander sa petite aventure.

Elle était à son secrétaire à deux heures après minuit, selon sa louable coutume. Elle dit, en griffonnant du Newton : *Mais je sens quelque chose!* Ce quelque chose était une petite fille, qui vint au monde beaucoup plus aisément qu'un problème. On la reçut dans une serviette ; on la déposa sur un gros in-4°, et on fit coucher la mère pour la forme, et pour la forme aussi elle ne vous écrit point.

Pour moi, madame, qui ai accouché de *Catilina*, je voudrais bien porter mon enfant à Son Altesse sérénissime[2], et la supplier d'être la marraine ; mais il n'est pas, je crois, digne encore d'être baptisé par elle.

Je pourrai bien, à mon retour, avoir l'honneur de lui montrer non seulement *Catilina*, mais encore une *Électre*. Je veux sous ses auspices venger Cicéron et Sophocle.

Mme du Châtelet vous prie, madame, de présenter ses profonds respects à Mme la duchesse du Maine. Je vous supplie de me mettre à ses pieds, moi, Cicéron et Clytemnestre ; tout cela ne vaudra que quand j'aurai raffiné l'or des anciens dans le creuset de Sceaux ou d'Anet.

Je vous supplie, madame, de recevoir avec votre indulgence ordinaire les nouvelles de mes rêveries, et les protestations réelles de mon respectueux attachement,

VOLTAIRE.

29. — AU PÈRE DE MENOUX[3].

A Colmar, 26 mars 1754.

Mon révérend Père, la lettre du 22 mars dont vous m'honorez sert beaucoup à ma consolation. Je vois combien votre probité et votre amitié sont blessées de l'usage indiscret et infidèle qu'on a fait de votre lettre et de la mienne ; non-seulement elles sont imprimées, mais elles le sont avec des termes dont vous êtes incapable

1. H. Moulin, *Mémoires de l'Académie de Caen*, volume de 1885.
2. La duchesse du Maine.
3. A. Collignon, *Deux lettres inédites de Voltaire*. Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie, 1885.

de vous servir, et qui ne sont compatibles ni avec les bontés que vous avez toujours eues pour moi, ni avec la vérité, ni avec les bienséances, encore moins avec le triste état où je suis; car il y a cinq mois que je sors peu de mon lit. Je supporte mes maux avec quelque courage. L'étude les adoucit; mais ils seraient intolérables si j'étais assez malheureux pour qu'une lettre outrageante de vous à moi fût publique, sans que vous eussiez la bonté de corriger par des marques de votre politesse et de votre amitié les effets de cette lettre falsifiée et empoisonnée. Le Père Mérat a senti toute l'irrégularité de ce procédé. Il est venu s'en excuser chez moi avant-hier. Je lui ai épargné la peine de se justifier; j'ai écarté tout ce qui pouvait avoir l'air du moindre reproche, et il doit être content de la manière dont je l'ai reçu. Il ne me reste qu'à vous supplier très instamment de m'écrire seulement un mot qui désavoue la lettre qu'on vous impute, et qui, sans rien reprocher à personne, certifie seulement que cette lettre, telle qu'elle est publiée, n'est point celle dont vous m'aviez honoré. La vérité et l'amitié trouveront également leur avantage dans cette démarche que j'attends de votre caractère sage et bienfaisant. Je montrerai ces mots au commandant et aux magistrats de la ville où je suis, qui viennent quelquefois me consoler dans ma longue maladie; et cette marque précieuse de votre bonté sera seule capable de dissiper le chagrin que m'a causé l'abus public de vos bontés mêmes.

Le Père Mérat ne m'a point donné votre discours[1], que j'attends comme une nouvelle preuve de vos attentions obligeantes, et comme

1. C'est, selon toute vraisemblance, le « discours prononcé le 20 octobre 1753, à la séance publique de la Société royale de Nancy, par le R. P. de Menoux, de la compagnie de Jésus, supérieur du séminaire des Missions, prédicateur ordinaire du roi, censeur royal, l'un des membres de la Société littéraire de Nancy, de l'Académie de Rome et de la Rochelle. » (*Mémoires de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy*, t. III, p. 299; Nancy, chez Pierre Antoine, 1755.) Le titre est : « Discours sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire et naturelle de la Lorraine et du Barrois. » Nous en détachons les passages suivants, relatifs aux ouvrages historiques de Voltaire :

« Pourquoi, de nos jours, voyons-nous si peu d'histoires générales ? Et pourquoi, au contraire, la république des lettres est-elle comme inondée de tant d'histoires particulières et de petits romans? C'est que le goût du travail n'est pas dominant parmi nous; on trouve bien des facilités pour composer une histoire comme celle de Charles XII, quand on a le génie de M. de Voltaire, mais, eût-on le génie de Bossuet, on ne pourra jamais, sans beaucoup de travail, enfanter un ouvrage tel que le discours de ce grand homme sur l'Histoire universelle. » (*Mémoires de la Société de Nancy*, p. 307.)

« On trouve des taches dans le *Siècle* admirable de *Louis le Grand*, et si l'auteur a eu à essuyer d'assez mauvaises critiques sur certains points, sur bien d'autres il a encore besoin d'apologie. » (*Ibid.*, p. 333.)

un nouveau motif de mon attachement et de mon estime ; il m'a dit qu'il l'attendait de Strasbourg.

Permettez-moi de vous donner ici des éclaircissements sur les deux anecdotes dont vous parlez. Feu M. le marquis de Fénelon me récita les vers en question[1] du célèbre archevêque de Cambrai, dans sa chambre, à la Haye, en 1743, après la bataille de Dettingen. L'abbé de La Ville y était présent, et il servirait de témoin s'il voulait avoir de la mémoire. Le marquis de Fénelon d'aujourd'hui était alors mousquetaire et prisonnier de guerre. Son père avait retenu ces vers de mémoire. Je les écrivis sur mes tablettes, que j'ai encore, et je les fis transcrire dans un recueil qui est tout de la même main. Feu le marquis de Fénelon me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de Lulli. J'ignore encore l'air, mais les paroles méritent d'être retenues. Le neveu de l'auteur les regardait seulement comme le témoignage d'un homme détrompé des vaines disputes, convaincu de l'ignorance des savants, et mettant toute sa confiance dans l'Être suprême.

Pour vous donner un éclaircissement plus ample et plus important, voici les derniers mots d'une lettre que m'écrivit M. de Ramsay, le disciple de l'archevêque de Cambrai, et le dépositaire de toutes ses pensées : *You may say boldly that if he had liv'd in a free country, he would have been the hero of philosophy and the Plato of his age*[2]. Faites-vous expliquer ce passage par le révérend Père Leslie[3], à qui je présente ici mes respects.

A l'égard de la défense de *Mylord Bolingbroke*[4], elle est l'ouvrage d'un souverain et de deux autres personnes; mais,

Dat veniam corvis, vexat censura columbas [5].

Je compte avoir l'honneur de vous envoyer incessamment les

1. Cette anecdote est rapportée dans le *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXVIII, *Du Quiétisme*.

2. Vous pouvez dire hardiment que s'il avait vécu dans un pays libre, il aurait été le héros de la philosophie et le Platon de son siècle.

3. Le P. Leslie, né en Écosse en 1713, mort à Nancy en 1779, supérieur du séminaire de Nancy, membre honoraire de l'Académie de Stanislas dès sa fondation. Il avait connu Voltaire à la cour de Lunéville. Il a publié, sous le nom d'Eugène de Ligniville, son élève, l'histoire généalogique de la maison de Lorraine. On trouve aussi dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, des discours et des vers du P. Leslie.

4. *Mémoires secrets de Mylord Bolingbroke sur les affaires d'Angleterre depuis 1710 jusqu'en 1716*, traduits de l'anglais avec des notes historiques et précédés d'un discours préliminaire, par M. F... (Favier de Toulouse). Voyez Fréron, *Année littéraire*, t. V, 1754, p. 125; Grimm, *Correspondance littéraire*, 1er mars 1754.

5. Juvénal, *Sat* II, v. 63.

Annales de l'Empire, et vous supplier de leur donner place dans votre bibliothèque. Je n'ai fait cet ouvrage que par pure complaisance pour madame la duchesse de Saxe-Gotha, qui m'honore de sa bonté et de sa confiance. Je peux assurer que ces *Annales* sont exactes et vraies; mais je ne peux répondre qu'elles plaisent[1]. Ne soyez point surpris de mes travaux. Quand on n'a qu'une passion, elle nous mène toujours loin. Le travail, d'ailleurs, est la vraie consolation de la vie.

Je m'intéresse tendrement à votre santé, non-seulement à cause du :

Non ignara mali, miseris succurrere disco[2],

mais par l'attachement véritable que j'ai pour votre personne, par l'utilité dont vous êtes, par mon estime, et par l'amitié respectueuse avec laquelle je serai toujours, mon révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

[3] Vous me ferez sans doute, mon révérend Père, une très grande faveur de me mettre aux pieds de S. M. le roi de Pologne et de lui présenter mes profonds respects, ainsi que ma juste admiration pour tous les bienfaits éclairés dont il comble le pays. Mais probablement l'état de ma santé ne me permettra pas de passer à Nancy. Le Père Mérat m'apporte dans ce moment votre discours.

30. — A M. LE SYNDIC JALABERT[4].

(Juin 1755.)

Je vous renvoie, monsieur, la rapsodie[5] que vous avez eu la bonté de me confier. Je vous remercie de votre attention ; ce ne peut être qu'un coquin du plus bas étage qui ait fait la plupart de ces vers, et surtout ceux sur lesquels j'ai fait une petite note. Les laquais de Paris travaillent infiniment mieux quand ils font des vers

1. Le tome Ier des *Annales de l'Empire* fut publié à la fin de l'année 1753. Voyez ce qu'en dit Voltaire dans une lettre à d'Argental, Colmar, 24 novembre 1753, n° 2668 de notre édition.

2. Virgile, *Énéide*, I, v. 630.

3. Ces dernières lignes semblent seules écrites de la main de Voltaire. (*Note de M. Calignon.*)

4. *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, par Lucien Perey et Gaston Maugras; Paris, in-8°, 1885.

5. Une des copies de *la Pucelle*, qui circulaient à Genève.

dans nos antichambres. Si je trouvais le malheureux qui débite ces plates impertinences, je le ferais mourir sous le bâton.

Pardonnez à ma juste indignation contre le bas scélérat qui est l'auteur de ces sottises. Je suis persuadé que vous partagez ma juste colère.

Quand viendrez-vous souper avec nous, et me faire oublier, par votre aimable société et par votre vertu, toutes ces horreurs?

31. — A MESSIEURS CRAMER, A GENÈVE [1].

A Monriond, près de Lausanne, 26 décembre 1755.

On vient de me dire que tous les exemplaires du sermon de M. Bertrand [2] ont été enlevés en un moment à Lausanne. Il n'en sera pas de même du gros bagage et du fatras de dix à douze volumes [3]. On donne plus aisément trois baches [4] qu'un louis d'or. Les vingt-cinq articles que MM. de l'*Encyclopédie* m'ont donné à faire [5], demandent malheureusement un peu de temps, j'aimerais mieux travailler à de petits chapitres. Ce nouveau travail retarde un peu votre édition ; il n'y a pas grand mal ; il ne faut pas surcharger continuellement le public de soi-même et se présenter toujours sur le théâtre. On doit se cacher quelque temps pour être un peu mieux reçu. Je fais mille tendres compliments à toute la famille, et je supplie MM. Cramer de vouloir bien remercier pour moi M. Galatin-Pictet [6] de ses bontés.

Je n'oublierai rien pour finir l'édition des *Œuvres* et celle de l'*Histoire*. V.

Que disent les dames du mot concupiscence?

1. A. Collignon, *Deux Lettres inédites de Voltaire.*

2. Élie Bertrand, né en 1712 à Orbe, canton de Vaud, pasteur de l'église française à Berne, a laissé des sermons et plusieurs ouvrages. Le sermon dont il est ici question avait été inspiré par la catastrophe de Lisbonne. Voyez lettre du 16 décembre 1755, n° 3087, aux frères Cramer, qui avaient été chargés par Voltaire de l'imprimer. La lettre du 10 février 1756 à M. Bertrand, n° 3116, semble indiquer une nouvelle édition de ce sermon faite à Rouen.

3. L'édition nouvelle de ses œuvres.

4. Corruption du mot allemand : *Batzen, Batz,* pièce de monnaie valant environ trois sous.

5. Les articles de l'*Encyclopédie* auxquels Voltaire travaillait alors sont les suivants : *Facile* (style), *Fausseté* (morale), *Faiblesse, Faveur, Feu, Finesse, Figuré, Force, Formaliste, Franchise, Français, Fleuri, Fornication, Histoire.*

6. La famille Gallatin (et non Galatin) est fort connue à Genève. Un de ses membres, J.-L. Gallatin, mort en 1783, fut, comme médecin, l'un des disciples les plus distingués de Tronchin.

32. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Les Délices, 3 juillet (1755 ou 1756). Catalogue Dubrunfaut, n° 19; ainsi analysée :

« Il le remercie de lui avoir offert deux petits tableaux de l'Albane. Il les prend volontiers et le prie d'y faire mettre de belles bordures. « J'ai une autre « petite maison sur les bords de mon beau lac (à Monrion), où j'aurai besoin « de tableaux plus petits. J'irai bientôt prendre les mesures et j'aurai recours « à vos bontés. »

33. — A M. THIERIOT.

Monrion, 2 juin (1756). Catalogue Dubrunfaut, n° 20; ainsi analysée :

« Il lui mande qu'il vient d'acheter à Lausanne une belle maison qui a quinze croisées de face et d'où il verra vingt lieues du beau lac Léman et toute la Savoie, sans compter les Alpes. Il parle ensuite de l'infortuné amiral Byng, qui venait d'être fusillé et pour lequel il avait intercédé, en même temps que le maréchal de Richelieu. « Il a chargé son exécuteur testamentaire de me « remercier et de me dire qu'il mourait mon obligé, et qu'il me priait de pré- « senter à M. de Richelieu, qu'il appelle *a generous soldier*, ses respects et sa « reconnaissance. »

Voltaire s'attaque ensuite au testament du cardinal de Richelieu. Il déclare que ce testament est apocryphe, et indigne en tous points du grand homme d'État auquel on l'attribue faussement. »

34. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN [1].

(Fin 1757.)

Voltaire le rassure sur les conséquences que peut avoir pour lui, Tronchin, l'article *Genève* de d'Alembert. « Il n'y a plus guère d'auto-da-fé, et il y a fort peu de fé! Mon cher ami, vous ne serez point brûlé... Mais si on vous prépare des fagots, avertissez-moi; nous viendrons, ma nièce et moi, éteindre le feu avec nos seringues. »

Il n'a point le livre, il l'a prêté; tout le monde se l'arrache; du reste, personne ne se fâche; on rit sous cape. Au fond, de quoi Tronchin se plaint-il? L'Angleterre, la Prusse et la Hollande pensent comme à Genève. Il finit en lui conseillant de laisser faire dans l'esprit humain la révolution qui se prépare, de gagner du temps, et ensuite de ne rien faire.

1. *Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney.*

35. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[1].

(1757.)

Voltaire convient de la nécessité d'une religion, mais il la voudrait meilleure que la religion chrétienne. Supériorité sur elle du mahométisme et de la religion des lettrés chinois, dont les annales ne mentionnent aucune querelle. Ce sont les disputes puériles qui ont fait couler des torrents de sang, et « les scélérats de la populace et les princes disent qu'il n'y a point de religion, parce que leurs bonzes prêchent une religion ridicule ».

La croyance en un Dieu rémunérateur et vengeur est suffisante. Peut-on reprocher à d'Alembert d'avoir dit que l'on approchait, à Genève, de ce culte simple? Craint-on d'indisposer les Anglais, les Hollandais et le duc de Savoie? Craint-on le peuple? la plus saine partie a embrassé cette opinion. Ridicule et dangereuse idée que l'on a eue en proposant de se plaindre au ministre de France, car on ne serait pas écouté de M. de Bernis, et « si les choses s'aigrissaient,... on s'élèverait contre une certaine contrebande et certain manège de contrefaçon qui est bien d'une autre importance pour le gouvernement de France que la profession de foi des hérétiques ».

Il finit en conseillant de gagner du temps.

36. — A M. HALLER[2].

Aux Délices, 13 mars 1759.

Il est juste de vous mettre au fait, monsieur.

Ce Grasset et son frère ont été longtemps domestiques chez les Cramer. Le Grasset dont il est question vola ses maîtres. Son procès criminel fut commencé ; sa sentence de prise de corps existe. Grasset s'enfuit et revint au bout de quelques années se jeter aux pieds de ses maîtres. Le frère de Grasset, qui est filleul d'un des Cramer, obtint la grâce du coupable. Les Cramer donnèrent une quittance au criminel, qui signa l'aveu de son crime, emporta sa quittance avec laquelle il sera toujours condamné quand on voudra, et alla se mettre à Lausanne chez Bousquet, lequel Bousquet se plaint aujourd'hui d'avoir été friponné par Grasset, *ipsi viderint*... On dit que cet homme a beaucoup de souplesse, qu'il est flatteur, qu'il sait séduire ; et c'est souvent le malheur des belles âmes comme la vôtre d'être trompées par des méchants, mais elles ne le sont pas longtemps.

Je ne suis pas étonné qu'un tel homme ait imprimé le libelle que les curateurs ont fait saisir ; mais j'avoue, monsieur, que j'ai été surpris que des hommes qui doivent être sages aient eu part à cette

1. Même source.
2. Même source.

manœuvre. Le fond de toute l'affaire était l'envie de gagner vingt écus, en intitulant leur libelle *Supplément aux Œuvres de M. de V...* Ils ne songeaient pas que, pour vingt écus, ils flétrissaient une famille entière, qu'ils pouvaient perdre M. Saurin, ancien secrétaire de M. le prince de Conti, homme de lettres très estimable et d'une probité reconnue.

Si vous saviez, monsieur, qu'il est près d'obtenir un poste considérable et que ses concurrents se seraient armés contre lui des traits dont on a voulu attaquer son père, que toute sa fortune allait être détruite par cet écrit scandaleux, qu'il était perdu sans ressources, votre équité et votre humanité auraient certainement condamné Grasset et ses consorts. Vous les condamnez sans doute à présent, et vous êtes surtout indigné que, dans ce libelle, on se soit servi du masque de la religion pour outrager une famille ; je suis l'ami intime de M. Saurin ; il m'a conjuré de prendre sa défense, j'ai fait mon devoir, j'ai été approuvé de tous les honnêtes gens, et je me flatte de l'être par vous.

On m'avait écrit que, dans ce libelle infâme, on avait osé imprimer une lettre de vous ; j'avais eu l'honneur de vous le mander. Je sais aujourd'hui qu'on n'a point eu l'insolence d'abuser ainsi de votre nom. Vous voyez, monsieur, quelles fortes raisons j'ai eues de poursuivre la suppression de ce recueil de scandales, dans lequel on m'impute des choses que je n'ai jamais écrites et dans lequel on me traite simplement de déiste et d'athée parce que je n'ai pas voulu qu'on couvrît d'opprobre la famille de M. Saurin. Avouez, monsieur, avouez que j'ai eu autant de justes motifs de faire supprimer cette œuvre d'iniquité que vous en eûtes de confondre ce détestable fou de La Mettrie. Ce ne sont point ici des fous, mais des hommes qui sont sortis de leur devoir et qu'on y a fait rentrer. Les éditeurs du libelle (je ne parle pas de Grasset) sont des citoyens à qui j'ai épargné la honte de faire une faute publique, et j'espère qu'ils n'y retomberont plus. Encore un mot ; je vous ai parlé, monsieur, non pas d'un libelle qu'on vous attribuait dans ce recueil, Dieu m'en garde ! mais d'une lettre sur des points historiques, et, supposé qu'elle eût été de vous, j'aurais été seulement affligé qu'on vous eût mis en si méchante compagnie.

Je sais distinguer les honnêtes gens de Lausanne du petit nombre des esprits mal faits qui peuvent y être ; mais il vaut mieux faire des expériences de physique avec le semoir, et faire du bien à ses vassaux, que d'avoir de tels procès à conduire : ils n'altèrent point le repos du philosophe, mais ils consument un temps précieux, que je voudrais employer ou à vous lire ou à vous voir. Pardon de la prolixité de votre humble et très obéissant serviteur. V...

J'apprends que la première lettre que je vous adressai et votre réponse sont publiques en Suisse ; j'en suis très étonné, il faut que vous ayez des amis peu dignes de votre confiance.

Je vous jure que je n'ai fait voir vos lettres à personne.

37. — A M. LE DUC DE CHOISEUL [1].

(1760.)

Écoutez, rien n'a réussi
Que votre sacré reliquaire
Envoyé dans Ferney de la part du Saint-Père;
Tout le peuple hérétique en est fort en souci.

Chacun voit, chacun dit ici
Qu'en ma maison la grâce abonde,
Et qu'ayant du crédit sur vous en l'autre monde
J'en dois avoir en celui-ci.

Monseigneur, je suis vain comme un poète ; un poète fait l'entendu, et je laisse croire que vous m'honorez de vos bontés jusqu'à me permettre de vous importuner au milieu de vos occupations importantes. M. Crommelin, qui a beaucoup d'esprit, vous dira que M. le général de Constant s'est battu comme un diable pendant quarante ans contre nous, et qu'il faut que ses enfants se battent pour nous ; que cette famille noble appartient de droit à la France, puisqu'elle est originaire de la ville d'Aix, et qu'il est clair qu'ils sont Français, attendu qu'ils sont très aimables et que leurs femmes sont charmantes. — Et puis que demandent-ils ? d'être reconnus pour ce qu'ils sont ; il y a tant de gens qui veulent être ce qu'ils ne sont pas! Je connais vingt faiseurs de vers à qui je refuserais tout net des lettres patentes de poète ; mais comment refuser à MM. de Constant la qualité de gentilshommes qu'ils ont chez eux et qu'ils ont si dignement soutenue? Pardonnez, monseigneur, la liberté grande de moi Suisse, le plus franc de tous les Suisses, le plus reconnaissant de vos bontés, attaché pour jamais à votre personne avec le plus profond respect.

38. — A M. ROBERT, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE [2].

(1761.)

..... Je vous remercie, monsieur, et je vous félicite de votre plan d'études. Il semble qu'autrefois les collèges n'étaient institués que

1. Même source.
2. Même source.

pour faire des *grimauds*, vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et par votre méthode on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir; Descartes devinait tout, aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain; malheur à ceux qui voudraient aller plus loin!

Votre plan, monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études et qu'on y connaîtra même le droit public, qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que tous ces nouveaux secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière; mais je me consolerai par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue... J'ai l'honneur, etc.

39. — A M. LE PRÉSIDENT FYOT DE LA MARCHE[1].

Ferney, 4 novembre 1761.

Je sors de la fièvre, mon respectable et digne appui, mon maître dans le chemin de la vertu et des arts; mais mon sang n'est allumé que par le plaisir que me fait votre lettre du 30 octobre; je voudrais vous entendre dans ce beau jour où vous prononcerez, sans le savoir, votre éloge, en faisant celui de votre prédécesseur.

Je vous remercie tendrement de la bonté que vous avez de permettre que vos graveurs travaillent pour Corneille. Quoi! votre amitié va même jusqu'à souffrir que j'aie l'honneur de vous envoyer le portrait d'un homme aussi médiocre que maigre. Je l'enverrai par pure obéissance. J'y ferai travailler dès que je serai aux Délices.

C'est donc cette maudite guerre qui empêche Mme la marquise de Paulmy de venir vous voir. Car son droit chemin serait par Berlin, et non par le mont Krapac. Que cette guerre est triste, et que de maux de toute espèce elle cause!

Pour ma guerre avec le Fétiche[2], elle n'est que ridicule. Si je veux de monsieur votre frère pour arbitre! Oui, sans doute, en pouvez-vous douter? Et s'il avait voulu de vous, quel autre arbitre eussé-je pu prendre! Mais il a refusé le père et le fils; acceptera-t-il

1. H. Moulin, *Mémoires de l'Académie de Caen*, volume de 1885.
2. Le président de Brosses.

le frère? Il a osé dire à monsieur votre fils, qui me l'a mandé, *qu'il avait fait une vente réelle;* et moi, je lui abandonne tout mon bien si sa vente n'est pas simulée. L'objet est ridicule, j'en conviens; mais le procédé est infâme, et si cette lâcheté est prouvée en justice, comme elle le sera, quelque crédit qu'il ait dans l'antre de Gex, comment peut-il rester dans le parlement?

Mon affaire ne doit pas contenir deux lignes. Si vous avez fait une vente réelle, je paye. Si vous m'avez trompé, faites vite une vraie vente, vendez votre charge. Voilà un plaisant premier président de Besançon!

Oui, monsieur, je m'en rapporte à monsieur votre frère, et je suis très sûr qu'il sera indigné comme l'est toute la province et tout Genève. Pour moi, je ne sens que vos bontés, et c'est avec le plus tendre respect... V.

40. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

(4[2] novembre 1761.)

Mon corps est malade, monsieur; mon âme se porte bien, car elle est pleine de vous. Je ne sais où vous êtes, et j'ignore si madame votre fille est auprès de vous[3].

Je suis en peine d'un gros paquet que je vous ai adressé concernant les Fétiches. Mais comptez que le grand Corneille m'est encore plus précieux que le petit président de Brosses.

Je vous avais supplié de me faire savoir si votre graveur pouvait entreprendre une douzaine d'estampes; la moitié du monument serait érigée sous vos auspices. Je vous demande en grâce de me dire si vous avez approuvé ma témérité.

Il ne faut pas que vous vous contentiez de m'être apparu dans ma retraite; vous avez réveillé mon ancienne passion pour vous, et vous ne me laisserez pas là après m'avoir tourné la tête. Quelque part que vous soyez, daignez me donner vos ordres, et agréez le tendre respect du malade

VOLTAIRE.

41. — A M. FYOT DE LA MARCHE[4].

21 novembre.

Depuis l'apparition que vous avez daigné faire dans nos déserts,

1. Même source.
2. Il faut peut-être lire 14 au lieu de 4, qui est la date de la lettre précédente.
3. Madame Barberie de Courteille.
4. Même source. — *Inédite pour les deux tiers.*

nous avons eu beaucoup de conseillers de Paris, et quelques membres du conseil, mais rien qui approche de vous.

Où trouve-t-on des âmes sensibles, justes et éclairées comme la vôtre ? Il semble que vous m'ayez animé pour faire mon œuvre des six jours[1]. Je tâchais d'exprimer tous vos sentiments. Vous faites aussi des vers :

Pollio et ipse facit nova carmina, pascite taurum.

Allez-vous à Paris ? Restez-vous à la Marche, séjournez-vous à Dijon ? Aurez-vous la bonté de me faire part du discours que vous devez avoir prononcé ? Vous vous immortalisez en immortalisant votre prédécesseur. Je ne sais si ma tendre amitié, jointe à l'honneur d'avoir été élevé avec vous, me fascine les yeux, mais je vous mets fort au-dessus de ce chancelier Daguesseau que les jansénistes nous prônent tant ! Que votre cœur est au-dessus du sien ! Il me semble que vous êtes éloquent par le cœur, et lui par des phrases. Il était jurisconsulte et rhéteur ; vous êtes magistrat et philosophe. Il était homme de parti, avec de la faiblesse ; et vous, avec de la sensibilité, vous n'êtes d'aucun parti. Vous conserverez toujours la première place, quoique vous ayez résigné la première présidence.

J'ai chez moi un parent du Fétiche, encore plus petit que lui : c'est M. Fargès, maître des requêtes. Je crois qu'il n'approuve pas son Fétiche plus que vous, et qu'à la fin cette ridicule affaire sera abandonnée.

Adieu, monsieur ; Mme Denis et Mlle Corneille sont remplies de sensibilité pour vous. Mlle Corneille vous regarde comme un de ses plus grands bienfaiteurs, et moi, je suis pénétré pour vous du plus tendre respect. V.

42. — A M. [FYOT DE LA MARCHE][2].

Délices, le 26 janvier 1762.

Fréron ne sera pas fâché : j'ai la fièvre.

C'est ce qui fait, mon digne magistrat, mon respectable ami, que je ne peux avoir l'honneur et la consolation de vous remercier de ma main.

Je vous assure que je ne m'attendais pas à une si belle pancarte ; elle est trop belle, trop honorable, vos bontés vont trop loin, et je suis confus.

1. *Olympie.*
2. Même source.

Maître Clément disait à François Ier :

> Car depuis peu j'ai bâti à Clément,
> Et à Marot, qui est un peu plus loin.

Je dirai donc, grâce à vos bontés :

> Car depuis peu j'ai bâti à Voltaire.

Tout le mal est que Voltaire ne soit pas dans votre censive. J'aimerais mieux vous avoir pour seigneur Paramont [1] qu'un autre La Marche, quoiqu'il descende de Hugues-Capet.

Je vous exhorte à lire le *Manuel des inquisiteurs*, si vous ne l'avez pas lu, et, si vous l'avez lu, je ne vous exhorte à rien. Vous sentez sans doute combien les Anglais, les Écossais, les Suédois, les Russes, les Grecs, la moitié de l'Allemagne, la Hollande et la Suisse, ont raison d'avoir en horreur une secte qui a produit des inquisiteurs, des Châtels, des Ravaillacs et des abbés de Caveyrac.

Votre cochon d'abbé de Cîteaux, qui a l'insolence d'entreprendre un bâtiment de 1,700,000 livres, ferait bien mieux de donner au roi deux vaisseaux, à condition que ses moines y servissent de mousses, afin qu'il fût dit que, depuis la fondation de la monarchie, les moines ont été bons à quelque chose.

Ils diront peut-être que je suis dans mon accès : cela est vrai, mais je n'ai point de transport ; et si j'en ressens un, c'est celui du plus tendre et du plus respectueux attachement que vous m'avez inspiré.

43. — A M. FYOT DE LA MARCHE [2].

19 mai 1762.

J'ai été sur le point, monsieur, d'aller voir le Pierre que je commente; car pour le Pierre aux filets et aux deux clefs, il n'y a pas d'apparence que je lui fasse jamais ma cour. J'aime bien mieux celui qui a si bien peint les Romains, que celui au nom duquel un prêtre est le maître de Rome.

Je suis encore très faible; M. Tronchin prétend qu'il me tirera d'affaire ; je le veux croire, car je serais très embarrassé si je mourais avant d'avoir fini mon ouvrage.

J'ai reçu vos nouvelles bontés; je n'ai que des remerciements à

1. Voyez la note 1, tome XL, page 323.
2. Même source.

vous faire, à vous, monsieur, et à vos artistes. Les Cramer ajoutent à mes remerciements une petite prière : c'est que votre dessinateur et votre graveur[1] aient la bonté de se conformer aux dimensions qu'on a dû leur faire parvenir par la voie d'un libraire de Dijon. Je trouve les dessins fort beaux, et surtout celui de Sophonisbe m'a beaucoup plu. Mais encore une fois, ne vous privez pas de vos plaisirs pour les miens. Je me contenterai bien d'être honoré de six estampes, que je devrai à votre complaisance et à votre bonté.

Je doute fort que Dieu se mêle des jésuites, attendu qu'ils ne se sont jamais mêlés de lui, et que, s'il se mêlait de pareilles affaires, il nous délivrerait de tous les moines; d'ailleurs la Providence particulière est, entre nous, une chimère absurde. La chaîne des évènements est immense, éternelle; les acceptions de personnes, les faveurs et les disgrâces particulières, ne sont pas faites pour une cause infinie; et dans la quantité prodigieuse de globes qui roulent les uns autour des autres par des lois générales, il serait trop ridicule que l'éternel architecte changeât et rechangeât continuellement les petits événements de notre petit globule. Il ne s'occupe ni de nos souris, ni de nos chats, ni de nos jésuites, ni de nos flottes, ni même des tracasseries de votre parlement. Vous me feriez grand plaisir de me mander si vous espérez qu'elles finiront.

Je me flatte que M. Tronchin aura fini de rapetasser ma détestable machine quand il faudra venir vous faire ma cour au mois de juillet; mais si les lois éternelles de ce monde dérangent toujours ma poitrine et mes entrailles, si je ne peux me transplanter, vous ne feriez pas mal de passer par Ferney, en allant à Lyon. J'ai un des plus jolis théâtres, d'assez bons acteurs, et une mauvaise pièce nouvelle, qui forme, toute mauvaise qu'elle est, le spectacle le plus pittoresque et le plus beau que vous ayez jamais vu. Bouchez-vous les oreilles si vous voulez, mais ouvrez les yeux, et vous aurez beaucoup de plaisir. Il y a même par ci par là des morceaux qui ne vous déplairont pas.

J'espère encore venir à la Marche, et de là vous conduire à Ferney; laissez-moi me bercer de mes chimères. Qu'avons-nous autre chose de bon dans cette vie?

Mon cher et illustre magistrat, je vous respecte et je vous aime bien tendrement. V.

1. De Vosge père et Monnier.

44. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Aux Délices, 9 juin 1762.

Vous m'affligez sensiblement, mon respectable ami, en m'apprenant que monsieur votre fils prend d'autres arbitres que vous-même. Il ne m'appartient pas de faire des réflexions, je me borne à respecter en lui le fils du plus digne magistrat et du plus honnête homme qu'ait la France, et je ne puis douter que son cœur n'ait les sentiments du vôtre. S'il y a quelque malentendu, je me flatte qu'il le fera cesser en s'en rapportant uniquement à vous. Mais, en attendant, le cœur me saigne. Je vous suis très obligé de vouloir bien m'envoyer votre mémoire. Mais prenez garde que je ne pleure en le lisant.

Au reste, vous devez être averti que messieurs des postes ont décacheté plusieurs paquets adressés à M. d'Argental sous l'enveloppe de M. de Courteille. Si vous m'adressez quelque chose par cette voie, ne mettez point de cachet au paquet qui m'est destiné. C'est le cachet senti par les mains rapaces des commis qui autorise leur insolence. Il faut donc passer sa vie à se précautionner contre des ennemis!

... Terras Astræa reliquit.

Je vois toujours avec la même douleur cette fermeté de votre parlement, qu'on appelle sans doute opiniâtreté à la cour. Je ne vois pas pourquoi des juges refusent de juger mon procès sur le prétexte qu'ils en ont perdu un au conseil. Un régiment refuse-t-il de servir parce qu'il croira avoir à se plaindre de la cour? Comment une telle réflexion est-elle sans aucun poids dans des têtes sages? Je vous dis ma pensée avec une naïveté que vos bontés autorisent.

Vivent la Marche et les Délices! Pour moi, qui n'ai été heureux que dans ma retraite, je vous crois encore plus heureux dans la vôtre parce que vous méritez mieux de l'être, et que votre retraite est plus belle; mais, vous excepté, je ne troquerais pas mon sort contre aucun autre.

Je ferai l'impossible pour venir vous faire ma cour à la Marche. Il faudra demander permission à Tronchin et à Corneille, et la permission est difficile à obtenir.

Permettez que je mette ici ce petit billet pour M. de Vosge. Adieu, monsieur, je vous aimerai, je vous révérerai jusqu'au dernier moment de ma vie. V.

1. Même source.

45. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

16 juillet 1762.

J'ai reçu, mon respectable magistrat, le mémoire que vous avez bien voulu me confier. Je ne veux pas douter que vos arbitres ne fassent rendre ce qui est dû à un père et à un bienfaiteur. Il me paraît qu'entre un père et un fils *summum jus, summa injuria.*

Vous avez pris tous deux le parti de la conciliation. Je serais bien étonné si cette affaire ne finissait pas par une soumission de monsieur votre fils à vos volontés et par une transaction amiable entre vous et lui.

Il me paraît que la restitution des fruits de l'année 1761, le prix de la coupe des bois vous appartiennent. J'ignore si monsieur votre fils n'a rien à redemander de ses biens maternels. Votre mémoire n'éclaircit pas cette difficulté, et sans doute vous ne laisserez pas subsister cette source de procès, qui pourraient un jour troubler votre famille. Les autres objets de discussion sont peu de chose, et doivent être abandonnés à votre générosité et à la résignation noble et respectueuse de monsieur votre fils.

Je me flatte que votre arrangement sera bientôt fait, puisqu'il est entre les mains des arbitres les plus éclairés et les plus intègres.

Je prévois bien que monsieur votre fils n'ayant pas d'argent comptant à vous donner, vous souffrirez des délais. Que ne puis-je venir à présent avec l'argent à la main entre le père et le fils! Des deniers comptants sont les premiers des arbitres. Peut-être serai-je assez heureux, au mois de septembre, pour venir vous offrir mes services. Je n'en désespère pas; ce serait pour moi le comble du bonheur de pouvoir vous prouver alors, dans les derniers jours de ma vie, combien je vous respecte et je vous aime.

Vos médailles sont très joliment gravées, les légendes simples et nobles, l'institution utile et digne de vous. Je vous remercie avec tendresse de ce monument de votre cœur et de votre esprit.

Je me flatte que vous avez toujours auprès de vous M^me^ la marquise de Paulmy. Elle doit vous donner autant de consolation que vous avez éprouvé de chagrin. Je partage l'un et l'autre du fond de mon cœur. Comptez, je vous en conjure, sur mon respect, sur mon zèle, sur une amitié inviolable. V.

1. Même source.

46. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

30 juillet 1762.

Je vois bien, mon respectable et vertueux magistrat, que la Bourgogne n'est pas une province de la Chine. Si Confucius et Mencius avaient fait vos lois, les fils liraient au moins les *mémoires* de leur père. Je veux croire que s'il n'a pas voulu voir vos raisons, c'est qu'il s'en rapporte à vous et aux arbitres que vous avez choisis l'un et l'autre. Autrement il faudrait gémir sur la nature humaine.

Je pleure quelquefois sur elle, et vous verrez bien, par les nouveaux *mémoires* sur l'horrible aventure des Calas, qu'il y a de quoi pleurer. Il est malheureusement plus aisé d'être roué que d'obtenir une révision du conseil. Mais que dites-vous des pénitents blancs et des deux trous de leur masque? C'est pourtant cette mascarade qui a mis sur la roue un père de famille vertueux. J'ai vu son fils qui a partagé ses fers, et je l'ai vu fondre en larmes. Les fanatiques et les parricides ne pleurent point. Si je voulais peindre l'innocence je peindrais ce jeune homme.

Les tragédies de Corneille me consolent un peu de celle de Calas. Elles sont pourtant bien remplies de bourre. Je plains surtout votre dessinateur s'il est obligé de lire les pièces sur lesquelles il travaille. C'est un cruel emploi de lire *Attila, Agésilas, Pulchérie, Othon, Don Sanche d'Aragon, Andromède, la Toison d'or, Pertharite, Théodore, Tite et Bérénice*. Danchet et l'abbé Pellegrin n'ont rien fait de si mauvais.

Comment peut-on tomber ainsi de la nue dans la fange? Cela doit faire trembler quiconque a sa petite portion d'une étincelle de génie. Il est plus sûr de s'en tenir à cultiver son champ; mais quand j'ai serré mon blé, je sens qu'il faut encore autre chose. Les plaisirs de la campagne ne suffisent pas à l'esprit humain.

Vous manquez bien davantage à mon cœur. Je demanderai à Corneille la permission de venir vous faire ma cour pendant les vendanges. V.

47. — A M. FYOT DE LA MARCHE[2].

3 janvier 1763.

Mon illustre magistrat, mon respectable ami, j'ai le cœur serré de la lecture de votre second mémoire. Que je vous plains! Que les derniers pas de votre belle carrière sont pénibles! Mais enfin vous

1. Même source.
2. Même source.

êtes sage. Tâchez de finir cette affaire à quelque prix que ce soit, et ménagez-vous des heures heureuses sur la fin de ce jour d'orages qu'on appelle la vie.

Je voudrais voir le mémoire de votre adverse partie; et quand je songe que cette adverse partie est un fils, un premier président qui vous doit ce qu'il a et ce qu'il est, je suis bien affligé.

Je vous promets de venir vous voir l'année prochaine, si je suis en vie. Vous savez que jusqu'ici je n'ai pas eu un moment dont je pusse disposer.

Je me flatte que votre procès contre monsieur votre fils vaut mieux que celui que vous entreprenez pour votre dessinateur. Vous en appelez à M. de Caylus; c'est précisément, à ce qu'on me mande, M. de Caylus qui l'a condamné. Pour moi, je ne le condamne point; il m'est très indifférent que des figures soient grandes ou petites, et même qu'elles soient bien ou mal faites. On n'examine point les estampes des tragédies qu'on ne peut lire, et les souscripteurs n'ont que trop d'estampes et de papier pour leur argent.

Beaucoup même de souscripteurs n'ont rien donné, selon la louable coutume des Français, qui sont riches en paroles et généreux en promesses, tandis que les Anglais sont ordinairement l'un et l'autre en effet.

Venons à présent à notre petite affaire.

Le billet que vous m'avez fait à Lyon, entre les mains de MM. Tronchin et Camp, ne vaut rien en justice réglée et déréglée, parce que c'est une quittance plutôt qu'un billet, et que certainement monsieur votre fils ne le payerait pas, et que mesdames vos filles seraient en droit de ne le pas payer à M^lle^ Corneille ou à mes autres hoirs, après que notre corps serait rendu aux quatre éléments.

La procuration que vous avez eu la bonté de m'envoyer ne peut suffire, parce qu'elle ne spécifie point le temps où je vous ai prêté la somme de 20,000 livres, et qu'elle ne dit pas même que cet argent vous a été prêté.

De plus, vous marquez par un petit billet séparé que la date du prêt est omise pour éviter le contrôle. Mais vous savez que les fermiers du domaine exigent toujours les droits de contrôle en province, soit que le contrat soit en règle, soit qu'il paraisse défectueux, et l'acte est nul quand il n'a pas été contrôlé.

Observons encore que la date du prêt étant omise, l'intérêt de la somme hypothéquée ne pourrait courir que du jour du contrat; et que, s'il arrivait ce qu'on appelle un malheur par courtoisie, à vous et à moi, ce qui peut très bien arriver, quinze ou seize mois d'arrérages seraient infailliblement perdus pour M^lle^ Corneille ou pour mes héritiers, lesquels ne seront pas riches, attendu que je

n'ai presque que du viager, et ma terre de Ferney, qui est plus agréable qu'utile.

Je soumets toutes ces raisons à votre prudence et à votre amitié, et je vous supplie de vouloir bien faire un acte légal à Paris, où l'on ne paye point de droits de contrôle. Je vous envoie le modèle de cet acte, qui peut être dressé entre vous et le notaire, sans qu'il soit besoin de ma procuration. Et si on en voulait absolument une, je l'enverrais sur-le-champ, à la réception de vos ordres.

Il faut que je vous dise tout, pardonnez-le-moi, mon respectable ami. Il me revient de plusieurs endroits que votre terre de la Marche ne suffit pas pour remplir les droits prétendus ou à prétendre de monsieur votre fils et de mesdames vos filles. On affecte de répandre que vous vous êtes fait un peu d'illusion dans vos espérances, et qu'on peut abuser de votre facilité. Je ne peux croire qu'ayant si longtemps et si bien décidé des affaires des autres, vous n'ayez pas mis dans les vôtres propres toute la clarté et toute la sûreté qui doivent y être.

Je m'en rapporte, mon digne magistrat, à votre sagesse, à la connaissance parfaite que vous devez avoir des affaires, à votre intégrité et à votre compassion pour l'héritière de Corneille, qui n'a de fortune que ces 20,000 livres et l'espérance vague du produit d'une souscription. Pardonnez-moi, je vous en conjure, la liberté que je prends de vous donner avis des bruits publics, et n'imputez cette liberté qu'à mon tendre attachement.

Je ne peux vous exprimer ma surprise et ma douleur de la conduite de monsieur votre fils envers vous. N'y a-t-il nul accommodement à faire? Le malheureux billet que vous lui avez donné, portant approbation et quittance de toute sa gestion, ne vous condamnerait-il pas dans la rigueur de la justice, qui n'examine pas si vous avez été surpris ou non, si vous avez signé ou non votre ruine, si vous avez fait cette reconnaissance à la hâte ou avec mûre délibération? Quel recours pourrait avoir un homme de votre âge et de votre rang? Je n'en vois aucun. *Legem tibi dixisti.*

Vous mettez en évidence les procédés cruels qu'on a eus avec vous, mais irez-vous plaider contre votre signature? Encore une fois il ne m'appartient pas de m'ingérer dans vos affaires, et d'oser vous donner un conseil. Je me borne à des souhaits, au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, et au tendre et respectueux dévouement que je conserverai pour vous toute ma vie.

Je vous proteste que je ne crois aucun des bruits qu'on sème malignement à Dijon. Mais encore une fois j'ai cru qu'il était du devoir de ma respectueuse et tendre amitié de vous en donner avis. On dit que vous avez mis la Marche en vente, et que ces fausses

rumeurs ont été répandues exprès pour empêcher l'acquisition.

Votre ville de Dijon ne vaut pas grand'chose, à ce que les bonnes gens assurent; mais vous n'en êtes que plus respectable pour moi, qui vous adore. V...

Le diable est dans les parlements d'Aix et de Dijon; mais où n'est-il pas?

48. — A M. FYOT DE LA MARCHE [1].

21 janvier 1763.

Mon cher et respectable magistrat, j'ai été instruit en détail du jugement de vos arbitres. Bien des gens trouvent qu'ils ont passé leur pouvoir, en stipulant l'emploi que vous devez faire de l'argent qu'ils ont décidé vous appartenir. Aussi je ne regarde point cette sentence arbitrale comme un jugement, je la regarde seulement comme une médiation amicale. On vous adjuge 15,000 livres reversibles à monsieur votre fils. C'est un mince objet, et c'est à vous à voir si vous voulez vous assujettir vous-même à cette condition.

Si vous permettiez à ma tendre et respectueuse amitié de vous dire mon avis, je vous conjurerais de ne faire aucune difficulté de signer, parce que d'un trait de plume vous mettez fin à l'affaire la plus désagréable; parce que vous montrez par là une magnanimité supérieure au mauvais procédé qu'on a eu avec vous; parce que vous ne laissez voir aucune envie de vous ressentir de ce procédé; parce que vous restez le maître absolu de disposer de votre bien, et qu'enfin onze cents louis sont peu de chose.

J'ajouterais que c'est le sentiment de toutes les personnes qui vous sont attachées. Vous aurez, en différant un peu, fait voir aux arbitres qu'ils ont passé leurs pouvoirs, et, en signant, vous signerez votre repos. Si vous avez déjà terminé, je vous en félicite; sinon j'ose vous en prier, et je vous prie surtout de me pardonner ma liberté.

Quant à la bagatelle dont il s'agit entre nous, permettez-moi de vous dire que M. Tronchin dicta votre billet comme un mémorandum. C'est l'usage des négociants; souvent même ils se contentent de porter les sommes sur leurs registres. Cela n'a rien de commun avec les formes judiciaires. C'est ensuite aux parties qui ont déposé l'argent chez eux, ou qui l'ont reçu, à faire entre eux les arrangements dont ils conviennent. Votre billet, dont un double est entre

1. Même source.

mes mains et dont l'autre est probablement resté à Lyon, entre celles de M. Camp, associé de M. Tronchin, porte : *J'ai reçu, par les mains et des deniers de M. Tronchin,* 20,000 *livres de M. de Voltaire, dont je lui tiendrai compte. Fait double, ne servant que d'un seul et même acquit.* 13 *septembre* 1761.

Ce billet est proprement une quittance : le mot *d'acquit* le dit expressément, *les deniers de M. Tronchin* le confirment encore, et il est sûr que vos héritiers pourraient contester le payement aux miens.

Je vous ai déjà mandé que la procuration pour Gex n'obviait point au payement du contrôle ; que d'ailleurs la date de l'emprunt était omise ; ainsi vous avez trouvé bon que je vous proposasse un acte à Paris, attendu que le contrôle n'y est pas en usage. J'aurai l'honneur de vous renvoyer la procuration de Gex, non remplie, et le double de votre billet, avec annulation motivée au bas, et je redemanderai l'autre double à M. Camp, que je vous adresserai à l'instant que je l'aurai reçu. Vous pouvez, en attendant, pour plus grande sûreté, rappeler le billet et l'annuler dans le contrat.

Je suis toujours émerveillé du long loisir de votre parlement. J'avais en main la cause de six frères auxquels on a ravi leur bien par une antichrèse odieuse; j'avais obtenu pour eux une sentence dans la caverne de Gex, nommée bailliage : l'oisiveté du parlement ôte ainsi le pain à six orphelins. Il y a peut-être cent familles dans le même cas. Vous m'avouerez que cela n'est pas juste, et que ce n'est pas la peine d'avoir fait serment de rendre la justice, pour ne la pas rendre. Ce délai m'afflige extrêmement. La plupart des choses que je vois n'ont point d'exemple ; il est vrai que ce ne sont que des épines, des tracasseries plus ridicules que dangereuses, mais elles sont désagréables et nous avilissent aux yeux des étrangers.

J'ai lu le réquisitoire du procureur général de Provence contre les jésuites. Je trouve qu'on est beaucoup plus éloquent en province qu'à Paris. La capitale ne se signale que par l'opéra-comique.

Adieu, mon illustre magistrat, mon respectable ami; continuez-moi des bontés qui me sont si chères. V.

Je serais enchanté que M. de Caylus voulût approuver votre dessinateur, et qu'il vous donnât une attestation que je pusse montrer à Cramer. Pour moi, je suis très content, quoique les figures ne soient pas toujours correctement dessinées, et je trouve que *Pertharite, Don Sanche, Théodore, Attila, Pulchérie, Othon, Suréna, Bérénice, Sophonisbe, la Toison d'or, Andromède,* ne méritent pas les dessins de votre protégé. Quel fatras ! que de pauvretés et que de préjugés !

49. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

14 mars 1764.

Mon respectable et digne magistrat, mon vrai philosophe, je ne serais pas dans ma chaumière, je serais à présent dans votre palais de la Marche, si j'avais de la santé et des yeux.

De quel neveu me parlez-vous, s'il vous plaît, car il me semble que vous en avez plusieurs? Tout ce que je souhaite à vos neveux, à vos fils, à vos petits-fils, c'est qu'ils vous ressemblent tous.

M. le premier président actuel du parlement de Bourgogne paraît imiter vos bontés pour moi; il daigne prendre le parti de mon petit pays de Gex, celui de Mme Denis et le mien, contre la rapacité des gens d'église. Il se prête aux vues de M. le duc de Praslin, qui veut bien soutenir nos droits; ainsi je suis fait pour avoir obligation à tout ce qui porte votre nom.

Que je vous loue, mon respectable magistrat, de passer vos jours à la Marche! Est-ce dans votre belle maison que se fera le mariage? Vous faites de si jolis vers pour le roi de Pologne que sûrement vous ferez l'épithalame. Vous n'aurez chez vous que des occupations agréables, tandis que dans Paris tout est en rumeur à l'occasion des jésuites. On emprisonne, on exile; c'est le revers de ce qui se passait du temps de frère Le Tellier, confesseur de Louis XIV. Ce maraud prodiguait les lettres de cachet contre les ennemis des jésuites, et aujourd'hui on les prodigue contre leurs partisans.

Je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on finirait par lapider ces bons frères avec les décombres de Port-Royal; le cas est arrivé. Il faut dans ce monde que chacun ait son tour. On dit que M. le duc de La Vauguyon est exilé; la cour n'a que des orages, la paix et le bonheur sont chez vous.

Vous avez la bonté de me parler de cette petite rente; je l'ai payée à Mme Dupuits, et puisque vous voulez me rembourser, je vous supplie de faire tenir à votre loisir cette somme à M. Propiac, receveur général du domaine à Dijon, pour la faire parvenir à M. Camp, mon banquier à Lyon, associé de M. Tronchin. Je reconnais la bonté de votre cœur à cette attention. Vous avez pitié d'un pauvre homme qui bâtit dans un pays barbare, et qui s'est chargé d'une famille assez considérable : car j'ai chez moi M. et Mme Dupuits et leur sœur, outre un cousin de vingt-trois ans, paralytique pour le reste de sa vie. J'ai de plus un aumônier jésuite, ou ex-jésuite,

1. Même source.

que vous connaissez peut-être. Il a longtemps professé à Dijon ; ce n'est pas un Père Porée, mais aussi il n'en a pas le fanatisme, car ce pauvre Père Porée, tout homme d'esprit qu'il était, croyait à toutes les bêtises de la théologie, et, qui pis est, il avait le malheur de s'en piquer.

Vous, mon vrai philosophe, qui avez de la vertu, sans superstition, c'est auprès de vous que je voudrais vivre et mourir. Pardonnez si je vous assure de mon tendre respect par une autre main que la mienne, je ne suis pas encore en état d'écrire. V...

50. — A M. D'ALEMBERT[1].

2 décembre 1765.

Réponse à la lettre du 22 novembre (n° 6160). — Voltaire déclare que toute l'affaire de la pension de trois ou quatre cents livres dont jouissait Clairaut, et qui avait été accordée à d'Alembert après six mois de démarches réitérées, a été conduite malhonnêtement, petitement, indignement. Il le félicite de ne pas aller chez le roi de Prusse, et l'invite à lui envoyer le *Supplément à la Destruction des jésuites,* qu'il appelle une « petite drôlerie ».

51. — A M. D'ALEMBERT[2].

5 septembre 1766.

Réponse à la lettre du 29 auguste (n° 6476). — Voltaire l'engage à publier la lettre de Jean-Jacques Rousseau à Hume, le prie de témoigner son attachement à M. de La Chalotais, dont le procès faisait alors beaucoup de bruit, et de le rappeler au souvenir de Frédéric II.

52. — A M. D'ALEMBERT[3].

27 octobre 1766.

Voltaire vient de lire le procès d'un philosophe bienfaisant contre un charlatan ingrat (la contestation entre Hume et J.-J. Rousseau). Il désavoue la *Lettre au docteur Pansophe.* Il conseille de nommer M. Thomas à la place de M. Hardion, historien, qui venait de mourir.

1. Journal le *Temps,* 31 juillet 1884.
2. Journal le *Temps,* 31 juillet 1884.
3. Journal le *Temps,* 31 juillet 1884.

53. — A M. D'ALEMBERT[1].

Du 29 décembre 1766.

Voltaire se félicite de ce que La Harpe a le prix de prose et fait une bonne tragédie; il le recommande à d'Alembert.

54. — A M. D'ALEMBERT[2].

30 janvier 1767.

Voltaire lui annonce la perte d'un cahier de l'ouvrage de d'Alembert (*la Destruction des jésuites*) qu'on imprimait alors à Genève. Il se plaint des troubles de Genève.

55. — A M. D'ALEMBERT[3].

6 mars 1767.

Voltaire exprime des regrets pour les fautes qui existent dans un prétendu ouvrage de mathématiques de d'Alembert (qui n'est autre, comme nous l'avons dit, que l'ouvrage sur la *Destruction des jésuites*). Il lui recommande sa tragédie des *Scythes*.

56. — A M. D'ALEMBERT[4].

13 avril 1767.

Voltaire y parle en termes énigmatiques de l'impression des ouvrages de d'Alembert et de leur expédition à Paris. Quelques mots sont relatifs à l'évêque du Puy, Jean-Georges, qui avait refusé de prononcer l'oraison funèbre de M^me^ la Dauphine. « Je ne le croyais pas si sage ». Le gouvernement d'Angleterre fait une pension à Jean-Jacques; pourquoi le gouvernement de France n'en fait-il pas à Fréron? — Cette lettre est signée BOURSIER.

57. — A M. D'ALEMBERT[5].

25 juillet 1767.

Vous avez dû recevoir la seconde lettre (sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites). Voltaire lui recommande La Harpe, qui a fait un éloge de Charles V. Jean-Jacques est à Vesel... Londres vaut un peu mieux, et rien n'est bon pour Jean-Jacques.

1. Journal le *Temps*, 31 juillet 1884.
2. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
3. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
4. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
5. Journal le *Temps*, 2 août 1884.

58. — A M. D'ALEMBERT [1].

27 juillet 1767.

Voltaire est enchanté de ce que La Harpe vient de remporter le prix pour l'éloge de Charles V. Il le prie de voir M. Capperonnier. Il lui mande que l'impératrice de Russie a fait traduire *Bélisaire*.

Ce billet est celui dont l'absence est constatée, tome XLV, page 333, note 1.

59. — A M. D'ALEMBERT [2].

Ce 5 mars 1768.

On annonce une édition fort jolie de *la Guerre de Genève*. Cette publicité lui est très préjudiciable. On imprime les ouvrages du savant Abauzit contre la Trinité, l'Apocalyse, l'éternité des peines et les mystères. Cela fera beaucoup de mal. Il n'y a qu'un point sur lequel on soit d'accord à Genève, c'est le mépris et l'horreur qu'on a pour Calvin.

P. S. Tronchin, procureur général de la petite république, fut assailli hier au soir par plus de cinq cents personnes. Les commissaires du peuple eurent beaucoup de peine à le tirer de leurs mains. 6 mars 1768.

60. — A M. D'ALEMBERT [3].

11 avril 1768.

Voltaire recevra avec empressement des grands d'Espagne qui ne sont point superstitieux. (Il s'agit probablement du marquis de Mora et du duc de Villa Hermosa.) Il a oublié les torts de La Harpe (qui lui avait dérobé des manuscrits). M^me^ Denis doit être heureuse à Paris. Il lui fait 20,000 francs de pension et lui en assure 35,000. La petite Corneille est bien mariée. Il a eu soin de tous ses parents. Il n'aura rien à se reprocher quand il rendra sa chétive figure aux éléments.

61. — A M. D'ALEMBERT [4].

13 mai 1768.

Voltaire l'engage à lire la page 48 de la nouvelle édition du poème de *Genève;* il est bon de faire une correction fraternelle à l'apostat La Bletterie. Frère Marin prétend qu'on peut imprimer *la Guerre de Genève* à Paris. — Il paraît deux éditions de la *Mort du chevalier de La Barre;* il n'a vu encore ni l'une ni l'autre.

1. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
2. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
3. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
4. Journal le *Temps*, 2 août 1884.

62. — A M. D'ALEMBERT [1].

28 juin 1768.

Impromptu sur le *Tacite* de La Bletterie (le même que nous avons donné tome XLVI, page 72). Cet orgueilleux phrasier n'a d'autre parti à prendre que de se refaire convulsionnaire.

63. — A M. WAGNIÈRE [2].

7 mai 1778, à Paris, quai des Théatins.
Partira quand pourra.

Je vous embrasse, mon cher Wagnière, vous, votre femme, et Mimi, et Hénoc; je suis bien fâché de vous avoir laissé partir seul. Je vous prie d'ajouter à la caisse de livres que vous m'enverrez tout ce qui touche à la langue française, comme la Grammaire de Port-Royal, celle de Restaut, les *Synonymes* de Girard, les *Tropes* de Dumarsais, les *Remarques* de Vaugelas, le Petit Dictionnaire des Proverbes, les Lettres de Pellisson. Vous trouverez tous ces petits livres, à gauche du poêle au bord de la bibliothèque. Plus le livre de chirurgie de Thévenin in-4°. J'ajoute encore un livre en deux volumes sur l'orthographe française, qui doit être sur le bureau de la bibliothèque.

Revenez le plus tôt que vous pourrez, mon cher ami, je ne peux me passer ni de vous ni de mes livres.

Si vous ne revenez pas bien vite, je pars, mort ou vif, vous chercher. V.

64. — A M. WAGNIÈRE [3].

Le 10 mai 1778, à Paris.

Mon cher Wagnière, je vous ai déjà mandé combien je désirais vous voir et combien je regrettais Ferney dans le brillant fracas de Paris. Tout le monde oublie que j'ai quatre-vingt-quatre ans et que je suis malade! On me tue, et vous êtes absent!

Je vous ai déjà prié de revenir dans le carrosse de M^me^ Denis, et d'apporter avec vous mes papiers, que vous trouverez dans les tiroirs du bureau de ma chambre à coucher. Ces papiers consistent dans des reconnaissances, des billets et des lettres de change qui

1. Journal le *Temps*, 2 août 1884.
2. *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney.*
3. Même source.

sont dans le tiroir du côté du lit; excepté celles que vous jugerez à propos de laisser entre les mains de M. Martin, mon procureur.

Il y a aussi quelques autres papiers dans le tiroir du milieu, comme les affaires concernant le Wurtemberg et le Palatinat, et quelques autres feuilles volantes.

Il y a d'autres papiers de simple littérature qui sont épars sur le même bureau : je vous prie d'emporter tout cela avec vous; gardez les autres qui sont dans la bibliothèque, il n'y a que la seule lettre de M. Pasquier que je serais bien aise de retrouver; mais ne vous donnez pas trop de peine pour la chercher; votre présence est beaucoup plus nécessaire que cette lettre : c'est de vous surtout que j'ai besoin, mon cher ami, surtout dans l'état funeste où ma mauvaise santé m'a réduit.

A l'égard des petites affaires à consommer pour le présent avec MM. Souchay et Schérer, cela ne me paraît souffrir aucune difficulté.

Pour ce qui regarde mes livres, je vous ai prié déjà d'y ajouter ce que vous trouverez concernant la langue française, et de joindre aux livres italiens en maroquin un petit livre en même format intitulé *il Vocabulario*.

J'ai demandé aussi une anatomie de Thévenin, dans laquelle on trouve un dictionnaire très utile des maladies et des remèdes; c'est un in-quarto qui est à côté de la première fenêtre en entrant. Je vous prie d'y joindre le Dictionnaire celte, imprimé en deux ou trois volumes in-folio, qui est au premier rayon des livres italiens. Joignez-y la Grammaire italienne de Buon Mattei, petit in-quarto qui est parmi ces livres italiens, excellent ouvrage dont j'ai besoin.

Vous pouvez trouver aussi, parmi les livres anglais ou dans un coin de la nouvelle addition faite à ma bibliothèque, un livre anglais en deux volumes bien reliés, intitulé *the Origine of the language*.

Je crois que voilà tout ce qu'il me faut. Envoyez-moi mes livres par les rouliers; ils arriveront quand ils pourront, je vous manderai à qui il faudra les adresser; mais encore une fois, mon cher ami, c'est de vous dont j'ai le plus besoin. — J'embrasse votre femme et votre fille, et fais mes compliments à Hénoc. Revenez le plus tôt que vous pourrez. V.

65. — A M. WAGNIÈRE[1].

13 mai 1778, Paris.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 8 mai avec une grande

1. Même source.

consolation ; j'en avais besoin ; je crains bien d'avoir changé mon bonheur contre de la fumée. D'ailleurs, ma maladie augmente tous les jours. On me ruine pour achever une maison dans Paris, et je ne bâtis que mon tombeau.

Si j'étais assez heureux pour jouir de cette maison quelques années avec une santé moins déplorable, soyez très sûr que je viendrais tous les ans passer quatre mois à Ferney ; mais je suis actuellement dans les horreurs de la souffrance et de la ruine.

Il faut que la tête périgourdine de Bardy lui ait absolument tourné pour faire venir sa femme à Paris. Je n'ai de quoi la loger, ni chez M. de Villette ni chez moi. J'avais recommandé expressément à Bardy de ne prendre aucun parti et d'attendre. Il fait une extravagance à laquelle on ne pourra remédier.

Bétems de Moens est assurément le maître de rentrer dans son pré en payant ; il n'y a pas grand mal à cela ; je ne suis pas fort empressé d'avoir du terrain dans la censive de Genève.

J'ai reçu la lettre de change pour Pauvier, devenue inutile ; je le compte actuellement payé, et que tout est en règle. Je ne me mêlerai plus d'aucun envoi des montres de Ferney, c'est au sieur Reynaud à se charger de toute la correspondance.

M. d'Ogny favorise plus que jamais notre colonie, c'est la meilleure protection qu'elle puisse avoir dans le royaume. Nos horlogers demandent des lettres patentes, ils les auront ; elles leur coûteront beaucoup d'argent, elles ne serviront de rien tant que le généreux M. d'Ogny daignera les favoriser. Dites-leur bien, mon cher ami, que cette bonté de M. d'Ogny vaut mieux que toutes les lettres patentes du grand sceau de cire jaune.

A l'égard de la caisse des livres, il faudra l'adresser à M. de Neuville, maître des requêtes, intendant de la librairie, en son hôtel à Paris ; mais attendez une seconde lettre de moi pour faire cette adresse, parce que mes souffrances continuelles ne m'ont pas encore permis de lui parler. Vous pourriez mettre dans cette caisse de livres le paquet intitulé *Recueil de vers en plusieurs langues*. Il est sur mon bureau dans ma chambre à coucher, ou sur le bureau de ma bibliothèque. J'ajoute au catalogue des livres que j'ai demandés le poème des *Saisons* de M. de Saint-Lambert, dernière édition, sans oublier le livre le plus nécessaire, qui est l'*Almanach royal*.

Je crois que nous pourrions affermer Ferney à peu près pour le prix qu'on en offre ; mais il faut attendre. Il est bon que Porami vende cette année les denrées à Genève, qu'il voie avec votre femme ce qu'on en pourra tirer, et qu'elle nous envoie les comptes à Paris, sous le couvert de M. de Vaines ou sous tel autre qu'on indiquera. Elle pourra vendre aussi la plus grande partie des vins de France

et des liqueurs, et ne réserver que ce qui pourra nous être nécessaire pour un voyage que nous y ferons. Elle pourra vendre aussi l'huile, qui se gâterait à la longue, et se chargera de payer le curé sur le prix de toutes ces ventes et d'en tirer un reçu. M. de Florian a dû vous montrer un billet de moi par lequel je vous prie de lui donner, selon sa demande, deux appartements en haut dans le château avec la jouissance de la cuisine et celle de la promenade dans le jardin. Il compte rester tout l'été, et louer Bijou à des Anglais.

Je vous attends et vous embrasse avec la plus tendre amitié.

66. — A M. WAGNIÈRE[1].

14 mai 1778, Paris.

Mon cher ami, M. de Crassier est tout étonné de se voir obligé de payer, pour le champ que je lui ai donné, les dîmes que je ne payais pas, et beaucoup de redevances au roi dont ce champ était exempt, comme étant de tout temps de l'ancien dénombrement. M. de Crassier ne sait-il pas que ces privilèges sont perdus dès que le terrain a passé dans des mains étrangères? Voilà pourquoi nous avons stipulé dans notre contrat qu'il payerait pour moi toutes les redevances attachées à la pièce de terre qu'il m'a donnée en échange. Si vous trouvez moyen de lui en parler, vous pourrez lui faire sentir la nécessité indispensable où il s'est mis. Vous me ferez plaisir de m'envoyer la grosse de notre contrat avec lui. Vous pourrez me l'adresser chez M. d'Ogny avec les papiers que vous jugerez les plus nécessaires. M. d'Ogny me fera tenir avec promptitude tout ce que vous m'adresserez sous son enveloppe.

Mandez-moi, mon cher ami, si M. et M^me^ de Florian sont chez moi en effet, et s'ils ont loué Bijou à des Anglais pour cet été, comme ils s'en flattaient. J'ignore si Céret et d'autres débiteurs vous ont payé quelque chose. Vous les avez sans doute informés que vous êtes nanti de ma procuration et de celle de M^me^ Denis; je m'en rapporte à vous sur toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient. Je suis un peu étonné de n'avoir pas encore reçu de M. Henri Scherer les lettres de change que j'attendais ; mais il faudra bien qu'il se mette en règle, pour moi et pour vous.

Demandez, je vous prie, à M. Dupuits, si l'on a imprimé la traduction française des *Lois de l'impératrice de Russie*.

Je vous demande de m'envoyer sous l'enveloppe de M. de Vaines

1. Même source.

deux *Prix de la Justice et de l'humanité*. Je voudrais ensuite deux exemplaires de la *Bible des aumôniers du roi de Prusse*, sous la même adresse en deux envois différents.

Je voudrais bien savoir si le *Pascal* Condorcet est fini; je vous prie de vous en informer à Grasset de Genève.

Je n'ai point cette fois d'autre prière à vous faire. Je crains seulement d'avoir toujours oublié, parmi les guenilles que je fais venir, un beau manteau de satin blanc qui me serait actuellement assez nécessaire; je vous prie de le faire mettre parmi mes hardes; en voilà assez pour aujourd'hui. J'ai bien peur de ne pouvoir être dans ma maison que dans deux mois. Je vous embrasse de tout cœur, vous et toute votre famille.

J'ajoute à ma lettre que M. d'Hornoy, qui est chez moi dans ce moment, protège la colonie beaucoup plus qu'elle ne croit et qu'elle peut l'espérer. Il se donne des mouvements continuels pour obtenir les lettres patentes que nos horlogers demandent, et pour les faire enregistrer à la cour des monnaies. En attendant, ils ont toujours M. d'Ogny, et certainement ils ne seront pas abandonnés.

67. — A M. WAGNIÈRE [1].

15 mai 1778.

Je vous écrivis hier 14, mon cher Wagnière, une assez longue lettre envoyée à M. de Vaines pour vous la faire parvenir, et, le moment d'après, je reçus par le valet de chambre de M. d'Ogny une caisse d'asperges pourries, qui empuantit tous les cabinets dorés et tous les nids à rats de M. de Villette. Hélas! pourquoi envoyer de l'eau à la rivière? je crains que nous n'ayons usé les bontés de M. d'Ogny. J'aurais bien mieux aimé que vous m'eussiez envoyé sous son adresse les papiers dont j'ai besoin. Je vois par votre lettre qui accompagnait les asperges que vous m'envoyez des *Pascal* Condorcet, par M. de Vaines. Puissent-ils arriver à bon port; cela est délicat.

Je réponds aux questions de votre lettre, pour ne pas grossir le paquet en vous renvoyant vos questions :

1° N'affermons pas Ferney cette année, nous verrons ce que nous pouvons en tirer.

2° Envoyez-moi le contrat avec M. de Crassy; il faut que nous le lisions pour y répondre.

1. Même source.

3° Je payerai pour la maison du frère de Jaquet et pour toutes les autres, au premier semestre qui viendra de Montbéliard.

4° Ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer le billet que j'ai de Dunoyer, par lequel il me déclare qu'il n'a rien à me demander pour la maison Gabard, et que c'est à Gabard à payer les additions qu'il a ordonnées par delà le marché convenu. Ce billet est d'une grande importance, vous le trouverez dans une des liasses du dernier tiroir de ma chambre à coucher.

5° Sans doute, mon cher ami, il faut laisser à Cabussat et à J. Louis son habit ; mais il convient que lui et sa femme payent un petit loyer.

Les tabliers aux filles.

Il est à présumer que Céret payera quelque chose de ce qu'il doit. J'ai besoin de rassembler à présent toutes mes ressources pour la vie de Paris.

Ne pourriez-vous pas mettre dans le premier paquet que vous m'enverrez par M. d'Ogny les billets de Lavit, Lafond et de Beaumont? Je pense qu'ils ne seront échus que quand vous serez établi dans notre agréable maison de Paris. Vous reviendrez sans doute dans le carrosse de Mme Denis, vous ramènerez son bagage et mes guenilles.

Ne m'écrivez plus par M. de Vaines, il vient de partir pour Chanteloup et pour une autre maison de plaisance. Il a donné ordre chez lui qu'on reçût vos paquets à moi adressés sous son enveloppe ; je les enverrai chercher. Envoyez vos autres paquets subséquents à M. de Montsauge, directeur et administrateur des postes de France, avec mon adresse sous l'enveloppe. Il est averti, il me fera délivrer ce que je réclamerai ; sa demeure est : Sur le rempart, n° 9.

Voilà une lettre bien longue et qui donne de la peine au pauvre malade. Je ne puis répondre à Auzière, qui m'écrit qu'il va tout abandonner ; en ce cas, il va contribuer à ma ruine ; il veut retourner à Genève ! tous ces gens-là sont insensés et injustes. Dites-leur bien, mon cher ami, que je leur suis cent fois plus utile à Paris qu'à Ferney; répétez-leur qu'ils n'auraient jamais osé se flatter d'une protection aussi puissante et aussi continue que celle de M. d'Ogny. Ils demandent des lettres patentes qui ne contiendront que la permission d'être taxés : ils les auront, les lettres enregistrées qu'ils demandent si imprudemment, mais avertissez-les qu'elles coûteront plus de mille livres : il leur en coûtera cher pour être esclaves. Ils sont comme Vial, qui, exerçant librement sa profession, veut payer cent écus pour n'être plus libre. Tout cela est fou. Dieu veuille avoir pitié de ces têtes ! Je finis, ma main succombe au fardeau d'écrire.

Je souffre des douleurs incroyables. Adieu, mon ami, que n'êtes-vous ici ! V.

P.-S. — Je reçois dans ce moment par la petite poste votre petit paquet du 10 mai. Je crains bien que l'envoi des asperges n'ait dégoûté M. d'Ogny ; ce serait le plus grand malheur qui pût m'arriver à la suite de tant d'autres. Ah ! qu'on m'a trompé ! je n'en puis plus.

De tous les papiers que vous pouvez m'envoyer de Ferney le plus nécessaire est le compte de Schérer de Lyon. Je suis bien étonné de ne pas recevoir de lettres de lui. Adieu encore une fois.

Nous trouvons encore dans le catalogue Dubrunfaut, sous le n° 34, une lettre sans date, adressée à M. de Marville, ainsi analysée :

« Lettre où il lui soumet un petit ouvrage italien qu'il a composé pour quelques académies d'Italie dont il est membre. Il demande la permission d'en faire tirer cinq douzaines d'exemplaires. »

Et, sous le n° 35, une lettre également sans date, adressée à Mme de Vaux, ainsi analysée :

« Il s'excuse d'avoir tant tardé à lui répondre. « Le cœur est tout ce qui « reste aux pauvres vieillards, et le mien est encore jeune pour l'amitié. Vous « avez vu Paris et Versailles, mais il vaut encore mieux cultiver son jardin que « d'admirer ceux des rois...» Il mande que Mme Denis est toujours à Paris. »

M. Bengesco, dans le tome II de la *Bibliographie de Voltaire*, page 432, appelle notre attention sur les remarques manuscrites qui sont à la marge d'un exemplaire de l'*Examen de la nouvelle histoire de Henri IV de M. de Bury*, Genève, Philibert, 1768, in-8°. Cet exemplaire se trouve à la réserve de la Bibliothèque nationale, Lb[35] 27. Les remarques ont été dictées par Voltaire et écrites par Wagnière. Le titre est accommodé de la sorte : « Examen de la nouvelle *et détestable* histoire de Henri IV de M. de Bury, *par La Beaumelle encore plus décrié que Bury*, Genève, etc. » Ce que nous soulignons est intercalé à la main.

Les remarques sont généralement brèves et violentes ; elles consistent souvent en un mot ou deux : « Pillé, ridicule, mauvaise logique, toute cette page est absurde. » Il aurait donc fallu, pour juger de la valeur de ces critiques, reproduire la page entière de l'*Examen ;* on aurait été obligé d'en réimprimer ainsi des passages étendus, et comme il s'agit ici de critiques sur une critique, les choses n'eussent même été bien éclaircies que si l'on avait donné encore des fragments de l'histoire examinée. Il nous semble que l'intérêt d'une telle publication ne serait pas proportionné à la place qu'elle occuperait ; elle n'apprendrait rien au lecteur que la profonde irritation de Voltaire contre La Beaumelle, qui lui est surabondamment connue. Voyez l'article La Beaumelle de la *Table analytique*.

Une de ces remarques toutefois, la plus longue, mérite d'être relevée; elle est à la page 62; la voici :

« Ce scélérat en démence (il s'agit toujours de La Beaumelle), ose ici faire entendre que Ravaillac était l'instrument dont la reine s'était servi. Si cela était, comment la reine ne l'eût-elle pas fait évader pendant les deux jours qu'on le laissa à l'hôtel de Retz et que tout le monde lui parlait? La reine ne devait-elle pas craindre qu'étant appliqué à la question il ne révélât ses instigateurs et qu'on ne remontât jusqu'à elle? Cette seule réflexion, à la suite de tant d'autres, ne dément-elle pas entièrement les abominables soupçons que des hommes aussi légers que méchants se plaisent encore à répandre. Le président de Thou, le duc de Sully lui-même, avouent que la reine éclatait en sanglots et fondait en larmes. Sully dit qu'il n'a jamais rien vu de si touchant. Un crime si noir et si réfléchi ne permet guère les sanglots et les pleurs. Voyez la justification du président de Thou qu'on a jointe à ce petit ouvrage. Les critiques de La Beaumelle sont d'un ignorant, d'un menteur, d'un sujet coupable et étourdi; il s'était déjà fait connaître sous tous ces titres. »

L'opuscule de Voltaire, *le Président de Thou justifié* (voyez tome XXV, page 477), est, en effet, imprimé à la suite de l'*Examen*. Nous ajouterons qu'on a inséré à la fin du volume la copie manuscrite de la lettre du 31 octobre 1768 à M. le président Hénault (notre n° 7372) avec la liste des dix articles que nous donnons dans la note 5, et la copie manuscrite de la lettre du 5 juillet 1769 à M. Marin (notre n° 7583). Il nous semble que c'est assez de cet extrait et de ces détails pour épuiser la curiosité du lecteur.

A tous ceux qui, sans se laisser troubler par les querelles des partis, ont bien voulu prendre intérêt à cette œuvre d'érudition sincère, nous adressons un dernier remerciement et disons, pour finir comme le texte de Voltaire, adieu encore une fois.

LOUIS MOLAND.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE (SUITE ET FIN).. 1

APPENDICE A LA CORRESPONDANCE.. 555

1. Lettre à M. Philippe, 5 septembre 1741. 555
2. — M. François Didot, samedi, décembre 1742. 555
3. — M. de Marville, 27 décembre 1742. 555
4. — M. de Marville, février 1743. 556
5. — M. Amelot, ministre des affaires étrangères, 21 juillet 1743. 556
6. — de M. Amelot, 2 août 1743. 559
7. — à M. Amelot, 6 août 1743. 559
8. — M. Amelot, 13 août 1743. 561
9. — M. Amelot, 17 août 1743. 561
10. — M. Amelot, 19 août 1743. 562
11. — de M. Amelot, 22 août 1743. 563
12. — à M. Amelot, 27 août 1743. 564
13. — M. Amelot, 5 novembre 1743. 565
14. — M. Amelot, 14 décembre 1743. 568
15. — M. Amelot, 30 décembre 1743. 568
16. — M. Amelot, 4 janvier 1744. 569
17. — M. Amelot, 8 janvier 1744. 570
18. — M. Amelot, 13 janvier 1744. 570
19. — M. Amelot, 14 janvier 1744. 572
20. — M. Amelot, 29 janvier 1744. 573
21. — M. Amelot, 5 février 1744. 573
22. — M. Amelot, 7 février 1744. 574
23. — M. Amelot, 1er mars 1744. 574
24. — M. Amelot, 4 mars 1744. 575
25. — M. Amelot, 20 avril 1744. 575
26. — M. l'abbé d'Olivet, 1746. 576
27. — Un académicien, août 1747. 576
28. — Madame X..., 4 septembre 1749. 577
29. — au Père de Menoux, jésuite, 26 mars 1754. 577
30. — à M. le syndic Jalabert, juin 1755. 580
31. — MM. Cramer, 26 décembre 1755. 581
32. — M. l'abbé Moussinot, 3 juillet 1755 ou 1756. 582
33. — M. Thieriot, 2 juin 1756. 582
34. — M. le docteur Tronchin, fin 1757. 582
35. — M. le docteur Tronchin, fin 1757. 583

			Pages.
36.	Lettre à	M. Haller, 13 mars 1759.	583
37.	—	M. le duc de Choiseul, 1760.	585
38.	—	M. Robert, professeur de philosophie, 1761.	585
39.	—	M. le président Fyot de La Marche, 4 novembre 1761.	586
40.	—	M. Fyot de La Marche, 4 novembre 1761.	587
41.	—	M. Fyot de La Marche, 21 novembre 1761.	587
42.	—	M. [Fyot de La Marche], 26 janvier 1762.	588
43.	—	M. Fyot de La Marche, 19 mai 1762.	589
44.	—	M. Fyot de La Marche, 9 juin 1762.	591
45.	—	M. Fyot de La Marche, 16 juillet 1762.	592
46.	—	M. Fyot de La Marche, 30 juillet 1762.	593
47.	—	M. Fyot de La Marche, 3 janvier 1763.	593
48.	—	M. Fyot de La Marche, 21 janvier 1763.	596
49.	—	M. Fyot de La Marche, 14 mars 1764.	598
50.	—	M. d'Alembert, 2 décembre 1765.	599
51.	—	M. d'Alembert, 5 septembre 1766.	599
52.	—	M. d'Alembert, 27 octobre 1766.	599
53.	—	M. d'Alembert, 29 décembre 1766.	600
54.	—	M. d'Alembert, 30 janvier 1767.	600
55.	—	M. d'Alembert, 6 mars 1767.	600
65.	—	M. d'Alembert, 13 avril 1767.	600
57.	—	M. d'Alembert, 25 juillet 1767.	600
58.	—	M. d'Alembert, 27 juillet 1767.	601
59.	—	M. d'Alembert, 5 mars 1768.	601
60.	—	M. d'Alembert, 11 avril 1768.	601
61.	—	M. d'Alembert, 13 mai 1768.	601
62.	—	M. d'Alembert, 28 juin 1768.	602
63.	—	M. Wagnière, 7 mai 1778.	602
64.	—	M. Wagnière, 10 mai 1778.	602
65.	—	M. Wagnière, 13 mai 1778.	603
66.	—	M. Wagnière, 14 mai 1778.	605
67.	—	M. Wagnière, 15 mai 1778.	606
	—	M. de Marville, sans date.	608
	—	M^me^ de Vaux, sans date.	608

FIN DE LA TABLE DU TOME LII ET DERNIER

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018